TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41083

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIVe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Ce
RUE SAINT-BENOÎT, 7

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41883

ROSSINI

SA VIE ET SES ŒUVRES

Vie de Rossini, par M. Beyle. — *Joachim Rossini*, von Maria Ottinguer, Leipzig 1852.

I.

LES ANNÉES DE JEUNESSE DE ROSSINI.

Vous rencontrez chaque jour d'honnêtes gens qui s'imaginent avoir condamné sans rémission un écrivain en matière d'art, lorsqu'ils ont dit de lui une fois pour toutes qu'il parle de musique comme un peintre et de peinture comme un musicien. J'avoue en effet qu'au premier abord, un arrêt de ce genre doit affecter des airs de gravité aux yeux d'un certain monde habitué à prendre les choses au pied de la lettre; cependant, pour peu qu'on y réfléchisse, on ne tardera pas à reconnaître au contraire qu'un tel blâme est au fond un brevet de capacité décerné au critique qu'il prétend atteindre. Les muses sont sœurs; il n'y a dans les arts qu'une famille où tout se tient, où les contrastes mêmes se rapprochent par de mystérieuses relations dont un œil clairvoyant trouve le fil. « La musique est une architecture de sons, et l'architecture une musique de pierres, » écrivait le platonicien Novalis, une des plus nobles intelligences que les temps modernes aient produites, et il ajoutait : « La sculpture est la forme fixe, la musique la forme fluide; entre la sculpture et la musique, entre la forme fixe et la forme fluide, la peinture sert de transition. » Il se peut que je me trompe et que

mes sympathies pour un génie si intimement révélateur m'égarent, mais on ne saurait, à mon sens, rien observer de si vrai, de si juste, de si définitif sur la nature élémentaire des beaux-arts, sur cette consanguinité virtuelle, ignorée du vulgaire, qui, dès le premier coup d'œil, frappe l'initié, l'adepte. Plastique, musique, poésie, élémens essentiels de toute œuvre haute et durable, éternels élémens que des circonstances passagères seules divisent, et qui tôt ou tard se rejoignent! Juger, c'est comprendre; comprendre, c'est sentir. Si le peintre étudie la forme et la couleur, si le musicien étudie le son, le mécanicien l'équilibre des forces, le critique se rend compte à la fois de la forme et du son, de la couleur et des forces, et plane par la contemplation philosophique au-dessus de cette vie identique et multiple.

Ce que j'aime chez M. Beyle, c'est justement un esprit philosophique disposant des connaissances les plus variées, une érudition intelligente sans cesse éprise d'analogies. Qu'il s'agisse d'architecture et de peinture comme dans les *Promenades dans Rome* et l'*Histoire de la Peinture en Italie,* ou de musique comme dans certaines de ses improvisations sur Mozart, Haydn et Rossini, avec lui on peut toujours s'attendre à une critique d'autant plus compétente, que la *spécialité* n'y vient point à tout propos rétrécir l'horizon. Quel que soit le sujet qu'il traite, M. Beyle trouve toujours moyen de le rattacher à la famille commune; le trait sera tantôt une comparaison musicale jetée au beau milieu d'une discussion sur la peinture, tantôt un terme architectural survenant en pleine musique. Il y a chez lui comme un rayonnement perpétuel du centre à la circonférence, qui, dans l'*Histoire de la Peinture en Italie,* va vous rappeler le dilettante exquis, l'habile connaisseur en tablature, de même qu'une autre fois il trahira l'archéologue dans l'appréciation de Cimarosa. C'est du reste un procédé qu'employait Diderot, lorsque, l'amateur de musique (on ne disait pas encore *dilettante*) déteignant en quelque sorte sur le critique des *Salons,* il s'écriait : « L'arc-en-ciel est en peinture ce que la basse fondamentale est en musique. » D'où je conclus qu'il n'y a dans ce monde qu'analogies, et que le seul moyen de connaître un art et d'en juger avec autorité, c'est de commencer par les sentir tous.

Pour nous en tenir à la musique, je le demande, qui oserait aujourd'hui circonscrire la discussion d'un chef-d'œuvre de Mozart ou de Beethoven, de Rossini ou de Meyerbeer, entre les étroites limites du formulaire scolastique? Qui oserait aujourd'hui admirer certaines partitions de ces maîtres uniquement au point de vue de ce qui est l'art musical proprement dit? Des notes qui se groupent à souhait pour la mélodie ou s'enchevêtrent pour le contre-point, serait-ce là

par hasard tout le secret de *Don Juan* ou de la symphonie en *ut mineur*, de *Guillaume Tell* ou des *Huguenots?* Confondrons-nous la lettre avec l'esprit, l'hiéroglyphe avec le sens mystérieux qu'il représente, l'élément *spécial* avec l'élément de vie? Que l'un reste aux mains des docteurs du temple, des maîtres en liturgie, des interprètes de profession, j'y consens volontiers; quant à l'autre, il appartient à la philosophie. Seulement, ce qui est idée en philosophie, image en poésie, devient en musique simple disposition de l'âme. Tout est ici disposition, influence; la musique n'agit pas, elle se borne à provoquer nos sens. A la vérité, pour peu que nos sens aient du ressort, l'acte suit de près la provocation. Voyez plutôt M. Beyle, qui n'a jamais pu entendre *Ombra adorata* sans que l'émotion où le plongeait cette divine mélodie n'excitât chez lui je ne sais quelle irrésistible tendance à se répandre en un flot de paroles. Il divague alors au bras d'un ami, il philosophe au clair de lune sur les terrasses de Chiaja, et son âme n'a de délivrance que lorsqu'elle est parvenue à donner en quelque sorte une forme par la pensée à toute cette sonorité *fluide* qui l'obsède (1). Je le répète, il n'y a dans les arts qu'une famille, groupe harmonieux sur lequel plane la philosophie. Parlons donc de peinture en musiciens, de musique en coloristes, parlons-en surtout en poètes, et si quelqu'un y trouve à redire, croyez bien que ce ne sera ni Rossini, ni Delacroix, ni Meyerbeer, ni Ingres.

M. Beyle appartient à cette classe d'esprits que l'enthousiasme fait éloquens, il aime les beaux-arts avec passion et comme on aime à vingt ans sa maîtresse; il en a étudié l'histoire aux sources mêmes, il a vécu dans la familiarité des grands artistes, dont il connaît la vie et les œuvres jusque dans leur partie la plus anecdotique; sitôt qu'il en parle, son œil s'enflamme, sa tête s'exalte, et ce forcené sceptique a des naïvetés d'adolescent. On a dit de Grétry qu'il n'aimait pas la musique, mais *sa* musique; je reprocherai au dilettantisme de M. Beyle de se montrer enclin trop fréquemment aux illusions de ce genre. Ce qu'il aime en effet, souvent ce n'est pas la peinture, mais une certaine peinture; ce n'est pas la sculpture et la musique, mais une certaine sculpture et une certaine musique; en trois mots : Corrège, Canova, Rossini. Les chefs-d'œuvre de ces artistes, qu'il ne se lasse pas d'interroger, opèrent sur lui de vrais miracles; en leur présence, ce cœur si profondément désabusé s'ouvre à d'inaltérables

(1) « Le bruit des ondes de la mer qui venaient briser à vingt pas de la porte du palais ajoutait encore sous ce climat brûlant au sentiment de bien-être. Notre âme était admirablement disposée à parler musique et à reproduire ses miracles, soit par cette discussion vive et partant du cœur qui fait renaître pour ainsi dire les sensations, soit par le moyen plus direct d'un piano qui était caché dans un des coins de la terrasse entre trois caisses d'orangers. » Voyez Beyle, *Vie de Rossini*, t. II, p. 400.

émotions, et comme il arrive d'ordinaire à tout homme qui fait profession de ne croire à rien, il porte le sentiment qui l'échauffe jusqu'au fanatisme; puis, de digression en digression, de paradoxe en paradoxe, son admiration tourne à l'intolérance, son enthousiasme à l'anathème. Admirer l'Italie ne lui suffit plus, il faut absolument proscrire tout ce qui n'est pas *elle,* et voilà ce libéral qui sans y penser devient inquisiteur! Après la religion, cause selon lui de tous les maux qui désolent l'espèce humaine, la grande antipathie de M. Beyle est pour l'Allemagne : il raie d'un trait de plume ses peintres et ses musiciens, pouffe de rire au nez de ses philosophes, et tout est dit. Je passe condamnation sur les peintres et les philosophes, j'admets que Dürer ne soit qu'un barbouilleur d'enseignes et Kant qu'un inutile songe-creux; mais doit-on parler avec cette irrévérence du pays de Beethoven et de Weber? En vérité, M. Beyle aurait eu plus tôt fait de s'écrier comme Carpani qu'avec une langue aussi barbare et aussi rude que cette langue tudesque, il était souverainement inconvenant de *prétendre avoir des opéras à soi* (1).

J'ai critiqué cet exclusivisme, il a néanmoins ses avantages en ce qu'il communique au style beaucoup d'animation et une singulière couleur locale. Aux divers romans de M. Beyle comparez ses écrits sur Léonard de Vinci (2) et sur Rossini, et vous serez frappé de voir combien la vie, qui manque généralement aux personnages plus ou moins abstraits, plus ou moins épiques de *la Chartreuse de Parme* et de *Rouge et Noir,* circule abondamment dans ses biographies. C'est que chez M. Beyle il y a l'homme et le dilettante : l'un affublé d'un masque et jouant l'insensibilité la *plus ténébreuse,* l'autre au contraire accessible aux impressions les plus chaleureuses et les plus tendres; l'un toujours faux, l'autre toujours sincère, par cette raison fort simple que la passion ne ment pas, et que si la vérité est dans le vin, elle est surtout dans l'ivresse de l'enthousiasme. On n'imagine pas à quelles amusantes contradictions cet antagonisme des deux natures donne lieu. On se demande à tout instant comment il a pu se se faire qu'un écrivain d'autant d'esprit que M. Beyle ait pratiqué si peu le vieil aphorisme socratique. Que de nombreux disciples et lecteurs aient été et soient encore ses dupes, je ne vois là rien que de très naturel, le monde se composant assez généralement de mystificateurs et de gens qu'on mystifie; mais lui, qui se pâmait d'aise à la vue des *demi-teintes* du Corrège et pleurait comme un enfant à la prière de *Moïse,* a-t-il jamais pu prendre son rôle au sérieux? Je n'insisterai

(1) Carpani, *Biblioteca italiana;* Milan, 1818. Voltaire disait : « Ce polisson de Rousseau qui semêle d'écrire ! »

(2) Dans l'*Histoire de la Peinture en Italie,* p. 127 et suiv.

pas davantage sur ces contradictions; j'aime mieux m'en tenir au dilettante et laisser l'homme aux psychologistes.

M. Beyle habita l'Italie pendant les dix plus belles années du règne de Rossini. Il vécut dans ces villes, au milieu de cette société que le divin chantre de Pesaro électrisait du feu de son génie. Une âme moins sensible que la sienne eût cédé à l'enivrement universel : c'était trop peu pour M. Beyle, il s'en constitua l'historiographe: il brigua l'honneur d'être le Dangeau de cette royauté, qu'il aime surtout à nous peindre en robe de chambre. S'agissait-il de courir la poste, d'aller de Rome à Naples et de Naples à Milan pour assister à la représentation d'un nouveau chef-d'œuvre, aucune fatigue, aucun soin, aucune tribulation ne coûtait à l'officieux, au bouillant dilettante. Et c'est ainsi qu'il a recueilli au moment même tant de mots heureux, de portraits, d'anecdotes piquantes, qui donnent à certaines pages de son livre sur Rossini une véritable originalité : c'est la vie italienne prise sur le fait et fixée par un procédé semblable au daguerréotype, mais avec un éclat que la lumière elle-même ne donne pas à ses ouvrages. Parlerai-je, après cela, de l'absence totale de composition? ajouterai-je que ce défaut, qui dépare les meilleurs ouvrages de l'auteur des *Promenades dans Rome*, ne s'est jamais fait plus vivement sentir qu'en ces pages dépourvues de classification et d'ordre, où, le chapitre étant presque toujours envahi par la digression, c'est au hasard seul qu'il faut s'en remettre pour découvrir un paragraphe ayant trait au sujet? Je dirai plus, on aurait peine à s'expliquer une réimpression de la *Vie de Rossini* en dehors du cadre des œuvres complètes de M. Beyle. Otez environ cinquante pages d'un sentiment et d'une éloquence rares, disséminées çà et là et qui figureraient très bien dans un volume de mélanges : le reste appartient à la circonstance et n'est que de la polémique, excellente sans doute il y a trente ans, lorsqu'il s'agissait de *vaincre ou de mourir pour la bonne cause*, mais dénuée d'intérêt et de sens, aujourd'hui que cette bonne cause a triomphé jusqu'à légitimer les réactions.

La *Vie de Rossini* fut écrite avec des préoccupations militantes, elle fut écrite au cœur de la mêlée, mauvaise place pour bien juger un homme et ses contemporains (1). Nous voudrions aujourd'hui

(1) On peut voir dans cet ouvrage, et aussi dans les *Promenades dans Rome*, ce que M. Beyle dit de Donizetti et de Bellini, et principalement son opinion sur M. Meyerbeer, dont il affecte d'écorcher le nom (il écrit Mayerber), en revenant toujours à ses *cinquante mille livres de rente*. Quelle surprise pour l'aimable diseur et quelle bonne leçon si dans cet amateur qu'il traite en *gentleman* et en *millionnaire* on lui eût montré l'illustre auteur de *Robert le Diable*, des *Huguenots* et du *Prophète*, le génie investigateur et puissant qui semble avoir pris à tâche d'agrandir le domaine de son art, et qui hier encore, dans cet admirable second acte de *l'Étoile du Nord*, nous révélait la *musique* de cette vie des camps, dont l'auteur de *Wallenstein* avait trouvé la *poésie!*

reprendre le sujet à distance et profiter du point de vue plus favorable pour étudier sans engouement ni fanatisme, mais avec tout l'intérêt qu'elle commande, cette physionomie qui restera parmi les cinq ou six grandes figures du siècle. La vie de Rossini a du reste le charme et la variété d'un roman, et si ce Casanova de nouvelle espèce passait à écrire ses mémoires les longues années qu'il dérobe à la musique, il n'y aurait point trop à se plaindre de sa paresse. Jusque-là, force est d'avoir recours aux souvenirs; ceux de M. Beyle, précieux à plus d'un titre, sont incomplets. Son récit s'arrête en 1819, au moment où Rossini quitte Naples, et ne comprend même pas sa première phase tout entière, puisqu'il n'y est point question de la *Semiramide,* écrite à Venise quatre ans plus tard (1823) et qui clot la période italienne. Il va sans dire qu'on n'y trouve pas un mot de l'excursion à Vienne, du voyage à Vérone pendant le congrès, et enfin du séjour à Londres et à Paris. Depuis l'heure où M. Beyle publiait son histoire, trente ans se sont écoulés (1), plus d'un quart de siècle qui, passé du moins en grande partie au milieu de nous, au cœur même de nos agitations littéraires et politiques, a dû naturellement amener dans le génie et dans le caractère d'un homme tel que Rossini bien des modifications dont il faut tenir compte. Nous pensons donc qu'on ne se méprendra pas sur nos intentions, qui ne sauraient être d'oser vouloir refaire une œuvre, même médiocre, de M. Beyle; mais, puisque l'auteur de la *Vie de Rossini* s'est expliqué sur la nature de ces fragmens, pourquoi n'y verrions-nous pas ce qu'il y voit lui-même? Et si mince qu'en soit la valeur, pourquoi n'évoquerions-nous pas nos propres souvenirs? Nous aussi, nous avons admiré le grand maître; nous aussi, nous l'avons aimé et fréquenté jadis. Comme ce titre est en somme le meilleur que nous ayons d'écrire son histoire, nous nous garderons bien de l'omettre, et nous essaierons à notre tour de faire revivre ce passé de jeunesse en côtoyant, mais au départ seulement, l'ouvrage de M. Beyle.

I. — LES PREMIERS SUCCÈS. — TANCREDI ET L'ITALIANA IN ALGERI.

Trois cités des États-Romains peuvent revendiquer l'honneur d'avoir donné au monde Joachim Rossini, car il naquit à Pesaro (1792), charmante petite ville du golfe de Venise; Lugo servit toujours de résidence à sa famille, et ce fut Bologne qui lui apprit les premiers élémens de son art. Des ancêtres du *cigno pesarese,* il y aurait peu de chose à dire; deux cependant ont quelque peu marqué : Fabricio Rossini, nommé en 1570 gouverneur de Ravenne par Alphonse II,

(1) La première édition de la *Vie de Rossini* parut en 1824.

duc de Ferrare, auprès duquel sa ville natale l'avait député, et Pietro Rossini, également né à Pesaro, et qui publia en 1700 un ouvrage de statistique intitulé : *Il Mercurio errante della Grandezza di Roma* (1). Quant à Giuseppe Rossini, père de Gioachino, c'était un de ces pauvres diables d'instrumentistes forains qui vont de ville en ville en soufflant dans une trompette de cuivre, et se tiennent pour heureux et satisfaits quand ils ont en s'époumonant gagné le pain de la journée et le gîte de la nuit. Sinigaglia, Fermo et Forli ont conservé le souvenir des exploits du virtuose errant, qui voyageait en compagnie de sa moitié, Anna Guidarini, l'une des plus belles personnes de la Romagne, mais, hélas! en même temps assez médiocre choriste, et dont toute l'ambition eût été de s'élever jusqu'à l'emploi de seconde chanteuse, rêve d'or qui se serait réalisé peut-être sans cette déplorable faiblesse qu'elle eut de s'amouracher d'un homme qui jouait de la trompette et de l'épouser.

Ils allaient donc ainsi tous deux, pauvres artistes vagabonds, égayant de leur mieux leur misère, passant d'une troupe à l'autre, et courant sur les grands chemins après la fortune, aujourd'hui ici, demain là-bas. Tandis que lui s'escrimait à l'orchestre, elle, jeune et charmante, s'égosillait avec bonheur sur les tréteaux improvisés d'un théâtre de village, et peu à peu, à force de travailler et d'économiser dans ce fortuné pays où l'existence est pour rien, ils avaient fini par gagner de quoi s'acheter une maisonnette et pourvoir à l'éducation de leur fils. *La scheggia ritrae del ceppo,* dit un proverbe italien qui prosaïquement signifierait chez nous : *bon chien chasse de race.* Vrai portrait de sa mère pour les qualités physiques, de sa ravissante mère, dont il était l'orgueil et l'adoration, le jeune Joachim, pour l'espiéglerie, l'humeur indépendante et buissonnière, n'avait pas son égal dans les États-Romains. Le *petit Adonis* (ainsi que se plaisaient à l'appeler ses parens) touchait à sa septième année, lorsqu'on le conduisit à Bologne, où cinq ans plus tard (1804) il fut initié par le docteur Angelo Tesei aux premiers rudimens de la musique. Avant peu, il en savait assez pour faire la partie d'enfant de chœur et gagner quelques *paoli* par semaine. La gentillesse de ses façons, la vivacité de son intelligence, l'originalité de sa personne, charmèrent bientôt tout le monde. Les vénérables métropolitains ne se tenaient pas de joie en entendant cette divine voix de soprano, dont la seule émission, par sa limpidité juvénile et son éclat céleste, leur donnait comme un avant-goût du chant des anges. — Je me trompe fort, disait en 1805 au sortir de l'office des Rameaux un de

(1) Ce livre eut plusieurs éditions : la troisième parut à Rome en 1715 sous le patronage du comte Philippe de Lamberg, cardinal-évêque de Passau, à qui elle est dédiée.

ces dignes prélats, — je me trompe fort, ou ce garnement que vous avez là deviendra un jour un des plus grands chanteurs de l'Italie.

— Ah! *monsignor,* murmura la pauvre mère, c'est que, voyez-vous, cet enfant est tout ce que je possède.

— Et vous pouvez en remercier le bon Dieu, qui n'en envoie pas autant à tout le monde; je vous le dis, il y a en lui l'étoffe d'un homme.

En effet, la prophétie du vieux prêtre sembla devoir bientôt se réaliser. Deux ans s'étaient à peine écoulés, que déjà l'intelligent espiègle en savait plus long que son maître, lequel jugea prudent d'envoyer au conservatoire un écolier dont les progrès, beaucoup trop rapides, menaçaient de devenir embarrassans. Le 20 mars 1807, Joachim entrait dans la classe du père Stanislas Mattei, fameux contre-pointiste de Bologne dont l'enseignement porta ses fruits, car au bout de quinze mois (en août 1808), notre élève composait son *maiden Lied,* et débutait dans la carrière par une cantate intitulée : *Il Pianto d'Armonia,* qui lui valut d'emblée le diplôme de directeur de *l'Academia degli Unanimi.* — Des génies comme celui-là, il n'en pousse pas tous les ans, disait le père Mattei, tout glorieux des succès de son disciple.

— Non, certes, répondait le docteur Tesei, et vous avez deux fois raison, mon cher collègue, puisque le Joachim est né un 29 février, c'est-à-dire un jour qui, comme bien vous savez, ne revient guère que tous les quatre ans.

— Vous le verrez, docteur, ce gaillard-là nous laissera tous bien loin derrière lui (1).

— Dame! avoir eu le père Mattei pour professeur, ce n'est pas non plus si petite affaire!

— Bon! et vous, docteur, n'avez-vous donc point contribué pour votre part à son éducation? N'est-ce pas vous qui lui avez montré l'alphabet?

— Oui, certes, et je m'en vante.

— Donnons-nous donc la main, et félicitons-nous ensemble de notre élève.

Au printemps de l'année 1809, maître Joachim composa son premier opéra. *Demetrio e Polibio* ne fut mis à la scène que trois ans plus tard; mais longtemps avant que la troupe Mombelli les eût révélées au théâtre Valle à Rome, ces mélodies écloses au soleil de la jeunesse et du génie, où respirait le souffle de la passion, où tressaillait la vie, n'étaient déjà plus en Italie un secret pour personne. L'ai-

(1) « Il ne nous efface pas, il nous fait oublier, » disait vingt-cinq ans plus tard un des chefs de l'école française.

mable cavatine : *Pien di contento il seno,* et le délicieux duo : *Questo cor ti giura amore,* avaient appris au monde dilettante qu'un autre Cimarosa venait de naître. A l'instant ces adorables inspirations coururent de cercle en cercle, de bouche en bouche; on se les arrachait. Les femmes, dont l'admiration aime assez en pareil cas à remonter de l'œuvre au créateur, voulurent connaître le divin *maestro,* et comme il était jeune, hardi, entreprenant, bientôt toutes en raffolèrent. Succès de salons, que de plus doux succès devaient suivre, car de cette période commence une série de folles aventures et d'amoureuses équipées dont le brillant Amphion fut durant près de quinze ans, on peut le dire aujourd'hui, l'infatigable héros.

— Cher enfant, lui dit un soir la belle Giuditta P., femme du plus riche avocat de Bologne, le climat de ce pays ne vous vaut plus rien. Vous gaspillez votre jeunesse en mille fredaines dont le moindre inconvénient serait d'épuiser votre santé. Je ne suis point jalouse, vous le savez; mais j'entrevois le danger, et j'aurai le courage de vous y soustraire. Mon plan est fait, vous m'accompagnerez à Venise, où je vais passer deux mois auprès de ma mère. C'est entendu, c'est dit. Mon mari consent à tout. — Et le lendemain, à l'aurore, la belle Giuditta partait pour Venise, enlevant son sigisbé. Il faut croire que l'antique cité de Saint-Marc produisit une vive impression sur le jeune *maestro,* car il y prolongea son séjour bien au-delà du congé que l'avocat de Bologne avait accordé à sa femme, et laissa s'en retourner sans la suivre l'aimable Giuditta, dont il avait assez.

A Venise, Rossini composa pour San-Mosè *la Cambiale di Matrimonio,* opéra-comique en un acte, qui parut à la scène durant l'automne de la même année (1810), et fut, par le fait, le premier de ses ouvrages qui ait eu les honneurs de la représentation. Un succès d'enthousiasme accueillit cette partition, dont l'auteur devint à l'instant l'enfant gâté du public et l'idole des gondoliers. Cependant le souvenir de Giuditta P. n'était point aussi éteint dans le cœur de Joachim que lui-même s'était plu à l'imaginer, et sitôt le printemps venu, l'inconstant jouvenceau quittait Venise, attiré vers Bologne par le scintillement du nimbe lumineux que la mélancolie de l'absence attache aux tempes d'une maîtresse délaissée. Un second opéra, *l'Equivoco stravagante,* représenté au théâtre *del Corso,* fut le résultat de cette expédition, qui du reste n'eut pas d'autre suite, le cœur du jeune maître s'étant senti tout à coup brûler de nouveaux feux pour une gracieuse cantatrice qui le rappelait à Venise; car si, lorsqu'il était sur le sol de Saint-Marc, les amours de Bologne lui clignaient de l'œil, il lui suffisait d'être à Bologne pour ne plus rêver qu'à celles de Venise. « Le paradis des hommes, a dit Jean-Paul, est toujours là où ils ne sont pas. » En sa qualité d'homme et d'amoureux, Ros-

sini avait double droit de s'appliquer cet aphorisme du philosophe de Baireuth. Toujours est-il que, revenu à Venise, il se remit à l'œuvre et composa pour le carnaval de l'année 1811 (1) *l'Inganno felice*, une de ces improvisations éblouissantes dont le génie, en sa prodigue aurore, a le secret, et qui sont comme la ruche frémissante où s'agite et bourdonne l'essaim sacré qui plus tard peuplera le monde.

Rossini avait alors vingt ans, et sa renommée en était à ce point déjà, que les premières scènes de l'Italie se disputaient les productions de son génie. Ce fut la Marcolini qui fit engager (*scriturare*) le jeune *maestro* à Milan pour l'automne de 1812. « La *scritura*, dit M. Beyle, est une petite convention de deux pages, ordinairement imprimée, qui contient les obligations réciproques du *maestro* ou du chanteur et de l'*impresario* qui les engage. Il y a beaucoup d'intrigues pour les *scriture* des premiers talens. Je conseille au voyageur de voir de près cette diplomatie-là; il y a souvent plus d'esprit que dans l'autre. Là, comme pour la peinture, les coutumes du pays où l'art a pris naissance se confondent avec la théorie de cet art, et souvent expliquent plusieurs de ses procédés. Le génie de Rossini a presque toujours été influencé par la *scritura* qu'il avait signée. Un prince qui lui eût fait une pension de 3,000 francs l'aurait mis à même d'attendre le moment de l'imagination pour écrire, et eût donné par ce simple moyen une physionomie nouvelle aux créations de son génie. »

Ce qui se passait à l'époque où M. Beyle observait si ingénieusement les mœurs de l'Italie n'a guère varié, et les abords de la Scala sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient alors, une sorte de bourse musicale du monde entier. Là, dans les boutiques et les cafés, vous voyez du matin au soir aller, venir et se grouper des hommes dont la musique fait ici-bas l'unique occupation. Pour les uns, elle est un métier; pour les autres, une passion : tous en vivent. Là se traitent les engagemens concernant l'opéra nouveau, là sont débattus entre le *poète* et le compositeur les avantages et les inconvéniens de tel ou tel sujet. — Ce personnage au maintien affecté, et dont les vêtemens trahissent une élégance de mauvais goût, c'est un chanteur en quête

(1) En Italie, l'année théâtrale se partage en trois saisons (*stagioni*) : la première et la plus importante des trois, celle du carnaval (la *stagione teatrale del carnevale*), s'ouvre le 26 décembre et se ferme à Milan et à Naples aux derniers jours du carême. La seconde, dite *della primavera* (*du printemps*), commence le 10 avril et finit avec juin. La troisième, dite de l'automne (*dell' autunno*), débute vers le 15 août ou le 1er septembre et se prolonge jusqu'à la fin de novembre. A chaque *stagione*, la troupe change, et l'on met en scène un opéra nouveau, lequel, s'il réussit, est durant trois mois représenté tous les soirs, le vendredi excepté. Dans les grandes villes comme Naples et Milan, on y joint un ballet qui s'exécute entre le premier et le second acte, pour donner aux chanteurs le temps de reprendre haleine.

d'un engagement, et qui s'imagine, en affichant un luxe extérieur, donner à penser d'avance à l'*impresario* qu'on est au-dessus de ces conditions que la misère peut forcer parfois un pauvre diable à se laisser imposer, et qu'on a tout le temps d'attendre. Ce gros monsieur si content de lui-même, qui passe d'un air si comfortable, équilibrant sa large corpulence à l'aide de ses deux mains croisées derrière son dos, et laissant pendre un jonc à pomme d'or, c'est l'agent dramatique en renom, le directeur d'une officine théâtrale. Dans une de ses poches, vous trouveriez la liste des chanteurs qui cherchent à se placer, dans l'autre celle des postes vacans à distribuer. Cet homme est en correspondance avec les cinq parties du monde. Pourvoyeur indispensable des mille et une localités où la fureur d'imitation qui possède l'espèce humaine a mis à la mode l'opéra italien, on lui écrit d'Espagne et d'Orient, de Copenhague et de l'Amérique du Sud.

Là, vous reconnaîtrez aussi le gazetier narquois et famélique, demandant d'un ton protecteur au *maestro* des nouvelles de son opéra qu'on répète. Deux jeunes personnes passent et saluent avec empressement un vieux pédant maigre, râpé, grognon, qui, ses lunettes sur le nez, un journal à la main, sirote son chocolat au café des *dilettanti*. Rien de plus simple au fond que ce bonjour donné par l'aimable jeunesse à l'âge maugréant et rébarbatif, et cependant regardez-y de près, vous découvrirez dans cette obséquieuse révérence tout un poème de misère et de mélancolie. Ces jeunes filles sont des étrangères (Françaises, Allemandes, Suédoises, peu importe), et rêvent dans l'avenir la gloire des Malibran et des Sontag. Quant à cet homme sec et dur, au nez d'épervier, aux doigts crochus, l'Italie n'a pas de professeur plus illustre, l'Italie, seul pays où les belles traditions aient survécu, et c'est pour être initiées par lui aux secrets de l'art qui fait les grandes cantatrices que ces pauvres filles sont venues là. Comment elles ont fourni aux dépenses du voyage, comment elles subsistent à Milan, demandez-le au père ou à la mère, qui jouent leurs dernières ressources sur le gosier de leur enfant, cette poule aux œufs d'or qu'ils espèrent bien voir pondre avant que de mourir. Quiconque parcourra Milan un soir de la belle saison, quand les fenêtres, ouvertes aux fraîcheurs de la brise, laissent transpirer tous les bruits du dehors, les entendra à tous les coins de rue s'exercer, ces voix de l'avenir qui jettent à tous vents ces gammes chromatiques et ces trilles dont la critique transalpine aura plus tard à s'occuper.

A Milan, Rossini composa *la Pietra del Paragone*, un de ses chefs-d'œuvre dans le genre bouffe. Le succès fut immense et s'étendit bien au-delà de la capitale de la Lombardie. De vingt lieues à la

ronde, on accourait pour applaudir cette musique, éblouissante de verve et d'esprit, et que chantaient à ravir la Marcolini, Galli, Bonoldi et Parlamagni, alors dans toute la fleur de leur talent. Chaque jour Parme, Plaisance, Bergame et Brescia envoyaient à Milan des députations enthousiastes. Les femmes en perdaient la tête, et ne parlaient que du *cygne de Pesaro,* de l'*Orphée de Bologne,* du *dio della musica.* Dans le libretto de *la Pietra del Paragone,* bouffonnerie d'ailleurs assez amusante et dont le dénoûment des *Femmes savantes* pouvait avoir fourni l'idée première, figurait, entre autres personnages ridicules, un certain Marforio, journaliste intrigant, hâbleur et poltron, toujours prêt à passer sa plume à travers le ventre des honnêtes gens.

Mille vati al suolo io stendo,
Con un colpo di giornale!

Il en coûte parfois à un auteur d'avoir voulu faire rire son public aux dépens de la critique, dame fort susceptible, comme chacun sait, et qui n'aime pas qu'on la *joue.* Si Rossini avait pu ignorer cette vérité, plus d'un Marforio de l'orchestre se serait chargé de la lui rappeler, et voici en quels termes s'exprimait à ce propos un journaliste du temps piqué au vif par l'allusion : « Somme toute, ce Rossini, croyez-moi, a plus de bonheur que de talent. Il s'en faut certes que sa musique soit absolument dépourvue de mérite. Il y a de la facilité dans la cavatine de Clarisse : *Ecco pietosa;* mais nous avons cent fois entendu mieux, et cet habile homme qu'on porte aux nues n'est, hélas! ni un Paisiello, ni un Cimarosa, ni un Paër. Quant à moi, je n'hésiterais pas à donner tout le fatras musical de ce maître pour un seul morceau du *Romeo e Giulietta* de Zingarelli, pour l'air divin d'*Ombra adorata* par exemple. » Opposer un génie nouveau aux grands maîtres qui l'ont précédé est une tactique qui remonte au déluge, et dont, selon toute vraisemblance, nos arrière-petits-neveux trouveront encore l'usage commode. Par bonheur, l'homme de talent qu'on bat en brèche à l'aide de cette manœuvre traditionnelle peut se dire qu'un jour viendra où lui, à son tour, sera cette mâchoire d'âne dont les Samson de l'avenir se serviront pour assommer la génération nouvelle. Le cas s'est déjà maintes fois présenté pour Rossini, et ce grand esprit, en supposant qu'il lui soit arrivé d'y prendre garde, aura sans doute mis la chose au nombre de tant d'autres petites misères pour lesquelles il n'eut jamais sur les lèvres que persiflage et dédain.

Quoi qu'il en soit, la critique faisait son métier, et les argumens ne lui manquèrent pas. Des pédans prétendaient jadis que Voltaire ne savait pas l'orthographe. « Tant pis pour l'orthographe! » dit Ri-

varol. Rossini encourut le même blâme de la part des rigoristes de Bologne, qui lui reprochèrent d'*offenser Vaugelas*, en d'autres termes de pécher contre les règles de la composition. La réponse que M. Beyle met à cette occasion dans la bouche de Rossini est fort spirituelle, et caractérise à merveille la féconde insouciance et l'heureux laisser-aller de cette période de sa vie. « Je n'aurais pas tant de fautes à me reprocher, dit-il aux pauvres rigoristes, si je lisais deux fois mon manuscrit; mais vous savez que j'ai à peine six semaines pour composer un opéra. Je m'amuse pendant le premier mois, et quand voulez-vous que je m'amuse, si ce n'est à mon âge et avec mes amis? Voulez-vous que j'attende d'être vieux et envieux? Enfin arrivent les quinze derniers jours, j'écris tous les matins un duetto ou un air que l'on répète le soir; comment voulez-vous que je m'aperçoive d'une faute de grammaire dans les accompagnemens (1)? » Ce point de vue offrait trop beau jeu aux *aristarques* (ainsi qu'on disait alors) pour ne point servir aussi de texte à bon nombre de dissertations françaises.

A Paris, ce fut M. Berton qui, le premier, en sa qualité de membre de l'Institut, se chargea de rompre une lance au nom des bons principes, et de remettre à sa place cet Italien qui ne s'élevait pas au-dessus de *la musique mécanique*, et ne savait faire que des *arabesques!* M. Berton du reste, en abordant cette polémique, s'était pénétré d'avance du sentiment de son incontestable supériorité, et, pour éviter toute méprise, prévenait les gens du droit qu'il avait de leur parler *ex cathedra* : « M. Rossini a une imagination brillante, de la verve, de l'originalité, une grande fécondité; mais il sait qu'il n'est pas toujours pur et correct, et quoi qu'en disent certaines personnes, la pureté du style n'est pas à dédaigner, et les fautes de syntaxe de la langue dans laquelle on écrit ne sont jamais excusables. M. Rossini sait tout cela, et c'est pourquoi je me permets de le lui dire ici. D'ailleurs, puisque les écrivains de nos journaux quotidiens se constituent juges en musique, *ayant pris mes licences dans Montano, le Délire, Aline, etc., je crois avoir le droit de donner mes opinions ex professo* (2). » — « C'est aux musiciens à faire de la musique et aux philosophes d'en discourir, » écrivait d'Alembert. M. Berton, à ce qu'il semble, n'était point là-dessus du même avis, et, sans s'en douter peut-être, ouvrait la voie à cette belle invention qu'on nomme aujourd'hui la critique des *hommes spéciaux*. Qu'un musicien passe de la pratique de son art à la théorie, qu'après avoir approfondi les règles de la science, il veuille en disserter, c'est assu-

(1) Beyle, *Vie de Rossini*, t. Ier, p. 125, édition de 1824.
(2) Lettre de M. Berton, *Abeille* du 4 août 1821.

rément là une chose fort simple et fort louable, et je m'inclinerai toujours volontiers devant l'autorité de l'écrivain qui mettra au profit de la discussion musicale et de l'histoire ces connaissances techniques qu'on puise dans la fréquentation des conservatoires et dans le commerce assidu des œuvres des grands maîtres; mais cet homme-là est-il bien encore un musicien, et ne faut-il pas plutôt, avec d'Alembert, l'appeler un philosophe? Que les musiciens discourent sur la musique, rien de mieux, mais à une condition, une seule, c'est qu'ils n'en feront plus. *Io mi servo di certa idea che mi viene alla mente*, écrivait Raphaël, expliquant au comte de Castiglione le sens de ses inspirations. Or c'est justement votre idée qui vous rend impropre à juger les idées des autres. On ne compose en général qu'à la condition d'avoir une certaine foi dans ce que l'on produit. Voilà donc pour un musicien qui fait de la critique un point de départ très naturel : blotti au centre de son œuvre comme dans un soleil, c'est de là qu'il se complaît benoîtement à diriger le cours des astres. Voyez le bon Grétry dans ses *Mémoires*, voyez cet excellent M. Berton embastionné dans *Aline, reine de Golconde*, et canardant le pauvre Rossini du haut de sa gentilhommière!

Rossini connaissait trop bien le fond des choses pour se beaucoup soucier de ce qu'on disait de lui : l'éloge et la critique le trouvèrent de tout temps également impassible. Que cette froideur fût naturelle ou jouée, peu importe; ce qu'il y a de certain, c'est que jamais son visage ne trahit à ce propos l'ombre d'une émotion. J'ai connu, je l'avoue, plus d'un homme de génie professant le même parti pris; mais la plupart du temps cette indifférence affectait une hauteur superbe, je ne sais quel lyrisme aristocratique; on y sentait quelque chose du demi-dieu qui dédaigne de se commettre, quelque chose aussi de l'aigle perdu dans la nuée et laissant coasser les grenouilles. Chez Rossini, rien de pareil, aucune antipathie systématique, pas même de préoccupation; l'idée ne lui venait pas de s'isoler dans sa gloire, tout au contraire il vivait de la vie de tout le monde et très bourgeoisement, donnant la main aux uns, coudoyant les autres, et n'ayant pas l'air de se douter que ces hommes, tous égaux devant son ricanement plein de bonhomie, fussent ses admirateurs, ses rivaux ou ses *juges*.

Après avoir écrit pour San-Mosè deux opéras bouffes sans conséquence, *l'Occasione fa il ladro* et *Il Figlio per azzardo*, Rossini composa pour la Fenice *Tancredi*, sa première héroïde musicale. Nous n'essaierons pas de raconter ici le fanatique enthousiasme que cette partition provoqua dans Venise; mieux vaut laisser parler M. Beyle, qui fut témoin de ce triomphe. « L'empereur et roi Napoléon eût honoré Venise de sa présence que son arrivée n'y eût pas distrait de

Rossini, c'était une folie, une vraie *fureur*, comme dit cette belle langue italienne, créée pour les arts. Depuis le gondolier jusqu'au plus grand seigneur, tout le monde répétait : *Ti rivedrò mi rivedrai*. Au tribunal, où l'on plaide, les juges furent obligés d'imposer silence à l'auditoire qui chantait : *Ti rivedrò*. Ce qui excita des transports si vifs à Venise, ce fut la nouveauté de ce style, ce furent ces chants délicieux, garnis, si j'ose m'exprimer ainsi, d'accompagnemens singuliers, imprévus, nouveaux, qui réveillaient sans cesse l'oreille et jetaient du piquant dans les choses les plus communes en apparence. » Là-dessus M. Beyle cite un mot charmant de Buratti, l'un des plus spirituels amateurs de Venise, qui, voulant exprimer la douce et parfaite harmonie des instrumens et de la voix, s'écriait dans un style aimable et pittoresque : « *Fanno coll canto conversazione rispetosa* (les accompagnemens à l'égard du chant ne sortent jamais des formes d'une conversation respectueuse). » Parole toute suave et bénévole que M. Beyle se hâte bien vite d'aiguiser en épigramme et de retourner contre les Allemands : « Dès que le chant paraît avoir quelque chose à dire, les accompagnemens ont soin de se taire; dans la musique allemande au contraire, *ils sont insolens*. » Le mot a du trait, et je ne lui reproche qu'une chose, c'est de venir d'une main suspecte. M. Beyle ne parle bien que des sujets qui le passionnent. Donnez-lui les arts de cette Italie dont il raffole, et vous aurez une discussion variée, émue, anecdotique, entraînante d'esprit et d'observation; mais ne lui demandez rien de l'Allemagne, attendu que le sens lui manque absolument de cette terre où ne *fleurit pas l'oranger*. Son scepticisme, que le doux ciel de Naples et de Sorrente a le privilége de détendre, se crispe et se racornit dès qu'il pose le pied hors du sol italien. Mozart lui semble obscur et lourd; la partie dramatique d'*Otello*, de l'*Otello* de Rossini, son idole, est à ses yeux, le croira-t-on? *trop allemande*, et s'il nomme en passant Weber, c'est pour vous dire qu'un homme atteint et convaincu d'avoir fait le *Freyschütz* mériterait cependant bien d'être pendu (1) !

A cet opéra de *Tancredi*, qui en moins de quatre ans fit le tour de toutes les scènes de l'Europe, se rattache une assez curieuse anecdote, devenue proverbiale en Italie, et que je n'oserais omettre

(1) J'ouvre le premier volume des ***Promenades dans Rome***, et j'y trouve la remarque suivante, qu'on prendrait pour une mauvaise mystification, si une note mise par l'éditeur au bas de la page n'indiquait que M. Beyle a la prétention d'être sérieux. « Les Allemands se sont dit : Les Anglais vantent leur Shakspeare, les Français leur Voltaire ou leur Racine, et nous, nous n'aurions personne! — C'est à la suite de cette observation que Goethe a été proclamé grand homme. Qu'a fait cependant cet *homme de talent? Werther*, car le ***Faust*** de Marlowe vaut mieux que le sien. »

ici, car elle caractérise beaucoup mieux que tout ce qu'on pourrait dire l'incroyable facilité du *maestro*, cette rapidité d'inspiration, ce don inné de la mélodie, qui lui permit toujours d'allier aux douceurs du *far niente* les bénéfices de la création et de composer des chefs-d'œuvre sans en avoir l'air. La signora Malanotti, qui devait chanter le rôle de Tancrède, était une personne fort capricieuse et qui ne se gênait aucunement lorsqu'un morceau lui déplaisait pour signifier à l'auteur qu'il eût à en écrire un autre. On devait jouer l'opéra de Rossini le lendemain, et la prima donna lui déclara net qu'elle ne chanterait pas à moins que du soir au matin il ne consentît à lui trouver une cavatine d'entrée plus en rapport avec sa voix et son talent. « Au diable les femmes et les cantatrices! » grommela Rossini en rentrant à son hôtellerie, fort ennuyé du surcroît de besogne. En Lombardie, tous les dîners commencent invariablement par un plat de riz, et comme on aime le riz fort peu cuit, quatre minutes avant de servir, le cuisinier fait toujours faire cette question importante : *Bisogna mettere i rizzi?* Comme Rossini rentrait chez lui désespéré, le *cameriere* lui adressa la question ordinaire. On mit le riz au feu, et avant qu'il fût prêt, Rossini avait fini l'air *di tanti palpiti*, auquel cette origine gastronomique valut en Italie le sobriquet d'*aria dei rizzi* (l'air du riz). C'est, on en conviendra, mener bon train les choses; mais quel prodige de ce genre étonnerait chez un homme capable d'écrire en *treize* jours la partition du *Barbier de Séville!*

Heureux Rossini, la gloire et l'amour lui venaient en même temps, et c'était dans les bras des plus charmantes Cydalises qu'il se dérobait au bruit que faisait déjà sa renommée. Il avait alors pour maîtresse une ravissante créature, la M..., cantatrice bouffe très connue, et que pour sa vivacité, ses airs mignons et sa pétulance, on appelait la *mouche de Venise*. Ce diablotin en jupe de soie avait tellement ensorcelé le nouveau Casanova, que celui-ci, émerveillé de tant de belle humeur, séduit par ce joyeux entretien et ces intarissables reparties, en oubliait ses plus illustres protectrices.

— Sais-tu, Joachim, disait un matin en s'éveillant la galante soubrette à son Lindor, sais-tu bien que tu es un heureux mortel, et que je t'ai sacrifié le propre frère d'un empereur, le prince Lucien Bonaparte, congédié par moi pour tes beaux yeux?

— Sais-tu bien, Pepita, répondit Rossini, que j'ai fait la folie d'abandonner pour toi la princesse X..., la marquise Y... et la comtesse Z...? Mais, bah! je t'aime, et cela me suffit.

— Et combien durera cette belle flamme?

— Combien, ma fille? c'est en demander trop, respectons l'avenir et ses mystères. » Et là-dessus il l'embrassa, c'était assez sa manière de terminer ces sortes de conversations, car *il n'est pas fort pour*

l'amour-passion, ainsi que l'observe M. Beyle en très judicieux physiologiste, et les anecdotes significatives ne manquent pas à l'appui de cette remarque. « A Bologne, raconte M. Beyle, le pauvre Rossini eut un embarras plus sérieux que celui des pédans. Sa maîtresse de Milan, abandonnant son palais, son mari, ses enfans, sa réputation, arriva un beau matin dans sa petite chambre d'auberge plus que modeste. Le premier moment fut de la plus belle tendresse; mais bientôt parut aussi la femme la plus célèbre et la plus jolie de Bologne, la princesse C... Rossini se moqua de toutes deux, leur chanta un air bouffe et les planta là (1). » Ceci me rappelle l'histoire d'un illustre diplomate allemand qui, lui non plus, n'était point *fort pour l'amour-passion.* Une belle dame qu'il avait adorée, et à laquelle il avait même laissé les gages les plus compromettans de sa tendresse, apprend un jour qu'il est subitement parti en mission pour la France. A l'instant la duchesse commande des chevaux de poste et s'élance sur la trace du fugitif, qu'elle parvient enfin à rejoindre à Paris à l'hôtel des Princes. Le diplomate était en train de se faire la barbe, quand sa maîtresse, en habits de voyage, pénètre dans l'appartement. « Me voilà, s'écrie-t-elle, j'ai tout quitté, et je viens à vous! — Bon Dieu! ma chère, lui dit le prince, y pensez-vous? Heureusement qu'une pareille étourderie peut encore se réparer, mais à la condition que vous allez vous en retourner sans perdre une minute. » Et le prince, essuyant son rasoir, lui tend la main le plus galamment du monde et la reconduit au bas de l'escalier. La jeune femme en devint folle, mais le prince fut depuis premier ministre (2).

Revenons à Rossini. L'inspiration et le succès, tout lui souriait. Pendant l'automne de l'année 1813, au moment où les plaines de Leipzig servaient de théâtre à cette tragique épopée qui devait avoir pour dénoûment la chute du trône de Napoléon, l'heureux maestro donnait à San-Benedetto, à Venise, *l'Italiana in Algeri,* un de ses plus délicieux chefs-d'œuvre. En moins de huit jours, tous les morceaux de cet ouvrage étaient devenus populaires; il ne se donnait pas une sérénade au clair de lune dont la cavatine de Lindor, *Languir per una bella,* ne fît les frais; les gondoliers soupiraient aux vents de la lagune l'air d'Isabelle : *Cruda sorte,* et quant à l'éblouissant trio de *Papataci*, il mettait en gaîté la ville entière, qui battait des mains à Rossini et lui décernait tous les triomphes, un seul excepté, celui de dételer les chevaux de sa voiture, chose assez difficile

(1) Beyle, t. Ier, p. 135.

(2) C'eût été pour M. Beyle un admirable sujet d'étude que la vie du personnage dont je parle. Cette analyse sèche et mordante, qu'un grain de cynisme met en belle humeur, eût trouvé là de quoi s'exercer largement, et je ne doute pas qu'un tel sujet n'eût fourni maint passage curieux au livre de *l'Amour.*

à Venise. Les pédans seuls continuaient à ne pas être contens, et poursuivaient de leurs indignations grammaticales cette éblouissante boutade, à laquelle ils reprochaient des négligences d'harmonie et surtout ces terribles *quintes* que « notre immortel Cimarosa, disaient-ils, ne se serait, lui, jamais permises. » M. Beyle ne marchande pas les apostrophes à ces éplucheurs de notes, qui l'offusquent particulièrement, et dans le nombre, j'en choisis une : « Il y a dans chaque ville d'Italie vingt croque-notes qui pour un sequin se seraient chargés de corriger toutes les fautes de langue d'un opéra de Rossini. J'ai ouï faire une autre objection; les pauvres d'esprit, en lisant ses partitions, se scandalisent de ce qu'*il ne tire pas un meilleur parti de ses idées*. C'est l'avare qui traite de fou l'homme riche et heureux qui jette un louis à une petite paysanne en échange d'un bouquet de roses : il n'est pas donné à tout le monde de comprendre les plaisirs de l'étourderie. »

Quinze jours après la représentation de *l'Italiana*, Rossini, écrivant à sa mère, mettait sur la lettre cette suscription césarienne : *All'illustrissima signora Rossini, madre del celebro maestro, in Pesaro*. Cette lettre annonçait à la belle Anna Guidarini la visite de son fils bien-aimé. « Ah! mon Joachim, s'écria la digne mère en l'embrassant, que te voilà devenu beau et grand! On ne chante ici que ta musique, et je me sens la plus heureuse des femmes d'avoir mis au monde un pareil fils. » Cependant l'ivresse de ce joyeux retour fut interrompue par un incident qui pouvait avoir les plus funestes conséquences. Le jeune maestro, ayant atteint l'âge de la conscription, était sommé de se rendre sous les drapeaux. A cette nouvelle, la pauvre mère tomba en pamoison. « Reprends courage, lui dit son fils en lui faisant respirer des sels; nous allons aviser au moyen de nous tirer de là. »

Il y avait alors à Milan, siége de la vice-royauté d'Italie, une personne à qui le prince Eugène n'avait rien à refuser. Rossini se rappela qu'une année auparavant cette personne avait été pleine de bontés pour lui-même; il lui écrivit. Le message produisit aussitôt l'effet qu'on en attendait, et le vice-roi ayant mandé son ministre de l'intérieur : « Vous voudrez bien, lui dit-il, pourvoir à ce que le maestro Joachim Rossini, en ce moment à Pesaro, sa ville natale, soit exempté du service militaire. Je ne prendrai pas sur moi d'exposer aux balles ennemies une existence si précieuse; mes contemporains ne me le pardonneraient pas, et la postérité non plus. C'est peut-être un médiocre soldat que nous perdons, mais c'est à coup sûr un homme de génie que nous conservons à la patrie. » Et le prince congédia son ministre en fredonnant le récitatif de la cavatine de *Tancredi* : *O patria!*

Le carnaval de 1813 vit paraître *Aureliano in Palmira*, et l'automne de la même année le *Turco in Italia*, deux ouvrages qui furent donnés également à la Scala, mais avec des conditions de succès bien différentes, car si la partition héroïque n'éprouva qu'une sorte d'échec, l'opéra bouffe, vrai pendant de *l'Italiana in Algeri*, réunit tous les suffrages. Galli, la basse de prédilection, représentait le jeune Turc Sélim, espèce de damoiseau musulman jeté par la tempête sur les côtes d'Italie, et qui s'éprend de la première jolie femme qu'il rencontre, laquelle profite de l'occasion pour mettre à la torture un mari ridicule et rendre jaloux son amant. Paccini, le plus célèbre bouffe de l'Italie à cette époque, jouait le rôle de l'époux bafoué, et dans une certaine scène imita si parfaitement les gestes et les façons d'être d'un illustre personnage dont tout Milan racontait les récentes infortunes conjugales, que la salle entière se prit à pouffer de rire à cette inconvenante parodie. Le public de Milan, public très grand seigneur et qui volontiers se tient sur la réserve, avait commencé par se montrer froid à l'égard de Rossini, auquel il reprochait de s'être copié lui-même, et d'avoir pris avec la Scala de ces libertés qu'un maestro peut tout au plus se permettre avec les petites scènes; mais le burlesque incident vint à souhait modifier toutes ses dispositions, et l'immense éclat de rire qu'il provoqua fut comme un de ces coups de tonnerre qui changent l'atmosphère. On avait ri, on avait applaudi aux impayables évolutions du *buffo* Paccini, et quand arriva le charmant duo entre Sélim et Fiorella : *Siete Turco, non vi credo*, les applaudissemens recommencèrent avec un tel entrain, que le maître, forcé de quitter son piano pour se livrer à des salutations sans nombre, ne put plus se rasseoir de la soirée.

Idolâtré du public, aimé, choyé, gâté par les plus grandes dames et presque toujours aussi par leurs soubrettes, il n'eût tenu qu'à Rossini de se croire l'homme heureux et prédestiné par excellence; toutefois une chose lui manquait encore, chose que trop souvent, hélas! ne donnent ni la gloire ni les amours, d'ordinaire assez méprisée de l'homme de génie aux beaux jours de la jeunesse, mais dont une nature aussi peu chimérique, aussi incorrigiblement entachée dès le premier âge de sensualisme et de *positivisme* que l'était le divin *maestro*, devait, on en conviendra, faire état, — je veux dire l'argent. Sur cette terre où s'ébattaient ses vingt ans au soleil de la gloire, qu'une pluie de sequins eût été bien venue! et combien sa muse qui rêvait l'indépendance, qui rêvait aussi, — pourquoi ne l'avouerais-je pas? — les douceurs et les raffinemens de la vie, combien sa muse épicurienne eût chanté d'actions de grâces au Jupiter capable de la traiter en Danaé! Il y avait à cette époque un *impresario* fameux, du nom de Barbaja, qui remplissait l'Europe du bruit de son faste et de ses

magnificences. « Voir Naples et puis mourir, » dit le proverbe; « voir Naples et puis mieux vivre, » se dit l'auteur de *Tancredi*, qui, peu de temps après, par une splendide matinée du mois de mai 1815, débarquait sur le quai de Santa-Lucia, et se faisait indiquer la demeure de l'illustrissime seigneur Barbaja, directeur du théâtre royal de San-Carlo.

II. — L'IMPRESARIO BARBAJA, LA SIGNORA COLBRAND ET L'ABBÉ TOTOLA. — PAISIELLO ET ROSSINI. — LE BARBIER.

C'était un personnage souverain, une sorte de magnifique potentat que le signor Domenico Barbaja, *impresario* de l'une des plus vastes scènes dramatiques du monde. Parti des degrés les plus infimes de l'échelle sociale, tour à tour garçon de café à Milan, maquignon, munitionnaire, entremetteur, espion, puis enfin entrepreneur des jeux et de l'opéra de Naples, où il régnait en despote absolu, cet homme, à force d'industrie, d'aplomb, d'impertinente suffisance, et, disons-le aussi, d'habileté, s'était élevé à tout ce que l'opulence peut donner de considération, de crédit et d'honneurs. Barbaja comptait à cette époque de quarante à quarante-cinq ans. Qu'on se représente sir John Falstaff traduit en italien. C'était une de ces figures épaisses et ventrues qui semblent créées pour servir aux ébattemens de la caricature : deux petits yeux noirs tout pétillans de luxure sous l'épais accent circonflexe dont leurs sourcils crépus les ombrageaient, un nez gras et rubicond, des oreilles à faire envie au roi Midas, un cou de taureau ou de lazzarone, des mains et des pieds à l'avenant, et sur cet abdomen copieux des chaînes de montre à breloques retentissantes, à ces mains de claqueur tous les rubis, toutes les émeraudes et tous les diamans de la devanture d'un joaillier de la couronne, à ces oreilles des anneaux de l'or le plus fin (1). Quant à son éducation, elle avait été fort négligée, les mauvaises langues prétendaient même qu'il ne savait ni lire ni écrire, ce qui ne l'empêchait pas d'être en affaires un roué compagnon, et de jouer sous jambe les mieux entendus : caractère plein de contradictions, tantôt parcimonieux jusqu'à la vilenie, tantôt prodigue et semant l'or, passant en un clin d'œil de l'emportement à la câlinerie, ours mal léché sachant faire patte de velours, mais avant tout gonflé de morgue et prati-

(1) Je ne saurais penser aux boucles d'oreilles du signor Barbaja sans me rappeler qu'il y a quelques années je vis à Vienne un des plus grands seigneurs de l'empire affublé du même ornement. Je renonce à décrire l'effet inouï que produisit sur moi, aux oreilles d'un personnage de cette qualité, d'un homme renommé partout en Europe pour ses bonnes fortunes, la vue de ce signe hétéroclite. J'avoue que l'énigme du sphinx antique ne m'aurait pas laissé plus confondu. Il est vrai que sous plus d'un rapport l'homme dont je parle avait du sphinx.

quant l'impertinence comme moyen d'arriver à ses fins. Ce qu'une pareille nature devait aimer en fait d'esprit, on le devine : les gros mots, les équivoques à bout portant, les quolibets grivois, tels étaient en ses loisirs les passe-temps favoris de cette intelligence vouée d'instinct au matérialisme et au mauvais goût. Et d'abord, depuis la prima donna, sa favorite (ainsi que c'est un droit acquis à tout directeur de théâtre qui se respecte), jusqu'aux plus minces choristes et figurantes de son harem, il avait pour habitude de tutoyer tout le monde, et, selon l'usage des gens du commun en Italie, de distribuer autour de lui des sobriquets qu'il empruntait la plupart du temps à la classe des oiseaux. Ainsi l'une s'appelait son *merle blanc*, l'autre son *perroquet noir;* celle-ci sa *fauvette enrouée*, celle-là sa *grive* ou son *coucou*. Le côté des femmes composait ce qu'il intitulait sa *volière;* celui des hommes, sa *ménagerie*. Je ne m'étendrai pas davantage sur les termes dont il baptisait ses ténors, ses basses et ses barytons, insolente et grotesque facétie qu'il n'épargnait pas même à un pauvre diable d'abbé chargé de lui fournir pour la somme de soixante francs un *libretto* en trois actes, et qu'il nommait sa *zibeline*, à cause de l'odeur de musc qui s'exhalait de son habit râpé.

Du reste ce bizarre personnage, qui ne savait pas une note de musique et n'entendait rien à l'art de Terpsichore, possédait un tact merveilleux de toutes les choses de son administration, et ne se trompait que très rarement à l'endroit du goût du public. En relation avec le monde entier, familier avec les ministres et les ambassadeurs, traitant presque de puissance à puissance avec le roi Ferdinand Ier et sa belle maîtresse la duchesse de Floridia, il donnait et retirait des emplois, faisait et défaisait la fortune des gens, secouait, comme Jupiter tonnant, la foudre de ses colères ou le trésor de ses largesses sur un peuple d'adorateurs, et ce n'était point sans raison que les *oiseaux* de sa *volière*, aussi bien que les *sujets* de sa *ménagerie*, le saluaient du titre de sultan de San-Carlo. — J'aime à me figurer ce glorieux *padischah* assistant à la représentation de l'opéra nouveau dans sa loge somptueuse et faisant face à la loge du roi, ce Polycrate de nouvelle espèce contemplant Samos subjuguée du haut des remparts de sa citadelle, ou, pour parler un langage moins épique, jugeant des évolutions de sa *ménagerie* dûment apprivoisée par la vertu de contrats bien en règle. Quand il lui arrivait d'être content, il applaudissait le premier à outrance, et si le parterre se montrait récalcitrant, il tournait le dos au parterre en grommelant quelque gourmade. Le roi lui-même, qu'il traitait de *lazzarone* couronné, n'était point à l'abri des bourrasques de cet humoriste enragé. « *Can di Dio!* s'écria Barbaja un soir que sa majesté faisait la sourde oreille aux applaudissemens dont il s'effor-

çait de donner le signal; cet homme-là s'entend à la musique comme mon singe à jouer au lansquenet. Est-ce bien toi, Ferdinand Ier, est-ce bien toi, duchesse de Floridia, qui me peux faire un pareil crève-cœur? » Aussi prompt il se montrait à encourager d'un vigoureux transport une cavatine vaillamment enlevée par le tenor ou la prima donna, aussi impitoyable le trouvait une fausse note, et comme il était le premier à crier *bravo* ou *brava*, de même il était le premier à *chuter;* puis, le rideau à peine baissé, vous l'auriez vu s'élancer sur la scène, empoigner au collet l'infortuné réfractaire et le traiter de Turc à Maure, embrassant au contraire avec une effusion sublime celle ou celui qui lui paraissait avoir bien mérité. « A la bonne heure, disait-il à David dans un de ses joyeux épanchemens, tu viens de chanter comme un dieu; *les femmes sont toutes folles de toi.* Fais-toi servir ce soir à souper deux bouteilles de xérès sec, et vide-les à la santé de ton ami Barbaja. »

Dès qu'un chanteur ou qu'une cantatrice avait conquis la faveur du public, ils devenaient les enfans de Barbaja, qui de ce jour les avait à sa table, les promenait dans sa voiture et les hébergeait au besoin dans son palais. S'il leur arrivait quelque accident, si madame avait la migraine, si monsieur venait à prendre un rhume, il accourait soudain, leur prodiguant les soins du plus tendre des pères et vidant jusqu'au fond, pour les divertir, son sac aux anecdotes. C'était là, j'en conviens, le plus beau de son côté moral, car de vertus il n'en avait aucune, mais beaucoup d'aimables petits vices. Appréciateur de la bonne chère et des *grands* vins, il trouvait qu'après boire, les femmes et le jeu étaient, en dernière analyse, le plus convenable passe-temps d'un galant homme. Il va sans dire que ce Sardanapale habitait un palais des *Mille et Une Nuits,* où la mosaïque, la rocaille, la fresque, le cristal, le velours, la soie et l'or s'alliaient à profusion pour la splendeur et le comfort de l'existence.

Il était quatre heures environ de l'après-midi; maître Barbaja, au sortir de sa sieste, bâillait et s'étirait de son mieux sur un sopha, lorsque son valet de chambre vint lui annoncer qu'un étranger demandait à parler à sa seigneurie.

— Son nom? fit négligemment le directeur de San-Carlo.

— Joachim Rossini.

— Ah! ah! qu'il entre.

Le sultan se leva, et, tendant les deux mains au maestro : — Je suis ravi de vous voir et de faire votre connaissance. On ne parle ici que de vous, et moi-même j'ai lu des merveilles sur vos derniers ouvrages.

— Est-ce bien possible? répliqua le jeune compositeur avec une imperceptible ironie; on m'avait toujours dit que vous aviez des raisons particulières pour ne point lire les gazettes.

— C'est vrai; je suis si occupé... Mais arrivons au fait : je vous engage, et sur-le-champ.

— A quelles conditions? demanda le signor Gioachino du ton d'un homme qui n'a nul souci de précipiter les choses.

— Aux plus belles... Et d'abord, je vous loge;... vous occuperez le second étage ici, dans mon palais.

— Bon. Et après?

— Après? Vous déjeunez, dînez et soupez à ma table... Vous n'êtes point sans avoir eu des nouvelles de ma cave et de mon cuisinier.

— Après?

— Je mets à votre disposition une de mes voitures et celui de mes chevaux de selle qu'il vous plaira de choisir.

— D'accord; mais vous ne me parlez pas du point cardinal.

— Six mille francs vous conviennent-ils?

— Signor Barbaja, vous vous moquez de moi!

— J'en donne dix!

— Impossible.

— Eh bien! va donc pour douze, mais pas un sou de plus, car je vous jure que jamais aucun de mes *maestri* ne m'a coûté si cher.

— Et je le crois sans peine. Voulez-vous maintenant que je vous montre ce que m'offre l'*impresario* de la Fenice?

— Bah! finissons-en, et pour vous prouver que je suis grand seigneur, aux douze mille francs je joins une gratification. Vous savez que j'ai les jeux?

— Entreprise qui vaut à messer Barbaja une somme de cent à cent cinquante mille francs par an.

— N'importe! je vous accorde une somme de deux mille francs sur mes bénéfices. Douze mille d'appointemens et deux mille de gratification font quatorze; puis vous avez la table, le logement, la voiture qu'il faut bien compter pour quelque chose... Voyons, cher maestro, sommes-nous content?

— J'accepte.

— A quand la *scritura?*

— Mais à tout de suite si vous voulez, dit Rossini, qui présenta sa main en signe d'assentiment au directeur de San-Carlo.

En ce moment entra, sans être annoncée, une personne de la plus attrayante physionomie. Son teint olivâtre, ses yeux de flamme où pétillait l'étincelle méridionale, trahissaient en elle l'Espagnole, et dans ce délicieux ovale encadré par des cheveux dont le noir avait les reflets bleuâtres de l'aile du corbeau, vous reconnaissiez le type des plus aimables têtes de Velasquez ou de Murillo. Sa bouche veloutée découvrait en souriant une double rangée de perles, et sous l'étoffe légère et diaphane de ses vêtemens s'arrondissaient ces formes

suaves qui semblent joindre à la nerveuse souplesse de la jeunesse le provocant et voluptueux contour de la maturité qui s'approche : c'était Mlle Isabelle-Angélique Colbrand (1), prima donna du théâtre de San-Carlo, sultane favorite du signor Mustapha-Barbaja, irrésistible magicienne qui passait pour avoir déjà coûté à son galant *impresario* dix fois plus que la duchesse de Floridia n'avait coûté au roi de Naples.

— Entrez, mon cœur, dit Barbaja; que je vous présente l'illustre auteur de *Tancredi,* depuis deux heures arrivé à Naples, et depuis vingt minutes un des nôtres.

— Bravo! bravo! fit la cantatrice en frappant dans ses petites mains gantées. Et à quand le prochain chef-d'œuvre?

— Mais, madame, je n'attends plus maintenant qu'un *libretto.*

— Qu'à cela ne tienne! interrompit Barbaja; vous allez être servi à souhait. Voulez-vous du bouffe ou du tragique?

— L'un ou l'autre, cela m'est parfaitement indifférent.

— Du tragique alors, cher maestro, s'écria la signora Colbrand, du tragique pour l'amour de moi!

— Et si vous recevez tantôt votre poème, reprit l'*impresario,* quand pensez-vous être prêt?

— C'est selon; peut-être dans trois mois, peut-être aussi dans quinze jours!

Le surlendemain, Rossini, commodément installé chez le directeur de San-Carlo, dormait encore vers midi lorsqu'une main timide vint frapper à sa porte. Le trop matinal visiteur, ne recevant pas de réponse, frappa de nouveau, et ce ne fut qu'à la troisième reprise qu'une voix de stentor lui cria d'entrer.

— Est-ce au célèbre maestro Rossini que j'ai l'honneur de parler? dit alors en ouvrant discrètement la porte un petit homme maigre et jaune, dont l'échine famélique se courba respectueusement.

— A lui-même... Que me voulez-vous?

— Pardon, je venais pour...

— Me raser peut-être? Repassez dans deux heures.

— Pardon, maestro, mais je ne suis point tout à fait ce que vous croyez; on me nomme l'abbé Totola, et c'est moi qui suis chargé par M. Barbaja de composer les pièces qu'on met en musique pour San-Carlo.

— Eh! cher abbé, que ne le disiez-vous tout de suite? M'apportez-vous mon poème? Voyons le titre.

— *Elisabetta, regina d'Inghilterra, opera seria.*

— C'est bien; posez cela sur mon piano.

(1) Née à Madrid en 1785.

Ce brave homme, que l'illustre maître recevait avec si peu de façons, avait passé deux nuits et un jour à rédiger sa besogne d'après un mélodrame français, et s'en alla, en quittant Rossini, souhaiter le bonjour à Barbaja, qui lui remit soixante francs pour prix de son travail, mince honoraire sans doute, et qui n'eût point suffi à sustenter le digne abbé, si dom Totola n'eût joint à cette occupation une autre industrie qui lui rapportait quelques chétifs profits. A ses momens perdus, et quand le *drama seria* ou *giocoso* ne donnait pas, l'abbé composait à la gloire des cantatrices en renom des odes et des sonnets qu'il vendait à leurs amans le plus cher possible, ce qui ne laissait pas de lui valoir d'assez estimables bénéfices, surtout lorsque la prima donna se voyait, comme la signora Colbrand, recherchée et courue de tout un monde de financiers et de grands seigneurs. Il est vrai que si le métier avait ses avantages, il avait aussi ses légers inconvéniens, et que le rimeur de ballades et de galans tercets risqua plus d'une fois de porter un mortel préjudice au *librettiste* patenté de San-Carlo. La signora Colbrand était, ainsi que nous l'avons dit, la maîtresse attitrée du signor Barbaja, sultan jaloux s'il en fut, et d'autant plus intraitable à l'endroit de ses prérogatives, qu'il savait mieux que personne ce qu'elles lui coûtaient. Or il advint qu'un jour le directeur de San-Carlo s'aperçut que *son poète* chantait la divine Angélique au profit d'une foule d'adorateurs rivaux. A cette découverte, la colère du farouche *impresario* ne se contint plus. Barbaja fit venir le pauvre abbé, et le menaça de le casser aux gages, de l'envoyer mourir à l'hôpital, s'il lui arrivait de jamais rimer une seule stance en l'honneur de sa favorite. Maître Totola n'eut qu'à courber la tête et à se soumettre; mais on conçoit quelle affreuse diminution cet incident amena dans ses finances. Réduit à s'interdire toute espèce d'épithalame et de madrigal au sujet de la prima donna régnante, force fut au pauvre diable de se rabattre sur les cantatrices en sous-ordre et le menu fretin, ce qui fit qu'il tomba de l'Olympe sur la terre, et dut se contenter, pour vivre ou plutôt pour végéter, du produit de sa dramaturgie, auquel venait se joindre çà et là quelque rare et furtif denier que la muse des couplets mignons et des vers badins amenait dans son escarcelle. Naïf et maladroit poète, qui n'avait pas su ménager les susceptibilités jalouses de son puissant maître!

Rossini, lui, était un renard trop fin et trop madré pour se laisser prendre à ce piége. Dès le premier coup d'œil, la signora Colbrand lui avait plu; il la trouvait jolie, avenante, faite à ravir; il savait aussi très bien que cette femme charmante, digne d'être recherchée pour ses grâces personnelles, gagnait quelque chose comme cent mille francs par an, sans compter les valeurs énormes, tant en bijoux

qu'en espèces sonnantes, amoncelées aux pieds de sa Danaé par le Jupiter crépu de San-Carlo. Épris des beaux yeux d'Angélique, épris aussi des beaux yeux de sa cassette, le roué maestro, s'il avait eu dès le premier moment des projets sur la dame, n'en laissait rien percer. — Comment trouves-tu mon *rossignol noir?* lui demandait un jour Barbaja, cherchant à surprendre s'il ne devait pas aussi se méfier de ce côté. — Ma foi, répondit Rossini sans sourciller, c'est une question que je ne m'étais pas encore faite; mais, tu le sais, je n'aime que les blondes!

Voici du reste en quatre mots quelle était à cette époque la vie de l'homme de génie sur lequel reposait la fortune du théâtre de San-Carlo. Il dormait jusqu'à onze heures, se levait au coup de midi, passait une heure ou deux à sa toilette, puis sortait pour aller faire un second déjeuner sur le Môle. De deux à trois, il se rendait chez la signora Colbrand. De trois à cinq, on le trouvait assis sous la tente embaumée d'orangers de l'un des cafés de Chiaja, occupé à parcourir les journaux, à prendre une glace, à deviser de choses et d'autres avec David et Garcia. Vers cinq heures, il flânait, revenait à six pour dîner tête à tête avec Barbaja, auquel il ne manquait jamais d'apporter un appétit raffiné digne en tout point de sa table de Lucullus; après quoi on allait un peu au théâtre, on courtisait ces dames sur la scène, on se promenait dans la salle de loge en loge, ce qui vous menait aisément à minuit, l'heure du berger, qu'on passait chez une de ses maîtresses, celle-ci ou celle-là. Puis, en chantonnant, on rentrait se coucher, et le sommeil, au terme d'une journée si bien employée, ne se faisait, comme on pense, jamais attendre. Plusieurs se demanderont quels étaient, dans une existence ainsi réglée, les momens consacrés au travail? Où et quand Rossini composait-il? Partout et nulle part, dans son lit, dans la rue, en jouant aux dominos, en vous contant une anecdote. Mathurin Régnier parle d'un poète qui s'en va cherchant son vers à la pipée. Rossini certes n'était point ce poète-là, lui l'enfant prodigue du génie, l'heureux viveur que les idées venaient trouver en foule. Il marchait entouré de mélodies comme d'un essaim d'abeilles bourdonnantes. Il n'avait qu'à tendre la main et qu'à prendre au hasard, retenant les unes, donnant aux autres la volée, bien certain d'ailleurs qu'il les rattraperait au moindre signe. La première chose qu'il faisait chaque jour en s'éveillant, c'était de prendre sous son traversin son *libretto* et quelques cahiers de papier réglé pour la musique. Son crayon à la main, vous l'eussiez vu alors piquer sur la carte ces mouches d'or de l'inspiration dont le tumulte l'étourdissait.

Au mois de septembre de cette année 1815 eut lieu la représentation d'*Élisabeth*. Il va sans dire que l'attente et la curiosité géné-

rale étaient au comble. Depuis tantôt six semaines, on ne trouvait plus une place à louer dans la salle, et les journaux de Naples, qui recevaient tous plus ou moins le mot d'ordre de Barbaja, revenaient chaque matin sur les incomparables beautés de la musique et les merveilles de la mise en scène. L'exécution fut en effet des plus brillantes. Angélique Colbrand chantait Élisabeth, David Leicester, Garcia (le père de la Malibran) jouait le rôle de Norfolk, et Mlle Chaumel (en italien la Comelli), celui de Mathilde. Dès le premier duo entre le favori de la reine et sa jeune femme déguisée en page : *Incanta! che festi!* les applaudissemens éclatèrent avec frénésie. L'étincelle de cette mélodie rossinienne avait mis le feu aux poudres, et la salle sautait. Un égal enthousiasme accueillit le duo suivant entre Élisabeth et Norfolk, ainsi que le magnifique finale dans lequel la reine offre sa couronne et sa main à Leicester, marié secrètement à Mathilde. La fureur d'Élisabeth en se voyant trahie, le désespoir de Leicester, la tendresse passionnée de Mathilde, la haine triomphante de l'envieux Norfolk, étaient autant de contrastes dont il fut reconnu que le maestro avait glorieusement su tirer parti, et le public épuisa, séance tenante, tous les moyens de lui en témoigner sa joie et son admiration. Le second acte s'ouvrit sous les mêmes auspices, grâce au récitatif entraînant d'Élisabeth s'efforçant d'amener Mathilde à renoncer à son époux. Ce récitatif obligé est magnifique. A la première représentation il serra tous les cœurs. « Il faut avoir vu Mlle Colbrand dans cette scène, écrit M. Beyle, pour comprendre le succès d'enthousiasme qu'elle eut à Naples, et toutes les folies qu'elle faisait faire à cette époque. » Un peu avant la chute du rideau, au moment où grondait le tonnerre des applaudissemens, accompagné d'une pluie de fleurs tombant aux pieds de la *diva*, le roi Ferdinand et la duchesse de Floridia firent appeler l'*impresario* pour lui dire combien la musique et l'exécution avaient dépassé leur attente, et que jamais la Colbrand n'avait été ni mieux inspirée, ni mieux en voix. Je laisse à penser l'ivresse que Barbaja dut ressentir d'un pareil compliment, qui flattait à la fois son amour-propre de directeur et sa vanité d'amant heureux. Aussi lui tardait-il de courir visiter dans sa loge la belle Élisabeth. Notre sultan en était aux premiers mots de sa harangue, lorsqu'on frappa à la porte. « Entrez, » s'écria l'adorable Angélique en jetant un châle sur ses épaules, et, voyant la tête souriante et narquoise de Rossini se montrer discrètement : — « Ah! c'est vous, cher maître, mais arrivez donc, arrivez pour recevoir les mille et mille remercîmens qui vous sont dus. Vous êtes le seul qui ayez jamais su écrire pour ma voix, et personne au monde ne comprend le chant comme vous. Quelle musique! beau! ravissant! sublime! Signor Barbaja, permettez à la reine Élisabeth d'embrasser

le comte de Leicester. » Et la cantatrice, encore toute haletante de son triomphe, sauta au cou du galant maestro. Le directeur de San-Carlo, bien que protestant au fond de l'âme contre ces façons d'agir par trop familières, n'osa cependant s'y opposer ouvertement; il se contenta de froncer le sourcil et d'emmener au plus vite le vainqueur, sous prétexte qu'il fallait laisser la signora se déshabiller. — Bonne nuit donc, *divo maestro!* allez reposer sur vos lauriers aussi doucement que je vais dormir sur les miens. — Et la prima donna, tendant sa jolie main à Rossini, accompagna ces mots d'une étreinte qui en disait plus que messer Barbaja n'en devait entendre.

Depuis le fameux soir où le *cygne de Pesaro* et la *Philomèle de Madrid* avaient échangé dans le succès une si tendre œillade, il s'était établi entre Rossini et la Colbrand un commerce souverainement original de sympathies réciproques. Tout en reconnaissant des deux côtés qu'on était né l'un pour l'autre, et qu'on devait immanquablement s'appartenir tôt ou tard, on ne s'expliquait pas, on usait de diplomatie et de réserve. Moitié terreur de la jalousie du farouche Barbaja, dont ils dépendaient, elle et lui, plus ou moins, moitié crainte de compromettre leur situation respective par une déclaration qui pourrait provoquer la plus stupéfiante raillerie, ces deux êtres également avisés, également dépourvus de toute espèce de préjugés et fort revenus d'ailleurs, quoique jeunes encore, des illusions de la vie, ces deux êtres se contentaient de s'observer en se tenant chacun sur ses gardes. Ne rien précipiter, reconnaître le terrain, prudemment peser le pour et le contre, et seulement quand on croirait être sûr de son fait tenter l'attaque, tel était le plan de campagne que de part et d'autre on se formait. Dans tout ceci, la passion n'occupait, on le devine, qu'une place bien secondaire. On se sentait gens trop raisonnables pour se laisser prendre à pareil jeu d'enfans. Ce qu'on voulait, tranchons le mot, c'était tout simplement faire une affaire, et quand deux personnages se placent à ce point de vue, il va sans dire que presque toujours ils cherchent à se piper l'un l'autre. Aussi quels monologues et quels *a parte* dans cette idylle! — « Il est vrai, soupirait la bergère, que j'ai six ou sept ans de plus que lui; mais bah! je suis belle encore et me sens de force à fixer le damoiseau. D'ailleurs voici venir la trentaine, et à moins de vouloir mourir vieille fille aux bras du signor Barbaja, il est temps de songer au mariage. » — « Je suis de beaucoup plus jeune qu'elle, murmurait à son tour le berger, mais aussi de beaucoup plus pauvre. Or sans argent que vaut le génie? Je connais le public, aujourd'hui il fait de moi son idole, et demain il serait capable de me laisser mourir de faim. *Ergo* marions-nous, non par amour, vive Dieu! je ne suis pas si fou, mais pour obéir aux conseils de la saine raison. Quelle femme à ces

projets conviendrait mieux que la Colbrand! Le volcan de son âme a jeté ses premières laves; ce qu'il lui faut aujourd'hui, ce n'est plus un de ces parpaillots qui vont et viennent, mais un galant homme qui lui donne un rang dans le monde, un nom illustre dans les arts. La femme est un frêle roseau qui ne saurait se passer d'appui. Je serai ce soutien pour Angélique. J'épouse sa fortune, elle épouse mon talent, et de la sorte nous n'avons qu'à battre des mains au contrat. »

Quelques mois s'étaient écoulés depuis la représentation d'*Élisabeth*, lorsqu'une nuit (avril 1816) le signor Barbaja s'éveilla au bruit de l'incendie de son théâtre. En moins d'une heure, l'un des plus vastes monumens de Naples n'était plus qu'un tas de décombres et de cendres. Le roi Ferdinand ressentit ce désastre plus douloureusement encore que Barbaja. Dilettante chaleureux, appréciateur raffiné de la danse et des ballets, ce prince était attaché de corps et d'âme à San-Carlo, et la perte de la moitié de ses états l'avait, assure-t-on, moins affligé jadis que ne l'affligea la perte de son théâtre. Quant à maître Barbaja, il sut envisager la catastrophe d'un œil plus calme. « Sire, dit-il à l'inconsolable monarque, cet immense théâtre que la flamme achève de dévorer, je vous le referai en neuf mois, et plus beau qu'il n'était hier. Quant aux sommes que cela va coûter, que votre majesté veuille bien ne point s'en inquiéter; s'il ne s'agit que d'avancer deux ou trois cent mille écus à la couronne, je puis le faire.»

A la suite de l'incendie de San-Carlo, la plus grande partie du personnel fut congédiée; la Colbrand seule, à cause de la double nature de ses fonctions, resta à Naples. Rossini, rendu provisoirement à sa liberté, partit pour Rome, et là écrivit *Torvaldo et Dorliska*, qu'il donna au théâtre Valle. Alléché par le brillant succès de cette partition, le directeur du théâtre Argentina accourt en toute hâte chez le maestro, proposant les plus riches conditions, s'il veut s'engager à lui livrer immédiatement un opéra nouveau.

— Très volontiers, dit Rossini; mais avez-vous un poème quelconque sous la main?

— J'en ai dix, j'en ai quinze; malheureusement la censure, qui prétend voir partout des allusions coupables, ne me permet pas d'en jouer un seul.

— Autant dire alors que vous n'en avez point. Il faut convenir que nos prédécesseurs étaient d'heureux mortels. Où trouver, au temps où nous vivons, un Metastase, un Da Ponte, un Casti (1)? Voyons,

(1) Pietro Bonaventura Trapassi, dit Metastasio (né le 3 janvier 1698 à Assise, mort à Vienne le 12 avril 1792). Il avait à peine quatorze ans lorsqu'il composa son premier poème, *Il Giustino*. En 1724, il écrivit pour Domenico Sarro sa *Didone abbandonata*, qui fut représentée à Naples, puis, pour les divers maîtres de son temps, *Artaxercès*, *Attilio*

n'y aurait-il pas moyen, en cherchant bien, de découvrir parmi les pièces déjà représentées quelque chose d'inoffensif?

— J'y ai pensé, mais j'ai peur que le titre que je vais vous proposer ne vous agrée point.

— Dites toujours.

— *Le Barbier de Séville.*

— Paisiello l'a déjà mis en musique.

— Et c'est justement ce qui rend la spéculation magnifique. La curiosité s'en mêlera, on voudra comparer; nous aurons des guelfes et des gibelins, polémique, antagonisme, coteries, guerre de partisans! Tenez, maître, je vous parie une chose...

— Laquelle?

— C'est que vous allez faire un chef-d'œuvre, et qu'avant peu il ne sera plus question du *Barbier* de Paisiello.

— Il faudra voir cela dans trois semaines, dit alors Rossini en congédiant l'*impresario,* qui s'en alla ravi du succès de sa démarche.

Le même jour, Rossini écrivit à Paisiello, qui vivait à Naples à cette époque, où il y dirigeait le conservatoire, ayant quitté Paris depuis 1814, avec une pension de 4,000 francs et la croix de la légion d'honneur. Le vieux maître, qui n'aimait au fond que sa propre musique et goûtait médiocrement les succès d'autrui, répondit en homme de tact qu'il ne doutait pas que le brillant génie de son jeune rival ne sût donner un nouveau charme à un ancien thème, et qu'il ne pouvait que lui adresser d'avance ses cordiales félicitations à lui, Rossini, ainsi qu'à toutes les scènes d'Italie qui bientôt compteraient un chef-d'œuvre de plus. Encouragé par les congratulations plus ou moins sincères d'un grand compositeur émérite, l'auteur de *Tancredi* se mit donc au travail, et de cet instant mena bon train l'inspiration. On a mainte fois raconté le prodigieux tour de force dont Rossini donna l'exemple à cette occasion : *le Barbier de Séville* fut composé en treize jours. « Un membre de l'Académie française, disait Montesquieu, écrit comme *on* écrit; un homme d'esprit écrit comme *il* écrit. » Mot charmant dont cette éblouissante partition démontre la justesse et qu'on ne

Regolo, Temistocle, la Clemenza di Tito, Alessandro nell' India, et nombre d'autres ouvrages formant l'édition en dix volumes dédiée à la marquise de Pompadour, et publiée à Paris en 1755. — Lorenzo da Ponte, né en 1794 à Anoda, mort à New-York en 1836. A lui revient l'immense honneur d'avoir fourni à Mozart le texte tout shakspearien de son chef-d'œuvre, et peu importe à sa gloire après cela d'avoir écrit *les Danaïdes* pour Salieri et *l'Arbre de Diane* pour Martini. — Giambattista Casti, l'auteur des *Animali parlanti.* Nommé, à la mort de Metastase, poète lauréat de la cour de Vienne, il écrivit *la Grotta di Trionfo* et *Il re Teodoro in Venezia,* dont Paisiello fit la musique. On cite aussi au nombre de ses poèmes dramatiques un opéra de *Catilina,* où le vieux Cicéron joue un rôle bouffe et chante une cavatine ayant pour texte le fameux *Quousque tandem.*

saurait trop rappeler aux pédans qui se vantent d'avoir *pris leurs licences!* Treize jours! moins de temps qu'il n'en faut à un de ces grammairiens pour éplucher les fautes de syntaxe qui se rencontrent dans une partition! — Qui attendait l'événement avec une fiévreuse anxiété? C'était le chevalier Paisiello. « Si son *Barbier* réussit, ce dont je doute, se disait-il, c'en est fait du mien; s'il tombe, ce qui me paraît plus présumable, je reconquiers mes anciens droits, et mon astre à son déclin retrouve encore assez d'éclat pour effacer la gloire de ce jouvenceau. »

Pauvre grand maître! il ne devait point voir se résoudre cette question, qui préoccupait si fort son amour-propre. Giovanni Paisiello mourut le 5 juin 1816 (1), et seulement trois mois plus tard eut lieu, sur le théâtre Argentina, la première représentation du *Barbier* de Rossini. « Une fois le genre du roman de Crébillon fils adopté pour la couleur générale du *Barbier*, il est impossible de voir plus d'esprit et de cette originalité piquante qui fait le charme de la galanterie que dans cette musique. » M. Beyle, à qui j'emprunte l'observation, me paraît avoir en quelques mots très judicieusement caractérisé le tour français de cette inspiration, vive, légère, pétulante avec un grain de moquerie et de libertinage. Tout cela bouillonne et pétille gaiement, comme le vin de Champagne dans le cristal de Bohème. Ces mélodies font sauter le bouchon, la mousse de ces rhythmes vous enivre. Les Romains, sans trop savoir pourquoi, ne goûtèrent pas d'emblée cette musique; elle était pour eux trop française (2). A ce comique étourdissant, à ce *brio* frénétique, ils commencèrent par ne rien comprendre, eux, habitués au bouffe de Cimarosa, à l'expression suave, tendre, pathétique. Ce ne fut guère qu'aux représentations suivantes que l'esprit remporta la victoire; mais cette victoire, disons-le, fut complète. L'ombre de Paisiello, si d'aventure elle rôdait par-là, dut passer un mauvais quart d'heure et battre en retraite devant ces acclamations, pour s'en retourner dans cet élysée des bienheureux dont ici-bas on ne s'occupe plus.

(1) Il était né à Tarente en 1741.

(2) Rappelons aussi en passant les nombreuses mésaventures qui signalèrent cette soirée. D'abord Rossini avait mis un habit vigogne, et, lorsqu'il parut à l'orchestre, cette couleur excita une hilarité générale. Garcia, qui jouait Almaviva, arrive avec sa guitare pour chanter sous les fenêtres de Rosine; au premier accord, toutes les cordes de sa guitare se cassent à la fois. Les huées et la gaieté du parterre recommencent; ce jour-là, il était plein d'abbés. Figaro (Zamboni) paraît à son tour avec sa mandoline; à peine l'a-t-il touchée, que toutes les cordes se brisent. Basile arrive sur la scène, il se laisse tomber sur le nez, le sang coule à grands flots sur son rabat; le malheureux subalterne qui faisait Basile a l'idée d'essuyer son sang avec sa robe; à cette vue, les trépignemens, les cris, les sifflets couvrent l'orchestre et les voix; Rossini quitte le piano et court s'enfermer chez lui. — Voyez les *Promenades dans Rome*, t. II, p. 291.

Cette fois, le vivant triomphait du mort, chose rare dans le monde des lettres et des beaux-arts, et le chef-d'œuvre lancé aux nues allait commencer son tour d'Europe.

En attendant, Rossini reprenait le chemin de Naples, où il arrivait au commencement du mois de janvier 1817. La première figure qu'aperçut le maestro en débarquant dans la cour des diligences fut celle de Barbaja. — M'apportes-tu quelque chose? demanda l'*impresario* pendant qu'on déchargeait les malles et les sacs de nuit.

— Oui, certes, dit Rossini, je t'apporte la bénédiction du saint père.

Barbaja fit la grimace.

— J'ai en outre pour toi, continua le maestro, un plan de Rome, le portrait du cardinal ministre et mon buste!

— Est-ce là tout?

— J'oubliais de te parler d'une nouvelle partition. Mon opéra s'appelle *Otello ou le More de Venise.*

— Beau sujet! As-tu besoin d'argent?

— Non, dit le maestro tout en réglant ses comptes avec le commissionnaire chargé de porter ses bagages à l'hôtel.

— Ah çà! tu loges chez moi?

— Non pas.

— Et l'opéra?

— Je le tiens dès demain à ta disposition contre une somme de cinq cents ducats.

— Cinq cents ducats! Tu perds la tête?

— Libre à toi de refuser; il y en a d'autres à Milan et à Venise qui ne se feront pas tirer l'oreille pour le prendre.

— J'en offre quatre cents.

— Apprends, mon maître, qu'on ne marchande plus avec Rossini.

Et là-dessus nos deux amis se séparèrent.

III. — OTELLO. — NOZZARI. — INFLUENCES CLIMATÉRIQUES.

Cependant San-Carlo, comme le phénix de la fable, venait de renaître de ses propres cendres, et le 12 janvier 1817, à la grande joie du roi Ferdinand II, aux applaudissemens de Naples tout entière, l'immense salle rouvrit ses portes, inaugurant par *Élisabeth* les temps nouveaux. Ce fut néanmoins au théâtre del Fondo, dont Barbaja dirigeait aussi l'entreprise, qu'eut lieu la première représentation d'*Otello.* Rossini avait écrit la partie du More pour Garcia; mais ce chanteur ayant quitté tout à coup Naples pour Milan, on confia son rôle à Nozzari, obscur figurant qui, des rangs subalternes où jusqu'alors il était resté confondu, devait en quelques heures passer à la célébrité.

Ce Nozzari était tout simplement un lazzarone du quai Santa-Lucia, avec lequel, un jour de flânerie, Rossini avait lié conversation. Charmé de la bonne mine de ce garçon et du tour original de son esprit, l'auteur de *l'Italiana in Algeri* l'invita à venir le voir à son hôtel. A cet appel rempli de bienveillance, notre lazzarone répondit de la meilleure grâce. Il vint une fois, puis deux, puis trois et quatre, si bien que Rossini lui proposa un matin de le prendre à son service, sur quoi le pauvre diable se mit à rouler son bonnet de laine entre ses doigts de l'air d'un homme qui voudrait ne pas refuser, mais auquel il en coûterait énormément de dire oui. Le maestro, voyant cet embarras, lui demanda si par hasard il se sentait blessé de la proposition?

— Pas le moins du monde, répondit alors l'homme du quai Santa-Lucia, tout au contraire; mais à vous parler franchement, je crois, tenez, que je ne vaudrais rien pour cet emploi. Nous autres *lazzaroni*, vous le savez, la besogne ne nous va guère, et quant à moi, j'ai toujours passé pour le plus paresseux de mes camarades.

— Drôle! Et cette existence ne te fait pas de honte, tu ne souhaiterais point de l'échanger contre une meilleure?

— Dame! c'est selon...

— Laquelle alors?

— J'aimerais assez entrer au théâtre et devenir, par exemple, un grand chanteur!

— Avec cent mille francs d'appointemens? chose en effet très facile, et pour laquelle, avec la belle vocation que tu possèdes, il ne te manque plus que deux conditions, à savoir, du talent et une voix!

— Soit! qu'à cela ne tienne.

— Est-ce que par hasard tu chanterais, coquin? s'écria Rossini, émerveillé de tant d'aplomb; en ce cas, ouvre la bouche, et qu'on t'entende!

Et le maestro se mit au piano pour l'accompagner.

— Voyons, que vas-tu me débiter, mauvais plaisant?

— Un morceau que vous reconnaîtrez sans doute, la cavatine de Lindoro dans *l'Italiana*.

Et le lazzarone, d'une voix de tenor ferme et splendide, entonna les premières mesures de *Languir per una bella*. Rossini n'en pouvait croire ses oreilles, c'était une vigueur d'accentuation, une bravoure dans l'attaque, une limpidité de timbre! — Bravo, mon garçon, s'écria le maestro sans s'interrompre, va toujours, ne te gêne pas, mais c'est un véritable soufflet d'orgue que cette poitrine!

Et le pauvre diable, encouragé par l'éloge, mettait dehors toute sa voix, dont l'éclatante vibration faisait trembler les vitres.

— Quelques fausses notes par-ci par-là, peu importe; émets le

son. Ah! ah! nous enlevons aussi le trille? Bravissimo, signor David!

A dater de ce jour, l'homme du quai Santa-Lucia vint tous les matins prendre chez Rossini sa leçon de chant. Au bout de six semaines, il lisait à livre ouvert; au bout de deux mois, son illustre patron lui donnait des bottes, un chapeau, des vêtemens sortables, et le présentait sous sa nouvelle forme à Barbaja, qui l'engageait, comme choriste, aux appointemens de mille francs. Le lazzarone de la veille, ayant mis le pied sur la scène, n'attendait qu'une occasion de se révéler au public, lorsque le rôle d'Otello lui échut en partage.

A la nouvelle qu'un des leurs devait débuter dans un premier rôle, tous les *lazzaroni* de Naples s'étaient donné rendez-vous au *paradis* de San-Carlo, transformé pour la circonstance en une véritable cour des Miracles, et bien avant le lever du rideau les frères et amis se racontaient l'histoire de leur ancien collègue. — Si je le connais! disait un orateur auquel son entourage semblait témoigner une certaine déférence, et qu'à la vigueur de sa musculature, non moins qu'à l'autorité de son discours, on pouvait prendre pour le patriarche de la corporation, — si je le connais! nous avons pendant quatre ans dormi sur la même dalle, et son père était mon meilleur ami. Un *lazzarone pur sang* celui-là! il s'appelait Tito Manlio; mais nous le nommions entre nous *Scaramuccia;* il imitait le chant des oiseaux comme personne, et quand il s'agissait d'égayer la compagnie, il aboyait, il miaulait, que vous auriez cru entendre tous les chiens et chats du quartier.

— Et sa mère, demanda l'un des camarades, en savez-vous quelque chose?

— Sa mère s'appelait Fiametta et vendait des pastèques. *Corpo di Bacco!* quelle taille et quels yeux! Je l'ai aussi connue, ajouta le chef de bande en clignant de l'œil et fredonnant une barcarolle.

— C'est qu'on raconte, reprit un troisième, que depuis qu'il a du talent et des habits neufs il est devenu fier et rougit de ses anciens camarades.

— Calomnie! pure calomnie! s'écria l'orateur; tenez, pas plus tard qu'hier, je l'ai rencontré comme il sortait du théâtre : — *Buon giorno, capitano,* m'a-t-il dit en m'abordant; veux-tu que nous déjeunions ensemble? Et bras dessus bras dessous nous sommes allés à la *trattoria,* où nous avons mangé quinze douzaines d'huîtres et vidé six bouteilles d'*asti spumante.*

— Vrai! il a fait cela?

— Et bien mieux encore. Au moment de nous séparer, il m'a demandé, mais avec toute la délicatesse convenable, si par hasard je n'avais pas besoin d'argent, et comme j'allais répondre à cette ouverture, j'ai senti la main du fils de Tito Manlio qui glissait discrè-

tement quelque chose dans la mienne. Qu'ai-je vu? Une pièce d'or!

— *Evviva! evviva!* s'écrièrent tous les amis, heureux de voir leur ancien collègue se montrer si bon prince, et résolus à faire de leur mieux pour son succès.

Avec de pareils antécédens, une ovation était à supposer, pour peu que le chanteur s'aidât de lui-même. Nozzari répondit à l'attente générale, et chanta de façon à charmer non pas seulement les *lazzaroni*, mais le public tout entier, qui, transporté d'enthousiasme pour cette magnifique voix, rappela le débutant presque après chaque scène. Jamais on n'avait vu plus beau triomphe. Le soir même de cette représentation, Nozzari, devenu *primo tenore*, signait avec Barbaja un engagement de cinq années, sur le pied de quatre mille écus d'appointemens. La Colbrand, qui chantait Desdemona, et David, chargé du rôle de Rodrigo, partagèrent avec Nozzari les honneurs de la fête, honneurs dans lesquels il fallait bien aussi comprendre Rossini.

« La grande louange que mérite cette partition de Rossini, remarque M. Beyle, son chef-d'œuvre dans le style *fort et allemand*, c'est qu'elle est pleine de feu. C'est un volcan, disait-on à San-Carlo. Mais aussi cette force est toujours la même; il *n'y a point de nuances*, nous ne passons jamais du grave au doux, du plaisant au sévère, nous sommes sans cesse dans les trombones. » Plus j'y réfléchis et moins je parviens à me rendre compte d'une semblable critique. Des nuances! mais ce qu'il faudrait au contraire dans cette partition reprocher à Rossini, c'est d'en avoir trop mis, d'en avoir mis partout. C'est parce que Rossini, malheureusement moins préoccupé de la puissance dramatique du sujet avec lequel il se mesure que du talent de ses chanteurs, dont, en Italien consommé, il veut à toute force faire ressortir les avantages, c'est parce que Rossini mêle à chaque instant des motifs d'opéra *buffa* au langage de la tragédie, c'est parce qu'il passe sans ménagement *du grave au doux*, *du plaisant au sévère*, que cette partition d'*Otello* manque d'unité dans le style, et que les deux premiers actes se rapportent à peine au troisième, si profondément empreint du romantisme shakspearien. M. Beyle ne pardonne pas non plus à Rossini d'avoir multiplié les récitatifs obligés, cause de monotonie, selon lui, comme si le vieux récitatif de forme traditionnelle était bien de nature à produire la variété. Il suffit d'ailleurs à M. Beyle, non point qu'une musique soit en effet allemande, mais de s'imaginer qu'elle l'est, pour qu'il la condamne de parti pris et sans rémission. L'aimable improvisateur, si porté d'habitude à se pâmer devant l'inspiration rossinienne, affiche cette fois une circonspection, une sévérité qui déconcertent, car, on en conviendra, *Otello* a bien quelque mérite, et cette production, si imparfaite qu'elle soit, il y a des gens qui la préfèrent, avec assez de raison, à ce *Demetrio e Po-*

libio, objet des éternels ravissemens de l'auteur des *Promenades dans Rome;* mais non, M. Beyle (c'est là sa marotte ou son ignorance) veut absolument voir dans *Otello* un opéra allemand, et cette idée bizarre l'amène à déclarer que cet ouvrage, en dépit des beautés qu'il renferme, marque un premier pas vers la décadence. Telle est ici la force de cette préoccupation, qu'elle va jusqu'à lui ôter le sentiment des sublimes inspirations du troisième acte. « Desdemona cède à la tentation de s'arrêter près de sa harpe, elle chante la romance de l'esclave africaine sa nourrice : *Assisa al pie d'un salice;* il était difficile de mieux amener ce chant, *il faut le dire à la gloire de l'auteur du libretto.* Il y a peu à dire à la gloire de Rossini; cette *romance est bien écrite, elle est d'un style large, et voilà tout.* Elle doit son grand effet à la situation, et à Paris à la manière dont Mme Pasta la chante ! » Et c'est un homme qui comprend Shakspeare, qui sait se rendre compte de la poésie et de la couleur du sujet, c'est un pareil homme qui juge de la sorte une des conceptions les plus profondément pathétiques qu'on puisse rencontrer au théâtre ! Rapporter à l'auteur du *libretto* le principal honneur de la romance du *Saule,* voilà certes une charmante moquerie, et l'honnête homme qui écrivit le poème d'*Otello,* ce marquis de Berio, aussi aimable en société qu'il était privé de talent comme poète, ne se doutait guère du chef-d'œuvre qu'il faisait là.

Après avoir très judicieusement insisté sur le défaut d'expression dans les premiers actes, après avoir on ne peut mieux saisi par quels côtés Rossini s'éloigne du magnifique thème que lui offrait le tragique anglais, comment M. Beyle a-t-il pu glisser si légèrement sur cette partie de l'opéra par où le musicien se rattache à Shakspeare en l'égalant? Parlerai-je de la chanson du gondolier, d'une si navrante mélancolie? citerai-je les adieux de Desdemona à son amie, et ce lugubre trait d'orchestre, grondement de tonnerre lointain qui déjà fait pressentir l'entrée du More? Et ce duo suprême entre Otello et Desdemona, qui débute par un si formidable *crescendo,* qu'en pense M. Beyle? Il ne nous le dit point. Sans doute, à ses yeux, c'est encore là de la musique *trop allemande!* Il y a dans les quelques mesures de ce morceau, rapide et flamboyant comme l'éclair, je ne sais quoi d'horrible qui fait dresser les cheveux sur la tête. Jamais la terreur en musique n'eut un accent plus profond ni plus vrai. Qu'on se souvienne de la péroraison, lorsqu'aux transports de la fureur succède tout à coup un silence de mort. C'est l'émotion tragique portée à son plus haut degré; il semble, durant cette pause solennelle, que vous entendiez battre le cœur du meurtrier hésitant une dernière fois avant de consommer son crime.

On a trop souvent répété qu'en abordant le poème d'*Otello* Ros-

sini avait négligé de s'inspirer du génie de Shakspeare; il faisait au contraire de son mieux pour se rapprocher du grand modèle qu'il lisait dans la traduction française de Letourneur : *Mi gelava il sangue*, disait l'illustre maître à cette époque en parlant de l'impression que produisait sur lui la tragédie anglaise, si peu semblable à cette rapsodie dont l'avait gratifié son poète, lequel, passant par-dessus la tête à Shakspeare, était allé s'adresser aux *Cent nouvelles* de Giraldi Cinthio, source primitive et *italienne* de la chronique. Sans doute ni l'ouverture, ni les deux premiers actes de la partition d'*Otello* ne témoignent grandement du commerce que Rossini entretint à cette occasion avec Shakspeare; mais qui oserait dire pareille chose du troisième acte, que traverse si magnifiquement le souffle romantique du poète? D'ailleurs pourquoi ne pas admettre tout d'abord certaines conditions de climat et de lieu auxquelles le génie le plus indépendant sacrifie forcément à son insu? Pourquoi vouloir que Rossini soit Mozart ou Weber, que le cygne de Pesaro s'inspire de la pensée du Nord de la même manière que pourrait le faire un de ces blonds Germains *issus de la nuit cimmérienne?* Il faut aussi compter avec les tendances particulières à telle ou telle organisation. Après avoir reproché à M. Beyle de trouver la musique d'*Otello* trop allemande, n'allons pas à notre tour nous donner le ridicule de l'estimer *trop italienne*. Ce sont là des formules d'école, des thèses où peut donner tête baissée un dilettantisme aimable jusqu'en ses divagations, mais que la vraie critique répudie. Quand Rossini aborde Shakspeare, il l'étudie dans la mesure de son tempérament, dans les conditions de son propre génie, sans cesser pour cela de rester ce qu'il est, un Italien composant de la musique pour des oreilles italiennes. Je dirai plus, il faut avoir vécu à Rome, à Naples, à Milan, pour se rendre compte de ces préférences climatériques. Autre chose est entendre la musique italienne en Italie ou l'entendre de ce côté-ci des Alpes. Là, sous ce ciel enchanté, au sein de cette atmosphère éternellement printanière, nos facultés de perception semblent se prêter davantage à ce qui les flatte ou les caresse; là, dans cette patrie des nuits embaumées et tièdes, le sens nerveux, mollement excité, n'a que faire du *profond* et du *transcendental;* ce qu'il lui faut, c'est une mélodie agréable, heureuse, attrayante, qui berce l'âme en de tendres voluptés, et réponde à l'ivresse édénique où le monde extérieur la plonge. Ainsi je m'explique comment des imaginations tout allemandes, une fois sur ce terrain, n'ont pu (qu'on me passe l'expression) s'empêcher de sacrifier aux Grâces, et s'il me fallait des noms illustres, je citerais en tête M. Meyerbeer, ce génie romantique que le sentiment de sa vocation ultérieure ne préserva point, dans le temps, de cette allanguissante influence des jardins d'Armide, et qui, tout plein des

sublimités futures des *Huguenots* et du *Prophète*, dut, comme pour payer son tribut au charme irrésistible des lieux, s'oublier dans les suaves cantilènes de *Romilda e Costanza* et de *l'Esule di Granata*. Il se peut que la musique soit appelée à de plus hautes destinées : les Allemands l'ont mise dans les nuages, les Italiens la placent sur la terre, en lui donnant pour objet de distraire le pauvre cœur humain de ses ennuis, de le consoler de ses peines, de chasser l'humeur noire et les diables bleus, et ma foi cette mission-là, quoi qu'on dise, en vaut bien une autre !

J'ai connu, quand j'avais vingt ans, un homme de beaucoup d'esprit qui détestait systématiquement la musique italienne et nourrissait à l'égard de Rossini une insurmontable aversion. Naturellement l'amateur en question n'avait jamais quitté l'asphalte du boulevard de Gand. Or il arriva qu'un jour notre homme fit un voyage en Italie, qu'il entendit cette musique, objet d'une sainte horreur, exécutée par des chanteurs et des orchestres de beaucoup inférieurs à ceux qu'il avait pu entendre ici. En moins de trois mois, sa conversion était complète, tellement complète, que cet antagoniste encroûté de la veille devint un zélateur passionné. Je le rencontrai moi-même en Italie à quelque temps de là, et, tout en causant ensemble une après-midi sous les palmiers de la villa Gallo, comme je lui demandais de me dire la cause de cette subite et radicale transformation, il se contenta de sourire en silence et de me montrer le spectacle qui se déroulait autour de nous. Le soleil venait de se coucher derrière le Pausilippe, noyant dans l'or de ses derniers rayons les îles de Caprée et d'Orlandi, et tandis que les cimes du Vésuve et de Sant-Angelo flamboyaient encore dans la pourpre occidentale, Amphitrite étendait déjà sur le golfe les nappes violettes de son voile. Quiconque aura jamais contemplé l'enchantement de ce tableau comprendra comme nous ce que l'aspect d'une telle nature doit ajouter à la magie des sons. C'est du sein de cette manière de sentir que se sont élancés les Raphaël, les Corrège et les Cimarosa. « Il est des jours où la beauté seule du climat suffit au bonheur, » écrit quelque part l'auteur des *Promenades dans Rome*. Jusqu'ici Rossini n'a connu que le ciel de Naples et de Venise, plus tard nous le verrons regarder du côté de l'Allemagne et de la France; en attendant, laissons-le se livrer au doux plaisir de vivre, laissons-le surtout obéir à cette veine mélodieuse qui déborde avec le sentiment du fortuné pays qui l'inspire, et ne pas même soupçonner qu'il y ait au monde une autre musique que celle d'Italie.

HENRI BLAZE DE BURY.

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

I.

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE

ET LES GUEUX DES PAYS-BAS.

Nos révolutions éclairent chaque jour d'une lumière nouvelle les révolutions passées, et à ce titre il appartient à notre temps de refaire l'histoire des troubles des Pays-Bas, chaos sanglant d'où surgit à la fin la république néerlandaise. Les vastes récits contemporains ont gardé leurs beautés classiques; nous les admirons encore, ils ne nous suffisent plus. Sous la pompe de Strada, sous le coloris éclatant de Bentivoglio, sous la gravité antique de Grotius, nous cherchons l'enchaînement, l'esprit de suite, ou, pour mieux dire, l'âme des choses. La vraie manière de compléter ces écrivains serait de montrer ce que nos expériences ont ajouté à leur science, et ce ne serait point là non plus une trop grande ambition, car il n'est aucun temps de l'histoire où les idées des hommes aient été plus ouvertement et plus bravement affichées, où il soit plus aisé de lire la destinée des peuples dans les croyances qu'ils embrassent. Ce ne sont pas seulement des armées, ce sont des esprits qui s'entrechoquent des extrémités opposées de l'horizon moral. Malgré l'horrible mêlée, rien de plus lumineux ni de mieux réglé que cette bataille de quatre-vingts années, à peine interrompue par une trêve que repousse également la conscience des deux partis. Dans cet intervalle, chaque

individu fait tout ce qu'il doit faire, chaque peuple reçoit la destinée qu'il se donne. Immédiatement récompensés selon leurs œuvres, une justice implacable pèse sur tous, en sorte que cette histoire est belle, comme certaines parties de l'antiquité, par la persistance des caractères et la fatalité qu'ils entraînent. On y voit aussi mieux qu'en aucune autre ce qu'il faut faire pour ôter la liberté aux hommes ou pour la leur rendre.

A cette considération joignez la foule des documens inédits que chaque jour révèle (1). Aucun siècle n'a écrit plus que le XVIe, et dans ce siècle aucun homme plus que Philippe II. Assurément il croyait avoir enveloppé son gouvernement de mystères impénétrables. Retiré dans sa cellule de l'Escurial comme dans sa Caprée, personne ne surprenait jamais un mouvement de sa physionomie ni un accent de sa parole. Lorsqu'il recevait des députations, il gardait encore un silence de pierre; il se contentait de se pencher vers l'épaule de son ministre, qui balbutiait quelques mots insignifians à sa place. Ses secrétaires avaient devant eux l'exemple de la proscription d'Antonio Perez, de l'assassinat d'Escovedo. Voilà donc un homme parfaitement garanti contre la renommée ou l'indiscrétion des murailles. Il a enseveli plus profondément qu'aucun prince ses secrets d'état dans les entrailles de la terre. De vagues rumeurs pourront, il est vrai, circuler parmi la foule tremblante; mais ces bruits sourds, qui garantira qu'ils sont vrais? Où seront les témoins de ce règne? Parmi tant de meurtres projetés, accomplis et niés, quelle trace restera? Qui jamais a entendu le roi donner un ordre? Pour les plus petits détails, il s'est contenté d'écrire furtivement à son secrétaire assis à quelques pas de lui. Il a enfoui son règne comme un crime.

Singulière justice de l'histoire! Ce même homme qui a tout fait pour se dérober à la postérité est aujourd'hui plus démasqué que ne l'a été aucun prince. Ce roi casanier est surpris au grand jour. Grâce à la manie de tout écrire pour tout cacher, ces secrets d'état si bien gardés, ces projets de meurtre si bien conduits, ces complots éternels, ces échafauds dressés, ces agonies étouffées dans le fond des forteresses, ces bourreaux masqués, ces mensonges monstrueux, ces piéges tendus à la bonne foi de l'univers, tout cet arsenal de tortures, d'embûches, que l'on croyait si savamment enfoui, apparaît aujourd'hui en pleine lumière. Avec l'immense correspondance de Philippe II (2), un témoin terrible sort de la forteresse de Siman-

(1) *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, par M. Groën van Prinsterer. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, par M. Gachard. — *Correspondance de Philippe II*, par le même.

(2) *Correspondance de Philippe II*, recueillie et publiée par M. Gachard, directeur des

cas, où les papiers d'état étaient restés ensevelis jusqu'à nos jours. Ce qui n'était qu'une ombre, une rumeur populaire, éclate dans ces pages chargées de l'écriture du roi. L'histoire avait eu le pressentiment de ces œuvres ténébreuses : elle avait, comme Cassandre, reconnu le meurtre à l'odeur du sang; mais ces révélations posthumes ne laissent pas de vous frapper quand vous tenez dans vos mains le sceau officiel.

J'ai vu l'Escurial désert; il n'y restait pas un moine pour faire la garde autour du spectre de Philippe II. C'est à ce moment que les murs ont parlé.

Avant que l'on possédât cette correspondance, on n'avait jamais touché du doigt la grande embûche qui enveloppe les peuples des Pays-Bas pendant plus d'un demi-siècle. L'histoire manquait de base. Heureusement Philippe II a pris soin de révéler lui-même le côté secret des choses et de montrer le nœud de l'affaire. Il confie très nettement sa pensée au seul homme qui ait mission de l'entendre et de la juger, au pape. Quand, par-dessus la tête de toutes les nations courbées et muettes, on entend ce dialogue du roi catholique et du pontife romain, l'un déclarant dans quel piége sanglant il veut faire tomber ses peuples, l'autre acceptant et consacrant le piége, quand on voit ces deux hommes qui tiennent à cette heure presque toute la terre sous leur main tramer l'immense conjuration en des dépêches officielles que chacun peut lire aujourd'hui, il est impossible de ne pas reconnaître que l'histoire a fait un pas.

Quelle est cette pensée secrète, nœud de tout le XVIe siècle, dans l'esprit de Philippe II et de Pie V? La voici telle que le roi l'expose sous le sceau du secret. Le roi promet un pardon à ses peuples suspects d'hérésie, cela est vrai; mais que sa sainteté ne se scandalise pas : ce pardon publié, annoncé, juré, n'a aucune valeur, n'étant pas autorisé par l'église. D'ailleurs le roi pardonne volontiers l'injure qui le touche; il n'a pas le droit de pardonner l'injure faite à Dieu : la vengeance que l'on doit au ciel reste sous-entendue, pleine, entière, malgré le serment de mansuétude. Philippe II sera clément ainsi qu'il l'a juré; Dieu, par la main du duc d'Albe, sera inexorable. Le roi enverra dans ses dépêches de bonnes paroles de réconciliation qui désarmeront les âmes; Dieu, par la main de l'armée espagnole, mettra, s'il le faut, tout un peuple au gibet. Le bourreau tombera à l'improviste sur les dix-sept provinces; il les châtiera par le feu, par le fer, par la fosse, au besoin jusqu'à leur *totale destruction*. Ainsi

archives de Belgique. Cette publication de documens officiels est certainement une des plus importantes qui aient été faites de notre temps. On objecte qu'elle n'apprend rien qui soit absolument nouveau; mais qu'y a-t-il de plus nouveau en histoire que la certitude mise à la place des présomptions?

seront conciliés la parole royale, le serment juré, ce que l'on doit aux hommes et ce que l'on doit à Dieu. La conscience tranquillisée par ce pacte, Philippe II se prépare à exterminer, s'il le faut, tous ses peuples. Il a la paix antique du prêtre qui accomplit un sacrifice humain :

« Vous assurerez sa sainteté (écrit-il à l'ambassadeur d'Espagne) que je tâcherai d'arranger les choses de la religion aux Pays-Bas, si c'est possible, sans recourir à la force, parce que ce moyen entraînera la totale destruction du pays, mais que je suis déterminé à l'employer cependant, si je ne puis d'une autre manière régler le tout comme je le désire, et en ce cas je veux être moi-même l'exécuteur de mes intentions, sans que ni le péril que je puis courir, ni la ruine de ces provinces, ni celle des autres états qui me restent, puissent m'empêcher d'accomplir ce qu'un prince chrétien et craignant Dieu est tenu de faire pour son saint service et le maintien de la foi catholique (1). »

Le fils de Charles-Quint n'est pas seulement un monarque, c'est un système, c'est l'idéal du roi tel que l'institue le concile de Trente : voilà pourquoi je dirais volontiers avec un écrivain : J'aime Philippe II; j'aime cette longue, froide figure de marbre, inexorable comme un appareil de logique, qui ne laisse rien à désirer ni à inventer. Si le concile de Trente pouvait être représenté la couronne sur la tête, je ne pourrais me le figurer autrement que sous les traits de Philippe II, et ce qui montre bien que chez lui le système est tout l'homme, c'est que l'homme disparaît dès que le système n'est pas en jeu. Irrésolution, incertitude, confusion, voilà le plus souvent, dans ses conseils, le roi de l'Escurial; empruntant ses décisions à ses créatures, muet, invisible, il ne redevient lui-même, il n'existe que si la question religieuse est posée. Alors le roseau qui se pliait à tous les vents se redresse, il devient la verge de fer, le monde se courbe devant lui.

C'est au nom de la religion que l'Espagne engage la lutte contre les Pays-Bas : pour que la lutte soit égale, c'est au nom de la religion que les Pays-Bas doivent se défendre; mais qui pèsera dans la balance en face de Philippe II? Il s'arme de toutes les forces morales du catholicisme. Où sera, de l'autre côté, le point moral pour appuyer la résistance? Quel sera entre tous les hommes levés pour la défense de la Belgique celui qui représentera d'une manière particulière l'amour de la foi nouvelle et l'horreur de l'ancienne? Qui rendra à Philippe II anathème pour anathème? Qui parlera, qui combattra au nom de la réforme? Je cherche ce point moral que les historiens ne m'ont pas montré, et qui pourtant doit exister.

(1) *Correspondance de Philippe II.*

Cet homme ne peut être aucun de ceux qu'ils ont coutume de mettre au premier rang. Ce ne peut être Guillaume le Taciturne : il est la tête et le bras de l'entreprise; mais j'en cherche l'âme, l'idée. Sur le terrain religieux, Guillaume chancelle; il touche à l'indifférence; bien plus, il commence par haïr la révolution nouvelle. Où sera donc l'orateur, le poète, le docteur et le prêtre de cette cause? Il faut dans une entreprise si complexe un homme qui tienne par ses origines aux deux races, aux deux nationalités jetées dans la révolution; il faut qu'il ait à la fois l'ardeur iconoclaste des premiers réformés et le génie patient de la diplomatie inaugurée par Charles-Quint; qu'apôtre, théologien d'une église nouvelle, on puisse au besoin lui confier une armée; exécrable d'ailleurs au catholicisme autant que Philippe II à l'hérésie. Je veux de plus que cet homme soit un des écrivains les plus considérables de son temps, et comme il s'agit de la destinée de deux peuples, qu'il crée la langue hollandaise et qu'il fasse honneur à la langue française; que je retrouve dans ses écrits la vigueur de son siècle avec la raison du nôtre. Je veux encore que le même homme ait dirigé les plus vastes affaires d'état, qu'ambassadeur dans toutes les grandes négociations, il soit le premier orateur de la république, qu'il ne cède qu'à Guillaume en autorité auprès de la noblesse et du peuple, qu'il soit uni à ce grand homme par une amitié, une familiarité de chaque instant, que tous deux semblent être la tête et le cœur de la révolution et ne former qu'une même intelligence.

Or cet homme n'est pas un personnage de fantaisie; grâce à mon exil en Belgique, j'ai pu à loisir recueillir les traces de son influence et de ses ouvrages. C'est sa vie à moitié retombée dans l'oubli par je ne sais quelle ingratitude de l'histoire que je me propose de raconter. Cette figure nous appartient d'ailleurs à moitié par l'origine; nul génie ne fut plus français par le cœur, par l'accent, par la langue; ses œuvres comblent une lacune singulière dans l'histoire de notre idiome, dans celle de notre littérature religieuse et politique. Il s'agit ici d'un frère d'armes de Duplessis-Mornay et de d'Aubigné, d'un précurseur de Pascal et du vicaire savoyard.

I.

Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde naquit à Bruxelles en 1538; il descendait par son père d'un gentilhomme savoyard, qui, de la Tarantaise, avait suivi dans les Pays-Bas Marguerite d'Autriche en qualité de trésorier. Par sa mère, Marie d'Emméricourt, il tenait à la Haute-Bourgogne (1) et à la Hollande. Quant à la seigneurie du

(1) Prins, *Lofrede van Marnix* (Éloge de Marnix). — Wilhelm Broes, *Filip van Mar-*

Mont-de-Sainte-Aldegonde, dont il portait le titre et qui sert souvent à le désigner, elle était située en Hainaut, à quelques milles de Charleroi. On retrouve ainsi dans ses origines le Savoyard, le Wallon, le Français, le Hollandais. Il semble avoir gardé de la Savoie la forte sève morale; du pays de Froissard et de Commines, la finesse jointe à l'imagination pittoresque; de la Hollande, le grand sens, la persévérance imperturbable. Sa vie même ne sera qu'un long effort pour unir et réconcilier ces races.

Soit que ses parens inclinassent en secret vers l'église réformée, soit qu'ils eussent simplement suivi l'exemple d'une partie de la noblesse, le jeune Marnix fut envoyé à Genève avec son frère aîné Jean pour y terminer son éducation, qui s'acheva sous l'œil de Calvin et de Théodore de Bèze. Il puisa à la source même l'énergie de conviction qui devait faire jusqu'au bout sa force invincible. En même temps qu'il s'initiait à la vie nouvelle dans la théologie, il subissait l'influence littéraire de la renaissance. Philippe de Marnix se préparait au grand combat de l'esprit en s'appropriant toute l'antiquité, renouvelée par le XVIe siècle. Il devait compter un jour parmi les hellénistes, et il commentait la Bible dans l'hébreu. Calvin lui enseignait le secret de cette langue française émancipée qu'il devait appliquer avec tant de puissance aux affaires d'état. A cela se mêlait surtout l'impression ineffaçable d'une république naissant au souffle de la réforme; Genève, en 1558, était déjà remplie de l'esprit de Rousseau.

Revenu en Belgique à vingt et un ans, protestant et républicain, le premier spectacle qui s'offre à Marnix dans son pays est celui des échafauds; mais les supplices ne s'achevaient plus sans protestations; il sortait de la foule une sourde rumeur. Quelquefois le peuple dispersait le bûcher avant qu'il fût allumé; d'autres fois le geôlier lui-même ou ses enfans rendaient la liberté aux prisonniers. Le jeune Marnix épiait ces symptômes de délivrance. Il entretenait (1) en Angleterre et en Suisse une correspondance secrète dans laquelle il exhalait son ardeur de prosélytisme, et ce n'étaient pas seulement les persécutions qui lui arrachaient des cris de colère; il trouvait une cause non moins grande de douleur dans l'audace inattendue de quelques réformés de Belgique qui, du premier bond, sortaient du

nix aan de hand van Willem I (Marnix dans ses rapports avec Guillaume Ier), Amsterdam, 1840, 3 vol. Le premier de ces ouvrages a été couronné, vers la fin du XVIIIe siècle, par une société littéraire de Hollande qui avait mis au concours l'éloge de Marnix. — Te Water, *Historie van het Verbond* (Histoire de la confédération et des requêtes des nobles dans les Pays-Bas), 1756.

(1) Gerdes, *Scrinium Antiquarium*, t. III, p. 135, 1752, recueil important de pièces originales concernant l'histoire de la réforme.

christianisme et touchaient aux doctrines panthéistes. Le jeune croyant, effrayé du nouvel horizon qu'il entrevoyait, se retournait vers Théodore de Bèze, qu'il appelait son *père dans le Christ*. Il lui demandait des armes pour combattre ces nouveaux adversaires, peut-être aussi pour se raffermir lui-même contre les tentations de l'esprit et le désir de tout connaître. Théodore de Bèze apaisait les angoisses de Marnix, il le renvoyait au dernier traité de théologie qu'il venait de publier, surtout il lui enseignait le mépris superbe qui est demeuré un des traits les plus frappans de l'école de Genève. Toutefois ces correspondances, ce zèle emporté ne pouvaient rester longtemps sans péril. Obligé de se dérober par la fuite aux inquisiteurs, Marnix imagine que le moyen le plus sûr pour lui est de se cacher au foyer de l'inquisition elle-même. Il se retire en Italie, peut-être à Rome; il voulait effacer ses traces; l'histoire n'a pu les retrouver.

Bientôt Marnix pressent qu'une révolution profonde se prépare et qu'il doit y avoir sa place (1). On le voit reparaître soudainement au milieu des jeunes nobles de Bruxelles et parmi les riches marchands d'Anvers. Les choses avaient grandi depuis son absence. Ce n'était plus par des paroles furtives qu'il devait répandre sa foi. La révolution qu'il avait apportée de Genève, il la trouvait ou croyait la trouver partout. D'un côté, un peuple irrité contre la domination étrangère n'attendait que des chefs pour se déclarer; de l'autre, une noblesse ambitieuse, jalouse de ces mêmes étrangers, épiait l'occasion de ressaisir son autorité perdue. Les uns et les autres comprirent avec la rapidité de l'instinct que le concile de Trente (2), en changeant l'organisation de l'église, changeait l'organisation politique de l'état, et que cet idéal nouveau de despotisme devait ruiner du même coup les petits et les grands. Ce sera l'honneur des Pays-Bas d'avoir compris mieux qu'aucun autre peuple la logique de la tyrannie.

En vain Philippe II répétait qu'en imposant l'inquisition et les *placards* (3), il ne changeait rien à ce qu'avait établi son père Charles-Quint; l'instinct public avait clairement discerné que l'introduction du concile de Trente, c'était l'entrée dans le chemin de la servitude politique consacrée par la servitude ecclésiastique. Là était la cause

(1) Joannes Meursius, *in Athenis Batavis*. « Philippus Marnixius, nomen ejus per Europam totam clarissimum et in viro, genus, ingenium, eruditio, virtus atque industria certabant. » — Melchior Adamus, *In Vitis Theologorum*, 1653. — Verheiden, *Elogia Theologorum*, p. 141.

(2) « Le concile de Trente qui fut, comme vous savez, le commencement de vos ruines. » Duplessis-Mornay, *Mémoires*, t. Ier, p. 194.

(3) Ordonnances contre les hérétiques.

la plus élevée de cette subite horreur qui avait saisi les Pays-Bas : plus elle était vague, plus elle était puissante. On se sentait entraîné par les détours des théologiens vers un seuil lugubre, sans savoir ce qu'il y avait au-delà, et comme ces troupeaux aveugles qu'un sourd pressentiment avertit du péril suspendu dans l'abattoir, les peuples, sans pouvoir expliquer le motif de leur aversion soudaine, refusaient d'entrer par la porte nouvelle où le roi catholique avait juré de les engager. Ils étaient pleins d'épouvante, leur chair se hérissait, ils respiraient d'avance l'odeur du sang qui n'était pas encore versé, et ils cherchaient partout en mugissant quelque issue pour se dérober à leur divin pasteur.

Si l'on ajoute que tous ces sujets de colère, de crainte, d'aversion, se confondaient avec l'idée de la domination étrangère, que le concile de Trente, les *placards*, l'inquisition, c'était l'Espagne, on comprend de reste quels fermens s'agitaient dans les esprits sous les formes encore impassibles du gouvernement de Marguerite. Chose terrible pour le peuple! il venait de faire cette découverte : sa religion, c'était son ennemi.

A l'approche de la crise chaque jour plus menaçante, l'impuissance du ministre Granvelle devenait évidente pour tous, excepté pour lui-même : non pas qu'il manquât de l'art nécessaire pour régir un état dans les temps ordinaires, mais il voulut appliquer à des circonstances toutes nouvelles des remèdes surannés, et régir une révolution comme un état paisible. Par cette disproportion entre le but poursuivi et les moyens employés, il lui arriva ce qu'il y a de pire au monde : il rendit le gouvernement ridicule. Granvelle voulait des choses énormes, odieuses à la nation, et, soit excès de finesse, soit défaut d'énergie, il s'était follement persuadé que les ruses, les petits calculs, les habiletés accoutumées, suffiraient à envelopper des peuples encore rudes et aveugles. Par trop d'esprit, il s'éblouit lui-même, ne voyant pas que la passion éveillée dans les masses était devenue plus clairvoyante que sa diplomatie souterraine. Chaque jour son patelinage doucereux échouait contre les colères de la conscience publique.

Les hommes accoutumés à caresser de petits piéges, quand viennent les momens décisifs, sont presque toujours dupes. Ils sont si occupés de leurs subtiles trames, qu'ils ne s'aperçoivent pas que le monde entier a les yeux ouverts sur eux, et assiste en spectateur à leurs préparatifs de fraude. C'est l'histoire de Granvelle. On le voyait tendre sur la société ses menus fils d'araignée, et lui seul n'en savait rien. Le moment vint où, lorsqu'il eut achevé d'ourdir son filet, il se trouva lui-même enveloppé d'un immense éclat de rire. Ce n'étaient que pasquilles et brocards contre l'odieux cardinal. Le peuple

le poursuivait de ses chansons dans la rue. La noblesse donna à ses laquais une livrée chargée des emblèmes et de la barrette de son éminence. Cet homme de tant d'esprit poussa le ridicule jusqu'à se plaindre à Madrid. C'était s'avouer vaincu. Il ne restait à l'Espagne qu'à le sacrifier. Granvelle reçut l'ordre de se retirer des Pays-Bas : premier triomphe de l'opinion nouvelle; mais en même temps la monarchie espagnole se trouva nécessairement par ce début poussée à gouverner par le sang. Quand les gouvernemens ont été ridicules, il est presque inévitable qu'ils soient atroces, car ils se persuadent bientôt qu'il n'y a plus que le sang versé qui puisse leur rendre l'ancien respect. Le duc d'Albe devait rendre au gouvernement espagnol le sérieux que lui avait ôté Granvelle.

Entre l'un et l'autre, il y eut encore un intervalle de près de deux ans qui fut abandonné à la révolution pour qu'elle pût s'enraciner et se préparer au combat. Comment en profita-t-elle? La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, livrée à elle-même par la retraite de Granvelle, comprit sans tarder que toute la question était de gagner du temps, politique faite plus que toute autre pour son esprit, nourri dans les ruses italiennes. On peut dire, d'après cela, qu'elle fit tout ce qu'elle devait faire dans la situation des choses : témoigner le plus de confiance à ceux dont elle avait tout à craindre; promettre à Bruxelles ce qu'elle était sûre de faire refuser par Madrid; compromettre les chefs naturels de la révolution par les liens officiels et les dignités dont elle les accablait; se joindre à l'opinion pour achever de ruiner Granvelle, tout en l'imitant le plus souvent; céder toujours sans jamais rien accorder. C'est un spectacle peut-être unique de voir cette main souple de femme tantôt lâcher, tantôt retenir la bride à cette révolution grondante qu'elle amuse et caresse jusqu'au moment où elle la livre garrottée et endormie à la hache de son successeur.

Les Pays-Bas étaient dans la main de trois hommes, — le comte d'Egmont, le comte de Hornes, le prince d'Orange. Ils avaient les commandemens militaires et l'amour du peuple. Plus d'une fois ils tinrent en leur pouvoir la gouvernante et le système espagnol; ils refusèrent de profiter du premier moment que la fortune leur accordait. La vérité est que l'affranchissement politique dépassait de beaucoup la pensée des deux premiers, s'il devait entraîner après soi la chute du catholicisme. De telles idées n'avaient jamais approché ni de l'un ni de l'autre. Le hasard les avait placés au premier rang d'une révolution qu'ils ne désiraient pas. Tous deux appartenaient si bien de cœur au système espagnol, que, même la tête sur l'échafaud, ils doutaient encore si le roi voulait vraiment les tuer.

Nul n'était plus populaire que le comte d'Egmont à ce premier

moment des troubles, et nul aussi n'a plus perdu que lui par la publication récente des correspondances. Il en coûte de rabaisser une figure qui, après tout, conservera pour piédestal son échafaud. La mort, même involontaire, pour une grande cause est une puissance si bienfaisante, qu'elle couvre à jamais le visage des siens contre la curiosité jalouse et les reproches de la postérité. Et pourtant devant les témoignages signés de la main du comte d'Egmont comment fermer aujourd'hui les yeux à l'évidence? Tant de contradictions poussées si loin ressemblent à la trahison envers les deux partis. Toujours prêt à donner pour garantie suprême dans les momens de crise les crédulités de son amour-propre, Egmont remplaçait les sombres lueurs que d'autres puisaient dans la foi par on ne sait quelle trompeuse satisfaction qu'il trouvait en lui-même. Quand il avait mis sa personne quelque part dans la balance, il ne s'inquiétait plus de ce que pesait le monde. Sans convictions dans un temps de fanatisme, ni catholique ni protestant, il crut la conciliation facile entre des camps ennemis que l'enfer divisait, et il réputa cette conciliation accomplie parce qu'il l'avait conseillée. Au reste, comme il ne fut pas martyr, son sang ne lui engendra pas de vengeur : onze ans après, on vit son fils courtiser ses bourreaux.

La popularité du comte d'Egmont chez les Wallons s'explique non-seulement par l'échafaud, mais encore parce qu'il représente très fidèlement la destinée de ces populations dans la révolution du XVIe siècle. Comme lui, elles flottent d'abord incertaines entre la vieille église et la nouvelle; comme lui, elles restent catholiques; comme lui, elles se retournent contre leurs alliés de la veille; on peut même ajouter qu'elles eurent aussi leur échafaud. Pendant deux siècles et demi, il ne resta sur l'estrade qu'un cadavre de peuple.

Quant au prince d'Orange, il temporise au profit de la révolution, comme Marguerite de Parme au profit du despotisme espagnol (1). Il ne sait encore si c'est l'émotion passagère d'un peuple ou le signal d'une époque nouvelle. Il veut que la révolution grandisse avant de s'y jeter à corps perdu. D'un côté, il autorise son frère à lever en Allemagne des troupes auxiliaires des insurgés; de l'autre, il arrête à Anvers, à Bruxelles, la foule triomphante, et empêche la révolution de franchir le palais. Il protége en même temps la révolte et la répression, Bréderode et Marguerite; surtout il laisse passer l'occasion de vaincre.

Que signifient ces contradictions, si ce n'est que le jour ne s'est pas fait encore dans l'esprit du prince d'Orange? Il doute, il déli-

(1) Voyez les lettres si sensées de Robert Languet, le célèbre auteur des *Vindiciæ contra tyrannos. Epistolæ politicæ et historicæ*, 1646, p. 215.

bère; comment à ce premier moment gouvernerait-il la révolution qui l'a surpris? Il faut que la lumière se fasse dans son intelligence, et ce temps employé à s'éclairer, il le perd pour le combat. Il est encore catholique de fait, c'est-à-dire que, sans aucune foi, il a conservé tous les préjugés des croyances qui ne sont plus les siennes: hostile au calvinisme comme tous les princes allemands, cela seul le rendrait incapable d'être le chef d'un mouvement calviniste. On a voulu expliquer par des calculs d'une profondeur infinie ce qui était alors en grande partie chez lui l'effet de sa situation d'esprit. Ce n'est pas tout d'être un grand homme; il faut encore que le moment soit venu pour le héros de voir et de comprendre sa mission. Les hésitations, les incertitudes d'opinions, se joignant en ce moment chez Guillaume d'Orange à la circonspection naturelle de son caractère, font de cette époque de sa vie une contradiction perpétuelle où son génie d'action reste paralysé; mais c'est sa gloire qu'après avoir été surpassé au début par l'instinct populaire, il ait si bien pris sa revanche et entraîné ceux qui l'avaient précédé.

Les chefs naturels de la révolution s'étaient démentis dès le premier jour; il s'ensuivit qu'elle fut conduite à l'origine par des hommes inconnus ou privés de l'autorité nécessaire pour assurer la victoire (1). Les jeunes gens sortis de l'école de Genève forment dans la noblesse le premier groupe qui remplit alors la scène. Neuf d'entre eux se réunissent à Bréda, dans le château du prince d'Orange. Aucun d'eux n'était célèbre; mais ils possédaient ce grand avantage de savoir mieux que personne ce qu'il fallait pour donner un corps à la révolution et la faire irrévocable. L'un d'eux surtout, l'air pensif et résolu, c'était Philippe de Marnix, voulait que le premier acte enchaînât la noblesse par un engagement réciproque qui lierait les timides à la fortune des audacieux. Il s'agissait de marquer les conditions qu'on imposerait à la monarchie espagnole, déclaration des droits qui devait précéder une guerre de près d'un siècle. Pour cet acte solennel, il faut un langage où l'on sente en même temps l'enthousiasme de la foi nouvelle et la fermeté mesurée de l'homme d'état. Marnix, au milieu du groupe des conjurés, lit la déclaration qu'il a rédigée; elle se termine ainsi :

« Ayant toutes choses bien et dûment considéré, nous estimons qu'il est de notre devoir d'y obvier, afin de n'être exposés en proie à ceux qui sous couleur de religion ou d'inquisition se voudraient enrichir aux dépends de notre sang et de nos biens. En conséquence nous avons avisé de faire une bonne, ferme et stable alliance et confédération, nous obligeant et promettant l'un à l'autre, par serment solennel, d'empêcher de tout notre pouvoir

(1) « Belgium esse planè eversum stultitiâ procerum et ignaviâ non ignoras. » Languet, Épist. IV.

que ladite inquisition soit maintenue ou reçue sous quelque couleur que ce puisse être. Nous promettons et jurons d'entretenir cette alliance saintement et inviolablement à toujours, tant que nous vivrons; nous en prenons Dieu à témoin, sur le salut de nos âmes; nous nous promettons réciproquement toute assistance de corps et de biens, comme frères et fidèles compagnons, tenant la main l'un à l'autre. Et si quelqu'un de nos confrères était recherché par ladite inquisition, ou bien encore comme ayant adhéré à notre confédération, nous promettons et jurons devant Dieu de l'assister, sans nous épargner sous aucun prétexte quelconque. Et pour annuler les obligations contractées par les présentes, il ne suffirait point que les poursuites intentées contre quelques-uns de nos confédérés fussent fondées sur un soi-disant crime de rébellion; car nous déclarons qu'il ne s'agit point ici de rébellion, et que nous ne sommes mus que par un saint zèle pour la gloire de Dieu et pour la majesté du roi, pour le repos public, pour la défense de nos biens, de nos vies, de nos femmes et de nos enfans, à quoi Dieu et nature nous obligent. »

La veille, la réunion de ces jeunes gens n'était qu'une conjuration; depuis ce grand acte, connu sous le nom de *compromis des nobles,* la révolution éclate. Marnix avait donné une expression immortelle à ce qui se tramait au fond des cœurs. Quand les mouvemens tumultueux des masses trouvent enfin pour s'exprimer une parole consacrée, cette parole réagit avec une force toute puissante sur les événemens; chacun voit clair au fond de sa passion. Avec l'entraînement qui saisit une société impatiente de s'affranchir, l'œuvre de Marnix est signée presque aussitôt des deux mille noms principaux de Belgique et de Hollande. L'inspiration d'un seul devient l'œuvre, l'engagement de tous: véritable serment du jeu de paume du XVIe siècle! Un grand nombre se repentiront de l'avoir prêté et bientôt le renieront. Il existera en dépit d'eux; il dominera et réglera l'immense débat qui va s'ouvrir. Le terrain est marqué, le champclos est tracé pour le duel qui s'engage entre la monarchie d'Espagne et les Pays-Bas. Impossible de reculer au-delà des limites qu'une main ferme vient de poser. La lutte peut commencer. Quand des sermens semblables sont prononcés, les individus ont beau y être infidèles; les sociétés reprennent ces sermens pour leur compte et se chargent de les exécuter.

Un grave événement mit dès l'origine l'esprit de Marnix à une rude épreuve. Les églises catholiques avaient été ravagées dans une grande partie des Pays-Bas par les briseurs d'images. Ce fut pour beaucoup d'hommes une occasion de renier sur-le-champ une révolution qui déjà les inquiétait. Les hommes qui ont préparé une révolution par leurs idées sont presque toujours les premiers à la méconnaître dès qu'elle se réalise. Comme les choses n'arrivent jamais ainsi qu'ils l'ont imaginé, ils sont bientôt blessés de la marche des affaires comme

d'une désobéissance à leur génie, et dès lors ils flagellent les événemens comme Xerxès flagellait l'océan.

Marnix eût préféré que les images et les objets du culte eussent été enlevés des églises paisiblement et sans troubles, ainsi que cela était arrivé dans la réforme de Zwingle : c'est ce qu'il avait conseillé; mais il ne jugea pas que cette infraction à ses avis fût une raison d'abandonner la partie. Il montra au contraire, par des écrits déjà populaires, que la colère contre des objets inanimés marquait (1) l'empressement de se racheter des anciennes superstitions. Il lava la révolution du reproche de vandalisme, et rendit la confiance aux incertains. Dès le premier moment, tout part de lui dans la religion et dans la politique; c'est lui qui compose l'acte d'union de l'église réformée d'Anvers, première base de l'église hollandaise, et la requête que Bréderode présente à Marguerite, défi suprême de la révolution armée.

II.

Marnix avait compris que le compromis, c'était la guerre. Dans toutes les réunions des confédérés, il soutient que la temporisation ne peut profiter qu'à l'Espagne, qu'il faut surprendre l'ennemi avant qu'il ait réuni ses forces, que dans les circonstances présentes l'extrême audace était l'extrême sagesse. Telles étaient aussi les dispositions d'esprit de son frère Jean de Marnix, de Louis de Nassau, de Bréderode. Par malheur il leur fut impossible d'entraîner dans cette conviction le prince d'Orange. En vain ils s'adressaient ironiquement à lui dans leurs lettres faites exprès pour tomber sous ses yeux. « Prenons la plume et eux l'épée, disaient-ils; nous les paroles, eux le fait; nous pleurerons, eux riront. Le Seigneur soit loué de tout! » L'heure du Taciturne n'était pas encore venue. Élu chef militaire du parti impatient de recourir aux armes (2), Bréderode choisit Philippe de Marnix pour organisateur, ou, comme parle Strada, pour *questeur des gueux* (3). Le plan de campagne auquel on s'arrêta, et qui appartient aux deux Marnix, était assurément conçu avec une vive intelligence de la situation. C'est le même qui, repris quelques années plus tard, réussit malgré des chances beaucoup plus faibles. Il s'agissait, en prenant son point d'appui sur Anvers (4), de faire un

(1) *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* par M. Groën van Prinsterer, t. II, p. 221, t. III, p. 252. — Te Water, *Verbond,* t. Ier, p. 382.

(2) « La maladie de notre corps public est plus grande qu'on la puisse guérir avec ces doux breuvages. » *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* publiées par M. Groën van Prinsterer.

(3) *Questor œrarius gheusiorum.* — Strada, *De bello Belgico,* t, Ier, p. 291.

(4) Strada, *De Bello Belgico,* t. Ier, p. 300. — Bor, *Oorsprongk* (Origines, comment.-

hardi coup de main sur les côtes de Flessingue et de Zélande pour s'emparer des ports et fermer le passage aux troupes espagnoles que l'on supposait devoir arriver par la route de mer.

Aucun des biographes de Marnix ne dit un mot de cette entreprise, et pourtant il en était le chef, suivant le témoignage formel du général espagnol envoyé pour la combattre (1). Tout ce que l'on peut conclure à travers la confusion des récits, c'est que les deux frères, Philippe et Jean de Marnix, firent des levées d'hommes dans le Brabant, surtout dans Anvers, avec la demi-complicité du prince d'Orange. Les Français, dont la main est visible dans tous les premiers mouvemens des Pays-Bas, ne manquent pas à ce rendez-vous. Sur trois vaisseaux dont se composait la flotte, l'un des navires était commandé par un Français. Cette petite armée de révoltés s'embarque ouvertement, enseignes déployées, sur l'Escaut; elle fait une descente à Flessingue et en Zélande; repoussée de ces deux points, Jean de Marnix la ramène à Anvers; les troupes débarquent et se fortifient dans le village le plus voisin, Austruwell. Un grand nombre d'exilés, gueux des bois, gueux de mer, grossissent cette avant-garde de la révolution. Les Marnix avaient eu soin de s'appuyer aux murs d'Anvers, où commandait le prince d'Orange; ils comptaient aveuglément sur son concours.

A la première nouvelle de ce rassemblement d'insurgés qui jusque-là n'avait trouvé aucun obstacle, la duchesse de Parme charge Beauvoir de Lannoy de le disperser ou de le noyer dans l'Escaut; elle avait donné à cet officier jusqu'à ses propres gardes. Beauvoir court au milieu de la nuit surprendre les troupes des Marnix. En voyant déboucher les Espagnols, celles-ci les prirent pour les renforts que Louis de Nassau était allé chercher sur le Rhin. L'illusion fut courte. Les Espagnols, après avoir tenu quelque temps leurs enseignes basses comme pour fraterniser, les relèvent brusquement, et tombent sur les bandes à demi formées de Jean de Marnix. Au bruit de l'attaque, Anvers s'ébranle : le parti des gueux se précipite au secours des insurgés; mais les ponts avaient été coupés secrètement la veille par Guillaume. Une défection inattendue mit le comble à la détresse des révoltés. Les luthériens, effrayés de la réforme à ce premier moment, font alliance avec les papistes; les partisans de Rome et ceux de Luther descendent en armes dans la rue; ils fraternisent et enveloppent sous la conduite d'Orange les nouveaux réformés. Ceux-ci ne purent qu'assister en frémissant du haut des remparts au combat

cemens et suites des guerres des Pays-Bas), t. Ier, fo 156, 1679. — Vigli. *Epistolæ politicæ et historicæ*, 1669, p. 395.

(1) Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 218, t. Ier, p. 206, 402, 521, 546.

acharné soutenu par leurs frères en rase campagne, et qui finit par l'extermination presque entière des insurgés. Quinze cents morts restèrent sur le champ de bataille; tous les prisonniers furent égorgés le soir d'après les instructions de Marguerite (1). La fin tragique de Jean de Marnix, ce jeune chef d'un si grand élan, couronna le désastre. Il s'était retiré avec quelques-uns des siens dans le hangar d'une ferme, et il résistait encore dans cette citadelle rustique. Demeuré seul vivant, il offrit deux mille écus pour sa rançon. Les Espagnols lui répondirent en mettant le feu au toit de chaume et aux meules de paille qui l'entouraient. Jean de Marnix fut brûlé vif sous les yeux de sa femme, qui du haut des remparts appelait en vain ses amis à le sauver ou à le venger. Après la victoire, le général Beauvoir demanda la confiscation à son profit des biens de Philippe de Marnix, l'auteur du compromis, qu'il désignait comme le chef de toute l'entreprise. Le lendemain, Guillaume écrivait une lettre où il déguisait mal son embarras envers tous les partis sous le mysticisme religieux (2); c'était alors son masque.

Vers le même temps, un autre parti de réformés était battu et écrasé à Waterloo, nom déjà sanglant, que l'on rencontre à la première page de cette histoire. Tel était le début de la révolution des Pays-Bas : un élan populaire soudainement comprimé par ceux qui l'avaient d'abord encouragé; l'audace manquant aux chefs naturels de la révolte et passant dans le camp ennemi; les peuples en fuite à l'approche du duc d'Albe. Dans les provinces du nord, Bréderode, qui attendait à Amsterdam, pour entraîner la Hollande, le succès de Jean de Marnix, avait dû se retirer sans essayer de réparer le désastre. Frappé de stupeur, il allait mourir désespéré en Allemagne. Le prince d'Orange lui-même, après avoir empêché ses amis de vaincre, tombait avec eux; ruiné par leur défaite, à laquelle il avait concouru, il fuyait à son tour les Pays-Bas. Que restait-il à faire à Philippe de Marnix? Pendant le combat d'Austruwell, se trouvait-il près de Bréderode en qualité de questeur? L'histoire n'en dit rien. Lui-même raconte qu'après la défaite il changea tous les jours de demeure pendant plusieurs mois. L'auteur du compromis avait engagé le premier le combat contre la monarchie d'Espagne; il suivit les cent mille émigrans que le prince d'Orange entraînait sur ses pas, et dit à son pays un adieu qui semblait éternel.

Un long cri s'éleva du milieu des réfugiés belges et hollandais pour accuser le prince d'Orange. « Le pays n'avait attendu qu'un

(1) *Correspondance du Taciturne*, par M. Gachard, *appendice*, p. 500.

(2) Voyez la lettre de Guillaume du 17 mars 1567 : « Je vous puis bien dire que nous avons fait la plus belle échappade du monde, et que par la grâce de Dieu nous pouvons estimer d'être nouveau-nés. »

signe de lui pour se précipiter à ses pieds (1) : si seulement il avait eu la pensée de résister, on ne serait pas réduit à de telles extrémités; mais il avait tout perdu par son inertie. » C'étaient là les plaintes de cette foule d'hommes qui se proscrivaient eux-mêmes pour se dérober aux échafauds. Tout le monde aujourd'hui, ce me semble (2), reconnaît qu'au premier jour il dépendait de Guillaume de donner la victoire à son parti. A ce point de vue, son début fut une faute : il mit trop de temps à voir clair dans le fond de la révolution, et par cette incertitude lui-même il ruina sa fortune. L'homme de génie ne paraît pas encore : ses idées étaient très sûres, très profondes, mais elles marchaient lentement. Il paya cher ce retard; il lui fallut dix-huit années pour racheter cette faute, encore ne put-il la racheter qu'à moitié.

Le compromis des nobles, vraie déclaration de guerre, est du 5 avril 1566; le duc d'Albe n'entre à Bruxelles que le 22 août 1567. La révolution eut ainsi près d'un an et demi dont personne ne profita. Bien employés, ces dix-sept mois eussent pu abréger la lutte d'un demi-siècle. Marnix en eut l'instinct très vif, et ce n'est pas sa moindre gloire.

Quel moment en effet si Orange avait voulu en profiter! Anvers occupé et servant de place d'armes, la Hollande assurée, le gouvernement aux mains d'une femme habile sans doute, mais désarmée, emprisonnée dans son propre palais, demandant déjà merci; au dehors, nulle résistance; l'armée, si l'on pouvait donner ce nom aux troupes indigènes, dans la main des principaux opposans, la moitié du peuple entraîné vers la réforme, le reste avide de changemens, des rassemblemens de deux cent mille hommes au moindre appel, toutes les villes insurgées, ou qui n'attendaient qu'un signe pour se lever; dans les provinces du nord surtout, une population qui paraissait n'avoir qu'une âme (3); au loin, l'Espagne étonnée, déconcertée, ses forces éparses à tous les bouts de la terre, son roi le plus irrésolu, le plus perplexe des hommes, quel moment pour prendre l'offensive!

Le moindre avantage d'une telle situation était de compromettre irrévocablement tous les partis avec l'Espagne, alors qu'ils étaient unis dans une espérance et dans une haine commune. Quand le duc d'Albe serait arrivé du fond de l'Italie et des côtes de Sicile, traînant

(1) « Cum ad ejus pedes se abjiceret universa ferè provincia. » Gerdes, *Scrinium Antiquarium*, VIII. — Languet, *Epist.*, p. 59.

(2) Les moyens de s'opposer à la venue du duc d'Albe avec quelque chance de succès ne lui eussent pas manqué à la fin de 1566 et au commencement de 1567. *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, par M. Groën van Prinsterer, t. III, p. 49, 50.

(3) *Correspondance de Philippe II*, t. Ier, p. 590.

après lui ses dix mille sicaires catholiques, alourdis d'un peuple entier de courtisanes, il aurait trouvé la révolution enracinée partout, les villes fermées, les digues rompues, les passages défendus, la nation tout entière debout, derrière ses remparts, ses digues, ses grèves, ses lacs marins. Sans abri, sans argent, les soldats espagnols se seraient fondus dans les campagnes désertes; la faim aurait eu raison de ces invincibles bandits.

Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que le prince d'Orange voulut et tenta en effet tout cela; seulement il le voulut deux ans trop tard, après qu'il eut désarmé la révolution et tourné toutes les chances contre lui. Il racheta, il est vrai, sa première timidité par une entrée en campagne d'une merveilleuse audace; mais il s'était ôté d'avance la possibilité de vaincre, en laissant prendre l'offensive au duc d'Albe. Celui-ci marchait escorté de bourreaux; au lieu du peuple déchaîné de 1566, il allait trouver un peuple maté d'avance, lié dans la boucherie, et qui n'attendait que le coup de grâce : d'Albe n'eut qu'à lever le bras et à tuer. Les dix-huit mille hommes qu'il égorgea sans défense sur les échafauds, et les cent mille proscrits, il les eût, dans le système opposé, trouvés debout en face de lui sur les champs de bataille. Le prince d'Orange eut la magnanimité de reconnaître la faute qu'il avait faite, car tous les avantages qui s'étaient offerts à lui, il les avait donnés à ses adversaires. En vain il appela, il chercha la population qu'auparavant il avait contenue ou repoussée; elle était dispersée par la peur et les supplices. Réduit à parcourir les campagnes sans pouvoir s'appuyer à aucune ville, à aucune forteresse, ce fut à lui de voir ses troupes se fondre sans combat entre ses mains, faute de vivres, d'argent, d'abri, de secours; de là la stérilité de ses premières campagnes. Après avoir inutilement tâté les dix-sept provinces, excité à la révolte ceux qu'il avait assoupis, frappé à toutes les portes sans pouvoir en ouvrir une seule, il trouve dans son pays toutes les difficultés attachées à qui fait la guerre en pays ennemi. L'unique résultat de ses premières campagnes est de faire oublier, à force de témérités, la circonspection des années précédentes.

On croit trop que les grands hommes n'ont point de noviciat, et qu'ils entrent d'emblée tout armés dans l'histoire. Rien au contraire de plus instructif que l'étude de leurs premières fautes avant qu'ils aient pris leur essor; vous distinguez mieux ainsi par quels grands coups d'aile ils les réparent.

III.

Profitant des erreurs commises, le duc d'Albe mettait sans difficulté la main sur les Pays-Bas. Le mérite du roi d'Espagne avait été

de choisir l'instrument qui convenait le mieux alors à ses desseins. D'Albe avait tout ce que Philippe II possédait d'intelligence et de passion, et tout ce qui lui manquait. Dans leur correspondance, on voit deux hommes parfaitement d'accord sur le but, et c'est le serviteur qui dicte presque toujours la résolution du maître. De grands reproches leur ont été adressés de toutes parts sur le système qu'ils ont appliqué aux Pays-Bas; parmi les partisans même de leurs doctrines, il s'en est peu trouvé qui ne les aient accusés d'inhabileté. Pour moi, je m'attache ici à l'opinion des plus compétens, à celle du jésuite Strada (1) et des chefs de l'église, et je l'avoue, si je considère quel était le but à atteindre, je vois difficilement comment on y serait parvenu par un chemin différent.

De quoi s'agissait-il? Préserver les provinces de l'esprit nouveau qui les avait infectées, y refouler pour deux siècles la raison humaine, empêcher la pensée moderne d'éclore; après le grand travail d'émancipation politique qui avait marqué l'esprit des communes de Flandre, faire avorter l'effort des temps passés; replonger dans la servitude ceux qui les premiers avaient fait l'apprentissage de la liberté publique; appliquer toutes les conséquences sociales de la réaction du concile de Trente aux populations qui étaient le plus près de la vie moderne; les murer toutes vivantes, toutes avides d'avenir, dans la prison du saint-office; effacer de l'histoire les cités les plus bruyantes du moyen âge, et, à la place d'un peuple indépendant, imposer au nord le silence, la stérilité d'une *sierra* espagnole : tel était le problème. Je dis que pour le résoudre, ni l'astuce de Marguerite de Parme, ni les calculs ingénieux de Granvelle n'eussent suffi. Pour forcer la nature et la raison tout ensemble, il fallait la hache du duc d'Albe.

Si la liberté de conscience était alors la peste sociale, nul doute que cette liberté déjà invétérée ne pût être extirpée sans violence. Voulait-on que l'Espagne convertît par la discussion les Pays-Bas aux trois quarts hérétiques? Comment l'ignorance espagnole eût-elle tenu tête à des hommes nourris dans les fortes écoles de la réforme? Fallait-il fermer les yeux sur les progrès des novateurs? C'était s'avouer vaincu avant que de combattre. Sous la persécution modérée de Marguerite de Parme, la plupart des villes avaient abandonné le catholicisme. Le mal croissait à vue d'œil; quel moyen d'arrêter les populations sur cette pente? Le fer, le feu, la fosse, eurent seuls cette vertu.

Remarquez que le plan fut conduit avec plus d'habileté qu'on ne suppose, et si l'atrocité y fut manifeste, il est assurément injuste de prétendre que le sang-froid, le calcul, la ruse y aient manqué. Après

(1) *De Bello Belgico*, t. Ier, p. 369.

la furie du duc d'Albe viennent, lorsque la veine est épuisée, les tempéramens de Requesens, les promesses, les caresses de don Juan, le tout couronné par les corruptions élégantes et les chaînes faciles du duc de Parme. La méthode d'Ignace de Loyola, pour exténuer une âme dans les exercices spirituels, est appliquée en grand à toute une société : une fois la nation matée par la terreur, faire luire tout à coup à ses yeux les mots de magnanimité, de réconciliation; quand la masse est au moment de périr, la raviver par une espérance lointaine; ramener ainsi au piége ceux qui l'avaient évité; par cette amorce tendue à une nation mourante, faire goûter, savourer la servitude comme une grâce et un bienfait, ce fut là le plan pour asservir les Pays-Bas. Il fut suivi dans tous ses détails, si j'en excepte un seul : le rôle de la clémence après le meurtre avait été réservé à Philippe II, qui devait venir l'exercer en personne à la fin de la tragédie; mais le cœur lui manqua, car cet excellent logicien ne chercha jamais le péril. Il envoya, les uns après les autres, ses lieutenans chargés des sermens qu'il se réservait l'occasion de rompre. Toutefois ce plan se trouva dans le fond si bien conçu, que, malgré cette faute de détail, il ne laissa pas de réussir au moins pour dix provinces. Après avoir réclamé le joug, celles-ci se firent gloire de l'étendre à leurs anciens complices.

Dans l'exécution de ce plan, il est assurément fâcheux que le duc d'Albe ait eu un si grand besoin d'argent. Tant qu'il se contenta de verser le sang, il trouva peu d'obstacles (1), car on ne sait pas de quelle dureté de cœur les peuples sont capables quand la peur les a apprivoisés. Le nom de *gueux* donné indistinctement à toutes les victimes, quoique relevé par elles avec fierté, n'avait pas laissé de produire son effet. Quand on a pu trouver un mot heureux pour flétrir les opprimés, c'est une chose incroyable que la facilité que l'on trouve auprès de la conscience humaine. Combien de gens se sont dit en voyant tomber les têtes d'Egmont, de Hornes et de leurs cent mille compagnons d'échafaud : *Après tout, ce sont des gueux* (2) !

Comme ces gens-là, en marchant au supplice, avaient l'insolence de confesser leur foi, il y avait là un scandale et un danger d'infection pour les *bons*. Le duc d'Albe y pourvut; il ordonna qu'on commençât par brûler secrètement aux condamnés la langue avec un fer *candent*. On obtint par là ce point important : les victimes semblèrent donner par leur silence leur assentiment à l'échafaud (3).

(1) Voyez les lettres de Requesens dans la *Correspondance de Philippe II*.

(2) *Gheusios contemptim appellatos*. Strada, *De Bello Belgico*, t. I, p. 223. « Ceux qu'ils appellent par moquerie : Povres gueux. » Guillaume d'Orange, *Corresp.*, t. III, p. 147.

(3) « Les peuples sont très contens, écrit un secrétaire, et croyez qu'il n'y a au monde une nation plus facile à gouverner que celle-ci quand on sait la conduire. » *Correspondance de Philippe II*, t. Ier, p. 79.

Par malheur, on eut besoin d'argent, il fallut le dixième denier, et chacun dès lors se sentit touché jusqu'à l'âme.

On a imaginé que le duc d'Albe a fini par montrer des scrupules sur les torrens de sang qu'il a versés. Cela ne me paraît guère probable, et l'histoire n'en dit rien. Il dut jusqu'à sa dernière heure se sentir dans le grand plan du catholicisme au XVIe siècle, et le meilleur juge en pareille matière l'a décidé sans recours, en envoyant au lieutenant de Philippe II l'épée bénie de saint Pierre fumante encore de la Saint-Barthélemy.

Philippe II et son lieutenant retardèrent de deux siècles en Belgique le mouvement de l'esprit humain; cette blessure saigne encore. Par toute autre méthode, ils eussent peut-être conservé les dix-sept provinces unies; mais il eût fallu en ce cas laisser une large part à la liberté de conscience, tandis que, par le plan suivi, si l'empire a été diminué de quelques membres, ceux qui ont été conservés l'ont été sans nulle concession à l'esprit novateur. Les rameaux corrompus ont été retranchés. Il est resté un tronc sain à l'abri de toute contagion. Or c'était là précisément ce qu'avaient voulu le roi et le pape au début de l'entreprise. Il ne s'agissait pas de conserver des provinces, mais de conserver la foi.

Les révélations dues aux papiers de Simancas laissent ainsi subsister dans toute leur valeur Philippe II et le duc d'Albe, le monarque et le héros du concile de Trente. Contre l'opinion de notre siècle, ils ont montré, par l'exemple de Gand, de Bruges, d'Anvers, de Bruxelles, qu'il n'est pas impossible de forcer un peuple de croire, et par là ils satisfont également le philosophe, l'homme de foi et l'artiste, — le premier à cause de la proportion qu'ils ont gardée entre le but et les moyens, le second par le refus implacable de capituler avec la raison humaine, le troisième par l'unité classique de caractère qu'ils ont gardée jusqu'à la dernière scène.

Le tort du duc d'Albe fut peut-être d'avoir voulu se survivre dans la personne de son fils, qu'il avait instruit dans son système. Le dernier conseil qu'il donna en quittant les Pays-Bas fut de mettre à feu et à sang (1) tous les points qui n'étaient pas occupés en force par les Espagnols. Là était l'erreur d'esprit. Après son départ, on eût perdu tout le fruit de son système, si on n'eût semblé vouloir en changer. Au reste, ses successeurs ont profité de ses travaux en affectant de ne pas le louer. Leur clémence appparente n'eut de valeur que parce qu'elle avait été précédée du *tribunal de sang* (2). On n'imagine pas combien après cette justice les peuples se montrèrent atten-

(1) *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 423.

(2) *Une Succursale du Tribunal de Sang*, par J.-J. Altmeyer. Sous ce titre, un savant écrivain belge vient de montrer par des côtés nouveaux l'administration du duc d'Albe. L'auteur a puisé dans les archives du Hainaut un grand nombre de détails inconnus

dris au seul mot de pardon. On verra ce qu'il fallut de génie aux chefs de la révolution pour prémunir contre cet appât le cœur de la foule. Les horreurs du duc d'Albe firent la moitié des séductions de don Juan et du duc de Parme. Quand ceux-ci arrivèrent, les villes étaient dépeuplées, les campagnes ravagées. On ne labourait plus, on ne semait plus la terre. Les loups habitaient dans les faubourgs de Gand. Il devint assurément plus facile de régner sur ces déserts. Les successeurs d'Albe, voyant les choses s'apaiser autour d'eux et le silence se répandre dans les provinces du midi, s'en attribuèrent aveuglément le mérite; mais ce désert, qui l'avait fait?

IV.

Pendant que le duc d'Albe élevait librement ses bûchers dans les Pays-Bas, Marnix cherchait un abri à Heidelberg, auprès de l'électeur palatin. Cette petite cour, au milieu d'un peuple de savans, ce château aujourd'hui en ruines, alors dans sa splendeur, offraient un asile à ceux qui voulaient respirer au milieu du grand combat du siècle; on y trouvait à la fois l'élégance chevaleresque d'un manoir du moyen âge, la vie sérieuse d'une université retentissante de tous les bruits de la renaissance, la solitude d'une Thébaïde, et par-dessus tout cela, une sorte de forteresse du calvinisme. Les croyans échappés aux bûchers d'Italie, de France, d'Allemagne, venaient, sous la protection du château des électeurs, montrer leurs plaies à l'Europe religieuse et se préparer à de nouvelles luttes.

Conseiller du prince palatin, assesseur de l'église réformée, Marnix reparaît souvent au milieu de cette retraite de Heidelberg. Il y retrouve les traces encore vivantes d'Olympia Morata, et il célèbre ce souvenir par quelques vers latins sur la *Sapho de la réforme*. C'est dans un de ces intervalles de paix qu'il écrit sa *Lettre de consolation aux frères exilés du Brabant, des Flandres, du Hainaut, de l'Artois*, dispersés çà et là dans les pays étrangers à cause de la pure doctrine de l'Évangile. Il visite les églises naissantes des bords du Rhin, il préside des synodes clandestins; ses lettres forment le lien de ces différentes églises, réduites à une conspiration évangélique. Dans ces manifestes de l'exil, on sent la reconnaissance du réfugié qui alors trouvait partout un seuil ouvert. Emden, Wesel, Heidelberg, sont pour lui *les villes de refuge, les lumières du monde*, la Sion et la Jérusalem. En même temps qu'il ranime les cœurs, il n'oublie pas son titre de *questeur des gueux*. Assisté d'un prédicateur, il va de lieux en lieux solliciter les tributs de son parti, et

qui appartiennent désormais à l'histoire et répandent une sinistre lumière sur le siége et la capitulation de Mons (1572). La partie la plus tragique du XVIe siècle s'est accrue ainsi de témoignages qu'il faut chercher dans l'ouvrage remarquable de M. Altmeyer.

bientôt il refait ainsi un trésor pour la révolte; il y a en ce moment en lui un apôtre et un frère quêteur. « Après tant d'épreuves, écrit-il, nous finirons par revoir la patrie; nous ne les trouverons pas tous vivans, mais bien ceux-là qui sont marqués du signe de *Thau.* »

Dans cette voie, Marnix ne pouvait manquer de rencontrer Guillaume d'Orange. Tous deux, aigris par leur défaite commune, devaient, ce semble, nourrir de vifs ressentimens l'un contre l'autre; Guillaume pouvait reprocher à Marnix sa précipitation, son impatience, qui avait tout compromis; Marnix à Guillaume, son hésitation, ses lenteurs, qui avaient perdu la cause. Aldegonde pouvait rappeler un malheur plus personnel, la mort de son frère, la ruine de l'entreprise commencée et perdue sous Anvers. Des exilés vulgaires n'eussent pas manqué de rafraîchir ainsi leurs plaies. Pour des hommes du caractère du Taciturne et d'Aldegonde, l'exil est au contraire la meilleure et la plus salutaire des écoles; sorte de méditation dans la mort, on y voit son époque du fond de la postérité. Eclairés par cette leçon suprême, dès que ces deux hommes se furent rencontrés, ils comprirent qu'ils ne devaient plus se quitter; au lieu de se reprocher leur passé, ils s'empruntèrent leurs qualités distinctes et se complétèrent l'un par l'autre : Marnix communiquait à Guillaume quelque chose de son élan et de son impétuosité, Guillaume tempéra la fougue de Marnix par la sagesse de l'homme d'état.

Aldegonde avait jugé que dans la ruine de son parti, il fallait un homme pour le relever, et que Guillaume était cet homme. Dès ce moment, tous les ressentimens s'effacent, il s'attache à Orange comme au salut même. Prédicateur à la cour, conseiller dans le cabinet, aide de camp dans le combat, négociateur auprès des rois, orateur dans les états, il ne quitte plus son héros, qu'il commence par convertir. Son œuvre principale en ce moment fut en effet de conquérir Guillaume à la révolution religieuse (1). Jusque-là, le Taciturne avait séparé ces deux choses : liberté politique, liberté de l'esprit; indifférent aux opinions, c'est dans son indifférence qu'il avait puisé son inertie. Hostile au calvinisme, il l'avait été, à son insu, à la révolution nouvelle. Marnix avait dans ces questions l'avantage de ne s'en être jamais distrait. Un point arrêta longtemps le prince d'Orange, la réputation morose du calvinisme; il craignait l'esprit puritain de l'église de Genève. Marnix lui montra un christianisme aimable, indulgent, celui d'un philosophe plus que d'un théologien; il portait une sorte de netteté mathématique jusque dans les mystères. L'âme froide, enveloppée de Guillaume, ne put tenir contre ces assauts répétés; il renonça à ses préjugés catholiques et luthériens; il n'avait pas vu le lien indissoluble de la servitude espa-

(1) Groën van Prinsterer, *Archives*, t. III, p. 54.

gnole et de la servitude catholique. Aldegonde le lui montra; il donna un centre de gravité à cet esprit jusque-là oscillant. Le Taciturne embrassa la foi du jeune apôtre; ce fut le nœud de leur héroïque amitié. Sully et Duplessis-Mornay ne furent jamais pour Henri IV ce que Marnix ne cessa un moment d'être pour Guillaume.

Aussi, quand le prince d'Orange, en 1568, rentre dans la lutte, vous voyez un homme tout nouveau. Ce n'est plus le grand seigneur qui transige avec les partis et attend la fortune. Converti aux opinions nouvelles, au moins dans leurs rapports avec la politique, il a désormais un principe qui l'éclaire : il sait où il va. Plus un moment de trouble ni d'hésitation. *Il a délibéré,* dit Marnix, *de mettre le tout pour le tout.* Et en effet c'est Guillaume qui désormais relèvera les esprits, s'ils s'abattent; il domine la mêlée, il lit à travers les perfidies, il voit clair dans la nuit; il rapporte de l'exil une armure invincible. Heureux celui qui s'est ainsi retrempé dans la défaite, et qui après son épreuve reparaît au jour avec des pensées plus sereines et plus hautes ! La fortune se repent et s'incline devant lui.

La première action de Guillaume d'Orange répond au changement intérieur qui s'est opéré en lui. Rien de plus téméraire, ni de plus imprévu. Dans le temps même où les dix-sept provinces étaient foulées sans résistance par le duc d'Albe, on apprend que le prince d'Orange a passé la Meuse dans la nuit du 5 au 6 octobre 1568, à la tête de vingt-quatre mille hommes recrutés en Allemagne. Ses proclamations appellent aux armes le peuple des villes et des campagnes. Guillaume s'avance du pays de Liége vers les plaines du Brabant. Sans vivres, sans argent, il a compté que les peuples, en courant à la liberté, lui fourniront tout ce qui lui manque. Il traverse Tongres au milieu d'une population que la peur glace encore. Une chose prouva que le système du duc d'Albe avait réussi : c'est que personne ne bougea. Le duc s'était contenté jusque-là de prendre le sang (1) des nobles et du peuple, et n'avait pas réclamé le dixième denier; chacun se montrait patient dans le supplice d'autrui.

Isolé au milieu des Belges que retenait la terreur, Orange ne put que tourbillonner autour des places qui lui restaient fermées. Le duc d'Albe n'eut qu'à refuser le combat pour voir l'armée des réfugiés se fondre de misère; il voulut bien à la fin l'attaquer au passage de la Janche, où il lui tua trois mille hommes. Orange revient à Liége, puis de nouveau traqué, et sa ligne de retraite perdue, il s'aventure pour la seconde fois dans le Brabant; il traîne à peine quelques restes de son armée dans la direction de Wavre, Gembloux, les Quatre-Bras, Gosselies, par où il se retire en France, marquant exactement les étapes de Waterloo. La campagne, ouverte le 5 octobre 1568,

(1) Grotius, *Annales et Historiæ de rebus Belgicis.*

était terminée le 17 novembre; elle avait duré moins de six semaines. Le duc d'Albe se contente d'écrire à Madrid : « Ils sont sortis défaits, mourant de faim, la plus grande partie passée au fil de l'épée. » Après quoi tout retombe dans la mort; on n'entend plus encore une fois que le bruit des échafauds.

Les peuples ont leurs momens de lâcheté ou de stupeur; ni les paroles ni les actions n'ont plus de prise sur eux, et tout serait perdu si le salut devait venir de l'élan de la conscience publique. Attendre que les masses se réveillent d'elles-mêmes, ce serait attendre l'impossible; mais alors il y a des individus qui veillent pour tout un peuple, et c'est pour ces temps-là que les héros sont faits; en se conservant intacts, ils parviennent à ranimer les autres. Tels étaient en 1568 Guillaume et Marnix. La vie des Pays-Bas était en eux.

Qu'avait fait Marnix pendant cette courte campagne? On a retrouvé la lettre (1) que dès le début il avait été chargé par Orange de porter, au milieu de mille dangers, à Louis de Nassau, déjà aux mains avec l'armée espagnole dans la Frise. Orange blâmait dans cette lettre son frère de s'arrêter au siége de Groningue, et prédisait le désastre qui allait s'ensuivre. Il envoyait Marnix comme un conseil, un autre lui-même, à ce bouillant Louis de Nassau, qui n'avait pour tactique militaire que sa devise écrite sur ses drapeaux : *Les reprendre ou mourir! Maintenant ou jamais* (2) ! Entraîné dans le désastre de Jemmingen, Aldegonde se réfugia en Allemagne, pendant que Guillaume se réfugiait en France. A peine sorti de la mêlée, on retrouve Aldegonde dans les synodes de Wesel et d'Emden. L'armée détruite sur le champ de bataille, il va de nouveau la rallier dans l'église. L'inimitié des luthériens et des calvinistes avait été une cause de ruine ajoutée à toutes les autres; il entreprend de réconcilier les sectes, et il obtient entre elles un commencement de trève.

L'inertie des Pays-Bas avait laissé une impression profonde dans l'esprit de Marnix. Il avait vu de près la lâcheté des masses sourdes à l'appel de leur libérateur, la défection de la noblesse, qui déjà s'empressait autour de la tyrannie du duc d'Albe, l'avarice des riches marchands prêts à trafiquer de la foi nouvelle. Son premier mot fut un cri de malédiction contre le peuple qui avait tout renié. Ce sentiment déborde dans l'ouvrage que Marnix écrit vers ce temps (3) : *La Belgique affranchie de la domination espagnole.* On y sent la hauteur

(1) Groën van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, p. 277.

(2) « Recuperare aut mori; nunc aut nunquam. »

(3) En voici le texte : *Belgicæ liberandæ ab Hispanis* ὑπόδειξιν *ad patrem patriæ Gulielmum Nassavium principem Aurantium, anno* 1571, *april* 18, *exhibita ac nunc demùm in lucem edita.* Voyez l'ouvrage de M. Bakhuizen van den Brink : *Notice sur le dixième denier.* Gand 1848.

d'une âme indignée, obligée de chercher son appui en elle-même pour peser contre une nation tout entière qui s'abandonne et s'affaisse. Il y a dans ces pages une colère trop véhémente, trop virile pour qu'elle ressemble en rien au découragement. L'homme capable de ce vigoureux dédain exerce une sorte de magistrature biblique. Il veut d'abord que la nation parjure ait le sentiment de son infamie; peut-être sera-ce le premier degré de sa régénération.

« Toujours les mêmes! dit-il en s'adressant à Guillaume. En quoi sont-ils sortis de leur ancien cloaque? Ils ne sacrifient rien de leur argent ou de leurs intérêts à ton entreprise, et si quelqu'un le fait, ils le méprisent, ils le haïssent, ils le livrent, ils le vendent. Vaniteux, curieux, efféminés, soupçonneux, brouillant tout sans écouter personne, profanateurs des secrets, vains disputeurs de songes, tenant leurs inventions pour des oracles, effrontés usurpateurs de la patrie, toujours prêts à la déserter quand leur avarice le demande, à peine ont-ils passé la mer et colporté çà et là leurs marchandises, les voilà enflés d'orgueil et d'usure, qui mettent leur trafic au-dessus de toute gloire acquise dans le service de la république, à la guerre, au conseil, ou dans les lettres, ornement des peuples. S'il faut délibérer, c'est leur affaire; ils crient, ils aboient; dès qu'ils ne comprennent pas, ils calomnient. L'entêtement et la cupidité sont pour eux la probité et la foi. Ils empêchent les résolutions salutaires, non par la discussion, mais par le tumulte. Qu'y a-t-il de commun entre de pareils hommes et la chose publique? Avec de telles mœurs, si un Dieu ignorant l'esprit de notre peuple t'offrait d'affranchir la patrie, même par un signe de tête, le voudrais-tu? »

L'aiguillon du mépris pouvait réveiller les classes supérieures, et Marnix s'était adressé à elles dans une langue savante : il sentit bientôt la nécessité de parler directement au peuple. Depuis la campagne de 1569, on peut remarquer qu'il n'espère plus rien de la noblesse, et il se tourne vers les hommes simples; il cherche des formes populaires pour intéresser les masses, et dans cette voie il est récompensé par une de ces découvertes qui sont rarement accordées même aux plus beaux génies. Frappé de la défaillance morale des Pays-Bas, si fiers, si enthousiastes peu d'années auparavant, Aldegonde cherche dans le fond intime de son cœur quel accent peut arriver à la conscience de ces masses accablées et flétries; il trouve le chant national par excellence, le *Wilhelmus-Lied* (chant de Guillaume). C'est avec les strophes de Marnix que les flottes des Provinces-Unies abordaient et poursuivaient les vaisseaux espagnols depuis le Zuiderzée jusqu'à la mer des Indes pendant le XVIe et le XVIIe siècle. Après avoir chassé Philippe II, le *Wilhelmus-Lied* menait encore la république au combat contre Louis XIV; de nos temps, en 1813 et 1814, c'est avec ce même chant populaire que la Hollande s'est réveillée, quand la nationalité néerlandaise a reparu

sous les ruines de l'empire. *La Marseillaise* seule a exercé sur des masses d'hommes une puissance pareille (1).

Qu'est-ce donc que le *Wilhelmus-Lied?* Chant du banni, du *pôvre gueux,* résignation à la défaite passée, encouragement à la victoire future, consolation dans la ruine, prière du soldat, du matelot, confiance dans un héros, surtout espoir en Dieu, ce chant explique mieux que tous les raisonnemens pourquoi ces hommes ont fini par vaincre. Comment auraient-ils été détruits, ceux qui, le soir de la défaite, se ralliaient ainsi dans le Dieu des Machabées? Plus l'art est étranger à cet hymne, mieux il s'insinuait partout. Le peuple ne s'approprie que ces monumens humbles comme lui dans la forme, profonds comme lui par le sentiment : un psaume rustique, un cantique de Déborah dans la Mer du Nord. C'est le prince d'Orange lui-même qui parle, car seul il est encore debout au milieu de la ruine de tous. On voit un grand homme qui soutient tout un peuple de sa force morale et le nourrit de la moelle de ses os. En même temps que Marnix relève le cœur des masses au niveau du héros, il fait de Guillaume un tel idéal de désintéressement, d'abnégation chrétienne, qu'il l'enchaîne à la justice par sa louange même; il ne permet à son prince que la conquête du royaume éternel de la justice. Au récit de Guillaume, les *gueux des bois,* les *gueux de mer,* sortent de leurs retraites et répètent avec lui le chant du réfugié. De pareils poèmes sont absolument intraduisibles; à peine si l'on peut reproduire quelques accens, qui, privés du rhythme populaire, restent décolorés.

« Moi, Guillaume de Nassau, né de sang allemand, je suis resté fidèle à la patrie jusqu'à la mort. J'ai résolu de vivre dans la loi de Dieu, et pour cela je suis banni loin de mon pays et des miens; mais Dieu me conduira comme un bon instrument : il me ramènera au gouvernail.

« Vous, hommes au cœur loyal, tout accablés que vous êtes, Dieu ne vous abandonnera pas; vous qui voulez vivre dans la justice, priez-le jour et nuit qu'il me donne la force de vous sauver.

« Je ne vous ai épargné ni ma vie, ni mes biens, et mes frères aussi, grands par le nom, ont fait comme moi. Le comte Adolphe est resté en Frise dans le combat; il attend dans la vie éternelle le jugement dernier.

« Soyez mon bouclier et ma force, ô Dieu, ô mon Seigneur! en vous je me repose; ne me délaissez jamais. Conduisez votre serviteur fidèle; faites que je brise la tyrannie qui m'ensanglante le cœur.

« Comme David dut se cacher devant Saül le tyran, ainsi j'ai dû m'enfuir avec mes nobles hommes; mais Dieu a relevé David du milieu de l'abîme : dans Israël il lui a donné un grand royaume.

« Si mon Seigneur le veut, tout mon désir royal est de mourir avec honneur sur le champ de bataille et de conquérir un royaume éternel, comme un héros loyal.

(1) Broes, *Van Marnix,* t. III, p. 181.

« Rien ne me fait plus de pitié dans ma détresse que de vous voir, vous, Espagnols, dévaster la bonne terre du roi. Quand j'y pense, ô douce, noble Néerlande, mon noble cœur en saigne.

« Avec mes seules forces, moi, prince de haute lignée, j'ai affronté l'orgueil et le combat du tyran. Ceux qui sont ensevelis à Maëstricht ont éprouvé ma puissance. On a vu courir mes hardis cavaliers à travers la plaine.

« Si le Seigneur l'avait voulu, j'aurais repoussé loin de vous l'effroyable tempête; mais le Seigneur d'en haut, qui régit toutes choses, il faut le louer toujours : il ne l'a pas voulu. »

Par cette œuvre, qui n'a rien de commun avec la littérature cultivée et écrite, Marnix toucha le cœur du peuple, devenu insensible en apparence. Sans lui reprocher sa dureté, il l'en fit rougir. Les écrivains du XVIe siècle, voyant ce miracle d'une poésie populaire, nomment Marnix un *autre Tyrtée, alterum quasi Tyrtæum.* La vérité est que, dans cette messénienne biblique, il donne un rhythme à la révolution; bientôt elle va se relever et s'élancer de nouveau à la cadence de ces vers incultes, moitié psaume, moitié chanson de guerre.

Toutefois ce n'était pas assez de réveiller l'enthousiasme du peuple; Marnix entreprit une chose beaucoup plus difficile, et il y réussit de même. Pour mieux dissiper la peur, il veut contraindre le peuple de rire entre les mains des Espagnols. Chose assurément remarquable dans l'histoire littéraire, c'est dans les années les plus sanglantes de la terreur catholique, au moment où le duc d'Albe *déchirait avec le plus de fureur les entrailles des Pays-Pas,* c'est en 1569 et en 1571 qu'Aldegonde compose et publie en flamand sa gigantesque satire de l'église catholique, *la Ruche romaine* (1), créant ainsi la langue hollandaise au milieu d'un rire tragique et héroïque. Cet ouvrage fut un des plus grands triomphes de la parole au XVIe siècle sur la force déchaînée. « Il fut reçu du peuple, dit Bayle, avec un applaudissement incroyable. » Rien de pareil ne s'était vu depuis les colloques d'Érasme. On reconnut un frère de Rabelais et d'Ulrich de Hutten. Le livre de Marnix fut pour les réformés dans le nord plus puissant même que les ouvrages de Calvin. C'était Gargantua ou Grandgousier s'épanouissant du haut des échafauds dans une kermesse flamande. On crut entendre le ricanement de toutes les têtes de morts qu'avait tranchées le duc d'Albe. En même temps, l'église du moyen âge semblait s'abîmer sous cette huée immense, colossale, monstrueuse, dont aucun écrivain n'égalera jamais la témérité. Par un raffinement d'audace et d'ironie, Marnix avait dédié son livre

(1) *De Byenkorf.* Les principales éditions sont de 1572, 1597, 1599, 1600, 1638, 1647 1664, 1733, 1761. Cet ouvrage a été traduit en latin, en français, en anglais et en allemand. *Apiarium sive Alvearium Romanum.*

effroyable à l'un des chefs de l'inquisition, l'évêque Sonnius (1); en voici le début, traduit par Marnix lui-même en français plus de vingt ans avant la *Ménippée* :

« La ruche en laquelle nos mouches se logent, s'assemblent et font leur ouvrage, se fait de souples et fortes claies et osiers de Louvain, de Paris ou de Cologne, bien subtilement entrelacées; on les nomme communément à Louvain sophismes; on les trouve à vendre chez les corbeillers de l'église romaine, comme chez Jean Scot, Thomas d'Aquin, Albert le Grand et autres semblables maîtres qui ont été fort subtils en cet art. Or, pour la plus grande sûreté, il faut encore lier ces claies et les joindre ensemble avec de gros câbles ou cabales judaïques ou thalmudiques, et y tirer dessus de bon ciment bien composé de vieilles ruines, dont les vieux et caducs conciles ont été maçonnés, brisé et estampé bien menu, et mêlé avec de la paille coupée que les apothicaires nomment *palea decretorum*, l'arrosant à chaque fois de l'écume ou bave des anciens docteurs, et y mêlant aussi quelque peu de chaux fraîche de Trente. Tout cela, bien broyé ensemble, se mêle avec du sablon tiré des puits creusés de l'humaine superstition, ou bien de ce sable dont les anciens hérétiques enfilaient leurs cordons; tu peux aussi ajouter un peu de ce limon glueux, ou bitume des Indes, qui est une matière fort lente et tillasse, dont jadis la ville et la tour de Babel fut cimentée, et se tire hors du lac de Sodome et Gomorrhe... car cela est plaisant à l'œil, et est cause que les mouches y logent et conversent plus volontiers. »

Que pouvaient les haches et les gibets contre une arme semblable? Il se trouvait des mains invisibles pour déposer *la Ruche* jusque sur les marches des échafauds; le bourreau lui-même y perdit son sérieux; le duc d'Albe à son tour se sentit vaincu comme Granvelle; il était devenu ridicule. Par l'hymne de Guillaume, Marnix avait ranimé l'enthousiasme religieux et guerrier; par *la Ruche romaine*, il rend à tous le vrai sentiment de la force, la joie, l'hilarité dans l'extrême péril; il peut désormais attendre l'effet de ses paroles.

V.

Au commencement de l'année 1572, la vie nationale paraissait si bien éteinte dans les dix-sept provinces et la ruine si irrévocablement consommée, que le duc d'Albe se préparait à les quitter pour aller jouir de son triomphe en Espagne. Il s'était fait élever sa statue dans la citadelle d'Anvers, et il foulait en paix, de ses pieds de bronze, son immortelle conquête. Dans chacune de ses lettres au roi d'Espagne, il annonçait que ses successeurs n'auraient qu'à jouir du repos qu'il avait assuré.

Cette histoire semble faite pour l'instruction des hommes qui

(1) Vigli. *Epistolæ politicæ et historicæ ad Hopperum*, 1661.

souffrent pour la justice; elle leur apprend ce qu'il y a de légitime et de sacré dans l'espérance, car assurément jamais cause plus nationale ne sembla plus irrévocablement perdue. Au dedans le silence, l'accablement, la terreur, l'expérience de la tentative avortée du prince d'Orange, tout le pays parcouru et fouillé par les bannis sans qu'une voix eût répondu, partout l'assentiment donné à la force, et déjà chez beaucoup la servilité immodérée et insolente, l'immense monarchie espagnole pesant du poids de deux mondes sur un coin de terre privé de la meilleure partie de ses habitans. D'où le salut pouvait-il venir? Les exilés eux-mêmes n'espéraient plus (1).

Le salut viendra d'où il était impossible de l'attendre. La reine d'Angleterre repousse de ses ports quelques réfugiés qui s'y étaient abrités. Deux cent cinquante gueux de mer, sous la conduite du farouche Guillaume de Lamark, mettent à la voile. Ballottés par la tempête, exclus de tous les rivages, ces hommes n'ont de patrie désormais que celle qu'ils pourront conquérir. L'orage les jette à l'embouchure de la Meuse; ils s'emparent de la forteresse de La Brille. La Hollande naufragée a trouvé un point fixe; elle s'y arrête. Le grain porté par l'orage est tombé sur le rocher et s'enracine. L'arbre qui va naître de ce germe étendra ses branches jusqu'aux Indes Orientales.

Ainsi s'accomplissait l'expédition que les deux Marnix avaient conçue et tentée sur Flessingue. Transporter le champ de bataille sur les côtes et sur la mer, c'était vaincre d'avance. L'Espagne est déconcertée par cette tactique imprévue; le génie de la Hollande vient de se révéler. A la première nouvelle de cet intrépide fait d'armes, Guillaume laisse cependant éclater un vif mécontentement; l'explosion avait encore une fois devancé ses profonds calculs; sans doute on allait payer cher une joie prématurée. L'incertitude ne fut pas longue. La prise de La Brille a lieu le 1er avril 1572. Flessingue tombe au pouvoir des insurgés le 6; Rotterdam se déclare le 8. On ne pouvait plus en douter, ce n'était pas seulement un coup de main de gens désespérés, c'était le soulèvement d'un peuple qui attendait un chef.

Pendant que Guillaume forme à la hâte une armée, Marnix se jette dans les villes insurgées de la Hollande et de la Zélande. Tel est le sentiment de l'ordre et de la règle chez ces peuples, que dès le premier moment de l'insurrection ils ont déjà réuni leurs états-généraux, qui délibèrent gravement au milieu de la conflagration publique comme en pleine paix. A cette première assemblée de Dordrecht, qu'un écrivain a nommée le concile de Trente de la liberté, Marnix

(1) Voyez la correspondance du duc d'Albe.

était député de la Gueldre. Dès l'ouverture, il prend l'initiative de la proposition qui peut seule assurer la victoire; dans la détresse, il sait où est le sauveur. Il a vu de près Guillaume d'Orange; il propose de conférer à son héros le commandement de toutes les forces sous l'œil et la direction de l'assemblée. Le discours de Marnix de Sainte-Aldegonde a été conservé dans son entier, c'est un des monumens les plus éclatans de l'histoire politique des Pays-Bas. Le bon sens et l'enthousiasme ne furent jamais peut-être plus intimement unis que dans ce moment où un état nouveau vint au monde. Ce fut une de ces heures religieuses toujours rares dans la vie des peuples. Ces hommes si froids en apparence étaient émus malgré eux; ils entraient dans une guerre pour ainsi dire éternelle. On voulut que Marnix prêtât au nom de Guillaume serment de fidélité; il y consentit sans peine (1). Jamais serment n'a été mieux rempli.

Le prince d'Orange n'avait pas attendu cet appel de la voix publique pour prendre son parti. Le 8 juillet 1572, il avait franchi le Rhin à la tête de mille cavaliers seulement. Le gros de ses troupes, fortes de seize mille cinq cents hommes, ne le rejoignit que six semaines plus tard. On peut s'étonner qu'il répétât la manœuvre désespérée de la campagne précédente; il vint encore une fois se placer au milieu de l'armée espagnole dans les plaines ouvertes de la Belgique. Cette témérité s'expliquait cette fois par trois raisons : donner une base au soulèvement des Pays-Bas, tendre la main aux protestans français, débloquer Mons, dont son frère, le chevaleresque Louis de Nassau, s'était emparé par surprise. De ces trois résultats projetés, aucun ne put être atteint. Au moment le plus critique, quand on attendait l'armée protestante que la cour de Charles IX avait promise, la nouvelle de la Saint-Barthélemy tomba dans le camp du prince d'Orange. « Ce fut, dit-il, un coup de massue. » Battu à Jemmapes, ses troupes, encore une fois mutinées, sans vivres et sans solde, faillirent le tuer. Il dut les ramener par Malines en Gueldre, où il les licencia. C'est à ce moment qu'il écrit à Jean de Nassau : « J'ai déterminé, avec la grâce de Dieu, d'aller me tenir en Hollande et en Zélande, et de faire *illec* ma sépulture (2). »

Dans ces deux campagnes de 1568 et de 1572, le héros l'emporta dans Guillaume sur le politique, le politique sur le tacticien. La confiance magnanime qu'il montra dans le courage, dans la dignité des peuples opprimés, et qui le porta par deux fois à venir attaquer les Espagnols en rase campagne, au centre même de leur domination,

(1) Meteren, *Historien van de Oorlogen* (Histoire des guerres des Pays-Bas), t. III, page 79.

(2) *Orangius planè periit.* — Languet, *Epist.*, p. 101.

laissant à l'opinion, à l'énergie, au génie des masses, le soin de le dégager de la position désespérée où il se jetait à corps perdu, cette confiance, dis-je, est celle d'un héros. Le politique venait ensuite, qui cherchait son point d'appui sur la France et sur la Belgique.

Ce n'est qu'après la double expérience des campagnes si hasardeuses de 1568 et de 1572, que, détrompé également de son espoir dans l'alliance française et dans l'insurrection wallonne, il se décide à prendre pied sur les grèves, les îles, les digues de la Hollande et de la Zélande, qui étaient sa position naturelle de combat. Il n'en sortit plus jamais. Les gueux de mer de La Brille lui avaient montré quelle tactique convenait à la guerre nationale; il eut le mérite de se rendre à cet enseignement de l'instinct populaire. Depuis ce moment, la vieille infanterie espagnole est dépaysée; une lutte interminable commence. Ce n'étaient plus les guerres heureuses d'Italie, où il n'y avait qu'à tuer et festoyer. Le duc d'Albe, Requesens, don Juan, le duc de Parme, s'éteignent en peu d'années les uns après les autres. Ils se sentaient pris d'un mal inconnu, et mouraient étouffés par la haine publique. Quatre générations militaires s'usent avec eux. L'Espagne se noie dans les marais sanglans de la Zélande.

Dans ce moment de crise où chaque ville soutenait un siége désespéré, Marnix était gouverneur de Delft, de Rotterdam et de Scheidan. Ces gouvernemens étaient militaires autant que civils. Il venait de fortifier La Haye, qui n'était encore qu'un bourg, et de nommer à Harlem les magistrats qui devaient tous, quelques mois après, payer cet honneur de leurs têtes.

Un de ces événemens ordinaires dans une guerre d'embûches le mit lui-même à deux doigts de sa perte. Il était allé ravitailler la vieille forteresse de Maaslanduis; les cavaliers qui le gardaient, surpris par les Espagnols, s'échappent sans faire résistance. Marnix, resté seul par l'abandon des siens (1), se défend vaillamment. Il est fait prisonnier. Dans cette guerre implacable, tout prisonnier était un homme mort. Les garnisons de Naarden, de Zutphen, de Harlem, venaient d'être égorgées jusqu'au dernier soldat. Le duc d'Albe sentit l'importance de la capture qu'il avait faite. Il écrivit sur-le-champ à Philippe II : « Les troupes logées en Hollande ont mis à mort près de six cents rebelles et pris Aldegonde, qui est un très dangereux hérétique dont le prince d'Orange s'est servi plus que de tout autre. » L'arrêt de mort ne pouvait manquer de suivre ces paroles; Guillaume d'Orange regardait déjà son fidèle compagnon comme perdu. Une cir-

(1) « A mon très grand regret, ledit seigneur de Sainte-Aldegonde, qui *autrement se montrait vaillant*, ayant été delaissé de ses soldats, a été pris et mené à La Haye. » Lettre de Guillaume d'Orange. Voyez Groën van Prinsterer. *Archives*, t. IV, p. 286-293.

constance inespérée le sauva : on apprit que le gouverneur espagnol de Hollande, l'amiral Boussu, était tombé aux mains des insurgés à la suite d'un long combat sur son vaisseau, que par jactance il avait nommé *l'Inquisition*. Guillaume se hâte de publier qu'il fera à l'amiral Boussu le traitement qui sera fait au seigneur de Sainte-Aldegonde. La sentence de celui-ci est différée.

Contre leur coutume, les Espagnols eux-mêmes se montraient peu impatiens de mettre à mort leur prisonnier. Ils avaient d'abord songé à l'amener à Bruxelles, espérant bien arracher d'importans aveux d'un personnage aussi considérable. Soit que Marnix voulût tirer avantage de ces dispositions pour gagner du temps, ou que le désespoir se fût emparé de son esprit, il laissa entendre que son parti ne serait point éloigné de traiter de la paix, et qu'il pourrait lui-même servir à la négociation. Il était alors entre les mains d'un vieux soldat de fortune, Ramiro, cassé par soixante ans de guerre, avide de quitter ces rudes provinces, et qui saisit promptement l'appât. Marnix alla jusqu'à dire que s'il pouvait retourner pendant huit jours auprès d'Orange, il se faisait fort de l'amener à conclure la paix désirée. Cette liberté sur otage lui fut accordée. Avant d'en profiter, il écrivit à Guillaume deux lettres où il semble exagérer son propre découragement.

Qu'y avait-il de sincère et de joué dans son attitude? Il sera toujours difficile de le dire. En considérant de près la finesse de son esprit, on ne peut s'empêcher de voir dans la négociation entamée un moyen de tromper l'échafaud.

Pendant trois mois, il refait chaque soir son testament, car il savait comment Philippe II faisait secrètement étrangler les prisonniers importans, et comment se trouvaient des médecins pour attester qu'ils étaient morts de pleurésie (1). Le cœur de Marnix a-t-il failli en face de cette mort menteuse et masquée? Il a désespéré de la cause politique, non de la cause religieuse. Il était si loin de faillir à sa foi, que les Espagnols et Noircarmes jugèrent à propos de ne jamais toucher ce point avec lui. Marnix crut que la question politique était perdue, que la victoire matérielle était impossible, qu'il ne restait qu'à s'expatrier, à emporter sa croyance dans les déserts; que ses idées, ses principes, ne pouvaient s'enraciner dans ce lieu, à ce méridien; que pour les sauver il fallait les transporter par-delà l'empire

(1) « On doit procéder à l'exécution de telle manière que personne ne sache que Montigny a été justicié, mais qu'on dit en public, au contraire, qu'il est mort de sa mort naturelle. » *Correspondance de Philippe II*, t. Ier, p. 152. — « Il a fait exécuter secrètement Genlis après avoir publié qu'il était malade. » *Ibid.*, p. 431. — « Il restait des Français prisonniers; le duc a dit à Requesens qu'il avait ordre du roi de les faire mourir secrètement. » *Ibid.*, 30 décembre 1573.

où le soleil ne se couche pas. Il ne crut pas à la victoire de l'atôme contre un monde; il désespéra et il l'avoua.

Si, quelques années auparavant, il avait prêté son assistance morale à Guillaume, celui-ci le lui rendit ce jour-là. Mélange de prudence et d'inflexibilité, la réponse d'Orange lui fera un éternel honneur. Il dit, choses qui semblaient inconciliables, tout ce qu'il faut pour sauver son ami et tout ce qu'il faut pour relever la conscience publique; il entre dans les vues de Marnix en envoyant aux états le projet de négociation. D'autre part, en quelques paroles de bronze, il demande si la paix avec l'Espagne peut être autre chose qu'un leurre, s'il ne vaut pas mieux continuer, tête baissée, une lutte impossible, si les opinions, les principes, les croyances, n'ont pas mis un abîme entre les deux peuples, si l'on n'est pas réduit à la nécessité de combattre jusqu'au dernier sang et de se remettre de tout à Dieu? Marnix avait fait cent fois en d'autres temps la réponse à ces questions; il entendait ses propres paroles lui revenir par la bouche d'un grand homme. Guillaume avait désespéré en 1566, Marnix en 1573; tous deux s'étaient relevés l'un par l'autre. Bientôt ils se virent, la négociation tomba d'elle-même. Dans ces entrefaites, le duc d'Albe était parti des Pays-Bas. En octobre 1574, Marnix, échangé contre Mondragon, retrouve sa liberté après une année qui ne fut qu'une longue agonie.

C'est dans sa prison, et pour ainsi dire sur l'échafaud, qu'il commença sa traduction des psaumes en hollandais. La Bible hollandaise naît dans la captivité d'Utrecht, comme la Bible allemande dans la captivité de la Wartbourg. Cette traduction, qui devait être un des fondemens de la langue flamande, ne parut que quelques années plus tard. Suivant les paroles de l'auteur, il la continue *tantôt en exil, tantôt en prison, tantôt dans la main de l'ennemi, toujours au milieu de mille tourmens.* Il fit une double version, l'une en prose, l'autre en vers rimés, pour se prêter aux usages du culte. Nulle traduction des psaumes et des cantiques n'a été entreprise dans des circonstances plus semblables à celles d'où naquirent les chants hébreux : un peuple, menacé chaque jour de périr, qui s'appuie sur le bras d'un héros; un homme désarmé, qui renverse le Goliath espagnol. Il est probable que c'est à ces ressemblances de destinées que les psaumes de Marnix doivent en partie cette simplicité poignante (1) et cette sombre flamme du désert qu'il a su le premier découvrir sous les glaces de la langue des Frisons. Marnix lui-même semblait le prophète ou le pontife laïque de la Sion néerlandaise. Il dédie sa Bible aux états. Ceux-ci avaient mérité, par leur admirable constance, que

(1) Broes, *Van Marnix*, t. III, p. 157.

le livre pour lequel tant d'hommes mouraient chaque jour fût placé sous leur sauvegarde. La Bible de Marnix dans le sein des états-généraux, c'est la pierre de fondation de la république chrétienne des Provinces-Unies.

Il était temps que Marnix fût rendu au prince d'Orange. Deux frères du prince venaient d'être tués sur le champ de bataille de Mook; on n'avait pu même retrouver leurs corps. Le langage de la mère de Guillaume en apprenant le massacre de ses fils avait été celui de la mère des Machabées : « Humainement parlant, écrivait-elle, il vous sera difficile, étant dénué de tout secours, de résister à la longue à une si grande puissance; mais n'oubliez pas que le Tout-Puissant vous a délivré (1). »

Chacun sentait qu'il était temps de recourir à quelque grand moyen de salut pour empêcher la ruine publique. Les regards se tournaient vers les deux hommes qui avaient jusque-là soutenu la patrie. Rendus l'un à l'autre, ils feraient paraître sans doute une force nouvelle.

Une résolution (2) digne des anciens Frisons avait traversé l'âme de Guillaume. En 1576, il propose de s'embarquer avec tous ceux qui aiment la liberté, hommes, femmes, enfans, de percer toutes les digues, d'ensabler tous les ports, de rendre le sol de la Hollande au vieil océan, et d'aller, comme un autre Énée, chercher avec ses compagnons, sous un autre ciel, dans les archipels orientaux, une autre Italie. Cette résolution rentre dans le projet d'expatriation de Marnix. On eût abandonné au roi catholique une mer solitaire rendue inabordable, des grèves désertes, des écueils, de vastes marais inaccessi-

(1) Avant de reparaître dans les affaires publiques, Aldegonde fut employé à une négociation de famille, qui montre mieux que tout le reste ce qu'il était pour Guillaume. Les correspondances nouvellement publiées ont mis en lumière cette partie obscure de la vie domestique d'Orange. Il avait la guerre au dedans (*) encore plus qu'au dehors. Sa femme, Anne de Saxe, s'était follement éprise d'un bourgeois de Cologne, que les correspondances désignent sous l'initiale R., et que l'on sait aujourd'hui avoir été le père de Rubens. Anne de Saxe commença par nier ses débordemens. Rubens en fit l'aveu. Il demanda à voir Aldegonde pour le consulter sur un certain point de religion et de conscience, car il se croyait sur le point de mourir. On se contenta de l'emprisonner. Orange avait d'abord accepté le conseil de faire passer pour morte Anne de Saxe, après l'avoir emmurée dans quelque donjon; Anne fut reconduite à Dresde et y mourut deux ans après. Marnix est mêlé à tous ces mystères. Lorsque le froid Guillaume s'éprit de la duchesse de Montpensier et renonça au secret pour faire prononcer le divorce, ce fut encore Marnix qui alla apaiser le mécontentement des princes allemands. Il donna le change à l'opinion, en paraissant ne s'occuper que de choisir des professeurs pour l'université de Leyde; mai quelque temps après il épousait solennellement à Heidelberg la duchesse de Montpensier au nom du prince d'Orange. C'était dans l'automne de 1575.

(2) Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas.*

(*) Groën van Prinsterer. *Archives*, t. V, p. 195.

bles, à la place d'une nation vivante et indomptée. Au lieu d'effrayer, ce projet, donné en pâture aux esprits, les rassura. On sentit qu'après la défaite il y avait un refuge, et l'on s'attacha à l'océan lointain et inconnu comme à l'espérance.

Toutefois, avant d'en venir à ces extrémités, il restait une entreprise à essayer. A mesure que le péril augmentait, que l'abandon devenait plus flagrant, que la puissance espagnole changeait de moyens sans changer de volonté et de but, la nécessité devenait plus évidente de réconcilier les provinces méridionales et septentrionales des Pays-Bas, les Wallons et les Flamands, et de tourner enfin les forces réunies des deux races contre l'oppresseur commun. Longtemps on avait ajourné cette réconciliation dans la crainte des concessions mutuelles où l'on serait entraîné; mais le jour était venu où l'intérêt de tous parlait plus haut que les rivalités. Il s'agissait de se réunir contre l'étranger; là devait être le salut.

Marnix fut naturellement l'âme de cette grande négociation entre les deux races; personne mieux que lui ne pouvait servir à les rapprocher. Les peuples gallo-romains et les peuples germains se trouvaient aux prises sur le terrain étroit des Pays-Bas. Aldegonde appartenait aux uns et aux autres. Français et Wallon par l'origine, il venait de créer le hollandais comme langue écrite; il montrait dans sa personne, dans son génie, l'alliance la plus intime des Belges et des Néerlandais. S'il ne parvient pas à les réconcilier, qui pourra se flatter d'y réussir?

Ses premières tentatives furent faites en 1574 dans les conférences de Bréda; mais ces conférences avaient lieu sous l'œil même de l'ennemi. Toute l'habileté de Marnix échoua contre l'impossibilité de se concerter avec les vaincus, lorsque le vainqueur était présent. Il y avait des Espagnols dans le conseil; les envahisseurs présidaient à la négociation; il ne pouvait en sortir qu'une certaine honte chez les opprimés de concourir plus longtemps de leur sang et de leurs armes à la fortune de l'oppresseur. Les Hollandais, libres déjà, s'étaient rencontrés dans le conseil avec les Belges, encore asservis; la liberté des uns rendit plus frappant l'asservissement des autres. Sans doute plus d'une parole fut échangée entre eux à l'insu du maître présent. Depuis cette époque, un désir de réconciliation perce dans les esprits, il ne faut plus qu'une occasion pour le faire éclater.

Cette occasion fut la mort du gouverneur espagnol des Pays-Bas, Requesens. Avant que l'irrésolu Philippe II lui eût donné un successeur, il y eut une sorte d'interrègne dans la domination espagnole; chacun en profita pour revenir à son instinct naturel. L'Espagnol court au pillage; Bruxelles, Gand, la Belgique presque entière s'in-

surge pour ne pas être dévorée vive par les bandes toujours affamées de Philippe II; celles-ci tenaient pour hérétique et traitaient comme tel quiconque pouvait leur servir de pâture (1). Dans ce bouleversement, les états-généraux surnagent encore une fois; ils se rassemblent à Gand, sous le feu de la citadelle, restée au pouvoir de l'ennemi. Le premier instinct fut de s'appuyer sur la révolution hollandaise et sur le prince d'Orange. Déjà Marnix était entré dans l'assemblée avec les pleins-pouvoirs de la Hollande et du prince; il venait tenter à Bruxelles ce qu'il avait accompli à Dordrecht.

Rien, ce semble, n'était plus aisé que de profiter de l'absence de l'ennemi pour se confédérer; pourtant nulle entreprise ne fut plus difficile que celle qui était confiée en ce moment à Aldegonde; il était loin de retrouver la Belgique telle qu'il l'avait laissée dans les années ardentes de 1566 et de 1567. « J'ai trouvé, écrivait-il, plus d'altérations des cœurs que je n'eusse pensé. » Une génération nouvelle entrait tête basse sur la scène. La Belgique sortait anéantie de la chambre de torture; la meilleure partie des ouvriers avait été décimée par le bûcher, par le gibet, par l'exil, par la fuite; les masses d'émigrans avaient emporté en Angleterre et en Hollande la vieille industrie des Flandres. Déjà commençaient la dépopulation et le silence. Un peuple diminué, exténué, dépouillé, glissait furtivement au pied des tours et des beffrois muets de Bruxelles, d'Anvers, de Bruges, ombre du peuple fier, indomptable, qui avait élevé à la liberté communale ces gigantesques remparts. Grâce au duc d'Albe, peu d'années avaient suffi pour ce changement. La nation était ou absente ou hébétée de supplices et de peur; la voix publique semblait prononcer le mot fatal : « Il est trop tard. »

Une seule ville s'était relevée avec l'ardeur première de 1566, augmentée plutôt que domptée par le souvenir des supplices. C'était Gand, qui s'efforçait alors de devenir la Genève du nord. Malgré tous les meurtres, la réforme s'était retrouvée là, sous l'échafaud; elle avait vu de trop près son adversaire pour ne pas être convaincue que, si elle ne le détruisait, elle en serait détruite. Là se relevait implacable la révolution religieuse, bien décidée à rendre au catholicisme guerre pour guerre. Les deux chefs des novateurs, Hembise et Ryhove, n'avaient pas eu de peine à faire comprendre aux réformés que nulle composition n'était possible avec l'église opposée, que plus ils étaient isolés, plus ils étaient certains d'être extirpés, s'ils ne profitaient à leur tour de leur victoire pour accabler l'intolérance de leurs adversaires par leur propre intolérance. On a accusé Mar-

(1) « Les Espagnols confisquent tout, à tort, à droit, disant que tous sont hérétiques qui ont du bien et ont à perdre. » *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 547.

nix d'avoir secrètement poussé ce parti extrême; son nom se trouve en effet mêlé à ceux de Ryhove et de Hembise dans les imprécations populaires des catholiques et dans les poésies flamandes de Gand. Je ne sais ce qu'Aldegonde pensait sur la nécessité de retourner contre le catholicisme les armes catholiques; mais il est certain que la levée de boucliers du protestantisme à Gand fut pour lui à ce moment un immense embarras. Il dit lui-même qu'il eut à combattre le ressentiment légitime des siens, et qu'il le fit au point de leur devenir suspect. Je le crois volontiers. Le protestantisme avait été écrasé par le duc d'Albe comme parti politique chez les Belges. Loin de réveiller les hostilités de croyance, Marnix ne pouvait que se proposer une chose : maintenir l'union, repousser l'ennemi (1).

On voit en effet Guillaume et Aldegonde porter incessamment la main à leur œuvre de *pacification*. Ils réparent l'alliance à mesure qu'elle se détruit d'elle-même (2). A ce moment, ces hommes étaient de deux siècles en avant de leurs contemporains; tous deux ont voulu pacifier le XVIe siècle avec les idées de tolérance du XVIIIe. Ils ont tenté de donner à leur époque la constitution morale d'une époque plus humaine; c'est là qu'ils ont échoué.

Les masses du peuple belge ayant disparu de la place publique, tout allait dépendre de l'attitude de la noblesse et du clergé. Qu'étaient devenus les ardens amis d'Aldegonde au temps de la signature du compromis des nobles? Beaucoup étaient morts pour leur cause, un plus grand nombre l'avait reniée, et ceux-là avaient racheté leur signature en donnant aux autres l'exemple de l'empressement à la servitude. Tous étaient embarrassés de sermens opposés. Marnix harcelait de lettres et de petits écrits (3) les âmes affaissées; il s'obstinait à rallumer chez les morts l'étincelle de liberté, tout en avouant que l'on sentait déjà chez les meilleurs le travail de la servitude et que le joug avait déjà durci la peau sur les épaules, « si bien, ajoutait-il, qu'ils aiment mieux se perdre sans nous que se sauver avec nous. »

La vérité est que ces hommes subissaient à la fois une double peur, celle de se compromettre avec l'Espagne qu'ils voulaient pourtant chasser, celle de fortifier une révolution où ils cherchaient leur appui et dont ils craignaient le retour, c'est-à-dire qu'ils poursui-

(1) Ceci est très nettement établi dans le quatrième volume de la *Correspondance de Guillaume*, encore inédit, et que M. Gachard a bien voulu me communiquer en épreuves.

(2) *Correspondance de Guillaume*. « Comme ledit seigneur prince m'écrit de sa main propre, s'ils savaient moyen de faire perdre le public en une cuillerée d'eau, ils ne le laisseraient point. »

(3) « Nos litteris et libellis quantùm possumus eorum animos ad libertatis studium accendimus. » *Illustrium et clarorum virorum Epistolæ selectæ editæ a P. Bertio*, 1617, p. 695. Ce recueil renferme plusieurs lettres importantes de Marnix.

vaient un but sans en vouloir les moyens, et ils ne craignaient rien tant que l'instrument qu'ils se résignaient à employer. L'expérience que les nobles avaient faite depuis le compromis les avait glacés d'effroi. Ils avaient vu une chose dont ils ne s'étaient jamais doutés auparavant, c'est que sous leurs premiers débats superficiels il y avait au fond la lutte de deux églises, et ils n'avaient pas eu de peine à reconnaître que la plus ancienne était un frein incomparablement meilleur pour tenir les peuples en bride; leur plus grande terreur était de voir ce frein disparaître. Ils avaient peur, s'ils secouaient le joug de l'Espagne, de subir celui de la réforme, ou, s'ils refusaient de s'allier avec la réforme, de redevenir la proie de l'Espagne. Le résultat de ces incertitudes était une incapacité absolue d'agir qui les livrait d'avance poings liés à l'ennemi, et avec eux la nationalité des Belges comme celle des Hollandais. Pour ce qui restait des masses du peuple, elles avaient fini par retrouver un fils du comte d'Egmont, et elles en avaient fait aussitôt leur général, sans rechercher s'il ne les vendait pas. Le nom leur suffisait.

Pour dominer les difficultés que rencontrait le projet d'alliance, la principale ressource était dans l'union de Marnix et de Guillaume. Cette intimité n'avait jamais été plus étroite. Quand le Taciturne envoyait ses manifestes aux états, il faisait une chose qu'aucun prince n'avait faite avant lui. Il envoyait à son ami plusieurs blancs-seings, afin que celui-ci pût corriger, retrancher, ajouter ce qu'il voudrait dans la lettre, d'où il résulte que quelquefois, dans les paroles écrites de Guillaume d'Orange, il est difficile de reconnaître ce qui vient de lui et ce qui vient d'Aldegonde. Ces deux esprits s'étaient fondus et mêlés comme deux nobles métaux. Pour l'un comme pour l'autre, il s'agissait de faire passer dans les provinces du midi, accablées par la défaite et l'invasion, l'âme de la révolution triomphante; il fallait replacer à leur rang de bataille les torturés du duc d'Albe.

Quand les peuples commencent à s'abâtardir, ils conservent souvent encore une grande force physique, à la condition toutefois qu'on les emploie dans le sens de la tyrannie; mais ils sont impuissans dès que vous voulez les faire servir à la liberté : c'est là le phénomène qu'on observait chez les Wallons. Ils formaient d'admirables troupes quand ils suivaient la tyrannie espagnole; merveilleux instrumens d'oppression contre eux-mêmes, ils semblaient se dissoudre quand on les rangeait du côté de la liberté. C'est ce que Guillaume avait observé mieux que personne, et pourtant il ne désespérait pas de refaire cette nationalité ainsi entamée. Il veut la réparer en la jetant dans la mêlée, surtout en lui fermant toute retraite. De là un appel constant à la patrie, aux énergies cachées sous une décadence précoce. Plus de demi-moyens, plus de lâcheté dissimulée sous le nom de modéra-

tion : un grand acte qui interdise le retour ! Si jamais diplomatie prit un caractère héroïque, ce fut celle-là. Au nom du *Taciturne*, on se figure d'ordinaire une politique toujours cauteleuse, un voile toujours tendu; l'on voit au contraire ici comment un seul homme peut relever un peuple dont la dégénération a commencé, et tout cela avec quel bon sens intrépide, et, comme il le dit, avec quelle *rondeur de conscience!*

« Un faisceau, étant délié en plusieurs petites verges ou baguettes, se rompt bien aisément; mais quand il est très bien conjoint et lié par ensemble, il n'y a bras si robuste qui le puisse forcer. Ainsi pareillement, si vous vous tenez joints et unis comme nécessairement vous ferez si vous suivez mon conseil, et que par votre déclaration vous établissiez une obligation entre tous de maintenir ce fait jusqu'au dernier homme, toute l'Espagne et l'Italie ne sont suffisantes pour vous faire mal.

« En outre, vous donnerez à tous vos amis et bienveillans occasion et cause de se déclarer de votre côté. Les princes d'Allemagne, les seigneurs et gentilshommes de France, même la reine d'Angleterre, et tous les autres potentats de la chrétienté, qui ci-devant ont vu avec compassion vos misères et afflictions, n'ont voulu toutefois y mettre la main; car ils ont toujours pensé, puisque vous le souffriez volontairement, qu'il n'y avait raison de vous tirer hors.

« Je vous assure bien qu'il y en a une infinité qui jugent que toute cette affaire que vous avez entreprise réussira finalement en fumée, puisqu'ils voient qu'il n'y a nulle déclaration manifeste qui oblige les uns aussi bien que les autres, et qui vous empêche de reculer, et plusieurs font ainsi difficulté de s'en mêler. Mais au contraire, quand ils verront que vous vous êtes déclarés en la façon susdite, il n'y aura personne qui n'accoure à votre assistance et vous demeure fidèle jusqu'à la dernière goutte de sang, outre que par ce moyen vous vous acquerrez de par tout le monde gloire et réputation d'hommes courageux et magnanimes (1). »

De semblables paroles, soutenues chaque jour par tout l'art de Marnix, avaient fini par gagner la cause de l'alliance. Le 15 novembre 1576, Marnix eut la gloire de signer le premier, au nom de la Hollande, le traité de réconciliation entre les deux races. Un avenir magnifique se lève sur la confédération des Pays-Bas. Armés les uns contre les autres, ils avaient tenu tête à l'Espagne; que ne pourront-ils désormais, unis et confondus? Marnix put se dire ce jour-là qu'il les avait conduits au port : illusion sublime qui devait durer à peine quelques jours!

EDGAR QUINET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

(1) *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* tome III, p. 144, 148, 152.

LES SCIENCES OCCULTES

AU XIXE SIÈCLE

LES TABLES TOURNANTES

ET LES MANIFESTATIONS PRÉTENDUES SURNATURELLES

CONSIDÉRÉES AU POINT DE VUE
DES PRINCIPES QUI SERVENT DE GUIDE DANS LES SCIENCES D'OBSERVATION.

1. *Sights and Sounds, the Mystery of the day*, by Henry Spicer, Th. Bosworth, London 1853. — II. *Facts and Fantasies*, par le même. — III. *Comment l'Esprit vient aux tables.* — *La Magie au XIXe siècle*, par A. Morin, Paris 1853-1854. — IV. *Quære et Invenies*, Paris 1853. — V. *Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques*, par le marquis Eudes de M... Paris 1853. — VI. *Mémoire sur le Somnambulisme et le Magnétisme animal*, par M. le général Noizet, Paris 1854. — VII. *Mœurs et Pratiques des Démons ou des Esprits visiteurs*, par le chevalier Gougenot Des Mousseaux, Paris 1854.

. . . . . Ignari quid queat esse,
Quid nequeat. . . . . (LUCRÈCE.)

Ils ne savent pas reconnaître ce qui est possible et ce qui est impossible.

Lorsqu'à la fin de la période révolutionnaire du dernier siècle Delisle de Sales publiait son fameux ouvrage bizarrement intitulé : *Mémoire en faveur de Dieu,* il demandait très sérieusement pardon d'avoir choisi ou accepté une pareille cause : « Je sais bien, disait-il, que mon client n'est *pas en faveur* aujourd'hui. » (Quel client!) Je puis en dire autant en essayant de plaider en ce moment la cause de la raison. A voir le déchaînement de toutes les prétentions métaphysiques, théologiques, physiologiques et magiques contre cette pauvre raison, il y a de quoi désespérer de sa cause comme de Sales désespérait de la cause de *l'Être suprême, ci-devant Dieu* (expression de 93). Quand on veut invoquer les lois bien établies du possible et de l'impossible, on trouve pour adversaire l'imagination, qui, toujours prête à tout admettre, ne laisse plus de place pour la saine logique, pour les déductions rigoureuses de l'expérience, enfin pour le simple bon sens.

I.

C'est en Amérique, dans le village de Hydesville, voisin de la ville d'Arcadia, comté de Wayne, état de New-York, qu'une maison précédemment habitée par Michel Weekman fut occupée par la famille Fox, venant de Rochester. Cet emménagement eut lieu le 11 décembre 1847, et ce fut à la fin de mars 1848 que commencèrent à se manifester les prodiges qui ont eu depuis un si grand retentissement dans les deux mondes.

On a souvent fait remonter les premières *manifestations* américaines à l'année 1847 ou même à 1846, parce qu'un soir dont on ne sait pas bien la date, M. Weekman, qui pendant ces deux années occupa la maison de Hydesville, entendit frapper à la porte de la rue, et, étant allé ouvrir, ne vit personne. Une seconde fois le même appel, s'étant réitéré, fut suivi du même résultat; mais le rusé M. Weekman, mystifié une seconde fois, s'avisa de tenir à la main la porte refermée, en sorte qu'au moment où l'on frappa pour la troisième fois il ouvrit subitement, mais ne vit encore personne. Cette anecdote revint à la pensée de M. Weekman après les éclatantes manifestations des esprits qui rendirent plus tard si célèbre la famille Fox, qui l'avait remplacé à Hydesville : elle n'a en soi rien de merveilleux, et ne peut établir pour cette maison la réputation d'une localité *hantée par les esprits malins,* car il est tout simple d'admettre que le gamin qui frappait à la porte du bourgeois deux fois mystifié, peut-être au moyen d'une balle de plomb attachée à une ficelle, avait bien prévu qu'il se tiendrait en embuscade pour la troisième fois, et si M. Weekman n'entendit pas des éclats de rire dans la rue, cela tient à l'essentielle différence qui existe entre le gamin français et le gamin anglais ou transatlantique, toujours largement pourvu de cet *humour* que l'auteur d'*Atala* aurait admirablement désigné par l'expression de *gaieté triste* (1).

Le 19 mars 1848 au soir commencèrent dans la maison d'Hydesville les bruits étranges qui persistèrent ensuite si obstinément. La famille Fox entendit un bruit qui semblait partir des chambres à coucher, et qui ressemblait à des coups frappés sur le plancher de ces chambres ou à ceux que produiraient des chaises déplacées. Quatre ou cinq membres de la famille étaient présens, et tous montèrent dans ces chambres pour reconnaître d'où provenait ce fracas. On visita la maison entière, mais on ne put rien découvrir. On éprouvait seulement un léger frémissement en plaçant la main sur les bois de lit, sur les chaises, ou même en se tenant debout sur le plancher. Le bruit se fit entendre cette nuit-là tant qu'il resta quelqu'un d'éveillé dans la maison. Le soir du jour suivant, ces sons se firent entendre comme auparavant, et ce ne fut que le lendemain de ce second jour, c'est-à-dire le 21 mars 1848 au soir, que les voisins furent appelés pour en être témoins. Voici le récit que faisait Mme Fox très peu de temps après le jour où cet événement avait eu lieu pour la première fois :

« Le lendemain de ces manifestations, nous résolûmes de nous mettre au lit de bonne heure et de ne nous laisser troubler par rien. Si le bruit se renou-

(1) Voir la *joie triste* de Chactas dans l'*Atala* de Chateaubriand.

velait, nous convînmes de ne plus y faire attention et d'essayer de goûter le repos d'une bonne nuit de sommeil. Mon mari, qui avait toujours été avec nous dans toutes les circonstances précédentes, entendit le bruit des coups frappés et se mit à la recherche de la cause. Il était de très bonne heure ce soir-là quand nous allâmes nous coucher, et la nuit était à peine close. Le motif était que nous avions été tellement privés de repos la nuit précédente que j'en étais presque malade. Mon mari, ainsi que je l'ai dit, n'était pas encore couché quand le bruit se fit entendre. Il commença comme d'ordinaire; je le reconnaissais parfaitement et le distinguais de tous les bruits quelconques que j'avais entendus dans la maison. Mes deux filles, qui couchaient dans l'autre lit de la même chambre, entendirent le bruit et essayèrent de produire le même son en faisant craquer leurs doigts. La plus jeune a environ douze ans. Aussitôt qu'elle faisait un bruit avec ses doigts ou en frappant ses mains l'une contre l'autre, on y répondait par un coup frappé dans la chambre. Ce bruit était le même que précédemment, il donnait seulement le même nombre de coups que l'enfant. Quand celle-ci s'arrêtait, les bruits étaient suspendus pour quelque temps. Mon autre fille, qui est dans sa quinzième année, dit alors en plaisantant : « Faites comme moi, comptez un, deux, trois, quatre, etc., » et en même temps elle frappait ses mains l'une dans l'autre. Ces coups furent reproduits comme d'abord. L'agent mystérieux semblait répondre en répétant chaque coup. Ce jeu ne fut pas continué. L'enfant commençait à s'étonner. Alors je pris la parole et dis au bruit : « Compte jusqu'à dix! » En effet, il se produisit dix chocs ou coups successifs. Alors je lui demandai l'un après l'autre les âges de mes différens enfans, et il frappa un nombre de coups correspondant à l'âge de chacun. Je demandai ensuite si c'était un être humain qui faisait ce bruit, et, s'il en était ainsi, de répondre par un choc. Il y eut un silence complet. Je demandai si c'était un esprit, et, s'il en était ainsi, de le faire connaître par deux coups. A peine les mots étaient-ils prononcés, que les deux coups se firent entendre. Je lui demandai s'il avait reçu quelque offense, et dans ce cas de le manifester par deux coups : ces deux coups furent très distinctement entendus; si c'était dans cette maison qu'il avait été lésé: sons affirmatifs; si l'offenseur était vivant: même réponse. J'appris, en continuant les mêmes interrogations, que sa dépouille mortelle était enterrée sous la maison, qu'il avait trente un ans, que c'était un homme, et qu'il avait laissé une famille de cinq enfans tous vivans. Sa femme était-elle vivante? Silence négatif. Morte? Affirmation. Depuis combien de temps? Deux coups. »

Jusque-là les sons n'avaient répondu que par oui ou par non, ou par des coups réitérés désignant des nombres. Subséquemment néanmoins, l'attention étant éveillée et différens moyens ayant été imaginés pour s'entendre avec l'esprit, un des assistans eut l'idée d'interroger le *faiseur de bruits* par le moyen d'un alphabet. En conséquence on demanda à l'esprit si en prenant un alphabet ordinaire, il voudrait bien frapper un coup pour chaque lettre composant son nom à mesure qu'on promènerait la pointe d'une tige ou d'un crayon sur les lettres de l'alphabet. Cette convention ayant été adoptée, le nom de *Charles Rayn* fut épelé lettre par lettre. Plus tard, quand l'esprit était fatigué de répondre par l'affirmative ou la négative, il réclamait lui-même l'usage de l'alphabet, et cela par cinq coups frappés successivement.

Tantôt c'était un alphabet écrit ou imprimé sur lequel on passait posément le doigt ou un indicateur quelconque; tantôt on récitait la série des lettres de vive voix, et quand on arrivait à la lettre désirée par l'esprit, un coup se faisait entendre et une lettre était épelée. En recommençant l'alphabet, on obtenait une seconde lettre, et ainsi de suite.

Nous n'avons pas besoin de dire que toute cette belle manifestation n'offrait rien de nouveau et qui ne traînât dans toutes les vieilles histoires de revenans, ainsi du reste que cela a été mis en évidence par tous les auteurs qui ont écrit là-dessus. Quelle que fût la cause naturelle ou surnaturelle que l'auteur assignât à la manifestation de Hydesville, comme des faits complétement analogues se sont passés plus récemment dans un village de Normandie, appelé Cideville, sans aucune connexion avec les prodiges américains et avant que ceux-ci fussent connus en Europe, les lecteurs qui ne seraient pas très au courant de cette démonologie (en grec *démon* veut dire *esprit*) sont avertis de ne pas faire de confusion. Au reste, comme la famille Fox se transporta plus tard dans la ville de Rochester, du même état de New-York, les manifestations portèrent plutôt le nom de cette ville que du village de Hydesville, où elles prirent leur origine. On trouvera l'histoire de Charles Rayn tout au long en fort bon style dans les lettres de Pline le Jeune, avec cette différence que les os du fantôme romain furent ensevelis convenablement (*manes rite sepulti*), tandis qu'après avoir un peu fouillé dans la cave pour trouver les restes du frappeur américain, on abandonna la besogne.

Si votre âme est en peine et cherche des prières,
Las! je vous en promets et de toutes manières!

Ces prières, ces expiations aux mânes chrétiennes ou non de Charles Rayn n'ayant pas été accomplies, il arriva que l'une des demoiselles Fox, Margaretta, ayant suivi à Rochester une sœur aînée qui y était établie et déjà veuve, *les sons mystérieux l'accompagnèrent comme si on les eût empaquetés dans sa garde-robe de voyage.* Elle avait alors environ quatorze ans. J'ai demandé à plusieurs de ceux qui font des évocations avec les tables et qui conversent avec Napoléon Ier, avec Washington, avec Socrate, avec Molière, avec tous les héros et les hommes éminens de tous les âges, de vouloir bien évoquer ce malicieux Charles Rayn et lui demander pourquoi il ne s'est pas tenu tranquille, et si c'est pour se venger du peu d'activité qu'on a mis à retrouver ses restes qu'il a occasionné tout le mouvement qui a suivi sa manifestation. *Je n'en ai eu aucune nouvelle!* Le sournois rit dans sa barbe de tout ce vacarme américain et européen qu'il a excité avec la vieille friperie des vieux prodiges de mécanique et de ventriloquie, relégués jusqu'ici en France sur les théâtres de Comte et de Robert Houdin, successeurs de Fitz-James et de Borel.

Pour suivre l'historique des manifestations dites de Rochester, où des assemblées publiques et deux comités avaient été nommés pour rechercher la cause des nouveaux miracles, nous dirons que dans d'autres maisons que celle habitée par la jeune Margaretta Fox et sa sœur aînée, les manifestations se produisirent, et que dans une troisième ville du même état de New-York, Auburn, la plus jeune des demoiselles Fox, Catherine, âgée d'environ douze

ans, se trouvant en visite, les bruits l'accompagnèrent aussi. Depuis lors les manifestations se produisirent sur un si grand nombre de points, qu'il serait trop long d'en faire l'énumération. New-York, la ville de huit cent mille âmes, qui avait été la quatrième localité où s'étaient montrés les prodiges, fut immédiatement suivie de trente autres villes telles que Boston, Cincinnati, Saint-Louis, Buffalo. La seule cité de Philadelphie compta trois cents cercles ou sociétés occupés de ces manifestations d'esprits. Chaque société avait son *medium,* c'est-à-dire une personne dont la constitution spéciale se prête plus favorablement à des relations avec les esprits : c'est ce qu'on appelle un *sujet* dans le langage du magnétisme animal. Ce mot de médium, d'après son étymologie, signifie un intermédiaire, comme le magicien ou la pythonisse l'étaient autrefois entre l'interrogateur et l'oracle. Ce sujet ou *medium* peut être un homme ou une femme, mais le plus communément c'est une dame ou une demoiselle. On cite plusieurs *mediums* américains comme étant d'une rare beauté, circonstance qui peut rendre les esprits sceptiques un peu moins rebelles à la foi réclamée. Telle ou telle complexion n'est pas exclusivement préférable. Dans les grandes villes de l'Union, comme par exemple à Boston, il se rencontrait quarante ou cinquante sujets. Enfin, au mois de septembre 1852, on estimait que dans toute l'étendue des États-Unis le nombre des *mediums* s'élevait à plus de trente mille, et que le nombre des personnes qui avaient été témoins des manifestations dépassait cinq cent mille. Comme l'état de *medium* conduit, suivant une expression anglaise, à *empocher* des dollars, il n'est point étonnant que tant de personnes se soient lancées dans cette facile profession. Je suis même fort étonné que l'on n'ait pas fait parler aux esprits le langage ordinaire des hommes, et qu'on se soit borné à provoquer des réponses par des coups frappés indiquant des nombres, des lettres, ou des affirmations et des négations. Sans doute on n'a pas voulu se trop rapprocher de nos ventriloques, qui font le plus aisément du monde frapper à une porte, mais qui de plus font, *en langage ordinaire,* appeler du dehors, réclamer du secours du fond d'un puits ou du haut d'une cheminée, de même qu'ils *prêtent la parole* à une poupée, à un chien, à un mouton, qu'eux-mêmes ou d'autres personnes tiennent entre leurs bras. L'antiquité, le moyen âge, l'Europe, le monde entier et les soirées de M. Comte ont leurs arbres rendant des oracles, leurs animaux parlans. Il n'y a rien sous le soleil de nouveau que ce qui ne l'est pas (1). Tout ce qui se présente à l'observation calme ou passionnée des hommes a dû se renouveler déjà bien des fois dans le cours des siècles. Ce qui n'est pas plus nouveau que les faits actuels, c'est l'amour du merveilleux, qui se réveille tout aussi vivace dans les siècles modernes que dans ceux des premiers âges de l'humanité.

L'ouvrage anglais de M. Henry Spicer, intitulé *Sights and sounds, the Mystery of the day* (*Ce qu'on voit et ce qu'on entend, ou le Mystère du jour*), contient tous les détails désirables sur la vaste extension que ces manifestations prétendues surnaturelles ont prise aux États-Unis, et l'on sait qu'elles

(1) C'est ce qu'on lit dans Ovide comme dans Salomon; mais le dernier ajoute : « Quid est quod futurum est? — Hoc, quod factum est anteà. »

Que sera l'avenir? — Ce que fut le passé.

sont arrivées en Europe par Brême, Hambourg et l'Allemagne, en 1852, d'où, en 1853, elles ont passé en France et en Angleterre.

En Europe, les manifestations ont eu principalement pour interprètes le mouvement des tables ou des objets susceptibles de tourner sur eux-mêmes. On ne sait pas bien comment on a passé des coups frappés d'une manière invisible aux coups produits par le soulèvement des pieds d'une table, et ensuite au mouvement en rond de la table elle-même. Nous observerons qu'il est infiniment plus facile de dissimuler l'impression produite par les doigts sur un objet mobile que les évolutions de l'organe de la voix qui produisent les effets de la ventriloquie. Quant à l'énergie que peuvent acquérir les impulsions concordantes de plusieurs personnes agissant de concert, on peut affirmer, d'après la mécanique et la physiologie, que ces forces sont plus que suffisantes pour produire tous les effets observés. Il ne reste d'obscurité que sur l'accord qui s'établit entre la pensée des opérateurs et les mouvemens qu'ils impriment au corps mobile. Sous ce point de vue, les tables européennes sont bien plus curieuses que les grossiers frappemens américains.

II.

Avant de considérer les tables comme des êtres intelligens ou recevant momentanément le don de l'intelligence, le plus merveilleux effet en apparence, c'était de voir se produire un mouvement soi-disant par l'action seule de la volonté. C'est encore la prétention de ceux qui ne veulent pas admettre que les doigts imposés à la table exercent sur elle une pression, même à l'insu de ceux qui la touchent, et qu'ainsi il se produit un véritable *effet sans cause*, puisque l'expérience a établi que tout mouvement exige une force agissant au moyen d'un corps doué de masse, de poids, de substance matérielle enfin, et qu'en admettant la thèse contraire on arriverait tout de suite au mouvement perpétuel, lequel exige une création continuelle de mouvement pour compenser les pertes et l'emploi de la force. On a cité comme un fait avéré l'exemple de la *fille électrique*, Angélique Cottin, qui agissait, a-t-on dit, sur des corps mobiles pour les mettre en mouvement par sa seule volonté. Voici les faits, comme ils ont été constatés par les académiciens chargés de s'occuper des prétendus prodiges magnétiques de cette fille, d'une nature somnolente, petite de taille, mais assez robuste de corps, et en apparence d'une apathie extrême au physique et au moral. Aucune parole ne sortait de sa bouche, et sa pensée paraissait aussi engourdie que sa langue; mais comme, suivant la proverbe, *il n'est tel sot qui n'ait sa ruse*, on va voir ce qui fut reconnu, et j'avouerai qu'en voyant admettre comme chose positive les manifestations de la *fille électrique*, j'ai conçu une grande défiance pour mille autres procès-verbaux de séances surnaturelles racontées par des témoins prévenus ou trompés. Remarquons qu'à cette époque la presse, au lieu de donner, comme aujourd'hui, le signal de la crédulité aveugle à la société, qui refuse de la suivre sur ce terrain, professant un scepticisme complet.

Sur l'exposé fait à l'Académie des Sciences par M. Arago lui-même, une commission fut nommée pour vérifier les faits. Notez que M. Arago n'avait pas le droit de refuser de porter devant le corps savant dont il était secré-

taire les faits prétendus qu'on voulait soumettre à un examen scientifique. De même, la nomination de la commission était de droit. Jusqu'ici, il n'y a rien qui fasse autorité pour les prodiges annoncés. Or, les membres de la commission n'ayant pu vérifier aucune des particularités annoncées, il n'y eut point de rapport fait, et les parens d'Angélique, gens d'une probité exemplaire, s'en retournèrent avec elle dans leur pays. La bonne foi des époux Cottin et d'un ami qui les accompagnait m'avait fort intéressé, et j'aurais voulu pour tout au monde trouver quelque réalité dans les merveilles annoncées. Ainsi on prétendait que la jeune Angélique distinguait au toucher le pôle d'un aimant renfermé dans son étui. Il n'en était rien, et même en lui présentant l'étui sans aimant, la sensation prétendue était la même. Un tourniquet léger, formé de feuilles de papier portées sur un pivot, ne fut jamais mis en mouvement par le prétendu fluide électrique de cette fille, malgré toutes les assertions contraires d'essais préalables. J'ai dit ailleurs (1) que la seule évolution remarquable qu'elle exécutât, c'était, en se levant le plus paisiblement du monde d'une chaise où elle était assise, de lancer cette chaise en arrière avec une force telle que souvent la chaise allait se briser contre un mur; mais l'expérience capitale, celle où, suivant ses parens, se révélait le miracle de produire du mouvement sans toucher les objets, était la suivante. On la plaçait debout devant un léger guéridon recouvert d'une mince étoffe de soie; son tablier, formé aussi d'une soie très légère et presque transparente, posait sur le guéridon, mais cette dernière condition n'était pas de rigueur; alors, *quand la vertu électrique se manifestait*, le guéridon était renversé, tandis que la fille électrique conservait sa stupide impassibilité ordinaire.

Je n'avais jamais été témoin d'aucune réussite dans ce genre, ni moi, ni mes confrères de la commission de l'Institut, ni les médecins, ni quelques écrivains qui avaient suivi avec beaucoup d'assiduité toutes les séances indiquées au domicile des parens. Pour moi, j'avais dépassé toutes les bornes d'une complaisance bienveillante, lorsqu'un soir ceux-ci vinrent me prier, au nom de l'intérêt que je leur avais témoigné, de leur donner encore une séance de plus, et que la vertu électrique venait de se déclarer de nouveau avec une grande énergie. J'arrivai vers huit heures du soir à l'hôtel où logeait la famille Cottin. Je fus désagréablement surpris, dans une séance destinée à moi seul et à ceux que j'avais amenés, de trouver la salle envahie par une nombreuse réunion de médecins et de journalistes attirés par l'annonce des futurs prodiges qui allaient reprendre leur cours. Après les excuses faites, je fus introduit dans une chambre du fond qui servait de salle à manger, et là je trouvai une immense table de cuisine, formée d'épais madriers de chêne d'une grosseur et d'un poids énormes. Au moment du dîner, la fille électrique avait, par un acte de sa volonté, renversé cette table massive, et brisé par suite toutes les assiettes et bouteilles qui se trouvaient dessus; mais ces excellentes gens ne regrettaient pas cette perte, ni le mauvais dîner qui en avait été la suite, par l'espérance que les propriétés merveilleuses de la pauvre idiote allaient se manifester et devenir officielles. Il n'y avait pas moyen de douter de la véracité de ces honnêtes témoins. Un vieillard octogénaire, le plus scep-

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1854.

tique des hommes, M. M..., qui m'avait accompagné, crut à ce récit comme moi ; mais étant rentré avec moi dans la salle où la réunion était nombreuse, cet observateur défiant resta, malgré le froid, dans la porte d'entrée même, en prétextant la foule qui remplissait la pièce, et il se plaça de manière à voir de côté la fille électrique avec son guéridon devant elle. Cette fille faisait face à ceux qui occupaient en grand nombre le fond et les côtés de la salle. Après une heure d'attente patiente, rien ne se manifestant, je me retirai en témoignant de ma sympathie et de mes regrets. M. M... resta obstinément à son poste : il tenait en arrêt, de son œil infatigable, la fille électrique, comme un chien couchant le fait d'une perdrix. Enfin, au bout d'une autre heure, mille préoccupations ayant distrait l'assemblée et de nombreuses conversations s'y étant établies, tout à coup le miracle s'opéra, le guéridon fut renversé. Grand étonnement, grand espoir ! On allait crier : Bravo ! lorsque M. M..., s'avançant avec l'autorité de l'âge et de la vérité, déclara qu'il avait vu Angélique, par un mouvement convulsif du genou, pousser le guéridon placé devant elle. Il en conclut que l'effort qu'elle avait dû faire avant dîner pour renverser une lourde table de cuisine avait dû occasionner au-dessus du genou une forte contusion, ce qui fut vérifié et trouvé réel.

Telle fut la fin de cette triste histoire où tant de gens avaient été dupes d'une pauvre idiote, assez maligne cependant pour faire illusion par son calme même. Si l'on voulait assimiler toutes les narrations de faits merveilleux à l'histoire d'Angélique Cottin, on arriverait bientôt à l'incrédulité la plus absolue. Tous ceux qui lisent dans les *Comptes-Rendus* de l'Académie des Sciences les propriétés merveilleuses que les membres de la commission étaient appelés à examiner voudront bien faire attention que l'annonce de ces merveilles n'en était pas la constatation. Et dans bien d'autres cas :

On commence par être dupe,
On finit par être *dupant*.

Il est encore question dans le même recueil d'une commission nommée pour vérifier des faits singuliers observés près de Rambouillet chez un propriétaire manufacturier dont tous les vases éclataient en mille pièces au moment où on s'y attendait le moins. Des chaudières et des vases en fonte de grande dimension volaient de même en éclats au grand préjudice du propriétaire, dont les embarras cessèrent par le renvoi d'un domestique qui s'entendait avec celui qui devait occuper l'usine pour l'obtenir à meilleur marché. Cependant il est regrettable que l'affaire se terminât avant qu'on eût pu savoir à quelle poudre fulminante on avait eu recours pour produire ces effets si curieux, si nouveaux, et en apparence si bien constatés.

III.

Le *Mémoire sur le Somnambulisme* de M. le général Noizet, qui forme un ouvrage considérable de plus de quatre cents pages, contient une note sur les tables tournantes, où j'ai vu avec plaisir, je dirais même avec fierté, que je m'étais rencontré avec cet excellent esprit sur la cause des rotations observées dans les tables et sur la production de ces effets même à l'insu des opé-

rateurs. M. le général Noizet saisit avec beaucoup de supériorité l'analogie qui se trouve ici entre la cause involontaire de la rotation des tables et le mode d'action semblable du magnétisme animal, *sans que pour cela il soit nécessaire d'admettre qu'un fluide particulier émane de nos corps et vienne accidentellement animer une substance inorganique*. L'auteur ajoute : « Cette explication, que je crois en tout point la véritable, si elle enlève le merveilleux des faits, ne fait pas qu'ils ne soient extrêmement remarquables. »

On a depuis longtemps remarqué qu'en considérant le magnétisme animal (dont nous n'avons pas du reste à nous occuper ici) comme un moyen de chercher dans la pensée des choses qui y étaient pour ainsi dire à son insu, on ne pouvait jamais tirer d'une faculté pensante que ce qui y avait été déposé antérieurement. De même, en admettant qu'à leur insu les expérimentateurs produisent involontairement dans les tables des mouvemens qui répondent à certaines indications, ces indications ne pourront sortir du cadre des faits et des pensées qui forment le domaine intellectuel de ces expérimentateurs. On tire de là un critérium infaillible pour juger bien des cas de charlatanisme par une réduction à l'absurde aussi commode qu'infaillible, et l'on explique en même temps pourquoi, malgré le prétendu merveilleux de ces manifestations qui nous ont mis soi-disant en rapport avec le monde des esprits, la science, même la science psychologique, a si peu bénéficié par la conquête de ces nouveaux procédés d'observation tant vantés et en réalité si stériles. Les oracles des esprits frappeurs et des tables parlantes ont appris tout ce que l'on savait dans chaque société et dans chaque nation où on les consultait, comme on devait s'y attendre d'après le grand principe qu'il n'y a point d'effet sans cause.

Je remarquerai à l'honneur de la société française que l'intérêt pécuniaire a été étranger à cette crise de crédulité publique, d'amour du merveilleux, de curiosité de l'avenir, passions qui créent à l'ordinaire une grande quantité de marchandises qui ne se pèsent point à la balance, mais qui pour cela n'en sont pas payées moins cher. Les *mediums* ou sujets français n'ont point eu pour but en général *l'emboursement des dollars*. Si la bonne foi n'a pas toujours été rigoureusement respectée, ç'a été souvent le désir d'avoir raison, plutôt que celui de tromper, qui a guidé les contrevenans. Il est bien difficile, quand on soutient passionnément une thèse contestée, de ne pas vouloir triompher à tout prix. L'entraînement de la discussion amène dans l'expérimentation, comme dans les pratiques religieuses, ce qu'on désignait autrefois sous le nom de fraudes pieuses; mais là, comme partout, on peut poser des principes et amener les prétendans au surnaturel à répondre par oui ou non aux épreuves indiquées.

Nous avons déjà dit que pour l'imagination il n'est point de règles, point de principes, point d'impossibilité. Dans le monde fantastique de cette sœur étourdie de la calme raison, on se figure aisément des animaux parlans, des lions ailés, des rochers suspendus dans les airs, des chênes qui rendent des oracles, enfin tout ce que la mythologie et la poésie de toutes les nations ont mis en jeu pour l'agrément de la pensée. Les légendes du moyen âge, les histoires de fées, de revenans, de magiciens, les contes des *Mille et une Nuits* ont bercé notre enfance, et nous ont habitués à ne pas trop nous révolter

contre tout ce qui semble déroger aux lois de la nature. De là à croire à un vrai dérangement dans l'ordre de l'univers il n'y a qu'un pas; mais ce pas, considérer à la chose sous tous les points de vue, est infranchissable. Admettez-vous la grande idée de la puissance créatrice qui a produit et coordonné l'univers, vous y trouvez que la toute-puissance qui en a fixé les lois est elle-même esclave de ces lois qu'elle a fixées, car autrement il faudrait admettre en elle une imprévoyance ou une ignorance qui répugnent au plu simple sens commun. Dieu, suivant la belle expression de Sénèque, a parlé une fois, et depuis il s'obéit toujours à lui-même. *Semel jussit, semper paret!* Admettez-vous la nature s'organisant elle-même sous l'empire des propriétés innées de la matière éternelle et de la vie : alors qui peut commander une dérogation aux lois qui résultent de ces propriétés, puisqu'il n'y a aucun pouvoir directeur, aucun donneur d'ordre pour suspendre ou contredire la marche fatale des faits? Je n'examine pas ici le cas d'un miracle absurde, immoral ou ridicule, que le sens commun rejette dans toutes les hypothèses.

Nous voilà donc autorisés à établir des principes qui, pour les lois de la nature, doivent être exclusivement tirés de l'observation des faits. Pour savoir ce qui est, il faut observer. Les collections de faits conduisent à des inductions qui, vérifiées dans tous les cas où peut atteindre l'observation, deviennent des lois, des principes qui ont toute la certitude que comporte le sujet. Ainsi on a reconnu que tous les corps sont pesans, mobiles, résistans, électriques, agissans sur les organes du tact, de l'ouïe, de la vue. Au lieu de chercher théoriquement avec Descartes à deviner les propriétés qui font l'essence de la matière, on a reconnu et mesuré expérimentalement avec Bacon toutes les propriétés physiques de la matière. Par exemple, au lieu de se consumer en vains efforts pour comprendre ce que c'est que l'élasticité, on a emprisonné dans le fer la vapeur élastique de l'eau produite par le feu, et on a obtenu la machine à vapeur. L'exposé des résultats des sciences d'observation est donc le véritable code de la nature, code qui peut être incomplet, mais qui n'admet point de loi fausse. C'est donc ce code, produi de la méthode d'induction, de l'observation patiente et de la logique mathématique, qu'admet la raison comme un ensemble de lois irréfragables auxquelles toute contravention sera une véritable réduction à l'absurde.

Prenons un exemple dans notre sujet. Tous les corps sont pesans, tous non soutenus se précipitent vers la terre. Ici, point d'exception ni même de variété dans l'exercice de cette propriété, la plus générale de toutes. Un kilogramme de pierre, d'argent, de fer, d'eau, un kilogramme d'huile, d'air même, pèsent tous de la même manière. Il n'y a ni plus ni moins dans cette force, il n'y a ni intermittence, ni spécialité. Or on vient me dire que les sujets ou *mediums*, dans les manifestations américaines, font mouvoir des objets sans les toucher et maintiennent en l'air et sans support des corps matériels immobiles. Dès lors je reconnais l'impossibilité du fait énoncé et l'erreur ou l'imposture du narrateur. Je ne parle pas seulement du cas où *l'on a vu* des hommes soulevés de manière à toucher le plafond avec leur tête et qu'on ramenait en bas *en les tirant par les pieds;* mais si seulement on pouvait faire tenir en l'air une petite pièce d'or, un dollar américain, ou la pareille petite pièce

française de cinq francs, alors on gagnerait créance pour toute manifestation surnaturelle que l'on voudrait faire adopter. Je n'ai pas besoin de dire que nous en sommes à attendre ce miracle positif, et que sans aucun doute nous l'attendrons éternellement (1); et remarquez à quels embarras vous ouvrez la porte par vos prétentions au surnaturel! Vous obtenez, je l'admets pour un moment, un effet contraire aux lois bien établies : on vous demandera d'expliquer le motif de ce *trait de folie* de la nature; on vous dira qu'il répugne à la raison, à la plus simple intelligence d'admettre qu'à la volonté d'un individu tout l'édifice si bien coordonné du monde physique soit contrarié, et on vous pressera de tant d'argumens irrésistibles, que vous serez moins embarrassé de croire à une erreur, à une illusion de votre part qu'à une inconséquence dans le système du monde. Certes un astronome qui verrait la lune aller éclipser l'étoile polaire n'en croirait pas ses yeux. Rien d'impossible comme un miracle absurde, et notez bien ici que dès que vous dites miracle ou fait surnaturel, vous impliquez tacitement l'idée d'une renonciation volontaire à l'ordre de choses général. Or cette dérogation doit avoir une cause, qui est alors un motif, puisqu'il y a contradiction aux lois ordinaires. Vous voilà tenu de légitimer ce motif; votre fait prétendu surnaturel vous conduit à devenir logiquement responsable de l'intention qui l'a produit, et alors gare les motifs insuffisans, vulgaires ou ridicules!

Ouvrez tous les livres qui rapportent des faits miraculeux et notamment les miracles des convulsionnaires de Saint-Médard au tombeau du diacre Pâris, vous y verrez la thèse des *miracles mal faits* examinée à fond et admise sans réserve. L'auteur parle des *faiseurs de difficultés qui se révoltent d'une manière si indécente et qui nient tout net que l'opération de Dieu puisse se trouver partout où ils s'imagineront trouver du puéril, du bas, de l'indécent.* Que ferait de pis contre la puissance divine le plus acharné sceptique? Et tout cela pour arriver à conclure que les jansénistes avaient raison contre les molinistes! Le livre est de 1732. Quelle pauvreté! On voudra bien me dispenser de citations de même force tirées d'ouvrages publiés en 1852, 1853 et 1854!

Avant de quitter cet ordre de questions, je mentionnerai avec éloge les travaux d'érudition des auteurs qui ont recherché dans tous les écrits de l'antiquité sacrée ou profane ce qui se rapporte aux faits prétendus surnaturels. Je n'y ai point vu cependant cette indication de saint Hilaire et de plusieurs écrivains sacrés, savoir que la suppression de l'action de la pesan-

(1) J'ai dit plus haut que tout expérimentateur avait le droit, sinon écrit, du moins tacitement reconnu, de venir provoquer un examen de l'Académie des Sciences sur un résultat quelconque obtenu par une observation consciencieuse. Les portes de l'assemblée sont libéralement ouvertes au public à toutes les séances du lundi, et un expérimentateur quelconque peut demander la parole pour faire connaître ses travaux par la lecture d'un mémoire explicatif. Eh bien! qu'un de ceux qui n'admettent pas les principes déduits des faits connus jusqu'ici arrive avec l'annonce qu'au moyen de tant de *mediums* qu'il voudra, mais *sans contact aucun et à distance,* il suspend en l'air, sans autre support que la volonté, un corps pesant plus compacte que l'air et tout à fait en repos : si son assertion est reconnue vraie, il sera proclamé le *premier des savans du monde entier.*

teur est un caractère miraculeux. « Les tombeaux des saints, dit saint Hilaire, guérissent les maladies, et c'est une œuvre digne d'admiration d'y voir les corps soulevés sans corde qui les hisse. » Que les adeptes du *mystère du jour* (*mystery of day*) nous montrent le corps pesant dont parle saint Hilaire suspendu sans corde et sans mouvement, et nous reconnaîtrons tout de suite un miracle réel.

IV.

Plusieurs âmes timorées, du reste de la plus louable bonne foi et de la plus évangélique bienveillance, paraissent craindre que l'examen critique des prétendus miracles nouveaux ne conduise à attaquer ceux qu'admettent nos dogmes chrétiens; c'est ce sentiment général qui en Amérique, où pullulent mille sectes chrétiennes, a accueilli les vieux prodiges remis à neuf. L'évêque de Saint-Louis a même lancé contre eux les foudres de l'église : c'était, comme dans l'Énéide, frapper à vide sur des fantômes.

Irru*it* et frustrà ferro diverber*at* umbras.

Le clergé français a été bien plus digne et bien plus sage; il n'en a appelé qu'à la raison, et tout le monde a applaudi.

On pense bien que cent fois on a dû me demander mon avis sur toutes ces matières. Ici comme ailleurs, je n'ai nulle envie de cacher mon opinion; voici donc ce que je réponds. La science ne doit jamais être agressive, et la question des miracles est une question de controverse religieuse épuisée depuis longtemps, où tout a été dit pour ou contre par les coryphées de l'esprit humain. Sous ce point de vue, la science des faits, la science positive n'a rien à y voir; mais si au moyen de prétendus miracles récens des esprits primesautiers (expression de Montaigne, qui signifie, en bon français, *étourdis*) viennent attaquer les principes qui ont assuré les progrès des sciences d'observation, il faut défendre énergiquement ces principes fondamentaux de la raison pratique, et montrer aux agresseurs imprudens que *la hache à laquelle on veut faire couper le fer ne peut plus ensuite entamer même le bois*. C'est ce que disait hardiment Képler aux théologiens qui prenaient si légèrement l'initiative et la mission d'attaquer la doctrine physique de Copernic et de Galilée. Dans la dédicace de son ouvrage au pape, Copernic avait traité ces gens-là de *parleurs à tort et à travers sur des matières qu'ils ignorent*. « Les livres de science, ajoute-t-il, sont écrits pour être lus par les savans; *mathematica mathematicis scribuntur*. » La science moderne, en se *popularisant*, suivant l'expression reçue, a ouvert la porte à bien des savans sans titre officiel ou rationnel, et c'est du côté de ceux-ci que sont passés maintenant les prétentions et le pédantisme dont les écoles et les académies avaient autrefois le privilége exclusif.

Mais, dira-t-on, ceux qui ne croient pas aux miracles reconnus par les diverses sectes chrétiennes devraient les attaquer dans l'intérêt de la vérité et de la raison, sauf à laisser aux théologiens des divers rites le droit de les défendre. — Tout cela a été fait et refait. En supposant d'ailleurs qu'il y eût à cela l'utilité qu'y semblent reconnaître les précepteurs sceptiques des na-

tions, ne devraient-ils pas avoir un peu de condescendance pour la masse immense de ceux qui peuvent y croire? Et, s'ils les regardent comme aveugles, ce serait une preuve de bon goût, je dirais presque de charité, de ne pas trop se moquer de leur infirmité, surtout en ayant si peu de chances de la guérir.

Beaucoup de théologiens sérieux et parfaitement orthodoxes ont tâché, on l'ignore peut-être, d'assigner des causes naturelles aux miracles reconnus uthentiques. L'étoile même qui conduisit les rois mages au berceau du Christ au moment où commence notre ère a été identifiée tantôt avec une comète, tantôt avec une de ces étoiles temporaires qui, comme la fameuse *pélerine* (*peregrina*) de 1572, brilla d'un éclat sans rival pendant quelques mois pour s'éteindre sur place et sans doute pour reparaître plus tard. Ces théologiens ne voient le miracle que dans la circonstance, suivant eux non fortuite, qui amène le phénomène naturel juste au moment où arrive l'événement historique qu'il est destiné à marquer du sceau du merveilleux. C'est ainsi que dans un village des environs de Poitiers, au moment d'une plantation de croix, sur la tête d'une nombreuse procession en plein air, au soleil couchant et au moment où on entonnait les chants de la consécration du pieux monument, la croix aérienne d'un bel anthélie météorologique apparut au-dessus de toutes les têtes et fut un vrai miracle pour les nombreux assistans. M. Bravais nous a donné depuis peu d'années la théorie, longtemps inutilement cherchée, de ce curieux et rare météore. On voit dans la relation du miracle de Migné, publiée par le clergé pastoral de Poitiers, l'indication expresse que le merveilleux consistait dans l'apparition du phénomène au moment précis de la consécration de la croix de mission. Je pourrais citer mille exemples semblables, mais là-dessus je n'ai rien à dire : ce n'est pas mon affaire ni celle des principes scientifiques que l'on attaque aujourd'hui.

Quant aux corps suspendus en l'air, sans cordes, sans nœuds et sans lacs qui les soutiennent (*elevata sine laqueis corpora*), ce seraient là les plus miraculeux de tous les miracles, puisqu'ils contrediraient la première des lois de la création. Ces miracles sont mentionnés par bien des auteurs. Saint Hilaire, saint Jérôme, saint Paulin et Sulpice Sévère les donnent comme ordinaires aux tombeaux des saints et des martyrs en général, et spécialement à ceux d'Élysée, du prophète Abdias, de saint Jean-Baptiste, de saint Martin et de saint Félix. Mais ces miracles, comme on va le voir, n'ont rien de commun avec le miracle que je somme les thaumaturges modernes de nous faire, à savoir : de nous montrer une petite pièce d'or de cinq francs, qui ne pèse pas deux grammes, soutenue en l'air et immobile à quelques centimètres au-dessus d'une table, celle-ci fût-elle environnée des soixante mille *mediums* américains mâles ou femelles. En effet, il est expressément dit dans les quatre historiens de ces miracles que c'étaient des corps vivans d'hommes ou de femmes qui étaient (ou qui paraissaient) ainsi suspendus en l'air. Ils ajoutent que, chose étonnante, les vêtemens des femmes ainsi renversées et *marchant les pieds en l'air* ne retombaient pas cependant sur leur tête qui était en bas, et que ce second miracle était pour faire enrager le diable, qui aurait bien voulu que le miracle blessât la pudeur. Satan est bien plus vexé quand l'honnêteté n'est pas compromise; — *illæso graviùs torquetur honesto.*

— Ce complément du miracle, ces jupes non retombantes sur la tête paraissent tout à fait indispensables à l'auteur janséniste des *Miracles de Saint-Médard;* autrement, dit-il, ce ne serait qu'un prodige d'indécence et d'immodestie! Je suis tout à fait de son avis, quoique je ne sois pas janséniste.

Le miracle en question est de ceux qui font partie de la collection bien connue des prestiges de ce qu'on appelait autrefois *magie blanche*, et qui n'étaient même pas un péché véniel, tandis que la magie diabolique était un péché pis que mortel, et classé par les *casuistes* dans la catégorie des *cas réservés.* Rien n'est plus facile à expliquer ou même à reproduire que cette apparence curieuse. Tout le monde sait que les Grecs avaient étudié à fond l'effet des miroirs; tout le monde a vu sur une eau tranquille les arbres et les hommes placés sur la rive opposée se refléter la tête en bas dans le poétique *miroir des eaux.* Eh bien! étendez-vous à demi couché sur un canapé dans une chambre un peu obscure, de manière à porter commodément vos yeux au-dessus de vous vers une glace placée horizontalement sur votre tête et attachée au plafond par des cordes qui la soutiennent de niveau, le côté étamé en bas: alors si une figure quelconque, un homme, une femme ou un animal, est placée dans un grand jour vis-à-vis d'un fond très noir, on verra dans ce miroir cette figure marcher la tête en bas et les pieds en haut. Si le miroir est incliné à quarante-cinq degrés, un homme debout, et qui tient un oreiller sur sa tête, apparaît comme un homme couché. Voyez les ouvrages intitulés : *Description d'un cabinet de physique*, et vous direz : « Connu, connu! Passons à d'autres tours de force! » En fait de miracles :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde!

V.

L'objet de cette étude est de considérer les phénomènes nouveaux ou renouvelés des siècles précédens au point de vue des principes de la science expérimentale, principes méconnus et attaqués par un grand nombre de ceux qui n'ont été guidés que par l'imagination dans ce qu'ils ont écrit sur les tables tournantes et leurs manifestations métaphysiques. Il nous est donc interdit d'entreprendre l'examen des faits curieux qui ont prêté à la magie, à la superstition, à la fourberie morale un dangereux appui. Le somnambulisme et le magnétisme, qui deviendront dans peu une belle et positive science physiologique, — en prenant pour guide les principes de la science inductive, quand on ne demandera à cet ordre de lois de la nature que ce qu'il peut donner, — ont avec la cause des effets produits sur les tables des analogies que je dois renoncer à poursuivre en détail. Je me bornerai à dire que, tandis que dans le magnétisme on observe l'action mystérieuse d'un être animé sur un être animé transmise d'une manière que l'on peut dire occulte, on pouvait espérer quelque chose de plus simple dans la transmission de l'action d'un corps vivant à un corps inanimé. Tout indique que la transmission se fait à l'insu de l'opérateur et par une action dont il n'a pas la conscience; mais croire avec M. Charles Jullien (1) « que l'influence magnétique indubi-

(1) Voyez un excellent article dans le *Journal du Calvados* du 18 mars 1854.

table que le magnétiseur exerce sur son somnambule par sa seule volonté mise en rapport *sans contact* avec son somnambule, que cette influence, dis-je, se transmettra de même *sans contact* de l'opérateur aux tables, » c'est méconnaître en ce point la question à résoudre, puisqu'en admettant l'action magnétique il suffit au magnétiseur d'agir sans contact sur la pensée de son somnambule, laquelle pensée guide ensuite les actions dudit somnambule, tandis que dans le cas de la table supposée impressionnée autrement que par le contact, où serait le principe dirigeant qui, recevant cette action *sans contact*, la transmettrait à la table? — Mais, dira-t-on, une portion de la volonté de l'opérateur peut momentanément se loger dans la table et la faire obéir. « La même force, dit M. Jullien, qui entraîne et dirige les personnes, produit absolument les mêmes résultats sur des objets inanimés. » Or voilà ce qui est impossible et rompt toutes les analogies. Pour que la volonté du magnétiseur fasse agir le somnambule, elle doit se transmettre à la pensée de celui-ci, laquelle pensée a ensuite pour se faire obéir l'admirable appareil du cerveau, des nerfs et des muscles. Si vous imaginez que la pensée de l'opérateur se fixe dans la table de manière à lui communiquer une sorte d'instinct vital, il faudra encore faire naître dans cette table le système obligé d'un cerveau, d'un fluide électrique conduit par les nerfs de la force et les nerfs de la sensibilité, et enfin de muscles contractiles, de tendons, de parties solides, agissant comme leviers pour obéir aux nerfs comme ceux-ci obéissent au cerveau, comme celui-ci lui-même est soumis à l'empire de la volonté. Voilà le possible; voilà aussi l'impossible. Le possible est ce qui est; l'impossible est ce qui est en contradiction avec ce qui est, c'est-à-dire avec les faits. Or ici les faits parlent hautement : vous ne pouvez agir sur la substance matérielle que par la matière elle-même. Le choc ou l'action d'un corps sur un autre faiblit d'autant plus, que le corps choquant ou agissant devient de plus en plus petit, en sorte qu'avec un moteur minime l'action serait presque nulle. Si l'on réduit l'être agissant à n'avoir point de masse, comme la volonté, la pensée, l'effet produit sur la matière sera parfaitement nul. Tels sont les principes nettement posés et pleinement confirmés dans le monde entier. Archimède se vantait avec un point d'appui de mettre la terre en mouvement : Δος που στω, και την γην κινησω. D'accord. Il soulèvera la terre, mais de combien? Le calcul indique qu'il ne la soulèverait pas de l'épaisseur d'une feuille de papier en plusieurs milliers d'années. Alors il peut rester tranquille et dispenser la nature de lui fournir le point d'appui réclamé si orgueilleusement dans la vue d'un si mince résultat!

Mais s'il est absurde d'espérer que, contrairement aux lois physiques, les tables et les objets massifs obéissent à la volonté, il n'est pas moins à regretter que cette puissance ait été refusée à l'homme et à sa pensée seule. N'ayant pas un tel pouvoir, il faut donc nous borner à étudier avec soin toutes les actions curieuses que, *par le moyen de nos organes*, l'imagination et la volonté de l'homme peuvent produire sur les objets animés ou sur les objets matériels. Je renouvelle ici la question de savoir comment il se fait que la volonté, transmettant son action par les mouvemens naissans, très énergiques, produise dans la table des mouvemens dont les opérateurs n'ont pas la conscience ni pour le sens du mouvement, ni pour l'intensité? D'où vient cette fascination qui leur fait croire qu'ils sont entraînés par la table

que réellement ils guident? Peut-on développer *magnétiquement* dans des êtres doués de volonté, mais non de raison, savoir dans les animaux, les mêmes phénomènes d'action sans conscience que l'on observe dans les hommes? Si l'on pense aux faits bien constatés de *fascination*, de terreur, de penchant instinctif, cette action peut se faire sentir à distance et sans contact comme dans le somnambulisme humain. Les animaux, et notamment les chiens de chasse, sont comme les hommes agités par des rêves : sont-ils susceptibles de somnambulisme? Bien loin de rabaisser le mérite de pareilles recherches et de rétrécir le cercle de l'investigation, il faut l'étendre le plus possible. Il faut même sacrifier sans peine des opinions trop légèrement admises pour des opinions mieux fondées; mais il faut suivre une voie qui conduise à des résultats positifs et ne pas tourner constamment dans le même circuit de circonstances reproduisant toujours les mêmes points de vue. « Toute la difficulté de la philosophie de la nature, dit Newton, paraît consister à constater par un certain nombre de phénomènes les lois de la nature et ensuite à démontrer au moyen de ces lois le reste des phénomènes. » Lorsque cette marche sage et sûre aura été suivie dans les phénomènes des tables tournantes, nous saurons quelque chose sans l'intervention des esprits, sans merveilleux, sans surnaturel. Ce sera bien moins beau, bien moins poétique, bien moins transcendant, mais ce sera bien plus sûr. Je regretterai plus que tout autre de renoncer à un commerce avec les esprits de l'humanité entière, lequel commerce jusqu'ici ne nous a pas appris grand'chose; mais je me consolerai de cet échec en pensant qu'il vaut mieux ne rien savoir que de savoir des choses fausses, et que dans l'étude de la nature, la première de toutes les sciences, c'est de savoir ignorer!

VI.

Je ne puis laisser passer sans un plus grand développement ce que j'ai dit de l'impossibilité de mettre en mouvement des corps matériels et lourds par la seule action de la pensée. Sans recourir ici à la raison d'effet sans cause ou de création de mouvement impossible à comprendre, observons ce qui est. De cette manière, nous n'aurons à craindre aucune erreur de métaphysique.

Dans tous les animaux, la volonté (nous sommes ici bien loin de l'âme) produit le mouvement par la série d'actions que voici. Le cerveau ou, pour mieux dire, les diverses parties du cerveau envoient le fluide électrique nerveux par l'intermédiaire des nerfs, tant de ceux de la sensibilité que de ceux du mouvement, jusqu'aux muscles, qui, sous l'empire de l'électricité, se contractent ou se relâchent. Les tendons, les os et les parties solides du corps servent ensuite de cordes et de leviers pour transmettre et modifier mécaniquement cette force produite par l'impulsion originaire du cerveau. On peut suivre, dans les beaux travaux de M. Magendie, le fractionnement des diverses facultés à mesure qu'on paralyse telle ou telle partie du cerveau. La partie antérieure étant paralysée, l'animal ne peut plus reculer; il marche en avant. Est-ce la partie postérieure? l'animal recule sans cesse. Dans d'autres cas, il ne peut se mouvoir qu'en tournant à droite ou à gauche, en sautant, en rampant, ou même en se roulant sur lui-même. On tient le fil par lequel le cerveau transmet ses ordres. On peut aussi suppléer, dans plu-

sieurs cas, aux communications nerveuses, en remplaçant les nerfs par des fils ou des conducteurs métalliques de l'électricité. Je passe mille autres faits aussi curieux qu'importans.

Et on voudrait nous faire croire que tandis que les êtres vivans sont obligés d'employer un appareil si savant, si compliqué, si délicat, si bien coordonné, pour faire du mouvement matériel avec la volonté, ou, pour mieux dire, aux ordres de la volonté, on obtiendra directement, sans intermédiaire, sans aucun des moyens employés par la nature, des mouvemens en opposition avec toutes ses lois : c'est vouloir gagner à la loterie sans avoir pris de billets (1).

Abordons maintenant le côté *soi-disant* religieux de la question des manifestations prétendues surnaturelles. Je dirai d'abord que je ne partage nullement la crainte que le démon, le principe du mal, attende les fidèles au coin d'une table mobile comme un assassin au coin d'un bois, et ne tende, de cette bizarre position, des embûches fatales à leur foi et à leurs principes religieux et moraux. Cependant j'approuve fort les écrits pleins de haute sagesse par lesquels les chefs de notre clergé pastoral ont prémuni les chrétiens contre les dangers de la superstition. Ces mandemens, dignes en tout point de la position élevée du clergé séculier français, ne me laissent rien à dire sur ce sujet. Il n'est peut-être aucun acte de ce corps, dont la puissance directrice est si étendue, qui ait provoqué une plus unanime approbation et une absence si complète de réclamations intéressées.

Maintenant, si dans les campagnes comme dans les villes les tables tournantes sont interrogées avec persévérance, consultées avec confiance sur les affaires de la vie ou sur les espérances de l'avenir, si même des inconvéniens graves peuvent résulter de l'autorité que peuvent s'arroger les *mediums* de

(1) Cette idée de chercher le critérium de la vérité dans l'observation, idée qui a si heureusement guidé les bons esprits dans les sciences physiques, n'a pas moins d'importance dans bien d'autres branches de nos connaissances. Un écrivain qui aimait à rapprocher les questions morales des questions scientifiques l'avait appliquée à l'organisation sociale. « Voulez-vous régler la société? disait M. Aimé Martin; étudiez l'homme tel qu'il est, tel qu'il doit être, tel qu'il peut être; faites des lois et des plans d'éducation d'après les instincts des masses que vous voulez gouverner. L'homme est un être sociable, faites-le jouir des avantages de l'association et de la mise en communauté des efforts de tous pour le bien-être général. D'autre part, l'homme a le sentiment de l'indépendance; ne lui demandez donc que le sacrifice de la part de libre action nécessaire au maintien de la société, et qui doit payer les avantages qu'il retire de l'association à laquelle il est affilié. Évitez comme contraire à la nature de l'homme, et le despotisme social qui confisque l'indépendance individuelle au profit de la société trop exigeante, et l'anarchie qui détruit la société au profit mal entendu de l'indépendance individuelle. Observez les lois de la nature pour faire les lois de la société. » — De nombreux exemples viennent à l'appui de ces sages conseils. S'il est un droit contesté par un grand nombre d'utopistes, c'est celui de la transmission de la propriété de la terre par hérédité. Eh bien! cette non-transmissibilité, en éloignant les populations des travaux agricoles dans les domaines de main-morte, a dépeuplé la Turquie, la Grèce, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Arménie, la Perse, l'Arabie, l'Égypte et les pays barbaresques. Dans ces états, il n'y a de propriété que les valeurs mobilières, et ce n'est pas travailler pour les siens et pour soi que de cultiver et d'améliorer les produits de la terre. On voit comment la méthode expérimentale peut servir dans bien des cas à justifier les principes sur lesquels se base la forte organisation de celles de nos sociétés modernes qui sont en prospérité.

bas ou de haut étage qui *font parler* les tables, réfléchissons que l'amour du merveilleux, la curiosité et l'espérance, l'impatience d'attendre l'événement, sont des élémens qui entrent dans l'âme humaine. Ne songeons pas à supprimer, mais bien à éclairer les penchans du cœur, et laissons à la loi le soin de réprimer les actes de captation ou de spoliation prévus par le code dans les cas bien définis d'exercice de la sorcellerie, de la magie ou des manifestations surnaturelles. S'il était besoin d'une expérience de plus pour connaître combien le cœur humain est accessible à l'ascendant du merveilleux, il suffirait de jeter un coup d'œil sur l'effet qu'a produit dans les vastes provinces de l'Union américaine une manifestation dont l'origine a été le jeu d'une enfant ventriloque qui s'amusait, par des coups en apparence frappés au mur, à la porte, à la vitre de la chambre, au bois du lit, à répondre aux battemens de mains de sa sœur ou aux siens propres, en feignant d'ordonner à l'esprit de suivre ses indications. Cette jolie petite scène de M. Comte, de Robert Houdin et de cent autres, interprétée au gré du désir des esprits les plus positifs, mais les plus indépendans du monde, savoir les habitans des États-Unis, devient un immense événement. Elle passionne les habitans d'une contrée plus grande que l'Europe et peuplée à peu près comme la France. Trente mille sujets ou *mediums* correspondent avec les esprits frappeurs. Le nombre actuel de ces *mediums* est évalué à soixante mille. Des vapeurs légères, des lueurs phosphoriques apparaissent et suivent les esprits. On converse avec les âmes de ses aïeux et avec celles des grands hommes qui ont été par la pensée et par l'action les aïeux de l'humanité entière. Enfin cette épidémie morale, cette frénésie se soutient pendant plusieurs années et envahit plus tard l'Europe entière. Quelle cause! quel effet! surtout quand on pense qu'il n'y a rien de neuf dans tous les prestiges américains!

D'autres exemples que les exemples d'actions physiques prouvent assez d'ailleurs que l'imagination ne connaît pas d'impossibilités. Ainsi, après la révolution de 1830, un grand nombre d'hommes sérieux sont occupés de questions religieuses et des moyens de rappeler à des pratiques qu'ils jugent utiles un grand nombre d'esprits élevés. On songe à introduire en France la grave unitarianisme anglais, à élever des temples à Dieu seul, *soli Deo*. On rêve la fraternisation de tous les cultes et l'admission du nouveau culte en le rapprochant du catholicisme autant que possible et en lui interdisant tout prosélytisme. Plusieurs personnes prononcent le nom de *déisme chrétien* : c'est la religion naturelle avec l'Évangile, c'est enfin tout ce qui paraît de mieux adapté aux lumières du siècle. Les événemens marchent, et ce qui sort du mouvement religieux de 1830, c'est le saint-simonisme, c'est cette saturnale philosophique, politique et religieuse qui se heurte à tous les élémens constitutifs de l'âme humaine, et qui cependant trouve des adeptes dans les classes les plus éclairées de la société! Plus tard la prétendue liberté conquise par la révolution de 1848 enfante des projets d'organisation politique moins applicables encore à l'homme que les projets des saint-simoniens. Avec les tables tournantes et en admettant même toutes les prétentions des partisans des manifestations, je trouve que la société d'aujourd'hui en est quitte à bon marché; mais enfin j'aimerais mieux le bon sens pur et simple.

VII.

Quelles sont donc, en résumé, les règles de raisonnement qui doivent nous guider pour la recherche expérimentale des lois dans les sciences d'observation (1)? Nous ne sommes plus au temps où l'on attribuait à l'action immédiate de la Divinité tout ce qui paraissait extraordinaire dans la nature. Les astres, les météores, étaient guidés par des pouvoirs supérieurs. Jupiter présidait à la pluie, au temps serein, et surtout au tonnerre. Chaque météore donnait un nom à la Divinité : on avait *Jupiter pluvieux*, *Jupiter amonceleur de nuages*, *Jupiter tonnant*, *Jupiter serein*. Déjà la philosophie des anciens avait admis comme règle qu'il ne fallait recourir à l'action immédiate des dieux que quand il était bien constaté qu'aucune cause naturelle ne pouvait expliquer les phénomènes. Je ne pense pas que personne aujourd'hui soit tenté de raisonner autrement. Dès qu'une cause plausible d'un effet observé se présente sans exiger un agent surnaturel, il est absurde de recourir à celui-ci, et même, dans les cas où, sans pouvoir préciser les effets d'une cause présumée, on trouve l'indication de cette cause à côté du fait qui peut s'y rapporter, on peut attendre sans trop d'impatience que les rapports qui les unissent se développent de plus en plus par des observations subséquentes. Ainsi, après avoir entrevu que les marées étaient en rapport avec la position du soleil et de la lune, on a été conduit enfin à la théorie complète des mouvemens périodiques de la mer dus à ces deux causes, et cela par une série de progrès non interrompus de l'observation et de la théorie, qui montraient de plus en plus la liaison du mouvement des eaux terrestres avec la marche des deux corps célestes qui en étaient la cause et l'origine.

Dans la question qui nous occupe, une table que l'on presse de ses doigts prend un mouvement. A qui persuadera-t-on que la table ne reçoit pas de mouvement des mains qui posent dessus, et si cette action est admise, comment irait-on chercher un effet surnaturel pour expliquer un effet si simple et si ordinaire? Évidemment ce qu'il y a à chercher ici, c'est la manière dont le mouvement se transmet de la main à la table, et non pas ce qui est la cause du mouvement. En admettant que ce fût un esprit, est-on bien sûr qu'un esprit, chose en général regardée comme très légère et très peu compacte, aurait assez de force, assez d'impulsion, assez de choc, pour mouvoir une lourde table? Mais, dira-t-on, si Dieu le veut? Alors je n'ai plus rien à dire quant à la possibilité; mais convenons qu'il sera d'un bien meilleur goût à la pauvre petite espèce humaine de chercher une cause un peu moins trans-

(1) Je demande pardon aux expérimentateurs et aux écrivains qui ont bien voulu me communiquer leurs observations et leurs ouvrages de ne pas présenter ici l'analyse complète de leurs travaux. Le cadre scientifique de la *Revue*, en ce qui me concerne, ne comprend que la partie des observations positives qui sont susceptibles de conduire à des conclusions précises sur des faits, indépendamment de toute vue étrangère à la science proprement dite. A mesure que les faits se développeront, je réclamerai peut-être l'aide de ceux qui ont bien voulu me faire des offres de concours et de renseignemens précis; mais d'ici à longtemps je ne prévois pas pouvoir rien ajouter à ce que j'ai déjà dit, à moins de sortir de la circonscription où je me limite. Les conclusions auxquelles je suis amené me paraissent devoir justifier pleinement cette présomption.

cendante, que d'aller *importuner* et *déranger* la suprême puissance en faveur d'une société bourgeoise endimanchée qui veut prendre la récréation des tables tournantes. En vérité, si Dieu est bien bon, les hommes sont bien exigeans!

« C'est une nécessité, dit Lucrèce, de concevoir la nature des dieux comme ouissant de leur immortalité dans le calme d'une paix profonde, séparés par une distance immense des affaires humaines, et y restant tout à fait étrangère; car ne redoutant aucune douleur, au-dessus de tous les périls, puissante de ses propres avantages, et n'ayant aucunement besoin des mortels, la Divinité ne se laisse ni séduire par les hommages intéressés, ni courroucer par les ressentimens. » Voilà ce que disait un païen de l'âge qui précéda le siècle d'Auguste. *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes!*

Mais, dira-t-on, puisque c'est une illusion agréable que de faire comparaître à sa volonté les esprits des grands hommes pour leur jeter à la tête quelques pauvretés dans le style des *Dialogues des morts* de Lucien ou de ceux de Fontenelle, au moins vous nous permettrez de déranger ceux-là; ils ne sont pas si grands seigneurs, et peut-être, comme le fameux Amadis de Gaule, ils s'ennuient un peu d'être séquestrés de l'humanité. C'est leur procurer une distraction agréable. — Eh bien! passons sur l'évocation des âmes des morts, et tant que durera votre croyance aux manifestations des esprits, conversez avec eux. Ce sera, je pense, fort innocent. — Monsieur Bouvart, disait une dame de la cour de Louis XVI au fameux médecin de ce nom, ne croyez-vous pas que je ferais bien de prendre de l'infusion de fleurs d'aubépine rose? — Prenez-en, madame, et hâtez-vous tandis que le remède guérit encore! — Tandis que les tables parlent encore par les esprits, hâtons-nous de converser avec eux, mais tâchons, s'il est possible, que ces esprits soient un peu spirituels.

Après le mouvement des tables, le phénomène le plus curieux est celui des coups frappés par les esprits. Conçoit-on l'étonnement d'un homme qui entend frapper quelques coups à sa porte et qui ouvre sans voir personne? L'auteur de l'écrit intitulé *Comment l'esprit vient aux tables,* ouvrage d'un grand mérite pour le fond (et ici le fond est tout), paraît attribuer les sons perçus, le bruit de la grêle et de la pluie qui fouettent les vitres, à des hallucinations des témoins des opérations surnaturelles. Cette supposition, trop difficile à admettre, sera facilement écartée si on hasarde le mot de ventriloquie timidement prononcé en Angleterre et aux États-Unis, où l'on s'applique cependant à ne provoquer aucun rapprochement entre les manifestations des esprits et les tours des *légers-de-main* ou escamoteurs. Ainsi dans ces manifestations on n'a eu garde de faire figurer les scènes bien connues de M. Comte et de ceux qui prêtent leur voix aux animaux et aux êtres inanimés. Les corbeilles et les petites tables écrivantes ont leur spécialité et un certain air de nouveauté. Mais, indépendamment de ce que les tables magiques ont été retrouvées dans l'antiquité, les pierres qui arrivent on ne sait d'où, les pincettes qui dansent, et changent de côté de cheminée avec les pelles et les *pokers,* les tableaux qui se décrochent ou dont les figures s'animent, les horloges qui chantent, enfin tout le vieil arsenal des visions ne vaut-il pas aussi la peine qu'on le remette à neuf? N'est-il pas plus étonnant de voir retirer d'un chapeau qu'on remet à un escamoteur une omelette ou un gros lapin vivant que

de produire un mouvement dans une table légère, en réunissant sur elle les efforts d'une demi-douzaine de personnes à qui un ennui nerveux finit par donner des trépidations concordantes? Allons, espérons, les manifestations surnaturelles n'ont pas dit leur dernier mot; mais convenons qu'au lieu de renvoyer les faiseurs de miracles fluidiques à l'examen des académies, il vaudrait mieux les renvoyer aux théâtres des physiciens. C'est du reste à quoi ressemblent fort les réunions américaines avec leurs *mediums* bien payés, leurs coups frappés bien distinctement, et dont les empreintes se marquent sur le bois, enfin toute la *performance* habilement conduite qui distrait un instant nos frères transatlantiques de leurs affaires d'intérêt, de leurs constructions, de leur colonisation intérieure, de leur activité maritime, et enfin de leurs ambitieux projets politiques. Quoi qu'il en soit, on peut rendre cette justice à une nation qui dans peu sera au premier rang sur la terre : c'est qu'elle a cultivé aussi sérieusement les hautes sciences, les mathématiques, l'astronomie, la météorologie et la géographie, qu'elle a peu sérieusement prêté son attention à tous les esprits frappeurs manifestés à l'appel d'un *medium* gagé.

Je ne finirai pas sans rappeler que, puisque nous avons des moyens de produire des sons qui semblent partir d'un point donné quelconque, il est inutile de chercher la cause des bruits des esprits frappeurs ailleurs que dans un jeu d'acoustique parfaitement connu.

VIII.

Que dire en définitive de tous ces faits observés? Y a-t-il des coups frappés? Oui. — Ces coups répondent-ils à des questions? Oui. — Quand on passe le bout du doigt ou la pointe d'un crayon sur un alphabet, les coups frappés correspondent-ils à des lettres choisies par l'intelligence qui répond à l'interrogateur par le moyen du sujet ou *medium?* Oui. — Ces lettres forment-elles un sens? Oui, presque toujours; mais la portée de ces morceaux d'éloquence surnaturelle n'est jamais très élevée. — Qui est-ce qui produit ces sons? Le *medium*. — Par quel procédé? Par le procédé ordinaire de l'acoustique des ventriloques. — Mais on avait supposé que les craquemens des doigts ou des orteils pouvaient donner ces sons? Non, car ils partiraient en apparence toujours du même point, ce qui n'est pas (1). — Les tables se meuvent-elles par l'imposition des mains suffisamment prolongée? Oui. — Quelle est la cause des mouvemens souvent très énergiques ainsi produits? C'est la simultanéité d'action de tous les efforts conspirans, quand ces efforts, très petits en étendue, sont à l'état que j'ai appelé naissant. — Les tables se soulèvent-elles d'un côté? Oui, par une inégalité de pression. — Peut-on, après avoir agi sur une table, la soulever et la maintenir en l'air, en repos et sans qu'elle soit lancée? Non, cent fois non! — Les indications de la table sont-elles intelligentes? Oui, car elle répond sous l'influence intelligente des doigts imposés. — N'y a-t-il donc rien de surnaturel dans ces évolutions? Non. — N'y a-t-il rien de nouveau, de curieux, d'intéressant? Il y a beaucoup

(1) Je connais personnellement des individus qui produisent à volonté ces deux sortes de craquemens.

de tout cela, et nous sommes encore loin de connaître tous les détails de la transmission des effets de la volonté du chef de la chaîne dite magnétique à la table qui obéit à tous les ordres. — Que faut-il faire pour le progrès de cette branche de connaissances? Il faut bien observer tout ce qui peut se rapporter au cas où en apparence la table semble se mouvoir sans contact immédiat, et si, *par impossible*, on pouvait soulever et maintenir en l'air une table ou un corps en repos, on pourrait se flatter d'avoir fait la première de toutes les découvertes du siècle. Newton est immortel pour avoir reconnu la pesanteur universelle. Celui qui, sans action mécanique, saurait soustraire un corps à cette pesanteur aurait plus fait encore : il est vrai qu'alors tout croulerait dans la nature; mais qu'importe? Je déclare, malgré tout ce qu'on peut attendre de la science nouvelle, que je suis pleinement rassuré sur le sort futur des lois de l'univers, en dépit de tous les exorcistes de tables et de tous les esprits frappeurs.

Peut-être le ton de ces conclusions paraîtra-t-il un peu tranchant dans un sujet encore si controversé. Sachant qu'une question bien posée est à moitié résolue, j'ai tenu surtout à établir nettement ce qu'on aura désormais à infirmer ou à défendre. Les admonestations en style peu charitable que m'ont prodiguées les organes de la presse crédule auraient dû cependant me rendre plus modeste. J'ai dit ailleurs que j'avais été surpris et péniblement affecté de voir des esprits de premier ordre se faire un jeu de défendre tous les préjugés que nos pères avaient secoués avec tant de supériorité. Faut-il que je me confesse vaincu? Soit : je crois à la fois aux démons frappeurs et encaqués dans le bois, aux esprits fluidiques, à l'âme de l'univers, fort à l'étroit dans une planche, à l'éther, à l'électricité, au magnétisme, à tout ce qu'on voudra; je renonce à toutes les notions scientifiques exactes; enfin je passe dans le camp ennemi avec armes et bagages. Mais voilà un grand embarras : dans lequel de ces camps vais-je passer, puisqu'il y a autant de camps que d'auteurs différens? Me voilà en péril d'être tiré à quatre systèmes, ce qui est pis que d'être tiré à quatre chevaux!

Pour parler sérieusement, je dois une mention particulière à l'ouvrage intitulé : *Quære et invenies*, comme tableau fidèle d'expériences exposées dans leur native simplicité. On y verra des esprits ou *mediums* sans gêne qui écrivent en toutes lettres sous un tiroir renversé, et des coups frappés si vigoureusement que la trace du marteau reste perceptible après le choc. Les réponses mal faites et le merveilleux avortant y sont manifestes. Quant à l'essai de théorie que contient l'ouvrage, elle ne semble pas encore amenée à maturité.

L'auteur d'un autre écrit intitulé : *Comment l'esprit vient aux tables*, lequel, avec raison, n'admet pas les esprits agissans, me semble avoir négligé dans ses explications les effets acoustiques, et avoir trop donné à l'influence morale, dont je reconnais avec lui l'énergique coopération. Il a produit par l'influence morale seule les effets ordinaires du magnétisme et des manifestations. C'est là un important résultat. On reconnaît ici la même puissance qui en médecine produit des miracles avec l'imagination pour auxiliaire (1).

(1) Un seigneur musulman se plaignait à moi que nos médecins ne fussent pas *hakims*, comme en Orient, ce qui veut dire qu'il leur reprochait de n'être pas un peu

L'auteur du livre en question me reproche de lui avoir emprunté sa théorie, qui n'admet pas de causes surnaturelles, et, suivant son expression, *de m'en être noblement fait une chaussure à mon pied* (1)! Je pourrais bien relever dans les pages qu'il me consacre quelque chose de peu gracieux, et même, le dirai-je, d'un peu hargneux; je pourrais relever aussi de singulières théories dynamiques, mais j'aime mieux reconnaître pleinement le mérite de quelques-unes des vues de M. A. Morin sans accepter le reproche de plagiat. Il me semble que tous ceux qui n'admettent pas les esprits comme cause des mouvemens des tables doivent se rencontrer en ce qui touche au côté principal de la question. Je n'hésite donc pas, sans rancune comme sans amitié, à finir par une citation de M. Morin, en reproduisant quelques lignes d'une profession de foi où, après avoir reconnu les effets obtenus sur les tables et avec les sons, il continue ainsi en termes un peu crus :

« Je ne crois pas que les tables tournent, marchent ou lèvent le pied poussées par un être immatériel.

« Je ne crois pas qu'après avoir eu l'esprit de se débarrasser des entraves du corps humain, une âme soit assez bête pour se fourrer dans un morceau de bois, et manifester sa présence par des exercices d'équilibre aussi absurdes qu'indignes de la supériorité que s'arroge à juste titre l'intelligence sur la matière.

« Je ne crois pas que si vous avez des parens morts ou des amis qui vous sont chers, — en supposant même qu'ils veuillent ou puissent communiquer avec vous, — ils aient choisi un aussi pauvre moyen de vous parler; car si vous employez le jour à vos affaires personnelles, ils ont au moins la nuit pour vous souffler leurs pensées à l'oreille, ou même pour vous apparaître.

« Les fantômes qui peuplaient les campagnes de nos pères, les revenans qui hantaient les ruines des vieux châteaux, s'ils n'étaient pas plus vrais que ceux des tables, savaient au moins imposer un certain respect.

« Les esprits de notre siècle, si tristement affublés de noyer, d'acajou ou de palissandre, n'inspirent que du mépris, et feraient désespérer à jamais d'élever une barrière contre la démagogie de l'ignorance superstitieuse et l'oligarchie détestable de ceux qui voudraient alimenter la superstition pour l'exploiter à leur profit, si l'excès même du ridicule des esprits ne devait pas leur donner le dernier coup! »

Ces paroles sont rudes : *durus est hic sermo!* Seront-elles entendues? Dans tous les cas, la stérilité des vieux prestiges rajeunis en dégoûtera le public à la longue, et les relèguera où ils étaient avant la crise actuelle. Les gens à imagination se trouveront avoir perdu leur temps à courir après des chimères, et les esprits sérieux pourraient bien avoir perdu le leur à démontrer la vanité des espérances nouvelles, en les jugeant au point de vue des méthodes rigoureuses d'investigation qui ont déterminé les progrès de toutes les sciences ayant pour base l'observation des faits.

BABINET, de l'Institut.

magiciens. Je n'ose pas énoncer que le charlatanisme médical qui administre au malade la thérapeutique de l'espérance et l'hygiène de la foi peut être souvent très efficace.

(1) Dans le premier numéro d'un journal intitulé : *La Magie au dix-neuvième siècle*.

RIKKE-TIKKE-TAK

I.

Il n'y a pas longtemps que j'ai visité la ferme où commence l'histoire de Rikke-tikke-tak; elle existe encore entre Desschel et Milgem, à une douzaine de milles à l'ouest d'Anvers; elle est habitée par des laboureurs qui se souviennent à peine du nom de Jean Daelmans.

Quelque pittoresque que soit cette habitation, elle n'offre cependant rien de particulier : la joubarbe et la mousse jettent une teinte verdoyante sur ses toits brunis; ses murs dissimulent leurs crevasses sous le feuillage qui les embrasse; des porcs s'ébattent sur le fumier au milieu des poules et des pigeons, et plus loin, dans l'étable, on voit trois vaches au poil luisant de propreté mâcher avec délices un trèfle succulent.

Mais ce qu'a de plus beau la ferme solitaire, c'est la bruyère immense qui s'étend devant sa façade bien au-delà de la portée du regard; c'est le ruisseau qui passe derrière son jardin fleuri en courant vers les humides prairies; c'est la verte bordure d'aunes et de saules qui accompagnent dans sa course l'artère argentée de la bruyère; ajoutez-y l'azur sans bornes du ciel, le chant mystérieux du grillon et l'amoureux babil des oiseaux qui ont choisi la ferme écartée pour patrie et pour asile.

C'était un matin de l'année 1807; le disque du soleil ne s'était pas encore levé sur la plaine aride, et à peine entendait-on çà et là un oiseau préluder au magnifique hymne matinal de la nature. Dans la principale pièce de la ferme régnait aussi le profond silence de la nuit; seulement un maigre feu brûlait en pétillant dans le large foyer, l'horloge poursuivait son incessant tictac, et, dans un coin à demi

perdu dans les ténèbres, ronflait le monotone murmure d'un rouet.

Devant ce meuble se trouvait une jeune fille d'un extérieur singulier. A en juger par son visage, elle devait avoir seize ans environ; ses vêtemens, loin d'être propres et coquets, étaient plutôt sales et négligés, mais sa chaste physionomie avait dans son expression quelque chose d'étrange et d'élevé qui captivait l'attention et éveillait dans le cœur un sympathique attrait. Ce n'est pas qu'on eût pu la dire belle, car elle était pâle comme du marbre diaphane, et quand ses yeux, aussi noirs que le jais, lançaient sous leurs longues paupières un regard ardent comme une étincelle, ces yeux paraissaient durs et presque farouches; mais il y avait aussi des momens où, semblable à une insensée, elle promenait lentement autour d'elle son œil abattu, et où son visage s'illuminait soudain d'un radieux sourire, comme si une voix joyeuse eût parlé à son cœur : alors elle était belle, belle comme la fleur languissante qui déploie encore son calice au soleil, bien qu'un ver avide ait déjà rongé sa racine.

Assise depuis une heure devant le rouet, on eût dit qu'elle faisait partie de celui-ci, tant elle donnait peu d'attention au lin qui glissait entre ses doigts; une profonde rêverie l'avait comme enveloppée d'un essaim de songes; le monde matériel avait disparu pour elle, et une joie céleste rayonnait sur ses traits.

Quelle réjouissante pensée monte de son cœur à son visage souriant? Elle-même n'en sait rien. Voyez, sa jolie bouche s'ouvre, elle chante! Son chant doit être ravissant, s'il traduit son émotion; sa voix, douce et presque insaisissable, semble le timbre lointain d'une coupe d'argent; sa chansonnette au rhythme sautillant est étrange et charmante. Elle chante :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Puis elle retombe dans sa mystérieuse rêverie.

Tandis que la jeune fille, la tête penchée, immobile devant son rouet, semble abîmée dans l'oubli d'elle-même, une vieille femme descend l'escalier et entre dans la salle. A voir le coup d'œil impérieux qu'elle jette sur le feu éteint et sur la jeune fille, on devine que ce ne peut être que la fermière. Son œil s'allume de colère, et, s'approchant de la rêveuse, elle lui applique sur la joue un si rude soufflet, que l'enfant en tombe presque de sa chaise.

— Comment? s'écrie la fermière. Fainéante, va! Allons, allume le feu! Vite, ou je prends un bâton pour t'éveiller, propre à rien que tu es!

La jeune fille se leva, et alla vers l'âtre pour exécuter l'ordre si brusquement donné par la fermière. Elle devait être habituée depuis longtemps à ce cruel traitement, car son visage de marbre ne trahit ni tristesse ni souffrance; seulement la tache rouge qui enflammait sa joue attestait assez que le coup qu'elle avait reçu devait l'avoir douloureusement meurtrie.

Dès que la fermière vit le feu flamber sous la marmite aux vaches, elle se posta au pied de l'escalier et cria de toute sa force : — Debout, debout, paresseux! debout, ou je vais vous faire lever, dormeurs! Allons, Trine, Barbe, Jean! Debout! il est quatre heures!

Peu d'instans après, les personnages appelés descendirent. Quant à ce qui concerne Trine et Barbe, c'étaient les filles de la fermière, et elles pouvaient avoir un peu moins de vingt ans; du reste, comme la plupart des paysannes, elles étaient replètes, fortement bâties, et n'avaient rien qui les distinguât spécialement.

Le jeune homme que sa mère avait nommé Jean n'accusait pas plus de dix-sept ans; les traits de son visage étaient rudes, mais réguliers et mâles; ses regards courant d'un objet à l'autre et sa mobile physionomie attestaient que, si la nature ne l'avait pas doué d'une haute intelligence, du moins était-il un beau et alerte garçon. Ses yeux bleus et ses longs cheveux blonds donnaient à sa figure un cachet de bonté et de douceur, qualités que son cœur possédait réellement.

Lui seul s'approcha de la jeune servante, qui se tenait debout près du feu, et lui dit à voix basse : — Bonjour, Léna! — A quoi une voix plus basse encore répondit : — Bonjour, Jean. Je vous remercie.

Avant que chaque habitant de la ferme allât à son travail, le café fut servi sur la table, et la fermière coupa les tartines de chacun. La jeune Léna reçut pour sa part un morceau de pain qui n'eût pas suffi à apaiser la faim d'un enfant. Néanmoins elle ne parut pas y faire attention, et ses yeux même ne se plaignirent pas de la cruauté de la fermière. Jean contemplait Léna avec une pitié profonde, et lorsqu'il remarqua que la jeune fille avait mangé la plus grande partie de son pain, il y substitua des morceaux du sien chaque fois qu'il vit sa mère tourner les yeux.

Après le déjeuner, Jean et ses sœurs sortirent de la maison pour reprendre leur labeur de chaque jour. Léna resta à la ferme avec la fermière pour surveiller la baratte, tandis que le chien ferait tourner le moulin à beurre (1).

(1) Sorte de roue en tambour dans laquelle on fait entrer un chien qui la met en mouvement.

Dès que le lait fut versé dans la baratte et que tout fut prêt pour la fabrication du beurre, la fermière sortit pour faire aller le chien dans la roue; mais elle le trouva mort dans sa niche. A cette vue, sa rage ne connut plus de bornes; elle rentra comme une forcenée, frappa la pauvre Léna au visage, la repoussa dans la chambre et s'écria : — Le chien est mort, vilain torchon! Tu ne lui as pas donné à manger hier; mais je t'apprendrai... Ici!

Et elle se mit de nouveau à battre impitoyablement la jeune fille silencieuse.

— Te tairas-tu jusqu'à ce que tu crèves, âne entêté? hurla-t-elle. Ce n'est pas vrai sans doute que tu n'as pas donné à manger au chien hier? Parleras-tu, ou je te casse bras et jambes!

— Fermière, dit Léna avec une sorte d'insensibilité, j'ai donné à manger au chien hier. La gamelle est encore toute pleine devant sa niche.

— Quelle gamelle pleine, menteuse que tu es? Tu y as mis à manger ce matin. Crois-tu que je ne connaisse pas tes tours?... Mais tu t'en repentiras... Tu vas trotter toi-même dans la roue... Allons, vite à la roue!

Ce nouveau mode de mauvais traitement inspira probablement à Léna une grande terreur, car elle se mit à trembler de tous ses membres et se tint au milieu de la chambre la tête courbée et les bras pendans, comme une condamnée qu'on va conduire à l'échafaud. Pourtant elle ne dit pas une parole. Cette patiente résignation déplut à la fermière. Exaspérée par la colère, elle arracha une branche du fagot qui se trouvait auprès de l'âtre, la leva comme si elle voulait en frapper la tête de Léna, et répéta son injonction : — Allons, vite dans la roue! Iras-tu, oui ou non?

Léna s'affaissa lentement sur les deux genoux, tendit des mains suppliantes, fixa son œil noir plein de prière sur sa persécutrice, en lui disant : — Oh! ayez pitié de moi! J'irai dans la roue; mais ne me frappez plus, pour l'amour de Dieu!

En cet instant, la porte s'ouvrit avec violence, et Jean s'élança dans la chambre; il courut à Léna, la releva de terre et dit à sa mère avec une irritation contenue : — Mère, comment pouvez-vous être ainsi? C'est toujours la même chose : je ne puis jamais sortir sans que je vous entende crier contre la malheureuse Léna, et sans que vous la maltraitiez comme une bête. Si vous voulez la faire mourir, tuez-la plutôt d'un coup! Ne voyez-vous pas qu'elle est malade et qu'elle dépérit?...

A ces derniers mots, des larmes jaillirent des yeux du jeune homme, et il poursuivit d'un ton suppliant : — O mère, laissez-la tranquille, ou sinon, je vous le dis, je pars avec les premiers soldats qui passeront par ici, et vous ne me verrez plus de votre vie...

— Je dis qu'elle doit aller dans la roue! Cela lui apprendra à laisser mourir le chien! cria la fermière.

— Que dites-vous, mère? s'écria Jean d'une voix où la frayeur se mêlait à l'indignation. Elle, Léna? dans la roue! Oh! mère, cela va trop loin. Vite, dites-moi que vous renoncez à cette mauvaise pensée, — vite, vite!

— Voyez un peu trembler cet imbécile! dit la mère avec un rire moqueur... Et que ferais-tu?

— Écoutez, mère, répondit Jean avec une gravité qui fit une profonde impression sur la fermière; si Léna va dans la roue, je quitte cette maison, je pars, quand bien même vous m'attacheriez avec des chaînes... Croyez-moi, mère, croyez-moi, ou sinon je le jure par un serment terrible.

La fermière à son tour frémit de colère comprimée; elle fut transportée d'une rage insensée en se voyant contrainte de céder devant la menace de son fils. Il était le seul homme de la ferme et avait déjà assez de force et d'expérience en fait de culture pour remplir la place de son père mort. Son départ eût été la ruine de la métairie. Tout en couvant sous des regards flamboyans le visage abattu de la jeune fille, elle s'écria : — Eh bien! qu'elle ne reste pas devant mes yeux! Allons, fainéante, va mener paître la vache blanche, — et que je ne te revoie pas avant quatre heures, sans quoi tu auras affaire à moi! — Et toi, Jean, dis à Trine qu'elle vienne faire le beurre.

Léna sortit à pas lents de la chambre pour aller prendre la vache à l'écurie. Arrivée à la porte, elle tourna la tête, et ses yeux noirs et brillans de larmes adressèrent à Jean un long et triste regard qui semblait dire : — Merci, merci, — vous protégez une morte! Je prierai pour vous quand je serai là-haut dans le ciel.

II.

Léna s'en va avec la vache à la recherche de l'herbe perdue le long du ruisseau. Elle marche lentement en avant dans le sentier et tient l'animal en laisse avec une corde. Parvenue à un endroit où la bruyère touche aux terres basses et marécageuses et est en même temps ombragée par des aunes et des genévriers vacillans, Léna s'éloigne de quelques pas du sentier. Là s'élève un hêtre sans doute semé par un oiseau, car aussi loin que s'étend la vue, on n'aperçoit aucun feuillage qui ressemble au sien. Léna s'affaisse sur le sol au pied de l'arbre gigantesque; elle courbe profondément la tête, son regard immobile se fixe sur la terre, elle lâche la corde et tombe dans sa rêverie habituelle.

En plein air, sous l'azur profond du ciel, elle allége son cœur des

tristesses dont on l'a abreuvé : pas une plainte ne sort de sa bouche, pas un soupir de son sein; mais un torrent de perles liquides s'épanche silencieusement sur son tablier. Son affliction est longue, bien longue; cependant ses larmes diminuent peu à peu, elle lève la tête enfin. Elle dirige vers le ciel ses yeux humides et chante comme si elle adressait une prière à Dieu :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Que signifie donc cette étrange et mystérieuse chanson dans la bouche de Léna? On lui eût en vain demandé des explications sur ce sujet, car elle-même ignorait d'où venait que sa bouche, sans qu'elle le sût, répétât sans cesse les sautillantes paroles du refrain. Elle ne se souvenait pas non plus qu'on lui eût jamais chanté cette chanson, et croyait même que paroles et air s'étaient éveillés dans son âme sans cause déterminée. Maintenant la chanson faisait partie de son être énigmatique comme une seconde voix, intelligible pour elle seule; bien que cette voix ne dît rien de distinct à son esprit, elle la chérissait néanmoins comme une abondante source de consolation et d'adoucissement à ses douleurs, et elle avait pris l'habitude, dans tous les instans de tristesse ou de joie, de l'employer comme expression de ses émotions les plus profondes.

La chansonnette avait tant de puissance sur elle, qu'après l'avoir répétée plusieurs fois et sur un ton de plus en plus joyeux, elle parut oublier tout à fait qu'elle était condamnée à languir et à s'éteindre sous les mauvais traitemens. Le magique *rikke-tikke-tak* avait illuminé son visage d'un rayon de calme et de paix; elle se leva lentement, conduisit la vache un peu plus loin pour qu'elle trouvât plus d'herbe, et se mit à courir à travers la bruyère vers une colline de sable qui s'élevait à quelque distance au-dessus de l'immense plaine.

Au sommet de l'aride coteau était imprimée une forme humaine. Léna visitait sans doute souvent cet endroit, car maintenant encore elle s'assit sur le sable déjà foulé. La tête en avant, les bras affaissés sur les genoux, elle fixa son œil noir sur un point bleuâtre qui apparaissait aux limites de l'horizon.

De ce point, qui était sans doute une ville lointaine, semblait partir un chemin qui se jouait en courbes capricieuses à travers la

bruyère et venait se perdre, près de la ferme, au milieu des prairies. Le regard immobile de Léna était attaché sur le point de départ de ce chemin : on eût dit l'orpheline du pêcheur qui, du haut des dunes, contemple fixement la calme surface de la mer et attend, la poitrine oppressée, une barque qui ne doit jamais revenir! Mais il n'en était pas tout à fait de même de Léna : elle aussi attendait quelque chose, mais ne savait vers qui ou vers quoi aspirait son cœur. Elle contemplait toujours le chemin, et peut-être avait-elle un secret espoir que par là lui viendrait un libérateur; pourtant elle ne connaissait personne au monde, cent voyageurs pouvaient passer sous ses yeux sans qu'elle y fît attention. Était-elle donc insensée? Oh! pas le moins du monde, quoique les filles de la fermière la nommassent *la folle*.

Au milieu de ses continuelles souffrances et sous le poids de la réprobation dont on l'accablait, Léna s'était créé une vie à elle seule. Aussi ses actions incomprises semblaient souvent porter le cachet de la folie, et cependant, grâce à ses continuelles méditations, son intelligence s'était raffinée et son imagination avait acquis une merveilleuse puissance. Les secrètes émotions qui gonflaient son sein n'avaient nullement obscurci son jugement; elle pesait et appréciait tout ce qui lui arrivait, mais le résultat de ses réflexions demeurait toujours renfermé en elle. A quoi lui servaient d'ailleurs l'intelligence et la raison? N'était-elle pas condamnée à mourir d'une mort lente, mais sûre?

Déjà le soleil éclairait la pente occidentale du coteau de sable; l'après-dînée était fort avancée, et Léna, toujours assise, tenait l'œil obstinément fixé sur le point bleuâtre. Elle avait faim, elle le sentait bien, elle souffrait,... cependant elle demeurait assise et immobile.

En cet instant, un jeune paysan se glissa avec précaution au milieu des aunes qui bordaient le ruisseau; il tournait par momens la tête vers la ferme, comme s'il eût craint d'être vu; enfin il atteignit le hêtre au pied duquel la jeune fille avait pleuré. Il se tourna vers la colline de sable, plaça les deux mains en entonnoir devant sa bouche pour donner à sa voix une direction sûre et précise, et cria : — Léna! Léna!

La jeune fille se leva et s'approcha lentement du jeune paysan, qui lui fit signe du doigt de venir s'asseoir à côté de lui. Il tira de dessous son sarreau une tranche de pain noir et un morceau de lard, prit son couteau, coupa le lard en petites bouchées sur le pain, l'offrit à la jeune fille, et dit à voix basse en déposant une petite cruche de bière contre un genévrier : — Léna, voici à manger et à boire.

La jeune fille lui adressa un regard plein d'une profonde reconnaissance et se mit à manger en répondant à voix basse aussi : —

Jean, Dieu vous récompensera de ce que vous protégez ma misérable existence. Merci pour votre douce amitié!

Une poignante douleur serra le cœur du jeune paysan, qui ne dit plus un mot, bien que de temps en temps une larme furtive s'échappât de ses yeux bleus; ce silence dura jusqu'à ce que Léna, ayant terminé son repas, engageât la conversation en ces termes : — Jean, mon bon ami, ne vous attristez pas à cause de moi. Vos larmes me font plus de peine que les coups de votre mère.

— Pardonnez-lui, Léna, pardonnez-lui pour l'amour de moi, car si vous veniez à mourir sans prier pour elle, il n'y aurait plus pour elle de paradis... C'est ma mère pourtant, Léna. Pardonnez-lui donc.

— Je n'ai rien à lui pardonner, Jean. Je ne garde ni haine, ni souvenir de mes douleurs. J'ai déjà tout oublié.

— Ne me trompez pas, Léna. Qui peut oublier des mauvais traitemens de cette espèce?

— Je vous l'ai dit plus d'une fois, et vous ne me comprenez pas, parce que je ne comprends pas moi-même comment je vis. Tandis qu'on me bat et qu'on me maltraite, mon corps souffre bien; mais mon âme reste libre et rêve de choses vagues et inconnues qui passent sous mes yeux et me séduisent. Ces visions sont l'aliment de mon âme; grâce à elles, j'oublie tout; elles me parlent d'une vie meilleure et me font croire que je ne demeurerai pas toujours orpheline. Dieu sera-t-il mon père dans le ciel, ou verrai-je ma mère avant de mourir? Je n'en sais rien.

— Vos parens sont morts, Léna : ma mère me l'a dit souvent; mais ne vous chagrinez pas pour cela. Voyez comme mes bras sont déjà forts. Encore quelques années, et je serai un homme. Oh! vivez jusque-là, Léna! Je travaillerai pour vous du matin au soir, dussé-je être toujours votre valet.

— Mon valet, vous! Ce ne sera pas, Jean. Regardez mon visage, et dites-moi ce que vous voyez dans la pâleur de mes joues?

Le jeune paysan porta les deux mains à son front et dit d'une voix étouffée et avec un douloureux soupir : — La mort! la mort!

Un long silence régna sous les genévriers balancés par le vent; Jean saisit enfin la main de Léna et reprit : — Léna, vous n'avez jamais connu vos parens défunts; depuis l'enfance, vous avez été élevée par ma mère et vous avez enduré plus de maux et plus de chagrins que dix hommes n'en pourraient supporter. Si cela continuait, vous en mourriez, je le reconnais les larmes aux yeux; mais si dès maintenant on vous laissait tranquille, si l'on vous traitait bien, ne vivriez-vous donc pas?

— Vivre? répéta Léna; qui connaît l'heure de sa mort? Je com-

prends ce que vous voulez faire. Pourquoi irriter votre mère et attirer sa haine sur vous à cause de moi?

— Pourquoi! s'écria Jean d'un ton demi-fâché. Pourquoi? oh! je n'en sais rien; mais, croyez-le, si vous avez une idée fixe, un rêve qui vous préoccupe sans cesse, moi aussi j'ai une pensée qui ne me quitte jamais, ni dans les plus rudes travaux, ni dans le plus profond sommeil. Cette pensée, c'est que je dois vous dédommager du mal que ma mère vous a fait. Léna, je ne sais pas parler aussi bien que vous; mais, pour l'amour de Dieu, ne doutez pas de ce que je vous dis : du jour de votre mort, Jean ne travaillera plus, et il sera bientôt au cimetière, couché sous la terre à côté de vous. Et si vous me demandiez pourquoi, je ne saurais vous l'expliquer. Sous ma blouse bat un cœur qui sent vivement : vous êtes une pauvre enfant sans famille, cela me suffit. Vivez donc, Léna, jusqu'à ce que je sois plus âgé : mon travail...

Une voix menaçante se fit entendre dans le lointain : — Ramène la vache, et vite! criait-on.

Jean se leva, jeta à Léna un regard suppliant, et disparut au milieu des aunes en disant à demi-voix : — Je vais à l'instant à la maison. Allez; elle ne vous battra pas!

Léna prit en main le licol de la vache, et gagna à pas lents le sentier qui menait à la ferme.

III.

Dans le village de Westmal (1) se trouvait une petite forge dans laquelle quatre hommes, le maître et trois ouvriers, étaient occupés à différens travaux du métier. Autant que le permettait le bruit des limes et des marteaux, on parlait de l'empereur Napoléon et de ses hauts faits. Un des ouvriers, à la main gauche duquel manquaient deux doigts, commençait une intéressante histoire du temps des guerres d'Italie, quand deux hommes à cheval s'arrêtèrent devant la ferme, et l'un d'eux cria : — Holà, compagnons! ferrez mon cheval!

Les ouvriers contemplèrent avec curiosité les deux étrangers qui mettaient pied à terre. Il était facile de voir que c'étaient deux militaires, car l'un d'eux avait le visage coupé transversalement par une profonde cicatrice et portait un ruban rouge à sa redingote; l'autre, bien que vêtu d'un costume bourgeois comme le premier, semblait le subordonné de celui-ci, et prit la bride de son cheval en demandant : — A quel pied, colonel?

— Au pied gauche de devant, lieutenant.

(1) Westmal, village situé à quatre lieues d'Anvers, sur la grand'route qui mène à Turnhout, au milieu de la bruyère.

Tandis que l'un des ouvriers installait le cheval, le colonel entra dans la forge, promena autour de lui des regards scrutateurs, et prit en main successivement plusieurs outils, comme s'il se fût efforcé d'en reconnaître quelques-uns. Il eut bientôt trouvé en effet ce qu'il cherchait, et tenant d'une main de lourdes tenailles et de l'autre un marteau, il examina ces objets avec un incompréhensible sourire, ce qui étonna tellement les ouvriers, qu'ils se mirent à le regarder avec stupéfaction.

Sur ces entrefaites, le fer avait été mis au feu, le soufflet gémissait, et d'ardentes étincelles couronnaient les charbons rougis. Les ouvriers se tenaient prêts, la main sur leurs lourds marteaux; le maître tira le fer du feu, et le bruit cadencé des marteaux fit retentir la forge.

Cette joyeuse musique parut émouvoir vivement le colonel; il écoutait, le visage radieux, comme si une symphonie enchanteresse eût frappé son oreille. Cependant, au moment où l'on allait enlever le fer de l'enclume pour l'ajuster au pied du cheval, une expression d'orgueilleux dédain courut sur ses traits; il prit des mains du maître forgeron la pince qui tenait le fer, remit celui-ci au feu et s'écria: — Ce n'est pas cela! Quel fer grossier me faites-vous là? Allons, courage, mes enfans! En avant le soufflet!

Tandis qu'on exécutait respectueusement ses ordres et que chacun le regardait faire avec un étonnement croissant, il ôta son habit et mit à nu ses bras robustes. Lorsque le fer fut chauffé à blanc, il le posa sur l'enclume, saisit le marteau principal, et se mettant en position de diriger l'opération, il dit gaiement aux ouvriers : — Attention, camarades! Je donne la mesure; nous allons forger un fer tel que les chevaux de l'empereur n'en ont pas de meilleur. Allons, en avant, et suivez bien la chanson!

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Façonnons
  Le fer rouge
En bons forgerons,
Et qu'aucun ne bouge
Avant l'œuvre à bout!
Rikke-tikke-tou!

— Eh bien! voyez-moi ce fer!

Les ouvriers considéraient le fer élégant et léger, la bouche béante et tout interdits. Seul, le maître forgeron semblait penser à autre chose, et secouait de temps en temps la tête de l'air d'un homme qui doute. Il se rapprocha de l'étranger, qui avait déjà revêtu son habit; mais quelque attention qu'il mît à le regarder, il ne parut pas le reconnaître.

Le cheval fut bientôt ferré et prêt devant la forge à recevoir son cavalier. Le colonel donna au maître et à chacun des ouvriers une cordiale poignée de main, et déposa deux napoléons sur l'enclume en disant : — Un pour le maître, un pour les ouvriers. Buvez tous gaiement à ma santé! — Après quoi il sauta en selle, et, côte à côte avec son compagnon, gagna l'intérieur du village.

Les deux étrangers avaient à peine disparu au coin de la maison la plus proche, que les ouvriers se tournèrent en même temps vers leur maître et fixèrent sur lui un œil interrogateur. — Colonel! colonel! murmura l'un d'eux; je dis, moi, que le gaillard est forgeron, ou qu'il l'a été. Je suis sûr que vous le connaissez, maître.

— C'est-à-dire, répondit le maître, que je n'ai connu en ma vie qu'un seul homme qui fût capable de forger aussi lestement un fer aussi léger et aussi beau. Et, si je ne me trompe, le colonel n'est autre que Karl van Milgem, qu'on appelait d'ordinaire Rikke-tikke-tak.

— Comment! ce serait le joyeux forgeron de Westmal! dit l'un des compagnons; j'ai beaucoup entendu parler de Karl Rikke-tikke-tak, mais c'était un pilier de cabaret, un ivrogne fieffé qui savait mettre sens dessus dessous tout le village. Le colonel paraît être un homme trop comme il faut. C'est impossible!

Le maître alla s'asseoir sur l'enclume comme un homme qui se dispose à raconter, et dit aux ouvriers : — Camarades, nous avons gagné dix fois notre journée; nous ne travaillerons plus avant le dîner. Écoutez ce que je vais vous dire, et jugez vous-même. Le colonel est certainement Karl van Milgem. Il y a seize ans environ demeurait ici, dans cette même forge où nous sommes, un jeune homme qui avait pour femme la plus jolie paysanne de Moll et des environs. Ils s'aimaient tant l'un l'autre, que tout le village était émerveillé d'un aussi heureux mariage. Karl van Milgem, car c'était lui, travaillait depuis le matin jusqu'au soir, tellement que la sueur lui coulait du front, et les amis l'appelaient Rikke-tikke-tak, parce qu'il chantait toute la journée, en battant l'enclume, cette jolie chanson que le colonel sait si bien. Il était toujours de bonne humeur, joyeux à la réplique, et jamais il ne sortait de sa bouche un mot qui ne fît rire de bon cœur. Aussi n'y avait-il à Westmal aucun homme qui fût aussi aimé de tout le monde que Karl, le gai forgeron. Karl était déjà

marié depuis quelques années sans avoir eu d'enfans, lorsqu'il s'aperçut soudain qu'il serait bientôt père. Sa joie ne connut plus de bornes; la chanson de Rikke-tikke-tak ne cessa plus du matin au soir, et les gens commencèrent à craindre que Karl ne perdît la tête, car il ne se possédait plus de bonheur. Le grand jour parut enfin : Karl devint père d'une charmante petite fille; mais sa pauvre femme, le malheureux! ne s'en releva pas. Elle est enterrée au cimetière; vous savez bien cette place où il y a une petite croix de fer, c'est là. A partir de ce triste moment, Karl ne fut plus le même homme; il laissa le marteau à côté de l'enclume, n'alluma pas deux fois par semaine son feu, et se mit à boire comme s'il eût voulu se faire mourir par la boisson. Toutes ses chansons étaient oubliées, et il menait si mauvaise vie, qu'il était le scandale du village. Quand il rentrait chez lui, ivre et la tête perdue, il se mettait au travail comme un furieux; mais la servante chargée de prendre soin de son enfant connaissait un moyen sûr de le calmer. Elle posait sa petite fille sur ses genoux, et, si ivre que fût Karl, la vue de son enfant l'apaisait sur-le-champ comme par magie. Alors il riait joyeusement comme autrefois, mettait la petite fille à cheval sur sa jambe, la faisait sauter et chantait chaque fois avec un nouveau plaisir sa jolie chanson de Rikke-tikke-tak. Que Karl soit jamais devenu tout à fait mauvais homme, je ne le crois pas; chacun savait assez que la mort prématurée de sa femme tant aimée était la cause de son chagrin et de son ivrognerie, car toutes les fois qu'il lui fallait passer par le cimetière et devant la croix de fer, fût-il ivre à ne pouvoir se tenir debout, des larmes coulaient de ses yeux en présence de tout le monde. C'est pourquoi on avait grande pitié de lui, et les voisins prenaient soin de son enfant pour tout, sans qu'il le sût. Cette vie durait depuis environ trois ans, lorsque Karl tomba fort malade et dut garder le lit assez longtemps. Ses amis, aidés par le curé, avaient si bien su le prêcher pendant sa maladie, qu'il parut entièrement guéri de son goût pour la boisson; mais une autre pensée s'était emparée de lui. Il voulait quitter le village, où la tombe de sa femme frappait trop souvent ses yeux, et sans dire à personne où il se proposait d'aller, il vendit à mon père sa forge telle qu'elle était, emmena un beau matin sa fille, âgée de quatre ans, dans la bruyère, et ne reparut plus, sans que depuis ce temps nous ayons jamais eu des nouvelles de lui ou de son enfant.

— Le colonel est Rikke-tikke-tak, il n'y a pas à en douter, s'écria l'un des ouvriers.

— Certainement c'est van Milgem lui-même, reprit le maître. Il a pris en main beaucoup d'outils; tous ceux que mon père ou moi avons faits ou achetés, il les remettait en place avec indifférence; mais ceux

qui restent encore de la forge de Rikke-tikke-tak, il les examinait avec émotion. Vous l'avez sans doute remarqué, et puis son parler campinois, son adresse à forger, et surtout sa chanson !... Oui, oui, c'est un garçon de notre village... Qui dirait cela? un colonel !...

Tandis qu'on continuait à la forge de raisonner sur Karl Rikke-tikke-tak, les deux étrangers étaient allés à l'auberge de *la Couronne*, avaient mis leurs chevaux à l'écurie, et pris eux-mêmes quelque nourriture; après quoi le colonel quitta seul l'auberge, suivit à pied la grande route et alla frapper à la porte du secrétaire de la commune. Il fut introduit dans une petite chambre à part, et attendit assez longtemps avant que le secrétaire revînt des champs et ouvrît la porte de la chambre avec une profonde et cérémonieuse révérence, en disant : — Monsieur le colonel van Milgem, je suis votre très humble serviteur. Pardonnez-moi si...

Le colonel coupa court à ses politesses en lui prenant affectueusement la main.

— Eh bien! mon ami, lui dit-il, qu'avez-vous appris? Ma fille est-elle découverte?

— Non, monsieur le colonel, pas encore, répondit tristement le secrétaire.

— Malheur! s'écria l'officier en se frappant le front avec découragement, faudrait-il donc renoncer à tout espoir?

— Monsieur le colonel, reprit le secrétaire, veuillez écouter mes explications, et vous verrez que, loin que nous devions perdre tout espoir, nous sommes vraisemblablement près de découvrir la vérité. Lors de votre dernière visite, vous m'avez laissé assez d'argent pour ne rien épargner en recherches, et croyez que je n'ai rien négligé pour me rendre digne de votre bienveillance et mériter les mille francs que vous m'avez promis. Voici ce que j'ai appris. Lorsque Karl van Milgem (ici le secrétaire s'inclina profondément devant le colonel) s'éloigna de Westmal avec son enfant âgée de quatre ans, il ne dit à personne où il avait l'intention d'aller; peut-être l'ignorait-il lui-même. J'ai appris ensuite par vous, et mes recherches ont confirmé vos renseignemens, qu'à Weelde, au-dessus de Turnhout, il confia son enfant à un vieux maître d'école, un certain Pierre Driessens qui vivait avec sa femme, en dehors du village, dans l'isolement et à l'écart. Karl van Milgem avait donné au père nourricier de son enfant une petite cassette en fer où était renfermé le prix de la vente de sa forge, cassette que les deux vieilles gens étaient autorisés à ouvrir en cas de besoin, afin que ni l'enfant ni eux-mêmes ne vinssent à manquer de rien. Karl van Milgem gagna ensuite la Hollande, où, selon l'opinion générale, il a dû prendre du service sous les ordres du général français Pichegru. Toujours est-il que depuis ce

temps il ne s'est plus informé de son enfant : c'est ce que m'ont dit les gens de Weelde qui ont connu Pierre Driessens.

— Les gens ne savent ce qu'ils disent, mon ami, dit le colonel en l'interrompant; j'ai écrit deux fois d'Égypte pour m'enquérir de ma fille. Mes lettres sont demeurées sans réponse, et quand, après la mort de Kléber, je revins en France et qu'il me fut enfin permis de venir voir mon enfant; quand, le cœur palpitant, je franchis la bruyère et atteignis le lieu où j'avais laissé ma fille, je ne trouvai qu'un monceau de cendres. Vous dire ce que je ressentis à cette terrible vue est impossible : vous avez des enfans... Heureusement j'appris de la bouche de quelques paysans que Pierre Driessens avait échappé à l'incendie avec la petite Monique, et était parti pour aller en quête d'aumônes.

— C'est vrai, monsieur le colonel; la femme de Pierre Driessens fut brûlée; lui seul, avec la petite Monique sur le dos et une cassette de fer sous le bras, sortit sain et sauf des flammes. Il obtint ensuite une belle lettre pour aller mendier (1), et se mit en route avec son enfant adoptif pour chercher du secours dans les villages. Je tiens de bonne source qu'on l'a vu avec la petite Monique mendiant à Ravels, à Merxplas, à Beerse, à Arendonck, à Réthy; mais, à partir de ce dernier village, il était seul : on l'a vu sans la petite Monique à Meerhout, Olmen, Balen et Moll, où il tomba malade et mourut. Depuis avant-hier seulement, je connais le lieu et le jour de son décès; le secrétaire de la commune de Moll m'a envoyé l'acte qui le constate, et il ajoute qu'on n'a rien trouvé dans les effets de Driessens qui puisse mettre sur la voie de l'enfant, qu'il sait que je cherche sans relâche. Il ne parle pas non plus de la cassette de fer. Croyez-vous, monsieur le colonel, que Pierre Driessens fût capable de faire du mal à votre enfant ou de l'abandonner sur la bruyère ou dans les bois?

— Oh! jamais! répondit le colonel; il avait été mon maître d'école et est toujours demeuré mon meilleur ami. Lorsque je vins à lui avec mon enfant et lui exprimai l'intention de me rendre en Hollande pour servir sous Pichegru, comme vous l'avez rappelé, lui-même me supplia de laisser chez lui ma petite Monique, autant pour la distraction de ses vieux jours que pour le bien-être de l'enfant, que sans cela j'eusse dû confier à des mains étrangères. Je suis sûr qu'au pis aller il aura laissé Monique à de braves gens et aura remis, c'est mon avis, la cassette à ceux-ci.

— C'est aussi ma conviction, monsieur le colonel, et comme mes renseignemens me font penser que Monique doit se trouver entre

(1) Pièce délivrée par des personnes recommandables aux malheureux ruinés par un incendie ou d'une indigence notoire, pour leur servir de recommandation et d'attestation auprès de ceux dont ils vont solliciter la charité.

Réthy et Meerhout, j'étais décidé à aller à Moll demain, et à parcourir tous les villages et toutes les fermes des environs.

— Eh bien! faites cela, mon ami, vos peines ne resteront pas sans récompense. J'ai encore quelques jours à ma disposition, et je veux essayer si je ne puis vous aider dans vos recherches. Ce soir, nous couchons à Lichtaert, et demain, vers midi, nous serons chez le secrétaire de Moll pour nous y concerter avec vous sur ce qu'il y a à faire. N'épargnez pas l'argent, mon ami, prenez une bonne voiture et ne vous fatiguez pas inutilement pour moi. A demain donc, et que Dieu nous donne la chance de réussir!

En disant ces mots, le colonel se leva, serra la main du secrétaire et regagna l'auberge de *la Couronne*. Une heure après, deux cavaliers prenaient au galop le chemin de Lichtaert.

IV.

Le lendemain, de bonne heure, le colonel et son compagnon suivaient le sentier capricieux qui mène, à travers la bruyère, de Lichtaert à Moll.

Le soleil brillait de tout son éclat dans le ciel bleu, et faisait monter de la plaine sablonneuse des vapeurs ondoyantes qui la faisaient ressembler à un ardent océan de flammes blanchâtres et presque incolores. Le parfum particulier à la bruyère et l'odeur des feux de *sarts* (1) inondaient l'atmosphère; les grillons chantaient leur monotone chanson, et mille autres petits animaux fourmillaient dans la bruyère fleurie. Tout cela agit sur le colonel avec une irrésistible puissance: c'est au milieu de cet air tant aimé qu'il avait passé ses plus belles années; tout, autour de lui, tout, jusqu'au brin d'herbe maigre et chétif, réveillait au fond de sa mémoire d'émouvans souvenirs. Aussi chevauchait-il, la tête penchée, devant son compagnon, et laissait-il flotter la bride de son cheval en gardant le plus profond silence.

Pendant plus d'une heure, le jeune lieutenant respecta ce silence de son supérieur, mais il finit cependant par rapprocher son cheval du sien, et, cherchant à distraire sa douleur: — Colonel, dit-il, chassez donc votre tristesse. Je conçois très bien le désir que vous éprouvez de retrouver votre enfant; mais un homme comme vous, qui cent fois a vu en face l'ennemi et la mort sans trembler, doit-il se laisser abattre par une douleur vulgaire?

(1) Les *sarts* sont des gazons de courte bruyère qu'on détache du sol avec la bêche, et qui sont réunis en monceaux sur toute l'étendue des plaines campinoises. Ces *sarts* sont brûlés comme de la tourbe, et répandent dans l'air une odeur particulière qui, lorsque le temps est favorable, annonce à une distance étonnante le pays de la bruyère. Quiconque a habité la Campine pendant quelque temps, s'en éloignât-il ensuite pendant vingt ans et plus, n'oublie jamais cette odeur des *sarts*.

— Une douleur vulgaire! répondit le colonel. En effet, Adolphe, c'est une douleur vulgaire, mais elle n'en est pas moins profonde pour cela. Comprenez bien ceci, mon ami : dans ma vie entière, je n'ai jamais aimé qu'une seule femme. Bien qu'elle ne fût qu'une paysanne, son souvenir me poursuit partout, même sur le champ de bataille. Elle est morte, la pauvre Barbe! mais elle m'a laissé un enfant, gage de notre amour, qu'elle m'a donné au prix de sa vie. Et craindre que cet unique fruit de notre union soit réduite à mendier pour vivre, à souffrir la faim et l'injure, tandis que j'ai les moyens de la rendre heureuse! savoir que du haut du ciel Barbe me demande peut-être compte de son enfant!...

— Colonel, colonel, dit le lieutenant, vous poétisez trop votre douleur : ce n'est pas le moyen de la diminuer. Considérez donc les choses avec sang-froid. A coup sûr, un soldat a toujours assez de puissance sur son âme pour se consoler d'un malheur, fût-il plus grand encore que le vôtre.

— Croyez-vous donc, Adolphe, répliqua le colonel, que l'on cuirasse de fer son cœur aussi facilement que sa poitrine? Vous vous trompez... Je sais que vous vous imaginez être insensible, et vous en semblez même tout fier... Vous n'en êtes pas moins le jouet d'une illusion. Il y a six ans, n'est-ce pas, que vous avez quitté votre village? Eh bien! parlez franchement : si vos yeux découvraient tout à coup là-bas, à l'horizon, la chaumière qu'habite votre vieille mère, pleureriez-vous ou non?

Le jeune lieutenant garda quelques instans le silence, et répondit en baissant les yeux, comme s'il eût été honteux de son aveu : — Colonel, je tomberais à genoux et je pleurerais!

— Ah! vous devez alors comprendre facilement que je m'abandonne tout entier à l'espoir de retrouver ma fille, et que je fondrais en larmes, si Dieu m'accordait ce bonheur. Sachez-le, Adolphe, je n'ai plus ni mère, ni père, ni frère... pas un parent même! Un seul être au monde se rattache à moi par les liens du sang et par le souvenir; cet être, c'est l'enfant de la pauvre Barbe. En mourant, elle le déposa dans mes bras, et me dit à l'heure de l'agonie : Oh! je t'en supplie, mon ami, aime-la toujours!

La voix du colonel était si étouffée en prononçant ces mots, que le lieutenant, par respect pour son émotion, demeura en arrière et se tint silencieusement à quelque distance de lui. Peu de temps après, le colonel ralentit lui-même le pas de son cheval, et attendit son compagnon. Puis, étendant la main en avant, il dit, profondément ému : — Adolphe, si vous posiez la main sur mon cœur, vous sentiriez avec quelle force le sang se précipite dans mes veines. Ne vous étonnez pas, mon cher ami, de ce que mes yeux se remplissent de

larmes. Voyez-vous là-bas, au-dessus des genévriers, ce hêtre gigantesque qui élève au bord du ruisseau sa cime majestueuse? Cet arbre a entendu ma première parole d'amour... Sous son ombre, une tremblante jeune fille reçut mon timide aveu. Tout me connaît ici : l'herbe, la bruyère, le ruisseau, les arbres; tout me salue dans un langage émouvant. Allons, mettons pied à terre : je veux voir si l'écorce du hêtre a gardé la marque qu'y a gravée notre amour!...

Ils menèrent pendant quelque temps leurs chevaux par la bride, jusqu'à ce que, ne pouvant avancer plus loin avec leurs montures, ils les attachèrent à deux arbres et sautèrent au-delà du ruisseau. Arrivé devant le hêtre, le colonel joignit les mains, courba la tête, et contempla le signe gravé qui rayonnait à ses yeux comme un salut de Barbe.

Soudain, comme si une mystérieuse secousse l'eût frappé, il tressaillit et prêta l'oreille à un bruit lointain. Le lieutenant, effrayé du brusque mouvement du colonel, mit involontairement la main au côté habitué à porter l'épée; mais un signe impératif lui ordonna le plus profond silence.

Au-delà des aunes qui s'étendaient au bord du ruisseau retentissaient des sons doux et argentins, et bientôt l'on entendit distinctement une voix, qu'on eût dit une voix d'enfant, chanter :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Le colonel demeura toujours immobile, bien que la voix lointaine se tût. Il attendait vraisemblablement un second couplet. N'entendant rien, il chanta lui-même avec une douceur singulière :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Façonnons
  Le fer rouge
En bons forgerons,
Et qu'aucun ne bouge
Avant l'œuvre à bout!
Rikke-tikke-tou!

Rien ne répondit à sa voix : la haie d'aunes demeura muette. Il courut au lieutenant, l'entraîna par la main, et lui dit d'une voix altérée : — Venez, venez, mon ami! Je suis tout tremblant, je ressens une mortelle émotion. C'est Barbe que vous venez d'entendre, c'est

sa voix, c'est sa chanson!..... Que me réservez-vous, ô mon Dieu?

Tout à coup le colonel arrêta son compagnon, et, sans parler, lui montra une jeune fille assise sur l'herbe, au pied d'un massif de genévriers. Elle semblait ignorer qu'on l'épiât, car ses grands yeux regardaient fixement dans la direction du hêtre, et les doigts de sa main droite étaient posés devant sa bouche entr'ouverte, comme si elle eût voulu écarter d'elle tous les bruits de la lande pour n'en percevoir qu'un seul.

Le colonel fit un mouvement pour se rapprocher d'elle, et seulement alors elle s'aperçut avec effroi que des personnes inconnues la considéraient attentivement. Cependant sa crainte disparut à l'instant, et un indéfinissable sourire brilla dans son regard à l'adresse des deux étrangers.

Vaincu par l'impatience, le colonel courut à la jeune fille, s'agenouilla auprès d'elle, prit une de ses mains, et lui demanda d'une voix tremblante : — Mon enfant, quel est votre nom?

— Léna, répondit-elle.

Un cri douloureux s'échappa du sein du malheureux officier; il s'écria avec désespoir : — Léna? O mon Dieu, ce n'est pas elle!

Des larmes jaillirent de ses yeux, et il cacha son visage dans ses mains. Le jeune lieutenant voulut le relever, mais le colonel le repoussa doucement; il lui fit signe qu'il voulait qu'on le laissât s'abandonner librement à sa douleur.

Léna considéra alternativement les deux inconnus d'un air interrogateur, jusqu'à ce qu'elle entendît et vît celui qui s'était agenouillé pleurer amèrement. Alors elle prit elle-même la main du colonel, et dit d'une voix pleine d'une douce commisération : — Qu'est-ce qui cause votre chagrin, monsieur? La chanson de Rikke-tikke-tak vous fait-elle de la peine? Je ne la chanterai plus.

Le colonel, saisi par le son de sa voix, essuya vivement ses larmes, et se rapprochant davantage encore de la jeune fille, lui demanda d'une voix rapide et pleine d'anxiété :

— Dites-moi, ma fille, qui vous a appris cette chanson?

— Je ne sais pas, répondit-elle avec douceur; je la sais depuis bien longtemps, mais je ne saurais dire depuis quand.

— Ne vous souvenez-vous pas, mon enfant, que lorsque vous étiez toute jeune, vous entendiez toujours comme un bruit de marteaux frappant tour à tour sur l'enclume?

Léna ne répondit rien à cette question, mais ses yeux s'ouvrirent tout grands, et elle porta la main à son front comme si elle eût voulu en dégager un souvenir.

— Écoutez, dit le colonel plus rapidement encore, écoutez si vous n'avez pas souvent entendu ceci?

Et frappant du manche de sa cravache la paume de sa main, il imita le trépignement des marteaux sur l'enclume, et chanta :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
Façonnons
Le fer rouge
En bons forgerons,
Et qu'aucun ne bouge
Avant l'œuvre à bout!
Rikke-tikke-tou!

La jeune fille se mit à trembler de tous ses membres jusqu'à la fin du couplet, et s'écria alors avec un transport de joie : — Oui, oui, Rikke-tikke-tak!

Et elle frappa des mains aussi sur le rhythme de la chanson.

— Ne vous souvenez-vous pas, ma fille, qu'un homme vous faisait danser sur son genou sur l'air de Rikke-tikke-tak?

Léna posa un doigt sur sa bouche et ferma les yeux. Après un instant de silence, elle répondit à mi-voix, comme si elle doutait : — Cet homme... cet homme... c'était mon père!

A ce mot, un frisson subit parcourut tout le corps du colonel; il ouvrait déjà les bras pour embrasser Léna, mais il se contint encore et demanda : — O mon enfant, votre nom est-il bien Léna? Réfléchissez un peu... Ne savez-vous pas le nom que l'homme vous donnait quand vous alliez à cheval sur son genou?

Léna fixa les yeux sur le sol, et songea un instant, puis elle dit d'une voix hésitante : — Il disait : Chère... chère Monique!

— Ma fille! ma fille! s'écria le colonel avec tant de violence, qu'on eût pu l'entendre de loin, et il enferma Monique dans ses bras.

La jeune fille leva lentement vers lui ses yeux noirs, lui sourit doucement, et, succombant à l'émotion, s'affaissa bientôt sur le sein palpitant de son père.

Une heure après, le colonel, donnant le bras à sa fille, s'éloignait du massif d'aunes, et prenait le chemin de Moll; le lieutenant montait l'un des chevaux et conduisait l'autre par la bride. Le pâle visage de Monique était coloré d'une légère rougeur semblable à celle qui teint les pétales de certaines roses blanches; elle ne pouvait détourner les yeux de son père, et lui souriait avec bonheur; lui, il caressait la tête et les épaules de la jeune fille, et souvent l'arrêtait pour poser un baiser sur son front.

Ils marchèrent ainsi à travers la bruyère, faisant de fréquentes haltes jusqu'à ce qu'ils aperçussent à leur droite la ferme solitaire, et ne pussent faire un pas de plus sans s'éloigner de celle-ci.

L'intention formelle du colonel était de ne pas mettre le pied dans

cette maison, où sa malheureuse fille avait subi un si long martyre; il voulait surtout s'épargner la vue de la méchante femme qui avait changé le nom de l'enfant qu'on lui avait confiée, pour s'approprier la cassette de fer et la somme qu'elle renfermait. Aussi tira-t-il avec une sorte d'impatience la main de Monique, et s'efforça-t-il, par de douces paroles et de tendres caresses, de captiver son attention et de la détourner de la ferme. Sans doute Monique lui avait tout raconté, et lui avait parlé avec un amour ingénu du jeune paysan qui l'avait si fidèlement et si généreusement protégée et aimée. Le colonel présumait bien qu'elle ne se séparerait pas sans chagrin de celui qui avait été pour elle un frère et un consolateur dans ses amères souffrances; mais, quelque fervente que fût la reconnaissance avec laquelle Monique avait parlé de Jean, son père n'en ressentait pas moins une profonde répulsion pour le fils d'une femme aussi cruelle que la fermière, et il eût volontiers brisé pour jamais toute relation avec la méchante famille.

Malgré la sollicitude inquiète de son père, Monique s'arracha soudain de ses bras, tourna les yeux vers la ferme et s'arrêta immobile. Le colonel respecta quelque temps sa profonde émotion, mais bientôt il vit des larmes abondantes s'échapper de ses yeux, et lui dit :

— Chère Monique, se peut-il que tu t'affliges de quitter un lieu où l'on t'a fait tant de mal?

— N'en mourra-t-il pas? dit-elle d'une voix étouffée.

— Ne songe pas à cela, mon enfant. Ton éloignement l'attristera peut-être d'abord, mais il se consolera bientôt et t'oubliera.

Un feu étrange brilla dans le regard de la jeune fille. — M'oublier? s'écria-t-elle; lui, oublier sa sœur! Oh! si je pouvais le revoir une fois encore! Tenez, tenez,... le voilà! Jean! Jean!

Et, rapide comme une flèche, elle courut à travers la bruyère vers le jeune paysan, qu'elle avait vu au loin passer au milieu des aunes. Elle s'élança vers lui les bras ouverts en s'écriant : — Jean, je pars,... je m'en vais loin, loin d'ici...

Le jeune homme la contemplait avec étonnement et semblait ne pas la comprendre. Elle pourtant, montrant du doigt la bruyère :

— Voyez! mon père vient là-bas, dit-elle. C'était la voix qui parlait toujours en moi.

— Ce riche monsieur, votre père? murmura Jean avec une émotion croissante.

— Oui, et je ne m'appelle plus Léna; mon nom est bien plus beau : Monique!

Le jeune paysan, qui comprenait seulement toute l'étendue de son malheur, se prit à trembler comme un roseau, et, muet, promena des yeux égarés du colonel à la jeune fille. Bientôt il saisit convulsi-

vement d'une main le tronc d'un aune et y appuya la tête et les épaules en pleurant à chaudes larmes.

Monique comprit la douleur qui devait briser son cœur; elle jeta les bras au cou de Jean, détacha avec une douce violence sa tête du tronc de l'arbre, et posa, pour la première fois de sa vie, un ardent baiser sur le front du jeune homme. — Jean, s'écria-t-elle, ne sois pas triste, je reviendrai, bien sûr! Va, je souffre aussi de te quitter!

Ces témoignages d'amour parurent donner plus de force au jeune homme. Avec une tristesse plus calme, il contempla la jeune fille en pleurs, qui avait toujours le bras passé autour de son cou; mais l'arrivée du colonel interrompit l'effusion de leurs sentimens réciproques. Le père ne vit dans cette scène qu'un épanchement d'amitié entre deux enfans. Il s'approcha du jeune paysan, et, lui prenant la main : — Jean Daelmans, lui dit-il, je vous remercie de la bonne amitié que vous portez à ma fille. Si vous avez jamais besoin d'un protecteur, vous en trouverez toujours un en moi. Nous partons pour Moll, et de là pour la France. Ne vous affligez pas, mon garçon, du bonheur de Monique : ce ne serait pas bien de votre part. Venez tout à l'heure à Moll, à *l'Aigle;* vous pourrez encore y passer quelques heures avec Monique. Je veux en attendant vous donner une légère récompense...

En disant ces mots, il mit dans la main du jeune paysan quelques napoléons. Au lieu de paraître reconnaissant, Jean jeta un regard de colère au colonel, et sembla comprendre à peine ce qui se passait.

— Et maintenant partons, Monique, dit le colonel à sa fille; il faut nous hâter. Modère ta douleur : à Moll, vous vous retrouverez encore ensemble assez longtemps.

Monique, les yeux brillans de larmes, saisit la main de son ami, et dit en s'éloignant à pas lents : — A bientôt donc, Jean, à bientôt!

Le jeune paysan baissa les yeux et demeura un instant immobile. Lorsqu'il releva la tête, le colonel et Monique étaient hors de sa vue. Alors seulement il sentit dans sa main quelque chose de lourd; il considéra les pièces d'or avec un méprisant sourire, et les jeta loin de lui dans la bruyère. Il se laissa tomber au pied de l'arbre, et cacha son visage dans ses deux mains.

Quelques jours plus tard, une belle chaise de poste quittait le village de Moll. Trois personnes s'y trouvaient, un militaire aux traits graves et imposans, une charmante jeune fille et un jeune officier.

V.

Dans une heure, le soleil inondera la bruyère de ses rayons, déjà l'horizon s'illumine et les ténèbres se replient vers l'occident; mille

bruits indéfinissables annoncent le réveil de la nature. Dans la chambre de la ferme isolée, l'horloge poursuit son incessant tictac; rien n'y trouble encore le morne silence de la nuit; le foyer est glacé.

Dans un coin, à demi perdu dans les ténèbres, se trouve un rouet; la quenouille est encore chargée de lin finement sérancé, dont le fil est intact, comme si la fileuse venait de la quitter.

A deux ou trois pas du rouet, une forme humaine se dessine dans l'ombre : c'est un jeune homme assis, qui contemple l'instrument avec une étrange expression. Les bras croisés sur la poitrine et la tête courbée, il porte alternativement son regard absorbé du rouet à la chaise voisine. Son visage porte les signes d'une profonde tristesse : un feu sombre rayonne dans ses yeux, comme si le désespoir habitait son cœur, et pourtant un sourire fugitif apparaît par momens sur ses lèvres. Qui l'eût vu ainsi eût pensé qu'une fileuse invisible était assise au rouet, et que le jeune homme avait avec elle, dans le langage des yeux, un émouvant entretien. Des sons si doux que le silence nocturne n'en est pas troublé flottent dans la chambre. Le jeune homme pose le doigt sur ses lèvres et semble écouter, bien que ce soit lui-même qui chante, sans en avoir conscience :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Il se lève, prend en main une houlette, et sort à pas lents de la chambre. Le voilà qui marche rêveur au milieu des aunes; il s'arrête, cueille une fleur, la regarde en souriant, l'effeuille et laisse distraitement les pétales tomber sur le sol. Il atteint le bord du chemin, contemple les légers monticules de sable qui s'élèvent au-dessus de la bruyère; ses yeux se remplissent de larmes : il s'assied et pleure amèrement. Il se relève encore, va plus loin jusqu'à un hêtre gigantesque, dans le voisinage duquel quelques genévriers au sombre feuillage élèvent leur cime vacillante. Là, il demeure quelques instans, oublieux de lui-même, et il écoute comme si une voix mystérieuse, venant de l'arbre, lui parlait; un doux chant monte de son cœur à ses lèvres. Sous l'ombre des genévriers murmure la chanson :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!

Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Ce rêve aussi s'achève. Le jeune homme, tout songeur, quitte le hêtre et s'avance dans la bruyère. Il gravit un coteau sablonneux; parvenu au sommet, il enfonce devant lui sa houlette dans le sable, en pose l'extrémité sur son épaule, y appuie son bras droit, et demeure immobile comme une statue. Son œil est dirigé vers un point bleuâtre qui apparaît au dernier plan du lointain horizon, et d'où part un chemin tortueux qui sillonne la bruyère de ses courbes capricieuses et vient se perdre à peu de distance du coteau.

Que peut attendre là le mélancolique adolescent? Qu'espère-t-il que lui amènera le sentier de la bruyère? Vers qui le vent porte-t-il les soupirs pénibles et étouffés qui s'échappent de son sein? Écoutez: lui-même le dit, car ses soupirs se transforment en un mot, en un nom prononcé avec amour, avec douleur : — Léna!... Monique!...

Derrière lui, une jeune paysanne gravit la colline; arrivée près du jeune homme, elle dit d'un ton aigre : — Jean, il faut venir à la maison!

Il tressaille, se retourne, et jette un regard de reproche sur celle qui vient troubler sa rêverie. Toutefois sa physionomie devient bientôt calme et indifférente; il descend le coteau en disant : — Je viens, sœur!

Tandis qu'il la suit la tête penchée, la jeune fille lui adresse ces paroles : — C'est une belle vie que tu mènes avec tous tes caprices! Tu penses sans doute que le pain se gagne en rêvant! Depuis trois mois, te voilà fou comme cette fainéante Léna, qui est partie avec son père, à ce qu'on dit! Tu peux te vanter d'avoir bien appris d'elle ses sottises! Tu es là-haut à bâyer aux corneilles du matin au soir et par tous les temps... A ta place je serais honteux! Tu laisses notre mère malade se démener dans son lit, et tu vas ton train! Si cela continue, la ferme sera bientôt à rien, nous sur la paille et toi à Gheel (1).

Jean ne répondit rien à ces reproches et parut même ne pas les entendre. Il laissa dire sa sœur sans s'émouvoir le moins du monde de ses paroles, et la suivit ainsi, avec une apparente indifférence, jusqu'à la ferme.

VI.

Une après-dînée, Jean se retrouvait rêveur devant le hêtre, et contemplait des marques gravées depuis peu dans l'écorce lisse de l'arbre. Le pauvre jeune homme avait l'air maladif et languissant; un ton

(1) Village de la Campine où l'on envoie en traitement la plupart des fous du pays.

mat et livide avait remplacé sur son visage le teint vermeil de la jeunesse; ses yeux avaient le morne éclat du regard de l'insensé, et sa tête s'inclinait avec abattement sur l'épaule gauche.

Après être resté plus d'une demi-heure sans bouger, il entendit derrière la bordure d'aunes les feuilles sèches craquer sous un pas d'homme; en se retournant, il vit le vieux curé de Desschel qui s'approchait de lui. Il fit un visible effort pour donner à ses traits leur expression habituelle et insouciante; il salua le prêtre en essayant de sourire, mais, hélas! ce sourire n'annonçait que la souffrance et de navrantes douleurs.

Le curé lui fit signe de s'asseoir sur l'herbe, lui prit la main, et le regardant avec une expression de pitié profonde, il lui dit d'un ton grave : — Jean, est-ce ainsi que vous tenez votre promesse? Encore, toujours sous le hêtre! Voulez-vous donc que votre mère accomplisse sa menace et fasse abattre l'arbre pour vous guérir?

A ces mots, le jeune homme tressaillit convulsivement, et, fixant sur le prêtre un regard étincelant, il s'écria : — Comment! abattre l'arbre... abattre le hêtre? Oh! non, non, mon père, je tuerais les ouvriers!

Cette sortie surprit le bon curé, qui souvent s'était efforcé, par de sages conseils, de faire oublier à Jean l'objet de sa tristesse, et qui pensait avoir déjà gagné du terrain. Il répondit sans colère et d'une voix toute paternelle :

— Jean, mon fils, c'est un péché que de parler ainsi. Votre mère a dit cela à la volée, et, vous le savez bien, toutes ses paroles ne sont pas Évangile; mais que vous, qui avez du cœur et de l'esprit, vous vous laissiez emporter, à propos de choses aussi frivoles, par un rêve insensé, jusqu'à des menaces de mort, je ne le comprends pas, et cela me fait grande peine. Ai-je mérité que vous me répondiez ainsi?

— Pardonnez-moi, mon père, dit le jeune homme, dont les yeux annonçaient un sincère repentir. Je sais que vous ne souhaitez que ce qui me serait bon et profitable; mais il y a dans mon cœur quelque chose d'incompréhensible, et qui est plus puissant que votre parole et que ma volonté.

— Jean, il est écrit : *Celui qui cherche le danger y périra,* et il en est ainsi de vous, mon ami. Si vous ne vous complaisiez pas dans des rêveries qui paralysent votre corps par le défaut de mouvement, si vous travailliez aux champs, comme c'est votre devoir, vous oublieriez bientôt la cause de vos chagrins; la santé et le courage vous reviendraient, et vous seriez en état de travailler pour votre mère malade. Mais non, vous passez toutes vos journées sous cet arbre ou sur le coteau, et vous êtes non-seulement un grand pécheur en ne remplissant pas vos devoirs envers Dieu et envers votre mère, mais

encore vous êtes un insensé, un fou, qui se nourrit de l'espoir d'une chose impossible et qui donne sa vie pour une vaine chimère.

— O mon père, après son départ, longtemps encore j'ai été actif et laborieux, — je ne venais ici alors qu'avant et après les heures de travail. J'espérais aussi que je pourrais l'oublier. Hélas! son image me suivait partout. A la charrue, elle murmurait mon nom à mon oreille; à la grange, les fléaux chantaient son cher *rikke-tikke-tak*, dans le chant des oiseaux, j'entendais sa voix; tous les bruits, toutes les voix de la nature criaient : Monique! Monique! A quoi donc me servait le travail? Savais-je ce que je faisais? Oh! non, mon père, cela ne me servait de rien. Le sommeil même était pour moi une vie plus complète que celle du jour : j'y trouvais des consolations, je la voyais, je m'entretenais avec elle; mais de repos, je n'en goûtais jamais. Maintenant je ne puis plus travailler, quand même je le voudrais : je suis faible et malade.

Le curé hocha la tête et garda quelque temps le silence; après quoi, prenant de nouveau la main du jeune homme : — Allons, Jean, il faut me dire si vous voulez, oui ou non, demeurer dans l'état où vous êtes. Il est certain, et vous le savez, que Monique ne reviendra jamais ici, et revînt-elle, ce serait pire encore : elle est une riche demoiselle, et vous un fils de paysan. Votre maladie est donc une véritable folie.

— Ah! pourrai-je jamais l'oublier, mon père?

— Le désirez-vous sincèrement?

— Je le désire du fond du cœur, mon père, car depuis longtemps mes rêves ne sont que fiel et amertume. Le désespoir remplit mon âme.

— Eh bien! montrez que vous avez vraiment du courage et que vous voulez guérir. Satisfaites au vœu de votre mère; suivez mon conseil : allez à Malines!

— J'en mourrais, mon père.

— Pourquoi?

— Ah! pourquoi? Mon père, il y a quelques mois, je suis allé à Bruxelles, et j'ai dû y passer huit jours. Quelles souffrances inouïes j'y ai endurées!

— Je ne vous comprends pas.

— Je vais vous le dire. Quand il me fut permis de revenir, je marchai nuit et jour, sans repos. Quand, pour la première fois, le vent m'apporta l'odeur des feux de *sarts*, je fus si ému, que je me mis à pleurer comme un enfant; plus loin, au milieu de la première sapinière, je me jetai à genoux par terre et remerciai Dieu à haute voix de ce que je pouvais revoir mes sapins bien-aimés. J'ai mangé de la première bruyère que j'ai vue; j'ai pressé sur mon cœur la plante

chérie, — et en arrivant ici, je n'allai pas directement à la maison : je vins d'abord embrasser le hêtre mon ami, et c'est les larmes aux yeux que je parlai aux genévriers comme si c'étaient des gens... Et vous me proposez de passer six ans loin de ma bruyère!... Impossible!

— Mon fils, je sais pourquoi plus qu'un autre vous aimez la bruyère; mais c'est justement cette cause qu'il nous faut détruire. Mieux qu'un travail corporel, l'étude chassera de votre esprit l'image qui vous poursuit, et la conviction que vous êtes destiné à vous consacrer tout entier au service de Dieu parviendra à triompher de vos rêveries mondaines, n'en doutez pas.

Le prêtre donna à sa voix un ton solennel et à demi fâché qui fit une profonde impression sur le jeune homme. — Je dois faire parler, reprit-il, d'autres motifs encore pour vous ramener à de meilleures pensées. Jean, vous vous tuez vous-même, car vous épuisez votre vie en vous abandonnant à une tristesse continuelle. Croyez-vous que Dieu vous pardonne votre coupable folie, si vous y persévérez jusqu'à la mort? Dans votre fatal égarement, vous ne songez qu'à une seule chose. — S'éveille-t-il jamais dans votre esprit une pensée qui monte vers le ciel? Sont-ce de véritables prières, celles que vos lèvres profèrent, tandis que vos pensées insultent à Dieu, et que vous adorez une créature dans le temple même du Seigneur? Et songez-y bien, la tombe s'ouvre devant vous; vous livrez votre âme au démon, et le feu éternel sera la punition de votre oubli insensé des choses du ciel!

Les paroles du prêtre, prononcées avec une sombre conviction, avaient vivement ému le jeune homme. Il sentait bien que le curé lui avait dit de terribles vérités, et il tremblait encore après la menaçante prédiction. Il resta quelque temps muet, les yeux baissés, et relevant enfin la tête comme quelqu'un qui a pris une pénible résolution : — Eh bien! mon père, dit-il, soit! j'irai à Malines.

— Demain? demanda le curé avec joie.

— Demain déjà? répliqua le jeune homme, demain quitter ma bruyère! et peut-être pour toujours!

— Jean, ne dites donc pas des choses si peu sensées! répondit le prêtre. Chaque année vous viendrez visiter votre mère plusieurs fois, et, pendant les vacances, vous reverrez à loisir votre bruyère. Et puis, quand vous serez prêtre, vous pourrez être placé dans un village de la Campine, et là vous passerez une vie calme et paisible sous le ciel de la bruyère... Demain, n'est-ce pas?

— Eh bien! demain. C'est dit! s'écria le jeune homme d'une voix si déchirante, qu'elle retentit au-delà des aunes. Demain, demain!

Et il porta les deux mains à ses yeux, d'où s'échappa un torrent de larmes.

Une demi-heure après, la main dans la main du curé, il s'en allait vers la ferme.

VII.

Lorsque Monique quitta la bruyère pour la France, une joie profonde remplissait son cœur; son rêve était réalisé : elle avait trouvé celui dont, pendant tant d'années, son regard avait épié la venue du haut de la colline sablonneuse. Tout entière à l'amour de son père, choyée sans cesse par ses tendres caresses, elle oublia peu à peu que quelqu'un dans la ferme solitaire devait se désoler de son départ, et bientôt le souvenir de sa vie passée et de celui qui, dans son malheur, avait été pour elle un protecteur et un ami, ce souvenir, disons-nous, parut s'être entièrement effacé de son âme.

Arrivée à Paris avec le colonel, on lui donna les meilleurs maîtres, et comme elle avait une belle intelligence et se voyait encouragée par les éloges continuels de son père, elle sut, en quatre années, tout ce qu'a besoin de savoir une fille élevée pour briller dans le monde, si la nature l'a douée de beauté.

Bientôt un doux coloris se montra sur les joues de Monique, et elle se fortifia physiquement. Une félicité que rien ne venait altérer lui avait rendu la santé; on eût dit que la maladie de langueur qui la minait avait tout à fait abandonné sa victime. L'homme s'accoutume à tout, et peut-être plus tôt au bonheur qu'à tout le reste. Ainsi en alla-t-il avec Monique; pendant une année entière, elle trouva plaisir à tout; elle fréquenta les soirées et les bals, elle aima le monde et désira ses applaudissemens...

Cependant cette jouissance insoucieuse et libre de tout mélange ne fut pas de longue durée; parfois de fugitives réminiscences passaient sous les yeux de Monique, et, dans le cours de la seconde année, de taciturnes rêveries parurent de nouveau s'emparer d'elle. Sollicitée par les accens entraînans de la musique, sous l'éclat des lustres, au milieu du bruit des fêtes, elle restait toujours distraite comme si un mystérieux souvenir l'eût poursuivie. C'était en effet un souvenir du passé, et un souvenir tout enfantin, qui faisait battre son cœur; elle-même avoua à son père que par momens elle revoyait devant elle la bruyère, le grand hêtre et les genévriers vacillans. Elle fit cet aveu en riant et plaisanta sur son *mal rêveur*, comme elle l'appelait.

Voyait-elle aussi dans cette vaporeuse apparition de la bruyère une forme humaine, un jeune homme qui pleurait son absence? Qui

le sait? Au moins ne l'avait-elle jamais avoué, ni à elle-même, ni aux autres.

Peu à peu Monique prit en aversion le monde et les plaisirs; elle n'alla plus dans les soirées ou dans d'autres réunions que sur les pressantes instances de son père, et commença à rechercher l'isolement. De temps en temps, ses lèvres remuaient machinalement, et la chanson oubliée de Rikke-tikke-tak flottait vaguement sur sa bouche. Ses joues redevinrent pâles; elle s'amaigrit et languit tellement, que son père, après avoir tenté tous les moyens possibles pour conjurer ce dépérissement physique et moral, craignit de survivre à son enfant. Un savant médecin qu'il consulta lui indiqua le mariage comme le meilleur remède, et assura que Monique se rétablirait infailliblement, si on pouvait la décider à faire choix d'un époux. En cette occurrence, le colonel van Milgem ne pouvait songer à personne autre qu'à ce jeune officier Adolphe, son fidèle compagnon, qui avait assisté à la reconnaissance de son enfant.

Le colonel mit tout en œuvre pour attirer sur Adolphe l'attention de sa fille; il la trouva sensible aux marques d'affection et aux belles qualités de son protégé, mais sans amour pour celui-ci : son cœur restait froid comme glace vis-à-vis du jeune officier. Ceci affligea vivement le père, qui se voyait privé du seul moyen par lequel il avait espéré sauver son enfant. Presque chaque jour le colonel faisait auprès de sa fille des tentatives pour apprendre d'elle ce que désirait son cœur et quelle était la source de son mal; mais elle assurait n'être pas malade, et savait chaque fois détourner ses questions en l'accablant des marques du plus tendre amour. Tout ce que put entendre et comprendre le colonel, c'est qu'elle désirait retourner en Brabant et dans la bruyère, en un mot qu'elle avait la nostalgie ou le mal du pays.

Plus d'une fois il avait promis à sa fille de faire avec elle le voyage de la Campine et d'y faire un long séjour pour qu'elle pût se ranimer en respirant l'air de la bruyère; mais toujours ses projets avaient été mis à néant par les événemens militaires qui survenaient bientôt. A la fin de l'année 1812, grâce à de pressantes et continuelles instances, il avait obtenu du ministre de la guerre la promesse qu'un congé de trois mois lui serait accordé au printemps suivant. Monique, toute joyeuse de la certitude du retour dans sa chère patrie, parut se rétablir de sa maladie; mais de terribles nouvelles arrivèrent du Nord : l'armée française avait été presque anéantie par les Russes et par un hiver terrible; personne ne pouvait prévoir les nouveaux événemens qui allaient surgir de la défaite de Napoléon. Une émotion générale s'était emparée aussi de tous les militaires restés en France. Le colonel ne put cacher à Monique des nouvelles répan-

dues partout, ni lui épargner le chagrin que lui causa la conviction que rien au monde n'était moins assuré que son voyage dans la Campine.

Tout à coup l'empereur revint de Russie sans son armée et fit rendre par le sénat un décret qui appelait sous les armes trois cent cinquante mille conscrits. Le colonel reçut aussi l'ordre de rejoindre l'armée en Allemagne, à la tête de son régiment. Il mit sa fille dans une maison d'éducation à Paris, mêla ses larmes avec les siennes, et s'arracha des bras de son enfant malade pour suivre l'empereur au-delà du Rhin.

Six mois plus tard, à la bataille de Dresde, une balle l'atteignit au genou. Après la guérison de sa blessure, sa jambe demeura courbée : il boitait pour le reste de sa vie et ne pouvait marcher sans l'appui d'une canne. Cette infirmité lui permit de revenir à Paris. Il trouva sa chère Monique plus amaigrie qu'à son départ, blême, les yeux brillans, ne parlant qu'avec distraction et comme en rêve. Deux cordes seulement étaient encore sensibles dans son cœur, deux passions toujours ardentes : son amour pour lui et son aspiration vers la Campine tant regrettée. Le colonel fit immédiatement et avec la plus grande diligence tous les préparatifs nécessaires pour retourner avec Monique en Brabant. Une personne fut envoyée d'avance à Anvers pour louer et disposer une maison convenable, jusqu'à ce que la situation se fût dessinée et éclaircie, et que le colonel pût acheter ou louer, dans les environs de Moll, une petite campagne.

Quelques jours après, le père et la fille partaient en chaise de poste. Aucun incident particulier ne signala l'heureux voyage qui les ramenait dans la patrie; seulement, à Anvers même et au moment où la voiture approchait de la nouvelle demeure du colonel, Monique jeta par hasard un coup d'œil dans la rue et poussa un cri si perçant, que le colonel en tressaillit d'effroi. Quand il lui demanda la cause de cette soudaine émotion, elle répondit : — Oh! ce n'est rien, mon père;... puis je m'émeus si facilement! J'ai vu là, dans la rue, un jeune homme vêtu de mauvais habits qui, au passage, m'a regardée si fixement, qu'on eût dit qu'il voulait percer mon cœur de son regard. Et voyez-vous, mon père, il ressemblait tellement à Jean Daelmans, que je n'ai pu m'empêcher de jeter un cri; mais ce n'était pas lui... C'est déjà fini; je suis remise.

VIII.

Six semaines s'étaient écoulées depuis l'arrivée du colonel à Anvers.

Dans le grenier d'une pauvre maisonnette située au Mont-d'Or,

une femme très âgée était assise devant un carreau à dentelles. C'était au commencement de la soirée. Le logement de la vieille femme avait une misérable apparence, car elle demeurait sous les tuiles nues et avait pour tout mobilier une petite table, deux chaises et un lit dont la couverture était un assemblage de lambeaux de toute sorte cousus ensemble. Cette femme paraissait entremêler ses fuseaux avec indifférence; pourtant elle tendait l'oreille de temps en temps vers l'alcôve où se trouvait le lit, et écoutait attentivement un bruit presque imperceptible. Elle venait de poser ses deux mains immobiles sur le carreau, lorsque la porte de la mansarde s'ouvrit et livra passage à une autre femme. La vieille posa l'index sur la bouche, et par un mouvement imperceptible invita la nouvelle venue au silence. Elle se leva, alla à elle, l'amena par la main jusqu'à la table, et, lui montrant la seconde chaise, dit à voix basse : — Ne faites pas de bruit, Trine; il dort si tranquillement!

Trine tira de sa poche un tricot, et dit à voix basse aussi : — Ah! c'est l'homme que vous avez pris chez vous! Savez-vous, mère Teerlinck, que c'est une bonne œuvre que vous avez faite là, si les choses sont comme on dit!

— Oui, Trine, soyez-en sûre : sans moi le pauvre garçon était mort et enterré!

Après avoir un instant exploré du regard tous les coins de la mansarde, Trine reprit : — Mais, si je ne me trompe, mère, vous avez cet homme dans votre chambre depuis cinq ou six semaines. Où vous couchez-vous donc?

— Où je me couche, dites-vous, Trine? Dans ce coin-là, sur une chaise, et la tête sur la table. Au reste, cela m'importe peu; j'ai eu mon temps, ma chère!

— C'est bon à dire; mais comment pouvez-vous supporter cette fatigue? Six semaines sans se coucher sous une couverture! Il y a de quoi en mourir!

— Trine, chacun donne à son prochain ce qu'il a : les riches donnent leur argent, et moi... moi je donne aussi ce que j'ai : mon lit et mon repos.

— Eh bien! j'avoue que je ne pourrais en faire autant; ce n'en est pas moins beau, mère, et Dieu vous revaudra cela... Mais je ne connais pas encore le fin mot de l'histoire; l'un dit ceci, l'autre cela, et au bout du compte on ne sait rien. Comment donc l'affaire est-elle arrivée?

— Je vais vous dire cela; mais approchez-vous un peu, car il pourrait s'éveiller. C'était il y a cinq ou six semaines, un samedi; il était bien onze heures du soir. J'avais cuit un peu de rate pour mon chat, et comme il n'avait pas été à la maison de toute l'après-dînée, je pris

ma petite lampe et allai là-bas contre le mur, au milieu des charrettes et des voitures, à la recherche de la maudite bête. Comme je traînais par là en appelant Mouny ! Mouny ! j'entends tout d'un coup comme un gémissement d'homme; je fus si saisie que j'en sautai en l'air; je regarde par terre. Je ne saurais dire ma frayeur : il y avait là un homme couché sur le dos et le visage tout en sang !

— Mon Dieu, tout en sang !

— Oui, Trine, tout en sang. Pensez un peu quelle aventure ! J'allai bien vite chez les voisins; ils accoururent avec de la lumière, et nous vîmes alors que c'était un jeune homme qui était probablement allé se coucher sur une voiture à charbon et qui en était tombé. Il devait être là depuis longtemps, car le sang qui s'échappait de sa tête était presque entièrement figé.

— Était-il mort, mère ?

— Oh ! mort !... Sotte que vous êtes, — il dort là dans ce lit !

— Que voulez-vous y faire, mère, la mémoire s'en va ? Eh bien ! qu'a-t-on fait alors ?

— Qu'a-t-on fait ? Comme toujours, beaucoup de conseils et peu d'effet, et pendant ce temps-là le pauvre garçon était étendu dans son sang, sur les pierres froides, que mon cœur se brisait de le voir. Je me suis dit en moi-même : Allons, allons, tous les hommes sont frères ! et je n'ai pas attendu que le docteur vienne pour faire porter le malheureux à l'hôpital... Je l'ai fait relever et mettre dans mon lit...

— Mais, mère, où avez-vous pris de quoi le soigner et l'entretenir ? à moins que vous n'ayez un bas caché quelque part sous les tuiles (1) !

— Oh ! non, Trine, j'ai beaucoup travaillé et aussi fait quelques dettes, mais ce n'est rien; ce qui est donné de bon cœur, Dieu le rend.

— C'est égal, c'est bien beau ! Connaissez-vous ses parens et savez-vous d'où il est ?

— Non, je ne le lui ai pas encore demandé... Mais, quand il avait la fièvre, il rêvait toujours beaucoup, et j'ai entendu que son père et sa mère sont morts.

— Et n'avez-vous pu comprendre rien autre chose dans ce qu'il disait ?

— Non, je ne sais ce qu'il racontait d'un hêtre, de la bruyère et des sapinières... Il parlait latin aussi, et quelquefois il s'écriait : Monique ! Monique ! C'est probablement le nom de sa mère ou de sa sœur. Il sait une chanson, Trine, que je voudrais pour un florin que vous puissiez entendre ! C'est toujours *rikke-tikke-tak,* qu'il y a de

(1) Beaucoup de vieilles gens de la classe populaire mettent leurs épargnes dans un bas, caché sous les tuiles du toit.

quoi se mettre à danser. Et ce qui était le plus beau, c'est qu'il parlait toujours comme si on voulait le faire curé malgré lui. J'ai regardé à sa tête s'il n'y avait pas de tonsure, mais il n'y a pas eu un coup de ciseau donné dans ses cheveux blonds...

— Mon Dieu, c'est peut-être un pauvre garçon qui était ivre ou qui avait perdu la tête.

— Perdu la tête, Trine ! perdu la tête ! Si vous l'entendiez parler, vous tomberiez à genoux... Tout ce qu'il dit est comme si c'était écrit, et le plus beau sermon de notre vicaire n'est rien auprès. Voilà ses habits pendus au mur : voyez, ils sont de drap fin, Trine. Chaque fois qu'il ouvre la bouche pour me remercier, les larmes me viennent aux yeux : c'est comme un ange qui parle ! Croyez-moi, je l'aime beaucoup plus que s'il était mon propre fils, et s'il voulait rester avec moi, je travaillerais pour lui jusqu'à mon lit de mort. Il m'appelle *maman*, Trine ; il faudrait que vous entendissiez ce mot dans sa bouche !

— Mais comment va-t-il maintenant ? Se guérit-il ?

— Oui, il a eu pendant tout un mois l'esprit perdu et une fièvre de cheval ; mais depuis huit jours cela va mieux. Il revient ainsi tout doucement, et retrouve la mémoire. D'ailleurs il a tous ses sens. S'il parlait un peu plus, j'en saurais aussi davantage; mais il n'ouvre jamais la bouche que pour me remercier, et moi je ne lui demande rien. Il s'appelle Jean, il me l'a dit hier; le reste viendra bien, Trine, quand il sera un peu mieux portant. A cette heure il est encore maigre comme une arète et aussi blanc que votre bonnet; la première fois qu'il s'est levé, il était si faible qu'il serait tombé, si je ne l'eusse soutenu dans mes bras.

— Le pauvre garçon !

— Cela va beaucoup mieux maintenant : il marche très bien, et même il disait hier qu'il sortirait ce soir pour prendre un peu l'air.

A peine la mère Teerlinck avait-elle prononcé ces derniers mots, qu'une voix douce et tendre se fit entendre derrière les rideaux du lit; elle disait : — Maman ! bonne maman !

Ce nom et le ton qui lui était donné devaient avoir un pouvoir extraordinaire et une vertu magique sur la vieille femme, car ses yeux brillèrent d'émotion; elle prit précipitamment la lampe et un verre de lait coupé d'eau et courut au lit.

Le malade la regarda dans les yeux avec tant d'amour et de reconnaissance, que la vieille détourna la tête pour essuyer une larme. Le jeune homme saisit une de ses mains, y appuya ses lèvres dans un long baiser : — Bonne maman ! répéta-t-il encore.

Trine désirait vivement voir le visage du malade, et son cœur battait bien fort; elle frissonna de peur lorsque les yeux caves de

Jean vinrent à se fixer sur elle, et recula sa chaise comme pour fuir une funèbre apparition.

Le malade passa le bras au cou de sa bienfaitrice, l'attira tout près de lui, et lui dit probablement quelque chose à l'oreille, car la vieille alla aussitôt prendre ses habits, les déposa sur le lit et ferma les rideaux. Elle revint à la table, et dit tout bas avec joie à Trine encore toute tremblante : — Il va se lever ! — Cette confidence ne parut nullement tranquilliser la voisine, car elle pâlit et jeta vers la porte un regard plein d'anxiété. Sans nul doute, l'effroi la poussait à quitter la chambre avant l'apparition de ce jeune homme, tout semblable à un fantôme ; la curiosité féminine la retint cependant clouée sur sa chaise. Quelques instans après, les rideaux du lit s'ouvrirent. La mère Teerlinck s'élança vers le malade, l'aida à descendre de sa couche, et soutint ses pas jusqu'à la table.

Ce squelette vivant serait-il le jeune paysan que nous connaissons ? Oui, c'est lui, l'infortuné ! Les os percent à travers la peau sans couleur ; ses yeux sont profondément enfoncés dans l'orbite ; son dos est voûté ; sa tête inerte penche de côté. Ces vêtemens ou plutôt ces haillons sales et grossiers ne peuvent couvrir qu'un mendiant. Qu'est-il donc arrivé à Jean ?

Il s'arrête devant la compatissante vieille et presse une de ses mains dans les siennes ; il contemple sa bienfaitrice avec cette expression de tendresse qui n'appartient qu'aux enfans : — Bonne maman, dit-il, je désire sortir. Cela vous ferait-il de la peine ?

— Jean, mon garçon, répondit la vieille femme, vous êtes encore si faible ! Vous courez risque de tomber... et pensez combien je serai inquiète !

La sollicitude de la vieille était si profondément empreinte sur son visage ridé, que Jean fut ému jusqu'au fond du cœur en rencontrant son regard doux et affectueux.

— Maman, dit-il, pourquoi m'aimez-vous tant ? Oui, soyez mon ange gardien ! Ce que personne n'a pu faire, l'amour désintéressé d'une pauvre femme le fera peut-être. Cœur excellent ! au bord de la tombe, il vous reste encore assez de tendresse pour rendre la vie douce à un malheureux tel que moi et pour le retirer du gouffre du plus profond désespoir... Oh ! j'ai prié Dieu de vous bénir ! et jugez de ma reconnaissance pour vous, bonne maman : c'est la première prière que, depuis sept ans, j'ai pu adresser au ciel sans distraction !

La parole du jeune homme avait une animation étrange, et ce ton enthousiaste fit une profonde impression sur Trine ; ses inquiétudes étaient complétement dissipées, et, la bouche béante et les yeux large ouverts, elle écoutait la voix du jeune homme, voix qui l'émou-

vait comme une ravissante harmonie. La mère Teerlinck la regarda d'un air interrogateur; elle semblait dire : Eh bien! que dites-vous de mon fils? Est-il fou? — Mais Trine continuait d'écouter religieusement, même après que Jean avait fini de parler.

— Pauvre garçon, dit la vieille, prenez courage! Je suis pauvre et âgée, c'est vrai; mais si vous voulez rester près de moi, je vous aimerai toujours bien, et je travaillerai pour vous de tous mes doigts.

Le jeune homme porta à ses lèvres la main de la vieille femme, mais ne répondit pas.

— Jean, dit la mère Teerlinck avec douceur, si vous voulez absolument sortir, il ne faut pas y renoncer pour moi; je vous accompagnerai.

— Bonne maman, répondit Jean d'une voix suppliante, je désire sortir; mais je dois sortir seul. Ma tête brûle; je trouverai du soulagement dans la solitude. Demain, bonne maman, je vous dirai qui je suis et quelle douleur inouïe a empoisonné ma vie. Laissez-moi partir et restez ici bien tranquille; dans une heure, je serai de retour.

La mère Teerlinck mit en main à Jean ses propres béquilles, le conduisit jusqu'au bas de l'escalier, lui adressa encore quelques douces paroles, et ferma la porte derrière lui.

Le jeune malade s'en va d'un pas chancelant, longeant les maisons dans l'obscurité; il s'appuie sur les béquilles que lui a données la vieille, et la fatigue le fait bientôt haleter péniblement. Assurément il va vers un but précis, car il n'hésite pas dans le choix des rues. De temps en temps il s'arrête et se repose, puis il se remet en route, et continue ainsi jusqu'à la place de Meir. Là encore il se serre contre les maisons et se glisse lentement dans les ténèbres comme un voleur ou un espion. Bientôt il s'arrête sous les fenêtres closes d'une magnifique habitation; il pose son coude sur le rebord de pierre de taille et cherche à voir au travers des persiennes. L'intérieur est éclairé, car un rayon de lumière frappe le visage du jeune homme, qui, après être longtemps resté en observation, succombe tout à fait à la fatigue, et, comme inanimé, laisse tomber sa tête sur l'appui de la fenêtre.

IX.

Dans le riche salon sur la fenêtre duquel le jeune homme épuisé reposait sa tête se trouvaient deux personnes. Le colonel van Milgem était assis dans un fauteuil de velours, près de la cheminée de marbre; il semblait en proie à une profonde préoccupation, car son regard pensif était opiniâtrément fixé sur le tapis de pied. Auprès d'une table sur laquelle se trouvait un nécessaire en argent, une

jeune fille était occupée à enfiler des perles. Son visage, extrêmement pâle, portait tous les signes d'une longue maladie de langueur, et la mate blancheur de ses joues était d'autant plus frappante qu'au moindre mouvement les longues boucles de sa chevelure d'un noir de jais venaient les caresser. Après un long silence, elle chanta à voix basse le refrain de la chanson de Rikke-tikke-tak. Cela déplut apparemment au colonel, car il secoua la tête d'un air chagrin, et dit à la jeune fille : — Monique, ne chante donc pas toujours cette chanson; cela entretient ta tristesse, — et tu sais que cela me fait peine.

— Mon Dieu, l'ai-je encore chantée? s'écria Monique avec surprise. Je ne le savais pas, mon père ; pardonnez-moi ma distraction.

— Eh bien ! demanda le colonel, la bourse est-elle bientôt achevée? Pauvre Adolphe, quelle joie ton cadeau va lui faire ! Il t'aime tant !

— Où peut-il être maintenant?

— Oh ! ce serait difficile à savoir. Qui peut dire s'il ne gît pas dans quelque hôpital, ou si une balle ennemie ne l'a pas frappé sur le champ d'honneur?

— Ciel ! vous me faites frémir, mon père !

— Comment, je te fais frémir ! Portes-tu donc quelque intérêt à son sort, Monique ?

— Je l'aime assurément comme un frère.

— Tu devrais l'aimer autrement, Monique. Il le mérite de tout point : c'est un beau garçon, doué de tout ce qui peut relever un homme aux yeux d'une femme. Et puis il fut le sauveur de ton père à la sanglante bataille de Dresde. Si l'amour ne trouve pas le chemin de ton cœur, la reconnaissance devrait te décider à suivre mes conseils, à céder à mes prières, et à lui accorder la récompense de sa générosité et de son amour.

— O mon père, regardez-moi ! Que pourrais-je donner à Adolphe? Il n'y a pas de place dans mon cœur à côté de mon amour pour vous. Une épouse insensible ! Faut-il que je fasse son malheur par mon indifférence? Un mari demande mieux pour son bonheur qu'une froide amitié... J'éprouve d'ailleurs une invincible répulsion pour des liens qui me priveraient de ma liberté.

— Quelle liberté, Monique? La liberté de rêver et de songer? Plût à Dieu qu'elle te fût ôtée, cette liberté qui te consume et te rend malade ! Vois un peu, mon enfant, quand nous habiterons notre campagne près de Moll, combien ne serais-tu pas heureuse d'avoir un ami qui parcourût avec toi ta chère bruyère, qui visitât avec nous le hêtre et le petit ruisseau, qui fût le compagnon de notre solitude ! car tout cela, mon enfant, est froid et mort quand aucun sentiment d'affection ne vient l'animer; le cœur se dessèche quand il ne peut s'épancher dans un autre cœur.

— Mon père, cela peut être vrai; mais Adolphe n'est pas un enfant de la bruyère. Comprendrait-il ce que dit le cri mélancolique du grillon? Les noirs sapins ont-ils abrité sous leur ombre les jeux de son enfance? La bruyère, vaste comme une mer, et le ciel qui la couvre de son immense coupole d'azur, ne lui sembleraient-ils pas monotones, à lui fils d'un pays de montagnes? Oh! oui, avouez-le, mon père; entre moi et ma bruyère, il serait un étranger qui ne pourrait comprendre notre langage.

Les paroles de Monique déplurent à son père; son visage prit une expression de tristesse, et, se tournant tout à fait vers sa fille, il dit d'une voix pénétrée : — Monique, mon enfant, les prières de ton père n'ont donc pas le moindre pouvoir sur ton âme? Pendant des années, je t'ai suppliée en faveur d'Adolphe : j'ai fait valoir sa beauté, son courage, sa glorieuse conduite, pour éveiller dans ton cœur un sentiment de tendresse; j'ai dit qu'il avait sauvé ton père à Dresde au prix de son sang, — et je demandais, comme récompense pour lui et pour moi, que tu consentisses à l'attacher à notre famille par des liens solennels. Tu as refusé et tu refuses encore. Pourquoi? Pour demeurer tout entière en proie à ces rêveries qui te font mourir! Parce que tu ne l'aimes pas? Mais il ne te demande pas d'amour.

Monique regarda son père avec surprise et répéta : — Il ne me demande pas d'amour! Que veut-il donc de moi?

Le colonel reprit avec une énergie croissante : — Tu me forces enfin, Monique, à te dire une chose qui ne devait jamais s'échapper de ma bouche. Écoute donc, et admire l'homme que tu dédaignes. Monique, depuis plusieurs années, tu marches à grands pas vers le tombeau; jamais mes yeux ne s'arrêtent sur toi, ma chère et unique enfant, sans voir la mort à ton côté. La certitude que je dois te perdre déchire mon cœur depuis bien longtemps; cette épée suspendue sur ma tête abrège aussi ma vie, et je souffre d'inexprimables douleurs. J'ai laissé lire Adolphe dans mon âme inquiète; je lui ai dit qu'il ne restait qu'un seul moyen de te délivrer de tes mystérieuses et fatales rêveries, et de t'arracher à une mort infaillible. Moi-même, moi ton père, je l'ai supplié de te témoigner de l'amour et de demander ta main; lui, qui avait sauvé le père, voulut aussi sauver l'enfant. Il avait d'autres engagemens : fortune, honneurs, beauté, sa fiancée possédait tout, et cependant, cédant à ses instincts généreux, se sacrifiant lui-même, il brisa ces liens pour nous assurer à toi et à moi un inestimable bienfait. Lui, le beau jeune homme, à qui tout souriait en ce monde, il résolut d'associer sa vie à celle d'une jeune fille malade et insensible envers lui; il renonça à l'espoir d'habiter un jour avec sa vieille mère les montagnes qui l'ont vu

naître, pour nous suivre dans les solitudes de la bruyère. Et tout cela pour te conserver la vie, à toi qui le dédaignes, pour chasser, comme un ange protecteur, la mort loin de toi! Monique, un semblable dévouement n'éveillera-t-il en toi rien de plus qu'un sentiment de reconnaissance? Toutes les fibres de ton cœur sont-elles brisées, que tu n'aies rien à me répondre qu'un *non* désolant?

Monique était vivement émue; sa physionomie l'attestait assez. Elle répondit : — Mon père, j'ai été ingrate envers Adolphe et envers vous, je l'avoue, et mon âme en ressent une profonde douleur; mais aussi que ne demandez-vous pas de moi! Comprenez donc, mon excellent père, que c'est exiger le sacrifice de tous mes souvenirs; car si je consentais à devenir la femme d'Adolphe, je devrais lui donner une large place dans mon cœur. Je ne me montrerais pas ingrate, et je récompenserais la noblesse de son dévouement par une tendre sympathie, sinon par un ardent amour. Dès lors il me faudrait renoncer à tout ce que m'a laissé ma vie passée.

Une expression de joie se peignit sur le visage du colonel; il prit la main de sa fille : — Chère Monique, dit-il, le sacrifice de tes rêveries est nécessaire, si tu veux vivre. Accepte Adolphe pour époux; rends-moi heureux, mon enfant chérie; vois, je t'en prie les mains jointes, dis-moi que tu consens.

Un tremblement visible avait saisi la jeune fille, qui pencha la tête sans répondre.

— Mon enfant! mon enfant! reprit le colonel, ne laisse pas échapper cette bonne inspiration. Dis oui, oh! dis oui!

Monique releva lentement la tête, et répondit d'une voix résolue : — Eh bien, mon père, si cela peut vous rendre heureux...

Tout à coup une émotion imprévue s'empara d'elle; elle leva le doigt, et, tremblante, prêta l'oreille à un doux murmure.

— Qu'entends-tu? s'écria le colonel stupéfait.

— Écoutez, écoutez! répondit Monique avec un angélique sourire.

Des accens, venant de l'extérieur, dans la direction de la fenêtre, pénétraient dans le salon, et le colonel entendit distinctement :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Le colonel connaissait la puissance inouïe de cette chanson sur l'âme de sa fille, de plus il la considéra cette fois comme une injure

à lui adressée à propos de son humble extraction. Transporté de colère, il tira le cordon de sonnette, et frappant violemment le tapis du pied : — Je veux savoir, s'écria-t-il, qui a l'audace ici de se railler de moi!

Un domestique vint prendre les ordres du maître; celui-ci dit d'une voix courroucée : — Il y a là dehors un insolent qui chante sous la fenêtre. Allez avec vos camarades, empoignez-le; je veux le voir. S'il résiste, employez la force.

— Mon père! s'écria Monique en se levant tout effrayée; que dites-vous? La force! savez-vous contre qui?

— Nous le verrons! répondit le colonel irrité.

La jeune fille retourna près de la table et se rassit toute frémissante d'anxiété.

On entendit la porte extérieure s'ouvrir et se refermer. Ensuite le domestique rentra dans le salon, et dit à son maître : — Colonel, c'est un pauvre mendiant si faible et si maladif, qu'il se soutient à peine. Le malheureux ne pouvait guère nous résister. Il est là dans l'allée; faut-il le relâcher?

— Non, non, s'écria le colonel; je veux avoir le mot de cette énigme... Monique, qu'as-tu à trembler ainsi? Connaîtrais-tu ce mendiant? Allons, qu'on l'amène ici!

A peine le pauvre homme, la tête penchée et les yeux baissés, parut-il à la porte de la salle, que Monique poussa un cri déchirant, courut à lui, s'empara de sa main, et s'écria : — Jean, est-ce vous?

— C'est moi, mademoiselle, répondit le jeune homme sans lever les yeux.

Le colonel demeura quelque temps interdit, et passa la main sur son front comme si une pensée soudaine avait surgi dans son esprit. Toutefois il chassa bien vite ce soupçon, et, prenant le jeune homme par le bras, il l'attira doucement jusqu'à un fauteuil où il le força de s'asseoir. Monique n'avait pas quitté la main de Jean; elle aussi baissait les yeux et restait muette.

Le colonel se rassit, et dit au jeune homme : — Jean Daelmans, pourquoi ne vous êtes-vous pas souvenu de moi dans le malheur? Ne vous avais-je pas dit, près de la ferme, que je serais votre protecteur, si vous en aviez jamais besoin? Je vois jusqu'à quel point vous êtes tombé dans la misère; mais, à dater d'aujourd'hui, vous n'aurez plus à souffrir aucune privation, mon ami. Prenez courage; je ne suis pas ingrat, et je veux commencer sur-le-champ à régler mon compte envers vous.

Le colonel ouvrit le tiroir d'une commode, y prit une poignée de napoléons, et les déposant sur une table voisine du jeune homme : — Tenez, mon ami, dit-il; ce n'est pas une aumône que je vous fais,

c'est une bien faible récompense de ce que vous avez fait autrefois pour ma fille. Je vous en prie, acceptez cela de moi, qui veux être votre ami et votre protecteur.

Jean promena ses yeux de la table au colonel, poussa un profond soupir, et dit en souriant dédaigneusement : — De l'or! toujours de l'or!

Puis, considérant ses habits en lambeaux, il ajouta : — Oui, de l'or me serait utile. Je pourrais acheter d'autres vêtemens et récompenser celle qui a pris soin de moi; mais, monsieur, épargnez-moi, je vous prie, cette humiliation. Ce n'est pas de votre main que je puis recevoir de l'argent, cet argent dût-il servir à me racheter de la mort!

En disant ces mots, Jean avait fait un mouvement et dégagé sa main de la main de Monique. La jeune fille, très émue et toute tremblante, avait regagné son siége; muette et immobile, elle regardait le jeune homme.

— Jean, mon ami, reprit le colonel, vous êtes injuste envers moi et envers vous. Si vous ne voulez pas d'argent, dites-moi ce que je puis faire pour vous; ce sera un bonheur pour moi de pouvoir vous rendre un service, quel qu'il soit.

— Vous voulez me rendre un service? répondit le jeune homme, eh bien! je vous demande une grâce; me l'accorderez-vous?

— Parlez, Jean, je satisferai à votre désir. Que souhaitez-vous?

Le jeune homme se redressa péniblement dans le fauteuil, et parut se préparer à une grave révélation.

— Colonel van Milgem, dit-il, demain commence pour moi une vie nouvelle: je vais élever entre mon passé et mon avenir un mur infranchissable. On ne s'arrache pas facilement aux souvenirs qui ont grandi avec notre intelligence et notre cœur, et qui font partie de notre vie. Et peut-être dans cette lutte aurais-je pu trébucher sur le bord d'une tombe. Le hasard m'a servi : je me trouve en présence de celle qui seule au monde peut me comprendre. Que je puisse parler, parler longtemps, sans être troublé dans mon récit! Qu'elle apprenne quel a été mon sort sur la terre, et alors je dirai adieu au rêve qui me tue, sinon avec joie, du moins avec résignation! — Colonel van Milgem, voilà la grâce que j'implore de vous. Consentez à ce que je parle, ne vous fâchez pas de ce que je dirai; en faisant cela, vous me donnerez plus que la vie.

La voix de Jean était si douce et si résignée, que le colonel se sentit profondément ému. Il était en outre extrêmement curieux d'entendre une explication dans laquelle il espérait trouver la confirmation de certains soupçons. Il répondit donc avec bonté : — Parlez, mon ami, et ne craignez rien; je vous écouterai religieusement.

Le jeune homme commença ainsi d'une voix lente et pénible :

« J'étais jeune, content de mon sort, amoureux de la vie. Écoutant la sensibilité de mon cœur, je fis une sœur de notre jeune servante. Mon affection pour elle grandit avec ses souffrances et son malheur : innocent et pur sentiment qui s'enracinait alors dans mon âme, et qui plus tard, feu dévorant, devait me consumer! Colonel, je sens encore dans ma main la place brûlante où, dans la bruyère, vous avez posé l'or de l'humiliation. Quoi! vous pensiez par une vile rémunération me consoler de l'enlèvement de ma sœur, et vous me portiez un coup de poignard. Alors, oh! alors seulement je compris l'immensité de mon malheur : le désespoir brisa ce cœur dans lequel votre départ laissait tous les tourmens de l'amour sans espoir. J'oubliai tout au monde pour nourrir un seul, un navrant souvenir; j'ai longtemps pleuré au pied du hêtre. Moi aussi, j'ai attendu et espéré au haut du coteau de sable, moi aussi je suis devenu chétif et languissant. Rien ne pouvait me consoler ni me toucher : impuissant au travail, indifférent à tout, je vivais dans le monde fatal des rêves, et j'ai vu ma mère étendue sur son lit de souffrances sans trouver place dans mon cœur pour une nouvelle tristesse. Tous ceux qui me connaissaient avaient pitié de moi, pauvre insensé que j'étais. Je me complaisais dans ma douleur, car mes larmes coulaient pour celle dont je déplorais la perte. Pleurer était ma vie, soupirer mon langage. Mon robuste corps s'épuisait consumé par le feu qui brûlait mon sein; ombre vivante, j'errais comme un spectre sous le feuillage qui jadis avait aussi entendu ses plaintes.

« Un vieil ami de mon père voulut m'arracher par force au lieu où j'étais né; il espérait me guérir. Je résistai aux prières de tous ceux qui m'aimaient. Pourquoi? Parce que le ciel de la bruyère est plus bleu? parce que l'air est rempli de senteurs balsamiques? parce que la plaine immense séduit le cœur et élève l'âme? Oh! non, non. C'est là qu'elle avait vécu, là qu'était le sentier que ses pas avaient foulé. Je savais quels brins d'herbe s'étaient courbés sous elle; je savais retrouver sur l'écorce des arbres l'endroit où sa main s'était posée une seule fois, et la fleur qu'elle avait un jour arrosée de ses larmes. Les arbres, la bruyère, le ruisseau, là tout avait une voix qui me parlait d'elle. Là je n'étais jamais seul; elle était toujours auprès de moi, perdue avec moi dans l'oubli du monde entier. Le vent m'apportait sa voix à travers le feuillage des aunes; le cri des grillons me redisait son charmant refrain de *rikke-tikke-tak*, et pourtant je souffrais d'inexprimables douleurs, je comprenais, cruelle vérité! qu'elle ne reviendrait jamais. J'avais perdu ma sœur pour toujours, et je trouvais ma joie dans l'espoir d'une mort prochaine.

« Les exhortations du vieux curé de Desschel et les larmes de ma

mère malade me rappelèrent enfin à de meilleurs sentimens, et me donnèrent un instant assez de force pour lutter contre son souvenir. Je voulus chasser l'image dont l'incessante apparition me torturait, m'arracher à la tyrannie qu'elle exerçait sur mon âme; je partis pour Malines afin d'y chercher, après de longues années d'études, dans l'état ecclésiastique, une arme contre le souvenir qui me poursuivait. Hélas! qui pourrait exprimer ce que j'ai souffert dans la solitude du séminaire? Qui dira quelles blessures ont reçues mon cœur déchiré et mon âme ulcérée dans cette lutte désespérée contre elle? Quoi que je fisse, quelque résolution que je prisse, où que j'allasse, elle était toujours là, toujours présente, chassant tyranniquement de mon âme toutes les autres pensées... Elle! toujours elle!...

« La science développa encore la puissance de mon imagination, qui s'empara alors, pour les grandir, des moindres défaillances de mon âme. Toujours taciturne, je m'éloignais de mes condisciples; je me cachais dans les coins écartés, afin de pouvoir murmurer la chanson de Rikke-tikke-tak sans m'exposer aux railleries; j'étais l'objet d'une réprobation générale; rien ne pouvait me guérir, ni la sévérité de mes maîtres, ni leurs affectueuses remontrances. Enfin arriva le temps où je devais décider si j'embrasserais l'état ecclésiastique; mais à quoi pouvait me servir de délibérer? J'étais indigne d'approcher de l'autel, j'étais incapable même de prier; jamais je n'élevais ma voix ou ma pensée vers le ciel sans que son image vînt se placer entre Dieu et moi. Je renonçai à la prêtrise aussi bien par la conviction où j'étais de mon indignité que par les conseils de mes professeurs, qui m'avaient pris en pitié, et je quittai le séminaire. Ma mère était morte; il me restait encore une faible partie de mon héritage. Je menai une vie insoucieuse et errante, et, ne m'inquiétant guère d'un avenir qui m'était indifférent, j'eus bientôt dissipé le peu que je possédais. La misère aussi me trouva insensible; je dormais sous le ciel bleu, à l'abri d'un chariot ou sur les remparts; je laissais la faim déchirer mes entrailles, et, le sourire de l'ironie sur les lèvres, je recevais le pain de l'aumône. Mais qu'était-ce que la vie du corps, qu'étaient-ce que les douleurs physiques auprès des souffrances qui déchiraient mon cœur? Rien au monde ne pouvait me toucher, rien ne pouvait m'éveiller de mon insensibilité. Voir sans cesse son image sous mes yeux, lui parler moi-même, répéter à voix basse sa chanson, c'était là ma vie : tout le reste était mort en moi. »

Ici le jeune homme se tut un instant, épuisé de fatigue, et respira péniblement.

Monique, la tête appuyée sur la table, devait pleurer amèrement, car on entendait les sanglots qui soulevaient sa poitrine oppressée.

Le front penché et regardant le parquet, le colonel demeurait immobile sur son siége.

Le jeune homme poursuivit :

« J'essayai encore, sur un conseil d'ami, un violent moyen de guérison. Je bus à longs traits de l'eau-de-vie et tombai ivre-mort sur le sol... Rien, rien n'y faisait : son image était toujours devant mes yeux égarés! Un jour, je ne l'oublierai jamais, un jour, je traversais à pas lents la place de Meir, lorsque je la vis passer rapidement dans une voiture. Son regard, en passant, me frappa comme une flèche; mon cœur se brisa dans ma poitrine, je tombai de mon haut sur le pavé. Cependant je pus me relever bientôt et aller cacher mon émotion dans la solitude. Le soir, j'allai me coucher sur une voiture. Mon front était brûlant de fièvre; dans mon égarement, je me jetai à bas de la voiture, mon crâne alla frapper la pierre, un torrent de sang s'échappa de la plaie... Une pauvre femme m'a recueilli dans sa mansarde; elle m'a soigné comme une mère; ma vie lui est consacrée désormais. Son affection sans bornes a trouvé le chemin de mon cœur, et elle a pris place à côté de l'image qui m'obsédait. Il m'est possible maintenant de reconquérir ma liberté; je dois vivre pour aimer ma nouvelle mère et la récompenser de ce qu'elle a fait pour moi. Fasse Dieu que cette dernière espérance ne soit pas vaine aussi, sinon la tombe fera justice de mon indigne faiblesse! Demain je ne vous connaîtrai plus, mademoiselle, ni vous, colonel van Milgem. Oubliez aussi celui qui a souffert d'inexprimables douleurs en mémoire de votre fille; je vous tiens quitte, moi, de ce que vous me devez. Pardonnez-moi, pauvre insensé que je suis, les paroles téméraires que j'ai osé prononcer, et vous, mademoiselle, je vous en supplie, souvenez-vous de moi dans vos prières et demandez au ciel qu'il me donne la force de soutenir une dernière lutte contre vous... »

En prononçant ces mots, Jean s'était levé et allait se diriger vers la porte; mais Monique se leva brusquement, rejeta en arrière ses longues boucles de cheveux, essuya les larmes qui remplissaient ses yeux, et, faisant de la main un signe impératif, elle s'écria : — Reste! reste!

Puis, se jetant à genoux devant son père, elle tendit vers lui des mains suppliantes : — Mon père, dit-elle, pardonnez-moi! Retenez-le, ou je meurs. Son image à lui flottait aussi dans mes rêves; il est mon frère, mon protecteur, mon bien-aimé! O mon Dieu, il s'en va! Lui seul peut me sauver. Donnez-le-moi! donnez-le-moi! Vous pleurez aussi, vous avez senti tout ce que j'ai souffert, n'est-ce pas? Oh! je ne serai qu'à lui, à lui seul, ou à la tombe! Mon père, ne me livrez pas à la mort! Je vivrai, je guérirai, je vous bénirai! Au nom de ma mère morte, donnez-le-moi!

Le colonel releva sa fille en s'écriant d'une voix brisée par l'émotion : — C'était donc là l'énigme! Quel cœur! Eh bien! Monique, sois sauvée, mon enfant! Qu'il soit ton mari!

Un cri perçant s'échappa du sein de Jean; il chercha à s'appuyer sur un fauteuil, mais s'affaissa lourdement sur le tapis, tandis que Monique courait à lui les bras ouverts.

X.

En 1831, peu de temps après la révolution, un soldat, le fusil sur l'épaule et le sac sur le dos, cheminait dans la bruyère entre Moll et Desschel. Il atteignit bientôt une grande ferme qui avait tout l'aspect d'une maison de campagne, et exhiba son billet de logement à l'homme qui se trouvait sur le seuil. Celui-ci appela une servante, et tous deux, faisant au soldat l'accueil le plus sympathique, se mirent à le débarrasser de son sac et de ses autres objets d'équipement. Le jeune militaire s'étonna de la cordialité de la réception, et, frappant sur l'épaule du paysan, il lui dit d'un ton dégagé : — Vous avez servi, fermier?

— Non, répondit le paysan, mais vous trouverez ici à qui parler guerre et batailles. Entrez, mon ami, le jambon et la bière sont déjà sur la table.

Tout en entrant, le soldat vit au coin du foyer un homme dont la vénérable physionomie et les cheveux blancs lui inspirèrent au premier coup d'œil un sentiment de respect. La longue cicatrice qui traversait son visage et le ruban de la Légion-d'Honneur attaché à son habit lui indiquèrent celui dont le paysan avait dit : « Ici on sait parler guerre et batailles. »

Le vieux guerrier salua le soldat d'un bienveillant sourire, et lui montra la table comme s'il eût voulu dire : Mangez et buvez d'abord, nous causerons après.

Tandis que le soldat suivait ce bon conseil et mettait à profit le repas qui lui était offert, il promena curieusement son regard sur les personnes qui se trouvaient autour de lui. Au fond de la chambre, une femme était assise devant un rouet; à côté d'elle se tenait debout l'homme qu'il avait rencontré sur le seuil. Leurs traits à tous deux annonçaient la santé du corps et les paisibles joies de l'âme, et on eût dit qu'un rayon d'amour brillait dans leurs yeux chaque fois qu'ils s'entre-regardaient. Un peu derrière la femme était assise une vieille toute décrépite, dont les doigts engourdis mêlaient encore les fuseaux sur un carreau à dentelles.

Les yeux du soldat étaient fixés depuis quelque temps de ce côté de la chambre, quand il entendit derrière lui une jolie chanson dont

le rhythme bizarre lui fit tourner la tête vers la cheminée. Sur chacun des genoux du vieillard à la cicatrice, il vit chevaucher un enfant au teint vermeil, un petit garçon et une petite fille, et c'était sur l'air de la chanson que le grand-père faisait marcher la cavalcade.

Le jeune soldat eut bientôt fait connaissance avec tous les habitans de la ferme. Il trouva de si douces jouissances au milieu de ces bonnes gens qui semblaient tous unis les uns aux autres par un même lien d'amour et de reconnaissance, qu'après deux mois de séjour il ne put s'empêcher de pleurer, quand il se vit obligé de prendre congé de la paisible et heureuse famille qui l'avait reçu et aimé comme un fils. Au moment où, le sac sur le dos, il allait partir, tous les gens de la maison vinrent sur la porte et lui tendirent encore une main amicale; lui, les yeux humides, prit le chemin de la bruyère, et, se retournant à quelque distance, il cria d'une voix émue : — Adieu, colonel van Milgem! adieu, Jean Daelmans! adieu, fermière! adieu, mère Teerlinck! adieu!

Arrivé dans la bruyère, le soldat se dit à lui-même : — Si j'étais romancier ou poète, je ferais un livre de cette charmante histoire... Qui sait? peut-être le serai-je un jour... Ta, ta, ta, folie!

Il accéléra le pas et poursuivit sa route sur le rhythme d'une chanson qu'il avait sans doute apprise à la ferme. Il chantait :

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Forgerons,
  En cadence,
Forgerons, frappons!
Le fer rouge lance
L'étincelle, et bout.
Rikke-tikke-tou!

Rikke-tikke-tak
Rikke-tikke-tou!
  Façonnons
  Le fer rouge
En bons forgerons,
Et que nul ne bouge
Avant l'œuvre à bout!
Rikke-tikke-tou!

Vous voyez sans doute, cher lecteur, que le jeune soldat a tenu sa promesse.

HENRI CONSCIENCE.

(Traduit par M. Léon Wocquier.)

DE LA

LITTÉRATURE EN FRANCE

DURANT LES QUINZE ANNÉES DE LA RESTAURATION.

I. — *Histoire de la Littérature française sous la Restauration*, par M. A Nettement. 2 vol.
II. — *Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'en* 1830, par M. Demogeot.

Quid si, per quindecim annos, grande
mortalis ævi spatium, etc.? (TACITE.)

L'histoire de la littérature en France durant les quinze années de la restauration nous paraît un sujet en soi bien choisi, digne d'une étude à part, et singulièrement instructif dans son étendue limitée.

Si à nos yeux en effet une restauration n'est pas, comme l'avait malignement définie M. Fox, *la pire des révolutions*, elle est du moins toujours un changement très profond et très compliqué, une renaissance mêlée d'innovations, une lutte mêlée de transactions, un combat de passions, d'intérêts et d'idées forcés de vivre ensemble, après s'être proscrits mutuellement : c'est donc un champ de manœuvres très favorable à l'activité des esprits. Toute restauration, quand elle n'entraîne pas le despotisme pur et simple, est essentiellement faite pour exciter le mouvement de l'opinion, le travail de la pensée, par les stimulans très divers qu'elle leur apporte, depuis les mécontentemens et les dépits de la disgrâce jusqu'aux satisfactions du succès et aux ambitions nouvelles d'une cause victorieuse.

La restauration anglaise, par exemple, les vingt-huit années commencées au retour de sa gracieuse majesté le roi Charles II par les stances de Waller, les hyperboles rimées de Dryden (1), les disser-

(1) *Dryden's Poems on Several occasions.* — *A Panegyric on the Coronation of king Charles II*, 1660. — *Annus mirabilis*, etc., etc.

tations despotiques de Hobbes, et terminées en 1688, au bruit des controverses d'église et d'état, par la brusque et très judicieuse exclusion de Jacques II, ces vingt-huit années sont une époque fort curieuse de l'histoire des lettres modernes. Non que cette époque ait eu par elle-même une puissante unité, un caractère décidément original, une influence universelle et prolongée : elle fut au contraire confuse et discordante, et sur plusieurs points étroite et opprimée. Elle n'eut, sauf une incomparable exception, ni la force créatrice du siècle d'Élisabeth, ni l'art poli, la pureté relative de ce qu'on a nommé fort inexactement le *siècle de la reine Anne;* mais précisément pour n'avoir été qu'une époque mixte, indécise, agitée, elle est demeurée très digne d'attention dans l'histoire philosophique des lettres. Considérée sous son aspect même le moins favorable, en sa qualité de restauration vindicative et soupçonneuse, elle couvrit d'une irritante sauvegarde, elle nourrit, elle entretint dans l'amertume et porta silencieusement à toute sa mélancolique ardeur ce génie savant et sublime de Milton, que la guerre civile, la république et le protectorat avaient battu de mille souffles, sans lui avoir encore montré sa route vers l'immortalité, ni lui avoir ouvert son refuge et son temple.

Le pouvoir en effet, le régime civil de la société, agit par divers procédés sur le talent et les lettres. Il agit par la faveur ostensible, par l'estime sincère et bien placée. Il agit plus encore par le caractère élevé des institutions, la modération des principes, la noblesse des exemples; mais il agit aussi, sans le savoir et sans le vouloir, par le poids des sentimens contraints qu'il refoule dans les âmes honnêtes et libres, par les démentis qu'il donne à l'instinct moral, par les maximes qu'il préconise ou tolère, et quelquefois même par les récits indiscrets et les maladroites confidences dont il croit tirer gloire. Plusieurs de ces fautes furent commises dès le début de la restauration de Charles II, et comme un fâcheux levain, elles se mêlèrent à la masse des humeurs puritaines; elles aigrirent la controverse de plus d'un redoutable théologien, animèrent d'une éloquence antique la philosophie de Sidney, enhardirent la sagacité méthodique de Locke, et fermentèrent dans ce moule ardent et sombre du génie de Milton.

Comme il arrivera donc sous toute restauration, la moitié de la littérature du règne de Charles II fut une réaction, une résistance, un soulèvement des souvenirs tout récens du passé; l'autre moitié presque fut l'oppression ou la dérision de ce passé, et enfin une partie de l'esprit littéraire et national se tourna vers un nouvel avenir, et préluda par une polémique plus ou moins contenue à la reprise modifiée de la révolution de 1640.

Devant la grande part qui, dans ce travail commun, appartenait aux hommes récemment sortis de cette première révolution, en

particulier à l'ami de Bradshaw, au secrétaire latin de la république d'Angleterre, devenu dans la solitude le tardif Homère du monde chrétien, il faut en convenir, le reste de la littérature anglaise du temps, les nouvelles allures qu'elle emprunta, son imitation de la France et de la cour, pèsent bien peu sans doute dans les balances de la postérité; mais il n'en fut pas ainsi pour les contemporains. Sans compter le mérite propre de la langue anglaise, encore jeune, quoique formée, abondante, expressive, pleine d'idiotismes naturels, le talent, l'esprit créateur ne manqua non plus aux écrivains qui la parlaient alors. Cowley, Waller, Davenant, l'auteur d'*Hudibras*, ce trop spirituel transfuge, ce lâche plein de verve, qui sut rendre si plaisant le fanatisme même des victimes, eurent certainement de leurs jours grand éclat littéraire, et Denham et Rochester ont fait dans leur libre verve d'excellens vers classiques d'un tour indigène.

En même temps la poésie anglaise était pliée par Dryden à tout dire, à tout rendre, non seulement avec une savante facilité d'expression, mais avec une verve mobile comme le caractère même du poète, et aussi variée que ses apostasies. La comédie, ce produit le plus immédiat de la société même, tout en portant à l'excès la licence par haine du puritanisme et pour se montrer monarchique, fut vraiment originale d'esprit et de gaieté. Et enfin, s'il faut passer d'un extrême à l'autre, et demander à une restauration, comme on semble en avoir le droit, quelques monumens d'une haute gravité morale, manqueront-ils dans l'un ou l'autre des camps qui se combattaient alors? Certes la littérature des âges chrétiens ne compte pas plus beau livre d'histoire contemporaine, plus intègre témoignage que l'*Histoire de la Rébellion* du chancelier Clarendon, écrite vers le milieu de la restauration, mais, il est vrai, loin de la cour et dans l'exil; d'autre part, l'*Histoire de la Réformation*, l'*Histoire de mon temps*, par Burnet, ces deux ouvrages d'une modération apparente et d'une partialité si habile, mélange curieux de la controverse savante, du récit historique, de l'anecdote détaillée et des aveux personnels, sont au rang des meilleurs et des plus agréables mémoires qu'on puisse lire sur les fautes des cours, les passions ou la servitude des assemblées, le difficile et lent ouvrage de fonder la liberté chez un peuple. Enfin c'est à la dernière et à la plus fâcheuse partie de la restauration anglaise, c'est à un temps si justement accusé d'oppression et de bigotisme qu'appartient, comme on le sait, le premier établissement de la *Société royale des sciences de Londres*, tant célébrée dans l'âge suivant par Voltaire, Fontenelle, Maupertuis, et qui eut certainement une grande influence sur la direction philosophique des travaux et la féconde liberté des recherches.

L'Angleterre avait donc éprouvé, avant nous, quelles dates glo-

rieuses, quelle vaste carrière une restauration, même mêlée de fatales erreurs et de mauvaises restrictions, peut offrir au mouvement des lettres et des sciences.

La France, après une révolution plus longue, plus radicale au dedans, bien autrement contagieuse au dehors, la France surtout, après ce grand désaveu de la révolution par elle-même qui s'est appelé le règne de Napoléon, après les splendeurs et les catastrophes également excessives de ce règne, la France, déchue à la fois des principes de 1789 et de sa récente primauté en Europe, arrivait à la restauration avec des causes particulières et nombreuses de découragement et de langueur. Le terrible intermède des cent-jours, cette courte reprise, cette répétition abrégée du premier empire, qui en trois mois épuisa dans un impossible essai tous les langages et tous les efforts des dix années précédentes, aggravait encore singulièrement le désavantage de la restauration. Après avoir paru la première fois une issue occasionnelle, un drapeau neutre offert pour transiger avec l'Europe, elle semblait cette fois l'objet direct, la garantie désirée que s'était proposée une invasion nouvelle.

Dans la réalité, il n'en était pas ainsi cependant. Ce qui suscita de nouveau les armes unanimes de l'Europe, ce qui remit en un moment sur pied un million trente mille hommes, selon le dénombrement que fit lord Castlereagh à la chambre des communes, ce n'était pas l'intérêt des Bourbons ni le regret de leur chute en elle-même : c'était la terreur, la colère, le désespérant mécompte du retour de Napoléon, les menaces qu'enfermait un tel succès, plus effrayantes pour chaque trône que ce succès même, et la conviction immédiate de la nécessité d'une lutte à mort. Par là, par l'impossibilité qu'il en fût autrement, l'entreprise des cent-jours, ce couronnement du caractère et de la vie de Napoléon, était pour la masse nationale ou même pour le dévouement individuel la plus funeste épreuve dont l'esprit de conquête ait affligé le monde.

Une coalition nouvelle inévitablement prévue, les restes héroïques de nos armées fatalement décimés, nos frontières réduites encore, les taxes de guerre et la présence d'uniformes étrangers en temps de paix furent le prix de cette expédition, dont la première réussite ne pouvait dans aucune hypothèse devenir le dénoûment, et qui ne reportait le grand capitaine un moment sur le trône de France que pour l'en précipiter au milieu de tous les fléaux déchaînés par l'étranger et de l'épuisement national.

Quoi qu'il en fût de ce terrible épisode et de ce second empire enlevé de nouveau comme une tente posée pour une nuit, l'état où sa disparition laissait la France semblait déplorable. Rien n'avait grandi dans cette courte et confuse épreuve, et bien des caractères

s'étaient compromis ou abaissés. Le prestige sacré de l'honneur s'était affaibli, comme celui de la loi. La nation même, cet assemblage si difficile à définir dans la vaste étendue de nos états modernes, semblait avoir beaucoup perdu aux yeux de l'Europe, non pas seulement par ce renouvellement d'une lutte inégale et d'un désastre imprudemment attiré, mais par une preuve de plus d'instabilité dans ses opinions, dans ses choix, ou de faiblesse dans sa manière de les défendre.

Et cependant, il faut le reconnaître, malgré ces fâcheux incidens, malgré les difficultés des choses et les fautes des hommes, un seul fait, une seule idée, l'idée du droit à fonder et à maintenir, la puissance nouvelle d'une charte constitutionnelle, l'introduction croissante des principes de liberté pacifia, releva, enrichit la France, et la fit passer, en quelques années, de la plus cruelle dépression à un réveil plein de force et d'espérance. Une telle révolution morale, un tel progrès des institutions ne peut s'expliquer sans doute que par un grand travail des esprits, par des facilités nouvelles offertes à l'émulation, un heureux concours de tous les efforts intelligens.

A ce titre, l'influence des lettres sous la restauration est donc une part importante et très curieuse des annales politiques de ce temps. Elle sera fort diverse. Elle se composera d'une double réaction contre et pour le passé, qui venait de disparaître. Tantôt elle remontera, dans ses admirations, plus d'un siècle en arrière, pour chercher, par haine de la révolution et de l'empire, des types plus purs de dignité morale, à défaut de liberté, et des exemples de pouvoir absolu sans tyrannie; tantôt elle tâchera de reprendre l'œuvre interrompue et sur quelques points désavouée du XVIIIe siècle, ressuscitera ses passions, s'armera de sa licence, ressaisira tout le carquois de Voltaire pour assaillir le peu qui restait du passé sous le faux nom de tout ce qui n'était plus; tantôt, fuyant à l'extrême opposé, elle exagérera la tradition même dont elle veut s'appuyer; elle en dépassera systématiquement les plus glorieux interprètes : elle trouvera Bossuet hérétique et Massillon révolutionnaire.

A côté de ces deux courans d'opinions en sens inverse, l'un remontant impétueusement vers un passé lointain, l'autre pressé de répandre tous les flots suspendus du XVIIIe siècle, il y aura sans doute aussi des sources nouvelles dirigées vers l'avenir, un cours généreux d'idées philosophiques et morales, liées au nouveau droit public qu'avait reçu la France, aux idées de justice et de liberté garantie, à la discussion publique des lois, à la moralité de la tribune, à cette puissance infaillible des nobles sentimens sur les hommes assemblés, hormis dans quelques époques d'oppression matérielle.

Entre tous ces mouvemens rapides et resserrés dans cet espace

de quinze années, grand pour notre âge mortel, comme dit Tacite, mais bien court dans la vie d'un peuple, l'ordre chronologique occupe peu de place; tous ces flots d'idées en effet furent presque simultanés.

Presque à la même date, dans le même mois ou dans la même année, on vit le zèle anti-révolutionnaire se reporter jusqu'à l'esprit ultramontain, embrasser jusqu'au moyen âge dans son culte du pouvoir et invoquer ce pouvoir sous un symbole non-seulement absolu, mais infaillible; puis on entendait l'imagination féodale et constitutionnelle de M. de Chateaubriand idolâtrer les souvenirs de la monarchie chevaleresque, mais les déclarer éteints et ensevelis, et recommander l'adoption rigoureuse du système anglais, la responsabilité des ministres, le gouvernement de la majorité, le jury, la liberté de la presse; puis, encore, sous la garantie de ce droit nouveau ainsi réclamé et toujours plus ou moins appliqué, on accueillait les brochures théoriques et piquantes de Benjamin Constant, les écrits abstraitement libéraux de quelques publicistes, et enfin les chansons tour à tour épicuriennes, guerrières ou démocratiques échappées à la verve savante de Béranger.

Par un contraste de plus, à côté de cette poésie, voltairienne d'origine, mais armée d'un surcroît de malice hardie, plus travaillée dans la forme, plus populaire pour le but, il se faisait entendre, comme le *Carmen sæculare* d'une époque nouvelle, une poésie tout empreinte de religion, de mélancolie, d'harmonie, attendrissant la foi divine et sanctifiant l'amour humain. M. de Lamartine se levait à l'horizon de la chambre de 1815, et inscrivait quelques-unes de ses ineffables mélodies sous les auspices de M. de Bonald, de l'auteur de la *Législation primitive,* ancien royaliste émigré, si zélé partisan du pouvoir absolu, qu'il l'avait aimé même dans l'empire, et s'était réconcilié avec ce qu'il nommait l'usurpation par sympathie pour la dictature. Mais, on le croira sans peine, une liaison exacte, une filiation secrète, a besoin d'être retrouvée entre ces mille rameaux de la pensée publique qui se développèrent sous la liberté de la restauration, et à la faveur même des passions qu'elle heurtait ou qu'elle excitait.

En cela, la pénétration du nouvel historien littéraire de la restauration ne pouvait faire défaut. Il réussit en effet à rechercher, à décrire les caractères d'une opinion, d'une tradition, d'un parti, puis à en suivre le contre-coup dans les œuvres de l'art et à en marquer l'influence. Pour cela, il a dû, comme nous le ferons nous-même ici, remonter plus haut, car tout se tient dans l'ordre des idées, et c'est aux treize années du consulat et de l'empire qu'il faut demander en partie l'origine du mouvement intellectuel de la res-

tauration. Mais ce n'est pas assez : le consulat et l'empire nous renverront plus loin encore; car si cette époque mémorable fut marquée par le génie de Chateaubriand sous sa première forme, si elle seconda même le premier essor de ce génie par le spectacle dont elle saisit ses regards, par cette reconstruction du temple qu'elle lui donnait à célébrer, cette même époque avait été précédée des généreuses maximes et des vœux de liberté de Mme de Staël, et de toute l'école vraiment constitutionnelle et modérée qui bientôt allait s'anéantir devant le bruit et la gloire des armes.

Ainsi donc, de l'empire, à le considérer dans l'ordre intellectuel et à y chercher les germes d'un avenir littéraire et le point de départ d'une époque de l'esprit moderne, il restait surtout la grande imagination et la brillante renommée de l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*. Ces deux ouvrages avaient rempli la mesure et atteint la limite de ce qui était loisible à la pensée éloquente au début et sous les derniers accroissemens de la puissance absolue. L'écrivain, d'abord complice involontaire des prestiges dont s'entourait une illustre ambition, avait eu la liberté de l'indignation et du blâme contre les crimes révolutionnaires, dont cette ambition héritait. Il avait eu de plus pour lui-même et pour ses écrits tout le souffle de faveur populaire qui s'attachait à une restauration religieuse inaugurée par la force, comme un gage d'ordre et de paix, et souhaitée par le malheur comme une protestation secrète et un appui.

Plus tard, après ce long retentissement du *Génie du Christianisme* et ce succès à la fois d'opposition et d'adhésion officielle qui en avait accueilli les pages séduisantes, le même homme, dans *les Martyrs* et dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, avait su se donner à lui-même, malgré les suspicions croissantes du pouvoir, cette dernière liberté qui tire sa force de la réticence ou de l'allusion, et dans une œuvre de vigoureux talent, écrite au milieu de la pâleur et du silence d'une littérature asservie, ce fonds d'indépendance, même caché sous les parures de la fiction et de l'art, avait encore soulevé fortement les âmes, et occupé par de grands souvenirs et de poétiques images un public auquel étaient interdites la discussion légale, la réflexion libre, et qui, seulement par la gloire et la souffrance, participait à de terribles réalités qu'il n'avait pas le droit de juger.

Cependant il faut l'avouer, à part M. de Chateaubriand, ce favori du consulat péniblement supporté par l'empire, nulle supériorité durable dans les lettres, nul type d'originalité libre et vraie ne semblait pouvoir s'acclimater et se développer dans les vastes domaines du puissant dictateur de la France, car nous n'inscrirons pas à titre de génie indépendant M. de Bonald, qui, depuis la journée d'Iéna, avait, dans *le Mercure de France*, prêté foi et hommage au vain-

queur, et préconisé en lui le démonstrateur armé de la fragilité d'une monarchie sans principes moraux, fondée par un roi sceptique, comme si l'empire français d'alors, étayé sur l'incohérent amalgame de doctrines révolutionnaires et despotiques, associant à des généralités de tolérance et de philanthropie l'oppression déjà commencée du pape, l'anéantissement de tous les droits publics, et la nécessité ou l'entraînement volontaire d'une guerre perpétuelle, eût été en lui-même constitué plus logiquement et d'une façon plus durable.

Que le nouvel historien de la littérature française sous la restauration veuille donc bien nous permettre ce dissentiment : M. de Bonald nous paraît appartenir, de principes comme de date, beaucoup plus à l'empire qu'à la restauration bien comprise. Il avait adoré et justifié la force; il n'était pas l'homme du droit. Sans doute on doit reconnaître en lui, au prix de quelques paradoxes, un brillant et ingénieux penseur, un écrivain de rare talent; mais comme chef d'école, et, selon la désignation toute favorable que lui donnent ses admirateurs, comme guide d'une époque nouvelle, comme publiciste et moraliste de la restauration, il ne faisait qu'attacher à la royauté rétablie un dangereux symbole de droit divin; il ne travaillait qu'à répandre et à rendre suspectes, sous une forme nouvelle et mystique, ces théories de pouvoir absolu qui, après avoir été brisées par la force et comme foudroyées sur le front de l'homme de génie, semblaient un fâcheux secours et une dangereuse prétention pour le droit héréditaire, reparaissant au nom de l'ordre et de la paix. De tels écrits, sauf la réserve du talent, devaient être assimilés au *Patriarcha* du chevalier Philmer et aux traités théologiques publiés sous Charles II, à l'appui du gouvernement arbitraire que les Stuarts étaient infatigables à réclamer et impuissans à maintenir.

Il était toutefois dans la nécessité des choses en France qu'une telle opinion s'accrût et gagnât crédit dans les luttes même qu'autorisait la liberté constitutionnelle de la restauration. A M. de Bonald vint se réunir, comme un corps allié de troupes étrangères, le comte de Maistre avec ses *Soirées de Saint-Pétersbourg,* son idéal mystique et moscovite du pouvoir absolu, son éloge du bourreau, et cette imagination de théoricien despotique dans ses livres, qui cependant nous a laissé découvrir, dans ses *lettres* familières et posthumes, le plus aimable et le meilleur des hommes.

Là venait encore s'abattre, dans le premier essor de son génie, un homme que tous les vents de l'opinion devaient emporter tour à tour, M. de Lamennais, avec son premier volume de *l'Indifférence en matière de religion,* M. de Lamennais, alors tout catholique et tout monarchique, mais d'une âme trop vive pour se tenir dans les bornes d'une croyance, et devant bientôt sacrifier la royauté à l'église et

l'église au peuple. Là venait aussi se rallier, avec quelques variantes d'opinion ou plutôt de conduite, un écrivain que je regrette de ne trouver mentionné nulle part dans cette série d'éclatans souvenirs, le comte de Montlosier, l'homme qui a dit la plus belle parole peut-être qu'on ait prononcée à l'assemblée constituante de 1789, courageux, éloquent, paradoxal, ne sachant, comme publiciste, que faire l'utopie du passé, mais pamphlétaire puissant, sauf à se répéter beaucoup et à se contredire encore plus, car il porta, par sa *dénonciation* aux cours royales du temps sur l'affaire des jésuites, le coup le plus redoutable peut-être à la cause qu'il aimait et aux traditions qu'il exagérait.

Ces trois esprits, puissans à des degrés divers, étaient encore indirectement aidés ou excités par la première polémique vendéenne de M. de Chateaubriand, ce côté sombre de sa lumineuse colonne. Dans le chemin ouvert par ce redoutable chef de parti, ils avançaient vite et loin, et tantôt soulevés par la marée montante de la restauration, tantôt quelque peu retardés par son reflux, ils traînaient nécessairement après eux bien des auxiliaires. De là des journaux tels que *le Drapeau blanc* et *la Quotidienne,* des réunions et des écoles telles que la société *des bonnes lettres* et celle *des bonnes études*, tout un mouvement de liberté moderne enfin au nom de l'ancien régime. Il n'est pas douteux même que cette nature d'opinion, par les souvenirs d'ancienne loyauté qu'elle évoquait, par son admiration systématique de la vieille France, n'ait concouru au réveil purement poétique, au nouvel essor d'imagination et de goût qui marqua cette époque, dont M. Nettement, dans quelques chapitres, décrit et les effets et le contre-coup avec justesse.

Entre M. de Bonald, M. Joseph de Maistre, les débuts de M. l'abbé de Lamennais, M. de Montlosier, *le Conservateur, le Défenseur* et même *la Muse française,* les romantiques et M. de Lamartine, il y a certainement un fil électrique qui parcourt et touche en un moment tous les chaînons de ce mobile et fantastique assemblage; mais, hélas! la fondation d'un gouvernement, le renouvellement d'une société sur un terrain remué jusqu'aux abîmes et avec des étais de création récente est chose bien autrement grave et difficile que les innovations littéraires par satiété ou par système. Tandis que la littérature de la restauration, excitée par la liberté publique et par la passion, se produisait sous toutes les formes de la controverse éloquente, de l'érudition et de la peinture historique, du paradoxe et de la poésie, tandis que même un progrès évident de bien-être social suivait ce mouvement des esprits, l'établissement politique restait incertain et menacé.

C'est ici que l'habile historien de la littérature sous la restauration, qui, par souvenir de jeunesse, par solidarité de première cam-

pagne, a fait, nous le croyons, une part trop grande à la sagesse prophétique de l'opinion *ultramontaine* et *ultra-monarchique*, c'est ici que M. Nettement entreprend avec une sévère et ingénieuse impartialité l'analyse de ce qu'il appelle le *spiritualisme* rationaliste et *monarchique*, et qu'il suit dans toutes leurs marches et toutes leurs tendances le *libéralisme* et la *révolution*.

Il serait facile de se demander, sur l'ordre que s'est imposé l'auteur dans le développement et la filiation des sujets qu'il parcourt, s'il a dû, pour son classement intellectuel des quinze années de la restauration, placer d'abord la poésie, puis la politique, puis l'histoire, puis la philosophie. Évidemment, comme on l'a senti déjà, sous la restauration de 1814, par la puissance du fait et les calculs ou les passions des hommes, la question religieuse arrivait vite, et elle devait longtemps rester en tête. Par là même, la forme de résistance dut être empruntée souvent à l'esprit sceptique, à l'esprit irréligieux, appui malheureusement faible pour l'esprit de liberté; car toutes les forces morales se tiennent dans ce monde : la fermeté de conscience religieuse est un appui pour la fermeté de conscience civique; les croyans à l'ordre spirituel sont d'autant plus capables de convictions et de sacrifices dans l'ordre temporel, et le sentiment du devoir et de la dignité morale est une des choses qui garantissent le mieux la probité politique.

Tout le règne de Napoléon en avait été la preuve. On avait vu avec quelle facilité il avait plié les républicains athées de la convention et les épicuriens du directoire à toutes les métamorphoses d'opinions et à toutes les formes de servitude. On avait vu comment il avait transformé en adorateurs du pouvoir absolu les mêmes esprits qui avaient secoué toute ancienne croyance et tout ancien respect. Un écrivain même que M. Nettement a rangé dans l'école révolutionnaire, mais qui n'était sceptique que par faiblesse de caractère, Benjamin Constant, a montré quelque part avec une amère et piquante énergie combien l'esprit positif et ce qu'on a nommé l'*esprit algébriste*, qui ne voit que des forces et des nombres, s'accommode aisément du pouvoir absolu, lui cède sans résistance aucune, et se prête même avec une singulière indifférence à cette rapide consommation de la vie humaine, à ce mépris de la matière animée et souffrante qui fut un des caractères malheureux de l'empire. Et il faisait remarquer à cet égard que pas une fois, du milieu des savans illustres dont Napoléon avait décoré le sénat, un mot de doute ne s'était élevé sur les demandes excessives de contingens militaires, ni une instance favorable à l'appui des recours en grâce.

Soyons justes cependant, car, bien qu'il y ait des opinions plus vraies que d'autres, ou même exclusivement vraies, l'âme humaine

peut, à travers presque toute opinion, revenir à une conclusion généreuse : Cabanis, Volney, M. de Tracy, ceux que l'empereur désignait spécialement par le nom d'*idéologues*, avaient gardé sous l'empire le sentiment de l'humanité, l'instinct du droit et de la règle, le blâme de l'arbitraire et des abus de la force, et ils en consignaient à propos l'expression dans les muets scrutins du sénat. C'est que dans ces hommes le cœur était plus haut que la doctrine. Et en dépit de l'origine abaissée et de l'interprétation insuffisante qu'ils donnaient aux facultés humaines, tout éloignés qu'ils étaient de la vérité dans l'ordre métaphysique, ils étaient capables, dans l'ordre moral et civil, d'élévation et de dévouement à l'humanité. Mais une telle conséquence, en désaccord avec son principe, se rencontre rarement dans la vie. M. de Tracy et ses amis avaient formé sous l'empire un bien petit troupeau, une anomalie, une singularité plutôt qu'une résistance. Il était donc à souhaiter qu'une autre force, une autre philosophie, vînt relever la conscience publique, animer les lettres et donner à quelques caractères l'appui d'un principe.

Les commencemens en furent bien faibles, ou plutôt cachés dans un cercle bien restreint, et toutefois, lorsqu'il en apparut quelque lueur sous l'empire, elle ne put échapper à l'œil d'aigle qui voyait tout. C'est en 1811 qu'au milieu de la plus grande gloire et du plus complet silence de la France, dans une salle obscure du vieux collége du Plessis, devant une quarantaine de jeunes gens et quelques paisibles amateurs, avait fait sa rentrée dans le monde la philosophie du spiritualisme et du devoir, fondée sur l'activité spontanée de l'âme, sa conformité à la vérité et à la justice divine et sa puissance interne de les comprendre et d'y satisfaire. Oui, ce jour-là reparaissait la philosophie de Descartes, persécutée au début du XVIIe siècle, mais qui avait indirectement inspiré de son âme toute cette grande époque et lui avait tenu lieu de *droit politique* et de *liberté*. Trop oubliée dans l'âge suivant, destituée de son légitime empire sans être remplacée, elle reparaissait aujourd'hui, entre les ouvrages de Cabanis et de Garat, devant ces théories du matérialisme si naturellement contemporaines du régime de la force matérielle.

Le maître qui venait annoncer cette antique nouveauté était un homme d'un âge mûr, peu connu alors, mais imposant d'aspect et de langage. Après avoir figuré dans les rangs moyens de la révolution, dont il avait partagé les premiers vœux de réforme et de liberté, après avoir été courageusement mêlé aux périls de l'administration municipale sous Bailly, après avoir figuré dans une des assemblées qui succédèrent à la convention, il avait, pendant des années de retraite, nourri ses souvenirs et élevé sa pensée par l'étude exclusive des plus rares génies, Platon, Thucydide, Tacite, Milton, Descartes,

Bossuet, Pascal. Esprit supérieur et difficile, mécontent de son siècle et se satisfaisant avec peine lui-même, il ne s'était entretenu que des plus grands modèles de l'art de penser et n'avait goûté que la philosophie la plus haute d'origine et de principes, soit dans les inspirations des plus immortels penseurs, soit dans les analyses méthodiques et détaillées qu'en avaient données de nos jours Thomas Reid et Dugald Stewart avec cette droiture morale et ce bon sens si dignes de commenter le génie.

Ses premières paroles mêmes indiquaient la forme nouvelle de son enseignement, et semblaient faites pour étonner les sectateurs de la *sensation transformée,* seule doctrine régnante alors. « Toute la science humaine, disait M. Royer-Collard en commençant, peut être ramenée à deux objets : les esprits et les corps, le monde intellectuel et le monde matériel. » Et bientôt, marquant les conditions différentes et les progrès inégaux de ces deux études, il faisait ressortir l'immensité de la première, « non moins authentique, disait-il, non moins démontrable que la seconde, » et il en revendiquait noblement l'impérieuse préséance et l'évidente vérité.

Après quelques mots sur les disciples français de Locke et sur l'analyse des facultés humaines, regardée alors comme la science même, et comme toute la science : « N'ont-ils rien oublié? s'écriait-il avec une grave ironie. Quelle expérience nous assurera que la *sensation* suffit pour féconder toutes les régions de l'intelligence et du sentiment? Parce qu'elle a précédé l'exercice de nos facultés, celles-ci en sont-elles moins originales, et ne doivent-elles rien à leur propre énergie? Est-ce la sensation qui perçoit, qui se souvient, qui juge, qui raisonne, imagine? Est-ce dans la sensation qu'est tracée la règle éternelle des droits et des devoirs? Quand elle enseignerait l'utile, enseigne-t-elle le beau et l'honnête? A-t-elle inspiré ce vers?

Summum crede nefas animam præferre pudori. »

Puis, impartial dans l'ardeur même de ses généreuses doctrines, reconnaissant ce qui avait pu manquer d'observation patiente à la psychologie de Descartes et de Malebranche, rendant hommage à l'analyse de Bacon, et proposant de suivre dans l'étude de l'âme la méthode même des sciences inductives, il arrivait à dire que « la lumière de l'évidence éclairant toutes les lois de la nature, la philosophie serait un jour une science aussi parfaite et plus complète que la géométrie. »

C'étaient là, il faut l'avouer, des vérités bien inattendues, bien étranges à proclamer sous le règne du fer et de l'algèbre; c'était, en des termes modestes, le réveil de la puissance morale de l'homme, de la liberté indomptable de l'âme et de la loi intérieure du devoir

sous le régime de la force, du nombre discipliné, et des intérêts matériels proposés pour but suprême de la vie.

Quoi qu'il en fût de la dissidence d'une telle doctrine avec la pratique avouée de l'empire, Napoléon n'en fut pas blessé. Le bibliothécaire du palais, M. Barbier, suivant une attribution de sa charge, avait fait placer un soir ce discours, parmi d'autres brochures nouvelles, sur la table de nuit de l'empereur. Le discours fut lu, et au lever l'empereur, apercevant M. le prince de Talleyrand, alors assez en disgrâce pour qu'il ne lui fût parlé que de littérature : « Savez-vous, monsieur le grand électeur, lui dit-il, qu'il s'élève dans mon université une nouvelle philosophie fort sérieuse qui pourra bien nous faire grand honneur, et nous débarrasser tout à fait des *idéologues*, en les tuant sur place par le raisonnement? » Et lui citant alors, avec sa manière de transformer ce qu'il lisait, quelques passages de M. Royer-Collard, il le gronda de ne pas les connaître et d'être en arrière d'une si importante nouveauté.

On le voit, cette approbation de l'empereur était peu philosophique en elle-même. Ce qu'il avait entrevu dans sa rapide lecture et ce qui lui plaisait, c'était l'attaque contre la philosophie de Locke, résumée pour lui dans M. de Tracy, et suspecte de solidarité avec MM. Sieyès, Garat et Volney. M. Royer-Collard connut bien vite son succès de cour; mais il ne s'y fia nullement, ni surtout ne voulut en profiter. « L'empereur se méprend, dit-il à quelques amis et en particulier à M. Maine de Biran, profond penseur en métaphysique, paisible, bien que courageux questeur du corps législatif; l'empereur se méprend : Descartes est plus intraitable au despotisme que ne le serait Locke. Entre nous, la doctrine de *l'âme* est bien autrement favorable à la liberté que celle de la *sensation transformée*. Franchement, pour les partisans de cette dernière théorie, la résistance morale à la force est une inconséquence généreuse; pour nous, elle est un devoir irrémissible. »

C'était dans le même esprit que, peu d'années auparavant, M. Royer-Collard, attiré par quelques hommes graves et doux ralliés à la dictature impériale, entre autres par M. le sénateur Pastoret, s'était sévèrement abstenu, et avait à la même époque écrit une admirable lettre, encore inédite, sur l'avenir social de la France, la rentrée du principe monarchique sous forme nouvelle, avec les chances de grandeur et de stabilité contenues dans l'établissement militaire de 1804.

A ces titres divers, il était juste de réserver, plus largement encore que ne le fait l'historien littéraire de la restauration, une part à la philosophie dans les origines de notre droit public constitutionnel et dans les développemens qu'il reçut dès 1817. Cette influence était impossible à méconnaître, et ne pouvait non plus se nier que

s'éviter. Par le fait de notre première révolution, si profonde, si destructive; par la durée de l'empire, si guerrier, si dictatorial, « envahissant et confondant les doctrines et les idées comme les territoires (1), » nous ne pouvions pas être un peuple de traditions et de précédens. Loin d'argumenter du passé, il fallait souvent le tenir en suspicion, ou comme imprudemment théorique, ou comme oppressif. Pour régler la liberté de la presse, par exemple, cette conséquence de la civilisation et du droit, qu'on ne peut guère détruire sans en inquiéter plusieurs autres, il est clair qu'on ne devait se contenter ni de telle déclaration de l'assemblée constituante proclamant un principe et ne sachant pas le prémunir contre l'anarchie, ni de tel décret appuyant la censure et le mutisme sur les prisons d'état. Il fallait inaugurer un droit nouveau, promis par la charte de 1814, en assigner le principe, les limites, les abus, et y attacher une procédure de garantie comme de répression. Liberté religieuse, liberté civile, droit public du pays, sauvegardes du gouvernement constitutionnel à l'intérieur, toutes les questions de l'ordre le plus élevé étaient comprises dans ce seul problème de la liberté de la presse, soulevé dès 1814 par MM. Raynouard et Flaugergues, débattu avec tant d'éclat en 1819 par MM. de Serres, Royer-Collard, Camille Jordan, Lainé, Barante, le duc de Broglie, et d'autres hommes dignes de présider à la réforme législative d'un grand état.

Sous ce rapport en effet, la tribune parlementaire, issue de la charte de 1814, exerça dès les premières années une grande influence sur l'opinion et les lettres en France et à l'étranger. Ce qui se mêla d'intérêts de parti et d'ardentes passions à l'examen spéculatif n'en diminua pas le grand caractère et la portée morale. La discussion sur la loi d'amnistie en 1816, cette discussion qui touchait à des griefs si récens et à des craintes si vives, donna lieu à la revendication des plus hautes vérités, des plus précieuses garanties dans l'ordre politique et civil.

Les fondemens du droit public, l'indépendance nécessaire des *juridictions*, la modération des peines, l'illégalité radicale de la confiscation furent mis en lumière avec une évidence irrésistible. Une question d'organisation intérieure, mais d'une importance capitale, l'inamovibilité judiciaire, fut également défendue par M. Royer-Collard avec un admirable ascendant de raison et d'éloquence, devant tous les griefs, tous les prétextes et tous les intérêts ardens d'une restauration à peine affermie, tandis que M. de Chateaubriand soutenait avec passion la thèse contraire à la tribune et dans les recueils polémiques. Nul doute qu'entre de tels antagonistes et sur de tels

(1) Discours de M. Royer-Collard, 1817.

sujets la discussion parlementaire ne devînt une action puissante qui s'étendait au mouvement général des esprits, et renouvelait l'essor des lettres dans les genres les plus sérieux, le droit public, l'histoire, l'enseignement moral.

Ce ne sont pas en effet les écrivains polémiques seulement, cette milice extérieure de la loi dans un état constitutionnel, qu'il faut placer sous l'inspiration de la tribune, et compter comme une force auxiliaire souvent utile à la suite des corps réguliers. L'affinité si prompte du droit public d'un pays avec sa littérature doit conduire tout critique éclairé à rechercher parmi nous le progrès des études historiques dans le progrès même et le travail prolongé de nos institutions. Un livre entier de l'*Histoire de la Littérature française sous la restauration* est consacré à cet examen, et les écrits les plus lus, les noms les plus accrédités de notre temps y passent naturellement sous les yeux : Mme de Staël pour ses *Considérations sur l'histoire de la révolution*, publiées en 1817; M. Guizot pour ses mémorables *Leçons d'histoire moderne*, M. de Barante pour ses *Chroniques de Bourgogne*, si neuves par le naturel de l'expression et si attachantes par l'habile distribution du récit; M. Augustin Thierry pour son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, éloquente à la manière antique, avec des matériaux barbares; M. Philippe de Ségur pour ses peintures ineffaçables de la *Campagne de Russie*, mélange du grand récit historique et des mémoires, témoignage immortel où la surcharge même des couleurs et l'excès mélancolique de l'imagination fait partie de la réalité; M. Thiers et M. Mignet pour leurs histoires diversement originales, l'une claire et saisissante, assez complète, quoique partiale, singulièrement entraînante par l'ordre rapide et naturel du récit, la vive expression des détails, la mise en jeu des caractères, sans fausse imagination et sans paradoxe; l'autre analytique avec une sagacité puissante, premier essai d'un esprit destiné à une incontestable prééminence dans presque toutes les formes de l'histoire, dans l'histoire philosophique et dans l'histoire pittoresque, dans le récit approfondi des transactions les plus complexes et dans la biographie animée.

Malgré de fortes préventions contre ce qu'on appelle l'*esprit révolutionnaire*, en étendant beaucoup parfois la portée de cette épithète et en l'appliquant volontiers à nos histoires récentes, M. Nettement énonce en général des jugemens précis et modérés sur les grands talens de nos diverses écoles historiques. Sa préférence est pour M. Guizot, dont il admire le savoir étendu, la méthode, le vaste coup d'œil et l'impartialité supérieure; mais, en rendant justice à ces rares qualités, il n'est pas moins équitable pour des esprits moins concilians ou moins élevés. Il reconnaît avec raison à notre siècle, et sur-

tout aux quinze années de la restauration, le mérite d'une grande et féconde direction historique, d'une supériorité véritable dans une des plus grandes œuvres de l'intelligence et de l'art.

Ce fut en effet un des titres éminens de ce temps, continué par le nôtre. Tacite avait expliqué deux fois comment à Rome, sous l'empire, le génie des historiens s'était successivement amoindri et découragé, d'abord par le progrès de l'adulation (1), puis par l'ignorance de la chose publique, devenue (2) comme étrangère, enfin par les soupçons et les rigueurs croissantes des nouveaux Césars. Une influence toute contraire, un ordre inverse de changemens devait amener parmi nous, il y a trente ans, des effets tout opposés. L'esprit d'examen et même de satire avait chassé bien loin la flatterie. La chose publique était bien connue et pénétrée de toutes parts, les documens anciens et nouveaux se produisaient en foule; enfin nulle crainte ne gênait la liberté des recherches et des récits. Seulement il me semble qu'en rendant à la restauration cette justice qui lui est due, il aurait fallu ne pas la borner à cette époque et constater le même caractère dans les années qui suivirent immédiatement. Alors, à la vérité, nous aurions eu l'histoire de la littérature française, non pas seulement sous *la restauration,* mais pendant toute la durée de la monarchie constitutionnelle; l'historien et les lecteurs eussent retrouvé les mêmes talens, quelquefois les mêmes influences à deux dates diverses. L'ouvrage n'y eût pas perdu, même pour l'unité, car les diversités de circonstances font ressortir les vérités de principes que le besoin ramène ou que la logique retrouve.

Au reste, ce développement n'est peut-être qu'ajourné, et tout en concevant très bien l'intérêt moral d'un tableau littéraire de la restauration, et en nous bornant ici nous-même à l'esquisse de cet ordre de souvenirs plus paisibles et déjà loin de nous, il nous semblerait d'une haute importance pour l'histoire bien comprise d'étendre la même étude à toute la durée du régime représentatif en France. Cette épreuve plus longue, cette carrière plus libre mettrait encore mieux les choses et les personnages dans tout leur jour. Quelques-unes des vérités mêmes auxquelles tient le plus l'auteur y gagneraient beaucoup. On y verrait par exemple, avec une édification profitable, les changemens de perspective dont l'histoire du passé est susceptible dans le cours d'un quart de siècle et plus. On n'aurait pas seulement les deux plaidoyers des partis opposés, l'histoire apologétique et l'histoire accusatrice, sous la première impression des

(1) Nec defuere decora ingenia donec gliscente adulatione deterrerentur. (*Ann.*, lib. XIV.)

(2) Magna illa ingenia cessère — simul veritas pluribus modis infracta, primùm inscitiâ reipublicæ, ut alienæ, mox libidine assentandi. (*Hist.*, lib. I.)

événemens accomplis; on aurait encore, ce qui n'est possible qu'après un certain délai et ce que nous voyons aujourd'hui, l'histoire systématique à froid, l'utopie paradoxale du passé, quelquefois même la réhabilitation romanesque et dramatique des folies et des forfaits. Puis d'un autre côté on aurait, non plus l'accusation seulement, mais le jugement méthodique, la démonstration impartiale et successive des fautes, des malheurs publics, l'expiation enfin de l'erreur et du crime sous l'accablement des témoignages, en un mot l'histoire de M. Michelet et celle de M. de Barante.

Quelque juste dans sa rapidité que soit le coup d'œil jeté par M. Nettement sur cette partie de notre gloire littéraire durant quinze ans, et malgré la part qu'il a faite à d'autres écrits remarquables de la même époque, l'*Histoire de la Fronde* de M. de Sainte-Aulaire, l'*Histoire de Pologne* de M. de Salvandy, le jugement reste donc incomplet, et c'est à la critique moderne de l'achever.

Nous n'hésiterons pas à louer dès ce moment l'impartialité courageuse de l'auteur, lorsqu'il parle des *Études historiques* de M. de Chateaubriand. Malgré son admiration pour ce rare génie, l'écrivain le plus éclatant du XIXe siècle, il ne voit avec raison dans les volumes de M. de Chateaubriand sur l'histoire ancienne et sur l'histoire de France que des fragmens peu liés et des esquisses inégalement colorées. Nulle vue grande et neuve n'a dirigé la route de l'historien; nul problème n'a été résolu; nul tableau n'a été terminé. Ses *Quatre Stuarts* semblent une prédiction dont la transparence même détruit l'effet, et où la colère et l'impatience haineuse ôtent le piquant de l'allusion. La partie des *Études historiques* qui touche à la fin de l'empire romain et aux premiers siècles de notre ère est trop dénuée de recherches originales, trop abrégée, trop inexacte, et paraît n'offrir que le rebut des notes qui avaient fourni de si vives images à quelques chants du poème des *Martyrs*. Quant à la seconde partie des *Études historiques*, à celle qui s'occupe du moyen âge et de quelques règnes de notre histoire, on y trouve ce goût du passé féodal et cette imitation des vieilles chroniques qui fut une des grâces et une des nouveautés de ce magique talent. Malheureusement l'auteur ne reste pas fidèle à cette forme; il y mêle par momens l'histoire philosophique et même l'histoire satirique. On tombe de la candeur de Joinville dans l'âpreté incisive du pamphlet parlementaire. En un mot, M. de Chateaubriand, avec d'admirables dons d'imagination et de style, a manqué cette gloire de l'historien qui semblait une des palmes à cueillir dans notre siècle. La belle et forte maturité où le prenait la restauration s'est consumée pour lui dans les débats d'une controverse trop souvent personnelle, dans les luttes de la tribune où il n'avait que la moitié de son génie, dans des ambassades plus fastueuses qu'effectives, et

enfin dans un passage au pouvoir, non sans quelque grandeur politique, mais suivi d'une chute bien prompte et des fautes inévitables que le dépit entraîne.

Son titre le plus réel à cette époque, titre aujourd'hui couvert d'un oubli momentané, mais immortel, il faut l'espérer, ce fut d'avoir décrit, résumé les principes de la monarchie représentative, du droit parlementaire, du libre vote et de la libre discussion. En retraçant pour l'avenir ces vérités élémentaires avec une admirable énergie, M. de Chateaubriand semblait écrire les dernières volontés de la France. On peut regretter que, selon le conseil et l'exemple de Tacite, il n'ait pas réservé pour sa vieillesse d'autres études sévèrement et exclusivement historiques. Les *Mémoires* qui ont occupé ses dernières années sont loin d'avoir la même autorité et la même dignité; mais ce sera sans doute la condition inévitable de notre siècle fertile en catastrophes publiques et privées d'abonder en mémoires particuliers. Les mémoires sont la consolation et la revanche des gouvernemens ou des partis déchus. On nous en promet un grand nombre, outre tant de mémoires purement militaires ou à demi apocryphes déjà mis en lumière; mais nous n'avons vu jusqu'ici de marqués au coin du génie que ceux de Napoléon, publiés tranquillement à Paris, dans les dernières années de la restauration, par des confidens qui certainement n'y avaient pas travaillé, et qu'on ne peut soupçonner d'avoir embelli ces dictées, reprises à plusieurs fois par lui-même, mais demeurées trop originales pour n'être pas présumées à peu près intactes.

M. Nettement dans son tableau littéraire de la restauration, M. Demogeot dans les chapitres ingénieux qui terminent son *Histoire de la Littérature française jusqu'en* 1830, ne parlent pas assez de cette grande œuvre historique qui nous était rapportée de Sainte-Hélène après la mort du conquérant, et douze années avant ses restes mortels. Chose singulière en effet! ce livre, composé de fragmens et parfois de répétitions, ce portique d'un édifice inachevé, mais renfermant les grands bas-reliefs de la campagne d'Italie, de la campagne d'Égypte, de la veille et du lendemain du 18 brumaire, cet écrit digne de César, mais de César malheureux et mélancolique, fut assez peu remarqué à sa première apparition. Publié chez M. F. Didot, dans un beau format, le livre s'écoula lentement, et l'effet en fut presque insensible parmi les débats et la polémique orageuse du temps. Je me souviens seulement qu'un homme considérable d'alors, longtemps ennemi de l'empire et un des plus importans soutiens de la restauration, me dit à cette époque : « Je crois maintenant au génie de l'empereur, son livre me dit plus que son règne. » Cela était vrai; mais la sévérité même de ce livre, cette statue sans ornemens, tail-

lée dans le granit, ces guerres racontées avec une admirable précision, cette politique brève et impérieuse, toute pleine de passion et d'imagination, mais se contenant, sous une austère et sombre gravité, dans la contemplation de sa chute présente, tout cela, pour le moment, parlait à peu d'esprits et ne saisit pas l'opinion publique, emportée par un courant de révolutions nouvelles.

Il n'en appartenait pas moins à l'historien littéraire de cette époque d'insister sur une telle publication, d'en noter peut-être les influences futures et de lui faire sa place dans ce qu'il a d'ailleurs justement caractérisé cette reconstruction de la renommée impériale, cette légende napoléonienne à laquelle ont concouru de tant de côtés et sous tant de formes publicistes et chansonniers, royalistes et démocrates, tout le monde enfin, tantôt l'opposition et tantôt le pouvoir lui-même.

Ainsi, comme on le voit dans le livre de M. Nettement, dans d'autres écrits sur la littérature du XIXe siècle, et, comme on le sent partout, dans le sujet même de ces ouvrages, la littérature, écho de la pensée publique ou vive expression de la pensée personnelle, revient toujours à la politique, c'est-à-dire au grand et suprême intérêt de la société, à ce qui est la vie et l'honneur des états, comme l'habileté active est la vie et la distinction de l'individu. Tantôt c'est la politique religieuse et même ultramontaine, tantôt la politique constitutionnelle, mais toujours la politique, c'est-à-dire la question de la liberté et du gouvernement des hommes, et partant de leurs progrès et de leur durée en tant que nation, de leur bien-être et de leur satisfaction morale en tant que citoyens et membres d'une société au premier rang des sociétés modernes.

Loin donc de nous étonner et de nous plaindre de la grande place faite à cet intérêt dans un ouvrage sur la littérature et l'esprit français, nous dirons que cet intérêt même est l'âme d'un tel ouvrage et ce qui en fait à la fois le mouvement et l'importance historique. Nous voyons passer tant de choses, que nous oublions beaucoup. Des détails précis sur les premières prédications et sur l'influence prolongée de M. l'abbé Fraissynous, sur M. l'abbé de Lamennais et sur Rome, sur les principes gallicans et sur le jeune clergé de 1825 et par-delà, prennent une signification aujourd'hui fort curieuse. Par là encore, la place que l'historien de la littérature sous la restauration réserve à la jeune école philosophique qui se formait alors, l'hommage d'inquiétude qu'il lui rend, la préoccupation qu'il a du brillant éclectisme et de la parole puissante de M. Cousin, ses craintes exagérées de ce qu'il nomme le scepticisme de M. Jouffroy, ne sont pas seulement des jugemens littéraires; ce sont des indices, des symptômes de l'esprit qui agitait la restauration. Presque toujours en effet elle

eut plus à souffrir de ses soupçons que de ses périls, et fut plus compromise par ses fautes que par ses ennemis, quoiqu'elle courût en effet de réels périls, et qu'elle eût des ennemis naturels. Ainsi, par exemple, les belles leçons de M. Cousin, dans sa première ferveur philosophique, ces leçons éclatantes du plus pur spiritualisme auraient dû plaire, au lieu d'effaroucher. Elles n'offraient rien qui ne fût salutaire au cœur de la jeunesse, et elles inauguraient avec une sorte de verve impétueuse, qu'on prit pour un danger, le retour à la saine logique, à la méthode supérieure et aux plus pures traditions de la grande philosophie, de sorte que, même à tant d'années de distance, un habile critique, en appréciant aujourd'hui à toute sa valeur littéraire cette parole militante de l'enseignement dans une société mobile et renouvelée, semble avoir gardé quelque chose des préventions qu'elle rencontra jadis.

Ce n'est pas de notre part zèle universitaire ni regret exagéré sur l'état présent d'une création, la plus belle et la plus prévoyante de l'empire; mais, en vérité, sommes-nous arrivés de révolution en révolution jusqu'en 1854 pour que des hommes de savoir et de talent répètent (1) sans le blâmer un conte qu'en 1822 avait recueilli l'imagination ardente de M. l'abbé de Lamennais? Quelqu'un de sensé croira-t-il, comme le récite M. de Lamennais, qu'à cette époque ou même que jamais, dans un collége royal qu'on a soin de ne pas nommer, trente élèves (des philosophes et des rhétoriciens sans doute), admis à la communion, à laquelle personne n'était obligé, s'étaient entendus pour extraire et réserver les hosties qu'ils avaient reçues devant l'autel et en cacheter le soir ou le lendemain les lettres qu'ils écrivaient à leurs parens? Quoi! cette fable absurde, ce sacrilége sans nom et sans prétexte, dont nulle enquête sous M. de Corbière et M. d'Hermopolis ne put découvrir la moindre trace, vous daignez la redire, parce que la crédulité la plus aveugle l'a fait imprimer une fois! Vous n'y reconnaissez pas tout d'abord ce caractère du mensonge politique ou religieux qui se sert de la publicité et encore mieux du silence imposé, fait son chemin comme il peut, dans un sens ou dans l'autre, arme la passion, justifie l'arbitraire, et sert à ruiner les institutions en calomniant les hommes!

Mais hâtons-nous de sortir de ces bas-fonds du sujet instructif que présente l'histoire littéraire de la restauration; laissons les misères et les fables de la polémique contemporaine, pour nous attacher au beau mouvement de curiosité savante, de critique et de poésie qui ranima l'esprit français et fit succéder à l'effroi silencieux et aux préventions européennes qu'avait excités l'empire l'ascendant rénovateur en

(1) *Histoire de la Littérature française sous la restauration*, t. II.

France et puissant à l'étranger de nos idées et des talens qu'elles inspiraient. M. Nettement voit avec peine dans cette impulsion heureuse bien des traces de l'esprit révolutionnaire et du progrès démocratique. Il est certain que la France, usant des institutions qu'elle avait reçues, pleine d'ailleurs d'anciennes passions et d'intérêts de parti, ne fut pas toujours un champ à armes courtoises pour la monarchie restaurée. Elle se montra plus d'une fois imprudente, excessive dans ses vœux. Elle eut des fièvres de liberté, comme elle peut avoir de longs accès de langueur et d'abattement; mais faut-il s'en indigner dans le passé? Était-ce chose injuste et déraisonnable qu'une nation vaillante et spirituelle, tant éprouvée depuis 1789, dont ses conducteurs avaient tant abusé, réduite plus tard à son territoire et dépouillée de ses conquêtes au milieu de l'agrandissement de toutes ses rivales, voulût tenir du moins avec passion à ses droits intérieurs et nouveaux, à ses libertés promises en 1789 et si longtemps interceptées? Non. L'esprit formaliste, l'esprit inquiet, exigeant du pays sous la restauration, nous paraît avoir été naturel, et, à tout prendre, plus utile encore que fâcheux et contrariant. Puisse la France n'en pas dégénérer! L'apathie qui eût tout souffert, n'eût voulu s'enquérir de rien et se fût contentée d'obéir, eût été par comparaison un bien mauvais patriotisme. La jalouse surveillance sur les droits publics, l'esprit de liberté dans le cercle des lois, l'attention active aux affaires de l'état valaient mieux pour tous et pour le gouvernement lui-même, si peu qu'il comprît sa mission et choisît bien ses auxiliaires pour la remplir.

Ce fut en effet à travers des difficultés de ce genre, tantôt avec l'appui de l'opinion, tantôt avec l'espoir de la réconcilier, que la restauration fit trois choses diversement importantes : l'expédition d'Espagne, meilleure dans le résultat que dans le but projeté d'abord; l'expédition de Morée, ouverte par la bataille de Navarin et à jamais glorieuse; la conquête d'Alger enfin, cette seule extension de territoire qui nous reste et cette école de notre vaillante armée.

Gardons-nous donc de croire historiquement que le gouvernement constitutionnel ait été autant qu'on l'a dit un obstacle aux grandes choses, un embarras pour agir librement. Plus la personne ou l'intention des princes qui régnaient alors serait sévèrement jugée, plus la puissance d'une forme d'administration nationale apparaîtrait dans ce qui fut fait sous leurs auspices.

Passons maintenant de ces faits historiques au mouvement d'esprit qui dut les précéder ou les suivre : certes on s'explique assez que cette glorieuse activité de la France, au milieu des troubles fréquens de l'Europe, ait recommencé dès lors à nourrir parmi nous un certain orgueil, un amour-propre de race très favorable au ta-

lent. Ce fut alors que les noms de Casimir Delavigne, de M. de Lamartine, de M. Victor Hugo, de M. Lebrun, de M. Alfred de Vigny, retentissaient avec un éclat si élevé et si populaire. C'est alors que M. Béranger, sans oublier ses éloquentes rancunes contre l'invasion et ses réminiscences voltairiennes contre l'église, trouva des accens si neufs et si vraiment lyriques sur la renaissance et la liberté de la Grèce. C'était un noble concert que celui de ces voix brillantes et jeunes auxquelles venait se joindre toute une école de poètes en espérance et de critiques novateurs en théorie.

Dans l'antiquité grecque, poète avait signifié *faiseur, créateur,* dans notre moyen âge, il se traduisit au nord et au midi par le mot de *trouveur*. Dans ce réveil littéraire de la restauration, il semblait peut-être se rapprocher de l'idée et du mot de *chercheur*, et il se marquait par une curieuse étude de tout ce qui pouvait promettre le neuf et l'inattendu dans le choix des sujets, dans la couleur des détails, dans le degré des émotions et les rapports secrets de la mesure et de l'harmonie.

De tout ce travail cependant, de toute cette seconde renaissance, ce qui domina, ce qui monta droit au ciel comme la flamme, ce furent avant tout quelques élans élégiaques et lyriques que la plus heureuse nature semblait prodiguer sans art, sans calcul et presque sans travail, — ces chants de M. de Lamartine, venant tout à coup dissiper par un charme durable le prestige au moins exagéré de Delille et nous versant à pleins bords une nouvelle poésie. On peut dans quelques pages de M. Nettement, dans ses jugemens réfléchis et aussi dans ses sévères réticences, comme dans les admirations plus vives et parfois trop contemporaines qu'exprime un écrivain de talent, M. Demogeot, revoir le tableau de cette époque poétique; elle ne restera pas sans gloire dans l'avenir.

Je ne discuterai pas ici, dans toutes ses parties, l'opinion émise sur un poète éminent de la pléiade d'alors, l'auteur des *Ballades* et des *Orientales,* des *Feuilles d'Automne* et des *Chants du Crépuscule,* des *Rayons et des Ombres*. Je ne veux point rechercher s'il n'y a point quelque rigueur dans l'habile et loyal critique à ramener trop exclusivement M. Victor Hugo à ses premiers essais lyriques, à deux odes, fort belles d'ailleurs, sur Louis XVII et sur les funérailles de Louis XVIII. Soyons plus équitables, même en étant sévères. Non, ce talent si éclatant et si riche dans sa surabondance, si mobile par sa force, ce clairon suspendu et sonore, n'appartenant d'abord à aucun drapeau, mais fait pour retentir à tous les souffles de la renommée, cette puissance originelle de poète enfin n'était pas attachée, dans sa supériorité, à un seul ordre d'idées et de souvenirs. Elle passait avec une égale vivacité de la Vendée au consulat et à Marengo, des dou-

leurs de la royauté mourante au linceul triomphal de l'empire. Ce qui seulement pouvait être remarqué, c'est que nul poète plus que M. Victor Hugo ne contribua par l'ardeur de son admiration posthume, par son crédit sur la jeunesse, par l'éclat de son talent, à cette recomposition d'une gigantesque idole dans l'optique d'un passé qui semblait changer en s'éloignant, et ne servit par là ce culte du malheur et du génie se grandissant l'un l'autre. Tardive apothéose, où gagnait peu la raison publique et qui se formait d'une grande puissance d'oubli et d'une grande partialité d'enthousiasme! Non-seulement M. Victor Hugo, dans des strophes admirables de verve et de couleur, célébra les accroissemens, l'élévation suprême, la chute profonde du génie qu'il semblait adorer par prédestination de naissance et attrait naturel pour l'excès dans la force.

> Utrumque nostrûm, incredibili modo,
> Consentit astrum...

Non-seulement il s'anima toujours à ce souvenir, et il frappa les imaginations du reflet éclatant de la sienne aux rayons de ce soleil dont il se disait le *Memnon*. Il fit plus : il appela de ses vœux, il seconda de sa voix toute démonstration politique à l'appui du passé de l'empire. Peut-on oublier les vers où, devant un *ordre du jour* adopté par la chambre des députés, il s'indignait que *trois cents avocats* eussent rejeté la pétition présentée dès lors pour le rappel des cendres et du nom de Napoléon? Trois cents avocats! c'était le mot dont le colonel Rapp s'était servi plus de trente ans auparavant dans une courte harangue le matin du 18 brumaire. Combien est expressif le contraste entre l'admiration naïve, la sécurité enthousiaste du poète libéral et les incidens de sa propre destinée!

M. Victor Hugo est dans une position à part, qu'il n'est pas possible d'apprécier ici. Un grand égard s'attache donc à l'éclat de son talent, aux dons éminens qu'il a reçus du ciel, comme à l'illustration méritée de beaucoup de ses écrits. Par ce motif, nous refuserions de suivre aujourd'hui M. Nettement ou tout autre critique littéraire dans le blâme qu'il jetterait par induction rétrospective ou prophétique sur plusieurs des ouvrages de M. Hugo, et presque sur tout l'avenir de cette puissante intelligence. La critique sans doute peut avertir et réprimander le talent, elle le doit même, tant qu'elle est à portée de le prémunir : elle lui doit la vérité contre l'erreur de ses propres systèmes, ou même des engouemens publics; mais elle aime, lorsqu'elle le voit frappé par l'infortune, à rappeler surtout ce qu'il a fait d'admirable aux jours de la jeunesse et du bonheur, tout ce qu'il conserve plus tard de force originale, et sa part de célébrité durable dans la gloire littéraire du pays.

Nous ne prétendons pas du reste indiquer ici tout ce que dans le cadre de son ouvrage, et comme il le dit en style du jour, dans le *bilan* intellectuel de la restauration, M. Nettement a renfermé d'aperçus ingénieux, de sages avis, d'enseignemens moraux, et aussi parfois d'approbations ou de sévérités contestables. Il n'est pas besoin de repasser ici tous les noms bien nombreux qu'il a cités; mais il est plus à propos de rappeler ou de compléter quelques souvenirs dont l'omission ou l'insuffisance nous a frappés. Il en est un surtout qui, dans l'ordre purement spéculatif et littéraire, nous paraissait mériter plus d'attention. Ce souvenir, c'est celui d'une feuille toute philosophique et toute critique, *le Globe,* publiée pendant plusieurs années de la restauration, et qui eut grande influence sur les jeunes écoles d'alors. C'était justice de faire, dans une revue littéraire des quinze ans de la restauration, une grande part aux journaux. On mit là, en France, un luxe de talent dont se passe ordinairement le journalisme anglais. La verve, l'éclat de Sheridan ou de l'anonyme Junius, resté classique dans la libre Angleterre, reparaissait chez nous dans les colonnes d'un journal du matin.

A la vérité, ceux de ces articles qui saisirent d'abord le public étaient de M. de Chateaubriand lui-même dans toute la force de son talent et de son dépit; mais bien d'autres articles suivirent ce prélude, ou s'y mêlaient, échappés à des talens sortis fraîchement alors de l'école militaire ou du lycée, MM. de Rémusat, Saint-Marc Girardin, de Salvandy, et souvent on aurait eu peine à distinguer le maître des élèves, et la colère du ministre déchu de la verve piquante et libre du jeune aspirant à la renommée.

M. Saint-Marc Girardin, dans un travail académique, occupation innocente par laquelle il couvrait un peu ses vives hardiesses de publiciste, M. Saint-Marc Girardin, esquissant avec talent le tableau littéraire du XVIe siècle, ce temps de grande polémique aussi, a comparé tous ces pamphlets morts, qui avaient si fort retenti dans leurs jours de combat, aux ossemens desséchés que le mélancolique Hamlet passe en revue dans un cimetière. « Quel silence après tant de fracas! quelle cendre éteinte est restée de cette flamme! quelle tristesse de tout cet éclat de gaieté! Hélas! pauvre Yorick, bon compagnon, d'un esprit infini, d'une admirable fantaisie, où sont maintenant vos jeux, vos accens si vifs, vos éclairs d'ironie qui mettaient tout un public en rumeur? » Cette double image de la presse vivante et de la presse morte, de l'action présente du pamphlet religieux et politique, ou de sa lointaine réminiscence, était, nous le croyons, beaucoup trop modeste, et elle ne marquait pas assez la vitalité durable que conserve le talent du polémiste, surtout quand aux personnalités qui s'oublient et aux intérêts qui passent il a mêlé ces accens de justice

et d'honneur, cette portion impérissable du droit, dont l'expression plaît toujours, quelle que soit la forme des institutions, et parfois même grandit en devenant plus rare.

Cette nouveauté, cet éclat du journalisme politique appelait sous la même forme un autre développement des esprits, je veux dire la critique savante et libre dans les choses de goût, cette critique dont les revues anglaises et d'autres écrits étrangers ont donné souvent d'heureux exemples. On sait ce que parmi nous la critique avait eu d'importance sous l'empire, tout en étant plus élégante que forte et variée. Elle y avait représenté assez longtemps toute la polémique possible alors, et la seule liberté compatible avec tant de pouvoir. Elle y avait défendu et quelquefois même exagéré la sévérité classique, comme faisant presque une partie nécessaire de l'ordre public. Excellente pour le temps, cette critique n'eût suffi, quelques années plus tard, ni à la curiosité, ni à la liberté des esprits.

A ce moment, et pour répondre à une attente inévitable, commença de paraître deux fois par semaine une feuille littéraire surtout, indirectement politique, spéculative, impartiale, ou plutôt partiale à sa manière, mais ayant ce caractère précieux d'être écrite pour l'art et pour la science par des esprits jeunes, laborieux, sincères : ce fut *le Globe*. *Le Globe* n'est pas *le Spectateur*, composé avec tant d'élégante gravité par le whig Addison, le démocrate Steele et quelques amis, tous zélés serviteurs de la succession protestante et du roi Guillaume. *Le Globe* était dans son principe plus philosophique et plus désintéressé; sans haine pour la restauration, sans arrière-affection pour l'empire, il demandait surtout l'extension de l'enseignement, les libertés et le mouvement d'esprit que comporte la paix. De là, sous la forme d'abord de théorie et de goût, la guerre qu'il fit à la poésie régulière de l'empire, les horizons nouveaux qu'il chercha dans l'analyse comparée des littératures étrangères, la part qu'il fit à l'érudition, en même temps qu'il prétendait exciter l'invention, et enfin les vues et les essais qu'il publia et qu'il encouragea sur les philosophies écossaise et allemande, sur divers points de l'antiquité, sur les conditions de la poésie moderne, sur notre moyen âge et sur notre XVIe siècle en particulier, sur l'originalité de langue et de talent qui lui appartient, et avec laquelle la France, plus polie dans les âges suivans, avait trop rompu peut-être.

Tous ces sujets, si féconds et si nouveaux alors, étaient traités avec savoir, ardeur, imagination, par les talens et les nuances d'esprit diverses de MM. Jouffroy, Rémusat, Vitet, Sainte-Beuve, Duvergier de Hauranne, Ampère, Damiron, Dubois. Le fond général de la doctrine sur tant de questions différentes était issu du bel ouvrage de Mme de Staël sur l'Allemagne : la manière de discuter se rappro-

chait du goût cosmopolite de Sismondi et d'autres critiques étrangers; mais il s'y mêlait heureusement une connaissance plus exacte et mieux sentie de l'antiquité, et souvent aussi un retour instructif au meilleur goût classique par la liberté même des études et par le rapide passage à travers les écoles diverses. De curieuses recherches sur Shakspeare, sur les procédés mêmes de son art merveilleux, sur les remaniemens, par exemple, et les éditions successives de sa tragédie d'*Hamlet*, sur le génie de style enfin qui fait plus qu'à moitié la gloire de ce puissant inventeur, devenaient pour nous de véritables découvertes, sans susciter, il est vrai, un poète tragique de plus; mais l'art de la critique en lui-même s'élevait, s'étendait, prenait des formes qu'il avait eues rarement en France, hormis dans quelques confidences échappées à quelques écrivains supérieurs parlant d'eux-mêmes.

Cette nouvelle critique, en même temps qu'elle était plus étendue, plus érudite, plus philosophique, plus ouvertement liée aux grands principes d'ordre moral et de progrès civil, se montrait aussi plus encourageante et plus amie des talens nouveaux. La critique littéraire, même habilement maniée, n'avait été longtemps en France qu'une forme de moquerie appliquée à une des vanités les plus vulnérables et des prétentions les plus enviées de ce monde, la vanité du talent, la prétention de bien écrire. La critique était à la fois et surtout formaliste et railleuse; elle prescrivait un certain mode, et n'avait pour qui s'en écartait qu'un ridicule impitoyable. *Le Globe*, plus sérieux sans être moins piquant, et parfois avec une veine très vive de malice française, jugea mieux les grands génies du passé, les tentatives nouvelles, les fautes de l'imitation ou de la témérité, et les inspirations vraies du talent. Sa critique était quelquefois conjecturale, inventive elle-même, et redressant ainsi par d'heureux exemples l'esprit de routine et de vulgarité littéraire. On n'a pas oublié par exemple comment, à l'occasion du *Julien dans les Gaules* de M. de Jouy, pièce d'une coupe classique, mais la moins antique qui fut jamais, M. Dubois, avec des souvenirs heureusement rapprochés d'histoire, de néo-platonisme, de rêverie grecque et d'austère discipline romaine, conçut et traça presque scène par scène un tableau saisissant de ce temps et de cet homme, si poétiques dans leurs symptômes de vieillesse sociale et leurs enthousiasmes de pieuse tradition et de renaissance impossible. A ce titre, et sous bien d'autres rapports, *le Globe* fut donc un des incidens remarquables de l'histoire littéraire de France sous la restauration.

Attentif à la fois à constater les mouvemens de l'opinion et les acquisitions de l'art, M. Nettement a peint dans son livre, avec beaucoup de force et une réminiscence peut-être un peu vindicative, la

verve polémique et l'influence de Paul-Louis Courier, habile et populaire écrivain, savant artiste de langage, studieux et raffiné moqueur, auquel il n'a guère manqué qu'un peu de naturel; mais sur d'autres esprits, d'un art délicat aussi et d'un tour original, en dit-il assez? Fait-il à l'excellente prose de M. Mérimée tout l'honneur qui lui est dû? Il eût été bien de noter que quelques-unes des plus belles pages de notre temps, dans la grande manière historique, sont sorties de la plume d'un *conteur de nouvelles*, et que *la Redoute*, fragment des guerres de l'empire, admirable pour le choix terrible des faits et le tour du récit, est de la même main que *Colomba* et *le Vase étrusque*. D'autres omissions encore sont à remarquer. Des travaux plus graves, appartenant à des noms dès longtemps célèbres, n'ont pas la place qui leur était due dans ce tableau littéraire de la restauration. Quelques-uns de ces noms cependant attestaient une des circonstances du temps, la retraite, qui jetait dans l'étude tel homme accoutumé aux affaires et aux périls sous le gouvernement le plus actif qui fut jamais. C'était là sans doute une chance de plus pour le talent historique.

L'empire avait administré comme il avait conquis. Sur certains points, il avait montré une infatigable application aux détails, une science des faits, une rapidité d'organisation dont l'exemple est rare dans la réalité et peu compris par les historiens ordinaires, plus spéculatifs que pratiques. C'était là une école pour l'histoire comme l'avait écrite Polybe, l'histoire mise à nu par un homme de gouvernement qui ne sépare pas les choses de la manière dont elles se préparent, et les raconte comme il aurait pu les prescrire et les diriger. C'est par-là, c'est sous le contre-coup de tels exemples et de tels souvenirs d'expérience personnelle que l'histoire de Venise est devenue, dans la main de M. Daru, un livre neuf, caractéristique d'une époque de notre littérature narrative, livre où tout est instructif, image vraie de ce gouvernement laborieux et puissant qui cessa de vivre quand il cessa d'agir, et mourut tout à coup après avoir épuisé son œuvre. L'unité et la profonde intelligence de l'ensemble et des détails marquées dans ce livre en font un titre durable pour la mémoire de l'homme éminent qui se reposait dans un pareil labeur littéraire de la plus rude tâche qu'ait eu à remplir jamais ministre d'un conquérant infatigable et d'un maître absolu.

Parmi les talens à la fois érudits et supérieurs rappelés par l'historien littéraire de la restauration, on cherche deux noms qui appartiennent sans doute à des sciences spéciales, mais que la supériorité de la méthode et l'excellent goût du style désignaient pour un hommage à part : M. Fourier, maître si fin de la parole dans cette forme heureuse et difficile de l'éloge scientifique renouvelée au-

jourd'hui avec tant d'éclat aux séances annuelles de deux savantes académies; M. Abel de Rémusat, esprit supérieur et rare, encore plus ingénieux écrivain français que savant orientaliste, enlevé trop tôt à une renommée qui n'eût fait que se diversifier et s'accroître.

Dans un autre ordre d'idées, on aurait aimé à voir l'examen comparatif d'un habile critique s'arrêter plus longtemps sur les drames historiques de M. Vitet, cette portion la plus vraie peut-être de l'innovation romantique dans notre temps. L'intelligence des faits et des passions mêlée à la peinture des mœurs locales, c'était là une nouveauté par la vérité, une précieuse condition du drame supérieurement saisie dans *les Barricades* et *les États de Blois,* à part les allusions du moment, qui ont passé sans rien emporter du mérite de l'ouvrage, et du talent si neuf et si vrai de l'auteur. Il eût appartenu au moraliste politique, comme au littérateur, d'apprécier cette heureuse variante de l'art dramatique parmi tant de piquans détails jetés sur nos révolutions théâtrales, de *l'École des Vieillards* à *Hernani*, et de l'inépuisable invention de M. Scribe à tant d'autres essais d'innovation plus solennels. C'était le moyen de parcourir et de noter tous les tons de l'esprit français durant quinze ans, et de faire de la critique littéraire et des questions de goût un appendice de l'histoire sociale.

Plus cette liaison apparaîtra, plus l'histoire littéraire sera vraie, sérieuse, instructive. Savez-vous ce qui donne aux quinze ans de la restauration, à cette époque de paix et de trouble, mobile et contentieuse, qu'un violent orage termina si brusquement, savez-vous ce qui lui donne une physionomie à part, un caractère dans l'avenir, un titre durable de gloire intellectuelle? Ce ne sont pas seulement quelques noms célèbres et quelques importans ouvrages, quelques créations même neuves de théorie, et, ce qui vaut mieux, de talent : ce n'est pas seulement la variété des esprits heureux qui se produisirent, le nombre des bonnes pages et des bonnes pièces de vers qu'on pourra citer et recueillir. Ce sera surtout qu'à cette époque, et dans un cours rapide, altéré parfois, mais qui tendait à s'épurer, la littérature française fut inspirée d'un esprit généreux; qu'elle aima, qu'elle chercha, qu'elle voulut la science, la liberté, les lois, l'originalité dans l'art et la dignité dans la vie publique. Ce sont là de nobles précédens et un noble souvenir pour une époque entière.

VILLEMAIN, de l'Institut.

DE

L'ARCHÉOLOGIE HÉBRAÏQUE

JÉRUSALEM ET LA MER-MORTE.

Voyage autour de la Mer-Morte et dans les terres bibliques, par M. de Saulcy, membre de l'Institut. 2 volumes, Paris 1853.

Un invincible prestige s'est de tout temps attaché à la terre qu'ont marquée d'une double consécration les grands souvenirs de la Bible et de l'Évangile. La religion, la science, la poésie, lui paient un juste tribut d'hommages. A la religion elle montre le tombeau du Christ, à la science une des sources les plus profondes de l'histoire, à la poésie un ciel éclatant et l'image de l'infini par l'immensité du désert. Nul pays, à l'exception de La Mecque, n'a vu tant de pèlerins. Les premiers appartiennent à ce siècle extraordinaire, passionné de prosélytisme, où la religion chrétienne devint triomphante et dominatrice après avoir été si longtemps persécutée et vaincue. Les seconds apparaissent au milieu de cette époque chevaleresque où le christianisme, modifié par le caractère primitif des nations occidentales, sert de prétexte à l'esprit guerrier, uni au génie des aventures. Enfin, quand les derniers pèlerins arrivent en Judée, l'Europe, rajeunie par le contact de l'antiquité profane, est entrée déjà dans cette période qui marque la naissance de la civilisation moderne et la disparition presque complète des derniers germes de barbarie. Désormais on abordera en Terre-Sainte non point en brandissant son épée, mais la Bible ou la plume à la main. Dans ces croisades d'une autre espèce, le souffle de l'esprit nouveau dont l'Europe est animée se fait sentir. Le pèlerin emporte des lieux-saints quelque chose de plus que ce qu'il était allé y chercher, je veux dire certaines notions sur les mœurs, le climat et la géographie. Mille fois déjà ces pacifiques croisades se sont renouvelées et elles se renouvelleront toujours, car elles ne peuvent cesser que lorsque deux grands stimulans, la foi positive et la curiosité scientifique, seront totalement détruits.

Toutefois ce genre d'exploration qui recueille les faits avec l'exactitude du savant, qui les juge avec la souveraine liberté du philosophe, avait été longtemps inconnu. C'est au commencement de notre siècle que l'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ouvrit avec éclat la carrière dans laquelle il a été suivi par une foule de voyageurs. A partir de cet instant, les deux grands centres du culte réformé, l'Allemagne et l'Angleterre, ainsi que cette Amérique du Nord, qui semble ne connaître qu'un seul livre, n'ont cessé de jeter sur la côte de Syrie de nouveaux explorateurs. Ce livre unique d'une race énergique se développant sur une terre nouvelle, ce livre qui depuis la chute du paganisme, à la place de Rome, a gouverné l'Occident, n'est autre que l'histoire de la Judée. En effet, à ne l'envisager qu'au point de vue purement humain, la Bible est un beau poème, le récit vivant, animé, plein de concision et de force, des triomphes et des revers d'une nation douée d'un génie étrange et faite pour l'isolement. Dans la variété et l'immensité de ses récits, la Bible embrasse tout, usages civils et religieux, lois, mœurs, climat, configuration, géographie, et devient par cela même le premier et le meilleur guide du voyageur.

Quand la critique moderne s'est prise à envisager la Bible comme un monument d'une merveilleuse originalité, mais qui rentrait dans son domaine, elle a appliqué à cette étude la toute-puissance d'analyse qu'elle devait à cet esprit de libre examen dont elle est de plus en plus pénétrée. De là plus d'un bel édifice scientifique élevé par les mains aussi patientes que hardies de nos voisins d'outre-Rhin. Mais ce qu'il importe de faire remarquer ici (car ce trait caractérise l'archéologie hébraïque et lui fait une place à part), c'est l'absence complète de tous les élémens qui constituent ce qu'on désigne habituellement dans la langue de l'érudition sous le nom d'*antiquité figurée*. Ce fait, si digne d'être signalé et qui a été proclamé par tous les voyageurs, se trouve confirmé par le témoignage des maîtres de la science, depuis Rosenmüller jusqu'à Gesenius, depuis Michaëlis jusqu'à Ewald.

On comprend sous le nom d'*antiquité figurée* toute œuvre d'art échappée à la destruction. Quand l'antiquité littéraire semble vouloir nous fuir ou se perdre dans un majestueux lointain, l'antiquité figurée vient se placer pour ainsi dire sous nos doigts. Le souvenir, la tradition, le rêve du passé se sont revêtus d'une forme sensible; ils sont là présens devant nos yeux et nous dominent par la toute-puissance de la réalité. A Herculanum et à Pompéi, l'antiquité figurée descend aux plus infimes détails de la vie, elle n'échappe même à une sorte de vulgarité bourgeoise qu'à force d'élégance et d'art. Vous n'avez qu'à voyager, à parcourir l'Inde, l'Italie, la Grèce : partout vous trouverez des temples, des statues, qui vous parlent éloquemment des magnificences du paganisme. Visitez la Judée, vous y chercherez en vain les restes de sa civilisation primitive et de son antique religion. C'est que la race qui foula d'abord ce sol, comme toutes les races sémitiques, n'avait que peu de goût pour les images et ne s'inocula jamais le culte des beaux-arts. En Judée, si le décor est le même qu'il y a trois mille ans, la scène est vide depuis nombre de siècles. On n'y voit point, comme sur les promontoires de Sicile, comme auprès des flots du Nil, de ces belles ruines qui enrichissent le paysage; point d'édifices au sommet des collines, piédestaux sans

statues. Il est brisé, ce bel accord de la nature et des monumens; il y est inconnu, ce lien de l'Acropole et du Parthénon, qui les attache si étroitement que le rocher athénien serait le plus affreux rocher du monde sans sa couronne d'albâtre. Ces harmonies, faites pour le peintre et pour le poète, n'existent point en Judée, car il est aussi difficile aujourd'hui de reconnaître les vestiges des premiers dominateurs de ce pays que les pas des Arabes sur le sable du désert qui est à ses portes.

Et pourquoi? C'est que la nation juive n'a eu à vrai dire qu'un seul monument, et qu'il est détruit depuis plus de deux mille années. Ce monument, c'est le temple de Salomon, dont il ne reste rien, si ce n'est la description assez confuse qu'on en lit dans l'Écriture. Ne soyons donc pas surpris si tous les auteurs qui ont traité de l'architecture des anciens peuples se sont accordés à dire qu'on ne sait que bien peu de chose de celle des Hébreux (1). Il y a plus; un des hommes qui ont le mieux connu l'antiquité biblique, l'illustre Michaëlis, a voulu prouver que les Juifs n'étaient que de pauvres architectes au temps de Salomon. Cette incapacité a été de longue durée. Copier les Phéniciens paraît avoir été le but de tous leurs efforts. Or, comme les Phéniciens n'ont pas laissé un seul monument, on peut juger d'après cela de l'immense difficulté de se rendre un compte exact et sévère de l'architecture des Hébreux.

Mais supposons pour un instant que Michaëlis et les historiens de l'art soient pleinement dans l'erreur; supposons que les Juifs aient été d'habiles architectes, supposons qu'une race si rapprochée du désert, et par conséquent nomade à son origine, puisse être placée sur la même ligne que des nations agricoles et sédentaires, et forcées par cette raison d'apprendre de bonne heure à bâtir : il ne faudrait pas pour cela méconnaître l'importance d'un fait capital pour l'intelligence de l'archéologie biblique, et sur lequel nous devons insister. C'est une terre cruellement bouleversée que cette terre de Judée! On a dit éloquemment qu'elle avait été travaillée par les miracles; il faut ajouter, pour être vrai, qu'elle l'a été plus encore par les révolutions. La Judée était un vaste chemin ouvert aux conquérans de l'Égypte ou de l'Asie. Odieux aux autres peuples, les Juifs n'étaient entourés que d'ennemis. Leur histoire n'est qu'une alternative sanglante de victoires ou de défaites, entremêlées de longues périodes de servitude. Occupés sans cesse à se préserver du joug de l'étranger, ils succombèrent à la fin, et leur capitale perdit jusqu'à son nom. Jérusalem a été prise et saccagée dix-sept fois, un million d'hommes ont été tués autour de ses murailles. Les Juifs auraient construit autant et plus que les Romains, que d'aussi effroyables catastrophes expliqueraient l'impossibilité où l'on est de trouver des restes de l'architecture hébraïque. Et quand il serait vrai que les guerres, le temps et la barbarie ne se seraient point conjurés pour disperser et anéantir tous les débris de la première civi-

(1) Voyez Hirt, *Geschichte der Baukunst*. Ce savant commence le chapitre qu'il a cru devoir consacrer à l'architecture hébraïque et phénicienne par déclarer qu'il *ne reste plus rien* de cette architecture. « Tout ce qu'on peut conjecturer sur l'art hébraïque, dit Winer, c'est qu'il ne mérita jamais d'être considéré comme un art, puisqu'il ne dépassa point les limites d'un mécanisme grossier. » Voir Winer, *Biblisches Real Wœrterbuch*.

lisation hébraïque, ne faudrait-il pas reconnaître aussi le pouvoir d'un autre conquérant qui s'avance couronné de fleurs et suivi de tous les arts, pour s'emparer des montagnes arides de la Judée? Ne faut-il pas saluer le génie hellénique qui se révèle avec tant de magnificence dans les longues colonnades de Palmyre et jusque dans le flanc des rochers de Petra? De là cette Jérusalem nouvelle, toute brillante des clartés de la Grèce, qui s'élève triomphalement sur les édifices de la cité de David croulant de vétusté. De là ce temple où se déploie la richesse élégante d'Athènes ou de Corinthe. Ce temple est le troisième; c'est Hérode qui l'érige sur les débris des deux premiers. Ne voit-on pas que ce sont des ruines qui s'accumulent sur des ruines, une nouvelle civilisation qui fait ombre à celle qui précède? Ne voit-on pas que l'antiquité hébraïque se trouve ainsi rejetée dans des profondeurs inconnues où nul antiquaire, à cette heure, ne peut aller la chercher?

Voilà ce que chacun sait, voilà ce dont on est convaincu, voilà ce que traditions, histoire, pèlerins, voyageurs, savans, poètes même, répètent à l'envi; voilà néanmoins ce que dans une publication récente on est venu combattre, ce qu'on a voulu nier. Au nombre des principaux argumens présentés à l'appui de cette théorie, il en est deux surtout qui ont attiré l'attention réveillée par des noms qui s'associent depuis l'enfance dans toutes les mémoires aux notions les plus élémentaires de l'histoire sainte. On a mis en avant la découverte du tombeau de David et celle non moins remarquable des ruines de Sodome. La critique a cependant éprouvé quelque défiance à l'annonce de ces deux découvertes, elle a osé soupçonner que quelquefois on peut aller chercher très loin une erreur. Serait-ce de sa part entêtement, faux système, quelque chose de pis encore? Il y a là un point qu'il nous paraît intéressant d'exminer, car les deux questions à débattre sont au nombre des plus importantes parmi celles que peut soulever un voyage archéologique en Terre-Sainte.

I.

Dans les premiers mois de l'année 1851, un groupe de voyageu traversait la Judée. Étudier la topographie et les monumens de Jérusalem n'était pas leur unique but : l'attrait de l'inconnu les poussait à explorer le bassin de la Mer-Morte. Aussi, après quelques momens de repos, quittèrent-ils en toute hâte la ville sainte, afin de gagner la rive occidentale du lac Asphaltite; puis, après l'avoir côtoyée en se dirigeant vers le sud, après avoir tourné la pointe de la Mer-Morte à son extrémité méridionale en passant au pied de la montagne de Sodome, ils côtoyèrent la rive orientale en remontant vers le nord, à travers le pays de Moab, bien au-dessus de la presqu'île d'El-Liçan, c'est-à-dire à près de la moitié du lac Asphaltite; ensuite ils visitèrent El-Karak, célèbre dans l'histoire des croisades, revinrent par le même chemin, et rentrèrent à Jérusalem en passant par Hébron. Définitivement établi à Jérusalem après une seconde excursion sur le rivage de la Mer-Morte, au nord, à l'embouchure du Jourdain et sur l'emplacement de Jéricho, le chef de cette expédition se consacre à l'étude des principaux monumens de la ville sainte, ou plutôt de ses reliques. Les tombeaux de la vallée de Josaphat, celui qu'on nomme *le tombeau des Rois*, les débris de la muraille qui entourait le temple

de Salomon, la vieille enceinte des rois de Juda, ruines auxquelles le voyageur assigne ces noms, enfin les portes, les fontaines, attirent tour à tour son attention, et lui fournissent la moisson la plus ample d'observations et de conjectures. Enfin, après quelques mois partagés ainsi entre l'étude et les courses, le voyageur et ses amis traversent la Syrie, remontent jusqu'au Liban après avoir visité Damas, et s'embarquent pour la France dans ce même port de Beyrout qui les avait vus jeter l'ancre cinq mois auparavant.

Quels ont été les résultats de cette exploration? — La solution d'un double problème, si nous en croyons le voyageur lui-même, homme d'imagination vive et d'esprit facile, qui joue avec l'érudition comme d'autres avec la poésie, et qui se trouvera toujours, vous pouvez en être sûr, là où il y a une difficulté à résoudre et un logogriphe à deviner. Ce voyageur est M. de Saulcy. La première énigme qu'il ait rencontrée sur sa route est le fastueux sépulcre qui cache si bien, sous les murs de Jérusalem, le nom de ceux dont jadis il a renfermé les dépouilles. La seconde touche également aux sciences naturelles et à l'archéologie, aux phénomènes dont les bords de la Mer-Morte gardent la trace et aux ruines qu'on a prétendu y retrouver. Commençons par la première des deux questions.

Quand on sort de la ville sainte par la porte de Damas, on marche pendant un demi-mille sur un plateau rougeâtre où croissent quelques oliviers. Là, on rencontre une excavation que l'on a comparée aux travaux abandonnés d'une ancienne carrière. Un chemin large et en pente douce vous conduit au fond de cette excavation, où l'on entre par une arcade. On se trouve alors au milieu d'une salle taillée dans le roc. Cette salle a trente pieds de long sur trente pieds de large, et les parois du rocher peuvent avoir de douze à quinze pieds d'élévation. La population arabe donne à cette excavation le nom de Qbour-el-Molouk, qui répond à celui de *grottes royales* ou *tombeaux des rois* dans le langage des Francs.

Depuis que Jérusalem est devenue un but de pélerinage ou un objet de curiosité, il n'est pas de voyageur qui n'ait visité le tombeau des rois. C'est le plus beau, le plus intéressant de tous les monumens qui entourent cette ville, et déjà au moyen âge il jouissait d'une certaine célébrité. Pococke, Niebuhr, Yrby et Mangles, enfin MM. Robinson et Smith, ont tous pris soin de lever le plan du tombeau des rois. C'est ce que M. de Saulcy paraît avoir oublié, lorsqu'il assure que l'incertitude qui règne sur l'origine de ce tombeau provient de ce que personne avant lui ne l'avait examiné attentivement. Tout au contraire, comme on vient de le voir, les regards, depuis bien longtemps, sont fixés sur ce tombeau. Depuis bien longtemps aussi on dispute sur la destination funéraire d'un monument dont la qualification, à la fois si pompeuse et si vague, laisse errer l'imagination. En effet, de quels rois s'agit-il? Les uns veulent y voir le sépulcre d'Hérode le Tétrarque, les autres celui d'Hélène, reine d'Adiabène (1). M. de Saulcy est le premier qui se soit avisé d'y reconnaître les tombes authentiques des rois de Juda. Deux raisons

(1) Nous croyons savoir que telle est l'opinion de M. Raoul-Rochette, opinion qu'il aurait développée avec beaucoup d'érudition et de critique dans une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

jusqu'ici ont empêché tous ceux qui ont visité ce monument de concevoir une semblable idée, deux raisons bien graves, il le faut croire : la première, c'est que l'Écriture sainte et le sentiment universel placent les tombeaux des rois de Juda sur la montagne de Sion; la seconde, c'est que l'architecture du tombeau des rois est bien plus dans le goût grec que dans celui de l'Orient.

Il y a des personnes qui s'effraieraient, en une matière si délicate, de se trouver seules de leur opinion. Cette crainte n'a point troublé M. de Saulcy. Enlever les tombes des rois de Juda de la colline de Sion, où chacun croit qu'elles sont enfouies depuis des centaines de siècles, c'était un vrai tour de force dont l'idée lui a souri. Que l'on veuille bien nous suivre dans l'examen de ce curieux point d'archéologie.

Quand on cherche à ramener cette question à son vrai point de départ, on reconnaît que toutes les hypothèses du savant académicien reposent uniquement sur une pure interprétation, sur le sens qu'il attribue à ces mots : *la ville de David*, locution fréquemment employée dans le corps des Écritures hébraïques pour désigner la partie la plus ancienne et la mieux fortifiée de Jérusalem. Selon M. de Saulcy, le nom de *ville de David* n'appartient point exclusivement, comme on l'avait pensé jusqu'ici, à cette portion de la cité qui était assise sur le rocher de Sion; il veut que cette dénomination s'applique à Jérusalem tout entière. M. de Saulcy a ses raisons, comme on va le voir. Il est clair que du moment où la montagne de Sion ne peut plus être considérée comme étant spécialement l'assiette de la ville de David, les sépulcres des rois de Juda peuvent se rencontrer partout ailleurs, et il n'est pas moins facile de voir que, les passages de l'Écriture où il est dit que ces princes ont été ensevelis dans la ville de David se trouvant alors dépourvus de toute application à un lieu déterminé, le champ des hypothèses s'étend outre mesure. Pour mieux faire apprécier la valeur de cette observation, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur la topographie de Jérusalem.

Au temps de Flavius Josèphe, cette ville était assise sur deux collines placées en face l'une de l'autre, au nord et au midi, de hauteur inégale, et séparées par une vallée. De là, comme dans une foule d'endroits, une ville haute et une ville basse. La ville haute, c'est-à-dire l'ancienne Jérusalem, était située sur la colline la plus méridionale; elle s'élevait au-dessus d'un ravin profond qui serpentait à ses pieds, à l'est, au sud et à l'ouest, — le ravin des enfans d'Hinnom, c'est ainsi qu'on le désignait,—et se trouvait défendue vers le nord par une épaisse muraille flanquée de tours. Ce plateau, le plus escarpé de tous ceux sur lesquels s'étendait la cité sainte, n'était autre que la colline de Sion elle-même. Acra, la colline du nord, dominait le temple, qui s'élevait sur un autre plateau situé à l'est, sur le mont Moria. Cette éminence, qui n'était qu'un appendice de la colline de Sion, communiquait avec elle par un pont ou viaduc jeté sur une gorge étroite surnommée le *Tyropéon*, ou vallée des fromagers. Ainsi Jérusalem couvrait un sol accidenté, coupé par de profonds ravins formant comme de larges fissures au milieu de ses vastes plateaux. Par ses nombreux mamelons, elle rappelait cette autre cité, assise sur sept collines, qui lui dispute le premier rang dans l'histoire et dans le respect du monde.

Sion se trouvant la colline la plus élevée, l'avantage de cette situation au-

rait pu la faire choisir, de préférence à la colline d'Acra, par le roi David, s'il avait eu à se décider à cet égard; mais on sait que ce fut en s'emparant d'une forteresse située sur les rochers de Sion qu'il triompha de la résistance des Jébuséens, premiers habitans de Jérusalem. Devenu maître de cette forteresse, David s'y fixa, il y fit bâtir son palais et lui donna son nom. Cette forteresse est la ville de David, c'est-à-dire le noyau de la véritable Jérusalem (1), laquelle, devenue riche et populeuse sous les princes de la maison de Juda, franchit bientôt les limites étroites qui lui sont assignées, s'empare du mont Moria, où elle élève son temple, se déploie sur le plateau d'Acra, et finit par conquérir vers le nord une dernière colline nommée Bezetha.

N'est-ce pas là l'histoire de toutes les cités? Ne commencent-elles pas par une acropole, lieu élevé et fortifié, inaccessible à l'ennemi? Que la civilisation se fasse jour, et la ville, qui étouffe dans son étroite enceinte, descendra dans la vallée pour y respirer à l'aise et fleurir autour de son rocher natal. Ce qui est non moins certain, c'est que quand on trouve dans les poètes et chez les prophètes le nom de ville de David appliqué à Jérusalem tout entière, ceci n'est qu'une expression emphatique, une pure licence poétique (2), que l'on aurait tort, en présence des témoignages de l'histoire, de vouloir prendre au sérieux. Ouvrez les *Macchabées*, et vous y verrez ces mots : *la ville de David*, appliqués de la façon la plus directe et la moins contestable à la montagne de Sion (3). C'est précisément le même endroit que Josèphe nomme la ville haute (l'historien des Juifs affecte de ne se servir jamais de ce nom de *ville de David*), c'est ce même endroit, disons-nous, et ce qui le prouve sans réplique, c'est qu'il donne à la ville haute les mêmes limites que celles de la ville de David, le ravin de *Tyropéon* et celui des enfans d'Hinnom.

Sur quoi M. de Saulcy se fonde-t-il pour repousser tous les témoignages qui établissent que jamais on n'a confondu la ville de David, c'est-à-dire l'enceinte fortifiée de Sion, avec le reste de Jérusalem? sur quoi se fonde-t-il pour méconnaître l'autorité des Gesenius, des Winer et de notre Danville? Sur le passage suivant extrait d'une note de M. Cahen, le traducteur de la Bible : « David fut enterré à Jérusalem, appelée ville de David parce que c'était le siége de sa cour et le berceau de sa dynastie. »

On le voit clairement, s'il faut chercher le tombeau de David quelque part, ce ne peut être que sur la montagne de Sion; en voici une preuve non moins forte que nous devons signaler. Lorsque le Juif Néhémias eut reçu d'Artaxercès Longue Main l'autorisation de reconstruire Jérusalem, il distribua les travaux entre certaines notabilités de la ville qui s'occupèrent principalement de la restauration des murailles; ce furent ses chefs d'ateliers. Ainsi, dit l'Écri-

(1) En effet cette cité, qui n'avait été pendant longtemps qu'une bourgade sous le nom de *Salem*, commença dès lors à acquérir quelque importance. Joab, neveu de David, donna suite aux travaux commencés par le roi-prophète, et « Jérusalem, dit Bossuet, prit une forme nouvelle. »

(2) Gesenius, *Lexicon Hebraicum*, au mot *Sion*.

(3) *Macchabées*, I, v. 33. — Voyez sur ce point d'excellentes observations dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber. (*Allgemeine Encyclop.*, au mot *Jérusalem*. S. 293.) Il en résulte que le nom de *ville de David* désigne toujours dans les *Macchabées* la partie sud et sud-ouest de Jérusalem, où s'élevait la montagne de Sion.

ture, Sellum, fils de Choloza, fut chargé de reconstruire « la muraille de la piscine de Siloé, le long du *jardin du roi*, et jusqu'aux degrés qui descendent de la ville de David. » Après lui Néhémias, fils d'Azboc, continua la restauration du mur d'enceinte de la ville de David « jusqu'en face des *tombeaux de David*, jusqu'à la piscine et jusqu'à la maison des *forts* de David. » Nous le demandons : est-il possible de trouver rien de plus concluant que ces deux passages de l'histoire hébraïque? N'en ressort-il pas que le tombeau de David se trouvait placé à l'extrémité méridionale de la ville de David? Ici la topographie antique est indiquée par un témoin muet, mais irrécusable, par la piscine de Siloé, qui se voit encore aujourd'hui au sud-est du rocher de Sion, là où la vallée des enfans d'Hinnom et le ravin de Tyropéon se rejoignent, là où était jadis l'emplacement du *jardin du roi*.

L'esprit de système a un grand inconvénient, c'est de rendre obscur ce qui est clair, et clair ce qui est obscur. Quand on a découvert les restes de Sodome, on ne peut plus être admis à prétendre « qu'il n'y a pas *l'ombre de possibilité* de reconnaître quoi que ce soit dans les lieux qui se trouvent énumérés dans cette partie du récit de Néhémias. » C'est encore l'esprit de système qui, peu scrupuleux sur le choix des argumens, enregistre, au nombre des preuves qu'il croit pouvoir citer, le fait que nous allons rapporter. Un jour un certain Antiochus, un de ces voisins incommodes qui harcelaient sans cesse le peuple de Dieu, vint mettre le siége devant Jérusalem, et déclara qu'il ne battrait en retraite qu'à la condition de recevoir des assiégés une énorme contribution de guerre. Or, à ce moment les finances de la ville étant épuisées, le pontife Hyrcan, qui la gouvernait, ne put offrir au roi syrien que la moitié du tribut imposé par l'esprit de rapine. Le croirait-on? c'est de cette particularité qu'on s'autorise pour soutenir que l'enceinte de Sion n'a jamais renfermé le tombeau de David! Si ce tombeau avait eu son emplacement dans l'enceinte de Sion, répète-t-on avec insistance, nul doute, comme il contenait d'immenses richesses, qu'Hyrcan ne l'eût mis à sec pour éloigner l'ennemi. Mais comment n'a-t-on pas vu que de ce récit de Josèphe résultait la condamnation la plus formelle de tout ce qu'on met en avant au sujet des grottes royales? Vraiment les Juifs auraient perdu le sens, s'il leur fût venu seulement dans l'idée de placer un monument si vénérable, si utile dans les momens de crise, comme l'histoire l'atteste, ce qu'on pourrait appeler un trésor funéraire, de le placer, disons-nous, aux portes d'une ville si souvent assiégée, et justement sous la main de l'ennemi.

Enfin, car pourquoi argumenter plus longtemps en faveur de l'évidence? l'esprit de système seul pouvait se prévaloir de l'usage judaïque qui consistait à exclure les tombeaux de l'intérieur des villes pour cause d'impureté. A cette coutume, générale dans l'antiquité, nous en opposerons une autre non moins bien établie en Palestine : c'est que de tout temps les tombes des rois et celles des prophètes y furent affranchies de cette loi d'impureté; c'était une sorte d'hommage rendu à la sainteté et à la puissance. Les exemples en sont nombreux. Où Samuel fut-il enseveli? Dans sa maison, à Ramatha. Et Basa, général des armées de Nadab et devenu roi par trahison? Dans la ville de Thersa, dont il avait fait sa capitale. Et Amri, fondateur de Samarie, et Joachas, roi d'Israël, et Joas son fils, où furent-ils ensevelis? Dans leur bonne

ville de Samarie. En présence de pareils faits, comment croire que Jérusalem seule aurait été déclarée impure à perpétuité, ainsi qu'on l'affirme, en conservant dans son acropole le corps de son fondateur et de son prophète? Ce serait là assurément une étrange loi d'impureté; mais non, cette loi n'existe point, si ce n'est dans l'imagination de ceux qui prétendent que toutes les fois qu'on lit dans la Bible qu'un roi de Juda fut enterré dans la ville de David, cela signifie qu'on l'enterra hors de la ville de David.

M. de Saulcy est-il mieux fondé dans ses appréciations sur le caractère architectural du tombeau des rois? M. de Chateaubriand en a esquissé l'ornementation avec cette précision singulière, l'une des grandes qualités de son style, qualité assez rare chez les hommes d'imagination : « Au centre de la muraille du midi, vous apercevez une grande porte carrée d'ordre dorique, creusée de plusieurs pieds de profondeur dans le roc; une frise un peu capricieuse, mais d'une délicatesse exquise, est sculptée au-dessus de la porte. C'est d'abord un triglyphe suivi d'une métope ornée d'un simple anneau; ensuite vient une grappe de raisin entre deux couronnes et deux patères. A dix-huit pouces de cette frise règne un feuillage entremêlé de pommes de pin. » Écoutons un autre voyageur, le docteur Robinson, l'auteur du meilleur livre sur la Judée, comme M. de Saulcy s'empresse loyalement de le reconnaître : « Ce roc est élégamment sculpté, mais il est de la dernière époque de l'art chez les Romains, *in the latter Roman style*. Au centre du portique, on a représenté de larges grappes de raisin entre des guirlandes de fleurs, mêlées de chapiteaux corinthiens (1). »

C'est dans ce tombeau que M. de Chateaubriand comparait à des bains d'architecture romaine, c'est dans ce riche échantillon de l'abaissement du génie de la Grèce que M. de Saulcy croit avoir retrouvé un merveilleux spécimen d'architecture hébraïque, un édifice contemporain d'Homère, plus vieux que les plus archaïques des monumens grecs, et qui porte sur son front une de ces dates effrayantes dont l'Égypte a le privilége, la date de mille ans avant Jésus-Christ! Comment M. de Saulcy a-t-il été amené à proclamer cette nouveauté hardie? Voilà ce qu'il faut examiner. Pendant son excursion autour de la Mer-Morte, il a trouvé sur sa route, dans le pays de Moab, un chapiteau d'une facture assez étrange. « Un pareil chapiteau, dit-il, n'a qu'une analogie fort éloignée avec le chapiteau ionique, et ceux qui l'ont taillé étaient à coup sûr de véritables sauvages qui ont plus probablement précédé que suivi les artistes grecs auxquels nous devons les belles proportions de l'ordre ionique. » La vue de ce chapiteau sur le sol arabe, au milieu de ruines que M. de Saulcy considère *à priori* comme antérieures aux civilisations grecque et romaine, paraît avoir été pour le savant voyageur un véritable trait de lumière. De là découle en grande partie sa théorie si neuve sur l'architecture hébraïque en général, dont il nous a donné un aperçu en traitant de l'origine du tombeau des rois : « Il n'est pas douteux, dit-il, que le rocher dans lequel est taillé le vestibule des Qbour-el-Molouk n'offre des triglyphes et des patères, de plus les moulures dont la corniche est surchargée ont bien l'élégance des moulures grecques; mais qui pourrait affirmer que les ordres dorique et ionique sont d'invention grecque? » Qui pourrait affirmer,

(1) *Biblical Research. in Palestine*, t. II, p. 529.

dirons-nous de notre côté, que les ordres dorique et ionique sont d'invention hébraïque, ou du moins ont passé par la Judée avant d'arriver à la Grèce? Personne, nous avons le regret d'être contraint de le dire, personne, si ce n'est M. de Saulcy s'appuyant sur une autorité toute récente, celle de M. Prisse d'Avesnes, qu'il cite un peu trop longuement. M. Prisse d'Avesnes est l'auteur d'une histoire inédite de l'art chez les anciens Égyptiens, où il fait voir que les Grecs, aussi bien que les Hébreux, ont reçu leur architecture de l'Égypte, en vertu de « certaines transmissions des idées et des styles des peuples majeurs à tous les peuples en travail de civilisation, » d'où il suivrait inévitablement que l'architecture grecque est la sœur cadette de l'architecture hébraïque. Appliquez maintenant cette théorie au tombeau des rois, et vous reconnaîtrez que les patères et triglyphes qui en ornent l'entrée, en dépit de leur caractère hellénique, émanent des architectes de Salomon.

On ne peut qu'applaudir au louable dessein de M. Prisse; mais prétendre que l'Égypte a procréé l'art architectural non-seulement chez les Phéniciens, les Hébreux, les Assyriens, mais encore chez les Grecs, c'est s'exposer à être vivement et sérieusement combattu. Et d'abord les monumens phéniciens et hébraïques qui pourraient servir de point de comparaison et fournir témoignage sont restés complétement inconnus jusqu'à ce jour. Secondement, il n'est pas permis d'oublier que les relations entre l'Égypte et la Grèce ne datent que de six cents ans avant l'ère chrétienne, et ne remontent point au-delà du règne de Psammitichus. La race égyptienne, sédentaire outre mesure, avait peu d'inclination pour les expéditions lointaines; la mer l'effrayait à ce point que les Pharaons n'avaient pas un seul port sur la Méditerranée, et pendant longtemps les côtes septentrionales furent fermées aux étrangers comme l'est encore le Japon. Il est à croire que les prêtres de ce pays, qui avaient quelque intérêt à capter les Grecs, dont l'influence croissante les inquiétait, se sont plu à créer entre les deux peuples certaines assimilations de religion et d'origine, assimilations factices qui ont égaré tant d'érudits. Je crains que M. Prisse d'Avesnes, à l'exemple de ses devanciers, ne s'y soit laissé surprendre; mais alors que fera-t-on de ces *corporations d'artistes,* de ces *pontifes lithotomistes* qu'il dirige sur l'Hellade pour y porter tous les arts? On sera forcé de les renvoyer, dans le pays des fables, rejoindre les colonies égyptiennes de Cécrops ou de Danaüs.

Il y a des savans, gens de mérite, fort éloignés de s'enrôler sous la bannière de M. Prisse, qui croient cependant, — les uns, que la sculpture grecque procède de l'Égypte, — les autres, que l'école éginétique est fille de l'Assyrie. Ils ignorent que tout simplement ils s'essaient à combler un abîme, celui qui sépare l'idéal de la réalité. Mais comment a-t-on pu supposer que l'incomparable souplesse de l'art grec, que sa variété infinie ne nous offraient rien autre chose que le simple développement d'un germe oriental ou égyptien? Comment n'a-t-on pas vu qu'il était impossible qu'une liberté si charmante eût pris naissance au sein de la lourdeur asiatique ou de la rigidité égyptienne? Un art qui n'a que des muscles ne peut rien enfanter de délicat ou de sublime. Comment n'a-t-on pas songé que ce génie plastique, auquel il a suffi de quelques siècles pour toucher à la perfection, ne pouvait rien emprunter à cet autre génie plastique qui, au lieu de se développer, s'est borné à tourner, pendant des milliers d'années, dans le cercle que le sacer-

doce, d'une main inexorable, lui avait tracé? Si quelquefois, quand on remonte le cours des âges, on est frappé d'un faux air de famille entre des œuvres d'essence si différente, ceci provient de ce que partout, au début, les difficultés pratiques arrêtent et maîtrisent l'essor du talent. Les arts en tout pays ont eu leur enfance; aussi les monumens de la première heure paraissent-ils tous jumeaux.

Comment M. de Saulcy, lui l'habile antiquaire, n'a-t-il pas été ébranlé par des considérations de cette nature? Il est vrai que nous aurions été privés de ce sarcophage transporté des Qbour-el-Molouk au Louvre sous ce titre imposant : *Tombeau du roi David!* Avouons que la perte n'eût pas été irréparable. Rien que pour sauver l'honneur de la sculpture hébraïque, il faudrait contester l'origine donnée à ce morceau (1). Qu'on se figure une longue bière dont le couvercle arrondi est orné de larges bandes où se déroulent des rinceaux de pampre entremêlés de grenades et de coloquintes; ciseau maladroit, ornementation recherchée, goût douteux, détails trop nombreux, voilà ce que montre cette œuvre bizarre, marquée du sceau de la décadence. C'est de Byzance, mais non de Jérusalem, qu'elle évoque le souvenir.

Au nombre des argumens réunis par M. de Saulcy pour faire naître la conviction dans l'esprit de ceux qui le lisent, il en est un sur lequel il fonde beaucoup d'espérances; c'est dans la tradition qu'il puise cet argument. Que cette tradition soit juive, chrétienne ou musulmane, cela lui importe peu. Du moment où elle tient au pays, il n'en faut pas davantage pour que le voyageur l'accueille sans défiance. Que la tradition orale soit aussi oublieuse que capricieuse, voilà, d'un autre côté, ce que certains témoignages donneraient à croire (2). Un célèbre voyageur arabe, Ibn-Batoutah (3), a fait le

(1) Cette origine deviendrait cent fois plus douteuse, s'il était vrai qu'un sarcophage sans inscription, trouvé près de Beyrout et placé nouvellement dans une des salles de la sculpture assyrienne au Louvre, est phénicien. En effet, rien de plus dissemblable que ces deux monumens. Si le sarcophage de Jérusalem ressemble à une bière, le second, qui rappelle la gaîne égyptienne, offre à l'une de ses extrémités une tête de femme dont les cheveux sont bouclés à la manière des statues d'Égine. Il est impossible cependant de reconnaître dans cette tête l'art phénicien. Entre les sculptures d'origine asiatique qui sont dans la même salle et celle de Beyrout le contraste est frappant. Ce bel ovale, cette ligne du front et du nez si peu tourmentée, ces grands plans et cette grâce qui décèle partout la Grèce, excluent, nous le répétons, dans le monument de Beyrout toute idée d'art phénicien. Sous le règne d'Auguste, Beryte avait cessé d'être phénicienne, et l'art mélangé de l'époque impériale ou le caprice d'une famille riche a pu produire le nouveau sarcophage du Louvre. Il nous semble que la première condition pour décider qu'un monument appartient à l'art phénicien, c'est de connaître cet art. Or en est-on là? D'ailleurs, si l'érudition invitait plus souvent les artistes à prendre la parole dans des questions qui reposent spécialement sur l'appréciation des caractères et des styles pour les œuvres plastiques, elle ferait preuve de sagesse et de bon goût.

(2) Ce qui est certain, c'est que la tradition, au XIVe siècle, ne voyait nullement dans les grottes royales la tombe des rois de Juda. On peut consulter à ce sujet l'itinéraire d'Isaak Cheto, juif portugais fort instruit, qui s'établit à Jérusalem en 1333. « Les sépulcres de la maison de David, dit-il, qui étaient sur la montagne de Sion, ne sont plus connus aujourd'hui ni des Juifs ni des musulmans, car ce ne sont point les tombeaux des rois... Ces derniers sépulcres... sont près de la caserne de Bou-Syra. » — Voyez Carmolyn, *Itinéraires de la Terre-Sainte*, Bruxelles, 1847, pag. 238.

(3) *Voyage d'Ibn-Batoutah*, t. Ier, p. 119.

procès à la tradition orale musulmane en racontant l'anecdote que voici : « Un certain iman, qui avait des doutes sur l'authenticité de ces tombeaux, — il s'agit des tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob à Hébron, — entra dans la grotte, et se tint debout auprès du tombeau. Survint un vieillard auquel il demanda lequel de ces sépulcres était le tombeau d'Abraham; le vieillard lui indiqua le tombeau désigné par le nom du patriarche. Puis entre un jeune homme auquel il fit la même question, et celui-ci montra le même tombeau. Enfin arrive un enfant, lequel fait la même réponse. Alors l'iman s'écrie : Le doute n'est plus permis, ce sépulcre est réellement celui d'Abraham. » M. de Saulcy ne s'est-il pas un peu trop hâté, à l'exemple de l'iman d'Hébron, de s'écrier : « Voilà la tombe des rois de Juda? »

Toutes les légendes recueillies par l'auteur du *Voyage dans les Terres bibliques*, et empruntées à la tradition orale sur les tombeaux d'Absalon, de Josaphat, de Zacharie, des juges de Juda, et cent autres encore, sont des plus suspectes. Les qualifications arbitraires que fournit la tradition orale sont ou l'indice de certaines fraudes pieuses, ou une marque de l'empressement des premiers siècles de l'église à appliquer certains passages de l'Ancien et du Nouveau Testament à quelques localités au dedans ou au dehors de Jérusalem. Il est bien à regretter que les opinions de M. de Saulcy sur l'architecture hébraïque aient mis en défaut sa pénétration habituelle. Sans une préoccupation profonde à cet égard, en dépit de son respect pour la tradition orale, il serait resté incrédule par exemple à l'endroit du tombeau d'Absalon. En effet, puisqu'il rejetait comme une fable absurde la tradition musulmane, qui place le tombeau de David dans la petite mosquée de Naby-Daoud, sur la montagne de Sion, il devait nécessairement, au même titre, se mettre en garde contre la légende rabbinique sur le tombeau d'Absalon. Malheureusement, nous le répétons, M. de Saulcy n'a pas su résister en cette circonstance aux influences décevantes de l'esprit de système, et comme il a eu occasion de remarquer que ce tombeau, prétendu monument d'un fils rebelle, orné de colonnes ioniques et d'une frise dorique, était surmonté d'une sorte de *pyramidion* dans le goût de l'Égypte, il est parti de ce point pour conclure que ce qu'il voyait n'était autre que quelque petit chef-d'œuvre sorti des mains des artistes de la cour du roi David. M. de Saulcy affirme même qu'il n'a jamais vu ailleurs le mélange bizarre que présente le tombeau d'Absalon. Cependant, lorsqu'il explorait la pointe méridionale de la Mer-Morte, il lui aurait été bien facile de rencontrer des monumens du même genre. Quelques journées de voyage de plus vers le sud-est, et il trouvait dans la capitale de l'Idumée, au milieu des ruines de Petra, les restes d'une architecture hybride, parfaitement semblable aux monumens de la vallée de Josaphat; mais ceci devient embarrassant. Loin d'être une cité juive, ayant conservé quelques restes de l'architecture hébraïque, Petra n'est qu'une ville arabe devenue complétement romaine sous Trajan, quand il réunit l'Idumée à son empire. De plus, elle fut honorée du haut patronage d'Adrien, prince si enclin à fonder et à construire, et qui lui donna son nom. De là ce théâtre, ces temples ornés de coupoles, ces tombeaux, cet arc de triomphe, ces monumens de toute espèce dont le style fastueux, mais bizarre, excite encore plus l'étonnement que l'admiration des voyageurs. Comment supposer alors que ces édifices, qui marquent si nettement, par leurs nombreux emprunts à tous les genres d'archi-

tecture, une époque de décadence, soient antérieurs à l'époque où les Grecs songèrent à créer leurs *ordres classiques?* A-t-on pu oublier d'ailleurs quel était l'état du monde au temps de Trajan ou d'Adrien, ce mélange de tous les cultes, de toutes les civilisations, qui fait de cette période la Babel de l'histoire profane? Maîtresse en Orient et en Égypte par ses anciennes conquêtes et son génie, la Grèce, à ce dangereux contact, avait beaucoup perdu de son élégante simplicité, comme ces fleuves dont la limpidité s'altère quand ils franchissent leurs rivages. De là cette architecture syncrétique, que M. de Saulcy a prise pour de l'architecture hébraïque. L'histoire de l'art grec aux jours de décadence suffit amplement à expliquer ce mélange de styles divers qu'il érige en un problème dont il croit avoir trouvé la solution.

II.

Les découvertes de M. de Saulcy s'étendent bien au-delà de Jérusalem, et il faut le suivre maintenant sur les bords de la Mer-Morte. Le moins connu de tous les lacs, si on réfléchit à sa grande célébrité, est le lac Asphaltite. Tout est mystérieux en lui, son origine, sa nature, ses productions. C'est au fond d'un affreux désert qu'il réfléchit un ciel d'airain, et ses eaux, sans fraîcheur et sans mouvement dans leur ceinture brûlante de sables et de rochers, lui ont valu le lugubre surnom de *Mer-Morte.*

Les anciens n'avaient sur le lac Asphaltite que des notions très imparfaites, et pendant longtemps l'ignorance des modernes à cet égard a dépassé celle des anciens. Ce n'est qu'en 1806, au moment même où un grand peintre parcourait la Judée pour y trouver les couleurs d'un beau poème, qu'un autre voyageur, victime peu après de son dévouement à la science, faisait pour la première fois le tour de la Mer-Morte. Depuis l'infortuné Seetzen, d'autres explorateurs, parmi lesquels nous citerons Burckhard, Irby et Mangles, Robinson et Smith, le colonel Lynch, etc., ont visité cette contrée. Nous honorons le courage de ces missionnaires de la science, nous sentons toute la reconnaissance qui est due à de si intelligens efforts, nous en apprécions hautement les résultats, mais nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'obscurité dans laquelle s'enveloppe cette difficile question du lac Asphaltite n'est point encore suffisamment dissipée, en dépit de M. de Saulcy, qui ne s'est déterminé à entreprendre une longue et pénible excursion que dans l'espoir de l'éclaircir.

Un fait qui semble incontestable, même en réduisant à sa juste valeur l'exagération à laquelle les voyageurs et les exégètes bibliques ne sont que trop enclins, c'est que ce lac fameux a été le théâtre d'une grande catastrophe. Le caractère si remarquable de ses eaux, les phénomènes singuliers qu'elles présentent et qui sont attestés par des témoins dignes de toute confiance, l'incomparable désolation de sa rive méridionale, désolation qui est telle que tous ceux qui la visitent sont frappés de stupeur, tout ici se réunit pour montrer les traces de quelque révolution physique. A ces puissans indices d'un événement perdu dans la nuit du passé vient se joindre un récit curieux, significatif et plein d'enseignemens; ce récit est celui de la tradition hébraïque, qui nous apprend que, dans ce lieu même, cinq villes qui avaient excité la colère de Jéhovah furent foudroyées et détruites.

Toutefois, comme il n'arrive que trop souvent dans les questions d'une nature hypothétique, sur lesquelles on se hâte de prononcer avant de bien connaître les élémens dont elles se composent, les érudits se sont partagés sur le point de savoir si, entre le fait physique et la tradition hébraïque, il y avait un lien quelconque. Ainsi les uns ont pensé que, le bassin de la Mer-Morte servant de réservoir au Jourdain et à quelques autres rivières, le lac avait dû exister aussi anciennement que ces rivières; que l'hypothèse de Cellarius, d'après laquelle le Jourdain se serait écoulé jadis dans le golfe d'Arabie, était inadmissible, parce que du côté du sud le lac Asphaltite reçoit une rivière qui coule en sens inverse du Jourdain, et ils ont tiré de là cette conséquence, que le lac devait avoir existé avant le bouleversement local signalé dans la Genèse, révolution physique qui tout au plus n'aurait fait que l'agrandir.

D'autres ont supposé au contraire (et tel est le sentiment du célèbre Michaëlis et du savant géographe Busching) qu'il était facile de concilier la Genèse et la physique. Se fondant sur le passage de l'Écriture où il est dit que la vallée de Siddim ou plaine de Sodome, — devenue depuis la mer de sel ou lac Asphaltite, comme l'indique un des versets suivans, — renfermait sur une vaste étendue des sources de bitume; qu'en outre, comme en Égypte, de nombreux canaux la fertilisaient, ils ont tiré cette conclusion : c'est qu'une portion des eaux du Jourdain, après avoir alimenté ces mêmes canaux, formait un lac souterrain, et que le jour où la foudre alluma ces sources de bitume sur divers points du territoire, le sol venant à céder au milieu de cet incendie, les villes s'abîmèrent avec lui dans les profondeurs du lac.

Il y a trente ans, cette hypothèse pouvait paraître purement gratuite. Aujourd'hui elle a acquis une certaine valeur, depuis qu'un observateur habile qui a visité le lac Asphaltite l'a reprise en la modifiant. En effet, selon M. Robinson, il y a plus d'un motif pour croire qu'une portion de ce lac couvre aujourd'hui la région appelée dans l'Écriture plaine de Siddim. Voici les principales raisons qu'il donne à l'appui de cette assertion. — Premièrement, l'aspect de la partie méridionale de la Mer-Morte est tout différent de celui que présente la partie nord, dont elle est séparée par une presqu'île qui semble couper le lac en deux. La mer, dans cette partie méridionale, est peu profonde (1), et si on remarque à son extrémité, du côté du sud-ouest, une grande masse de sel gemme ou fossile, de deux cents pieds de haut, nommée le *Promontoire d'Usdum* ou de *Sodome*, ses bords à l'est et au sud-est sont plats et découverts. Vue des montagnes de l'ouest, elle ressemble à l'embouchure d'une rivière quand la marée est descendue. — En second lieu, cette contrée est toute volcanique et sujette à des tremblemens de terre. Les traces en sont, pour ainsi dire, toutes fraîches dans la région du lac Tiberias, qui n'en est pas éloignée. — Troisièmement, l'asphalte, qui est maintenant beaucoup moins abondant que du temps des anciens, ne se trouve que dans la partie méridionale du lac. Quand il s'y montre flottant sur les eaux, c'est à la suite de quelque convulsion de la nature. Après les tremblemens de terre de 1834 et de 1837, qui désolèrent ces contrées, les Arabes recueillirent de grandes quantités d'asphalte que le vent avait poussées sur la rive.

(1) Ce fait a été confirmé depuis par les sondages de M. Lynch.

C'est sur de telles données, résultant de ses observations personnelles, que M. le docteur Robinson a fondé son système; mais à la foudre de Jéhovah, l'unique agent dans la tradition hébraïque de la destruction des villes coupables, il en associe un autre d'un ordre bien différent, l'agent volcanique. Peut-être, ainsi qu'il le suppose, se réunirent-ils tous deux pour embraser ces amas de bitume qui s'accroissaient depuis des siècles autour de ces fosses ou sources dont parle l'Écriture. Or, comme ces sources étaient nombreuses, leurs produits devaient être abondans, et il est permis de supposer qu'ils s'étendaient au loin sous terre, se mêlant au sol dont leurs larges stratifications formaient la seconde couche, faisant ainsi du territoire de la Pentapole un foyer d'incendie souterrain. De là, par une cause ou par une autre, destruction de la vallée de Siddim, formation immédiate de la baie méridionale, c'est-à-dire agrandissement du lac Asphaltite. Que cette catastrophe ait eu pour origine soit un éboulement, soit un soulèvement volcanique du fond du lac, ceci importe peu quant au résultat, qui aura toujours été le même : la création d'un nouveau bassin de la Mer-Morte. En effet, si on admet le cas d'éboulement, les eaux se seront précipitées dans le gouffre qui leur était ouvert; si on suppose le soulèvement volcanique, il est tout naturel que, franchissant leurs anciennes limites et se répandant au loin dans la direction du sud, elles aient recouvert l'immense bas-fond qui commence à la presqu'île d'El-Mezraa et se continue jusqu'à l'extrémité de la Mer-Morte.

L'opinion des géologues, qui considèrent maintenant les bitumes ou asphaltes comme des produits volcaniques indirects, de même que les dépôts de sel gemme, les éruptions gazeuses, les sources thermales et minérales, vient à l'appui des conjectures de M. Robinson. Aussi un savant célèbre, Léopold de Buch, consulté par le prudent voyageur, s'est-il empressé de confirmer en beaucoup de points sa théorie (1).

Serait-ce tomber dans une grave erreur que de croire que les curieux documens recueillis par MM. Robinson et Smith sur les rives de la Mer-Morte, documens qui acquièrent une valeur toute nouvelle quand ils sont complétés par les observations d'un illustre géologue, peuvent être considérés comme une réponse péremptoire aux objections d'un des plus savans membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Quatremère, qui veut bien, sauf quelques modifications, admettre l'hypothèse de Michaëlis, mais qui rejette nettement l'action volcanique? « La catastrophe de la plaine de Sodome, dit-il, ne peut être l'effet d'un tremblement de terre. Les tremblemens de terre ne laissent pas à leur suite de si nombreuses marques de désolation. — Si une éruption volcanique ou un tremblement de terre avait seul causé la ruine de Sodome et des villes voisines, des éruptions ou des ébranlemens du même genre se seraient continués dans la suite des âges. Jérusalem aurait éprouvé le contre-coup de ces terribles catastrophes. » On remarquera qu'ici l'orthodoxie fort respectable d'un grand orientaliste se rencontre avec l'orthodoxie poétique d'un grand écrivain. « La présence des eaux thermales, du soufre et de l'asphalte, observe M. de Chateaubriand, ne suffit point pour attester l'existence antérieure d'un volcan. C'est dire assez que quant aux

(1) On en trouve la preuve dans sa réponse, écrite en français et datée de Berlin 20 avril 1839).

villes abîmées, je m'en tiens au sens de l'Écriture, sans appeler la physique à mon secours. »

Maintenant nous arrivons à une quatrième ou cinquième hypothèse. Nous la nommerons l'hypothèse philologique : c'est celle d'un homme qui a mérité d'être appelé un miracle d'érudition, mais qui peut-être était prédisposé par de trop nombreuses lectures au paradoxe et à la contradiction; cet homme, c'est le Hollandais Reland. Un beau matin, Reland croit pouvoir démontrer à force de citations, et contrairement à l'opinion générale, que le lac Asphaltite n'occupe pas l'emplacement même de la Pentapole. Il est malheureux pour le succès de cette idée, car autrement elle eût fait fortune, émanant d'un auteur estimé, qu'elle ait choqué l'esprit à la fois ingénieux et exact d'un grand investigateur, Michaëlis. En effet, Michaëlis (d'autres l'avaient fait avant lui) s'est posé en adversaire de Reland dans sa dissertation *sur la Mer-Morte* (1). Entre autres bonnes raisons, Michaëlis fait remarquer quelle aurait été la folie des fondateurs de la Pentapole, s'ils se fussent avisés de préférer un coin de terre entre les replis brûlans de la montagne à cette plaine de Siddim, si fertile et si bien arrosée, malgré l'ardeur du climat, que quelques commentateurs ont cru que c'était dans cette partie de Chanaan que Dieu avait placé le Paradis terrestre. Malte-Brun avait lu Michaëlis, et cependant, loin d'être touché des solides argumens d'un bon esprit, il incline vers l'opinion de Reland. Or c'est dans la voie tracée par Reland et suivie par Malte-Brun que M. de Saulcy s'est engagé.

Elle n'est donc pas née d'hier seulement, cette question de savoir si la Pentapole est, oui ou non, ensevelie sous les flots du lac Asphaltite? On pourrait le croire à la lecture du passage suivant : « Sur quoi l'explication qu'on allègue contre mon opinion est-elle appuyée? Où a-t-on trouvé la catastrophe de la Pentapole racontée de façon à permettre de supposer un seul instant que les villes frappées de la colère céleste ont été englouties au fond du lac? — Je ne sais quel commentateur aura imaginé un beau jour la fable dont j'ai donné en quelques mots l'analyse. » Assurément on a le droit de parler haut lorsqu'on revient de la Mer-Morte; mais n'est-ce pas traiter un peu légèrement une opinion qui remonte jusqu'à l'antiquité elle-même, et qui compte parmi ses adhérens des hommes tels que Michaëlis, Rosenmüller et ce Robinson, l'auteur du « meilleur *Voyage en Judée,* » qui tous comme critiques sont bien supérieurs à Reland? Or ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'au fond M. de Saulcy n'est pas moins *plutoniste* que le voyageur américain. Seulement, il prétend limiter les effets de l'éruption qui détruisit la Pentapole à un embrasement. Il n'admet l'action du feu qu'en protestant de toutes ses forces contre celle de l'eau. Si vous demandez en vertu de quelle autorité il tranche nettement une question de géologie dont la difficulté est extrême, il répondra que « les écrits sacrés et profanes sont unanimes pour démontrer que jamais les villes maudites n'ont été englouties dans les eaux du lac. » Mais est-il bien certain que cette unanimité soit telle qu'on nous l'affirme? On a quelques raisons d'en douter.

Jusqu'à Reland, on avait cru que le passage de la Bible où il est dit « que les

(1) *De Natura et origine Maris Mortui.* Commentat. societat. reg. scientiar. Goetting, 1758-68.

rois de la Pentapole se rassemblèrent dans la vallée de Siddim, qui est la mer de sel, » signifiait clairement qu'au temps de Moïse le lac Asphaltite occupait cette vallée, c'est-à-dire l'emplacement de Sodome et des autres villes coupables. Il paraît qu'on était pleinement dans l'erreur. Or voici le raisonnement du docte Hollandais : « Puisqu'il est dit que les rois de la Pentapole se réunirent dans la vallée de Siddim, il suit de là que cette vallée était distincte de la Pentapole elle-même. » Un philologue de bon sens a répondu que ce n'était point entre leurs murailles, et en restant isolés, que ces petits rois pouvaient combattre l'ennemi, qu'il était tout simple qu'ils se fussent donné rendez-vous sur l'un des points de leur territoire, c'est-à-dire dans la vallée de Siddim elle-même. Peut-être que l'auteur du *Voyage dans les Terres bibliques,* s'il eût approfondi davantage cette minime question de stratégie, ne se serait point écrié « que l'illustre Reland, avec son tact ordinaire, avait parfaitement deviné que les villes de la Pentapole devaient être sur les bords du lac Asphaltite, et que leurs ruines pouvaient, devaient même s'y trouver. »

M. de Saulcy a rassemblé plusieurs passages des prophéties de Jérémie, de Sophonie et d'Amos, où l'on remarque qu'en parlant des villes coupables il n'est question que de *soufre,* de *ronces,* de *tisons,* d'*incendie.* Nous croyons que le langage des prophètes, qui souvent n'est pas beaucoup plus clair que celui des oracles, est trop vague en général pour servir de point d'appui quand il s'agit de caractériser un fait qui se rattache à la physique. On n'a jamais invoqué l'Apocalypse dans une question de géographie. Voici un argument plus nouveau. Il consiste à prétendre que Sodome, dans les premiers siècles de l'église, n'était rien moins qu'un évêché. On annonce que le fait a été attesté par les actes du premier concile de Nicée. Toutefois il a paru si extraordinaire à Reland, qui l'a discuté, que le docte Hollandais n'a pu s'empêcher de soupçonner ici quelque confusion inouïe. Aujourd'hui que la version copte des actes de ce concile a été publiée et commentée par un confrère de M. de Saulcy, nous avons la joie d'apprendre que le doute n'est plus possible, et qu'en effet un saint personnage a reçu le titre d'évêque de Sodome. Seulement, comme il est plus que douteux que la ville maudite, se relevant de ses ruines, se soit transformée en une Sodome repentante et chrétienne, M. de Saulcy propose de voir dans cet évêque, nommé Sévère, un de ces dignitaires ecclésiastiques que le clergé désigne par la qualification d'évêques *in partibus,* c'est-à-dire sans évêchés. Mais passons aux auteurs profanes.

On s'est prévalu de ce que Strabon rapporte que les ruines de Sodome n'avaient pas moins de soixante stades de tour. Il était impossible de citer Strabon plus mal à propos. Ceux qui ont cru que les ruines d'une ville bâtie il y a quarante siècles par une petite tribu arabe dans une oasis menacée par le désert, que ces ruines, disons-nous, après des milliers d'années, pouvaient avoir trois lieues de tour, ceux-là n'y ont pas songé! Aussi les érudits ont cherché à expliquer, car ils ne se découragent pas aisément, ces soixante stades de circuit, et ils ont pensé que ce n'était point l'enceinte de la ville, mais tout le territoire de la Sodomitide, que Strabon désignait de la sorte. Il eût été bien plus simple de convenir que Strabon, qui n'avait pas visité la Judée, a confondu deux lacs situés à plus de soixante lieues l'un de l'autre,

le lac Asphaltite et le lac Sirbon, lequel est en Égypte, non loin d'Arsinoé.

Nous ne nous arrêterons pas au témoignage de Tacite, qui fait mention de *grandes* villes maintenant réduites en cendres par la foudre, et dont il reste des vestiges. N'oublions pas que c'est ce même Tacite qui fait venir les Juifs du mont Ida, attendu que c'est de cette montagne qu'ils tirent leur nom (1). Qu'il nous suffise, avant d'arriver à Josèphe, de constater qu'à l'exception de Strabon et de Tacite, il n'est pas un seul auteur profane, parmi ceux qui ont parlé du lac Asphaltite, qui vienne fournir un témoignage contre la submersion de la Pentapole. Pausanias, Justin, Pline, oui Pline lui-même, si abondant en renseignemens de toute espèce, gardent sur ce point le silence le plus éloquent. C'est donc Josèphe surtout qui doit nous occuper; c'est lui qui est invoqué en ce débat comme l'autorité la plus respectable. Or voici qui est assez étrange : Josèphe, qui nous annonce, dans son *Histoire des Juifs*, que la Sodomitide est voisine du lac Asphaltite, et qu'on peut y voir encore « les ombres des cinq villes (2), » dans ses *Antiquités judaïques* s'exprime ainsi : « Cette région fertile a disparu (3). » Et un peu plus loin : « Il y avait dans ce lieu des sources; mais aujourd'hui que la ville de Sodome a disparu, la vallée *se trouve occupée* par le lac Asphaltite. » Nous demandons lequel il faut croire, de l'historien ou de l'antiquaire? Pour ma part, je crois pouvoir accorder plus de confiance à l'antiquaire. S'il est vrai que Josèphe est un guide un peu dangereux, contre lequel, depuis longtemps, la critique prend ses précautions; s'il s'est fait tort dans l'esprit de ceux qui sont ses juges naturels en matière d'archéologie sacrée, parce qu'il donne aux récits qu'il tire de la Genèse un faux air classique, il n'en est pas moins vrai que ses *Antiquités* attestent une plus grande maturité, des recherches plus approfondies; que c'est son dernier mot, ou plutôt un effort suprême pour retrouver les titres de la nation juive et marquer sa place au milieu des gentils. Du reste, l'opinion de Josèphe sur la disparition des villes coupables se trouve confirmée par un savant géographe de la fin du ve siècle, par Étienne de Byzance, qui, parlant de Sodome, s'exprime ainsi : « Elle était la métropole de dix cités qui furent ensevelies dans le lac Asphaltite. »

Il est impossible, on le voit, de tirer des écrivains sacrés et profanes des preuves suffisantes à l'appui de l'opinion que M. de Saulcy cherche à faire prévaloir. Les souvenirs de son voyage seront-ils plus concluans? C'est à la pointe nord de la *montagne de sel* que M. de Saulcy aurait retrouvé les ruines de Sodome. Entre tous les voyageurs qui ont passé au pied du promontoire d'Usdom, il est le seul qui ait eu le bonheur de les apercevoir. Seetzen, Irby et Mangles, Robinson et Smith, M. Lynch, qui, dans la relation de son voyage, nous a donné une vue de la montagne de sel, ne paraissent poin avoir eu la moindre révélation de ces décombres immenses qui ont si vivement frappé l'attention du savant académicien. Tout ce que le docteur Robinson, passant dans le même endroit, aurait aperçu ne serait rien autre qu'un

(1) *Argumentum e nomine petitur, inclytum in Creta Idam montem accolas Idæos, aucto in barbarum cognomento Judæos vocitari.—Histor.*

(2) *De Bell. Jud.*, IV, c. 8, 4.

(3) *Ant. Jud.*, I, 6, 8, 3.

gros monceau de pierres (*heap of stones*). C'est ce monticule, avec ses pierres brutes et à l'aspect calciné, qui a mis sans doute M. de Saulcy sur la voie d'une hypothèse contre laquelle l'érudition d'un orientaliste des plus compétens a pu élever des argumens d'un singulier intérêt : nous voulons parler du débat que l'exposé fait par M. de Saulcy des résultats de son voyage a suscité entre lui et M. Quatremère. Ce savant (1) s'est étonné des rapports que l'on prétendait établir entre les ruines massives aperçues près de la montagne de Sodome et les misérables villes de la Pentapole. Qu'était-ce en effet que ces villes dont les vainqueurs furent vaincus eux-mêmes en une nuit par les trois cents hommes que commandait Abraham? On doit croire que, de même que la plupart des villes de l'Orient à cette heure, elles étaient bâties en terre. Chez les Hébreux, à l'époque où ils vinrent dans le pays de Chanaan, et bien longtemps après, on n'employait pour la construction des édifices publics ou privés que de détestables matériaux, la terre ou le bois. C'était par une tour de bois que la ville de Sichem était défendue. En cent endroits de la Bible, on trouve la preuve de l'état misérable de ces constructions. En voici deux exemples : la loi mosaïque flagellait le voleur qui perçait un mur en une nuit, preuve flagrante du peu de solidité des murs dans la terre de Chanaan, et l'on remarque dans le livre de Job qu'il arrivait quelquefois que le vent du désert renversait ces pauvres cabanes. Qu'est-il résulté de cette absence de bons matériaux? L'impossibilité de trouver dans toute la Palestine et les contrées voisines un seul monument dont l'existence remonte à l'époque d'Abraham et même à celle de David.

Ce n'est point parce qu'une opinion prend une forme dogmatique, — opinion contre laquelle l'observation physique, l'histoire et la raison des choses conspirent d'un commun accord, — qu'elle a plus de chances de se faire accepter. En vain on s'écrie : « Faites comme moi, allez étudier par vous-mêmes ; rejetez sans regret les théories *a priori* sorties de toutes pièces du fond d'un cabinet d'études : le meilleur des livres descriptifs ne vaut pas une heure passée sur le terrain. » Il n'en est pas moins vrai que sur le terrain on peut être tout aussi bien la dupe d'une foule d'illusions que dans son cabinet.

Sur le terrain, mille circonstances se réunissent pour égarer le voyageur, pour surprendre sa bonne foi. Un jugement sain, une grande pénétration d'esprit ne suffisent pas toujours pour le faire sortir triomphant de cette épreuve, et le danger s'augmente quand on arrive sous l'influence d'une idée première, poussé même par une intention honorable, par le désir d'enrichir la science de quelque fait nouveau. D'ailleurs personne n'ignore combien il est difficile d'obtenir des renseignemens d'une exactitude même médiocre, non-seulement sur ce qu'on ne voit pas, mais même sur ce qu'on voit dans ces contrées malheureuses où le sol se partage entre la fanatique population des villes et les races sauvages du désert. Comment croire, lorsque les habitans de nos campagnes sont si profondément ignorans de ce qui touche à l'histoire de leur pays, que des peuplades barbares aient conservé religieusement le souvenir d'événemens contemporains de la construction des Pyramides? Mais ce qui contribue le plus souvent à éloigner de la vérité, ce qui donne

(1) *Journal des Savans*, août 1852, p. 504 et suiv.

l'apparence de la réalité à un fantôme, c'est l'obséquieuse complaisance des Arabes en certains cas. La plupart des Européens qui ont parcouru l'Orient ont remarqué l'empressement des guides à répondre d'une façon affirmative aux questions qui leur étaient adressées, dans l'espoir fondé qu'ils augmenteraient ainsi leur salaire. Or les guides en tout pays tiennent un peu des Arabes (1). Qu'on lise, par exemple, ce petit dialogue entre l'auteur du *Voyage dans les Terres bibliques* et le *cheikh* Abou-Daouk : « Quand je lui demande où était la ville de Sdoum : — Ici, dit-il. — Et cette ruine était-elle de la ville maudite? — *Sahihh!* (sûrement.) — Y a-t-il d'autres ruines de Sdoum? — *Nâam! Fih kherabat ktir* (oui, il y a beaucoup de ruines). — Où sont-elles? — *Hon! oua hon* (là et là). — Et il me montre la pointe de la montagne de sel (2). »

Cet Abou-Daouk est un perfide. Mieux eût valu cent fois, dans l'intérêt de la vérité, qu'il se fût borné à répondre au savant voyageur comme les Arabes de l'Algérie aux ingénieurs français qui levaient la carte du pays. Quand ces derniers leur demandaient le nom d'une localité : — *Manarf,* répondaient les Bédouins. — Et ceci? — *Manarf.* — Et cet autre endroit? — *Manarf.* — Cet éternel *manarf* parvint enfin à éveiller les soupçons de nos officiers d'état-major, qui reconnurent que *manarf* veut dire en arabe : Je ne sais pas.

La perfidie d'Abou-Daouk ressort clairement d'une lettre adressée d'Édimbourg, il y a trois mois à peine, à un savant français. Cette lettre émane d'un marin hollandais, homme sérieux, esprit distingué, auteur d'un ouvrage estimé sur *les Colonies hollandaises aux Indes archipélagiques.* M. Quatremère a cru pouvoir invoquer le témoignage de cet explorateur, recommandable à plusieurs titres. « Enfin, dit-il, un voyageur très instruit, M. Van de Welde, qui vient de parcourir le midi de la Mer-Morte, est complétement persuadé que les prétendues ruines de Sodome n'existent réellement pas, et qu'on a pris des amas de pierres réunies par la nature pour des constructions antiques (3). » Nous croyons devoir citer quelques passages essentiels de la lettre du voyageur hollandais : « Je trouve, dit-il, que l'ouvrage de M. de Saulcy n'est qu'un tissu d'erreurs. Je suis peiné de voir que la géographie biblique ait été traitée par ce voyageur avec tant de légèreté et d'une façon si frivole; mais ce qui est plus grave, ce sont les fables que M. de Saulcy a débitées au sujet de la découverte de Sodome. J'avais une copie de la carte manuscrite du voyage de M. de Saulcy autour de la Mer-Morte, et c'est avec cette carte que j'ai été sur les lieux mêmes. J'ai pris pour guide *ce même Abou-Daouk,* qui avait accompagné M. de Saulcy. Je déclare, avec toute la solennité possible (*most solemnly*), qu'on n'aperçoit de ruines d'aucune sorte dans la plaine, et qu'on n'en voit pas davantage à la base du Djebel-Usdoum (la montagne de sel) du côté du nord. *There are no ruins whatever visible upon the plain and at the N. foot of the Djebel-Usdoum.....* Je ferai voir dans mon

(1) Sur certaines révélations trop complaisantes des guides, on peut consulter Niebuhr, *Voyage en Arabie,* t. 1er.

(2) *Voyage dans les Terres bibliques,* t. Ier, p. 249.

(3) *Journal des Savans,* août 1852, p. 501.

ouvrage que les erreurs de M. de Saulcy sont le résultat d'une imagination inquiète (*agitated fancy*), qui se laisse entraîner hors de toute mesure...

« A mon retour de Palestine, l'année dernière, dit encore M. Van de Welde, j'écrivis deux lettres, l'une à M. de Saulcy, l'autre à M. de ...., afin de faire connaître à ce dernier les fautes de M. de Saulcy. Celui-ci, le seul qui m'ait répondu, m'adressa une lettre très affable, mais dans laquelle il ne me donnait aucun éclaircissement au sujet des questions que je lui avais posées, et il n'en a pas moins continué son étrange et fantastique publication. Je regrette de voir qu'une grande partie du public ait confiance dans ce qu'on lui dit de Sodome et du tombeau des rois..... »

Le *Voyage dans les terres bibliques* a été très prôné : dans quel état laisse-t-il les deux questions soulevées aujourd'hui par l'archéologie à Jérusalem, par la science sur les bords du lac Asphaltite? Nous croyons avoir équitablement apprécié le résultat de cette excursion. Le doute en ce moment reste encore permis sur les deux questions que M. de Saulcy croit avoir tranchées. Son entreprise marque néanmoins de la résolution, du dévouement, une ardeur scientifique qui devient rare, ce nous semble. Il s'est égaré en route, voilà ce qui est incontestable; mais s'il a eu foi dans l'existence de Sodome, s'il a cru pouvoir tirer de ses ruines l'architecture hébraïque, où est le mal? Ce brillant esprit qui domina son siècle écrivait un jour à la célèbre marquise du Deffand : « Madame, je passe ma vie à me tromper. »

Au moment où la crise qui commence en Orient ramène l'attention de l'Europe sur les lieux-saints, est-il permis d'espérer que la science aura quelque profit à tirer de cette situation nouvelle? Le jour où la Turquie, reconnaissante envers les puissances chrétiennes de l'Occident, se croira obligée de mettre un frein au fanatisme religieux de ses agens; le jour où, sans craindre de perdre la vie, on posera le pied sur l'emplacement du temple caché aujourd'hui par les sombres murailles de la mosquée d'Omar; le jour où il sera permis de pratiquer des fouilles dans les ravins, sur les plateaux qui forment l'assiette de la ville sainte, pourvu toutefois que la nature du sol ne s'y oppose point d'une manière invincible, peut-être alors pourra-t-on parler avec moins d'incertitude de l'antique cité de David et de Salomon. Peut-être le voyageur, en jetant un long et dernier regard sur le cadavre de cette reine déchue, ne sera-t-il plus réduit à s'écrier : *Fuit Hierosolyma!* Peut-être aussi sera-t-il permis d'espérer, grâce à l'influence de l'Europe repoussant de plus en plus dans le désert l'ancienne barbarie, que le voile qui recouvre encore la région méridionale de la Mer-Morte sera complétement déchiré. C'est alors que le vœu de Léopold de Buch, qui réclamait il y a quelques années le concours de la Société géologique de Londres afin de rechercher quelle était la constitution de la vallée du Jourdain depuis le lac de Tiberias jusqu'à la Mer-Rouge; que le vœu, disons-nous, de cet homme éminent pourra se réaliser dans toute son étendue. Et pourquoi la Société géologique de Paris ne se réunirait-elle pas alors à celle de Londres? Pourquoi deux peuples, dont les armes ne font plus qu'un faisceau, ne formeraient-ils point aussi un faisceau de lumières pour éclairer un point qui intéresse à la fois la religion, la physique et l'histoire?

ERNEST VINET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1854.

S'il pouvait rester encore quelque doute sur le caractère sérieux et décisif de la lutte qui s'ouvre aujourd'hui en Europe, il suffirait, pour mettre de côté toute incertitude, d'observer quelques-unes des conditions dans lesquelles cette lutte s'engage. La lenteur même avec laquelle les événemens se sont développés, les scissions et les rapprochemens dont ils ont été l'occasion, la peine visible qu'ont eue les puissances allemandes à se détacher d'une vieille alliance nouée sous d'autres auspices, l'immensité des préparatifs militaires et jusqu'à l'attitude de circonspection silencieuse que conservent encore les forces déjà en présence, — tout n'indique-t-il pas la menaçante gravité de la crise actuelle? Cette crise, on l'a vue naître et grandir, on l'a suivie dans son travail, on a pu en apprécier les élémens, d'autant plus redoutables peut-être qu'ils sont plus mystérieux. Une question qui met plus d'une année à prendre toutes ses proportions, qui fait dès ce moment marcher les armées de trois grands empires après avoir été inutilement débattue dans les conseils de l'Europe, cette question n'est point certes d'une portée secondaire, et il faut ajouter qu'elle ne saurait être tranchée en un jour par un coup de main heureux. Aussi n'est-il point surprenant que les faits ne viennent pas répondre aussi vite qu'on aurait pu le croire à l'impatience publique, et comme il faut que cette impatience trouve une satisfaction, elle la cherche dans tous les bruits que les circonstances semblent rendre vraisemblables. Un jour c'est Odessa qui est bombardée et réduite en cendres par les flottes combinées; un autre jour c'est Silistria, sur le Danube, qui est assiégée et brûlée par l'armée russe, et en fin de compte le dernier de ces événemens semble seul se confirmer. Ce qui explique sans doute le premier bruit du bombardement d'Odessa, c'est qu'un vaisseau parlementaire qui s'était présenté pour recevoir les consuls anglais et français avait eu à essuyer le feu de quelques batteries russes. C'est alors que les escadres se sont dirigées sur ce point. Sur terre, l'armée russe n'a point tenté d'opération sérieuse depuis le passage du Danube et l'occu-

pation de la Dobrutscha; le mouvement le plus caractéristique est l'évacuation de la Petite-Valachie, probablement accomplie dans l'espoir de désarmer l'Autriche. De son côté, l'amiral Napier, dans la Baltique, s'est borné jusqu'ici à la capture de quelques navires de commerce russes.

Dans leur ensemble au surplus, ces faits ne sont que des détails; le point supérieur et essentiel, c'est l'état général qui se dessine de plus en plus en Europe, c'est la situation réciproque que les événemens font aux diverses puissances. Cette situation, quant à la France et à l'Angleterre, était assez nette après les actes qui se sont succédé en peu de temps; elle vient de recevoir sa dernière sanction par la convention récemment signée entre les deux pays. Déjà engagées avec la Turquie, les deux puissances se lient entre elles par des stipulations particulières pour la durée de la guerre, et une fois de plus elles renouvellent l'engagement commun de ne poursuivre aucun avantage personnel, subordonnant tout à l'intérêt de l'équilibre de l'Europe. Après cela, au point où en sont les choses, la dernière déclaration émanée du cabinet de Saint-Pétersbourg est-elle de nature à changer tant de faits palpables, si souvent mis en lumière? Si, en sommant récemment l'empereur Nicolas d'évacuer les principautés, la France et l'Angleterre ont tout demandé à la Russie et rien à l'empire ottoman, est-ce que la Turquie occupe des provinces russes? Si la première note de Vienne a si tristement échoué, est-ce à Londres ou à Paris qu'a été écrit l'étrange commentaire qui rendait cette note inadmissible? Si cette malheureuse affaire est devenue si promptement une question de sécurité générale, a-t-elle été poussée à ces conséquences extrêmes par l'Occident, qui ne voulait rien, qui ne demandait rien que l'état actuel des choses? En résumé, il fallait laisser s'accomplir diplomatiquement les desseins d'une politique ambitieuse, ou s'exposer à voir la plus stricte modération elle-même aboutir à la guerre, et c'est ce qui fait que l'Angleterre et la France sont aujourd'hui en présence de la Russie les armes dans les mains.

La France et l'Angleterre au reste, placées par leur position et leurs intérêts au premier rang dans cette question, n'ont fait que tirer les conséquences de principes sanctionnés en commun par l'Europe dans la conférence de Vienne, et c'est là le côté le plus sérieux de la situation actuelle, puisqu'il touche à la politique qui prévaudra définitivement en Allemagne. Le dernier acte accompli par l'Autriche et la Prusse, de concert avec la France et l'Angleterre, est, comme on sait, le protocole du 9 avril, et ce protocole maintient toutes les bases précédemment adoptées. Intégrité et indépendance de l'empire ottoman, évacuation du territoire turc par la Russie, engagement des quatre puissances de ne point traiter séparément, — toute la politique actuelle de l'Europe est là, signée par la Prusse et l'Autriche aussi bien que par les cabinets de Londres et de Paris. Or il est bien évident que si l'Autriche et la Prusse ont à mesurer leur action aux exigences des intérêts de l'Allemagne, cette action découle toujours de principes qu'elles ont elles-mêmes proclamés, et ces principes sont le lien qui les rattache aux puissances occidentales. C'est là ce qui d'avance détermine le sens du traité particulier que viennent de signer les deux principaux cabinets de l'Allemagne. On n'en peut connaître encore les termes, qui ne seront peut-être pas d'ailleurs tous divulgués. L'Au-

triche et la Prusse se garantissent sans nul doute leurs territoires respectifs; elles règlent aussi, dit-on, les conditions de leur assistance mutuelle, l'importance des forces qu'elles peuvent être appelées à mettre sur pied; en un mot, c'est une alliance à part qui ne peut avoir rien d'opposé, quant au but, à l'alliance de la France et de l'Angleterre, qui a au contraire un même point de départ dans la politique adoptée à Vienne et résumée dans le dernier protocole du 9 avril. C'est cette communauté de point de départ et de but, fondée sur l'intérêt de tous, qui doit faire croire que les quatre puissances finiront par se rencontrer dans l'action pour marcher d'un même pas. Ce serait une étrange erreur de penser que l'Autriche peut se trouver satisfaite et désarmée par l'évacuation de la Petite-Valachie. Il ne s'agit point en effet de l'abandon de telle ou telle portion de territoire. L'empereur Nicolas se fait peut-être moins d'illusions que personne à ce sujet, s'il est vrai, comme nous le croyons, qu'en complimentant l'empereur François-Joseph sur son récent mariage, il lui ait écrit que malgré les dissentimens de leur politique, dissentimens, selon toutes les probabilités, destinés à s'accroître, il espérait voir subsister les sentimens personnels qu'ils s'étaient voués. Quant à la Prusse, l'indécision qu'elle a pu montrer s'explique sans doute par sa position moins directement intéressée; elle a aussi peut-être une source moins connue, plus personnelle au roi. A l'époque où il mourut, Frédéric-Guillaume III faisait prendre, assure-t-on, par son successeur, le souverain actuel, l'engagement de ne point séparer sa cause de celle de la Russie, — engagement toujours limité évidemment par l'intérêt de la Prusse et de l'Allemagne. On comprend ce qu'un choix peut coûter d'anxiétés à un esprit tel que celui de Frédéric-Guillaume IV. M. de Manteuffel disait ces jours derniers qu'il ne se laisserait point séduire par « une poignée de main du *Times*. » C'était montrer peut-être un peu de préoccupation. Il faut reconnaître que l'homme d'état prussien est fait pour céder à une autre séduction, celle de l'indépendance de l'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut observer, c'est le changement profond que la crise actuelle vient apporter dans la situation de l'Europe. On ne peut se le dissimuler au-delà du Rhin, c'est la fin de tout un ensemble de choses, de toute une politique, de la politique de 1813, qui avait réuni en faisceau l'Allemagne et la Russie. Du succès de cette politique, en 1814 et en 1815, était sortie la sainte-alliance, qui se prolongeait avec l'accession de la France jusqu'à la révolution de 1830. Alors naissait une phase nouvelle, celle de l'alliance des trois cours du Nord, maintenue pendant tout le règne du roi Louis-Philippe en France. La révolution de 1848 avait pour résultat de la resserrer encore et de lui donner une force de plus, lorsqu'il s'est élevé tout à coup entre la Russie et l'Allemagne un intérêt plus puissant que tous les autres, soigneusement dissimulé jusqu'ici, et qui est destiné peut-être à changer le système des alliances en Europe, en déplaçant toutes les bases de la politique. Il y a en effet aujourd'hui un intérêt européen manifestement différent de l'intérêt russe, et c'est ce qui explique comment, en face de la France et de l'Angleterre soudainement rapprochées, en présence de l'Allemagne défiante et détachée de son alliance, le tsar s'est trouvé seul, quarante ans après 1813, avec sa politique démasquée et menaçante.

Que la politique russe soit une menace pour l'Europe, nous ne voyons pas

même à quoi il sert au cabinet de Saint-Pétersbourg de le nier, puisque c'est le seul genre de grandeur auquel elle puisse atteindre. Que le tsar se croie en possession des plus formidables moyens pour soutenir le duel au-devant duquel il est allé, cela se peut. Il n'y a pas bien longtemps, il disait : « J'ai un million de soldats sous les armes, la Russie m'en donnera deux si je les demande, elle m'en donnera trois si je l'en prie. » Plus récemment, on raconte qu'étant allé visiter les côtes de la Baltique, et ayant examiné tous les travaux exécutés devant Cronstadt, il a longtemps regardé du côté de la mer, puis il a ôté son casque, et ayant fait le signe de la croix, on l'a entendu dire en se parlant à lui-même : « Eh bien! maintenant nous demandons grâce! » ce qui est dans le langage russe une formule d'invitation à une fête quelconque. L'invitation s'adressait dans ce cas à l'Angleterre et à la France. En réalité, à part ce qu'il peut y avoir dans ces paroles d'exagération, on peut y distinguer assez la confiance de la force enivrée d'elle-même, et qui cette fois ne s'enveloppe pas de subtilités diplomatiques. Veut-on avoir au surplus, dans *toute sa plénitude*, la pensée russe sur cette longue crise? Nous pourrions la résumer d'après le témoignage d'un des hommes les plus distingués de Saint-Pétersbourg, qui a eu plus d'une fois l'occasion d'exprimer les vues secrètes et lointaines de la politique de la Russie. Aux yeux de cet homme distingué, la Russie depuis quarante ans ne fait que reculer devant ses destinées et trahir ses propres intérêts pour servir ceux d'autrui. La question actuelle est venue heureusement réveiller l'esprit russe en amenant par contre-coup une crise morale à l'intérieur. Cette crise a commencé, et le mouvement est assez fort pour que rien ne puisse l'entraver ou l'interrompre. On ne sait ce qui a le mieux servi ce mouvement, de la politique de l'Angleterre et de la France, ou « de la demi-trahison des puissances allemandes, laquelle sera bientôt une trahison complète. » On voit que nous ne déguisons pas les mots; on voit aussi ce que pensent à Saint-Pétersbourg les hommes qui savent le fond des choses sur l'attitude réelle de l'Allemagne. Toujours, selon l'observateur remarquable dont nous invoquons le témoignage, la mission du comte Orlof a détruit les dernières illusions. La Russie « voit se dresser devant elle quelque chose de plus formidable que l'année 1812; elle est de nouveau seule en face d'une Europe ennemie. » La prétendue neutralité de l'Autriche et de la Prusse n'est qu'un acheminement à une hostilité déclarée, et il ne pouvait en être autrement. « Les deux puissances allemandes, à part même l'antipathie de race, ont depuis quarante ans contracté trop d'obligations envers la Russie pour n'être pas impatientes de s'en venger. Voilà quarante ans que la Russie les oblige à vivre en paix entre elles et à ne pas livrer l'Allemagne, par leurs dissensions, comme une proie assurée à la révolution intérieure et à l'invasion étrangère! » Une fois dans cette voie du reste, l'auteur traite fort mal, en compagnie de l'Allemagne, l'Angleterre, la France, le pape lui-même et le catholicisme. Tout cela à ses yeux, c'est la révolution. On parle de l'équilibre européen comme s'il y avait encore un équilibre en Europe, comme s'il y avait en ce moment dans l'Occident une autre puissance debout que la révolution. Et ici perce la véritable pensée sur le caractère moral de la crise actuelle. Le grand ennemi qui se soulève aujourd'hui contre la Russie, c'est

la révolution; elle est partout, dans les gouvernemens, dans le clergé, en France, en Angleterre, en Allemagne; il n'est pas en Europe un seul élément de vie qui n'en soit saturé. « ... Il n'y a plus que deux pouvoirs aujourd'hui, la révolution ou l'Occident et la Russie. Ces deux adversaires sont en présence. Je sais bien qu'on prétend chez vous (en Allemagne) que la Russie succombera : c'est possible, quoique je ne le croie point; mais si par hasard on se trompait, si l'Occident devait en définitive avoir le dessous, alors ce qui sortirait vainqueur de la lutte, ce ne serait plus la Russie, ce serait le *grand empire d'Orient gréco-russe*. Tel est le dilemme où l'Europe vient de s'engager! » On voit que quand elle ne s'embarrasse pas dans les subtilités de la diplomatie, quand elle ne vise point aux justifications officielles, la *pensée russe* se dessine assez claire; elle marche droit à son but, l'absorption de l'Orient, et il se trouve ainsi que, soit par les paroles de ses interprètes les plus distingués, soit par les confidences du tsar lui-même, elle avoue sans détour les ambitions qu'elle décline publiquement. Mais laissons ces destinées, heureusement loin d'être accomplies encore, et qui ne pourraient s'accomplir, — nous sommes bien de l'avis de l'homme remarquable dont nous reproduisons les fragmens, — que par une guerre dont le siècle ne verrait pas la fin. Il reste toujours cette pensée étrange de décerner à la Russie une sorte de pontificat conservateur, de faire de sa civilisation le levier qui doit sauver le monde de la révolution, d'opposer en un mot, comme on le dit, l'Orient sain et vigoureux à l'Occident épuisé et à demi dissous.

Or, dans cet antagonisme, malheureusement réel en effet, et qui domine les incidens secondaires de la crise actuelle, que représente la Russie? Quelle est cette société, et de quoi se compose-t-elle? Sur quelles bases est-elle assise? Quelle est cette civilisation si soigneusement enveloppée de mystère jusqu'ici, et pour laquelle le mystère semble être une force? Peut-être les événemens d'aujourd'hui sont-ils de nature à moins servir la Russie qu'on ne le pense, en aidant à pénétrer dans ce vaste et incohérent assemblage, en permettant de sonder jusqu'en ses derniers replis ce monde inconnu qui s'étend entre les degrés les plus extrêmes de la sociabilité humaine. Et qui sait si cet empire fondé sur le silence ne cache pas plus de corruptions et de germes de luttes intérieures que les nations qui vivent au grand jour et ne craignent pas de publier leurs faiblesses? Bien des ouvrages se sont déjà succédé sur ce pays; il faut laisser de côté les pamphlets, peut-être faudrait-il aussi se défier des investigations du genre de celles de M. Léouzon-Leduc dans *la Russie contemporaine*. Les travaux les plus curieux à interroger seraient sans aucun doute les livres russes eux-mêmes, ceux qui révèlent les plus secrètes ambitions aussi bien que ceux qui, dans un autre sens, sous l'influence d'un autre esprit, laissent voir le caractère réel de cette société confuse. De ce dernier genre est évidemment un livre récent de M. Ivan Tourghenief, — le *Journal d'un Chasseur* ou *Mémoires d'un Seigneur russe*, — par malheur faiblement traduit, on le sent, et d'une exécution matérielle plus faible encore. Dans ce livre qui a paru à Moscou il y a peu d'années et qui a fait, dit-on, la plus forte impression, l'auteur ne s'abandonne pas à des déclamations vulgaires, il ne conclut pas même, il raconte, il peint, et ses peintures se trouvent être le plus saisissant témoignage sur la vie russe. La gravité du tableau se décèle à travers

une sorte de voile humoristique. Qu'est-ce en effet que ce tableau? C'est la mise en action de l'existence russe avec tous ses types étranges, depuis le vieux seigneur à demi asiatique, le *velmoje*, jusqu'au pauvre paysan courbé sous le faix. M. Tourghenief prend tous ces types sur leur théâtre naturel, il les fait vivre dans une série d'esquisses rapides, imprégnant son récit de l'âpre senteur des steppes, peignant les superstitions populaires, les mœurs des campagnes, les rapports des classes entre elles, la fatalité de la misère et de l'abrutissement dans les masses. C'est la vie du serf russe qui apparaît surtout dans ce livre, — et qu'on observe que le servage en Russie tient dans son réseau quarante millions d'hommes! Dans le fait, c'est un véritable communisme organisé à la base de la société russe.

Quelle est en effet la condition du serf? Il ne s'appartient pas, on le sait : il est attaché à la terre qu'il cultive, et pour laquelle il paie une redevance à son seigneur soit en travail, soit en argent. Mais existe-t-il du moins quelque lien durable entre le paysan et ce champ qu'il cultive? Une répartition nouvelle des terres peut au contraire venir l'en dépouiller et le transporter ailleurs. Dès lors à quoi bon travailler? et à quoi bon en définitive la prévoyance pour le paysan russe? Il ne peut pas s'affranchir, il ne peut pas posséder; si par son industrie il acquérait des ressources, il ne pourrait devenir propriétaire qu'en achetant sous le nom de son maître. Aussi, ce qu'il ne dépense pas à boire de l'eau-de-vie, le plus souvent il l'enfouit sous terre. Le paysan russe est une chose inerte qu'on met à une place, puis à une autre place. Pourquoi est-il là? — « Je ne sais pas, *barine*, dit l'un d'eux, les supérieurs ordonnent. » — Les supérieurs! les supérieurs! reprend l'auteur avec un sentiment mal contenu. Le plus grand ennemi du serf, ce n'est point le seigneur, c'est l'intendant, le *bourmistre*. L'intendant est souvent plus maître que le seigneur lui-même des paysans; il leur prête pour payer leur redevance, et il finit par les tenir à sa merci. Une fois que le serf a encouru la disgrâce du bourmistre, c'en est fait, il n'y a plus de remède pour lui : vainement il s'adresserait à son maître. M. Tourghenief montre une de ces scènes poignantes. C'est un vieillard qui se traîne aux pieds de son seigneur, criant merci contre le bourmistre : « Mon seigneur, il nous a tout à fait dépouillés et ruinés; il a donné contre toutes règles deux de mes fils au recrutement, voilà qu'à présent il m'enlève le troisième; pas plus tard qu'hier il m'a enlevé ma dernière vache... Ah! bon seigneur, ne permets pas qu'il nous achève. » Le cri de l'angoisse peut échapper parfois. Ordinairement le paysan se fait à tout; en véritable esclave, il se fait à l'eau-de-vie et au knout, et il finit par se réfugier dans la ruse.

Qu'on songe cependant que cette société, assise sur une base de quarante millions de serfs, n'a pas non plus d'aristocratie véritable. De fait, l'aristocratie n'existe plus en Russie; elle a été détruite et remplacée par une hiérarchie formidable, qui, brisant les grandes influences, distribue les individus par grades militaires, et les enveloppe dans les liens d'une discipline gigantesque. Tout au bas de cette hiérarchie, au-dessous, est le servage, c'est-à-dire quelque chose de très semblable à la barbarie. Tout au haut, vous trouverez cette population russe qui a couru les grandes villes de l'Europe, s'imprégnant de toutes les influences de la civilisation occidentale; mais dans

cette population même, qui est ce qu'on connaît le plus aujourd'hui de la Russie, il est curieux de voir le mélange singulier de tous les raffinemens, des corruptions de l'Occident et du vieil instinct barbare. Il en résulte un type que M. Tourghenief n'oublie point : c'est le Russe qui a toute sorte de théories pour l'amélioration du sort des paysans, et qui, un instant après, fait bâtonner son serf pour lui avoir servi son vin trop froid; qui s'entoure de tous les soins, de tout le luxe de la vie européenne, et qui est obligé, dans une de ses habitations, de coucher sur le foin. Partout éclate la lutte des mœurs et des goûts. Politiquement et socialement, qu'est-ce donc que la Russie, si ce n'est un vaste assemblage d'élémens incohérens? L'incohérence est dans la diversité des races qui composent cet empire, elle est dans la vie morale des classes. Seulement au-dessus de tout est l'autocratie sans limites d'un homme qui jette un uniforme militaire sur ce corps gigantesque, le fait marcher au pas et lui donne l'apparence d'une société véritablement régulière. La religion, dit-on, est l'unité de cette masse indistincte; elle est le lien secret de toutes ces incohérences, la force de cette société mal réglée. Soit; mais il y a ici un fait à considérer, qu'observait récemment un homme qui n'est point ennemi de la Russie, M. de Ficquelmont. La Russie, en face de l'Europe, représente deux choses, l'intolérance religieuse et la confusion de tous les pouvoirs, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel dans une même main. Sa législation même est l'expression de ces principes; elle est le fanatisme le plus exalté traduit en lois et en décrets, de telle sorte que si, au point de vue politique et social, la Russie se présente avec son servage étendu à quarante millions d'hommes, avec sa hiérarchie redoutable où disparaît toute indépendance humaine, avec son autocratie maîtresse des corps et des âmes, de la vie et de la conscience, — au point de vue religieux elle personnifie une sorte de mahométisme chrétien, si l'on nous permet cette alliance de mots.

Est-ce là la civilisation qu'on prétend opposer à la civilisation occidentale? Est-ce à ce titre qu'on représente la Russie comme tenant dans sa main le salut de l'ordre européen, comme seule capable de maintenir et de régénérer l'Occident? La religion est un levier puissant dans la main de la Russie, on ne saurait le nier; elle s'en sert en ce moment même pour soulever toutes les populations de l'Orient. Après avoir d'une façon si hautaine dénié tout avenir indépendant aux populations grecques, l'empereur Nicolas leur tend la main par une circulaire récente de M. de Nesselrode, et ainsi les insurrections de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine, deviennent un des élémens de la guerre actuelle. Le royaume hellénique lui-même semble se laisser aller de plus en plus sur cette dangereuse pente. Dans l'Attique et le Péloponèse, to est en suspens; à Athènes, il s'est formé un comité de salut public pou organiser l'agitation et pousser la population vers les frontières. L'église des catholiques a été sur le point d'être envahie le jeudi saint par des bandes fanatiques. Certainement on peut douter que le roi Othon, le voulût-il, puisse dominer cette effervescence de toutes les passions religieuses et nationales, et il est à craindre qu'il ne le veuille pas; mais alors comment l'Angleterre et la France laisseraient-elles derrière leurs armées et leurs flottes ce foyer d'insurrection permanente? Il n'est donc point impossible qu'elles ne soient conduites à prendre des mesures propres à garantir leur sécurité. Le plus triste

triomphe de la Russie assurément, c'est d'avoir surexcité des passions qui ne peuvent aujourd'hui être utiles qu'à elle, et ne peuvent entraîner que des déceptions pour ces malheureuses populations grecques.

De toute manière, on peut le remarquer, l'état général de l'Europe se présente en ce moment dans des conditions qui ne s'étaient pas vues depuis longtemps. Par l'immensité des intérêts, par toutes les causes de la guerre, par la gravité inévitable du dénoûment qui surviendra, quel qu'il soit, c'est une situation faite pour inspirer à toutes les intelligences les plus justes et les plus fortes préoccupations. Les conflits ont beau se dérouler au loin, c'est à l'intérieur même qu'il faut se demander quel cours ils suivront, où ils peuvent conduire. Il est certes des points sur lesquels les opinions ne sauraient se diviser. Convenons-en cependant, il y a toujours des esprits doués d'un tact particulier pour choisir leurs momens et les thèmes de leur vide éloquence. Qu'il s'élève, comme aujourd'hui, une question de nature à rallier toutes les pensées dans une sphère supérieure à toutes les considérations, il se trouvera des plumes doucereuses et vulgairement habiles qui viendront réveiller tous les souvenirs, mettre en cause tous les gouvernemens qui ne sont plus. Singulier genre d'appui, qui consiste à tout immoler au présent, à voir non une grande question en elle-même, mais le pouvoir qui est debout! Après tout, ces gouvernemens, dont on instruit si lestement le procès dans deux colonnes de journal, n'ont point laissé décliner la fortune de la France, et tous ne l'avaient pas reçue dans les circonstances les plus favorables. De telles polémiques seraient à coup sûr un assez maigre aliment pour l'opinion publique, assez peu attentive à ces sortes de diversions qui se font jour de temps à autre, s'il ne restait la question même dont elles se font une arme. Là est toujours pour le moment la grande, l'unique affaire qui supplée à tous les incidens intérieurs. Il est cependant diverses questions qui se sont produites récemment devant le corps législatif, et qui ont leur gravité. De ce nombre sont deux projets présentés par le gouvernement : l'un tendant à faire disparaître la mort civile de notre législation pénale, l'autre ayant pour but de réformer en quelques parties la loi du 15 mars 1850 sur l'instruction publique. Il y a longtemps déjà que se débat la question de l'abolition de la mort civile, et au moment même où cette peine passait de la vieille législation dans notre code nouveau au commencement du siècle, elle rencontrait pour principal adversaire le premier consul. Par la mort civile, on le sait, le condamné perd la propriété de ses biens; il ne peut plus ni disposer, ni recueillir de succession; il est en un mot retranché de la vie civile à tel point que son mariage même est dissous, que sa femme, en continuant à vivre avec lui, ne serait plus rigoureusement qu'une concubine, et que les enfans qui pourraient naître de cette union ne seraient que des enfans naturels. Tels sont du moins les effets civils, et il suffit d'en constater l'excès pour rendre palpable la nécessité d'y porter quelque atténuation. C'est l'objet du récent projet de loi combiné dans la vue de faire disparaître les résultats les plus monstrueux de la mort civile sans désarmer la pénalité. La difficulté consiste à trouver un système de peines accessoires qui corresponde aux condamnations perpétuelles. Cette difficulté, le gouvernement la résout en attachant à ces condamnations perpétuelles la dégradation civique, l'interdiction légale, l'incapacité de donner ou de recevoir soit par donation, soit

par testament. Ainsi s'accomplit une des plus sérieuses réformes de notre législation.

Quant à la loi proposée sur l'instruction publique, elle tend principalement à modifier l'organisation actuelle des académies. La loi de 1850 avait créé une académie par département. Le projet présenté réduit le nombre à seize, afin d'arriver à reconstituer quelques grands centres d'enseignement et de culture intellectuelle à la place du morcellement qui existe. Un autre point de la réforme nouvelle, c'est de faire passer du recteur au préfet la surveillance et la direction administrative de l'instruction primaire. Après toutes les modifications, toutes les réformes introduites dans l'enseignement depuis quelques années, il y aurait à se poser une question à laquelle l'observation pratique seule peut répondre : c'est celle de savoir quels sont les résultats réels de ces transformations. Quels sont les progrès de l'enseignement libre? quels sont ceux de l'enseignement de l'état? Et, en dehors même de ceci, quelle est l'influence des systèmes nouveaux? Quelles tendances, quel esprit, se font jour dans la jeunesse? C'est à cela que peut se mesurer la valeur véritable de toutes les expériences sur l'instruction publique, expériences d'où dépendent après tout les destinées morales des générations nouvelles.

S'il est dans toutes les conditions, pour les hommes de tous les temps et de tous les âges, une forte et permanente instruction, n'est-ce point celle qui ressort de l'histoire, du spectacle des mouvemens d'un siècle, des luttes morales d'une civilisation, de toute cette vie laborieuse et puissante que les œuvres de l'esprit à leur tour viennent exprimer ou interpréter? Au milieu de ces mouvemens, l'intelligence s'éclaire, cherche à se reconnaître et à se rendre compte du point de départ de tous ces mouvemens, des phases qu'ils traversent, du but où ils tendent. C'est une voie où mille aspects se révèlent à la fois. Ce siècle est à peine arrivé à la moitié de sa carrière, et déjà que d'événemens se sont passés qui ne sont qu'incomplétement éclaircis, qui ne sont pas même achevés, pourrait-on dire, et pour lesquels les perspectives changent sans cesse! Il y a peu d'années encore, on croyait l'empire une époque révolue et tombée définitivement dans l'histoire : — il renaissait bientôt d'une révolution, et avec lui tous les souvenirs qui s'y rattachent. N'est-ce point une coïncidence singulière qui a placé à côté de la réalité contemporaine une des plus saisissantes révélations sur la première période impériale? Telle est en effet la publication des *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, qui est à son huitième volume, et touche à son terme sans épuiser la curiosité. L'intérêt ne languit point dans ces lettres, dans ces fragmens où se traite la partie secrète des événemens d'Espagne entre un dominateur impérieux et un homme resté un peu plus dans les conditions humaines. Fécondité de tactique, vues de gouvernement qui ne peuvent être certainement propres qu'à un tel homme, supériorité militaire et politique, tout cela est écrit dans cette correspondance en traits profonds et multipliés. Tout ce qui faisait de cette entreprise l'excès d'un génie qui croyait tout facile parce qu'il se sentait capable de tout comprendre et de tout entreprendre, — tout ce qui devait la faire échouer se dégage successivement aussi d'une manière plus vive à mesure que les faits s'enchaînent et se nouent. On l'a dit bien des fois, dans l'ensemble de la vie et des tentatives de l'empereur, il y a un point où la réalité disparaît en quelque sorte et où il ne reste que le

génie aux prises avec l'impossible; mais même dans cette lutte avec l'impossible il semble qu'il reste encore une dernière limite à franchir, et il vient un moment où elle est fatalement franchie. Alors les obstacles s'accumulent, la lutte se complique au lieu de se simplifier, et par une coïncidence frappante la puissance de l'ascendant faiblit, la sûreté de l'action diminue dans les mêmes proportions. On croit en finir avec l'impossible, et on ne fait qu'y ajouter.

Voyez cette prise de possession de l'Espagne. A l'origine, c'était déjà fort considérable, mais enfin ce n'était qu'une royauté nouvelle mise à la place d'une ancienne dynastie. Bientôt cependant ce roi nouveau, lieutenant de l'empereur, si peu indépendant qu'il soit, est lui-même de trop. De là en 1810 la mesure qui crée des gouvernemens militaires et place presque toute l'Espagne en dehors de l'autorité royale espagnole. Ce sont des généraux français qui lèvent les contributions, administrent, gouvernent, et malheureusement font plus que gouverner. Les magistrats du pays sont forcés de prêter serment à l'empereur sans savoir à quel titre. L'esprit de Napoléon en vient à agiter en lui-même la question d'une pure et simple annexion de la Catalogne à la France, et le sort des autres provinces espagnoles du nord jusqu'à l'Ebre reste encore un mystère. On était parti d'un changement de dynastie, on arrive à un démembrement. Quel est le rôle de Joseph dans cette situation? Il en ressent toutes les amertumes, il se débat sous le joug; mais il n'est rien, il ne peut rien, il n'a point même la liberté de disposer, sans la permission de l'empereur, d'un jardin voisin de son palais à Madrid. Dans toutes les provinces, ce sont les autorités françaises qui perçoivent les contributions, et il est obligé pour vivre de mettre en gage jusqu'aux vases sacrés de sa chapelle; ses employés les plus élevés en sont réduits à n'avoir point de feu dans leur maison et à demander d'être mis à la ration. Ce n'est pas tout encore. Ici éclate une des plus puissantes causes des malheurs de la guerre d'Espagne. Ces généraux français maîtres de la Péninsule, — et pourtant ils se nomment Soult, Ney, Victor, Marmont, — ces généraux mis à la tête d'armées indépendantes comme des vice-rois à demi émancipés sont en antagonisme perpétuel. L'un rêve peut-être à une couronne, celle de Portugal; l'autre refuse d'obéir à un ordre; chacun se crée un centre d'opérations, toujours prêt à critiquer, à contrarier les combinaisons autres que les siennes, et partout est le désordre, d'où naît bientôt l'impuissance. Voilà comment, avec les premiers soldats du monde et les capitaines les plus éprouvés, on se trouve moins avancé en 1812 qu'en 1809! Bien plus, la situation n'a fait qu'empirer. Ainsi l'Espagne est bouleversée sans être domptée, la France épuise ses hommes et ses trésors sans faire un pas, et l'empereur finit par se trouver tout à coup en 1812 entre ces deux choses formidables et également mystérieuses, — la guerre d'Espagne et l'expédition de Russie. Là où n'est point le maître, tout marche à l'aventure et se désorganise. Il s'ensuit qu'il faut se poser cette question : politiquement aussi bien que militairement, quel est donc ce système qui dépend à tel point d'un homme que, l'homme absent, le système ne soit plus qu'une impossibilité gigantesque? C'est, il faut le dire, l'honneur et la dignité de Joseph, dans son impuissance même, de protester sans cesse contre cette terrible logique de violences. « On ne connaît pas cette nation, dit-il en 1810; c'est un lion que la raison conduira avec un fil de

soie, qu'un million de soldats ne réduiront pas par la force militaire. Tout est ici soldat si on veut gouverner militairement, tout sera ami si on veut parler de l'indépendance de l'Espagne, de la liberté de la nation, de sa constitution, de ses cortès. Voilà la vérité : qu'on choisisse! » Vingt fois Joseph donne sa démission avec angoisse; l'empereur finit par ne lui plus répondre, et les rapports personnels sont interrompus jusqu'en 1812, où Napoléon fait quelque droit aux demandes de son frère; mais alors il n'est plus temps. Les destinées s'accomplissent selon le langage impérial, ce qui veut dire, pour ceux qui font la part de la responsabilité humaine, que trois années de fautes portent leurs fruits, et là est la forte leçon de ces événemens, là est la lumière qui jaillit à chaque page de cette *Correspondance*.

C'est un des traits de notre temps de se plaire à ces révélations de l'histoire : en reste-t-on toujours plus instruit? C'est une autre question. L'histoire souvent plaît moins pour les instructions qu'elle donne que pour les spectacles qu'elle offre. Ces chocs des passions et des intérêts d'un autre temps ont un langage qui parle à l'imagination, même quand l'expérience n'est pas toujours écoutée dans la pratique. On aime à se représenter cette vie d'autrefois par une sorte de curiosité ardente de l'intelligence. On aime à reculer son horizon dans le passé, comme on aime à l'élargir dans le présent en étendant son regard au développement de tous les peuples, à la diversité des mœurs humaines sous toutes les latitudes. De là, à côté de l'intérêt de l'histoire, l'intérêt des récits de voyage. Autrefois c'eût été une entreprise exceptionnelle et hardie d'aller en Égypte et en Nubie — comme M. Maxime Du Camp, l'auteur d'un livre récent sur *le Nil*, bien plus encore d'aller jusque dans l'extrême Orient — comme l'auteur des souvenirs d'*une Ambassade française en Chine*, M. de Ferrière Le Vayer. Qu'est-ce aujourd'hui? A peine un épisode qui remplit quelques mois. Membre distingué de la diplomatie, M. de Ferrière comptait dans la mission qui était envoyée en Chine en 1844, pour nouer des rapports entre la France et le Céleste Empire, et c'est de la partie de ce voyage la plus étrangère aux protocoles qu'il se fait l'historien, marquant de quelques traits les points divers où il touche, les Canaries, le Brésil, le Cap, Bourbon, les Philippines, Macao, Calcutta. M. de Ferrière raconte en écrivain élégant, en homme du monde, en observateur net et ingénieux. M. Maxime Du Camp est d'une autre classe de voyageurs : il voit avec son imagination, et saisit surtout le côté plastique des choses; il est de l'école du pittoresque. La vie du désert le passionne; il s'oublierait dans une cange sur le Nil. Qui croirait pourtant que dans ces pages il se trouve une place pour la symbolique humanitaire, pour la politique de « l'amour appuyé sur la liberté et l'autorité? » Les livres de voyages ont, à vrai dire, un intérêt que n'ont point les autres livres; ils font voir d'un même coup d'œil tous les degrés de la civilisation, depuis la liberté puissante et active de l'Angleterre jusqu'à l'immobilité chinoise et à la résignation opprimée du fellah. Ils éveillent et développent l'idée de l'univers, c'est-à-dire l'idée d'une existence simultanée de millions d'hommes répandus sur le globe dans les conditions les plus différentes. Tout vit, tout se meut à la fois; le même soleil éclaire une révolution qui finit et une révolution qui commence, la florissante industrie des hommes et les sanglantes immolations d'une bataille, ceux qui souffrent et ceux qui sont dans la joie, — et sur le vaisseau où on fend la mer l'œil

fixé sur des montagnes lointaines, on peut se dire comme M. de Ferrière : « On s'égorge peut-être au pied de ces cimes bleuâtres pendant que nous filons tranquillement nos six nœuds à l'heure. » L'attrait puissant de ce spectacle, le mélange de tous les intérêts, l'extension et l'activité du commerce ont créé le cosmopolitisme de notre temps. On change de ciel, on va, on s'établit au loin, et pourtant l'instinct, le souvenir de la patrie se retrouve encore partout. Dans le désert et dans les villes populeuses, si quelque tristesse monte à l'esprit, c'est la pensée de la patrie qui revient. Voyez parmi ces personnages que M. Du Camp peint en passant en Égypte : il y a un Français qui songe à la France, un vieux Génois qui songe à la Rivière de Gênes, un Abyssinien qui pense à l'Abyssinie. Ainsi survit cet immortel instinct, lien des hommes d'une même race au milieu de ce cosmopolitisme dont la littérature offre par momens l'expression.

Rentrons dans la politique. De quelque côté qu'on tournât son regard aujourd'hui, il n'est point douteux que partout on rencontrerait les mêmes préoccupations nées de la question d'Orient et de la guerre qui vient d'éclater ainsi en Europe. Les agitations intérieures semblent n'avoir fait silence que pour être remplacées par les luttes entre les peuples; tout dans la situation actuelle se dispose visiblement pour ces luttes. Parmi ceux-là même qui n'ont point à sortir d'une stricte neutralité, il y a des tendances, des symptômes, qui indiquent de quel côté ils sont moralement. Partout en particulier la déclaration de l'Angleterre et de la France sur les neutres a été accueillie avec un empressement marqué, et tous les gouvernemens ont répondu en fermant leurs ports aux corsaires de la Russie. Au fond, les puissances combattant directement pour l'Occident ont pour elles la sympathie de tous les pays. C'est là le caractère essentiel de l'ère qui s'ouvre sur le continent européen. En dehors de cette préoccupation universelle, le fait le plus saillant qui se soit accompli depuis quelques jours est le mariage de l'empereur d'Autriche avec une princesse de Bavière. Ce mariage, qui vient de se célébrer à Vienne, a été l'occasion de fêtes brillantes, de grâces nombreuses, et même de quelques actes politiques empreints d'un visible esprit de modération. L'état de siége a été levé dans les provinces de l'empire qui étaient restées soumises à ce régime depuis quelques années; il est levé aussi dans le royaume lombard-vénitien, et cet adoucissement apportera sans doute une amélioration dans l'état des provinces de l'Autriche en Italie, depuis si longtemps éprouvées. Du reste l'histoire italienne vient d'avoir, il y a peu de jours, son événement, presque une insurrection, qui heureusement n'a fait tomber aucune tête. Pour tout dire, c'est une tentative du duc de Valentinois, fils du prince de Monaco, pour reconquérir ses états. Le prince s'est présenté à Menton, et il n'a point été accueilli précisément avec enthousiasme, si bien qu'il a dû être protégé par quelques hommes de la garnison piémontaise. Il a même été conduit en prison, et cela était de trop, car le prince de Monaco était dans son droit. Son petit état, composé de trois villes, Menton, Roquebrune et Monaco, et enclavé, comme on sait, dans le Piémont, a été annexé à ce dernier pays en 1848; mais à quel titre? En réalité, il n'y en a point aujourd'hui encore. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le prince de Monaco s'abrite derrière les traités de 1815, qui lui garantissent en effet la possession de ses états. En définitive, ce n'est pas sans doute pour

conquérir ou garder Monaco que le Piémont serait disposé à se créer la moindre difficulté. D'un autre côté, le duc de Valentinois n'est point éloigné peut-être de céder ses états moyennant une indemnité suffisante. On voit qu'il y a là tous les élémens d'une transaction de nature à ne blesser aucun intérêt, et qui laissera intacts les traités de 1815 dans leur rapport avec Monaco; ils n'auront pas toujours été aussi bien respectés.

Ne dépend-il pas un peu d'ailleurs de tous les pays, surtout des pays faibles et nécessairement protégés, de s'assurer le bénéfice des traités? Ils le peuvent en se rendant un compte exact de leur situation. Nous parlions tout à l'heure de la Grèce. Malheureusement c'est la condition première de la situation qu'elle oublie. L'histoire de l'année qui s'est écoulée depuis sa mission du prince Menchikof nous montre clairement la trace et le progrès de l'agitation qui vient d'y éclater. Jusqu'au moment de la déclaration de l'état de guerre entre la Porte et la Russie, les sentimens des Grecs étaient encore empreints de quelque incertitude. Les partisans de ce que l'on appelle la *grande idée*, les hétairistes, étudiaient avec curiosité le développement de la crise; mais en voyant les efforts redoublés de la diplomatie pour pacifier le différend, ils doutaient que les circonstances pussent devenir assez favorables pour tenter l'exécution de leurs plans. S'ils accusaient les puissances occidentales de complicité avec la barbarie et avec l'islamisme, ils reprochaient, quoique timidement, à la Russie sa lenteur et ses ménagemens. Quant au gouvernement hellénique, il ne laissait voir aucun parti pris, et les missions qu'il avait données sur la frontière à des officiers notoirement dévoués à la Russie pouvaient paraître des actes de faiblesse plutôt que de mauvais desseins. D'ailleurs à cette époque, les conseils des ministres de France et d'Angleterre à Athènes étaient encore écoutés. On consentait à remplacer les officiers qui passaient pour animés de dispositions peu pacifiques ou suspectes, et les feuilles du gouvernement osaient encore faire quelques objections aux organes du parti russe, lorsque leur polémique dépassait trop scandaleusement les bornes de la prudence et du sens commun.

A partir de la déclaration de l'état de guerre, on vit les choses changer sensiblement. La presse prit un langage qui dans des feuilles telles que *le Siècle* atteignait aux dernières limites de la violence et du ridicule. Des écrivains fanariotes y publiaient des dithyrambes à la fois pompeux et nébuleux, pour célébrer, comme on le faisait à la même époque à Saint-Pétersbourg et à Moscou, le désintéressement chevaleresque du tsar et la mission civilisatrice de la *sainte Russie*. Le gouvernement lui-même, sans avouer encore une sympathie formelle pour l'entreprise de l'empereur Nicolas, faisait voter par les chambres, sous le prétexte de la crise alimentaire, un emprunt dont le produit était secrètement destiné à l'achat d'armes et de munitions de guerre. Il cherchait en même temps son point d'appui au moyen d'élections nouvelles dans le parti napiste, dont il patronait partout les candidatures. Le gouvernement hellénique se livrait en quelque sorte aux représentans de l'intérêt russe, et abdiquait imprudemment entre leurs mains sa liberté d'action.

Aussitôt qu'il est devenu évident que les efforts de la diplomatie n'aboutiraient pas, les Grecs se sont donc ouvertement prononcés. Une insurrection, soudoyée sur la frontière parmi les populations d'ailleurs les moins fortu-

nées et aussi les moins disciplinées de l'empire ottoman, a fourni aux chefs du mouvement concerté le prétexte qu'ils attendaient; dès lors la presse hellénique ne se contient plus. Des officiers de l'armée, des généraux, des aides de camp du roi se précipitent à la frontière. Sous couleur de ne point engager la responsabilité du gouvernement, ils envoient leur démission avant de violer le territoire turc; mais le gouvernement, sans afficher officiellement les encouragemens qu'il accorde à l'insurrection de l'Épire, se garde bien de donner à croire qu'il puisse envisager avec défaveur l'entraînement auquel cèdent les esprits.

Il est peu d'époques où l'illuminisme ait fait autant de prosélytes que de notre temps. Cette maladie de l'esprit n'est pas particulière aux philosophes incompris. Ce malheureux roi de Grèce, auquel les circonstances et surtout la défiance des partis ont imposé de si rudes épreuves sur le trône, a cru tout à coup apercevoir l'ombre de la popularité qui lui avait si obstinément échappé jusqu'à ce jour. Le trompeur mirage de Byzance rétablie a frappé son imagination, et, dupe du mysticisme dont son allié le tsar sait s'aider sans s'y asservir, le roi Othon s'est persuadé qu'il est appelé à une mission providentielle, que c'est à lui qu'il appartient de restaurer dans ses anciennes limites la Grèce chrétienne.

A la vérité, les napistes, qui, en tant d'occasions, ont montré leur haine pour un souverain non orthodoxe, et que l'on a surpris plus d'une fois rêvant ou conjurant sa perte, les napistes ne négligent aujourd'hui aucune flatterie pour l'associer à leurs complots. Les déclamations de la presse et quelques manifestations populaires sont venues à leur aide. Une récente représentation de l'opéra des *Lombards*, à laquelle la cour assistait, a fourni à une foule préoccupée de saisir toutes les allusions plus ou moins directes aux circonstances du moment l'occasion de témoigner son enthousiasme d'une façon assez imprudente. On a poussé quelques cris de *vive l'empereur de Byzance*. Il s'est produit néanmoins dans cette occasion même un incident de nature à donner à réfléchir au souverain de la Grèce. Au dénoûment de l'opéra, au moment où le prince musulman reçoit le baptême, de nombreux applaudissemens se firent entendre, et en même temps tous les regards se portèrent vers la loge royale, semblant dire au roi et à la reine : « Il faudra bien qu'à votre tour vous en passiez par-là! » Ainsi les avertissemens viennent mêler l'amertume aux flatteries et éclairer la royauté sur les dangers personnels auxquels elle s'expose en croyant travailler au triomphe de la nationalité hellénique.

Le pays a-t-il plus à gagner à cette crise que la royauté elle-même? Les napistes ont essayé de discuter l'objection que le bon sens de l'Europe oppose à leurs manœuvres; mais il n'était pas besoin de la révélation qui résulte des communications confidentielles faites par la Russie à l'Angleterre pour témoigner des intentions du cabinet de Saint-Pétersbourg au sujet de l'avenir rêvé par les Grecs. La Russie a pu coopérer à la fondation de la Grèce, parce qu'elle a pensé qu'un état aussi faible ne pourrait en aucun cas faire obstacle à ses desseins; mais prêter les mains à la restauration d'un empire de Byzance, la Russie est de tous les états de l'Europe celui qui le peut le moins.

La race hellénique, admirablement douée pour les qualités de l'esprit et fière des souvenirs qui se rattachent à son nom, s'entretient volontiers dans

la pensée d'une supériorité innée sur toutes les populations qui l'entourent. C'est sur cette pensée que se fonde sa prétention au gouvernement des peuples chrétiens placés aujourd'hui sous la domination des Turcs, et qui, dans ses calculs, constitueraient l'empire néo-byzantin. Cependant les Grecs sont la moins nombreuse des grandes races chrétiennes répandues sur le territoire ottoman, les Slaves, les Moldo-Valaques et les Arméniens, — et tel est l'abus qu'ils ont fait du gouvernement au temps de leur puissance, telle est l'impopularité dont leur nom est entouré en Moldo-Valachie, en Serbie, en Bulgarie, dans l'Asie-Mineure, où ils ont été longtemps les instrumens de l'administration turque, qu'ils sont comme isolés au milieu des autres chrétiens d'Orient. Il n'est pas un seul des peuples chrétiens de l'empire turc qui ne préfère sa condition présente sous la souveraineté des musulmans à l'état de choses qui résulterait du rétablissement d'un empire de Byzance gouverné par les Grecs. Et de quel titre les Grecs prétendraient-ils au gouvernement de tant de peuples, moins raffinés peut-être, mais qui n'ont rien perdu à marcher d'un pas moins rapide, puisqu'ils ont conservé les deux qualités essentielles aux nations comme aux individus, le discernement et l'énergie? Nous sommes loin de prétendre que les Grecs n'aient rien conservé de leurs ancêtres : il est facile, au contraire, de reconnaître chez les Grecs modernes plusieurs des traits distinctifs des Grecs anciens; mais avec quelques-unes de leurs qualités, la plupart de leurs défauts appartiennent encore aujourd'hui à ceux qui ont gardé leur place sur le sol. Dans les circonstances présentes, nous ne pouvons oublier le défaut même qui a causé le premier asservissement de la Grèce ancienne : l'indiscipline, l'absence d'esprit de gouvernement.

En définitive, la politique si imprudente que suit en ce moment la Grèce ne saurait avoir de conséquences fâcheuses que pour elle. Si le gouvernement grec persistait dans cette voie, il donnerait une triste preuve de l'incapacité politique d'un état auquel les circonstances offraient précisément l'occasion de se rendre utile à l'Europe et de se montrer digne de l'intérêt qu'elle lui a marqué en lui donnant l'existence. Il n'est pas à présumer que les puissances occidentales qui ont résolu de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, et qui engagent leurs pavillons, leurs drapeaux à la poursuite de ce but, permettent à l'insurrection grecque de s'étendre. Déjà même, avant qu'elles aient fait d'autre démonstration que l'envoi de quelques bâtimens sur les côtes d'Albanie, de nombreux symptômes de fatigue succèdent en beaucoup d'endroits à l'enthousiasme des illusions. Les masses ne s'empressent nullement de s'enrôler, et on ne les voit point courir à la frontière. Les souscriptions n'affluent point dans les caisses des hétairies. Si le bon sens, qui a conservé à Athènes quelques organes énergiques et courageux, ne suffit pas pour ramener le gouvernement grec à une plus juste appréciation de ses intérêts, on peut donc compter sur l'effet du découragement : triste ressource, mais précieuse encore pour la Grèce, si par là elle échappe à la répression que provoquerait une plus longue persistance dans une entreprise injustifiable!

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LORD CASTLEREAGH

ET LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE DE 1812 A 1822.

I.

LA COALITION EUROPÉENNE DE 1813 ET 1814.

Correspondence, Despatches and other Papers of viscount Castlereagh, second marquess of Londonderry, etc. London 1853, John Murray.

Parmi les hommes d'état qui ont figuré au premier rang depuis le commencement de ce siècle, il n'en est peut-être pas un autre dont la réputation soit encore aussi peu établie et qui ait vu ses titres de gloire aussi contestés que lord Castlereagh. On peut dire que si son nom, associé aux grands événemens qui ont renouvelé la face de l'Europe, a fait beaucoup de bruit, la légitimité de son illustration est restée jusqu'à présent problématique pour la plupart des esprits. Bien des causes ont contribué à prolonger les doutes sur ce point. Le ministère dans lequel il a tenu une des premières places, peut-être la première, bien qu'il n'en fût pas le chef nominal, ce ministère qui, après tant de fortunes diverses, vit l'Angleterre arriver au plus haut degré de gloire militaire et de puissance extérieure qu'elle ait jamais atteint, ne fut pas, à beaucoup près, aussi heureux dans sa politique intérieure. Favorisé par les dangers du dehors qui ralliaient autour de lui la masse de la nation, il put, il est vrai, se maintenir vingt ans au pouvoir; il put, en s'appuyant sur la terreur et l'indignation légitime qu'avaient provoquées les excès de la révo-

lution française, arrêter les progrès de l'esprit d'innovation, et même reprendre une partie du terrain qu'avaient déjà conquis les amis des réformes les plus impérieusement réclamées par la justice et la raison; mais en s'abandonnant à cette réaction au lieu de la diriger, en l'exagérant au lieu de la contenir et de la régler, en la poursuivant aveuglément lorsque des circonstances nouvelles ne permettaient plus d'y persévérer sans péril, ce ministère prépara le discrédit et la ruine du grand parti dont il était le représentant. Le torysme devait en quelque sorte périr avec lui. Depuis la retraite de lord Liverpool, il y a eu sans doute des cabinets conservateurs, il n'y a plus eu de cabinets tories. Le duc de Wellington et sir Robert Peel, dans la résistance qu'ils ont encore opposée aux entreprises du parti réformateur, n'ont lutté, si l'on peut ainsi parler, qu'à force de concessions. L'impossibilité de maintenir l'ancien édifice des institutions britanniques sans y apporter des altérations essentielles n'était presque plus contestée. Il ne s'agissait plus que de fixer un peu plus ou un peu moins loin la limite des modifications qu'elles devaient nécessairement subir, et ceux mêmes qui pensent qu'on n'y a pas toujours procédé avec assez de circonspection pourraient difficilement nier que le dernier ministère tory, en persistant trop longtemps, trop complétement dans un système déjà frappé d'impopularité, en recourant parfois, pour le soutenir, à des moyens faits pour discréditer l'autorité, avait rendu ce résultat presque inévitable et brisé d'avance les armes défensives entre les mains de ses successeurs.

Ce qui explique de telles fautes et ce qui fait mieux comprendre encore la défaveur attachée à la mémoire de ce cabinet, c'est la médiocrité de la plupart de ses membres. Au milieu des grands hommes d'état et des brillans orateurs qui les avaient précédés et qui se sont assis après eux sur les bancs de la trésorerie, ils ne se font guère remarquer que par une ténacité qui, à un moment donné, dans des circonstances particulières, a pu être une force, mais qui ne pouvait leur tenir lieu des lumières, des talens, des vues élevées et généreuses dont ils étaient absolument dépourvus. L'éloquence même, qui, depuis près d'un siècle, jetait tant d'éclat sur les combats de la tribune, leur manquait complétement, et l'on ne saurait méconnaître que dans un gouvernement parlementaire, si l'éloquence ne suffit pas pour faire un ministre accompli, elle est une des conditions nécessaires de toute grande position politique.

Lord Castlereagh était certainement fort supérieur à ses collègues. Son esprit avait plus de largeur, et, dans une des principales questions du temps, — celle de l'émancipation des catholiques, — il fit constamment preuve de dispositions libérales qui le mettaient en opposition avec la plupart et les plus considérables d'entre eux. Bien

que plus qu'aucun autre il fût privé du talent de la parole et que son élocution fût parfois même empreinte d'une ridicule bizarrerie, son grand air, sa bonne grâce, son habileté à manier les esprits et sans doute aussi les immenses avantages que l'Angleterre recueillit, sous son administration, de la direction vigoureuse imprimée à la politique extérieure, lui avaient donné dans la chambre des communes un ascendant, une autorité qui ont été rarement égalés. Il est probable néanmoins que, s'il eût vécu quelques années de plus, cette haute position ne se serait pas maintenue intacte. L'expérience a assez prouvé que le souvenir des plus grands services ne suffit pas pour protéger un gouvernement engagé dans des voies qui ne sont pas ou qui ne sont plus celles de l'opinion publique, et telle était incontestablement, au moment de sa mort, la situation du ministère tory. Lord Castlereagh s'était trop complétement associé aux actes et aux principes de ce ministère, même dans ce qu'ils avaient de moins facile à justifier, il y avait concouru avec trop peu de scrupule, pour qu'il lui fût possible de se dégager de cette solidarité que d'ailleurs il ne pensait nullement à décliner. Enfin, ce qui avait longtemps fait sa force, ce qui, aux yeux de la postérité éclairée, constituera son véritable titre de gloire, les actes diplomatiques auxquels il avait attaché son nom commençaient, par un revirement singulier, à devenir pour lui une cause de faiblesse et d'embarras; on trouvait qu'à force de vivre sur le continent au milieu des rois absolus et de leurs ministres, il avait fini par perdre le sentiment de la politique purement anglaise, de cette politique habile, circonspecte et énergique tout à la fois, égoïste si l'on veut, qui, tenant compte de la position géographiquement isolée de la Grande-Bretagne, avait pour principe de n'intervenir que là où les intérêts du pays étaient directement ou indirectement engagés d'une manière sérieuse, et de ne pas se préoccuper des périls, des compromissions qui ne regardaient que les autres états. On l'accusait d'avoir contracté, dans ce commerce habituel avec des souverains et des hommes d'état pour la plupart assez hostiles à la liberté, des penchans peu compatibles avec les devoirs et les convenances imposés à un ministre anglais, même à un ministre tory.

Ces accusations, ces imputations, je ne prétends pas les apprécier ici : il me suffit de constater que, du vivant même de lord Castlereagh, une opinion puissante ne les lui épargnait pas, et que depuis cette opinion a paru prévaloir en Angleterre. Si je ne me trompe, l'examen raisonné des actes de sa politique, tels qu'ils ressortent de sa correspondance récemment publiée (1), doit disposer les esprits à le

(1) La publication de cette correspondance vient d'être terminée en Angleterre. Les

juger avec plus d'indulgence, à lui tenir compte de l'entraînement des circonstances souvent impérieuses dans lesquelles il se trouvait placé, et à reconnaître qu'en bien des conjonctures il a montré autant de modération et de sagacité que d'habileté et de vigueur. Il est bien entendu que je parle uniquement de ses actes diplomatiques, dont l'exposé, seul objet de ce travail, nous permettra d'étudier la politique extérieure de la Grande-Bretagne dans une des périodes les plus curieuses de son histoire.

I.

Au commencement de 1813, le cabinet tory, formé, après la mort de Fox et la retraite des whigs, des débris du ministère de Pitt, comptait déjà près de six années d'existence. Successivement présidé par le duc de Portland, par M. Perceval et par lord Liverpool, il avait vu s'opérer dans son sein des mutations assez nombreuses, dont

derniers volumes, les seuls qui doivent nous occuper en ce moment, contiennent de nombreux documens relatifs aux dix années pendant lesquelles lord Castlereagh a exercé les fonctions de principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères, de 1812 à 1822. L'éditeur, qui n'est autre que le marquis de Londonderry, frère et héritier de l'illustre homme d'état, nous apprend, pour expliquer ce qu'il y a d'incomplet dans cette publication, que les papiers dont elle se compose, retenus longtemps sous les scellés, lui ont été remis dans un état de désordre et de mutilation auquel il ne lui a pas été possible de remédier. Il ne paraît pas d'ailleurs que lord Castlereagh eût conservé entre ses mains la suite complète et régulière des copies de sa correspondance officielle, dont les originaux étaient nécessairement déposés dans les archives de son ministère; à quelques exceptions près, le recueil qu'on vient de mettre au jour consiste en lettres particulières et confidentielles échangées par lui avec les principaux agens de la diplomatie britannique, quelquefois aussi avec des princes et des ministres étrangers. On y trouve par conséquent (et c'est là ce qui en fait la grande valeur) les intentions, les vues du cabinet anglais, ses appréciations sur les hommes et sur les choses, exprimées avec beaucoup plus de franchise et de netteté qu'elles ne peuvent l'être dans les dépêches proprement dites; mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'un pareil recueil contienne sur toutes les questions les éclaircissemens, les développemens nécessaires pour les faire bien comprendre de qui n'aurait pas d'avance une connaissance assez étendue de l'histoire politique de cette époque. Lord Castlereagh et ses correspondans, s'entretenant ensemble, en termes familiers et souvent au milieu du tumulte de la guerre, de faits, de différends, de prétentions qui leur étaient parfaitement connus et qui occupaient toute leur pensée, ne sauraient être toujours intelligibles pour des lecteurs auxquels ils ne prévoyaient sans doute pas que leurs confidences dussent jamais parvenir. L'éditeur de cette correspondance a lui-même, il est vrai, joué un rôle important dans la plupart des négociations dont le livre par lui publié nous présente l'histoire, et il aurait pu remplir plus d'une regrettable lacune. Malheureusement il ne paraît pas avoir pensé que ce soin fût une partie essentielle de la tâche qu'il avait entreprise, et j'ajouterai qu'à d'autres égards encore il y a porté une négligence difficile à excuser. Malgré ces imperfections, il est juste de reconnaître que le marquis de Londonderry, en livrant au public ce volumineux recueil, a tout à la fois jeté beaucoup de jour sur une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'Angleterre et de l'Europe, et rendu un important service à la mémoire de son frère.

l'effet avait été de le rendre enfin complétement homogène sans augmenter, à beaucoup près, sa force morale. Lord Castlereagh, qui, dans les premiers temps, y avait dirigé avec assez peu de succès l'administration de la guerre, qui ensuite avait dû se retirer par suite d'une querelle avec un de ses collègues, venait d'y rentrer comme principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères.

La guerre contre la France, commencée vingt ans auparavant, en 1793, suspendue un moment en 1802 par la paix d'Amiens, reprise en 1803 avec un redoublement de passion, se poursuivait au moyen d'efforts et de sacrifices inouïs. Sur mer, le succès de l'Angleterre avait été complet : la marine française, presque détruite à Aboukir, à Trafalgar et dans vingt autres combats, ne pouvait plus sur aucun point tenir tête aux forces britanniques, et toutes nos colonies, toutes celles des états soumis à notre domination étaient successivement tombées au pouvoir de l'ennemi. Longtemps, il est vrai, ces résultats, quelque grands qu'ils fussent, s'étaient effacés devant l'éclat incomparable des victoires que Napoléon remportait sur le continent et de ses prodigieuses conquêtes. Vainement le cabinet de Londres, par ses négociations et par ses subsides, était parvenu à organiser contre lui les plus formidables coalitions : les journées d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram, avaient mis l'Europe aux pieds de l'empereur ou dans son alliance. Un moment, l'Angleterre exclue, repoussée de tout le littoral européen, s'était vue réduite à n'avoir d'autres alliés que les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne, dépouillés eux-mêmes de leurs possessions continentales et réfugiés dans leurs états insulaires, où elle parvenait à peine à les maintenir. Bientôt, il est vrai, les fautes de Napoléon, les aveugles et coupables excès de son ambition, avaient changé cet état de choses et donné à l'Angleterre d'utiles auxiliaires : les Espagnols et les Portugais, dont il avait voulu violer la nationalité, abandonnés à eux-mêmes par leurs faibles princes, s'étaient insurgés : l'Angleterre s'était empressée d'accourir à leur aide. Sur le champ de bataille qu'on lui avait ainsi fourni, ses soldats, conduits par un habile capitaine et secondés par des populations enthousiastes, avaient obtenu des succès inattendus; pour la première fois, les armées françaises avaient éprouvé une résistance dont, malgré leur nombre, malgré leurs efforts redoublés, elles ne pouvaient triompher, et l'Europe, naguère consternée et découragée, avait commencé à soupçonner que l'ascendant de Napoléon n'était pas absolument irrésistible.

Dans la voie funeste où il était engagé, il n'est guère possible de revenir sur ses pas ou même de s'arrêter; les témérités appellent les témérités. L'empereur des Français, qui semblait devoir puiser une utile leçon dans les tristes conséquences de l'invasion de l'Espagne et

dans les inextricables embarras où elle l'avait plongé, n'y vit au contraire qu'un motif de chercher à effacer par de nouveaux triomphes les premiers revers qui eussent compromis l'éclat de ses armes. La Russie, bien que son alliée, subissait moins docilement que les puissances allemandes les lois de son omnipotence; pour la contraindre à plier sous le joug commun, il lança sur son territoire une immense armée où figuraient, à côté des troupes françaises, les contingens de presque tous les états européens, de l'Autriche, de la Prusse elle-même, réduites, dans leur profond découragement, à briguer la faveur de concourir au succès d'une entreprise qui, si elle eût réussi, aurait définitivement rivé leurs fers.

Les derniers mois de l'année 1812 virent la fin désastreuse de cette expédition. La plus puissante armée qui ait peut-être existé, cette armée, à laquelle il semblait qu'aucune force humaine ne pourrait opposer une résistance efficace, expira dans les horreurs du froid et de la faim, et l'Europe entrevit enfin la possibilité d'une lutte dernière. Une puissante coalition se forma encore une fois contre son dominateur. A l'Angleterre, à la Russie, à l'Espagne, au Portugal, déjà unis par des traités d'alliance, venait de se joindre la Suède. Elle était pourtant gouvernée par un Français, par Bernadotte, qui avait conquis sa renommée et sa fortune au service de la république et de l'empire, et que, par un singulier concours de circonstances, le peuple suédois s'était vu amené à choisir pour héritier de la couronne; mais le nouveau prince royal, de tout temps hostile à Napoléon, n'avait pas tardé à penser que les intérêts du peuple dont il était l'élu ne pouvaient s'accorder avec les exigences hautaines et souvent injurieuses de l'alliance française. Séduit par les caresses et les flatteries de l'empereur Alexandre, il lui avait promis son concours dans un moment où tout le continent s'armait contre lui, et à ce prix la Russie et l'Angleterre s'étaient engagées à l'aider à conquérir la Norvége sur le Danemark, ce fidèle allié de l'empire français.

A mesure que l'armée russe, poursuivant les débris de l'armée française, s'avançait sur le sol de l'Allemagne, elle y trouvait d'autres auxiliaires. Les populations, depuis longtemps fatiguées et humiliées du joug pesant que leur imposait le système de la confédération du Rhin, appelées tout à la fois par les sociétés secrètes à l'indépendance nationale et à la liberté politique, s'insurgeaient de toutes parts. Les gouvernemens, rendus plus circonspects par le mauvais succès et les désastreuses conséquences de tant d'autres tentatives d'affranchissement, hésitaient davantage. Le cabinet de Berlin, loin de seconder les premières démonstrations patriotiques de son armée et de son peuple, s'empressa d'envoyer à Paris un personnage considérable pour les désavouer et pour protester de sa fidélité à

ses engagemens; mais cette mission était à peine accomplie, que déjà le roi Frédéric-Guillaume, cédant à l'entraînement universel, joignit ses forces à celles d'Alexandre et conclut avec lui un traité fondé sur la double base de la libération de l'Allemagne et la reconstruction de la monarchie prussienne dans les proportions qu'elle avait eues avant la bataille d'Iéna. L'Autriche mit plus de temps à se décider : l'esprit public, bien que très hostile aussi à la France, y était moins violemment passionné; il n'exerçait pas une action aussi puissante sur le gouvernement, et le gouvernement lui-même se trouvait uni à l'empereur des Français par des liens bien autrement étroits, qui ne pouvaient être aussi brusquement dénoués. Le caractère du ministre dirigeant, le comte, depuis prince de Metternich, le disposait d'ailleurs à plus de ménagemens. Peu susceptible de haine et peu enclin aux résolutions téméraires, il eût préféré toute combinaison qui, sans exposer l'Autriche et l'Europe aux chances d'une guerre à mort contre Napoléon, eût fait rentrer la puissance française dans des limites conciliables avec le repos et l'indépendance des autres états. C'est dans ce sens que se dirigea d'abord la politique du cabinet de Vienne. Déjà il avait fait prendre une attitude de neutralité au contingent autrichien mis l'année précédente à la disposition de Napoléon : il pressait avec aussi peu de bruit et d'éclat que possible les armemens nécessaires pour se mettre en mesure d'intervenir efficacement dans la lutte; mais tout en offrant ses bons offices à la France pour le rétablissement de la paix, tout en couvrant de ce prétexte spécieux les négociations qu'il ouvrait dès lors avec la Russie et l'Angleterre, il ne cessait de répéter qu'il entendait persister dans une alliance dont la base était la garantie réciproque de l'intégralité des empires de France et d'Autriche.

Ces hésitations, ces tâtonnemens, se prolongèrent jusqu'au moment où Napoléon, reprenant l'offensive à la tête d'une armée de conscrits qu'il avait levée et organisée en trois mois, avec cette activité incomparable qui était peut-être une de ses plus merveilleuses facultés, vint arrêter en Saxe la marche des Russes et des Prussiens, et, par deux éclatantes victoires, les repousser jusqu'en Silésie. Par ce retour de fortune, le héros semblait avoir repris son ascendant. L'Autriche comprit qu'il était temps de s'interposer plus directement. Renonçant à des tergiversations qui commençaient à inquiéter les puissances coalisées, elle proposa l'ouverture d'un congrès où les parties belligérantes essaieraient, sous sa médiation, de se mettre d'accord sur les conditions de la paix, et un armistice dont la durée limitée fixerait celle de la négociation. La proposition fut acceptée; il eût été difficile de la repousser sans déclarer qu'on ne voulait pas la paix, et d'ailleurs, dans la supposition même de

la continuation de la guerre, on avait besoin de part et d'autre d'une suspension d'armes pour se procurer les moyens de la poursuivre avec plus d'énergie.

On sait quelle fut l'issue du congrès de Prague. A vrai dire, le jour où il s'ouvrit, aucune des puissances n'en attendait, on pourrait dire ne désirait en voir sortir un résultat pacifique. L'Autriche seule peut-être en eût été vraiment satisfaite, mais une conférence que M. de Metternich avait eue quelques jours auparavant avec l'empereur des Français n'avait pu lui laisser aucune illusion sur la possibilité de l'amener autrement que par la force aux concessions que le cabinet de Vienne considérait comme pouvant seules devenir les bases d'une pacification sérieuse. Napoléon offrait, pour s'assurer l'alliance de l'Autriche, de lui rendre les provinces illyriennes; il ajoutait que ce n'était pas son dernier mot, et quelques paroles qui lui échappèrent plus tard pourraient faire croire en effet qu'à toute extrémité il eût consenti à abandonner le duché de Varsovie. On ne peut guère douter non plus qu'il n'eût déjà pris son parti de renoncer à l'Espagne, où coulait inutilement depuis cinq ans le plus pur sang de la France, et dont nos armées, vaincues par lord Wellington, évacuaient en ce moment le territoire; mais ces concessions, qui, en lui laissant encore une immense puissance matérielle, l'eussent placé dans une position si humiliante et lui eussent enlevé toute force morale, étaient loin de satisfaire le gouvernement autrichien. Il voulait de plus la dissolution de la confédération du Rhin, l'abandon de l'Italie presque entière, et, pour le cas encore douteux où l'Angleterre se déciderait à faire la paix, l'abandon de la Hollande. Napoléon se révoltait à l'idée de faire de tels sacrifices alors qu'il venait de remporter deux victoires. Quoique l'empire français, dans les limites où on lui demandait de le restreindre, eût encore été bien grand, bien puissant, autant et peut-être plus que ne le demandaient les intérêts véritables de la France, Napoléon sentait bien que souscrire à de tels arrangemens, c'eût été pour lui personnellement signer sa propre déchéance. Ce n'est pas impunément qu'on essaie la conquête du monde, on y périt lorsqu'on n'y réussit pas, et de nos jours un tel succès est impossible pour bien des motifs. Il était dans cette position terrible où la cause, les intérêts d'un prince cessent d'être identiques à ceux de son peuple, où le bien et le salut de l'un exigent ce que l'honneur de l'autre ne comporte pas. Dans une telle position, un prince dont la dynastie est affermie sur le trône peut tout concilier en abdiquant; c'est ce que fit Charles-Quint lorsque la fortune contraire eut renversé ses projets de domination universelle; c'est ce qu'a fait tout récemment, si l'on peut comparer des personnes et des choses si inégales, le téméraire et infortuné Charles-

Albert; mais Napoléon, monarque nouveau, n'avait pas cette ressource : abdiquer en faveur d'un enfant de deux ans, c'était vouer la France à l'anarchie, et sa dynastie à une ruine certaine. Il était donc condamné à persister dans une lutte contre des forces trop supérieures pour qu'il pût à la longue espérer la victoire, mais hors de laquelle il n'y avait pour lui aucune chance d'honneur ni même de salut : rigoureux châtiment des fautes irréparables auxquelles l'avait entraîné l'aveuglement de la prospérité!

Ces conditions que l'Autriche mettait en avant et qu'il repoussait, il est plus que probable qu'elles auraient médiocrement satisfait la Russie et la Prusse, bien que la crainte d'un retour de fortune les eût sans doute décidées à y souscrire. Les deux cabinets, certains d'avance de voir la cour de Vienne se déclarer en leur faveur si les hostilités recommençaient, ne pouvaient beaucoup redouter le renouvellement d'une guerre où la proportion des forces respectives devait se trouver tellement changée. Quant à l'Angleterre, ses dispositions étaient moins conciliantes encore. Le sentiment national, porté au plus haut degré d'exaspération et d'orgueil par la longueur et l'acharnement du duel engagé depuis vingt ans contre la France, par l'énormité des sacrifices qu'il avait coûtés, par les victoires de lord Wellington, et surtout par les événemens inattendus qui étaient venus, depuis quelques mois, ébranler si violemment l'édifice de la puissance napoléonienne, en était déjà arrivé au point de regarder comme un dénoûment peu satisfaisant ce que naguère on n'eût pas même osé espérer. Le ministère eût craint de blesser ouvertement des tendances qui d'ailleurs étaient en réalité les siennes; il n'osait pourtant pas non plus proclamer hautement la volonté de ne pas faire la paix, sachant bien que si, après un tel refus, les choses avaient mal tourné, l'opinion lui en aurait demandé compte; mais s'il paraissait se prêter jusqu'à un certain point aux démarches de l'Autriche, c'était avec le désir peu déguisé qu'elles n'eussent aucun résultat. Cela ressort clairement des instructions données le 6 juillet 1813 par lord Castlereagh à lord Cathcart, qui, accrédité en qualité d'ambassadeur auprès de l'empereur Alexandre, l'avait suivi en Allemagne, et devait, s'il y avait lieu, intervenir dans les négociations. Elles portaient qu'il ne fallait pas se refuser absolument à traiter de la paix, si les puissances continentales s'y déterminaient, que dans ce cas on devait leur représenter fortement la nécessité d'insister pour obtenir toutes les conditions réclamées par les grands intérêts de l'Europe; mais s'il était impossible de leur inspirer toute l'énergie désirable, l'Angleterre ne devait pas se séparer d'elles, pourvu qu'on lui donnât satisfaction sur certains points dont il lui était impossible de se départir. « Le danger de traiter avec la France est grand, disait le

ministre, mais celui de perdre nos alliés continentaux et la confiance de notre propre nation est plus grand encore. Nous devons garder scrupuleusement la foi jurée à l'Espagne, au Portugal, à la Sicile et à la Suède. Nous devons conserver nos conquêtes les plus importantes en nous servant des autres pour améliorer un arrangement général...., et, relativement au continent, notre rôle est de soutenir et d'animer les puissances dont les efforts peuvent seuls nous donner la possibilité d'atteindre ce grand résultat en évitant de compromettre par des exigences et des aspirations exagérées nos chances futures d'alliances et de résistance. »

Une des grandes préoccupations du cabinet de Londres, c'était de bien faire comprendre à ses alliés qu'il ne consentirait jamais à faire entrer dans les négociations le règlement des questions de droit maritime, sur lesquelles il était résolu à ne rien céder, parce qu'il a toujours considéré le maintien de ses principes en cette matière comme essentiel à sa supériorité navale, mais sur lesquelles il savait bien que si le débat venait à s'engager, la France aurait pour elle l'assentiment et les vœux de tout le continent, parce que la cause qu'elle défendait était celle des marines faibles contre les dominateurs des mers. Voici ce que lord Castlereagh écrivait à ce sujet, le 14 juillet, à lord Cathcart : « Je ne puis me dispenser de vous rappeler combien il importe d'éveiller l'attention de l'empereur Alexandre sur la nécessité qu'il y a, tant dans son intérêt que dans le nôtre, d'exclure péremptoirement des négociations générales toute question maritime. S'il ne le fait pas, il s'exposera à susciter une mésintelligence entre les puissances dont l'union fait la sûreté de l'Europe. La Grande-Bretagne peut être forcée à se retirer du congrès, mais non pas à renoncer à ses droits maritimes. » Lord Castlereagh expliquait ensuite que son gouvernement n'accepterait aucune espèce d'intervention, dans la querelle où il était alors engagé avec les États-Unis, pour ces questions si délicates des priviléges du pavillon neutre et du droit de visite et de recherche, qu'aujourd'hui encore on n'a pu parvenir à résoudre en principe. « Pour peu, disait-il, que l'empereur connaisse l'Angleterre, il doit être convaincu qu'aucun ministère n'oserait abandonner la faculté de rechercher à bord d'un bâtiment neutre soit la propriété de l'ennemi, soit la personne d'un sujet anglais. La seule chose qu'il y ait lieu d'examiner, c'est si l'usage de cette dernière faculté peut être réglé.... de manière à en prévenir autant que possible les abus. On est ici parfaitement disposé à aborder loyalement cette question; mais le seul fait qu'un arrangement serait conclu par l'intermédiaire d'une tierce puissance suffirait probablement pour le faire repousser par le sentiment national. »

Toute la correspondance de lord Castlereagh avec lord Cathcart

est remplie de ces restrictions, de ces témoignages de défiance. Il paraît que lord Castlereagh n'était pas bien informé des intentions de l'Autriche, des bases sur lesquelles elle comptait établir sa médiation, et qu'il comptait peu sur l'énergie de M. de Metternich. Il ne croyait pas d'ailleurs que les choses fussent mûres pour une pacification véritable. Indiquant, dans une lettre du 7 août, les cessions, les garanties que, suivant lui, il était absolument nécessaire d'imposer à Napoléon pour que la paix eût quelque solidité, il résumait ainsi sa pensée :

« J'ai grand'peine à me persuader que les conférences de Prague puissent, dans les circonstances actuelles, aboutir à un résultat pacifique, si les alliés restent fidèles à leur cause et à leurs engagemens réciproques. Bonaparte a reçu une leçon sévère; mais tant qu'il lui restera des forces telles que celles qu'il a sous les armes, il n'accédera à aucun accommodement que même le comte de Metternich puisse avoir le front de souscrire comme pourvoyant sur des principes solides au repos de l'Europe... Les puissances commettraient une erreur bien fatale pour elles-mêmes, si elles pensaient un seul moment à chercher leur sûreté dans ce qu'on a appelé une paix continentale. Nous avons fait des merveilles dans la Péninsule, mais Dieu nous garde de l'épreuve d'un combat singulier de ce côté! Nous pouvons succomber sous les forces non divisées de la France, et si nous succombions, l'Allemagne et même la Russie auraient bientôt repris leurs fers... Nous tenons en ce moment le taureau entouré, serré de près entre nous tous. Si, par la faute de l'un de nous, il venait à s'échapper avant que nous l'eussions mis hors d'état de nuire, nous pourrions le payer cher, et nous le mériterions bien. »

Les inquiétudes que lord Castlereagh exprimait avec une vivacité si caractéristique furent bientôt dissipées. C'était le 7 août qu'il écrivait en ces termes à lord Cathcart; le 10, le congrès de Prague, ouvert six semaines auparavant, était déjà dissous. Il n'y avait pas eu une seule conférence; tout le temps s'était passé en débats préliminaires sur des questions de forme. Vainement le duc de Vicence, que Napoléon avait choisi pour un de ses plénipotentiaires, à cause de la confiance que sa droiture et la notoriété de ses sentimens pacifiques inspiraient aux cabinets du continent, s'était-il efforcé, avec une courageuse franchise, d'éclairer son maître sur les dangers auxquels il s'exposait en laissant s'écouler en contestations frivoles le terme assigné d'avance à la durée du congrès; soit que Napoléon se fît encore illusion sur les intentions de l'Autriche, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il obéît aux considérations que j'indiquais tout à l'heure, il resta sourd à ces avertissemens.

Le jour même de la clôture du congrès, l'Autriche déclara la guerre à la France et joignit ses armes à celles de la grande alliance. A partir de ce moment, la coalition, unie par des traités multipliés dont les

subsides de l'Angleterre étaient en quelque sorte le ciment, ne devait plus se présenter à la France que comme une masse compacte dont elle eût vainement essayé de disjoindre les élémens. A Prague, Napoléon aurait eu encore la possibilité de traiter avec le continent à l'exclusion de l'Angleterre, si elle s'était montrée trop exigeante; plus tard, cette chance avait disparu.

La reprise des hostilités fut marquée par un éclatant succès de Napoléon. La bataille de Dresde, un de ses plus glorieux triomphes, put faire croire un instant que les temps d'Austerlitz et d'Iéna étaient revenus; un instant il put penser que les portes de Vienne et de Berlin allaient encore s'ouvrir devant lui, mais l'illusion fut courte. Bientôt des échecs graves, se succédant rapidement sur tous les points où sa présence ne commandait pas la victoire, le réduisirent à une défensive dont la prolongation, dans l'état des choses, ne pouvait que tourner contre lui. La fortune lui devenait contraire. Le plus puissant des états de la confédération du Rhin, la Bavière, qu'il avait tant agrandie, craignant de se compromettre par une trop longue fidélité à la cause du malheur, accéda à la coalition. Cette défection en annonçait d'autres et les rendait presque inévitables. Napoléon, menacé de perdre ses communications avec la France, se décida à abandonner la position centrale de Dresde, où jusqu'alors il avait tenu en échec ses ennemis, qui, malgré la supériorité toujours croissante de leurs forces, n'osaient encore, après la défaite qu'ils y avaient essuyée, venir l'attaquer de nouveau. Enhardis par sa retraite, il se mirent enfin en mouvement et l'atteignirent dans les plaines de Leipzig, où se livra, le 18 octobre, cette *bataille des nations*, la plus terrible sans aucun doute qu'aient vue les temps modernes. Vaincu, accablé par le nombre, obligé encore, quelques jours après sa défaite, de livrer à Hanau un nouveau combat à un corps austro-bavarois, composé de troupes fraîches, qui voulait lui fermer la route de France, il dut s'estimer heureux de pouvoir se frayer un passage et ramener de l'autre côté du Rhin les débris de son armée, en laissant dans les forteresses de l'Allemagne cent mille soldats perdus ainsi pour la défense de nos frontières.

La cause de l'indépendance de l'Europe et en particulier de l'Allemagne, ce but premier de la coalition, était décidément gagnée. Les gouvernemens continentaux, étonnés de leurs succès et n'en comprenant pas toute l'étendue, semblèrent d'abord disposés à en user avec modération et à ne pas pousser à bout leur formidable adversaire. On les vit s'arrêter pendant deux mois devant cette barrière du Rhin dont ils s'exagéraient la force, ils crurent même, dans leur haute fortune, devoir prendre l'initiative d'une nouvelle et plus sincère tentative de pacification. Les événemens de la guerre ayant fait

tomber entre leurs mains un diplomate français, M. de Saint-Aignan, accrédité auprès de la cour de Weimar, ils le firent amener à Francfort, où se trouvait alors le grand quartier-général des souverains, et le 9 novembre, avant de lui rendre la liberté, les ministres des cours alliées le chargèrent de porter à l'empereur Napoléon des propositions dont voici la substance : la France devait rentrer dans ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; l'Angleterre, alors en possession de toutes les colonies françaises, était disposée à faire de *grands sacrifices*, c'est-à-dire à en restituer une partie pour prix d'un arrangement qui aurait rendu le repos au monde. — Ces propositions furent énoncées et développées avec un ton de franchise et de bienveillance, avec des ménagemens de langage qui prouvaient un désir sincère de conciliation : ce n'était pas ainsi qu'on avait négocié à Prague et que l'on devait plus tard négocier à Châtillon. Les passions vindicatives qui animaient les cabinets comme les peuples semblaient s'être endormies pour un instant; on parlait de la France avec considération, avec respect, on protestait contre la pensée de vouloir l'humilier ou la faire déchoir de la position élevée à laquelle on lui reconnaissait des droits. Dans cette effusion de courtoisie, on alla jusqu'à charger M. de Saint-Aignan de transmettre des témoignages de haute estime et de confiance à son beau-frère, le duc de Vicence, qu'on supposait devoir être chargé de la négociation, et qu'en effet Napoléon appela quelques jours après au ministère des relations extérieures.

C'était M. de Metternich qui portait la parole au nom de l'alliance, et M. de Metternich, par tempérament comme par position, était sans doute le plus modéré des personnages influens de la coalition; mais la Russie était représentée dans cette conférence par M. de Nesselrode, chargé du portefeuille des affaires étrangères, qui se déclara autorisé à garantir aussi l'assentiment de la Prusse, et l'Angleterre elle-même, par lord Aberdeen, qui, fort jeune encore, commençait alors sa carrière comme ambassadeur auprès de la cour de Vienne. Tous donnèrent leur adhésion à la note que M. de Saint-Aignan rédigea sous leurs yeux comme le résumé des importantes communications dont on venait de le charger, et il est à remarquer que lord Aberdeen, en élevant contre un passage de cette note des objections de pure forme, sur lesquelles il n'insista même pas, constata d'autant mieux son approbation du sens général qu'elle exprimait.

Ce qu'on offrait donc de laisser à la France vaincue au-delà de ce qu'elle possédait avant la guerre de la révolution, c'était la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, moyennant la cession d'une partie de ses colonies, qui se trouvaient toutes en ce moment au pouvoir des Anglais. Un tel résultat d'une guerre aussi longue,

aussi acharnée, eût été certes un exemple de modération unique dans l'histoire; mais cet exemple ne devait pas être donné. Avant que les propositions de Francfort pussent être connues à Londres, lord Castlereagh avait envoyé à lord Aberdeen des instructions conçues dans un tout autre esprit. En même temps qu'il lui recommandait, par une lettre signée du 13 novembre, de s'opposer à toute suspension d'hostilités pendant les négociations qui pourraient s'ouvrir, il lui expliquait ainsi les vues du gouvernement britannique sur les conditions auxquelles la paix pourrait être conclue :

« Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'après ce torrent de succès, la nation est disposée à voir avec défaveur tout arrangement qui ne réduirait pas strictement la France dans ses anciennes limites. En fait, la paix avec Bonaparte, quels qu'en soient les termes, ne sera jamais populaire, parce qu'on ne croira jamais qu'il puisse se soumettre à sa destinée; mais vous comprendrez que nous ne nous laissions pas détourner par de telles opinions de la voie que nous nous sommes tracée..... Nous ne sommes nullement disposés à en sortir pour intervenir dans le gouvernement intérieur de la France, quel que pût être notre désir de le voir dans des mains plus pacifiques; mais, d'un autre côté, ma conviction profonde est que nous ne devons pas encourager nos alliés à bâcler un arrangement imparfait. S'ils veulent absolument le faire, il faudra bien nous y résigner; seulement il faut, dans ce cas, qu'il soit bien évident que c'est leur œuvre et non la nôtre..... Je dois particulièrement vous recommander de fixer votre attention sur Anvers. La destruction de cet arsenal est essentielle à notre sûreté. Le laisser entre les mains de la France, c'est, ou peu s'en faut, nous imposer la nécessité d'un établissement de guerre perpétuel. Après tout ce que nous avons fait pour le continent, nos alliés nous doivent et ils se doivent à eux-mêmes d'*éteindre cette source* (1) féconde de périls pour eux comme pour nous. Nous ne voulons pas imposer à la France des conditions déshonorantes comme serait la limitation du nombre de ses vaisseaux, mais il ne faut pas la laisser en possession d'Anvers. C'est là un point que vous devez considérer comme essentiel par-dessus tous les autres en ce qui concerne les intérêts britanniques. »

Toute la politique de l'Angleterre est dans ce peu de lignes, écrites avec l'abandon d'une communication confidentielle : on n'ose pas encore penser à détrôner Napoléon, bien qu'on en ait le plus grand désir; on ne regardera comme une paix vraiment satisfaisante que celle qui enlèvera à la France toutes ses conquêtes; enfin on ne consentira à aucun prix à lui laisser Anvers, dont le port entre ses mains menacerait la suprématie maritime de l'Angleterre.

Il est aisé de concevoir l'impression que firent sur des esprits ainsi disposés les propositions de Francfort, qui précisément lais-

(1) Cette impropriété de métaphore est un trait caractéristique du style de lord Castlereagh.

saient à la France la Belgique tout entière. Le cabinet de Londres, redoutant l'effet que pourrait produire la publication de la note de M. de Saint-Aignan, crut devoir, pour couvrir sa responsabilité, faire remettre à ses alliés une sorte de protestation. Il ne lui fut pas difficile de les ramener à son point de vue. Comme ce n'était pas une modération véritable, mais un sentiment de prudence peut-être exagéré qui les avait portés à se montrer si concilians, ils revinrent à d'autres pensées dès qu'ils purent s'apercevoir que leurs succès étaient plus considérables encore et l'ennemi plus affaibli qu'ils ne l'avaient cru d'abord. La Hollande venait d'expulser les Français et de se donner un gouvernement indépendant sous l'autorité du prince d'Orange, héritier de ses anciens stathouders. A l'autre extrémité de la France, lord Wellington, après avoir consommé l'affranchissement de la Péninsule, pénétrait dans nos départemens du midi, ceux de tous où l'ancienne royauté avait conservé le plus de partisans et où l'on témoignait le plus de lassitude du gouvernement impérial. On savait que les restes de l'armée ramenée d'Allemagne par Napoléon, ravagés par le typhus, encombraient les hôpitaux de Mayence. Les nouvelles qu'on recevait de l'intérieur de la France donnaient lieu aux alliés d'espérer qu'ils n'y rencontreraient pas l'énergique résistance devant laquelle avait échoué en 1792 une coalition bien moins formidable d'ailleurs, et cette espérance dut singulièrement s'accroître quand on apprit que Napoléon s'était cru obligé de dissoudre le corps législatif, qui lui demandait la paix en termes impérieux. En présence d'un tel état de choses, les coalisés regrettèrent les offres qu'ils avaient faites au gouvernement français, et lorsque Napoléon, qui avait laissé passer quelques semaines sans les accepter formellement, fit témoigner à M. de Metternich le désir de la prompte ouverture des négociations, il ne reçut que des réponses évasives. On ne refusait pas de traiter, mais on se renfermait dans des termes généraux; on alléguait, pour gagner du temps, la nécessité de s'entendre avec le cabinet de Londres et la difficulté qu'apportaient à une prompte résolution les mouvemens continuels des souverains et de leurs ministres. Deux mois devaient s'écouler ainsi, et nous verrons où s'ouvrit le congrès qui avait dû se tenir à Mannheim.

Dans les derniers jours de décembre 1813 et au commencement de janvier 1814, les armées de la coalition avaient enfin passé le Rhin sans obstacle. La Suisse, dont il leur fallait traverser le territoire, avait d'abord proclamé l'intention de faire respecter sa neutralité, et l'empereur de Russie, cédant à des influences que j'expliquerai bientôt, ne voulait pas qu'on y portât atteinte; mais M. de Metternich, profitant avec une rare habileté des dissensions intérieures de la confédération helvétique, où le parti de l'ancien régime espérait voir sortir

du triomphe des alliés celui de sa propre cause, réussit à paralyser cette apparente opposition. A l'approche des forces autrichiennes, les troupes suisses qu'on avait mises sur pied se retirèrent, le pont de Bâle fut livré, et en quelques jours la France vit tous ses départemens de l'est inondés par l'invasion étrangère. Rien n'y était prêt pour la repousser. Napoléon était à Paris, où il dépensait les dernières ressources de son activité et de son génie pour tirer une nouvelle armée de la France épuisée; ses maréchaux, réduits au commandement de quelques poignées de soldats qu'on décorait encore du nom de corps d'armée, et hors d'état de risquer des engagemens sérieux dans lesquels ils eussent été écrasés, pouvaient à peine, en se retirant devant les masses ennemies, ralentir un peu, par d'habiles manœuvres, la rapidité de leur marche.

A un excès de circonspection avait succédé parmi les coalisés une confiance exagérée aussi; ils se persuadaient presque que tous les obstacles étaient surmontés, et que la route de Paris leur était complétement ouverte : ils croyaient toucher au dénoûment.

Dans ces circonstances, et avant même le passage du Rhin, le cabinet de Londres avait pensé que, les principaux souverains de l'Europe et leurs ministres se trouvant sur le théâtre des hostilités, il importait que l'Angleterre y fût aussi représentée, non plus par des agens secondaires, mais par son ministre des affaires étrangères, dépositaire responsable de la pensée du gouvernement, et, comme tel, en mesure de prendre les grandes résolutions que les conjonctures pourraient exiger. Lord Castlereagh reçut donc l'ordre de se rendre sur le continent, muni de pleins pouvoirs qui l'autorisaient à conclure toute espèce de traités et d'arrangemens avec les puissances alliées séparément ou conjointement, comme aussi avec toute autre puissance, et qui maintenaient sous sa direction tous les agens diplomatiques de l'Angleterre.

La nouvelle de sa prochaine arrivée causa une vive satisfaction à tous les membres de l'alliance, qui se trouvait alors dans une crise à laquelle il importait de mettre promptement un terme. Comme toutes les coalitions qui se croient près de triompher, elle commençait à se préoccuper un peu trop de l'usage qu'elle ferait d'une victoire non encore achevée, et les alliés entrevoyaient qu'ils auraient quelque peine à tomber d'accord sur le partage des dépouilles. La diversité des caractères et des opinions, non moins que celle des intérêts, faisait déjà éclater entre eux de graves dissentimens.

L'empereur Alexandre se présentait comme l'Agamemnon de la ligue européenne, et bien qu'il affectât de céder officiellement la première place à l'empereur d'Autriche, c'était vers lui que se tournaient tous les regards. Partout où pénétraient les armées victorieuses, on le

saluait comme l'arbitre universel. L'énergie du peuple russe, qui n'avait pas permis à son souverain de céder aux exigences de Napoléon, et un concours d'événemens inespérés l'avaient porté à cette haute position bien plus encore que ses qualités personnelles. Son caractère réunissait les plus étonnans contrastes. Une ambition vaste et profonde, tempérée par une sorte de timidité, une disposition très marquée au mysticisme religieux, un penchant naturel et développé par l'éducation pour ce qu'on commençait alors à appeler les idées libérales, des inclinations généreuses, l'amour de la gloire et de la popularité, beaucoup d'esprit et d'éloquence, un extérieur tout à la fois imposant et séduisant, des manières charmantes, les dehors de la franchise et de l'abandon, et pourtant la puissance de la dissimulation, une adresse singulière à ménager, à flatter les passions et les amours-propres, tels sont les traits contradictoires, au moins en apparence, de cette grande physionomie historique. Doué d'une imagination mobile et exaltée qui le poussait successivement vers des buts différens, Alexandre ne possédait pas la force d'âme qui eût pu le maintenir dans les voies d'une modération véritable. Alors même qu'il cédait aux entraînemens les plus extrêmes et qu'il tombait dans les contradictions les plus choquantes avec ses propres antécédens, avec les principes qu'il avait le plus hautement professés, il avait l'art de rassurer sa conscience en se persuadant qu'il obéissait à une inspiration d'en haut, qu'il accomplissait une mission religieuse, et qu'il servait les intérêts de la justice éternelle et de l'humanité plus encore que ceux de son trône ou de son peuple. Si naguère, après avoir été d'abord l'ennemi passionné de Napoléon, il s'était uni à lui par les liens d'une étroite alliance et même d'une amitié enthousiaste, s'ils avaient pour ainsi dire concerté ensemble le partage du monde, si pour son compte il s'était déjà approprié, en attendant mieux, la Finlande arrachée à la Suède, quelques districts polonais enlevés à l'Autriche et à la Prusse, et la Bessarabie conquise sur la Turquie, tous ces envahissemens, il le pensait, il le proclamait du moins, avaient eu pour objet de forcer l'Angleterre à rendre la paix à l'Europe en renonçant à l'insupportable tyrannie qu'elle exerçait sur les mers. Brouillé aujourd'hui avec son ancien complice, non pas, comme il affectait de le dire et comme il se le persuadait peut-être, parce que Napoléon avait trahi sa loyale confiance, mais parce que le pacte inique qui les unissait était de ceux qui ne peuvent se rompre sans faire place à la plus violente inimitié, ce n'était pas seulement pour venger la Russie et pour rétablir l'équilibre européen qu'il combattait. Son esprit, exalté par les prodigieux succès qu'il avait obtenus, se livrait aux rêves les plus illimités; il se croyait appelé à faire triompher partout les principes de justice et de liberté, à favoriser

en tout lieu l'établissement de constitutions libérales, à rendre aux peuples leurs droits méconnus ou violés. La pensée de réparer autant que possible la grande iniquité du partage de la Pologne le préoccupait particulièrement. Il est vrai qu'en rétablissant l'antique royaume des Jagellons, c'était sur sa propre tête qu'il comptait en placer la couronne, en sorte qu'il ne pensait à rien moins qu'à réunir aux immenses populations déjà soumises à son autorité les quatre millions de Polonais du duché de Varsovie.

On comprend facilement que de tels projets dussent inquiéter ses alliés, mais il était évident qu'on ne l'amènerait pas sans peine à y renoncer. Les faveurs dont la fortune venait de le combler lui avaient naturellement donné une confiance dans ses propres conceptions qu'on ne lui avait jamais connue jusqu'alors. Entouré de Polonais, d'Allemands, de Français expatriés, qui s'appliquaient à entretenir en lui des idées dont ils espéraient tirer parti dans l'intérêt de leurs opinions et de leurs vues particulières, il n'écoutait que leurs conseils. Le comte de Nesselrode, qui remplissait auprès de lui les fonctions de ministre des affaires étrangères sans en avoir le titre (1), était trop jeune et n'avait pas encore acquis assez de consistance pour que son esprit juste, droit et conciliant pût exercer dès lors l'influence modératrice qu'il a su acquérir depuis.

La Prusse, que les aspirations ambitieuses de la Russie semblaient devoir contrarier plus qu'aucune autre des puissances coalisées, puisque le duché de Varsovie se composait presque en entier de provinces qui lui avaient jadis appartenu, n'était pourtant pas en position d'y mettre obstacle, et n'en avait pas même la volonté. Puissante sur le champ de bataille, où sa population, poussée tout entière par un admirable élan de patriotisme, avait peut-être porté à Napoléon les coups les plus terribles qu'il eût reçus pendant la précédente campagne, la Prusse était moins en ce moment un état qu'une armée. Napoléon, par le traité de Tilsitt, l'avait réduite aux proportions d'une puissance du second ordre. La coalition s'était engagée à lui rendre ses anciennes dimensions, à l'agrandir même, si les résultats de la guerre le permettaient, mais on ne savait pas encore précisément quels territoires lui seraient assignés. Si la Russie gardait tout le duché de Varsovie, c'était en Allemagne que la Prusse devait recevoir ses indemnités. Cette chance était loin de contrarier le parti qui dominait alors la politique prussienne, celui des sociétés secrètes, des professeurs, des étudians, qui, suscités par quelques hommes d'état passionnés, tels que le baron de Stein, avaient donné le signal

(1) Le titulaire de ce département était le chancelier Romanzow, que son âge et sa santé avaient retenu en Russie.

du grand mouvement auquel la royauté s'était laissé entraîner. Les sentimens qui animaient ce parti, c'étaient la haine de la France et l'amour de la liberté, dans tous les sens que comporte ce mot. Le but principal auquel il tendait, l'idéal qu'il se proposait, c'était l'organisation de l'Allemagne affranchie en une sorte de puissance unitaire. Suivant lui, l'Allemagne n'avait perdu sa liberté et son indépendance que par suite de son morcellement en une multitude de principautés séparées qui avaient pu s'engager, au gré de leurs vues et de leurs intérêts particuliers, dans des alliances contraires. Si l'on ne pouvait dès à présent y fonder une unité complète, il fallait au moins en approcher autant que possible en groupant celles de ces principautés qui continueraient à subsister autour d'un centre commun qui en aurait la haute direction, surtout dans les rapports avec l'étranger. Comme on n'osait pas dire ouvertement que ce centre commun devait être à Berlin, parce qu'il n'était guère possible de reléguer d'avance au second rang la puissante Autriche, naguère revêtue de la dignité impériale, on mettait en avant l'idée d'un partage qui eût placé les états du midi sous l'influence et le protectorat du cabinet de Vienne, et donné au gouvernement prussien une suprématie semblable par rapport à ceux du nord. La pensée secrète de cette combinaison était que, malgré cette apparente égalité, la Prusse, soutenue par l'esprit de libéralisme et de patriotisme teuton dont elle continuerait à favoriser le développement, ne tarderait pas à prendre au sein du corps germanique un rôle tout à fait dominant. Plus l'étendue de ses possessions territoriales en Allemagne serait considérable, plus cette combinaison deviendrait facile, et c'est ce qui disposait les hommes dont je viens d'indiquer les projets à accepter sans regret, avec satisfaction même, l'échange des provinces polonaises contre la Saxe, dont le roi, en ce moment prisonnier de la coalition, eût été déposé, en châtiment de sa trop longue fidélité à Napoléon. De tels desseins ne semblaient sans doute pas d'accord avec le caractère du roi ; mais le bon sens un peu timide, la loyauté, l'équité naturelle de Frédéric-Guillaume III, ces qualités modestes qui, dans un temps plus régulier, devaient trouver un emploi honorable et utile, étaient peu appropriées aux circonstances du moment. Complétement éclipsé par le brillant empereur de Russie, dont il semblait l'humble satellite, on eût dit qu'il était encore sous le poids des calamités politiques et des douleurs de famille qui avaient attristé pour lui les dernières années. Son ministre principal, le baron, depuis prince de Hardenberg, affaibli par une vieillesse prématurée, se laissait entraîner à l'impulsion des hommes ardens qui rêvaient pour la Prusse des destinées grandioses.

C'était, on le voit, un véritable esprit révolutionnaire qui inspi-

rait les conseils de la Russie et de la Prusse, alors même qu'elles prétendaient réagir contre la révolution française. Les vues du cabinet de Vienne étaient bien différentes : l'esprit conservateur, l'esprit d'ancien régime était alors, comme toujours, le fond de la politique de ce cabinet. Guidé par un instinct qui ne lui a jamais fait défaut, il s'effrayait d'avance de cet appel aux passions populaires dont ses coalisés se faisaient, sans scrupule et sans prévoyance, un puissant moyen d'attaque contre Napoléon; il eût voulu qu'on s'adressât toujours aux gouvernemens, jamais aux populations, et il répugnait surtout à l'idée de s'interposer entre ces populations et leurs princes pour leur faire obtenir des institutions libres, dont, en ce qui le concernait, il était bien résolu à ne pas doter ses propres sujets. Ce n'était pas sans une vive inquiétude qu'il entrevoyait les conséquences d'un arrangement qui, en donnant à la Russie le duché de Varsovie tout entier, en la faisant ainsi pénétrer jusqu'au centre de l'Europe, lui eût ménagé la possibilité d'intervenir efficacement dans les affaires intérieures de l'Allemagne, et eût menacé d'une prochaine absorption les provinces polonaises encore possédées par l'Autriche. Quant à la réorganisation du corps germanique, le cabinet de Vienne était trop prudent, trop circonspect pour ne pas comprendre que l'ancien empire ne pouvait être rétabli purement et simplement, puisqu'il eût fallu pour cela dépouiller les nouveaux rois créés par Napoléon, et qu'on avait intérêt à ménager, d'une souveraineté à laquelle ils attachaient un si grand prix. Aussi, lorsque dans le premier enivrement du succès tout le monde, la Prusse elle-même, avait invité l'empereur François à reprendre le titre d'empereur d'Allemagne, déposé par lui sept ans auparavant, avait-il eu le bon sens et la bonne grâce de s'y refuser; mais cette abnégation n'allait pas jusqu'à accepter les conceptions étranges de l'ambition prussienne. Le gouvernement autrichien n'eût consenti à aucun prix à cette séparation de l'Allemagne du nord et de l'Allemagne du midi, qui n'était, dans la pensée des novateurs, qu'un moyen d'annuler dès à présent son action dans la moitié du territoire germanique, et dont le résultat le moins défavorable pour lui eût été la scission définitive de ces deux grandes fractions. Ses idées d'ailleurs n'étaient pas encore complétement arrêtées sur la nature des rapports qu'il convenait d'établir entre les princes allemands, dont il voulait qu'on respectât la souveraineté, sauf à *médiatiser* quelques-uns des moins considérables, c'est-à-dire à incorporer leurs états dans ceux de leurs voisins plus puissans. Il inclinait à croire qu'un système de fédération qui leur garantirait leurs possessions et leurs droits, et, en leur interdisant toute alliance avec l'étranger, ferait en quelque sorte de l'Allemagne une seule puissance au point de vue de l'extérieur, était

la seule combinaison possible. Il repoussait la pensée de détrôner le roi de Saxe, moins encore peut-être parce qu'il y voyait une inspiration révolutionnaire et anti-monarchique que parce que la Saxe réunie à la Prusse aurait accru démesurément la force de cette dernière dans l'association allemande. Ce que l'Autriche voulait absolument, parce que c'était la condition essentielle de son existence européenne, c'était qu'on ne lui enlevât pas le premier rang en Allemagne; elle voulait aussi reprendre et agrandir la position qu'elle avait eue jadis en Italie.

C'était vers ce double but que tendaient tous les efforts de M. de Metternich. Agé alors d'un peu plus de quarante ans, il y en avait déjà quatre qu'il dirigeait les relations extérieurs de son pays. Son avénement au pouvoir avait coïncidé avec l'intime alliance que l'Autriche vaincue à Wagram s'était vue obligée de contracter avec Napoléon. Par la rupture de cette alliance et par les immenses résultats qu'elle avait entraînés, il venait de jeter les fondemens de la grande position qu'il a occupée en Europe pendant près de quarante années. Cette primauté qui, entre les souverains alliés du continent, appartenait incontestablement à l'empereur Alexandre, M. de Metternich, par une sorte de compensation, avait su l'obtenir parmi leurs ministres. Il les surpassait tous par l'activité et la sagacité de son esprit, par l'abondance de ses idées et les ressources qu'elles lui fournissaient, par la facilité et l'agrément de son commerce, arme si puissante dans la diplomatie, et par sa rare habileté à capter la confiance, à flatter l'amour-propre des hommes dont il croyait devoir s'assurer le concours. Quelques défauts assez graves se mêlaient à ces grandes facultés : on lui reprochait une certaine légèreté qui parfois le jetait bien gratuitement dans des embarras sérieux, et aussi un penchant excessif à l'artifice, à l'intrigue, à une dissimulation souvent superflue. Pour ne pas exagérer sa part de responsabilité dans les fautes qu'a pu commettre son gouvernement, il est juste de remarquer que son influence, bien que très grande, était loin d'être absolue. L'empereur François, sous un extérieur modeste, silencieux et réservé, cachait une volonté tenace; il ne se mettait pas volontiers en avant, il n'avait pas beaucoup d'idées, mais ces idées étaient très arrêtées, et il n'eût pas été sûr pour ses conseillers de s'en écarter. Jaloux au plus haut point de son autorité, une de ses grandes préoccupations était d'empêcher qu'aucun de ceux qu'il en rendait les dépositaires ne s'érigeât en premier ministre, et de les renfermer tous dans les limites de leurs attributions spéciales. Si plus tard, pour les affaires étrangères, il parut accorder à M. de Metternich une entière confiance, les choses n'en étaient pas encore là, et pendant ces premières années l'ascendant de cet homme d'état était balancé par un parti militaire moins habile et moins modéré.

Les dissentimens que je viens d'indiquer entre les coalisés n'avaient pas encore ouvertement éclaté; on les pressentait, on en subissait déjà la fâcheuse influence, mais on pouvait encore ajourner les questions où ils prenaient leur source. Il en était une autre qu'on ne pouvait écarter ainsi et qui déjà avait mis en quelque sorte aux prises l'Autriche et la Russie. On a vu que M. de Metternich, pour ouvrir aux armées alliées l'entrée du territoire français, que semblait leur interdire la neutralité de la Suisse, avait suscité contre le régime établi dans les cantons par la médiation de la France le parti de l'ancienne aristocratie. Ce parti, dont le principal foyer était dans le canton de Berne, réclamait hautement le rétablissement de l'ordre de choses antérieur à la révolution, et l'Autriche était tout à fait disposée à lui donner satisfaction; mais une des premières conséquences de cette restauration eût été de replacer le pays de Vaud sous la souveraineté de Berne, qu'il avait rejetée quinze ans auparavant avec l'appui de la France, et Vaud comptait parmi ses concitoyens un protecteur bien puissant auprès de l'empereur Alexandre, le colonel Laharpe, son ancien précepteur. Par attachement personnel comme par suite de la tendance générale de ses opinions, Alexandre s'était donc trouvé amené à prendre la défense du système nouveau, du parti qu'on appelait, suivant le point de vue dans lequel on se plaçait, le parti libéral, le parti révolutionnaire, le parti français, et il y portait une extrême vivacité. On l'avait entendu déclarer qu'il regarderait toute atteinte portée à la neutralité de la Suisse comme une attaque dirigée contre lui-même. Plus tard il s'était résigné à une mesure qui avait servi si utilement les intérêts de l'alliance, mais au fond il savait mauvais gré à M. de Metternich de l'avoir mis ainsi en contradiction avec lui-même; il protestait qu'il ne permettrait pas qu'on touchât à l'indépendance du canton de Vaud. Si la nécessité d'un compromis était déjà évidente pour tous les hommes de sens, il n'était pas aisé de prévoir les termes de l'arrangement qui concilierait tant bien que mal des prétentions si opposées.

La situation du prince royal de Suède était encore, bien qu'à un moindre degré, un élément de discorde dans la coalition. Lorsque Bernadotte s'était décidé, avant la Prusse et l'Autriche, à s'unir à l'Angleterre et à la Russie contre la puissance si redoutable de Napoléon, il avait été accueilli avec un empressement facile à concevoir par les alliés dont il venait grossir les rangs, alors peu nombreux, et on n'avait pas hésité à lui promettre une magnifique récompense, la Norvége. A mesure que l'alliance s'était fortifiée, son concours avait naturellement perdu de son prix aux yeux des confédérés, et la plupart, ceux surtout qui étaient entrés plus tard dans la coalition, avaient senti se réveiller en eux leurs préventions naturelles contre l'ancien général républicain. La conduite de Ber-

nadotte n'était pas propre à les dissiper. Doué sans doute de talens remarquables, mais dont il s'exagérait singulièrement la portée, aussi orgueilleux qu'ambitieux, d'un caractère emporté et défiant, cachant mal sous les dehors de la franchise les calculs d'une excessive personnalité, il n'avait pas tardé à exciter les soupçons des puissances alliées. Bien qu'on eût placé sous ses ordres des détachemens considérables de forces russes, prussiennes et hanovriennes, on l'accusait d'en avoir tiré très peu de parti pour le succès de la cause commune; on l'accusait de ménager à l'excès les vingt mille soldats suédois qu'il avait conduits en Allemagne, et, ce qui paraissait plus grave, de ne pas agir contre les Français avec l'énergie qu'on était en droit d'attendre de lui. On supposait que, dans la prévision de la chute définitive de Napoléon, il entrevoyait pour lui-même la possibilité d'être appelé à régner sur la France, et qu'il voulait éviter d'affaiblir cette chance en portant de trop rudes coups à ses anciens compatriotes, en ruinant ainsi ce qu'il pouvait conserver encore de popularité parmi eux. Ces conjectures avaient pris assez de consistance pour que les commissaires accrédités à son quartier-général par les cours alliées eussent cru devoir lui adresser de sérieuses remontrances sur la lenteur de ses opérations militaires. Ces remontrances, dont il ne pouvait se dissimuler la pensée secrète, avaient été pour lui l'occasion des plus violens emportemens. Il se plaignait, de son côté, et non pas sans raison, de ne pas obtenir une pleine obéissance de la part des généraux prussiens qu'on lui avait subordonnés en apparence. Stimulé par les soupçons dont il se voyait l'objet, il avait fini par passer l'Elbe, et son apparition sur le champ de bataille de Leipzig, en détruisant toute proportion de forces entre les deux armées, avait décidé la victoire, jusqu'alors incertaine; mais depuis il était retourné dans le nord pour surmonter la résistance du Danemark, qui se refusait à lui abandonner la Norvége, et on lui reprochait de détourner à son profit exclusif, d'annuler par conséquent pour la cause européenne, l'action de quatre-vingt mille soldats placés sous son commandement. Le Danemark ayant enfin accédé aux conditions si dures que lui faisait la coalition, Bernadotte s'achemina lentement vers le Rhin. On eût voulu qu'il se portât sans retard sur la Belgique, où quelques milliers de soldats français admirablement commandés par Maison et Carnot soutenaient seuls, par des prodiges de courage et d'habileté, la fortune de la France; cette fois encore, on le vit hésiter et perdre un temps précieux en mouvemens insignifians, en explications oiseuses. Des indices non équivoques prouvaient que son unique préoccupation était alors de se créer en France des intelligences. Il régnait contre lui une grande irritation dans les conseils de l'alliance. M. de Metternich surtout ne pouvait contenir l'impatience qu'il éprou-

vait de ses procédés tortueux et de ses prétentions démesurées. On se fût volontiers débarrassé d'un auxiliaire aussi incommode. Cependant Bernadotte avait de puissans appuis. L'empereur Alexandre n'oubliait pas que le prince royal de Suède avait été un moment son seul allié sur le continent, il se croyait obligé d'honneur à tenir les engagemens qu'il avait pris avec lui à cette époque, et peut-être l'eût-il vu, sans trop de déplaisir, monter sur le trône de France, dont on prétend qu'il avait fait luire à ses yeux la brillante perspective dans un temps où il voulait se l'attacher à tout prix. Bernadotte d'ailleurs, bien que sorti de la révolution française, avait en Suède une existence indépendante des chances futures de cette révolution : c'était librement et jusqu'à un certain point malgré la volonté de Napoléon que la nation suédoise l'avait choisi pour la tirer de l'abîme où l'avait précipitée un prince en démence, et il avait déjà assez bien réussi pour qu'elle se fût sincèrement attachée à lui.

La coalition venait de se renforcer d'un autre personnage dont la position, analogue en apparence à celle de Bernadotte, était bien différente en réalité. Le roi de Naples, Joachim Murat, beau-frère de l'empereur des Français, aussi faible, aussi irrésolu dans le conseil qu'intrépide sur le champ de bataille, était entré depuis plusieurs mois en rapports secrets avec les alliés. Pendant la campagne de Saxe, en même temps qu'il commandait avec son héroïsme ordinaire la cavalerie de Napoléon, Murat recevait et écoutait les émissaires de ses ennemis. Entraîné par son ambitieuse femme, il s'était enfin décidé à accepter les propositions de l'Autriche, et un traité conclu avec cette puissance lui avait garanti non-seulement la possession de ses états, mais un accroissement de territoire aux dépens des états de l'église. Son accession avait en ce moment une importance qui fait comprendre qu'on eût cru devoir la payer aussi chèrement : en restant fidèle à Napoléon et en joignant ses armes à celles du prince Eugène, vice-roi d'Italie, qui se soutenait sans trop de désavantage dans les provinces vénitiennes contre une armée autrichienne, il lui eût assuré une telle supériorité, que les Autrichiens, suivant toute apparence, auraient été obligés d'évacuer l'Italie, et que peut-être Eugène eût pu faire, en France même, une diversion décisive contre les alliés. Par le fait de la défection de Murat, la position du vice-roi semblait au contraire devenir désespérée. Aussi l'Angleterre, malgré les liens qui l'unissaient à l'ancienne famille royale de Naples, réfugiée depuis huit ans en Sicile sous sa protection, malgré la profonde répugnance qu'elle éprouvait à entrer en arrangement avec un prince tel que Murat, ne crut-elle pas devoir s'opposer à une combinaison qui promettait à l'alliance d'aussi grands avantages. Lord William Bentinck, qui commandait les forces anglaises employées en Sicile et en Italie, reçut l'ordre de conclure une suspension d'armes avec

la personne qui occupait en ce moment le gouvernement de Naples. (C'est ainsi que lord Castlereagh, dans sa correspondance de cette époque, désignait habituellement Murat. Souvent aussi il l'appelait, avec un formalisme pédantesque, le *maréchal* Murat, comme pour mieux lui dénier la qualité princière (1).) Il n'y eut ni alors, ni plus tard, de la part de l'Angleterre ni des autres puissances coalisées, à l'exception de l'Autriche, aucune reconnaissance formelle des droits du monarque napolitain, ce qu'il ne faut d'ailleurs attribuer qu'à la rapidité avec laquelle les événemens ne tardèrent pas à se précipiter. Les lettres de lord Castlereagh prouvent en effet qu'on s'était pleinement résigné à tenir envers Murat les promesses de l'Autriche, sauf à procurer aux Bourbons de Sicile une apparence d'indemnité; mais elles prouvent aussi qu'on regrettait vivement la nécessité de cette concession. Le nouvel allié était l'objet d'une malveillance toute particulière; autant et plus que Bernadotte, il inspirait des soupçons auxquels l'hésitation et la lenteur de ses mouvemens fournirent bientôt trop de matière, et du moment où les circonstances rendirent son concours moins évidemment utile, on s'attacha à recueillir les indices qui, en accusant sa bonne foi, pouvaient infirmer les engagemens pris envers lui. L'Autriche, plus positivement liée à son égard, ne participait pas à ces sentimens presque hostiles; mais le caractère, la position même de M. de Metternich ne promettaient pas au possesseur actuel du royaume de Naples un protecteur aussi chaud que l'empereur Alexandre l'était pour Bernadotte, et Murat, n'ayant d'autres droits à sa couronne que les victoires et le choix de l'empereur son beau-frère, eût dû comprendre, comme le prince Eugène, dont les alliés avaient aussi tenté la fidélité par de brillantes promesses, que son intérêt bien entendu était d'accord avec les inspirations de l'honneur et de la loyauté pour lui conseiller de rester fidèle à la cause à laquelle il devait sa gloire et son trône.

Je viens d'exposer les principaux élémens de discorde que la coalition renfermait dans son sein; je n'en finirais pas, si je voulais poursuivre cette énumération en descendant au détail des intérêts de ses membres moins considérables.

Le gouvernement britannique était, par un heureux concours de circonstances, en mesure d'intervenir avec quelques chances de succès dans les différends qui partageaient ses alliés. Il n'avait jamais plié sous la toute-puissance de Napoléon et n'avait jamais reconnu son titre impérial. Ce fait seul, en le dégageant des antécédens fâcheux qui compliquaient la politique des autres cabinets, lui créait une véritable supériorité de position. Les inépuisables ressources de

(1) Ce qui est plus étrange, c'est que lord Castlereagh appelait le prince Eugène le *maréchal* Beauharnais, bien qu'il n'eût jamais été revêtu de cette dignité.

son crédit, qui lui permettaient de payer aux confédérés d'énormes subsides, sans lesquels il leur eût été impossible d'entretenir leurs armemens, lui assuraient, par rapport à eux, un moyen d'influence dont il fallait sans doute user avec ménagement, mais qui, à un moment donné, pouvait devenir décisif. Enfin ses intérêts particuliers étaient complétement distincts de ceux des autres états coalisés. Ce qu'il réclamait comme le prix des immenses sacrifices d'une lutte de vingt années, c'étaient des îles, des colonies enlevées à la France et à la Hollande, occupées en ce moment par ses forces, et qu'aucun des alliés n'avait le moindre motif de lui disputer. Sur le continent de l'Europe, il ne demandait que deux choses, un arrondissement territorial pour le Hanovre, domaine patrimonial des rois d'Angleterre, et la formation sur la frontière septentrionale de la France d'un état assez fort pour opposer une digue à de nouveaux débordemens de la puissance française, ce qui, suivant lui, ne pouvait avoir lieu qu'au moyen de la réunion de l'ancienne république des Provinces-Unies à la plus grande partie des provinces belges, sous la souveraineté du prince d'Orange. La question du Hanovre, déjà réglée en principe par les traités qui avaient constitué la coalition, ne faisait pas difficulté. Quant à l'élévation de la maison d'Orange sur le trône des Pays-Bas réunis, elle entrait aussi, sous beaucoup de rapports, dans les convenances des autres cours; la Russie s'y montrait très favorable, et le cabinet de Londres s'était déjà assuré le consentement de l'Autriche, ancienne souveraine de la Belgique, qui ne demandait pas mieux que d'échanger cette possession éloignée contre des provinces plus rapprochées du centre de l'empire.

Je le répète, l'Angleterre était à tous égards en mesure de s'interposer utilement comme médiatrice entre ses alliés. On le comprenait si bien, que tous hâtaient de leurs vœux l'arrivée de lord Castlereagh, et les représentans de l'Angleterre auprès des trois principaux cabinets le pressaient d'autant plus d'accélérer son voyage, que, n'étant pas eux-mêmes parfaitement d'accord, ils ne se sentaient pas en état d'exercer en son absence une intervention efficace. Retardé par divers incidens, il ne put se présenter que le 18 janvier 1814 au quartier-général des souverains, qui était alors à Bâle, d'où il ne tarda pas à se porter en France à la suite des armées.

Le rôle qui s'offrait à lord Castlereagh était grand et brillant, mais il avait à éviter un dangereux écueil. Accueilli par tous avec un empressement et des prévenances extraordinaires, parce que chacun voulait l'entraîner dans son sentiment, il fallait qu'il gardât une attitude impartiale et qu'il s'abstînt de prendre une couleur exclusive, qui, en le privant de prime-abord de toute action conciliante, eût augmenté les élémens de confusion. Cela n'était pas facile; il sut pourtant y réussir. Étroitement uni en réalité à M. de Metternich,

parce qu'en tout temps, à moins de conjonctures bien extraordinaires, l'Angleterre et l'Autriche, ayant les mêmes adversaires et n'ayant aucun motif de rivalité, sont des alliées naturelles, il fit comprendre sans peine à l'habile ministre autrichien qu'il importait de ne pas rendre cette intimité trop évidente pour ne pas en compromettre les utiles effets. Il mit tous ses soins à capter la confiance de l'empereur Alexandre, à contenir son exaltation, à calmer ses défiances, à ménager les susceptibilités extrêmes de son amour-propre, tout en lui résistant avec fermeté lorsque cela devenait indispensable, et ses efforts furent couronnés d'un tel succès, que ce prince conçut bientôt pour lui, non pas un de ces engouemens passagers que tant de personnes lui ont successivement inspirés, mais un sentiment d'estime et de déférence qui, à travers bien des épreuves, devait durer autant que leur existence. Grâce à ces habiles tempéramens, l'aigreur, les soupçons qui commençaient à se glisser dans les rapports intérieurs de la coalition parurent se dissiper; on se mit d'accord sur quelques questions, on ajourna celles qui n'exigeaient pas une solution immédiate, et toutes les forces, rendues ainsi à leur pleine et libre activité, purent se consacrer à l'achèvement de l'œuvre commune.

II.

Il y avait déjà un mois que les alliés avaient passé le Rhin. Les deux grandes armées du prince de Schwarzenberg et du maréchal Blücher, ne rencontrant aucune résistance sérieuse de la part des forces trop inégales qui leur étaient opposées, avaient pu s'avancer jusqu'au cœur de la Champagne, en laissant derrière elles les places occupées par des garnisons françaises. Presque partout elles avaient été bien accueillies par les populations, fatiguées du joug pesant de la domination impériale. Une autre armée autrichienne s'avançait du côté de Lyon sans trouver beaucoup plus d'obstacles. Dans les départemens du midi, où lord Wellington gagnait peu à peu du terrain sur le maréchal Soult, l'esprit public se montrait plus décidément hostile à Napoléon, parce que les Bourbons avaient conservé de ce côté de plus nombreux adhérens. Vers le nord, on pouvait craindre que la faible division du général Maison ne couvrît pas longtemps la frontière de Flandre. Le cercle où s'exerçait encore la domination de Napoléon se retrécissait ainsi de moment en moment. Dans les derniers jours de janvier, ayant terminé les préparatifs de défense que lui permettait l'épuisement de ses ressources, il put enfin quitter Paris et se porter en Champagne au-devant de l'ennemi avec une armée formée des débris de ses vieilles bandes mêlés à beaucoup de conscrits de dix-huit à vingt ans, et dont la force numé-

rique n'atteignit jamais le chiffre de soixante-dix mille hommes, bien que, par d'habiles dispositions, il fût parvenu à faire croire à ses adversaires qu'elle était plus forte du tiers ou de moitié. Dans cette supposition même, elle eût été bien inférieure aux masses énormes et toujours croissantes qui s'avançaient de toutes parts. Après quelques engagemens partiels et peu décisifs, Napoléon ne craignit pas de livrer le 1er février, auprès de Brienne, une bataille dans laquelle il fut repoussé avec d'assez grandes pertes. Bien que le courage et le sang-froid qu'y avaient montrés les jeunes soldats français eussent donné à réfléchir aux vainqueurs, cette défaite à l'ouverture de la campagne était d'un sinistre augure. Les alliés avançaient toujours; Troyes leur ouvrit ses portes.

Il n'est pas besoin de dire que dans de telles circonstances les coalisés pensaient moins que jamais à maintenir leurs propositions de Francfort. Surpris et presque honteux d'avoir été un moment si modérés, ils essayaient en quelque sorte de l'oublier, ou tout au moins de se faire illusion à eux-mêmes sur le véritable sens de ces propositions, si claires cependant. Personne n'admettait plus, dans les conseils de la coalition, qu'il pût être question de laisser à la France une portion tant soit peu considérable des conquêtes de la république et de l'empire. Les prétentions que la fortune inspirait aux vainqueurs ne s'arrêtaient pas même là. L'idée de détrôner l'homme dont le génie et l'ambition étaient encore pour eux un objet d'effroi commençait à leur paraître praticable, et elle leur souriait singulièrement. On aurait pu croire que la cour de Vienne, à laquelle Napoléon tenait par des liens si étroits, reculerait devant cette extrémité, et le langage de M. de Metternich, organe habituel des rares communications échangées avec le gouvernement français, était en effet plus conciliant et plus modéré que celui de la plupart de ses collègues; mais l'empereur François, dans un entretien qu'il eut avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Aberdeen, déclara à plusieurs reprises qu'il ne mettait aucune confiance dans toutes les promesses que pourrait faire son gendre, et que, tant qu'il vivrait, il n'y aurait aucune sûreté pour l'Europe. L'empereur Alexandre était bien plus animé encore contre Napoléon; voici ce qu'on lit dans un rapport de sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, alors envoyé d'Angleterre auprès du roi de Prusse : « L'empereur avoue hautement sa résolution de se porter à tous risques sur Paris, et, sans se prononcer quant au successeur de Bonaparte, il ne dissimule pas que l'objet de sa politique est de se débarrasser de lui, de ne faire avec lui aucun traité. Il ne tient pas plus de compte de la mémorable négociation de Francfort que si elle n'avait jamais eu lieu... Ceux qui l'entourent immédiatement et qui reçoivent ses paroles, le baron de Stein, Pozzo di Borgo, etc., s'expriment violemment dans ce sens. »

C'était le 27 janvier que sir Charles Stewart présentait ainsi les dispositions du monarque russe: trois jours après, lord Castlereagh lui-même en rendait compte à son gouvernement dans les termes suivans :

« Notre plus grand danger provient maintenant de l'impulsion chevaleresque que l'empereur Alexandre est enclin à donner à la guerre. Il est poussé vers Paris par un sentiment personnel absolument distinct de toutes considérations politiques et militaires. Il semble chercher l'occasion d'entrer avec sa magnifique garde dans la capitale de l'ennemi, probablement pour faire contraster sa clémence et sa modération avec la désolation à laquelle a été livrée sa propre capitale. L'idée qu'une négociation rapide pourrait tromper cette espérance le rend encore plus impatient... Vous pouvez vous faire une idée de quelques-uns des hasards auxquels nos affaires sont exposées, alors qu'un des principaux souverains m'a dit, en me voyant pour la première fois, qu'il n'avait pas confiance en son propre ministre, et moins encore en celui de son allié. Il y a ici force intrigues, et plus de peur encore de ces intrigues. La Russie se défie de l'Autriche par rapport à la Saxe, et l'Autriche craint la Russie par rapport à la Pologne..... Le soupçon est le trait dominant du caractère de l'empereur, et celui de Metternich fournit aux intrigans une matière facile à exploiter. »

Cependant ces entraînemens rencontraient des contradicteurs. Auprès de l'empereur Alexandre lui-même, la politique de ménagement et de circonspection avait des organes considérables. Non-seulement M. de Nesselrode, mais le prince Wolkonsky, le général en chef Barclay de Tolly, s'effrayaient de tant de précipitation. Les hommes qui possédaient le plus d'influence sur l'esprit du roi de Prusse ne partageaient pas non plus l'emportement du vieux Blücher et de ses lieutenans; ils voulaient qu'avant de se porter aux dernières extrémités contre un ennemi encore redoutable, on examinât mûrement la situation, tant au point de vue militaire qu'au point de vue politique, qu'on pesât toutes les difficultés de l'entreprise, tous les moyens de les surmonter, et qu'on se mît d'accord sur le résultat qu'on voudrait en tirer.

La question du rétablissement des Bourbons commençait à se présenter à tous les esprits, mais d'une manière bien confuse encore. L'empereur de Russie s'y montrait peu favorable. Aux instances des émissaires de ces princes, il ne répondait que par ces paroles courtoises dont il était prodigue pour tout le monde; il s'abstenait de leur donner aucun encouragement, bien qu'avec cette facilité d'espérance qui caractérise tous les émigrés, ils voulussent voir une promesse dans sa haine irréconciliable contre Napoléon. A ses alliés, il ne faisait pas difficulté de dire que les Bourbons ne lui paraissaient pas *les plus dignes* de monter sur le trône de France, et l'on avait quelque motif de craindre qu'il n'inclinât à appuyer les projets de

Bernadotte, qui, pour tous les autres membres de la coalition, était un objet de crainte et de répugnance. L'Autriche, la plus hostile de toutes les puissances aux vues du prince royal de Suède, n'en témoignait pas beaucoup plus de zèle pour l'ancienne maison royale de France, et M. de Metternich avait reçu avec une extrême froideur les premières insinuations qui, vers la fin de l'année précédente, lui avaient été faites en sa faveur.

Seule, l'Angleterre n'avait cessé de considérer la restauration bourbonienne comme la meilleure et presque comme la seule garantie efficace du repos de l'Europe. Il était naturel qu'elle mît quelque amour-propre à faire remonter au trône les princes qui, dans leur exil, n'avaient trouvé que sur son territoire un asile assuré, et qu'elle crût se préparer ainsi pour l'avenir une utile alliance. Le cabinet de Londres, sans se laisser décourager par le peu de succès de ses premières tentatives, continuait donc à essayer de rallier les autres puissances à cette combinaison. Lord Castlereagh, dans un de ses premiers entretiens avec M. de Metternich, crut reconnaître qu'avec le temps, si les événemens n'y mettaient pas des obstacles imprévus, il ne lui serait nullement impossible d'obtenir l'assentiment du cabinet de Vienne. Admis quelques jours après en présence de l'empereur François, il reçut de ce prince l'assurance que si Napoléon venait à être renversé, il serait très loin de désirer que son petit-fils, le roi de Rome, fût appelé à régner, la régence que l'âge de cet enfant eût rendue nécessaire pour si longtemps ne pouvant manquer d'imposer à l'Autriche, qui en eût été la protectrice naturelle, un fardeau bien pesant. Exclure à la fois Napoléon et son fils, c'était appeler les Bourbons; aucun esprit sensé ne pouvait en douter.

Cependant lord Castlereagh, en sondant ainsi le terrain, était loin d'avoir lui-même une résolution complétement arrêtée. On eût dit que, depuis qu'il était entré en France, depuis qu'il voyait les choses de près, la possibilité, la convenance d'une telle entreprise lui paraissaient plus douteuses. Tout en constatant le bon accueil que les populations faisaient presque partout aux armées alliées, il exprimait la crainte qu'on ne s'en exagérât la signification. Suivant lui, cet accueil s'expliquait suffisamment par la lassitude que la France éprouvait du fardeau de la conscription et des impôts, devenu dans ces derniers mois plus intolérable que jamais. Partout où pénétraient les alliés, ces charges accablantes cessaient à l'instant, d'autant plus que les vainqueurs, pour se concilier la bienveillance des populations, s'abstenaient soigneusement de lever aucune contribution de guerre; il en résultait que les départemens envahis jouissaient d'une exemption absolue dans un moment où le reste de l'Europe pliait sous le poids des sacrifices de tout genre. Qu'ils en ressentissent, qu'ils en témoignassent une grande joie, rien

de plus naturel; mais il y avait loin de cette joie à la volonté de joindre leurs efforts à ceux de la coalition pour l'aider à abattre le gouvernement impérial. Nulle part, malgré les espérances dont se berçaient quelques esprits trop confians, on n'apercevait le moindre symptôme d'insurrection, ni même l'apparence d'un mouvement populaire en faveur des Bourbons. Sans doute, si un tel mouvement venait à se produire spontanément, on pourrait en profiter; mais il ne serait ni prudent, ni loyal de le provoquer par des excitations et des promesses : ce serait assumer une terrible responsabilité à l'égard des individus qu'on pousserait ainsi à se compromettre et se créer éventuellement de grands embarras, puisque les alliés n'étaient pas encore décidés à ne pas traiter avec Napoléon, et puisqu'il était même question de l'ouverture prochaine d'un congrès. — Tels étaient les argumens que lord Castlereagh opposait aux impatiens. Lorsqu'il apprit que quelques-uns des membres de la famille des Bourbons sollicitaient l'autorisation de rentrer en France à la suite des armées coalisées pour essayer de rallier leurs partisans, il se montra très contraire à ce projet, dont il n'attendait pas de grands résultats. Puisqu'on n'était pas encore déterminé à une restauration, la probité, l'humanité exigeraient, disait-il avec quelque raison, qu'au moment où ces princes entreraient sur le territoire français, les puissances, pour prémunir les peuples contre les fausses inductions qu'on pourrait tirer de leur présence, fissent déclarer hautement qu'elles n'étaient nullement engagées à soutenir la cause royaliste, et une telle déclaration était de nature à affaiblir cette cause plus que ne pourrait la fortifier la présence de quelques princes dénués d'armes et d'argent. Il demandait s'il était dans l'intérêt des Bourbons de se montrer pour la première fois à la nation française dans le camp d'un des souverains alliés, et surtout au milieu de troupes anglaises. — Ces dernières objections ne prévalurent pas. Monsieur, frère du prétendant, arriva bientôt en Lorraine, et son fils aîné, le duc d'Angoulême, fut reçu au quartier-général de lord Wellington; mais lord Wellington eut soin de ne pas laisser ignorer autour de lui que les puissances n'avaient pas renoncé à traiter avec Napoléon, et à l'autre extrémité de la France, l'empereur Alexandre, quelle que fût la passion qui l'animait contre son ancien ami, tenait loyalement le même langage aux agens royalistes.

Ces ménagemens, ces hésitations, plaisaient peu au parti tory, qui gouvernait l'Angleterre, et qui, pour le moment, représentait certainement les sentimens du pays. Il est curieux de voir, dans la correspondance de lord Castlereagh, la peine qu'il se donnait, avec assez peu de succès, pour faire comprendre et apprécier les motifs de sa conduite. Ses subordonnés eux-mêmes ne lui dissimulaient guère leur désapprobation. L'ambassadeur britannique en Hollande, lord

Clancarty, l'un des adhérens les plus vifs et les plus confians de la cause des Bourbons, lui écrivait qu'il n'était pas étonnant que les royalistes restassent inactifs, alors qu'on semblait s'attacher à les décourager. Les deux sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, MM. Hamilton et Edward Coke, qui envoyaient de Londres à lord Castlereagh des informations et des avis, ne cessaient de lui parler de la responsabilité qui pèserait sur lui, si les conditions de la paix ne répondaient pas à l'attente publique. A les en croire, quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent en Angleterre se tenaient pour assurées qu'on ne ferait aucune paix tant que les alliés ne seraient pas à Paris et que Bonaparte n'aurait pas disparu. Le cri : *Pas de Bourbons, pas de paix!* était devenu populaire; le vœu général, universel, c'était point de paix avec Bonaparte, ou tout au moins une paix qui le réduisît à un tel état d'abaissement, qu'il en résultât pour l'Angleterre une sécurité égale à celle que lui procurerait le rétablissement des Bourbons. Le public trouvait qu'on était malveillant et injuste pour ces princes. C'était aussi l'opinion du prince régent; elle le détermina même à une démarche singulière. Dans un entretien qu'il eut avec le comte de Lieven, ambassadeur de Russie, il le chargea de demander à l'empereur Alexandre, à qui la forme de son gouvernement laissait, disait-il, plus de liberté d'action, de décider les puissances alliées à annoncer publiquement qu'elles ne voulaient plus traiter avec Napoléon, à promettre de reconnaître tout autre chef que la nation française se donnerait, et en même temps à rappeler à cette nation l'existence de son ancienne dynastie. Le comte de Lieven, ayant jugé convenable, avant de s'acquitter de cette commission, de s'assurer qu'elle ne contrariait pas les vues du ministère anglais, en parla à lord Liverpool, premier lord de la trésorerie. Celui-ci, en termes un peu moins positifs, lui témoigna les mêmes dispositions que le prince régent, et ne lui cacha pas qu'à Londres on était peu satisfait de l'esprit conciliant manifesté dans les réponses de M. de Metternich aux lettres que lui écrivait le ministre des relations extérieures de France, pour réclamer l'ouverture du congrès depuis si longtemps promis. Lord Castlereagh, à qui lord Liverpool avait laissé ignorer ces pourparlers, en fut informé par l'empereur Alexandre. Il est facile de comprendre quel fut son mécontentement. Il déclara positivement à l'empereur que, comme serviteur responsable de la couronne, son opinion bien arrêtée était absolument contraire à celle dont le comte de Lieven, par suite sans doute de quelque malentendu, s'était rendu l'interprète, et les choses en restèrent là. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à lord Liverpool, et qui est d'un ton digne et fier, il affecta de croire que l'ambassadeur russe avait mal compris les discours qu'on lui avait tenus. On s'empressa sans doute d'entrer dans la voie de rétractation qu'il avait ainsi indiquée, car peu de

temps après il se montrait satisfait des explications qu'il avait reçues.

Cependant le gouvernement français, comme je le disais tout à l'heure, insistait vivement pour l'ouverture du congrès promis trois mois auparavant. Il y avait déjà plusieurs semaines que le duc de Vicence se trouvait aux avant-postes, suivant le mouvement des armées, demandant à être entendu et ne recevant pour réponse que de continuels ajournemens. De tels procédés de la part des alliés manquaient également de franchise et de dignité. Ceux qui ne partageaient pas les passions de l'empereur Alexandre et de quelques chefs militaires éprouvaient un certain embarras de cette façon d'agir. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse étaient d'avis qu'après les promesses faites, on ne pouvait, sans encourir un blâme mérité et sans faire un grand tort moral à l'alliance, se refuser à entrer en négociation. Ceux même qui, moins scrupuleux, eussent vu avec plaisir qu'on proclamât hautement l'intention de détrôner Napoléon répugnaient à la misérable politique qui cherchait à atteindre ce but par des moyens détournés et artificieux. « Si les alliés, disait sir Charles Stewart dans un rapport dont j'ai déjà cité quelques passages, si les alliés pouvaient se mettre d'accord sur le successeur à donner à Bonaparte, je crois que nous pourrions tout hasarder... Nous pourrions déclarer la résolution de ne pas poser les armes tant que l'ancien gouvernement ne serait pas rétabli... Nos derniers succès peuvent nous conduire à un noble but bien défini, mais non pas à un jeu d'intrigue secrète. Nous nous sommes assez longtemps joués de Caulaincourt. Le moment est enfin venu de prendre une décision. Si l'Angleterre ne peut persuader à toutes les puissances de rétablir les Bourbons d'un commun accord, je ne pense pas qu'elle ait de bonnes raisons pour consentir à ce qu'elles se départent en secret d'une déclaration faite à la face du monde.» Sir Charles Stewart voulait indiquer par ces derniers mots, non pas sans doute les conditions de paix offertes à Francfort par les alliés, mais la proposition faite alors par eux de traiter avec Napoléon.

Ces considérations l'emportèrent. Le congrès s'ouvrit enfin, et le 4 février il tint à Châtillon-sur-Seine sa première séance. La manière dont il était composé disait assez ce que la France devait en attendre. Le duc de Vicence avait espéré traiter avec les chefs des cabinets alliés; il en exprima plusieurs fois le désir. Cette satisfaction ne lui fut pas accordée. M. de Metternich, avec qui il ne cessa d'entretenir une correspondance d'une forme confidentielle et presque amicale, refusa pourtant de le voir. Il ne put être admis à entretenir lord Castlereagh, qui cependant vint passer quelques jours à Châtillon. Les plénipotentiaires qu'on chargea de conférer avec lui furent, pour l'Autriche, le comte de Stadion, prédécesseur de M. de Metternich

au ministère des affaires étrangères et l'ardent instigateur de la guerre de 1809; pour la Russie, le comte, depuis prince Razumofsky, qui, ambassadeur à Vienne quelques années auparavant, s'était fait remarquer parmi les plus violens ennemis de l'empereur des Français; pour la Prusse, le baron de Humboldt; pour l'Angleterre, lord Cathcart, lord Aberdeen et sir Charles Stewart, représentans du gouvernement britannique auprès des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse. Le choix de plusieurs de ces négociateurs était loin d'indiquer des intentions conciliantes. Leurs pouvoirs les autorisaient à traiter, non pas seulement au nom des quatre cours, mais au nom de toute l'alliance. Le prince royal de Suède, toujours exigeant et soupçonneux, témoigna quelque déplaisir de n'être pas directement représenté dans le congrès. Lord Castlereagh lui fit dire que s'il y tenait absolument, on y recevrait son ministre, mais qu'alors il faudrait y recevoir aussi ceux des vingt-quatre gouvernemens engagés dans l'alliance, ce qui ne faciliterait pas la négociation. Il n'insista pas.

Si les noms des plénipotentiaires étaient peu rassurans pour Napoléon, les instructions dont ils étaient munis et qu'ils firent bientôt connaître avaient un caractère plus hostile encore. Renfermer la France dans ses anciennes limites sur le continent européen en lui restituant celles de ses colonies que l'Angleterre ne croyait pas avoir un grand intérêt à conserver, telle était la seule base sur laquelle les alliés consentissent à traiter, et ils déclarèrent que tout contre-projet qui s'en écarterait d'une manière tant soit peu essentielle serait repoussé de prime-abord. L'Angleterre avait exigé que les questions de droit maritime ne fussent pas même mises en discussion. Enfin il était entendu entre les confédérés que la France n'interviendrait pas dans la répartition des territoires dont on lui demandait la cession, c'est-à-dire que dans la réorganisation de l'Europe, dans les mesures à prendre pour établir cet équilibre politique auquel elle est si grandement intéressée, on ne tiendrait aucun compte de ses convenances ni de son opinion.

Telles étaient les conditions qu'on proposait au vainqueur de cent batailles, à celui qui, peu de mois auparavant, était encore le maître de l'Europe. A vrai dire, personne ne pensait sérieusement qu'il pût les accepter; lord Castlereagh en convenait dans sa correspondance avec lord Liverpool. Le but qu'on se proposait, que se proposaient du moins plusieurs des parties intéressées, c'était de laisser la porte ouverte à une négociation pour le cas où la guerre viendrait à mal tourner, et cependant de traîner les choses en longueur afin de se réserver le bénéfice des événemens qui semblaient dès lors menacer Napoléon d'une prochaine catastrophe.

La bataille de Brienne venait effectivement d'abattre la dernière barrière qui parût s'interposer encore entre les alliés et Paris. Ils s'étaient absolument refusés à une suspension d'armes que la France avait sollicitée pour faciliter les travaux du congrès. Napoléon, qui, quelques jours auparavant, donnait encore au duc de Vicence l'ordre formel de ne consentir à rien qui ne fût conforme aux propositions de Francfort, céda alors à l'accablement de la mauvaise fortune. Le duc de Vicence reçut, le 6 février, une dépêche du duc de Bassano, qui, au nom de l'empereur, lui donnait *carte blanche pour arrêter les progrès de l'ennemi, sauver la capitale et éviter une bataille où étaient les dernières espérances de la nation.* Le ton vague et confus de cette lettre, évidemment dictée par Napoléon, disait assez la situation désespérée qui la lui avait inspirée et la répugnance qu'il éprouvait à énoncer en termes précis les sacrifices accablans auxquels il se résignait.

Contre l'attente de ses adversaires mêmes, le grand empereur s'était donc décidé à subir l'humiliation profonde qu'ils voulaient lui infliger. On vit alors quelque chose de bien étrange. Au moment où le duc de Vicence se disposait à faire usage des pouvoirs qu'on venait de lui envoyer, et lorsque déjà il en avait laissé entrevoir toute l'étendue, les ministres des cours coalisées lui déclarèrent par écrit que, l'empereur de Russie ayant jugé à propos de se concerter avec ses alliés sur l'objet des conférences de Châtillon, et ayant ordonné à son plénipotentiaire de demander la suspension des conférences jusqu'à ce qu'il lui eût fait parvenir de nouvelles instructions, elles allaient en effet être suspendues et qu'on préviendrait le plénipotentiaire français du moment où elles pourraient être reprises. Le duc de Vicence protesta vivement contre un procédé aussi singulier, qu'on n'avait pas même cherché à couvrir d'un prétexte spécieux. Les alliés cette fois étaient évidemment dans leur tort; il fut un moment possible de croire qu'ils auraient à s'en repentir.

En ce moment même Napoléon commençait une de ses plus mémorables campagnes, celle peut-être où il a acquis le plus de véritable gloire, parce que jamais il n'avait eu à combattre avec d'aussi faibles moyens des ennemis aussi nombreux et aussi acharnés. Les coalisés, croyant, après la bataille de Brienne, n'avoir plus d'obstacles sérieux à rencontrer sur la route de Paris, avaient divisé leurs forces pour en faciliter la marche. Tandis que la grande armée, composée des Autrichiens, des contingens des états secondaires de l'Allemagne, de la garde impériale russe, et commandée par le prince de Schwarzenberg, s'avançait par la vallée de la Seine, le maréchal Blücher conduisait par celle de la Marne l'armée prussienne dite de Silésie, renforcée de plusieurs divisions russes. Chacun se précipitait comme pour arriver le premier au but que l'on croyait déjà tou-

cher. Napoléon, profitant de la sécurité exagérée de ses adversaires, réussit à surprendre et à vaincre successivement, dans six combats livrés en huit jours à Champaubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamps, à Nangis, à Montereau, les corps séparés des deux armées, auxquels il fit éprouver une perte de près de quarante mille hommes. Jamais l'ascendant de son génie ne s'était montré avec plus d'éclat. Les ennemis, malgré leur immense supériorité numérique, n'osaient plus sur aucun point tenir devant lui. Le 17 février, Napoléon, enivré par tant de triomphes, écrivait au duc de Vicence pour lui retirer les pleins pouvoirs qu'il lui avait donnés le 6 et lui enjoindre de ne signer la paix qu'aux conditions de Francfort. Le ton de sa lettre, calculé peut-être, respirait la confiance la plus illimitée; il y exprimait l'espérance de détruire l'armée autrichienne avant qu'elle eût repassé la frontière; il y offrait comme une faveur de laisser les ennemis rentrer tranquillement chez eux, s'ils consentaient à signer des préliminaires fondés sur les bases de Francfort.

Ce jour-là même, le congrès de Châtillon reprenait ses conférences si malencontreusement interrompues, et les plénipotentiaires alliés présentaient au duc de Vicence un projet de traité dont la substance était la réduction de la France dans ses anciennes limites. On voit qu'on était loin de pouvoir s'entendre.

Ce qui explique et justifie jusqu'à un certain point les illusions que Napoléon se faisait ou semblait se faire sur ce retour de fortune, c'est le sentiment de consternation et de trouble qui, pendant quelques jours, paralysa les conseils de la coalition. Les victoires de l'empereur des Français n'en étaient pas la seule cause. On croyait voir se manifester, dans la population des campagnes, les premiers symptômes d'un mouvement qui eût placé les alliés dans une position bien dangereuse. Des corps de partisans s'étaient formés en Lorraine et en Alsace, et leurs courses, non moins que les vigoureuses sorties des nombreuses garnisons françaises, interceptaient les communications des armées alliées, dont ils enlevaient quelquefois les convois. En Champagne, en Bourgogne, les paysans, exaspérés par les pillages et les violences des Cosaques et de certaines troupes allemandes, se levaient, s'armaient de tous côtés et massacraient ou faisaient prisonniers les soldats isolés, on voyait même sortir des villes des volontaires qui s'associaient à cette chasse. Lorsque les alliés étaient obligés, par l'approche des troupes françaises, d'abandonner une ville qu'ils avaient momentanément occupée, les habitans tiraient sur eux au moment de leur retraite. Les faibles détachemens qui traversaient les villages étaient aussi en butte à des hostilités. Ce mouvement, en devenant plus général, pouvait susciter de grands dangers aux envahisseurs.

Il y avait à peine deux mois qu'on avait pénétré en France, et

déjà une grande partie des coalisés aurait voulu repasser le Rhin. Il leur semblait que, si loin de cette barrière, ils n'étaient pas seulement exposés aux hasards ordinaires des combats, et qu'ils couraient des dangers mystérieux auxquels ils avaient hâte de se soustraire. Sir Charles Stewart écrivait à lord Castlereagh que plusieurs des contingens allemands et les chefs qui les commandaient croyaient avoir assez combattu sur le territoire français. Lord Burghersh, aujourd'hui lord Westmoreland, commissaire anglais au grand quartier-général autrichien, racontait ainsi, dans une lettre adressée à ce même ministre, ce qui se passait sous ses yeux : « Nos opérations sont très singulières. Le fait est que nous craignons de combattre... Schwarzenberg voudrait être de retour sur le Rhin... Y retourner sans y être positivement forcé, cela exigerait bien de la force d'esprit pour en supporter la responsabilité; il reste donc où il est, sans beaucoup d'apparence, je le crains bien, d'y faire grand' chose.... La paix est le cri de tous les officiers de cette armée. Elle est dans un grand état de désorganisation. Le pillage y est arrivé au plus haut degré. »

Cette lettre est d'autant plus digne d'attention qu'au moment où elle fut écrite, le 12 mars, l'armée autrichienne s'était déjà un peu remise du désordre où l'avaient jetée les combats de Nangis et de Montereau. Après ces deux affaires, l'abattement y était si profond, qu'on avait cru devoir faire parvenir à Napoléon des paroles pacifiques par un officier autrichien dont la mission avait pour prétexte l'envoi d'une lettre de l'empereur François à l'impératrice sa fille. L'empereur des Français en avait pris occasion d'écrire lui-même à son beau-père sur un ton de confiance exagérée et presque de bravade contre la coalition. Des conférences s'étaient ouvertes pour négocier une suspension d'armes que les alliés avaient refusée avant leurs derniers revers, mais dont le généralissime autrichien croyait maintenant avoir besoin pour se donner le temps de rallier ses divisions en déroute et de recevoir les renforts qu'il attendait. Ces conférences furent d'ailleurs sans résultat, parce que Napoléon voulait mettre à l'armistice des conditions qui auraient eu pour effet de lui donner une meilleure position militaire, tandis que les alliés voulaient que les deux armées gardassent leurs positions actuelles.

Il est juste de remarquer que le découragement dont je viens de parler n'avait pas été général dans les rangs de la coalition. L'intrépide chef de l'armée prussienne, bien qu'il eût éprouvé des échecs aussi graves que ceux du général autrichien, trouvait dans l'activité passionnée qui animait sa vieillesse une force qui le soutenait contre les plus rudes épreuves. Les représentans de l'Angleterre conservaient, au milieu de tout ce désordre, un calme, une présence d'esprit dont il faut sans doute faire honneur au caractère national, mais qui s'explique aussi par cette circonstance, que leur pays n'était pas

exposé aux conséquences immédiates d'une grande défaite subie sur les bords de la Seine ou de la Marne. Ils jugeaient très sévèrement la conduite de leurs confédérés; ils blâmaient la proposition d'un armistice, et surtout le peu de dignité et d'habileté qu'on avait porté dans des procédés souvent fort contradictoires :

« La question politique, écrivait lord Castlereagh à lord Aberdeen, a été misérablement compromise par les excès opposés dans lesquels on est tombé alternativement. Tantôt on poussait l'orgueil jusqu'à ne vouloir écouter aucune proposition, tantôt on se montrait ridiculement impatient d'être délivré de la présence de notre ennemi. »

Lord Aberdeen, de son côté, écrivait de Châtillon à lord Castlereagh :

« L'ennemi est, à mon sens, une source de dangers beaucoup moins redoutable que celle que nous avons parmi nous. Je ne puis trop souvent vous représenter l'état réel des esprits de ces *faibles hommes* par qui l'Europe est gouvernée. L'accord apparent qui avait eu lieu à Langres couvrait en réalité la défiance et la haine toujours subsistantes. Quelques succès cimenteront de nouveau cet accord; mais si les hommes dont il s'agit doivent être sévèrement éprouvés par l'adversité, la dissolution est certaine. Votre présence a fait beaucoup, et, je n'en doute pas, les soutiendrait encore en cas de malheur; mais sans elle ils seraient perdus. »

Cette conviction de la nécessité de la présence de lord Castlereagh pour maintenir en activité les ressorts de l'alliance se trouve reproduite à chaque instant dans les lettres des envoyés anglais. Ils y font parfois allusion à des circonstances qui ne sont pas expliquées et dont la connaissance plus précise jetterait un grand jour sur les hésitations et les dissensions intérieures de la coalition. On voit, par exemple, dans une lettre de lord Castlereagh à lord Liverpool, que pendant le séjour à Troyes du grand quartier-général, il y avait eu des discussions très pénibles entre l'empereur Alexandre et le ministre anglais, mais que les rapports les plus bienveillans et les plus intimes n'avaient pas tardé à se rétablir entre eux.

Le traité de Chaumont, signé le 1er mars par les ministres des affaires étrangères de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, fut le résultat des pourparlers par lesquels on vint à bout de raffermir l'édifice de la grande alliance, un moment ébranlé. Aux termes de ce traité, les quatre puissances prenaient l'engagement, au cas où la France refuserait les conditions qu'on lui avait proposées, de consacrer tous leurs moyens à poursuivre la guerre avec vigueur et dans un parfait concert, afin de procurer une paix générale. A cet effet, elles devaient tenir constamment en activité chacune cent cinquante mille hommes au complet; l'Angleterre paierait pour cela un subside de 5 millions sterling à répartir entre ses trois alliés; on ne pourrait faire la paix que d'un commun accord.

Enfin ce traité, destiné à assurer l'équilibre de l'Europe, était conclu pour vingt ans, et on pourrait le renouveler avant l'expiration de ce terme. Des articles secrets indiquaient en termes généraux les résultats que la coalition se proposait : la reconstitution de l'Allemagne en états indépendans unis par un lien fédératif, l'indépendance de la confédération suisse, celle de l'Italie partagée en états distincts, le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône d'Espagne et la reconstitution de la Hollande avec un agrandissement de territoire sous la souveraineté de la maison d'Orange.

Par l'effet de ce traité, l'alliance, devenue permanente, prit un caractère beaucoup plus décidément hostile à Napoléon. On voulait en finir. Déjà les plénipotentiaires de Châtillon avaient reçu des instructions dont lord Castlereagh expliquait ainsi qu'il suit le caractère à lord Liverpool : « Vous verrez... que les alliés, sans vouloir se donner l'apparence de chercher une rupture, sont décidés à donner à la négociation une prompte issue, et que, quelles que puissent être les chances de la guerre en France ou hors de France, ils sont déterminés à soutenir avec fermeté et persévérance la cause de l'Europe contre Napoléon jusqu'à ce qu'il ait acquiescé en substance aux termes qu'ils lui ont proposés, cette détermination étant la seule qui puisse faire espérer une paix réelle. » N'oublions pas, pour bien comprendre la pensée de lord Castlereagh, que la conviction des puissances était que Napoléon refuserait ces termes si rigoureux.

Tout changea d'aspect à Châtillon. Autant les alliés avaient d'abord paru éviter d'accélérer une négociation dont plusieurs d'entre eux craignaient de voir sortir la paix, autant ils montrèrent d'empressement à la hâter, sans doute parce qu'ils comptaient sur une rupture. Le 28 février, on demanda au duc de Vicence de faire savoir quand on recevrait la réponse du gouvernement français au projet de traité présenté le 17, et ce ne fut pas sans peine qu'on lui accorda un délai de dix jours, en lui déclarant qu'on était prêt à discuter les modifications que la France pourrait proposer, mais qu'on repousserait d'une manière absolue celles qui changeraient tant soit peu les bases essentielles du projet.

La position du duc de Vicence était terrible. De même qu'avant la campagne de Russie il s'était épuisé en efforts inutiles pour détourner Napoléon d'une entreprise dont il prévoyait les fatales conséquences, de même qu'à Prague il avait vainement essayé de lui démontrer qu'en rejetant ou en éludant par d'imprudentes temporisations les offres de l'Autriche, on la pousserait dans les rangs de la coalition, il ne cessait maintenant de représenter que des temporisations nouvelles auraient pour résultat la prompte dissolution du congrès, que tel était le vœu secret de plusieurs des alliés, qu'ils n'aspiraient qu'à la ruine complète de Napoléon; que si l'on n'y pre-

nait garde, l'Autriche, quels que pussent être ses sentimens particuliers, se laisserait elle-même entraîner dans cette voie, et que la coalition était désormais trop bien liée pour que l'espoir de parvenir à la dissoudre ne fût pas une pure chimère. Il demandait donc avec instance, sinon qu'on lui rendît les pleins pouvoirs dont il avait été muni un instant, au moins qu'on le mît en mesure de négocier avec efficacité en renonçant aux bases de Francfort. Ces remontrances, exprimées avec une noble et éloquente franchise dans des lettres confidentielles qui ont été depuis longtemps publiées, irritaient d'autant plus Napoléon que probablement il ne méconnaissait pas la force des considérations sur lesquelles son ministre les appuyait, bien que l'orgueil et peut-être aussi une politique prise de plus haut l'empêchassent d'accepter un excès d'humiliation qui ne lui eût plus laissé d'avenir. Le duc de Vicence ne recevait donc, au lieu des instructions nouvelles qu'il sollicitait, que des reproches amers, de vagues récriminations mêlées de subtilités et de chicanes.

Il fallait cependant qu'il essayât de faire bonne contenance devant les plénipotentiaires alliés. Seul en présence de six hommes étroitement unis et dont les dispositions hostiles envers la France ne différaient guère que par les nuances que pouvait y porter le tempérament particulier de chacun, toutes ses tentatives pour donner un peu plus d'aisance et de facilité aux rapports qu'il entretenait avec eux échouaient contre leur résolution bien arrêtée de maintenir ces rapports sur un terrain purement officiel. Dans les entretiens qu'il avait avec quelques-uns d'entre eux en dehors des conférences, il affectait de témoigner une franchise qui, dans des conjonctures moins extrêmes, eût pu sembler excessive; il ne leur dissimulait pas combien, pour son compte, il désirait la paix et la croyait nécessaire, combien il déplorait les illusions, les emportemens auxquels son maître se laissait entraîner; il leur parlait des efforts qu'il faisait lui-même pour le ramener à une appréciation plus juste de la situation; il leur insinuait qu'un langage ferme et soutenu de leur part était opportun pour faire évanouir ces illusions. « Caulaincourt, écrivait sir Charles Stewart, redoute les succès de Bonaparte encore plus que les nôtres, parce qu'il craint qu'ils ne le rendent plus déraisonnable encore. » Dans d'autres instans, exprimant au fond le même sentiment dans une forme en apparence contradictoire, il disait que le seul avantage réel que pussent avoir les succès partiels obtenus par Napoléon, c'était de le rendre plus traitable en désintéressant un peu son amour-propre. A toutes ces avances, à toutes ces insinuations, les alliés ne répondaient qu'avec une politesse froide et réservée qui ne lui permettait pas de s'avancer au-delà et de donner à ces communications un caractère vraiment confidentiel.

Le duc de Vicence n'était pas plus heureux lorsqu'il s'efforçait,

dans les conférences officielles, d'élargir tant soit peu les limites si étroites où ses adversaires prétendaient renfermer la négociation. L'acceptation des propositions des alliés, le rejet de ces propositions ou un contre-projet formel qui en conservât toutes les bases, telles étaient, lui répétaient sans cesse les plénipotentiaires de la coalition, les seules réponses qu'ils pussent recevoir. S'il se hasardait à rappeler combien les offres de Francfort avaient été plus modérées, les uns niaient avec peu de bonne foi qu'elles eussent jamais eu un caractère formel; le comte Razumofsky, plus franc et plus dur, disait que les alliés avaient eu le droit de devenir plus exigeans en proportion de leurs succès. S'il demandait ce qu'on ferait des territoires cédés par la France, ce même comte Razumofsky déclarait que la position actuelle de la France *en Europe* ne lui donnait aucun titre pour se mêler des affaires de *l'Europe;* le comte Stadion ajoutait que les alliés se réservaient de faire leurs arrangemens et que la France n'avait pas le droit de s'en enquérir. On refusait même toute explication sur le sort réservé aux alliés de Napoléon, aux membres de sa famille, aux rois de Saxe, de Westphalie, au vice-roi d'Italie. Une sorte d'ironie amère et concentrée se mêlait quelquefois à la rudesse de ce langage. Le duc de Vicence ayant un jour énuméré, parmi les cessions que la France était disposée à faire, et dont on devait lui tenir compte dans l'ensemble des arrangemens, celle des colonies qu'elle abandonnerait à l'Angleterre, lord Cathcart le pria d'indiquer les colonies qu'elle avait à céder, voulant dire par là que l'Angleterre s'était déjà emparée de toutes les possessions françaises situées au delà des mers. Il fallut que le duc de Vicence rappelât à ce représentant d'une alliance formée, disait-on, pour la restauration des principes de droit et de justice, que les droits de la conquête ont besoin, pour être valables, d'être confirmés par les traités.

Repoussé ainsi de toutes parts, renfermé dans d'infranchissables barrières qui ne lui laissaient aucune liberté de mouvement, le ministre français cherchait à s'ouvrir une issue en s'adressant par écrit à M. de Metternich, qui n'était pas à Châtillon, mais qui avait consenti à continuer avec lui une correspondance confidentielle depuis longtemps entamée; il essayait de lui persuader que l'Autriche avait intérêt à ne pas laisser accabler la France, de réveiller dans le ministre de l'empereur François quelque reste de sympathie pour la fille, pour le petit-fils de ce souverain, menacés de si cruelles épreuves. De ce côté, ses adjurations, ses supplications étaient reçues avec moins de sécheresse. Les réponses de M. de Metternich étaient empreintes d'un esprit de courtoisie bienveillante, elles témoignaient un désir sincère d'arriver à une pacification; mais cette pacification, y

était-il dit, ne pouvait résulter que d'un prompt acquiescement de la France aux demandes des alliés. Un peu plus tard, il ne serait plus temps de traiter même à ces conditions; la coalition était fermement décidée à ne pas se dissoudre avant d'avoir atteint son but, et l'empereur François, quels que fussent ses sentimens personnels, en ferait le douloureux sacrifice plutôt que de se séparer de ses confédérés. M. de Metternich, en un mot, disait au duc de Vicence ce que le duc de Vicence ne cessait d'écrire à Napoléon sans parvenir à le convaincre. Il serait injuste de ne pas reconnaître que le ministre autrichien se montrait sincère en cette occasion; s'il eût voulu réellement préparer la rupture des négociations, il eût tenu un autre langage, et il est difficile de croire qu'il ne désirât pas alors un arrangement.

Ces dispositions eussent-elles prévalu contre les passions de la plupart des coalisés, dans le cas où Napoléon se serait décidé à souscrire à ce qu'on exigeait de lui? Il est permis d'en douter, au moins pour l'époque qui a suivi la conclusion du traité de Chaumont; il est permis de croire qu'on eût suscité des difficultés nouvelles. Ce qui est certain, c'est que les plénipotentiaires n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour en finir. Sir Charles Stewart, qui n'était certes pas plus enclin qu'un autre à traiter avec Napoléon, mais qui se sentait mal à l'aise et peut-être humilié du peu de latitude d'action qu'on lui accordait, écrivit à lord Castlereagh pour se plaindre de la nécessité où il se trouvait, aussi bien que ses collègues, d'en référer sur toutes choses à son gouvernement et pour lui demander ce qu'il devrait faire dans le cas peu probable d'ailleurs où le plénipotentiaire français offrirait de signer le traité proposé. La réponse de lord Castlereagh est curieuse et peint la situation : « Dans l'hypothèse presque inconcevable, dit-il, d'une acceptation pure et simple, sans aucune modification, *peut-être* n'y aurait-il pas d'objection à vous autoriser à la recevoir, en réservant la rédaction du projet dans la forme convenable. »

Cependant le terme de dix jours assigné au duc de Vicence s'était écoulé. Il dut enfin s'expliquer. A défaut d'un consentement que Napoléon, malgré ses instances, ne l'avait pas mis en mesure de présenter, il lut, le 10 mars, à la conférence, des observations rédigées avec beaucoup de mesure et d'habileté, mais qui n'étaient nullement en rapport avec ce qu'on lui avait demandé. Le sens général en était que, toutes les autres puissances s'étant considérablement agrandies depuis vingt années, les conditions proposées à Francfort suffiraient à peine pour placer la France dans une situation qui reconstituât l'équilibre existant en Europe avant 1792, et dont le rétablissement était le but avoué de la coalition. Les plénipotentiaires alliés, après avoir entendu ces observations, dirent

d'une voix unanime qu'on ne pouvait y voir qu'un refus. Le duc de Vicence s'étant récrié contre cette interprétation, ils le sommèrent de déclarer positivement s'il acceptait ou s'il refusait. Au moment où ils allaient lever la séance, ce qui n'eût été rien moins que la rupture du congrès, il se décida enfin à leur remettre une déclaration portant que l'empereur des Français était prêt à renoncer à toute souveraineté, suprématie, protectorat ou influence constitutionnelle quelconque en dehors des limites de la France, à reconnaître l'indépendance de l'Espagne sous la souveraineté de Ferdinand VII, l'indépendance de l'Italie, celle de la Suisse sous la garantie des grandes puissances, celle de l'Allemagne, celle de la Hollande, sous la souveraineté de la maison d'Orange, et enfin à faire à l'Angleterre des cessions au-delà des mers *moyennant un équivalent raisonnable.*

Trois jours après, le 13 mars, le congrès se réunit de nouveau. Les plénipotentiaires alliés signifièrent au duc de Vicence que leurs cours avaient jugé sa déclaration complétement insuffisante, en ce qu'elle ne s'expliquait pas sur plusieurs des questions posées dans le projet de traité. Ils demandèrent encore une fois une réponse précise et catégorique, et comme le ministre français essayait de gagner du temps, ou, pour mieux dire, d'amener ses adversaires à entrer avec lui en discussion réglée : « Je vois bien qu'il faut en finir, » s'écria le comte de Stadion. Poussé ainsi dans ses derniers retranchemens, le duc de Vicence promit de présenter un contre-projet complet, et ce ne fut pas sans peine qu'il obtint pour cela un délai de quarante-huit heures. Ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'aux yeux de quelques-uns des plénipotentiaires il y eut dans de tels procédés un excès de condescendance et de courtoisie pour la France. Telle est pourtant l'opinion que sir Charles Stewart exprimait le jour même dans une lettre qu'il écrivait à lord Castlereagh, pour lui rendre compte de ce qui venait de se passer.

Le 15 mars, le duc de Vicence, à qui on avait refusé la veille un nouveau délai dont il aurait eu besoin pour prendre une dernière fois les ordres de son souverain, présenta enfin le contre-projet tant attendu. Voici quelle en était la substance : la Belgique et la rive gauche du Rhin seraient restées à la France; le prince Eugène aurait eu le royaume d'Italie jusqu'à l'Adige, auquel on aurait joint les Iles Ioniennes; le roi de Saxe, le grand-duc de Berg, neveu de Napoléon, sa sœur la princesse de Lucques, les princes de Neuchâtel et de Bénévent, ses grands-officiers, eussent été maintenus dans leurs états. Le plénipotentiaire français, en énonçant de telles propositions, ne pouvait se faire illusion sur l'accueil qu'elles rencontreraient; aussi s'empressa-t-il d'ajouter qu'il était prêt à en discuter tous les articles dans un esprit de conciliation. Les ministres alliés se bornèrent à dire que la

pièce qu'on venait de leur communiquer était trop importante pour qu'ils pussent y faire, séance tenante, une réponse quelconque.

Cette réponse n'eut lieu que trois jours après, la majorité des plénipotentiaires ayant cru devoir, malgré la vive opposition de quelques-uns d'entre eux, demander préalablement aux souverains des instructions définitives dont la nature ne pouvait d'ailleurs être douteuse. Le 18, dans une dernière conférence, le comte de Stadion, portant la parole pour tous ses collègues, donna lecture au duc de Vicence d'un acte par lequel ils déclaraient, au nom et par l'ordre de leurs gouvernemens, que le contre-projet présenté par lui ne s'écartant pas seulement des bases qu'ils avaient proposées, mais étant essentiellement contraire à l'esprit qui les avait dictées, et indiquant de la part du gouvernement français le désir de traîner en longueur des négociations aussi inutiles que compromettantes, les puissances alliées regardaient ces négociations comme terminées; qu'indissolublement unies pour le grand but qu'avec l'aide de Dieu elles espéraient atteindre, elles ne faisaient pas la guerre à la France; qu'elles regardaient les justes dimensions de cet empire comme une des premières conditions d'un état d'équilibre politique, mais qu'elles ne poseraient pas les armes avant que les principes qu'elles soutenaient n'eussent été reconnus et admis par son gouvernement. Après une réplique ferme et mesurée du duc de Vicence, qui, tout en repoussant les accusations dirigées contre le cabinet français, faisait encore un appel à la discussion et à la conciliation, le congrès fut dissous le 19 mars. Napoléon, dont les armes avaient cessé d'être victorieuses, venait en ce moment même de se résigner à donner enfin à son ministre l'autorisation de faire les concessions qu'il jugerait indispensables pour empêcher la rupture des négociations : bientôt il alla plus loin, et le 25, le duc de Vicence, qui venait seulement de rejoindre l'empereur, put écrire à M. de Metternich qu'il était pourvu des pouvoirs nécessaires pour conclure la paix; mais la marche rapide des événemens devait rendre inutile cette détermination si tardive.

La nouvelle de la dissolution du congrès fut reçue en Angleterre avec une vive satisfaction. Ce qu'on appelait les lenteurs, les ménagemens excessifs de la coalition excitait déjà dans ce pays beaucoup de mécontentement. Sur la fausse nouvelle que les préliminaires de la paix avaient été signés à Châtillon et que par conséquent Napoléon gardait sa couronne, les fonds avaient baissé à la bourse de Londres. Le sous-secrétaire d'état Edward Coke écrivait à lord Castlereagh : « Le rétablissement des Bourbons est considéré maintenant comme le *sine quâ non* de la sécurité et du désarmement. » Lord Castlereagh, dans une lettre qu'il adressa à lord Bathurst, secrétaire

d'état de la guerre et des colonies, se crut obligé de justifier la permission qu'on avait donnée au duc de Vicence de présenter un contre-projet. Il fit remarquer qu'on avait exigé que ce contre-projet fût conforme en substance aux propositions des alliés, qu'on en avait tiré l'avantage d'obliger l'ennemi à s'expliquer, et que s'il en était résulté un retard de quarante-huit heures, c'était parce que les plénipotentiaires, au lieu de rejeter immédiatement des propositions inadmissibles, avaient cru devoir en référer à leurs cours. C'était donc sans raison, ajoutait-il, qu'on s'était alarmé à Londres.

Sir Charles Stewart, annonçant à Edward Coke la rupture de la négociation, lui disait : « Vous vous réjouirez, j'en suis convaincu, de la clôture des conférences... Quant à moi, je sais bon gré à Bonaparte d'être un autre Catilina, et les admirables opérations qu'il a accomplies en dernier lieu, avec des forces si inférieures, contre deux armées dont chacune était plus nombreuse que la sienne, ne peuvent qu'accroître sa réputation militaire. Je crois qu'il ne s'est jamais montré plus grand, et qu'il n'a jamais joué avec plus d'habileté un jeu désespéré que depuis la bataille de Brienne. » Ces témoignages d'admiration accordés à un ennemi qui les méritait si bien, mais dont on ne parlait d'ordinaire que sur le ton de l'outrage et du mépris, sont l'expression naïve de la joie qui remplissait le cœur de sir Charles Stewart. Il devenait pour un moment presque juste envers Napoléon, par reconnaissance de ce qu'il avait refusé la paix.

Cette disposition des esprits pourrait difficilement être comprise, si l'on ne tenait compte du changement qui s'était opéré depuis quelques semaines dans la situation respective des armées belligérantes. Au moment où se terminait le congrès, Lyon ouvrait ses portes à un corps autrichien que le maréchal Augereau n'avait pas su contenir. Peu de jours auparavant, le 12 mars, Bordeaux avait appelé les Anglais et proclamé la royauté de Louis XVIII. En France et hors de France, cette première manifestation du sentiment royaliste avait produit un très grand effet. Sur le théâtre même où Napoléon avait naguère obtenu de si éclatans succès, son étoile pâlissait de nouveau. Les marches continuelles, les combats presque journaliers par lesquels il avait pu jusqu'alors, à plusieurs reprises, arrêter, repousser, écarter successivement deux formidables armées marchant sur Paris par deux routes différentes, avaient épuisé ses dernières ressources. L'excès de la fatigue non moins que le fer de l'ennemi opérait chaque jour dans les rangs de ses soldats des vides qu'il ne pouvait remplir qu'incomplétement et avec beaucoup de difficulté, tandis que les masses énormes de la coalition, à peine entamées par les pertes qu'il leur faisait subir, étaient sans cesse recrutées de nouveaux corps arrivant de l'Allemagne et du nord de l'Europe. Les chefs alliés,

voyant que c'étaient toujours les mêmes divisions, les mêmes régimens qu'ils avaient à combattre sur les points les plus éloignés, avaient fini par s'apercevoir du petit nombre de leurs adversaires. Ils avaient repris quelque confiance. Le découragement se glissait au contraire, sinon encore parmi les soldats, au moins parmi les lieutenans de Napoléon. Là où il ne se trouvait pas en personne avec son héroïque garde, plus d'un échec partiel était venu balancer l'effet de ses victoires. Les alliés, voulant en finir, mais n'osant l'attaquer corps à corps avant d'avoir rassemblé toutes leurs forces, prirent la résolution de réunir les armées de Schwarzenberg et de Blücher. Cette jonction ayant eu lieu sans qu'il pût s'y opposer, l'habileté de ses manœuvres, la timidité, l'irrésolution que sa présence jetait encore dans l'esprit de la plupart des généraux de la coalition, purent seules, à la bataille d'Arcis-sur-Aube, le préserver d'une destruction entière. L'unique voie de salut qui lui restât ouverte, c'était de tenter un de ces coups hardis qui contiennent nécessairement l'alternative d'une ruine complète ou d'un éclatant triomphe : il se décida à abandonner la défense directe de la route de Paris, à se porter sur les derrières de l'ennemi, à rallier les nombreuses garnisons de l'Alsace et de la Lorraine, et à se placer, ainsi renforcé, entre la frontière et les alliés, dont il eût rompu les communications.

Il espérait qu'effrayés d'un mouvement aussi audacieux, et craignant de se trouver coupés et isolés au centre de la France, les alliés s'empresseraient de rétrograder vers le Rhin. Peu s'en fallut, dit-on, que cette espérance ne se réalisât, et la retraite fut un moment à peu près résolue; mais les conseils de quelques hommes plus fermes ou plus passionnés, appuyés par les avis qu'on recevait de Paris sur les intrigues qui s'y agitaient déjà contre le gouvernement impérial, finirent par l'emporter dans l'esprit de l'empereur Alexandre. L'ordre fut donné de diriger sans retard la presque totalité des forces coalisées sur la capitale de la France, dont les abords n'étaient plus protégés que par les maréchaux Marmont et Mortier, à la tête de vingt mille hommes au plus. Le prince de Schwarzenberg et le maréchal Blücher conduisaient l'expédition, l'empereur de Russie et le roi de Prusse marchaient avec elle; mais l'empereur François, entraîné au loin par un des derniers mouvemens rétrogrades de l'armée autrichienne, se trouvait alors à Dijon, où étaient aussi non-seulement M. de Metternich, mais M. de Hardenberg et lord Castlereagh. L'Angleterre n'était représentée, sous le rapport politique, au quartier-général de la grande armée, que par lord Cathcart et sir Charles Stewart, accrédités diplomatiquement auprès des souverains de Russie et de Prusse.

Les lettres que sir Charles Stewart écrivait alors à lord Castle-

reagh sont une sorte de journal de cette marche décisive. Elles retracent, avec la vivacité et le désordre du champ de bataille, cette lutte de quelques milliers de soldats français restés seuls en présence de la grande armée européenne, harassés, exténués, poursuivis à outrance, débordés dans toutes les positions qu'ils essayaient d'occuper successivement pour retarder sa marche précipitée et pour donner à Napoléon le temps de revenir au secours de Paris; elles nous montrent les gardes nationales postées au passage des rivières ou s'appuyant des accidens du terrain pour seconder la résistance des troupes de ligne. On ne peut se défendre de quelque émotion en lisant ce tableau tracé par un ennemi de l'agonie du gouvernement impérial, de ces derniers et impuissans efforts de l'honneur militaire toujours vivant, et d'un patriotisme trop tard réveillé. Sir Charles Stewart lui-même, lorsqu'il raconte la journée de Fère-Champenoise, ce douloureux et glorieux combat qui n'a pas même eu parmi nous l'honneur d'un bulletin, ne peut s'empêcher de laisser percer une certaine sympathie pour ces cinq mille gardes nationaux de l'ouest qu'on vit alors, tombant à l'improviste au milieu des masses de la coalition, se former en bataillons carrés, rejeter toutes les sommations, toutes les adjurations que l'empereur Alexandre, saisi de pitié, leur faisait parvenir pour les décider à mettre bas les armes, repousser plusieurs attaques, poursuivre leur marche en faisant feu comme des vétérans aguerris, et enfin, entourés de toute part, foudroyés, déchirés par la mitraille, ne succomber que sous la charge furieuse d'une innombrable cavalerie.

Le 29 mars, tandis que Napoléon, averti trop tard des mouvemens des alliés, accourait pour défendre sa capitale, ramenant des frontières de la Lorraine quarante mille hommes qu'il avait encore sous son commandement, les armées ennemies prenaient position devant les hauteurs de Montmartre, et le 30 au soir sir Charles Stewart datait de *Belleville, près Paris,* une lettre qui commençait ainsi : « Après une victoire brillante, Dieu a livré la capitale de l'empire français entre les mains des souverains alliés, juste rétribution des calamités infligées à Moscou, à Vienne, à Madrid, à Berlin et à Lisbonne, par le désolateur de l'Europe. » Le 31, les vainqueurs firent leur entrée solennelle dans les murs de Paris. Sir Charles Stewart, dans son enthousiasme, crut voir la population tout entière arborant la cocarde blanche et poussant des acclamations en faveur des Bourbons.

III.

Je n'ai pas à raconter ici l'histoire de la restauration, à expliquer comment M. de Talleyrand, fixant enfin les irrésolutions de l'empe-

reur Alexandre, le décida à rétablir le trône des Bourbons, comment sortit, des entraînemens libéraux du monarque victorieux et des calculs intéressés de l'homme d'état, le gouvernement constitutionnel qui devait régir la France pendant trente-quatre années. Ce grand changement fut, dans la coalition, l'œuvre exclusive d'Alexandre. Tout se décidait auprès de lui dans un conseil intime où siégeaient, avec M. de Nesselrode, M. d'Anstedt et le général Pozzo di Borgo, ennemis mortels de Napoléon. Le roi de Prusse, peu porté à l'initiative et séparé en ce moment de son principal ministre, n'était consulté que pour la forme. Le prince de Schwarzenberg, généralissime autrichien, d'un caractère naturellement facile, n'essaya pas même, en l'absence de l'empereur François et de M. de Metternich, d'exercer quelque influence sur des événemens où il s'agissait pourtant du sort de la fille et du petit-fils de son maître. Quant à l'Angleterre, je l'ai déjà dit, elle n'était représentée au grand quartier-général que par lord Cathcart et sir Charles Stewart, qui restèrent étrangers à ce qui se passait. On voit même, par la correspondance de sir Charles, qu'il en était assez mal informé. Cette circonstance ne dut pas peu contribuer à lui faire voir avec humeur et défiance des faits qui, au surplus, étaient de nature à inquiéter la politique d'un ministre anglais et à blesser les préjugés d'un tory. Rendant compte, le 4 avril, à lord Liverpool de la révolution qui s'accomplissait sous ses yeux, il exprimait la crainte que M. de Nesselrode et le général Pozzo lui-même, *malgré son habileté consommée,* ne fussent pas de force à tenir tête à M. de Talleyrand et ne se laissassent entraîner par lui; il accusait M. de Talleyrand de tout organiser d'avance dans la pensée de se rendre maître absolu, d'annuler le nouveau roi, et déjà il croyait le voir aussi puissant par l'intrigue et l'artifice que Napoléon l'avait été par son immense force militaire; il déplorait l'absence de lord Castlereagh, qui laissait le champ libre aux combinaisons les plus dangereuses pour l'Angleterre, et il semblait redouter surtout la conclusion entre la France et la Russie d'arrangemens commerciaux réciproquement favorables aux intérêts des deux pays, mais contraires aux intérêts britanniques. « Il est évident, disait-il, que la politique de l'empereur de Russie a été plutôt de coqueter avec la nation française que de faire une déclaration publique et manifeste au sujet de Louis XVIII... Il s'est conduit avec tant d'adresse depuis son arrivée ici, qu'on ne saurait calculer le degré d'influence qu'il a obtenu sur l'opinion parisienne. »

Cependant la joie que la chute de Napoléon inspirait à sir Charles Stewart faisait plus que compenser le mécontentement qu'il éprouvait à d'autres égards. Sa haine, loin d'être adoucie par le spectacle de cette grande infortune, trouvait une vive satisfaction à voir l'homme qui avait si longtemps joué le premier rôle sur le théâtre

du monde en sortir marqué, disait-il, *de cette dégradation que toute sa carrière avait si bien méritée*, à le voir abandonné de tous les siens, même de Berthier, et *réduit à une situation telle que le seul sentiment qu'il pût désormais inspirer était cette pitié que les chrétiens accordent aux plus infortunés de leurs frères*. Il faut convenir que cette invocation à la charité chrétienne intervient ici d'une manière assez inattendue.

Il est à remarquer que la correspondance de sir Charles Stewart contient dès cette époque, sur le singulier choix fait pour la résidence de l'empereur déchu, des observations dont tout le monde dut plus tard reconnaître la justesse. Suivant lui, M. de Talleyrand et son gouvernement en étaient très mécontens, et beaucoup de personnes s'inquiétaient de la position de l'île d'Elbe, si voisine de l'Italie, où Napoléon comptait tant de partisans, où le prince Eugène était si populaire, où régnait encore Murat, dont on devait se défier; il pensait donc, sans se préoccuper des engagemens déjà pris, qu'il fallait chercher une autre retraite moins dangereuse pour le terrible vaincu. « Notre malheur, ajoutait-il, c'est que Bonaparte existe encore. »

Lord Castlereagh ne tarda pas d'arriver à Paris, où se trouvèrent bientôt réunis les souverains et leurs ministres. Louis XVIII, retenu en Angleterre par une attaque de goutte, ne vint qu'au mois de mai prendre possession de sa couronne. Déjà Monsieur, investi de la direction provisoire du gouvernement en qualité de lieutenant-général du royaume, avait conclu avec les gouvernemens alliés une suspension d'armes qui stipulait d'une part l'évacuation du territoire de l'ancienne France, de l'autre la remise aux coalisés des nombreuses places occupées encore en dehors de ces limites par des garnisons françaises, et l'abandon à leur profit de l'artillerie et des munitions de ces places. Cette convention, qu'on a beaucoup reprochée depuis au lieutenant-général et à M. de Talleyrand comme un acte de faiblesse, mais que les circonstances expliquent, disait d'avance quelles seraient les clauses essentielles de la paix définitive. Le traité de Paris ne fut pourtant signé que cinq semaines plus tard, le 30 mai. Les bases en étaient peu différentes des propositions de Châtillon. Cependant, comme dans les premiers momens de l'occupation de Paris l'empereur Alexandre, pour aider à la restauration des Bourbons, avait donné à entendre qu'en se ralliant à eux la France pourrait obtenir des conditions plus avantageuses que celles qu'on eût accordées à Napoléon ou à son fils, il fallut bien tenir compte de cette promesse, mais on le fit au meilleur marché possible. Alexandre, que lord Castlereagh avait craint de trouver trop favorable aux intérêts français, ne se montra pas bien exigeant dans ce sens. Avignon

enlevé au pape en 1791, une petite partie de la Savoie, quelques cantons de la Belgique et de la rive gauche du Rhin enclavés ou à peu près dans nos anciennes frontières, c'est à cela que se réduisirent les concessions des cours alliées, et à Châtillon, dans les courts instans où on avait semblé vouloir traiter sérieusement, on était d'accord de les faire, au moins pour la plupart, à Napoléon. Comme lord Castlereagh le faisait remarquer à lord Liverpool en lui rendant compte de la négociation, ces agrandissemens de l'ancienne France n'étaient pas de nature à alarmer beaucoup le reste de l'Europe; on les avait calculés de manière à ne pas accroître sa force militaire, et tous ces territoires réunis ne contenaient pas une population de plus de six cent mille âmes. Il eût pu ajouter que ce n'était pas, à beaucoup près, l'équivalent des pertes qui nous étaient infligées au-delà des mers. On reconnaît facilement d'ailleurs, en lisant la correspondance de lord Castlereagh pendant la négociation, qu'il avait presque à s'excuser auprès de son gouvernement de ne pas nous imposer des sacrifices plus considérables. On trouvait, par exemple, à Londres que notre position dans les Antilles restait encore trop forte. Lord Castlereagh répondait qu'il était d'une bonne politique de ne pas traiter trop rigoureusement la dynastie qu'on venait de rétablir. Il insistait sur la convenance de n'insérer dans le traité aucune clause empreinte d'un caractère particulier de défiance hostile, ou qui pût humilier la France. En dernier résultat, le gouvernement britannique reçut pour sa part, dans les dépouilles des vaincus, les îles de France, de Sainte-Lucie et de Tabago, appartenant jadis à la France, celle d'Héligoland cédée par le Danemark, l'établissement hollandais du cap de Bonne-Espérance, Malte et les Iles-Ioniennes (1). C'étaient, comme on voit, des positions importantes acquises dans toutes les mers.

En ce qui concerne la France, le traité de Paris pouvait se résumer ainsi : outre les colonies cédées à l'Angleterre, elle abandonnait à la coalition quarante départemens, dont une bonne partie lui avait été cédée par des traités formels après des guerres régulières. Je ne fais entrer en ligne de compte ni le royaume d'Italie, ni le protectorat de la confédération du Rhin, qui constituaient pour Napoléon des titres distincts de souveraineté ou de suprématie, ni les états que gouvernaient divers membres de sa famille et où il régnait en réalité sous leur nom. Certes de telles conditions étaient rigoureuses, et si elles ne constituaient pas un véritable abus de la victoire, c'en était du moins l'usage le plus sévère. Cependant, en France même, l'opinion presque générale les considéra alors non-seulement comme

(1) La cession à l'Angleterre des Iles-Ioniennes fut postérieure au traité de Paris.

satisfaisantes, mais comme généreuses, et cette opinion a jeté de si profondes racines, qu'aujourd'hui encore bien des gens, qui ne parlent qu'avec un ressentiment, une indignation presque exagérés de la dureté du second traité de Paris, signé après la bataille de Waterloo, affectent, comme pour mieux faire ressortir cette dureté, de la mettre en contraste avec la générosité prétendue de celui du 30 mai 1814. Comment expliquer une pareille appréciation? Par un des traits les plus malheureusement caractéristiques de l'esprit français, par l'impétuosité aveugle avec laquelle il se précipite successivement dans les ordres d'idées les plus opposés. Vingt années de guerre terminées par d'affreux désastres n'avaient pas seulement calmé l'ardeur belliqueuse, la passion de conquêtes, l'orgueil patriotique, qui, peu auparavant, exaltaient encore les esprits; on en était venu à regarder le retour de la paix comme un bienfait tellement inappréciable, qu'on s'inquiétait assez peu des conditions auxquelles il fallait l'acheter. Dans l'irritation qu'on éprouvait contre le régime impérial et contre le gouvernement révolutionnaire qui l'avait précédé, on ne se bornait pas à frapper d'une juste réprobation ce qu'il y avait eu d'inique, de violent dans leurs procédés envers les gouvernemens étrangers; on se persuadait que, pendant les vingt-cinq années qui venaient de s'écouler, ces gouvernemens avaient eu constamment raison contre nous, que tous leurs actes avaient été marqués au coin de la justice et de la loyauté, que les conquêtes achetées par le sang de nos soldats et consacrées par tant de traités solennels étaient toutes au même degré d'odieuses spoliations dont aucun droit ne pouvait résulter en notre faveur, que par conséquent les alliés, en se contentant de nous les reprendre et en nous en laissant même quelques débris insignifians, faisaient preuve d'une insigne modération. Tels étaient les sentimens qu'on entendait alors exprimer, non pas seulement par des émigrés, par d'anciens royalistes, en qui de semblables préventions eussent été naturelles et faciles à concevoir, mais par beaucoup d'hommes qui n'avaient pas séparé leur existence et leur fortune de celle de la France pendant les époques qu'ils vouaient ainsi à un anathème absolu. Peut-on s'étonner que le gouvernement des Bourbons n'ait pas fait d'énergiques efforts pour nous conserver une partie des conquêtes de la révolution et de l'empire, alors que nous paraissions y attacher si peu de prix? Et de tels efforts, qui d'ailleurs eussent rencontré tant d'obstacles, n'auraient-ils pas été frappés d'impuissance par le seul fait de cet affaissement de l'esprit national évident à tous les yeux? L'empereur Alexandre, si désireux alors de rendre son nom populaire parmi nous, et qui peut-être eût plaidé vivement et efficacement auprès de ses alliés la cause de la France,

si elle ne se fût pas ainsi abandonnée, pouvait-il se montrer pour elle plus exigeant qu'elle ne l'était elle-même? Lorsqu'elle paraissait heureuse de rentrer dans ses anciennes limites, lorsqu'elle saluait par ses acclamations ceux qu'elle appelait ses libérateurs, nul n'avait certes le droit de réclamer en sa faveur un meilleur traitement. Sans doute l'épuisement, les sacrifices, les souffrances de toute nature que la guerre lui avait infligés expliquent, excusent même jusqu'à un certain point cette déplorable défaillance, mais il faut y voir surtout un des plus déplorables résultats de cette mobilité qui fait de notre histoire une suite de réactions violentes, et qui nous permet si rarement de nous arrêter pour quelques instans dans la modération, c'est-à-dire dans la vérité.

Cinq jours après la signature du traité de Paris, le 4 juin, Louis XVIII réunissait les nouvelles chambres françaises et promulguait la charte, dont le projet de constitution du sénat et la déclaration royale de Saint-Ouen avaient déjà posé les bases. Cette œuvre d'un sage libéralisme était l'expression sincère de la politique du roi Louis XVIII, la fidélité avec laquelle il n'a cessé, malgré quelques écarts partiels et passagers, d'en maintenir l'exécution en est la meilleure preuve; mais on doit reconnaître que l'influence de l'empereur Alexandre ne contribua pas peu à lui donner la force d'entrer si résolument dans une voie où ne le poussaient certes pas la plupart des hommes dont il était entouré. Telles étaient alors les dispositions du monarque russe, qu'il était à peine satisfait des garanties données par la royauté restaurée aux idées nouvelles et aux intérêts sortis de la révolution.

Par un étrange contraste, tandis que l'autocrate du Nord prenait une part si décisive à l'organisation constitutionnelle de la France, le gouvernement anglais, non seulement restait complétement étranger à ce grand changement, mais le jugeait à plusieurs égards avec une malveillance qui pouvait tenir à une secrète jalousie de l'ascendant exercé par la Russie autant qu'aux préjugés du torysme. On voit par une lettre que lord Castlereagh écrivait à lord Liverpool quelques semaines avant la publication de la charte, mais lorsque déjà on connaissait les principes sur lesquels elle devait reposer, que la composition de la chambre des pairs, formée en majorité d'anciens membres du sénat, choquait singulièrement les préventions aristocratiques de nos voisins. On y voit aussi que la pensée de mettre les différens cultes sur le pied d'une sorte d'égalité leur paraissait une absurdité inconcevable, les idées des plus raisonnables d'entre eux, de lord Castlereagh, par exemple, ne s'élevant pas encore au-dessus de la notion d'une simple tolérance des dissidens. Et cependant cette égalité, qu'ils trouvaient si absurde, devait tourner en France au profit de leurs coreligionnaires!

En général, l'influence extérieure du cabinet de Londres était loin, à cette époque, de s'exercer dans le sens des idées libérales, et c'est bien à tort qu'on a voulu depuis lui faire un mérite ou un sujet de reproche d'avoir pratiqué une sorte de propagande de liberté constitutionnelle. Sans doute, en contribuant avec la coalition tout entière à soulever les peuples contre Napoléon, il avait imprimé aux esprits un mouvement qui devait naturellement les entraîner à réclamer la liberté intérieure après avoir conquis l'indépendance nationale. Ces deux principes, sans être inséparables, se tiennent par des liens trop étroits pour qu'il ne soit pas difficile d'évoquer l'un sans faire penser à l'autre; mais le gouvernement britannique, bien différent en cela de l'empereur de Russie, ne tenait nullement à établir entre eux cette solidarité. En Portugal, où il dominait sans contrôle pendant la guerre et longtemps encore après, aucune atteinte ne fut portée au pouvoir absolu. En Espagne, où son ascendant était moins complet, les délibérations des cortès de Cadix furent pour lui un sujet continuel d'irritation et de défiance, et l'extravagante constitution votée par ces cortès, cette copie presque textuelle de notre constitution de 1791, ne pouvait certes obtenir les suffrages des hommes d'état anglais; aussi la virent-ils abolir sans regret lorsque Ferdinand VII remonta sur le trône. L'intention qu'il manifestait alors de la remplacer par des institutions plus monarchiques, mais qui ne feraient pas revivre les insupportables abus de l'ancien régime, suffisait pleinement pour satisfaire le cabinet de Londres; son mécontentement, ses remontrances ne commencèrent qu'après les actes déplorables qui marquèrent les premières années du despotisme de Ferdinand du sceau d'un despotisme ignare, grossier et cruel, tel qu'en ont vu rarement les temps modernes. En Sicile, il est vrai, lorsque cette île n'était protégée contre l'invasion des Français que par l'occupation britannique, lord William Bentinck, qui présidait, en ce pays et en Italie, à l'action diplomatique et militaire de l'Angleterre, contribua puissamment à l'établissement d'une constitution fort analogue, dans sa forme extérieure, à celle du peuple anglais; mais il se proposait surtout par là de maîtriser une cour dont les caprices contrariaient souvent ses projets. Lord William d'ailleurs n'était rien moins qu'un agent docile du ministère tory, et il en représentait assez mal la pensée. Lord Castlereagh se plaignait de son incorrigible *whiggisme* et de la difficulté de le diriger. Il l'accusait d'avoir excité sans mesure et sans prudence, parmi les populations italiennes, le sentiment de l'indépendance et de la nationalité, d'avoir pris sur lui, par exemple, de faire espérer aux Génois le rétablissement de leur ancienne république, qui n'entrait pas dans les projets des alliés, et de n'avoir pas compris que s'il avait pu être à propos de se faire une arme contre

la France des encouragemens donnés à l'amour de la liberté, ces encouragemens ne devaient pas être continués alors qu'ils devenaient des obstacles à la domination autrichienne et sarde. Il disait enfin que grâce à ces imprudences, si la guerre se fût prolongée, des complications désastreuses n'auraient pu manquer de survenir en Italie. La correspondance de lord Castlereagh est remplie des témoignages de la préoccupation très vive que faisaient naître en lui les progrès de l'esprit libéral et constitutionnel dans une grande partie de l'Europe. Il y parle avec dépit de *toutes ces constitutions de fraîche date qui menacent le monde de convulsions nouvelles;* il fait des vœux pour que d'imprudentes tentatives en Italie n'augmentent pas le nombre des expériences périlleuses tentées sur tant d'autres points dans la science du gouvernement.

« Il est impossible, écrit-il à lord William Bentinck, de ne pas voir qu'un grand changement se prépare en Europe et que les principes de liberté sont en pleine activité. Ce qu'il y a à craindre, c'est que la transition ne soit trop soudaine pour avoir le degré de maturité qui pourrait en faire sortir l'amélioration et le bonheur du monde. Voilà des constitutions nouvelles lancées en France, en Espagne, en Hollande, en Sicile. Voyons-en le résultat avant d'encourager d'autres tentatives... Je suis certain qu'il vaut mieux retarder qu'accélérer l'opération de ce principe si hasardeux qui est maintenant à l'œuvre. En Italie, il est d'autant plus nécessaire de nous en abstenir que nous sommes en concert d'action avec l'Autriche et la Sardaigne. Lorsque nous avions à chasser les Français de l'Italie, il était raisonnable de courir tous les risques pour atteindre le but, mais l'état actuel de l'Europe n'exige plus qu'on recoure à de tels moyens. »

Il y avait bien de la sagacité dans ces calculs. L'esprit qui prévoyait ainsi, peu de semaines après la chute de Napoléon, la grande place que les questions de constitution et de liberté allaient tenir désormais dans la politique européenne n'était certainement pas un esprit ordinaire. La prudence qui conseillait de retirer après la victoire les promesses de liberté dont on s'était aidé pour l'obtenir mérite sans doute moins d'admiration : on est en droit de la taxer, jusqu'à un certain point, de machiavélisme; mais ce tort n'est pas particulier à l'Angleterre : ce fut celui de la coalition tout entière, à l'exception de l'Autriche, qui n'avait jamais fait entrer dans ses programmes et ses proclamations la moindre allusion à la liberté des peuples.

L. DE VIEL-CASTEL.

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE[1]

II.

POURQUOI LA RÉVOLUTION HOLLANDAISE A RÉUSSI.

VI.

Une révolution qui a triomphé de la force n'est encore qu'à son début, car d'autres genres de périls tout différens se présentent et l'assiégent. Si elle y résiste, alors seulement on peut dire qu'elle a vaincu. Au lieu de continuer à la combattre en face, l'adversaire la flatte, la caresse, l'amuse. Le lion qui n'a pu être dompté par la violence, il faut l'apprivoiser par des caresses. Cette règle se retrouve dans l'histoire des Pays-Bas, et Philippe II, tout inflexible qu'il était dans le principe, a su changer à propos d'armes et de moyens.

Pour entrer dans cette nouvelle phase, il cherche autour de lui un gouverneur qui sache séduire comme le duc d'Albe a su châtier. Après une longue hésitation, son choix se fixe sur don Juan d'Autriche; il ne pouvait mieux faire. Don Juan, c'était la grâce même. Que répondre au vainqueur de Lépante, jeune, radieux, presque candide, précédé de sa renommée orientale, qui entre déguisé dans

(1) Voyez la livraison du 1er mai.

les Pays-Bas et se glisse à l'oreille des états-généraux pour leur dire en souriant sur le seuil : « Messieurs, aidez-moi, je vous prie, conseillez-moi; aidez-vous vous-mêmes et regardez devant vous; vestez-vous de ma robe et de ma peau; vestez ma personne, et moi la vôtre? » Le pis est qu'en parlant ainsi don Juan était à moitié dupe de ses discours; après la parole toujours ironique et sanglante du duc d'Albe, le moyen de résister à ce langage enchanteur? Il le faut cependant; mais qui l'entreprendra?

Marnix jugea que c'était fait de l'*union*, s'il ne démasquait d'emblée Philippe II, rajeuni et caché sous le masque de don Juan. Le long travail de la confédération serait détruit sans retour, car déjà le plus grand nombre n'attendait que l'occasion de paraître dupe avec quelque semblant de sincérité. De ce moment, Marnix s'étudie à contreminer l'œuvre souterraine de don Juan, et à mettre à nu sa candeur affectée. Il trouve le chiffre des lettres du prince, qui démentaient toutes ses paroles : ce fut un premier coup pour la renommée de don Juan. Viennent ensuite une série de discours, d'avertissemens, d'écrits de Marnix, qui achèvent de dévoiler le rôle que don Juan consentait à remplir. Le vainqueur de Lépante ne se releva pas de ces coups répétés. Amoureux de popularité, il sentit qu'il était perdu dans l'opinion de tous. Le glorieux don Juan d'Autriche expire désespéré sous les coups envenimés et la parole meurtrière de Marnix. Voici une partie d'une de ces lettres d'Aldegonde faite pour retentir dans les états; je me résigne difficilement à mutiler d'aussi fières paroles :

« Vous alléguez que force lui est de gouverner par bénévolence : certes, s'il en est ainsi, il est donc forcé clément. Or vous savez comment force ou contrainte et bénévolence s'accordent. Un lion se trouvera bien forcé d'être doux, étant en cage bien enchaîné, garotté, par toutes les mines ou caresses qu'il sait faire. J'estimerais mal conseillé celui qui voudrait se mettre sous ses pattes, espérant que par force il deviendrait doux et paisible. Et même il semble qu'il n'y ait argument ni raison qui puisse plus efficacement conclure au contraire, car les rois n'oublient jamais l'injure qu'on leur a faite, à raison de quoi est très bien avisé par le sage Salomon que *l'ire du roi est le messager de mort*. Plus grande est l'injure, plus grand est aussi le courroux et la passion de vengeance. Or il n'y a au monde injure plus grande que l'on puisse faire à un roi que de le ranger à tel terme, qu'il soit forcé par ses propres sujets d'user de bénévolence malgré qu'il en ait; car si les particuliers estiment promesses estorquées par force être de nulle valeur, que jugerons-nous d'un roi espagnol nourri en telles grandeur et majesté? Pensons-nous qu'il se laissera amener là qu'il soit forcé de quitter la force pour embrasser la bénévolence de ceux desquels il se sent outragé de l'injure la plus grande qu'il puisse recevoir?

« Qui en France ou par de-çà eût cru que le roi Charles IX n'eût gardé sa

foi inviolable à l'amiral, lequel il ne nommait autrement que *père?* au roi de Navarre, auquel il donnait sa propre sœur? Et tous les avis presque de tout le monde s'y accordaient; mais je laisse les autres, et, pour éviter toute prolixité, je dirai seulement que si l'on me peut alléguer un exemple seul, depuis que le monde est monde, qu'un roi ayant été contraint par ses sujets de quitter la force ait gouverné par bénévolence, je suis content de croire que le roi d'Espagne oubliera toutes choses passées et usera dorénavant de clémence et douceur plus que roi jamais ne fit au monde. Mais je veux laisser toute conjecture et venir aux démonstrations. Je crois que vous m'accorderez que quand don Juan vous présentera le gouvernement de ce pays tel et en telle forme qu'il était du temps de l'empereur Charles-Quint de bien heureuse mémoire, il n'y aura personne des états qui veuille ou ose s'y opposer, puisqu'en toute capitulation il semble qu'ils ont eux-mêmes mis ce pied et cette forme en avant; don Juan et le roi même déclarent que telle est leur intention. Ceci n'est plus conjecture; là est la certaine volonté et résolution des uns et des autres.

« Or, je vous prie maintenant, considérez par qui et de quel temps ont été bâtis les placards dont tous ces maux sont ensuivis. N'est-ce pas du temps de Charles? Et toutes les persécutions dressées contre les pauvres gens de la religion, puisque le nom seul en est si odieux que l'on n'en veut ouïr parler? Venons au gouvernement politique. Qui a bâti la citadelle de Gand et la citadelle d'Utrecht? N'est-ce pas l'empereur Charles?

« Il faut donc dire que par cette paix don Juan pourra bâtir autant de citadelles qu'il lui plaira, car l'empereur Charles, quand il lui a plu, n'a-t-il pas fait guerre et paix, levé armée par terre et par mer, sans avis ou consentement des états? Le même pourra donc faire don Juan au nom du roi. Et n'a-t-il pas mis telles garnisons et forteresses ès villes frontières comme il lui a plu? Il faudra donc accorder le même à don Juan? Et quand ceci sera fait, je vous prie, quels moyens auront les états de s'opposer à ses desseins, ou quand pourront-ils empêcher qu'il ne prenne par la tête ceux qu'il lui plaira, puisque l'empereur Charles a eu cette même puissance (1)? »

Cette lettre de Marnix est digne de celle d'Orange : eux seuls parlaient ce langage. Où le génie et l'accent précis de notre idiome se sont-ils mieux révélés? On dirait que la liberté même a adopté au XVIe siècle la langue française pour y imprimer le sceau de ces grands hommes. Changez quelques tours surannés : à combien de traits ne reconnaît-on pas déjà la parole de Rousseau et de Mirabeau? Comment cette grande langue diplomatique, qui jaillit ici du rocher, est-elle devenue ce petit flot de paroles obliques où sembla expirer plus tard la langue française?

Ce n'était pas seulement la séduction de don Juan qui était un danger; la révolution avait pris pour base la souveraineté du peuple, c'est-à-dire le suffrage de tous pour la liberté de tous. C'est au nom de ces deux principes fondamentaux de la réforme qu'on va désor-

(1) *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III.

mais la combattre. Les sept provinces protestantes s'étant unies aux dix provinces catholiques, les ennemis découvrirent aisément qu'au nom de la majorité ils pouvaient anéantir la révolution par sa victoire même. Si dix l'emportent sur sept, il devait suffire de poser la question pour que la réforme tînt à honneur de disparaître. La première règle d'arithmétique devait en décider. Ce fut un des momens les plus périlleux pour la liberté, mise en demeure de se livrer en vertu de ses propres doctrines. Sitôt qu'une révolution est victorieuse, de tous côtés l'invitation lui est faite de périr pour l'honneur de son principe, et il est rare que cette invitation ne réussisse pas auprès du grand nombre.

Rien ne jette plus de lumière sur ce point que la conférence secrète qui fut ménagée entre les deux camps; elle eut lieu en mai 1577, et il en reste (1) une sorte de procès-verbal qui semble être de la main de Marnix lui-même. D'un côté se trouvaient les chefs politiques du parti catholique, assistés des théologiens des universités; de l'autre Orange, Marnix, Van der Mylen et quelques affidés. Les envoyés de Philippe II connaissent déjà l'art d'enchaîner, d'anéantir les peuples sans avoir l'air de toucher à aucune question sérieuse. Dans le temps qu'ils portent le coup fatal, ils semblent effleurer à peine un incident, une difficulté de forme. Cet art, tout puissant de nos jours, échoue devant l'énergie et la finesse d'esprit de Guillaume et d'Aldegonde. On vit là de subtils juristes aux prises avec de véritables novateurs, qui, retranchés dans la netteté même de leur situation, demeurèrent invincibles.

Il est impossible d'être plus souples, plus humbles que ne le furent les agens du catholicisme et de l'Espagne. Ils affectent de craindre la guerre. Du côté des réformés, le ton est fier, précis, net, un peu méprisant. On s'y vante de son petit nombre. « La guerre! s'écrie Guillaume. Qu'est-ce que vous craignez? Nous ne sommes qu'une poignée de gens, un ver contre le roi d'Espagne, et vous êtes quinze provinces contre deux. Qu'avez-vous à craindre? »

Pour mieux masquer le débat, les docteurs catholiques parlent latin. Aldegonde les suit dans cette langue; toutefois les assistans sentaient que le mot capital n'avait pas encore été prononcé. Il s'agissait de sommer enfin la révolution de disparaître au nom du suffrage universel, ou, comme on le disait alors, de l'*universalité*. Le parti espagnol se prépare à employer cette grande arme; mais il le fait d'abord par une insinuation indirecte que M. de Grobbendonk laisse tomber négligemment en ces termes : « Promettez-vous de vous soumettre à tout ce que les états-généraux ordonneront? » Guil-

(1) *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 447.

laume, comme surpris de la question et pour se donner le temps de bien mesurer l'embûche, répondit avec une hésitation jouée : « Je ne sais. » Son adversaire s'empressa de tirer la conclusion de cette incertitude apparente. « De sorte, dit-il, que vous ne voudrez pas accepter la décision des états? » Orange, avec une circonspection nouvelle et afin de peser une dernière fois sa réponse : « Je ne dis pas cela; mais telle pourrait être la réponse, que nous l'accepterions, telle aussi que non. » Le parti catholique jouit un moment de l'embarras de cet aveu, et, voyant que la révolution allait être prise au piège, M. de Grobbendonk insiste; il reprend avec la certitude qu'il frappe le coup décisif : « Vous ne voudriez donc vous soumettre aux états touchant l'exercice de la religion? — Non, certes! » s'écria Orange, sortant enfin de sa circonspection accoutumée et avec la force d'un homme qui parle au nom d'un peuple invincible; puis, remarquant quelle impression de satisfaction vaniteuse, mêlée d'effroi, a produite sa réponse, il ajoute sur-le-champ ces mots sans réplique : « Car pour vous dire la vérité, nous voyons que vous voulez nous extirper, et nous ne voulons point être extirpés. — Ho! dit le duc d'Arschot, il n'y a personne qui veuille cela. — Si fait certes, » dit Guillaume.

Par ce mot, l'embûche tombait d'elle-même. Ce fut alors le tour des docteurs. Les révérends pères ne savaient par où prendre ces rudes loups de mer. Pour se débarrasser des inflexibles monosyllabes du Taciturne, ils ramenèrent la discussion en latin; mais ils ne purent se contenir, comme avaient fait les diplomates, et livrèrent ainsi la pensée de leur parti. Le docteur Gail s'avança jusqu'à dire que les états qui avaient proclamé la liberté de conscience pouvaient l'abolir. Aldegonde répondit qu'il était question d'un serment, non d'une loi : il établit le principe moral de la question, et renia pour juges ceux qui venaient de montrer à nu les passions de leur cœur. La liberté d'esprit, conquise par le sang, serait-elle de nouveau jouée à croix ou pile, quand tout le monde voyait que les dés étaient pipés d'avance? Sur ces mots, la conférence fut rompue; la liberté était sauvée. Elle venait d'échapper au piége le plus subtil qu'il soit possible de lui tendre, n'ayant point voulu périr, malgré l'invitation précise qui lui était faite au nom du suffrage universel. Et quel avait été le secret chez ces hommes pour se débarrasser des trames tendues incessamment autour d'eux? Un secret très simple : la ferme volonté de vaincre; le respect de leur propre cause, qui ne leur permettait pas de remettre au hasard le fruit du sang et des larmes; la résolution inébranlable de ne pas sacrifier la chose à l'ombre, le fond à la forme, la liberté à son nom. Victorieux par le sang des peuples, ils eurent l'indignité de ne pas céder leur victoire à une réclamation de

la logique. Ce qu'ils avaient gagné par l'héroïsme, ils furent assez endurcis pour ne pas vouloir le livrer à la ruse. A toutes les subtilités des vaincus, ils répondirent : *Je le maintiendrai.* Ce fut leur devise. En un mot, ils ne voulurent pas être extirpés : éternel sujet d'accusation auprès de ceux qui voulaient qu'ils le fussent!

Il y avait une autre raison qui faisait que ces hommes étaient difficilement dupes; enveloppés dans un mensonge perpétuel, dont nous avons vu la source et qui renaissait de lui-même, on pouvait les assassiner, non les tromper. Pourquoi? C'est qu'ils avaient une étoile, une boussole; ils voyaient toute chose à la lumière des questions religieuses. Aussi est-il frappant combien les petits piéges, les savantes habiletés perdaient leur valeur auprès d'eux. Il n'est qu'un moyen pour s'orienter dans la nuit : regarder en haut, et c'est ce qu'ils faisaient. Ils regardaient vers le ciel. Ce fut surtout le rôle constant de Marnix au milieu des affaires; il éclairait la diplomatie des lueurs de la réforme, et il ne laissa pas la révolution s'égarer un moment. On l'appelait le *voyant,* le *prophète* (1) de la cause, il le fut en effet dans toutes les grandes occasions.

Je me suis demandé souvent pourquoi, malgré le progrès de la civilisation, il est si facile de tromper de nos jours les hommes assemblés, pourquoi il est sans exemple qu'on n'y ait pas réussi toutes les fois qu'on s'est donné la peine de le vouloir, et je n'en vois d'autre raison que la grossièreté des idées dont la plupart des hommes sont occupés aujourd'hui, et qui sont telles qu'elles abâtardissent en eux toutes les facultés nobles, c'est-à-dire celles qui sont le plus naturellement les sentinelles de l'âme. Les esprits rampent. Qu'y a-t-il d'étonnant, s'ils tombent dans toutes les chausses-trappes dont on embarrasse la terre?

L'histoire hait les dupes; elle les met presque au rang des coupables, et ce n'est qu'une demi-injustice. Être abusé, c'est presque toujours le signe d'une situation fausse. Un degré de plus d'intégrité de votre part, et vous n'eussiez pas été trompé. Un homme entier dans sa cause a mille avertissemens secrets. Un certain état de santé morale, de véracité native, révèle chez autrui la fraude, comme il est des substances qui révèlent au contact le poison que d'autres renferment.

VII.

Troisième épreuve de la révolution victorieuse, la liberté : elle devient incontinent entre les mains des adversaires une arme contre la liberté. Le principe de la tolérance, jeté dans le monde par la ré-

(1) Verheiden, *Elogia Theologorum,* p. 143.

forme, est aussitôt retourné contre elle par ses ennemis, et voici la situation qui en dérive. Là où le catholicisme est le plus fort, il écrasera la réforme; là où il est le plus faible, la réforme, en vertu de ses principes, devra le respecter et lui donner le temps de se réparer. L'un conserve le droit de tout reconquérir, l'autre s'engage à tout supporter. C'est là ce qu'on appelait tolérance au XVIe siècle, par où l'on voit quelle difficulté s'offrit dès le commencement aux novateurs. Accorder la liberté pleine et entière à une église qui jurait de détruire le protestantisme, c'était pour celui-ci une tentation de magnanimité qui lui fut conseillée par beaucoup de ses docteurs : faute sublime qui, en lui donnant la couronne dans le ciel, n'eût pas manqué de le ruiner pour jamais sur la terre. Le protestantisme des Pays-Bas fut moins chrétien que politique. Il rendit à son ennemi guerre pour guerre, et, lui empruntant ses armes terrestres, il lui arracha une partie de la terre. Tel fut l'esprit de Calvin, continué par le Taciturne et Aldegonde : ils ne se contentèrent pas de la possession du ciel pour le règne de leurs doctrines; ils voulurent leur donner l'autorité ici-bas, et ils y réussirent.

Lorsque la question fut posée aux principaux chefs de l'église réformée, — si l'on devait observer la paix de religion avec les catholiques, — Marnix fit au nom de l'église hollandaise une réponse digne des maximes les plus humaines du XVIIIe siècle : « Gardez vos engagemens envers tous; la violence ne saurait remplacer le droit. Abolir un faux culte est une chose excellente, si elle a lieu par des voies légitimes. » Et pourtant, lorsque les états de Hollande interdirent le culte catholique, il n'est pas moins certain qu'il applaudit et contribua à cette interdiction.

Une contradiction pareille s'explique par les propres paroles de Guillaume d'Orange dans son *Apologie* : « Les états-généraux ont appris, par les insolentes entreprises et trahisons des ennemis mêlés parmi nous, que leur état est en danger de ruine inévitable, s'ils n'empêchent l'exercice de la religion romaine... Il n'est pas raisonnable que telles gens jouissent d'un privilége par le moyen duquel ils ont voulu livrer le pays aux mains de l'ennemi. » Nul doute qu'au début le prince d'Orange et Aldegonde ne se fussent contentés de la liberté de conscience : c'était là leur doctrine et le drapeau sous lequel ils s'étaient rangés; mais quand ils revirent les Espagnols tout sanglans des massacres des Flandres, ce fut bien force de comprendre que tout parti qui au XVIe siècle se contentait de la liberté de conscience était immanquablement ruiné d'avance.

C'est qu'entre deux religions inconciliables, dont l'une jouit d'une domination antique, et dont l'autre est née d'hier, nulle paix véritable n'est possible, la première ne pouvant renoncer à recouvrer la

domination absolue, ni la seconde à l'espoir de l'acquérir, d'où il arrive que toutes les promesses que ces religions se font du bout des lèvres sont immédiatement démenties par les faits. Celle qui n'opprime pas est nécessairement et infailliblement opprimée. Pour que la tolérance devienne effective, il faut que l'espérance de tout conquérir soit arrachée à l'une au moins de ces églises, et cela ne se peut que si l'inutilité de ses efforts lui a été démontrée par des expériences salutaires, après quoi elle se résigne à voir à côté d'elle son adversaire, qu'elle désespère de détruire. Il peut aussi arriver que des croyances ennemies qui se sont déchirées l'une l'autre pendant des siècles finissent par rencontrer un ennemi commun dans la philosophie et la raison humaine : alors ces deux religions, non contentes de se tolérer, s'entr'aident, elles s'étayent mutuellement. Personne n'en était là au XVIe siècle. Il en résulte que la tolérance, qui a pu devenir un principe de gouvernement dans notre époque, n'était rien qu'une théorie de philosophie, une abstraction métaphysique, à l'époque dont nous parlons. En vain les hommes, harassés de la lutte, faisaient des traités par lesquels la paix était assurée aux deux religions. Dès qu'il s'agissait de pratiquer cette paix, l'impossibilité naissait de toutes parts. Après quelques semaines d'épreuves, et lors même que l'union était le plus désirable, chaque jour on devenait plus odieux les uns aux autres. On ne savait point respecter profondément ce que l'on abhorrait le plus. La franchise de la foi inspirait la franchise des haines. Comment le catholique et le protestant auraient-ils vénéré l'un dans l'autre le culte de l'enfer? Ces idées de nos jours hurlent avec le XVIe siècle. En rapprochant leurs églises, les hommes des Pays-Bas s'étaient placés au milieu de tentations de violence auxquelles il était impossible qu'ils résistassent. Bientôt ils s'aperçurent qu'en se réunissant, ils s'étaient trompés d'ennemis. Le véritable adversaire de chaque faction religieuse, c'était la religion opposée.

Dès qu'une religion était dominée par l'autre, elle réclamait la liberté. A peine l'avait-elle obtenue, elle prétendait à la domination : les catholiques parce qu'ils y étaient accoutumés, les protestans parce qu'ils n'avaient de sécurité que là où ils régnaient, et nul ne se contenta même de l'impunité.

On a vu que la violence seule fut en état d'extirper des provinces méridionales le germe du protestantisme : il serait plus facile de montrer que partout où le protestantisme a laissé la liberté à l'église ennemie, il n'a pas tardé à disparaître déshonoré. On a accusé d'intolérance l'Angleterre, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne du XVIe siècle. Comment ne voit-on pas que l'intolérance était au fond de tous les cœurs? La liberté de conscience, c'était l'utopie. Quiconque prit cette

utopie pour une réalité et voulut y asseoir un gouvernement croula sur-le-champ dans le vide.

En un mot, la question était ainsi posée : l'ancienne religion immuablement résolue à extirper tout ce qui n'était pas elle, la nouvelle sommée, au nom de son principe, de se laisser étouffer sans résister; chez l'une l'offensive, chez l'autre la résignation. Dans ces termes, l'issue était évidente et le résultat ne pouvait se faire attendre. Si la religion nouvelle eût pris pour règle d'épargner l'ancienne, nul doute que dans un temps donné celle qui épargnait son adversaire n'eût disparu devant celle qui ne perdait pas une occasion de l'anéantir. Reprocher au protestantisme naissant son intolérance, c'est lui reprocher d'avoir voulu vivre. Il prit au catholicisme ses armes, il sut frapper comme il était frappé, et c'est ainsi qu'il donna pour base à son église l'Angleterre, la Suède, la Hollande, la Suisse, une partie de l'Allemagne et de la France. Par tout autre moyen, la réforme, bientôt réduite à un parti de sectaires chargé des opprobres de l'anathème, n'eût pu trouver un coin de terre pour s'y réfugier. Théodore de Bèze, plus littérateur que théologien, conseillait cette politique d'ascétisme. Les états de Hollande, soutenus par Marnix, furent, ce semble, des théologiens mieux inspirés. A Leyde et dans l'union d'Utrecht, ils votèrent unanimement l'interdiction de l'ancien culte, et par là ils donnèrent au nouveau le temps de croître sans péril.

Voilà comment la révolution hollandaise rompait une à une les mailles du filet dans lequel ses adversaires prétendaient l'envelopper dès l'origine, et ce qui frappe dans cette lutte, c'est le bon sens imperturbable. De quelque manière que l'on s'y prît, séduction, grâce, suffrage universel, liberté de conscience, on ne put jamais convaincre ces hommes que la logique exigeait qu'ils livrassent leur cause, qu'ils étaient engagés par leur victoire à s'avouer vaincus, et que, s'ils avaient gagné la liberté, c'était uniquement pour la perdre. Ces têtes dures se refusèrent jusqu'à la dernière extrémité à de pareilles conclusions. C'est, je pense, que ces hommes grossiers s'attachaient aux résultats et point à la lettre, qu'ils ne regardaient pas les conquêtes morales de leur révolution comme une expérience à faire, mais comme un acte de foi, une œuvre de Dieu irrévocable, inaliénable, qu'ils n'avaient pas le droit de remettre en doute; du reste, s'inquiétant peu de paraître illogiques s'ils sauvaient la vérité, renonçant aisément au triomphe des mots, mais inébranlables sur les choses.

Dès qu'il fut évident que la réforme ne se laisserait pas extirper par le catholicisme sous le prétexte de la liberté de conscience, la *pacification* de Gand fut rompue au fond des cœurs (1). On s'était

(1) Pontificii, si nimis urgeantur, cujusvis jugum subibunt. — Languet, *Epist.*

promis réciproquement l'impossible en s'engageant à respecter ce que l'on méprisait le plus. De toutes parts, l'union est rejetée par l'opinion avant de l'être officiellement dans les actes publics, et, comme il arrive après que l'on a tenté des rapprochemens de ce genre, on éprouvait les uns pour les autres un redoublement d'aversion. Il y avait cette différence dans la violence des uns et des autres, que chez les catholiques elle semblait une sorte de droit acquis par la possession, — chez les protestans une nouveauté qui en devenait plus impossible à supporter. Aussi les catholiques furent-ils les premiers à rompre une trève abhorrée. Ils le firent dans l'acte de la *confédération* d'Arras, manifeste où respirent enfin librement les haines que Guillaume et Marnix avaient tenté d'assoupir. Comme il n'est rien de plus douloureux pour les hommes que d'être assujettis à des institutions ou à des idées qui leur sont supérieures, on voit par le langage des partis catholiques et protestans tout ce qu'ils avaient souffert moralement sous le règne passager des principes de tolérance auxquels n'avaient pu s'élever ni les uns ni les autres; ils rentrèrent dans l'ancienne barbarie avec une sorte de volupté. Le signal est un redoublement de reproches et d'invectives.

A ce moment, les deux races se séparent avec éclat. Comme deux fleuves qui se touchent à leurs sources se dirigent pourtant vers deux mers opposées, ainsi les Hollandais et les Belges, qui se touchaient à leur berceau, se précipitent d'un cours égal, les uns dans la liberté, les autres dans la servitude. Et chacune de ces races éprouve au milieu de la misère publique cette paix et cette joie que l'on ressent toujours quand on rentre dans son caractère et dans sa nature propre. Les provinces wallonnes, le Brabant, l'Artois, le Hainaut, rentrent d'elles-mêmes dans le catholicisme, et, par une conséquence nécessaire, dans le sein de la monarchie espagnole. Le seul point par lequel elles tenaient à l'ordre nouveau était la réforme. Cet anneau rompu, elles retombent aussitôt dans l'ancien vasselage. La nationalité s'engloutit, mais l'orthodoxie est sauvée.

Ces provinces s'épuisent désormais à enchaîner de leurs chaînes leurs anciens alliés : elles redeviennent esclaves, mais du moins elles ne sont plus partagées entre deux directions contraires, — un reste de nationalité qui les pousse à l'indépendance, une église qui les ramène au joug. C'est une erreur de croire que la servitude soit toujours douloureuse pour les peuples. L'esprit de suite leur est tellement nécessaire, que la servitude leur devient douce quand tous les élémens sociaux concourent à cette servitude, et quand surtout la religion s'accorde avec elle et la décore. On voit alors peu à peu se produire dans l'état une sorte d'harmonie semblable à la mort, et les peuples goûtent l'esclavage sinon avec volupté, du moins sans douleur.

Tel fut l'état des provinces wallonnes et de la Belgique pendant plus de deux siècles, sans que dans cet intervalle aucune grande crise ait attesté une souffrance vive dans les masses; elles montrèrent une infatigable patience à subir le joug, parce qu'il était d'accord avec le principe de leur foi, et rien n'importe plus aux peuples que de se sentir d'accord avec eux-mêmes. Il n'y a guère que les contradictions violentes qui leur soient vraiment odieuses. Longtemps tourmentée par la contagion de l'esprit novateur, cette société, enfin revenue aux croyances de Philippe II, revient naturellement à son empire. Elle a trouvé son centre de gravité dans la servitude; elle va s'y reposer deux siècles et demi.

D'autre part, avec un semblable esprit de suite, la Hollande et la Zélande, dégagées enfin de tout lien avec l'ancienne église, se précipitent d'un mouvement pareil vers un nouvel ordre politique, et ces peuples mettent à rejeter la servitude la même patience admirable que les autres à la supporter. Ceux-là donnent quatre-vingts ans de misère, de famine, d'exil, de bannissemens, de guerres à leur cause, sans demander un seul jour leur salaire, tant il est doux de combattre pour une idée morale! Il est véritablement frappant que cette poignée d'hommes, les plus *positifs* de tous, comme on dit aujourd'hui, n'aient pu être ni lassés, ni rebutés par aucun sacrifice, et qu'ils n'aient jamais demandé, avant d'avoir vaincu, combien leur serait payée leur victoire. Lorsqu'on réduit une révolution à un avantage matériel, chacun est toujours disposé à mettre en balance ce qu'elle rapporte et ce qu'elle coûte, sauf à l'abandonner pour peu qu'elle s'endette. Il en est autrement lorsqu'une idée religieuse ou morale est au fond : c'est une valeur infinie qui ne peut être mesurée par aucun sacrifice; la pensée ne vient à personne de comparer ses services avec cet infini.

A peine séparées, les provinces du midi et celles du nord se trouvent à une distance incommensurable l'une de l'autre. On ne comprend plus qu'elles aient songé un moment à ne former qu'un seul corps : les premières ont disparu dans la monarchie espagnole, sans même garder leur nom; les autres, érigées en république, pleines d'une vie surabondante, font reculer l'Espagne au bout de l'Europe et la dépouillent dans le reste du monde.

La révolution hollandaise a réussi, parce qu'elle s'est donné pour base une révolution religieuse, parce qu'elle a osé profiter de sa victoire et la prendre au sérieux, parce qu'elle s'est donné le temps de grandir avant d'amnistier son adversaire et qu'elle l'a mis dans l'impossibilité de la surprendre, parce qu'elle a refusé toute capitulation avec le principe qui lui était inconciliable, enfin parce qu'en abjurant le catholicisme elle a coupé le câble qui la liait à la monarchie

espagnole. Le reste a suivi de soi-même. C'est aussi pourquoi la révolution dans les autres provinces, n'ayant fait aucune de ces choses, a été extirpée si aisément jusque dans son germe.

VIII.

Le plein divorce des deux races ne pouvait s'accomplir sans que chacune d'elles ne jetât sa malédiction sur l'autre. Dans cette mêlée, les deux principaux auteurs de la *pacification* étaient nécessairement désignés à l'exécration des catholiques; la jalousie des nobles se joignant au déchaînement du clergé, ce fut un cri de fureur contre Guillaume d'Orange et contre Marnix de Sainte-Aldegonde. Le dernier surtout se trouva soumis à la plus cruelle des épreuves. Les hommes de sa race, de sa langue, ceux avec lesquels il avait commencé la lutte, se rejetaient dans le camp opposé. Après avoir éveillé les peuples à la liberté, ils couraient tête baissée au-devant du despotisme. Marnix sacrifierait-il sa foi religieuse et politique à l'entraînement des hommes de sa race? Renié par son pays, se renierait-il lui-même? Essaiera-t-il du moins de cacher sa défection sous l'apparence d'une soumission à la volonté du plus grand nombre? Il n'hésita pas un moment sur ces questions. Quand la Belgique se perdait, il s'obstina à la sauver par la Hollande; il crut qu'il pourrait arracher à l'Espagne les dix provinces soumises avant qu'elle les eût dévorées.

En 1579, Marnix reçoit des états-généraux des provinces du nord la mission de préparer, de concert avec le prince d'Orange, un plan de constitution pour la république naissante. Il rédigea ce plan (1); c'est le principe de ce que l'on a appelé l'*union d'Utrecht,* pacte fondamental de la république des Provinces-Unies.

A ce moment de complète rupture, Aldegonde voulut donner un suprême avertissement à la Belgique (2); il saisit l'occasion des invectives d'un gentilhomme wallon pour prendre à partie la noblesse des provinces qui venaient de passer à l'ennemi. C'est sur les jalousies, les cupidités, les arrière-pensées de cette noblesse, qu'il rejette le crime de la défection. L'auteur du compromis sentait sa force contre les hommes qu'il avait eus pour premiers compagnons dans sa déclaration de guerre au concile de Trente et à la monarchie d'Espagne. C'est à lui qu'il appartient de peindre l'apostasie de ces *jeunes chefs de gueux,* aujourd'hui cachés sous la livrée de l'Espagne. Il le fait sans pitié. Quel ménagement a-t-il à garder avec eux? Le temps de

(1) Wagenaar, *Vaderlandsche Historie,* t. VI, p. 419.

(2) Réponse faite par Philippe de Marnix à un libelle fameux naguère publié contre monseigneur le prince d'Orange, et intitulé *Lettres d'un gentilhomme vrai patriote.* A messieurs les états-généraux des Pays-Bas. 1579.

la diplomatie est passé. La destinée de la Belgique est écrite dans ces rudes paroles :

« Quelle paix ou assurance avez-vous même avec l'Espagnol, sinon que pour un temps vous vous courberez sous sa gaule pour manger votre saoul de ses glands, jusqu'à ce que le reste du haras étant réduit en son étable, il ait loisir de vous mener à la boucherie? Le feu seigneur et comte d'Egmont, seigneur accompli en toutes vertus, si ces caresses espagnoles ne l'eussent à la fin fait égarer, promit à M. le prince d'Orange, à MM. les feux amiraux de Hornes et comte de Hoogstraeten toute assurance, paix et repos et prospérité, s'ils se voulaient venir à Bruxelles rendre entre les mains du duc d'Albe, comme il avait fait. L'un le crut, les autres furent plus avisés; mais la paix, qu'il avait promise aux autres, lui fut si mal assurée, qu'il la paya de sa tête. Ces bonnes gens-ci, ne voulant devenir sages par exemple d'autrui, tâchent d'en faire tout autant, hors qu'ils se persuadent qu'ils seront bien plus habiles. Et de fait, ils sont gens expérimentés et ont la barbe grise et le cerveau bien fait pour être plus sages que leurs ancêtres à garder leurs têtes. Ils nous font fête d'une paix en laquelle il n'y a non plus d'assurance que si nous-mêmes nous accommodions la corde au cou, et ne cessent de blâmer son excellence et tous ceux qui vous conseillent de vous garder de paix fourrée, de vêpres de Sicile et de noces de Paris, ni prêter l'oreille à la paix, si ce n'est à bonnes enseignes et avec bonnes assurances, afin que, outre la ruine que vous en receviez, vous ne serviez à toute la postérité d'exemple de sottise et d'avoir, à votre dommage, cru au conseil de jeunes gens éventés. »

La noblesse rejetait de nouveau aux réformés le titre de gueux, dont elle s'était longtemps parée; elle reprochait au prince d'Orange qu'*il n'avait de quoi se nourrir*. Voici la réponse du champion fidèle de Guillaume :

« Certes, si son excellence n'a pas trop de quoi se nourrir au moins selon l'état qui lui appartient, c'est pour avoir libéralement et héroïquement employé tout ce qui lui restait du ravissement de la tyrannie espagnole au bien et salut de sa patrie, et parce que, encore journellement, sans avoir aucun souci ou soin de son particulier, il n'épargne rien qui soit en sa puissance pour avancer le public, se faisant pauvre pour soulager les calamités du peuple. Mais ceux-ci, je vous prie, qu'ont-ils pour se nourrir? desquels on ne peut nier, de la plupart, qu'ils n'aient dépensé le peu qu'ils avaient de patrimoine en toutes insolences, débordemens, paillardises, masques, pompes et festins et ivrogneries; et après, si du public on ne leur donne incontinent récompense de leurs services, telle qu'ils demandent, les voilà à cheval, rangés du côté des mal contens pour piller, branscater et rançonner le pays qui les a nourris et mis au monde, et se rendre esclaves à l'Espagnol pour lui vendre leur propre patrie à beaux deniers comptans, s'il est besoin, afin d'avoir quelque chose pour s'entretenir à faire la cour aux dames, ou par aventure se marier avec magnificence! »

C'est là le côté politique : la noblesse accusée, séparée du peuple.

A l'égard de la question religieuse, il fallait montrer comment le parti catholique ne s'est servi de la liberté que pour extirper la liberté. On vient d'échapper à ce péril par un remède héroïque; Marnix insiste sur ce point, et avec quelle énergie déchaînée! On y sent la bataille et le divorce irréconciliable des deux peuples :

« Ceux-ci qui, sous la tyrannie de l'Espagnol, ont par aventure engraissé leurs mains de la substance des pauvres gens que l'on accusait d'être hérétiques et se sont saoulés de leur sang, voyant que ce gibier leur commence à défaillir, et qu'il n'y a plus de confiscations pour remplir les abîmes de leur avarice, s'escarmouchent contre leurs ombres, criant qu'ils veulent avoir entretenu *la pacification de Gand,* comme si elle consistait à meurtrir et massacrer tous ceux qui ne veulent adhérer au pape de Rome ou à la messe, ou qu'elle eût été faite, non pas pour ôter la tyrannie, mais pour changer la tyrannie en plusieurs. Ils se plaignent *qu'on a permis exercice de religion autre que romaine.* Il fallait donc bannir, extirper ou massacrer un peuple innumérable, lequel ne peut en sa conscience s'adonner à la romaine. Mais le bon est qu'ils crient *qu'il faut ôter cette damnable secte et hérésie des calvinistes.* Et cependant ils font profession de ne vouloir, savoir ni entendre ce que c'est, ni sur quels fondemens et raisons elle s'appuie. Certes, messieurs, quand il n'y aurait autre chose pour découvrir au monde leur brutalité, quelle marque plus claire saurait-on demander? Et voilà la belle paix qu'ils veulent faire! voilà la liberté à laquelle ils prétendent! C'est de chasser leurs compatriotes avec lesquels ils se sont confédérés par un serment si solennel, vider le pays d'une infinité d'habitans, d'un grand nombre de marchands et manœuvriers desquels le trafic et l'industrie ont amené les richesses dans le pays, condamner les innocens sans les ouïr en justice, et puis ployer volontairement le col sous la gaule de Circé, pour entrer en l'étable des pourceaux. Je ne répondrai pas aux injures du calomniateur qui, comme un chien enragé, voyant qu'il ne peut mordre ou nuire à son excellence, décharge l'écume de sa rage en abbois et hurlemens, *incitant le peuple à le massacrer et déchirer à belles dents.* »

Cependant, à mesure que le faisceau des dix-sept provinces se rompait, les chefs de la révolution lui cherchaient des appuis auprès des nations où la réforme était victorieuse. Dès 1578, Marnix avait été envoyé par les états en Angleterre pour entraîner Élisabeth. Sur le refus de la reine, on se retourna vers l'Allemagne. L'archiduc Mathias ayant été nommé gouverneur des Pays-Bas, ce fut une occasion d'envoyer une ambassade à la diète de Worms, convoquée par l'empereur. Le chef de cette ambassade des Pays-Bas fut naturellement Marnix. Il s'agissait de plaider la cause des Pays-Bas devant toute l'Allemagne rassemblée. Aldegonde profita de cette occasion avec une fierté et une audace qui annonçaient les destinées de la république hollandaise (1). Les biographes néerlandais n'ont pu s'empêcher

(1) *Oratio pro Mathiâ et ordinibus belgicis*, 7 mai 1578.

de le comparer à Luther dans la diète de Worms : les temps étaient différens, les garanties personnelles plus assurées; toutefois il faut avouer que, si Luther était venu annoncer dans Worms, devant le vieil empereur, une religion nouvelle, Marnix, par la fierté de son langage, révéla la naissance d'un état et d'un ordre politique nouveau, outre qu'il parlait en présence de ses ennemis les plus puissans et les plus acharnés : don Juan, l'Espagne, Rome, qui avaient là leurs représentans. On fut étonné que Marnix ne se contentât pas de supplier : il accusa; il mit en cause le duc d'Albe, Requesens, don Juan, tous les pouvoirs officiels légitimes qui s'étaient succédé dans les Pays-Bas. C'était une révolution politique qui prenait la parole devant l'Europe du moyen âge. La majesté du langage ne pouvait couvrir la violence des attaques dans le tableau qu'il faisait de la domination espagnole :

« Nous ne dirons qu'un mot de ce que le duc d'Albe a fait de récente mémoire, car où est celui qui ignore dans quelle désolation a été plongée de son temps la basse Allemagne, auparavant si florissante. Quel pillage des biens particuliers! quelle rapine des finances publiques! quel sac des villes et des bourgades! combien d'exactions intolérables et inouïes jusqu'ici! combien de meurtres, de tueries des principaux de la noblesse du pays! Bannissemens des personnes les plus innocentes, confiscations de leurs biens, viols des femmes et des vierges, déprédations des terres, profanation des lois les plus saintes, et les droits et priviléges du pays abolis et foulés aux pieds! Pour tout dire, combien insupportable a été la servitude endurée de la part du soldat le plus superbe et le plus insolent qui fut jamais! Et toutefois, s'il se rencontre ici quelqu'un qui pense que le bruit et la renommée de tant de cruautés surpassent la vérité des faits, que celui-là se rappelle la parole du duc d'Albe dans son dernier banquet, au moment de retourner en Espagne. Cet aveu suffira, puisqu'il se glorifiait publiquement d'avoir fait mourir plus de dix-huit mille huit cents hommes par la main du bourreau, sans compter la foule innombrable de ceux qui ont été massacrés dans leurs maisons ou tués sur le champ de bataille.

« Au duc d'Albe, chargé de butin et de dépouilles, ou soûlé de sang et de supplices, succéda le commandeur Requesens, lequel accrut les vieilles bandes d'une troupe nouvelle de soudards affamés, pour sucer, épuiser et tarir le peu d'humeur et de sang qui restait encore. »

Le langage d'Aldegonde ne fut pas moins fier quand il s'adressa aux Allemands. Il ne venait pas seulement demander leur appui, il les avertissait du danger que courait leur nation, et il montrait les marques *du fer brûlant imprimé encore au front de l'Allemagne*. Les hommes qu'il invoquait étaient unis par le sang, par l'origine, à ceux qu'on laissait égorger dans le nord. Tout le monde germanique se trouvait ainsi en péril, et la question s'élevait du premier mot à une question de race. Marnix excella surtout à provoquer la suscep-

tibilité allemande, en la mettant aux prises avec la superbe espagnole. C'était là le point sensible; il irrita la plaie au point de faire bondir le taureau germanique :

« Il ne faut point, messieurs les Allemands, que vous vous représentiez autre chose, sinon qu'il est ici question de votre affaire, de votre salut, de votre dignité, puisque les étincelles d'un feu si voisin n'ont point seulement atteint vos frontières, mais que les flammèches ont déjà pénétré jusqu'au plus intime de vos entrailles.

« Et si quelqu'un estime, après que les Belges seront opprimés, que les Espagnols se tiendront oisifs, et qu'ils n'envahiront point l'Allemagne de leurs armes victorieuses, celui-là se trompe étrangement, car cette débordée et démesurée convoitise de tout dominer ne peut se réduire à de si étroites limites que la basse Allemagne. Ni l'ardeur bouillonnante et l'outrecuidance espagnole ne peuvent être enfermées entre les digues et les bornes des Pays-Bas, puisqu'à grand'peine tout le monde leur suffit, et qu'au fond du cœur ils ont déjà dévoré la monarchie universelle. »

Il concluait ainsi :

« Il appartient à votre piété, à votre fidélité, prudens, révérens, illustres, généreux et nobles personnages, de penser à bon escient et diligemment en vous-mêmes combien il importe à toute l'Allemagne que les Pays-Bas ne soient arrachés du saint empire, comme cela arrivera infailliblement, si vous ne sortez de votre torpeur. Les états-généraux des Pays-Bas vous prient de rechef et supplient par ma bouche de ne pas permettre plus longtemps que ces étrangers, dont l'insolence et l'orgueil sont à bon droit haïs de tout l'univers, viennent planter leur domicile sur le seuil même de l'empire, sur les remparts mêmes et les boulevards de l'Allemagne, assiéger les bouches et les avenues du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, occuper les ports et les havres de la mer océane pour vous travailler et vous perdre, ni dégaîner leurs glaives et couteaux pour vous égorger, quand ils auront mis le joug de leur cruelle tyrannie sur le cou de vos amis et de vos alliés. »

Jamais la réforme n'avait été montrée ainsi dans ses conséquences politiques. On sentait l'agora et le forum. C'était la parole libre d'un état moderne qui, à peine né, se présentait à la barre du moyen âge. Cette harangue, prononcée en latin, presque aussitôt traduite en français par Marnix lui-même, eut un immense retentissement en Europe; la prose ne suffisant pas à l'émotion qu'elle avait fait naître, on la traduisit en vers flamands. Le peuple l'apprit par cœur. C'était la profession de foi politique de la république qui venait de surgir.

IX.

Les secours qu'Aldegonde obtint de l'Allemagne se réduisirent à quelques milliers d'hommes sous les ordres de l'électeur palatin. La

monarchie espagnole préparait un dernier effort. De tous les points se dirigeaient à marches forcées de nouvelles troupes d'invasion contre les Pays-Bas. Toutes ces troupes se trouvaient dans la main d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, le plus habile général et le plus heureux que l'Espagne eût encore rencontré. Le dernier jour de la révolution semblait arrivé; son ennemi revenait plus nombreux de chacune de ses défaites.

Dans cette extrémité, le prince d'Orange et Marnix de Sainte-Aldegonde jettent encore une fois les yeux sur la France. Marnix expose dans les états-généraux à Utrecht que le moment est venu de choisir entre la France et l'Espagne. La nécessité oblige d'offrir le gouvernement des Pays-Bas à François, duc d'Anjou, frère de Henri III. Par là, l'indépendance des provinces affranchies sera placée sous la garde de la puissante nation française. En dépit de l'orgueil qui se soulevait contre cette proposition, la nécessité la fait accepter, les états-généraux suivent jusqu'au bout la raison de Guillaume, rendue irrésistible par l'éloquence de Marnix. Chose digne de remarque, dans une situation aussi désespérée, les assemblées prouvent à force de bon sens, d'abnégation, de véritable amour du pays, que les résolutions les plus promptes, les plus énergiques, sont possibles sans qu'on ajourne la liberté. Les états montrent, sous la conduite de leur orateur Marnix, la discipline d'une convention qui respecte au milieu même du combat les formes et les garanties du droit commun.

Qu'était-ce en effet que cette prétendue dictature de Guillaume? Celle de la raison, du patriotisme, du génie; d'ailleurs nulle autorité absolue, nulle force effective, pas même de gardes, un seuil toujours ouvert aux assassins, un recours perpétuel aux états, desquels tout dépend; un conseil, sorte de comité de salut public, qui n'a guère que la puissance de chercher les moyens de vaincre, sans pouvoir en pratiquer un seul, ni dépenser un denier qu'avec le bon plaisir des assemblées.

Marnix est encore une fois chargé par les états de la grande négociation où chacun met un dernier espoir. Le 30 août 1580, à la tête de l'ambassade, il paraît à Plessis-lès-Tours dans la cour de Henri III. A la vue de cette figure fade et flétrie du duc d'Anjou, Marnix put comprendre quel triste appui il allait donner à la révolution, et pourtant dans ses lettres intimes règne un ton de singulière confiance. Est-ce fanatisme pour le sang français? ou, par-delà le duc d'Anjou, voyait-il Henri IV?

Aldegonde avait composé lui-même la constitution ou charte de liberté que le prince n'avait fait aucune difficulté de signer : c'est ce qu'il appelait la *muselière du prince*. Il crut qu'il le tiendrait aisé-

ment en bride par cette constitution, qui en effet inaugurait un droit politique tout nouveau en Europe. Le principe que chaque peuple a le droit de changer, quand il le veut, son gouvernement renversait le passé; au lieu de l'ancienne légitimité, mystère du sang royal, apparaissait hardiment et sans voile la *loi de nature*. Dans ces termes, la constitution de Marnix était un vrai contrat social, qui faisait du prince le chef d'une république, non plus un souverain : premier coup porté avec éclat en Europe au principe d'hérédité monarchique. « Rien de si grand, dit avec raison un savant historien (1) de nos jours, n'était sorti encore du protestantisme. »

Marnix avait eu l'art de faire signer par la France la constitution qu'il avait puisée dans la république de Genève. Par malheur il oublia, selon le mot de Grotius (2), quel faible rempart c'est pour la liberté d'un peuple que le serment d'un prince. Il tomba dans une erreur ordinaire aux hommes doués du plus grand sens : il crut que le duc d'Anjou aurait au moins l'espèce de raison que lui commandait son intérêt. Accoutumés à manier des hommes chez qui le bon sens abondait, Guillaume d'Orange et Marnix ne se mirent point en garde contre l'extravagance du Valois. C'est la seule chose dont ils ne se défiaient pas.

Traînant partout avec lui son prince emmuselé, qui veut l'avoir pour témoin de ses actions, Marnix se rend en Languedoc à la cour de Henri IV. Il propose de donner le Béarnais pour capitaine et pour allié aux Pays-Bas. L'accord est conclu sous la condition que cesseront les guerres religieuses de France. Marnix y emploie toute son autorité sur les siens, témoin la lettre qu'il adresse aux églises protestantes du Languedoc pour les lier à la cause générale de la liberté de religion. Un projet le ramène à Londres; il espère marier le duc d'Anjou à la reine Élisabeth, et donner ainsi l'appui de l'Angleterre aux Pays-Bas. La reine se prête complaisamment à cette proposition. Marnix écrit aux états qu'il a vu les deux amans échanger leurs anneaux. Déjà l'on frappe à Londres des médailles, où l'on voit d'un côté le buste d'Aldegonde, de l'autre Élisabeth, sous les traits de Vénus, qui met la couronne sur la tête d'Anjou. Au reste, cet étrange sauveur a peur de la mer; il craint la traversée (3); une fois entré en Angleterre, il n'ose plus en sortir (4).

(1) M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. X, p. 608.

(2) *Annales et Historiæ de rebus belgicis.*

(3) Inter cætera autem videtur eum vel maximè navigationis periculum ac molestia absterrere. *Epist. select.*, p. 913.

(4) « Mais je vois que tout est plein de dissimulations et d'impostures, et qu'il n'est rien de plus difficile que d'établir quelque chose de certain sur les conseils des rois. » *Epist. select.*, p. 913.

Après des efforts inouïs, quand Aldegonde sait mieux que personne ce que vaut Anjou, il réussit enfin à l'embarquer et à l'amener en Belgique. Il conduit à Anvers le prince français, au milieu des éclats de la joie publique, empoisonnée un moment par une première tentative d'assassinat contre Guillaume d'Orange. Les villes dévastées, épuisées, s'ouvrent partout au libérateur inconnu; il était le gage de l'alliance avec la nation française. Les Belges et les Hollandais avaient fait taire leur orgueil national; ils étaient allés chercher un étranger. Du moins, sous son gouvernement tempéré, ils allaient respirer à la faveur des garanties presque républicaines que Guillaume et Marnix avaient eux-mêmes dictées. Le duc d'Anjou, dans une proclamation, annonce qu'il est poussé uniquement par un principe de compassion naturel au sang de la France, qu'il ne veut que délivrer le peuple *du cruel couteau de ses impitoyables écorcheurs* (1).

Marnix présidait le conseil privé. Il croyait au moins par là fermer la porte aux trahisons. On sait comment finirent ces fêtes. Les conditions que Marnix avait fait jurer au duc d'Anjou ne servirent qu'à hâter la perfidie. Les têtes folles de la noblesse française se croyaient humiliées, si le prince n'était pas absolu. Limiter son autorité, c'était réfréner leur droit à la violence. Cette noblesse ne pouvait accepter des institutions républicaines qui répugnaient à toutes ses traditions. La liberté d'autrui lui semblait une injure, et elle mettait sa vanité à imposer aux autres sa propre servitude. Était-ce d'ailleurs à des Belges, à des Bataves de jouir d'un bien qu'elle ne connaissait pas? Il n'en fallut pas tant pour pousser le duc d'Anjou. On se rappelle trop bien comment, non content de posséder les peuples qui s'étaient librement donnés à lui, il voulut s'emparer d'eux en une nuit. Le cri des Français : *Vive la messe! tue! tue!* retentit à un moment donné dans toutes les villes qui les avaient accueillis. Ils croyaient avoir affaire aux populations complaisantes de Naples ou de Florence. Les rudes bourgeois des Flandres, éveillés la nuit, en chemise, eurent assez aisément raison, la hache à la main, de ces jolies bandes de mignons. C'est dans Anvers que la lutte fut le plus sanglante : la ville vomit en quelques heures par-dessus les murailles ses libérateurs. Anjou va mourir à Château-Thierry, laissant, après tant d'opprobres, un long ferment de haine contre le nom français chez des peuples qui n'oublient rien. Duplessis-Mornay, la conscience la plus droite qui fut jamais, écrit à Marnix : « Nous avons perdu la réputation de foi, et maintenant ne l'avons pu retenir de vaillance. Quant à moi, ce fait m'est une arrhe de malédictions sur notre nation... Elle n'a but, ce semble, que sa ruine et son déshonneur. »

(1) Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. Ier, p. 291.

On a peine à comprendre qu'après cette leçon Guillaume et Marnix se soient obstinés encore à espérer en la France, et même à se servir du duc d'Anjou. Il fallut que la mort le leur ôtât des mains pour les guérir de la fantaisie de renouer avec lui, tant la nécessité était forte, le péril urgent, et tant surtout le nom de la France enfermait alors d'espérances en germe! Au reste, ce fut la première atteinte portée à la popularité de Guillaume et de Marnix. Beaucoup les accusaient de vouloir tout livrer au parti français, devenu odieux; d'autres signalaient l'ambition du prince et parlaient d'un article secret qui lui assurait la Hollande et la Zélande. Les plus fidèles avaient peine à pardonner à ces profondes têtes d'être si aisément tombées dans les filets de quelques mignons de cour.

La folie du duc d'Anjou profita à la révolution qu'il voulait détruire; s'il eût fait ce qui était raisonnable, les Valois eussent pu régner sur les Pays-Bas, mais la république hollandaise aurait difficilement pris naissance. Au contraire, on voit une république surgir par la nécessité, après que tous les rois d'Europe ont refusé d'en prendre la place.

X.

Dans ces années si remplies où Marnix soutenait avec Guillaume d'Orange presque tout le poids de la lutte politique, il combattait l'ennemi au cœur même de l'église par de vastes travaux de controverse et de doctrine religieuse. C'est une chose particulière à la réforme hollandaise, que son premier homme d'état après Guillaume soit en même temps son premier théologien. Apôtre et diplomate, Aldegonde est tout cela de 1577 à 1583.

C'est en négociant à Worms avec l'empereur, en France avec Anjou et Henri IV, en Angleterre avec Élisabeth, qu'il engage et soutient sa volumineuse controverse théologique contre Baius, l'un des docteurs du concile de Trente. Il établit et défend dans ses traités latins en forme de lettres ce qui devient le *credo* de l'église hollandaise. Il avait posé deux questions (1) qui renfermaient toute la révolution religieuse : la première sur le fondement de l'autorité de l'église catholique, la seconde sur la sainte cène. Dans une vue historique qui le distingue des théologiens de la renaissance, il attribuait à la barbarie du moyen âge ce qu'il nomme la barbarie du dogme catholique. On ne fit jamais un appel plus direct à la raison que dans les lignes par lesquelles il termine : « Vous ôtez des choses le jugement et la raison; pour moi, j'aimerais mieux être changé en

(1) *Quæstiones Michaeli Baio propositæ a Phil. Marnixio. Responsio ad Michaelis Baii Apologiam* in novâ editione operum Baii. 1696.

brute que devenir l'esclave abject des erreurs et des passions d'autrui. »

Baius eut le tort de publier ses réponses sans les lettres de Marnix, et de se donner ainsi une facile victoire. Il eut un tort plus grand : ce fut d'affecter une pitié méprisante pour les novateurs. Il avait couvert du nom de fraternité chrétienne l'orgueil du docteur. Marnix fut indigné; il donna depuis ce moment à la discussion un ton rude et véhément qui contraste avec la méthode géométrique par laquelle il avait débuté. A ce mot de fraternité, prononcé au milieu des massacres, il répond par une malédiction ironique :

« Votre pitié! votre fraternité chrétienne! Si je voulais en parler en détail, je montrerais aisément combien vous avez surpassé la férocité des barbares; mais je ne souillerai pas notre discussion d'une si odieuse histoire. Sans que nous prenions la parole, les choses crient assez haut, témoin tant d'édits impitoyables frauduleusement arrachés aux rois et aux princes pour nous exterminer, témoin tant de provinces et de contrées répandues dans tout l'univers qui ont reçu à leurs frontières plus de soixante mille des nôtres privés de leur patrie et de leurs biens, de leurs femmes, de leurs enfans, et accablés de tous les genres de calamités; témoin les massacres, le carnage de ceux que, sans différence ni de sexe ni d'âge, l'eau, le feu, les gibets, la fosse, les tenailles ont dispersés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et jusqu'aux extrémités des Indes; témoin nos lamentables guerres civiles, dans lesquelles vos pontifes romains et vos sublimes majestés, pour conserver en paix leurs fastes et leurs délices, n'ont cessé de porter leurs torches funèbres, pendant que l'univers chrétien presque tout entier se déchire les entrailles; témoin enfin ces fameuses tables de proscription de Philippe, roi des Espagnes, où de toutes parts il provoque contre nous les empoisonneurs, les sicaires, les parricides, les sacriléges, en un mot tout ce qu'il y a de scélératesse parmi les hommes, au meurtre, à l'assassinat, à l'empoisonnement. Et ce n'est pas seulement l'impunité qui est assurée à tant de forfaits, mais encore une immense récompense! Si c'est là votre pitié, votre fraternité chrétienne, je ne puis comprendre ce que sera votre cruauté (1). »

En France, en Suisse, en Allemagne, c'étaient des prêtres qui avaient fondé la théologie nouvelle. On fut étonné de voir dans les Pays-Bas un homme du monde, un diplomate, un homme de guerre parler avec l'autorité d'un prêtre. L'auteur du compromis des nobles devenait le fondateur de l'église batave. Cet apôtre était un laïque, et cela contribua à donner à l'église hollandaise son caractère particulier entre toutes les églises de la réforme. Marnix se distingue de l'église allemande par son opposition à toute interprétation mystique, de l'église de Genève par son génie cordial. Il a la simplicité d'un vicaire savoyard protestant, ni les superstitions antiques, ni

(1) *Marnixii Responsio*, p. 410.

les exaltations nouvelles, — le sens droit d'un homme d'affaires dans un christianisme primitif. Non content d'unir les luthériens et les calvinistes, il protége même les anabaptistes, et répand ainsi dans les fondemens de la réforme néerlandaise une ébauche de cette église libre qui s'épanouit aujourd'hui avec tant de puissance aux États-Unis. Les Hollandais lui doivent l'esprit nouveau par lequel ils ont rompu les derniers liens de la hiérarchie sacerdotale. Dans un livre plein de piété pour sa mémoire, écrit il y a peu d'années par un savant ministre d'Amsterdam (1), je rencontre ces mots qui sont comme le texte de l'ouvrage : « Je contemple avec vénération le rang élevé qu'occupe Marnix dans notre histoire. Après lui, Guillaume Ier et Guillaume III; après eux, sous la bénédiction de Dieu, la prospérité et le salut du protestantisme ! »

L'originalité de Marnix comme théologien est d'affranchir le calvinisme de l'esprit puritain. Selon lui, le caractère sombre, atrabilaire du calvinisme, voilà le grand obstacle à la victoire des réformés. Lorsqu'il a converti le prince d'Orange, ce dernier lui a longtemps opposé le rigorisme genevois comme le *bouclier d'Ajax*. Lui-même, Aldegonde, déclare que la *morosité* (2) calviniste est le contraire de sa nature, portée aux rires, aux jeux, *à la jovialité brabançonne* (3). Il veut un christianisme serein, aimable, enjoué, qui ne défende rien de ce qui n'est pas formellement défendu par l'Évangile. C'est lui qui a dû prononcer ce mot répété depuis : « Il ne suffit pas que vous soyez aimable pour Dieu; faites que les hommes en voient aussi quelque chose. » Aussi ce rigide théologien se plaisait-il à la danse (4) au grand scandale des docteurs et des pharisiens, qui ne manquaient pas de lui reprocher qu'un pareil divertissement s'accordait mal avec la gravité de sa position, à quoi il répondait dans ses vieux jours : « Je ne me suis jamais fait scrupule dans aucune situation de récréer mon esprit et de réparer mes forces après le travail et les études par la course, par les jeux, par des gestes risibles et même par la danse au son de la guitare. Si l'on me prouve que j'ai péché en cela, je tâcherai de me corriger, bien qu'il soit difficile à mon âge de revêtir une autre personne que celle qui a été la mienne jusqu'ici. »

Un plan d'éducation qu'il adressa à Jean de Nassau, et que j'ai lu en manuscrit à la bibliothèque de Bruxelles (5), complète heureusement les œuvres religieuses de Marnix. On y trouve une foule d'a-

(1) Wilhelm Broes, *Filip van Marnix*, t. II, p. 351.

(2) Inveterata illa de nostrâ morositate opinio. *Illustr. et claror. Viror. Epist. select*, p. 759.

(3) Nisi forte mihi, ad jocos ac festivitatem brabantinam nato. *Ibid.*

(4) De disciplinâ ecclesiasticâ deque choreis. *Epist. select*, p. 753, 760, 766.

(5) *Ratio instituendæ juventutis.*

perçus nouveaux encore au moment où j'écris. C'est un système d'éducation pour une société libre et républicaine : « Je veux que mes élèves, au lieu de croupir dans l'oisiveté domestique, soient un jour l'ornement et l'appui de la patrie, des citoyens, de tout le peuple: je veux que leurs études aient pour but de les préparer à la discussion des affaires publiques, à la pratique des intérêts populaires, à l'administration des villes et des états. Il faut donc que la langue latine soit subordonnée à la langue nationale, non pas celle-ci à la latine. » L'obligation de la mère de nourrir son enfant est appuyée sur les mêmes raisons que dans l'*Émile* : la sainteté des mœurs, l'amour du foyer. Marnix a aussi deviné la méthode et presque le mot de Rousseau : « Des faits, des exemples, non des maximes. » Pour principal système, l'induction socratique; que l'enfant découvre lui-même la règle et qu'il ait la joie de la découverte; éveiller la spontanéité de l'esprit plutôt que la mémoire; non pas une science morte, mais une science dont la confirmation puisse se trouver dans les actes de la vie privée et publique; que l'éducation soit partout, dans les conversations, à table, dans les jeux, les promenades, plus que dans les écoles; point de rhétorique, beaucoup d'histoire, surtout l'histoire nationale dans la langue nationale ; parmi les anciens, les Grecs; parmi les Grecs, Thucydide et Plutarque; chez les modernes, Froissard, Commines; pour les plus délicats, Érasme, Melanchthon; l'étude comparée au moins de deux langues modernes; la physique, la géométrie, la cosmographie, l'économie politique; un art manuel, une sorte de métier semblable à celui de l'orfévre qui exerce en même temps le goût, l'intelligence, et tienne le corps en haleine; au reste ni verges, ni fouet, ni sévérité exagérée dont l'effet est d'hébéter les facultés natives et de changer les hommes en troupeaux, mais une sorte de tribunal moral dont les membres seraient les enfans eux-mêmes qui jugeraient entre eux les fautes dans les cas ordinaires, institution ingénieuse empruntée aux Perses de Xénophon, qui aurait pour but de nourrir le sentiment de la justice; — et pour couronner ce système d'éducation où tout est vie, nature, mouvement, observation, fécondité, formation d'une créature libre dans un état libre, les voyages en France, en Allemagne, en Angleterre, partout en Europe, excepté dans la molle Italie, qu'il est trop périlleux de visiter avant les vingt-cinq ans écoulés! Ce même esprit de sérénité, d'indépendance, d'élévation indulgente qui est le contraire des idées sous lesquelles nous voyons ordinairement la révolution du XVIe siècle, éclate à chaque ligne dans ce plan d'éducation qui semble bien souvent une ébauche de l'*Émile* corrigée par Franklin.

XI.

J'arrive à ce grand siége d'Anvers où triomphent les historiens du XVIe siècle. Arrêtons-nous à ce moment, le plus important de la vie publique de Marnix, puisqu'on a voulu lui faire un opprobre de son meilleur titre de gloire et qu'il a demandé vainement des juges tant qu'il a vécu. Le temps est venu de finir ce procès.

Anvers était le boulevard de la révolution dans les provinces méridionales. Les états du Brabant y siégeaient. Le protestantisme avait là sa tête de pont fortifiée. La supériorité du duc de Parme sur les capitaines qui l'avaient précédé fut de comprendre qu'au lieu de continuer la guerre de détails, où s'étaient usés ses prédécesseurs, il devait écraser la Belgique dans Anvers. En frappant un grand coup sur l'Escaut, il romprait la communication des Flandres et de la Hollande; il affamerait la Belgique et la mettrait dans l'impossibilité de s'approvisionner d'armes, ou de recevoir les troupes qui arrivaient de Zélande, d'Angleterre et d'Écosse. Tant que les confédérés conservaient leur place d'armes, les succès remportés contre eux dans le reste des Pays-Bas étaient inutiles; la vie leur revenait par la grande bouche de l'Océan; pour les étouffer, il fallait la fermer.

Pendant que le duc de Parme concentre son armée pour une aussi vaste opération, Guillaume d'Orange songe à mettre en des mains sûres le dernier rempart de la liberté civile et religieuse. C'est encore Marnix qu'il choisit pour ce poste d'honneur : il le nomme bourgmestre d'Anvers. Marnix s'en défendit longtemps, soit inexpérience de la guerre, soit plutôt qu'il craignît que les haines dont il était l'objet depuis l'affaire du duc d'Anjou ne compromissent la chose publique (1). Guillaume répondit qu'il jugeait d'avance la place perdue, si Aldegonde n'acceptait le commandement; il ajouta un mot qui prouve à quel point il connaissait le réformateur des Pays-Bas : « Sainte-Aldegonde, souffrons que l'on marche sur nous, pourvu que nous puissions aider l'église de Dieu. » Afin d'augmenter l'autorité de son lieutenant, il voulut le faire marquis. Aldegonde refusa le titre, qui ne s'adressait qu'à la vanité; il accepta le poste du combat. Guillaume lui laissa des instructions pour le siége, après quoi ils se séparèrent. Ils ne devaient plus se revoir.

A peine Aldegonde s'est-il enfermé dans Anvers, qu'il reçoit la nouvelle du plus grand malheur qui pût le frapper. Il y avait deux ans qu'il l'avait annoncé en lisant les dernières lignes de l'*Apologie* que le prince d'Orange avait opposée aux poignards de Philippe II :

(1) « Il semblait que la haine que aucuns me portaient pourrait préjudicier au public. » *Réponse apologétique.* Voyez Broes, t. II, p. 194.

« Tant qu'il plaira à Dieu me donner une goutte de sang, un seul denier de mes biens, un peu de sens, industrie, crédit et autorité, je l'emploierai, je le dédierai, je le sacrifierai à votre service..... Voilà ma tête, disposez-en pour votre bien, salut et conservation de votre république. » A ces mots, on avait entendu Marnix s'écrier hors de lui : *Le prince est mort!* Sa prophétie venait de s'accomplir. Le roi catholique avait enfin rencontré le pieux assassin qu'il invoquait. Le 10 juillet 1584, Guillaume d'Orange était assassiné d'un coup de pistolet à Delft par Gérard Balthasar, qui, pour l'aborder, s'était présenté comme un ardent protestant, victime du parti catholique. Les dernières paroles du prince en expirant furent celles-ci : « Mon Dieu! ayez pitié de ce pauvre peuple! »

Guillaume d'Orange était mort pour la cause à laquelle trois de ses frères avaient déjà donné leur vie. Ce n'était pas un de ces grands ravageurs qui frappent les imaginations par les contradictions mêmes de leurs destinées, et que le peuple adore comme une image herculéenne de la force ou des bouleversemens de la nature. Il n'avait que des qualités solides et ne cherchait point à fasciner; véritable héros de la réforme, il porte en lui le sûr génie de l'examen. Sa pensée n'a pas la trompeuse étendue de ceux qui ne laissent après eux qu'un long éblouissement et dont la gloire tyrannique est une embûche toujours tendue à la postérité. Il est l'homme d'une idée, mais il la réalise. Ne sacrifiant rien à la fantaisie, au hasard, il ne prête point à la légende; il est tout bon sens, raison, réflexion, circonspection, jugement, esprit de suite, fidélité, solidité. La tête large, le front vaste et sillonné, les yeux couverts comme de la double paupière de l'aigle, ce n'est point une figure de poème qui amuse les imaginations et les aveugle. C'est une forte pierre angulaire sur laquelle une nation peut s'asseoir et se reposer sans crainte.

Quels furent à cette nouvelle les premiers sentimens d'Aldegonde? Il en reste un témoignage frappant dans le mémoire encore inédit (1) qu'il adresse aux états-généraux sous le coup immédiat de la mort de Guillaume. A travers les dehors d'une savante diplomatie, on y sent un désespoir profond. L'idée politique maîtresse de sa vie avait été d'unir toutes les provinces dans un même gouvernement confédéré. Il cesse de croire, après ce coup saignant, que les dix-sept provinces des Pays-Bas puissent désormais se relever et former un état indépendant. Avec une admirable netteté d'esprit, il expose les changemens de situation, les nécessités nouvelles, et, qui le croirait? après l'expérience du duc d'Anjou, c'est encore chez les Français qu'il cherche le salut. Il répète que la France seule est capable

(1) Voyez ce manuscrit, en français, dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles.

d'arracher à l'Espagne cette grande proie des Pays-Bas, que d'ailleurs tout est changé, qu'il a bien pu auparavant *embarquer le roi de France à pleines voiles* dans la guerre, en réservant comme un abri suprême la souveraineté de la Hollande et de la Zélande par un contrat particulier et un article secret au profit du prince d'Orange, mais que, ce prince mort, on ne peut espérer obtenir pour un autre ce qui avait été accordé pour lui; que le pays, ruiné, démembré, est quasi réduit à la seule ville d'Anvers; que le peuple est harassé, oublieux des anciens maux, la noblesse ou neutre ou ennemie; que du reste la Belgique et la Hollande, fussent-elles toutes deux indépendantes (chose impossible!), ne tarderaient pas à se déchirer l'une l'autre; qu'il ne faudrait qu'une ville, un château, un pouce de terre, un différend, un trafic, un privilége usurpé, pour susciter et allumer une guerre intestine; que tout bien considéré, il faut *rondement* et franchement se jeter entre les bras de la France, offrir à son roi toutes les provinces sans excepter la Hollande et sans nulle autre réserve que celle qui concerne la liberté et la pleine indépendance de l'église réformée, car c'était là, même dans ce moment de détresse, le point fixe, résistant, sur lequel Marnix ne transigea jamais. Dociles, comme toujours, à sa voix, les états envoient une députation solennelle chargée d'offrir à Henri III la souveraineté de toutes les provinces.

Quand je vois chez des peuples et en des temps différens tous ces hommes dont la patrie périt, Savonarole, Marnix, Guillaume d'Orange, s'obstiner à invoquer ce nom de France, je me demande si ce n'est pas là une grande charge d'avoir inspiré de pareils espoirs à de pareils hommes? Quand la nation française se manque à elle-même, combien de mémoires elle offense!

Aldegonde avait clairement prévu que la Belgique restée catholique disparaîtrait de l'histoire pour des siècles; il considérait comme un bien suprême pour elle d'être liée aux destinées de la France plutôt qu'au cadavre de l'Espagne. Une foi si inébranlable dans la grandeur de notre nation, tant d'obstination à se ranger de ce côté pour y chercher la liberté et le salut, comment n'en serions-nous pas touchés? Mais ce que cet esprit si pénétrant, si prophétique à tant d'autres égards, si français dans son patriotisme étranger, n'a pu prévoir, c'est que la Hollande seule, abandonnée du monde, surnagerait de l'abîme. Il ne crut pas au miracle d'une république néerlandaise sortant du fond des eaux. Sa foi, si ardente, n'alla pas jusque-là : preuve nouvelle que dans les situations les plus désespérées (et quelle cause le fut plus que celle-ci?) la sagesse, la raison, la logique humaine jointe à l'inspiration du patriotisme, ne suffisent pas pour conclure! Au moment où la logique, le sens commun, le génie

humain vous démontrent que tout est perdu, un rayon éclate, un peu de poussière se soulève, et c'est la victoire! Dans son admirable mémoire aux états-généraux, Marnix a tout pesé à la balance de l'homme d'état et du grand citoyen; mais il y a une chose qu'il n'a pas comptée et qui déjoue tout son calcul de désespoir, c'est que près de lui un enfant, un roseau, Maurice, fils de Guillaume, va surpasser son père.

XII.

Telles étaient au fond les dispositions d'esprit de Marnix, lorsque s'ouvrirent les travaux du siége d'Anvers. Il cacha également aux assiégeans et aux assiégés son découragement; aujourd'hui que son secret nous est connu, il est impossible de ne pas être frappé de la confiance superbe, de l'attitude enjouée et railleuse qu'il affecte pendant le siége, suivant les récits de tous les contemporains et principalement de Strada. A peine le bruit de la mort d'Orange est-il divulgué, que beaucoup de gens parlent tout haut de la nécessité de se rendre; Aldegonde répond en faisant décréter la peine de mort pour quiconque proposera de capituler (1).

La place d'Anvers était alors ce qu'elle est aujourd'hui (2), un arc tendu dont la corde est le rivage de l'Escaut. Le système de défense indiqué par la nature des choses consistait à percer les digues qui contiennent le fleuve et à se couvrir ainsi de l'inondation. On réussissait par-là à se protéger contre l'ennemi, et à garder ses communications avec la Zélande. Si l'on parvenait à ce résultat, les approches étant rendues impossibles à une armée de terre, et la ville s'approvisionnant sans obstacle par eau, il était à penser qu'avec les moyens de guerre employés au XVIe siècle, le siége serait interminable, ou tout se réduirait à une action navale, et la supériorité croissante de la flotte hollandaise ne permettait pas de douter du résultat. Mais pour cela il fallait deux choses : d'abord que l'on se couvrît réellement de l'inondation du fleuve, sans nul égard pour les intérêts particuliers, puis que l'on pût compter en temps opportun sur la coopération de la flotte hollandaise. On verra bientôt que ni l'une ni l'autre de ces conditions ne fut remplie, sans qu'il y eût en cela aucune faute d'Aldegonde.

(1) « La mort tragique du prince d'Orange n'avait en rien diminué le zèle d'Aldegonde, et personne n'entrait encore avec plus de fureur dans les passions qu'il avait inspirées aux peuples qu'il avait séduits. » (Bentivoglio.)

(2) Strada, *De Bello Belgic.*, t. II, p. 112. — Bor, II, p. 500, 507, 596. — Meteren, liv. XII, p. 250. — Baudart, *les Guerres de Nassau*, 1616. — Schiller, *Troubles des Pays-Bas*.

En sortant d'Anvers, si l'on suit l'Escaut par la rive droite, on rencontre à quatre mille toises de la ville une espèce de digue ou chaussée perpendiculaire au fleuve. Cette digue, nommée Couwenstein, partageait déjà en 1584 la vaste plaine qui s'étend vers l'Escaut oriental; elle s'élevait de dix-sept pieds au-dessus du niveau du fleuve quand le sol était inondé, offrant ainsi un chemin au-dessus des eaux aux troupes espagnoles; de plus, elle faisait obstacle à la communication d'Anvers avec les escadres néerlandaises. L'instinct de la défense disait que la clé d'Anvers était là. Si cette barrière subsistait, les autres travaux de défense pouvaient devenir inutiles; le grand intérêt de la jonction avec la flotte hollandaise était compromis; Anvers devenait une place ordinaire.

Aucune de ces considérations n'échappa à Marnix. Soit qu'il suivît les conseils de Guillaume, soit qu'il obéît à son instinct propre, dès les premiers jours du siége il demande, il exige dans le conseil de la commune que cette digue soit rompue. C'est alors qu'il s'aperçut des difficultés de sa situation : il avait la responsabilité d'un chef d'armée, et il n'exerçait aucune autorité positive; il n'avait que sa voix dans le conseil; les fortes institutions communales de la Belgique le liaient étroitement. Il fallait qu'il comptât avec le corps des échevins, avec celui des chefs de milice et des métiers. Ces derniers s'opposèrent résolument à la mesure de salut; ils avaient seize mille têtes de bétail dans les prairies, ils ne pouvaient les sacrifier, d'ailleurs où était la nécessité? L'Escaut n'était-il pas libre? était-il possible de le fermer? Tant que le fleuve coulait devant Anvers, qu'avait-on à craindre? Marnix raconte qu'à ce refus des autorités civiles ses cheveux se hérissèrent sur sa tête (1). Avec son intelligence rapide, il vit que la place était perdue, et que la reddition n'était qu'une affaire de temps. Il ordonna la seule chose raisonnable qui restât à faire, la construction de forts à la jonction de la digue et de l'Escaut. Cet ordre précis ne fut pas même exécuté.

Avant l'investissement, il tente plusieurs sorties à la tête des troupes et de la milice; il dirige en personne une attaque sur Lierre (2) qui devait le mettre en communication avec Malines et Bruxelles. Ces attaques montrèrent combien peu il pouvait se fier à l'obéissance des troupes. L'un des chefs refusa de le suivre lorsqu'il sortait pour couvrir la déroute de la milice, il arriva même que les portes de la ville restèrent ouvertes à son insu pendant deux nuits. Quand il réclama

(1) « Ut scriberet inhorruisse sibi pilos capitis, quoties vel cogitabat de periculo formidando, si negligeretur. » *Responsio apologetica*.

(2) *Annales Antverpienses*, auctore Daniele Papebrochio, t. IV, p. 126. — *Geschideniss van Antwerpen*, Mertens en Torfs, t. V.

les clés, les métiers prétendirent qu'il usurpait leurs droits et voulait se rendre maître de la ville (1).

Cependant le plan du duc de Parme se dévoilait. Ce que le conseil d'Anvers avait jugé chimérique, Farnèse allait le réaliser. Il avait commencé le blocus d'Anvers avec seize mille hommes d'infanterie et dix-sept cents chevaux; mais ces troupes devaient être augmentées par celles qui arriveraient du reste de la Belgique à mesure que les autres villes succomberaient, et les soixante-dix mille hommes qui faisaient le fond de l'armée espagnole entrèrent en effet peu à peu dans les rangs des assiégeans. Farnèse se proposait, ce qui semblait d'abord extravagant, de fermer par un pont de pilotis le fleuve à la fois marchand et guerrier de l'Escaut; c'était un fossé à couvrir de deux cent cinquante pieds de largeur, de soixante de profondeur, qui croissait encore de douze pieds à la haute marée. Sur une plage sans bois, sans bateau, comment tenter un ouvrage semblable? Alexandre Farnèse emploie son armée à creuser les canaux par lesquels il fait arriver les bois de construction; il établit sur les deux bords deux estacades, l'une de six cents pieds de long, l'autre de onze cents; restait un intervalle de six cents pieds qu'il remplit par un pont de bateaux; le tout était défendu par des lignes de grandes barques armées de pointes de fer à la proue et à la poupe. Deux forts élevés aux deux extrémités, quatre-vingt-dix-sept pièces d'artillerie, quarante vaisseaux de guerre rangés sur les deux rives, quinze cents hommes protégeaient les travaux; ils avaient été placés à trois mille deux cents toises d'Anvers et au coude du fleuve, de manière à n'avoir rien à craindre du feu des remparts.

Que faisait la flotte hollandaise? C'était le moment pour elle de déboucher alors que les constructions ébauchées du duc de Parme n'étaient point encore affermies dans le fleuve. L'apparition des lourds vaisseaux des Hollandais eût promptement dispersé les travailleurs du duc de Parme; mais pas une voile ne se montra, et une si grande inertie est encore une énigme aujourd'hui. Malgré les lettres pressantes, désespérées de Marnix, l'amiral zélandais Treslong s'obstina à ne pas sortir des forts; on ne reconnaissait plus en lui l'ancien vainqueur de La Brille. Ainsi abandonné par la flotte, que pouvait Marnix? Il reprend sur la rive gauche le fort de Liefkenshoeck, qui lui avait été enlevé, et il envoie, le 10 avril 1584, l'ordre signé de sa main de construire sous la protection de ce fort une batterie pour prendre en flanc les travailleurs sur les deux estacades. Cet ordre formel et qui existe fut encore une fois méconnu. Il s'embarque de sa personne sur la flottille d'Anvers et commande deux attaques contre le pont.

(1) Bor., *Authentyke Stukken*, p. 407.

Dans la première, il réussit à traverser la ligne des vaisseaux ennemis; il désorganise le pont et ramène en triomphe trois galères ennemies. Dans la seconde, les matelots, découragés par l'absence des Hollandais, se mutinent; ils refusent de faire voile. Les tentatives de Marnix ne pouvaient avoir de résultat que si elles étaient combinées avec celles de la flotte hollandaise. Cette flotte si attendue ne se montra pas; elle ne parut que lorsque le pont fut achevé. Sur les instances d'Aldegonde, les états s'étaient décidés à mettre en jugement l'amiral Treslong: ils l'avaient remplacé par Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume. La flotte hollandaise vint mouiller enfin dans l'Escaut, sur la côte du Brabant, à Lillo, à trois cent cinquante toises au-dessous du pont : c'était six mois trop tard.

A des travaux tels que ceux du duc de Parme et qui dépassaient de si loin la mesure de l'art de la guerre au XVIe siècle, il fallait opposer des moyens non moins extraordinaires. Le hasard voulut qu'Anvers renfermât un ingénieur qui devait être l'Archimède de cette autre Syracuse : il s'appelait Gianibelli. Il demanda à révéler son secret à Aldegonde. Ces deux hommes s'entendirent bientôt; ils firent construire en secret ces immenses brûlots, machines infernales que les historiens du temps ont décrites avec une sorte de stupeur : c'étaient quatre vaisseaux dans lesquels on avait construit en maçonnerie une chambre de pierre de quarante pieds de long, où avaient été logées sept mille cinq cents livres d'une poudre préparée par Gianibelli lui-même; on avait entassé au sommet un monceau de meules, de chaînes, de boulets de fer, de marbre, et même de pierres sépulcrales arrachées des caveaux des églises. Une mèche allumée, dont la longueur avait été proportionnée à la distance à parcourir, devait mettre le feu aux poudres sitôt que les navires seraient à portée du pont. A l'entrée de la nuit, les vaisseaux sont livrés au courant de l'Escaut; ils étaient montés par quelques matelots qui devaient les diriger, et en descendre à la hâte quand le moment serait venu. Gianibelli et Aldegonde, dans l'attente de ce qui allait arriver, se placent sur le haut de la digue, sur la côte du Brabant.

Au milieu des ténèbres, quand l'horrible explosion se fait entendre, Aldegonde donne l'ordre à des chaloupes canonnières de se rapprocher des lieux et de s'enquérir de ce qui s'est passé. Les matelots, encore épouvantés, n'osent approcher de l'endroit de l'explosion; ils font fausse route et reviennent sans avoir rien vu; ils rapportent que la tentative a manqué. Gianibelli est insulté; il eût été en danger de mort si Marnix ne l'eût protégé. Deux jours se passent ainsi sans que personne veuille redescendre l'Escaut.

Cependant des nageurs, qui avaient réussi à franchir la ligne du duc de Parme, finissent par entrer dans Anvers; on sut par eux ce

qui était arrivé. D'abord la flottille avait suivi en silence le cours du fleuve, précédée de treize brûlots enflammés qui devaient tromper sur la nature du danger. A la lueur de ces flammes charriées par le fleuve et qui se reflétaient aux deux rives sur les armes, les casques, les cuirasses, on avait vu les soldats du duc de Parme couvrir le pont, les estacades, les forts pour les protéger. Les brûlots, échoués çà et là, s'étaient consumés sans résultat. Des quatre bâtimens pesans et ténébreux qui les suivaient, le premier s'était englouti au milieu de la fumée; deux autres avaient fait côte à la digue de Flandre, et déjà les soldats curieux s'étaient introduits dans leurs flancs pour les fouiller. Le quatrième avait pris la même direction; mais au lieu de toucher terre, il était venu rencontrer le pont à l'endroit où les pilotis et l'estacade se joignaient à la ligne flottante. A ce moment, une explosion infernale avait ébranlé le sol au milieu d'une lumière éblouissante. La terre avait tremblé à plusieurs lieues; le fleuve s'était ouvert jusqu'au fond de son lit. Huit cents hommes mis en pièces, leurs membres écharpés, dispersés d'un rivage à l'autre; une multitude inconnue de blessés, deux des meilleurs généraux ennemis tués, Rubais et Billy; le prince de Parme étendu par terre évanoui; le pont brisé, l'artillerie perdue et ensevelie, les vaisseaux coulés bas, l'estacade de gauche fracassée et noyée, le fleuve rouvert, le passage libre, tout cela avait été l'affaire d'une seconde, au milieu d'une tempête de chaînes, de boulets, de meules de moulin, de pierres tombales, dont un grand nombre était allé s'enfouir de sept pieds en terre à une distance de mille pas. Un silence de stupeur avait succédé à l'explosion tant chez les Espagnols que chez les Hollandais, après quoi le premier qui s'était trouvé debout avait été le duc de Parme. Il s'était élancé vers les débris du pont, et, ramassant tout ce qu'il avait trouvé d'hommes valides, il s'était mis aussitôt, non à réparer le désastre (chose impossible dans un temps aussi court), mais à masquer les vides par quelque ouvrage léger, quelques faibles bâtimens qui peut-être suffiraient de loin à faire illusion à l'escadre hollandaise. Si celle-ci avait alors tenté le passage, nul obstacle ne l'eût arrêtée; mais les précautions de Farnèse avaient en effet réussi à tromper les Hollandais : ceux-ci s'étaient laissé persuader, par une reconnaissance superficielle, que le pont n'avait pas été entamé. S'obstinant à ne pas mettre à la voile, ils avaient perdu la plus belle occasion qui se présenterait jamais de sauver Anvers et la Belgique, car déjà le duc de Parme profitait de ce temps de répit pour réunir ses bâtimens dispersés; il allait sérieusement réparer son dommage. C'étaient là les nouvelles que reçut Aldegonde; il résolut de redoubler. Il fit armer par Gianibelli une nouvelle flottille d'explosion : cette fois le succès fut complet, le pont resta ouvert pendant plu-

sieurs marées. Par malheur, le vent se trouva contraire; la flotte de Lillo ne put remonter le fleuve. Depuis cette dernière tentative, il semble que l'on eût renoncé à forcer le passage de l'Escaut. Il devenait en effet chaque jour plus difficile d'y réussir, depuis que les forts et les batteries du duc de Parme commandaient les deux rives.

L'espérance de s'ouvrir de vive force le chemin du fleuve ayant disparu, il fallut bien revenir au système proposé par Marnix. On reconnaissait enfin et trop tard combien cet orateur, ce théologien, ce philosophe avait eu le coup d'œil juste, lorsqu'à toutes les obsessions de la foule et à la routine des hommes du métier il avait répondu en montrant obstinément la digue de Couwenstein. C'était bien inutilement que l'on avait submergé la plaine. Cette chaussée qui apparaissait seule comme une ligne tendue au milieu des eaux frappait alors tous les regards. Il n'y avait plus qu'une opinion sur la nécessité absolue de la rompre. Si l'on pouvait y réussir, tout était encore sauvé. La barrière dont le duc de Parme avait fermé l'Escaut serait tournée; ses gigantesques travaux deviendraient inutiles, ils seraient ridicules; on irait tendre la main aux Hollandais à travers une mer artificielle où Farnèse ne pourrait s'engager, tandis que la flotte naviguerait librement au milieu des campagnes, des arbres, des maisons submergées.

Tels étaient les sentimens de la foule depuis que ses yeux voyaient ce que son esprit avait refusé de croire; mais combien l'entreprise qu'Aldegonde avait proposée était devenue difficile! Ce qui n'eût rencontré d'abord aucun obstacle n'était plus qu'un expédient désespéré au moment où tout le monde le jugeait nécessaire. Le duc de Parme avait construit sur la digue étroite les forts que Marnix n'avait pu obtenir de faire élever; Farnèse s'était solidement établi sur cette chaussée qu'on lui avait si imprudemment abandonnée. Il l'avait palissadée dans toute sa longueur; c'était désormais le chemin de communication de son armée sur les deux rives, entre les deux camps de Callo et de Stabroeck. Il fallait maintenant, au milieu d'une plaine inondée, prendre terre sous le feu croisé des forts à bout portant de la ligne espagnole, débarquer sur le talus escarpé de la digue, s'y loger, la couper dans toute sa hauteur à des points différens, travailler dans l'eau profonde, réunir les deux bords au milieu des réserves espagnoles qui ne manqueraient pas de déboucher des deux côtés par le chemin de terre, tandis que l'on n'aurait avec soi que les faibles détachemens que pourrait amener la flottille. Chose étonnante, cette même opération dont personne n'avait voulu entendre parler quand elle était sans péril et immanquable, tout le monde l'embrassa et s'y jeta sans délibérer comme dans le salut

suprême, depuis qu'elle était environnée d'obstacles et de dangers qui en rendaient le succès presque impossible.

Marnix se prépara à cette action, convaincu que de l'issue allait dépendre le sort de la révolution dans la Belgique et peut-être dans les Pays-Bas tout entiers. Il fixa la journée au 26 mai; l'effort devait être général. Il le fut en effet; le mouvement avait été très bien concerté. Gianibelli fut chargé de faire avec de nouvelles machines d'explosion une diversion puissante sur le pont; il réussit à concentrer de ce côté l'attention du duc de Parme. Pendant ce temps, la flotte hollandaise, sous le commandement de Hohenloo, cinglait à pleines voiles vers la digue. De son côté, Aldegonde conduisait à la rencontre de Hohenloo deux cents navires à fond plat, dont cent trente remplis de canons et de troupes de débarquement, les cinquante autres d'ouvriers, de pionniers munis de fascines, de sacs de terre, de poutres et de claies. Les deux flottilles abordent presque en même temps aux deux rives opposées de la levée qui les sépare. Sous le feu plongeant des cinq forts, des batteries et de la ligne d'infanterie et d'artillerie qui garnissaient le terre-plein de la chaussée, les troupes des confédérés débarquent. La jonction des républicains hollandais et de ceux d'Anvers se fait sur le corps des Espagnols. La longue et étroite ligne de bataille de ces derniers est coupée en trois ou quatre tronçons, et comme on ne pouvait ni avancer ni reculer d'un pas sans être précipité dans les flots, ce fut un des combats les plus furieux de cette longue guerre. Il y avait aux prises sur cette même arête de dix-sept pieds de large des Espagnols, des Italiens, des Wallons, des Hollandais, des Écossais; toutes ces langues se mêlaient dans cet étroit espace. Au milieu de la furie du combat, les Espagnols crurent voir apparaître et se mettre à leur tête un revenant, le colonel Pierre de Paz, tué il y avait trois mois au siége de Termonde. Les ouvriers d'Anvers, l'arquebuse dans une main, le pic dans l'autre, creusaient la terre avec acharnement; ils tentaient de percer la digue; mais c'était là un travail difficile sous la mitraille pour des hommes enfoncés jusqu'au cou dans les vagues, et qui à chaque instant teignaient l'eau de leur sang. Souvent le fossé qu'ils creusaient, ils le remplissaient de leurs cadavres, engloutis aussitôt sous le poids de leurs corselets de fer.

Tous les historiens, même les plus ennemis, sont d'accord pour vanter l'intrépidité de Marnix dans cette mêlée. Il sentait bien qu'il s'agissait du dernier jour de la patrie. « Aldegonde et Hohenloo, dit le cardinal Bentivoglio, dont le neveu était présent, partageaient tous les périls et tous les travaux de leurs soldats. L'un et l'autre les animaient de la voix, du geste, de l'exemple. Ils priaient, ils ordonnaient, ils mettaient la main à l'œuvre. » Dans l'impatience d'une armée affa-

mée, on avait organisé des files pour transporter à bras à travers la ligne ennemie le blé des Hollandais sur les navires d'Anvers. Les mêmes hommes combattaient, amoncelaient le blé, creusaient la terre dans un même moment. Enfin la terre cède à tant d'efforts, la chaussée est rompue, le chemin ouvert aux navires. L'un d'eux franchit l'obstacle, c'était celui du vice-amiral Hohenloo. On ne douta plus de la victoire. Les Espagnols pris en flanc sont jetés dans l'Escaut; ceux qui ont pu s'échapper se retirent dans les forts. Marnix fait construire à la hâte des redoutes, des remparts de sacs de terre, de laine, où il loge les assaillans; puis il laisse sur les lieux l'amiral Jacob Jacobsen pour garder le champ de bataille. Quant à lui, avant que le duc de Parme eût appelé ses réserves, il court impatiemment presser les siennes; il s'embarque avec Hohenloo sur le navire de ce dernier et cingle vers Anvers. Tous deux espèrent, par la vue de ce triomphe, porter au comble l'exaltation de la ville et la ramener incontinent tout entière sur la digue *pour faire plus d'efforts contre Parme.*

Le calcul d'Aldegonde et du vice-amiral hollandais fut trompé. Pour porter au besoin toute son armée sur le lieu du combat, le duc de Parme n'avait qu'à suivre à la course la ligne droite de la chaussée. C'est ce qu'il fit dès qu'il revint de l'erreur qui l'avait jusque-là tenu attaché sur le pont. Il lance sur la digue ses deux camps de Callo et Stabroeck jusqu'au point occupé par les confédérés. Ceux-ci se trouvèrent alors enveloppés entre les deux têtes de colonne du duc de Parme; leur position était affreuse, et la marée basse les empêchait de se rembarquer; chacun voyait d'ailleurs que non-seulement Anvers, mais la révolution et tous les biens qu'on en avait espérés étaient alors sur cette étroite place. Le combat recommence avec acharnement; mais les troupes de Farnèse se renouvelaient sans cesse. C'était, en mai 1585, la manœuvre des journées d'Arcole sur les digues de l'Alpone. Les confédérés étaient perdus; les premiers qui cédèrent le terrain furent les Hollandais. Les uns et les autres sont précipités des deux côtés dans les flots et poursuivis à outrance sur leurs navires échoués. Ils perdent dans cette journée trois mille hommes tués, soixante-cinq pièces de canon de fonte, quatre-vingt-dix de fer, vingt-huit vaisseaux, tout l'approvisionnement de blé; c'était la vie d'Anvers. Hohenloo et Aldegonde, encore en plein triomphe, voient du haut des murs les restes dispersés de leur victoire.

Après un premier succès suivi aussitôt d'un semblable désastre, il restait peu de chances de salut. Le découragement était dans tous les cœurs. Dès le mois d'octobre, la crainte de la famine avait excité plusieurs émeutes; désormais ce n'était plus seulement le mal de la

frayeur, c'était la faim qui allait se faire sentir. Farnèse profitait avec un art infini de cet état des esprits. Aldegonde n'avait pas seulement à combattre contre le génie guerrier du grand capitaine, mais encore contre son habileté de parole, ses lettres, ses manifestes, tantôt contre ses caresses, tantôt contre ses menaces. Le duc de Parme est, je crois, le premier qui ait cherché à faire peur à une république en la menaçant de la coalition de tous les rois ligués pour empêcher les nouveautés. Il est impossible d'exprimer cette idée d'une manière plus précise que dans les lettres de Farnèse aux assiégés : « Les rois, dit-il, se sont entendus; ils ont compris qu'il s'agit de leur cause commune, et combien les conséquences de votre conduite sont dangereuses pour eux tous, car ce qui est arrivé à l'un d'eux peut arriver à d'autres, si votre exemple vient à être imité. »

A cette menace d'une ligue des rois, Marnix avait une réponse prête, et c'était toujours la même : la France (1) ! On allait voir se déployer ses drapeaux à l'horizon; elle avait promis par son roi de secourir la liberté menacée : c'était une nation noble, généreuse, qui ne manquait pas à sa parole, et si quelqu'un en doutait, il avait toujours sur lui une lettre fraîchement arrivée de France; mais les plus disposés à capituler n'hésitaient pas à répondre que ces lettres avaient été toutes forgées dans le cabinet d'Aldegonde. Il mit surtout un admirable sang-froid à dissimuler le progrès de la disette. On peut dire qu'il nourrit longtemps sans blé et sans pain cette population de paroles fortifiantes. Il avait au plus haut degré ce qui marque le mieux l'équilibre de l'âme, l'enjouement, la bonne humeur dans l'excessif péril. Quand la foule criait qu'elle avait faim, il l'enivrait de ses discours, en plein air, sur la place publique. Je ne sais jusqu'à quel point la harangue que Bentivoglio met dans sa bouche devant les bourgeois et les ouvriers a été refaite par l'historien sur les modèles grecs ou romains. Thucydide et Tite-Live s'y font peut-être trop sentir, mais on ne peut s'empêcher d'y reconnaître au moins l'écho énergique qu'une âme pleine de vitalité a laissé dans les masses; si ce ne sont pas les paroles, c'est au moins l'héroïsme du bourgmestre d'Anvers. Voilà par quels moyens, sans secours, sans autorité déterminée, sans autre vocation militaire que son ardente passion de la liberté et de la dignité humaine, il sut traîner jusqu'en août une défense qui semblait déjà perdue en mai 1585.

Le siége durait depuis treize mois et le ravitaillement n'avait pas été opéré une seule fois pendant cet intervalle. Les six cent mille boisseaux de blé nécessaires à la ville pour un an étaient depuis

(1) *Annal. Antwerp.*, t. IV, p. 130.

longtemps épuisés. Une population de cent mille habitans était aux abois. Malines, Bruxelles, Gand, s'étaient rendus, et les assiégeans avaient grossi l'armée qui investissait Anvers. Aldegonde eut recours à un expédient suprême; il tenta de renvoyer de la place (1) quarante mille bouches inutiles. Par ce moyen, on gagnerait quelques jours, il proposa même de comprendre dans ce nombre sa femme et ses enfans, qu'il avait retenus pour prêter sa confiance aux autres. Le bruit se répandit qu'il se préparait à égorger les catholiques; beaucoup feignirent de le croire, et la mesure proposée devint impossible. On se contenta de renvoyer par une porte quatre mille affamés qui rentrèrent par une autre. N'ayant plus rien à espérer des confédérés, Marnix consent enfin à traiter, à condition qu'il sauvera la liberté de religion. Dans les conférences qu'il eut avec le duc de Parme, l'éloquence du prince l'étonna, et lui-même avoue qu'il essaya de séduire son vainqueur. Du fond de l'Escurial, Philippe II voyait tout; il écrivait qu'on eût à se défier de l'artifice d'Aldegonde (2), qui, *sous couleur de traiter de la soumission de la Hollande,* ne cherchait en effet qu'à gagner du temps. On s'arrêta aux conditions suivantes : Anvers rendu à l'Espagne, la vie sauve et les biens garantis de tous les habitans, quatre ans accordés aux réformés pour quitter le pays, la garnison libre de se retirer, Marnix s'engageant seulement à ne pas porter les armes pendant un an.

Telle fut la capitulation signée par Marnix à Bévéren le 17 août 1585. Trois jours après, les réformés tinrent leur dernier prêche au milieu d'un grand deuil. Ils avaient résolu de sortir d'un pays où il avait été impossible de sauver la liberté morale. Quand on ouvrit les magasins, on fut étonné de les trouver vides; il ne restait plus pour un seul jour de vivres dans la ville.

Farnèse ne fit son entrée que le 30, suivi de moines émigrés; il avait écarté de lui les Italiens et les Espagnols. Pour mieux masquer l'étranger, on ne voyait au premier rang que la noblesse catholique belge et plusieurs de ceux qui avaient signé le *compromis* de Marnix. Ils entrèrent le front haut dans l'apostasie et dans la servitude comme dans une conquête. On remarqua surtout le comte d'Egmont; il ne fut pas arrêté par l'échafaud de son père.

EDGAR QUINET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

(1) *Annal. Antverp.*, t. IV, p. 169.

(2) « El artificio de Aldegonde en haber tentado dilatar y dificultar el negocio. » Lettre inédite de Philippe II au prince de Parme, 17 août 1585. (Communiquée par M. Gachard.)

ROSSINI

SA VIE ET SES ŒUVRES

Vie de Rossini, par M. Beyle. — *Joachim Rossini*, von Maria Ottinguer, Leipzig 1852.

SECONDE PÉRIODE ITALIENNE. — D'OTELLO A SEMIRAMIDE.

IV. — CENERENTOLA ET CENDRILLON. — UN PAMPHLET DE WEBER. — LA GAZZA LADRA. — MOSÈ.

On sait que Rossini avait exigé cinq cents ducats pour prix de la partition d'*Otello* (1). Quel ne fut point l'étonnement du maestro lorsque le lendemain de la première représentation de son ouvrage il reçut du secrétaire de Barbaja une lettre qui l'avisait qu'on venait de mettre à sa disposition le double de cette somme! Rossini courut aussitôt chez la Colbrand, qui, pour première preuve de son amour, lui demanda ce jour-là de quitter Naples à l'instant même. — Barbaja nous observe, ajouta-t-elle, et commence à s'apercevoir que vous m'êtes moins indifférent que je ne voudrais le lui faire croire; les mauvaises langues chuchotent : il est donc grand temps de détourner les soupçons et de nous séparer.

Rossini prit la chose en philosophe, et se rappelant à cette occasion que le directeur du théâtre Valle le tourmentait pour avoir un opéra, il partit pour Rome, où d'ailleurs il ne fit cette fois qu'une rapide apparition. Composer la *Cenerentola* fut pour lui l'affaire de dix-huit jours, et le public romain, qui d'abord avait montré de l'hésitation à l'endroit de la musique du *Barbier*, goûta sans réserve, dès la première épreuve, cet opéra, d'une gaieté plus vivante, plus

(1) Voyez la livraison du 1er mai.

ronde, plus communicative, mais aussi trop dépourvue de cet idéal que Cimarosa mêle à ses plus franches bouffonneries.

M. Beyle apprécie avec beaucoup de finesse et d'esprit les défauts de la musique de Rossini dans cet ouvrage, auquel il reproche d'être écrit souvent en *style d'antichambre*. « Tout cela me semble fait sous la dictée du proverbe français : *Glissons, n'appuyons pas.* Jamais Cimarosa, Paisiello ou Guglielmi n'ont atteint à ce degré de légèreté. Or je voudrais expliquer comme quoi la musique est peu propre à rendre les bonheurs de vanité et toutes les petites mystifications françaises qui depuis dix ans fournissent les théâtres de Paris de tant de pièces *piquantes*, mais que l'on ne peut revoir trois fois. » Voilà qui est très ingénieusement touché, et je m'étonne que M. Beyle ne saisisse pas cette occasion de dire un mot de l'opéra français, de cette *Cendrillon* de M. Étienne et de Nicolo, qui aurait dû procurer à une plume aussi fertile en délicates analyses un curieux sujet de rapprochement entre la musique italienne et la musique française. J'assistai, il y a quelques années, à la reprise de *Cendrillon* à l'Opéra-Comique, et je fus ravi, je l'avouerai, du caractère aimable de cette inspiration si naïvement romantique. L'opéra de Nicolo produisit sur moi un effet que la musique de Rossini dans toute sa pompe n'avait point su produire. Il me semblait entendre un vrai conte de fées en musique, et je retrouvais dans ces phrases un peu écourtées, mais d'une expression si simple et si touchante, cet air de grâce enfantine et de bonhomie que respire la *bibliothèque bleue*. Un *Lied* d'Uhland ou de Kerner qu'on lirait discrètement alors qu'on a l'oreille encore toute remplie d'une tirade de beaux vers un peu déclamatoires et redondans, telle sera, je suppose, l'impression que vous éprouverez, si jamais il vous prend fantaisie d'aller entendre le petit chef-d'œuvre de Nicolo Isouard au lendemain d'une représentation de la *Cenerentola* de Rossini. Sans doute le maître italien a pour lui l'admirable septuor du second acte et le fameux duo bouffe entre don Magnifico et le *cameriere* Dandini, que M. Beyle appelle la perfection dans l'art d'imiter, probablement parce que ce *duetto* n'existerait pas sans celui du *Matrimonio segreto;* mais ce ne sont là, on peut le dire, que des morceaux de concert mis à la suite les uns des autres, dans l'unique intention de produire à la lumière la bravoure individuelle des chanteurs. Somme toute, *Cendrillon* l'emporte par la poésie et le romantisme, *Cenerentola* par la plasticité. Et si j'osais risquer la comparaison, je dirais que l'une m'apparaît comme une humble et douce violette, l'autre comme une éblouissante tulipe au calice rayé de pourpre et d'or : ici plus de grâce modeste et de parfum, là plus de coloris et plus d'éclat.

Au moment où Rossini écrivait la *Cenerentola,* se trouvait à Rome l'auteur de *Jessunda* et de *Faust,* Louis Spohr, tête carrée et ger-

manique s'il en fut. J'extrais d'une lettre écrite de Naples par ce musicien un passage assez curieux pour les détails qu'il donne sur la manière dont l'auteur du *Barbier* composait ses chefs-d'œuvre. « Informé que Rossini était aussi à Rome et travaillait à un nouvel opéra pour *Valle*, je cherchai à faire sa connaissance, et je confesse à regret que je ne pus y parvenir. Son *impresario*, qui se méfiait des habitudes paresseuses du grand homme, *le tenait littéralement sous clé*, et ne lui permettait de communiquer avec qui que ce fût. Le prince Frédéric de Gotha fit à Rossini l'honneur de l'engager plusieurs fois à dîner; mais le farouche *impresario* interceptait les invitations, se chargeant de répondre des lettres d'excuse tout au plus convenables au nom de la personne qu'il séquestrait. »

Puisque nous avons dit un mot de M. Spohr, nous citerons encore de lui quelques lignes. Cette fois c'est le critique qui parle, et l'on peut s'attendre à le trouver intraitable. Nous disons cela pour quiconque n'a jamais entendu deux notes de l'auteur de *Jessunda*, car ceux qui sont plus ou moins au fait de ses partitions ou de ses symphonies n'ont pas besoin d'être prévenus au sujet du peu de sympathie qu'un Allemand de si vieille souche doit ressentir pour les compositions d'un *aventurier* de cette espèce. « Rossini a du génie, aucun ne le conteste, et s'il eût voulu se livrer à quelques-unes de ces études sérieuses que les Italiens modernes semblent prendre à tâche de négliger, il y avait en lui l'étoffe d'un musicien fort distingué. Ses opéras ont de la jeunesse et de la vie; mais ce qui leur manque, ainsi qu'à toutes les productions de la nouvelle école italienne que j'ai eu l'occasion d'entendre, c'est la pureté et l'unité de style, la correction de l'harmonie, et surtout l'art de dessiner les caractères. Qu'il lui arrive, après avoir terminé son premier acte, de voir l'ouvrage auquel il travaille arrêté soudain par la censure, croyez qu'il ne s'en préoccupera pas autrement, et se contentera d'appliquer la musique déjà faite au sujet qu'on lui apportera. Aussi rien de plus facile que de confondre pêle-mêle toutes ses inspirations, les plus bouffonnes avec les plus sérieuses. Essayez d'entendre cette musique sans vous être rendu compte auparavant de la situation, et je vous défie de savoir, tristesse ou joie, ce qu'elle exprime. Est-ce un roi qui chante, est-ce un paysan? est-ce le maître ou le valet? De pareilles choses, lorsqu'elles sont exécutées avec un art exquis, peuvent bien produire sur notre oreille un chatouillement agréable; mais rien de tout cela ne saurait répondre au sentiment, et, quant à moi, je ne puis voir sans colère la voix humaine ainsi ravalée à l'imitation des instrumens, alors que c'est elle au contraire qui devrait, par sa simplicité d'expression, leur servir de modèle (1). » Je me figure M. Beyle entendant cet arrêt prononcé

(1) Spohr, *Lettres écrites de Naples*. Leipzig 1819.

par la bouche d'un *Tudesque;* sa fureur n'y eût point tenu, et nous l'aurions vu brandir une fois de plus cette flamberge dont il aime tant à pourfendre les pédans. Quoi qu'il en soit, il y a du vrai dans cette critique de M. Spohr, un peu acerbe et renfrognée comme tout ce qui nous vient d'un confrère, d'un homme de l'art ou du métier, ainsi qu'il vous plaira de l'appeler, et dont le dernier argument, si vous le pressiez bien, finirait par se résumer en ces quatre mots : « Je trouve votre méthode mauvaise, parce qu'elle est contraire au système dans lequel je suis né. » Dieu nous garde d'être jugé par nos pairs! Il n'y a pas, à mon sens, de pire tribunal, car c'est celui où siége l'envie.

A côté de M. Spohr et de M. Berton, que de musiciens, allemands, italiens et français, je vois s'escrimer péniblement contre cette gloire à laquelle on ne se lasse pas de reprocher sur tous les tons de ne pas être assez *selon les règles!* Dans ce groupe d'aristarques et de mécontens, je distingue une figure que j'aimerais mieux n'y pas reconnaître : c'est Weber. Lui aussi, ce grand, cet immortel génie, ressentit de l'humeur en présence de cette renommée envahissante qui semblait pourchasser tout devant elle dans un tourbillon de poussière enflammée; sa nature maladive et fière s'en aigrit. Passe encore pour de la critique; mais des épigrammes de journaux! mais de burlesques parodies! On connaît le fameux sermon du père capucin dans *le Camp de Wallenstein.* Weber s'empare de ce texte qu'il s'évertue à travestir, dirigeant sur les trombones, les tambours, les petites flûtes et la grosse caisse toute cette artillerie de sarcasmes et d'invectives dont le moine narquois de Schiller se sert pour battre en brèche les fléaux du temps. — Deux amis discutent ensemble sur la musique. « Pardieu! s'écrie Félix, qui, dans ce dialogue, joue le rôle du raisonneur, ce que je trouve bien autrement funeste que ces abus dont tu parles dans l'emploi des forces instrumentales, c'est cet affreux *sirocco rossinien* qui souffle du midi et menace de tout dévorer. Heureusement que le mal porte avec lui son remède : les gens piqués de la tarentule dansent tant et tant, qu'ils finissent par tomber épuisés, et alors ils sont guéris! » A ces mots, le maître de musique assis au piano commence une tarentelle furieuse sur l'air *di tanti palpiti,* dont il intervertit les mouvemens d'une façon burlesque, et tandis que tout le monde éclate de rire, Diehl, le personnage chargé d'égayer l'assemblée aux dépens du compositeur qu'on bafoue, Diehl s'enveloppe de son manteau, en rabat le collet sur ses oreilles en manière de capuchon, puis, montant sur une chaise, il débite la tirade du frère prêcheur de *Wallenstein* arrangée pour la circonstance, tournant contre l'école rossinienne les grotesques invectives dirigées par le moine de Schiller contre les soldats du duc de Friedland :

« A ton aise, réplique Félix, tombe tant que tu voudras sur les compositeurs, mais, pour Dieu, ne va pas nous brouiller avec le public! — Et vous, reprend alors Diehl, sautant en bas de sa chaire improvisée, tâchez à l'avenir de ménager davantage mon Rossini. Croyez-vous, parce que je n'ai point les yeux fermés sur ses misères, qui sont nombreuses, je l'avoue, croyez-vous que je l'en aime moins pour cela, mon aimable, mon irrésistible, mon divin Rossini, l'enfant chéri de la fortune? Qu'il apparaisse seulement ici dans cette chambre où nous sommes réunis, et voilà soudain tout sens dessus dessous. Quelles étincelles de feu dans ses regards! Comme de sa main féconde va tomber sur ces dames une enivrante pluie de fleurs! Qu'importe après cela qu'il marche sur le pied au bon docteur, qu'il renverse un cabaret de vieux-saxe et brise même le miroir où nous aimions tant à voir se refléter la nature? Aimable et cher enfant! *Cherubino d'amore!* C'est à qui le prendra dans ses bras pour le couvrir des plus folles caresses, et de quel joyeux éclat de rire, en s'échappant tout à l'heure, ne saluera-t-il pas l'école où ses pauvres camarades, assis à la peine, suent sang et eau pour satisfaire un public qui leur marchandera quelques misérables morceaux de pain noir, tandis que lui, l'heureux enfant gâté, le friand espiègle, on le nourrit des plus fines chateries! A vrai dire, je ne crains pour mon favori qu'une chose : c'est l'époque où le jouvenceau cherche à devenir homme. Fasse le ciel que jamais cette époque n'arrive, et puisse la folâtre libellule trouver parmi les fleurs qu'elle hante une mort douce et fortunée! Ne devient pas abeille qui veut : il est, hélas! si facile de s'arrêter en chemin de transformation et de finir par n'être en dernière analyse qu'une guêpe incommodante qui vous assourdit et vous assomme! »

On ne saurait s'expliquer plus clairement, et voilà certes un apologue qui ne s'embarrasse point de déguiser sa moralité. Cette boutade d'ailleurs ne manque ni de verve ni d'originalité dans le tour, j'y surprends même par éclairs la pointe *fantaisiste* d'Hoffmann. J'observerai pourtant que le conteur de Berlin n'a jamais, fût-ce dans ses critiques, la goutte de fiel qui perle ici au bout de la plume de Weber. Qu'aurait-il donc pensé de son persiflage, l'auteur de *Freyschütz* et d'*Oberon*, s'il eût attendu l'heure solennelle que marqua l'apparition de *Guillaume Tell*, et que Weber n'entendit pas sonner? Noble et poétique nature, ce fut lui que la mort ensevelit dans les blanches nappes du clair de lune, lui que la mort coucha sous l'herbe humide et trempée des larmes d'Ariel et de Titania!

Weber était du nombre de ces génies qui semblent voués à la souffrance; d'une complexion nerveuse et maladive, pauvre et supportant avec une grande fierté d'âme les plus douloureuses nécessités, il avait au moral les mêmes susceptibilités qu'au physique, et de même que les moindres atteintes climatériques influaient chez lui sur la santé du corps, de même son cœur impressionnable se froissait au moindre contact. Je laisse à penser quelles affinités pouvaient exister entre ces deux individualités dont l'une représente la rêverie,

l'abnégation, le sentiment austère des devoirs qu'impose le génie, tandis que dans l'autre au contraire semble s'incarner l'épicuréisme de la pensée. Cueillir en homme dispos et bien portant toutes les roses de ce monde, aimer, jouer, manger, boire et dormir, jouir de tout, ramener même le travail à des conditions de volupté, n'est-ce point là, quand on y songe, la destinée faite ici-bas à Rossini? Et l'on s'étonnerait ensuite que Weber sentît sa bile se gonfler contre ce triomphateur à qui les succès ne coûtent rien, pas même cette angoisse fiévreuse qui vous saisit au moment de l'épreuve, pas même cette larme sanglante que vous arrache le sifflet perdu d'un envieux, car cet heureux homme se moque du public en masse et des envieux en particulier, et sa sublime insouciance le prémunit à l'endroit des mille tribulations de la vie d'artiste! Ajoutez à cela l'antagonisme des deux écoles, la conviction profonde, inébranlable que le romantique auteur de *Freyschütz* et d'*Euryanthe* avait en lui du néant absolu de l'école moderne italienne, et vous aurez plus de motifs qu'il n'en faut pour expliquer cette mauvaise humeur guerroyante. La tolérance est d'ailleurs le fait des sceptiques, et Weber, l'irritable Weber, eut toujours trop de foi dans l'âme pour connaître et pratiquer cette vertu-là.

De Rome, l'infatigable maestro se rendit à Milan. Il va sans dire que l'arrivée de Rossini dans la capitale de la Lombardie mit en mouvement tout le dilettantisme. Les femmes, en Italie comme ailleurs, si faciles à se laisser entraîner par l'irrésistible ascendant de la mode, cédèrent d'autant plus volontiers à son appel, que la mode leur offrait cette fois le double attrait de la jeunesse et du génie. Charmé d'un accueil si délicieux, ravi par de si adorables séductions, enivré par tant de flatteries, d'hommages et d'avances, l'auteur d'*Otello* s'abandonna à la fougue de sa nature, et ce fut pendant près de quatre mois une vie de plaisirs, de fêtes, de galanteries, un vrai roman à la *Faublas*. Rien n'y manqua, pas même les dettes, qui devinrent incommodes et criardes à ce point qu'il fallut en arriver aux grandes résolutions et se mettre à la besogne. On raconte que Farinelli se vit un jour aborder par son tailleur, auquel il devait une somme assez ronde et qu'il ne savait comment payer. « Divin maître, s'écria l'honnête fournisseur, daignez seulement condescendre à me chanter un air, la moindre chose, et je vous prouverai ensuite, moi, quel prix je mets à vos accens! » Farinelli chanta, et le tailleur d'un trait de plume acquitta la facture. Chanter, c'était aussi le seul parti qui restât à maître Joachim. Vieille histoire que celle-là, éternellement renouvelée depuis la descente aux enfers du dieu de la musique! L'un chante pour apaiser les démons, l'autre pour endormir ses créanciers, tout le monde chante; seulement, si le céleste Orphée et le divin Carlo Broschi avaient pu se tirer d'affaire avec une ariette,

tel n'était point le cas pour Rossini, forcé de reconnaître qu'en présence des embarras multipliés auxquels il avait à tenir tête, il ne fallait rien moins que le produit net d'une de ces machines compliquées qu'on appelle partitions à grand orchestre. « Mon royaume pour un cheval! » s'écriait le roi Richard; à cette heure, l'ancien pensionnaire de Barbaja eût tout donné pour un *libretto*. Un matin, en entrant au café, il aperçoit le poète Gherardini, qui jouait au billard avec un de ses amis. — Pardieu! dit Rossini, voilà qui s'appelle trouver son homme à point nommé! Et cet opéra que tu me promets depuis trois semaines? Il me le faut demain, entends-tu bien? au plus tard après-demain, comique ou tragique, bon ou mauvais, pourvu qu'il ait deux ou trois actes et remplisse toute la soirée. Va donc, mon cher, cours vite et ne perdons pas une minute : j'ai le diable au corps.

Gherardini, rentré chez lui, compulsa méthodiquement ses paperasses, visitant l'armoire aux manuscrits, fouillant ses cartons, inventoriant une à une les marchandises emmagasinées dans le bahut aux pacotilles. Pièces anglaises, françaises, allemandes, il y en avait de tous les pays et de tous les genres au fond de ce Josaphat poudreux où toute élucubration de l'humain cerveau se régénère et se transforme comme le métal dans le creuset de l'alchimiste, et d'où ce qui fut jadis mélodrame, tragédie, vaudeville ou ballet, sort opéra. Auquel de ces chefs-d'œuvre entassés là pêle-mêle oser donner la préférence? Lequel d'entre ces illustres écloppés était le plus digne d'une vie nouvelle? Qui d'entre ces morts du champ de bataille dramatique allait se réveiller aux sons du trombone résurrectionniste? Gherardini hésita longtemps, et, presque découragé, il allait s'en remettre au hasard sur le choix, lorsque, sa main éventrant une dernière liasse de brochures, il s'arrêta tout à coup devant ce titre : *La Pie voleuse,* mélodrame en trois actes, par MM. Caigniez et d'Aubigny. « Pas mal! » murmura le *poète* en se caressant le menton, et, sans plus de retard, il se mit à la tâche. « N'entrez pas, mon frère est là qui *pioche,* » disait aux amis indiscrets d'un de nos célèbres tragiques le gardien vigilant du sanctuaire de famille. Ce mot si naïvement grotesque, qui peint d'ailleurs assez au naturel le mode d'inspiration de certaines muses, me revient je ne sais pourquoi à propos de l'opération intellectuelle dont procède un *libretto* d'opéra. Gherardini *piocha* donc et si bien, qu'en moins de vingt-quatre heures *la Pie voleuse* était devenue *la Gazza ladra* et passait des mains du poète arrangeur aux mains de Rossini.

« J'étais à la première représentation de *la Gazza ladra,* écrit M. Beyle; le succès fut tellement fou, la pièce fit une *telle fureur,* qu'à chaque instant le public en masse se levait pour couvrir Rossini

d'acclamations. Cet homme aimable racontait le soir au *Café de l'Académie* qu'indépendamment de la joie du succès il était abîmé de fatigue pour les centaines de révérences qu'il avait été obligé de faire au public, qui, à tous momens, interrompait le spectacle par des *bravo, maestro! evviva Rossini!* » Ce triomphe était d'autant plus de nature à flatter l'orgueil du musicien, que les dispositions du public à son égard n'avaient rien au début de très favorable. Entre la Scala et San-Carlo il existait une rivalité de dilettantisme, et les Milanais ne se sentaient nullement portés à reconnaître la supériorité musicale des Napolitains. Ajoutons aussi que, depuis la dernière visite de Rossini, deux grands succès, le *Titus* de Mozart et le *Mahomet* de Winter, avaient ému la capitale de la Lombardie, et que les esprits étaient encore sous l'impression des sévères beautés de la muse allemande, ce qui pouvait bien faire que tout ce monde fût venu là dans la ferme intention de siffler sans pitié l'auteur d'*Elisabetta* et d'*Otello*, pour peu que l'ouvrage lui déplût. Nous savons d'avance comment les choses tournèrent et comment tant de verve, d'entraînement, de force dramatique et mélodique changèrent le mauvais vouloir en un délire d'enthousiasme. A partir de l'ouverture, l'une des plus pittoresques symphonies que Rossini ait écrites, et à laquelle je n'ai à reprocher que son appareil un peu trop militaire pour la circonstance (1), jusqu'à cet admirable trio : *O nume benefico*, point culminant du premier acte, où le pathétique touche au sublime, chaque morceau fut salué par des tonnerres d'applaudissemens. N'oublions pas le finale de ce premier acte : *In casa di messere*, composition d'une si vivante originalité, d'un *réalisme* si puissant. Comme tout se combine, se juxtapose et s'enchevêtre dans cette mosaïque de *soli* et de morceaux d'ensemble d'où se détache le *mi sento opprimere*, magnifiquement varié en sextuor! On a dit que Mozart eût rendu ce finale atroce en prenant les paroles au tragique : rien de plus vrai; l'âme tendre et mélancolique du chantre de donna Anna se fût rangée du côté de Ninette, tandis que Rossini n'adopte, lui, aucun parti, pas même celui de l'humanité. Il est trop réaliste, risquons le mot, trop *objectif* pour s'attendrir sur les malheurs d'un de ses personnages, et si dans ce tableau villageois qu'il peint à la Wilkie, il laisse un des acteurs *s'accuser* davantage, c'est le podestat, caractère goguenard et libertin, mais nullement sangui-

(1) Quelqu'un demandait à Rossini pourquoi il avait fait un pareil emploi des tambours dans l'ouverture d'un opéra de genre. « Mais, répondit le maestro, apparemment parce que c'était un effet qui me convenait; d'ailleurs n'y a-t-il pas un militaire dans la pièce? — D'accord, lui fut-il répliqué; mais vous m'avouerez que c'est bien haut sonner la fanfare pour un petit soldat qui rentre en ses foyers. Que feriez-vous de plus s'il s'agissait de faire triompher Alexandre dans Babylone? »

naire, et dont Mozart, qui sur le chemin de l'idéal ne savait plus s'arrêter (1), eût fait certainement un Claude Frollo.

Au lendemain des ovations, la critique eut son tour; elle fut sévère et même rude, quelquefois juste pourtant, bien que s'appliquant trop à l'analyse des détails, et manquant de ce qu'on appellerait aujourd'hui *le point de vue*. Des variations au lieu de mélodies, une complète absence du sentiment des caractères et des situations, l'abus des formules et de l'orchestre, tels étaient les griefs mis en avant. « Jamais, s'écriait l'un, la vérité dramatique ne fut plus audacieusement foulée aux pieds; cette musique vous étourdit sans vous charmer. On nomme cela du drame lyrique, je n'y puis voir qu'un assemblage plus ou moins heureux de motifs de valses et de contre-danses (*una valsodia*). » Un autre prétendait que cet opéra n'était qu'une sorte de symphonie militaire, à laquelle il ne manquait que deux ou trois pièces de canon pour assourdir par le bruit de son *artillerie allemande* toute la garnison d'une forteresse; mais de ce souffle du génie qu'on respire à pleine poitrine dès l'introduction, de cette nuance d'énergie rustique qui s'étend sur tout le premier acte, de ce style gai, brillant, plein de bonhomie et de force qui rappelle Haydn, aucun des critiques de Milan n'en dit mot. Il fallut qu'un amateur français se rencontrât pour leur montrer ce qu'avait d'admirable l'ensemble de cette partition et discuter l'œuvre avec ses beautés et ses défauts vis-à-vis de ces braves gens si habiles à découvrir ce qui saute aux yeux.

Cependant Rossini, au grand contentement de ses créanciers, voyait le succès de *la Gazza ladra* se réaliser en espèces sonnantes. Après les cinq cents ducats de l'*impresario*, le *dio della musica* en avait empoché mille autres à lui comptés par l'éditeur Ricordi (2), ce qui formait une somme assez ronde et donnait au maestro, comme on dit, le temps de voir venir. Rossini du reste n'attendit pas longtemps, et quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que Barbaja, empruntant la main de la signora Colbrand, lui faisait écrire d'avoir à se rendre à Naples en toute diligence pour y prendre un nouvel

(1) Voir dans les *Nozze di Figaro* les rôles du page, du comte Almaviva et de la comtesse. A peine ces figures-là sont encore reconnaissables, tant elles ont grandi dans le passage de la comédie à l'opéra. L'ingénieuse création de Beaumarchais est devenue une héroïde et se meut aux régions du sublime, grande faute selon moi, et qui nuit singulièrement à l'effet théâtral de l'une des plus admirables conceptions musicales qu'on puisse entendre. Mozart plane toujours, et certains sujets ne veulent pas être pris de trop haut.

(2) « Ricordi, le premier marchand de musique d'Italie, et qui doit une grande fortune aux succès de Rossini, racontait devant moi à Florence que Rossini avait composé un des plus beaux *duetti* de *la Gazza ladra* dans son arrière-boutique, au milieu des cris et du tapage affreux de douze ou quinze copistes de musique se dictant leurs copies ou les collationnant, et cela en moins d'une heure. » (Beyle, *Vie de Rossini*, t. II, p. 374.)

emploi à San-Carlo. « Barbaja, ajoutait l'aimable secrétaire, veut absolument ouvrir la saison d'automne par un ouvrage de vous et me charge de vous offrir deux cents napoléons, ce que vous ne dédaignerez pas, je suppose, surtout quand les circonstances nous rapprochent l'un de l'autre; car j'aime à croire que vos récens triomphes n'ont point effacé chez vous tout souvenir de vos anciens amis, et que vous éprouvez le même désir de les retrouver qu'on en ressent ici de vous revoir. »

Rossini ne se le fit pas dire deux fois, et le 8 septembre 1817 il rentrait à Naples, où la Colbrand, toujours belle et toujours amoureuse, après l'avoir accueilli de la meilleure grâce dans ses petits appartemens, le ramenait de sa jolie main blanche au sultan Barbaja, qui, séance tenante, lui remettait un *libretto* dont le poème du Tasse avait fourni le sujet. Le chef-d'œuvre s'appelait *Armide* et dépassait en médiocrité tout ce qu'on est en droit d'attendre de ces sortes d'élucubrations. Rossini trouva pourtant moyen de placer là quelques morceaux remarquables, entre autres un ravissant duo pour voix de tenor et de soprano : *Amor possente nume,* que M. Beyle n'hésite pas à proclamer le *plus célèbre de tous,* et qui lui offre l'occasion d'appuyer sur un trait fort amusant que nous nous garderons d'omettre ici : « L'extrême volupté, qui aux dépens du sentiment fait souvent le fond des plus beaux airs de Rossini, est tellement frappante dans le *duetto* d'*Armide,* qu'un dimanche matin qu'il avait été exécuté d'une manière vraiment sublime au casino de Bologne, *je vis les femmes embarrassées de le louer.* » On a de tout temps beaucoup parlé du naturalisme de Rossini, mais on conviendra que voilà une remarque qui laisse bien loin tout ce qu'on a pu dire là-dessus. Se serait-on jamais douté que la musique puisse avoir de ces effets qui font monter le rouge au visage des femmes et les forcent à se voiler de l'éventail, ni plus ni moins que certains chefs-d'œuvre de l'art étrusque au musée de Naples?

A l'opéra d'*Armide* succéda presque immédiatement l'oratorio de *Mosè.* Le style de Rossini, qui depuis *Otello* tendait à s'élever, allait cette fois grandir jusqu'à l'épopée biblique. Il s'en faut cependant que tout respire dans cette partition le caractère sublime qu'on y voudrait trouver; les motifs de valse et les variations tant reprochés à l'auteur de *la Gazza ladra* par la critique milanaise y abondent encore, et trop souvent la phrase, simple et imposante au début, tourne à l'accent comique (1). Ainsi ce fameux duo si applaudi jadis aux Italiens, et que Rubini et Tamburini, dans leurs belles soirées, *enlevaient* au milieu des trépignemens et des acclamations,

(1) Je citerai, pour prendre au hasard un exemple sur dix, le motif qui sert de conclusion à l'introduction, motif évidemment emprunté au *terzetto* de *la Gazza* et d'une expression très peu solennelle.

ce duo, délicieux sans doute en tant que morceau de concert, fera toujours sourire les honnêtes gens qui l'envisageront au point de vue du sentiment dramatique. On ne saurait plus effrontément se moquer de la situation, la fin surtout semble un défi gouailleur porté à toutes les idées du sens commun, et je ne connais rien de plus divertissant que cette mélodie accompagnant sur un motif de *trénis* les lamentations de la tristesse et du désespoir. L'air de Pharaon, qui suit, vigoureusement instrumenté d'ailleurs, perd avec l'*andantino : O quanto grato!* toute sa dignité, et se termine à l'*allegro* par une période des plus banales. J'en dirai autant de l'air de Moïse, que dépare un *crescendo* d'un motif vulgaire, du finale du premier acte, dont l'*allegro* rappelle un passage du finale du *Barbier de Séville*, et qui joint à ce tort celui d'emprunter son énergique péroraison à un chœur du troisième acte du *Fernand Cortez* de Spontini; mais si, laissant de côté ces négligences inséparables en quelque sorte du système italien, dans lequel cette partition fut conçue, on s'élève à l'examen des scènes capitales de l'ouvrage, comment ne pas être frappé des beautés de premier ordre qui s'y rencontrent? Quelle simplicité dans l'introduction, quelle profonde intelligence du sujet! Pour la vigueur du coloris et la solennité du style, on se croirait en plein Beethoven. Sans nier les extravagances auxquelles se sont laissé entraîner de nos jours certains adeptes trop fervens de la musique imitative, n'est-il pas permis d'admirer l'art incomparable avec lequel le grand maître a su peindre les ténèbres en ce magnifique tableau? « Le génie de Rossini semble plutôt avoir deviné la science que l'avoir apprise, tant il la domine avec hardiesse. » Jamais peut-être M. Beyle ne trouva au courant de sa plume rien de plus judicieux et de plus vrai que cette observation, qui me revient à propos de la manière dont est traitée l'idée principale de cette introduction. Cette phrase sourdement attaquée d'abord par les basses et dont les instrumens à vent s'emparent ensuite, point lumineux qu'on croirait voir se dégager de la nuit impénétrable; ce *largo* par lequel débute le premier finale : *All' idea di tanto eccesso*, et le quatuor interrompu par le récitatif dans la scène du souterrain, et la prière, — existe-t-il quelque chose en musique de plus imposant, de plus dramatique et de mieux senti que ces divers morceaux?

En mai 1818, la signora Colbrand devant se rendre à Florence, Rossini profita de l'absence de la belle prima donna pour aller faire son tour à Pesaro. Le *cygne* fut reçu avec des transports d'allégresse par les habitans de sa ville natale. Sérénades, banquets, escortes aux flambeaux, on lui donna tous les triomphes. Après avoir ainsi passé quelque temps à diriger des concerts et des représentations en son honneur, le fortuné maestro revint à Naples, où il écrivit coup sur coup deux opéras : *Ricciardo e Zoraïde* et *Ermione;* le premier,

qui ouvrit la saison d'automne en 1818; le second, par lequel le carnaval de 1819 fut inauguré. Pour ce qui regarde *Ricciardo e Zoraïde*, aucun opéra de Rossini, depuis *Tancredi*, ne s'était vu aussi favorablement accueilli par la critique. L'accord cette fois fut unanime; Rossini, assurait-on, venait d'abandonner la fausse route où depuis des années il s'obstinait à se fourvoyer pour rentrer dans le chemin de la nature et de la vérité. Ces mêmes gens dont les foudres avaient tonné sur *Otello, la Gazza Ladra* et *Mosè* décrétèrent du haut de leur Parnasse que le chef-d'œuvre de l'Italie musicale avait enfin vu le jour. Il n'y eut pas jusqu'aux morts illustres qui ne voulussent mêler leurs voix à ce concert d'éloges, et la *Gazette de Naples* publia à cette occasion une lettre de Cimarosa datée du séjour des ombres. Dans cette épître, d'un style emphatique et déclamatoire, l'auteur du *Matrimonio* prodiguait à Rossini les félicitations, et l'exhortait paternellement à persévérer en si bons principes. Sans partager sur tous les points l'opinion des journaux de cette époque, nous reconnaissons volontiers les aimables qualités par lesquelles se recommande cette musique, ainsi que le naturel et la grâce que respirent la plupart de ses mélodies. Le duo du second acte, *Ricciardo che veggo*, passe à bon droit pour l'un des meilleurs que Rossini ait composés, et quant à l'admirable quatuor qui suit, jamais l'âme du grand maître ne réussit davantage à passionner un chant : la période vocale qui remplit le milieu de ce morceau est sans contredit une des inspirations les plus éloquentes du génie rossinien, et l'on ne se figure pas la puissance irrésistible que cette phrase, récitée par David, avait sur l'auditoire. Si cette partition ne s'est point maintenue à la scène, si cette charmante musique, après avoir gagné son procès devant la critique, a fini par le perdre devant le public, à qui s'en prendre, sinon à l'auteur de la triste rapsodie qui lui servait de texte, et dont le moindre inconvénient était d'être fort mal distribuée pour la musique, et de n'offrir au compositeur que des motifs de duos, ce qui répand à la longue sur la représentation de cet ouvrage une teinte de monotonie insoutenable?

A *Ricciardo* succéda l'*Ermione*, qui parut au mois de mars sur la scène de San-Carlo, ayant pour interprètes la Colbrand et la Pisaroni, David et Nozzari. Dans cette partition, dont le sujet n'est autre que l'*Andromaque* de Racine, Rossini s'était essayé à se rapprocher du style français, tentative maladroite lorsqu'il s'agit de plaire à des oreilles napolitaines. L'ouvrage en outre avait l'immense tort de n'exprimer que la colère du commencement à la fin, et la colère ne saurait guère réussir en musique qu'employée à l'état de contraste, témoin le spirituel proverbe napolitain : « d'abord la colère du tuteur, ensuite la cavatine amoureuse de la pupille. » *Ermione* eut donc un échec, et sauf quelques rares morceaux sur lesquels les applaudis-

semens trouvèrent à s'exercer, la partition laissa le public et la critique également indifférens.

Ici se place l'histoire de la fameuse messe *écrite en trois jours* (novembre 1819), et qui charma si agréablement l'âme de M. Beyle. « Ce fut un spectacle délicieux, nous vîmes passer successivement sous nos yeux et avec une forme un peu différente, qui donnait du piquant aux reconnaissances, tous les airs sublimes de ce grand compositeur. Un des prêtres s'écria au sérieux : Rossini, si tu frappes à la porte du paradis avec une telle messe, malgré tous tes péchés saint Pierre ne pourra pas s'empêcher de t'ouvrir. » Je confesse, à ma honte, qu'en pareil cas le suffrage d'un dévot tel que M. Beyle m'avait semblé quelque peu sujet à caution. Ces mots de *spectacle délicieux*, appliqués à des chants d'église, nous rappelaient l'opinion, en matière de littérature sacrée, d'un autre dilettante de la même école, qui, sortant de l'Assomption un jour de la semaine sainte, nous disait du ton leste et spirituel dont il eût parlé de la danseuse à la mode : « Je viens d'entendre le père Ventura prêcher la Passion, il m'a ravi, je l'ai trouvé charmant ! » Nous désirions beaucoup savoir à quoi nous en tenir sur le prétendu chef-d'œuvre d'inspiration religieuse, non pas que nous doutions que Rossini ne puisse écrire une messe aussi bien et mieux que personne (1), mais tout simplement parce que nous pensions avoir quelque raison de nous défier des élans admiratifs de son panégyriste ordinaire. Voici donc qu'après bien des recherches, nous avons fini par découvrir les quelques lignes qu'on va lire. Elles sont d'un certain conseiller de Miltitz, dilettante allemand fort en renom à cette époque, lequel, après avoir aussi assisté à l'exécution de la messe qui nous occupe, trouva bon de consigner son jugement sur ce qu'il venait de voir et d'entendre dans une lettre heureusement arrivée jusqu'à nous. Comme la plupart des gens qui rendent compte de leurs impressions personnelles et vous disent à tout propos : *J'ai vu, j'ai entendu*, M. Beyle parle toujours sans contrôle. Il m'a paru curieux d'opposer à ses opinions celle d'un juge très compétent, qui lui aussi peut mettre en avant les paroles sacramentelles dont abusent trop souvent ceux qui viennent de loin, et qui sur le chapitre du passé aiment à se donner leurs coudées franches. On lira d'ailleurs cette lettre d'un grave conseiller d'outre-Rhin avec d'autant plus d'intérêt, qu'elle renferme de très pittoresques détails de mœurs :

(1) Son *Stabat* n'est-il point là pour démentir l'assertion contraire? Certains *puristes* objecteront peut-être que même en cette *pieta*, touchée à la manière des peintres vénitiens, le grand artiste est resté bien mondain. Quant à nous, tout en admettant la valeur de cette critique, nous n'en persistons pas moins dans notre goût pour cette glorieuse composition, convaincu que nous sommes qu'il y a diverses façons de reproduire un sentiment élevé, et que sans être Giotto ou Palestrina, on peut se contenter d'être le Véronèse ou Rossini.

« On nous avait annoncé pour le 4 novembre une messe de Rossini, qui devait être exécutée dans l'église San-Fernando à l'occasion de la fête des Sept-Douleurs de la Vierge. Ajouterai-je que l'attente était à son comble, que chacun se mourait d'envie de voir le roi du théâtre en Italie aux prises avec une de ces œuvres de haute et solennelle portée qui semblent surtout faites pour mettre en évidence tous les trésors de savoir et d'inspiration renfermés dans une individualité comme la sienne? Moi seul, s'il faut en convenir, je restais étranger à l'émotion générale, car, pour la partager, j'étais, hélas! trop bien informé du pitoyable état où la musique religieuse est tombée en Italie, et de l'absence complète de sentiment que les Italiens montrent à l'égard de cette importante partie du culte. Je tenais de Rossini lui-même qu'il avait *bâclé* en trois jours cette messe, à l'élucubration de laquelle Raimondi avait aussi contribué. Il ne s'agissait donc que d'une sorte d'habit d'Arlequin cousu de pièces et de morceaux. La foule remplissait l'église depuis plus d'une heure, lorsque la séance s'ouvrit par une ouverture de Mayr. A ce morceau, d'un style badin, une assez longue pause succéda, après quoi, pour inaugurer dignement la fête des Sept-Douleurs de Marie, on nous exécuta l'ouverture de *la Gazza ladra*. En présence d'une pareille profanation de la sainteté des lieux, je me sentais le cœur navré. Ensuite commença le *Kyrie*, naturellement dépourvu de tous les élémens qui constituent en musique le style sacré, mais qui du moins, à travers ses dissonnances, affectait une certaine dignité. Le *Gloria* qui vint après fut trouvé si ravissant, que le public applaudit avec transport, absolument comme il eût fait au théâtre. Le *Credo* et l'*Offertoire* nous présentèrent un ragoût de diverses phrases rossiniennes accommodées à la hâte. Tous les passages *favoris* semés dans les trente-deux opéras du chantre *pesarese*, tout ce qu'il a trouvé dans son propre fonds et pillé chez les autres, tout cela se rencontrait dans ce beau salmis. Quant au *Sanctus* et à l'*Agnus Dei*, j'ignore si c'est à Rossini ou à Raimondi qu'il faut en rapporter le triste honneur. N'oublions pas l'orgue accompagnant l'office de la plus violente façon, ce qui n'empêchait point l'orchestre d'aller son train. On imagine quel effet digne du sanctuaire cette combinaison devait produire, surtout quand on pense que la voix de Rossini dominait ce bel ensemble, gourmandant celui-ci pour une fausse note, activant les lenteurs de celui-là, criant et tempêtant au milieu de la manœuvre. N'importe, le public d'élite qui composait cet auditoire fut enchanté, et huit jours durant, les salons de Naples ainsi que les boutiques des marchands de macaroni retentirent des délicieux motifs de cette messe, écrite en trente-six heures à l'occasion des Sept-Douleurs de la très-sainte Vierge Marie. »

V. — LES PREMIÈRES LARMES DE LA COLBRAND. — LA DONNA DEL LAGO. — MAOMETTO SECONDO. — UN MARIAGE SECRET.

Cependant, tandis que l'astre de Rossini brillait chaque jour davantage au firmament radieux, l'étoile de la signora Colbrand commençait à pâlir. Non que la fière prima donna se vît atteinte dans le prestige de ses attraits. Née pour jouer les reines de théâtre, Mlle Colbrand avait une de ces beautés qui ne perdent point aisément contenance. D'ailleurs elle comptait à peine alors trente-trois ans, et l'on sait

avec quel superbe et gracieux aplomb certaines héroïnes brunes abordent cet âge. Mais si la femme en elle avait conservé tous ses avantages, il n'en était pas ainsi de la cantatrice, dont la voix trahissait déjà la fatigue et l'altération. De plus, des rivalités dangereuses menaçaient de se faire jour sur cette scène, qu'on avait occupée jusque-là sans partage : la Pisaroni, la Fodor, la Cecconi, talens pleins de jeunesse et de vaillantise, et qu'il s'agissait de maintenir à distance, vu que le public, l'ingrat public, ne demandait pas mieux que de les adopter! — Entre toutes les intrigues d'ici-bas, je n'en connais point de plus éveillée et de plus âpre que celle dont est capable un de ces aimables tyrans en jupons luttant pour l'intégrité de ses pouvoirs souverains, *pro dominatione!* Avez-vous jamais lorgné d'un coin de l'œil ce microcosme qu'on appelle un théâtre, *Académie impériale de musique, la Scala* ou *San-Carlo,* peu importe? Avez-vous vu tout ce qui s'agite là d'intérêts divers, de luttes sourdes, d'animosités implacables? Eh quoi! tant de bruit pour une cavatine, tant de forces mises en jeu pour donner un crève-cœur à sa rivale! Que sera-ce donc s'il s'agit d'un de ces combats suprêmes où l'on sent qu'il faut vaincre ou mourir? La Colbrand en était arrivée là. Ses cabales, ses oppressions lassaient tout le monde, à commencer par le propre instrument de ses caprices despotiques, par cet ours Barbaja qu'un reste d'habitude retenait grommelant à la chaîne.

Quant au public, ennuyé de ces manœuvres et de cet entêtement à s'imposer à lui bon gré mal gré, il devenait plus froid de jour en jour, et sa mauvaise humeur à la fin fut telle qu'il n'attendait plus qu'une occasion pour la faire éclater, lorsque le 4 mai 1819 eut lieu la première représentation de *la Donna del Lago.* L'attitude de la salle pendant tout le premier acte fut peu encourageante. Évidemment le maestro et la prima donna étaient impliqués dans la même disgrâce, et nous devons reconnaître que Rossini, par son obstination à donner tous ses rôles à la signora Colbrand, sans vouloir tenir aucun compte des antipathies croissantes du public, avait bien mérité cet accueil rancunier et fâcheux. A peine si cet auditoire prévenu consentit à se laisser charmer par deux ou trois morceaux. Le ravissant duo entre Elena et Uberto, la cavatine de Malcolm obtinrent quelques applaudissemens; mais au fond cette musique parut glaciale, et comme on était disposé ce soir-là à prendre les choses du mauvais côté, la teinte ossianique répandue sur tout ce premier acte, qui tient moins encore du drame que de l'épopée, devint aux yeux de ces *dégoûtés* un élément de plus de monotonie et d'ennui. N'importe, la malveillance, d'abord sourde et latente, ne devait point tarder à se manifester. Tout ce monde-là se mourait d'envie de siffler, et Mlle Colbrand ayant pris dans le finale ses variations un quart de ton trop bas, Éole déchaîna ses tempêtes. C'était la première fois de

sa vie que l'illustre cantatrice s'entendait traiter de la sorte. Atteinte au plus vif de son orgueil de femme et de reine, la superbe Espagnole eut assez d'énergie en elle pour marchander à ses ennemis le spectacle de sa défaite. Elle demeura calme et imperturbable sous le feu, et se contint jusqu'à la chute du rideau. Alors seulement éclatèrent ses sanglots et sa rage. Barbaja, qui l'avait précédée dans sa loge, eut à supporter le premier poids de la bourrasque. La patience que le tolérant *sigisbé* montrait depuis quatre ou cinq ans fut cette fois en défaut : l'occasion lui convenait pour regimber, il saisit la querelle au bond, et, après avoir signifié à la Colbrand qu'il lui fermait désormais sa cassette, le bourru financier sortit comme Hamlet, prince de Danemark, conseillant à sa maîtresse éplorée de se réfugier au couvent : *Go to a nunnery, go to a nunnery!*

Barbaja ne tarda pas cependant à se repentir de sa malencontreuse boutade; dès le lendemain, il avouait humblement ses méfaits et s'efforçait de rentrer en grâce. On affecta d'abord de se montrer inflexible, on refusa même de le recevoir; mais le Turcaret napolitain fut à la fois si repentant et si magnifique, il accompagna ses actes de contrition d'argumens si irrésistibles, qu'il fallut bien finir par se rendre à tant d'amour et de royales prévenances. A la seconde représentation, les mesures les plus complètes furent prises pour empêcher le retour de manifestations désormais jugées inconvenantes. Avant l'ouverture des bureaux, huit cents janissaires, formant le principal noyau de la garde impériale, envahissaient la salle, décidés à couper court aux moindres marques d'opposition; aussi tout alla comme par enchantement. Les bravos, lancés en manière de bombes dans le camp des Philistins, mirent les siffleurs en désarroi, et l'ovation ne se démentit plus. A la fin de la pièce, Elena, sous les traits de la *diva* Colbrand, fut rappelée avec transport, et, lorsqu'elle parut rayonnante et superbe, bouquets, couronnes et sonnets tombèrent à ses pieds. Le coup était fait : on avait déjoué la prétendue cabale, on restait les maîtres du terrain. Grâce au pacte d'alliance offensive et défensive qu'ils venaient de renouveler avec le sultan de San-Carlo, Rossini et la Colbrand allaient continuer à s'imposer au public de Naples aussi longtemps que bon leur semblerait.

Le grand obstacle en tout ceci, c'était la Colbrand, car pour Rossini tout le monde l'aimait et tenait à lui. Le diplomate et graveleux Barbaja, mêlant ensemble dans un de ces compromis tacites, trop souvent pratiqués au théâtre et ailleurs, son libertinage et ses intérêts, se disait tout bas qu'en somme son raccommodement avec la prima donna n'était point une si mauvaise affaire, puisque, par ce moyen, on conservait le maestro. Le public s'adressait à peu près le même raisonnement, et se résignait à subir *l'une* pour avoir *l'autre*. Ainsi se réalisaient les avantages du pacte synallagmatique contracté par ces

deux personnages, spéculant chacun à son point de vue. La position parut à Rossini assez solidement reconquise pour qu'il ne craignît pas de s'absenter. Il se rendit à Milan, y composa sa partition de *Bianca e Faliero*, qui n'obtint du reste à la Scala qu'un très médiocre succès, et revint à Naples, où nous le retrouvons, vers la fin du carnaval de 1820, écrivant son *Maometto secondo*. Un matin que l'abbé Totola se rendait à son audience ordinaire, l'*impresario* de San-Carlo lui remettant un manuscrit du duc de Ventignano : — Prends-moi ça, lui dit-il, et m'en fais l'analyse dans les vingt-quatre heures, car je n'ai pas le temps de lire tout ce qu'on m'apporte, et d'autre part je serais au désespoir de mécontenter le duc en ne lui parlant point de son chef-d'œuvre. — Et comme le poète aux gages de Barbaja allait se retirer : — A propos, s'écria celui-ci, comment est-ce intitulé? — L'abbé ouvrit le *libretto* et lut : *Maometto secondo!* — Peste! fit le sultan en ouvrant de grands yeux; mais j'entrevois là quelque chose pour Rossini. *Maometto secondo!* Des Turcs, beaucoup de Turcs, rien que des Turcs! toute la pompe orientale! Vite donc, mon brave, à la besogne! Coupe, change, rogne, ajoute. Sois tranquille; j'arrangerai l'affaire avec le duc. Trois rôles, entends-tu bien? il me faut trois premiers rôles : un pour la Colbrand, cela va sans dire; un pour Nozzari, et le Maometto pour Galli, qui sera magnifique chantant *vincemo* ou *morte ai traditori*, avec son turban, sa grande barbe, son grand sabre et ses pantalons cosaques!

Inutile d'ajouter que les instructions du maître souverain furent ponctuellement suivies par le poète; il fallait cependant que l'inspiration primitive du duc de Ventignano ne fût pas des plus heureuses, puisqu'en dépit des corrections et améliorations que lui fit subir le digne abbé, ce *libretto* de *Maometto secondo* devait rester une des élucubrations les moins supportables qu'il y ait au répertoire du théâtre italien, lequel, on le sait, ne se fait point faute de ces sortes de bagatelles. Le duc de Ventignano, l'abbé Totola, Barbaja lui-même, l'habile et judicieux Barbaja! tous se trompèrent donc, tous, excepté Rossini, qui sur ce misérable texte écrivit une musique qui, par l'ampleur du style, la nouveauté des modulations, l'énergie et la grandeur de l'expression dramatique, prend place à côté des plus hautes conceptions de ce maître. A Naples, le *Maometto* n'eut qu'un mesquin succès, le public fut de glace pour ce sublime ouvrage, et laissa passer sans leur payer le tribut d'enthousiasme qu'elles méritent les innombrables beautés répandues dans l'introduction qui tient lieu d'ouverture, dans la cavatine d'Anna, si noblement pathétique, et dans cet admirable trio : *Nò tacer non deggio*, où se rencontrent en un si merveilleux contraste les mélodies les mieux trouvées et les plus énergiques modulations. Parle-

rai-je de la phrase du finale (en canon) si ingénieuse et si bien sentie, du grand trio du second acte : *In questi estremi instanti,* et de la prière en *fa mineur,* morceaux d'une inspiration mâle et sévère, dans lesquels vous pressentez déjà le chantre de *Guillaume Tell?* A Venise, la partition de *Maometto* éprouva le même échec qu'à Naples. Au premier abord, on attribuerait volontiers cette double défaite à la délétère influence du *libretto.* Néanmoins, quand on réfléchit à l'importance toute secondaire qu'en Italie on accorde au *sujet,* quand on voit cette musique, presque dédaigneusement écoutée à Naples et à Venise, réussir à Vienne et à Paris sans que les conditions du poème soient autres, il faut bien en venir à chercher dans un ordre d'idées plus relevé la cause d'un pareil effet. Le moment semblait venu où Rossini et ses compatriotes, après avoir fait si longtemps bon ménage, allaient rompre publiquement et solennellement divorcer. *Illa juvenilium vulgaria, laborum meorum cantica quorum hodie pudet ac pœnitet :* ces mots que fort improprement écrivait Pétrarque en parlant de ses sonnets et de ses poésies, un jour allait venir où l'auteur de *Guillaume Tell,* à plus juste titre sans doute, les appliquerait à certaines œuvres que le génie, arrivé à sa maturité, condamne et désavoue (1). Quoi qu'il en soit, tout entier au pressentiment de sa seconde manière, l'auteur de *Mosè* et de *Maometto* se rapprochait de l'Allemagne et de la France, où son imagination s'apprêtait à parcourir de nouveaux cycles. Les Napolitains, pas plus que les Milanais et les Vénitiens, ne s'y trompèrent; de là leur froideur et leur éloignement. Chose caractéristique, la même partition qui l'avait brouillé avec ses compatriotes devait plus tard le réconcilier avec nous, et *Maometto,* répudié à la Scala, indifféremment accueilli à la Fenice, devenu à Paris en 1826 *le Siége de Corinthe,* intronise sa gloire à l'Académie royale de musique.

A cette époque, Rossini n'avait pas encore traversé les Alpes; sa vie nomade s'était passée à voyager de Milan à Venise, de Venise à

(1) A cette partition d'*Odoardo e Cristina* par exemple, soi-disant écrite pour Venise, et dans laquelle il n'avait seulement pas pris la peine de donner une forme nouvelle à d'anciennes idées. « L'opéra commence, il est applaudi avec transport; mais par malheur il y avait au parterre un négociant napolitain qui chantait le motif de tous les morceaux avant les acteurs. Grand étonnement des voisins! On lui demande où il a entendu la musique nouvelle. « Hé! ce qu'on vous joue là, leur dit-il, c'est *Ricciardo e Zoraide* et *Ermione,* que nous avons applaudis à Naples il y a six mois. » Cependant l'impresario furieux cherche Rossini, il le trouve. « Que t'ai-je promis? lui répond celui-ci d'un grand sang-froid. De te faire de la musique qui fût applaudie; celle-ci a réussi, *e tanto basta!* Au reste, si tu avais le sens commun, ne te serais-tu pas aperçu, aux bords des cahiers de musique tout roussis par le temps, que c'était de vieille musique que je t'envoyais de Naples? » (Beyle, t. II, p. 511.) J'en dirai autant de *Matilda di Shabran,* dont l'impresario de Rome, moins dupe que celui de Venise, refusa net de payer les droits d'auteur, alléguant qu'on ne lui avait fourni là qu'une marchandise de pacotille.

Rome, de Rome à Naples ou à Bologne, remplissant l'Italie de ses inspirations, colportant de la Scala à San-Carlo, de San-Carlo à la Fenice, les produits plus ou moins sérieux, mais toujours avidement recherchés, d'un génie qui s'éparpillait même sur les chemins. Cependant au dehors sa renommée faisait un bruit immense, toutes les capitales de l'Europe sollicitaient sa venue, et le cygne de Pesaro sentait frémir ses ailes à cet appel unanime de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, qui le conviaient à l'envi par-delà les montagnes et les mers. « Depuis la mort de Napoléon, il s'est trouvé un autre homme duquel on parle tous les jours à Moscou comme à Naples, à Londres comme à Vienne, à Paris comme à Calcutta. La gloire de cet homme ne connaît d'autres bornes que celles de la civilisation, et il n'a pas trente ans (1) ! » La gloire impose des devoirs à ceux qu'elle couronne, et l'homme de génie auquel il est donné de passionner ainsi le monde aura tôt ou tard à conquérir par sa présence les diverses métropoles de son empire. Au moment d'aborder cette nouvelle phase de son existence, Rossini comprit qu'il lui devenait indispensable de mettre un certain ordre dans ses affaires. Cette attitude équivoque qu'il avait autour de la Colbrand, si tant est qu'elle eût jamais été fort séante, devait cesser; il fallait à toute force se ranger un peu et mettre fin à ce ménage à trois, décidément par trop morganatique.

La Colbrand partageait là-dessus les sentimens du maestro, à qui elle brûlait d'engager sa main et sa fortune par un contrat en bonne forme. Il ne s'agissait plus que de savoir comment on s'y prendrait pour évincer Barbaja. Rompre en visière à une puissance de cet ordre, changer en ennemi acharné un bienfaiteur si tendre et si magnifique, se brouiller avec un homme à la fois directeur de San-Carlo et de la banque des jeux, et qui, — comme si tant d'attributions ne suffisaient pas à son activité remuante, — venait en outre de se porter entrepreneur du théâtre impérial de Vienne, — franchement cela ne se pouvait. D'autre part, c'eût été caresser une illusion volontaire que de s'imaginer qu'on amènerait jamais cet Orosmane à renoncer de lui-même à Zaïre. Sans doute qu'en tombant dans la disgrâce du public, Zaïre avait perdu beaucoup de son prestige aux yeux du *padischah;* mais la vanité, il faut le dire, n'était pas l'unique sentiment qui régnât dans l'âme du sultan. Orosmane était homme, et capable à ce titre de se laisser *acoquiner* aux douceurs de l'habitude, au charme toujours si difficile à rompre d'une domination dont le *pli était pris.* Aussi comme, après avoir un moment essayé d'aller brûler son encens aux pieds de la gracieuse

(1) M. Beyle, *Vie de Rossini*, p. 6.

Cecconi, il avait tout à coup senti se rallumer ses anciens feux pour la Colbrand! comme il était venu confesser ses torts et demander grâce! Évidemment un pareil sigisbé ne quitterait point la place de gaieté de cœur, et Cassandre, plutôt que de se laisser ravir Isabelle, romprait cette fois sur l'échine du beau Léandre sa canne de jonc à bec de corbin. Or c'était là ce que sur toute chose on voulait éviter. On convint donc, pour tourner autant que possible les difficultés, de faire un mariage secret, un *matrimonio segreto*, dont immédiatement au sortir de la cérémonie on s'empresserait d'informer don Geronimo-Barbaja, lequel, après s'être échauffé la bile, après avoir déshérité tout le monde, en vrai tuteur de comédie, finirait par se laisser attendrir et par donner sa bénédiction paternelle à ces jeunes et *naïfs* époux que l'amour avait d'avance unis.

Un matin, c'était le 8 mars 1822, le seigneur Dominique Barbaja, vêtu de la robe de chambre à ramages de don Magnifico, se prélassait délicieusement dans son cabinet, donnant audience aux gens de sa maison et tranchant du premier ministre avec un tas de pauvres diables sur lesquels il aimait à faire descendre en cascades les humiliations et les impertinences qu'il lui arrivait, à lui, d'avoir à subir de la part des courtisans du roi Ferdinand et de la duchesse de Floridia, sa superbe favorite. Tout à coup dans le vestibule encombré de danseuses, de chanteurs, de figurans, de machinistes, de poètes et de journalistes, le souffleur du théâtre San-Carlo se précipite hors d'haleine et demande qu'on l'introduise d'urgence. Ce souffleur, espèce de Trufaldin contrefait et besoigneux, outre l'emploi qu'il exerçait le soir sous sa coquille, passait pour remplir auprès de sa hautesse les honorables fonctions d'entremetteur et d'espion. Préposé à la surveillance du harem, il en connaissait tous les détours, et sa principale occupation consistait à recueillir dans un rapport quotidien les marches, démarches et contremarches de telle ou telle prima donna, ainsi que les divers bruits et anecdotes qui couraient la ville à son sujet. Cela explique comment la porte de l'*impresario* n'était jamais fermée pour ce personnage et comment il avait le pas même sur le premier ténor. Au moment où le Trufaldin en question se fit annoncer, Barbaja, riant et coquetant, avait auprès de lui Mlle Cecconi et jouait avec une rose qu'il venait de cueillir sur le sein de l'aimable bergère. On devine l'effet que produisit la mine ébouriffée du souffleur, venant jeter, comme un aërolithe au milieu de cette églogue, la nouvelle du départ subit de la Colbrand pour sa *villa* de Castenato, et de son prochain mariage avec Rossini. La liberté qu'il venait à peine de recouvrer après dix ans de fers, Barbaja s'empressa de la mettre aux pieds de la tendre Cecconi, qu'il serrait de joie à l'étouffer.

Quelques jours plus tard (15 mars 1822) eurent lieu à Bologne les noces de l'illustre musicien et de la célèbre prima donna. Les chanteurs Nozzari, Ambrogi et David, ces paladins de sa table ronde, après avoir vaincu tant de fois sous la bannière de Rossini, l'assistèrent en qualité de témoins dans cet acte solennel, dont naturellement les cent voix de la renommée s'occupèrent beaucoup. Le sonnet étant toujours de mise en Italie, il en plut à cette occasion. L'abbé Totola fit à lui seul tout un poème :

Eximia, eximio est mulier sociata marito,
Venturum eximium quis neget esse genus!

Il y eut aussi les épigrammes, les quolibets et les malins articles de journaux. « A la signature du contrat, écrit un de ces annalistes avec assez de prévision de l'avenir morose réservé à cet hyménée, Mme Rossini a voulu engager toute sa fortune à son mari; c'est dire qu'elle n'aura pas attendu longtemps pour faire une sottise. Comme cette fortune est immense, et que maître Rossini depuis trois ou quatre ans a pris l'habitude de taxer très haut ses partitions, le voilà devenu riche, et nous l'en félicitons, d'autant plus qu'il passe pour beaucoup aimer l'argent! »

VI. — SÉJOUR A VIENNE. — ROSSINI AU CONGRÈS DE VÉRONE. — RETOUR A VENISE. — LA SEMIRAMIDE.

Immédiatement après la célébration de leur mariage, Rossini et sa femme partaient pour Vienne. Si l'heureux auteur de tant de chefs-d'œuvre avait pu concevoir quelque trouble et quelque hésitation à l'idée d'aborder la patrie de Haydn et de Mozart, cette terre classique, rivale en tous temps de la mélodieuse Italie, la manière dont il fut accueilli dissipa bientôt tous ses ombrages. A peine le bruit de son arrivée s'était répandu, qu'il devint l'objet des empressemens les plus flatteurs. Lorsqu'il parut pour la première fois au théâtre, dans la loge de l'ambassadeur de Naples, la salle entière se leva, et salua sa bienvenue d'un applaudissement triomphal. Dès le lendemain, il n'était plus question dans la capitale de l'Autriche que du grand maître dont la personnalité avenante, aimable, courtoisement humoristique, la contenance dénuée de prétention, rehaussaient encore le mérite aux yeux des gens du monde. La meilleure manière de fêter un compositeur, c'est de jouer ses œuvres; les théâtres ne faillirent pas à l'entraînement général, et *la Donna del Lago, Cenerentola, Zelmira* (1) ne quittèrent plus l'affiche. Réunions

(1) La *Zelmira*, dont une tragédie française de De Belloi avait fourni le sujet à l'abbé Totola, fut écrite et représentée à Naples en 1822. Le public de San-Carlo, qui s'était montré si peu sympathique aux grandes beautés du *Maometto*, se ravisant à juste titre

privées, concerts publics, représentations dramatiques, Rossini défrayait tout; on le chantait en allemand, on le chantait en italien. Cette musique, puisant dans la présence du grand artiste un élément de nouveauté, de vie et de succès, ravissait les cœurs, tournait les têtes, que c'était un délire, une frénésie, une vraie mode! Et tous battaient des mains, tous étaient contens, tous, excepté la critique, qui, entraînée par l'irrésistible courant, suivait d'un pied boiteux le char du triomphateur en grommelant dans sa barbe qu'il y avait pourtant de quoi s'étonner de voir les maîtres nationaux sacrifiés ainsi à la gloire de ce musicien de fortune. Au milieu de cette rage d'invitations, de félicitations et d'ovations, Rossini ne sut bientôt auquel entendre; les salons et les coulisses se l'arrachaient, on l'accablait de questions sur la manière dont il fallait rendre tel ou tel passage, et quand il avait répondu au ténor, à la prima donna, au *basso cantante,* c'était le tour du chef d'orchestre de l'interroger sur ses mouvemens. Un jour qu'il surveillait une répétition de la *Cenerentola* traduite en allemand, il lui arriva de se récrier sur la façon beaucoup trop lente dont on prenait les mouvemens; mais comme il s'agissait d'un de ces morceaux bouffes, dans le style de Fioravanti, qu'on appelle *nota e parola,* le maître de musique lui fit observer que la langue allemande ne permettrait jamais à un chanteur cette volubilité d'élocution à laquelle se prête la langue italienne. « Eh! que m'importent vos paroles? reprit alors Rossini dans un élan de naïve et fougueuse indépendance; je m'en moque bien de vos paroles! c'est l'effet que je veux, entendez-vous? l'effet. *Che sono parole? effetto! effetto!* » A Vienne, Rossini fut en ce point servi selon ses souhaits. L'effet de la *Zelmira,* représentée à Kärtner-Thor (13 avril 1822), égala tout ce qu'on imagine; l'enthousiasme tenait du délire. Après chaque scène, le maestro fut rappelé, et Mme Rossini, qui chantait le rôle qu'elle avait créé à Naples, partagea avec son illustre époux les

cette fois, décerna tous les honneurs du succès à cette partition, où Rossini semble faire un pas de plus dans cette voie de l'expression dramatique, de l'élévation et de la correction du style, de laquelle il ne s'écartera plus désormais. Ses détracteurs eux-mêmes ne trouvèrent à cette occasion que des éloges à lui donner. Nombre de gens, que ses dernières partitions avaient amenés à soutenir qu'il était décidément à bout de verve et de mélodie, et ne faisait plus que rabâcher sa jeunesse, ne purent s'empêcher de se récrier d'admiration en présence de cette richesse d'idées, de ce flot de chants ingénieux et colorés, et surtout de cette animation musicale, de cette vie entraînante à laquelle rien ne résiste. On raconte qu'un critique napolitain, qui s'était depuis quelque temps fait remarquer par sa malveillance, fut tellement mis hors de lui par cette musique enchanteresse, que, rencontrant Rossini après la représentation, il se précipita à ses pieds en s'écriant: « Pardon, divin maître, pardonne-moi de t'avoir méconnu! » Les feuilles napolitaines, partageant cet enthousiasme un peu immodéré, il faut en convenir, allèrent même jusqu'à prétendre « qu'autant *Mosè* l'emportait sur ses autres ouvrages, autant *Zelmira* l'emportait sur *Mosè.* »

honneurs de la soirée. Rossini, en veine d'arrangemens, remania ensuite sa *Matilda di Shabran*, naguère si outrageusement conspuée à Rome, et qui, sous le nom de *Corradino*, reprit la scène avec des chances moins défavorables. On donna aussi l'*Elisabetta*, où Mme Rossini s'éleva comme actrice à la hauteur des plus célèbres modèles; puis vint *la Gazza Ladra* et enfin *Ricciardo e Zoraïde*, retouché pour la circonstance et réduit en un acte.

Ce soir-là, et après la représentation, Rossini donnait un souper en l'honneur de sa femme, dont c'était la fête. « J'ai vu dans ma chambre, et j'aurais vu dans mon antichambre, si j'en avais eu, la plupart des amateurs riches d'Italie, qui finissent toujours par se faire entrepreneurs de spectacle par amour pour quelque prima donna; j'ai changé de villes et d'amis trois fois par an pendant toute ma vie, et, grâce à mon nom, partout j'ai été présenté, intime avec tout ce qui en valait la peine, vingt-quatre heures après mon arrivée quelque part. » Ces paroles attribuées au grand maître indiquent d'elles-mêmes de quel monde se composait la réunion. Au premier rang des prétentions de l'auteur d'*Otello* et de *Mosè*, il en est une dont il s'honore presque à l'égal de son génie musical : c'est de passer pour l'un des plus fins appréciateurs qu'il y ait des choses de la table; ses convives pouvaient donc s'en fier à lui de l'ordonnance du festin. La séance gastronomique allait son cours, les plats se succédaient comme chez Lucullus, les vins de Hongrie et de France coloraient le cristal de Bohême de cette teinte ambrée ou purpurine qui fascine l'œil du buveur, lorsque tout à coup, au milieu du cliquetis des conversations et des verres, s'élève cette rumeur confuse et profonde qui sort de la foule agglomérée. On s'informe, les domestiques ouvrent les fenêtres, on va voir au balcon : c'était bien en effet un rassemblement compacte, houleux, énorme; deux ou trois mille individus, leurrés par des promesses mensongères, attendaient là je ne sais quelle sérénade fantastique dont le bruit s'était répandu dans Vienne. Grande fut au premier moment la perplexité de Rossini, qui, sachant à n'en pas douter qu'on ne lui destinait aucune surprise de ce genre, craignit que le désappointement de tous ces braves gens ne se changeât à la longue en une véritable émeute; mais bah ! les esprits d'un vol tel que le sien ont toujours eu pour se tirer d'embarras quelque expédient de réserve. « Il ne sera point dit, s'écria Rossini, que tant de braves gens seront venus pour rien, et puisque c'est un concert qu'ils attendent, eh bien ! messieurs, nous allons leur en donner un. » Aussitôt dit, aussitôt fait; on traîne le piano sur le balcon, et le maestro, sa serviette à la boutonnière, commence la ritournelle d'une scène d'*Elisabetta* que sa femme exécute. Les applaudissemens et les houras éclatent : *Viva! viva! sia benedetto! ancora, ancora!*

David et Mlle Eckerlin s'avancent et chantent un duo : — mêmes transports, mêmes exhortations à continuer. Nozzari entonne sa cavatine d'entrée dans *Zelmira* : le public ne se tient plus de joie, et l'enthousiasme atteint son paroxysme lorsque le couple Rossini lui présente en manière de bouquet final l'admirable duo d'*Armide* : *Cara per te quest' anima.* Cependant les rues qui donnent sur la place se sont remplies de monde; toutes les maisons voisines ont ouvert leurs fenêtres à ces délicieux accens; à peine ont-ils cessé qu'une explosion de bravos et de cris se fait entendre : *Fora! fora! il maestro!* Rossini s'approche jusque sur le bord du balcon et salue; mais cette multitude, une fois mise en train, ne s'arrête plus : *Viva! viva! cantare! cantare!* A cette invitation, le maestro, qui commence pourtant à en avoir assez, leur débite gaiement et de sa plus belle voix la *coda* de l'air du *Barbier* : *Figaro quà, Figaro là;* puis on éteint les lumières, on ferme les croisées, et la joyeuse bande se retire dans les appartemens intérieurs. Cette manifestation ne suffit point pour disperser la foule. Au premier moment, le silence succède aux acclamations, silence trompeur, menaçant, précurseur de l'orage et de la tempête, car aussitôt que cette multitude s'aperçoit, aux ténèbres d'Égypte où on la laisse, que tout est fini sans espoir de retour, un murmure sourd et formidable sort de son sein et peu à peu grandit aux plus alarmantes proportions, imitant les gigantesques crescendos dont le maître objet d'une tant frénétique idolâtrie fait un si fréquent usage dans ses œuvres. Vanité de la gloire, triste retour des choses humaines! ils brisent maintenant à coups de pierre les carreaux de celui qui tout à l'heure s'enrouait de gaieté de cœur à leur prodiguer les riches dons de sa nature, et sans l'intervention de la police, on ne sait par quel ignoble outrage aurait fini cette chanson au clair de lune.

Rossini quitta la capitale de l'Autriche après un séjour de trois mois, pendant lesquels il y avait fait à la lettre la pluie et le beau temps (1). L'anecdote même que je viens de raconter démontrerait

(1) L'opéra italien tournait alors toutes les têtes, même celles que leur poids philosophique aurait semblé devoir prémunir contre l'entraînement. Le bon Hegel céda, comme la foule, aux tourbillons. J'extrais de sa correspondance avec sa femme quelques passages où son enthousiasme éclate pour ainsi dire au courant de la plume : « A peine débarqué, je me suis fait conduire au théâtre italien, où l'on jouait la *Zelmira* de Rossini. Quels chanteurs! quelles voix! quel style! Grâce, volubilité, force, éclat, tout y est : Rubini, Donzelli, Lablache, la Fodor! Comparé à ce métal sonore et limpide, ce que nous avons à Berlin m'a paru lourd, monotone et creux; vous diriez de la bière à côté du vin le plus pur, le plus rubicond, le plus chaud. Ces artistes-là vous ont une expression, une manière de colorer qui n'appartient qu'à eux. Je m'explique maintenant pourquoi à Berlin nous montrons en général peu d'élan pour la musique de Rossini : c'est que cette musique est faite en vue des gosiers italiens, tout comme le velours et le satin sont faits en

à quel point il passionnait les masses. Populaire par ses mélodies, choyé, fêté, gâté des hautes classes, il eut l'insigne bonheur, peut-être aussi la très grande habileté de se concilier les sympathies de tout le monde dans un pays fort exclusif en bien des choses, surtout en matière de goût musical, et qui n'oublie jamais qu'il a donné naissance à Mozart et à Beethoven. Il faut dire aussi que sa souplesse ordinaire le servit à merveille sur ce terrain tant soit peu difficile. Il ne se contenta pas d'être poli, spirituel et bienveillant, d'avoir toujours à la bouche une parole aimable pour répondre au compliment qu'on lui adressait : il usa, vis-à-vis de cette société qui raffolait de lui et de ses œuvres, d'infiniment de tact et de diplomatie, ne négligeant pas de faire sa cour aux gloires nationales. A propos de Beethoven, par exemple, il n'y a pas de belles choses qu'il ne dît : c'étaient sa joie et ses délices d'entendre les symphonies et les quatuors de ce maître, exécutés comme à Vienne seulement on sait exécuter la musique instrumentale. Quel bonheur pour M. Beyle de n'avoir point assisté à ces palinodies! C'est pour le coup qu'il eût désespéré de l'avenir de son idéal, lui qui si naïvement prévoyait, après *Zelmira,* que Rossini finirait par être un jour plus allemand que Beethoven (1). Quoi qu'il en soit, ce pèlerinage de l'auteur narquois du *Barbier* et de la *Cenerentola* au monument lyrique de Beethoven a sa moralité. On a dit que l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu; j'appliquerais volontiers ce mot à la circonstance, en remplaçant toutefois vertu par génie.

Cependant le fameux congrès se réunissait à Vérone. « Des chanteurs et des comédiens étaient accourus pour amuser d'autres acteurs, les rois! » Au nombre de ces chanteurs et de ces comédiens dont parle M. de Chateaubriand, figurèrent bientôt l'auteur de *Tancredi* et sa femme. Les têtes couronnées, les archiducs et tant d'illustres personnages venus là pour débattre et régler les intérêts de l'Europe firent le meilleur accueil à Rossini. Le congrès de Vérone ne *dansait* pas toujours, il chantait aussi; il chantait chez le duc de Wel-

vue de la coquetterie féminine, et les pâtés de foie gras en vue des fins gourmets. Cette musique-là ne vaut qu'à la condition d'être chantée, mais alors aucune autre n'en égale le charme. Je suis allé hier entendre *le Barbier* pour la troisième fois, et certes il faut que mon goût se soit bien terriblement dépravé pour que ce *Figaro* de Rossini me paraisse aujourd'hui cent fois préférable à celui de Mozart. Comme ces chanteurs-là jouent et chantent *con amore!* Le moyen, dites-moi, de quitter un pays où de pareilles séductions vous attachent? »

(1) « Rossini dans *Zelmira* s'est éloigné immensément du style d'*Aureliano in Palmira* et de *Tancredi*, de même que Mozart dans son *Titus* s'était éloigné du style de *Don Giovanni*. Ces deux génies ont suivi une route tout opposée : Mozart aurait fini par devenir exclusivement Italien, tandis que Rossini *finira par être plus Allemand que Beethoven!* » — *Vie de Rossini.*

lington, il chantait chez le prince Metternich et le comte Nesselrode. Rossini, le véritable roi de ces fêtes musicales, où les empereurs assistaient, voulut témoigner aux souverains sa reconnaissance pour les gracieuses attentions dont il était l'objet, et composa une cantate en leur honneur : *Il vero omaggio,* qui fut exécutée au théâtre philharmonique par Velluti, Crivelli, Galli et la Tosi, alors dans la première fraîcheur de la voix et de la jeunesse. C'était une inspiration en manière de pastorale qui du reste avait dû ne lui coûter guère, car les personnes tant soit peu au courant de ses productions prétendirent saisir au passage diverses phrases de ses opéras cousues à la suite les unes des autres, ce qui fit dire aux mauvais plaisans que Rossini, en se donnant les airs de célébrer les puissans monarques, n'avait en somme célébré que sa propre paresse. On ajoutait que le cas était d'autant moins pardonnable, qu'il avait touché d'avance cent louis pour cette rapsodie. Nous aimerions, pour la dignité du grand maestro, à révoquer en doute ce fâcheux grief qui réduirait à de singulières proportions sa reconnaissance à l'égard des *maîtres du monde;* malheureusement tout porte à croire que la chose était vraie et que Rossini s'était en effet rendu coupable de ce tour à la Mascarille, car on raconte qu'immédiatement après l'exécution de cette malencontreuse cantate, le rusé compositeur réclama sa partition, sous prétexte d'un arrangement quelconque, et qu'il s'esquiva le lendemain, emportant avec lui à Venise son manuscrit, qu'on n'a jamais revu.

Nous touchons à la *Semiramide,* le dernier opéra que Rossini ait écrit pour la scène italienne. Le 3 février 1823 fut représentée à la Fenice cette œuvre imposante et grandiose dans ses inégales dimensions et à laquelle cinq semaines de travail venaient de suffire. L'événement trompa toutes les espérances des amis de l'auteur. Le premier acte, qui dura plus de deux heures, endormit le public, qui ne se réveilla de sa torpeur que pour applaudir le finale. On trouva cette musique monotone, ennuyeuse, d'une longueur interminable; ce fut un véritable *fiasco.* Et cependant combien d'admirables morceaux dans cet ouvrage, auquel il ne manque pour être un chef-d'œuvre qu'un peu de cet esprit de cohésion et d'ordre qu'on trouve chez les maîtres allemands (1)! Que de profondeur dramatique et de terreur dans ces trois rôles de Sémiramis, d'Arsace et d'Assur, et comme, en dépit du fatras musical qui par instans les enveloppe, les caractères gardent jusqu'à la fin leur tragique empreinte! Le finale du premier acte a sa place marquée parmi les plus solennelles

(1) C'est sans doute à ce mérite qu'il faut attribuer l'opinion très favorable qu'on professe encore de l'autre côté du Rhin pour la *Sémiramis* de Catel.

inspirations du génie. Pompe hiératique, terreur, mystérieux pressentimens d'un monde surnaturel, il y a tous les élémens du drame dans ce magnifique intermède, et vous ressentez, en présence de cette évocation du fantôme de Ninus, l'épouvante sacrée dont fut pris Horatio sur la plate-forme de la citadelle d'Elseneur. Pourquoi faut-il qu'un esprit capable de s'élever à de si hautes conceptions néglige de s'y maintenir, et que, sautant d'une enjambée en dehors du sublime, il aille comme à plaisir s'embourber dans l'ornière?

Les ressources techniques, les réminiscences, le remplissage, voilà les grands écueils de cette imagination insouciante. Tout Italien qu'il soit, comptez que jamais la *couleur* d'un sujet n'échappe à Rossini; il l'a prouvé dans *Otello*, dans *Mosè*, dans la *Semiramide*. Seulement la nature hâtive de son génie ne lui permet pas de porter sur tous les points une égale sollicitude. Avec lui, un opéra se compose de trois ou quatre morceaux, le reste appartient au copiste et se rejoint comme il peut. Prenez le troisième acte d'*Otello*, l'introduction, le finale et la prière de *Mosè*, le finale de la *Semiramide* et la scène d'Assur au second acte, et vous retrouverez dans ces fragmens la vie et la couleur poétique du sujet. Rossini est toujours au niveau de l'idée qu'il traite, mais, par suite des conditions sous l'empire desquelles il compose, le sentiment et la couleur du sujet, au lieu de circuler dans toutes les parties de l'ouvrage, se concentrent sur un ou deux points. Si l'on pouvait appliquer l'appareil de Marsh aux œuvres de l'intelligence et qu'on soumît à cette analyse le premier acte d'*Otello* par exemple, on n'y saisirait pas trace du romantisme shakspearien, tandis qu'au contraire il n'est pas une mesure, pas une note de *Don Juan*, de *Freyschütz* et d'*Euryanthe*, qui, si vous opériez sur elle par ce procédé chimique, ne montrât aussitôt qu'elle renferme une parcelle quelconque de la substance élémentaire du sujet. C'est pourquoi bien des gens se demandaient à cette époque comment il se faisait qu'une organisation aussi splendidement douée n'eût point encore pris à tâche de rassembler ses facultés dans une œuvre *une* et complète, monument de sa liberté et de sa force créatrice et qui subsisterait par sa propre valeur sans demander à la bravoure individuelle de tel ou tel virtuose des conditions d'applaudissemens ou de succès. Rien en effet de moins durable que ces beautés de rencontre qu'on doit à la personnalité d'un chanteur et qui passent avec les dons physiques de l'interprète qui les inspira; mais patience! Cette œuvre avait d'avance son heure marquée dans la carrière du grand maître; il était écrit qu'elle s'appellerait *Guillaume Tell* et serait le produit de son séjour en France.

HENRI BLAZE DE BURY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

ÉCRIVAINS MODERNES

DE LA FRANCE

M. VILLEMAIN.

Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature, 1 vol. in-8°, 1854.

Les travaux de M. Villemain peuvent se ranger sous trois chefs : littérature française, littérature étrangère, études historiques. Pour apprécier dignement cet esprit ingénieux, cet improvisateur si disert, cet écrivain si pur, qui rappelle les plus beaux temps de notre langue, il convient, je crois, d'étudier un à un chacun de ces trois chefs. Si j'essayais d'estimer d'une manière générale la valeur littéraire de ces travaux si variés, qui embrassent un champ si étendu et révèlent une si grande souplesse d'intelligence, je m'exposerais de gaieté de cœur à des omissions sans nombre, et par là même à l'injustice. Ce n'est pas que je prétende passer en revue tout ce qu'a fait M. Villemain : ma tâche ainsi comprise aurait de quoi m'effrayer. Et d'ailleurs, pour parler de tout ce qu'il a dit sans exception, il faudrait savoir tout ce qu'il sait. Or, parmi les plus laborieux, les plus amoureux de l'étude, combien oseraient se vanter de satisfaire à une telle condition? Bon gré, mal gré, il faut bien me résoudre à faire un choix, à ne porter la discussion que sur les points qui me sont familiers : si j'agissais autrement, j'encourrais le reproche d'outrecuidance.

M. Villemain a labouré dans tous les sens le terrain de l'érudition. Doué d'une mémoire prodigieuse, habile à saisir des rapports inattendus, il étonne le lecteur par la multitude des rapprochemens en même temps qu'il le charme par la grâce du langage, par le choix des

images, par l'élévation constante de la pensée : si parfois il se laisse aller à la malice de son esprit, il n'en abuse jamais, et sait toujours s'arrêter à temps : preuve inestimable de modération qu'on ne peut trop louer. Il ne veut pas amuser, il veut instruire. Il ne se contente pas de nous révéler sa pensée, de nous la présenter sous une forme claire et précise; il ne s'attache pas avec moins de soin, avec moins de constance à déposer dans l'âme du lecteur le germe des idées qu'il s'abstient d'exprimer. Il se plaît à exciter l'intelligence, à lui désigner des voies nouvelles. On dirait qu'il prend plaisir à tromper son lecteur sur la vraie mesure de ses forces, en lui laissant croire qu'il peut marcher seul et sans secours, et plus d'une fois en effet le lecteur s'abuse et prend pour siennes les idées et les sentimens que M. Villemain vient de lui suggérer. Qui oserait lui reprocher cet innocent artifice? N'est-ce pas là une des applications les plus merveilleuses de l'éloquence? Associer l'auditoire à l'accomplissement de sa tâche, n'est-ce pas un des plus beaux triomphes de l'orateur? Mais pour bien comprendre l'exactitude littérale de ces remarques, il faut avoir entendu M. Villemain dans sa chaire de la Sorbonne. La pureté de son style, qui est depuis longtemps un lieu commun, ne reproduit que d'une manière incomplète le charme et la puissance de sa parole : la génération qui se pressait sur les bancs de la Sorbonne dans les dernières années de la restauration n'a pas oublié, n'oubliera jamais ces leçons, tour à tour savantes et spirituelles, qu'elle recueillait d'une oreille avide.

Je choisis dans ces leçons, que la sténographie a reproduites avec une fidélité littérale, quelques-uns des grands noms qui ont dominé le XVIIIe siècle, et je me demande si dans le silence du cabinet, loin de l'auditoire, aujourd'hui dispersé, qu'il tenait suspendu à ses lèvres, M. Villemain ne trouverait pas quelque chose de plus à nous dire : ce n'est pas que je songe à lui reprocher de n'avoir pas épuisé son sujet; il a mis à profit le conseil de La Fontaine, et je crois qu'il a bien fait; mais tout en suivant ce conseil judicieux, ne pouvait-il, ne devait-il pas pénétrer plus avant dans les œuvres de Voltaire et de Rousseau, de Montesquieu, de Le Sage et de Prévost? Je n'ignore pas tout ce que l'enceinte de la Sorbonne lui commandait de ménagemens. Cependant je crois que, sans manquer à la dignité, à l'austérité de son enseignement, il lui était permis d'aborder d'une manière plus directe et plus hardie les grands sujets que lui offrait le siècle dernier.

Tout en le remerciant des services immenses qu'il a rendus à la cause du bon goût, je pense qu'il n'a pas jugé assez sévèrement le théâtre de Voltaire. Lorsqu'il compare *Zaïre* et *Othello*, *Hamlet* et *Sémiramis*, s'il est juste pour le poète anglais, s'il en signale tous

les mérites dans une langue vive et colorée, il est souvent trop indulgent, parfois même trop timide en face du poète français. Je m'étonne qu'un esprit aussi fin, aussi délicat, si habile à sonder tous les replis de la pensée, à saisir, à démêler tous les secrets de la passion, accepte avec tant de complaisance la langue de *Zaïre,* langue qui n'appelle jamais les choses par leur nom, qui prodigue les périphrases, les images sans justesse et les rimes boiteuses. Je sais bien qu'il se ménage une excuse en plaçant le style de *Zaïre* au-dessous du style d'*Athalie;* mais je ne voudrais pas que cette vérité si utile à proclamer fût logée dans un *post-scriptum*, et comme dérobée à l'attention par la modestie même de la place qu'elle occupe. Par respect pour l'autorité dont il était investi, M. Villemain se devait à lui-même d'accuser plus franchement sa pensée. Il nous dit que Voltaire a réussi dans tous les genres poétiques, hormis dans le lyrique et dans le comique, et il explique très bien pourquoi il a échoué dans ces deux derniers genres; à mes yeux, ce n'est pas assez. La comparaison, très ingénieuse d'ailleurs, de *la Henriade* et de *la Pharsale* ne réunit pas les élémens d'un jugement assez net. Ce qu'il dit des époques épiques, quoique très bien pensé, ne contient pas encore toute la vérité. Il fallait avoir le courage d'aller plus loin, oser dire que Voltaire ne possédait pas le génie poétique. A quelque modèle que l'on s'attache pour la forme dramatique, qu'on accepte pour guide Sophocle ou Shakspeare, *le Roi Lear* ou l'*Œdipe-roi,* je ne comprends guère ce qu'on peut louer, ce qu'on peut admirer dans le théâtre de Voltaire. Autant je suis charmé par son talent de prosateur, par la grâce et la vivacité de son esprit, par sa mordante ironie, par la justesse de ses aperçus, autant je demeure froid devant ses conceptions dramatiques. Le seul progrès qu'il soit permis de lui attribuer, c'est un progrès dans la mise en scène, et encore combien de fois ne lui est-il pas arrivé de confondre la surprise avec la vraie grandeur! A ce propos, je le reconnais avec empressement, M. Villemain dit des choses fort justes en opposant le *Jules César* du poète anglais à la tragédie française qui porte le même nom. Il montre sans peine, mais il a raison de montrer, combien le barbare qui découpait librement dans Plutarque les épisodes qu'il animait ensuite de son génie est supérieur au poète ingénieux, mais timide, qui reculait devant l'ignorance et la grossièreté de la populace romaine. Pour être juste, je dois rappeler que l'historien littéraire du XVIIIe siècle n'a pas apprécié Sophocle moins finement que Shakspeare; il n'a pas hésité à déclarer que Voltaire n'avait su être ni Grec ni Romain. Il a trop de sagacité pour ne pas apercevoir la vérité tout entière; il n'a pas assez de hardiesse pour la montrer telle qu'il l'aperçoit, sans réserve, sans réticence.

M. Villemain juge admirablement les œuvres historiques du poète qu'il n'a pas su ou plutôt qu'il n'a pas voulu caractériser avec assez de sévérité, et il ne s'en tient pas à l'étude, à l'appréciation de ces œuvres prises en elles-mêmes. Il estime avec une incontestable justesse l'influence qu'elles ont exercée en Europe et surtout en Angleterre, de telle sorte que Voltaire le mène directement à Robertson, à Hume, à Gibbon. La discussion une fois entamée, il la poursuit avec une rapidité, une clairvoyance, une abondance de preuves qui ne laissent rien à désirer. On sent qu'il marche sur un terrain dont toutes les parties lui sont connues depuis longtemps. Familiarisé avec tous les secrets de la langue anglaise, il mesure d'un œil sûr la portée de toutes les expressions, et ne comprend jamais une pensée à demi. Aussi voyez comme il découvre, comme il signale les lacunes des compositions historiques conçues dans le système de Voltaire, comme il démontre l'injustice de Gibbon pour les premiers siècles du christianisme, le caractère incomplet du récit de Hume en ce qui touche les origines nationales, la pâleur du coloris dans l'*Histoire de Charles-Quint!* Toute cette digression est traitée de main de maître. Ce n'est pas d'ailleurs que j'entende contester la relation étroite qui unit les historiens anglais que je viens de nommer à l'historien de Charles XII et de Pierre le Grand, et surtout à l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs*. M. Villemain n'a pas craint d'agrandir un sujet déjà bien assez vaste par lui-même; en cette occasion, le succès a justifié pleinement sa hardiesse. Il ne s'est pas contenté de la tâche qui lui était dévolue; il a voulu faire de l'histoire littéraire de notre pays l'histoire de l'esprit européen. Comme il n'a pas fait un seul pas au hasard, comme il a dit en cette occasion tout ce qu'il avait à dire, comme il a versé à pleines mains les vérités salutaires, les aperçus ingénieux, je ne lui reprocherai pas d'avoir franchi les limites de son sujet.

Pourquoi n'a-t-il rien dit de la philosophie et des romans de Voltaire, ou n'en a-t-il parlé qu'en passant? Il me répondra peut-être que *Zadig* et *Candide* ne peuvent être discutés dans l'enceinte de la Sorbonne, que le *Dictionnaire philosophique* touche à des points trop délicats, agite avec trop de témérité les problèmes les plus austères, pour être apprécié librement devant les images de Fénelon et de Bossuet, de Descartes et de Malebranche. L'argument est spécieux, mais n'a rien de péremptoire. Étant donné l'histoire littéraire de la France au XVIIIe siècle, je ne crois pas qu'il soit permis de passer sous silence ou d'effleurer légèrement *Candide* et le *Dictionnaire philosophique*. Le côté licencieux, le côté cynique de *Candide* n'est pas un obstacle insurmontable à toute discussion. Sans lire devant un auditoire où la jeunesse se confond avec l'âge mûr les aventures de Cunégonde et du docteur Pangloss, il n'est pas défendu de les caracté-

riser, même devant les images de Bossuet et de Fénelon. Quant au *Dictionnaire philosophique*, la question est encore plus facile à résoudre. Il s'agissait de montrer que cet esprit encyclopédique a trop souvent prodigué la raillerie pour se dispenser de l'étude. A proprement parler, Voltaire n'est pas un philosophe, quoiqu'il ait parlé de philosophie, pas plus qu'il n'est astronome, quoiqu'il ait popularisé chez nous les découvertes de Newton. Il fallait faire dans le *Dictionnaire philosophique* la part du bon sens, qui n'a jamais rencontré de plus habile interprète, et la part de l'érudition, de la science, prise dans l'acception la plus élevée, que Voltaire a bien rarement abordée. Placée sur ce terrain, la discussion n'aurait offert aucun danger à la portion la plus jeune de l'auditoire. Il ne s'agissait pas de condamner Voltaire philosophant au nom du catéchisme, il fallait le juger au nom même de la philosophie. Il était facile de montrer qu'il n'a pas sondé tous les problèmes dont il parle, qu'il n'a pas étudié tous les systèmes dont il se moque. Ou je m'abuse étrangement, ou le *Dictionnaire philosophique*, ainsi décomposé en deux parts, celle du bon sens et celle de la science, n'aurait pu effaroucher aucune oreille, alarmer aucune croyance. *Candide* même, je le crois sincèrement, peut susciter en matière de goût plus d'une réflexion salutaire. Il était digne de M. Villemain de rappeler aux esprits délicats, d'enseigner aux esprits vulgaires, comment, pourquoi *Zadig*, dans l'ordre littéraire, est supérieur à *Candide*, de montrer la limite où finit la raillerie, où commence le dévergondage, c'est-à-dire où finit l'invention, où commence l'image brutale de la réalité. D'ailleurs la parole du professeur eût évité sans effort tous les écueils d'un pareil sujet, elle eût trouvé moyen de tout indiquer avec discrétion. La dignité de la Sorbonne n'y eût rien perdu, et la cause du bon sens et du bon goût n'avait qu'à y gagner. Le talent de M. Villemain est d'un ordre trop élevé pour qu'on lui ménage la vérité. Ici, la franchise est un signe éclatant de déférence.

M. Villemain dit sur Jean-Jacques Rousseau d'excellentes choses. Malheureusement, au lieu d'embrasser le sujet dans toute son étendue, il ne parle avec quelques détails que d'un seul ouvrage, de l'*Émile*. Il juge en une seule ligne *la Nouvelle Héloïse*, et son jugement peut être frappé d'appel. « OEuvre de talent sans invention, » il n'en dit pas davantage. En vérité, c'est pousser trop loin l'amour de la concision, et j'ajouterai, sans craindre le reproche d'injustice, que c'est se montrer trop sévère pour une œuvre aussi importante. Je sais tout ce que les conteurs de profession peuvent blâmer dans *la Nouvelle Héloïse*, je sais que trop souvent l'auteur a pris l'emphase pour la véritable éloquence; mais, tout en admettant la légitimité de ces accusations, pour demeurer fidèle à la cause de la

vérité, je suis forcé de rappeler que Julie d'Étanges et Saint-Preux ont plus d'une fois rencontré l'accent de la vraie passion. Que la forme épistolaire choisie par l'auteur se prête malaisément à la rapidité du récit, que les redites soient nombreuses, cela n'est pas douteux; que la seconde moitié de l'ouvrage tienne du prêche beaucoup plus que du roman, je le concède volontiers; que dans la première partie même plusieurs lettres soient de véritables plaidoyers, je n'entends pas le contester. Pourtant avec tous ces élémens, si disparates qu'ils soient, on ne composera jamais « une œuvre de talent sans invention, » car l'invention, prise dans le sens poétique, ne consiste pas seulement dans le nombre et la variété des incidens. A cette condition vraiment, l'invention serait trop facile : tous les faiseurs de notre temps seraient supérieurs à Jean-Jacques Rousseau, et M. Villemain sans doute n'accepterait pas la conséquence d'un tel principe. N'est-ce donc pas inventer que de trouver dans l'analyse, dans le développement de la passion, des accens qui réveillent un écho dans tous les cœurs? M. Villemain ne voudrait pas l'affirmer, et pourtant il ne voit dans *la Nouvelle Héloïse* qu'une œuvre de talent sans invention. J'aime à penser qu'en prononçant un tel arrêt il n'a obéi qu'à des scrupules exagérés; il n'a pas cru pouvoir discuter en Sorbonne les mérites et les défauts d'une œuvre dont plusieurs parties lui semblaient trop profanes. C'est une excuse sans doute, mais ce n'est pas, à mes yeux du moins, une justification complète.

Les *Confessions* n'ont pas été jugées par lui aussi brièvement. Cependant elles n'occupent pas dans ses leçons toute la place qui leur appartient. Il ramène plusieurs fois le nom de cet ouvrage étrange où les pages les plus admirables sont trop souvent souillées de honteux détails; mais, à parler franchement, il n'a pas abordé le sujet. Il prodigue les citations de saint Augustin comme pour se dispenser de mettre en scène Mme de Warens et Mme d'Houdetot. Je ne conteste pas le mérite et l'intérêt des citations : seulement, et je l'avoue en toute franchise, j'aimerais mieux que cette ingénieuse érudition se montrât avec plus de réserve et laissât le champ libre au sujet principal, aux *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Entre l'évêque d'Hippone et le rêveur des Charmettes il n'y a pas de comparaison à établir. L'entretien, si touchant d'ailleurs, d'Augustin et de Monique n'est qu'une manière adroite d'éviter les périls de la discussion.

L'*Émile* seul a trouvé dans M. Villemain un juge décidé à traiter la plupart des questions qu'il soulève; je dis la plupart, car elles ne sont pas toutes abordées. Je reconnais pourtant que les plus importantes sont clairement posées, clairement résolues. Les soins dus à la première enfance, la profession de foi du vicaire savoyard, la pudeur, le plus bel ornement de la beauté, ont inspiré à M. Villemain

des pages d'une haute éloquence. Je verrais disparaître sans regret ce qu'il dit de la Cyropédie, car le génie de Xénophon n'a rien à démêler avec le génie de Jean-Jacques Rousseau, et je sacrifierais même sans hésiter les citations empruntées à Scévole de Sainte-Marthe. C'est un luxe d'érudition très inutile en pareille matière. Remercions toutefois M. Villemain d'avoir jugé l'*Émile* en si bons termes, avec une telle liberté d'esprit.

Le Sage, dans l'enceinte de la Sorbonne, n'était pas un sujet moins périlleux que Jean-Jacques Rousseau. *Gil Blas* est un roman où se trouvent représentées toutes les conditions de la vie humaine, tantôt sous une forme ingénieuse, tantôt avec crudité. Est-ce une raison pour éviter l'analyse d'une si vaste composition? Je n'attendais pas, je ne devais pas attendre du professeur en Sorbonne une argumentation sur la vie des comédiennes : c'eût été me montrer trop exigeant, bien que les comédiennes aient fourni à Le Sage quelques-uns de ses meilleurs chapitres; mais l'archevêque de Grenade, mais le docteur Sangrado, avaient au moins droit à une mention. La colère du père Isla qui revendique pour l'Espagne la propriété de *Gil Blas* et ne veut pas qu'on se moque de son pays est fort plaisante sans doute; cependant l'étude approfondie de *Gil Blas* nous eût intéressés plus vivement que la colère du père Isla. Quand on se trouve en face d'un génie aussi heureux, aussi fécond, aussi varié que celui de Le Sage, il n'est pas permis d'esquisser sa pensée au lieu d'en arrêter tous les contours. C'est pourtant ce que M. Villemain a cru pouvoir faire, et pour ma part je le regrette sincèrement, car Le Sage est à mes yeux, après Molière, le plus grand peintre de mœurs que possède notre pays. Ce qui assure son immortalité, c'est qu'à l'exemple de Molière il n'aborde pas seulement la vérité par le côté local et passager, mais bien aussi par le côté universel et permanent. Un tel peintre méritait bien l'honneur d'un jugement longuement motivé.

Manon Lescaut, sujet aussi périlleux que *Gil Blas* et que *la Nouvelle Héloïse,* a suggéré à M. Villemain plus d'une réflexion ingénieuse et vraie. S'il faut pourtant dire toute ma pensée, j'avouerai que Manon et Desgrieux pouvaient prétendre à quelque chose de plus. Il y a en effet dans ce roman un accent de vérité, une ardeur de passion qui domine toutes les querelles d'école. L'héroïne n'est pas d'une condition très relevée, elle s'avilit souvent, et cependant, tout en condamnant l'entraînement de Desgrieux, il n'y a pas un lecteur qui ne soit forcé de le plaindre. Pourquoi? c'est que Manon, malgré son avilissement, malgré sa dégradation, dans la fange même où elle est tombée, retrouve pour Desgrieux des paroles de tendresse et de dévouement. C'est un spectacle navrant, mais un spec-

tacle vrai, et c'est par ce mérite que *Manon* vivra aussi longtemps que notre langue. Qu'importe que les incidens semblent vulgaires : ces incidens, si vulgaires qu'ils soient, nous émeuvent profondément, parce qu'ils nous montrent la passion dans toute son ardeur et dans toute sa misère. Desgrieux s'avilit presque aussi souvent que Manon, et pourtant il ne cesse pas de nous intéresser, parce qu'il aime d'un amour éperdu. Et puis la mort de Manon ne suffit-elle pas pour racheter bien des fautes? ses désordres ne sont-ils pas assez cruellement châtiés?

Je ne crois pas qu'il fût permis dans une chaire de la Sorbonne, devant deux mille auditeurs, d'aborder toutes les questions soulevées par ce terrible récit; mais je pense que pour l'historien de notre littérature c'était au moins un devoir de les indiquer. *Manon Lescaut*, par la simplicité de la narration, par la clarté, par la rapidité du langage, occupe une place considérable parmi les œuvres de l'imagination française. C'est pourquoi il me semble que M. Villemain devait en parler avec plus de développemens. L'excellence des réflexions qu'il a semées comme en se jouant n'enlève rien à mes regrets. Il a si bien montré ce qu'il pouvait faire, que nous avons le droit de lui reprocher son extrême discrétion.

Ses leçons sur Montesquieu sont, à mon avis, les plus belles, les plus complètes qui aient signalé son enseignement. Je n'ai pas le courage de lui demander pourquoi il a parlé si brièvement des *Lettres persanes*, en songeant à toutes les pages éloquentes qu'il a prodiguées sur l'*Esprit des lois*. Il a compris, il a mesuré toute l'étendue de sa tâche, et s'il ne l'a pas épuisée, il a du moins marqué d'une main sûre tous les mérites de ce beau livre. Il n'a pas cherché à dissimuler les traces que le bel esprit a laissées dans plus d'une page; mais il a répondu victorieusement aux objections de Voltaire et de M. de Tracy. Il a rétabli ou plutôt il a maintenu dans leur vrai jour la division des gouvernemens. Cette œuvre immense, fruit de vingt années d'étude, n'a jamais été plus dignement louée. Dans cette magnifique analyse, l'élégance du langage n'enlève rien à la précision de la pensée. Tous les problèmes posés par Montesquieu sont abordés hardiment. Histoire, philosophie, politique, preuves tirées de l'examen des faits, de la raison pure ou de la pratique des affaires, M. Villemain ne néglige rien pour entourer son jugement d'une complète évidence. C'est plaisir de le suivre dans les hautes régions où il plane si librement. Le lecteur passe de l'Orient à la Grèce, de la Grèce à l'Italie, de l'Italie à la France sans éprouver un seul instant de fatigue. Pour traiter dans une langue aussi limpide des questions aussi délicates, pour ne jamais broncher, pour marcher constamment d'un pas ferme et délibéré sur ce terrain difficile, il ne suffit pas de

posséder une érudition variée, il faut s'être familiarisé depuis longtemps avec la nature intime des questions agitées par le président de Bordeaux. La monarchie absolue, la monarchie représentative, le gouvernement démocratique, ont trouvé dans M. Villemain un interprète fidèle et attentif qui ne laisse aucun accès à l'équivoque. Tout ce qu'il dit de la constitution anglaise, si bien comprise, si bien expliquée par Montesquieu, est admirable de précision et de clarté. Il semble, en parcourant ces pages si lumineuses, si animées, que l'analyse de la constitution anglaise soit la chose la plus facile du monde. Rare privilége des pensées nettement exprimées : elles nous abusent sur le mérite de l'écrivain par la rapidité même de l'enseignement qu'elles nous donnent; nous oublions les difficultés de la tâche en la voyant si merveilleusement accomplie. J'aurais désiré que M. Villemain fît pour les lois féodales, pour les institutions germaniques ce qu'il a fait pour la constitution anglaise; un tel sujet n'eût pas manqué d'intéresser un auditoire français, et chacun sait que Montesquieu a traité cette partie de notre législation et de notre histoire avec une rare sagacité. Si l'érudition moderne a relevé dans ce tableau politique du moyen âge quelques erreurs de détail, elle n'a pas effacé les conclusions générales de l'auteur.

M. Villemain n'a pas apprécié la *Grandeur et Décadence des Romains* avec moins de justesse et d'éclat que l'*Esprit des Lois*. Tout en rappelant ce que l'écrivain français doit aux études de Machiavel sur les Décades de Tite-Live, il établit très nettement sa part d'originalité. Quant à la complaisance avec laquelle Montesquieu accueille les origines de la puissance romaine, il n'a pas de peine à la justifier. Que Niebuhr ait raison contre Tite-Live, que les premiers chapitres de l'historien latin ne soient qu'un écho confus des légendes et des chants populaires, cette vérité, fût-elle cent fois prouvée, n'entamerait pas la valeur générale de l'édifice construit par Montesquieu : il y aurait tout au plus quelques changemens à faire dans le soubassement. Le publiciste français, en répudiant la crédulité de Tite-Live, n'aurait pas eu à modifier son jugement sur la république et sur l'empire. Et puis d'ailleurs n'y a-t-il pas dans Niebuhr plus de doutes que d'affirmations? et sur des doutes, si savans qu'ils soient, quelle argumentation établir? Un esprit vraiment épris de la méditation ne foule pas volontiers un terrain qui se dérobe sous ses pas.

Arrivé aux dernières années du XVIIIe siècle, M. Villemain a cru que la tribune entrait naturellement dans le cadre de ses leçons. Ce n'est pas moi qui le blâmerai. Je n'oublie pas d'ailleurs que le titre officiel de son enseignement était l'éloquence française. Il a trouvé dans ce thème si nouveau pour les auditeurs habituels de la

Sorbonne une source féconde où il a puisé largement, et je puis dire sans flatterie qu'il a plus d'une fois prêché d'exemple en esquissant le portrait des principaux orateurs de la tribune française et de la tribune anglaise. Il a parlé de Mirabeau, de Fox, de Sheridan, de Burke et des deux Pitt, en homme à qui tous les secrets de l'éloquence sont depuis longtemps familiers. Tous ceux qui ont gardé le souvenir de ces mémorables leçons, si vivantes, si animées, si pleines de péripéties, aimeront à les relire, quoique la lecture ne puisse leur rendre toutes leurs émotions. L'orateur a su mêler si habilement aux débats de la constituante et du parlement anglais le récit des faits qui suscitaient ces admirables débats, que son enseignement littéraire est devenu presque à son insu un enseignement historique et politique. Je ne crois pas qu'un tel sujet ait jamais été traité dans notre langue avec plus de grandeur et de simplicité. Jamais le droit dans son application la plus élevée n'a trouvé un plus énergique défenseur. Je ne reprocherai pas à M. Villemain d'avoir donné dans ses leçons une trop large place au parlement anglais. Pour lui adresser un tel reproche, il faudrait avoir bien mal compris le but qu'il se proposait : il voulait nous révéler la vraie mission de l'éloquence politique dans les temps modernes. Pour réaliser ce projet, n'était-ce pas au parlement anglais qu'il devait s'adresser? Où donc aurait-il trouvé des témoignages plus éclatans, des preuves plus décisives à l'appui de sa pensée? Athènes et Rome, qui nous ont laissé dans tous les genres d'éloquence tant de monumens impérissables, n'ont pas dans un tel sujet l'autorité du parlement anglais, car la vie antique diffère de la vie moderne par un trop grand nombre d'aspects. Démosthènes et Cicéron, excellens à consulter sans doute pour le maniement de la dialectique, pour les artifices du langage, n'expliquent pas Mirabeau aussi clairement que Fox et lord Chatam. M. Villemain a donc agi très sagement en cherchant dans le parlement anglais les maîtres et les aïeux de Mirabeau et de Vergniaud. Les olynthiennes et les catilinaires ne lui auraient fourni que des citations brillantes, mais inutiles; l'agora et le forum sont trop loin de nous pour nous livrer le secret de l'éloquence politique : c'est au parlement anglais qu'il faut demander l'art de discuter les plus grandes affaires, les questions les plus élevées de droit public dans un style tour à tour sublime et familier. M. Villemain l'a parfaitement compris, et ses leçons sur l'éloquence politique des assemblées modernes resteront comme un vivant modèle d'énergie et de précision.

Sur le seuil du siècle nouveau, il rencontre Joseph de Maistre et le prend corps à corps pour le réduire à sa juste valeur. Ce qu'il dit de son livre sur *le Pape* s'applique avec une égale justesse, avec

une égale rigueur aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, aux *Considérations sur la France*. Interrogé sévèrement, dépouillé des artifices du langage, Joseph de Maistre n'est plus qu'un sophiste, et ne saurait aspirer au rang de philosophe. Il veut ressusciter le passé, remettre sous le joug de la papauté tous les gouvernemens de l'Europe : à l'appui de cette thèse, quels argumens invoque-t-il? Est-ce au nom de la foi qu'il condamne le libre développement de la volonté humaine? Un tel argument serait condamné par l'histoire, mais aurait du moins une grande valeur, une autorité imposante pour les âmes pieuses. Bien qu'il soit démontré depuis longtemps qu'il n'est donné à personne de ressusciter le passé, les hommes pénétrés d'une foi profonde et sincère, pour qui la religion chrétienne est la source unique de toute sagesse dans les questions mêmes qui se rapportent exclusivement aux intérêts temporels, pourraient se faire illusion à cet égard; mais la foi manque à Joseph de Maistre, et sa manière même d'argumenter le prouve surabondamment. Il demande pour mater l'Europe moderne un nouveau Grégoire VII; il ne voit de salut pour les trônes qu'à l'ombre de la chaire pontificale; il ne croit pas qu'il soit donné à aucune puissance purement humaine d'anéantir les divisions, d'apaiser la haine et la jalousie qui dévorent nos sociétés; mais ce n'est pas au nom de la religion, ce n'est pas pour ramener le règne de Dieu sur la terre, qu'il appelle de ses vœux un nouveau Grégoire VII : c'est au nom de l'utilité, au nom de l'intérêt bien entendu des rois. Pour lui, le joug de la papauté n'est qu'un expédient, et ce seul mot suffit pour ruiner de fond en comble toute son argumentation : ce n'est pas la foi qui ramène la paix, c'est un calcul purement humain. Le pape n'est pas invoqué comme le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, mais comme l'instrument de police le plus puissant et le plus sûr pour tous les gouvernemens de l'Europe. Qu'importe, après cette démonstration si simple et si claire, que Joseph de Maistre possède quelques parties de l'éloquence, qu'il discute avec chaleur, parfois avec entraînement? Ses prémisses une fois ébranlées, la troisième partie du syllogisme est réduite à néant. De cet édifice si laborieusement élevé, M. Villemain n'a pas laissé pierre sur pierre. Après en avoir dispersé les débris comme le vent balaie la poussière, il promène sur l'œuvre de son impitoyable dialectique un regard calme et triomphant. Il s'applaudit à bon droit d'avoir chassé les ténèbres et rendu aux intelligences débiles qui se défient d'elles-mêmes la conscience du droit et de la liberté.

Après avoir suivi dans tous les sens le développement de l'esprit français non-seulement dans notre pays, mais dans l'Europe entière, M. Villemain devait éprouver le besoin de résumer ce vaste enseignement et d'en tirer les conclusions. Il n'a pas voulu se soustraire

à cette impérieuse nécessité; mais, j'ai regret à le dire, ses conclusions n'ont pas toute la netteté qu'on pourrait souhaiter. Placé en face d'un mouvement qui commençait à peine, il hésite, il tâtonne; il craint de se tromper en mesurant d'avance la portée de ce mouvement. Plein de hardiesse et de sagacité quand il juge les révolutions accomplies, il doute de sa pénétration quand il s'agit d'apprécier une révolution à ses débuts. Il ne recommande pas l'imitation du passé, et je lui en sais bon gré, car chaque siècle a sa tâche, et prescrire à notre temps l'imitation du passé n'irait pas à moins qu'à lui prescrire de ne pas vivre. M. Villemain a trop de savoir et de finesse pour ne pas comprendre la nécessité d'un esprit nouveau. Mais quel est cet esprit? A quelles conditions pourra-t-il léguer aux générations futures des monumens durables et dignes d'étude? M. Villemain ne le dit pas. Il se borne à reconnaître qu'il sortira quelque chose du mouvement tumultueux des idées; il affirme que cette fermentation ne sera pas inféconde, et semble croire que cette affirmation le dispense d'aller au-delà. Il eût été digne d'un esprit aussi judicieux de sonder l'avenir qui se préparait et que nous avons vu se réaliser sous nos yeux. Il pouvait, je crois, sans témérité, sans présomption, signaler tout ce qu'il y avait de confus dans les doctrines qui se proclamaient alors, et que nous avons vues se traduire en odes, en drames, en romans. Personne parmi nous ne connaît aussi bien que lui la littérature anglaise; personne n'était donc mieux placé que lui pour discuter tout ce qu'il y avait de puéril dans les tentatives qui se donnaient comme des filles légitimes du génie anglais. Nourri des lettres antiques et des lettres chrétiennes, qui mieux que lui, avec plus d'autorité, pouvait rappeler aux novateurs qui prétendaient relever de Shakspeare, et ne reconnaître dans le passé, avant Shakspeare, que deux modèles, Homère et la Bible; qui pouvait leur rappeler d'une voix plus éloquente et plus persuasive qu'ils méconnaissaient la Bible et Homère en les invoquant, qu'ils méconnaissaient Shakspeare dont ils se disaient les seuls héritiers? Je m'étonne que M. Villemain, qui venait de jeter sur la France et l'Europe un regard si pénétrant, n'ait pas compris ou du moins n'ait pas accompli cette dernière partie de sa tâche. Familiarisé dès longtemps avec la langue d'Homère, en connaissant tous les secrets, fils de la Grèce par l'élégance du langage, par la fine raillerie, par le choix des images, qui pouvait mieux que lui prouver aux nouveaux argonautes qu'ils faisaient fausse route et ne marchaient pas à la conquête de la toison d'or?

M. Villemain, en essayant de caractériser l'esprit littéraire de la génération nouvelle, semble craindre de multiplier les noms propres, et se laisse emporter trop loin par la discrétion. Trois noms seuls s'é-

chappent de ses lèvres : Chateaubriand, Mme de Staël et Lamartine. Avec ces noms pourtant il pouvait interroger l'avenir. Il suffisait de leur demander sérieusement ce qu'ils signifiaient alors, ce qu'ils signifient encore aujourd'hui; il ne fallait pas se laisser abuser par le succès des *Martyrs,* mais reconnaître que *René* survivrait et devait survivre à l'imitation ingénieuse et inanimée d'Homère et de Virgile. Il fallait proclamer bien haut que *Corinne,* malgré l'éclat du langage, malgré le prestige des souvenirs et la splendeur de la mise en scène, tiendrait moins de place que *Delphine* dans la renommée littéraire de Mme de Staël. Enfin, en insistant sur le caractère spontané des *Méditations,* rien n'était plus facile que de trouver dans la popularité même de ces chants nouveaux un argument contre les strophes sonores dont le public commençait à s'engouer, et qui devaient bientôt rayer du domaine de la poésie le sentiment et la pensée. A ce prix, les conclusions devenaient claires et précises. Les affirmations que je viens d'énoncer n'ont pas besoin d'être justifiées. *René, Delphine* et les *Méditations* sont des œuvres spontanées, et c'est par leur spontanéité même qu'ils se recommandent à notre admiration. *Les Martyrs* ne sont qu'un pastiche, le paysage de *Corinne* absorbe les personnages. Je crois donc que les noms seuls de Chateaubriand, de Mme de Staël et de Lamartine suffisaient pour apprécier l'esprit nouveau, la nouvelle école.

Dans le domaine dramatique, cette nouvelle école avait déjà montré ce qu'elle voulait, elle avait déjà prouvé de quelle manière elle comprenait l'histoire. M. Villemain n'avait-il pas déjà entre les mains de quoi dessiller les yeux de la foule? Sans citer aucun nom, puisqu'il rangeait au nombre de ses devoirs la plus grande discrétion sur les vivans, il pouvait cependant rappeler à son auditoire que la transformation poétique des événemens accomplis ne consiste pas à négliger pour l'anecdote la physionomie générale d'une époque. L'Angleterre et l'Allemagne lui fournissaient des preuves sans nombre à l'appui de cette thèse. Il n'a pas voulu pousser jusque-là ses conclusions, je le regrette, mais je reconnais en même temps que son *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle* est un des plus beaux, un des plus solides monumens que la critique ait jamais élevés. Le choix des matériaux, la manière dont ils sont assemblés, la sobriété des ornemens, contentent le goût des érudits et allèchent la curiosité des hommes du monde. N'est-ce pas là le double but de l'enseignement littéraire?

Je n'entreprendrai pas d'apprécier le *Tableau de la Littérature au moyen âge;* ce serait une tâche au-dessus de mes forces. Dans la composition de ce vaste tableau, M. Villemain a déployé une telle variété de connaissances, il a touché à tant de points, qu'il me serait

impossible de contrôler toutes ses affirmations. Qu'il me suffise de louer dans cet ouvrage les rapprochemens ingénieux que l'auteur a su établir entre les diverses contrées de l'Europe. Il a suivi le développement de l'esprit humain en France, en Italie, en Espagne, et mis à la portée de la foule les trésors réservés jusque-là aux savans de profession.

Ses études sur les trois plus grands poètes de l'Angleterre, Shakspeare, Milton et Byron, serviront de guides à tous ceux qui voudront connaître la littérature de nos voisins d'outre-Manche. En traçant le portrait de ces trois génies si divers, M. Villemain a fait preuve d'une rare sagacité. Et d'abord, je le remercie de nous avoir parlé de Shakspeare sans prendre parti ni pour ni contre l'école poétique de la restauration. L'opinion qu'il exprime est parfaitement désintéressée. Après avoir rappelé en quelques pages l'histoire des idées françaises en ce qui touche le théâtre anglais, il se dégage de tout esprit national, et apprécie en toute liberté les créations puissantes qui assurent au siècle d'Élisabeth une place si considérable dans les annales du génie européen. Plein de respect pour l'antiquité, il ne se laisse pas dominer par ses souvenirs, et comprend à merveille la vérité humaine, la vérité éternelle qui éclate dans *Macbeth* et dans *le Roi Lear*. Son goût si délicat et si pur ne se laisse effaroucher par aucune hardiesse. Nourri de la lecture de Sophocle, il ne juge pas le poète de Stratford d'après le poète d'Athènes, mais d'après la nature même de nos passions. C'était la seule manière de se montrer juste envers Shakspeare. Aussi M. Villemain a-t-il apprécié d'une façon excellente tous les mérites du poète anglais. Ses jugemens seront lus avec profit, même après les belles leçons de Wilhelm Schlegel sur le même sujet. Il n'y a dans son admiration rien d'exagéré, rien qui ressemble à un parti pris. Il exalte avec une vive sympathie tous les traits énergiques ou délicats qui font de Shakspeare un des plus grands peintres de la passion; mais son admiration est toujours accompagnée du discernement le plus fin. Il sait la raison de ses louanges, il ne vante rien sur parole, et c'est là précisément ce qui donne un si grand poids, une si grande autorité à tous ses jugemens. Depuis Hamlet jusqu'à Roméo, depuis Othello jusqu'à Shylock, il n'y a pas un seul des types créés par ce génie puissant qu'il ne caractérise avec précision. Il traduit dans une langue vive et colorée toutes les impressions qu'il a reçues, et associe le lecteur aux joies qu'il a ressenties.

Il y a dans cette magnifique étude quelques pages sur lesquelles je voudrais appeler l'attention d'une manière toute particulière : je veux parler des pages où M. Villemain caractérise à grands traits les drames historiques de Shakspeare, qui, dans l'édition publiée sept

ans après sa mort par ses camarades Heminge et Condell, s'appellent tout simplement *histoires*. M. Villemain ne voit pas dans ces drames historiques le dernier mot de l'art; mais il insiste avec raison sur la vie et la vérité qui éclatent dans ces immenses compositions. Sans les mettre sur la même ligne qu'*Hamlet* et *Othello*, il signale avec justesse la hardiesse et la fidélité avec lesquelles le poète a ressuscité le passé. Puis, détournant ses regards de l'Angleterre pour les reporter sur la France, il convie les poètes de notre pays à marcher sur les traces de Shakspeare, à tenter sur notre histoire ce qu'il a réalisé sur Richard III et Henri VIII. Le conseil est excellent; pourquoi donc n'a-t-il pas été entendu? Pourquoi nos poètes, au lieu de promener sur l'Europe entière un regard capricieux et distrait, n'ont-ils pas concentré sur la France toute la vigueur de leur esprit, toutes les ressources de leur imagination? Il est vrai que pour marcher sur les traces de Shakspeare comme l'a fait Schiller, tout en gardant son originalité, il faudrait d'abord se résigner à l'étude de l'histoire, et c'est peut-être pour cette raison que jusqu'à présent les conseils de M. Villemain sont demeurés stériles. L'auteur de *Richard III* et d'*Henri VIII*, comme celui de *Wallenstein* et de *Guillaume Tell*, s'était préparé à l'invention par l'étude attentive des personnages qu'il voulait ressusciter. Il ne s'était pas nourri d'anecdotes et de pamphlets, et connaissait à merveille le règne entier qu'il allait peindre. Les poètes de nos jours ne cherchent dans les plus grands noms de l'histoire qu'un baptême pour leur fantaisie. Tant qu'ils n'auront pas renoncé à cette méthode puérile, le conseil de M. Villemain sera comme non avenu; ses vœux et ses espérances resteront à l'état de rêves. Il y a pourtant dans la création d'un théâtre purement national de quoi tenter le plus beau génie. Eschyle et Shakspeare ont dû peut-être la moitié de leur gloire à l'évocation des souvenirs patriotiques.

Il faut encore louer sans réserve, dans l'étude de M. Villemain sur le poète de Stratford, la part faite au goût et la part faite au génie. Aussi savant que Samuel Johnson, doué d'un esprit plus pénétrant, l'écrivain français désigne d'une main plus sûre ce qui mérite le nom d'ébauche, ce qui doit prendre rang parmi les œuvres achevées. Dans les œuvres même les plus admirables, il ne croit pas que tout soit digne d'admiration, et ne craint pas d'indiquer des taches dans les créations les plus éclatantes. N'est-ce pas la seule manière d'honorer dignement le génie? Une louange que la vérité n'a pas consacrée n'est qu'une louange de rhéteur.

Le portrait de Milton tracé par M. Villemain n'est pas moins intéressant que celui de Shakspeare. Parmi les nombreuses études écrites sur le même sujet de l'autre côté du détroit, je n'en connais pas une

qui éveille autant d'idées. Pour dessiner cette grande figure, l'auteur a prodigué tous les trésors de son érudition. Après avoir esquissé en quelques traits rapides toute la vie politique du secrétaire latin de Cromwell pour les affaires étrangères, il aborde l'examen de ses œuvres. Or ces œuvres forment une véritable encyclopédie : grammaire, lexicographie, plans d'éducation, Milton a tout essayé avant de se réfugier dans la poésie comme dans un dernier asile, quand ses yeux furent fermés sans retour à la lumière. On ne peut penser sans étonnement et sans effroi à la prodigieuse quantité de travaux qui a rempli cette vie si malheureuse. Nous ne connaissons aujourd'hui que la gloire et le génie de Milton; il faut lire dans M. Villemain par quelles épreuves ce génie si original et si fécond s'est préparé à l'accomplissement de la tâche qui assure la durée de son nom. L'écrivain français rappelle, avec une amertume trop facile à comprendre, que l'auteur du *Paradis perdu* est demeuré longtemps méconnu, et que sa vraie valeur n'a été révélée à l'Angleterre que par Addison. C'est une lamentable histoire qui ne pouvait trouver un narrateur plus habile et plus fidèle; mais la partie biographique de cette étude est encore surpassée par la partie littéraire. M. Villemain discerne avec une rare sagacité, dans *le Paradis perdu,* les origines hébraïques, les origines homériques et virgiliennes, et il retrouve dans plusieurs pages de ce poème merveilleux le souvenir et l'écho de la révolution anglaise. Après avoir lu ces pages si fines et si savantes, nous gardons toute notre admiration pour le génie de Milton, et nous le comprenons mieux. M. Villemain, qui a vécu dans son intimité, qui a compté tous les battemens de ce cœur si rudement éprouvé, nous explique en maître consommé comment l'imagination de Milton, naturellement ardente, loin de s'attiédir dans les travaux de l'érudition, a puisé dans la lecture des prophètes et des grands poètes de l'antiquité une ardeur nouvelle, une sève plus vive et plus féconde. Jamais, je crois, les bienfaits et la puissance de l'étude n'ont été proclamés d'une manière plus éloquente. Tout en respectant les priviléges de la spontanéité, M. Villemain n'a pas de peine à démontrer que chez Milton l'érudition n'a pas engourdi l'élan du génie : il va même plus loin, et il a raison d'affirmer que Milton, écrivant pour un peuple habitué aux controverses théologiques, ne pouvait aborder un sujet tel que *le Paradis perdu* sans s'armer de toutes pièces.

Il parle avec de justes éloges des poésies latines de Milton, qui peuvent en effet se comparer, pour la grâce et l'élégance, aux meilleures productions du siècle d'Auguste. Cette partie de ses œuvres est à peu près ignorée en France. A peine quelques rares érudits ont-ils feuilleté ces poésies latines où la pensée s'épanouit avec une

fraîcheur, avec une jeunesse constante, où les souvenirs classiques se marient sans effort aux sentimens modernes. Arrivé à l'analyse même du poème qui a fondé la renommée de Milton, M. Villemain en signale toutes les beautés avec un discernement qui n'a jamais été surpassé. Il ne dissimule pas les singularités qui blessent le goût dans plusieurs parties de ce poème; mais, une fois ses réserves faites, il loue avec un rare bonheur d'expression tous les épisodes qui placent Milton entre Homère et Virgile. Le tableau du paradis terrestre, la peinture du premier amour, n'ont jamais été appréciés dans une langue plus chaste et plus harmonieuse. Après la lecture même de Milton, je ne sais rien de plus pénétrant, de plus religieux, que la manière dont M. Villemain a esquissé les principaux traits de cet admirable épisode. Le désespoir de Satan, l'entretien d'Adam avec l'ange Raphaël, sont caractérisés avec une grandeur, une simplicité d'expression que Milton même n'a pas dépassées. Une fois engagé sur ce terrain, M. Villemain parle sans effort la langue poétique. Il trouve pour sa pensée des formes animées, où l'imagination et le goût se concilient dans une heureuse et féconde alliance. Dans ces pages si habiles et colorées de nuances si éclatantes, M. Villemain réalise pleinement l'idéal du critique : il pense comme un philosophe et parle comme un poète. C'est la seule manière de vulgariser la raison, de la rendre populaire. Trop souvent le bon sens et le goût parlent une langue froide et inanimée; il appartient aux maîtres consommés de nous montrer comment la vérité la plus austère peut sans danger nous émouvoir et nous charmer. L'analyse du *Paradis perdu* offrait plus d'un écueil. Les souvenirs de l'antiquité classique pouvaient amener sur les lèvres du critique plus d'une comparaison dangereuse pour l'équité. M. Villemain a pressenti le danger, et n'a pas cédé à la tentation. Interrogeant Isaïe et les pères de l'église aussi souvent qu'Homère et Virgile, il a jugé Milton comme tous les poètes voudraient être jugés, en se pénétrant de son génie, sans jamais lui demander les fruits d'un autre âge et d'un autre climat. Il s'est placé au centre de la tradition chrétienne sans la discuter, et de là, comme du haut d'un phare lumineux, il a suivi le rayonnement de la pensée poétique. Acceptant avec soumission le péché originel et la rédemption, il a pu estimer sans partialité la conception épique de Milton. Il a choisi la méthode la plus sûre et l'a glorieusement appliquée. Quoi que puissent glaner les esprits curieux dans le champ inépuisable de l'érudition, ils n'ajouteront à cette grande figure aucun trait que M. Villemain n'ait déjà indiqué.

L'étude sur lord Byron, aussi fine, aussi délicate, aussi savante que les études sur Shakspeare et sur Milton, n'est pourtant pas aussi complète. Toute la partie purement littéraire est traitée avec le même

soin, la même justesse; mais l'auteur, je ne sais pourquoi, a reculé devant le côté philosophique du sujet. Or, en parlant de Byron, un tel côté n'était pas à négliger. Pour montrer le vrai sens de cette poésie nouvelle, il faut absolument se résigner à sonder les plaies morales de notre temps; sans ces prolégomènes, toute appréciation de Byron sera nécessairement incomplète et restera obscure pour la plupart des lecteurs. Il ne suffit pas de caractériser *le Pèlerinage d'Harold* et *Don Juan*, d'appeler l'attention sur ce merveilleux génie qui débute par l'élégie et finit par la satire la plus amère; il est indispensable d'interroger l'homme avant le poète. M. Villemain, qui a prouvé tant de fois la souplesse de son esprit, l'étendue et la variété de ses connaissances, n'a pas cette fois accordé assez d'importance à la philosophie. Le portrait de l'homme étant trop rapidement esquissé, la physionomie du poète ne se révèle pas avec assez d'évidence. Si l'auteur eût insisté sur l'abus du loisir, sur la misère et les orages d'une vie gouvernée par la seule passion, toutes ses remarques se seraient gravées plus profondément dans la mémoire du lecteur. Il raconte, il est vrai, en quelques pages la jeunesse, les aventures, les voyages et la mort de Byron; mais il n'ose pas nous montrer à nu cette âme ulcérée. C'est d'ailleurs le seul reproche que je puisse adresser à cette étude, car M. Villemain analyse et discute toutes les œuvres de Byron avec une rare sagacité. Il n'embrasse pas dans une commune admiration les quatre chants du *Pèlerinage;* il sent très bien, et il démontre sans peine que les deux premiers chants, malgré le charme des vers et l'éclat des couleurs, ne sont qu'une déclamation élégante sur l'Espagne et l'Orient, où la pensée tient trop peu de place. Le troisième chant est le plus beau, le plus grand des quatre, et M. Villemain en a très nettement établi tous les mérites. Quant au quatrième, à ne considérer que la forme, ce serait le plus pur, le plus accompli; mais pour un esprit exercé, pour un juge délicat, il est loin de valoir le troisième, car il n'a pas le même accent de sincérité. L'émotion personnelle est trop souvent remplacée par les souvenirs classiques. Sur les bords du lac de Genève, devant Clarens, dans la plaine de Waterloo, Byron nous ouvre son cœur; sur les lagunes de Venise, dans l'enceinte du Colysée, c'est à ses livres qu'il demande trop souvent ses impressions. L'excellence de la forme, l'harmonie des strophes ne réussissent pas à déguiser l'indigence ou le néant de l'émotion.

Le *Don Juan* était plus difficile à estimer que *le Pèlerinage*. M. Villemain, je me plais à le reconnaître, n'a omis aucun des traits distinctifs de cet admirable ouvrage. Réalité, fantaisie, élan lyrique, poésie descriptive, ironie amère, rapprochemens inattendus, il a tout signalé avec le même empressement. Il rend pleine justice à

cette épopée, tour à tour railleuse comme *Candide* et colorée comme les octaves de l'Arioste. Quant aux œuvres dramatiques de Byron, il les place avec raison au-dessous de *Don Juan* et du *Pélerinage*. Le génie du poète est avant tout un génie lyrique; il se complaît trop dans le développement de sa pensée pour mettre en scène des personnages et leur prêter le langage rapide et concis de la vie réelle. *Sardanapale, Marino Faliero, les deux Foscari,* très dignes d'étude assurément, ne sont pourtant pas des œuvres dramatiques dans la véritable acception du mot. Si *Manfred* nous émeut plus profondément, c'est qu'il n'a pas la prétention de se plier aux exigences de la poésie dramatique.

M. Villemain a peut-être pris trop au sérieux le respect de Byron pour le génie de Pope et sa correspondance avec Murray sur Bowles. Esprit lucide et pénétrant, écrivain d'une rare élégance, habile à traiter les plus hautes questions de la philosophie dans une langue harmonieuse, Pope n'a pas connu l'inspiration poétique. Quand Byron parlait du génie de Pope, il ne livrait pas le fond de sa pensée. Le poète qui a écrit *le Pélerinage d'Harold* et *Don Juan* ne pouvait saluer comme un génie l'auteur de l'*Essai sur l'homme*. Les louanges qu'il prodiguait à l'ami de Bolingbroke n'étaient qu'une ruse de guerre, une manière ingénieuse de dérouter ses ennemis littéraires. Ce n'est pas la première fois que les novateurs se rangent parmi les partisans les plus dévoués de la tradition. Byron devait admirer chez Pope la correction et la pureté du style, et lui demander plus d'un conseil; mais je ne crois pas qu'il soit sincère en exaltant son génie.

Quant à l'école des lacs, M. Villemain me paraît la juger trop sévèrement. Je ne parle pas de Southey, qui était plutôt un versificateur qu'un poète; mais il y a dans Coleridge et dans Wordsworth plus d'une page que Byron lui-même n'eût pas désavouée. Si *l'Excursion* et *Christabel* ne sont pas des œuvres accomplies, elles sont animées d'un sentiment vraiment poétique, et la ballade du *Vieux Matelot* est un des récits les plus émouvans de la littérature moderne. Si parfois, chez Coleridge et chez Wordsworth, la naïveté dégénère en puérilité, ce défaut, que je n'entends pas contester, est racheté par des beautés de premier ordre. On peut affirmer qu'ils n'ont obtenu ni en Angleterre ni en Europe la renommée qu'ils méritent. Je regrette que M. Villemain ne leur ait pas assigné le rang qui leur appartient. Cette erreur n'enlève rien à la valeur générale de son étude sur Byron; mais il est utile de la signaler, parce qu'elle pourrait s'accréditer : l'autorité légitime de son nom pourrait la faire accepter comme une vérité irrécusable, comme une affirmation démontrée sans retour; l'injustice involontaire d'un esprit éclairé est un danger pour la foule.

L'*Histoire de Cromwell* se recommande par l'étude approfondie des documens originaux. Publié il y a trente-cinq ans, ce livre est encore aujourd'hui très utile à consulter, car tous les élémens du récit ont été réunis par une érudition persévérante et consciencieuse. L'historien n'avance pas un fait sans preuve, et le lecteur, lors même qu'il n'accepte pas le jugement prononcé par l'auteur, est forcé de reconnaître que ce jugement n'a pas été prononcé à la légère; il n'y a pas une assertion qui repose sur une science de seconde main. L'*Histoire de Cromwell* ne possédât-elle que cet unique mérite, elle serait déjà digne d'une sérieuse attention; mais ce n'est pas le seul qu'elle possède. A l'époque où elle parut, quelques esprits ingénieux s'étaient habitués à chercher dans la révolution anglaise l'explication des événemens accomplis chez nous un siècle et demi plus tard. M. Villemain ne s'est pas laissé séduire par cette théorie, qui ne repose sur aucune base solide; sans méconnaître les rapprochemens qu'on peut établir entre les deux révolutions, il a très bien compris qu'elles sont séparées l'une de l'autre par une différence profonde; il connaît trop bien l'Angleterre et la France pour ne pas sentir, pour ne pas savoir que la révolution anglaise est avant tout politique, tandis que la nôtre est tout à la fois politique et sociale. C'est pourquoi il a étudié la révolution anglaise en elle-même, laissant au lecteur le soin d'établir une comparaison entre les deux pays. Il s'est attaché avec un soin scrupuleux à rechercher les causes des événemens et a porté son attention non-seulement sur le dépouillement des documens originaux, mais encore et surtout sur l'analyse des caractères. Après avoir lu son livre, on connaît à fond les principaux personnages qui ont préparé dans la Grande-Bretagne l'établissement définitif du gouvernement représentatif. Les travaux entrepris depuis trente-cinq ans sur le même sujet n'ont pas entamé la valeur de ce beau livre, car tous les faits importans y sont racontés fidèlement; et s'il est permis de les grouper autrement, d'en tirer d'autres conclusions, la lecture attentive des mémoires écrits par les témoins ou les acteurs de ce drame politique ne peut rien nous apprendre que nous ne sachions déjà par M. Villemain.

Quant au style de cette histoire, je n'ai pas besoin d'en faire l'éloge. Où trouverions-nous une langue plus pure, plus élégante et plus précise? La sobriété des ornemens laisse à la pensée toute sa grandeur. Maître consommé dans l'art de bien dire, M. Villemain ne cède jamais à la tentation d'éblouir le lecteur par l'éclat des images. On sent à chaque page l'écrivain qui a vécu dans le commerce familier de l'antiquité, qui s'est formé à l'école de Thucydide et de Tacite, et qui applique leur procédé au récit des événemens modernes. Il se souvient de leurs plus belles pages, mais ne les imite jamais ser-

vilement. Son récit simple et rapide se grave facilement dans la mémoire du lecteur. Il n'y a pas un trait qui révèle l'écrivain amoureux de sa parole. La forme a presque toujours le caractère de la nécessité; il ne semble pas qu'elle puisse être changée. Mais à quoi bon insister sur le mérite du style? Dans cette œuvre austère et savante, c'est la fidélité de la narration, c'est l'élévation des pensées qu'il faut surtout louer. M. Villemain nous accuserait à bon droit de ne pas le prendre au sérieux, si nous vantions la grâce du langage en parlant d'un tel livre. S'il écrivait aujourd'hui l'*Histoire de Cromwell*, il est probable qu'il modifierait, qu'il réformerait plusieurs de ses jugemens; il n'ajouterait rien à la valeur scientifique de son premier travail. Ce que j'admire avec prédilection dans ce beau livre, c'est l'alliance permanente de l'érudition et de l'art. Une fois maître des faits qu'il veut raconter, l'auteur s'applique à dissimuler le nombre et la durée de ses veilles; il nous instruit et nous émeut sans jamais songer à faire parade de son savoir. C'était là le grand secret des historiens de la vieille Grèce et de la vieille Italie. Trop souvent les historiens modernes négligent l'art et s'en tiennent à la science. M. Villemain, en écrivant l'*Histoire de Cromwell* six ans avant qu'Augustin Thierry n'eût publié l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, comprenait et tentait déjà, sans autre modèle que l'antiquité, la conciliation de l'art et de la science.

Huit ans plus tard, il annonçait l'*Histoire de Grégoire VII*. Cette histoire est sans doute achevée. Tous les amis des lettres en souhaitent vivement la publication. Quelques fragmens livrés à la curiosité impatiente prouvent que M. Villemain n'a rien négligé pour approfondir toutes les parties d'un sujet si difficile : étude générale de l'Europe, politique de la cour pontificale, il a tout interrogé avec la même ardeur, la même persévérance. Pourquoi donc ne se résout-il pas à dérouler sous nos yeux ce vaste tableau? Est-ce qu'il douterait de l'opportunité d'un tel récit? Aujourd'hui comme il y a vingt-sept ans, l'*Histoire de Grégoire VII* serait une source féconde de méditations. Les questions posées et résolues par ce pape hardi et rusé ne sont pas de celles dont l'intérêt puisse s'amoindrir. D'ailleurs M. Villemain, en choisissant dans le moyen âge le développement de la puissance pontificale au XIe siècle, n'a pu vouloir chercher dans le passé autre chose que le passé lui-même. Ce tableau, tracé d'une main sûre et savante, ne manquera jamais d'opportunité. La lutte de la cour de Rome contre l'empire n'est pas moins riche en émotions que la lutte de la démocratie contre la royauté. Que M. Villemain ne tarde donc pas plus longtemps à publier son *Histoire de Grégoire VII*. Depuis vingt-sept ans, il a dû épuiser toutes les sources d'informations; il a dû mettre en œuvre tous les maté-

riaux qu'il avait recueillis. Il n'y a pas en France un homme studieux qui n'appelle de ses vœux la publication de ce grand travail. Le talent que l'auteur a montré dans un épisode de l'histoire moderne est un sûr garant qu'il n'aura pas traité avec moins de vigueur et d'éclat un épisode de l'histoire du moyen âge. Un écrivain en possession de la sympathie publique ne peut garder pour lui seul le fruit de ses études. En pareil cas, l'avarice serait de l'ingratitude.

Le dernier livre publié par M. Villemain appartient plutôt au genre des mémoires qu'à l'histoire proprement dite. La biographie de M. de Narbonne a fourni à l'auteur l'occasion de nous montrer l'empire et l'empereur sous un aspect nouveau. Au lieu de recommencer le récit des grandes batailles livrées par le premier capitaine des temps modernes, il a recueilli les souvenirs de sa jeunesse et s'est efforcé de restituer, autant qu'il était en lui, les conversations de Napoléon et de son aide de camp. Je ne voudrais pas garantir l'exactitude littérale de ces conversations, je crois même que M. Villemain, malgré l'excellence de sa mémoire, ne voudrait pas prendre un tel engagement; mais personne, je pense, ne contestera l'intérêt de ces entretiens familiers, où les plus hautes questions de politique et d'art militaire se trouvent mêlées aux questions de goût et de littérature. On aime à voir l'homme qui a tenu dans ses mains les destinées de l'Europe détourner sa pensée de la marche de ses armées pour discuter ou plutôt pour résoudre à sa manière les problèmes qui ont occupé les savans et les poètes. Il est vrai que les entretiens racontés à M. Villemain par M. de Narbonne affectent souvent la forme du monologue : l'aide de camp n'intervient guère que pour donner la réplique; mais cette forme dominatrice s'explique très bien par le caractère du personnage. Napoléon, dans son cabinet comme sur le champ de bataille, parlait plutôt pour être écouté que pour recueillir des avis; M. de Narbonne subissait la loi commune. Cependant il est arrivé plus d'une fois à l'ancien ministre de Louis XVI, devenu l'aide de camp favori de l'empereur, d'exprimer librement sa pensée, et d'annoncer les périls qui se préparaient pour le capitaine tant de fois victorieux. Sa voix, comme il était trop facile de le prévoir, n'a pas été entendue. Enivré, aveuglé par ses victoires, le maître de la France, qui fut un instant le maître de l'Europe, est demeuré sourd aux conseils de l'amitié la plus dévouée. Tous les entretiens qui se rapportent à la campagne de Russie révèlent chez M. de Narbonne une connaissance profonde de l'Europe. Il est curieux de voir cet esprit si net, si judicieux, si calme, aux prises avec une volonté qui n'admettait pas de résistance, exprimer ses craintes et ses prévisions sans jamais blesser le maître qui l'écoutait, parler en courtisan accompli, lors même qu'il osait ne pas accepter comme sou-

verainement sage la volonté qui allait se réaliser. Il serait fort à souhaiter que M. de Narbonne trouvât de nombreux imitateurs; la modération du langage en face d'une autorité sans limites est pour le bon sens un puissant auxiliaire.

La conversation de Napoléon avec M. de Narbonne sur le génie de Corneille et sur la tragédie française au milieu des ruines encore fumantes du Kremlin n'est pas un des chapitres les moins curieux. Plus d'un lecteur peut-être accusera M. Villemain de l'avoir un peu arrangée. Sans vouloir affirmer que tous les termes de cet entretien ont été fidèlement recueillis par M. de Narbonne, et que M. Villemain s'est borné à les transcrire, il me semble réunir tous les élémens de la vraisemblance. En parlant de Cinna et d'Auguste, en proposant aux poètes de son temps la vie de Pierre le Grand comme sujet de tragédie, c'est de lui-même que l'empereur parle, c'est son génie, c'est sa volonté qu'il veut offrir à l'admiration de la foule. Rien de plus naturel, rien qui s'accorde mieux avec le caractère du dominateur. La visite de M. de Narbonne à l'École normale (1), la leçon qu'il écoute et qu'il raconte à Napoléon, les réflexions de l'empereur sur Montesquieu, sur l'*Esprit des Lois*, sur le dialogue d'Eucrate et de Sylla, n'ont pas moins d'attrait que la conversation du Kremlin. C'est la même personnalité, la même manière d'interpréter le passé : Napoléon, dans Sylla comme dans Pierre le Grand, ne voit que lui-même. On dirait que le présent ne suffit ni à son intelligence ni à sa volonté. Il voudrait que tous les grands dominateurs du passé fussent refaits à son image. C'est un trait qui méritait d'être consigné.

Que M. Villemain ait transcrit ses souvenirs sans y rien changer, qu'il ait retrouvé tout entières dans sa mémoire les confidences de M. de Narbonne, ou qu'il ait eu des lacunes à combler, peu importe. Ce qui demeure constant, ce qui frappera tous les yeux, c'est que ses souvenirs sont marqués au coin de la vérité. Il n'y a pas une page qui semble inventée. Si tous les hommes qui ont pu, comme M. Villemain, apprendre de la bouche même des témoins les détails familiers de l'histoire rédigeaient leurs souvenirs avec le même soin, le passé serait mieux compris et perdrait le caractère théâtral que lui prêtent trop souvent les historiens de profession. Aussi ne m'étonné-je pas de l'accueil empressé fait à ce livre. Il serait difficile en effet de présenter sous une forme plus attrayante le récit des négociations confiées à M. de Narbonne et les épisodes d'une vie mêlée à tant de grands événemens. Quelques esprits chagrins demanderont peut-être si M. de Narbonne est vraiment le sujet du livre, si sa biographie n'a pas été choisie comme un cadre où devaient venir

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1852.

se grouper les principaux personnages de l'empire. Je crois très inutile de répondre à cette objection. L'auteur, ne racontant pas ce qu'il a vu, mais les confidences qu'il a reçues, ne pouvait choisir pour son récit un cadre plus heureux que la vie même de M. de Narbonne. Que Napoléon, ses ministres et ses généraux occupent le premier plan, je ne vois là ni un sujet de reproche, ni un sujet d'étonnement. L'auteur a trouvé moyen de rajeunir par les détails intimes et l'accent familier un thème déjà traité tant de fois; c'en est assez pour que son œuvre obtienne de nombreux suffrages. Il a reçu sans doute bien d'autres confidences sur les hommes et les choses du siècle présent : s'il consent à nous les livrer, il peut s'assurer que les auditeurs ne lui manqueront pas. Il raconte avec trop de vivacité pour n'être pas écouté avec empressement.

La place réservée à M. Villemain dans l'histoire de notre littérature n'est pas difficile à marquer : il occupe aujourd'hui et gardera sans doute longtemps encore le premier rang dans la critique. Personne mieux que lui ne sait animer l'analyse. Si quelquefois on a pu sans injustice lui reprocher un peu de timidité dans l'exposition de ses doctrines, il a racheté cette faute par les services immenses qu'il a rendus à la cause du bon goût et du bon sens. Nourri des lettres antiques, il a compris la nécessité d'élargir l'horizon de sa pensée par l'étude assidue des littératures modernes; il a multiplié les points de comparaison, et s'est fait, avec un art merveilleux, un goût cosmopolite. Il n'y a pas une nation de l'Europe dont il ne comprenne le génie. On me dira que c'est un don chez lui : un don, je le veux bien; mais ce don fût demeuré stérile, s'il n'eût été fécondé par le travail de chaque jour. Pour pénétrer le génie des nations qui nous environnent, l'intelligence la plus heureuse ne suffit pas; il faut se préparer à cette tâche par des épreuves sans nombre. Ce qu'il y a d'excellent dans M. Villemain, c'est que, malgré son érudition, il a conservé toute la jeunesse, toute l'ardeur d'un esprit moins actif que le sien qui n'aurait embrassé qu'un champ plus étroit. Nous voyons trop souvent l'érudition se réduire à la curiosité, et devenir un pur exercice de mémoire. Rien de pareil chez M. Villemain. Il éprouve le besoin de transformer par la réflexion les documens qu'il a recueillis. L'érudition n'est pas pour lui un but, mais un moyen. Éclairé par l'étude des plus grands modèles, lorsqu'il s'agit d'apprécier une œuvre française ou italienne, espagnole ou anglaise, son jugement n'a jamais rien de capricieux ou de passionné, car il possède dans sa mémoire les types immortels qui doivent le guider. Aussi voyez comme il saisit en toute chose le trait délicat, comme il distingue la vraie grandeur de la bizarrerie! Passionné pour les beautés de notre langue, esprit français par la clarté, il démêle sans effort tous les mérites d'une œuvre que semble répudier le génie de

notre nation. Son intelligence, dont l'activité ne se ralentit jamais, se prête à toutes les impressions. Il se laisse émouvoir comme s'il n'avait pas à juger, et juge avec impartialité comme s'il avait pu se prémunir contre l'émotion.

J'ai l'air de tracer un portrait idéal, et pourtant je ne fais que recueillir mes souvenirs. Les études littéraires de M. Villemain sur la France, l'Angleterre et l'Italie sont là pour attester la vérité de mes paroles. Avant qu'il n'eût pris en main le gouvernement du goût public, la foule était habituée à croire que la connaissance profonde de l'antiquité menait infailliblement au dédain des littératures modernes; elle pensait qu'un vif amour du génie français ne pouvait se concilier avec une sympathie sincère pour les œuvres écrites dans une autre langue. On rencontrait des esprits qui confondaient de bonne foi avec le patriotisme leur ignorance volontaire. M. Villemain est venu dessiller leurs yeux. Après avoir lu ses leçons, il n'est plus permis de persister dans ce fol aveuglement. L'injustice pour les nations voisines n'est pas une manière d'aimer la France; la connaissance complète de l'antiquité ne mène pas au dédain des littératures modernes. Ces deux vérités, devenues aujourd'hui des lieux-communs, ont fait leur chemin dans la foule, grâce à M. Villemain; aussi je n'hésite pas à lui assigner le premier rang dans la critique. Il a démontré aux plus incrédules que le génie du passé, étudié dans ses œuvres les plus pures, les plus accomplies, loin de conduire au dédain des œuvres modernes, est le moyen le plus sûr de les comprendre et de les estimer à leur juste valeur. C'est pourquoi tout homme qui a pénétré pleinement le génie du passé est par cela même préparé mieux que personne à l'intelligence du génie moderne, car il sait d'où vient le mouvement qui s'accomplit sous ses yeux. M. Villemain ne serait jamais arrivé à l'impartialité, s'il n'eût pas vécu longtemps dans le commerce de l'antiquité. Un esprit vraiment pénétrant demande tour à tour au passé l'intelligence du présent, au présent lui-même l'intelligence du passé; il veut savoir où le mouvement commence, où le mouvement est parvenu, — et comment le savoir sans interroger l'histoire de l'esprit humain à ses deux extrémités? Vérités vulgaires! me dira-t-on; mais qui donc a travaillé plus activement, plus efficacement que M. Villemain à leur donner ce caractère de vulgarité? Aujourd'hui, grâce à lui, les hommes nourris des lettres antiques comprennent la nécessité d'étudier le génie moderne, et ceux mêmes qui ne peuvent pas aborder directement l'antiquité cherchent partout des initiateurs qui viennent au secours de leur faiblesse. Ce service éclatant assure à M. Villemain la reconnaissance de tous les esprits éclairés.

GUSTAVE PLANCHE.

DES

RACES HUMAINES

I. — *De l'Homme et des Races humaines*, par H. Hollard, in-12, Paris 1852.
II. — *Cours de Physiologie*, par M. Bérard, 3 vol. in-8°, 1850-1853.

Les questions scientifiques sont de deux sortes. En général elles se résolvent soit par des expériences immédiates, soit par des hypothèses destinées à devenir des sujets d'expériences, pour être alors confirmées ou détruites. Ainsi lorsque Newton décidait, d'après les lois de la réfraction, que l'eau devait renfermer un corps combustible, il faisait une hypothèse que Lavoisier confirma plus tard en découvrant la composition de l'eau. Les questions de ce genre appartiennent à la science proprement dite. Elles n'intéressent que les savans, eux seuls se croient en droit de les traiter et de les résoudre, et on ne les aborde jamais qu'avec timidité, car l'expérience est là qui vous menace et peut détruire en un instant les théories les plus habilement et en apparence les plus solidement construites. Mais la science comprend aussi d'autres problèmes, souvent aussi importans, mais plus spéculatifs que les premiers, et qui ne peuvent jamais se prêter aux expériences : ils se résolvent par des opinions, des croyances que l'on appelle parfois improprement des hypothèses, mais qu'aucune vérification ne peut atteindre, et qui ne sont pas susceptibles d'une démonstration mathématique. Ainsi Laplace expliquant la formation des planètes par la condensation de l'atmosphère solaire avançait une simple conjecture plus ou moins probable, mais dont aucune expérience ne pourra jamais démontrer la vérité. Ce genre de problèmes est en général préféré par les écrivains. On n'est pas exposé, en les traitant, à tomber sous la froide main de l'expérience et à recevoir d'elle de cruels démentis. Une importante question de physiologie qui divise les savans et qui

est encore loin de recevoir une solution certaine et définitive appartient à ce genre : c'est la question de savoir s'il y a plusieurs espèces humaines. Elle touche presque à la création, et il est impossible de la soumettre à des vérifications pratiques; aussi la science renferme-t-elle peu de questions plus souvent débattues et qui aient donné lieu à des hypothèses plus nombreuses. Nous allons essayer, sinon de résoudre le problème, du moins d'exposer en quoi il consiste et d'indiquer les solutions proposées, en procédant avec impartialité et précaution, comme s'il appartenait aux problèmes du premier genre, comme si nos hypothèses pouvaient être anéanties d'un jour à l'autre, victimes de la rude franchise des expérimentateurs.

Voyons d'abord en quoi consiste la discussion, quelles sont les bases sur lesquelles elle s'appuie. Sans croire aux faunes et aux sirènes, aux pygmées dont parle saint Jérôme, aux cyclopes et aux hermaphrodites que ne rejette pas saint Augustin, à ces hommes qui n'avaient qu'une jambe et qui étaient obligés de marcher deux à deux, il est impossible de ne pas admettre entre les nations qui peuplent le globe des différences considérables. Non-seulement la culture intellectuelle, la nature et le développement de la civilisation varient d'un pays à l'autre, mais l'organisation physique elle-même est loin d'être partout identique. Les différences qu'elle présente et que nous allons énumérer tout à l'heure sont-elles permanentes? Le temps, les climats, les circonstances locales, le genre de vie, le degré de civilisation, ont-ils sur elles quelque influence? Doivent-elles être attribuées aux modifications successives d'un type primitif, ou ont-elles existé de tout temps? En un mot y a-t-il eu originairement plusieurs races distinctes, qui pourraient alors porter le nom d'espèces, ou tous les hommes descendent-ils d'une souche unique? Enfin toutes les différences organiques coïncident-elles avec des différences intellectuelles et morales, et les divisions de l'histoire politique sont-elles avouées par l'histoire naturelle?

Il semble au premier abord que ces questions pourraient être résolues par les termes des récits bibliques; mais les progrès des sciences ont conduit de sages commentateurs à ne pas s'en tenir au sens littéral du texte sacré, et, pour le bien comprendre, il faut d'abord étudier les choses en elles-mêmes et arriver, si l'on peut, à une connaissance exacte de la nature. L'église accorde à l'interprétation une grande latitude, et c'est avec une pleine liberté que tous les esprits qui réfléchissent peuvent aborder la question des origines du genre humain. Dans tous les cas, on peut, sans grand effort d'abstraction, se la poser comme un problème scientifique et l'examiner en elle-même, indépendamment de toute autorité; ainsi doit la considérer soit l'historien, soit le naturaliste. Une double science encore peu avancée, et dont les premiers progrès sont récens, est sortie de ces recherches : c'est l'*ethnographie*.

Les différentes questions qu'agite cette science se représentent naturellement à l'esprit toutes les fois que l'on considère les destinées des sociétés, et comment, dans le temps où nous vivons, ne pas revenir incessamment à cette étude? Les hommes sont une des espèces vivantes à la surface du globe; les hommes y ont formé de temps immémorial des associations offrant des traits communs et des caractères différens; les hommes sont des individus pensans que leur raison met dans un rapport particulier avec eux-mêmes et

avec tout ce qui les entoure. De là viennent trois questions d'origine qui intéressent l'histoire naturelle, l'histoire proprement dite et la philosophie. Cependant cette étude importante, sur laquelle un assez grand nombre de livres ont été publiés dans ces vingt dernières années, avait longtemps été négligée. Les anciens philosophes ne s'en sont guère occupés. Leur connaissance limitée de la surface du globe, leur entière ignorance de l'existence de certains peuples, les préjugés de leur mythologie, leur méthode scientifique si peu sûre, les rendaient incapables d'envisager sous son véritable jour cette grande question. Ils étaient cependant mieux placés que nous pour l'éclaircir, car de jour en jour la facilité des communications, les nouveaux usages, les croisemens de races ont dû, sinon effacer, du moins altérer la physionomie originelle des nations. Longtemps, et récemment encore, des principes opposés, des partis pris d'avance ont aveuglé les observateurs. La plupart de ceux qui ont discuté cette question dans le principe se sont laissé influencer par des considérations étrangères à la science. Les uns, comme Voltaire, ont soutenu la diversité originelle du genre humain pour trouver dans la Bible des impossibilités physiques, des erreurs d'histoire naturelle; les autres, comme Prichard, pour défendre une certaine interprétation des livres saints, ont soutenu l'unité. Quelques-uns, cherchant à justifier la traite des nègres, ont allégué une inégalité permanente et fondamentale entre les hommes. Des philanthropes, au contraire, ont voulu attaquer cet odieux commerce, en s'efforçant de démontrer que tous les hommes descendent d'un couple unique, ou du moins de couples identiques. Toutes ces considérations sont étrangères à la science. Nous ne devons nous préoccuper dans cette étude que des raisons vraiment scientifiques; nous devons rejeter toutes les idées arrêtées d'avance qui condamnent l'investigateur à repousser des vérités évidentes ou à admettre comme démontrées des suppositions gratuites; nous chercherons à exposer toutes les hypothèses, à développer toutes les théories, sans voiler leur faiblesse et sans atténuer leur force; nous aspirons à l'impartialité. C'est elle seule qui doit nous conduire dans cette recherche, et nous devons nous souvenir de ces paroles de Haller : *Boni viri nullam oportet esse causam præter veritatem.*

Linnée est le premier qui ait songé à établir dans le genre humain des divisions naturelles. Il compte quatre races, d'après les quatre parties du monde. Moïse, et plus tard Éphore de Cumes, avaient déjà divisé les hommes : l'un en trois races, d'après les trois fils de Noé, l'autre en quatre, d'après les quatre points cardinaux; mais ce ne sont pas là des classifications scientifiques, et ce n'est qu'au XVIIIe siècle que l'étude de l'homme, à ce point de vue, a pris une place sérieuse dans la science. La division de Linnée elle-même était du reste plus géographique que zoologique, et quelques années plus tard, en 1788, Gmelin et peu après lui Kant divisèrent l'homme, suivant sa couleur, en quatre variétés : le blanc, le basané, le noir et le cuivré. Buffon et Cuvier augmentèrent ce nombre, et, laissant l'Américain de côté, admirent six variétés. Blumenbach, Herder, Hunter, Lawrence, Duméril, Malte-Brun, etc., établirent encore un grand nombre de divisions fondées sur des caractères naturels, et dont nous donnerons une idée en décrivant ces caractères. Cependant, jusqu'au XIXe siècle, on n'avait pas songé à considérer

scientifiquement les différences humaines comme permanentes, on croyait qu'elles ne formaient que des variétés ou des races dans une espèce unique. En 1821, M. Virey, et peu après MM. Desmoulins et Bory de Saint-Vincent s'aperçurent que les différences entre les hommes sont telles qu'elles peuvent donner lieu à une division plus profonde, et ils distinguèrent dans le genre humain, l'un deux, et les autres quinze et seize espèces. A cette époque seulement, la nouvelle science a pris une place éminente parmi les diverses branches de l'histoire naturelle, car c'est surtout lorsqu'on admet des différences originelles et permanentes que la classification humaine offre de l'intérêt. Si au contraire on croit à l'unité absolue, si l'on pense que les hommes, semblables les uns aux autres dans les premiers temps, sont allés prendre des caractères différens dans diverses régions du globe, cette recherche devient vaine et stérile. Que nous importe d'établir une classification entre des types qui ne portent point un sceau originel, entre des formes qui varient d'un jour à l'autre, de sorte que chaque siècle, chaque année même, peuvent anéantir certaines races ou en créer de nouvelles? Rechercher au contraire si dès l'origine les différences organiques ont existé, si elles se sont transmises intactes à travers les siècles, si elles coïncident avec des différences intellectuelles, comment ces différences, combinées par des croisemens, ont produit de nouvelles nations, et expliquer ainsi l'histoire par la physiologie, l'esprit et les mœurs des nations par la nature intime des peuples dont le mélange les a produites, c'est une des études les plus curieuses, les plus intéressantes, les plus propres à jeter du jour sur la destinée, la politique et la civilisation des peuples.

On le voit, cette question peut être l'objet de deux modes de recherches scientifiques : celui de l'historien critique ou philosophe qui, étudiant les races dans les actes de l'humanité, prouve ou cherche leur existence dans leurs effets, ou explique les faits par leur existence supposée, et celui du naturaliste qui s'informe peu des conséquences sociales et politiques, et ne s'occupe que de l'organisation physique des hommes. C'est sous ce dernier point de vue seul que nous allons envisager cette question. Nous laisserons de côté l'histoire, la linguistique, l'archéologie, qui peuvent aider à la détermination du nombre de races ou d'espèces humaines; nous ne voulons pas rechercher combien la terre renfermerait d'espèces d'hommes différentes, mais simplement s'il y a des raisons d'en admettre plusieurs au point de vue zoologique. C'est un simple problème de physiologie. D'autres verront si les divisions zoologiques concordent avec les divisions de l'histoire et de la géographie; notre travail se bornera à énumérer d'une manière générale les différences observées entre les hommes, et à examiner ensuite s'il est évident que ces différences puissent être le résultat d'influences extérieures. Qu'on ne s'effraie pas cependant, nous essaierons d'être dans cette question aussi peu technique que possible; nous écarterons les expressions pédantesques qui pourraient n'être pas familières à nos lecteurs. Le langage scientifique est commode pour les découvertes et facilite l'étude; mais il est rarement indispensable à l'exposition des doctrines et des théories. S'il est utile de populariser les sciences, il n'est nullement nécessaire d'en vulgariser le langage. Les sciences ne demandent pas à conquérir le monde, elles ne le peu-

vent ni ne le doivent; mais elles sont à leur plus haut point de gloire quand ceux qui ne s'y attachent pas les connaissent assez pour en sentir le prix et la beauté.

La question des races humaines a été traitée l'année dernière dans deux ouvrages importans, le *Cours de Physiologie* de M. Bérard et *l'Homme et les Races humaines* de M. Hollard. Ce ne sont certes pas les seuls travaux publiés sur cette question; depuis vingt ans, les physiologistes et les philosophes cherchent à la résoudre, mais ces deux livres sont les plus récens, et, pour les livres scientifiques, les plus récens sont d'ordinaire les meilleurs. Ils sont en outre conçus avec impartialité et écrits dans des opinions différentes par deux hommes savans et distingués. Nous les prendrons pour guides dans cette étude.

Le caractère le plus évident, celui qui nous frappe le plus, lorsque nous examinons deux hommes d'origine différente, c'est la coloration de la peau. Voltaire disait : « Le premier blanc qui vit un nègre dut être bien étonné, mais le raisonneur qui m'assure que le nègre vient du blanc m'étonne bien davantage. » Outre cette différence du blanc au noir, il existe d'autres variétés de coloration non moins caractéristiques. Ainsi la plupart des Américains sont cuivrés. La peau est jaune chez les Malais, feuille-morte chez les Hottentots, olivâtre chez les Polynésiens, etc. L'iris est tantôt noir, tantôt brun, tantôt même tout à fait incolore, comme chez les albinos; mais dans ce dernier cas ce n'est point un caractère important, car il n'existe pas de peuples d'albinos, c'est une simple difformité accidentelle. Le système pileux offre aussi des diversités considérables; tantôt les poils couvrent le corps tout entier, tantôt la peau est glabre et parfaitement lisse, chez les Américains par exemple, et la tête seule est couverte de cheveux. Ces cheveux mêmes sont lisses chez les Européens, crépus et laineux chez certains nègres, rares chez les peuplades du Nord, très abondans chez quelques nations méridionales, les Papous en particulier. Sous le rapport de la forme du reste, les différences sont plus apparentes que réelles, et il ne faut pas identifier, comme on l'a fait parfois, la chevelure du nègre avec la toison de la brebis. Il est vrai que chez le premier comme chez la seconde les poils présentent la même apparence, que dans les deux cas aussi ils sont enduits d'une sorte d'huile grasse douce au toucher; mais la conformation anatomique est différente. Les filamens d'une toison présentent de petites aspérités qui leur permettent de se feutrer, et sont plus épais au bord libre qu'à leur autre extrémité, ce qui n'existe pas chez le nègre. On ne pourrait faire du drap, ni aucune espèce d'étoffe, analogue aux étoffes de laine, avec les cheveux des noirs. Cependant la forme des poils peut varier d'un individu à l'autre. On a remarqué qu'ils sont d'autant plus aplatis qu'ils frisent plus facilement. Ainsi ils sont cylindriques chez les Européens, mais aplatis chez les nègres et surtout chez les Papous, si remarquables par leur chevelure abondante et bouclée, qui s'élève parfois à plus d'un pied au-dessus de leur tête. La longueur des cheveux est aussi très variable. Chez les Européens et les Américains, surtout parmi les femmes, ils peuvent tomber jusqu'aux genoux et parfois même jusqu'à terre. Ils sont plus courts chez les peuples de couleur foncée; les nègres, par exemple, ont rarement des cheveux qui excèdent une longueur d'un décimètre. Quant à la

couleur de la chevelure, elle est loin de former un caractère distinctif et permanent. Cependant certaines nuances se rencontrent plus habituellement que d'autres dans certains pays : on compte plus de blonds chez les nations du Nord que chez celles du Midi, plus de roux chez les Allemands que chez tout autre peuple. Enfin il est une contrée, en Amérique, où l'on trouve une coloration de cheveux inconnue partout ailleurs. M. Prichard raconte que chez les Mandans, tribu des Dahcotas, dont il reste à peine aujourd'hui quelques individus, un grand nombre d'enfans, de jeunes gens et de femmes ont les cheveux d'un gris brillant et argenté, parfois même presque blancs. Cela se rencontre plus souvent chez les femmes que chez les hommes, qui en paraissent honteux et teignent leur chevelure avec une terre rouge ou noire. Les femmes au contraire en sont fières et y appliquent leur coquetterie.

La forme de la tête varie d'une race à l'autre, et il y a presque autant de différence entre les crânes d'un Européen et d'un Éthiopien qu'entre ceux de l'Éthiopien et du singe. Chez l'un, les dents sont verticales, le front droit, la mâchoire inférieure peu avancée; chez l'autre, les dents sont proclives, le front fuyant, les pommettes saillantes, etc. Chez l'Européen, la partie supérieure du crâne est à peu près ovale; chez le nègre, la tête est rétrécie transversalement; chez le Caraïbe, elle se prolonge en arrière et affecte la forme d'un concombre. Ces différences ont servi de base à un grand nombre de classifications. La principale de ces méthodes, auxquelles on donne le nom de méthodes crâniennes, se tire de la mesure de l'angle facial de Camper. Cet angle est formé par l'écartement de deux lignes partant de l'épine nasale antérieure et se dirigeant l'une horizontalement en arrière, l'autre en haut, de manière à toucher la partie la plus avancée du front. Il est, comme on le voit, d'autant plus ouvert que le front est moins fuyant, et que le type observé appartient à une race plus intelligente. M. Virey s'est servi de cette méthode pour diviser les hommes en deux espèces : chez l'une, l'angle varie entre 85 et 90 degrés; chez l'autre, il est de 75 à 85 degrés; chez le singe, il n'a guère que 35 ou 40 degrés, tandis que chez l'Apollon du Belvédère ou la Méduse de Sosiclès, il atteint 100 degrés. Ce caractère, quoique fort important, ne doit pas être pris pour base unique de classification; on ne doit pas, comme Camper, en tirer la seule différence fondamentale entre les hommes et les animaux, mais on doit en tenir un compte sérieux, et il est assez permanent pour que des physiologistes l'aient considéré comme une preuve excellente de l'existence de plusieurs espèces dans le genre humain.

La situation du trou occipital (par où passe la moelle épinière), la dureté ou la blancheur plus ou moins grande des os qui composent le crâne, la solidité de leurs sutures, la saillie des pommettes, etc., sont encore des caractères qu'il ne faut pas négliger. Enfin la capacité du crâne a servi de base à plusieurs classifications. Il y a peu d'années, un Américain célèbre dans ce genre de recherches, M. Morton, a ressuscité un procédé déjà employé par Tiedemann. Il a mesuré la capacité du crâne chez un grand nombre de sujets, en le remplissant comme un vase avec du poivre pilé bien sec, et il a établi ainsi une classification dans laquelle les Américains forment une espèce à part. Sans ajouter foi à la phrénologie et à la localisation matérialiste des facultés humaines, sans penser que les hommes diffèrent des ani-

maux parce qu'ils ont certaines protubérances de plus ou de moins dans le cerveau, il est impossible de ne pas être frappé du rapport qui existe d'ordinaire entre la capacité du crâne et l'élévation des facultés. S'il est vrai que parfois des idiots et des fous présentent un développement monstrueux de la tête, cela tient à une déformation, et le cerveau ne remplit pas alors exactement la cavité crânienne. Des faits saillans tendent à prouver que l'état de l'intelligence est en rapport avec le volume de cet organe. Ainsi un cerveau ordinaire pèse environ 1250 grammes; celui de Cromwell pesait 2231 gr., d'après Baldinger; celui de lord Byron, 2238 grammes; celui de Dupuytren, 1436 gr., et celui de Cuvier, 1829 grammes. Les deux premières évaluations sont probablement un peu exagérées, mais les deux autres sont certaines. D'autres faits, observés par M. Lélut, tendent à la même conclusion; M. Morton, en mesurant la capacité des crânes chez les différentes races, est arrivé à des résultats identiques, et il a fondé ainsi sa classification à la fois sur des différences organiques et sur des variétés intellectuelles.

Le squelette vous présente aussi des diversités nombreuses et importantes, car les agens extérieurs paraissent devoir agir avec moins de facilité sur la conformation des os que sur les traits du visage ou la coloration de la peau. Certains peuples ont le tronc plus long et les membres plus courts que d'autres. Une courbure très sensible des cuisses et des jambes fait paraître un peu arqués les nègres les mieux faits. Chez les Hottentots, la cavité de l'humérus est percée d'un trou qui n'existe pas chez les autres peuples. Les Boschismans ont des membres grêles, des bras longs, des pieds plats et assez analogues à leurs mains, organisation qui les éloigne des Européens pour les rapprocher des orangs, etc.

La stature n'est pas la même chez tous les hommes. Il n'a jamais existé, il est vrai, de peuples de nains ni de peuples de géans; les Patagons n'ont pas trois ou quatre mètres de haut, comme le croyaient Magellan et les premiers voyageurs qui le suivirent dans ces contrées inconnues. Toutes les fois que l'on a attribué à des géans ces énormes ossemens découverts dans le sein de la terre, des recherches plus exactes ont démontré qu'ils appartenaient à ces énormes pachydermes antédiluviens dont nous avons peine à concevoir l'existence. Cependant on peut dire d'une manière générale que chez certains peuples une haute taille est plus commune que chez d'autres. Ainsi les Patagons ont presque tous une stature au-dessus de la moyenne, près de six pieds; les Lapons, au contraire, sont les plus petits des hommes. Chez quelques peuples, on trouve aussi, ce qui est très fréquent chez les animaux, des femmes plus grandes et plus fortes que les hommes.

A l'égard de la durée de la vie, elle est à peu près la même chez tous les peuples, et rien ne prouve qu'elle ait beaucoup varié depuis le commencement du monde. S'il est vrai que les premiers hommes, et les peuples sauvages encore aujourd'hui, vivant dans la simplicité d'un état champêtre, ne connaissaient pas un grand nombre de maladies, il faut ajouter qu'ils ignoraient aussi l'art de les guérir, et que leur nourriture était moins saine et moins fortifiante. Quoi qu'on en ait dit, même sous ce rapport, la civilisation nous a rendu de grands services. Une meilleure nourriture, un logement plus sain, un meilleur vêtement, élèvent la taille et augmentent la force de

l'homme; une manière de vivre nécessiteuse le dégrade. Ce sont les peuples les plus sauvages, ce sont ces hommes de la nature qui habitent les verdoyantes îles de la Mer du Sud, et qui donnaient à Rousseau la velléité de ramper sur ses quatre membres, qui nous présentent la vie la plus courte, l'organisation la plus débile. Les nombreuses découvertes dans les sciences et les arts ont prolongé la vie humaine au-delà des limites connues dans l'antiquité. Emilius Macer, dans ses considérations sur la *lex Falcidia,* réduit à une proportion singulièrement faible la durée de la vie que peut encore se promettre l'homme arrivé à un âge donné. Suivant ses calculs, on ne doit plus compter que sur vingt années à l'âge de trente-cinq ou quarante ans; sur dix-huit années à l'âge de quarante ou quarante-cinq ans, et sur neuf années seulement quand on est parvenu à l'âge de cinquante ou cinquante-cinq ans. Les calculs fondés sur des observations récentes offrent encore une perspective de vingt-neuf années à l'homme âgé de quarante ans, et peuvent faire espérer une existence de vingt et une années à celui qui a atteint l'âge de cinquante ans. En Australie les hommes sont vieux à quarante ans et dépassent rarement la cinquantaine. Loin que les sauvages soient plus vigoureux que les hommes civilisés, nous voyons au contraire la force être en raison directe de la civilisation. Ainsi elle est de 58,6 pour les habitans de Timor, de 50,6 pour ceux de la Nouvelle-Hollande, de 69,2 pour les Français, et de 71,4 pour les Anglais.

Telles sont les principales différences physiques que l'on remarque entre les hommes. Nous n'en avons donné qu'un aperçu rapide; cependant on voit qu'elles sont considérables et peuvent servir de base à des classifications nombreuses, à des divisions bien limitées. Quelques auteurs cependant n'en tiennent aucun compte. Suivant eux, les différences physiques ne sont rien : il ne faut se préoccuper dans l'étude de l'homme que des qualités morales, des facultés intellectuelles. Or, disent-ils, chez tous les hommes, on a rencontré des institutions sociales de même nature; tous connaissent la différence du bien et du mal, tous croient à un Dieu, à des peines et à des récompenses après la mort; chez les naturels les plus grossiers de la Nouvelle-Hollande, on reconnaît tous les germes des sentimens et des idées qui, développés par la culture, donnent lieu chez les autres nations aux plus nobles manifestations de la nature humaine. Ils éprouvent tous, quelles que soient leur structure et leur couleur, l'amour, la colère, la haine et l'amitié. Les mêmes désirs, les mêmes aversions les font agir dans les steppes glacées de la Sibérie et dans les déserts brûlans de l'Afrique. Ils possèdent tous la même nature, si ce n'est la même dose d'intelligence. Tous enfin ont reçu du ciel ce don précieux auquel l'homme doit toute sa force, toute sa puissance, toute sa grandeur, grâce auquel il parvient à représenter les idées générales et à les graver facilement dans sa mémoire, et qui fournit aux individus des moyens de communication entre eux. Cette ressemblance, cette identité entre tous les hommes doit, dit-on, seule nous frapper. L'homme est un être intelligent; il ne faut donc se préoccuper, en l'étudiant, que de l'intelligence; c'est sur cette base seule qu'il faut établir des classifications, et, cette faculté étant partout la même, on doit en conclure que l'espèce est une, et que les distinctions établies entre les hommes sont passagères et sans inté-

rêt. Cette théorie est vraie dans une certaine limite. L'intelligence en effet et la parole sont des facultés inhérentes aux hommes et qui établissent entre eux et les animaux une barrière infranchissable. Ce sont ces facultés qui avaient fait diviser le règne animal, par les philosophes de l'école, en animaux raisonnables et en animaux sans raison. Elles doivent nous empêcher d'adopter les idées de Linnée, qui plaçait l'homme dans la même classe que le singe et la chauve-souris. Cependant, si tous les hommes diffèrent des animaux par ces dons précieux, il n'en résulte pas qu'ils soient tous semblables, et qu'il n'y ait pas entre eux, même sous ce rapport, des différences considérables. On peut dire, j'en conviens, que, la nature étant partout la même, les hommes ont dû nécessairement adopter les mêmes vérités et les mêmes erreurs dans les choses qui tombent le plus sous les sens et qui frappent le plus l'imagination. De ce que les instrumens intellectuels se ressemblent à peu près partout, doit-on conclure à une égalité absolue d'intelligence? De ce que l'on admet, ce qui n'est pas même tout à fait démontré, que tous les hommes sont capables d'une certaine culture, on conclut à l'identité; mais cette culture, nous ne l'avons reçue de personne, nous nous la sommes donnée à nous-mêmes. Elle n'est pas tombée sur nous du ciel comme une rosée bienfaisante; nous la devons à nos propres forces, aux efforts de notre intelligence. Pourquoi tous les peuples ne sont-ils pas dans le même cas? De ce qu'un nègre peut apprendre à calculer, en résulte-t-il qu'il puisse découvrir le binôme de Newton? Si le Hottentot a les mêmes facultés que l'Européen, pourquoi n'a-t-il pas inventé l'imprimerie et la vapeur? Peut-on comparer un instant ces Caraïbes vagabonds, grossiers, paresseux, sans lois, presque sans religion, étrangers à l'agriculture, pouvant à peine compter jusqu'à cinq, lorsque, suivant Gall, la pie elle-même peut compter jusqu'à neuf, dépérissant chaque jour et ayant aujourd'hui presque disparu comme ces animaux imparfaits que l'on retrouve dans le sein de la terre; peut-on, dis-je, les comparer, l'organisation physique même étant mise à part, avec ces peuples sérieux, réfléchis, habiles dans tous les arts, ayant découvert toutes les sciences, jouissant de tous les bienfaits du luxe et de l'industrie, pleins de patriotisme et de fierté, qui aiment et qui savent respecter les lois avec passion, suivant l'expression de Montesquieu? N'y a-t-il pas là des différences profondes et immuables qui suffiraient peut-être à elles seules pour fonder des classifications bien définies et profondément limitées?

Malgré ces différences nombreuses dans les facultés intellectuelles, nous pensons qu'une bonne classification devrait reposer sur les diversités d'organisme. Il est probable du reste que, dans les deux systèmes, on arriverait à un résultat analogue. Occupons-nous donc seulement des différences organiques, et cherchons si elles sont permanentes. Un assez grand nombre de physiologistes, et M. Hollard est de cet avis, adopté déjà par M. Prichard dans un livre célèbre, ont pensé que les climats, les institutions, les coutumes diverses des nations peuvent expliquer toutes ces différences. L'expérience même nous apprend que la civilisation et l'état sauvage ont une grande action sur les formes extérieures du corps. Tous les animaux domestiques ont des couleurs et même des formes très différentes de celles qu'affectent ces mêmes animaux errant dans les forêts. Les chats sauvages sont

tous gris et couverts de raies noires. Les chevaux abandonnés dans les plaines de l'Amérique prennent rapidement des caractères qui les distinguent des chevaux de nos écuries. Leur poil devient plus long, plus rude, plus touffu; leur sabot se durcit, leur couleur même s'altère, et après une ou deux générations, ils sont tous bai-bruns. Ce n'est pas tout; le squelette des animaux devenus sauvages se modifie. Entre le crâne du porc des étables et celui du cochon sauvage, il y a, suivant Blumenbach, la même différence qu'entre le crâne du nègre et celui du blanc civilisé. M. Solger a remarqué que chez les Hindous l'os de la jambe est très long, difformité qui se rencontre aussi chez la plupart des porcs de Normandie, sans que l'on ait songé à faire de cette race particulière une espèce à part. Les chiens sauvages n'aboient pas. Deux chiens amenés d'Amérique en Angleterre par le voyageur Mackenzie restèrent muets toute leur vie. Leur produit aboya en venant au monde. A la Nouvelle-Grenade, on trouve une variété de poules qui ont la crête, le périoste, l'intérieur de la bouche noirs ou d'un violet foncé (particularité qui se remarque aussi chez un grand nombre de femmes andalouses). Ce phénomène apparaît souvent chez des produits de poules ordinaires transportées dans ce pays. Suivant M. Roulin, il peut même se transmettre par voie de génération. Les moutons aussi éprouvent des changemens considérables dans leur structure, la nature de leur toison, la forme et jusqu'au nombre de leurs cornes, sans que l'on ait songé à distinguer plusieurs espèces parmi ces animaux. Leur queue est souvent mince et grêle, et se transforme parfois en une masse si énorme et si lourde, que certaines variétés ont besoin d'un petit chariot pour la porter. Tous ces exemples et une foule d'autres qu'il serait trop long de reproduire ici ont fait penser à quelques naturalistes que les climats et la manière de vivre peuvent avoir une grande influence sur la forme extérieure du corps. Pourquoi donc, disent-ils, ne pas attribuer les diversités des hommes aux lieux qu'ils habitent? Pourquoi ne pas chercher la cause de la couleur foncée du nègre dans le soleil des tropiques, de la forme de son crâne et de la longueur de ses membres dans sa vie sauvage, de la laine qui couvre sa tête dans l'habitude de vivre au fond des bois? Puisque toutes ces causes agissent sur les animaux, pourquoi n'agiraient-elles pas sur les hommes? N'observons-nous pas tous les jours, dans les différentes régions d'une même contrée, que les campagnards ont la peau plus brune que les habitans des villes, que leur force est plus grande, leurs os plus solides? Pourquoi distinguer plusieurs espèces parmi les hommes, lorsque l'on n'admet qu'une seule espèce de moutons, de chevaux et de chiens? Les différences que nous remarquons entre un nègre et un Européen, un Mongol et un Américain, sont-elles plus profondes que celles qui séparent un chien danois d'un barbet, un chat sauvage d'un chat domestique?

Ces raisonnemens seraient excellens, si l'on avait vu en effet les climats agir sur les hommes comme ils agissent sur les animaux, si même les modifications qu'éprouvent ces derniers pouvaient se comparer aux variations que nous présente le type humain; mais, en changeant de climat, les animaux n'éprouvent pas des changemens beaucoup plus considérables qu'un homme lorsqu'il devient chauve, qu'il gagne ou qu'il perd de l'embonpoint;

dans tous ces cas, il conserve toujours les traits caractéristiques qui le font reconnaître. Pour que cette influence des climats et de la civilisation fût admise, il faudrait en outre que partout où le climat est le même, partout où les habitudes, les mœurs sont analogues, la structure des habitans fût identique. Si l'état sauvage suffisait à changer la coloration des hommes comme celle des chevaux, la couleur des habitans d'un pays serait d'autant plus claire que leurs institutions seraient plus parfaites. Or les peuples jaunes, pour n'avoir pas le même genre de civilisation que les peuples blancs, ne leur sont guère inférieurs sous ce rapport, et les ont même précédés dans la voie du progrès. Certains noirs même ont possédé une civilisation assez avancée. Il existe en Amérique une peuplade qui porte le nom de Yuracarès, qui a toute la superstition, l'ignorance, la grossièreté des peuples les plus sauvages, et qui cependant est presque blanche. Enfin, en bonne logique, pour que l'influence des climats fût regardée comme la cause des variétés de l'espèce humaine, il faudrait citer des exemples de tels changemens arrivés à des hommes ou à des races. Or, s'il y a quelque chose d'immuable sur la terre, c'est assurément la physionomie de chaque peuple. D'après le témoignage de tous les historiens, de tous les tableaux, de toutes les statues, les différens types humains ont existé de tout temps. Dès la plus haute antiquité, les peuples présentaient les mêmes caractères qui les distinguent encore aujourd'hui. Tacite dit que les Germains sont roux, et on peut se convaincre aisément que cette couleur est fort commune de l'autre côté du Rhin. Les Grecs ont hérité de la beauté de leurs ancêtres. On retrouve même dans les différentes villes de la Grèce les différens genres de beauté célébrés par les poètes. Suivant Pouqueville, les femmes de Sparte sont blondes et sveltes; celles du Taygète ont le port de Pallas; les Messéniennes se font encore remarquer par leur embonpoint, leurs grands yeux et leurs cheveux noirs. De tout temps il a existé des hommes ayant la peau brune, la mâchoire inférieure avancée, les cheveux laineux. Rien d'essentiel, rien d'organique n'est changé au bout d'une série de siècles dans la conformation des races. Quelles que soient leurs migrations, les peuples conservent toujours leurs caractères. Les Juifs sculptés sur les tombeaux des rois d'Égypte semblent être les portraits de ceux que nous voyons chaque jour. Enfin les différences ethniques ont plutôt diminué qu'augmenté, preuve certaine qu'elles ne sont pas dues aux climats, car cette cause continuerait d'agir si elle était réelle, et creuserait des divisions de plus en plus profondes. Qu'importent les changemens éprouvés par les animaux, si les hommes placés dans les mêmes alternatives, soumis aux mêmes influences, conservent tous leurs caractères? Une des qualités de la nature humaine n'est-elle donc pas d'être peu affectée par les circonstances extérieures, de se maintenir identique dans les milieux les plus divers? Loin de se soumettre aux climats et de varier avec eux, l'homme semble les plier à sa volonté, transformer la terre qui lui est donnée, imposer à la nature rebelle ses goûts et ses besoins, et porter pour ainsi dire son ciel avec lui. Les exemples de cette permanence des types au milieu des circonstances les plus diverses sont nombreux. Suivant M. Freycinet, on trouve au midi de l'Amérique, vers le 55e parallèle, sous un ciel très froid, des noirs analogues aux Éthiopiens. Sur la côte d'Angole, à Saint-Thomas, au fond du

golfe de Guinée, les Portugais se sont établis depuis trois siècles, et n'y sont pas devenus plus foncés que les habitans actuels du Portugal. Les Lapons et les Groënlandais, nés sous un ciel de glace, ont la peau bien plus brune que les Malais, qui habitent les parties les plus chaudes de l'univers. Si le climat avait l'influence qu'on lui suppose, les nègres et les négresses transportés en Europe finiraient par devenir blancs, leur postérité du moins montrerait une certaine tendance à s'identifier avec la nôtre. Vainement objectera-t-on que les habitans des campagnes ont le teint plus hâlé que les habitans des villes, et dira-t-on que cette couleur est due soit au soleil, soit à la civilisation. Leurs enfans naissent avec le teint aussi blanc que les citadins les plus délicats. Ce n'est pas du reste à la même cause qu'il faut rapporter la couleur du nègre et la carnation foncée du paysan. Il existe chez tous les hommes, dans la partie de la peau qui porte le nom de *derme*, une couche appelée la *couche pigmentaire*, qui est incolore chez les Européens, noire chez les Éthiopiens, cuivrée chez les Américains, etc. Le teint hâlé des paysans n'est pas dû à une coloration plus grande de cette couche, mais à une décomposition partielle de l'épiderme produite par la chaleur du soleil, de même qu'une feuille de papier jetée dans le feu noircit avant de brûler. La vérité de cette explication est prouvée par la facilité avec laquelle le teint des paysans s'éclaircit pendant leurs maladies. Tous les colons conservent les caractères qui les distinguaient avant leur migration. Les Hollandais établis depuis des siècles dans la partie australe de l'Afrique ne sont pas devenus des Hottentots et ne tendent pas à le devenir. Pourquoi, si l'hypothèse que nous examinons est fondée, l'Amérique, dans toute son étendue, avec ses climats si divers, ne produisait-elle que des races plus ou moins rouges? Pourquoi, dans les régions hyperboréennes, dans celles où l'influence du soleil se fait le moins sentir, trouve-t-on des peuples aussi noirs que ceux qui naissent sous la ligne?

Ainsi les climats, la nature des institutions, les circonstances extérieures de tout genre n'ont aucune action décisive et démontrée sur les caractères physiques des hommes. Quelques physiologistes, obligés d'en convenir, ont cherché ailleurs des causes aux variétés humaines, et les ont attribuées au hasard. Suivant eux, des monstruosités se sont produites, et se sont perpétuées par voie de génération. Ici encore les exemples tirés, soit des hommes, soit surtout des animaux, se présentent en foule. Prichard rapporte qu'en 1791, dans la ferme de Seth-Wright, une brebis mit bas un jeune mâle qui se trouva par hasard avoir les jambes plus courtes et le corps plus long que le reste de sa race; les jambes de devant étant en outre crochues, la conformation de cet animal le rendait incapable de franchir les clôtures. On réussit à propager cette particularité par des accouplemens, et au bout de quelques années, on obtint une nouvelle race de moutons que l'on nomme la race *loutre*. Toutes les fois que le père et la mère possèdent cette conformation, les agneaux en héritent. Il s'est ainsi formé une véritable race qui se reproduit toujours avec les mêmes caractères, caractères, il est vrai, dus au hasard, mais indépendans des climats et permanens. On a obtenu également des cochons très bas sur jambes et très faciles à engraisser, se distinguant même des porcs ordinaires par la forme de leur pied, dont les deux doigts princi-

paux se soudent et forment un sabot unique. Les exemples de transformations ainsi opérées et perpétuées sont nombreux, et la singularité des races ainsi formées offre, il est vrai, une certaine analogie avec la diversité de certaines races humaines. Cependant on ne cite guère d'exemples pareils parmi les hommes. En voici un, le seul, je crois, et encore, comme on le verra tout à l'heure, il est loin d'être concluant. En 1731, on présenta à la Société royale de Londres un garçon âgé de quatorze ans, né dans le Suffolk, dont toute la personne était recouverte d'une sorte de carapace de couleur obscure, exactement appliquée sur toutes les parties du corps, analogue, pour la structure et la dureté, à une écorce d'arbre ou à du cuir grossier. Cette enveloppe, qui recouvrait le corps tout entier, à l'exception de la face, de la paume des mains et de la plante des pieds, était insensible. Elle avait environ trois quarts de pouce d'épaisseur, se détachait tous les ans à l'automne, et était alors remplacée par une nouvelle peau de même espèce. Cet individu grandit ainsi sans pouvoir se débarrasser de ce singulier vêtement. Il se maria, eut six enfans, et chez chacun d'eux la même enveloppe apparut dès l'âge de six semaines. Si ces enfans avaient vécu et s'étaient mariés, dit M. Prichard, cet homme serait devenu la souche d'une race plus différente des autres hommes que les blancs ne diffèrent des nègres, et les partisans de la diversité n'auraient pas manqué d'en faire une espèce à part.

Assurément cette opinion est spécieuse, et cette race, si elle existait, occuperait beaucoup les ethnologistes; mais elle n'existe pas, et il est remarquable que les monstruosités que le hasard a produites chez les hommes n'ont jamais persisté au-delà d'une ou tout au plus de deux générations. Il est impossible, ici comme tout à l'heure, de conclure avec certitude des animaux aux hommes, puisque les faits observés chez les premiers ne se sont jamais présentés chez les seconds. L'antiquité de toutes les races est encore un argument. Si les variétés humaines étaient dues à des accidens, il s'en produirait chaque jour de nouvelles, ce qui n'arrive pas; si elles ne formaient pas des divisions naturelles dans le genre humain, quelques-unes disparaîtraient, ce qui n'arrive pas non plus. Il faudrait, pour que cette théorie fût vraisemblable, alléguer des exemples de races ainsi formées, et l'on n'en peut citer aucun. Il est impossible, il est vrai, de prouver *à priori* que de pareilles variétés accidentelles ne sauraient se produire et se perpétuer; mais ici, comme tout à l'heure, c'est à ceux qui annoncent de pareils faits à les démontrer, ou au moins à les rendre vraisemblables par des exemples. Enfin je ne m'arrêterai pas à relever la singularité d'une opinion qui attribue au hasard la forme, la structure, la couleur et jusqu'à l'intelligence d'une grande partie des habitans du globe.

On a encore donné d'autres motifs pour expliquer les différences humaines; mais ils sont trop peu scientifiques pour nous arrêter longtemps. Ainsi le père Lafiteau pensait que les nègres naissent noirs et les Caraïbes rouges à cause de l'habitude qu'avaient leurs premiers pères de se peindre en noir ou en rouge. Les négresses, voyant leurs maris teints en noir, en eurent l'imagination si frappée, que leur race s'en ressentit pour jamais. La même chose arriva aux femmes caraïbes, qui, par la force de l'imagination, accouchèrent d'enfans rouges. Cette opinion singulière était partagée par les an-

ciens, qui croyaient, comme le dit Aristote, que le fœtus prend l'empreinte des affections du père et de la mère, et des mille pensées qui les agitent. Hippocrate lui-même rapporte qu'une Éthiopienne, ayant mis au jour un fils d'une grande beauté, fut soupçonnée d'adultère; elle demanda qu'on regardât la peinture qui était sur son lit, et comme on trouva des figures remarquables par leur beauté, elle fut lavée de tout soupçon. Un fait analogue est arrivé en Russie au commencement de ce siècle. Une dame noble mit au monde un mulâtre, et l'académie de Moscou décida que, la dame ayant un domestique nègre, il fallait attribuer à sa vue la couleur singulière de l'enfant. Cette influence de l'imagination a été longtemps admise, même chez les animaux. Vanini, sur l'autorité d'Aristote, pensait que, pour obtenir des poulains de couleur verte, il suffisait de couvrir le père et la mère de housses de cette couleur. Enfin les brebis de Jacob naquirent aussi bigarrées, par l'adresse qu'il avait eue de mettre devant leurs yeux, lorsqu'elles allaient à l'abreuvoir, des branches dont la moitié était écorcée. Pline et Rabelais parlent d'un animal auquel ils donnent le nom de *tarande*, qui change de couleur suivant les objets qui passent devant ses yeux. Mais, quand même on accepterait tous ces faits, quand même l'histoire de cette femme que cite Prichard et qui se transformait en négresse à l'époque de ses couches serait véritable, des accidens particuliers ne produiraient pas des effets permanens; je passe donc au dernier argument, à la raison décisive, suivant M. Hollard : je veux parler de la facilité avec laquelle les diverses races humaines peuvent se mêler ensemble et produire des métis féconds. Là est sans contredit le point le plus fort de la théorie des unitaires.

La classe des mammifères, à laquelle appartient l'homme dans la classification de Cuvier, se divise en trois sous-classes séparées les unes des autres par des différences organiques et physiologiques. Chacune de ces sous-classes renferme une série d'ordres faciles à distinguer et bien caractérisés. Pour apprécier leurs différences, il suffit de comparer, par exemple, les mains des singes aux pattes des animaux carnassiers, aux pieds des chevaux, aux ailes des chauves-souris, sans compter les autres distinctions tirées du système dentaire. Les ordres comprennent les familles qui se distinguent entre elles par le nombre des doigts, la forme des membres, le nombre et la configuration des dents. Ainsi les ours ou plantigrades appuient leur talon sur le sol; les chiens, digitigrades, marchent sur leurs doigts; les singes de l'ancien continent n'ont que vingt dents molaires, tandis que les sapajous du Nouveau-Monde en ont vingt-quatre. Enfin la distinction entre les genres d'une même famille est aussi facile à faire. Le genre orang manque de queue et d'abat-joues; le genre chien joint à des ongles immobiles et propres à creuser le sol une langue à surface unie et deux dents tuberculeuses derrière la principale dent carnassière, ce qui indique la faculté de mêler quelques substances végétales à son régime animal, tandis que son genre le plus voisin, le genre chat, a des ongles crochus munis d'un ligament élastique qui lui permet de les faire sortir et de les retirer à volonté; en outre, il n'a qu'une dent tuberculeuse rudimentaire à la mâchoire supérieure. On le voit par ces exemples, les caractères génériques sont apparens et faciles à constater, car ils intéressent à la fois l'organisation et les actes de l'animal; ils décident de

son régime et de son mode de locomotion. Nous ne devons pas nous attendre à trouver entre les diverses espèces d'un même genre des différences de même nature. La marche du naturaliste est ici beaucoup plus incertaine. Dans le genre éléphant, par exemple, en quoi diffèrent les deux espèces, l'éléphant des Indes et celui du continent africain? Les oreilles du second sont plus grandes que celles du premier, son front est plus bombé, ses défenses plus fortes, ses pieds de derrière n'ont que trois ongles au lieu de quatre; enfin, tandis que les dents mâchelières de l'espèce asiatique sont surmontées de bandes étroites et sinueuses, celles de l'éléphant d'Afrique portent des saillies en forme de losanges. De même dans le genre cheval on distingue six espèces : le zèbre, l'âne, l'hémione, le cheval, le couagga et le dauw, qui ne diffèrent guère que par la couleur du poil et la nature du cri. La ressemblance des espèces est encore plus grande chez les rats, où les lemmings scandinaves ne se distinguent des races ouraliennes que par l'habitude qu'ont les premiers de ne point faire provision de vivres et de n'habiter qu'une salle unique, tandis que les seconds se creusent des appartemens à plusieurs chambres, et se préparent une nourriture pour l'hiver en faisant provision de *lichen rangiferinus*. Assurément ces différences sont bien moins considérables que celles qui séparent les Européens des Éthiopiens, les Mongols des Hottentots; mais aucun de ces exemples ne nous donne un caractère bien net, qui serve à distinguer dès le premier abord si deux animaux appartiennent à la même espèce. Un grand nombre de naturalistes crurent avoir trouvé ce caractère dans la fécondité. Suivant Buffon, tous les animaux qui ne peuvent produire ensemble des métis féconds sont d'espèces différentes, tandis que ceux qui peuvent donner naissance par leur croisement à des animaux féconds sont de la même espèce. M. Flourens a soutenu de nos jours cette opinion avec toute l'autorité de sa science et de son talent. Suivant lui, tous les individus qui composent un genre se ressemblent trop pour que l'on puisse trouver en eux des caractères distinctifs organiques, et la seule manière d'établir des espèces immuables et bien limitées, c'est de ne s'occuper que de la fécondité. Or les hommes de tous les pays peuvent produire ensemble, ont même du penchant aux croisemens avec les races les plus éloignées; ils sont donc tous de la même espèce et descendent d'une souche commune. Quoiqu'il soit impossible de déterminer comment les différences humaines se sont produites, cependant cette aptitude à la génération prouve leur identité spécifique.

M. Hollard considère cet argument comme décisif, et le développe avec soin. A son avis, c'est là le *criterium* de l'espèce, les autres caractères ne sont rien. Est-ce bien vrai? Ce caractère est-il le seul, et se rencontre-t-il dans toutes les espèces? Enfin n'a-t-il pas l'inconvénient d'être très difficile et souvent impossible à déterminer? Une observation, même superficielle, nous montre d'abord de nombreux exemples de croisemens entre des animaux que tous les naturalistes considèrent comme appartenant à des espèces distinctes. Sans compter le cheval et l'âne, qui produisent des mulets stériles, la poule et le faisan, l'ægagre et la brebis, l'alpaca et la vigogne, le serin, la linotte et le chardonneret, produisent des métis tantôt stériles, tantôt féconds. Il n'est point prouvé même que toutes nos variétés de chiens soient la dégra-

dation, la déviation d'un seul type. D'après M. Bérard, il est probable que tout le gros bétail dans les fermes transalléghaniques de la confédération américaine est une race nouvelle provenant de l'union du bison américain avec notre bœuf européen. Est-il même démontré d'une manière certaine que tous les hommes puissent donner naissance à des métis indéfiniment féconds? L'expérience est impossible à faire, et elle se produit très rarement dans la nature. En général, les métis se mêlent aux peuples qui leur ont donné naissance; ils s'unissent très rarement entre eux. Enfin ce caractère, admis comme unique base de la classification des espèces, a l'inconvénient d'être d'une vérification impossible dans un grand nombre de cas; qui nous assure, par exemple, que l'éléphant d'Asie et celui d'Afrique ne peuvent s'unir? Peut-on faire reposer une classification aussi importante sur une expérience toujours difficile et incertaine? Ce caractère, dont on ne saurait méconnaître l'importance, ne peut donc pas être admis sans contestation comme une qualité nécessaire de l'espèce. Il se rencontre le plus habituellement; mais, lorsqu'il manque et que d'autres raisons subsistent, il ne faut pas changer la classification. Si l'on découvrait demain que le barbet et le levrier ne produisent pas ensemble, il ne faudrait pas créer de nouvelles espèces, et de même, si ces chimpanzés, qui se bâtissent, dit-on, des huttes pour y vivre avec des négresses, réussissaient dans l'instinct qui leur est attribué par Buffon, en résulterait-il que les noirs ne sont pas des hommes?

Quel est donc le caractère spécifique? Peut-on donner de l'espèce une définition nette et précise? Existe-t-il même nécessairement des espèces, comme notre esprit est porté à le supposer? On serait tenté d'en douter, lorsqu'on remarque que les autres divisions de la zoologie, adoptées dans l'intérêt de la méthode et pour porter de l'ordre dans une science très étendue, offrent si peu de difficultés, sont si peu contestées en elles-mêmes, tandis qu'on ne peut ni s'entendre sur le sens du mot *espèce*, ni déterminer un signe réel et invariable de distinction entre les diverses classes que l'on appelle de ce nom. Cependant il faut reconnaître que tout le monde s'accorde pour admettre des espèces, pour en fixer le nombre, pour représenter par cette dénomination le premier degré de généralité permanente auquel la pensée élève l'individu, — une collection naturelle d'êtres qui ne peut jamais être réduite à l'identité avec une autre collection analogue. Seulement le caractère physique qui doit faire réunir dans une même espèce certains individus n'a pas encore été déterminé d'une manière précise. Cuvier a dit que tous les individus descendus d'un seul couple ou de couples identiques sont de la même espèce. Cela est vrai : c'est bien là, selon nous, ce qu'on doit entendre par *espèce*, ce n'est qu'alors que la classification devient nette et immuable. Si du reste on n'admet pas ce principe, la question qui nous occupe devient peu intéressante à discuter. On ne recherche s'il y a plusieurs espèces humaines que pour savoir s'il a existé originairement plusieurs couples différens. Mais cette définition, de même qu'une autre analogue donnée par M. de Candolle, ne peut guère servir à la classification, puisque le caractère sur lequel elle repose est impossible à reconnaître directement. Ce qu'il faudrait trouver, c'est un caractère général qui nous indique que tous les animaux dans lesquels on le remarque descendent de parens identiques. Blumenbach disait

que tous les animaux qui ont des caractères communs très importans appartiennent à la même espèce, lorsque leurs caractères différentiels peuvent être attribués aux climats et aux autres circonstances extérieures. Cette définition n'est pas non plus assez pratique. Ainsi, nous le voyons, tantôt les définitions proposées pour l'espèce ne sont pas assez générales, et laissent, comme la définition de Buffon et de M. Flourens, certaines espèces en dehors, tantôt elles conviennent à l'objet défini, mais alors elles sont trop vagues et ne peuvent servir à la classification. Pour être d'accord avec les faits, la définition de l'espèce doit exclure la variabilité illimitée, car il est bien évident qu'il y a des types toujours identiques et qui restent toujours les mêmes, quelles que soient les circonstances; mais elle ne doit pas supposer la fixité absolue du type spécifique, puisque souvent deux espèces différentes peuvent se croiser. Ces deux ordres d'idées sont difficiles à faire entrer dans le cercle étroit d'une définition courte, claire et précise. On peut dire d'une manière générale qu'une espèce d'animaux ou de végétaux est l'ensemble des individus qui, ayant hérité d'une organisation semblable dans ses principaux détails, peuvent remonter à des êtres propagateurs semblables entre eux, et dont les différences d'organisation peuvent par conséquent s'expliquer par l'action prolongée des causes tant naturelles qu'artificielles.

Assurément cette définition n'est pas excellente : elle a un peu les défauts reprochés à celles de Cuvier et de Blumenbach; mais jusqu'ici il n'y en a guère de meilleure. Est-il du reste absolument nécessaire de donner une définition des diverses classes de la zoologie? Jusqu'ici, on ne l'a pu pour aucune d'elles, ni pour les genres, ni pour les ordres, ni pour les familles; celle de l'espèce serait plus utile, mais malheureusement il n'en résulte pas qu'elle soit plus facile à trouver. D'autres caractères viennent d'ailleurs en aide aux naturalistes, et, étant donné un animal, il est assez facile de déterminer à quelle espèce il appartient. Parmi ces caractères, l'infécondité réciproque ou la stérilité des produits joue un rôle important, j'en conviens, mais non infaillible. En outre, la nature, les formes de ce produit ne sont pas indifférentes. On a remarqué que les animaux engendrés par des parens d'espèce différente ressemblent à peu près également au père et à la mère. Ainsi le produit de l'âne et du cheval tient à la fois de ces deux animaux. Il en est de même du produit du bison et du bœuf, de celui du blanc et du nègre. Si au contraire les deux parens appartiennent à la même espèce, le produit ressemblera beaucoup plus à l'un qu'à l'autre. Une expérience que les unitaires ont longtemps citée en leur faveur va nous en offrir un exemple. M. Coladon, pharmacien de Genève, en accouplant des souris grises et des souris blanches, a obtenu des produits les uns gris, les autres blancs, ces deux variétés de souris étant de la même espèce. Le même fait se présente, à un degré moindre, pour les enfans provenant du mélange de peuples très voisins. Ainsi l'enfant d'un Anglais et d'une Française reproduira le type anglais ou le type français, mais tiendra rarement au même degré de ses deux parens. Ce principe n'est pas constant, mais il est généralement vrai. Cela tient, me dit-on, à ce que, dans le dernier cas, les différences entre les deux parens étant peu considérables, nous n'apercevons dans le produit que le trait le

plus marquant du père ou de la mère; mais, si nous regardions plus attentivement, nous retrouverions des traits, moins accentués sans doute, mais visibles cependant de l'autre parent. Quand même cela serait exact, quand même ce fait que nous observons serait dû à une loi d'équilibre, il n'en resterait pas moins un fait, et il montrerait ce que nous tenons surtout à prouver, à savoir que la différence entre le blanc et le nègre, le jaune et le cuivré, est analogue à la différence qui existe entre deux espèces animales, l'âne et le cheval par exemple.

Cependant, chez les animaux et les végétaux, les espèces se reproduisent et se perpétuent sans se mêler ni se confondre les unes avec les autres. La nature veut que les créatures de toute sorte croissent et se multiplient en propageant leur propre espèce et non point une autre. Si les espèces pouvaient se mêler, si une séparation profonde n'existait pas entre elles, l'ordre et la variété ne pourraient se conserver à la fois dans la création animale et végétale; le monde ne présenterait bientôt qu'une scène de confusion universelle. Comment supposer qu'outre les exceptions peu nombreuses que nous avons mentionnées, le genre humain puisse présenter le même phénomène, et que toutes les espèces d'hommes puissent se mêler indistinctement, sans qu'il soit possible de retrouver les types primitifs et de déterminer les caractères de chaque espèce? Pourquoi la nature aurait-elle moins fait pour les hommes que pour les animaux et les plantes? Cette objection serait sérieuse, si l'on n'apercevait le remède à côté du mal, si la nature n'avait employé ici un procédé qui conduit au même résultat que l'infécondité réciproque des espèces, mais qui diffère dans ses moyens. Loin que les hommes, en se mêlant, produisent des types variés à l'infini, nous voyons au contraire les formes des hybrides varier entre des limites très restreintes. Les différences caractéristiques des hommes sont douées d'une force de résistance qui brave non-seulement les influences climatériques, mais même les croisemens les plus répétés. Lorsque deux races ou deux espèces différentes se mélangent, les produits tiennent des deux parens, et il semble que ce croisement doive éteindre les types primitifs; mais si ces métis s'unissent à des individus appartenant à l'espèce d'un de leurs parens, leurs enfans tendront à reprendre les caractères qui distinguent ce type, et au bout de quelques générations, si des unions du même genre se produisent, on ne retrouvera plus de traces de l'autre type. Si dans une population blanche on introduit une certaine quantité de noirs, au bout d'un très petit nombre de générations, le type noir est absorbé et ne se retrouve dans aucun des enfans. La même chose arrive pour les animaux d'espèce différente que l'on parvient à croiser; toujours les produits tendent à reprendre les caractères de l'un des types mélangés. Cette persistance des types nous montre que les différences humaines sont loin d'être dues au hasard ou aux climats, et apporte une assez forte probabilité en faveur de la doctrine de la diversité des espèces. C'est grâce à cette loi de la nature que l'on peut espérer de retrouver les types des races primitives au milieu des croisemens sans nombre que les invasions, les conquêtes, les colonisations, ont occasionnés. Nous avons déjà donné quelques exemples de cette persistance en citant les Juifs et les Grecs. Ce ne sont pas les seuls, à beaucoup

près. Ainsi M. Edwards a distingué en France les anciens Galls des Kimris: il a retrouvé dans l'armée autrichienne des Huns assez nombreux. Pour qu'un type disparût tout à fait, il faudrait que deux races fussent mélangées à parties égales, et que les métis pussent s'unir tous entre eux. Or ce cas ne s'est probablement jamais présenté. Un peuple qui en subjugue un autre n'envoie à la conquête qu'une partie de ses enfans, le gros de la nation reste chez lui sans être exposé au mélange. Les vainqueurs sont d'ordinaire peu nombreux par rapport aux vaincus. Pour l'histoire, lorsqu'un peuple a été conquis, lorsqu'il a perdu son indépendance, il a cessé d'exister, et dans ces révolutions politiques comme dans les bouleversemens de l'ancien monde, on croirait que chaque époque désastreuse a fait disparaître les races qui avaient subsisté jusqu'alors. Pour la physiologie, il n'en est pas de même : les vainqueurs se mêlent aux vaincus; ce nouveau sang, en général d'une nature supérieure, vivifie celui du peuple conquis, et, en lui apportant de nouveaux élémens, lui apporte aussi de nouvelles tendances, une nouvelle politique. Bientôt, la masse des vainqueurs étant proportionnellement fort petite, le sang ainsi apporté est absorbé, il disparaît, et le peuple vaincu reprend sa nature primitive, si d'autres causes ne viennent la modifier. Dans un ouvrage (1) plein de sagacité et d'instruction, un écrivain a naguère attribué à ce mélange et à cette absorption des races, à ces changemens qui se passent dans la nature intime, dans l'organisation des peuples, les principales variations de leurs institutions et de leur politique.

Nous avons exposé à peu près tous les argumens des unitaires. S'ils ne paraissent pas suffisans pour ruiner la doctrine de la diversité des espèces humaines, il faut avouer aussi que cette dernière n'est pas elle-même rigoureusement démontrée. On l'appuie d'un assez grand nombre d'argumens négatifs, mais c'est tout. Avant de passer en revue quelques dernières raisons que l'on peut donner en sa faveur, indiquons quelques curieuses théories inventées dans l'hypothèse d'un couple unique, souche de tous les hommes, et recherchons la structure, la forme, la couleur que l'on a attribuées au premier homme. Au premier abord, il semble qu'Adam dût être paré de toutes les qualités physiques et morales dont s'enorgueillissent les races supérieures, et appartenir à l'espèce que nous considérons comme la première de toutes par la beauté de ses formes et la grandeur de son intelligence. L'Apollon du Belvédère nous paraîtrait à peine assez beau pour avoir servi de père à tous les hommes. Cependant un naturaliste, convenant que jamais les climats ni les accidens de l'organisation n'ont fait un nègre d'un blanc, a pensé qu'il est plus facile de passer de la couleur noire à la couleur blanche, et a fait d'Adam un nègre d'Abyssinie. M. Prichard a, je crois, le premier émis cette opinion. Suivant lui, l'homme à l'état sauvage est naturellement noir; c'est la civilisation qui le fait blanchir. Plus un homme est civilisé, plus sa couleur est claire. Ainsi la plupart des peuples sauvages sont bruns ou noirs: les peuples civilisés au contraire sont jaunes ou blancs. Dans un même peuple,

(1) *Essai sur l'Inégalité des Races Humaines*, par M. A. de Gobineau; 2 vol. in-8°. Firmin Didot, 1853.

cette distinction est aussi frappante : ainsi les paysans ont le teint plus foncé que les habitans des villes. On a déjà réfuté cette opinion, et démontré que le climat et la civilisation n'agissent pas d'une manière durable sur la couleur de la peau. Il est évident que le teint ne peut pas plus blanchir qu'il ne peut noircir. Il est même inutile de combattre sérieusement une opinion qui nous donne pour pères ceux que nous sommes habitués à regarder comme placés aux derniers rangs de notre espèce. L'humanité est en progrès, cela est vrai, mais ce ne peut être au point d'avoir transformé ainsi le genre humain. Il est difficile d'admettre que l'homme soit sorti aussi informe des mains du Créateur. Je n'ai pas une grande idée des premiers hommes, je pense cependant que, sous le rapport des formes, nous avons plutôt dégénéré. La civilisation, les arts, l'industrie, la liberté, sont d'assez beaux dons acquis pour que nous puissions consoler la vanité de nos ancêtres en leur abandonnant la beauté physique.

D'autres partisans de l'unité ont adopté un moyen terme, et pensé que celui qu'ils considéraient comme le premier homme était rouge, de sorte qu'il avait très peu de changemens à subir dans un sens pour devenir blanc, et dans l'autre pour devenir noir. Étrange supposition! Quoi! ces hommes qui n'ont jamais pu être civilisés, dont le pays n'a porté cette nation dont nous admirons et envions aujourd'hui les institutions et la liberté que lorsque la race primitive avait entièrement disparu, ces hommes qui ne peuvent vivre que de la vie sauvage, que Bougner, Antonio Ulloa, La Condamine, Robertson, considéraient comme des brutes incapables d'aucun développement intellectuel, seraient les ancêtres du genre humain!

Au XVIIIe siècle, on avait inventé une théorie singulière pour expliquer les variétés humaines. Il faut se rappeler que quelques naturalistes, et George Cuvier lui-même, croient à l'éternité des germes. Ils pensent que les embryons de tous les individus, animaux ou plantes, qui ont existé ou existeront dans la suite, étaient enfermés dans l'individu primitif, et qu'ainsi Dieu, au lieu de créer chaque germe au moment où il se développe, a produit en une seule fois, à l'origine du monde, les germes de tous les êtres organisés. Or un physiologiste du XVIIIe siècle, appliquant à l'homme cette doctrine, a pensé que la première femme portait dans son sein les germes de tous les hommes futurs emboîtés les uns dans les autres; mais les peuples n'étant pas tous pareils, les germes ne pouvaient pas l'être davantage, et se distinguaient dès l'origine par différentes couleurs. Ces germes se transmettraient ainsi de femme en femme, et leur nombre diminuerait chaque jour, à mesure qu'ils écloraient, de sorte qu'il pourrait arriver qu'un jour il n'y en eût plus et que le genre humain périt. Ce n'est pas tout : il résulte de cette théorie qu'il ne serait pas impossible qu'un jour la suite des œufs blancs qui peuplent nos régions venant à manquer, toutes les nations européennes changeassent de couleur, comme il ne serait pas impossible aussi que la source des œufs noirs étant épuisée, le monde entier n'eût plus que des habitans blancs. Cette conclusion seule suffirait à faire rejeter cette opinion. L'emboîtement des germes est du reste une théorie abandonnée. L'immense quantité d'ovules qu'aurait renfermés le premier individu de chaque espèce la rend matériellement

impossible. M. Strauss-Durckheim, dans un livre intéressant (1), voulant se former une idée, sinon exacte, du moins approximative, d'une telle quantité, a calculé combien de germes devait renfermer la première plante d'un genre déterminé. Il s'est placé dans les circonstances les plus favorables au système de l'emboîtement, car il a pris pour base le pavot, plante annuelle qui meurt après avoir produit ses graines, tandis que les plantes vivaces en produisent pendant plusieurs années. Le pavot donne environ cinq à six mille graines par an. Pour simplifier son calcul, M. Strauss-Durckheim n'en a supposé que mille. La première plante de cette espèce, créée directement de Dieu, a donc produit la première année de la création mille graines; chacune de ces graines en a produit mille l'année suivante, et ainsi de suite. Chaque année a donc produit ou a pu produire (car toutes les graines ne germent pas; mais pour le calcul cela est indifférent, puisque toutes pourraient germer) mille fois autant de pavots qu'il y en avait l'année précédente. Or la création remonte à peu près à six mille ans. Par un calcul très simple, M. Strauss-Durckheim a cherché le nombre de germes que devait contenir le premier pavot, en admettant que le monde finira cette année, et sans avoir égard aux germes qui doivent naître plus tard jusqu'à ce que le déboîtement soit entièrement terminé et que la race des pavots soit éteinte. Il a trouvé pour ce nombre le chiffre difficile à écrire et à énoncer de *l'unité suivie de dix-huit mille zéros*. L'énormité de ce nombre prouve presque à elle seule l'absurdité du système. En supposant en effet la terre formée uniquement de germes de pavots, chaque germe ayant un millimètre de diamètre, elle n'en renfermerait qu'une quantité représentée par le *chiffre* 2 *suivi de trente zéros*, quantité à peine comparable à celle que nous avons trouvée tout à l'heure.

Toutes ces impossibilités, toutes ces explications plus ou moins ingénieuses que l'on a été obligé d'inventer pour soutenir l'unité, donnent une certaine force à l'opinion émise d'abord par M. Virey et partagée aujourd'hui par un grand nombre de naturalistes. Si l'on n'avait pas une certaine répugnance instinctive à croire à une inégalité originelle et permanente entre les hommes, si notre esprit, que sa nature porte à tout simplifier, n'avait pas toujours cru mieux comprendre la création en la restreignant, si chaque peuple n'avait un certain penchant à se regarder comme une seule famille, les différences profondes et permanentes que nous avons signalées entre les hommes, l'impossibilité d'attribuer ces différences aux circonstances atmosphériques ou aux hasards de l'organisation, les exemples tirés des animaux, la difficulté de trouver pour les variétés humaines des explications rationnelles ou scientifiques, auraient partout fait naître des doutes sur la doctrine de l'unité d'espèce. La connaissance des lois générales de la nature vient elle-même opposer à cette doctrine un nouvel argument. S'il existe dans le monde une loi constante, claire dans son but, évidente dans ses moyens, c'est la profusion avec laquelle la nature produit les germes de tous les êtres

(1) *Théologie de la Nature*, par H. Strauss-Durckheim, docteur ès-sciences; 3 vol. in-8°. Victor Masson, 1852.

organisés. Les précautions qu'emploie la Providence pour propager et faire durer ses créations sont infinies. Chaque année, chaque instant voit naître des germes de toute espèce dont une très faible partie peut éclore. Ce que nous voyons se produire tous les jours sous nos yeux, pourquoi ne pas l'admettre aux premiers jours du monde habité? Pourquoi le rejeter alors que cette profusion était plus nécessaire? Est-ce une chose si simple que de penser que ces myriades d'animaux de toute forme et de toute nature répandus sur notre globe aient tous été procréés par un seul père et une seule mère de leur espèce? Ces végétaux si nombreux qui ne peuvent supporter la transplantation ont-ils été tous produits dans un même lieu par un seul végétal? Peut-on se faire une idée de la terre ainsi parée d'une seule plante de chaque espèce, de ces forêts, aujourd'hui immenses, formées alors par un seul arbre? Si les gazons qui couvrent de vastes étendues étaient représentés par un seul individu de chacune des graminées qui les composent, où les animaux auraient-ils trouvé leur nourriture sur cette terre à peu près nue? Dans un océan désert, comment les premiers couples de poissons auraient-ils vécu? La reproduction dans le règne animal et dans le règne végétal n'aurait-elle pas été subitement arrêtée par la destruction, et les races les plus fortes, après avoir dévoré les plus faibles, ne seraient-elles pas mortes de faim? Ce que nous disons des végétaux et des animaux pourrait, dans une certaine mesure, s'appliquer aux hommes. La raison ne voit aucune objection à ce que la même profusion conservatrice ait présidé à la formation du genre humain, et celui-ci pourrait avoir paru à la fois ou successivement sur plusieurs points de la surface de la terre. La même main qui a fait croître l'herbe dans les campagnes de l'Amérique n'a-t-elle pu y mettre les hommes? Cette hypothèse, dont nous n'ignorons pas les difficultés, expliquerait mieux ces différences de race qu'on a tant de peine à ne pas tenir pour des différences spécifiques. Dans tous les cas, on ne peut sans hésitation supposer la Providence abandonnant aux hasards qui pouvaient menacer un seul couple la vie et l'avenir de l'humanité. Tel n'est pas du moins l'ordre de la nature comme la science nous le fait connaître, et, si l'on rejette le système que nous indiquons, c'est qu'il faut concevoir le temps primitif de notre monde comme un ordre de choses tout à fait en dehors des données actuelles de l'expérience et de l'induction.

PAUL DE RÉMUSAT.

L'ÉLECTRICITÉ OUVRIÈRE

LA GALVANOPLASTIE DANS LES ARTS ET DANS LA NATURE.

Quod fieri ferro, liquidove potest electro. (VIRGILE.)
Les produits de l'aimantation et du fluide électrique.
(*Traduction libre.*)

Tout le monde connaît dans les *Mille et Une Nuits* ce roi et son grave conseil qui s'évertuent à pousser à bout la puissance d'une fée complaisante en lui demandant des choses de plus en plus merveilleuses. On peut dire qu'il en est de même de l'industrie humaine avec l'électricité. Cet agent mystérieux, ce génie de la foudre, que les Orientaux regardent, je ne sais pourquoi, comme un génie de très petite taille, semble avoir outrepassé pour les exigences de l'esprit humain toutes les bornes de la condescendance et même avoir dans chaque occasion donné plus qu'on ne lui demandait.

Dans l'école milésienne de Thalès, cinq ou six siècles avant notre ère, on savait qu'un morceau d'ambre jaune appelé *électron*, étant frotté, attirait les corps légers comme l'aimant attire le fer, et depuis Thalès jusqu'à Descartes, cent théories de ce phénomène furent mises au jour. C'était une assertion de la part du maître, une croyance aveugle de la part des auditeurs. *Il l'a dit lui-même,* αὐτος ἐφα. Tout était fini.

Vers le milieu du XVIIe siècle, Otto de Guéricke, l'inventeur de la machine pneumatique, fit aussi une machine électrique au moyen d'un globe de soufre fondu gros comme la tête d'un enfant et monté sur un tour. Ce globe, en tournant, frottait sur un coussin élastique et s'électrisait au point de donner des étincelles pétillantes. Depuis cette époque, on interrogea la nature par l'expérience, et, laissant de côté les stériles théories qui avaient depuis plus de deux mille ans entravé et énervé l'esprit humain, on renonça à deviner les causes des phénomènes, on chercha à constater ce qui était pour en conclure *ce qui faisait*.

Voyons donc quelles furent les réponses de l'agent électrique, quelle que soit d'ailleurs son essence, aux questions de la science expérimentale.

La foudre est-elle l'électricité? Oui, car avec les batteries électriques de nos cabinets on foudroie les animaux comme ils sont foudroyés par l'action des nuages orageux; oui, car on peut soutirer l'électricité des nuages, de l'air et du sol pour l'employer comme celle des batteries artificielles. Enfin ces notions conduisent Franklin à l'utile invention du paratonnerre.

Il ôte au ciel la foudre et le sceptre aux tyrans,

comme on le disait dans le langage prétentieux de la fin du dernier siècle. Le physicien Charles fait plusieurs fois taire des orages en envoyant aux nuages un cerf-volant à fil métallique qui fait écouler en silence le fluide foudroyant. On peut voir au Conservatoire des Arts et Métiers le tabouret vernissé qui supportait le fil du cerf-volant. Ce support en bois est pour ainsi dire grillé par la matière de la foudre qui ruisselait à l'entour en cascade de feu. Je passe mille observations des plus curieuses.

En voyant l'électricité agir si fortement sur les animaux, sur les plantes et sur l'homme, on lui demande des effets physiologiques : on en obtient par centaines. Sans compter le choc de la bouteille de Leyde et le piquant des étincelles, on reconnaît que toute l'organisation animale pour la sensibilité, le mouvement, les fonctions digestives, les sécrétions, la nutrition, le développement des organes, est sous l'empire de l'électricité de l'être vivant. Et pour ne point faire d'allusions en l'air à vingt volumes qui contiendraient à peine ce que nous savons sur l'électricité organique, je citerai les faits suivans que l'on commence presque à oublier. Lorsque Volta eut inventé l'appareil qui produit sans fin de l'électricité et que l'on appelle pile de Volta, Aldini, neveu de Galvani, lequel avait aperçu les premiers faits qui menèrent Volta à sa grande découverte, essaya l'action de la pile voltaïque sur des animaux tués et sur des hommes suppliciés ou qui avaient succombé à des accidens. Il obtint de remarquables effets. Plus tard, Aldini étant venu à Paris, on répéta en grand plusieurs de ses expériences à l'école vétérinaire d'Alfort près Paris. Là on vit la tête d'un bœuf, détachée du corps et placée sur une table d'amphithéâtre, excitée par le courant électrique, ouvrir les yeux et les rouler en fureur, enfler ses naseaux, secouer ses oreilles *comme si l'animal eût été vivant et se fût préparé au combat*. Sur une autre table, les ruades d'un cheval tué faillirent blesser les assistans et brisèrent les appareils placés auprès de l'animal mort. Plus tard, en Angleterre, des physiologistes achetèrent d'un criminel condamné à mort son propre cadavre (marché usité dans ce pays) pour vérifier les théories électro-animales, et aussi dans l'intention charitable de rappeler le pendu à la vie et de le moraliser ensuite. Le résultat fut terrifiant. Le cadavre ne revint pas à la vie, mais une respiration violente et convulsive fut reproduite, les yeux se rouvrirent, les lèvres s'agitèrent, et la face de l'assassin, n'obéissant plus à aucun instinct directeur, présenta des aspects de physionomie si étranges, que l'un des assistans s'évanouit d'horreur et resta pendant plusieurs jours frappé d'une véritable obsession morale. Les Fusely, les Kean, les Talma, dans leur mimique de criminels de théâtre, n'étaient rien auprès de cette nature désordonnée.

La foudre, l'électricité, mettent parfois le feu aux édifices et aux substances combustibles qui se trouvent sur leur passage. On a donc demandé à l'agent électrique de produire de la chaleur. Voici, entre mille, l'expérience capitale qui a répondu à ces recherches. Soudez des fils métalliques aux deux extrémités d'une pile et rapprochez les deux bouts de ces fils en sorte que l'électricité passe en courant continu d'un fil à l'autre. Alors, si dans la flamme qui entoure le bout de ces fils réunis on place un corps quelconque des plus difficiles à fondre, il se résout en très peu de temps en gouttes fluides. Les métaux réfractaires, les minéraux précédemment infusibles, les terres, les cailloux, rien ne résiste à l'action d'un tel foyer.

De la vive et fugitive lumière des éclairs et des étincelles électriques, on a été conduit à chercher dans l'électricité une illumination constante et utilisable. La disposition précédente, légèrement modifiée, a fourni plus qu'on n'aurait osé l'espérer. En terminant les fils soudés aux deux extrémités de la pile par des tiges de charbon, les deux charbons ainsi rapprochés sont entrés dans une violente ignition; il s'est produit une lumière aussi insupportable à l'œil que la lumière du soleil, et très bien qualifiée par la désignation d'*éclat solaire*. Tout le monde sait qu'après avoir essayé d'éclairer des boutiques par cette lumière électrique, on a été obligé d'y renoncer à cause de sa trop grande vivacité, qui blessait les yeux. Par ce moyen, on a illuminé la nuit de vastes ateliers en plein air comme dans le jour, et rendu, en cas d'urgence, les travaux possibles sans intermittence. On a pu très commodément remplacer la lumière solaire dans les jours couverts et dans les localités les moins susceptibles d'insolation. Les expériences du microscope, autrefois dit exclusivement microscope solaire, se sont produites à toute heure et dans tout local. Plusieurs de nos lecteurs ont été sans doute témoins des séances curieuses et variées où notre habile opticien Duboscq fait passer en revue à une nombreuse société une quantité immense de faits de chimie, de physique, d'optique, d'histoire naturelle, de structure animale et végétale, et même de météorologie et d'astronomie, comme on aurait pu le faire sur l'écran d'un amphithéâtre à fenêtres closes, et recevant par un réflecteur la lumière même d'un soleil brillant.

Nous sommes encore loin d'en avoir fini avec les merveilles de la pile voltaïque. Les corps légers sont mis en mouvement dans l'antiquité par le succin. La pile peut-elle donner du mouvement? Avec l'appareil de Volta, on a dirigé des bateaux. M. Jacobi, sur la Néva, avait obtenu d'un appareil électrique une force de plusieurs chevaux. Un industriel des environs de Swansey, en Angleterre, navigue sur un lac avec un moteur encore plus puissant; mais c'est surtout pour des forces d'une moyenne grandeur que rien ne peut égaler la précision, la régularité, et pour ainsi dire le travail intelligent de l'électricité. Les ateliers de précision de notre excellent artiste M. Froment, qui a si bien soutenu l'honneur français à l'exposition de Londres en 1851, marchent et s'arrêtent d'eux-mêmes à l'heure fixée d'avance par le directeur du travail ou par un visiteur quelconque. C'est à crier au prodige. Dans une autre sphère des hautes sciences appliquées, on voit, à l'établissement de M. Ville, fonctionner les moteurs électriques comme des auxiliaires ordinaires. Le laboratoire de M. Ville est un modèle des plus grandioses pour l'applica-

tion de la mécanique, de la physique et de la chimie à l'étude des êtres organisés. Ces travaux lui ont mérité, outre les applaudissemens de savans du premier ordre, les nobles encouragemens du respectable prélat que la religion et la philosophie éclairée voient avec tant de bonheur à la tête du diocèse de Paris. L'électricité travaille chez M. Ville comme une ouvrière.

L'électricité voltaïque agit sur l'aiguille aimantée. Nouvelles exigences de l'esprit expérimentateur moderne; toujours des réponses affirmatives. L'électricité peut-elle faire un aimant sans acier, sans fer, sans les minerais de Midas en Asie ou de l'île d'Elbe en Europe? Oui. Mais avec un morceau de fer aimanté nous voudrions avoir de l'électricité. En voilà! Voilà des étincelles, voilà du feu, voilà des courans électriques, chimiques, physiologiques, télégraphiques, et le tout extrait d'un morceau d'acier aimanté qui avant 1820 semblait occupé par l'agent le plus inerte que l'on pût imaginer : le magnétisme. Maintenant la pierre d'aimant pourrait reprendre son antique nom de pierre d'Hercule, Ἡρακλειος λίθος.

On a dit encore au courant électrique : Ne pourriez-vous point voyager en courrier, de Paris à Marseille par exemple, sur des fils métalliques? La réponse a été qu'avant qu'on eût fini de prononcer le mot de Marseille, le courant était déjà arrivé à l'extrémité de la France. Il aurait pu faire dans le même temps deux ou trois fois le tour du monde. Pour avoir l'idée d'une merveille, il suffit de nommer le télégraphe électrique.

Notez que chacune de ces branches de la science de l'électricité est une science, un art, une industrie tout entière. Mesurez à l'utilité seule des sociétés modernes les propriétés de l'agent électrique, à combien de millions les estimerez-vous? Je ne puis assez citer ces belles paroles de Napoléon Ier, membre de l'Institut, et de ce titre faisant précéder même ses titres militaires : « Les souverains qui m'ont précédé n'ont jamais pu comprendre que dans les siècles modernes le pouvoir de la science fait partie de la science du pouvoir. » Quelle leçon d'économie sociale!

Avons-nous fini avec le domaine de l'électricité travailleuse? Oh! pas encore. La physique reconnaît que le globe n'est qu'une grande machine électrique, dont les courans dirigent l'aiguille aimantée, qui sert elle-même de guide aux navigateurs. Voilà encore une science et une industrie tout entière : on en peut dire autant des actions chimiques. La chimie doit à l'électricité tant de compositions et de décompositions, tant d'actions moléculaires diverses, tant de métaux produits pour la première fois, qu'en un mot une des théories les plus étendues de la chimie est la théorie des propriétés électriques des élémens primitifs des corps simples ou composés.

La foudre et l'électricité entraînent avec elles une petite quantité de matières excessivement divisées qu'elles abandonnent en s'étendant sur les corps qu'elles viennent frapper; aussi la foudre, comme l'étincelle électrique, incruste d'une légère couche de matière étrangère les objets qu'elle frappe. Je dois à l'obligeance de feu le baron de Gazan des échantillons de marbre grossier ou de calcaire compacte formant les cimes aiguës de quelques promontoires de la baie de Cannes en Provence, et qui, frappés de coups de oudre réitérés, sont recouverts d'une couche égale en épaisseur à une pièce d'argent de cinq francs. Les noms de MM. de Ruolz, Elkington et Christofle

viennent d'eux-mêmes à ceux qui pensent à la dorure et à l'argenture électrique, arts immenses pour la valeur des matières employées, et dont l'initiative appartient à M. de Larive, de Genève.

Bien loin de croire qu'on blâmera l'étendue de ce tableau des merveilles de la science électrique, je craindrais plutôt qu'il ne rendît le lecteur indifférent pour le dernier des arts électriques que je vais mettre sous ses yeux, savoir la galvanoplastie. Ces arts, *que l'on jette au peuple pour lui apprendre à respecter la philosophie,* sont éminemment civilisateurs. Sans doute la poésie, la littérature, les arts de l'imagination ont beaucoup fait pour l'ennoblissement de la race humaine en élevant l'intelligence; mais si l'on veut être juste, on reconnaîtra que les sciences, qui rendent l'homme dominateur de la nature, n'ont pas fait moins pour le bien-être moral que pour le bien-être physique. Les besoins d'abord, l'intelligence ensuite. *Primo vivere, deinde philosophari.* Par une heureuse réaction d'ailleurs, la philosophie expérimentale, en augmentant le bien-être matériel, permet un nouveau développement des facultés rationnelles. A ce point de vue, l'industrie puissante des peuples modernes est un énergique agent intellectuel. L'industrie, les arts et la métaphysique sont unis dans la société comme le corps et l'âme dans l'homme.

Mais, dira-t-on, est-il besoin de connaître les procédés des arts et de l'industrie pour jouir de leurs résultats? La Bruyère a dit que dans les arts mécaniques on pouvait se dispenser de connaître les procédés fondamentaux, pourvu qu'on sût se servir des produits obtenus. — Nous ne sommes pas humiliés, dit-il, de ne pas connaître l'artifice par lequel un ouvrier souvent peu intelligent fabrique la montre qui nous donne si commodément l'heure à chaque instant du jour, précisément parce que nous savons que cet instrument, d'ailleurs admirable, est d'un manœuvre peu élevé dans l'échelle métaphysique. — Si le premier inventeur eût fait ce beau raisonnement, le genre humain, clair-semé sur la terre, en serait encore à manger des glands et à déterrer des racines crues en guerroyant contre les bêtes sauvages du plus bas étage et la famine, encore plus redoutable, au lieu de songer à faire avec l'électricité la galvanoplastie, qui date du milieu du présent siècle, et qui pour la Russie, l'Angleterre, la France et les États-Unis d'Amérique forme un des titres à la reconnaissance de l'humanité prise collectivement.

Nous avons dit que le courant électrique de la pile de Volta entraîne avec lui des matières qu'il dépose en venant se répandre à la surface d'un corps sur lequel il arrive et dans lequel il pénètre, en abandonnant les matières métalliques qu'il portait avec lui. M. Jacobi, de Saint-Pétersbourg, eut l'idée ou plutôt le trait de génie de faire entraîner à l'électricité des métaux, comme le cuivre, l'argent, l'or, contenus dans un bain chimique, et de les faire déposer à grande épaisseur sur une plaque sculptée ou gravée artistement pour en prendre une empreinte fidèle, un vrai moulage métallique. C'est ce qu'on faisait autrefois dans les procédés de la fonte des statues, des bas-reliefs, des cloches, des bombes, des boulets, des balles, et de tous les mille ustensiles en fonte de fer, en cuivre, en plomb, en zinc, qui font l'ornement et l'utilité de nos expositions industrielles, et que nous reverrons perfection-

nés au palais de cristal des Champs-Élysées en 1855; mais au lieu des moyens puissans ou grossiers des arts de moulage déjà connus, M. Jacobi, aidé par la munificence d'un empereur qui avait fondé l'observatoire de Poulkova, et que l'univers aujourd'hui regrette de voir oublier les belles paroles de Napoléon Ier sur le pouvoir social de la science, — M. Jacobi, disons-nous, demande à l'électricité de déposer sur un modèle en creux ou en relief une couche de métal qui paisiblement, sans feu, sans fusion, sans altération du modèle, prît l'empreinte fidèle de l'objet, et de plus formât une masse métallique solide d'une épaisseur considérable et susceptible de reproduire par contre-épreuve et en métal aussi solide que du métal fondu la gravure, le relief et toutes les finesses artistiques du modèle. Par ce procédé, une planche gravée, une médaille, une coupe de Benvenuto Cellini, se reproduisent sans autre agent que l'électricité et le temps. Les bronzes antiques ont pour grand mérite leur légèreté et le peu d'épaisseur de la couche métallique dont l'extérieur saillant est la sculpture. Ce mérite est encore plus grand pour les sculptures métallico-électriques de M. Jacobi, produites par l'électricité prenant le métal dans un bain chimique pour le déposer à l'intérieur ou à l'extérieur d'un moule quelconque. Ici on est exempt de tous les embarras de l'ajustage des pièces de l'enveloppe pour les reliefs très accidentés, comme de tous les dangers et accidens du feu. Ce nom de galvanoplastie indique la production électrique d'un métal solide, au moyen de parties déposées paisiblement par l'agent voltaïque. C'est, en un mot, la sculpture, le modelage ou moulage électrique.

Presque à la même époque M. Spencer, en Angleterre, obtenait des résultats moins complets, mais de la même nature. M. Bocquillon, en France, et plus tard M. Mathiot, en Amérique, faisaient aussi faire des progrès à la galvanoplastie. L'histoire rétrospective de la science retrouve encore quelques essais de Volta et de Brugnatelli, qui pouvaient être regardés comme l'aurore du grand jour que M. Jacobi et M. Spencer firent luire plus tard sur la galvanoplastie. Pour sortir de l'historique et fixer nos idées sur l'état actuel de la galvanoplastie, je ne citerai comme des types de fabrication que deux industriels ou artistes français, MM. Coblentz et Hulot.

Arrivons chez le premier de ces artistes, dans un atelier de la rue Charlot. Cet atelier n'est pas un appartement, pas même une mansarde, c'est plutôt un galetas où de sales baquets pleins d'un liquide métallique soumis à l'action de piles de Volta de la plus grossière forme travaillent silencieusement à l'œuvre artistique dont les élémens sont empruntés à la science de l'électricité. La manœuvre consiste à remplir de liquide les baquets, à entretenir les lames de cuivre, de zinc qui constituent la partie active du procédé. Vous détournez les yeux d'un travail opéré par des ouvriers inintelligens gagés d'un salaire proportionné à leur capacité, et dans la salle voisine, qui contient par milliers les produits obtenus, vous trouvez des objets dignes d'admiration. Ce sont des bronzes d'une étonnante légèreté et d'un relief qu'il y a peu d'années on aurait jugé impossible. Ce sont les planches des cartes du dépôt de la guerre reproduites avec une telle fidélité, qu'il est impossible de distinguer les épreuves tirées avec les planches galvanoplastiques d'avec les épreuves tirées avec la planche primitive; mais le prix de ces dernières n'est

rien auprès du prix de la planche gravée. Ce sont les grands sceaux de l'état pour le règne de Napoléon III, reproduits en argent avec toutes les finesses de la gravure artistique qui rendent nos médailles et nos monnaies actuelles presque impossibles à contrefaire. Ce sont des objets d'ornement sculptés en ronde-bosse avec une *fantaisie* fabuleuse pour ceux qui n'auraient vécu qu'avant 1850. Qu'on apporte à M. Coblentz un modèle en cire, en plâtre, en terre glaise, des armoiries à figures délicates, l'empreinte d'un cachet ou tout autre objet naturel ou artificiel, et il en tirera le *fac-simile* métallique avec autant de bonheur que de simplicité ouvrière.

Disons en passant que par ces mêmes procédés, des fleurs, des fruits et même des pièces d'anatomie et des échantillons d'histoire naturelle ont été, qu'on me passe l'expression, *fac-similisés* en métal. Au ministère de la guerre, on a depuis peu installé un atelier pour la reproduction galvanoplastique des planches de la carte de France pour en réduire le prix et en même temps pour en rendre possibles les corrections et additions, car si l'on enlève au burin la partie défectueuse d'une planche galvanoplastique, on peut facilement la reproduire dans le bain métallique et la graver de nouveau. C'est ainsi que la carte des environs de Londres et de l'agglomération *londinaise*, qui monte à trois millions d'âmes, est continuellement mise à jour par ce procédé également employé à New-York en Amérique.

Abordons maintenant notre grand hôtel des monnaies et visitons le splendide atelier de M. Hulot. Là des piles de luxe artistement et scientifiquement établies, travaillant avec une intensité et une rapidité merveilleuses, déposent du cuivre d'aussi bonne qualité que les produits des fontes de premier ordre. C'est par cent mille francs qu'il faut compter le prix de cette belle installation, dont les produits sont des objets d'art qui ont concouru avec avantage à l'exposition de Londres. Ce sont des médailles reproduites en toutes sortes de métaux et même d'alliages. Ce sont des timbres-postes fabriqués par dizaines de millions en un petit nombre de semaines. Ce sont des cartes à jouer d'un relief étonnant, des reproductions galvanoplastiques de statuettes d'un fini précieux, à côté des gravures électriques des billets de banque dès lors *incontrefaisables*. Plusieurs planches gravées, d'un art sans égal, reproduisent toutes les tailles, toutes les finesses de la gravure primitive, que celle-ci soit sur cuivre ou sur acier, et cela sans la moindre crainte d'endommager l'original, souvent unique, dont la galvanoplastie opère la reproduction. Quant à la quantité de science d'observation mécanique, métallurgique, physique et chimique emmagasinée dans cet atelier scientifique et artistique de M. Hulot, il faudrait un volume pour en donner une idée, sans compter les procédés exclusifs, fruits d'une observation persévérante, qui n'ont point encore été présentés à l'Académie des Sciences et mis dans le domaine commun de la pratique industrielle. La remarque faite dans cet atelier, qu'à une température trop basse le dépôt métallique se ralentissait fort, avait conduit à employer une étuve pour accélérer le travail et obvier aux inconvéniens de la saison froide. C'est le même procédé qui depuis a si bien réussi à M. Mathiot en Amérique, et dont les journaux américains ont fait un si grand éloge, ignorant que ce procédé était déjà en usage en France.

La galvanoplastie est donc à la fois une science, un art, une industrie. Elle est à la sculpture et à la gravure ce que la photographie est à la peinture. Pour suppléer par le dessin à la moindre épreuve photographique, il faudrait des années entières et un art au-dessus de l'humanité. De même, pour reproduire autrement que par la galvanoplastie une statuette ou un bas-relief avec la précision et la fidélité de l'agent électrique, il faudrait plus que le talent d'un artiste de premier ordre.

Terminons par la galvanoplastie de la nature, et l'on verra les forces naturelles travailler avec un art rival des opérations industrielles.

D'abord le globe entier, avec son atmosphère magnétique, ses continens solides, son noyau intérieur en fusion ignée, et les réactions électriques qui en sont la suite, est une véritable machine ou pile électrique, ayant des courans dirigés de l'est à l'ouest, ainsi que l'indique son action sur l'aiguille des boussoles, qu'il dirige nord et sud. Ces courans circulent incessamment sous le sol, et traversent toutes les matières dont la croûte de la terre est composée, en se frayant une route dont la direction et surtout la quantité de fluide dépendent de l'état et de la composition du sol. Ces courans électriques, quelque faibles qu'ils puissent être, entraînent à la longue les parties métalliques du sol, et les charrient jusqu'au premier obstacle ou affaiblissement qu'ils rencontrent. Là ils les abandonnent, et là se forme un vrai dépôt ou filon métallique. Ce dépôt a lieu principalement dans les grandes fissures ou crevasses du sol remplies par les débris qui s'y sont entassés en tombant au fond ou par la lave qui y a remonté en foisonnant du noyau intérieur. Ce sont ces dépôts que le mineur exploite par des galeries souterraines conduites au milieu de la partie du sol imprégnée de substances métalliques, soit à l'état natif et pur comme l'or et le mercure, soit à l'état oxydé ou terreux comme le fer, le cuivre, le zinc, etc. Une belle expérience, due primitivement, je pense, à M. Cross, met cette analogie dans tout son jour. On place sur une plate-forme une grande masse de terre glaise humide, à laquelle on mélange des particules métalliques quelconques dans un état très divisé et sous forme terreuse d'oxyde métallique. On partage la terre glaise en deux au moyen d'un instrument tranchant comme la lame d'un grand couteau ou d'un sabre; on rapproche ensuite jusqu'au contact ces deux portions momentanément séparées. Alors, en faisant passer l'électricité au travers de la masse totale, il se fait dans la fente, dont les parois ont été rapprochées, un dépôt métallique, un petit filon en miniature qui nous donne le secret des dépôts métalliques de la nature opérés dans les vastes crevasses des terrains primitifs et secondaires. Tout le monde sait que M. Becquerel a traité par l'électricité des terrains argentifères de France et des pays étrangers, et la question de l'extraction électrique du métal précieux par un courant voltaïque qui l'entraîne est complétement résolue au point de vue scientifique. Il reste à considérer le point de vue économique. Je me souviens parfaitement d'avoir vu d'énormes lingots formés d'argent retiré ainsi de terres métallifères. Cet argent était d'une pureté absolue. La nature a donc sa galvanoplastie intérieure, comme elle a, suivant un cristallographe ancien, sa géométrie souterraine. *Natura geometriam exercet in visceribus terræ.*

Il n'est pas très facile de se figurer comment cet agent si peu matériel,

savoir le courant électrique, peut entraîner les particules métalliques pour les abandonner quand un obstacle ou un affaiblissement quelconque lui ôte la force de les porter plus loin. C'est ainsi qu'un torrent qui roule avec ses eaux des pierres et des sables infertiles les dépose dans la plaine où sa fougue vient expirer. C'est ainsi qu'en trouvant un obstacle à franchir, un loup qui emporte un mouton ou un lion qui emporte un bœuf sont forcés de lâcher leur proie. De quelque manière que la chose se fasse, on observe dans les expériences de physique de nombreux transports de matière qui suivent le courant électrique. Ainsi, en faisant communiquer deux vases à demi pleins d'eau par un simple fil mouillé et conduisant l'électricité par ce fil, on voit l'un des vases se remplir aux dépens de l'autre, qui se vide par une action mystérieuse. On peut encore transporter la salure d'un vase dans un autre, et même faire passer au travers d'une substance, sans qu'il s'exerce aucune action, un corps qui, s'il n'était conduit par l'électricité, réagirait violemment sur cette substance. Tout l'admirable mécanisme de la nutrition, des sécrétions, de la digestion dans les corps vivans, est fondé sur des transports électriques, et cela est tellement vrai, que, dans des animaux dont les nerfs allant à l'estomac ont été coupés, on rétablit la digestion en remplaçant la portion de nerf qui manque par un fil ou une lame métallique qui rétablit la communication électrique. On a dit depuis longtemps que la puissance créatrice montrait principalement sa grandeur dans les plus petits objets de la nature. Pour ceux qui savent observer, quoi de plus merveilleux que ces actions silencieuses qui vont à leur but sans effort, sans résistance, sans choc, qui font naître, développent, nourrissent, préservent l'être vivant, tandis que, quand l'homme veut commander aux élémens en les opposant les uns aux autres, le feu, l'eau, le vent, la vapeur, les marteaux, les leviers sifflent, grondent, bruissent de mille manières, et retentissent *inharmonieusement*, toujours prêts à se soustraire à l'empire de l'intelligence, qui semble les faire obéir malgré eux!

Si l'on implante dans la terre, à une certaine distance l'une de l'autre, deux larges plaques métalliques unies par un long fil métallique porté dans l'air, ce fil est parcouru par un courant presque continuel. S'il existe dans le sol des courans emportant avec eux des principes quelconques, on peut espérer qu'ils se déposeront sur la plaque métallique où ils entrent; c'est ce qu'on n'a point encore expérimenté. Comme les courans du globe terrestre vont de l'est à l'ouest, c'est dans cette direction qu'il faudrait établir les deux plaques conductrices de l'électricité. Par suite, on pourrait présumer que les dépôts métalliques de la nature ont dû principalement se faire le long des chaînes de montagnes ou des fissures du sol dirigées du nord au sud, et qui barraient le passage aux courans électriques dirigés de l'est à l'ouest. Telle est en effet la chaîne aurifère de l'Oural, qui sépare l'Europe de l'Asie. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait en dire autant des montagnes de la Californie et de l'Australie; mais les observations nous manquent encore pour conclure rien de précis sur ces grands phénomènes. En attendant, répétons toujours qu'il faut savoir ignorer, au moins provisoirement.

Dans la galvanoplastie de la nature, on se demande d'où peuvent provenir ces métaux, cet or natif que contiennent les terrains et les filons en masses

considérables. On cite des pépites d'or d'une valeur de plus de cent mille francs; la nature a-t-elle produit par une espèce de création le métal précieux? Non. Matériellement, rien ne naît ni ne périt. Toutes les grandes force de la nature, les forces mécaniques, les forces physiques, les forces chimiques et les forces végétales ou physiologiques, qui dominent le monde entier, ne peuvent ni détruire ni créer un gramme de substance; mais ces forces peuvent rendre mobiles, réunir, condenser des particules métalliques disséminées dans le sol et les *galvanoplastiser* en un morceau d'or pur ou pépite. Reste à constater l'existence de l'or dans le terrain, et spécialement dans les environs de Paris : c'est ce qu'a fait M. Sage, professeur de chimie à la Monnaie. Les arbres, les arbustes et notamment la vigne prennent dans le sol des sucs nutritifs qui s'incorporent à leur tige et à leur écorce. En brûlant des sarmens de vigne, toute la partie charbonneuse disparaît, et il ne reste qu'un petit résidu de cendres. En rassemblant une quantité suffisante de ces cendres, que l'on traite ensuite par les réactifs chimiques, on en tire une petite quantité d'or. Cet or existait donc dans le sol qui nourrissait les plantes. Par ce procédé, M. Sage en avait réuni assez pour en faire frapper quatre ou cinq pièces de vingt francs. On remarquera que cette belle expérience scientifique n'était, comme opération industrielle, aucunement avantageuse. Je crois me souvenir que le prix de fabrication, en comptant tout, s'élevait pour chaque pièce à cent ou cent vingt-cinq francs. Ainsi la dépense était quatre ou cinq fois la valeur produite. Ceci rappelle un axiome qui a cours dans l'Amérique espagnole : « Le premier qui exploite une mine d'argent y perd sa fortune; si c'est une mine d'or, il meurt à l'hôpital.

La galvanoplastie, née d'hier parmi les sciences électriques, va de jour en jour augmentant son domaine théorique et pratique. La science, complète aujourd'hui, cesse de l'être demain. Qu'auraient dit tous les artistes d'avant 1840, si on leur eût montré une statue de bronze obtenue à froid et avec des finesses de modelé incroyables? Ils n'y auraient pas cru. C'est ce qui est arrivé pour les premières médailles galvanoplastiques : on refusait net d'y voir autre chose que des pièces coulées au feu. Dans cet exposé de quelques effets de l'électricité, nous n'avons pas même indiqué les aurores boréales et les courans électriques du soleil et de la lune, qui sont sensibles à l'aiguille aimantée. D'autres phénomènes d'électricité ont aussi été observés sur les planètes. Ainsi notre tableau est bien incomplet encore, et pourtant, il y a deux siècles, le nom même de cette vaste science, à la fois rationnelle et industrielle, n'existait pas! Veut-on entrevoir pourquoi le domaine de l'électricité est si vaste? C'est que, par ses propriétés mécaniques, physiques, chimiques et physiologiques, l'agent électrique règne en réalité sur la nature entière.

BABINET, de l'Institut.

SAVONAROLE

ET

LE RADICALISME MYSTIQUE

Jérôme Savonarole, sa Vie, ses Prédications, ses Écrits, d'après les documens originaux, par M. F.-T. Perrens; Paris 1853, Hachette, 2 vol. in-8°.

Il y a dans l'histoire quelques hommes dont la destinée posthume est d'échapper sans cesse à ce jugement définitif que la postérité ne manque jamais de porter tôt ou tard sur ceux qui ont laissé de leur passage dans ce monde une trace éclatante. Jérôme Savonarole est de ce nombre. Réformateur zélé des abus qui de son temps compromettaient la dignité du clergé, il est regardé par les uns comme le précurseur de Luther; fondateur d'une république éphémère, il est resté pour les autres l'un des plus hardis représentans de la démocratie italienne. Pour ses contemporains de Florence, c'est un prophète; pour quelques historiens modernes, c'est un fou. Quoi qu'il en soit, un intérêt douloureux s'attache à sa mémoire, parce que sa vie enthousiaste et agitée s'est terminée sur un bûcher au milieu de ce même peuple de Florence qu'il avait gouverné longtemps avec une autorité souveraine; mais enfin, sur ce bûcher qui le dévore, est-ce l'imposteur qui meurt, est-ce l'illuminé ou le martyr d'une grande et généreuse pensée? Il y a là un curieux problème historique; aussi les biographes n'ont-ils pas manqué à Savonarole. Pic de la Mirandole, Pacifico Burlamachi, ont écrit sa vie sous l'impression même des souvenirs contemporains. Au XVIIIe siècle, il fut vivement attaqué par Modesto Rastrelli et défendu avec non moins de vivacité par Vincente Barsanti, moine du couvent de Saint-Marc de Florence. En 1835, un Allemand, M. Rudelbach, lui a consacré une curieuse étude. *L'Archivio storico Italiano* a publié récemment sur ses écrits et sa personne une foule de documens intéressans. M. Rubieri l'a mis en scène dans le drame intitulé *Francesco Valori*, et

un poème de Lenau sur Savonarole a obtenu en 1844 un grand succès au-delà du Rhin. Enfin M. l'abbé Carle a fait du moine florentin le sujet d'une compilation mystique et radicale, dans laquelle il a mêlé aux théories du moyen âge sur l'illuminisme les théories humanitaires du romantisme moderne. Toutefois, par leur abondance même et leurs contradictions (1), ces divers travaux laissaient place encore à de nouvelles recherches, et M. Perrens vient de publier deux volumes dans lesquels il a étudié, en remontant aux sources mêmes, toutes les questions qui se rattachent à la biographie du célèbre prédicateur florentin, à l'influence qu'il a exercée sur son temps.

Le livre de M. Perrens s'ouvre par un tableau du XVe siècle; c'est un morceau savant, mais nous regrettons qu'au lieu de présenter, comme introduction à la vie de Savonarole, le résumé synthétique de l'histoire de son époque, l'auteur n'ait point particularisé davantage son sujet, en lui donnant comme prolégomènes une rapide appréciation des divers personnages qui ont joué un rôle à peu près semblable. Placé de la sorte au milieu de ses précurseurs, le moine de Florence aurait résumé d'une manière frappante cette double tradition mystique et révolutionnaire qui se développe parallèlement à la tradition catholique, et dont les représentans font intervenir l'illuminisme dans la politique en même temps qu'ils s'annoncent comme les réformateurs des mœurs, et qu'ils engagent même quelquefois contre le saint-siége et le clergé une lutte à outrance.

Savonarole n'est point une exception, quoiqu'il ait poussé parfois l'excentricité à ses dernières limites. En se donnant pour un prophète, pour un révélateur des destinées futures du monde, il se rattache à l'abbé Joachim, à sainte Hildegarde, à sainte Brigitte, à sainte Catherine de Sienne. Fondatrice et abbesse du monastère de Saint-Rupert, près de Bingen, sur le Rhin, sainte Hildegarde, on le sait, entretint avec les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne une correspondance active, dans laquelle elle fit de nombreuses prédictions sur les calamités qui devaient arriver dans le monde pour punir les hommes de leurs crimes. Elle eut aussi des visions prophétiques qui furent examinées et approuvées par le concile de Trèves en 1147, et dont le texte, fréquemment reproduit, acquit au moyen âge une grande autorité. Elle avait, entre autres, prédit la fondation de l'ordre des frères prêcheurs, la grandeur et la décadence de cet ordre, et l'abbé Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique* (2), dit que les événemens, en ce qui touche les frères prêcheurs, ont complétement justifié ses prophéties. Comme sainte Hildegarde, sainte Brigitte fut emportée par l'extase sur les derniers degrés de l'échelle mystique. Née du sang royal de Suède, elle fonda l'ordre du Saint-Sauveur, qui fut approuvé en 1370 par le pape Urbain V, et, après avoir visité successivement Rome et Jérusalem, elle mourut en Italie, le 23 juillet 1373, en laissant un recueil de *révélations* qui, vivement attaquées par Gerson, mais approuvées par le car-

(1) Pour juger combien ces contradictions sont extrêmes, on peut consulter le *Dictionnaire* de Bayle, l'*Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement accusez de magie*, par Gabriel Naudé, et l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, du père Touron. Naudé compare Savonarole à Arius et à Mahomet, et le père Touron l'appelle un homme envoyé de Dieu.

(2) Édit. de 1719, in-4°, t. XV, p. 458.

dinal Turrecremata (1), furent traduites dans toutes les langues de l'Europe, et lui valurent d'être canonisée par Boniface IX, quoiqu'elle ait souvent attaqué la cour de Rome avec une violence qui faisait déjà pressentir les emportemens de Luther. Sainte Catherine de Sienne est de la même famille, mais son rôle dans les affaires de son temps fut beaucoup plus direct et plus pratique. Elle entendait comme Jeanne d'Arc des voix célestes qui lui révélaient les mystères les plus profonds de la politique; en s'appuyant sur l'autorité de ses visions, elle dirigea un moment, et toujours avec une grande sagesse, le pape Urbain VI au milieu des premiers embarras que fit naître pour le saint-siége le grand schisme d'Occident.

En s'annonçant comme un révélateur après Catherine, Hildegarde et Brigitte, Savonarole ne faisait que rentrer dans une voie depuis longtemps ouverte, et reprendre un rôle que d'autres avaient avant lui rempli avec éclat. Le savant travail de M. Perrens, par l'abondance des documens et le détail des faits, permet de préciser nettement la nature de ce rôle, l'un des plus bizarres de l'histoire.

Jérôme Savonarole naquit à Ferrare, le 21 septembre 1452, d'une famille qui existe encore aujourd'hui. Destiné d'abord à la médecine, il se livrait à l'étude de cette science tout en s'appliquant à la lecture d'Aristote et de saint Thomas, lorsqu'un jour, en se promenant à Faenza, il entra dans une église où prêchait un moine augustin. Quelques paroles du prédicateur le frappèrent vivement; il crut entendre la voix même de Dieu qui le conviait à se faire moine, et dès ce moment il résolut de chercher dans le cloître un repos qu'il ne devait jamais y trouver. Le 23 avril 1475, il quitta furtivement sa famille, en laissant sur sa table de travail un traité du *mépris du monde* et une lettre par laquelle il expliquait à son père les motifs de sa résolution. Empreinte d'une foi ardente et d'une sombre colère contre la perversité du siècle, tendre, éloquente et triviale tout à la fois, cette lettre fait déjà pressentir le mystique exalté qui ne peut supporter la grande méchanceté de certains peuples d'Italie — et le moine enthousiaste qui « craint de voir le diable lui sauter sur les épaules, et qui refuserait de retourner dans le siècle lors même qu'il pourrait y devenir plus grand que César-Auguste. » Frère Jérôme, en quittant la maison paternelle, s'était retiré à Bologne, dans un couvent de l'ordre de saint Dominique. Il y remplit pendant un an les fonctions de tailleur et de jardinier, et prit l'habit en 1476. Ces premières années de sa vie claustrale ne sont marquées par aucun incident notable. Comme tous les autres moines, il étudie Aristote, saint Thomas, l'Écriture sainte; il instruit les novices, il parcourt les villes et les campagnes pour prêcher et pour confesser, sans que rien le fasse encore distinguer, et il attend jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1486, avant de commencer sa mission prophétique.

C'est un dogme inviolable du christianisme que la vie de l'homme, ce douloureux combat sur la terre, est tout à la fois une épreuve et une expiation. Or ce qui est vrai pour l'individu l'est également pour l'espèce, et c'est en

(1) *S. Brigittæ Revelationes, olim a Turrecremata, nunc a Duranto recognitæ.* Antuerpiæ, 1611, in-f°.

se plaçant à ce point de vue supérieur que tous les orateurs sacrés, tous les grands écrivains de l'église, ont montré aux peuples, dans les calamités qui les affligent, la main de Dieu qui frappe et qui châtie. Au XVe siècle, cette pensée éclate avec une force nouvelle; des voix puissantes s'élèvent de tous les points de la chrétienté pour demander la réforme des mœurs et de la discipline ecclésiastique. Au début même de ce siècle orageux, l'Espagnol Vincent Ferrier se dévoua à des missions sans repos pour appeler les chrétiens à la pénitence, et cet éloquent apôtre exerça un tel ascendant, que le roi musulman de Grenade lui envoya, en 1408, des députés pour le prier de venir prêcher dans ses états. En 1429, le carme Thomas Connecte succède à Vincent Ferrier, et après avoir enivré la France d'un mysticisme ardent, il va mourir à Rome en 1434, sur les bûchers de l'inquisition, comme pour apprendre à ceux qui l'imiteront bientôt qu'en religion aussi bien qu'en politique, l'agitation révolutionnaire épargne rarement ceux qui l'ont provoquée. Tous ces hardis prêcheurs montrent toujours, à côté des peines éternelles, la main de Dieu prête à s'appesantir dès cette vie sur les peuples qui méconnaissent sa loi. Ils parlent de fléaux vengeurs, mais ils laissent pour ainsi dire la menace suspendue sans préciser quelle sera la vengeance. Savonarole au contraire, suivant la juste remarque de M. Perrens, se sépare de ses devanciers en indiquant d'une manière formelle ce que devait être la punition divine, en fixant l'heure du châtiment. Le réformateur s'appuie sur le prophète, et ce fut là pour lui le péril de la situation.

Savonarole commença officiellement ses prophéties à Brescia en 1486. Il annonça que bientôt cette ville serait ravagée, comme elle le fut en effet quatorze ans plus tard. Il s'emporta en invectives menaçantes contre la perversité du siècle, et ses auditeurs épouvantés et convaincus s'humilièrent devant lui comme devant l'envoyé de Dieu. On racontait que, pendant la nuit de Noël, un disque lumineux avait entouré sa tête, et que lors du voyage qu'il fit à pied en se rendant de Gênes à Florence, un ange était descendu du ciel pour lui servir de guide et faire apprêter son dîner dans les auberges. Ainsi, dès les premiers pas, il était entré de plain-pied dans le domaine du merveilleux. En 1490, il obtint l'autorisation de prêcher à Saint-Marc de Florence, et pendant toute une année il annonça aux Florentins, en prenant l'explication de l'Apocalypse pour texte de ses sermons, que la rénovation de l'église devait avoir lieu prochainement, et qu'avant cette rénovation Dieu frapperait l'Italie d'un grand désastre. La réputation de prophète qu'il s'était faite à Brescia ne tarda point à l'environner à Florence; mais comme il rencontrait encore autour de lui quelques incrédules, il insista plus vivement sur le côté surnaturel de sa mission, se déclara le *porte-voix de Dieu*, et envoya en enfer ceux qui refusaient d'ajouter foi à ses paroles; puis, s'attachant aux faits qui se passaient sous ses yeux, il annonça la mort d'Innocent VIII, celle de Laurent le Magnifique, une révolution dans Florence, et l'invasion du roi de France en Italie. Or le pape était vieux et souffrant; Laurent le Magnifique languissait d'un mal incurable; les Médicis, divisés, sans argent et odieux aux Florentins, voyaient depuis longtemps déjà chanceler leur pouvoir; Charles VIII faisait au grand jour les préparatifs de son expédition, et en donnant pour des prophéties des

prévisions dont quelques-unes ne tardèrent point à se réaliser, Savonarole acquit sur ses compatriotes un irrésistible ascendant. Laurent de Médicis, effrayé de cette popularité, fit venir pour la combattre un prédicateur en renom, fra Mariano. Celui-ci soutint en chaire que Savonarole n'était point, comme il le disait, inspiré de Dieu, et pour le prouver il développa cette phrase des Actes des Apôtres : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ pater posuit in sua potestate* (il ne vous appartient pas de connaître le temps ni les heures dont Dieu dispose dans sa toute-puissance). Savonarole répondit en s'appuyant du même texte : l'honneur de la dispute lui resta tout entier, et à la suite de ce tournoi théologique les deux champions allèrent ensemble chanter la messe au couvent des Augustins. Le pape Innocent VIII et Laurent de Médicis moururent dans la même année, et dès lors les plus incrédules ne doutèrent pas que Dieu n'eût soulevé pour frère Jérôme les voiles de l'avenir.

Une fois accepté comme prophète, Savonarole marche et ne s'arrête plus. Il a prédit à l'Italie des jours d'épreuves et de malheurs; il va maintenant lui montrer les voies qu'elle doit suivre pour prévenir le châtiment. Elle s'est perdue par le luxe, par le désordre des mœurs, par la musique, par les arts; elle doit se racheter par l'austérité, et c'est au clergé qu'il appartient de montrer l'exemple. Savonarole commence donc son œuvre de réparation par le couvent de Saint-Marc, dont il est le prieur Il fait vendre les biens de la communauté; il veut que les frères vivent de leur travail, qu'ils étudient le turc, le grec, le mauresque et le chaldéen, afin de pouvoir, conformément à l'esprit de leur ordre, annoncer l'Évangile par toute la terre. Il veut surtout qu'ils obéissent « comme l'âne qui se laisse mener à droite et à gauche, et qui reçoit des coups de bâton sans se plaindre. » Chaque jour, après le dîner, il les conduit dans les jardins de Saint-Marc, et là il leur fait chanter des psaumes ou danser des rondes, tantôt autour d'un enfant qui représente l'enfant Jésus, tantôt autour d'un novice qui représente la Vierge, et qu'ils appellent *maman*. Ces excentricités obtinrent le plus grand succès, et bientôt le couvent de Saint-Marc compta parmi ses moines les enfans des plus grandes familles.

Dans tout cela, il n'y avait de sérieux que l'intention, et le résultat fut non pas une réforme, mais un schisme dans l'ordre de saint Dominique. Le provincial de cet ordre prit l'alarme et voulut, mais en vain, ramener Savonarole à l'obéissance que celui-ci prêchait à ses moines. Alexandre VI à son tour essaya de lui imposer silence en lui offrant l'archevêché de Florence et le chapeau de cardinal; frère Jérôme répondit qu'il ne voulait d'autre chapeau que celui du martyre, rougi de son propre sang, et il continua comme par le passé à déclamer contre Rome et à prophétiser.

Rien de plus étrange que les sermons dans lesquels Savonarole annonce à l'Italie les maux qui la châtieront bientôt. Il représente les princes qui doivent l'envahir comme des barbiers armés de grands rasoirs, les désastres qui vont fondre sur elle comme une salade de bourrache amère à la bouche, la réforme des mœurs comme un moulin qui produit la farine de la sagesse. Il suit pas à pas les textes de l'Écriture pour y trouver des rapprochemens avec les hommes et les événemens de son époque. Il déclame contre la logique,

la philosophie, les faux prophètes, et se laisse emporter au hasard par une imagination vagabonde et sans frein. En lisant aujourd'hui, à la distance de près de quatre siècles, ces harangues où la pensée indécise et vague reste toujours voilée sous les subtilités théologiques, où les aspirations du mysticisme se mêlent aux invectives les plus violentes contre la décadence du clergé, on se demande comment elles ont pu exercer une si grande puissance; mais il faut toujours se rappeler qu'on est à Florence, c'est-à-dire dans la ville la plus impressionnable, et, qu'on nous pardonne le mot, la plus nerveuse de l'Italie, dans une ville féconde, pour parler comme Montaigne, « en toute sorte de magnificences et inventions voluptueuses de mollesse et de somptuositez. » Habitués avant tout à vivre par l'imagination, les Florentins accueillirent avec une faveur extrême et comme un divertissement inattendu, il faut bien le dire, les sermons de ce moine qui, du haut de la chaire, venait chaque jour leur parler non plus seulement, comme les autres prédicateurs, de leurs devoirs de chrétiens, du salut et de la damnation, mais aussi de leurs affaires politiques, de leurs espérances ou de leurs craintes. Savonarole était à lui seul comme la gazette vivante de la cité, et si vagues qu'aient été ses théories, il fut amené bientôt, par la force des événemens et le caractère même des hommes auxquels il s'adressait, sur le terrain des affaires et de la réalité pratique.

En 1494, Charles VIII entra en Italie pour reconquérir le royaume de Naples qui avait appartenu à la maison d'Anjou, dont il réclamait l'héritage. Il envoya une ambassade aux Florentins pour leur rappeler l'antique amitié qui les unissait à la France, et leur demander en même temps pour son armée le passage dans leur ville. Pierre de Médicis répondit avec hauteur et d'une manière évasive. Charles VIII alors se mit en mesure de traverser la Toscane comme un pays ennemi. Les Florentins s'indignèrent contre le Médicis, parce qu'ils étaient partisans de l'alliance française, et que de plus ils craignaient de voir s'abattre sur leur ville, avec une armée étrangère, les maux dont Savonarole les avait menacés. Une révolte fut sur le point d'éclater, mais frère Jérôme calma les esprits en prêchant la pénitence, et bientôt une ambassade, à la tête de laquelle fut placé Pierre de Médicis, se rendit auprès de Charles VIII. Après avoir d'abord repoussé les avances de ce prince, le Médicis lui fit les plus larges concessions : il s'engagea à lui faire prêter par ses concitoyens deux cent mille ducats, et concéda à l'armée française le droit d'occuper les forteresses de Pietra-Santa, de Sarzana, de Sarzanella, ainsi que Pise et Livourne, jusqu'au moment où Charles VIII aurait achevé la conquête du royaume de Naples. La nouvelle de cette convention, qui restait pourtant dans les limites des traités conclus entre deux puissances amies, excita au plus haut degré la colère des Florentins, et les mêmes hommes qui tout à l'heure avaient failli se soulever contre leur prince, parce qu'ils le croyaient hostile aux Français, se révoltèrent contre lui et le chassèrent, parce qu'il venait de traiter avec le roi de France.

Par une exception fort rare dans l'histoire d'Italie, cette révolution s'accomplit sans violence, et les Florentins étonnés se demandaient si les fléaux vengeurs qui leur avaient été annoncés se borneraient à ce changement politique. Savonarole monta en chaire pour défendre sa prophétie, en disant

que si le sang n'avait point coulé à flots, c'est que Dieu s'était apaisé, « qu'il avait donné à Florence une première salade, mais qu'il l'avait assaisonnée de raisiné, » que du reste Charles VIII se chargerait bientôt du châtiment. Une terreur profonde se répandit dans la ville. On résolut d'envoyer une ambassade au roi de France; Savonarole en fit partie, et il fut amené, par la force de la situation, à supplier le prince qu'il ne cessait de représenter comme le ministre de la vengeance céleste de se montrer clément et miséricordieux. Sa prière fut favorablement accueillie, et Charles VIII, ayant fait son entrée solennelle à Florence le 17 novembre 1494, demanda que Pierre de Médicis fût rétabli avec tous ses priviléges, et que la suzeraineté de la ville lui fût donnée à lui-même. Les magistrats florentins repoussèrent ces prétentions. Après de vifs débats, on finit cependant par s'entendre; mais comme on était impatient de voir partir les Français, on dépêcha une seconde fois Savonarole vers Charles VIII, et ce prince, sur les instances de frère Jérôme, quitta la ville le 28 du même mois. Ainsi, dès le début même de sa vie politique, Savonarole se trouve arraché tout à coup à son premier rôle et jeté dans la contradiction la plus flagrante. Prophète, il annonce comme une chose infaillible que Charles VIII est ce fléau vengeur, ce *rasoir* dont il a parlé si souvent et qui doit régénérer l'Italie; mais ambassadeur de Florence, il supplie ce prince de traiter en amie cette ville que Dieu même l'avait chargé de punir, et par cette démarche, très louable du reste, il en vient à protester contre ses propres prédictions.

Affranchis de la domination des Médicis et débarrassés de l'armée française, les Florentins songèrent à constituer un gouvernement nouveau. Ils s'adressèrent à Savonarole pour lui demander ses conseils; Savonarole répondit : 1° qu'il fallait sans retard rouvrir les boutiques fermées depuis les dernières agitations, ranimer le commerce et donner du travail aux ouvriers; 2° faire des quêtes pour les malheureux, et, s'il en était besoin, convertir en monnaie l'or et l'argent des églises; 3° alléger les impôts, surtout en faveur des classes pauvres; 4° rendre à tous bonne justice; 5° prier Dieu avec ferveur.

Ce programme laissait subsister toutes les difficultés, et, comme la plupart des programmes révolutionnaires, il était dominé par la situation du commerce, du travail et des finances. Il ne remédiait à rien, mais il n'en eut pas moins pour Savonarole un résultat important; il le rendit cher à la foule, parce qu'il semblait lui promettre quelque soulagement, et suspect au clergé, parce qu'il menaçait les biens de l'église. Il fallait cependant constituer un gouvernement, et comme les partis ne s'accordaient pas, on eut encore recours aux conseils du *frère*. Celui-ci pensait, comme tous les théologiens du moyen âge, que le gouvernement des états doit être réglé d'après le gouvernement de la Providence; que de même qu'il n'y a qu'un seul Dieu, chaque peuple ne doit avoir qu'un seul maître, et que ce maître, image de la Divinité, doit réunir en lui toutes les perfections. Mais comment trouver dans Florence un citoyen parfait digne de remplir un si grand rôle? Sûr d'avance que ce type accompli du pouvoir suprême ne se rencontrerait pas, Savonarole, par une évolution singulière, se rejeta sur la théorie des majorités; il proposa de réunir les seize compagnies, c'est-à-dire les prin-

cipaux habitans des seize quartiers de Florence, sous leurs gonfaloniers. Chaque compagnie, dit-il, indiquera le système de gouvernement qui lui paraîtra le plus convenable. On aura de la sorte seize systèmes différens. Les gonfaloniers, après les avoir examinés, choisiront à leur tour les quatre qui leur sembleront les meilleurs. Ils les soumettront ensuite à la seigneurie, et celle-ci, après avoir entendu la messe, adoptera définitivement, parmi ces quatre projets, celui qu'elle aura jugé le plus favorable au bien du pays. Après de longues discussions, il fut enfin décidé, et toujours d'après les conseils de Savonarole, que la seigneurie serait maintenue, et qu'on établirait à côté d'elle un conseil général, comme à Venise.

Par une de ces illusions singulières que produisent quelquefois les lointaines perspectives de l'histoire, quelques écrivains ont regardé ce gouvernement comme un gouvernement démocratique, et ils ont même accusé frère Jérôme de démagogie. C'est là une grave erreur, car ce gouvernement prétendu populaire n'était en réalité qu'une véritable oligarchie. Il n'admettait à la participation des affaires publiques que ceux qui avaient eu parmi les seigneurs, les gonfaloniers des compagnies ou les douze *buonomini*, leur père, leur aïeul ou leur bisaïeul, et qui avaient acquis par là le titre de citoyens. Or ce titre de citoyens appartenait à trois mille deux cents personnes sur quatre cent mille, et Savonarole lui-même avait soin de dire que non-seulement la populace n'était point admise dans sa constitution, mais que les nobles en formaient la partie la plus nombreuse.

Un pareil gouvernement ne reposait en réalité sur aucun principe durable : il n'avait pour lui ni l'autorité de la tradition, ni l'autorité souveraine des majorités populaires, et tout était remis au hasard, car on tirait au sort les premiers magistrats. Aussi Savonarole sentit bientôt la nécessité d'en étayer la faiblesse, et au-dessus de la seigneurie, au-dessus de ce grand conseil qu'il venait de constituer et qui formait pour Florence ce que de nos jours on eût appelé le pays légal, il eut l'idée d'établir un maître tout-puissant, irresponsable, éternel et invisible. Prenant pour programme ces mots du psalmiste : *ego autem constitutus sum rex,* il demanda aux Florentins s'ils voulaient proclamer Jésus-Christ roi de leur république, et les Florentins répondirent : *Vive notre roi Jésus!* Frère Jérôme, dans sa mystique utopie, organisa la hiérarchie des pouvoirs sur le plan de la Jérusalem céleste. Il déclara que les membres de la seigneurie rempliraient le rôle des bons anges, et que de même que dans l'ancienne loi Dieu avait choisi pour intermédiaire entre sa toute-puissance et son peuple un *prophète* qu'on appelait *juge,* de même il choisirait à Florence un *prophète* pour ministre, et l'on devine quel était ce prophète.

Contrairement à ce qui s'était passé jusqu'alors dans les révolutions d'Italie, Savonarole, et c'est là un fait qui doit le faire absoudre de bien des inconséquences, Savonarole, disons-nous, n'usa de son influence que pour prêcher la concorde, l'oubli du passé, la réconciliation entre les partis, la pratique de toutes les vertus chrétiennes; mais il ne tarda point à reconnaître qu'on n'improvise pas la fraternité, et que pour faire régner la justice et la paix, il ne suffit point de changer les institutions, qu'il faut encore changer les hommes. Il travailla donc avec une nouvelle ardeur à la réforme des mœurs. C'était là, il faut en convenir, une lourde tâche, car Florence

était toujours la ville de Boccace, cette ville sensuelle pour laquelle Machiavel allait écrire *la Mandragore*, *Frère Alberigo*, et cette constitution satirique où il ordonnait aux hommes et aux femmes d'assister avec une grande ponctualité à tous les *pardons*, à toutes les fêtes, à toutes les cérémonies qui se célébraient dans les églises, et à tous les festins, collations, soupers, spectacles, veillées et autres divertissemens, sous peine, pour les femmes, d'être reléguées dans un couvent de moines, et, pour les hommes, d'être enfermés dans un couvent de religieuses (1).

Savonarole, dans ses prédications, ne ménageait point les reproches à ses contemporains. « Votre vie, leur disait-il, est une vie de porcs, » et quelque triviale que fût l'apostrophe, elle était en bien des points méritée; car tandis qu'il s'efforçait de ramener les Florentins aux mœurs austères des premiers âges chrétiens, un autre courant les emportait en sens contraire. Les vices du monde païen semblaient renaître avec les lettres antiques. Effrayé de cet enthousiasme pour les souvenirs les plus affligeans de la Grèce et de Rome, Savonarole poursuivit les classiques et les remplaça par les pères de l'église. Comme Thomas Connecte et Vincent Ferrier, il proscrivit les jeux de dés, les échecs, les damiers, et ordonna aux Florentins, qui s'obstinaient à jouer encore, de ne jouer que des salades au lieu d'argent. C'est ici le lieu de remarquer une fois pour toutes que les salades tiennent une grande place dans les idées de Savonarole. Les divertissemens du carnaval, où des troupes de masques placées sur des chars de triomphe jouaient de petites comédies ou chantaient des chansons d'amour, furent remplacés par des processions. Les Florentins, charmés de la vie étrange et nouvelle que leur imposait le prédicateur, se jetèrent dans la pénitence avec la même ardeur qu'ils avaient portée dans le plaisir. Au lieu de courir, comme par le passé, les bals et les mascarades, ils se réunissaient dans de beaux jardins aux environs de la ville, et là, comme les moines de Saint-Marc, ils chantaient des psaumes ou dansaient des rondes autour d'une jeune fille représentant la Vierge. L'usage de la viande diminua dans une telle proportion, qu'il fallut réduire les taxes sur les bouchers, menacés d'une ruine complète. Les femmes, simplement vêtues, marchaient les yeux baissés en répétant des prières; les maris avaient établi de longues trêves dans le mariage, et les nouveaux époux, en quittant la table où ils venaient de célébrer leurs repas de noces, faisaient vœu de vivre dans l'affinité spirituelle des premiers âges chrétiens.

Cependant un changement aussi radical ne pouvait s'opérer sans résistance, et comme Savonarole triomphait plus difficilement des hommes d'un âge mûr, il conçut le projet de favoriser l'établissement de la future Jérusalem en donnant aux enfans une éducation nouvelle. Les *bambins* et les *bambines*, dont Fourier tire un si grand parti dans le phalanstère, furent organisés par *compagnies* dans chaque quartier de Florence, sous la direction d'un chef suprême, et les membres de cette république imberbe se divisèrent en officiers de paix, en juges qui administraient des corrections fraternelles, en quêteurs pour les pauvres et en inquisiteurs. Ces derniers étaient particuliè-

(1) *Réglement pour une Société de plaisir*. Œuvres littéraires de Machiavel, Paris, 1851, in-18, p. 367.

rement chargés de parcourir les maisons, d'y enlever les cartes, les instrumens de musique, les objets de toilette, et de prêcher aux hommes et aux femmes la pratique de la religion. Au lieu d'honorer leurs parens, comme le veut la loi divine, ces réformateurs d'un nouveau genre se mirent à leur désobéir, à les censurer et à les dénoncer. Il en résulta une véritable anarchie, et bientôt les pères de famille contrariés dans leur autorité, les maris repoussés par leurs femmes, les femmes blessées dans leur coquetterie, les jeunes gens entravés dans leurs plaisirs, les marchands gênés dans leur commerce, s'ameutèrent contre Savonarole. Florence, tiraillée en sens divers, se trouva partagée entre *les blancs, les gris, les pleureurs, les enragés* et *les tièdes*, c'est-à-dire entre les partisans de la république et les partisans des Médicis, les amis de Savonarole et ses adversaires, et ceux qui se moquaient tout à la fois de Savonarole, de la république et des Médicis

La seigneurie s'émut de cette agitation. Le gonfalonier de justice, Philippe Corbizzi, convoqua une assemblée de théologiens, et donna ordre à Savonarole de s'expliquer devant eux. Celui-ci eut encore tous les honneurs de la controverse; mais ses adversaires n'en obtinrent pas moins un bref du pape pour le contraindre à prêcher dans tous les lieux qui lui seraient désignés par ses supérieurs ecclésiastiques. Bientôt un nouveau bref lui enjoignit de se rendre à Rome; il refusa, et le pape menaça d'excommunier Florence. Charles VIII, pendant ce temps, avait conquis le royaume de Naples; mais redoutant la ligue des principaux états d'Italie avec les rois d'Aragon et de Castille, affaibli par les garnisons qu'il avait été obligé d'établir dans les places fortes, et disposant à peine d'une armée de douze mille combattans, il résolut de rentrer en France. Les Florentins, craignant qu'à son retour il ne voulût s'arrêter dans leur ville, firent de grands préparatifs de défense, et se placèrent sous la protection d'une Vierge dont l'image, suivant une ancienne tradition, avait été peinte par l'apôtre saint Luc. Ne se trouvant point encore suffisamment rassurés par ces précautions, ils députèrent Savonarole vers le roi de France pour le prier de rendre à la république Pise et les autres places qu'il avait occupées. Ce prince répondit d'une manière évasive, et frère Jérôme le menaça des plus grands malheurs. Le dernier de ses enfans, l'héritier de la couronne étant mort peu de temps après, on ne douta point que ce ne fût là le châtiment prédit par Savonarole. Cet événement rendit quelque crédit au prophète, tout en lui suscitant des embarras nouveaux. Comment en effet cet homme qui lisait si clairement dans l'avenir et qui s'inspirait de l'esprit même de Dieu, comment cet homme n'avait-il point obtenu du roi de France la restitution de la ville de Pise? Cette restitution d'ailleurs, il l'avait souvent annoncée dans les termes les plus formels. On réclamait donc avec instance l'accomplissement de cette prophétie, quand le gouverneur de la citadelle de Pise, le capitaine d'Entragues, remit cette forteresse aux Pisans, qui proclamèrent leur indépendance.

L'irritation fut poussée à ses extrêmes limites. Frère Jérôme ne sortait plus sans escorte, on tenta même de l'assassiner, et pour ressaisir son influence il eut recours à son expédient favori. Il annonça du haut de la chaire aux Florentins que l'événement qui les jetait dans une si grande colère n'était que

la conséquence de leurs péchés, et comme toujours il leur prêcha la pénitence. Le jour des Rameaux 1496, il organisa une procession à laquelle Florence entière fut convoquée. Cette procession se fit avec une pompe extraordinaire. Les enfans, au nombre de huit mille, ouvraient la marche, et conduisaient un âne par la bride en souvenir de l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. Les moines, le clergé, les magistrats, les citoyens venaient ensuite; les femmes fermaient la marche, et des hommes vêtus de blanc et couronnés de guirlandes de fleurs dansaient devant le tabernacle. Les *blancs*, les *gris* et les *tièdes* avaient annoncé qu'il pleuvrait; mais il fit le plus beau temps du monde, et les *enragés* virent dans cette circonstance une intervention du ciel en leur faveur.

Les adversaires de Savonarole cependant ne se tenaient point pour battus. Ils s'adressèrent de nouveau à la cour de Rome, et le pape Alexandre VI déclara le réformateur hérétique, schismatique et rebelle au saint-siége; celui-ci repoussa la censure, et lorsqu'en 1497 le renouvellement de la seigneurie fit arriver ses partisans au pouvoir, il reprit ses prédications et continua son œuvre de réforme. Les enfans, qu'il avait, comme nous l'avons vu, organisés en censeurs des mœurs publiques, furent chargés de parcourir les maisons, d'y enlever tous les objets d'art, de toilette, les cartes, les instrumens de musique, en un mot tous les outils avec lesquels Satan travaillait à la perte des âmes. Cette *razzia* fut opérée avec la dernière rigueur, et Savonarole ordonna que tous les objets proscrits seraient brûlés le jour du carnaval. « Un bûcher, dit M. Perrens, fut élevé en forme de pyramide sur la place de la Seigneurie, et l'on y déposa les objets destinés au feu, après les avoir classés. A la base, on mit les masques, les fausses barbes, les habits de matassins et autres nouveautés diaboliques; au-dessus, les livres des poètes latins et italiens, le *Morgante*, les œuvres de Boccace, celles de Pétrarque, de Dante et autres semblables (1), puis les ornemens et les instrumens de toilette de femme, pommades, parfums, miroirs, voiles, cheveux postiches, etc.; par-dessus, les instrumens de musique de toute espèce, les échiquiers, les cartes, les trictracs; enfin aux deux rangs supérieurs se trouvaient les tableaux, portraits de femmes peints par les plus grands maîtres, et autres sujets tenus pour déshonnêtes. Ce bûcher représentait une valeur si considérable, qu'un marchand vénitien, à la vue de tous les trésors qu'on allait livrer aux flammes, offrit à la seigneurie 20,000 écus, si on voulait les lui livrer. Loin d'accepter cette proposition, les magistrats eurent la plaisante idée de faire exécuter le portrait de ce marchand et de le placer parmi ceux qu'on allait brûler. »

Ce fut là le dernier triomphe de Savonarole. Une sentence d'excommunication fut lancée contre lui le 12 mai 1497, et le 16 octobre de la même année il fut sommé par un nouveau bref de se rendre à Rome et de prouver qu'il était réellement l'envoyé de Dieu; mais il connaissait trop bien Alexandre VI pour obéir à cet ordre. Il se contenta donc de protester contre le saint-siége, et soutenu quelque temps par le gonfalonier de justice, il attaqua l'infail-

(1) Il résulte d'une note de Sismondi que c'est cet auto-da-fé qui a été cause de la rareté des premières éditions de ces poètes, éditions tellement difficiles à rencontrer, que le Boccace de 1471, dont on croit qu'il n'existe plus que trois exemplaires, a été vendu 52,000 francs à la vente Roxburgh.

libilité du pape, et soutint, comme Jean Huss, qu'un excommunié peut prêcher. Ses partisans les plus dévoués eux-mêmes s'effrayèrent de cette doctrine. La seigneurie lui ordonna de renoncer à la chaire, et le 18 mars 1498 il prit congé de ses auditeurs.

Quelques mois avant l'interdiction qui venait de le frapper, et au moment même où les franciscains, ses adversaires les plus obstinés, contestaient du haut de la chaire l'authenticité de sa mission, Savonarole leur avait offert de se rendre au sommet d'une colline, et là, le saint-sacrement dans les mains, de prier Dieu de foudroyer ceux qui ne marcheraient pas dans les voies de la vérité. Il avait de plus écrit au pape qu'il le sommait de ressusciter un mort, en offrant pour sa part de rendre à la vie telle personne qu'on lui désignerait, et la confiance qu'il inspirait encore à quelques-uns de ses partisans était si grande, que le jeune Pic de la Mirandole lui adressa une lettre pressante pour le prier de ressusciter son oncle. Le défi n'avait point été accepté d'abord. Ceux même qui niaient la mission prophétique de Savonarole n'étaient point rassurés contre ses miracles; mais quand ils le virent excommunié par le pape, abandonné par la seigneurie, menacé par le peuple, ils offrirent de tenter contre lui une épreuve décisive.

Frère Jérôme, dans un de ses sermons, avait raconté qu'Hélénus, évêque d'Héliopolis, avait dit à un hérétique insensible à ses exhortations : « Allumons un grand feu et entrons-y, les flammes brûleront celui qui sera dans l'erreur. » Le feu fut allumé. L'évêque monta sur le bûcher du même pas qu'il montait à l'autel; il s'assit au milieu des brasiers ardens, et pendant une demi-heure il chanta des cantiques sans être touché par les flammes. « Quand la foi, dit Savanarole en racontant ce prodige, ne peut se défendre autrement, il faut en venir à ces jeux-là. — Défendez donc votre foi comme l'évêque Hélénus, lui répondirent ses adversaires, » et un frère mineur, Francisco di Puglia, offrit de passer par le feu d'un bûcher, si frère Jérôme voulait le suivre. Celui-ci ne s'empressa point de répondre; mais l'un de ses disciples les plus fervens, le père Buonvicini, déclara qu'il était prêt à tenter l'épreuve. Savonarole sentait que dans une affaire aussi grave il ne lui était point permis de se faire suppléer, et il offrit d'entrer lui-même dans les flammes, mais à la condition que les ambassadeurs de tous les princes chrétiens seraient invités à assister à ce jugement de Dieu, et qu'on lui permettrait, s'il en sortait intact, de commencer immédiatement la réforme de l'église universelle.

Florence entière était en émoi et attendait le miracle avec une vive impatience. L'un des membres de la seigneurie, pour hâter le dénoûment sans compromettre la vie de personne, proposa de remplacer le bûcher par un bain, d'y plonger les deux adversaires, et de déclarer vainqueur celui qui en sortirait sans être mouillé. Après bien des pourparlers, on convint que Francesco di Puglia ne serait tenu de monter sur le bûcher que si Savonarole y montait lui-même, et que, dans tous les cas, les habitans qui voudraient passer dans les flammes et se présenter comme les champions de l'un ou de l'autre adversaire étaient invités à se faire inscrire. Une foule de citoyens répondirent à cette invitation, et, pour mettre un terme à l'agitation qui régnait dans la ville, la seigneurie décida que l'épreuve aurait lieu dans le plus bref délai.

Le samedi, veille des Rameaux, on éleva sur la grande place de Florence un immense bûcher de quarante brasses de long, à travers lequel on avait ménagé un étroit sentier. Savonarole célébra la messe dans le couvent de Saint-Marc, en présence d'une grande foule, et quand l'ordre de partir fut arrivé, il se mit en marche au milieu d'une longue procession de moines. Il était revêtu de ses habits sacerdotaux, et portait le saint-sacrement. Son disciple Buonvicini, qui s'était offert de passer dans le feu à sa place, Rondinelli, le champion de Francesco di Puglia, arrivèrent en même temps en annonçant qu'ils étaient prêts. Un silence profond régnait parmi le peuple. On croyait toucher au dénoûment, quand tout à coup une difficulté fut soulevée : — les champions devaient-ils passer dans les flammes nus ou habillés? N'avait-on pas lieu de craindre que les habits n'eussent été soumis à quelque opération magique, et qu'ainsi la victoire ne fût le prix d'un sortilége? — Les deux moines furent donc sommés de quitter leurs habits ecclésiastiques, et Buonvicini s'avançait déjà vers le bûcher, lorsqu'on s'aperçut qu'il tenait une petite croix à la main. Une partie des assistans crièrent à la profanation, et Savonarole profita de cette circonstance pour soutenir que son champion Buonvicini devait entrer dans les flammes en portant le saint-sacrement, et il l'invita à prendre l'ostensoir qu'on avait placé sur l'autel élevé en face du bûcher. Cette proposition excita de nouveaux murmures : — c'était, disait-on, un horrible sacrilége, et si l'hostie brûlait, comme on avait lieu de le craindre, il en résulterait un grand scandale. Dans tous les cas, il fallait attendre l'autorisation du saint-siége. — On fit en vain des observations pressantes à Savonarole. Il persista obstinément dans sa demande. Une extrême agitation se manifesta dans la foule. Déjà quelques-uns des assistans tiraient leurs épées et menaçaient de se porter aux derniers excès, lorsque tout à coup des nuages noirs, qui s'étaient amoncelés à l'horizon, déversèrent une violente pluie d'orage. On en conclut que Dieu ne permettait pas l'épreuve, et Savonarole se retira dans le couvent de Saint-Marc, escorté d'une garde nombreuse qui fut forcée de le défendre contre les attaques de la populace. Dès ce moment le prestige fut détruit : le prophète, en reculant devant le miracle, s'était démenti lui-même. Les Florentins criaient aux armes, et le lendemain ils se portèrent en masse contre le couvent pour s'emparer du *frère*.

Les moines s'étaient préparés depuis longtemps à cette attaque. Saint-Marc était défendu par une artillerie nombreuse; mais les canons n'arrêtèrent point les assaillans. Les partisans de frère Jérôme, qui s'étaient rassemblés pour le défendre, furent égorgés sans pitié. Une populace avide de pillage se répandit dans les cuisines, fit main-basse sur les provisions, tandis que d'autres continuaient le massacre. Savonarole, pendant ce temps, s'était retiré dans l'église et priait à genoux devant l'autel, entouré de quelques moines courageux et dévoués, lorsque tout à coup il fit ouvrir les portes. Les moines se présentèrent, chacun une torche à la main, devant les assaillans, qui tombèrent épouvantés la face contre terre. On s'empara de leurs armes, et on les força de crier *vive Jésus, roi de Florence!* mais bientôt de nouveaux combattans se présentèrent. Les moines continuèrent en vain la lutte avec des pertuisanes auxquelles ils avaient attaché des cierges; il fallut céder au nombre. La seigneurie d'ailleurs envoya le capitaine Giovacchino sur la place Saint-

Marc avec de l'artillerie pour réduire le couvent. Savonarole alors se retira suivi de toute la communauté dans la bibliothèque, et bientôt des commissaires apportèrent l'ordre de le livrer avec deux de ses disciples les plus dévoués, Buonvicini et Maruffi, en promettant qu'ils seraient libres, après leur interrogatoire, de rentrer à Saint-Marc. Savonarole ne s'abusait point sur la valeur de cette promesse; mais il n'en déclara pas moins qu'il était prêt à suivre les commissaires. Avant de se séparer de ses moines, il leur fit de touchans adieux, les engagea à vivre saintement, et rappela les actes trop nombreux d'ingratitude dont les Florentins s'étaient rendus coupables envers les hommes qui s'étaient dévoués pour eux; puis il sortit du couvent, les mains liées derrière le dos, et, en traversant la place Saint-Marc, il fut assailli à coups de pierres par le peuple, qui l'insultait et menaçait de le mettre en pièces. Le lendemain, il fut conduit avec ses deux disciples devant la seigneurie; et sommé de déclarer s'il était réellement inspiré de Dieu, il répondit affirmativement. En voyant cette obstination, la seigneurie, contrairement aux promesses qu'elle avait faites, résolut de le retenir prisonnier et de préparer de longue main sa condamnation. Elle nomma pour instruire le procès une commission de seize membres pris parmi ses adversaires les plus ardens. Deux commissaires du saint-siége, G. Turriano, général de l'ordre de saint Dominique, A. Romolino, docteur espagnol, arrivèrent bientôt pour presser la condamnation. « Nous allons faire un beau feu, disait Romolino, car je porte sur moi la sentence. Un mauvais moine de plus ou de moins, qu'importe? » Pendant près de deux mois, Savonarole fut interrogé tous les jours et appliqué plusieurs fois à la question. La douleur lui arrachait des réponses qu'il rétractait aussitôt; mais comme on ne pouvait lui reprocher aucun fait de nature à entraîner la peine capitale, on falsifia les interrogatoires, et ce fut sur des pièces dénaturées par la plus insigne mauvaise foi, qu'il fut condamné au dernier supplice avec ses deux disciples Buonvicini et Maruffi.

L'arrêt fut prononcé le 22 mai 1498, et le jour même on lui annonça qu'il devait s'apprêter à mourir. Il reçut cette nouvelle avec calme, resta longtemps en prières, et demanda au prêtre qui l'assistait à dormir sur ses genoux. Il s'endormit en effet, et l'on remarqua que pendant son sommeil il parlait et riait aux éclats. Le lendemain, il fut conduit sur la grande place, au milieu de laquelle s'élevait un immense échafaud, et sur cet échafaud se dressait une potence en forme de croix. Le condamné, dépouillé des vêtemens qu'il portait d'ordinaire, fut revêtu des habits sacerdotaux. On raconte qu'il prit dans ses mains sa robe de religieux, et l'arrosa de ses larmes en assurant qu'il l'avait toujours conservée sans tache. L'évêque de Vayson, délégué par le pape pour assister au supplice, le prit par la main et lui dit : « Je te sépare de l'église militante et de l'église triomphante. — De l'église triomphante, jamais, » répondit Savonarole. On lui lut ensuite sa sentence de mort, et au moment où il montait sur le bûcher, en suivant un escalier de bois qui conduisait au sommet, des enfans s'approchèrent avec des bâtons pointus et lui piquèrent les pieds. Le bourreau l'attacha au gibet, et les seuls mots qui tombèrent, dit-on, de sa bouche furent ceux-ci : « Ah! Florence, que fais-tu? » Lorsqu'il fut étranglé, on alluma le feu, et quand tout fut consumé, quelques-uns de ces hommes rares dans tous les temps qui s'attachent

aux vaincus et aux victimes tentèrent de recueillir ses ossemens calcinés; mais la seigneurie ordonna de jeter ces tristes restes dans l'Arno, et Savonarole n'eut pas même une tombe dans cette ville qu'il avait gouvernée avec l'autorité d'un prophète et d'un roi. Buonvicini et Maruffi furent pendus à la même potence et brûlés dans les mêmes flammes.

Dans les premières années qui suivirent le supplice, une réaction violente s'opéra contre la mémoire de Savonarole. On insultait dans les rues les Ferrarais par cela seul qu'ils étaient ses compatriotes, on chantait dans les danses des chansons outrageantes; mais bientôt, après s'être moqué du prophète, on s'attendrit sur le martyr (1). Ces taches du sang versé par un arrêt injuste, qui s'attachent au pavé des villes comme le remords à la conscience, reparaissaient ineffaçables sur la grande place où le bûcher s'était dressé, et pendant trois siècles, le jour anniversaire du supplice, la foule venait y prier et y jeter des fleurs. On vendit à Rome des médailles où frère Jérôme était appelé bienheureux martyr. Sous le pontificat de Paul IV, une commission nommée par ce pape déclara ses œuvres irréprochables, et en 1751 Benoît XIV, dans son livre *De Servorum Dei beatificatione*, le plaça au nombre des serviteurs de Dieu.

La biographie dont nous venons de rappeler les incidens les plus remarquables occupe le premier volume du travail de M. Perrens, travail savant, mais dans lequel, nous le pensons, l'appréciation historique n'est point assez nettement dégagée des faits. Le second volume est consacré à l'examen des œuvres de Savonarole. Ces œuvres comprennent des sermons, des écrits politiques, mystiques et apologétiques, qui sont le commentaire des actes de l'auteur comme prophète, comme organisateur de la république de Florence et comme réformateur des mœurs publiques. Ainsi, dans l'*Abrégé des Révélations, Compendium Revelationum,* Savonarole donne ce qu'on pourrait appeler le manuel du prophétisme. Suivant lui, les révélations se manifestent sous l'inspiration directe de Dieu par l'intermédiaire des anges, qui tantôt agissent sous une forme sensible, tantôt restent invisibles et n'agissent que sur l'intelligence. On sent, en lisant ces pages étranges, que l'homme qui les a tracées était de bonne foi emporté par l'extase dans les plus hautes régions du mystère et de l'inconnu, et qu'il vivait sous le coup d'une hallucination perpétuelle. Il voyait des anges monter de la terre au ciel et descendre du ciel sur la terre, des épées nues traverser les nuages, des croix éclatantes briller dans la nuit, des mains sans bras s'étendre comme pour bénir ou menacer. Il raconte même qu'un jour son âme abandonna son corps, et que, rendue à sa pureté première, comme si la mort avait brisé ses liens terrestres, elle parcourut les sphères infinies et fut initiée à tous les secrets du monde invisible. Après avoir cherché à démontrer la persistance

(1) Savonarole, à qui on attribua après sa mort le don des miracles, reçut l'hommage d'une foule de poètes. Voici un échantillon de ces hommages poétiques : c'est la traduction d'une épitaphe latine de Flaminius :

Pendant qu'on feu cruel ton corps, père, consume,
Religion pleurait ses cheveux arrachant;
Pleurait, las! et disait : Pardon, brasier ardent,
Pardon, las! c'est mon cœur en ce brasier qui fume.

du prophétisme dans l'église, Savonarole composa un nouveau traité pour prouver qu'il était prophète; puis, quand il crut avoir établi la réalité de sa mission, il voulut se réserver pour lui seul le droit de prédire, et afin de se débarrasser des concurrens, il publia en 1497 un traité contre les astrologues, traité dans lequel il déclara que leur science est mensongère et coupable, qu'elle est condamnée par l'église, et qu'on ne peut pas même la classer dans la philosophie, attendu qu'Aristote n'en a point parlé. Quant à ses propres prédictions, telles que l'unité de l'Italie avec Florence pour capitale et la conversion des Turcs, qui devaient bientôt devenir les plus ardens propagateurs de la foi, les événemens se sont chargés de lui répondre.

Dans le traité du *Gouvernement de Florence*, Savonarole défendit par la plume ses théories politiques, ainsi qu'il avait défendu sa mission prophétique dans l'*Abrégé des Révélations;* et comme il donnait pour base à la réforme du gouvernement la réforme des mœurs, il composa divers opuscules philosophiques ou mystiques qu'il destinait à l'enseignement des chrétiens, tels que l'*Abrégé de la Philosophie morale*, les *Traités de la Simplicité de la vie chrétienne, de l'Humilité, de la Prière, de l'Amour de Jésus-Christ, le Triomphe de la Croix, le Confessionnal*, etc. En philosophie comme en politique, Savonarole, suivant la juste remarque de M. Perrens, relève directement de saint Thomas; dans ses écrits de piété, il est le disciple des écrivains mystiques du moyen âge les plus orthodoxes : la preuve, c'est que *le Triomphe de la Croix* fut souvent réimprimé par la compagnie de Jésus dans *les Annales de la propagation de la Foi.*

Les détails qu'on vient de lire suffisent, nous le pensons, à faire apprécier nettement le rôle de Savonarole dans les diverses phases de sa vie. Prophète, il se rattache sincèrement à la tradition de l'illuminisme, et se croit autorisé à persévérer dans sa mission par des exemples que l'église elle-même a sanctionnés. Ce n'est donc ni un fourbe ni un ambitieux, comme Bayle, Naudé et d'autres encore l'ont insinué ou affirmé : c'est un homme profondément convaincu qui se laisse égarer par l'entraînement même de sa foi. Réformateur des mœurs de Florence, il ne fait que continuer l'œuvre des hommes les plus éminens du catholicisme, de saint Bernard, de Gerson, de Vincent Ferrier, et c'est à tort, quoi qu'on en ait dit, même dans ces derniers temps, que les protestans le réclament comme un des leurs, l'inscrivent sur leur martyrologe et le surnomment le *Luther de l'Italie*. C'est à tort que Luther lui-même, en commentant une de ses méditations, déclare que « le Christ l'a canonisé, attendu qu'il ne s'est point appuyé sur ses vœux, sur son capuchon, sur les messes, les statuts et les vœux de son ordre, mais sur la méditation de l'Évangile de la paix, et que, revêtu de la cuirasse de la justice, armé du bouclier de la foi et du casque du salut, il s'est enrôlé, non dans l'ordre des frères prédicans, mais dans la milice de l'église chrétienne. » Cette phrase a trompé Théodore de Bèze, Duplessis-Mornay, Cappet, qui proclament Savonarole *le fléau de la grande Babylone, l'ennemi juré de l'antechrist romain*. Rien n'est moins exact. Jamais en effet frère Jérôme n'a demandé autre chose que la réforme des mœurs, jamais il n'a attaqué un seul point des dogmes qui forment la tradition de l'église catholique romaine. Sa plus grande hardiesse a été de soutenir qu'un excommunié peut prêcher. Ce que le pro-

testantisme a tenté de détruire, il l'a respecté, confessé, adoré même jusqu'au dernier moment de sa vie. Loin de proscrire, comme Luther, les ordres religieux, il a voulu au contraire leur donner une force nouvelle en les ramenant à l'austérité, à la pureté de leur institution primitive. Ce n'est point un homme de la renaissance, c'est un moine du moyen âge, et c'est là ce qui fait l'étrangeté de sa vie, l'étrangeté surtout de sa mort. Fondateur d'une république, il n'est ni démocrate ni démagogue. L'idéal de sa théorie politique, c'est le gouvernement d'un seul, image de cette monarchie du ciel qui, dans les idées de son temps, devait servir d'archétype à toutes les monarchies de la terre; mais, par une inconséquence qui tenait autant à son caractère propre qu'à celui du peuple qu'il était appelé à gouverner quelques années, il passe brusquement de l'idée monarchique au gouvernement privilégié d'une caste, faute de pouvoir trouver un homme assez parfait pour réaliser sur la terre le gouvernement du ciel. A part la pensée mystique, il n'a aucune idée d'organisation sérieuse; il veut, comme d'autres utopistes également impuissans dans la pratique, fonder la constitution de l'état sur la vertu; il veut réformer Florence comme on réforme un couvent, et la terre manque sans cesse sous ses pas, parce qu'il s'adresse à un peuple inconséquent et sensuel, qui demande pour prix de cette vertu chrétienne qu'on lui impose la richesse, la paix, la puissance, toutes les douceurs du bien-être, en un mot tous les biens réprouvés par cette vertu même. Martyr d'un auto-da-fé cruel, il trace lui-même la voie qui doit le conduire au bûcher. En précisant les événemens qu'il annonce, il se condamne d'avance à se voir démenti par les faits; puis, quand il est convaincu d'erreur, il invoque une épreuve suprême : on le presse de la subir, et il se trouve placé fatalement entre un miracle ou la mort.

Ainsi, grâce aux recherches de M. Perrens, l'histoire, mieux informée, ne doit voir aujourd'hui dans cet homme célèbre qu'un illuminé sincère perdu au milieu d'une société sans principes et d'une dévotion tout extérieure. Or, suivant Machiavel, l'illuminé qui n'a d'autres armes que sa parole et l'enthousiasme passager des peuples est exposé à de grands revers, car s'il est facile de persuader la foule, il est difficile de la maintenir dans la persuasion, et tout législateur qui veut établir des institutions durables doit s'appuyer sur la force, parce que la force est la sauvegarde de la justice. Par malheur, Savonarole n'avait que sa foi : quand l'enthousiasme populaire lui fit défaut, il resta désarmé en face des partis, et ne tarda point à tomber sous leurs coups. Son œuvre politique ne lui survécut que peu de temps, et si grandes qu'aient été ses inconséquences et ses contradictions, la postérité doit l'absoudre, parce qu'il s'est distingué d'une façon extraordinaire, ainsi que le dit un de ses historiens, par l'austérité de sa vie et la ferveur éloquente avec laquelle il prêcha contre les mauvaises mœurs. L'Italie surtout doit le plaindre, parce que, chose rare dans les annales du moyen âge, il a donné l'exemple du dévouement et de l'abnégation, et tenté de fonder le gouvernement de son pays sur la morale chrétienne, au moment même où Machiavel enseignait aux princes la politique de la ruse et de l'astuce, et ne demandait à l'histoire, en se plaçant dans l'athéisme du fait, qu'un seul enseignement, — le moyen de réussir, abstraction faite de toute idée morale.

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1854.

Dans un temps comme le nôtre, si fécond en événemens, où les âmes ont eu à passer par tant d'impressions diverses et également puissantes, il n'en restait plus qu'une à subir pour les générations venues depuis l'empire, — la forte et saisissante impression d'une grande guerre, — et celle-là même ne leur est point épargnée! La paix avait créé tant d'intérêts dont elle avait fait ses complices, elle avait imprimé à l'activité universelle un cours si différent, que, même sous le coup des derniers efforts de négociations devenues inutiles, on n'y pouvait croire, il y a même des esprits qui n'y croient point encore, et cependant les premiers coups de canon dans la Mer-Noire sont venus marquer le terme fatal de cette trève de quarante années. Jusqu'ici, c'était une guerre déclarée, préparée si l'on veut; aujourd'hui c'est une guerre commencée, — et, chose étrange, cette paix continentale que les récens bouleversemens révolutionnaires avaient laissée intacte, c'est par la main de gouvernemens réguliers qu'elle est rompue! Comment l'Europe en est-elle venue à ce point? Il n'a fallu rien moins qu'une question de sécurité universelle, et il ne fallait certainement rien moins que cela après les événemens de ces dernières années, après la résurrection de l'empire dans notre pays, pour réunir sur un même terrain, nous ne disons pas encore sur le même champ de bataille l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse. Si l'empereur Nicolas eût été moins aveuglé par une pensée fixe, il eût pu voir se former cette solidarité européenne dès la première conférence de Vienne et observer dès lors que derrière la Turquie il y avait l'Occident. Telle est aujourd'hui l'extrémité où il s'est placé volontairement, qu'il est forcé de se couvrir aux yeux de son peuple, en donnant à la guerre qu'il soutient une couleur plus menaçante encore pour l'Europe, en s'armant publiquement de toutes les passions qui rêvent l'assaut du monde religieux oriental contre le monde occidental. « La Russie, dit-il dans son dernier manifeste, déviera-t-elle du but sacré qui lui est assigné par la divine Providence? La Russie n'a point oublié Dieu;... elle combat pour la foi chrétienne..... *Nobiscum*

Deus : quis contra nos?... » Il n'y a qu'un malheur, c'est que le tsar ne fait que ce que font tous les révolutionnaires en se créant un droit supérieur à tous les droits positifs et reconnus. Ce droit positif existait-il en faveur de la Russie? Non sans doute; l'Europe a solennellement prononcé sur ce point. Nous savons bien que l'empereur Nicolas ne reconnaît à d'autres que lui l'autorité nécessaire pour décider de son droit, et c'est en quoi justement il imite sans le savoir tous les révolutionnaires du monde.

Les révolutionnaires somment les gouvernemens de se rendre à leurs vœux, et si ces gouvernemens résistent, ils les combattent par l'insurrection, qui est leur genre de guerre, par les conspirations, par toutes les difficultés qu'ils leur suscitent. L'empereur Nicolas somme le sultan de lui céder par traité une portion de sa souveraineté sur onze millions d'hommes, et si le sultan n'y consent pas, il envahit en pleine paix ses provinces, il excite les passions religieuses des populations chrétiennes de l'Orient; et si l'Europe à son tour intervient pour reconnaître le droit de la Turquie, pour maintenir intact l'équilibre de l'Occident menacé, oh! alors, il n'y a plus de doute, l'Europe est constituée en flagrant délit d'antagonisme avec la Providence. Que faisait la Russie en organisant il y a quelque temps une légion valaque, — et ici qu'on nous permette d'ajouter que, sur une réclamation du ministre d'Autriche à Saint-Pétersbourg, M. de Nesselrode déclarait que c'était par ordre de l'empereur que cette légion avait été organisée; — que fait encore aujourd'hui la Russie en envoyant des agens dans le Montenegro, en soldant l'insurrection grecque, si ce n'est mettre en usage tous les moyens révolutionnaires, vainement décorés de ce vernis du droit religieux? C'est comme si les puissances de l'Occident allaient chercher à fomenter des soulèvemens dans le royaume de Pologne. Jusqu'ici au contraire, à leur instigation sans nul doute, le divan a refusé d'autoriser l'organisation d'une légion polonaise contre la Russie. La vérité est que cette prétendue délivrance des *coreligionnaires opprimés* dont parle le tsar devient le moins spécieux des prétextes en présence des actes réitérés par lesquels les puissances continentales mettent au premier rang de leurs préoccupations la consécration des droits civils et religieux des chrétiens de l'Orient, et s'il s'agit de leur indépendance, on sait comment l'entend la Russie. Quand l'empereur Nicolas élève le conflit actuel à la hauteur d'une grande lutte religieuse, il sait bien que l'Europe, tout en maintenant le juste ascendant du christianisme occidental, n'a nulle envie d'aller troubler le peuple russe dans ses croyances, ce qui n'est point l'affaire des gouvernemens. Ce que veut l'Europe, c'est contenir et limiter une grande ambition déguisée sous l'apparence de la religion. La lutte qu'elle accepte, elle l'accepte au nom d'un droit positif, au nom d'un intérêt européen, au nom de la civilisation, et elle la poursuit par les seuls moyens que la civilisation autorise, en tempérant le plus possible les cruelles rigueurs de la guerre. N'est-ce point là le caractère du bombardement d'Odessa? Ce n'est pas même de propos délibéré que les escadres combinées sont allées exécuter cette heureuse et habile opération de guerre : c'est après qu'un bâtiment parlementaire a eu à essuyer le feu du canon russe. Dans l'opération même, la ville a été épargnée; l'attaque s'est concentrée sur le port impérial, sur les établissemens militaires, sur les batteries russes. Dans la Mer-Noire

comme dans la mer Baltique, les prisonniers faits sur des navires de commerce ont été rendus. But, moyens, exécution, tout a été en harmonie; — à leur premier pas dans cette guerre, l'Angleterre et la France n'ont fait que suivre la voie où elles étaient entrées par leurs déclarations sur le commerce des neutres. Là se révèle leur véritable pensée, qui est de se borner aux hostilités nécessaires et de laisser le cours le plus libre possible à tous les intérêts commerciaux du monde. Qu'on remarque d'ailleurs que les déclarations de la Russie sur les neutres n'ont point le caractère libéral des déclarations de l'Angleterre et de la France. Non-seulement le gouvernement russe ne suit pas les deux puissances sur ce terrain, mais il désavoue les principes de son propre droit maritime. C'est ainsi que la Russie déclare de bonne prise tout navire à bord duquel se trouvent des objets de contrebande de guerre, quelle qu'en soit la quantité, tandis qu'en vertu de ses anciens règlemens et du traité de 1787 avec la France, le navire neutre saisi se mettait à l'abri de toute capture par l'abandon au belligérant des objets illicites. C'est dans ces conditions que la lutte actuelle s'engage entre la Russie et les puissances occidentales. Là où l'empereur Nicolas porte une pensée d'ambition enveloppée d'une sorte de mysticisme religieux, les nations européennes s'avancent, tenant au bout de leur épée un intérêt clair, évident, reconnu par l'opinion universelle. La Russie dispose sans doute de puissantes ressources défensives; de leur côté, l'Angleterre et la France proportionnent de plus en plus leurs moyens d'action au caractère sérieux et au développement probable de la lutte. Le cabinet anglais vient de demander au parlement une augmentation nouvelle des forces de terre et de mer; le gouvernement français vient de décréter la formation de deux camps, — l'un de cent mille hommes à Saint-Omer, l'autre de cinquante mille hommes à Marseille, — imposantes réserves disposées pour tous les événemens.

C'est assurément un des caractères de la guerre actuelle qu'il faille en chercher les élémens sur bien des points, — aux bords du Danube, à Constantinople, à Vienne ou à Berlin, en Épire ou à Athènes. Opérations des armées, rôle des puissances allemandes, insurrection grecque, tout cela se mêle, tous ces élémens ne font que montrer sous ses faces diverses la grande question qui tient l'Europe en suspens. Quel est aujourd'hui l'état de la guerre sur le Danube? L'armée russe ne semble pas avoir porté ses positions au-delà de la Dobrutscha. Elle a borné jusqu'ici ses opérations au passage du fleuve, tandis que d'un autre côté elle évacuait la Petite-Valachie. Le maréchal Paskevitsch est maintenant à sa tête. Quant aux divers engagemens qui ont pu avoir lieu entre les troupes russes et les troupes turques, quant au siége de Silistria, c'est là que commence l'incertitude, que nul des belligérans n'a sans doute envie de faire cesser. Le plan d'Omer-Pacha est probablement d'attendre la présence des armées européennes. A Constantinople, c'est justement dans l'arrivée de ces armées que se concentre l'intérêt le plus actuel. Les troupes françaises et anglaises débarquent successivement à Gallipoli ou à Constantinople même. Un incident sérieux cependant et inattendu semble être venu un instant faire quelque diversion : c'était une difficulté survenue tout à coup entre l'ambassadeur de France, le général Baraguey-d'Hilliers, et le divan au sujet de l'expulsion des Hellènes, suite de la rupture récente entre la Porte

Ottomane et le gouvernement grec. Quelle était la pensée de la France? Ce ne pouvait être évidemment de couvrir de sa protection la présence d'hommes dangereux sur le sol turc, moins encore de transformer une question politique en une question religieuse, en faisant du titre de catholique un motif d'exemption d'une mesure générale. C'est sur l'application de cette mesure aux Hellènes de la religion catholique que s'est produit, à ce qu'il paraît, ce malentendu; il s'est dénoué comme il devait se dénouer, par une transaction toute simple : le divan, en définitive seul juge d'une question de sûreté publique, a désigné nominativement les sujets hellènes autorisés à rester en Turquie, non point essentiellement en vertu de leur titre de catholiques, mais en raison de leur caractère inoffensif. C'est dans ce sens qu'étaient les instructions du gouvernement français, et c'est sans doute pour qu'il ne reste plus aucune trace de cet incident à Constantinople, que le général Baraguey-d'Hilliers a été rappelé. Ce ne pouvait être là au surplus qu'une difficulté facile à aplanir en présence des intérêts sous l'auspice desquels s'est scellée l'alliance de la France et de la Porte Ottomane, intérêts certainement de nature à dominer toutes les complications secondaires et les divergences spéciales.

Au point où la question est engagée aujourd'hui, là n'est pas réellement ce qu'on pourrait appeler le nœud de cette terrible affaire. Ce nœud, il continue à être en Allemagne, et il est aussi sous un certain aspect en Grèce, où les populations semblent fatalement entraînées à la plus chimérique des entreprises, où on dirait que le gouvernement lui-même cède à une sorte de vertige. Quelle est en ce moment la véritable attitude des puissances allemandes? A-t-elle changé depuis quelques jours, et dans quel sens se serait opéré ce changement? A vrai dire, ces questions paraissent étranges, lorsqu'il y a un mois à peine, le 9 avril, les quatre puissances représentées à Vienne signaient un protocole par lequel elles résumaient les seules conditions possibles de la paix dans l'intégrité de l'empire ottoman, dans l'évacuation préalable des principautés, lorsqu'elles manifestaient de nouveau dans sa plénitude le droit européen qui mettait les armes aux mains de l'Angleterre et de la France, et s'interdisaient tout arrangement direct avec la cour de Russie qui ne serait point la solennelle sanction de ces principes. Sans doute le traité signé entre l'Autriche et la Prusse et ratifié aujourd'hui est venu créer un mode particulier d'action pour les puissances allemandes; mais ce mode d'action lui-même découle du protocole du 9 avril. Comment admettrait-on qu'un autre esprit prévalût à Berlin ou à Vienne? C'est parce que le sens de ces divers actes n'était pas douteux et indiquait assez une adhésion chaque jour plus sensible à la politique des puissances occidentales, que les partisans de la Russie ont cru le moment venu de tenter un dernier effort pour arrêter ce rapprochement. Dans le fond, l'opinion universelle en Allemagne est fortement prononcée en faveur d'une action commune avec l'Angleterre et la France; par malheur, il se trouve dans chaque pays un certain nombre d'hommes aux yeux desquels toute la politique allemande se résume dans l'alliance avec le tsar. La question d'Orient est peu de chose pour eux, c'est l'alliance russe qui est leur sauvegarde contre la révolution, et ils ne songent pas que la Russie est en ce moment la première des puissances révolutionnaires.

Ce sont ces influences, peu nombreuses peut-être, mais actives, puissantes, qui se font sentir, surtout à Berlin, et qui trouvent par momens comme un naturel accès auprès de l'esprit flottant et inquiet du roi. De là cette série de mesures qui se sont succédé en peu de jours, et qui sont devenues une énigme nouvelle pour l'opinion de l'Europe. C'est d'abord le rappel de M. de Bunsen, ministre de Prusse à Londres, dont les sentimens décidés en faveur de la politique de l'Occident n'étaient point douteux. Bientôt est venu le remplacement du ministre de la guerre, du général de Bonin, qui avait eu l'occasion, dans la discussion récente au sujet de l'emprunt, d'exprimer les mêmes opinions. Le prince de Prusse lui-même, qui passe pour incliner vers les puissances occidentales, a quitté son commandement des provinces du Rhin et s'est éloigné. Aujourd'hui c'est à la chute du président du conseil, de M. de Manteuffel, que travaillent les influences russes. Frédéric-Guillaume n'aime pas les opinions qui s'avouent dans la crise actuelle, il a sa politique; encore faudrait-il peut-être que ce fût une politique et non une velléité perpétuelle qui n'arrive point à être une volonté, — le mirage d'une imagination impressionnable et mobile. Attaché au tsar, non-seulement par de vieux liens politiques, difficiles à rompre, mais encore par des liens de famille, le roi de Prusse est à la recherche d'un moyen de pacification universelle; c'est certainement le cas ou jamais de le trouver et de l'offrir à la reconnaissance de l'Europe, qui ne nourrit point, on peut l'oser dire, un amour démesuré de la guerre pour elle-même. Si le roi Frédéric-Guillaume ne trouve pas ce moyen, quelle autre issue reste-t-il que celle de l'action et d'une action efficace? C'est là sans nul doute que sera ramenée la Prusse, et par la puissance des choses, et par le choix du roi lui-même, et par l'intérêt de l'Allemagne. Déjà, on le sait, l'Autriche est plus ouvertement décidée pour la politique de l'Angleterre et de la France; elle l'eût été plus encore peut-être sans les hésitations de la Prusse et sans la nécessité de combiner ses efforts avec ceux de la cour de Berlin. On ne saurait méconnaître du reste que les intérêts autrichiens sont plus directement en jeu dans les affaires d'Orient que les intérêts prussiens. Il y a pour l'Autriche des nécessités en quelque sorte personnelles d'action qui n'existent point au même degré pour la Prusse. Telle est aujourd'hui l'insurrection du Montenegro, qui est venue répondre aux excitations de la Russie. Le vladika, le chef de ce petit pays, a proclamé à son tour la guerre sainte contre les Turcs, et l'Autriche a, dit-on, donné l'ordre au général Mamula d'entrer dans le Montenegro au premier mouvement d'hostilité. C'est ainsi que par des considérations de sécurité propre, autant que par l'intérêt de l'équilibre de l'Europe, l'Autriche se trouvera inévitablement conduite à un rôle actif et décidé dans les événemens qui se préparent en Orient. En ce moment même, l'Autriche adresse pour son propre compte un dernier appel à la Russie, en l'invitant à fixer la date précise de l'évacuation des principautés, et sa décision dépendra inévitablement de la réponse du tsar. Quoi qu'il en soit, il reste entre l'Allemagne et les puissances occidentales le lien du protocole du 9 avril; c'est aux circonstances d'en dégager de plus en plus le véritable esprit et les conséquences.

Mais de tous les élémens de nature à compliquer et à embarrasser la crise ouverte en Orient, le plus triste n'est-il point cette étrange et fatale passion

qui pousse les populations grecques à une lutte sans résultat possible et à des désastres sans gloire? Par elles-mêmes, les insurrections de l'Épire et de la Thessalie n'eussent été que des mouvemens sans force et sans durée, s'il n'y eût eu l'évidente et permanente complicité du gouvernement hellénique. Ce malheureux gouvernement semble s'enfoncer chaque jour davantage dans la voie sans issue où il s'est engagé. Ici, comme dans le Monténégro, quelle est la part de la Russie? Elle ne saurait être douteuse, d'après le rôle des agens russes répandus dans ces contrées. A Athènes, c'est par des envois d'argent que l'empereur Nicolas entretient l'esprit insurrectionnel. Le cabinet grec reçoit, dit-on, un subside d'un million par mois. Et sait-on le véritable résultat de ces tentatives? C'est que le royaume hellénique est livré à l'anarchie et au pillage. La piraterie a recommencé à infester les mers de Grèce; dans l'Épire et dans la Thessalie, de tels excès ont été commis par l'insurrection, que ces malheureux chrétiens qu'on allait délivrer ont dû, sur plus d'un point, faire appel d'eux-mêmes aux autorités ottomanes pour les garantir de leurs étranges libérateurs. En fin de compte, ces déplorables mouvemens n'auront servi peut-être qu'à affaiblir l'intérêt qui s'attacha longtemps au nom de la Grèce et aux efforts de ses populations pour retrouver sinon la gloire d'une race illustre, du moins une civilisation plus élevée et plus régulière. Le gouvernement grec n'aura pas peu contribué à cette déception nouvelle : il y aura contribué en la favorisant. Rien ne peint mieux la position où s'est placé le cabinet d'Athènes que les divers actes diplomatiques qui se sont succédé en quelques jours.

Lorsque le chargé d'affaires de la Porte a signalé les connivences du gouvernement grec dans les insurrections de l'Épire, ce gouvernement n'a trouvé rien de mieux que de rejeter sur la Turquie le tort d'une invasion du territoire grec, et il a adressé sa note aux représentans des puissances protectrices. Toute vérification faite, il s'est trouvé qu'il n'y avait absolument rien de vrai dans cette assertion, et les ministres de France et d'Angleterre ont dû le rappeler avec sévérité au cabinet du roi Othon. Il est certain que le gouvernement grec n'a cessé de méconnaître les représentations que n'ont cessé de lui adresser la France et l'Angleterre, et non-seulement il les a méconnues, mais il les a dissimulées au pays lui-même; il a laissé croire aux populations qu'il ne faisait qu'obéir aux inspirations de la politique occidentale. Les chambres elles-mêmes ont été dissoutes sans avoir reçu aucune communication sur l'état réel du pays. Maintenant l'insurrection semble à demi vaincue dans l'Épire. Le camp de Peta, qui était l'un des points disputés, est resté au pouvoir des Turcs; les volontaires grecs ont été battus et dispersés ou rejetés vers leurs frontières. Le gouvernement hellénique ne semble point cependant abandonner ses projets. Il imagine, assure-t-on, un nouveau plan qui consisterait à réorganiser l'insurrection par une sorte de hiérarchie établie entre les chefs, et à entrer résolument lui-même en lutte avec la Turquie. L'exécution de ce plan serait confiée au général Spiro Milio, grand écuyer de la couronne, fort connu pour ses relations avec la Russie, et au général Vlacopoulos. Le mouvement est partout : à Athènes, les enrôlemens se poursuivent, des députés se dirigent vers la frontière pour ranimer l'insurrection découragée; il y a mieux, les fugitifs qui rentrent à Athènes sont emprison-

nés et forcés de reprendre les armes. Complice secret des insurgés jusqu'ici, le gouvernement du roi Othon devient leur complice officiel et leur chef. Reste à savoir si les puissances occidentales, après avoir vainement représenté au cabinet grec le péril de sa politique, resteront inactives en présence de cette phase nouvelle de la question. L'Angleterre et la France ne sauraient évidemment reculer devant des mesures efficaces pour arrêter dès l'origine des complications déjà suffisamment périlleuses. La plus triste erreur des Grecs, c'est de croire que l'intérêt qu'on leur porte peut se changer en connivence, c'est surtout de nourrir une illusion singulière sur leur situation et sur la possibilité de tirer parti d'une crise où tant d'autres intérêts sont engagés. Que la Russie les encourage dans leurs tentatives, cela est tout simple : elle trouve là des auxiliaires à qui elle a dit d'avance qu'elle ne tolèrerait pas l'empire byzantin qu'ils rêvent; elle reçoit un secours momentané qui ne lui coûte qu'un peu d'argent et quelques circulaires contre l'oppression turque. Mais n'est-il point évident que toute entreprise aujourd'hui ne peut qu'aller contre son but en prenant le caractère d'un acte d'hostilité contre les puissances occidentales, que non-seulement elle va contre son but le plus actuel, — qu'elle peut encore remettre en question tout ce qui existe en Grèce? Telle est la conséquence d'un choix fatal fait entre les encouragemens, les secours onéreux de la Russie et les sympathies désintéressées de la politique occidentale, qui ne pouvaient manquer de tourner au profit des populations hellènes.

L'Angleterre et la France, après tout, ont assez d'intérêts à sauvegarder dans les hasards de cette crise pour n'avoir point à plier leur politique aux entraînemens d'un gouvernement mal inspiré. En définitive, ce qu'elles engagent dans cette lutte, avec la vie de leurs soldats et les ressources de leurs finances, c'est le développement de leur commerce, la sécurité de leur industrie, une infinité d'élémens de leur situation intérieure respective. Ce que la simple perspective de la guerre a déjà coûté peut laisser pressentir ce que la guerre elle-même coûtera; les efforts qu'elle nécessite en armemens de terre, en constructions navales, en préparatifs de toute sorte, donnent la mesure de la gravité de l'entreprise. La France, on le sait, a aujourd'hui trois escadres, dont deux occupent la Mer-Noire et la mer Baltique avec les flottes anglaises; elle a en Orient une armée de terre dont le chiffre primitif ne peut que s'accroître, et est déjà dépassé sans doute. Comme nous le disions, elle va avoir à Saint-Omer et à Marseille deux camps, dont la force s'élève à cent cinquante mille hommes. Les événemens de la guerre semblent avoir appelé l'attention du gouvernement sur une autre création qui du reste n'eût point indubitablement manqué de se produire, même dans la paix : c'est la création d'une garde impériale *rétablie* par un récent décret. La nouvelle garde impériale, destinée à former une réserve, se recrutera par d'anciens militaires retirés ou par des militaires arrivés à leur dernière année de service. D'ailleurs les seuls avantages attachés au service dans la garde impériale pour les officiers et les soldats sont dans une tenue spéciale et dans une solde relativement plus élevée. Ainsi se multiplient, se transforment ou s'organisent les forces militaires de notre pays sous l'empire des circonstances présentes. Si quelque chose est de nature à atténuer ce qu'il y a de critique

dans ces circonstances pour tous les intérêts et les entreprises dont se compose la vie intérieure, c'est, avec l'éloignement du théâtre de la guerre, le soin qu'ont pris l'Angleterre et la France de multiplier les garanties en faveur du commerce. Aussi, malgré l'influence nécessaire et inévitable des événemens, pourrait-on plutôt remarquer quelque amélioration dans la situation matérielle. C'est ce que prouve le dernier compte-rendu de la Banque, qui présente un assez notable accroissement de l'encaisse, — et avec ce retour de l'argent dans les caisses de la Banque a coïncidé une mesure favorable au commerce : la diminution du taux de l'escompte. Au hasard d'imaginer l'impossible, n'est-ce point là ce qui serait désirable, de voir tous les intérêts suivre leur cours? D'un côté, ce sont les entreprises d'utilité publique à conduire à leur fin; de l'autre, ce sont les questions législatives à résoudre. Il en est un certain nombre de ce genre dont le corps législatif a été saisi et qu'il étudie, qu'il vote successivement : elles touchent à l'instruction publique, au système postal, qui est l'objet d'une réforme nouvelle, au régime pénal, modifié sur deux points principaux. L'une de ces modifications, on le sait, a trait à la mort civile; l'autre touche à l'application de la peine des travaux forcés, et n'est que la conséquence de la suppression des bagnes, décrétée en principe en 1852. C'est par des colonies pénales que les bagnes sont remplacés; déjà il existe une de ces colonies à la Guyane, et la loi ne fait que consacrer le principe de ce système, qui a reçu un commencement d'exécution. Par elles-mêmes, les colonies pénitentiaires où le travail, un travail réel et efficace, se mêle aux rigueurs du châtiment, ces colonies sont certes destinées à remplacer avantageusement ces sentines de perversité organisées dans les bagnes ; mais quelle sera la situation des condamnés pendant qu'ils subiront leur peine? quel sera leur régime? C'est là ce qui est réservé à la décision administrative, qui aura à faire un choix entre les divers systèmes de discipline pénitentiaire. Ce ne sont point les systèmes qui manquent, une fois de plus ils se sont trouvés en présence. Chose étrange, au milieu des faits contemporains, qu'on observe une simple loi pénale : ne peut-on pas y voir comme un reflet de toute la vie politique d'un pays? Suivant les circonstances, suivant la nature des événemens par lesquels passe le pays, la pénalité diminue et se trouve désarmée ou reprend une force nouvelle. Suivant les doctrines des hommes, suivant les influences morales qui règnent dans la société, elle prend une sorte de caractère religieux et terrible, ou elle est considérée comme une sorte de tyrannie à laquelle il faut se hâter le plus possible de soustraire les criminels en les entourant de soins minutieux, presque de bien-être. Allez au fond, c'est le résumé de toutes les luttes morales d'une société.

Quelque puissans et impérieux que soient les faits, quelque place qu'ils occupent dans l'enchaînement des choses, la plus éloquente histoire d'un temps n'est-elle pas dans ce travail des idées et des opinions qui montre le problème de la destinée de l'homme et des sociétés successivement résolu de tant de manières et à des points de vue si divers? Les faits eux-mêmes ne prennent tout leur sens que rapprochés de ce travail permanent; ils ne sont rien que le jeu capricieux de la force, séparés de cette partie intellectuelle et morale de l'histoire. Ce n'est point à l'improviste qu'ils font une

irruption, parfois quelque peu brutale, dans la réalité; ils sont souvent préparés longuement et obscurément, et c'est ce qui doit inspirer le plus de crainte aux esprits qui poursuivent quelque action intellectuelle. Par amour de l'humanité, on se met à la recherche de tout ce qui peut adoucir la condition des criminels : — sait-on si le sentiment de la justice n'en sera point affaibli? On réhabilite par toutes les voies de l'intelligence une époque, une institution, un système : — sait-on ce qui sortira de cette réhabilitation? On irrite l'imagination publique par des tableaux artificieusement violens, on diffame la société par des peintures injurieuses, et la société elle-même a la faiblesse de s'intéresser à sa propre diffamation : — sait-on si ces fantaisies cruelles ne vont pas devenir tout à coup une réalité palpitante et redoutable? De telle manière que le mouvement intellectuel est le commentaire des faits, qui sont à leur tour le vivant commentaire des idées. Il y a un lien entre tous ces élémens, dont l'ensemble forme l'histoire d'une époque. Un observateur expérimenté des choses et des hommes résumait récemment, dans quelques pages qu'il appelait *une esquisse d'un tableau politique*, quelques-unes des principales transformations de notre temps, — la restauration et ses tentatives inutiles, la monarchie de juillet et ses efforts pour concilier la liberté et l'ordre, ces deux glorieuses conditions de toute organisation publique régulière; la révolution de février et ses catastrophes nouvelles, la résurrection des institutions impériales sur un sol ébranlé. Mais à travers ces événemens, qui sont toute une histoire, qui viennent périodiquement marquer une brusque et violente transition, n'aperçoit-on pas la société elle-même dans le mouvement de sa vie morale et intellectuelle, travaillée par toutes les influences, dominée successivement par toutes les pensées et tous les entraînemens? N'aperçoit-on pas ses instans de lassitude et ses revendications généreuses, ses déviations et ses retours, ses instincts immortels et ses goûts qui passent? C'est là ce que les faits par eux-mêmes ne disent pas, c'est là ce que la littérature révèle par les tendances qu'elle propage, par l'expression qu'elle donne à toutes ces idées, à tous ces contrastes, où elle trouve un aliment. C'est plus spécialement le caractère de la littérature politique.

Il y a pour l'esprit littéraire un autre domaine où il se sent plus à l'aise et plus libre, vers lequel il revient naturellement : c'est celui des mœurs, des passions, des sentimens. La réalité mobile et saisissante de cette vie intime est l'éternelle source pour les imaginations. L'âme humaine, elle aussi, est une contrée sans cesse explorée, et où il n'en reste pas moins toujours quelque chose à découvrir pour une observation habile et pénétrante. Il y a les mille nuances restées dans l'ombre, les secrets inavoués, les luttes imprévues de la passion, les épreuves viriles, les enchantemens de la jeunesse. Le fond ne fût-il pas toujours neuf, c'est la forme qui le rajeunit et lui donne un nouvel attrait, — et dans ce domaine même, est-ce que sous le voile de l'imagination il ne se montre pas quelque chose des tendances qui se font jour dans la société? Ici les instincts d'un goût épuré, les retours d'une raison saine et d'une inspiration honnête, là les corruptions grossières ou raffinées; — d'un côté, M. Octave Feuillet et les *Scènes et Comédies*, de l'autre M. Alexandre Dumas fils et les tristes peintures de ce qu'il appelle *la Vie à vingt ans!*

M. Octave Feuillet est assurément un des talens les plus distingués et les

plus charmans de l'heure actuelle. Analyse pénétrante et vive, verve ingénieuse et aimable, fantaisie gracieuse habilement mêlée à une réalité finement observée, il réunit ces traits divers. Esprit différent de l'auteur du *Caprice*, assez différent pour avoir son originalité, il est entré dans la même voie, et il y a trouvé *la Crise, la Partie de Dames, le Pour et le Contre, la Clé d'Or*, toutes ces compositions délicates auxquelles il vient de joindre *le Cheveu blanc, l'Hermitage, Dalila*. Quel est l'intérêt de ces morceaux? C'est l'art des nuances, la finesse dans le développement d'une idée juste, dans l'expression d'un sentiment honnête et sain. Ce n'est pas que l'imagination de M. Feuillet n'aime les aventures; mais ce sont des aventures modérées. Voyez ses héroïnes : il les conduit à travers toutes les péripéties du sentiment et de la passion mondaine; il se plaît à leur faire jouer de ces parties quelquefois assez périlleuses où heureusement tout finit bien. Entre la chute et la fidélité, qu'y a-t-il souvent? Un cheveu blanc qu'on aperçoit, et ce cheveu blanc sert de lien à de nouvelles amours plus tranquilles. Ainsi finissent les proverbes de M. Feuillet, qui excelle dans ces conversations élégantes où toutes les grâces de l'esprit servent à débattre souvent les plus délicates questions de conscience. M. Feuillet ne s'est pas toujours borné là, et cet instinct moral qui se laisse voir dans ses proverbes semble prendre une force singulière dans *Dalila*. Il s'empare d'un de ces types qui par malheur ne sont point une invention : c'est l'artiste faible et vaniteux, avide de luxe et de plaisir, qui se croit d'une espèce particulière, et qui, entre une jeune fille simple et aimante et une femme environnée de tout l'éclat mondain, laisse mourir la jeune fille pour aller épuiser son génie dans la surexcitation d'un amour flatteur pour son orgueil. Ainsi la saine inspiration se dégage, et les libertés de la verve ne font que la rendre plus saillante.

Voyez au contraire ce que M. Alexandre Dumas fils parvient à faire du plus gracieux des sujets, de *la Vie à vingt ans!* On imagine peut-être quelque vive et fraîche esquisse des premières années, avec leurs entraînemens sans doute, mais aussi avec leur grâce. Il n'en est rien. C'est la plus grossière analyse des plus vulgaires corruptions des sens. L'auteur fait presque une anatomie de l'amour sous toutes ses formes, excepté sous la forme seule digne de fixer un esprit bien inspiré, et ce n'est point certes le moins triste spectacle que celui d'une imagination jeune elle-même se complaisant dans ces peintures dont le sujet ne peut toujours se dire. Crébillon fils peut se passer d'héritiers, et nous ne voyons pas ce que peut gagner le talent de M. Dumas dans cette étrange atmosphère. N'y a-t-il pas d'ailleurs quelque chose de particulièrement choquant à défigurer ainsi cet âge, qui reste pour tous éternellement l'âge de la poésie, des illusions, des enthousiasmes rapides, des idéales passions? Qu'on nous montre la folie de vingt ans, les amours faciles si l'on veut : tout cela peut avoir sa grâce encore, pourvu que ce soit touché d'une main légère, et que toute cette ardeur première reste comme une rapide évaporation de jeunesse; mais qu'on ne nous montre pas de si subtils casuistes des sens! La littérature n'est point encore, ce nous semble, un cours affecté aux cas de ce genre. S'il était vrai que la jeunesse de notre temps eût les précoces corruptions du héros de M. Dumas fils, il n'y aurait rien de bien rassurant pour son avenir. Heureu-

sement il n'en est point ainsi, la vie à vingt ans, même aujourd'hui, se compose de bien d'autres choses; elle peut nourrir de sérieuses préoccupations et des pensées déjà viriles. Ce n'est point certes non plus dans cet ordre d'inspirations dont le livre de M. Dumas est le fruit que les talens jeunes encore trouveront le secret de se grandir eux-mêmes et de rajeunir l'esprit littéraire de notre temps. Il y a des conditions plus élevées, plus sérieuses, plus dignes d'être poursuivies par toutes les imaginations qui sentent en elles quelque ressort et quelque instinct de l'art littéraire.

L'Europe a ses préoccupations puissantes, peu littéraires aujourd'hui, et ses incidens variés; le Nouveau-Monde a sa vie propre, ses faits de tout genre qui s'enchaînent et se déroulent sur cet immense théâtre de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Les faits ne sont pas toujours dignes de cette scène grandiose : ils sont souvent tristement vulgaires, d'autres fois empreints d'une étrange brutalité. Ce qui leur donne un intérêt particulier, c'est qu'au-dessus de tout, au-dessus des révolutions sans grandeur de l'Amérique du Sud, comme au-dessus de ces suggestions de la force qui sont trop souvent le cachet de la politique de l'Amérique du Nord, il ne cesse d'y avoir ce problème saisissant de sociétés qui se forment et s'élaborent sous nos yeux. De là le caractère des questions qui surgissent et sont l'aliment habituel des préoccupations universelles. Ce sont des territoires à peupler, des industries à créer, des fleuves à transformer en artères de civilisation, des communications à ouvrir à travers les continens. Quelle était une des questions qui s'agitaient récemment aux États-Unis, dans le sénat? C'était une discussion sur la distribution des terres et sur les avantages à offrir aux étrangers. Les émigrations ont été indubitablement depuis un demi-siècle un des élémens principaux de l'immense accroissement des États-Unis. C'est un élément d'agrandissement, et c'est aussi un élément de péril : malgré ce qu'il y a de puissant dans ce mélange de toutes les races sur le sol de l'Union, malgré la rapidité avec laquelle toutes les populations étrangères semblent se transformer et entrer pour ainsi dire dans le moule américain, il reste à se demander ce que produira ce travail gigantesque, joint à l'esprit de conquête qui ne fait qu'accumuler les élémens d'incohérence. Il s'est trouvé plus d'une voix dans le sénat pour combattre le système des distributions gratuites des terres et les avantages trop multipliés en faveur d'étrangers qui ne sont pas encore dans le pays, ou qui interviennent souvent dans les affaires publiques. Poser cette question, qui n'est point résolue encore, c'est poser la question même de la civilisation américaine, qui trouve sa force et son péril dans les émigrations, devenues un des faits les plus considérables de notre temps.

La politique au reste compte plus d'un autre incident caractéristique aux États-Unis. L'un des plus récens et des plus remarquables est la discussion du traité Gadsden par le sénat. Le traité Gadsden, on le sait, est celui qui a été négocié, il y a quelques mois, avec le Mexique, qui stipule à prix d'argent la cession aux États-Unis d'une portion assez étendue du territoire mexicain, et qui règle la question de la voie de communication à ouvrir par l'isthme de Tehuantepec. Tel qu'il était sorti de la main des négociateurs, ce traité a été sur le point d'être entièrement condamné par le sénat, malgré les efforts du président, M. Franklin Pierce, et des ministres. Ce n'est qu'avec des amende-

mens qui en modifient les conditions que le sénat a fini par le ratifier dans ses clauses essentielles. Le traité ainsi amendé comprend toujours la cession de territoire, termine la discussion au sujet de la vallée de Messilla, et maintient le droit de transit à travers l'isthme de Tehuantepec. Une somme de 10 millions de dollars devra être payée au Mexique comme indemnité. Ce qui peut en revenir de plus clair à la république mexicaine, c'est de toucher 10 millions de dollars et de se retrouver en paix avec les États-Unis. Un autre fait qui tient en éveil les passions américaines, c'est le traitement qu'a eu à subir à La Havane le vaisseau le *Black-Warrior*. Le capitaine du *Black-Warrior* était-il dans son droit, comme le soutiennent les Américains? Les autorités espagnoles au contraire étaient-elles fondées à lui imposer une amende pour violation des lois de douanes? C'est là justement la question que les assertions contradictoires du consul des États-Unis à La Havane et du capitaine-général de Cuba ne font que rendre plus incertaine. Mais n'est-il pas évident qu'un tel incident eût eu infiniment moins d'importance sans toutes les passions toujours prêtes à se déchaîner en Amérique dès qu'il s'agit de Cuba et sans les doctrines avouées par le gouvernement lui-même, forcément amené à y conformer sa conduite? Qu'est-il arrivé en effet? Avant même que la question ne fût déférée au gouvernement espagnol, le président de l'Union, M. Franklin Pierce, en a fait l'objet d'un message menaçant. Le commodore Newton, qui s'est rendu devant La Havane, a refusé de saluer le pavillon espagnol, tandis qu'on voyait renaître toutes les convoitises disciplinées dans cette société de l'Etoile solitaire, organisée, on peut s'en souvenir, dans la pensée d'arriver à l'annexion de Cuba. Aujourd'hui la solution de cette question, rendue plus difficile par ces circonstances mêmes, dépend entièrement des négociations ouvertes à Madrid par le ministre des États-Unis, M. Soulé. Quoi qu'il en soit, tant qu'elle ne sera point résolue directement entre les deux gouvernemens ou par une médiation, c'est certainement une des difficultés les plus graves, comme toutes celles qui touchent aux relations des Etats-Unis et de l'Espagne au sujet de Cuba. Et comme il faut qu'au milieu de tout ce mouvement de la vie américaine les excentricités aient toujours leur place, voici que les tables tournantes ont eu leur séance solennelle au sénat. Une pétition couverte de quinze mille signatures demandait la nomination d'un comité chargé de procéder à une enquête. Les tables tournantes, comme on voit, ont leur merveilleuse fortune. Seulement aux États-Unis l'esprit occulte prend bien d'autres formes qu'une table. Il se manifeste parfois par des lueurs inexplicables ou par des sons mystérieux qui ressemblent à volonté au murmure du vent, au grondement du tonnerre, à la voix humaine ou à un instrument de musique; d'autres fois il interrompt les fonctions animales, et même il va jusqu'à guérir les maladies les plus incurables. C'est sur ces faits qu'un sénateur, M. Shields, a fait un long rapport qui n'a point laissé d'égayer l'auditoire, et M. Shields a eu la conscience ou la hardiesse d'avouer que l'empire de semblables aberrations dénotait un système défectueux d'éducation ou un dérangement partiel des facultés intellectuelles produit par quelque désorganisation physique. C'est avec cette irrévérence que M. Shields a traité une des merveilles de notre temps.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'ART DE CHANTER, THÉORIE ET PRATIQUE, par H. Panofka.

A quoi peuvent servir les méthodes qui ont pour objet l'art de chanter? Ce n'est pas assurément à faire l'éducation de ceux qui les achètent, car il n'y a rien de plus inutile à l'élève qui veut apprendre à chanter qu'un livre où est exposée la théorie d'un art d'imitation qui vit d'exemples et de bons modèles. En effet, s'il y a une chose au monde qu'on ne puisse apprendre sans un maître qui vous guide, c'est l'art d'exprimer les sentimens du cœur par les modulations savantes de la voix humaine. Comme tout ce qui sert à la manifestation de la vie morale, le chant se compose d'un ensemble de détails matériels et de nuances de sentiment, d'exercices physiques et d'analyse, qu'il est à peu près impossible d'indiquer par des signes. Même en ne s'occupant que de la simple vocalisation qui a pour objet l'assouplissement de l'organe, comment s'y prendre pour éclairer l'élève, sans le concours du maître en personne, sur la manière de filer un son, de le dilater successivement, sans cahots et sans déchirement, d'en former un tout qui ait son commencement, son milieu et sa fin? Comment expliquer par la parole abstraite ce que c'est qu'une phrase musicale, quelle est l'importance d'un trait, d'une inflexion et de ces mille petits ornemens qui caractérisent le style et qui doivent orner l'idée mélodique, sans en altérer le caractère? La difficulté redouble, si l'on s'aventure dans le domaine de l'expression. Une méthode de chant sans un professeur qui la commente, l'explique et la vivifie, est encore plus inutile à l'élève dépourvu d'expérience que la grammaire d'une langue étrangère dont on n'aurait jamais entendu prononcer un mot. — Mais alors, répètera-t-on, à quoi peut servir la publication d'un livre sur l'art de chanter? A donner une idée de l'enseignement du professeur, à présenter un choix de bons exemples aux élèves qui viennent prendre ses conseils.

La première condition pour composer une bonne méthode de chant, c'est d'être soi-même un chanteur exercé. Ici la théorie est presque inséparable de la pratique, et l'une ne peut guère se concevoir sans le concours de l'autre. Il y a sans doute des exceptions à cette règle, mais elles sont rares, et les musiciens qui peuvent enseigner avec succès un art dont ils ne possèdent pas le mécanisme sont des hommes éclairés qui parviennent au même résultat à force de pénétration et de rapprochemens ingénieux. Ce n'est pas à dire que parce qu'on sera un grand virtuose, un interprète éloquent des chefs-d'œuvre de l'art, on possédera aussi les qualités nécessaires à un bon professeur. L'enseignement exige un tact, un goût et un discernement tout particuliers. Il faut savoir dégager la règle générale au milieu des nombreuses exceptions qui l'accompagnent, bien saisir la nature et l'aptitude de chaque élève, afin de le soumettre aux exercices les plus propres à le conduire au but désiré, car toutes les voix et toutes les organisations ne peuvent pas être dirigées de la même manière; il faut connaître à fond les différentes écoles et la propriété de chaque style, être initié aux secrets de l'harmonie et même à ceux de la composition, avoir fait une étude sévère de la langue et de la littérature de son pays, sans être complétement étranger à

celles de l'antiquité, qui renferment un si riche dépôt d'observations exquises et de vérités éternelles sur tous les arts. En un mot, un professeur de chant doit être un homme d'un goût sûr, éclairé, habile, qui, sans système préconçu, sans étalage d'une science inutile, sache appliquer le petit nombre de principes reconnus, en les modifiant selon la diversité des individus, des pays et des écoles. Semblable à un médecin expérimenté qui sait varier la dose de ses médicamens selon le tempérament de ses malades, un professeur de chant doit mettre dans la distribution de ses conseils une mesure et une variété de procédés que lui imposent la délicatesse et la mobilité des organisations humaines.

Telles sont aussi les idées raisonnables émises par M. Panofka dans l'avant-propos de l'ouvrage qu'il vient de publier. M. Panofka est un homme intelligent, un musicien de mérite, qui, après s'être distingué comme violoniste, a cru devoir abandonner la carrière qu'il avait parcourue avec succès pour s'adonner à l'étude de l'art de chanter, qui a eu toujours de l'attrait pour lui. De nombreux voyages dans les différentes parties de l'Europe, la fréquentation des plus célèbres virtuoses de notre temps, le goût de l'observation et surtout la connaissance du violon, dont le mécanisme a tant d'analogie avec celui de la voix humaine, ont encouragé M. Panofka à consigner dans une méthode le résultat de ses études et de son expérience. Mais pour mieux faire apprécier l'ouvrage de M. Panofka, peut-être n'est-il pas inutile de montrer ce qu'a été pendant longtemps l'art de chanter en France.

Jusqu'au commencement du XVIIe siècle, l'histoire de la musique en France se confond avec celle de toute l'Europe. Excepté les chansons et les romances populaires, dont le tour naïf, tendre et malin témoigne du caractère de la nation qui les a vus naître, il n'y a pas de musique française proprement dite avant le règne de Louis XIV. Les grands contrepointistes belges et français des XVe et XVIe siècles, qui ont tant contribué aux progrès de la partie scientifique de l'art de combiner les sons, n'ont pas de physionomie particulière. Ce n'est qu'à partir du changement que subit la tonalité du plain-chant et de l'apparition de la modulation chromatique, que le caractère individuel de chaque peuple se révèle dans les formes mélodiques.

L'art de chanter avait déjà fait des progrès assez sensibles avant que Lulli vînt lui donner une direction plus large et plus sévère. Sous Louis XIII et pendant la minorité de son successeur, on chantait beaucoup, en s'accompagnant du luth ou du théorbe, *les airs de cour à plusieurs parties ou à une seule voix*, de Bailly, de Guedron, et particulièrement ceux de son gendre Boesset, qui jouissait d'une grande vogue. Tous trois avaient occupé successivement la place de surintendant de la musique du roi. Il y avait aussi une foule d'airs de danse, comme menuets, bourrées, courantes, sarabandes, gavottes, villanelles, brunettes, que l'on composait d'abord pour des instrumens, et sous lesquels on mettait ensuite des paroles plus ou moins bien appropriées. C'était une imitation de ces *canzonette* et *villote napoletane*, qu'on chantait en dansant, pendant le XVIe siècle, en Italie. Tout le monde sait que Lambert, le beau-père de Lulli, fut un maître de chant très estimé, dont l'esprit, le goût et le talent étaient recherchés par les hommes les plus illustres de son temps, et faisaient le charme de la cour et de la ville.

Il existe un ouvrage intéressant sur l'enseignement du chant à l'époque de Lambert et pendant la première moitié du XVIIe siècle, — les *Remarques curieuses sur l'art de bien chanter et particulièrement pour ce qui regarde le chant français*, par de Bacilly (1). Ce Bacilly était un prêtre de la basse Normandie, où il naquit vers 1625. Il vécut à Paris au milieu de la meilleure compagnie, et se fit une réputation par des compositions légères. Son livre prouve que c'était un homme d'esprit, qui avait beaucoup réfléchi sur la musique et particulièrement sur l'art de chanter. Dès le premier chapitre, il donne une très bonne définition de l'art dont il s'occupe, et dans le chapitre dixième, Bacilly énumère quelles sont les qualités nécessaires à un bon professeur de chant, lequel, dit-il, doit avoir de la voix pour se faire entendre, car on n'apprend pas le chant avec des livres; il faut qu'il sache distinguer le fort et le faible de chaque élève, et qu'il ait une connaissance approfondie de la langue française. Dans un autre passage fort important, Bacilly traite la question de savoir comment les paroles doivent se marier avec la musique. Il s'agit ici de l'une des plus grandes préoccupations de l'école française. « La principale critique, remarque-t-il, qu'on puisse faire d'un morceau, c'est de dire que le chant ne convient pas aux paroles. Il est vrai que la plupart des compositeurs tombent dans ce défaut, soit par ignorance de la langue française, soit pour vouloir *trop philosopher et raffiner sur la signification des mots;* car on les blâme souvent mal à propos, et l'on trouve mauvais un air où l'auteur *a oublié de mettre des notes élevées sur des paroles qui signifient des choses hautes comme le ciel, les étoiles, ou des notes basses sur les mots terre, mer, fontaine;* en sorte qu'on s'imagine que le chant est mal appliqué aux paroles, s'il n'exprime pas le sens de *chaque mot en particulier.* » Ces observations de Bacilly sont très curieuses en ce qu'elles nous apprennent que de très bonne heure le goût de la nation tendait à chercher dans la musique bien moins l'expression d'un sentiment que la traduction logique d'une vérité de l'esprit. Sauf la différence des moyens, on peut affirmer que c'est là le principe qui dirige Lulli, Rameau, Gluck, Grétry et toute l'école française. Cette théorie, qui met le respect de la grammaire avant l'émotion du cœur et qui se préoccupe bien plus de satisfaire les susceptibilités de l'intelligence que de soulever les transports de l'âme, forme le caractère de notre système dramatique.

L'œuvre de Lulli, qui vint compléter les merveilles du grand siècle et doter la France d'un art nouveau, confirme la vérité de cette remarque. Dans les opéras de cet homme de génie, la musique n'est qu'un accessoire de la parole, qu'elle suit d'un pas timide sans oser trop s'écarter du sentier qu'on lui a tracé. L'idée mélodique y existe à peine; elle est courte, mal assise, embarrassée de petites notes accessoires et presque dépourvue de rhythme. Le caractère en est habituellement triste et peu varié. A part quelques chœurs et quelques airs de ballet, un opéra de Lulli n'est vraiment qu'un long récitatif, une déclamation notée, une sorte de mélopée où la musique sert d'enveloppe transparente à la parole. On conçoit que pour interpréter une œuvre pareille, il ne fallait pas une très grande habileté vocale. Lulli n'aimait pas

(1) Paris, 1668.

les fioritures d'un certain développement, la succession rapide de plusieurs notes liées ensemble qu'on appelait alors des *doubles*, et qu'aujourd'hui on nomme *roulades*, car un jour qu'il faisait chanter par son tenor Boutelou une cantate de Lambert où il y avait de tels ornemens, il dit au virtuose : *Gardez les doubles pour mon beau-père, et dites-moi cela simplement*. Il paraît en effet que le style de Lambert était assez fleuri, et que, dans ses compositions comme dans son enseignement, il imitait la méthode italienne, dont il avait pu étudier l'esprit dans les cantates de Carissimi, de Bassani, et dans les duos de Bononcini, qu'on chantait beaucoup à la cour et dans la haute société avant l'avénement de Lulli et la création du drame lyrique.

Rameau ne fit que continuer le système de Lulli en l'agrandissant un peu par des chœurs plus nourris et par des accompagnemens plus variés. Sa phrase mélodique est aussi courte et aussi tourmentée, et les opéras de ce musicien remarquable n'ont eu aucune influence bienfaisante sur l'art de chanter. Mlle Fel et Jeliotte, pour lesquels il a composé les principaux rôles de ses ouvrages, n'étaient guère plus habiles que la Rochois et Boutelou, leurs prédécesseurs. C'était toujours la même déclamation pompeuse, parsemée de *trilles*, de *ports de voix* et de *coulés*, qui étaient pour l'oreille ce que le style *rocaille* est pour les yeux. Cependant le goût et l'art de l'Italie pénétraient encore une fois en France et s'y créaient de nombreux partisans parmi les hommes les plus éclairés de la nation. Une troupe de bouffons qui vint à Paris en 1752, et qui fit entendre les opéras charmans de Pergolèse, de Vinci, de Leo, souleva une polémique bruyante entre les partisans exclusifs de la musique française et ceux de la musique italienne, dont Jean-Jacques Rousseau fut le champion le plus éloquent, si ce n'est le plus impartial. Les fameux virtuoses Farinelli et Caffarelli étaient venus aussi chanter successivement aux concerts spirituels, où ils avaient émerveillé le peu de vrais amateurs qui s'y trouvaient. Enfin Duni, Monsigny, Grétry, inspirés par la mélodie élégante, douce et facile de Galuppi et de ses contemporains, empruntèrent à l'Italie une nouvelle forme de l'art et donnèrent à la France la comédie lyrique. C'est au milieu de ce mouvement de rénovation musicale qu'apparut en 1774 le génie de Gluck.

Que venait-il faire ? Réformer aussi le drame lyrique, où la musique, purgée de toutes les sensualités vocales dont l'avaient surchargée les virtuoses de l'Italie, ne fut plus que l'expression sévère de la passion. Le despotisme des *sopranistes* et des *prime-donne* avait empiété d'une manière intolérable sur le domaine de la création. Le compositeur et le poète n'étaient souvent que des espèces d'ouvriers chargés de tracer un canevas dans lequel pussent se déployer la fantaisie et les caprices de l'interprète. C'était la subversion de toute vérité et de toute illusion dramatique. Gluck voulut que tous les élémens d'un opéra fussent subordonnés à l'intérêt des situations, et que *le chant des muses fît cesser celui des sirènes*, selon sa belle expression; mais, poussé par la contradiction, il exagéra son principe, et, à part les heureuses inconséquences que commit son imagination aussi tendre que gracieuse, et les progrès que la musique avait faits depuis un siècle, on peut affirmer que l'œuvre de Gluck est le développement du système de Lulli et de Rameau. C'est encore de la déclamation plus voisine de la parole que de la musique.

Aussi l'art de chanter, en se modifiant un peu, ne fit que changer de défauts, « car M. Gluck, dit un écrivain du temps, en rapportant en France un nouveau genre de musique, a dû changer la manière de chanter. Au lieu de l'exécution fade et languissante qu'on avait avant lui, il en a demandé une ferme et rapide, et on y a répondu par des saccades et des sons heurtés qu'on a fait passer jusque dans le récitatif. On a poussé des cris où il ne voulait que de la force, on a dénaturé le chant pour vouloir le rendre expressif. Nos chanteurs étaient en-deçà du vrai point, l'impulsion que M. Gluck leur a donnée les a portés au-delà. C'est lorsqu'ils auront saisi le juste-milieu que les Français pourront se vanter d'avoir une méthode. » Cette méthode existe de nos jours : elle est le résultat de l'influence qu'a exercée le Théâtre-Italien depuis l'époque où il s'ouvrit à Paris, en 1789, jusqu'à la fin de la restauration. Le génie de Rossini, en faisant subir une nouvelle transformation à notre musique dramatique, força les chanteurs à faire des études de vocalisation auxquelles on ne les avait pas soumis jusqu'alors.

Il existe un grand nombre de méthodes de chant. Sans parler de celle du Conservatoire, qui a été publiée au commencement de ce siècle, il y a peu de virtuoses et de professeurs un peu célèbres qui n'aient cru avoir quelque chose à dire de nouveau sur cet art délicat, qui échappe pour ainsi dire à l'analyse. Parmi les ouvrages de ce genre qui ont eu le plus de retentissement, il faut citer la méthode de M. Emmanuel Garcia, frère de Mme Malibran. Dans ce livre intéressant, mais trop systématique, M. Emmanuel Garcia a payé un large tribut à une des manies de notre époque, celle de vouloir tout expliquer et d'embarrasser l'étude des beaux-arts d'une science fastueuse et souvent inutile. M. Panofka n'a pas entièrement échappé à ce travers; sa méthode se divise en deux parties : la première est consacrée à l'étude physiologique des organes de la voix, subdivisée en différens chapitres qui traitent du son, du timbre, des registres, en donnant de minutieuses indications pour caractériser le genre et l'étendue naturelle de chaque voix. Tout cela est accompagné de pièces anatomiques qui représentent les ressorts matériels qui concourent à la formation du son. La seconde partie traite de la respiration, de l'émission du son, de la manière d'égaliser les registres, et d'une foule d'exercices sur lesquels il est inutile d'insister. Vient ensuite un cahier de vocalisations appropriées à la nature de chaque voix, et l'ouvrage est complété par vingt-quatre vocalises pour les voix de *soprano* et *mezzo soprano*.

Il y a beaucoup de choses intéressantes dans la méthode de M. Panofka. Tout ce qu'il dit sur le timbre de la voix, sur l'enchaînement des différens registres, sur les limites naturelles qui les séparent, sur les notes caractéristiques et celles qui servent de transition, est d'un observateur judicieux. Ses vocalises sont écrites avec soin, et les différens exercices destinés à donner à l'organe la souplesse nécessaire atteignent le but que se proposait l'auteur. En somme, *l'Art de chanter* de M. Panofka est un ouvrage utile que le professeur consultera avec fruit, mais qui ne peut suffire aux élèves inexpérimentés, car, sans un maître qui dirige nos efforts, on n'apprendra jamais *il canto che nell'anima risuona.*

P. SCUDO.

V. DE MARS.

L'AUTRICHE

ET

LA POLITIQUE DU CABINET DE VIENNE

DANS LA QUESTION D'ORIENT

Eastern Papers, PART VII.

L'Autriche et l'Allemagne avec elle feront-elles cause commune jusqu'au bout avec la France et l'Angleterre contre la Russie? Le nœud de la crise orientale est là; c'est la question qui a pesé depuis plusieurs mois sur les anxiétés et les espérances du public européen. La réponse que l'événement apportera bientôt à cette question doit déterminer le but, les proportions, le caractère et l'efficacité de la guerre active aujourd'hui commencée par les puissances maritimes. Tout le monde en effet sent la portée des deux partis entre lesquels l'Autriche et l'Allemagne ont à opter. Si l'Autriche et l'Allemagne ne se décident point en notre faveur, le but de la guerre devient plus difficile à atteindre : comment porter à la Russie des coups décisifs, qui la contraignent à demander la paix, si les puissances qui bordent les frontières russes, au lieu de lui présenter leurs baïonnettes lui font un rempart de leur corps? Les proportions de la guerre s'étendent à l'Europe entière, le caractère de la guerre menace de devenir révolutionnaire, car les élémens de révolution qui existent en Europe, encouragés par une scission entre les puissances allemandes et les puissances occidentales, se lèveront alors comme les auxi-

liaires de la cause de l'indépendance européenne. Enfin l'efficacité de la guerre est compromise, car les complications infinies qui dans cette hypothèse en dénatureront l'objet mettront la Russie à couvert, détourneront la répression suspendue en ce moment sur elle, et lui permettront d'arriver à ses fins en Orient à la faveur des déchiremens qui occuperont et consumeront l'Occident. Au contraire la perspective s'éclaircit, les périls s'effacent, tout se simplifie et se régularise en Europe, si l'Autriche et l'Allemagne nous prêtent dans l'action le concours qu'elles nous ont loyalement et persévéramment donné depuis un an dans la phase diplomatique de la question d'Orient. Alors la guerre ne dévie pas de son but : elle oppose une infranchissable barrière à l'ambition débordante de la Russie; — elle ne sort pas de ses proportions naturelles : elle est renfermée dans les limites qui mettent à l'abri la paix morale, la sécurité et l'activité industrielle et commerciale du continent; elle est concentrée sur les frontières de la Russie; — elle conserve son caractère régulier : les élémens révolutionnaires se contiennent, car entre la ligue de la liberté européenne et l'autocratie russe il n'y aurait plus pour eux d'autre rôle que celui d'auxiliaires et d'agens de la Russie; la guerre reste politique; — elle a toute son efficacité, car elle rend l'Allemagne à la possession d'elle-même et à la mission que son rang dans la civilisation et sa position géographique lui assignent, la mission de garde avancée de l'Europe contre les invasions de l'autocratie religieuse et politique et de la barbarie orientale. Tel est le dilemme sur lequel l'Autriche et l'Allemagne sont appelées à se prononcer, et qui tient les esprits en suspens en France et en Angleterre. Pour nous, il y a longtemps que le doute n'existe plus sur cette grave question. A l'heure où nous écrivons, le gouvernement autrichien a fait son choix; l'Autriche sera avec nous dans la phase militaire comme elle a été avec nous dans la phase diplomatique. Nous voudrions communiquer cette certitude à nos lecteurs, en suivant pas à pas la marche du gouvernement autrichien, et en mettant en lumière l'enchaînement, la progression et la portée de ses actes depuis six mois. La France et l'Angleterre n'attendent plus de l'Autriche qu'un dernier mot; il ne reste plus à ce dernier mot que d'être officiellement prononcé : on le lira d'avance dans le récit que nous allons faire.

Si l'on n'avait tenu un compte exagéré des embarras intérieurs de l'Autriche et des liens accidentels que ces embarras l'ont obligée de contracter avec la Russie à la suite de la révolution de février, les doutes que le public a pu concevoir sur la conduite de l'Autriche dans la crise actuelle n'auraient pas soutenu la réflexion. En mettant en effet de côté ces circonstances passagères, nous avons à première vue deux garanties infaillibles de la résistance que la poli-

tique autrichienne doit opposer aux entreprises de la Russie contre l'empire ottoman : — son intérêt et ses traditions.

L'intérêt qui force l'Autriche à barrer à la Russie la route de Constantinople est appréciable pour tout le monde : il est écrit sur la carte. La Russie envahissante et s'étendant vers Constantinople, et l'Autriche veillant à sa propre conservation, se rencontrent et se heurtent corps à corps sur le même terrain, les rives du bas Danube. La Russie ne peut pas marcher vers Constantinople, si elle n'est pas maîtresse du bas Danube; si le bas Danube ne reste pas neutre, s'il tombe aux mains de la Russie, l'Autriche perd sa liberté géographique et devient vassale de la puissance redoutable qui est maîtresse de ce grand fleuve. L'Autriche n'est pas seulement une puissance danubienne, elle est dans ses provinces orientales une puissance slave; les conquêtes de la Russie sur la Turquie, la possession seule de la Moldo-Valachie, mettraient en contact immédiat avec l'empire panslaviste les populations slaves de l'empire autrichien. L'Autriche n'est pas seulement danubienne et slave, elle est catholique, elle compte parmi ses sujets plusieurs millions de ces Grecs sur lesquels l'empereur orthodoxe revendique une influence et un protectorat si menaçans. Ainsi par la géographie, par l'esprit de races, par la religion, les entreprises de la Russie frappent mortellement l'Autriche sur trois points, si l'Autriche les laisse triompher. Et ici que l'on ne croie point qu'il y ait une transaction possible, quelque chose d'analogue au partage de la Pologne. Essayez de tracer sur la carte un plan de partage des dépouilles turques entre la Russie et l'Autriche, vous ne réussirez jamais à faire à l'Autriche qu'une part de dupe. Danubienne, slave, catholique, l'Autriche aura toujours livré sur elle à la Russie, par un pareil marché, trois clés de position irrésistibles. Une fois les desseins de la Russie sur l'empire ottoman accomplis, l'empire d'Autriche perdrait à l'instant son indépendance et son initiative dans les grandes affaires de l'Europe. Ses empereurs ne seraient plus que des vice-rois fainéans vivant du bon plaisir des autocrates; sa belle armée, qui porte aujourd'hui si haut la noblesse de sa loyauté et l'orgueil du drapeau, ne serait plus qu'une avant-garde mercenaire des armées russes; elle deviendrait elle-même une autre Turquie, soumise aux mêmes démembremens successifs, aux mêmes ingérences impérieuses, et ne trouvant peut-être pas pour s'y soustraire dans une lutte suprême ce ressort d'esprit national et religieux qui anime et illustre en ce moment la résistance des Turcs. En allant combattre les entreprises de la Russie, ce n'est pas contre un danger personnel, direct, immédiat, que la France et l'Angleterre prennent les armes; par une politique intelligente, élevée, digne des beaux temps de leur histoire, elles courent, pour le prévenir, au-

devant d'un péril éloigné, qui, avant de les atteindre dans l'avenir, aurait d'abord frappé d'autres intérêts que les leurs. Pour l'Autriche au contraire, les usurpations de la Russie sur l'empire ottoman sont un danger personnel, actuel, pressant, avec lequel elle ne peut attermoyer. En l'atteignant la première, le péril lui assigne le premier rôle dans la résistance. C'est pour elle une question de vie ou de mort.

L'intérêt de l'Autriche a toujours été compris ainsi par les grands hommes d'état autrichiens. Le prince de Metternich, depuis 1821 jusqu'en 1829, a donné un mémorable exemple de cette politique, qui est la politique naturelle de l'Autriche dans la question d'Orient. Nous n'avons pas l'intention de raconter la lutte diplomatique que M. de Metternich soutint seul contre la Russie à cette époque. Il est néanmoins utile de rappeler les principaux caractères de son système. Le chancelier de cour et d'état s'efforça de faire prévaloir trois principes, et ce sont précisément ceux que la France et l'Angleterre ont soutenu depuis un an, et qu'elles défendent aujourd'hui avec leurs armées et leurs escadres : octroi des priviléges des Grecs par la volonté spontanée du sultan, maintien du *statu quo* de l'empire ottoman placé sous la garantie des cinq puissances, médiation et intervention conciliatrices des quatre puissances dans la guerre engagée entre la Russie et la Turquie, tels furent les trois principes successivement défendus par M. de Metternich. Il n'est pas moins curieux de rappeler avec quelle persistance et quelle hauteur mêlée de colère la Russie les repoussa.

De 1821 à 1826, M. de Metternich lutta sans se lasser pour son premier principe; ses efforts isolés ne réussirent qu'à faire durer les négociations six ans, et vinrent se briser contre la volonté exprimée de l'empereur Alexandre, « qu'il était impossible d'exiger la soumission des Grecs sans garantie étrangère (1). » En 1827, M. de Metternich mit en avant son second principe : il fit faire à Paris une proposition confidentielle à M. de Villèle, au comte Pozzo di Borgo et à lord Granville, dans le dessein d'engager les puissances alliées à garantir avant tout le *statu quo* de l'empire ottoman. Voici comment M. de Nesselrode s'exprimait sur cette proposition dans une dépêche très réservée adressée à l'ambassadeur russe en Angleterre : « Si par hasard cette proposition devait se reproduire à Londres sous d'autres formes, d'une manière directe ou indirecte, votre excellence aura grand soin de n'admettre nulle garantie de ce genre, dans aucun cas et sous aucun prétexte... C'est un ancien et invariable principe de

(1) Dépêche très réservée du comte de Nesselrode au prince de Lieven, 9 janvier 1827. *Portfolio*, t. V, p. 355.

notre politique de ne pas laisser s'établir entre nous et les Turcs cette espèce d'intervention des cours étrangères, qui justifierait une garantie semblable, intervention qui ne manquerait pas de s'exercer dès lors au moindre différend entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et la Porte. Par suite de notre position géographique vers le midi et de celle du Bosphore, qui en est la clé, une influence prépondérante à Constantinople forme un de nos premiers besoins. Nous la réclamons, et nous saurons la maintenir... Avec la convention d'Akerman, avec les leçons dont elle a été accompagnée pour le divan, avec les droits qu'elle nous assure, avec la pacification de la Grèce..., nul doute que nous n'ayons lieu d'être entièrement satisfaits, que par conséquent aucun intérêt ne nous force à hâter la chute de l'empire ottoman, et qu'il ne nous soit peut-être plus facile d'exercer sur les Turcs que sur toute autre puissance cet ascendant nécessaire dont nous parlions tout à l'heure; mais entre une absence d'intérêt et un engagement formel, la différence est grande (1). » Lorsque la guerre eut éclaté entre la Russie et la Porte, après la première campagne, à la fin de 1828, M. de Metternich, se repliant sur son troisième principe, proposa au cabinet de Londres, à la Prusse et à la France, de se concerter pour intervenir entre la Russie et la Turquie, et rétablir la paix (2). Cette proposition ou plutôt cette insinuation offensa plus vivement que les autres le cabinet de Saint-Pétersbourg, et souleva dans la diplomatie russe un violent orage contre M. de Metternich. « Dans aucune hypothèse, écrivait M. de Nesselrode, un pareil projet ne saurait être admis par la Russie (3). » Ce fut la dernière tentative de M. de Metternich.

Le ministre autrichien resta isolé en Europe. La Prusse se tenait à l'écart dans une inaction favorable à la Russie. En Angleterre, l'opinion était absorbée par les ardentes questions intérieures de l'émancipation des catholiques et de la réforme parlementaire. Le sens droit et pratique du duc de Wellington l'inclinait, il est vrai, aux ouvertures de l'Autriche; mais le malheureux penchant du gouvernement français de cette époque pour l'alliance russe rendait impossible toute résistance collective de l'Europe contre la Russie au nom des principes si véritablement conservateurs posés par la politique autrichienne. Par exemple, à cette si prudente proposition de concert des quatre puissances, M. de Laferronays, notre ministre des affaires étrangères, répondait par la déclaration suivante, adressée à

(1) Dépêche très réservée au prince de Lieven. *Portfolio*, t. V, p. 348-349.

(2) Dépêche très réservée du comte Pozzo di Borgo, 14 décembre 1828. *Portfolio*, t. II, p. 99.

(3) Dépêche du comte de Nesselrode à M. de Tatistchef, 12 février 1829. *Portfolio*, t. IV, p. 13.

M. de Lebzeltern, envoyé d'Autriche à Londres de passage à Paris : « Dites au prince que le roi ne se prêtera jamais à aucune démarche collective envers l'empereur de Russie pour l'exhorter à faire la paix, ou pour intervenir d'une manière formelle dans ses affaires (1). » Le comte Pozzo di Borgo recevait au même moment du roi Charles X l'assurance que « l'idée était établie à Vienne et à Londres que la Russie et la France agiraient de concert dans un cas extrême (2). » Ainsi et si aveuglément délaissée, la politique autrichienne attirait sur elle tout le courroux de la Russie. On se ferait difficilement une idée de la violence de langage à laquelle les diplomates russes s'emportaient contre M. de Metternich. Le puissant et impétueux Pozzo di Borgo le foudroyait dans chacune de ses dépêches. « L'Autriche, écrivait-il, est selon moi l'auteur principal de la situation critique où se trouve maintenant la question qui nous occupe... Pendant quatre ans, le prince de Metternich paralysa et déjoua les plus nobles sentimens, sans égards ni à la délicatesse de la position de la Russie, ni à ses intérêts, abusant constamment de la confiance qui lui était accordée et ne faisant jamais une promesse que pour y manquer... Notre politique nous commande donc de nous montrer à l'Autriche sous un aspect terrible, et de la persuader, par nos préparatifs, que, si elle fait un mouvement contre nous, elle verra éclater sur sa tête un des plus grands orages qu'elle ait encore essuyés... Il faut que le prince de Metternich sache que, s'il veut nous avoir pour ennemis, il nous trouvera formidables, inexorables et décidés à verser sur l'Autriche toutes les calamités de la guerre qu'elle nous suscite, *sans lui en épargner une seule* (3). »

Après une lutte opiniâtre de neuf années, M. de Metternich n'ayant pu faire sortir son opposition des bornes de l'importunité et la pousser jusqu'à l'hostilité armée, n'ayant réussi qu'à appeler sur sa tête le ressentiment d'un voisin si redoutable, finit par céder au plus fort et à la nécessité. M. de Ficquelmont fut envoyé à Saint-Pétersbourg en janvier 1829 pour faire la paix de la cour de Vienne avec le cabinet russe. L'empereur Nicolas et M. de Nesselrode accueillirent le retour de l'Autriche, mais ne lui épargnèrent point les récriminations. M. de Nesselrode s'exprimait ainsi dans une dépêche à M. de Tatistchef, qui était une réponse à la justification apportée à Pétersbourg par M. de Ficquelmont : « L'attitude que l'Autriche a cru devoir adopter depuis le commencement de la guerre, loin d'abréger,

(1) Dépêche très réservée du comte Pozzo di Borgo, 28 novembre 1828. *Portfolio*, t. Ier, nos 8 et 9, part v.

(2) *Ibid., ibid.*, p. 8.

(3) Voir *passim* les dépêches de M. Pozzo di Borgo dans le *Portfolio* et dans les deux livraisons du recueil des *Documens inédits*, etc., publiés en 1853, Paris, chez Pagnerre.

devait nécessairement encourager la résistance du sultan; sa neutralité n'a pas toujours été impartiale; ses vœux penchaient évidemment en faveur de la Turquie; le langage de ses feuilles publiques dénigrait nos succès et exagérait quelques revers insignifians que nous avions éprouvés. Ajoutez à ces moyens indirects employés contre nous des armemens si inopportuns dans les circonstances où ils ont eu lieu, et l'on conçoit que la Porte se soit souvent livrée aux plus dangereuses illusions, et qu'elle ait entrevu dans les dispositions de l'Autriche les chances d'une puissante diversion... Que l'Autriche renonce donc enfin à la politique déplorable qu'elle a suivie jusqu'ici... Notre auguste maître aime à considérer comme un retour à des relations moins pénibles les réponses que votre excellence a obtenues à nos dernières ouvertures (1). » Telle fut la politique autrichienne dans la crise qui dura de 1821 à 1829. Cette politique fut vaincue par l'abandon de la France. Par un admirable retour des intérêts et des idées, c'est à cette même politique que la France vient, en l'adoptant, fournir, après vingt-cinq années, une triomphante revanche.

L'intérêt et la tradition politique de l'Autriche la rattachaient donc nécessairement et d'avance à la politique loyale, intelligente et vigoureuse opposée par les puissances maritimes aux agressions récentes de la Russie contre l'empire ottoman. Si l'Autriche eût été en 1853 aussi libre de son action qu'en 1825 nul doute qu'elle ne se fût ouvertement et sur-le-champ associée aux mesures les plus décisives de la France. Au lieu de suivre le mouvement, c'est elle plutôt qui en eût pris l'initiative. Malheureusement l'Autriche, au moment où la mission du prince Menchikof fit éclater les complications actuelles, n'avait pas une position aussi simple, aussi dégagée, aussi forte en apparence qu'avant 1830. Reportons-nous à la situation où la trouva l'explosion des prétentions russes au printemps de l'année dernière. Si nous rappelons son point de départ, ce n'est point pour déprécier son gouvernement, au contraire c'est pour mesurer avec précision et impartialité les pas qu'elle a faits vers nous et avec nous et en mieux calculer l'importance.

Au commencement de 1853, l'Autriche était encore tout entière sous l'impression de la crise révolutionnaire de 1848 et 1849 et des obligations que cette crise l'avait obligée de contracter envers la Russie. Le seul péril dont elle fût préoccupée et contre lequel elle crût devoir se tenir en garde était toujours le péril des révolutions. Quoique fortifiée et rassurée de jour en jour davantage contre ce péril, l'Autriche restait dans l'ordre d'idées où l'avait laissée la

(1) 24 février 1829. *Portfolio*, t. IV, p. 8 et 9.

phase révolutionnaire d'où elle sortait. L'alliance russe était naturellement un des pivots de cet ordre d'idées. Ni dans la société de Vienne, ni dans la haute aristocratie militaire, ni dans le gouvernement, il n'y avait d'apparence qu'un autre mouvement d'esprit pût de longtemps se produire. La brillante société de Vienne, comme toutes les noblesses qui ne se transforment point par le maniement des affaires en véritables aristocraties politiques, est frivole et rebelle aux nouveautés; pour elle, l'alliance russe était quelque chose de sacré comme une religion, de fixé comme une convenance, de populaire comme une mode. Chez le jeune empereur, les sentimens personnels se joignaient aux intérêts politiques en faveur de l'alliance russe. Élevé dès son enfance dans le respect de l'empereur Nicolas, habitué à le regarder comme la personnification de l'ordre et de la conservation en Europe, il croyait lui devoir l'affermissement de la couronne sur sa tête. Les plus généreuses inspirations de sa nature et de son âge, la reconnaissance et l'admiration répondaient aux témoignages d'affectueuse sympathie que l'empereur Nicolas lui avait prodigués. Une initiative contraire ne semblait pas pouvoir partir des ministres de l'empereur. Les événemens de 1848 avaient sans doute produit d'extraordinaires changemens dans le gouvernement autrichien. L'introduction d'hommes nouveaux, d'un avocat et d'un professeur, dans les conseils de l'empire était sans doute un fait inoui, signe et présage du rajeunissement de la vieille politique autrichienne; mais ce qui n'était pas moins nouveau dans le cabinet de Vienne, c'était l'absence d'une de ces suprématies d'intelligence et de situation aristocratique capable par ce double ascendant de dominer toutes les influences et de plier à ses conceptions politiques les opinions et les volontés rétives. S'il y avait dans le cabinet ou dans les grands emplois des hommes tels que M. Bach et M. de Bruck, on n'y voyait ni un prince de Metternich ni un prince de Schwarzenberg. M. de Buol, porté aux affaires étrangères par une carrière diplomatique des plus distinguées, était encore dans ce moment de la vie politique où les hommes d'état ont trop à compter avec les influences qui les soutiennent et le concours dont ils ont besoin pour avoir la liberté de leurs allures et pour être véritablement maîtres du pouvoir attaché à leurs fonctions. Qu'un événement inattendu vînt surprendre l'Autriche et lui demander un changement de système et de conduite, il était donc aisé de prévoir que la transition serait lente, difficile, contrariée par bien des obstacles. Ils sont rares en tout pays les esprits politiques assez perçans pour démêler les difficultés et les exigences d'une situation nouvelle, assez agiles pour s'y adapter sur-le-champ, assez élevés, assez dégagés et assez mâles pour subordonner à un intérêt immédiat et su-

périeur des systèmes longtemps caressés et des affections encore plus chères que des systèmes. On conviendra que la tâche de pareils esprits était plus difficile à Vienne que partout ailleurs au moment où la Russie démasqua ses desseins sur la Turquie.

La politique russe plaçait en effet l'Autriche entre deux intérêts également vitaux pour elle. Si le conflit entre l'empereur Nicolas et la Porte venait à ébranler l'existence de l'empire ottoman, l'intérêt politique autrichien que nous avons défini tout à l'heure était menacé; mais pour défendre cet intérêt, il fallait se rapprocher des puissances occidentales et se compromettre d'une façon peut-être irréconciliable vis-à-vis de la Russie, c'est-à-dire rompre une alliance considérée par tous les hommes d'état autrichiens comme une sauvegarde puissante contre les périls révolutionnaires, alliance qui était même pour l'empereur quelque chose de plus élevé qu'un intérêt politique, qui avait peut-être à ses yeux le caractère d'une obligation morale. Que l'on apprécie donc le point de départ de la politique autrichienne et le travail qu'elle a dû opérer sur elle-même pour venir à nous. Tant qu'elle a pu croire possible de concilier les deux intérêts entre lesquels elle se sentait déchirée, elle a dû se rattacher à tous les efforts et à tous les expédiens qui lui laissaient l'espérance d'une solution pacifique. Jusqu'au dernier moment, et plus longtemps que nous, l'empereur d'Autriche a dû croire aux assurances de la Russie, plus patiemment que nous il a dû attendre l'exécution des engagemens de l'empereur Nicolas. A chaque pas qui l'éloignait de la Russie et le rapprochait de la France et de l'Angleterre, il a dû remporter une victoire sur lui-même et sur la société qui l'entoure. Ses ministres et lui ont eu à vaincre la résistance morale de cette masse d'esprits paresseux, timides ou prévenus, qui ne vivent jamais que de la somme d'idées qu'ils ont empruntée à une situation accomplie, et ne veulent pas accepter les nécessités d'une situation qui commence. Pour donner à l'empereur cette énergie de décision, il a fallu que les intérêts de l'Autriche lui parlassent avec la force de l'évidence, il a fallu qu'il comprît ce qu'il devait au passé et à l'avenir de son empire. On ne parcourt pas en un jour un chemin hérissé de tels obstacles. Les événemens seuls ont la puissance d'opérer de telles conversions; mais une fois accomplies, ils leur impriment une solidité à l'abri des épreuves. Nous allons suivre dans les faits ce travail intérieur de la politique autrichienne.

L'Autriche ne fut pas mieux renseignée que les autres puissances sur l'objet de la mission du prince Menchikof. Lorsque lord Stratford passa par Vienne, lorsque le nouveau ministre de France, M. de Bourqueney, y arriva vers la fin du mois de mars de l'année dernière, M. de Buol, quoique n'ayant pas d'idée nette sur les limites de la

mission Menchikof, témoignait une confiance légèrement nuancée d'inquiétudes inavouées dans les assurances de l'empereur Nicolas. Il ne faisait pas difficulté, du reste, de professer sur la question d'Orient les principes de M. de Metternich : rien d'isolé à Constantinople, respect de cette sage politique qui a ramené dans le concert des grandes puissances les questions relatives à la Turquie, maintien de l'empire ottoman, responsabilité terrible pour la puissance, quelle qu'elle soit, qui porterait la première atteinte aux traités qui la garantissent. « Moi, je veux espérer que le malade peut vivre, » disait à cette époque l'empereur François-Joseph, sans se douter que ce malade avait été condamné deux mois avant par l'empereur Nicolas dans ses entretiens avec sir Hamilton Seymour.

La première surprise du gouvernement autrichien fut l'ultimatum adressé par le prince Menchikof à la Porte. La forme que l'ambassadeur russe avait donnée à ses dernières négociations était de nature, indépendamment du fond, à choquer un diplomate scrupuleux comme M. de Buol. On ne pose un ultimatum avec un délai fixe que sur des violations de traités; on ne peut appuyer d'une contrainte semblable la demande de concessions nouvelles. Telle fut au premier abord l'opinion de M. de Buol. Il ne se prononçait pas encore sur le fond : il espérait que les négociations du prince Menchikof ne seraient point ratifiées à Pétersbourg. Il ne voulait pas croire que la Russie se laissât aller aux extrémités belliqueuses annoncées par l'ultimatum du prince. Pourquoi s'exposerait-elle à compromettre sa belle armée? Pour arriver à Constantinople? Mais à quoi bon Constantinople sans les Dardanelles? Et comment prendre les Dardanelles contre les puissances maritimes? C'était une affaire sans issue où la Russie n'irait pas s'engager pour sauver la retraite de son violent et maladroit ambassadeur. Aussi, quand à la fin de mai le ministre de France et l'ambassadeur d'Angleterre firent au ministre autrichien leurs premières ouvertures pour arriver au règlement de la question par le concert des cinq puissances, M. de Buol, tout en constatant l'identité de sa politique avec celle de la France et de l'Angleterre et en acceptant le principe de la délibération en commun, en ajourna-t-il l'exécution, dans l'espoir que l'événement la rendrait inutile.

Mais l'ambassadeur de Russie, M. de Meyendorf, arrivant à Vienne au commencement de juin, fit tomber cette première illusion. M. de Meyendorf, qui est, comme on sait, le beau-frère de M. de Buol, apprit au ministre autrichien que la conduite du prince Menchikof avait été hautement approuvée à Saint-Pétersbourg, et l'ultimatum de M. de Nesselrode confirma aussitôt celui de l'ambassadeur russe. On passa en un moment, dans le cabinet de Vienne, de l'optimisme à l'effroi. Le gouvernement autrichien était pourtant, comme nous l'a-

vons dit, dans une de ces situations où, avant de prendre des partis qui engagent irrévocablement l'avenir, on s'efforce d'espérer le plus longtemps possible ce que l'on désire. Sans dissimuler sa tristesse, M. de Buol ne crut pas encore tout perdu. Les Russes occuperaient les principautés, soit; mais peut-être, comme M. de Nesselrode l'avait laissé entendre, après s'être donné cette première satisfaction de puissance et d'amour-propre, l'empereur Nicolas serait-il plus accommodant. Que le tsar promît de ne point franchir le Danube, que la Porte s'abstînt de répondre à l'invasion des principautés par une déclaration de guerre, les autres cabinets auraient le temps de négocier activement, d'intervenir en médiateurs et de sauver la paix. M. de Buol ajourna donc les propositions de délibération et de mesures concertées qui lui étaient adressées de Paris et de Londres; il les écarta de peur d'offenser l'empereur Nicolas et de le pousser aux dernières extrémités en ayant l'air de vouloir peser sur lui. Le concert existait moralement, il fallait prendre garde de lui donner intempestivement une forme officielle. Il fallait laisser s'épuiser cette première phase où, au lieu d'en venir aux mains, la Turquie et la Russie pouvaient terminer encore pacifiquement leurs différends par un arrangement direct. Si cette chance avortait, la seconde phase serait européenne.

Ainsi raisonnait l'Autriche. Elle ne négligeait rien cependant pour ramener l'empereur Nicolas à une politique modérée et le détourner même de l'occupation des principautés. L'empereur François-Joseph écrivit dans cette pensée une lettre autographe à l'empereur Nicolas. M. de Buol adressa au chargé d'affaires autrichien, M. de Lebzeltern, une dépêche très ferme où il rendait le cabinet de Pétersbourg attentif à l'influence grave qu'un fait aussi inquiétant pour l'Autriche que l'occupation des principautés danubiennes pourrait avoir sur la politique ultérieure du cabinet de Vienne. Le général Giulay, envoyé aux manœuvres de Saint-Pétersbourg, était chargé de développer verbalement les pressantes recommandations du gouvernement autrichien. Le gouvernement russe répondit à ces démarches par un manque d'égards signalé. Le jour où le courrier de la légation autrichienne arriva à Pétersbourg, M. de Nesselrode sembla éviter M. de Lebzeltern, qui, courant inutilement après lui, fut obligé de lui envoyer ses dépêches à Péterhof. Le lendemain de ce jour-là, le même où l'empereur Nicolas avait reçu la lettre autographe de l'empereur François-Joseph, partit de Pétersbourg l'ordre d'occuper les principautés et fut publié le premier manifeste de l'empereur Nicolas. On s'attendait à Vienne à l'occupation des principautés : accompli dans de pareilles circonstances, cet acte produisit pourtant une impression d'humiliation et d'inquiétude; mais ce qui était imprévu et ce qui choqua vivement le gouvernement autrichien, ce fut le langage

du manifeste, qui donnait à l'occupation un caractère et une portée sur lesquels l'Autriche avait été complétement trompée. Ce manifeste, on s'en souvient, était un appel au sentiment religieux des Grecs orthodoxes, il n'y était question que des prétendus dangers qui auraient menacé l'église grecque et de la mission imposée à l'empereur Nicolas de la défendre. Ce n'était pas sous cette couleur, qui substituait une guerre religieuse à un litige politique, que la mesure de l'occupation des principautés avait été présentée d'avance par la Russie à l'Autriche catholique. C'était à l'Autriche, la puissance la plus voisine du territoire envahi et la plus compromise par une guerre de race et de religion allumée sur sa frontière, de crier le premier *qui vive?* M. de Buol demanda des explications catégoriques à Saint-Pétersbourg, en se plaignant qu'on lui rendît impossible le rôle d'intervention conciliante qu'on lui avait demandé auprès du sultan.

A partir de ce moment, il y eut un changement marqué dans la politique de l'Autriche. Elle recouvra une partie de son indépendance vis-à-vis de Saint-Pétersbourg. Pour se débarrasser le plus tôt possible des dangereux voisins qui lui étaient survenus dans la Moldo-Valachie, il fallait trouver une prompte solution au différend turco-russe. Aiguillonnée par la pression géographique que la Russie exerçait sur elle, l'Autriche rechercha cette solution avec une activité impatiente. Parmi les expédiens proposés, M. de Buol repoussa tous ceux qui auraient tendu à prolonger indéfiniment la négociation; il n'admit que ceux qui trancheraient la question sur-le-champ, et mettraient les Russes en demeure de repasser le Pruth au plus vite. Pour atteindre ce but, l'échange des communications entre les cabinets parut à M. de Buol une voie trop lente; il craignit que la négociation ne fît fausse route à Constantinople; il voulut l'avoir sous la main à Vienne pour la conduire et la presser. C'était arriver au concert officiel des quatre puissances que M. de Buol avait éludé tant qu'il avait espéré pouvoir prévenir l'occupation des principautés; c'était constituer ce jury européen sur les affaires de l'empire ottoman que la politique russe a toujours redouté et récusé. M. de Buol réunit donc la conférence de Vienne, et ce fut le premier échec dont la politique russe paya l'occupation des principautés. La formation de la conférence de Vienne avait pour effet naturel de soustraire progressivement l'Autriche à l'ascendant exclusif de l'alliance russe. La Russie refusa de s'y faire représenter par M. de Meyendorf. Par ce refus, elle s'isola volontairement, tandis que l'Autriche et la Prusse s'unissaient par un lien collectif à la France et à l'Angleterre. La conférence réunie à Vienne donnait d'un côté à l'Autriche un rôle important auquel il était inévitable qu'elle prît goût; de l'autre, en rap-

prochant les politiques des quatre puissances, en les mettant en contact quotidien, en les fondant pour ainsi dire dans une même pensée, elle les liait pour toutes les chances de l'avenir. Le plus simple bon sens n'indiquait-il pas en effet que des politiques ainsi réunies à la poursuite du même but, animées du même esprit, marchant de concert dans la période des négociations, ne pourraient plus se séparer le jour où la phase diplomatique serait épuisée, et où il faudrait entrer sur le terrain de l'action?

Le gouvernement autrichien pensa être arrivé tout de suite à ses fins, lorsque la conférence adopta la note de Vienne. En Autriche, plus encore que dans le reste de l'Europe, on dut croire que la question était terminée. Ainsi la politique autrichienne n'aurait été troublée que par une alerte violente, mais passagère; elle aurait été délivrée du terrible dilemme dont la perspective l'avait un instant effrayée: elle n'aurait plus à opter entre l'intérêt de sa conservation intérieure, attachée par le préjugé à l'alliance russe, et l'intérêt de sa conservation extérieure, entraînant l'hostilité contre la Russie. Nous avons longuement raconté ailleurs l'histoire de la note de Vienne, et nous n'avons plus à y revenir (1); mais avant de reprendre les choses au moment où cette espérance de l'Autriche fut déçue, qu'on nous permette de nous reposer sur un épisode intéressant qui se passa pendant cette courte trève d'un mois donnée aux arides préoccupations de la politique. Nous voulons parler des fiançailles du jeune empereur d'Autriche. Les faits que nous allons raconter sont peu connus; nous craindrions presque de les dérober au gracieux mystère qui les entoura, s'ils ne nous paraissaient de nature à jeter un jour attachant sur le caractère et la figure généreuse du jeune empereur François-Joseph.

Le 18 août est l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche. L'année dernière, deux jours avant sa fête, l'empereur quitta brusquement Schœnbrunn pour se soustraire aux solennités officielles. Il se rendit aux eaux d'Ischl, où l'avaient précédé l'archiduchesse Sophie et les archiducs. On pensait à Vienne qu'il allait passer la fin du mois dans le calme d'une réunion de famille. La duchesse en Bavière et ses deux filles étaient déjà depuis quelques jours à Ischl : les jeunes princesses, cousines de l'empereur par leur mère, n'avaient eu jusque-là qu'une seule occasion d'approcher le chef de la maison impériale. Le soir de l'arrivée de l'empereur, sa mère, l'archiduchesse Sophie, voulut lui donner la distraction d'un bal improvisé, auquel furent naturellement invitées les deux princesses de Bavière et l'élite de la société des eaux. L'empereur se montra em-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1854.

pressé auprès de ses cousines : il invita la plus jeune pour la contredanse qui termine les bals viennois. Il est d'usage à Vienne que le cavalier, après cette contredanse, offre un bouquet à une autre danseuse que la sienne. L'empereur présenta son bouquet à sa cousine. Cette dérogation à l'usage fut remarquée. Le bal fini, quand l'assemblée se fut retirée, l'empereur déclara à sa mère que la princesse Élisabeth avait fixé son choix, qu'il l'épouserait ou ne se marierait pas. L'archiduchesse Sophie dut être surprise d'une déclaration si spontanée et si imprévue : on n'avait jamais songé, jusqu'à ce moment, comme future impératrice, qu'à une princesse de Saxe. L'empereur voulut que la jeune princesse de Bavière fût consultée, et qu'on n'usât d'aucune influence pour obtenir d'elle une réponse favorable. — « Moi qui suis si peu de chose, ce n'est pas possible, » s'écria la princesse Élisabeth à la première ouverture de sa tante. Après ce mouvement de timide incrédulité, la jeune princesse, convaincue que la proposition était sérieuse, donna son consentement avec une joie modeste. Le lendemain, c'était le 19, l'empereur se rendit de bonne heure à l'église accompagné de sa mère, de ses frères, de sa tante et de ses cousines. Au seuil de la porte, l'archiduchesse céda le pas à la plus jeune de ses nièces, et les archiducs reconnurent à cette déférence une impératrice. La messe dite, au moment où le prêtre descendait de l'autel, l'empereur s'avança vers lui en conduisant par la main la princesse Élisabeth : — « Bénissez-nous, dit-il, monsieur le curé, voilà ma fiancée! » En revenant de l'église, l'empereur rencontra le général O'Donnel, celui qui l'accompagnait, quelques mois avant, le jour où l'avait frappé un assassin. — « C'est vraiment aujourd'hui, lui dit-il en lui serrant la main, que je vous remercie de m'avoir sauvé la vie. » Ainsi fut arrêtée, durant une éclaircie de la question d'Orient, l'union qui a été célébrée le mois dernier. L'histoire de la famille impériale d'Autriche a plusieurs fois offert des épisodes doucement éclairés de la simplicité et du charme de la vie intime : elle n'en avait pas eu de plus délicats et de plus sourians.

Les débats relatifs à la note de Vienne, aux modifications turques et au plan d'Olmütz remplirent le mois de septembre et les premiers jours d'octobre. L'échec de ces tentatives, où l'Autriche avait eu la plus grande part, et au succès desquelles elle était la plus immédiatement intéressée, durent plus vivement la contrarier qu'aucune autre puissance. Ces avortemens furent une grande épreuve pour la politique autrichienne. Elle n'en sortit cependant que pour faire de nouveaux pas vers nous et se lier plus étroitement à la politique occidentale.

La guerre avait été déclarée par la Porte le 26 septembre; des mesures de précaution avaient dû être prises par la France et l'Angle-

terre, dont les escadres combinées étaient entrées dans les Dardanelles. La question d'Orient avait donc cessé d'être contenue dans la voie des négociations; l'action était commencée. Pour la clarté du récit, nous allons successivement exposer la marche du cabinet autrichien dans la sphère diplomatique, et montrer son attitude et ses dispositions par rapport aux mesures d'action où allaient s'engager de plus en plus la France et l'Angleterre. La période sur laquelle va porter d'abord notre double examen est fixée par des dates; elle s'arrête au 13 janvier 1854, c'est-à-dire au moment où fut signé le protocole de la conférence de Vienne, qui approuvait et envoyait à Pétersbourg les préliminaires de paix offerts par la Turquie, et à l'époque où la France et l'Angleterre avaient signifié à la Russie l'entrée de leurs escadres dans la Mer-Noire.

Le mois d'octobre fut perdu pour les négociations; le cabinet autrichien ne voulait plus se prêter à des projets de transaction, de peur de s'attirer un refus brutal de la Russie. Cependant M. de Buol avait à cœur de sauver du naufrage de la note de Vienne la conférence, c'est-à-dire le lien collectif de l'union des quatre puissances. Il saisit pour cela la première occasion. L'état de guerre existant maintenant entre la Turquie et la Russie, les traités antérieurs qui régissaient les relations de ces deux états étaient détruits; le différend ne pouvait plus se terminer par une simple note de la Porte; la paix ne pouvait être rétablie que par un traité. M. de Buol interrogea le cabinet de Saint-Pétersbourg sur cette situation nouvelle; M. de Nesselrode lui répondit que la Russie était prête à traiter. Quoiqu'il fût autorisé par M. de Nesselrode à faire part directement à la Porte de ces dispositions, M. de Buol s'empressa de les transmettre à la conférence, afin de lui rendre la vie et de conserver le lien collectif. Muni de cette base, il entra dans les idées de M. Drouyn de Lhuys, qui a presque toujours eu l'heureux et rare mérite, dans le cours de ces négociations, de devancer les événemens, — sur la nécessité de donner à la réunion des représentans des quatre puissances à Vienne un caractère de conférence sérieuse, consignant les résultats de ses délibérations dans des protocoles, et traitant avec les deux puissances belligérantes sur le pied d'une égalité complète. Ce fut avec ce caractère que la conférence reprit ses travaux au commencement de novembre. En s'appuyant sur la disposition de la Russie à traiter, il s'agissait d'adresser à la Porte une note collective. Ce document, dans la pensée de M. de Buol, devait exprimer le regret éprouvé par les quatre puissances en voyant la guerre succéder aux négociations, rappeler le préambule du traité de 1841, récapituler les assurances données à Olmütz, et exprimer la conviction que la Porte persévérait dans ses engagemens antérieurs. Il inviterait la Porte à traiter, en lui demandant de faire

connaître ses conditions et de se prêter à la conclusion d'un armistice. La note collective et le protocole explicatif furent adoptés par la conférence le 5 décembre. Ce jour-là, la politique autrichienne fit un grand pas; elle s'était unie à l'Occident pour bien des éventualités.

Tandis qu'à Vienne on attendait le sort qu'aurait à Constantinople l'œuvre de la conférence, on y discutait une question de forme sur laquelle l'Autriche fit aussi à la France une concession importante. Comment la réponse de la Porte à la note collective de la conférence serait-elle transmise à Pétersbourg? Y serait-elle envoyée directement et simplement par le ministre d'Autriche qui avait reçu les ouvertures de la Russie? Serait-elle accompagnée d'un acte approbatif de la conférence? La question était importante, car elle tendait à faire reconnaître par la Russie le caractère officiel et en quelque sorte l'autorité arbitrale de la conférence de Vienne. M. de Buol tint d'abord pour le premier système, mais il finit par céder. Il fut arrêté que la conférence consignerait la réponse de la Porte dans une note collective, et qu'elle chargerait M. de Buol, comme dépositaire des premières ouvertures de la Russie, de porter cette note à Pétersbourg. Les choses en étaient là, quand les nouvelles de Constantinople vinrent un moment désappointer les espérances de M. de Buol sur le sort de son œuvre. Par un de ces contre-temps qui ont fourmillé dans la question d'Orient depuis une année, il était arrivé que les ambassadeurs à Constantinople avaient poursuivi auprès du divan un travail analogue à celui qui avait occupé la conférence de Vienne. Pour ne pas troubler et compromettre leur négociation, les ambassadeurs à Constantinople avaient cru devoir s'abstenir de remettre à Rechid-Pacha la note collective de la conférence. Il y avait là, on en conviendra, de quoi inquiéter le ministre d'Autriche et piquer même l'amour-propre légitime de M. de Buol, président de la conférence, instituée précisément pour concentrer la haute direction des négociations et en réunir tous les fils. Cependant le résultat fut le même. La note de Rechid-Pacha, qui contenait les conditions auxquelles la Porte offrait de traiter, arriva à Vienne. La première condition de la Porte était l'évacuation des principautés. A ce prix, elle consentait au renouvellement de ses anciens traités avec la Russie; quant aux priviléges religieux, elle adresserait à la Russie, comme aux quatre puissances, les firmans rendus par le sultan à ce sujet, accompagnés d'une note identique. Elle demandait en outre que le traité de 1841 fût confirmé et complété de manière à placer la Porte « dans le cercle d'une sûreté collective, » et à la comprendre dans le concert européen. Ces bases furent examinées et approuvées par la conférence, et sa résolution fut consignée le 13 janvier dans un pro-

tocole qu'il est important de citer, pour montrer l'identité de principes qui unissait l'Autriche à la France et à l'Angleterre, et à quel point les politiques des gouvernemens étaient liées.

« Les représentans d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne et de Prusse s'étant réunis en conférence, le représentant d'Autriche a donné lecture d'une note adressée par Rechid-Pacha à l'internonce en réponse à celle qu'il lui aurait remise sous la date du 12 décembre dernier, et qui était identique à la communication faite en même temps à la Porte par les représentans des trois autres cours à Constantinople. La réponse de Rechid-Pacha étant le résultat d'une démarche faite par les quatre représentans, avant que la note collective signée dans la conférence du 5 décembre fût arrivée à Constantinople, le représentant d'Autriche a invité la conférence à examiner avec lui si le contenu de cette note était en accord avec les vues et les intentions énoncées dans le protocole de la même date.

« Après mûre délibération, les soussignés ont été unanimement d'avis que les conditions auxquelles la Sublime-Porte se déclare prête à traiter du rétablissement de la paix avec la Russie sont conformes aux vœux de leurs gouvernemens et de nature à être communiquées au cabinet de Saint-Pétersbourg. De plus en plus pénétrés de la gravité de la situation et de l'urgence d'y mettre un terme, les soussignés expriment la confiance que la Russie acceptera la reprise des négociations sur les bases qui dans leur opinion en assurent le succès, et offrent aux deux parties belligérantes l'occasion de se rapprocher d'une manière digne et honorable, sans que l'Europe soit plus longtemps attristée par le spectacle de la guerre.

« Les représentans de la Grande-Bretagne, de la France et de la Prusse s'en remettent au représentant de l'Autriche du soin de faire connaître au cabinet de Saint-Pétersbourg l'opinion consignée dans le présent protocole, auquel est annexée copie de la note adressée dans la forme identique par Rechid-Pacha aux quatre représentans à Constantinople.

« BUOL-SCHAUENSTEIN, BOURQUENEY,
WESTMORLAND, ARNIM. »

Voilà où en était arrivé le travail de la diplomatie au mois de janvier. Examinons le chemin que, pendant ce temps-là, l'action avait parcouru.

La Turquie avait déclaré la guerre à la fin de septembre; les escadres combinées avaient reçu l'ordre d'aller au Bosphore au commencement d'octobre, et d'entrer dans la Mer-Noire à la fin de décembre, après l'affaire de Sinope. De quel œil l'Autriche avait-elle vu ces actes de vigueur?

Nous croyons pouvoir affirmer qu'au lieu de s'en effaroucher, l'Autriche n'en fut que plus raffermie dans son union diplomatique avec les puissances maritimes, et qu'au lieu de se plaindre de notre attitude de plus en plus décidée, au fond du cœur elle s'en félicita. L'énergique résolution des Turcs les releva dans l'opinion viennoise,

dont les sympathies de 1828 s'étaient singulièrement refroidies; leur bonne contenance dans les premières opérations de la campagne leur ramena l'estime des militaires, et le gouvernement ne put que s'applaudir de les voir capables d'opposer une résistance qui diminuait ou ajournait les périls que les rapides succès des Russes auraient fait courir à ses intérêts danubiens. Au moment de la déclaration de la guerre, dix jours avant l'ouverture des hostilités, le gouvernement prit une mesure qui, dans l'état de ses relations antérieures avec la Russie, avait une signification caractéristique. Il opéra dans l'armée une réduction de près de cent mille hommes. L'Autriche voyait la Russie, son intime alliée, s'engager dans la guerre; elle savait que l'appui moral donné à la Turquie par la France et l'Angleterre pouvait d'un jour à l'autre se convertir en appui matériel, et c'était le moment qu'elle choisissait pour remettre l'épée au fourreau. C'était dire à la Russie : « Je ne serai pas avec vous dans cette guerre, tandis que je reste avec la France et l'Angleterre pour le rétablissement de la paix aux conditions qu'elles vous proposent. » Par ce désarmement, l'Autriche n'aliénait donc qu'une seule liberté, celle de faire cause commune avec cet intime allié, qui devenait tout à coup son plus dangereux adversaire. C'était le premier avertissement qu'elle donnait à la Russie. On ne se trompa point à Pétersbourg sur le sens de cette neutralité partiale en faveur des puissances occidentales : on en conçut une aigreur contre l'Autriche, qui perça bientôt avec violence dans le langage de tous les agens russes.

Pour apprécier au point de vue de l'action la position occupée par l'Autriche à ce moment, on doit tenir compte des considérations suivantes. En premier lieu, la France et l'Angleterre devaient s'attendre à voir l'Autriche plus confiante, et en tout cas plus persévérante que nous dans la négociation; il était naturel que l'empereur François-Joseph se fît même un devoir de lutter contre son propre découragement, et ne voulût pas que la Russie eût à lui reprocher une seule démarche qui n'eût pour but la paix tant que la paix ne serait pas rompue de fait. Il faut observer en second lieu que, malgré cette disposition du gouvernement autrichien, à chaque mesure plus vigoureuse prise par la France et l'Angleterre, il se lia plus étroitement à nous. A chaque pas en avant des puissances maritimes dans l'action répondit un pas en avant de l'Autriche dans la négociation : après la déclaration de guerre de la Turquie, la constitution officielle de la conférence; après l'arrivée de nos flottes dans le Bosphore, le protocole du 5 décembre; après leur entrée dans la Mer-Noire, le protocole du 13 janvier. Il y a même lieu de croire que si l'on nous désirait à Vienne modérés dans les termes et dans la forme de la né-

gociation, on nous souhaitait très nets et très tranchés pour le cas où elle échouerait. Il y avait du reste deux autres motifs sérieux, fondés, évidens, pour que l'Autriche ne marchât point du même pas que nous dans la voie de l'action.

D'abord, la plus simple prudence lui commandait de ne point se compromettre vis-à-vis de la Russie avant que la France et l'Angleterre ne fussent engagées à fond; l'Autriche, voisine de la Russie, ne pouvait s'exposer à encourir le ressentiment de l'empereur Nicolas sans être sûre que la France et l'Angleterre ne pourraient plus abandonner la lutte et laisser la cour de Vienne dans l'isolement où s'était trouvé en 1828 M. de Metternich. Ce voisinage, ce contact de l'Autriche avec la Russie sur sa frontière lui commandaient la réserve à un autre point de vue : l'Autriche a les Russes sur les bras le jour où elle rompt avec eux; entre sa déclaration et le commencement des hostilités il n'y a pas d'intervalle; elle est sur le théâtre de la guerre, tandis que la France et l'Angleterre en sont éloignées. Les mêmes mesures d'action décidées en même temps à Paris, à Londres, à Vienne, n'auraient donc pas placé les trois gouvernemens sur la même ligne dans la réalisation de ces mesures; c'est à l'Autriche que, dans ce cas, fût revenue en réalité l'initiative de l'exécution. Si l'Autriche eût pris vis-à-vis de la Russie une situation analogue à celle que prirent la France et l'Angleterre par l'entrée de leurs escadres dans la Mer-Noire, la rupture arrivant, c'est elle qui eût été obligée de tirer le premier coup de canon. Or tout le monde avouera que, la question ayant été engagée par la France et l'Angleterre, dans la délicate situation où ses antécédens et sa position géographique la placent vis-à-vis de la Russie, et avec les difficultés intérieures qu'elle avait à vaincre seulement pour dessiner sa politique, il ne pouvait pas convenir à l'Autriche de se mettre dans le cas d'avoir à tirer le premier coup de canon contre les Russes. La même appréciation impartiale et raisonnée de la position de l'Autriche conduit à une autre conclusion : c'est que, par cela même qu'elle est sur le théâtre de la guerre, son attitude seule, en complète harmonie avec celle des puissances maritimes sur le terrain diplomatique, en complet désaccord avec celle de la Russie sur le terrain de l'action, équivalait presque à l'attitude que nous prenions en envoyant nos escadres dans la Mer-Noire, et exerçait sur la Russie la même pression morale.

L'empereur François-Joseph et son ministre avaient donc le droit, au moment dont nous parlons, de nous tenir, avec autant de loyauté que de raison, ce langage : « La paix va peut-être nous échapper; mais nous faisons à Saint-Pétersbourg un dernier effort : nous allons mettre le cabinet russe en demeure de nous prouver par des faits la sincérité du vœu qu'il a manifesté de reprendre le fil des négocia-

tions. Ne nous séparons pas; nous serons avec vous jusqu'au bout. Notre objet est le même; nous ne souffrirons jamais ce que vous voulez empêcher; nous ne déserterons aucun des principes que nous soutenons ensemble, et rien ne nous fera dévier du but que nous poursuivons, d'un pas inégal peut-être, mais par une même route. Nous avons pu quelquefois vous trouver un peu vifs, à votre tour vous pourrez nous trouver un peu lents; mais patience, la cause commune n'y perdra rien : entre vos mesures et les nôtres il n'y a qu'une question de date. En attendant, comprenez bien le sens de notre attitude. Vis-à-vis de la Russie, notre neutralité n'est que nominale. La Russie ne peut rien contre l'empire ottoman sans notre coopération ou notre résignation; elle sait qu'elle n'aura ni l'une ni l'autre. Est-ce être neutre que d'avoir tout blâmé, dès l'origine, à Saint-Pétersbourg, et d'avoir séparé aussi profondément notre politique de celle du cabinet russe? Cette séparation, mise en regard de notre union de principes avec vous, est une menace permanente. Notre politique seule vaut une armée; elle est comptée par la Russie à l'égal de la présence de vos flottes dans le Bosphore. Vous allez plus loin encore : vous entrez dans la Mer-Noire; cette mesure est parfaitement justifiée par les circonstances qui l'ont précédée, elle est grave; nous aurons à fixer une dernière fois les réflexions du cabinet russe sur la lutte où l'entraînerait une fausse politique. Nous portons à Saint-Pétersbourg les derniers élémens de paix; si cette tentative est repoussée, nous nous rapprocherons de vous de toute la distance que ce refus mettra entre nous et la Russie. Dans le cas d'une rupture avec les puissances maritimes, le cabinet de Saint-Pétersbourg se déclarera délié de l'engagement qu'il avait pris de ne point franchir le Danube; nous aurons à lui rappeler que cet engagement subsiste dans toute sa force vis-à-vis de nous, et que le violer contre vous ce serait le violer contre nous-mêmes. Sa réponse décidera de notre conduite. Si elle est négative, nous nous tournerons alors vers la Russie, et nous lui dirons : — Tous nos efforts depuis six mois ont tendu à vous assurer une paix honorable; nous avons ménagé votre dignité comme la nôtre. Nous nous sommes faits obstinément les garans de votre parole; vous voulez la guerre : eh bien! vous ne la ferez pas au-delà du Danube; nous ne le voulons pas, et par conséquent vous ne le pouvez pas! — Jusque-là cependant laissez-nous agir comme si la paix était encore possible; souffrez que nous ne mettions aucun tort de notre côté, que nous évitions toute imprudence; n'exigez pas que nous nous exposions à tirer le premier coup de canon! » Ce langage sortait pour ainsi dire de la situation même de l'Autriche; il devait être compris par la France et par l'Angleterre : les événemens ne tardèrent pas d'ailleurs à en prouver la sincérité.

A la fin de janvier, on attendait avidement deux choses à Vienne : l'accueil qui aurait été fait à Pétersbourg à la déclaration des puissances maritimes sur l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, la réponse du gouvernement russe au protocole de la conférence du 13 janvier. Ce fut en ce moment que l'on annonça la prochaine arrivée du comte Orlof, l'homme des solutions de la politique russe. La mission du comte Orlof fut interprétée d'abord généralement dans un sens pacifique. Quelques personnes, en petit nombre, pensaient bien que l'objet de sa mission serait de détacher l'Autriche des puissances occidentales, et parmi celles-là une faible minorité croyait au succès d'une pareille tentative. Le comte Orlof arriva dans la soirée du samedi 26 janvier. M. de Fonton, attaché à la légation russe à Vienne, qui était parti de Saint-Pétersbourg quarante-huit heures après le comte Orlof, et vingt-quatre heures après la réception du courrier porteur des dépêches du 13 janvier, avait précédé la veille l'envoyé extraordinaire de l'empereur Nicolas. Le comte Orlof, prétextant une indisposition, fit savoir qu'il passerait la journée du dimanche à se remettre des fatigues du voyage, et qu'il ne verrait que le lundi l'empereur et le comte de Buol. Il y avait bal à la cour le soir de son arrivée. Ces délais y étonnèrent tout le monde. Les paroles de paix se disent vite. L'ambassadeur anglais, lord Westmorland, avait fait justement demander une parole sincère de paix qu'il pût envoyer par le télégraphe à Londres avant l'ouverture du parlement, et qui pût trouver place dans le discours de la reine. Cette honnête impatience ne fut pas satisfaite. M. de Meyendorf donna un bal le dimanche. Du second étage de l'ambassade qu'il occupait, le comte Orlof pouvait entendre la musique et le bruit des salons où il était l'objet d'une si curieuse anxiété; mais il fallut se résigner à danser cette fois, sinon sur un volcan, du moins sous un mystère.

Le mystère se dévoila deux jours après. Le comte Orlof apportait des contre-propositions russes en réponse aux propositions du 13 janvier. Le véritable objet de sa mission était d'obtenir de l'Autriche une déclaration de neutralité absolue dans la guerre qui existait déjà entre la Russie et la Porte, et qui s'étendrait probablement bientôt aux deux puissances maritimes.

Le sort des contre-propositions russes fut vite décidé. Le 2 février, la conférence les écarta par le protocole suivant :

« Les représentans de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse se sont réunis en conférence pour entendre la communication que M. le plénipotentiaire autrichien a bien voulu leur faire des propositions présentées par le cabinet de Saint-Pétersbourg en réponse à celles qu'il s'était chargé le 13 janvier de faire parvenir au gouvernement impérial, revêtues de l'approbation des puissances représentées dans la conférence de Vienne. La pièce qui les contient est annexée au présent protocole.

« Les soussignés, après avoir soumis à l'examen le plus attentif les propositions susdites, ont constaté dans leur ensemble et dans leurs détails des différences tellement essentielles avec les bases de négociations arrêtées le 31 décembre à Constantinople et approuvées le 13 janvier à Vienne, qu'ils ne les ont pas jugées de nature à être transmises au gouvernement de sa majesté impériale le sultan. »

Dans l'audience de l'empereur où l'envoyé russe lui exposa l'objet de sa mission, la neutralité de l'Autriche, l'empereur lui répondit par une question : il demanda au comte Orlof si l'empereur Nicolas maintenait l'engagement qu'il avait pris envers lui de ne pas passer le Danube, de respecter l'intégrité de l'empire ottoman, l'état politique actuel de ses provinces européennes, enfin de ne considérer l'occupation des principautés que comme un fait temporaire dont le terme serait fixé par le rétablissement de la paix. Le comte Orlof n'ayant pas cru pouvoir répondre affirmativement à cette question, l'empereur, en termes nets et catégoriques, déclara que non-seulement il ne prendrait pas l'engagement qui lui était demandé, mais que, — le Danube franchi et par conséquent les principes réservés par l'Autriche mis en péril, — fidèle aux doctrines qui avaient servi de base à son union avec les puissances alliées, il n'aurait plus qu'à aviser à la protection des intérêts de son empire. Le ministre des affaires étrangères tint le même langage à l'envoyé russe, et le comte Orlof résuma lui-même le résultat de sa mission en s'écriant : — « Mais vous voulez donc nous rendre la guerre impossible? Autant nous la déclarer ! »

« La première phase est bien épuisée aujourd'hui ! » avait dit le comte de Buol au moment où la conférence se séparait après la signature du protocole du 2 février. Aussitôt qu'il eut connu l'objet de la mission du comte Orlof, les contre-propositions qui prouvaient que la Russie n'avait pas l'intention de traiter sérieusement, et la demande de neutralité, qui annonçait qu'elle voulait la guerre, le gouvernement autrichien commença les préparatifs militaires. Vingt-quatre heures après la première conférence du comte Orlof avec l'empereur, l'ordre fut donné de concentrer immédiatement un corps de trente mille hommes sur la frontière de Transylvanie, c'est-à-dire à la limite de la Valachie. Le comte Orlof n'était point encore parti qu'une des premières brigades comprises dans ce rassemblement de troupes quittait Vienne pour se rendre à sa destination. Quelques jours après, quarante mille hommes étaient réunis sur le pied de guerre dans le Banat.

L'impression produite à Vienne par l'échec du comte Orlof fut immense. Au début de la question, dans quelques salons entichés de la Russie, on ne comprenait pas que l'Europe ne se concertât point pour forcer la Porte à subir les exigences de l'empereur Nico-

las. A mesure que les événemens marchèrent, quand il fut visible que le moment approchait où l'Autriche serait forcée de rompre avec la Russie et de s'unir à la France et à l'Angleterre, des alarmes et de vives répugnances se manifestèrent dans la haute aristocratie de l'armée. C'était surtout le contact de l'Angleterre, avec les souvenirs de 1848 et de 1849, avec les insultes impunies de la populace de Londres au général Haynau, avec ses ovations à Kossuth et son droit d'asile où s'abritent les réfugiés, qui excitait l'horreur et la terreur de cette partie de la société viennoise. Dans le corps diplomatique, malgré les symptômes, déjà suffisans pour des yeux éveillés, de la tendance de la politique autrichienne vers les puissances occidentales, la majorité était incrédule avant la mission du comte Orlof. Tout ce monde, que la mission du comte Orlof avait mis en mouvement et en espérance, fut dérouté par son échec. Les incrédules du corps diplomatique ne dissimulèrent pas leur surprise; parmi les Autrichiens, les partisans de l'alliance russe se lamentèrent en montrant la révolution dans l'alliance occidentale. Mais au milieu de cette agitation l'empereur demeura ferme, serein; tout indiquait en lui la satisfaction d'une conscience qui a lutté, mais qui a pris le parti que lui dictaient le devoir et l'honneur. Ses ministres étaient convaincus qu'ils n'avaient pas eu le choix des conduites. « Je n'ai rien inventé, disait M. de Buol, je n'ai fait qu'hériter de la politique de 1828. » Le vieux prince de Metternich, qui avait assisté à cette profonde révolution du système des alliances en témoin favorable à la politique des puissances occidentales, dut triompher en ce moment dans sa glorieuse retraite.

Le comte Orlof quitta Vienne avec un sourd ressentiment qu'il eut soin de cacher aux Autrichiens, mais qu'il ne dissimula point aux Russes. On dit que, pour ne point affronter le premier mouvement d'humeur de l'empereur Nicolas, il ralentit son voyage avant d'arriver à Saint-Pétersbourg, feignit encore une indisposition, et se fit devancer par un courrier porteur de la nouvelle de son échec. Une heureuse circonstance nous a mis à même de nous faire une idée de l'effet que cette nouvelle dut produire sur le gouvernement russe. Nous avons sous les yeux plusieurs lettres écrites depuis quelques mois de Saint-Pétersbourg par un homme éminent, placé au cœur du gouvernement, partisan enthousiaste et défenseur éloquent de la politique de l'empereur Nicolas. Dans une de ces lettres, écrite le 14 février 1854, sous l'impression toute chaude de la nouvelle, l'échec du comte Orlof est apprécié en ces termes :

« La situation générale s'est terriblement aggravée dans ces derniers temps. Nous voilà, selon toutes les probabilités humaines, à la veille d'une des plus épouvantables crises qui aient jamais remué le monde. La Russie voit se

dresser devant elle quelque chose de plus formidable encore que l'année 1812. La mission du comte Orlof a détruit les dernières illusions. La Russie est de nouveau seule en face de toute une Europe ennemie, car la prétendue neutralité de l'Autriche et de la Prusse n'est qu'un acheminement à une hostilité déclarée. Il ne pouvait guère en être autrement : il n'y avait que les niais ou les traîtres qui n'eussent point prévu cela. Les deux puissances allemandes, à part même l'antipathie de race, ont depuis quarante ans contracté trop d'obligations envers la Russie pour n'être pas impatientes de s'en venger. Voilà quarante ans que la Russie les oblige à vivre en paix entre elles, et à ne pas livrer l'Allemagne, par leurs dissensions, comme une proie assurée à la révolution intérieure et à l'invasion étrangère.

« C'est là au fond leur véritable grief contre nous. Je sais bien que, dans la disposition actuelle des esprits en Allemagne, on se donne assez le change à soi-même pour se persuader qu'en brisant, comme elles vont le faire, l'alliance de 1813, les deux puissances allemandes font acte de courage et de patriotisme. Ce n'est qu'un mensonge de plus à ajouter à tant d'autres mensonges. Cette défection, par laquelle elles prétendent assurer l'indépendance de l'Allemagne, n'est qu'un premier acte de soumission à l'ascendant révolutionnaire de la France. C'est une inspiration de lâcheté avec toutes sortes d'arrière-pensées de trahison intérieure et réciproque. »

Nous ne nous arrêterons point à justifier la politique de l'Autriche contre ces injurieuses accusations; nous ne les avons reproduites que pour indiquer le ton et l'accent que prit le ressentiment du gouvernement russe à la nouvelle de son échec.

Cependant le comte Orlof emportait de Vienne une suprême et fragile chance de paix. Dans son dernier entretien avec l'envoyé russe, M. de Buol, sans se commettre dans aucune proposition officielle, lui avait suggéré comme une idée toute personnelle le plan suivant. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, éclairé par l'accueil fait à ses contre-propositions, enverrait à Vienne des préliminaires de paix fondés sur les propositions du 13 janvier. Pour éviter toute perte de temps, l'envoyé de Russie serait autorisé à y introduire, séance tenante, les modifications reconnues nécessaires par la conférence à laquelle ce travail serait soumis; l'acceptation de ces préliminaires par la Porte serait le signal d'un armistice que les généraux russes seraient autorisés d'avance à conclure avec les commandans des forces turques. Dès que la Russie apprendrait l'acceptation de ces préliminaires à Constantinople, elle évacuerait les principautés, et les flottes combinées quitteraient la Mer-Noire. Il ne resterait plus alors qu'à fixer le lieu où se réuniraient les deux plénipotentiaires de la Porte et de la Russie, pour y procéder à la conclusion et à la signature d'un traité de paix.

Tel était le dernier fil auquel tenait encore ce que nous appellerons la politique des négociations. La politique de l'action avait pen-

dant ce temps-là fait un pas nouveau. Les relations diplomatiques étaient rompues entre la Russie et les puissances maritimes. De jour en jour les événemens allaient se précipiter. Tandis que la France et l'Angleterre devaient se préparer à toutes les conséquences d'une ruputure déjà consommée, l'Autriche, dont la situation était si profondément altérée vis-à-vis de la Russie, avait à songer aussi à prendre moins ostensiblement, moins directement sans doute des mesures tendant au même but. Il ne s'agissait plus d'arrêter sa marche au jour le jour; il fallait se tenir prêt pour des éventualités si probables, qu'on pouvait presque les regarder comme réalisées. L'Autriche, puissance allemande, devait songer à régler ses affaires avec l'Allemagne. Il était d'un intérêt immense pour elle et pour l'Europe de n'entrer dans la lutte qu'avec le concours de la confédération. Il lui fallait pour cela des arrangemens avec la Prusse. Les deux grandes puissances, se présentant à la diète unies d'avance, obtiendraient sans doute de l'Allemagne un blanc-seing pour la défense des intérêts généraux de l'Europe. On pouvait craindre de ce côté une légère opposition de deux états secondaires, la Saxe et le Wurtemberg : la Saxe gouvernée par un homme d'état, M. de Beust, qui s'est fait le ministre de l'empereur de Russie; le Wurtemberg, étroitement uni à la cour de Pétersbourg par des liens de famille, feraient peut-être marchander un peu leur concours, croyant augmenter ainsi leur importance; mais ces deux états secondaires seraient obligés de suivre le mouvement des grandes puissances. Au point de vue militaire, l'Autriche avait à se renforcer du côté de la Servie, pour empêcher les Russes de franchir le Danube sur le territoire de la principauté, et pour y maintenir l'état politique actuel contre des soulèvemens intérieurs; elle devait placer une forte armée sur la frontière de la Transylvanie, autour de Cronstadt, à cet angle stratégique qui s'avance, comme pour l'étrangler, sur la gorge de la Moldo-Valachie, vrai point vulnérable d'une armée russe qui oserait marcher aux Balkans, avec l'Autriche pour ennemie. Elle devait prévoir aussi le moment où une intervention serait nécessaire pour contenir les insurrections grecques. Tel était à vol d'oiseau l'ensemble des mesures auxquelles l'Autriche avait à réfléchir ou à mettre immédiatement la main pour assurer sa liberté d'action ou l'efficacité de cette action le jour où elle serait appelée à l'exercer.

L'Autriche avait en outre un autre acte, d'un caractère européen, à concerter avec la France, l'Angleterre et la Prusse. Deux des puissances représentées à la conférence allaient entrer en guerre avec la Russie; c'était le moment de couronner les travaux de la conférence par une convention à quatre qui proclamât avec plus de solennité les principes communs à ces puissances et la persistance de leur union sur le terrain de ces principes, malgré la différence

que l'événement allait établir dans leurs positions respectives. Le gouvernement français, avec l'active prévoyance dont il n'a cessé de donner des preuves durant ces longues et délicates négociations, avait déjà pensé à une semblable convention, et en avait envoyé le projet à Vienne et à Berlin dès la fin de janvier. On avait laissé dormir pendant deux semaines ce projet de convention à cause de l'émotion excitée par la mission du comte Orlof. On y revint sérieusement quand cette émotion fut calmée. On put mesurer alors le changement qui s'était opéré dans les dispositions du cabinet de Vienne à l'égard de la Russie. Maintenant que l'Autriche avait recouvré toute son indépendance vis-à-vis de Pétersbourg, elle entrait dans son rôle naturel d'antagonisme contre la Russie en Orient; elle allait prendre l'initiative des précautions les plus vigoureuses contre les usurpations des Russes sur l'empire ottoman. M. de Buol approuva le projet de convention qui lui était proposé par la France et l'Angleterre. Il n'y trouva qu'une chose à reprendre : à ses yeux, les prescriptions en étaient devenues trop faibles à raison du temps écoulé et du changement survenu dans la situation, et ne prévoyaient pas tout. Le projet français disait que les puissances seraient prêtes à rétablir la paix sur les bases du 13 janvier. Pourquoi promettre d'aussi bonnes conditions à la Russie? Les bases du 13 janvier lui assuraient le renouvellement de ses anciens traités avec la Turquie. Il ne fallait pas lui offrir cette prime d'encouragement, si elle persistait dans son système actuel; il fallait lui laisser entrevoir que, la lutte commencée, elle n'était pas sûre de retrouver ses anciens traités, arrachés aux défaites de la Porte et à la faiblesse de l'Europe. M. de Buol proposa aussi d'ajouter à la convention un article par lequel les puissances signataires s'engageraient à ne pas traiter les unes sans les autres. C'était établir une étroite solidarité entre les quatre puissances et paralyser d'un coup les tentatives que la Russie pourrait faire pour les diviser. La portée de la convention ainsi fortifiée saute aux yeux : elle engageait les cours allemandes à concourir jusqu'au bout avec les puissances maritimes pour s'opposer à toute conquête ou extension d'influence de la Russie en Orient. C'était le couronnement logique de l'œuvre de la conférence de Vienne. C'était la transition naturelle de la politique des négociations à la politique de l'action. Nous dirons tout à l'heure ce que devint ce projet.

A la même époque, à une date que les documens anglais nous permettent de fixer vers le 22 février (1), M. de Buol prit une initiative non moins caractéristique de l'énergie avec laquelle l'Autriche s'engageait dans notre politique. Nos relations diplomatiques avec la Russie étaient rompues. M. de Buol demanda à M. de Bourqueney si

(1) *Eastern Papers*, part VII. Dépêche de lord Cowley à lord Clarendon, nº 84.

la France et l'Angleterre n'allaient pas sommer la Russie d'évacuer les principautés sous un court délai, dont le terme serait l'ouverture des hostilités? Si les puissances maritimes adoptaient cette marche, l'Autriche serait prête à appuyer leur sommation à Saint-Pétersbourg. Elle serait repoussée sans doute; mais la résolution de l'Autriche aurait plané sur le refus comme une menace. M. Drouyn de Lhuys accueillit l'idée suggérée par M. de Buol; lord Cowley en informa lord Clarendon, et cinq jours après le courrier du cabinet anglais porteur des sommations des puissances maritimes partait pour Saint-Pétersbourg. L'Autriche, il est vrai, n'a pas tiré le premier coup de canon; mais l'on conviendra que notre déclaration de guerre à la Russie a été bourrée par une suggestion autrichienne.

Par une singulière coïncidence, le dernier acte de la politique des négociations et l'acte décisif de la politique d'action se rencontrèrent à Vienne. Le jour où le courrier porteur des sommations des puissances maritimes arrivait à Vienne, de Saint-Pétersbourg y arrivait aussi le courrier qui apportait à M. de Meyendorf le projet de préliminaires russes. En remettant ce document à M. de Buol, le ministre russe le lui donna comme la réalisation des idées qu'il avait officieusement échangées avec le comte Orlof. M. de Buol lui demanda s'il le chargeait de le communiquer à la conférence. M. de Meyendorf répondit qu'il avait ordre de remettre simplement le document au cabinet de Vienne, qu'il n'était point autorisé à consentir à la moindre altération, ni même à entrer à ce sujet en pourparlers avec une conférence dont sa cour voulait ignorer officiellement l'existence, et qu'il appartenait en conséquence exclusivement au gouvernement autrichien de juger de la suite à donner à des propositions soumises à lui seul et à titre confidentiel. M. de Buol repoussa avec vivacité la position que cette déclaration tendait à lui faire; le gouvernement autrichien n'acceptait pas le rôle intermédiaire qu'on voulait lui attribuer; il était irrévocablement lié à la politique suivie en commun par les quatre puissances, politique définie par des actes diplomatiques adoptés de concert; il ne pouvait par conséquent donner d'autres suites à la proposition qu'on lui remettait que celles qui avaient été tracées d'avance par les délibérations antérieures de la conférence. M. de Buol, en quittant M. de Meyendorf, convoqua la conférence et lui soumit les préliminaires russes. Le départ du courrier anglais fut retardé de trente-six heures, afin que le jugement de la conférence sur le dernier acte des négociations avec la Russie pût accompagner les sommations. La conférence examina les préliminaires russes dans sa séance du 5 mars, et les écarta par un jugement catégorique et motivé dont la reproduction nous dispensera d'apprécier nous-mêmes les dernières propositions du cabinet de Pétersbourg.

« Les soussignés représentans de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse s'étant de nouveau réunis en conférence à la demande du plénipotentiaire autrichien, lecture leur a été donnée du document ci-joint communiqué au cabinet de Vienne par M. l'envoyé de Russie et contenant les préliminaires du traité à intervenir entre la Russie et la Sublime-Porte, le cabinet de Vienne étant prié par le cabinet de Saint-Pétersbourg de requérir l'appui des deux puissances maritimes pour obtenir l'acceptation de ces préliminaires par la Sublime-Porte.

« Après mûre délibération, les plénipotentiaires de France et de Grande-Bretagne, prenant pour base de leur examen les documens antérieurs revêtus de la sanction des quatre puissances, ont constaté entre ces documens et les préliminaires proposés des différences radicales :

« 1. En ce que l'évacuation des principautés danubiennes, fixée après la signature des préliminaires, est subordonnée à la sortie des flottes combinées, non-seulement de la Mer-Noire, mais des détroits du Bosphore et des Dardanelles, condition qui ne pouvait être acceptée par les puissances maritimes qu'après la conclusion du traité définitif.

« 2. En ce que le document en délibération tend à revêtir d'une forme strictement conventionnelle, synallagmatique et exclusivement applicable aux relations de la Porte avec la Russie, les assurances relatives aux priviléges religieux des Grecs, assurances que la Porte n'a offert de donner qu'aux cinq puissances simultanément et sous la forme d'une simple déclaration identique. Les assurances en effet, une fois insérées dans un traité préliminaire, devraient dès lors être reproduites dans le traité définitif, et seraient accompagnées en outre d'une note officielle confirmative desdits priviléges adressée à la cour de Russie exclusivement, note qui, à son tour, devrait, aux termes mêmes des préliminaires, être considérée comme annexe aux traités, c'est-à-dire comme ayant même force et même valeur.

« 3. En ce que les préliminaires communiqués à Vienne sont implicitement soustraits à toute discussion de la conférence sur les modifications reconnues nécessaires pour les rapprocher du texte original des actes revêtus de son assentiment, et que la conclusion du traité définitif ne réserve pas davantage sa surveillance et son action.

« 4. En ce que, tandis que les propositions de la Porte réclament expressément la révision du traité de 1841 de manière à faire participer la Turquie aux garanties du droit public européen, cette condition se trouve accueillie par voie d'omission.

« Les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse, appréciant la force des observations présentées par les plénipotentiaires de France et de Grande-Bretagne, ont dû, de leur côté, reconnaître également les notables divergences signalées entre le projet de préliminaires russe et les protocoles des 13 janvier et 2 février.

« En conséquence, la conférence s'est unanimement reconnue dans l'impossibilité de donner suite à ces propositions.

« BUOL-SCHAUENSTEIN, BOURQUENEY,
WESTMORLAND, ARNIM. »

En envoyant ces préliminaires, qui s'écartaient si complétement

des propositions du 13 janvier, le gouvernement russe n'avait eu évidemment qu'un but, éloigner l'Autriche des autres puissances par des concessions purement apparentes de nature à flatter sa vanité, et dissoudre ainsi la conférence. La loyauté de l'Autriche était sortie triomphante de cette délicate épreuve.

La Russie put s'en convaincre en recevant en même temps et le protocole qui rejetait ses préliminaires, et la sommation des puissances maritimes d'évacuer les principautés, et la dépêche de M. de Buol au comte Valentin Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg, qui accompagnait et appuyait cette sommation. La dépêche de M. de Buol motivait l'adhésion de l'Autriche à la démarche des puissances maritimes, 1° en se référant à l'opinion exprimée dès le principe par le gouvernement impérial sur l'occupation des principautés, qualifiée d'acte d'agression aussi injustifiable vis-à-vis de la Turquie que peu conforme aux égards dus à l'Europe; 2° en faisant envisager les conséquences désastreuses d'un refus; 3° en mettant la responsabilité de la guerre dont ce refus serait le signal à la charge du cabinet de Saint-Pétersbourg; 4° en rappelant la réponse du cabinet autrichien au comte Orlof, réponse qui avait rendu à l'Autriche sa liberté d'action. L'empereur d'Autriche ne voulait pas désespérer qu'une politique si peu d'accord avec celle qu'il était appelé à suivre lui-même ne fût abandonnée par son auguste allié et ami; si toutefois il en était autrement, si cette malheureuse guerre devenait inévitable, l'empereur d'Autriche ne connaîtrait plus d'autres devoirs que ceux que lui imposeraient les intérêts de ses peuples. L'avertissement donné à la Russie par M. de Buol était sévère et se terminait, comme on voit, par une menace transparente.

La phase des négociations était bien finie avec Saint-Pétersbourg, et la conclusion en était la séparation complète de l'Autriche et de la Russie. On a pu remarquer en effet que, depuis ce moment, le cabinet russe, dans les essais de négociation qu'il a tentés encore, sinon pour traiter sincèrement, du moins pour séparer de nous les puissances allemandes en leur créant une situation intermédiaire entre les états maritimes et la Russie, ne s'est plus adressé à l'Autriche; c'est à la Prusse qu'il a fait l'honneur peu enviable d'envoyer les ouvertures portées par le duc George de Mecklembourg, et c'est la Prusse qui a présenté à l'Europe occidentale ces offres illusoires et intempestives. La Russie n'a plus même cherché à obtenir le concours de l'Autriche pour ce faux semblant de négociation : elle sait que depuis le protocole du 5 mars, la résolution du cabinet de Vienne est fermement arrêtée sur ce point, à savoir que si la Russie veut la paix, elle doit demander aux puissances maritimes leurs propres conditions, et que ce n'est que derrière le Pruth qu'elle l'obtiendra.

Amené là par l'appréciation de ses intérêts, par le progrès des événemens, par la loyauté de la France et de l'Angleterre, et, — en face d'une révolution diplomatique aussi grandiose, qui change en Allemagne un système d'alliances de quarante années et qui déplace si heureusement l'axe politique de l'Europe, — il est permis aussi de le dire, — conduit dans cet ordre d'idées par l'habileté vigilante de la politique française, si bien secondée par la vigueur anglaise, — le cabinet autrichien n'a plus eu qu'à se préparer aux décisions plus fermes et plus voisines de l'action que sa pensée avait déjà embrassées. Dans cette direction, les deux affaires qui se présentaient en première ligne étaient la conclusion de la convention de principes projetée entre les puissances qui avaient participé à la conférence de Vienne, et le règlement des questions politiques et militaires que l'Autriche avait besoin de fixer en Allemagne pour assurer sa liberté d'action sur le Danube.

L'Autriche, nous l'avons vu, n'avait pas seulement accepté le projet de convention, elle l'avait renforcé. Malheureusement, quand il fallut conclure, la Prusse refusa sa signature. Voici les motifs qu'elle allégua. Ce n'était pas le fond, c'était la forme de cet acte qui effarouchait la Prusse. Quant aux principes énoncés dans le projet, le cabinet de Berlin déclarait qu'il y adhérait sans réserve; mais, tout résolu qu'il fût à maintenir ces principes, le roi de Prusse avait des objections personnelles quant à la forme. On sait que la forme de convention donnée à un engagement entre plusieurs puissances exige la signature personnelle des souverains. Le roi de Prusse, à cause des liens de parenté et d'amitié qui l'unissent à l'empereur Nicolas, éprouvait un scrupule insurmontable à mettre sa signature personnelle sur un acte dont les conséquences extrêmes, suivant sa conviction, l'obligeraient éventuellement à déclarer la guerre à son propre beau-frère. On fut obligé de s'arrêter devant cet obstacle que l'obstination inconséquente du roi de Prusse rendit invincible. Fallait-il passer outre, laisser la Prusse en dehors et signer la convention à trois? Cette marche plus rapide présentait des inconvéniens considérables. Elle eût constaté publiquement un premier désaccord dans l'alliance des quatre puissances et porté une atteinte morale à la cause de l'Europe. Elle eût consacré la division de l'Allemagne, donné un drapeau national et allemand aux partisans de l'alliance russe dans la confédération, rendu une importance menaçante à une opposition actuellement peu nombreuse et peu redoutable : ce que l'on eût gagné en rapidité d'un côté eût été perdu par les embarras allemands qui auraient entravé et ralenti l'Autriche. Il fallut s'armer encore une fois de patience et tourner la difficulté. A la forme conventionnelle il n'y avait qu'à substituer la forme du protocole, qui

lie l'honneur des gouvernemens sans engager directement la personne des souverains. On pouvait prévoir le moment prochain où la signature de ce protocole lui donnerait une signification imposante, ce serait celui où la Russie répondrait par un refus ou par le silence à la sommation qui lui était faite d'évacuer les principautés. Les deux puissances occidentales communiqueraient alors la réponse de la Russie à la conférence de Vienne, en prenant ouvertement l'attitude belligérante, et ce serait en présence de cette nouvelle attitude de leur part que l'Autriche et la Prusse, maintenant malgré ce changement leur entente avec elles, imprimeraient un caractère plus intime et une force morale plus grande à leur alliance par la signature collective d'un protocole général, qui d'ailleurs serait la reproduction textuelle de la convention projetée.

Ce plan fut ponctuellement suivi, et le protocole du 9 avril en sortit. Qu'on relise ce document à la lueur des explications que nous venons de donner; que l'on n'oublie point qu'il renferme l'amendement et l'addition par lesquels l'Autriche avait renforcé le projet de convention, amendement qui retire la perspective du renouvellement des anciens traités de la Porte avec la Russie, addition qui établit entre les quatre puissances une solidarité de principes et d'action diplomatique à l'abri des événemens, et l'on en comprendra toute la portée.

« Sur la demande des plénipotentiaires de France et de Grande-Bretagne, la conférence s'est réunie pour entendre la lecture des pièces qui établissent que l'invitation adressée au cabinet de Saint-Pétersbourg d'évacuer les principautés moldo-valaques dans un délai fixe étant restée sans réponse, l'état de guerre déjà déclaré entre la Russie et la Sublime-Porte existe également de fait entre la Russie d'une part et la France et la Grande-Bretagne de l'autre.

« Ce changement opéré dans l'attitude de deux des puissances représentées dans la conférence de Vienne, en conséquence d'une démarche tentée directement par la France et l'Angleterre et appuyée par l'Autriche et la Prusse comme fondée en droit, a été jugé par les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse comme impliquant la nécessité de constater de nouveau l'union des quatre gouvernemens sur le terrain des principes posés dans les protocoles des 5 décembre 1853 et 13 janvier 1854.

« En conséquence, les soussignés ont, à ce moment solennel, déclaré que leurs gouvernemens restent unis dans le double but de maintenir l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, dont le fait de l'évacuation des principautés danubiennes est et restera une des conditions essentielles, et de consolider, dans un intérêt si conforme aux sentimens du sultan et par tous les moyens compatibles avec son indépendance et sa souveraineté, les droits civils et religieux des chrétiens sujets de la Porte.

« L'intégrité territoriale de l'empire ottoman est et demeure la condition *sine quâ non* de toute transaction destinée à rétablir la paix entre les puis-

sances belligérantes, et les gouvernemens représentés par les soussignés s'engagent à rechercher en commun les garanties les plus propres à rattacher l'existence de cet empire à l'équilibre général de l'Europe, comme ils se déclarent prêts à délibérer et à s'entendre sur l'emploi des moyens les plus convenables pour atteindre l'objet de leur concert.

« Quelque événement qui se produise par suite de cet accord, fondé uniquement sur les intérêts généraux de l'Europe, et dont le but ne peut être atteint que par le retour d'une paix solide et durable, les gouvernemens représentés par les soussignés s'engagent réciproquement à n'entrer dans aucun arrangement définitif avec la cour impériale de Russie ou avec toute autre puissance qui serait contraire aux principes énoncés ci-dessus, sans en avoir préalablement délibéré en commun.

« BUOL-SCHAUENSTEIN, BOURQUENEY,
WESTMORLAND, ARNIM. »

A Vienne, dans l'atmosphère où vit la conférence, la signature du protocole du 9 avril produisit une sensation profonde, qui s'est bientôt répandue dans tous les cercles politiques de l'Europe. Les partisans de l'alliance russe, là comme ailleurs, avaient espéré que la guerre mettrait fin à la conférence, dont l'œuvre et la destination cessaient, disaient-ils hautement, avec l'état de paix. Le protocole du 9 avril vint porter à cette illusion un dernier et accablant démenti. L'instinct public éleva cet acte aux proportions d'un traité d'alliance; il ne faisait qu'en devancer les conséquences logiques. Ce qu'il restait de partisans de l'alliance russe à Vienne fut frappé de découragement. La résolution de l'empereur était manifeste. L'aristocratie autrichienne a une vertu qui l'élève dans les circonstances difficiles : c'est la loyauté monarchique; l'armée et l'administration autrichienne ont l'habitude du devoir. Déjà les manœuvres vraiment révolutionnaires de la Russie parmi les populations chrétiennes de la Turquie, les encouragemens qu'elle donne sans scrupule aux insurrections grecques lui avaient aliéné un grand nombre de ses anciens amis parmi les conservateurs honnêtes et conséquens : aujourd'hui, devant la politique clairement exprimée de l'empereur François-Joseph, il est permis d'espérer qu'il ne lui en reste plus un seul.

Cependant les événemens, bien plus fortement qu'aucune pression diplomatique, posent depuis deux mois au gouvernement autrichien des questions urgentes et comminatoires. L'empereur Nicolas a violé les engagemens qu'il avait pris envers l'empereur François-Joseph : les armées russes ont franchi le Danube. Quand l'Autriche accompagnera-t-elle la France et l'Angleterre sur le terrain de l'action aussi énergiquement qu'elle s'est associée à elles dans le cours des négociations? Qu'attend-elle pour prononcer le mot décisif?

Sur ce point si grave, nous croyons encore que l'on ne saurait

apporter trop de réflexion et d'impartialité dans l'appréciation de la conduite de l'empereur François-Joseph et de son cabinet. Plusieurs des considérations que nous avons présentées, dans le cours de ce récit, sur la réserve et la lenteur apparente commandée à l'Autriche, ont conservé toute leur force depuis deux mois, et ont dû s'appliquer aux circonstances actuelles. Sans parler d'un dernier sacrifice fait par l'empereur François-Joseph au souvenir et à la reconnaissance des services rendus, sans parler de l'engagement moral qu'il a pris envers lui-même de ne point commencer le premier une guerre qu'il a voulu prévenir par tous les moyens, les raisons de prudence et de prévoyance politique les plus palpables suffisent pour expliquer jusqu'à présent son abstention. Si les Russes l'inquiétaient, la menaçaient, la déliaient de tout ménagement en passant le Danube, l'Autriche ne pouvait cependant rien entreprendre avec sécurité contre eux sans avoir préalablement réglé et garanti sa situation en Allemagne. Enfin, à aucun point de vue, on ne pouvait lui demander ni même lui conseiller de se mettre en ligne sur les rives du Danube, tant que la France et l'Angleterre n'y étaient pas.

Qu'on nous permette encore une fois de nous placer dans la situation du gouvernement autrichien, et de traduire les réponses qu'il aurait pu adresser, ce nous semble, non aux impatiences de l'opinion ignorante, mais à la raison des cabinets de Paris et de Londres. L'empereur François-Joseph et M. de Buol pouvaient leur dire : « Nous défendons dans la question d'Orient les mêmes principes que vous; rien au monde ne nous en fera déserter un seul. Notre loyauté, les gages que nous vous avons donnés, nos intérêts permanens, vous garantissent notre fidélité à la cause commune. Dans l'action, la question n'est pas de partir tous en même temps, elle est d'arriver ensemble. Si nous nous déclarons en même temps que vous, les hostilités commenceront pour nous plus tôt que pour vous. Ce serait exposer nos intérêts sans profit pour la cause commune. Le succès de la cause veut en effet que nous agissions sur le point sensible de notre adversaire avec la plus grande somme des forces que nous mettrons en mouvement. Si l'Autriche se déclarait tout de suite, nous serions seuls sur le théâtre des hostilités, où vous ne pouvez être rendus vous-mêmes qu'au mois de juin au plus tôt. Voyez ce qui serait arrivé si nous avions pris l'engagement d'entrer dans les provinces au moment où les Russes passeraient le Danube; non-seulement c'est l'Autriche qui aurait tiré le premier coup de canon, mais elle serait sans vous sur le champ de bataille. Pour que nous prenions le parti que notre attitude annonce suffisamment, attendez le moment où nous pourrons nous appuyer mutuellement, où, arrivés vous-mêmes sur les lieux, il sera possible de concerter, suivant les circonstances, un

plan combiné d'opérations militaires contre les Russes, le moment enfin où notre concours sera le plus efficace. Soyez en mesure d'opérer avant d'exiger notre coopération ; formez l'aile gauche de l'armée qui doit repousser l'invasion russe, avant de nous demander de vous fournir l'aile droite. Notre lenteur ne compromet aucun de nos intérêts communs; c'est notre précipitation qui pourrait leur nuire, en nous exposant gratuitement à un revers. D'ailleurs ces délais ne sont pas perdus : nous employons le temps qui vous est nécessaire pour entrer en ligne à prendre nos sûretés en Allemagne, à fixer par une convention militaire nos relations éventuelles avec la Prusse, à régler des questions vitales que tout gouvernement digne de ce nom doit résoudre avant de jouer les destinées d'un empire. Vous-mêmes vous êtes intéressés à mesurer la date de nos engagemens à la certitude où nous serons de les tenir, et à nous voir augmenter, par des précautions qui nous garantissent la libre disposition de nos forces, la puissance du concours que nous voulons vous prêter. »

L'entrée de l'Autriche dans la voie de l'action où la France et l'Angleterre l'ont précédée était donc subordonnée à deux conditions : la première était le règlement de ses affaires avec la Prusse et l'Allemagne; la seconde est l'arrivée des troupes anglo-françaises sur les Balkans. Or, de ces deux conditions, la première est entièrement remplie, et la seconde sera réalisée avant un mois. On connaît aujourd'hui la convention signée à Berlin le 20 avril. Elle assure complétement à l'Autriche le concours de la Prusse. Dans l'annexe de cette convention, les divers cas propres à motiver l'intervention militaire de l'Autriche sont successivement énumérés, et ces cas, la Prusse s'est engagée à les considérer comme impliquant *ipso facto* une atteinte à des intérêts allemands ou autrichiens, et comme devant donner lieu à l'exécution immédiate de la promesse d'appui mutuel. On peut dire que cette annexe à la convention du 20 avril place dès à présent la Russie entre une sommation et une interdiction prononcées par l'Autriche et répétées par la Prusse. L'Autriche demande d'abord à l'empereur de Russie de suspendre tout mouvement en avant de son armée sur le territoire ottoman, et de donner des garanties complètes pour la prochaine évacuation des principautés danubiennes; si sur ces deux points les réponses de Pétersbourg ne sont pas de nature à *donner une sécurité complète,* la Prusse doit tenir ses armées prêtes à appuyer celles de l'Autriche. Telle est la sommation faite à la Russie; voici l'interdiction qu'on lui signifie. On lui défend non-seulement d'incorporer les principautés, non-seulement de passer la ligne des Balkans, mais même de l'attaquer; si cette interdiction n'était pas respectée, on annonce à la Russie que l'action offensive de l'Autriche et de la Prusse commencerait à l'instant. De pareilles stipulations

préludent et en réalité équivalent à une déclaration de guerre. L'Autriche le sait bien. Sa sommation va partir de Vienne pour Pétersbourg. Dans le courant de juin, la réponse de la Russie sera connue. L'Autriche et la Prusse n'ont pas attendu cette réponse pour lier la convention du 20 avril avec la convention qui unit les deux puissances déjà belligérantes, la France et l'Angleterre. On sait en effet que ces deux conventions ont été présentées le 23 mai à la conférence de Vienne; au moment où nous écrivons, nous ne pouvons connaître encore la teneur du protocole qui a solidarisé les deux conventions. Cependant nous ne craignons point de trop nous écarter de la vérité en présumant que ces deux actes seront présentés dans le protocole comme une première mise à exécution de la clause finale du protocole du 9 avril, laquelle prescrit le concert diplomatique des quatre puissances dans toutes les phases de la guerre, et que de plus les premières bases de l'action ultérieure des quatre cabinets y auront été posées. Quant à la réponse de la Russie aux dernières communications de Vienne, elle n'est que trop facile à prévoir : le refus sec et dédaigneux par lequel l'empereur Nicolas vient de repousser comme une importunité fâcheuse les derniers efforts pacifiques du roi de Prusse indiquent assez qu'elle équivaudra à une rupture. Reste la seconde condition de la déclaration de l'Autriche, la présence des armées française et anglaise sur le théâtre de la guerre. L'accomplissement de cette condition n'est plus éloigné de nous que de la distance qui sépare Gallipoli des bords du Danube. Quant à l'Autriche, elle a donné à ses armemens militaires une impulsion gigantesque; elle a des approvisionnemens énormes; elle est prête à entrer en campagne. Nous pouvons donc affirmer que nous touchons à la manifestation décisive de la politique autrichienne, dont nous venons d'esquisser le mouvement.

Après avoir suivi la série des importantes transactions que nous avons déroulées, après avoir assisté à ce travail qui a détaché l'Autriche de l'alliance russe, et qui l'a progressivement engagée dans l'alliance des puissances occidentales, nous croyons que nos lecteurs s'uniront à nous pour rendre d'abord aux hommes qui ont conduit ces difficiles négociations la justice qu'ils méritent. Lorsque la question d'Orient s'est directement débattue entre la Russie et la Turquie, le principal théâtre a été Constantinople; lorsqu'elle est devenue européenne, Vienne en a été le foyer. A Constantinople, nous l'avons reconnu nous-même avec impartialité, c'est l'action de l'Angleterre qui a été le plus en évidence, grâce à la grande situation et à l'esprit d'initiative de lord Stratford de Redcliffe; à Vienne, c'est la France qui a pris la tête et qui a partagé avec l'Autriche le mérite de la conduite et l'honneur du résultat. L'Autriche, on peut l'avouer aujourd'hui sans inconvénient, a eu longtemps plus de répugnance

à se rapprocher de l'Angleterre qu'à s'unir à nous. La politique anglaise de 1848 et de 1849, les insultes au général Haynau, les ovations à Kossuth avaient laissé à Vienne des ressentimens difficiles à vaincre, et qui n'auraient peut-être pas été surmontés sans les bons offices de la France. On pressent les qualités que la politique française a dû déployer pour réussir à Vienne : la loyauté des intentions sans cesse démontrée par la modération des actes, le désintéressement, la patience, la docilité aux conseils d'une prudence qui pouvait paraître quelquefois de la timidité, ce sont pour ainsi dire les qualités passives avec lesquelles il fallait gagner la confiance de l'Autriche. La France a su y joindre les qualités contagieuses et décisives de l'action : sagacité, vigilance, fertilité de combinaisons, initiative et promptitude des résolutions. Nous voyons avec orgueil par les documens anglais que c'est à notre ministre des affaires étrangères et à notre représentant à Vienne que revient l'initiative de tous les actes importans, note de Vienne, protocoles du 5 décembre et du 13 janvier, projet de convention qui est devenu le protocole du 9 avril. Tous ces actes sont partis rédigés de Paris avant que la conférence ne leur donnât le caractère de verdicts européens. De notre côté, les noms de M. Drouyn de Lhuys et de M. de Bourqueney demeureront donc attachés au souvenir de ce succès, qui fait trop d'honneur à notre diplomatie et sert trop nos intérêts pour que la France n'en soit point fière et reconnaissante.

La gloire du côté de l'Autriche est pour l'empereur François-Joseph, secondé par son habile ministre. Les négociations qu'il vient de diriger donnent à M. de Buol une place élevée parmi les hommes d'état contemporains. M. de Buol était peu connu jusqu'ici; il avait occupé l'ambassade de Londres dans des circonstances qui condamnaient cette ambassade à un rôle pénible, effacé. Les personnes qui avaient pu l'observer à la légation de Turin à la veille de 1848, dans une position plus difficile encore, avaient déjà su apprécier en lui une sagesse et une dignité de tenue qui annonçaient un mérite supérieur, mais qui ne le révélaient point au public européen. La crise actuelle a fourni à M. de Buol une scène digne de lui; elle a montré que le prince de Schwarzenberg ne s'était point trompé en le désignant, avant de mourir, au choix de l'empereur. Si, d'après ce que nous avons entrevu de sa politique, il nous était permis de porter sans témérité un jugement sur cet homme d'état, nous dirions que M. de Buol est un des esprits de ce temps-ci les mieux réglés et les plus maîtres d'eux-mêmes. Intelligence ouverte, attentive, prévoyante, capable de mesurer toutes les difficultés, toutes les gradations d'une situation, la patience paraît être en lui une forme de la fermeté. Quoiqu'il prenne son parti longtemps d'avance, il sait épuiser jusqu'au bout une conduite qu'il s'est tracée, et, le moment venu

d'en changer, il échelonne ses mesures et ne les accomplit qu'aux dates qu'il leur a fixées. Il ne se laisse ni attarder par la prudence, ni hâter par la résolution. Il sait bien ce qu'il veut, et il sait le faire au moment qu'il veut. Avec un pareil homme, les relations doivent être solides; grâce à l'impulsion que, par M. de Buol, l'empereur donne à la politique de son cabinet, on doit présumer que la France et l'Angleterre peuvent se lier fortement et avec sécurité à l'Autriche pour de grandes et longues entreprises. Mais dans cette rude épreuve que traverse l'Europe, tout l'intérêt dramatique aussi bien que l'intérêt politique se concentre sur la personne du jeune empereur d'Autriche. Le mérite de la grande résolution prise par le gouvernement autrichien appartient exclusivement à l'empereur François-Joseph, car c'est dans son intelligence et dans sa conscience que s'est passé le douloureux combat dont cette résolution est sortie triomphante. Partagé entre un noble sentiment personnel et une grande nécessité politique, l'empereur a satisfait à un double devoir : il a prodigué auprès de l'empereur Nicolas les avertissemens, les prières, les bons offices, les tentatives de médiation, il a donné à la reconnaissance tout ce qu'il lui devait; mais, placé par l'indomptable obstination de l'empereur Nicolas en face de ses devoirs envers son empire, envers sa maison, envers lui-même, l'empereur n'a plus hésité; le sentiment personnel a cédé à la raison d'état, le souverain s'est retrouvé dans l'homme. Cette épreuve a mis autant en lumière l'intelligence et la force d'âme de l'empereur François-Joseph que la délicatesse de sa conscience. Il faut, pour prendre de pareilles déterminations, une droiture d'esprit et une énergie de volonté peu communes chez un si jeune prince. L'empereur François-Joseph a donné aujourd'hui sa mesure : il s'est montré capable des grandes choses. « La fortune est une femme, disait Machiavel; elle aime les jeunes gens. » Le jeune empereur d'Autriche vient de mériter les faveurs de la fortune : il les aura.

La séparation de l'Autriche et de la Russie n'est pas seulement en effet le commencement de grandes choses, elle est en elle-même une des plus grandes choses que l'Europe ait vues depuis quarante ans. C'est par ses alliances allemandes que la Russie, éloignée de l'Europe occidentale et ne pouvant l'atteindre qu'à travers l'Allemagne, avait acquis sur les affaires d'Europe une prépondérance abusive et menaçante. Secondée par les événemens révolutionnaires de notre siècle, exploitant avec habileté les périls qu'ils ont fait courir aux trônes, la Russie avait su imprimer à ce système d'alliances qui mettait à sa merci la moitié de l'Europe le caractère permanent d'une alliance de principes, l'esprit d'une sorte de religion politique : c'était la *sainte* alliance ! Il faut rendre aux gouvernemens cette justice,

que lorsqu'ils revenaient au sentiment de leur sécurité, ils étaient disposés à s'effrayer de l'influence exorbitante que leur imprévoyance ou leur faiblesse avait laissé prendre à la Russie. Dès 1814 même, au congrès de Vienne, l'Autriche, la France et l'Angleterre, M. de Metternich, M. de Talleyrand et lord Castlereagh avaient voulu défendre l'Europe contre cet ascendant démesuré en signant entre les trois puissances un traité secret; mais les événemens de 1815 déroutèrent cette pensée et en livrèrent le secret à l'empereur Alexandre. Plus tard, de 1821 à 1829, M. de Metternich s'efforça de dérober l'Autriche à la pression de la Russie : mollement soutenu par l'Angleterre, durement repoussé par la France, il fut obligé, nous l'avons dit, de revenir à la Russie, comme un défectionnaire repentant et humilié. Depuis lors, la révolution de 1830 et bien plus encore la révolution de 1848 avaient resserré les liens de la Russie avec l'Autriche. L'ascendant russe débordait donc sans obstacle sur l'Europe centrale depuis quarante ans : voilà la situation à laquelle met fin aujourd'hui la politique nouvelle de l'Autriche. L'Autriche rompt avec cette alliance de principes, avec cette espèce de religion politique; elle revient au système naturel des états indépendans forts et habiles, aux alliances d'intérêts. Ce qui ne fut qu'une pensée avortée en 1814, qu'un effort impuissant de 1821 à 1829 est aujourd'hui un fait accompli. Par ce seul fait, la force de la Russie est réduite de moitié en Europe, et sa puissance refoulée de plusieurs centaines de lieues loin de nous. Nous obtenons ainsi, avant la guerre, un avantage qui serait à lui seul l'ample récompense d'une grande et longue lutte terminée par des triomphes.

Mais en opérant un mouvement dont les conséquences seront si vastes pour l'Europe, et qui doit lui rendre à elle-même une position si élevée dans la direction des affaires du continent, l'Autriche compromet-elle les intérêts conservateurs de sa position intérieure, perd-elle en réalité une de ses forces contre les périls révolutionnaires? Il y a en Europe une école qui l'affirme avec passion. La voix de cette école est étouffée à Vienne; ses adeptes n'ont pas encore cessé d'entourer et de harceler le roi de Prusse; ses ardens et opiniâtres inspirateurs sont naturellement à Saint-Pétersbourg. Nous ne voulons point terminer cet exposé sans aborder de front et sans détruire les assertions et les prophéties insensées de cette école sur les conséquences de l'alliance occidentale pour l'Allemagne. Ces prédictions nous sont bien connues; nous les avons vues développées avec feu et avec éloquence dans cette curieuse correspondance d'un diplomate russe à laquelle nous avons déjà emprunté une citation. Il importe, suivant nous, de les faire connaître, et, pour mettre loyalement nos lecteurs en mesure de les apprécier, nous reproduirons

quelques fragmens remarquables de cette correspondance. Nous ne retrancherons de ces citations que les violences de langage qui s'adressent au gouvernement français.

« Saint-Pétersbourg, 14 février 1854.

« ..... Nous allons voir l'Autriche... devenue l'auxiliaire de cette même France dont, depuis quatre siècles, elle a partout rencontré l'épée sur son chemin, de cette même Angleterre qui voulait la démembrer en 1848, qui fêtait publiquement Kossuth et insultait le général Haynau. Et contre qui? Contre cette même Russie qui l'a sauvée en 1849, après l'avoir délivrée en 1812!

« Et tout ce monde cherchant à se duper mutuellement! Et toute cette comédie se jouant au nom de la civilisation et du christianisme, — la civilisation et le christianisme enrôlés au service du croissant contre la croix! — au nom de l'équilibre européen, comme si l'équilibre européen existait encore et qu'il y eût en ce moment dans l'Occident d'autre puissance debout que la révolution, la révolution que nous voyons trôner aux Tuileries..... ayant pour avant-garde le Piémont et la Suisse, et, — qui sait? — pour aumônier, le pape; soutenant selon ses besoins les radicaux contre les catholiques à Fribourg en Suisse, les catholiques contre le gouvernement à Fribourg en Brisgau; maîtresse de l'Italie, attirant de plus en plus dans son orbite l'Angleterre et s'apprêtant à enrégimenter sous sa bannière l'Autriche et la Prusse!

« Maintenant si l'Occident était *un*, nous serions perdus; mais ils sont deux : — le *rouge* et... celui que le rouge doit dévorer. Voilà quarante ans que nous le lui disputons, et, admirez les combinaisons dans lesquelles se complaît la Providence, — c'est le rouge qui va nous sauver!

« Je n'ai donc aucune inquiétude sur l'issue finale de cette croisade impie. La Russie en sortira triomphante. Mais ce que deviendra l'Allemagne dans ce choc des deux principes, c'est ce qu'il ne serait pas difficile de prédire; l'Allemagne, dont les souverains seront bientôt réduits, comme en 1812, à souhaiter la défaite de leurs propres soldats! Il faudra l'envoyer à l'école pour suivre un nouveau cours de géographie, car je crains fort que la carte de votre pays (1) n'ait le même sort que le testament de ce pauvre roi Frédéric-Guillaume III. Hélas! que doit-il dire là-haut, en voyant ce qui se passe ici-bas, et combien peu l'expérience des pères sert aux fils (2)!... »

« 1er mars 1854.

« ..... Ce qui me faisait toujours attacher une si grande valeur à cette question d'Orient, c'est que j'avais la conviction que, une fois soulevée, elle amènerait une crise morale à l'intérieur (en Russie), et cette crise a commencé, Dieu merci! et bientôt, le ciel et nos ennemis aidant, chacun à sa manière, le mouvement sera assez fort pour que rien ne puisse l'entraver ou l'interrompre. Sous ce rapport, il est difficile de dire ce qui a le mieux servi

(1) Ces lettres sont adressées à un Allemand.

(2) L'auteur de cette lettre fait ici allusion évidemment à la recommandation que le roi Frédéric-Guillaume III fit en mourant à son fils, le roi actuel de Prusse, de ne jamais entrer dans une ligue hostile à l'empereur Nicolas.

ce mouvement, de la haine furieuse de l'Angleterre remorquant la France après avoir été remorquée par elle, ou de la demi-trahison des puissances allemandes, laquelle sera bientôt une trahison complète. Cette attitude de l'Autriche et de la Prusse est un véritable triomphe pour le parti national (1).....

« Quant à moi qui, par nature, suis condamné à l'impartialité, ce n'est certes pas au point de vue de l'animosité nationale que je trouve la politique allemande misérable. Elle est misérable parce qu'elle est un mensonge et une sottise.....

« Eh! oui, attendez-vous à voir la Prusse recommencer toutes ses petites tricheries, et l'Autriche... hélas! la pauvre Autriche, dont tout le corps n'est qu'un talon d'Achille, il est clair que, ne pouvant se passer d'appui soit à l'orient, soit à l'occident, elle avait à choisir entre un bon fauteuil à dossier, bien solide et bien rembourré, et un *pal* solide aussi, mais très grossièrement déguisé. Eh bien! je ne désespère pas que ce ne soit en faveur du pal qu'elle se décide... »

« La Russie va donc se trouver aux prises avec l'Europe tout entière. Comment les choses en sont-elles venues à ce point? Comment se fait-il qu'un empire qui depuis quarante ans n'a fait que reculer devant sa destinée et trahir ses propres intérêts pour servir ceux d'autrui, se trouve tout à coup en butte à cette immense conspiration? Et cependant c'était inévitable. En dépit de tout, raison, morale, intérêt, instinct de conservation, ce conflit devait éclater. Et ce qui l'amène, ce n'est pas seulement la sordide personnalité de l'Angleterre, ce n'est pas l'abjection inouie de la France,... ce n'est pas la pusillanimité des gouvernemens allemands poussés par le démon de la peur dans le camp de leurs ennemis; non, c'est quelque chose de plus général et de plus fatal : c'est l'éternel antagonisme de ce qu'à défaut d'autre expression, il faut bien appeler l'*Occident* et l'*Orient*... »

« 13 avril 1854.

« ... Et cependant,... vous prétendez quelquefois qu'il y a du prophète en moi. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! car, si mes prévisions devaient s'accomplir, notre pauvre génération n'aurait qu'à se voiler la tête et à se résigner à disparaître de cette terre sans avoir même entrevu l'issue de la terrible lutte qui commence. Oui, c'est ma conviction la plus intime que le siècle n'en verra pas la fin. Il y aura sans doute des points d'arrêt, des trèves; mais le combat recommencera et s'exaspérera toujours davantage, et l'Europe n'en sortira que complétement transformée. Je sais bien que ce que je dis là a été maintefois dit, et qu'à moins d'y attacher un sens précis, cette phrase n'est qu'une nauséabonde banalité. Or ce sens précis, le voici : la question d'Orient, telle qu'elle vient d'être posée par l'inconcevable aveuglement de l'Angleterre et de la France, n'est rien de moins qu'une question de vie et de mort pour trois choses, qui, toutes les trois, ont jusqu'à présent fait voir au monde

(1) On sait qu'il y a à Saint-Pétersbourg un parti allemand et un parti russe proprement dit. On voit que l'auteur de ces lettres est un des membres les plus ardens de ce dernier parti, qui triomphe complétement aujourd'hui. Le parti allemand, qui compte des hommes comme M. de Nesselrode, M. de Brunnow, M. de Meyendorf, etc., a incliné, dans la crise actuelle, vers la modération.

qu'elles avaient la vie dure. Ces trois choses, ce sont l'église d'Orient, la race slave, la Russie, car la Russie entraînera nécessairement les deux autres dans sa ruine, de même que son triomphe sera le leur. Les ennemis de ces trois choses le savent bien; de là leur rage contre la Russie.

« Mais qui sont ces ennemis et quel est leur nom propre? Est-ce l'Occident? Peut-être, mais c'est surtout la révolution, qui s'est incarnée dans l'Occident. Y trouve-t-on aujourd'hui un seul élément de vie qui ne soit pénétré et saturé de révolution? Est-ce l'église? Elle est représentée par un clergé qui, après avoir béni en 1848 les arbres de la liberté, vient en 1854 de bénir le drapeau turc, qui, après avoir écrit en 1849 des lettres d'encouragement et de félicitation à Manin, vient de sanctifier dans ses mandemens la guerre entreprise en faveur des descendans de Mahomet II! Est-ce *l'ordre* et *l'autorité?* Ils sont représentés par... les souverains de l'Occident? Est-ce la liberté? La liberté, c'est la révolution même, donnant une main à Mazzini et l'autre aux Turcs. Et ce qui n'est pas révolution en Occident peut-il se déclarer l'adversaire politique de la Russie sans être de toute nécessité l'allié, c'est-à-dire la proie de la révolution? Je suis donc fondé à dire qu'il n'y a plus que deux pouvoirs en Europe, la révolution ou l'Occident et la Russie. Ces deux adversaires sont en présence. Je sais bien qu'on prétend chez vous que la Russie succombera : c'est possible, quoique je ne le croie point; mais si par hasard on se trompait, si l'Occident devait en définitive avoir le dessous, alors ce qui sortirait vainqueur de la lutte, ce ne serait plus la Russie, ce serait *le grand empire d'Orient gréco-russe*. Tel est le dilemme où l'Europe vient de s'engager... »

Les pages qu'on vient de lire méritent à plusieurs titres de fixer l'attention. Elles nous révèlent d'abord ce que nous avons tant d'intérêt et si peu de moyens de connaître, l'ordre d'idées où s'inspire la politique aujourd'hui dominante à Saint-Pétersbourg; elles résument ensuite, avec une sorte de sincérité enthousiaste et avec une rare chaleur de langage, les doctrines soutenues en Allemagne par le parti russe. Laissons de côté les violences et les fanfaronnades, effusions naturelles de l'irritation que doit éprouver la politique russe dans l'impasse où elle s'est fourvoyée. Les prétentions de l'école russe sont celles-ci : il n'y a plus en Europe que la révolution et la Russie; quiconque s'allie à l'Occident doit devenir la proie de la révolution; la Russie est le seul représentant de la cause conservatrice; la lutte actuelle n'a que deux issues possibles; l'Europe n'a que le choix des jougs : elle sera révolutionnaire ou russe. Saint-Pétersbourg répète ainsi à son point de vue le fameux dilemme de Sainte-Hélène : « républicaine ou cosaque. »

Nous comprenons que ce dilemme plaise à la politique russe. Dans l'état actuel de l'Europe, il est certain que la puissance absorbante de l'autocratie russe et l'esprit révolutionnaire sont deux termes corrélatifs qui se fortifient l'un par l'autre et qui comptent l'un sur l'autre. Quand nous avons vu se lever sur l'Europe l'esprit révolu-

tionnaire, nous avons toujours vu en même temps grandir et s'étendre le crédit et l'action de la Russie. Quand la révolution s'est calmée, quand elle s'est organisée et régularisée, quand elle a été tolérante et patiente, nous avons toujours vu au même moment décroître l'influence de la Russie sur le continent. C'est justement ce qui arrive aujourd'hui. Le parti russe parle des périls révolutionnaires que l'alliance occidentale ferait courir aux souverains allemands. Eh bien! que les souverains allemands interrogent l'attitude et l'instinct des révolutionnaires. Nous assistons depuis un an à un spectacle qui a dû les instruire. Les espérances des révolutionnaires se sont exaltées depuis un an, tant qu'ils ont pu croire que l'Autriche et la Prusse feraient cause commune avec la Russie; ils sont tombés dans le découragement, ils sont revenus au sentiment de leur impuissance dès qu'ils ont aperçu que l'Allemagne ne se séparerait point de la France et de l'Angleterre. Ces alternatives d'espérance et d'abattement sont naturelles chez les révolutionnaires. Ils comprennent instinctivement ces deux choses : la première, que si la Russie grandissait par la connivence des souverains allemands, ils pourraient invoquer et tourner contre ces souverains l'intérêt et les forces de l'indépendance européenne luttant contre l'invasion russe; la seconde, que si les souverains allemands s'unissent à la France et à l'Angleterre, la révolution n'a plus de prétexte et d'appui sur le continent, et n'est plus, à l'instant même, qu'une armée sans drapeau, sans devise, coupée de sa base d'opération. Quel est en Italie ou en Hongrie le libéral, le patriote intelligent et honnête qui voudrait jouer la destinée de son pays dans un moment où, bien loin de pouvoir compter sur les sympathies morales de la France et de l'Angleterre, des mouvemens insurrectionnels ne viendraient en aide qu'à l'ennemi des peuples occidentaux, à l'ennemi de la liberté générale de l'Europe? L'alliance de l'Allemagne avec les puissances occidentales a donc d'égaux adversaires dans la Russie et dans la révolution. — Le Cosaque nous sauvera, ont pu dire dans leur cœur certains révolutionnaires à l'origine de cette crise, quand ils pensaient que les gouvernemens allemands ne seraient que les satellites du tsar. — C'est le rouge qui va nous sauver, s'écrie la politique russe, abandonnée par l'Allemagne. Ces deux espérances impies seront également confondues : l'union des forces organisées de l'Allemagne avec les forces de la France et de l'Angleterre refoule du même coup les agitations révolutionnaires et les usurpations russes, et le terrible dilemme, retourné contre ceux qui comptaient en effrayer l'Europe pour la subjuguer, ne frappera qu'eux.

De quel droit d'ailleurs la Russie se présente-t-elle comme la tête et le bras de la cause conservatrice en Europe? Quand, où, comment

a-t-elle justifié ses titres à la haute mission qu'elle s'arroge? Nous ne concevons point qu'elle ait pu, sous ce masque, faire un moment illusion à de sincères et intelligens conservateurs. D'un côté, par le système exagéré de son gouvernement intérieur, par cette autocratie qui unit la puissance spirituelle au pouvoir temporel et confond en elle-même les deux principes d'autorité, par ce type du pouvoir absolu sans contrepoids et sans miséricorde qu'elle tient suspendu sur l'Europe, la Russie irrite le libéralisme même le plus sage, et ne fournit que de trop justes provocations aux exaspérations révolutionnaires; de l'autre, dans l'esprit d'usurpation et de conquête qui a toujours animé sa politique extérieure, la Russie n'a jamais hésité à sacrifier à la satisfaction de ses convoitises les intérêts conservateurs de l'Europe.

Voyons, dans la question qui nous occupe, comment s'est comporté ce gouvernement, qui, s'il faut l'en croire, recule depuis quarante ans devant ses destinées, et ne sert que les intérêts d'autrui.

Un gouvernement conservateur dans sa politique extérieure est celui qui subordonne ses vues particulières aux intérêts généraux de l'Europe, celui qui place avant ses ambitions propres les devoirs qui le lient solidairement envers l'ordre européen. Ainsi a fait la France, ce pays dénoncé comme le foyer des révolutions, et qui, ni après 1830, ni même après 1848, n'a voulu troubler la distribution de l'Europe, établie pourtant contre lui-même. Qu'a fait au contraire la Russie depuis 1815? L'empereur de Russie veut être le chef du parti conservateur sur le continent; il poursuit en même temps un objet particulier, la satisfaction d'un intérêt russe, l'extension de son influence, la conquête même, en Turquie. Eh bien! toutes les fois que l'empereur de Russie a eu à choisir entre l'intérêt conservateur européen, dont il prétend être le premier gardien, et son objet particulier, il n'a jamais balancé : il a marché au but russe sans s'inquiéter des périls qu'il attirait sur la cause générale des principes conservateurs.

Le gouvernement russe a donné déjà en 1828 un exemple criant de cet égoïsme et de ce dédain des intérêts conservateurs. M. de Metternich sentait bien à cette époque qu'un agrandissement de la Russie par la conquête imprimerait à l'Europe une telle commotion, que les trônes en pourraient être ébranlés. Il essayait de faire valoir auprès des cabinets et de la Russie elle-même la situation désespérée où se trouveraient les gouvernemens menacés par la révolution, si les révolutionnaires venaient leur demander compte de l'indépendance générale de l'Europe, compromise par les progrès de la Russie vers Constantinople. Cette prévoyance d'une politique élevée ne fut pas comprise par le gouvernement français de cette époque : « Pour ce qui est de la France, on ne sait pas sur quoi se baser; ils ne savent

ce qu'ils font, » disait M. de Metternich découragé (1). Or à ces sages considérations sait-on comment les hommes d'état russes répondaient? Elles faisaient pousser les hauts cris à M. Pozzo di Borgo. « La commotion que notre résolution va donner à l'Europe, écrivait brutalement l'ambassadeur russe à Paris, sera proportionnée à la manière dont l'Autriche en particulier, la France et la Prusse l'envisageront. Si elles acceptent nos explications et se réunissent à notre système, tout restera *in statu quo*. Dans le cas contraire, ceux qui auront excité les orages penseront à se garantir des conséquences de leur propre conduite. Ce serait porter les prétentions jusqu'à l'absurde que d'exiger de nous d'endurer leur déception et leur refus dans une affaire juste et nécessaire, par la raison que, si nous résistons aux unes et aux autres, ils s'en trouveraient inquiétés. Il y a dans ce procédé quelque chose d'insultant, non pas envers nous qui ne pouvons en être atteints, mais envers la simple raison et le sens commun. » Le langage de M. de Nesselrode était non moins précis, quoique plus réservé : « Nous sommes loin, disait-il, de méconnaître l'existence du danger que nous signale l'Autriche. Les déclarations antérieures de sa majesté impériale ont plus d'une fois développé sa pensée à cet égard... Mais il est une vérité que nous n'avons pas cru devoir déguiser. Tant que durera la guerre de Turquie, et puisque, par des influences étrangères que nous n'avons que trop souvent signalées, la résistance de la Porte prend un caractère d'opiniâtreté qui recule au-delà de nos vœux et de nos espérances le terme de cette crise, la Russie sera forcée de vouer plus que jamais toute son attention à des intérêts qui touchent directement à son honneur et au bien-être de ses sujets. Dès lors tous les moyens qu'elle pourrait opposer au débordement de l'esprit révolutionnaire en Europe *se trouveront nécessairement paralysés*. Aucune puissance ne devrait donc être plus intéressée que l'Autriche à la conclusion de la paix, mais d'une paix glorieuse pour l'empereur et avantageuse pour son empire (3). » Était-ce clair? La Russie livrait l'Autriche à des périls révolutionnaires en Europe par la politique qu'elle suivait en Turquie; puis elle lui disait : « Je fais mes affaires, arrangez-vous comme vous pourrez. Si vous voulez que je vous défende contre les périls qui vous effraient, aidez-moi, servez-moi en Turquie, là justement où mes entreprises menacent votre indépendance! Votre assujétissement d'abord, mon concours après : abdiquez, et je vous sauverai. » — Double mensonge et double trahison à la cause conservatrice, d'une

(1) Rapport adressé à l'empereur Nicolas par l'aide de camp général Krasinski sur ses entrevues avec M. de Metternich les 4 et 5 juin 1829. *Portfolio*, t. II, p. 339.

(2) Dépêche réservée du comte Pozzo di Borgo, 14 octobre 1825. *Recueil de Documens*, p. 45.

(3) Dépêche de M. de Nesselrode à M. de Tatistchef, 24 février 1829. *Portfolio*, t. IV, p. 8.

part exposée de gaieté de cœur par les vues personnelles de la Russie aux dangers révolutionnaires, — de l'autre exploitée par la Russie, qui se sert de ces dangers mêmes pour gagner la coopération des forces conservatrices de l'Europe à l'accomplissement de ses desseins particuliers!

Tel était le jeu que la Russie s'apprêtait encore à recommencer vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne, le double mensonge dans lequel elle espérait les enlacer. La décision de l'Autriche a rompu les mailles de cet artificieux réseau de servitude. En prenant le parti qui lui rend sa liberté et sa puissance, l'Autriche a lié en même temps à sa conservation les intérêts et les forces de l'Europe. Il est impossible que les esprits les plus prévenus autrefois contre l'Autriche ne soient point frappés de ce qui se passe sous nos yeux. Jamais l'utilité, la nécessité de cette combinaison politique que l'on appelle l'empire autrichien n'avait été démontrée avec plus d'éclat par les événemens. Supposez que le lien qui attache en un faisceau les élémens divers de races et de langues dont se compose l'empire autrichien fût brisé, où trouveriez-vous aujourd'hui cette force militaire organisée qui va opposer à la Russie une invincible barrière? Vous n'auriez à la place que des Magyars, des Slaves, des Allemands, des tronçons de peuples divisés, probablement ennemis les uns des autres, une anarchie de nationalités à travers laquelle la Russie pénétrerait sans obstacle, et où elle recruterait sans doute des auxiliaires : c'est alors que sur ce vaste territoire les masses russes n'auraient plus en face d'elles que des *talons d'Achille*. En présence de cette guerre terrible et séculaire, de cette nouvelle monarchie universelle dont on nous menace au nom du grand empire d'Orient gréco-russe, l'existence de l'Autriche est donc un fait providentiel. Unie à la Russie, l'Autriche manquerait à sa mission, perdrait sa raison d'être, et, déchirée par les insurrections intérieures, irait s'engloutir par lambeaux dans l'empire gréco-russe. Unie à l'Occident, elle rajeunit par les services qu'elle rend à l'Europe la légitimité de sa puissance. Du même coup elle assure la préservation de l'Europe et se fortifie du concours de tous les intérêts politiques liés à son existence. Là est pour l'Autriche la vraie politique conservatrice. Si la Russie aux abois cherche ses libérateurs chez les rouges et tente en Italie et en Hongrie le travail qu'elle a essayé en Grèce, si elle réserve à notre temps ce scandale inouï de la coalition des deux principes les plus contraires et les plus outrés qui se disputent le monde moderne, à la réprobation morale que soulèvera une pareille entreprise et aux éclatans échecs qui l'attendent, elle verra bientôt à ses propres dépens que l'Autriche a pris le bon parti.

EUGÈNE FORCADE.

ROSSINI

SA VIE ET SES ŒUVRES

Vie de Rossini, par M. Beyle. — *Joachim Rossini*, von Maria Ottinguer, Leipzig 1852.

III.

ROSSINI EN FRANCE. — GUILLAUME TELL. [1]

VII. — LA MUSIQUE SOUS LA RESTAURATION. — L'OPÉRA FRANÇAIS MODERNE.

Pour se préoccuper de cette renommée dont le bruit remplissait le monde, pour discuter, proclamer et combattre les idées musicales de l'auteur du *Barbier* et d'*Otello*, le Paris d'alors, le Paris de 1824, n'avait pas attendu l'arrivée de Rossini. Quittons le présent plein de susceptibilités et de petites passions pour remonter de quelque trente années le cours du siècle; allons revivre à cette heureuse période de jeunesse où nul besoin de maintenir la position conquise, nulle soucieuse dignité ne comprimaient les élans du cœur, où, sans crainte de porter ombrage au sérieux, on pouvait tout aimer, tout sentir et le dire. La vie littéraire, la sainte ardeur des beaux-arts, ramenées en France avec la paix, avaient besoin de s'affirmer; une école s'était fondée, un parti, le parti de la jeunesse française, marchant d'un enthousiasme unanime à la conquête de l'avenir. Émancipation de la langue par les idées, de la poésie par l'élément réel, tel fut à peu près chez nous le programme du romantisme en tant que parti littéraire. Je n'ai point à parler ici des tendances politiques qui se dégagèrent plus tard de ce noble et chevaleresque mouvement. Comment

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 mai.

cette émancipation se fit, chacun le sait; le génie étranger vint en aide à nos efforts. Shakspeare, Byron, Cimarosa, Dante, Rossini d'un côté, de l'autre Schiller et Jean-Paul, Mozart et Goethe, Hoffmann, Novalis et Weber exercèrent à divers titres leur influence sur l'esprit des générations militantes. On eut ainsi dès le début, et comme sous la main, de grands exemples à citer, d'illustres patronages à réclamer en faveur des principes nouveaux.

Rossini avait alors à Paris de nombreux prosélytes, il avait aussi d'invétérés antagonistes, et ce terrain si calme aujourd'hui du Théâtre-Italien, où vous entendriez une mouche voler, était à cette époque une sorte de champ de Mars dans lequel on se pourfendait le mieux du monde, — ceux-ci combattant en héros pour le nouveau triomphateur, ceux-là, sectateurs acharnés du vieux goût, brandissant leur rapière au cri de Paisiello. Tandis que les deux factions militantes assiégeaient chaque soir les portes de Louvois, M. Paër, qui dirigeait le théâtre, mettait toute sa diplomatie (et Dieu sait s'il en avait!) à faire croire aux gens qu'il restait neutre dans la querelle.

C'était un personnage très fin et très rompu à l'intrigue que l'auteur de la *Griselda* (1797) et de *Sargine* (1803), compositeur habile, dont le talent avait un faux air de génie, véritable musicien d'interrègne, et qui, avec le bon Mayr, occupa on ne peut plus honorablement la vacance qui s'étend de Cimarosa à Rossini. M. Paër, né à Parme malgré son nom allemand, appartenait à cette classe d'esprits souples et déliés qui pensent que le talent est peu de chose, si l'on n'y joint encore l'art de le faire valoir. Doué dans sa jeunesse des qualités physiques les plus agréables, insinuant auprès des femmes, rien ne lui coûtait pour se concilier la faveur des grands. Il y avait en lui de l'homme de cour et du bouffon. Napoléon le rencontra sur son chemin un jour de belle humeur, le prit en amitié, et le nomma son maître de chapelle. Ce fut là le beau temps de M. Paër, qui ne manqua pas d'exploiter la position au profit de sa renommée et de sa fortune. Du reste, l'habit rouge de chambellan lui seyait à merveille : il avait l'œil émérillonné, le geste aristocratique, la jambe leste et dégagée sous le bas de soie, et l'air galant du cavalier ne nuisit point au succès du maestro. Les décorations venaient s'attacher comme d'elles-mêmes à sa boutonnière; les pensions pleuvaient sur sa tête; les tabatières d'or à chiffre diamanté encombraient sa chiffonnière, précieuses reliques d'une opulente période, dont, hélas! sur ses vieux jours, quand les circonstances devinrent pressantes, on le vit se défaire peu à peu, si bien que, lorsqu'il mourut entre son perroquet et sa femme de ménage, il n'en restait plus une seule! « Puisque la mort est inévitable, oublions-la, » écrit quelque

part M. Beyle; c'est aussi l'opinion que professait vers 1824 l'auteur de la *Griselda* et d'*Agnese*. A la chute de l'empire, en musicien philosophe, toujours prêt à sacrifier ses attachemens de la veille au besoin de servir le pays, le maître de chapelle de Napoléon offrit son concours à la restauration, qui l'accepta. Nommé directeur du Théâtre-Italien, M. Paër se promit deux choses : faire jouer ses opéras, empêcher qu'on ne jouât ceux de Rossini, et dans le cas où l'opinion publique imposerait à l'administration la mise en scène d'une partition du jeune maître, s'y prendre de façon qu'on ne fût point tenté d'y revenir. « Toutes les premières pièces de Rossini jouées à Paris ont été montées d'une manière ridicule. Il me souvient encore de la première représentation de *l'Italiana in Algeri*. Lorsque peu après l'on donna *la Pietra del Paragone*, on eut l'attention de supprimer les deux morceaux qui ont fait la fortune de ce chef-d'œuvre en Italie (1). » Si adroite qu'elle parût être, la combinaison échoua. La perfidie fut démasquée, et la direction du Théâtre-Italien ne tarda pas à se voir la main forcée par une vaillante opposition, ayant à sa tête, à côté de M. Beyle, l'homme d'esprit qui rédigeait alors le feuilleton du *Journal des Débats* avec une verve d'initiative, un succès qu'on n'a pas égalés depuis.

Telle était la situation des partis lorsque Rossini et sa femme débarquèrent à Paris le 10 novembre 1823. Le soir même de son arrivée, l'auteur de la *Semiramide*, afin de mettre à profit les quelques heures d'incognito dont il allait pouvoir jouir, se rendit à l'Opéra. Étrange mystification du sort, on jouait, devinez quoi?... *le Devin du Village!* Se figure-t-on Rossini assistant du fond d'une baignoire à cette rocambole du bonhomme Jean-Jacques, le chantre de Desdemona se donnant, au sortir de la Scala et de la Fenice, cet avant-goût, cette prélibation de la scène française? « Ah çà! cher maître, lui disait-on le lendemain, vous avez dû vous croire dans la lune? — Mais non! je vous jure que je ne m'attendais pas à mieux; c'est de la musique de philosophe! »

Le 12 novembre, le Théâtre-Italien donna *le Barbier de Séville* au bénéfice de Garcia. On savait que Rossini assisterait à cette représentation; la salle était remplie jusqu'aux combles, et fit au grand maître un accueil de roi. Au moment où Rossini parut dans sa loge, les applaudissemens éclatèrent; l'orchestre et les chanteurs, électrisés par l'illustre présence, semblèrent se surpasser, et la représentation ne fut qu'un cri d'enthousiasme. Après le finale du premier acte, l'auteur, acclamé par la salle entière, se vit traîner sur la scène au milieu d'une pluie de fleurs et d'un tonnerre de bravos.

(1) Voyez M. Beyle, t. Ier, p. 28.

Au second acte, le délire, toujours grandissant, atteignit son paroxysme, et cette soirée se termina par une sérénade exécutée sous les fenêtres du triomphateur, et à laquelle prirent part tous les artistes du Théâtre-Italien. Rossini fut bientôt lié avec tout ce que la musique, les beaux-arts, les lettres et la société parisienne avaient de notabilités. Plein d'une respectueuse déférence pour les illustres vétérans du Conservatoire, simple et affectueux envers les renommées de sa génération, affable et encourageant pour la jeunesse encore obscure, bon camarade et joyeux convive, il sut concilier en de justes mesures certaines avances, certaines petites flatteries résultant de la situation, et ce qu'il devait à sa propre dignité, à l'éclat de son rang. Rossini visita les pontifes de l'arche-sainte : M. Reicha, le maître de la fugue et du contre-point; M. Cherubini, le génie de la science, homme considérable à tous les titres, mais qui ne péchait point en général par excès de bienveillance, espèce de Royer-Collard musical, qui vous *égorgetait* le mieux du monde en ayant l'air de n'y pas toucher. Cette fois cependant l'auteur des *Deux Journées* se montra bon prince, et consentit à traiter de puissance à puissance, habile mouvement dont Rossini lui tint compte en redoublant d'égards et de complimens. Pour la finesse, la subtilité de l'intelligence et la pénétration du regard, les deux Italiens se valaient; le vieil aruspice et le jeune s'étaient compris d'un coup d'œil, et, sympathiques ou non, ces deux natures n'avaient rien à redouter désormais l'une de l'autre.

En dehors de ce cercle des patriarches, auquel il faut adjoindre l'honnête, l'excellent M. Lesueur, talent à velléités épiques, noble cœur d'une bonhomie à vous rappeler La Fontaine, — en dehors de ce cercle un peu académique et vivant à l'écart, il y avait le groupe des compositeurs en communication plus directe avec le public. Boïeldieu, esprit aimable et souriant, âme courtoise et pure, vrai chevalier de la muse française; Hérold, physionomie rêveuse et languissante, complexion maladive que guide au ciel l'étoile de Mozart; M. Auber, le plus ingénieux, le plus charmant causeur, s'il est permis d'appliquer ce terme au langage des sons, le Rivarol du motif d'opéra-comique, — toute l'élite de notre compagnie chantante se rapprocha du centre générateur, de l'astre-roi vers lequel tant d'affinités antérieures l'entraînaient. Rossini connut alors et fréquenta ces hommes dont son génie s'était d'avance et de loin emparé, et qui, de même qu'on avait vu jadis les Dalayrac et les Grétry subir l'influence de Mozart et de Cimarosa, — sans abdiquer leur originalité, sans cesser de rester fidèles au terroir natal, — devaient s'abandonner à la dérive au courant de ses idées, celui-ci dans *la Dame Blanche*, celui-là dans *Marie* et *Zampa*, le troisième dans *la Muette de Por-*

tici. De M. Halévy on ne parlait pas encore, bien qu'il ait eu, lui aussi, sa fièvre d'imitation rossinienne, laquelle, si je m'en souviens, produisit *Clary*, partition médiocre, dont la Malibran elle-même ne put conjurer la chute. C'était d'un tout autre système, d'une tout autre inspiration que le talent de M. Halévy se réservait de procéder. Sans *Robert le Diable*, qui pourrait dire si *la Juive* eût existé jamais? Or à cette époque M. Meyerbeer se cherchait lui-même en Italie, et ne songeait pas encore à s'ouvrir cette grande route intermédiaire où nombre de bons esprits devaient s'engager à sa suite.

Rossini vit aussi le monde, mais avec réserve et discrétion. Il était trop homme de bonne compagnie pour ignorer que la gaieté en France n'est plus de mise entre gens comme il faut, et, quoique la gaieté fît le fond de son caractère, il y renonça formellement, ce qui désappointa beaucoup tous ceux qui se promettaient des merveilles de la conversation d'un maître si étincelant de verve et d'esprit dans ses ouvrages. Cette circonspection plut d'autant moins qu'elle avait pour objet de tenir les curieux à distance et de couper court aux sollicitations importunes. Que Rossini se fût donné chez nous pour ce qu'il était, un *viveur* de génie, un épicurien d'humeur goguenarde et parfois même un peu cynique, aimant à bafouer les gens en plein visage et commettant à Naples cette énormité d'ôter sa chemise devant un *monsignore* à l'effet de prouver au prélat abasourdi qu'il avait tort de vanter sa musique, attendu que ce qu'il fallait avant tout célébrer en lui, c'était la beauté sculpturale des formes et la perfection grecque du modelé; — que Rossini se fût produit à Paris sous cet aspect (celui de sa nature), il eût aussitôt soulevé contre lui toutes les hypocrisies, qui n'eussent point manqué de faire servir à l'amoindrissement du grand artiste les mœurs décidément trop anacréontiques et le *débraillé* du citadin. Avant de modifier son style, il modifia ses habitudes et sa tenue, convaincu de cette vérité profonde, que le style, c'est l'homme. Il s'effaça donc, mais en homme qui connaît sa valeur et n'entend point qu'on prenne au pied de la lettre la modestie dont il se targue. Sous cet extérieur de condescendance et d'humilité frémissait l'instinct aristocratique, prompt à se réveiller à la moindre occasion. Un jour, dans un banquet fameux (1), M. Lesueur venait de lui porter un *toast;* Rossini se lève et boit à Mozart. C'était se mettre au rang des dieux. La prétention fut remarquée, d'autant plus qu'autour de la table siégeaient les plus

(1) On trouvera dans les feuilles du temps l'histoire de cette réunion, à laquelle assistaient aussi Mme Pasta, Talma et Mlle Mars. Les petits théâtres s'en occupèrent, et M. Scribe exploita la circonstance dans un vaudeville représenté au Gymnase sous le titre du *Grand Repas*.

recommandables représentans de l'école française. Cette fois le sentiment de sa grandeur personnelle l'emporta sur la politesse. Les plus simples bienséances eussent voulu qu'il nommât Cherubini ou Boïeldieu : il dit Mozart, comme si, dans ce congrès de célébrités contemporaines, il n'eût pas trouvé un seul nom digne de figurer auprès du sien.

Mais ce fut surtout à Londres, où l'illustre maître se rendit à quelques semaines de là (1), que ces éclairs d'indépendance et de hauteur se firent jour. Rossini se sentait sur le terrain de Brummel, et, sans aller jusqu'à l'impertinence, il prouva du moins qu'il savait comment s'y prendre pour jouer vis-à-vis de la société britannique le rôle périlleux d'homme à la mode. Admis dans l'intimité du roi George IV, il était des petits déjeuners de Brighton. Sa majesté, fort adonnée aux belles-lettres, aimait aussi beaucoup la musique, et daignait même, à ses loisirs, s'escrimer sur le violoncelle. Rossini l'amusait infiniment par son esprit, ses anecdotes, et cette bonne humeur avec laquelle il se mettait au piano sans attendre qu'on l'en priât : bonne humeur dont il ne fallait cependant point abuser, car alors le maestro prenait sur lui de couper court à la séance, ni plus ni moins que s'il eût été au milieu d'un cercle d'artistes. « Sire, dit-il un matin à George IV, qui voulait à toute force le voir ou plutôt l'entendre continuer, assez de musique pour aujourd'hui! Si votre majesté le permet, nous garderons cet air pour une autre fois. » Comme un de ses amis l'engageait à se tenir en garde contre certaines familiarités qui pouvaient, observait-on, finir par lui jouer un mauvais tour : « Bah! répondit l'auteur d'*Otello*, qu'ai-je à craindre? C'est sans doute en ma qualité d'homme de génie qu'on m'a invité à venir en Angleterre, et comme tel je m'estime l'égal de tout le monde. D'ailleurs j'en ai tant vu de rois, que je commence à me sentir parfaitement à mon aise dans leur compagnie, et je ne sais pas pourquoi je devrais le leur cacher. »

De retour à Paris, Rossini s'y établit indéfiniment. La restauration, à qui du moins on rendra cette justice de reconnaître sa vive et généreuse sympathie pour les arts et ceux qui les illustrent, ne négligea aucun moyen de s'attacher le grand maître. Objet des prévenances

(1) Rossini et sa femme quittèrent Paris en décembre 1823 pour aller remplir un engagement de trois mois qu'ils avaient contracté au prix de 62,500 francs avec l'entrepreneur du King's-Theater. Bien qu'il se fût engagé à écrire un opéra nouveau, l'insouciant maestro se contenta de présider à la mise en scène de *Zelmira*. Cette partition, remaniée pour la troisième fois selon le système italien, si accommodant pour la paresse du compositeur, n'obtint pas le succès auquel on semblait pouvoir s'attendre; l'accueil triomphal était réservé au *Barbier de Séville*, qui parut sous les auspices de Mme Catalani, circonstance qui changea l'ovation de l'époux en un crève-cœur pour la femme, laquelle avait été peu goûtée dans *Zelmira;* mais Rossini prit la chose en philosophe.

les plus flatteuses de la cour et notamment de la part de Mme la duchesse de Berry, il vit bientôt pleuvoir sur lui les distinctions et les faveurs. La maison du roi voulut traiter l'auteur de *Tancredi* et d'*Otello* en compatriote, et fit pour lui à l'instant ce qu'elle faisait pour MM. de Lamartine, Victor Hugo et tant d'autres gloires nationales qui figuraient sur le livre de ses pensions. M. de La Rochefoucauld, qui présidait alors à l'administration des beaux-arts, offrit à Rossini la direction du Théâtre-Italien, attributions que celui-ci eut grand soin de décliner, aimant mieux, en qualité de compositeur *ordinaire*, se réserver une influence omnipotente. Dès ce jour, les opéras de Rossini s'emparèrent du répertoire d'une façon presque exclusive; lui-même, selon ses engagemens, surveillait la mise en scène, travail qui du reste ne l'induisait guère en frais d'imagination, et qui, selon l'antique usage pratiqué de tout temps en Italie, consistait à faire du nouveau avec du vieux. Ce fut ainsi qu'à l'occasion du sacre de Charles X il composa *le Voyage à Reims*, boutade inspirée par la circonstance, et dans laquelle, parmi divers fragmens empruntés à d'anciens ouvrages, on distingue deux ou trois admirables morceaux enchâssés plus tard dans *le Comte Ory*.

Cependant l'Académie royale de musique voulut à son tour avoir sa part des œuvres du génie que préconisait l'Europe entière. Rossini se ressouvint du *Maometto*, cette partition grandiose méconnue de Naples et de Venise, ignorée de Paris, — et, démolissant l'édifice premier de fond en comble, il en tira, comme d'une carrière de marbre, les élémens du *Siége de Corinthe*. La même chose eut lieu à deux ans de distance pour *Mosè*, qui vit se développer encore ses proportions, s'augmenter ses richesses mélodiques, et parut sur la scène française comme transfiguré par cet art merveilleux que possèdent seuls les maîtres d'accorder le ton général d'un tableau avec le goût traditionnel du pays auquel ils le présentent.

C'est que Rossini, apportant à la France l'initiative de ses idées, subissait l'action irrésistible de Paris, qui semble avoir pour privilége de s'approprier en les modifiant toutes les découvertes de l'esprit humain, toutes les tendances du génie. S'il y a au monde un genre de production qui porte en soi le caractère cosmopolite, c'est à coup sûr l'opéra, en ce sens que les variétés nationales du style musical y disparaissent complétement. Ce que furent jadis Rome et Naples comme centres où venaient se réunir tous les fils de cette trame singulière, Paris l'est aujourd'hui. Ici en effet, les nuances caractéristiques s'effacent, les aspérités se dérobent, les styles se confondent. On dirait l'immense caravansérail où fraternisent sur le chemin de La Mecque toutes les nationalités errantes, le champ de mai universel où l'Italie et l'Allemagne échangent leur originalité respective sous

les yeux de la France, qui n'a garde de manquer à s'en attribuer la meilleure part. A aucune époque, l'opéra français n'a joué un rôle aussi considérable que pendant ces vingt-cinq dernières années, et ce rôle, pour peu qu'on veuille y réfléchir, à qui le doit-il, si ce n'est en grande partie à des étrangers? Je me hâte de proclamer le mérite de deux ou trois ouvrages supérieurs dus à l'inspiration de maîtres nationaux, lesquels, bien qu'ils soient signés de noms français, n'en portent pas moins l'empreinte, celui-ci de l'influence rossinienne, cet autre du système introduit par M. Meyerbeer; mais, si nous exceptons *la Muette* et *la Juive*, quels titres voyons-nous figurer parmi les chefs-d'œuvre qui font chez nous comme au dehors la renommée de notre première scène musicale? *Guillaume Tell*, *les Huguenots*, *la Favorite*, opéras français d'auteurs allemands et italiens : je dis opéras français, parce qu'il est incontestable que la France et Paris ont des droits à revendiquer sur ces ouvrages, qui, dans les conditions où nous les admirons à différens degrés, n'auraient pu naître ni à Naples, ni à Berlin, ni à Vienne.

Étrange chose que la France, qui ne compte guère qu'au troisième rang comme école, possède sur les deux nations qui la priment le privilége souverain d'absorber dans son génie le génie de leurs propres enfans! C'est que la musique ne vit pas seulement de sons, et que si, au point de vue esthétique, l'Italie et l'Allemagne ont le pas sur nous, au point de vue des idées nous sommes leurs maîtres. En ceci, l'action de la France est comme ce morceau de levain dont parle l'Évangile, et qui suffit pour mettre en fermentation une masse tout entière. De là vient cet honneur qu'on fait à la France des magnifiques résultats obtenus par des compositeurs italiens et allemands. Paris, je le répète, est devenu aujourd'hui le centre de l'opéra moderne, et cela, non point à cause du plus ou moins grand nombre de chefs-d'œuvre qui s'y sont produits, mais uniquement parce que c'est à Paris qu'a pris naissance le nouveau système de drame musical qui régit le monde. Qu'était-ce que l'opéra français pendant les vingt premières années de ce siècle? Une chose insignifiante et monotone, tirant sa raison d'être en partie d'un passé fameux, en partie de l'imitation rossinienne, qui faisait alors son tour d'Europe. Avec les beaux jours de l'empire s'en était allé le style des Lesueur et des Spontini, style héroïque et pompeux, en harmonie avec les sentimens déclamatoires d'une génération exclusivement vouée aux palmes de Bellone, et qui se rapportait à la grande manière de Gluck à peu près comme la peinture de David se rapporte à l'antique. Ce fut alors le tour à Boïeldieu de régner par les grâces de son chant sur des esprits amoureux des bienfaits de la paix, ce qu'il fit en coquetant de son mieux avec la muse italienne : génie aimable à qui je ne reprocherai

qu'un tort, qui d'ailleurs tenait à son époque, et dont M. de Chateaubriand lui-même n'est pas toujours exempt, je veux parler d'une certaine tendance au romantisme de troubadour. Bientôt autour de l'auteur de *Jean de Paris* vinrent se grouper Hérold et M. Auber, et successivement l'on eut *le Muletier* et *la Clochette, la Neige* et *le Concert à la Cour.*

Néanmoins cette période, toute gracieuse et spirituelle qu'elle fût, ne répondait qu'imparfaitement aux besoins du temps. Le mouvement romantique avait abaissé toutes les barrières qui jusqu'alors s'étaient élevées entre les diverses littératures. « Plus de Pyrénées! » avait dit Louis XIV. Les générations nouvelles, enchérissant sur le mot du grand roi, s'écriaient : « Plus de Rhin, ni d'Alpes, ni de Manche! » De toutes parts le génie étranger se faisait jour. « Invasion des barbares! » murmuraient alors les retardataires. Gardons-nous de nous montrer injustes et de méconnaître aujourd'hui les bienfaits de cette crise : quand les torrens n'entraînent pas la terre, ils la fécondent. Ainsi de cette noble langue française, où des fleuves inconnus ont passé, et qui, au lendemain de la débâcle, n'en a que mieux senti frémir en elle les germes primitifs ravivés par l'alluvion étrangère. On a beau se récrier, un peu de sang nouveau ne saurait nuire, fussiez-vous même la langue française, et les barbares fussent-ils Shakspeare, Dante, Calderon et Goethe!

La révolution qui partout éclatait, dans les lettres et les beaux-arts, se produisit enfin dans la musique, et M. Auber eut l'insigne bonne fortune de réunir pour la première fois dans *la Muette de Portici* tous ces élémens de poésie et d'histoire, de passions individuelles mêlées à la vie d'un peuple, de couleur locale et d'intérêt dramatique, dont se compose cette chose pleine de contrastes, d'illusion et de fantasmagorie qu'on nomme l'opéra moderne. A la place de l'opéra de concert, dont la tradition s'était perpétuée en Italie depuis Hasse, d'une musique exclusivement destinée à mettre en évidence la prépotente individualité du virtuose, on eut le drame chanté, dans lequel la voix et la bravoure de l'exécutant cessent d'être *le but* pour n'être plus que *le moyen* (1), et qui semble se proposer de donner aux masses cette émancipation dont le génie de Mozart dota jadis les forces in-

(1) Prenez *la Muette, Guillaume Tell, Robert le Diable, la Juive*, toutes les partitions écrites dans le système français moderne: n'est-il pas évident qu'ici la personnalité du chanteur tient moins de place? David et Rubini étaient sans doute de plus grands chanteurs que Nourrit, et cependant quelle figure ces artistes d'un si haut rang eussent-ils faite dans son répertoire? C'est que le virtuose est un être simple qui s'entend à passionner un auditoire par la seule magie de la voix et de l'art qu'il possède de s'en servir, tandis qu'avec le système en question le talent du chanteur doit se compliquer d'une foule d'autres accessoires. Tous les journaux ne s'accordaient-ils pas dernièrement à louer le style que Mlle Cruvelli apporte dans la combinaison de ses costumes! Qui jamais eût

strumentales. De hors-d'œuvre lyrique qu'il était, de banal et monotone interprète de quelques idées générales, le chœur se transforme en héros, et prend une part chaleureuse à cette action, qu'il s'était contenté jusque-là de côtoyer à la manière antique. Les morceaux d'ensemble même, quatuors et sextuors, cèdent le pas aux masses, en qui se concentre toute la vie musicale du drame. Quant à l'air proprement dit, à peine s'il en est question, et les solos sont des barcaroles dont quelque chant populaire a fourni le motif (1).

Il convient ici d'entrer dans quelques détails pour caractériser bien nettement l'opéra moderne. Les vieux maîtres de la période qui précéda Gluck et Mozart savaient, eux, parfaitement à quoi s'en tenir et ce qu'ils voulaient. Une cantate dramatisée, une matière quelconque à laquelle on adaptait une musique capable de mettre en évidence sous toutes ses formes l'habileté du chanteur, tel était le but qu'on se proposait : tâche modeste sans doute, mais que plusieurs compositeurs surent remplir avec bonheur. Gluck, lui aussi, sait ce qu'il veut, poursuit un but systématique et se meut dans des formes déterminées. A l'exemple de ses prédécesseurs, il compose des morceaux de musique sur une cantate; seulement ces morceaux, qui ne servaient naguère qu'à mettre en évidence la dextérité du virtuose, se proposent désormais un but bien autrement noble et sérieux, celui d'élever à sa plus haute puissance d'expression la vie dramatique contenue dans une situation. Après Gluck vient Mozart, le grand Mozart, dont chaque partition fut un chef-d'œuvre, et chaque chef-d'œuvre une tentative nouvelle. Avec *Idoménée* et *Titus*, la forme héroïque traditionnelle vit s'étendre et s'élever ses proportions; avec *les Noces de Figaro*, l'Allemagne eut l'opéra-comique, cet aimable tableau de genre qu'ils appellent, de l'autre côté du Rhin, l'*opéra de conversation*, et dont l'origine est toute française. *La Flûte enchantée*, où les motifs populaires s'entrecroisent, où les *lieds* abondent, porte le caractère local d'une féerie viennoise, et quant à *Don Juan*, de cette prodigieuse création date, on le sait, l'opéra romantique. Dans la poésie dramatique, deux illustres contemporains de Mozart, Schiller et Goethe, ne faisaient pas autre chose; eux aussi multipliaient les essais, et, par ces explorations dirigées en tous sens,

songé à féliciter la Malibran d'un pareil avantage? Là se trouve la différence des deux principes : dans l'un, tout est subordonné au virtuose, qui dans l'autre devient un simple rouage de la machine, et comme tel subit l'action des mille autres ressorts qui la composent.

(1) Cette tendance particulière à la musique moderne devait du reste s'étendre aussi aux autres arts : je l'ai retrouvée en Allemagne, principalement dans les peintures de Kaulbach, qui sont l'histoire en action, non plus d'un individu, d'un *héros*, mais de tout un peuple.

préparaient aux lettres allemandes cette ère d'hésitations et de tâtonnemens qui dans l'ordre musical suivit le règne de Mozart.

Les anciens compositeurs et leurs poètes obéissaient à des lois consacrées par le respect des générations et non moins immuables que celles du culte égyptien. Ce n'était pas aux jours heureux où florissaient les Hasse qu'on voyait le maestro se soumettre au bon plaisir du poète, ou le poète faire droit aux fantaisies du maestro. Un *librettiste* qui se fût mis en tête de vouloir diviser un air en trois parties au lieu de le couper simplement en deux, un musicien qui se fût avisé de traiter cet air au point de vue du sentiment dramatique, eussent passé l'un et l'autre pour des gens ineptes. Un formalisme souverain réglementait alors l'inspiration, et force était au musicien de procéder à son œuvre selon le cérémonial ayant cours. Il entrait dans la destinée de l'opéra moderne de secouer cette tyrannie conventionnelle, et son caractère à lui est de ne pas avoir de forme spéciale, mais de les exploiter à la fois toutes sans exception. L'épopée et le drame, la musique d'église et la musique de ballet, le chant populaire et le morceau de concert, tels sont les élémens variés jusqu'à l'infini dont se compose cette machine étrange et compliquée. L'ancien opéra s'adressait plus particulièrement au monde des cours, à l'aristocratie; l'opéra moderne s'adresse au public, à cet être d'origine toute récente dont la fréquentation des conservatoires, le goût des arts, la lecture des journaux ont élevé l'intelligence au-dessus du vulgaire, et qui, trop peu naïf pour qu'on puisse appeler son jugement la voix du peuple, ne possède cependant pas les connaissances nécessaires pour se rendre compte exactement des arrêts qu'il porte. Cette mêlée étrange, cet amas de contradictions que nous appelons aujourd'hui un public répond on ne peut mieux à l'idée qu'on se fait de l'opéra moderne. Dans la sphère de la musique instrumentale, dans les régions abstraites de la symphonie, c'est le compositeur seul qui règne et gouverne en maître absolu. Dès qu'il s'agit d'opéra, les conditions changent, et le public s'impose au musicien, quel qu'il soit. En ce sens, *la Muette* et *Guillaume Tell* appartiennent à l'opéra moderne; je dirai plus, ces deux chefs-d'œuvre peuvent s'attribuer l'honneur d'avoir créé le genre.

La Muette fut, on le sait, représentée en 1828. A la veille de la révolution de juillet, il semble que ce soit une plaisanterie de chercher à voir dans un opéra l'avant-coureur d'un événement de ce genre, et cependant comment nier certains rapprochemens? Et s'il est vrai que les beaux-arts et la littérature soient l'expression de l'état social d'un peuple, pourquoi la musique, cet enfant perdu de l'histoire moderne, après avoir si bien su peindre la sentimentalité frivole d'un autre temps, n'aurait-elle point rendu l'effervescence des

esprits aux approches des jours de crise? Singulier démocrate, dira-t-on, que M. Auber! Et Rossini donc! Rossini, qu'aujourd'hui encore en Allemagne on appelle le musicien de la sainte-alliance, en a-t-il moins pour cela écrit *Guillaume Tell!* C'est qu'il faut se garder de confondre l'homme avec l'artiste, et qu'il y a de ces courans électriques qui vous pénètrent à votre insu et malgré vous-même. La musique tire son inspiration du milieu où elle vit. Placez un maître au sein de l'atmosphère du XVIe siècle, il chantera les divins psaumes de la chapelle Sixtine; faites-le vivre sur le boulevard des Italiens, entre 1825 et 1830, et la fièvre politique conduira sa plume. Jamais M. Auber ni Rossini ne furent de grands libéraux que je pense, et pourtant quelles œuvres plus que *la Muette de Portici* et *Guillaume Tell* portent gravée à fond la date de la période qui les a vues naître?

Rossini assista au succès de *la Muette,* il en comprit le sens et la portée, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à vivre en homme de loisir. Il habitait alors le boulevard Montmartre, et voyait la plus aimable compagnie. Comme il avait l'habitude de rester couché fort avant dans la matinée, on arrivait chez lui vers midi, on se disait les nouvelles, on causait de la chambre et du théâtre. S'il était par hasard d'humeur songeuse, il laissait aller la conversation sans interrompre sa besogne, et se contentait çà et là de décocher quelque saillie à propos d'un nom propre qu'il tirait au vol; si au contraire il avait le cœur au bavardage, s'il avait bien dormi et bien digéré, une fois lancé, il ne s'arrêtait plus, et Dieu sait à quel feu d'artifice on pouvait s'attendre! Des anecdotes, il en avait sur tout le monde, et les racontait avec cette verve et cet irrésistible entrain qu'il mettait à chanter son air de Figaro. Qui n'avait-il pas connu dans sa vie aventureuse? Les papes et les rois, les premiers ministres et les comédiennes, les grandes dames de la société romaine et les *contadine* d'Albano. Il quittait le prince Metternich pour vous parler de la Marcolini, le soprano Crescentini pour vous débiter les plus amusantes particularités sur le sacré collége, et, cela ne vous déplaise, en style de Faublas plutôt qu'en style de Pétrarque. Ainsi arrivait l'heure du grand lever, lequel se passait en présence des uns et des autres. Rossini est peut-être avec M. de Talleyrand le dernier qui soit imperturbablement demeuré fidèle à ce reste des mœurs de l'ancien régime. A l'exemple de ces charlatans contemporains, hélas! trop connus à la foire, il ne s'écriait pas : Je suis un prince! mais il savait très spirituellement se faire partout traiter comme tel. Il passait le premier et trouvait cela fort naturel; en un mot, il vivait dans sa sphère en véritable grand seigneur. Qui pourrait se vanter de l'avoir jamais vu condescendre à ces faiblesses auxquelles tant d'hommes

illustres dans les arts ne rougissent pas de payer journellement un si déplorable tribut? Également peu accessible à la critique et aux louanges, il affectait de ne rien lire de ce qu'on écrivait sur lui, et préférait l'injure à ce banal panégyrique qu'une démarche officieuse nous peut valoir. « Il y a moyen de tout faire avec grâce, » disait un des sceptiques les plus aimables de ce temps; j'appliquerais volontiers ce mot à Rossini, qui sut mettre de la dignité jusqu'en des relations où bien des caractères eussent échoué : je veux parler de son intimité si connue avec M. Aguado, et qui dura jusqu'à la mort du célèbre millionnaire. Pour un maestro tel que Rossini, qui passait pour aimer beaucoup l'argent, ce commerce de toutes les heures avec un homme dont la fortune exerçait une si grande influence avait un côté périlleux. On sait en effet à quelles fâcheuses compositions de caractère on peut aisément se laisser glisser en pareil cas. De l'ami au complaisant il n'y a que la main. Cette nuance fut toujours sentie et délicatement observée. Il faut dire aussi que le Mécène était fait pour comprendre l'homme de génie qui s'attachait à lui. Ces deux natures, supérieures à divers titres, semblaient s'appeler l'une l'autre : une immense fortune, un immense génie, deux sommets du haut desquels on prend en pitié bien des misères! Ces deux grands dégoûtés s'ennuyaient ensemble, tel est peut-être le dernier mot d'une amitié dont on a longtemps cherché le secret, et qui, philosophie à part, honore également le musicien et l'homme de finances.

Si, chez presque tous les maîtres qui ont eu plusieurs manières, la transition climatérique s'est manifestée au dehors par diverses modifications dans le sentiment et les idées, nous devons convenir que rien de semblable n'eut lieu à propos de *Guillaume Tell*. Impossible de mieux cacher son jeu; aucune apparence de recueillement, toujours le même sourire sur les lèvres, le même badinage insouciant. On s'attendait à quelqu'une de ces compositions mixtes où, comme dans *le Siége de Corinthe* et *Moïse*, figurent d'anciens fragmens remis en œuvre, auxquels viennent se joindre quatre ou cinq morceaux écrits d'inspiration, vigoureuses cariatides supportant l'entablement d'un édifice restauré. Au lieu de cela, *Guillaume Tell* prenait naissance, et dans quelles conditions? A travers le va-et-vient de l'existence la plus assaillie par les mille obsessions auxquelles la renommée et la mode assujettissent d'ordinaire celui qu'elles adoptent, surtout quand cet heureux favori se trouve être en même temps le plus spirituel des convives. Un jour j'entrai chez lui, sa porte était ouverte, et comme d'habitude vingt personnes causaient tout haut pendant qu'il travaillait. Je le vois encore, debout et penché sur la table de son piano, couvrant son papier de musique de notes phosphorescentes qui paraissaient jaillir au courant de la plume. Quand

il avait achevé une page, et tout en attendant que l'encre fût séchée, il laissait échapper quelques mots qui prouvaient qu'il était à la conversation, puis aussitôt se remettait à sa besogne sans plus désemparer. Dès qu'il se faisait un moment de silence, nous entendions le grattement de sa plume, qui brûlait le papier. — Je m'approchai : c'était l'ouverture de *Guillaume Tell* qu'il instrumentait. Le manuscrit existe encore, on y chercherait en vain l'ombre d'une rature.

L'apparition de *Guillaume Tell* fut un événement. Ceux-là mêmes qui s'attendaient à des prodiges restèrent confondus en présence d'une aussi soudaine évolution du génie. Déserter la routine italienne pour entrer franchement dans la voie de l'école française, c'était déjà faire beaucoup; mais s'emparer de haute lutte de l'esprit nouveau, s'approprier le romantisme, passionner sa mélodie de toutes les agitations fiévreuses du moment, voilà ce qui chez un étranger devait surprendre! Il est vrai de dire que Rossini compte parmi ces rares intelligences qui possèdent le don de se naturaliser partout où elles vont. C'est pourquoi j'ai toujours regretté qu'il ne lui soit point venu à l'idée (à partir de cette dernière période, bien entendu) de faire une excursion dans un certain monde, celui de Shakspeare ou de Goethe par exemple. Comme, avec cette faculté d'assimilation dont *Guillaume Tell* porte les marques, il se fût acclimaté dans cette idéale patrie! quel Méphistophélès il aurait pu créer (1)! Malheureusement Rossini, assez semblable en cela aux grands chanteurs qui préfèrent la mauvaise musique à la bonne, a toujours dédaigné superbement de s'enquérir de la valeur du motif qu'on offrait à son imagination; à ses yeux, un poème en vaut un autre, et c'est du talent et de l'initiative du musicien que tout dépend. Il faut avouer que si c'est là une opinion discutable, personne ne l'a mieux justifiée que l'auteur de *Guillaume Tell.* « Les passions et les amours vulgaires qui remplissent toutes les années des centaines de romans sont ce qu'il faut à la musique, qui se charge, en proportion du génie du maestro, de leur ôter l'air vulgaire et de les élever au sublime. » C'est ainsi que M. Beyle définissait la poétique du drame musical, c'est ainsi que la comprend Rossini, et qu'aura le droit de la comprendre toute imagination qui, à l'instar de la sienne, saura évoquer la lumière du néant. Voyez *Guillaume Tell :* où trouver une rapsodie capable d'être comparée à ce poème? Et cependant, à travers tout ce fatras classique, le romantisme de l'époque se fait jour; je dis plus, il y a dans cette musique, composée à la veille des journées de juil-

(1) On s'est toujours mépris, selon moi, sur les conditions musicales de ce sujet de *Faust,* traité vingt fois et maltraité par des compositeurs chez lesquels le sens du fantastique predomine. Un Voltaire musicien, Rossini dans ses meilleurs jours, tel je me represente le maître capable de rendre ce poème par son côté le plus original : l'esprit.

let, je ne sais quel pressentiment des événemens qui se préparent. Qu'importe d'ailleurs qu'ici, comme dans *la Muette,* une révolution populaire serve de thème à l'opéra? Je parle de l'idée musicale en tant qu'indépendante du sujet, de son expression et de son mouvement.

Il suffit d'opposer *Tancredi* à *Guillaume Tell* pour voir quel immense chemin les idées ont parcouru pendant les quinze années de paix qui séparent ces deux œuvres polaires d'un même homme. Paris exerce, à dater de cette époque, une attraction en quelque sorte démoniaque sur toutes les productions du génie européen. C'est à Paris que la musique italienne et la musique allemande ont désormais leur centre; c'est dans cet atelier universel que vont maintenant s'élaborer ces partitions cosmopolites où Rome et Naples, Vienne, Berlin et Munich distingueront plus tard, à travers les élémens les plus dissemblables, le signe indélébile de la nationalité du maître. L'Espagne elle-même, qui n'a jamais brillé par la musique (1), eut son représentant à ce congrès des arts. Qui ne se souvient encore aujourd'hui de ce Gaspard Gomis, nature ardente et passionnée, imagination vouée jusqu'à l'ivresse au culte de Mozart et de Haydn, et dont une mort hâtive éteignit cruellement la flamme? Entre tous les jeunes gens qui s'empressaient autour de Rossini vers cette période, il n'y en avait point que l'illustre maestro distinguât davantage et sur lequel il plaçât de plus riches espérances. Une fin précoce ne permit pas à cet horoscope de se réaliser. Gomis mourut à trente ans, consumé par le feu qui trop souvent dévore les adeptes, et l'unique opéra qu'il ait écrit, *le Revenant,* ce chant du cygne qui précéda sa mort, comme *le Pré aux Clercs* précéda la mort d'Hérold, comme *les Puritains* celle de Bellini, montre à quel point cette tête espagnole, nourrie de Mozart et de Haydn, ardemment éprise de Rossini, avait subi l'influence française.

Il est dans la nature des grands succès de provoquer les réactions, et tandis que la France, toujours si libérale et si magnanime en ses adoptions, se donnait sans arrière-pensée à l'homme aimable dont le génie enchantait le monde, l'Allemagne se raidissait de plus en plus contre une gloire qu'elle avait de tout temps impatiemment supportée. Le *Freyschütz* de Weber fut une protestation nationale de l'esprit germanique contre la souveraineté de Rossini, parvenue à son point culminant. Le romantisme littéraire en Allemagne avait eu pour mobile la haine de la France et l'enthousiasme patriotique; le roman-

(1) L'Espagne, qui compte vingt peintres du premier ordre, n'a pas un musicien qu'on puisse citer. D'autre part, que vaut en peinture l'école napolitaine? Et c'est Naples qui a donné au monde Cimarosa et Pergolèse. Double argument en faveur du système des compensations!

tisme musical procéda d'une tendance anti-italienne. Cette sainte croisade contre l'imitation des lettres françaises, dont Schlegel et Tieck s'étaient déclarés les protagonistes, Weber et ses disciples la prêchaient contre l'abus des formules rossiniennes et ce qu'ils appelaient le style *conventionnel* de ce maître. Chose étrange, cette même Italie, qui servait ici de point de mire à l'anathème, fournissait journellement des modèles aux poètes de la jeune génération, qui ne se lassaient pas de lui emprunter les formes de leurs sonnets et de leurs chansons, et devait plus tard, à l'avénement de Mendelshon, aider aux transformations toutes modernes de la musique allemande! Il est vrai d'ajouter que Rossini n'entre pour rien dans cette affaire, et qu'il s'agissait uniquement de donner par-dessus sa tête la main aux Astorga et aux Pergolèse, lesquels furent pour ces néo-romantiques ce que Dante et Pétrarque avaient été pour les poètes. Quoi qu'il en soit, le *Freyschütz,* malgré son immense retentissement, ne fit pas d'école, et Weber, que je sache, n'a guère produit en ligne directe que M. Marschner, l'auteur de *Hans Heiling,* et Conradin Kreutzer, le chantre ingénieux d'*Une Nuit à Grenade,* talens faciles, mais qui ne dépassent pas la portée ordinaire. Les germes féconds et puissans déposés par Weber dans le *Freyschütz* et ses autres chefs-d'œuvre ne portèrent leurs fruits que plus tard, lorsque Meyerbeer les fit servir à ses combinaisons solennelles, où l'élément rossinien entra pour sa part.

On a appelé la musique de l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* une *encyclopédie;* rien de plus vrai que ce mot. Toutes les découvertes du génie musical moderne, les plus hautes aussi bien que les moindres, M. Meyerbeer semble les avoir englobées dans l'étendue de son œuvre, empreinte jusqu'à l'excès du caractère cosmopolite. Après avoir dans *Robert le Diable* élevé à des proportions grandioses le romantisme local de l'auteur du *Freyschütz,* il a dans *les Huguenots* et *le Prophète* porté l'émancipation des masses à des effets encore inconnus et tellement formidables, que ses conquêtes paraissent, de ce côté du moins, toucher aux colonnes d'Hercule. Rossini et M. Auber, comme ces hommes d'état que l'occasion fait révolutionnaires malgré eux, devaient s'en tenir, l'un à *Guillaume Tell,* l'autre à *la Muette de Portici.* Ce sera la gloire de Meyerbeer d'avoir créé l'opéra historique. Ainsi, pour citer *les Huguenots,* la lutte du protestantisme et du catholicisme est bien moins dans le motif dramatique de la pièce que dans le caractère de la musique. Cette partition, on peut le dire, a la couleur et le costume du temps. C'est la première fois qu'il arrivait à l'Opéra de rendre, à l'aide d'imposantes masses musicales, le contraste de deux grandes idées qui se sont disputé le monde; de même de la partition du *Prophète*, qui me semble

le produit plus systématique peut-être de cette tendance à laquelle obéit désormais le génie de Meyerbeer, et qui consiste à remplacer le conflit des passions individuelles par le conflit de certaines idées éternelles ayant pour représentans des individus historiques ou des peuples.

Au premier rang des compositeurs que le génie et les succès de Meyerbeer ont suscités en France, il convient de citer l'auteur de *la Reine de Chypre* et de *Charles VI*. Pas plus qu'Hérold, dont il recueillit un moment l'héritage (1), pas plus que la génération musicale de cette époque, M. Halévy n'échappa sans doute à l'influence rossinienne, mais cette influence fut sur lui moins immédiate. Entre *Guillaume Tell* et *la Juive*, on sent que *Robert le Diable* a passé. M. Halévy a beaucoup étudié. Lorsqu'il entra dans l'arène musicale, il était armé de toutes pièces, et cinq années passées au sein de l'intimité de Cherubini avaient fait de lui un maître dans la science du contre-point, dans cet art qu'il possède à un degré supérieur et que j'appellerais volontiers l'architecture des sons. Aussi ce fut avec l'entière connaissance de lui-même qu'il aborda la carrière; la vocation instinctive tient ici beaucoup moins de place que la conviction esthétique. M. Halévy est une exception intéressante dans l'histoire de l'opéra français moderne. Il n'a rien de cette aimable légèreté qu'on attribue à l'esprit national, de cette coquetterie un peu frivole, de ce mélodieux entrain dont la plupart des opéras de Boïeldieu, d'Hérold et de M. Auber portent la marque, et dont on retrouve la trace jusque dans les improvisations banales de M. Adam. Chez lui, tout est méthode et calcul; aussi les difficultés le tentent, et presque toujours il s'en tire en homme excessivement habile. A ce point de vue, *l'Éclair* est peut-être aujourd'hui encore l'œuvre la plus complète que M. Halévy ait produite. Avouons qu'un opéra sans chœurs et sans action, où figurent seulement deux ténors et deux soprani, eût semblé, même en Italie, une gageure impossible. A force de nuances, M. Halévy parvient à piquer la curiosité, à se montrer intéressant là où d'autres ne réussiraient qu'à produire l'ennui. Il est vrai, pour tout dire, d'ajouter qu'il arrivera vingt fois au même musicien d'être ennuyeux en des endroits où l'intérêt paraîtrait ne demander qu'à naître. Comme tous les hommes doués de plus d'intelligence que d'imagination et chez lesquels les facultés critiques l'emportent de beaucoup sur la puissance productive, M. Halévy n'a point fondé d'école, et aucun de ses opéras, si nombreux qu'ils soient, n'a fait époque. Je le rattache à Rossini; je pourrais aussi

(1) En terminant la partition de *Ludovic*, dont le chantre du *Pré aux Clercs* n'avait laissé que des fragmens.

bien le rattacher à Meyerbeer, car il procède également des deux, et plus directement encore, je le répète, du chantre de *Robert le Diable* et des *Huguenots* que de l'auteur de *Guillaume Tell*.

VIII. — AVÈNEMENT DES NOUVEAUX MAITRES. — BELLINI ET DONIZETTI.

Rossini déserta donc en 1829 la voie traditionnelle de l'opéra italien; il la déserta pour n'y jamais rentrer. Un moment, l'Italie eut l'air de vouloir ressaisir cette domination musicale qui lui échappait : ce fut à l'avénement de Bellini; mais comme dans cet enthousiasme national qui salua le jeune maître la politique se trouva mêlée, il importe de lui faire sa part.

Au lendemain des journées de juillet, l'Italie, on s'en souvient, eut un de ces tressaillemens patriotiques dont toutes les commotions qui ébranlent la France amènent périodiquement le contre-coup. L'illusion dura peu, et il en résulta un découragement qui, se combinant avec le sensualisme du sol et sa frivolité, eut pour conséquence une certaine sentimentalité maladive ignorée des temps où chantaient les Cimarosa et les Rossini. La vocation de Bellini fut de traduire en musique cette vague disposition des âmes. Il toucha la note juste, il soupira l'hymne de Sion aux oreilles de ces nouveaux Hébreux assis sur les rives du fleuve, et de là ces transports unanimes, ces ovations, élans suprêmes du patriotisme chez un peuple avant tout dilettante. Il ne manquait plus à Bellini pour sa complète apothéose que de mourir jeune; le destin le servit à souhait. Son trépas si mélancolique fit de lui le héros d'un mythe national; il prit place à côté de Raphaël. Rossini avait chanté l'Italie oublieuse, frivole et galante, la terre du soleil, des fleurs, des Olympia, des Scaramouche et du macaroni; Bellini chanta l'Italie asservie et défaillante; sa voix efféminée, interprète des langueurs d'un grand peuple, semble déjà pressentir Novare!

Cette corde nationale prédominante n'empêcha point Bellini de tomber à son heure dans le tourbillon parisien. Lui aussi dut céder à la force attractive du grand centre magnétique. La partition des *Puritains* restera comme un signe éclatant des modifications que l'influence française fit subir à son tempérament. Par cet opéra d'un style plus soutenu, d'une expression plus dramatique, le jeune maître élargissait son horizon; on crut y voir l'assurance d'un grand avenir. La mort y mit obstacle, et cette fois peut-être avec discernement et dans l'intérêt même d'une gloire si aimable, qu'elle moissonnait dans sa fleur. « Celui qui jeune a quitté la terre marche jeune éternellement dans le royaume de Perséphone, il apparaît aux hommes à venir éternellement jeune, éternellement regrettable. Le vieillard qui

succombe repose complet, accompli; mais le jeune homme éveille en tombant un attendrissement sympathique, une émotion ardente, infinie, qui d'une génération se transmet à l'autre. » Ces paroles de Pallas au fils de Pélée (1) nous reviennent à la mémoire à propos du chantre harmonieux de l'Italie gémissante. Avec *les Puritains*, Bellini changeait de mode d'inspiration; qui sait si l'ensemble de sa physionomie n'eût rien perdu à ce rayonnement ultérieur? Tel qu'il est, il résume en lui toute une période intéressante de la vie d'un peuple. Commencée à la veille des journées de juillet, sa vie musicale a pour terme leur lendemain. Otez-lui son caractère exclusivement national, sa note élégiaque et mélodieusement compatissante, et Bellini cesse d'être un phénomène, et vous enlevez à son profil cette grâce, cette sérénité du demi-dieu dont la légende le décore. La musique des *Puritains*, si renommée chez nous et si constamment applaudie, n'a jamais joui de l'autre côté des Alpes que d'une moindre célébrité, ce qui tient sans doute à l'absence du caractère national. La *Norma* au contraire et surtout *la Sonnambula*, voilà ses partitions vraiment populaires. Étrange chose cependant, et qui pourrait prêter aux déductions philosophiques, de voir au XIXe siècle un pays faire son opéra *national* d'un ouvrage dont le sujet repose sur l'état d'une jeune fille malade du système nerveux!

Rossini avait créé des virtuoses, Bellini fit des chanteurs. A l'ornementation fleurie, au coloris éblouissant, aux grâces légères de l'expression, caractères du chant rossinien, succéda la phrase à *demi-teinte*, l'ampleur pathétique de la cantilène, dont Rubini fut le vrai héros. Pour des imitateurs, Bellini n'en compte guère; l'organisation chez lui tenait trop de place, et l'on ne copie pas un phénomène. Le chant de Bellini, c'est son âme, tandis que chez Rossini, comme chez tous les chefs d'école, la formule technique entre pour beaucoup. «Signor Rossini, lui disait un jour en maugréant le vieux Zingarelli, qui dirigeait le conservatoire de Naples, vous me gâtez tous mes élèves. — Comment cela, cher maître? répliqua l'auteur d'*Aureliano in Palmira*. — Mais parce qu'ils prétendent tous vous imiter. — J'en suis vraiment au désespoir, continua Rossini; mais pourquoi n'obtenez-vous pas d'eux qu'ils vous imitent, vous, au lieu de moi?» L'irritable vieillard sentit la piqûre, et de l'air d'un singe qui vient de mordre dans un citron : « Apprenez, dit-il, que s'il est facile d'imiter Rossini, imiter Zingarelli est un peu moins commode. » (*Sappiate che imitare Rossini è facile, ma imitare Zingarelli un po' difficile!*)

(1) Dans l'*Achilléide*. Voir notre traduction des poésies de Goethe, p. 256 de l'édition Charpentier.

Au nombre de ces coryphées de l'ancien style dont le patriarche Zingarelli dirigeait le bataillon sacré figurait aussi le marquis Zergalli, antagoniste fougueux et passionné de la musique de Rossini, qu'il appelle une musique *volcanique* (1). « Les compositions de Rossini, dit-il, lorsqu'on les étudie d'un point de vue plus élevé, sont loin d'avoir l'importance que la mode leur attribue, et chez lui le mérite de l'invention n'est point tel qu'on se l'imagine. Je citerais vingt maîtres italiens ou allemands auxquels il ne se fait point faute d'emprunter journellement leurs idées, qu'il se charge ensuite d'arranger en compilateur fort habile (2). Quelle différence avec les maîtres du temps passé, avec les compositeurs classiques du XVIIIe siècle, cet âge d'or de l'harmonie et de la mélodie! Ceux-là du moins appartiennent à l'histoire et ne vieilliront pas. » Toujours la même désolante préoccupation, toujours le même besoin d'opposer le passé au présent; on ne demande pas à un homme si, sa nature étant donnée, il en a su tirer tout ce qu'elle contenait de fécond et de grand, on veut le rattacher par force à cette tradition dont il a rompu la chaîne. — Pourquoi n'êtes-vous pas Haydn, Mozart ou Haendel? « Et vive Dieu! monsieur, parce que je suis Rossini, et qu'alors même que j'eusse été assez fou pour m'en donner la peine, je n'aurais jamais fait, croyez-le bien, qu'un assez triste Haydn et qu'un pire Mozart; mieux vaut encore rester Rossini et s'appliquer de tous ses efforts à être ce qu'on est dans les meilleures conditions possibles (3). »

Rossini et Bellini étaient restés conséquens avec eux-mêmes jusqu'au jour de leur période française. Moins doué d'originalité que ces deux maîtres, Donizetti expérimenta. Sa fidélité au premier style de son adoption ne dépassa guère l'époque de son obscurité (4). Dès ses premiers succès, il s'appropria les élémens de tous les genres, prenant un peu son bien chez tout le monde, combinant avec la plus aimable et la plus heureuse insouciance Rossini et Meyerbeer, Auber et Bellini. Qui ne se rappelle, en écoutant *l'Elisir d'a-*

(1) Il va sans dire qu'en opposition à ces *réactionnaires*, il y avait les panégyristes quand même, les *ultras*, ce Luigi Prividali, par exemple, qui prétendait que le titre seul d'un opéra de Rossini suffisait pour répandre d'avance partout l'idée de la suprême perfection.

(2) « Je prends mon bien où je le trouve, » disait Molière. Un jour Rossini, écoutant un mauvais opéra, saisit au passage une idée qui le frappe; il tire son crayon, la note pour s'en servir dans l'occasion, et se contente de grommeler : *E troppo buono per questo c....* « C'est trop bon pour cet imbécile. »

(3) Tels sont les propres termes dans lesquels en 1822 il s'expliqua à Vienne à ce sujet.

(4) Cette obscurité, si je m'en fie à l'auteur des *Promenades dans Rome*, durait encore en 1828. « Mme Lampugnani nous a menés, Frédéric et moi, au concert que donnait Mme Savelli. La musique était plate, ce qui ne m'a pas surpris; elle est du maestro Donizetti. Cet homme me poursuit partout. » Et plus loin : « La musique étant nauséabonde, j'ai fait la conversation, etc. » Beyle, *Promenades dans Rome*, t. II, p. 3.

more, la veine bouffe de l'auteur de *l'Italiana in Algeri?* Comment entendre *Belisario* sans songer à *Norma? La Fille du Régiment* est un opéra-comique dont Boïeldieu serait jaloux. Alliez la plainte élégiaque de Bellini à l'orchestre rossinien, au maître sicilien empruntez ses langueurs, au peintre d'*Otello* le feu qui passionne, appelez le romantisme en aide à vos efforts, et vous avez la *Lucia*. Quant à *la Favorite*, quel plus galant hommage l'esprit italien rendit-il jamais à l'Allemagne? Ce qui dirige avant tout Donizetti dans son éclectisme, c'est un besoin forcené de réussir. Il observe, il étudie le caprice du public et s'y conforme sans laisser à ce caprice, si éphémère qu'il soit, le temps de s'évanouir. Aussi sa musique ressemble parfois à la littérature des feuilletons. Tout en déplorant l'abus du talent, on s'en amuse. D'ailleurs Donizetti n'est point un imitateur banal; chez lui, si noyé qu'il puisse être, le grain d'originalité n'en existe pas moins, et ce glaneur du champ d'autrui finit toujours par donner à sa gerbe un tour qui lui est propre. N'importe, il est certain qu'en fait de nationalité, Donizetti n'en représente aucune, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une très grande célébrité. Nous ne voyons pas cependant que sa renommée lui ait de beaucoup survécu. On se souvient de l'impression mélancolique et profonde que produisit la mort de Bellini, et cela non point seulement en Italie, mais dans la société parisienne tout entière. Un matin, les journaux annoncèrent que Donizetti était mort fou; qui s'en occupa? Il est vrai que nous étions alors en 1848, et qu'un musicien ne pouvait plus mal tomber pour faire parler de lui. L'auteur des *Puritains* avait quitté le monde au bon moment, l'auteur de *Lucia* un moment trop tôt, en ce sens que chez les talens de cette nature la production est indéfinie. Qui sait combien de partitions cette muse agréable et négligée eût encore fournies, si Dieu l'eût laissée vivre? Avec Donizetti s'en est allé le dernier des Romains. Si émoussée que fût chez lui la corde nationale, du moins pouvait-on dire qu'elle avait vibré au début, tandis qu'aujourd'hui les compositeurs italiens naissent allemands ou français, et commencent comme finissaient ceux qui les ont précédés. Voyez Verdi. Sacchetti raconte qu'un jour, dans une société de lettrés et de savans, André Orcagna posa cette question : Qui avait été le plus grand peintre, Giotto excepté? L'un nommait Cimabuë, l'autre Stefano, Bernardo ou Buffalmacco. Taddeo Gaddi, qui se trouvait présent, dit : Certainement il y a eu de grands talens, mais cet *art va manquant tous les jours*. — Au lieu de Giotto dites Rossini, et l'anecdote s'applique à la musique, cet art qui, lui aussi, s'en va manquant tous les jours!

Quel que soit le rang historique qu'on leur assigne, les deux compositeurs dont je viens de parler exercèrent de 1830 à 1835 une in-

contestable domination sur l'esprit du public. Rossini avait cessé de régner seul, le soleil se sentit offusqué du passage de ces astres errans qui jetaient une perturbation momentanée dans son système. L'avénement triomphal de Meyerbeer à l'Opéra, divers ouvrages qui, sans avoir comme *Robert le Diable* à se recommander par les plus hautes qualités musicales, n'en obtinrent pas moins l'assentiment général, contribuèrent peu à peu à éloigner de la scène l'auteur de *Guillaume Tell*. On comprend qu'il serait absurde de prononcer le mot d'envie à propos de cette disposition, qui trahissait plutôt ce découragement suprême qu'inspire tôt ou tard aux âmes ayant conscience de leur force et de leur supériorité l'inconstance banale du public. Disons-le aussi, cette humeur chagrine se compliquait d'intérêts d'un autre ordre. Rossini était sincèrement attaché à la restauration, il l'aimait par ce sentiment qu'on retrouve à chaque page chez M. de Lamartine, et qui fait que l'homme, quoi que l'on puisse dire, a toujours du faible pour la période où ses facultés intellectuelles et morales ont eu leur épanouissement, pour ces années bienheureuses où s'encadrent la gloire des uns et les illusions des autres. Rossini vit donc avec un profond déplaisir les événemens de juillet. Cette révolution, dont le contre-coup tua Niebuhr, laissa dans l'âme du musicien du congrès de Vérone une incurable mélancolie que la catastrophe de février devait, dix-huit ans plus tard, changer en une véritable impression de terreur. Des ministres nouveaux remplaçaient au pouvoir ces hommes avec lesquels il était habitué à traiter et qui l'avaient accablé de prévenances; l'administration de l'Opéra passait du département de la maison du roi aux mains d'un entrepreneur particulier, et ces circonstances, que l'auteur de *Guillaume Tell* eût si facilement surmontées, amenèrent son abdication; car elles agissaient sur un esprit en proie à toutes les lassitudes de l'expérience, et qui savait de longue date ce qu'il faut penser des applaudissemens du monde.

Rossini s'isola; l'harmonieux anachorète se retira dans les combles du Théâtre-Italien, et c'est là que ceux de ses anciens amis qui ne craignaient pas de se rompre le cou en tombant dans quelque chausse-trape ont pu le voir, pendant trois ans, se livrer aux spéculations les plus philosophiques touchant les choses et les hommes du moment. Son persiflage ne débridait pas; il vous exécutait en quatre mots la renommée d'hier et celle de demain; presque toutes les épigrammes qui sont restées de lui datent de cette phase. On sait quelles brillantes campagnes le Théâtre-Italien parcourait alors sous les auspices de Bellini et de Donizetti, les idoles du jour; quant à Rossini, si son nom reparaissait sur l'affiche, c'était de loin en loin. Sans doute encore par intervalle on jouait *Otello*, *la Gazza*, *le Barbier;* mais *la Straniera*, *Norma*, *les Puritains*, *Anna Bolena*, la *Lucia*, for-

maient le fond du répertoire, et lui, campé là-haut dans la dunette, à peine s'il s'apercevait que le vent ne soufflait plus en poupe à son navire. Vivre dans le temple des dieux rivaux, respirer jour et nuit l'atmosphère de leurs succès, j'en pourrais nommer plus d'un qui serait mort d'envie à pareil jeu. Lui au contraire, il paraissait s'y délecter, et s'y roulait comme la salamandre dans la flamme. Quiconque fréquentait le Théâtre-Italien à cette époque se souviendra d'y avoir rencontré mainte fois dans les corridors, entre dix et onze heures, un homme d'embonpoint modéré, au front calme et serein, à l'œil doux et pénétrant, à la physionomie souriante, au geste naturellement familier, et qu'on reconnaissait en général à sa mise assez peu correcte et à l'ampleur de sa redingote, qu'il promenait imperturbablement parmi les habits noirs : — cet homme, c'était Rossini. De ce qui se passait sur le théâtre et dans la salle, il ne voulait pas même se douter, et lorsque d'aventure une bouffée mélodieuse lui arrivait par quelque porte entrebâillée, il eût été fort en peine de vous dire si c'était d'*Otello* ou des *Puritains* que venait ce souffle-là. Comme le genre de cellule qu'il habitait ne se prêtait guère aux réceptions, quand il lui plaisait de voir du monde il descendait au foyer, où son premier soin était de se garder des sots, qu'il fuyait d'ailleurs partout comme la peste. Lorsqu'il ne trouvait pas dans la cohue des allans et venans une conversation en harmonie avec son humeur et capable de le divertir pour le reste de la soirée, il allait, en bon prince qui s'encanaille, s'asseoir sur quelque banquette à côté d'une ouvreuse; toutes le connaissaient et se faisaient un plaisir de lui conter la petite chronique de ces galans boudoirs dont elles ont la clé : commérages de soubrettes que le joyeux maestro goûtait fort. Un soir, Mlle Judith Grisi, qui d'ailleurs avait la vue très basse, passait devant lui sans le remarquer; Rossini l'appelle, et l'aimable cantatrice s'étant retournée avec une certaine hésitation : « Ah! pardon, cher maître! lui dit-elle; je vous avais pris pour un domestique! » (*Vi prendeva per un servitore.*) Du reste ces privautés dans les façons et le langage, dont on s'étonnerait chez d'autres, ici n'ont rien qui doive choquer. Un Italien qui vaque à ce qui l'amuse ne croit point pour cela se déclasser. Je doute qu'il y ait à Paris, et même à Naples, un cuisinier capable de faire le macaroni comme le frère du duc de C..., ce qui n'empêche pas ce gentilhomme d'être un très grand seigneur.

IX. — RETOUR EN ITALIE. — BOLOGNE ET FLORENCE.

Un beau jour cependant, Rossini s'ennuya de la France, et quitta Paris pour s'en aller habiter son palais de Bologne. Sa santé, dont il

se plaignait beaucoup dans les derniers temps de son séjour ici, ne tarda pas à se rétablir entièrement à la douce influence du climat natal, et peu à peu il oublia l'asphalte des boulevards, les couloirs du Théâtre-Italien et le Café de Paris, comme il avait oublié déjà tant de choses en ce bas monde. Bologne lui plaisait, il s'y laissait vivre au milieu d'une prélature aimable et tolérante; Rossini a toujours infiniment goûté la société des éminences, prédilection qu'il dut aux bontés dont le combla dans sa jeunesse le cardinal Consalvi (1), l'un des hommes les plus sensibles à la musique. L'habile et circonspect aménagement d'une fortune considérable, les plaisirs de la table, les émotions tempérées d'une partie de whist, tels étaient les affaires et les délassemens de ce sage, revenu des grandeurs humaines, et qui pouvait dire comme cet autre épicurien du temps de Raphaël : « Vous me demandez ma profession de foi, je ne crois pas plus au noir qu'à l'azur, mais je crois au bon vin, au chapon rôti; en y croyant, on est sauvé (2). »

La révolution de février vint surprendre l'heureux dilettante au sein de son bien-être. Saisi d'épouvante et d'horreur à l'aspect des événemens dont Bologne fut le théâtre, il émigra pour Florence, où jusqu'à nouvel ordre il semble avoir installé ses lares domestiques. A Paris, nous aurions peut-être l'impertinence de lui parler encore de sa musique; là, sous ce divin ciel, où chacun fait ce qui lui plaît, sans se préoccuper du voisin, personne ne songe à lui venir corner sa gloire aux oreilles. Une fois le grand-duc a voulu se donner le plaisir d'entendre *Guillaume Tell;* Rossini a dirigé la représentation, et le lendemain tout était dit. A ce compte, Rossini a bien fait de se sauver de l'autre côté des Alpes, car à Paris la

(1) Le même qui adorait Cimarosa, dont il fit faire le buste par Canova :

A Domenico Cimarosa,
Ercole cardinale Consalvi.

Le cardinal Consalvi allait souvent le soir chez l'ambassadrice de X... Là il rencontrait un jeune homme charmant, qui savait par cœur une vingtaine des plus beaux airs de Cimarosa. Rossini, car c'était lui, chantait ceux que lui demandait le cardinal, tandis que son éminence s'établissait commodément dans un grand fauteuil un peu dans l'ombre. Après que Rossini avait chanté quelques minutes, on voyait une larme silencieuse s'échapper des yeux du ministre et couler lentement sur sa joue. Chose étrange, c'étaient les airs les plus bouffes qui produisaient cet effet. *Y am never mery when i hear sweet musick*, a dit celui des poètes modernes qui a le mieux connu le secret des passions humaines, l'auteur d'*Otello* et de *Cymbeline*.

(2) Io non credo più al nero che all' azzuro,
Ma nel cappone o lesso o vuolsi arrosto,
Ma sopra tutto nel buon vino ho fede
E credi che sia salvo chi gli crede.
(Pulci, *Morgante Maggiore*, canto XVIII.)

niaiserie du public l'eût condamné à n'être jusqu'à la fin que l'ombre errante de l'auteur de *Semiramide* et de *Moïse*, tandis que là-bas il a pu dépouiller le grand homme et jouir de cet ineffable contentement de ne plus s'entendre dire qu'il *vole la postérité*. A Saint-Pétersbourg, quand l'empereur veut se promener comme un simple mortel sur la Perspective, il se coiffe d'une certaine manière, et dès lors il est convenu que chacun se fera un devoir de ne pas le saluer. Quel malheur qu'un pareil usage ne puisse s'établir en France, au moins pour les hommes de génie, qui trouveraient sans doute par là un moyen d'échapper aux exigences d'un passé trop fameux dont la tyrannie finit par les forcer à déloger!

On a dit que le principal caractère du génie est de ne pas laisser après lui les choses au point où il les a trouvées à son avénement. Personne mieux que Rossini ne confirme cette vérité. Jetons un rapide coup d'œil sur ce qu'était la musique italienne en 1812, au jour de l'apparition du fils d'Anne Guidarini. L'école de chant d'où étaient sortis ces virtuoses tant célèbres auxquels on attribuait le mérite de faire valoir les œuvres même les moins recommandables, mérite dont, hélas! trop souvent ils abusèrent, cette grande école n'existait plus. La plupart des maîtres du siècle précédent avaient quitté ce monde, ceux qui vivaient encore n'écrivaient plus. Les lyres d'or de Cimarosa et de Paisiello restaient muettes; Zingarelli, Fioravanti, Salieri, Portogallo, avaient cessé de chanter. Cherubini et Spontini, devenus Français, semblaient à tout jamais perdus pour l'Italie. Quant à la jeune génération, elle n'offrait guère qu'un écho affaibli du passé. Il se peut que, sans cette complexion languissante qui paralysa l'essor de son génie, Pavesi eût répondu plus tard à la haute opinion que Rossini s'était formée de lui sur divers fragmens; Fioravanti continuait en l'exagérant le bouffe de Cimarosa, et pour les Generali, les Caccia, les Nicolini, c'étaient d'honnêtes talens, comme en suscite par douzaine toute personnalité un peu marquante, gens d'esprit, mais non d'invention, et qui n'existent que pour redire. Contre ces imitateurs dépourvus de la veine mélodique des anciens maîtres, et dans les mains de qui l'orchestre allait encore s'appauvrissant, deux musiciens tentèrent une réaction. L'un était le Bavarois Simon Mayr, l'auteur d'une *Lodoïska* donnée en 1800, de *Ginevra di Scozia* (1803), des *Misteri Eleusini* et de vingt autres ouvrages qui longtemps passèrent pour des chefs-d'œuvre aux yeux d'un public auquel Mozart demeurait encore inconnu; l'autre était M. Paër, qui, bien que né en Italie, avait compris de bonne heure le parti qu'on pouvait tirer de l'harmonie allemande. La musique italienne quittait le simple et le facile pour le composé et le savant, et le mérite des compositeurs dont je parle est d'avoir aidé en prati-

ciens habiles à des combinaisons que réclamait l'esprit du temps. J'ai toujours considéré l'orchestre comme un centre de résonnance où la voix dominante d'une époque trouve invariablement son écho, et volontiers je le comparerais à ces organes d'une impressionnabilité plus délicate qu'affecte à l'instant même chez certains individus la moindre irritation dans l'économie générale. Prenez l'orchestre du *Devin du Village*, et dites si cette aimable bucolique où la flûte roucoule à cœur joie ne trahit pas le *rococo* sentimental d'une société frivole et maniérée à l'excès. Que la température intellectuelle et morale se modifie, que le retour aux vieilles croyances incline les imaginations au romantisme, et vous n'entendrez bientôt plus que des orgues et des harpes; supposez maintenant une période guerrière, et vous allez voir s'ouvrir le règne des instrumens de cuivre. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces retentissantes fanfares et tout ce vacarme militaire qu'on a tant reprochés depuis à la musique italienne ne s'y rencontrent qu'à dater de Napoléon, et qu'on les trouve pour la première fois dans les opéras écrits de 1811 à 1813 par Generali et les compositeurs qui comme lui s'inspiraient des bulletins de l'empire.

Les choses en étaient à ce point lorsque Rossini parut. Devant ce jeune homme doué de toutes les facultés instinctives du génie, Anacréon et Pindare tout ensemble, Bologne, Venise et Milan restèrent dans l'enchantement. *Tancredi* fut une révélation. Les autres écrivent pour qu'on les admire; il lui suffit, à lui, d'être écouté, et sa musique est une fête pour l'oreille charmée. « Si vous me demandiez, écrivait Carpani (1), ce qui m'éblouit et me fascine dans ce météore du firmament italien, ce que je trouve d'enivrant et de merveilleux dans cette admirable musique, je répondrais, en criant aussi loin que ma voix peut atteindre : Le chant, et puis toujours le chant, et toujours le chant ! » Et après avoir estimé à son prix cette faculté si rare de la mélodie dont ni l'étude ni l'expérience n'ont encore livré les secrets à personne :

« C'est à tort, poursuit-il, qu'on accuse la musique de Rossini de manquer d'expression; tout ce qu'on peut dire et ce que, pour ma part, j'approuve entièrement, c'est qu'il sacrifie de propos délibéré l'expression au chant, dont certains maîtres allemands, parmi les plus illustres, affectent au contraire de méconnaître l'importance exclusive. Ainsi, pour eux, la musique ne consiste que dans l'expression, et du commencement à la fin il faut qu'elle soit empreinte de la couleur poétique du sujet... Admirable théorie donnant pour résultat le *Fidelio* de Beethoven, c'est-à-dire un tissu de modulations péniblement enchevêtrées les unes dans les autres, en antagonisme perpétuel avec elles-mêmes aussi bien qu'avec l'oreille du patient qui les écoute, modula-

(1) *Biblioteca italiana*, 1818, Milan.

tions barbares qui, pour être selon les règles, ne nous en écorchent pas moins le tympan par leurs soubresauts et leurs contrecoups, déclamation instrumentée que traversent de rapides éclairs, mais qu'on ne saurait appeler un opéra! »

Sans adopter intégralement toute la solution du critique milanais, il faut bien convenir cependant qu'il y a du vrai dans ce qu'il dit, et j'ajouterai que si les docteurs de Berlin et de Leipzig connaissent à merveille le côté faible et vulnérable de la musique italienne, en revanche les écrivains italiens, quand ils s'en mêlent, trouvent à l'endroit de la musique allemande des argumens qui sont loin d'être dénués de valeur. Rousseau, qui se rattachait de son temps aux principes que représente aujourd'hui Rossini, observait avec raison que, s'il s'agissait tout simplement de lui donner le spectacle d'une tragédie, mieux valait s'en tenir à la déclamer, la musique étant un art indépendant et libre, un art ayant l'oreille pour domaine, comme la peinture et la poésie ont les yeux et le cœur pour royaume. Autour de Gluck se rangeaient alors, on le sait, les partisans de l'opinion contraire : antagonisme éternel du Nord et du Midi, vieille querelle que les fougueux débats du XVIIIe siècle n'ont point tranchée et qui subsistera aussi longtemps que la musique elle-même! D'ailleurs, peut-être qu'il ne serait pas si difficile de s'entendre; il suffirait pour cela d'aller au fond des choses, attendu que les partisans de Gluck n'ont jamais pu nier la mélodie, pas plus que les prosélytes de Piccini n'ont pu nier l'expression dramatique. Qui donc oserait prétendre qu'il n'y a que de la déclamation harmonique dans *Alceste*, dans *Iphigénie*, dans *Orphée*, dans cette mélodieuse partition d'*Orphée*, qui fut le triomphe de Guadagni, et dont le virtuose par excellence, Rubini, se complaisait en ses meilleurs jours à nous rendre les pathétiques beautés? Bien loin de négliger la mélodie, Gluck la recherche et la caresse, volontiers il la reproduit sous toutes ses formes, et ce n'est pas lui qui refuserait de payer à l'oreille le tribut qu'elle réclame; d'autre part, où voit-on que les Piccini, les Paisiello, les Cimarosa fassent défaut systématiquement à l'expression? J'en dirai autant de Rossini, à qui nul ne contestera d'avoir, par un de ces coups de fortune qui n'arrivent qu'au génie, su combiner dans le trio de *Guillaume Tell* le naturel et la clarté du style italien avec ce que l'accent dramatique de Gluck a jamais rencontré de plus sublime. Si la paix entre l'Italie musicale et l'Allemagne avait pu être fondée, Rossini eût certainement été l'homme de cette transaction. Élève de Haydn dans l'emploi des instrumens, il connaît à merveille l'art des dissonances et des modulations, et s'il introduit le clair-obscur dans son harmonie, jamais il n'en surcharge le tableau. Avant lui, aucun maître italien ne s'était tant avancé du côté de l'Allemagne, et ses

plus acharnés détracteurs lui doivent cette justice, de reconnaître que les concessions que les besoins de son temps lui commandaient, Rossini les a faites sans rien abdiquer de son individualité, et qu'en empruntant aux Allemands leur orchestre, il a toujours parfaitement respecté leur métaphysique.

Plaire au public, le captiver, l'entraîner, l'enivrer, voilà ce que veut surtout Rossini et ce qu'il obtient, voilà le but incessant proposé à ces mélodies, à ces motifs, à ces thèmes que l'orchestre d'Haydn et de Mozart accompagnent. L'auteur de *Guillaume Tell* a su concilier, et ce sera le meilleur de sa gloire, les progrès de l'harmonie moderne, les conquêtes de l'instrumentation, avec cet impérieux besoin que les Italiens ont de la phrase mélodique. Les Paër et les Mayr, en se bornant à ravitailler l'orchestre, n'avaient fourni qu'une moitié de la tâche; le génie seul, qui remue les perles et les diamans, pouvait semer ces trésors sur le tissu d'une harmonie plus riche et plus serrée. Le grand art de Rossini, une fois engagé dans cette voie, fut de n'en point trop faire. Il ne suffisait pas de répondre à un besoin généralement senti depuis longtemps, il fallait y satisfaire en de justes mesures et selon les conditions du goût national; il le comprit, et l'on sait comment il électrisa son monde. Les pédans peuvent donc lui reprocher ses *quintes* et mille autres fautes de syntaxe, perceptibles sur le papier à l'œil scrutateur du théoricien émérite, et qui pour le public disparaissent dans le torrent mélodieux; il n'en est pas moins vrai que ce sont là des libertés qu'un maître a le droit de se passer toutes les fois que l'envie lui en prend, et qu'on ne blâme que chez les élèves. Ce qui trahit l'impuissance dans l'artiste détruit le charme; ce qui n'est au contraire que négligence par excès de talent l'augmente. Il me semble que si je voulais m'attaquer à Rossini, mes critiques porteraient sur d'autres points bien autrement vulnérables : par exemple, cet abus de la *virtuosité* du chanteur, cette éternelle reproduction des mêmes formules, qui, sous prétexte de caresser l'oreille, finissent par l'engourdir et la dépraver, en un mot tout ce *maniérisme* ennemi du bon goût et de l'expression vraie; j'ajouterai — cette substitution trop fréquente du théâtral au dramatique, et surtout cette confusion de tous les genres, qui fait qu'un motif bouffe va déparer une scène d'*Otello*, tandis que vous trouverez telle phrase pathétique égarée en plein *Barbier de Séville*, comme une veuve au bal de l'Opéra. Souvent au milieu du calme plat l'orchestre s'émeut dans ses profondeurs, et vous entendez tout à coup *garganum mugire nemus et mare tuscum;* vous vous demandez alors si la situation exige un pareil tumulte? Nullement; c'est Jupiter qui s'amuse et souffle la tempête de crainte que vous ne vous endormiez dans votre stalle. Rossini appelle cela réveiller l'intérêt

musical; le mieux serait de ne pas le laisser s'assoupir. Mais ayez donc le courage de reprocher des longueurs à un homme qui n'a pas composé moins de quarante opéras en dix ans, et vous mériterez qu'on vous réponde comme Cicéron s'excusant d'écrire une longue lettre, parce qu'il n'a pas le temps d'en faire une plus courte. Du reste ses défauts, personne plus naïvement ne les confesse, et s'il se damne, ce n'est point sans préméditation.

« Pourquoi, lui disait-on un jour, puisque vous ressentez une si profonde admiration pour Haydn et Mozart, ne cherchez-vous point davantage à vous rapprocher de leur style? — Peuh! répondit-il, je le ferais bien; mais que voulez-vous? je redoute le public italien (*temo il publico italiano*). » Et il revenait à ses cadences, à ses arpéges, à ses modulations, à ses *crescendo* et à ses *forte*. — Rossini ne sait point renoncer à une mélodie qui lui plaît; chez lui, l'oreille passe avant l'esprit, et, quand ces deux puissances font mine de ne pas vouloir s'arranger ensemble, comme il hait les querelles de ménage, il ne prend pas la peine de les mettre d'accord. De là les nombreux contre-sens où tombe sa musique, de là tant de motifs qui ne sont que des variations, de là ces roulades, ces trilles, ces pluies de notes chromatiques qui, dans un intermède, peuvent avoir leur charme, mais qu'on ne saurait voir sans ennui se reproduire imperturbablement à tout propos, sans égard pour la situation dramatique ni pour le caractère des personnages. Il est vrai que Rossini n'est pas non plus le seul coupable, et qu'il a dû, même en ses innovations les plus hardies, se conformer aux habitudes scéniques d'un pays pour lequel une représentation théâtrale n'est jamais qu'une sorte de concert. Ces grands noms de Gluck et de Mozart qu'on lui jette encore à la tête, il n'en ignorait pas la signification, et certes il a prouvé depuis qu'il pouvait s'élever dans leur voie, mais à la condition de se sentir porté par l'atmosphère. Pour le moment, il se contentait de se maintenir en joie et de craindre le public italien : *temo il publico italiano;* ce qui ne l'empêchait pas de donner à la partie dramatique de ses ouvrages un développement dont on n'avait pas encore eu d'exemple et de traiter les finales, les morceaux d'ensemble et les récitatifs en homme qui devance son temps et son pays, mais sans vouloir de gaieté de cœur risquer de se brouiller avec l'un et avec l'autre.

Si l'on veut des preuves de ce que j'avance, on en trouvera dans *Otello,* dans *Mosè, Zelmira* et *la Gazza.* Certes aucune de ces partitions n'est un de ces chefs-d'œuvre portant en soi la perfection comme le *Don Juan* de Mozart ou le *Matrimonio segretto* de Cimarosa; le clinquant s'y mêle à l'or pur, le fatras à l'imagination, et cette musique, encore qu'elle abonde en qualités du premier ordre, garde à

nos yeux tous les défauts du temps. Rossini voulait réussir et connaissait trop bien son public pour se priver d'une si intéressante ressource. Il y a en effet dans tous les âges une somme courante de vulgarités dont il faut savoir trafiquer dès qu'on tient à passionner de son vivant les multitudes. Grâce à Dieu, tous les hommes de génie ne meurent pas à l'hôpital, il y en a même dans le nombre, et beaucoup, qui mènent grand train et ne respirent que les roses de l'existence. La grande affaire est de s'y prendre habilement et de respecter ce qui nous amuse. C'est presque toujours sous le firman de la routine que les beautés d'un ordre nouveau gagnent du terrain et finissent par s'introniser. Le génie, aussi bien que la médiocrité, se sert de ces recettes dont je parle, de cette menue monnaie que chacun trouve sous sa main. Seulement, tandis que celle-ci en fait naïvement le fond de ses ouvrages, celui-là ne les emploie qu'à la surface et comme on agite un miroir au soleil pour attirer les alouettes. Malheur aux esprits hautains et tracassiers qui ne veulent rien concéder de leurs droits! Il se pourra qu'un jour, après leur mort, la postérité les dédommage. En attendant, la société n'aura pour eux ni fêtes, ni triomphes, ni dotations princières. Or c'était à ces mondaines jouissances qu'aspirait Rossini. Et comment ne les aurait-il pas souhaitées, lui qui s'entendait si merveilleusement à les peindre, lui le chantre enjoué, voluptueux, facile, bienveillant de la jeunesse et de la vie, lui à qui une seule corde a manqué, celle des larmes, et qui de l'amour semble n'avoir connu que les sensations physiques, ignorant sa rêverie et ses langueurs divines! Une lumière fortunée, l'azur limpide et transparent du ciel méridional, forme le fond de ses tableaux, où le réel figure plutôt que l'idéal. D'autres ont choisi pour horizon l'obscurité morne et les ténèbres, d'où se détache comme dans les intérieurs de Rembrandt le rayon glorieux; chez Rossini au contraire, c'est le nuage flottant, c'est l'ombre qui se détache du soleil et fait épisodiquement ressortir l'incandescent foyer mélodieux où tout s'absorbe.

La gloire de Rossini se rattache aux plus beaux souvenirs de la restauration. Cette musique heureuse et splendide, parée de tout l'éclat de l'opulence, ornée de toutes les grâces de la jeunesse et de la vie, devait accompagner la renaissance des lettres et des arts. On respire dans ces rhythmes enchanteurs je ne sais quel air de fête qui seyait à merveille à la pompe des cours, à ce premier élan vers les plaisirs qui s'empara de l'Europe échappée aux préoccupations d'un passé plein de terreur. Comme tous les génies d'un ordre supérieur, Rossini fut l'homme de son temps et de son pays. Par lui, une dernière fois l'Italie régna sur le monde, domination irrésistible que l'altière Allemagne, en dépit de la mauvaise humeur qu'elle en res-

sentit, fut bien contrainte de subir jusqu'au bout, et dans laquelle la France, mieux inspirée, eut l'esprit de savoir s'attribuer sa part d'influence. Étranger par cette ignorance même qu'on lui a tant reprochée à ces conflits théoriques qui trop souvent viennent déflorer chez l'artiste la naïveté de l'inspiration, le chantre de Desdemone, de Rosine et de Guillaume Tell, en multipliant ses productions, obéissait bien plus encore au démon intérieur qu'à cet amour de l'or dont il affectait de se montrer si possédé. Naturellement, de cet abus des procédés techniques, de cette révélation journalière d'un formalisme dont chacun pouvait s'emparer, l'imitation devait naître. Il existe plus d'un tableau peint par tel élève de Rubens qu'on prendrait pour l'œuvre même du maître. J'en dirai autant de certaines partitions de Generali, de Caraffa, de Mercadante (dans sa première période), de Pacini et de bien d'autres, qui ne sont que de simples copies, mais des copies tellement exactes que la postérité s'y trompera, si d'aventure elles lui arrivent sans nom d'auteur. Que la soif de l'opulence, qu'un ardent besoin de s'enrichir soient entrés pour quelque chose dans cette exploitation hâtive d'un des plus beaux génies que la musique ait produits, Rossini l'a trop souvent répété lui-même, et divers actes importans de sa propre existence le démontrent assez clairement pour qu'on puisse s'épargner la peine de le contester. L'auteur du *Barbier* et d'*Otello*, je l'ai dit, avait compris son siècle, et trouva toujours que c'est grande duperie que de ne pas jouir des dons que le ciel nous envoie. La gloire de Mozart, qui certes ne laissa point de le tenter, il ne l'eût pas achetée au prix des infortunes que l'immortel musicien de Salzbourg eut à traverser pour arriver à une fin si prématurée et si mélancolique. Il y a, même parmi les plus illustres représentans de la pensée humaine, des tempéramens ainsi faits, qu'ils préfèrent le bien-être à la lutte, et pour qui l'avenir est de peu, si le présent ne leur prodigue pas ses jouissances. A ce compte, quelle destinée plus brillante et plus heureuse que celle de Rossini? Il peut se dire au terme de sa carrière : « J'ai amusé mon siècle et, chose plus rare, je me suis amusé moi-même. » Lot charmant dont Molière n'eut que la moitié!

HENRI BLAZE DE BURY.

LORD CASTLEREAGH

ET

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE DE 1812 A 1822.

II.[1]

LA DIPLOMATIE, LES GÉNÉRAUX DE L'ALLIANCE ET LA SECONDE RESTAURATION.

Correspondence, Despatches and other Papers of viscount Castlereagh, second marquess of Londonderry, etc. London 1853, John Murray.

I.

Au mois de mai 1814, la paix était rétablie en Europe; mais l'Angleterre restait en guerre avec les États-Unis. Le gouvernement britannique crut d'abord que, débarrassé de la France, il viendrait facilement à bout de cet autre adversaire, dont il n'avait pas encore eu l'occasion de mesurer les forces toujours croissantes. Bien décidé à ne lui rien accorder sur les principes du droit maritime, qui avaient été la seule cause de la rupture, il se persuada qu'il pourrait lui arracher des cessions territoriales. Pour appuyer de telles exigences, une partie des vieilles troupes qui s'étaient acquis tant de gloire dans les campagnes de la Péninsule avait été envoyée au-delà des mers, il fut même question d'y envoyer aussi leur illustre chef. Grâce à l'énergique résistance de la jeune république, des conseils plus modérés finirent par prévaloir, et le traité de Gand, conclu en janvier 1815 sous la médiation du nouveau souverain des Pays-Bas,

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

mit fin aux hostilités, sans imposer à aucune des deux parties belligérantes la moindre concession.

Bien que le traité de Paris eût établi quelques-unes des bases principales de l'organisation future de l'Europe, il laissait encore bien des choses à décider : le dernier article portait que, dans le délai de deux mois, toutes les puissances enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour prendre, dans un congrès général, les arrangemens qui devaient en compléter les stipulations. Ce délai, qui fut ensuite prolongé, était indispensable aux souverains et aux ministres, entraînés depuis si longtemps dans le tourbillon de la terrible guerre qui venait de finir, pour revoir leur pays, y remettre en activité la machine du gouvernement, et se préparer par de mûres délibérations aux négociations importantes qui allaient s'ouvrir.

Le duc de Wellington avait été nommé ambassadeur à Paris (1). Ce choix de l'homme de guerre qui avait peut-être porté les plus rudes coups à la France dans la lutte à peine terminée peut sembler singulier aujourd'hui : dans la disposition où étaient les esprits, il n'avait rien que de naturel. Le duc de Wellington était un de nos *libérateurs*, comme on disait alors. On sait l'accueil fait à ses troupes dans nos départemens du midi. La faveur qu'on leur avait témoignée dans cette partie de la France, elles l'eussent trouvée à Paris même, si on les y eût conduites. On avait eu d'abord la pensée, au moment où elles quittèrent notre territoire pour retourner en Angleterre, de les faire embarquer dans les ports de la Manche afin de leur épargner une longue traversée, et lord Castlereagh, expliquant à lord Liverpool les avantages de cet itinéraire, avait pu, par une plaisanterie dédaigneuse qui exprimait au fond une vérité, mettre au nombre de ces avantages celui de donner aux Parisiens un spectacle qui ferait leurs *délices*. La modération du duc de Wellington et la scrupuleuse rectitude de son esprit lui donnaient d'ailleurs, pour le poste qu'on venait de lui confier, une aptitude plus positive que celle qui résultait d'un engouement passager de l'esprit français, sujet à tant de variations.

Lord Castlereagh le chargea de traiter sans retard avec le cabinet des Tuileries deux questions auxquelles l'Angleterre prenait le plus vif intérêt : celle des rapports commerciaux à établir entre les deux états, et celle de la suppression de la traite des noirs. Sur le premier point, il dut bientôt reconnaître qu'il n'y avait rien à faire en ce moment ; bien que les opinions personnelles de M. de Talleyrand et de quelques autres ministres français fussent assez favorables aux prin-

(1) Les dépêches du duc de Wellington, publiées il y a quelques années, m'ont fourni quelques matériaux pour compléter et éclaircir les informations contenues dans la correspondance de lord Castlereagh par rapport aux années 1814 et 1815.

cipes de la liberté commerciale, le sentiment public y était fort contraire, et il pouvait s'appuyer alors sur la nécessité d'assurer une protection suffisante aux nombreux établissemens industriels tout récemment créés à l'abri du blocus continental. M. de Talleyrand ayant témoigné le désir d'ajourner jusqu'à la fin de la session des chambres, alors réunies, ce qu'il était possible de tenter à ce sujet, le cabinet de Londres n'insista pas. La question de la traite devint au contraire l'objet d'une négociation assez active.

Cette question était alors appréciée bien diversement dans les deux pays, et elle donnait lieu en France à d'étranges malentendus. Il n'y avait pas plus de huit ans que la traite avait été abolie en Angleterre. Les hommes de bien, les politiques à vues élevées qui avaient entrepris cette noble et pieuse réforme ne l'avaient accomplie, malgré l'appui que le pouvoir leur avait constamment prêté, qu'après une lutte prolongée contre l'influence des intérêts matériels attachés au maintien de ce monstrueux abus, et contre les préjugés invétérés dont ces intérêts avaient su se faire une arme. La victoire des réformateurs avait été l'œuvre moins encore des progrès de la philosophie que de l'esprit méthodiste, qui, dans ces derniers temps, avait ranimé chez nos voisins les croyances religieuses, fort affaiblies pendant le siècle précédent. Le peuple anglais, non content d'avoir renoncé pour lui-même à l'infâme trafic qu'il avait si longtemps favorisé par la législation et par les traités, aspirait maintenant à rendre cette réforme universelle, seul moyen de lui donner quelque efficacité, — à y faire participer les autres nations, à les y obliger même lorsqu'il en aurait la puissance, et au besoin à faire des sacrifices pour les y décider. Il faudrait ignorer tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait alors, soit dans le parlement, soit dans les nombreuses sociétés abolitionistes fondées sur tous les points des trois royaumes, pour douter de la sincérité des sentimens qui inspiraient cette espèce de propagande. Sans doute, dans certains esprits, la crainte jalouse de laisser d'autres états en possession des bénéfices du commerce odieux auquel l'Angleterre venait de renoncer pouvait stimuler ce zèle, mais c'étaient de plus nobles motifs qui produisaient le grand mouvement de l'opinion. « La nation tout entière, écrivait lord Castlereagh, se préoccupe fortement de cet objet. Je crois qu'on trouverait à peine un village qui n'ait envoyé des pétitions dans ce sens. Les deux chambres sont engagées à poursuivre l'achèvement de cette œuvre, et les ministres doivent en faire la base de leur politique. » Une lettre que le duc de Wellington, de retour en Angleterre après plusieurs années d'absence, écrivait à son frère, sir Henri Wellesley, alors ambassadeur à Madrid, est plus expressive encore : « Il m'a fallu, disait-il, quelque temps de séjour ici

pour comprendre — et je suis hors d'état de vous faire concevoir — le degré d'exaltation frénétique qui existe ici au sujet de la traite. Le public semble penser qu'il conviendrait à la politique de l'Angleterre de faire la guerre pour mettre fin à cet abominable trafic. »

Le gouvernement britannique s'efforçait donc d'amener tous les autres gouvernemens européens à adopter le grand principe qu'il avait proclamé. Il ne pouvait trouver de difficultés à y déterminer les puissances du Nord, de l'Allemagne et de l'Italie, qui, n'ayant pas de colonies, étaient tout à fait désintéressées dans une telle réforme. La Hollande, qui avait un pressant besoin de l'alliance anglaise, s'y prêta aussi de bonne grâce. L'Espagne et le Portugal, qui croyaient ne pouvoir conserver et exploiter leurs vastes possessions d'Amérique qu'au moyen d'esclaves incessamment recrutés sur les rivages africains, devaient être moins faciles à convaincre : malgré les immenses services que l'Angleterre leur avait rendus, ce ne fut qu'avec beaucoup de temps, à force d'insistance, et en leur assurant des dédommagemens pécuniaires, qu'elle obtint de ces deux pays des engagemens qui, il y a bien peu d'années encore, étaient ouvertement violés au Brésil, et surtout dans l'île de Cuba.

Quant à la France, le traité de Paris lui avait imposé l'obligation de supprimer la traite dans cinq années au plus tard, et « d'unir ses efforts, dans le futur congrès, à ceux de sa majesté britannique, pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition d'un genre de commerce que repoussent les principes de la justice naturelle et les lumières du temps. » Telles étaient les expressions du traité; mais une semblable stipulation, qui laissait encore un répit à ce fléau de l'humanité, ne suffisait pas aux abolitionistes. Le cabinet de Londres, sous la pression du sentiment public, chargea donc le duc de Wellington de travailler à obtenir la cessation immédiate de la traite. La chose n'était rien moins qu'aisée; la correspondance de l'ambassadeur avec Wilberforce, qui lui écrivait souvent pour stimuler son zèle, explique très bien quel était alors en France l'état de l'opinion sur le point dont il s'agit.

« Il n'y a dans ce pays, disait-il, que très peu de personnes qui aient porté leur attention sur la traite des esclaves, et ces personnes sont des colons ou des spéculateurs en fait de traite, qui ont tout intérêt à la maintenir. Je suis fâché d'être obligé de dire que la première de ces deux classes d'hommes est très puissamment représentée dans la chambre des pairs, et c'est une chose vraiment incroyable que l'influence exercée par les propriétaires de Saint-Domingue sur toutes les mesures que prend le gouvernement. On veut assez sottement établir une liaison entre la proposition d'abolir la traite et certains souvenirs des jours révolutionnaires de 1789 et 1790, et cette proposition est généralement impopulaire. On ne croit pas que nous soyons de bonne foi à

ce sujet, et que nous nous soyons décidés à supprimer ce trafic à raison de son inhumanité. On pense que ce n'a été de notre part qu'une spéculation commerciale... Il est impossible d'obtenir l'insertion dans un journal français, quel qu'il soit, d'un article favorable à l'abolition, ou simplement qui ait pour objet de faire voir qu'en la décrétant, l'Angleterre a été déterminée par des motifs d'humanité... On ne saurait donner une idée des préjugés de toute espèce qui règnent ici sur cette question, et surtout parmi les principaux employés des administrations publiques, qui sont nos adversaires les plus prononcés... Le désir de s'assurer le gain qu'on attend de ce commerce n'est surpassé que par celui de dénaturer nos vues et nos mesures, et de déprécier le mérite que nous avons eu en décrétant l'abolition. Le directeur de la marine me disait gravement qu'un des buts que nous avions en vue était de nous procurer des recrues pour notre guerre d'Amérique, et il m'a donné à entendre qu'entre un esclave destiné pour toute sa vie aux travaux agricoles et un soldat engagé pour sa vie, la différence ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. »

« Vous verrez par les journaux, écrivait encore le duc de Wellington, à quel point cette affaire agite l'opinion. M. Lainé, président de la chambre des députés, dans un discours qu'il a prononcé sur une proposition du général Desfourneaux, s'est attaché à donner au sentiment public une direction violente, et à accréditer les préjugés existant contre l'Angleterre. Le roi m'a dit qu'il serait heureux de pouvoir faire quelque chose d'agréable au prince régent et à la nation britannique, et que, sans nul doute, il tiendrait ses engagemens, mais qu'il était obligé de tenir compte des opinions de son propre peuple, opinions qui, sur ce point, n'étaient nullement celles de l'Angleterre. »

De tout cela, le duc de Wellington, qui ne mettait pas en doute la bonne volonté du roi et de ses ministres, mais qui reconnaissait la difficulté de leur position, concluait, avec son bon sens ordinaire, qu'au lieu de porter dans cette négociation une vivacité, une insistance qui ne pourraient qu'irriter en France des esprits prévenus, il fallait s'efforcer de les éclairer et de les gagner peu à peu.

Telle était cependant l'impatience des ministres anglais, stimulés par la crainte de perdre la majorité dans le parlement, qu'ils se décidèrent à une proposition bien singulière pour essayer de vaincre cette résistance. Un propos, tenu assez légèrement par M. de Talleyrand dans une conversation particulière, avait paru indiquer que le gouvernement français pourrait consentir à renoncer aux cinq années pendant lesquelles il lui était permis de continuer la traite, si l'Angleterre voulait l'en dédommager par la cession de quelque colonie. Le cabinet de Londres autorisa le duc de Wellington à offrir à la France, soit l'île de la Trinité, soit une somme d'argent destinée à indemniser les intérêts engagés dans la traite. Le gouvernement français répondit que l'idée de concéder un principe pour de l'argent serait certainement très mal accueillie en France par l'opinion publique, qui y verrait quelque chose de contraire à la dignité du pays,

et que, quant à une cession territoriale, elle ne pourrait avoir pour effet de désarmer les intérêts privés contre lesquels on avait à lutter. Les choses en restèrent là (1).

Des questions d'une importance plus directe et plus immédiate ne tardèrent pas à absorber l'attention des cabinets : il ne s'agissait de rien moins que du partage des dépouilles de l'empire français et des bases à donner à l'équilibre européen. Même avant la chute de Napoléon, de graves dissentimens s'étaient manifestés entre les puissances principales; on avait pu alors ajourner les solutions : maintenant il fallait en finir, il fallait faire la part, fixer la position de chacun. C'était la tâche réservée au congrès. Les tentatives qu'on avait faites, avant sa réunion, pour se mettre d'accord par des explications préliminaires avaient complétement échoué. La Russie persistait à exiger la cession de tout le duché de Varsovie, que l'empereur Alexandre voulait ériger à son profit en royaume de Pologne. Dans cette combinaison, à laquelle le cabinet de Berlin s'était rallié, la Prusse, renonçant ainsi à son ancienne part de la Pologne, devait recevoir en dédommagement le royaume de Saxe, enlevé à son souverain, qui eût obtenu un établissement dans les provinces rhénanes. L'Autriche et l'Angleterre se montraient absolument contraires à de tels projets : la première, parce que l'agrandissement excessif de la Russie devait compromettre sa sûreté et sa position européenne, autant que l'incorporation de la Saxe à la Prusse eût menacé en Allemagne son antique suprématie; la seconde, parce que l'équilibre politique, qui est sur le continent son seul intérêt permanent, aurait reçu une trop grave atteinte de semblables arrangemens; toutes les deux, parce que leur politique traditionnelle et conservatrice répugnait profondément à l'esprit d'aventure et d'innovation qui inspirait les conseils de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

Cette séparation des quatre grandes puissances naguère coalisées contre Napoléon ouvrait au gouvernement français des chances inespérées. Peu de mois auparavant, on avait cru faire envers lui acte de générosité et de courtoisie en l'admettant à prendre part au congrès, et chacun pensait alors qu'il n'y paraîtrait que pour la forme, qu'en réalité il ne lui serait pas permis d'intervenir dans la répartition des territoires dont le sort des armes lui avait enlevé la possession. Maintenant il était évident que la force des choses allait le rendre en quelque sorte l'arbitre de l'Europe. Seul de toutes les grandes puissances continentales, il avait cet avantage que, le traité de Paris ayant définitivement réglé son état de possession, il n'avait

(1) On sait que l'année suivante la France, placée dans des circonstances qui ne lui laissaient plus sa liberté d'action, consentit à l'abolition immédiate de la traite.

rien à demander au congrès; aucune considération d'intérêt particulier ne devait donc y gêner son action, il n'avait à s'y préoccuper que d'intérêts généraux, et il dépendait de lui de faire pencher la balance dans le sens qui lui conviendrait le mieux.

Entre la Russie et la Prusse d'une part, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, quel parti prendrait-il? Il semblerait, au premier aspect, que son choix ne pût être douteux. L'empereur de Russie était, parmi les alliés, celui qui avait contribué de la manière la plus décisive à la chute de Napoléon et à la restauration de la maison de Bourbon; il avait constamment témoigné les sentimens les plus bienveillans pour la France, et l'empressement qu'il avait mis, qu'il mettait encore à rechercher pour une de ses sœurs l'alliance d'un prince français, prouvait assez que ses dispositions n'avaient pas changé. Rien ne semblait donc s'opposer à ce que la France favorisât les projets de l'empereur, et peut-être, en lui prêtant un appui qui eût rendu toute opposition impuissante, pouvait-elle se flatter de l'espoir d'obtenir, dans l'arrangement général des affaires de l'Europe, quelque dédommagement pour les pertes que lui avait infligées la paix de Paris. Il est d'ailleurs à remarquer que ces projets rentraient, à quelques égards, dans ce qu'on pouvait considérer comme les convenances particulières de la France. Les Polonais avaient été nos fidèles alliés pendant vingt ans de guerre, et des arrangemens dont le résultat semblait leur rendre une nationalité, une organisation politique, ne pouvaient contrarier le sentiment populaire, qui dès lors leur était si favorable parmi nous. Quant au roi de Saxe, transféré dans les provinces rhénanes comme le voulaient les cabinets de Russie et de Prusse, il y serait presque nécessairement devenu le protégé, l'allié de la France; il eût grandement augmenté notre influence dans cette partie de l'Europe, et cette considération, qui n'échappait pas à la sagacité jalouse de lord Castlereagh, n'était pas une de ses moindres objections contre le plan des cours du Nord. Il lui convenait beaucoup mieux que les provinces du Rhin, détachées du territoire français par le traité de Paris, devinssent la propriété de la Prusse, parce qu'il savait bien que la contiguïté de deux grands états est un puissant obstacle à leur bon accord, et qu'il importait aux vues de l'Angleterre que les relations des cours de Paris et de Berlin ne pussent jamais prendre un caractère trop intime. L'établissement de la domination prussienne dans ces contrées lui paraissait d'ailleurs, comme il l'écrivait au duc de Wellington, une garantie contre la pensée systématique de la France de reprendre la Belgique et la rive gauche du Rhin, pensée qui, en dépit des intentions actuelles de son gouvernement, devait renaître toutes les fois que les circonstances en favoriseraient l'accomplissement.

Je viens de dire les motifs qui semblaient devoir engager le nouveau gouvernement français à seconder la politique de l'empereur Alexandre. Ces motifs étaient puisés dans les intérêts permanens du pays. Des passions et des intérêts personnels, s'appuyant sur des combinaisons qui avaient pour le moment une certaine valeur, l'emportèrent dans les conseils de la couronne. Une véritable antipathie s'était élevée entre Louis XVIII et le monarque russe pendant le séjour que les alliés avaient fait à Paris. Le petit-fils, le successeur de Louis XIV, en qui l'orgueil royal existait au plus haut degré, n'avait pu s'habituer à la supériorité de position que les circonstances avaient donnée au souverain d'un empire à peine compté, un siècle auparavant, parmi les états européens. Il avait été profondément blessé de le voir, au sein même de la France, s'ériger en protecteur, non-seulement des idées et des institutions libérales, mais de tous les intérêts créés par la révolution, des hommes qui en étaient sortis, et les égards mêmes qu'il avait fallu avoir jusqu'à un certain point pour ce patronage n'avaient pu qu'irriter le mécontentement du roi. La politique aventureuse et tranchante de la Russie et de la Prusse, de ces deux monarchies d'une origine si nouvelle, le mépris qu'elles semblaient faire des anciennes traditions contre lesquelles leur grandeur récente était une protestation vivante, choquaient naturellement les instincts et les habitudes d'esprit d'un prince assis sur le plus ancien trône de l'Europe, et dont les ancêtres avaient tenu le premier rang parmi les rois. Autant il se sentait de répugnance pour les allures hardies et compromettantes de ceux qu'il regardait en quelque sorte comme des parvenus, autant au contraire il se trouvait à l'aise dans ses rapports avec les gouvernemens de l'Angleterre et de l'Autriche, de ces deux antiques puissances qui, depuis des siècles, comptaient comme la France parmi les élémens principaux de la société européenne, et s'étaient habituées, dans les plus grands écarts de leur ambition, à respecter les bases essentielles, les formes, les souvenirs traditionnels d'un ordre de choses auquel leur existence était étroitement liée. Je pourrais ajouter que l'Angleterre avait aux yeux de Louis XVIII le mérite particulier de n'avoir jamais reconnu l'empire napoléonien et d'avoir donné un généreux asile à la famille royale à l'époque où celle-ci s'était vue renvoyer du continent européen, et où la Russie s'était unie à l'empereur des Français par une étroite alliance.

Pour triompher immédiatement de ces souvenirs et de ces répugnances, Louis XVIII aurait eu besoin non-seulement d'un sens politique très énergique et très éclairé, mais d'une élévation de caractère que la nature ne lui avait pas départie, et ce n'était pas son ministre des affaires étrangères qui pouvait le mettre en garde contre

de telles préventions. M. de Talleyrand, trop soigneux de ménager et d'affermir son crédit dans la nouvelle cour pour se hasarder à contrarier sans une nécessité absolue ses préjugés et ses penchans, restait d'ailleurs fidèle à ses vieilles prédilections en poussant la France à l'alliance anglaise. Cette alliance avait été le rêve de sa jeunesse, et il lui était réservé de la réaliser à la fin de sa vie après l'avoir en quelque sorte ébauchée à l'époque dont j'esquisse en ce moment le tableau. Enfin, ce qui justifiait jusqu'à un certain point le système vers lequel penchait alors le gouvernement français, c'est que ce système était le seul qui pût le mettre en mesure d'atteindre les deux grands buts qu'il avait en vue dans les négociations de Vienne, — le rétablissement des Bourbons de Sicile sur le trône de Naples et le maintien du roi de Saxe, uni de très près par les liens du sang à la maison de France : pour sauver le roi de Saxe, il fallait nécessairement se mettre en lutte ouverte avec la Russie et la Prusse, et le concours ou du moins l'assentiment de l'Angleterre et de l'Autriche était indispensable pour renverser Murat.

Le cabinet des Tuileries se montrait donc disposé à concerter son action avec celle de l'Angleterre, et M. de Talleyrand prit même à cet égard l'initiative. Le gouvernement britannique ne pouvait manquer de se prêter à ces avances. On se tromperait pourtant si l'on pensait qu'il y porta de prime-abord un très grand empressement. Comme l'explique très bien une longue dépêche de lord Castlereagh au duc de Wellington, c'est pour ainsi dire en désespoir de cause qu'il se résigna à ce moyen d'opposer aux exigences ambitieuses de la Russie des obstacles suffisamment efficaces; il eût préféré, pour contenir à la fois, au besoin, la France et la Russie, une ligue intermédiaire formée de l'Autriche, de la Prusse, des états secondaires de l'Allemagne et des Pays-Bas avec l'appui de l'Angleterre. Le cabinet de Berlin n'ayant pas voulu se séparer de celui de Saint-Pétersbourg, il avait bien fallu accepter, rechercher même le concours de la France; « mais, disait lord Castlereagh, c'est affaire de nécessité et non de choix. Ce système prête à de très fortes objections, particulièrement au point de vue des intérêts anglais. En premier lieu, il semble difficile de le cimenter solidement, à raison de la jalousie fondamentale qui existe entre l'Autriche et la France, surtout par rapport à la prépondérance en Italie... Il rend les Pays-Bas dépendans pour leur sûreté de l'appui du gouvernement français, au lieu d'avoir à compter sur la Prusse et sur les états de l'Allemagne septentrionale, leurs défenseurs naturels. Enfin il a cet inconvénient, qu'en cas de guerre tous les territoires récemment cédés par la France, devenant probablement le théâtre des hostilités, seraient occupés par ses armées. » De ces considérations, lord Castlereagh tirait la conséquence que

l'Angleterre ne devait pas mettre tout son enjeu sur l'alliance de la France, et que, tout en essayant de ménager sa bonne volonté, il fallait travailler à unir l'Allemagne entière contre la Russie. Il ne voulait donc pas renoncer à l'espérance de regagner la Prusse, dont l'adhésion, en isolant le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'eût réduit à la nécessité d'abandonner ses prétentions, et, d'un autre côté, eût mis en sûreté le royaume des Pays-Bas, plus ou moins compromis par une combinaison formée un peu en dehors de la ligne naturelle des intérêts politiques. Lord Castlereagh aurait même volontiers sacrifié le roi de Saxe pour se concilier le cabinet de Berlin; mais, sur ce point, il rencontrait de la part de la France une résistance d'autant plus prononcée que, comme on peut le croire, le cabinet des Tuileries ne mettait pas le même prix que l'Angleterre à une complète union des puissances allemandes.

En résumé, la principale différence qui existait entre les vues du gouvernement français et celles du gouvernement britannique, c'est que ce dernier avait pour unique but de s'opposer aux agrandissemens excessifs de la Russie, et désirait d'ailleurs resserrer les liens de l'union allemande, fût-ce au prix de l'abandon de la Saxe, tandis que la France, tout en désirant aussi contenir la Russie, voulait surtout sauver la Saxe et détrôner Murat, et ne tenait en aucune façon à rendre plus intime l'accord des états allemands. Lord Castlereagh reprochait donc à M. de Talleyrand de subordonner à des questions de détail la grande question de l'équilibre européen. Tout homme d'état voit la garantie de cet équilibre dans les arrangemens qui s'adaptent le mieux à sa propre politique.

Il y avait encore entre les deux cours un dissentiment qui s'explique par la différence de leurs situations. La France, pressée de sortir de l'isolement où l'avaient réduite les événemens des dernières années, eût voulu proclamer bien haut l'espèce d'alliance qui s'établissait entre elle et l'Angleterre, et par conséquent la rupture définitive de la coalition qui l'avait placée dans cet isolement. Le cabinet de Londres ne partageait pas son empressement. Lord Castlereagh, répondant au duc de Wellington qui l'avait informé des dispositions manifestées par le ministre français, lui disait :

« Si M. de Talleyrand veut que nous fassions quelque chose de bon, il ne doit pas s'attendre à ce que nous nous séparions de nos anciennes liaisons au milieu de notre concert... S'il désire faire de notre influence une utile barrière contre de téméraires projets et des prétentions mal fondées, quelque part qu'ils existent, il doit me permettre d'y travailler sans faire violence à des habitudes établies dans des circonstances auxquelles nous devons le bonheur d'avoir en France un gouvernement avec qui nous nous sentons en communauté de vues politiques et d'intérêts. Si l'on croit la chose désirable, je suis

tout disposé, avant de me rendre à Vienne, à aller conférer avec lui à Paris... mais il ne doit pas penser que je puisse manquer à la promesse que j'ai faite de me rencontrer à Vienne avec mes anciens collègues vers le 10 septembre, et il ne doit pas interpréter défavorablement les conférences préliminaires que j'aurai avec eux sur un système résultant d'engagemens pris bien longtemps avant qu'il nous fût possible de compter le gouvernement français au nombre de nos amis.

En réalité, l'Angleterre ne voulait se lier au gouvernement français qu'après s'être bien assurée qu'elle avait absolument besoin de son concours pour arriver à ses fins, et la France au contraire voulait hâter autant que possible un rapprochement qui était pour elle le moyen de reprendre rang parmi les grandes puissances. Tout en reconnaissant que l'ensemble de la situation appelait les deux cours à s'ériger en arbitres pour préserver la paix générale, le duc de Wellington, d'accord en cela avec la pensée de son gouvernement, était d'avis qu'il ne fallait pas, comme M. de Talleyrand l'eût désiré, proclamer à l'avance cet arbitrage, et qu'une telle attitude prise prématurément ferait tort à l'Angleterre, qui semblerait se complaire à briser capricieusement la grande alliance avant que les faits eussent démontré l'impossibilité de la maintenir.

Le congrès s'ouvrit enfin le 3 novembre. L'empereur de Russie, le roi de Prusse, le roi de Danemark et un grand nombre de souverains allemands s'y étaient rendus avec leurs principaux conseillers. L'Angleterre et la France y étaient représentées par leurs ministres des affaires étrangères, accompagnés chacun de plusieurs autres plénipotentiaires; ceux qui assistaient lord Castlereagh étaient lord Clancarty, lord Cathcart et sir Charles Stewart, qu'on appelait maintenant lord Stewart; l'Espagne, le Portugal, les états d'Italie avaient aussi envoyé des ministres à ces états-généraux européens.

Je ne ferai pas ici l'histoire complète de ce congrès, je me bornerai à raconter les incidens principaux qui caractérisèrent la marche des négociations.

L'opiniâtreté hautaine avec laquelle la Russie et la Prusse se refusèrent d'abord à toute transaction, les manifestations menaçantes qui semblaient annoncer de leur part l'intention de soutenir à tout prix leurs exorbitantes prétentions sur la Pologne et sur la Saxe, déjouèrent complétement la politique circonspecte du cabinet de Londres. M. de Talleyrand, profitant des dissensions de la grande alliance, sut dès le premier moment se placer au niveau des représentans des autres grandes cours, qui avaient voulu le reléguer dans une position secondaire. S'appuyant à la fois sur sa vieille réputation d'habileté et sur l'avantage qu'avait la France de ne porter dans ces négociations aucune vue d'intérêt particulier, il prit en peu de temps une

attitude qui faisait de lui en apparence le premier personnage du congrès, et en réalité il réussit à y faire prévaloir non pas peut-être les résolutions les plus avantageuses pour le pays, mais celles qui étaient le plus conformes aux vues actuelles de son gouvernement.

Ce qu'on aurait peine à se persuader, si les témoignages les plus formels n'en donnaient la preuve irrécusable, c'est que le gouvernement français à cette époque désirait la guerre. Les Bourbons se sentaient mal établis sur un trône où leur restauration avait été le résultat des revers de nos armées et avait coïncidé avec la perte de toutes nos conquêtes. Inquiets des graves mécontentemens qui commençaient à se développer après le premier enthousiasme que le retour de la paix avait fait éclater en leur faveur, ils eussent voulu, pour s'affermir, apporter à la France une dot de gloire militaire et d'agrandissemens territoriaux. Ils voyaient de grands avantages à occuper ainsi les esprits, à tirer d'une dangereuse oisiveté ce nombre prodigieux de généraux et d'officiers qu'on avait dû mettre en inactivité, et que l'ennui, la misère livraient aux plus dangereuses tentations. A cette époque d'ailleurs, on s'était habitué à considérer la guerre comme l'état normal des nations, et les intervalles de paix comme des espèces de trèves nécessaires pour renouveler de temps en temps les forces épuisées par des luttes trop vives. Personne, ni en France, ni dans le reste de l'Europe, n'imaginait alors que la paix qui venait d'être conclue pût durer au-delà de quelques années; personne ne pensait que la France pût se résigner longtemps aux énormes sacrifices qu'on lui avait imposés. Et cette perspective d'un nouvel appel aux armes n'effrayait pas autant les imaginations que pourraient le croire les générations actuelles, élevées dans des idées si différentes : le commerce, l'industrie, les intérêts matériels, compromis par vingt années d'hostilités non interrompues, n'avaient pas pris alors le développement prodigieux qui, en intéressant de nos jours tant d'existences au repos du monde, lui a donné de si puissantes garanties.

Les lettres écrites par le duc de Wellington à son gouvernement contiennent de curieux détails sur cette disposition de la cour des Tuileries. Les témoignages qu'il en recueillait, il ne les puisait pas dans ses entretiens officiels avec M. de Jaucourt, chargé de la direction des affaires étrangères pendant le séjour à Vienne de M. de Talleyrand : M. de Jaucourt, dont le crédit auprès du roi n'était pas très grand, eût donné aux négociations, s'il en avait été le maître, une direction vraiment pacifique; mais le ministre influent, le favori du roi, le rival dans le conseil de M. de Talleyrand, M. de Blacas, avec qui l'ambassadeur d'Angleterre entretenait des rapports habituels et confidentiels, exprimait de tout autres sentimens. Le duc de Wel-

lington ne pouvait s'empêcher d'éprouver quelque inquiétude de la vivacité hautaine avec laquelle on traitait à Paris toutes les questions, de l'affectation qu'on mettait à relever, à aggraver les incidens dont pouvait sortir, de quelque côté que ce fût, une occasion de querelle et de rupture. Il racontait comment, le chargé d'affaires d'Espagne s'étant permis de faire arrêter un réfugié espagnol par un commissaire de police qui avait eu la sottise de s'y prêter, le roi, poussé par les membres de sa famille et malgré les représentations réitérées de M. de Jaucourt et des autres ministres, avait fait conduire à la frontière le malencontreux diplomate sans en donner avis préalablement au cabinet de Madrid, sans lui demander d'abord une réparation. Il montrait le gouvernement français méditant une expédition pour renverser Murat, et ne reculant pas même devant la pensée de porter ses armes en Allemagne pour défendre le roi de Saxe, que le roi, disait M. de Blacas, ne laisserait pas détrôner. « Et comme j'essayais, ajoutait le duc de Wellington, d'appeler son attention sur les dangers que la guerre pourrait entraîner pour la maison de Bourbon, il m'a répondu que ces dangers n'existaient pas, pourvu que nous ne prissions pas parti contre la France, et que, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse. » La lettre dans laquelle l'ambassadeur rendait compte à lord Castlereagh de cet entretien est du 9 octobre 1814. Le 5 novembre, il lui écrivait encore : « Je viens d'avoir une entrevue avec M. de Blacas. Je l'ai trouvé fort mécontent de l'obstination de l'empereur de Russie par rapport à la Pologne et à la Saxe... Il m'a dit que ce qui en résulterait, ce serait très probablement que le roi et le prince-régent retireraient leurs ministres du congrès, en déclarant qu'ils ne reconnaîtraient pas de tels arrangemens, et que l'Europe resterait dans un état fiévreux qui, tôt ou tard, aboutirait à la guerre. »

Comme on l'a vu, lord Castlereagh, pour qui toute la politique du congrès se résumait dans la question de Pologne, dont il faisait la base de l'équilibre européen, reprochait à M. de Talleyrand de ne pas s'en préoccuper assez et de se perdre dans des questions de détail. Le duc de Wellington s'en plaignit à M. de Blacas, qui, dans sa malveillance pour M. de Talleyrand, fit très bon marché de sa politique et promit de lui faire envoyer l'ordre d'unir ses efforts à ceux du ministre anglais pour s'opposer à tout prix aux projets de la Russie sur la Pologne. Il eût voulu que la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et les Pays-Bas s'engageassent par traité à ne pas reconnaître ce qui pourrait être arrêté à ce sujet entre les autres cours; c'était, à son avis, le meilleur moyen de ramener la Prusse et surtout l'Autriche, qui semblait faiblir. Le duc de Wellington objectait à cette proposition que des mesures semblables étaient plus propres

à irriter les esprits et à faire naître des difficultés nouvelles qu'à aplanir celles qui existaient déjà, et aussi qu'il ne convenait pas à l'Angleterre de se mettre de la sorte en scission ouverte avec ses alliés.

Cette scission que le gouvernement français appelait de tous ses vœux, peu s'en fallut qu'elle ne finît par éclater. Les choses en vinrent au point que, le 3 janvier 1815, MM. de Talleyrand, de Metternich et lord Castlereagh signèrent un traité secret dont voici les clauses : les puissances contractantes s'engageaient à agir de concert pour donner suite aux stipulations du traité de Paris et à se tenir toutes trois pour attaquées, si une seule l'était; — si l'une d'entre elles se trouvait menacée, les deux autres interviendraient en sa faveur, et au besoin chacune mettrait sur pied pour la secourir une force de cent cinquante mille hommes; — en cas de guerre, on conviendrait à l'amiable de la nature des opérations, du choix du général en chef, et, s'il le fallait, on prendrait de nouveaux arrangemens pour augmenter les contingens; — la paix ne pourrait être faite que d'un commun accord; les trois cours promettaient de prendre le traité de Paris pour règle de l'étendue de leurs possessions respectives; la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas devaient être invités à accéder au traité.

Ce traité n'était pas destiné à devenir une réalité. Presque au moment où il fut conclu et bien que les puissances contre lesquelles il était dirigé n'en eussent aucune connaissance, les dispositions intraitables dont elles s'étaient jusqu'alors montrées animées changèrent presque subitement. On se fit de part et d'autre des concessions. La Russie, gardant la majeure partie du duché de Varsovie érigée en royaume de Pologne, consentit à en laisser à la Prusse la portion aujourd'hui désignée sous le nom de grand-duché de Posen. Moyennant cette cession et celle des provinces de la rive gauche du Rhin, où l'on avait pensé à reléguer le roi de Saxe, le cabinet de Berlin restitua à ce prince, non pas la totalité, mais les deux tiers de son royaume, et il dut se contenter de cette restitution incomplète, à laquelle ses puissans protecteurs s'étaient eux-mêmes résignés.

Restait à résoudre la question de Naples, celle que le cabinet des Tuileries avait le plus à cœur. Le gouvernement britannique, par haine de la révolution, ne portait guère moins d'intérêt à la restauration des Bourbons de Sicile. Nous avons vu avec quelle répugnance, sans reconnaître et garantir formellement comme l'Autriche la royauté de Murat, il s'était prêté, dans un moment de danger, à des démarches qui équivalaient presque à cette garantie. Le danger à peine passé, le regret de cette espèce d'engagement, le désir de trouver quelque moyen de le rompre n'avaient pas tardé à s'élever dans l'esprit de lord Castlereagh. Sa correspondance nous le montre accueillant,

recherchant avec empressement toutes les informations, tous les indices qui pouvaient donner lieu d'accuser Murat de n'avoir pas exécuté fidèlement les conditions de son traité avec l'Autriche et fournir ainsi un prétexte de manquer aux promesses qu'on lui avait faites. Ce malheureux prince, dont l'existence après la chute de l'empire français ne paraissait plus qu'une anomalie scandaleuse, trouvait maintenant de nombreux accusateurs. L'ancien vice-roi d'Italie, le prince Eugène, cédant à un ressentiment bien justifié, mais qu'il eût été plus généreux de contenir, le dénonçait aux alliés comme ayant entretenu des relations secrètes avec la France après son accession à la coalition; le cabinet des Tuileries appuyait cette affirmation par des documens trouvés dans les archives du gouvernement impérial. Il ne paraît pas douteux que Murat, au moment où il s'était décidé à sacrifier tout son passé pour essayer de soustraire sa fortune au naufrage napoléonien, avait éprouvé de grandes incertitudes, que ses hésitations en présence d'un avenir encore douteux et probablement aussi le trouble de sa conscience s'étaient manifestés par des actes contradictoires, par de maladroites tentatives pour se ménager des chances dans toutes les éventualités. Il n'avait pas apporté à la coalition un concours bien actif; le seul fait de son adhésion avait eu cependant, comme je l'ai expliqué, une influence décisive sur le sort de l'Italie et sur l'issue même de la guerre dont la France était alors le principal théâtre. La loyauté semblait donc commander aux alliés, dont il avait ainsi assuré le triomphe définitif, de ne pas lui demander un compte trop sévère de ce que sa conduite avait pu avoir d'irrégulier envers eux; mais de telles délicatesses ne prévalent pas contre les intérêts de la politique, ni contre des ressentimens aussi passionnés que ceux qui poursuivaient alors les derniers débris du régime impérial.

Murat avait envoyé un plénipotentiaire au congrès, le duc de Campo-Chiaro; mais ce plénipotentiaire n'y était pas reconnu, et un entretien confidentiel qu'il avait eu avec lord Castlereagh, presque au moment de l'arrivée de ce ministre, ne l'avait pas mis en mesure de rassurer son maître sur les intentions du cabinet de Londres. « Tout ce que j'ai pu lui dire, écrivait lord Castlereagh à l'envoyé anglais auprès de la cour de Palerme, c'est que notre ligne de conduite serait déterminée par la considération de ce que nous devons à un allié (le roi de Sicile), combinée avec ce qui nous paraîtrait être le sentiment dominant des puissances de l'Europe..., et que mon désir était qu'on trouvât quelque moyen d'arriver à une transaction convenable de nature à empêcher la rupture de la paix. » Le duc de Campo-Chiaro ayant fait entendre que Murat pourrait renoncer à l'agrandissement territorial que l'Autriche lui avait promis aux dé-

pens des états de l'église, mais qu'il se défendrait à outrance si on voulait lui enlever son royaume, lord Castlereagh lui répéta la déclaration qu'il avait déjà faite, avant de quitter Londres, à un autre envoyé napolitain, le prince Cariati : « Si Murat, lui dit-il, avait pris une part active et décisive à la guerre, il aurait placé la Grande-Bretagne et les autres cours dans l'obligation d'insister auprès des Bourbons de Sicile pour les engager à se contenter d'une indemnité; mais, par ses lenteurs et ses hésitations, il s'était mis hors d'état de réclamer comme un droit l'appui des alliés, et c'était sur le principe des convenances générales que la question devait maintenant être résolue. »

L'Autriche cependant avait peine à se décider à prendre parti contre Murat, dont elle avait si positivement garanti la royauté; mais comme personne ne supposait que les scrupules de M. de Metternich pussent aller jusqu'à lui faire prendre d'une manière active la défense du possesseur actuel du trône de Naples, les gouvernemens qui voulaient le renverser cherchaient les moyens de se passer, dans cette entreprise, du concours du cabinet de Vienne. Divers projets furent mis en avant. L'un de ces projets, concerté entre le duc de Wellington et M. de Blacas, consistait à faire transporter sur les côtes napolitaines, par une escadre anglaise, quarante mille soldats français, auxquels se seraient joints vingt mille Anglais, dix mille Espagnols, douze mille Portugais et dix mille Siciliens. Le duc de Wellington pensait que de telles forces étaient suffisantes pour atteindre en très peu de temps le but qu'on se proposait, mais il doutait que, dans la situation où vingt ans de guerre avaient réduit les finances de l'Angleterre, l'opinion permît au gouvernement d'imposer au pays cette nouvelle charge. Il en concluait que Murat finirait par échapper au péril dont il semblait menacé. Quelque désir qu'il eût d'ailleurs de voir renverser un pouvoir dont l'existence lui semblait un danger permanent pour l'Italie et pour l'Europe, sa conscience n'était pas pleinement rassurée sur le point de droit. « Après tout, écrivait-il à lord Castlereagh, notre intervention dans cette affaire comme partie principale ne laisse pas de constituer une question assez délicate à raison des circonstances du traité signé entre l'Autriche et Murat, de la suspension d'armes que nous avions nous-mêmes conclue avec lui, et du fait que l'Autriche, se déclarant satisfaite de la manière dont il a accompli ses engagemens, ne veut pas s'associer à l'attaque dont il serait l'objet. »

Le cabinet de Londres jugea en effet que l'Angleterre ne pouvait prendre part militairement à l'expédition dont il s'agissait; mais lord Liverpool, loin de partager les scrupules dont les lettres du duc de Wellington reproduisent plus d'une fois l'expression, lui écrivit

que toute la question roulait sur l'appréciation des chances de succès, — que Murat se résignerait probablement à la perte de sa couronne si on lui offrait de bonnes conditions, que dans le cas contraire c'était la France qui devait se charger de l'expulser; qu'il y avait peu de secours à attendre de l'Espagne; que l'Angleterre pourrait bloquer les côtes napolitaines, et la Russie fournir quelques troupes; que la résistance de l'Autriche ne pouvait être sérieuse, qu'elle tenait uniquement à une sorte de respect humain, peut-être à la crainte de voir les Français entrer en Italie, mais qu'il n'était pas impossible de lui donner des garanties à cet égard. En réalité, les résolutions de l'Angleterre étaient si peu arrêtées à cette époque, que lord Castlereagh, examinant ce qu'on pourrait faire des Iles-Ioniennes, qui n'avaient pas encore été placées sous le protectorat britannique, parlait de les réserver comme une indemnité à accorder aux Bourbons de Sicile dans l'hypothèse où Murat resterait à Naples.

La persévérance du gouvernement français, qui ne cessait d'insister pour la restauration de la branche napolitaine de la maison de Bourbon, finit cependant par prévaloir, comme elle avait prévalu dans la question de Saxe. L'Autriche, ainsi que l'avait prévu lord Liverpool, se laissa amener à accepter un projet qui consistait à offrir à Murat, pour prix de son abdication volontaire, de larges immunités pécuniaires dont la France devait faire les frais. En cas de refus, on aurait eu recours à la force; mais avant qu'on eût pu faire les démarches qui devaient en précéder et en motiver l'emploi, Murat, comprenant qu'il n'avait plus rien à attendre, pour le maintien de sa royauté, des moyens de conciliation, s'était décidé à prendre les armes, appelant les Italiens à secouer le joug de l'Autriche et à reconquérir leur indépendance. On sait le résultat de cette tentative désespérée, qui lui enleva en quelques semaines le trône auquel il avait fait de si pénibles sacrifices et bientôt après lui coûta la vie.

II.

Lorsque ces graves événemens s'accomplirent, le retentissement s'en perdit en quelque sorte dans le tumulte des orages auxquels l'Europe était de nouveau livrée : le 20 mars avait rallumé la guerre universelle.

J'ai dit que la satisfaction presque générale qu'avait d'abord produite en France la restauration de l'ancienne royauté ou, pour mieux dire, le retour de la paix n'avait pas été de longue durée. Tant de fonctionnaires, de généraux, d'officiers dont la carrière se trouvait brisée et la fortune détruite par la perte de leurs emplois et de leurs dotations, ne pouvaient manquer de former bientôt une masse

de mécontens, un noyau d'opposition formidable. A ce danger, qu'on aurait pu atténuer, mais non pas prévenir d'une manière absolue, les fautes du gouvernement français et de ses amis en ajoutèrent bientôt de plus considérables encore. On inquiéta, par des imprudences plus encore que par des hostilités préméditées, des opinions et des intérêts qui, depuis vingt-cinq années, étaient devenus trop puissans pour que le soin de les rassurer ne dût pas être la principale préoccupation du pouvoir; on donna lieu de croire que cette charte proclamée avec tant d'apparat comme la garantie de ces intérêts, comme le pacte de conciliation de l'ancienne France avec la nouvelle, n'était, dans la pensée des conseillers du trône, qu'une concession provisoire faite à la nécessité des circonstances. On se persuada, par une erreur trop commune, qu'il suffisait de combler de faveurs quelques hommes de la révolution et de l'empire, et que, parce que ces hommes faciles à séduire s'étaient détachés de leurs partis, ces partis étaient dissous ou réduits à l'impuissance. Des esprits chimériques et téméraires réclamaient audacieusement l'ancien régime et le pouvoir absolu, et malheureusement le ministère, trop peu homogène pour ne pas être divisé, n'osait les désavouer ou ne les désavouait qu'avec mollesse. Bientôt de sérieuses alarmes se répandirent dans toutes les classes de la population : le rétablissement de la dîme et des droits féodaux se présentait en perspective, comme un épouvantail, aux paysans qui n'avaient pas encore eu le temps d'en oublier le poids; les acquéreurs de biens nationaux tremblaient pour leurs propriétés, garanties cependant par la charte; les protestans, malgré la protection dont les couvrait aussi la loi fondamentale, s'effrayaient des prétentions émises par une portion du clergé; les militaires réformés après vingt ans de combats s'indignaient de voir les emplois et les avancemens auxquels ils croyaient avoir tant de droits prodigués soit à des émigrés, soit à des hommes dont le seul titre était de n'avoir rien fait pendant l'absence des Bourbons, soit même à de très jeunes gens qui n'avaient à invoquer que leur naissance ou leurs opinions. Partout on signalait la résurrection ou la menace du privilége. Partout, jusque dans les chambres législatives, dont la composition n'était pourtant nullement hostile à la royauté restaurée, l'inquiétude, l'irritation succédaient à la confiance enthousiaste des premiers momens. Le sentiment révolutionnaire se réveillait, et les agitateurs, ceux qui désiraient un nouveau changement, ne négligeaient rien pour augmenter, par des bruits exagérés ou mensongers, une fermentation dont ils espéraient tirer parti. La masse de la nation n'en était sans doute pas arrivée à souhaiter une autre révolution, mais déjà elle éprouvait pour le pouvoir cette désaffection, ce mauvais vouloir qui, en neutralisant

l'immense majorité d'un peuple, suffisent pour rendre possible le triomphe d'une minorité résolue.

Le duc de Wellington ne tarda pas à s'émouvoir d'une pareille situation. Dès le 8 septembre 1814, bien que les acclamations des soldats et de la populace aux jours de revue lui fissent encore illusion sur la popularité du roi, il écrivait à lord Castlereagh que « le cabinet ne lui paraissait pas agir sur le principe d'une administration unie et solidaire, qu'il en résultait des délais, des difficultés dans l'expédition des affaires, et quelquefois même de l'inconséquence dans la marche du gouvernement. » Quelques semaines après, le 13 octobre, son langage était devenu plus alarmant.

« Quoique la ville de Paris, disait-il, jouisse d'une tranquillité parfaite, il y a dans presque tous les esprits un grand fonds d'anxiété et de malaise. Malgré l'arrestation des imprimeurs des libelles récemment publiés et la saisie de leurs presses,... ces libelles ont été mis en circulation avec une activité surprenante, surtout dans l'armée... Jusque dans le sein du parti constitutionnel, parmi les hommes les mieux disposés à l'égard du roi, on a conçu la crainte que sa majesté n'ait l'intention de saisir la première occasion d'essayer de gouverner sans la législature, et ceux des membres de l'administration qui sont rentrés en France avec la famille royale, ou dont on connaît l'attachement aux anciennes formes et à l'ancien système du gouvernement, sont vus par les autres avec une extrême défiance. C'est à cette circonstance et à l'ignorance générale ici du système d'après lequel doit être conduit un gouvernement responsable qu'il faut attribuer l'apparence et, dans quelques cas, la réalité de ce caractère de désaccord, de lenteur et d'inconséquence dont sont empreints les actes du pouvoir. »

Le 26 novembre, l'illustre ambassadeur, répondant à une lettre du vieux Dumouriez, retiré depuis longtemps en Angleterre, et avec qui il entretenait des communications assez fréquentes, s'exprimait en ces termes sur les causes du déplorable état de la France : « Ce qu'il y a de pis, ce sont (1) le mécontentement général et la pauvreté universelle. Cette malheureuse révolution et ses suites ont ruiné le pays de fond en comble. Tout le monde est pauvre, tous doivent donc viser à remplir des emplois publics. » Le 5 décembre, le duc écrivait à lord Castlereagh :

« Le roi et la famille royale se sont rendus à l'Odéon mercredi dernier, quoique sa majesté, avant de quitter son palais, eût reçu l'avis qu'il y avait un complot dirigé par plusieurs généraux pour attaquer sa personne. Le roi était accompagné de Monsieur, de la duchesse d'Angoulême et du duc de Berry... Il avait laissé le soin des arrangemens à prendre pour sa sûreté au capitaine des gardes de service, le maréchal Marmont, qui mit sous les armes quatre mille hommes de la garnison de Paris. Le rapport fait au roi n'avait pas le

(1) L'original de cette lettre est en français.

moindre fondement... Mais la vérité est que tant de partis et même d'individus sont intéressés à la conservation de la vie du roi, et que l'esprit de soupçon réciproque est poussé si loin, surtout en ce qui regarde le ministre de la police, qu'un grand nombre de gens, s'occupant à chercher de tous côtés des informations sur ce qui se passe, recueillent à l'envi les bruits les plus faux, qu'ils ne manquent pas de porter immédiatement aux Tuileries. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le mécontentement des officiers licenciés et de l'armée en général s'accroît de jour en jour, qu'un grand nombre de ces officiers est réuni à Paris, et que leurs propos, leur attitude sont de nature à inquiéter le gouvernement et ses amis... Cet état d'alarme continue où le public est entretenu sur la sûreté de la famille royale a produit un autre mal : je veux parler d'une bande de royalistes et de chouans qui, à ce qu'il paraît, ont à leur tour menacé la vie des maréchaux et des adhérens de la république et du système impérial. Je suis assez mal informé de ce qui regarde cette bande, mais il est certain qu'on en a conçu quelque alarme... J'imagine que ce sont ces alarmes réciproques qui ont décidé le roi à appeler au ministère de la guerre le duc de Dalmatie, dont les talens ne peuvent être mis en doute. »

Bientôt après, le 15 décembre, le duc de Wellington, sans méconnaître les bons effets produits par la vigueur du nouveau ministre, qui avait déjà obligé beaucoup d'officiers en non-activité à sortir de Paris, disait pourtant que la rivalité existante entre les maréchaux avait empêché que sa nomination ne fût reçue par tous les chefs de l'armée avec la reconnaissance qu'elle aurait dû inspirer. Revenant encore, dans une lettre adressée à son frère, sir Henri Wellesley, sur ce qui lui paraissait la source principale du danger dont la tranquillité de la France était menacée, il résumait ainsi sa pensée : « La vérité est, je crois, que ce peuple est si complétement ruiné par la révolution et que la privation du pillage de l'Europe se fait sentir à lui si cruellement, qu'il ne peut absolument s'en passer. »

J'ai multiplié ces citations, parce qu'il m'a semblé curieux de voir comment un esprit juste, exact, aussi impartial que le permettaient certains préjugés de nationalité et d'opinion, jugeait la situation étrange où la France était en ce moment, alors que l'ancien et le nouveau régime se trouvaient en présence, non pas, comme on les a vus depuis, atténués, modifiés l'un par l'autre, à demi transformés, se touchant et se confondant par mille côtés, mais encore entiers dans leurs croyances, dans leurs haines mortelles et n'ayant ensemble aucune communication morale, en dépit des institutions par lesquelles on avait voulu les unir et les confondre. Les incertitudes, les contradictions même que l'on remarque dans la correspondance du duc de Wellington ne font que rendre plus sensible l'agitation confuse qu'il avait sous les yeux. Tantôt, malgré tant de symptômes effrayans, il voulait croire qu'il n'existait aucun danger réel, ou du moins que ce danger était très éloigné, tantôt au contraire il admettait la possi-

bilité d'une crise immédiate. Dès le 9 novembre, il écrivait à lord Liverpool : « Bien que j'entende parler chaque jour des progrès du mécontentement et de ses résultats probables, et que j'aie lieu de penser, d'après une communication que j'ai eue avec le duc d'Orléans, que Blacas commence à s'en préoccuper plus qu'il n'en est convenu avec moi, je ne vois pas quels moyens aurait le roi de résister à une brusque attaque de quelques centaines d'officiers déterminés à tout risquer; je ne puis pourtant me résoudre à ajouter foi à un projet aussi infâme. D'un autre côté, on ne peut se faire une idée de l'état de détresse où sont réduits les individus de toutes les classes. Le seul remède pour eux, c'est la résurrection du système de guerre et de pillage de Bonaparte, et il est évident que ce remède est impraticable pendant le règne des Bourbons. Je suis certain que la population en général, et même celle de Paris, est favorable aux Bourbons : les classes mécontentes et dangereuses sont celles des officiers et des employés civils réformés. » Dans une autre lettre, écrite à deux jours de distance, le duc de Wellington disait encore : « Il y a tant de mécontens et si peu de moyens d'empêcher le mal, qu'on peut s'attendre toutes les nuits à voir arriver l'événement. »

Le ministère anglais, en recevant de tels rapports, conçut une inquiétude qui tenait à la personnalité de son ambassadeur : il craignit que la révolution, venant à triompher par un coup de main et se préparant à jeter le défi à l'Europe, ne voulût se ménager un moyen de succès en retenant prisonnier l'illustre général qui représentait en ce moment la Grande-Bretagne auprès de Louis XVIII. On pensa donc à le rappeler de Paris. Le duc de Wellington était loin de regarder ces craintes comme dénuées de fondement. « Ma sûreté, disait-il, dépend de celle du roi. S'il survenait ici quelque chose, je ne pense pas qu'on me permît de partir... Ma présence est désagréable à bien des gens, et il règne en ce pays une telle confusion d'idées concernant le bien et le mal, il s'y est commis, pendant les vingt dernières années, de si énormes crimes auxquels on n'a pas fait la moindre attention ou qu'on a même considérés comme des actes méritoires, que si je me trouvais privé de la protection du roi, on me retiendrait, je n'en fais pas doute, et on justifierait par quelque sophisme cette mesure, qui serait approuvée de la nation presque entière. »

De telles paroles dans la bouche d'un homme aussi renommé pour son intrépidité sont certes remarquables; mais, tout en reconnaissant l'existence de ce péril, tout en reconnaissant aussi, avec un juste sentiment de sa propre valeur, que l'Angleterre ne devait pas s'exposer à perdre en lui son principal défenseur, l'âme fière et calme du duc de Wellington répugnait invinciblement à l'idée d'un départ précipité dont on eût pu soupçonner les motifs; il y voyait une atteinte portée

à la dignité de son pays et à son propre caractère, un danger nouveau pour le trône de Louis XVIII, déjà si menacé. S'il devait quitter Paris, où l'influence qu'il prenait de jour en jour sur le gouvernement servait très utilement, suivant lui, les intérêts de l'Angleterre, et prêtait même quelque force à l'autorité royale, il voulait que son éloignement s'expliquât par une autre destination. On sait qu'on avait pensé à lui donner le commandement des troupes envoyées contre les États-Unis, avec lesquels la paix n'était pas encore conclue. Il se déclarait prêt à accepter ce commandement si on persistait à le désirer, bien qu'il ne crût pas que son intervention personnelle pût être d'un grand poids dans une guerre dont le résultat devait être surtout décidé par l'emploi des forces navales, mais il demandait, avec cet orgueil naïf qui était un des traits de son caractère, si, dans l'incertitude qui planait encore sur l'issue du congrès de Vienne, et par conséquent sur la situation de l'Europe, il était à propos d'éloigner le seul homme en qui le gouvernement britannique et ses alliés pussent avoir confiance. Cela lui paraissait impossible; il conseillait plutôt aux ministres de l'appeler à Londres pour quelques jours, sous prétexte de lui faire présider un conseil de guerre chargé de juger un officier général; on trouverait facilement des motifs pour prolonger son absence de Paris; il resterait titulaire de l'ambassade et disponible pour tout ce qui pourrait survenir.

Cédant enfin aux vives instances de son gouvernement, il s'était déterminé, vers le milieu de novembre, à quitter Paris. Il ne donna pourtant pas suite à ce projet, et dans une lettre qui porte la date du 18 de ce mois, il expliqua ainsi à lord Liverpool son changement de résolution : « Le bruit de mon prochain départ, publié dans les journaux anglais et reproduit dans les journaux français, a excité ici une anxieté si vive, que j'ai cru à propos de vous envoyer un courrier. Ceux qui savent l'état des affaires considèrent ce départ comme un échec. Ceux qui ne le connaissent pas, et le public en général, y voient une preuve que les deux pays ne sont pas dans d'aussi bons rapports qu'ils devraient être et qu'ils sont en effet. Enfin ceux qui ne croient pas au bruit répandu le prennent pour une invention de la malveillance. » Lord Liverpool, vaincu par cette opiniâtre résistance, finit par permettre au duc de Wellington de rester à Paris jusqu'au moment où il trouverait une occasion favorable pour en partir sans qu'on pût croire, suivant l'expression du guerrier diplomate, que de vagues rapports et des lettres anonymes l'avaient effrayé au point de l'obliger à prendre la fuite.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. La session du parlement allait s'ouvrir, et le ministère anglais s'attendait à rencontrer dans la chambre des communes, si docile tant que les dangers de

la guerre contre la France avaient été la grande préoccupation du pays, une forte opposition. Très faiblement représenté dans cette assemblée, il ne crut pas pouvoir se passer de l'appui de lord Castlereagh, le seul des membres du cabinet qui fût en mesure d'y exercer une véritable influence. Lord Castlereagh, qui eût désiré rester à Vienne, se vit donc obligé de retourner en Angleterre, et le 3 février 1815 le duc de Wellington le remplaça au congrès.

Peu de semaines séparèrent l'époque de son départ de Paris de la catastrophe du 20 mars. Le duc de Wellington avait cru que le gouvernement royal serait renversé par un coup de main intérieur; ce coup de main fut tenté en effet par quelques-unes des garnisons du nord de la France dans une pensée qui, aujourd'hui encore, n'est pas bien éclaircie : il fut réprimé, mais en ce moment même Napoléon, par une étrange coïncidence où l'on crut voir alors la preuve d'un concert avec les auteurs de ce mouvement, débarquait à Cannes, suivi de quelques centaines de soldats, et vingt jours après il arrivait à Paris, entraînant après lui toutes les forces que Louis XVIII avait envoyées pour le repousser.

Depuis quelque temps déjà, on commençait à s'inquiéter dans les conseils des puissances des dangers que le séjour de Napoléon sur un point aussi rapproché que l'île d'Elbe pouvait faire courir à la France et surtout à l'Italie. On agitait dans le congrès l'idée de lui assigner une résidence moins menaçante, et comme on a lieu de croire qu'il n'ignorait pas ces délibérations, il est vraisemblable qu'elles ne contribuèrent pas peu à le pousser à cette entreprise audacieuse. Le gouvernement français d'ailleurs, au mépris de ses engagemens formels, s'était abstenu de lui payer la pension stipulée par le traité de Fontainebleau, et l'avait ainsi réduit à une véritable détresse; les gouvernemens alliés qui avaient signé ce traité, qui par conséquent devaient en garantir l'exécution, n'y avaient pas tenu la main. En laissant ainsi violer la seule condition qui offrît quelques avantages à l'empereur déchu, ils lui avaient fourni plus qu'un prétexte de se considérer comme dégagé de celles qui étaient à sa charge : non pas que je veuille dire que Napoléon fût autorisé par ce manque de foi à livrer aux hasards d'un jeu presque désespéré les destinées du pays qu'il avait gouverné si longtemps; mais s'il se rendait par là bien coupable envers la France, les puissances s'étaient ôté le droit de lui reprocher d'enfreindre des conventions qu'elles-mêmes n'avaient pas respectées.

La nouvelle de son départ de l'île d'Elbe, transmise à Vienne par une dépêche de lord Burghersh, envoyé britannique à Florence, y produisit, comme on peut croire, une vive impression, bien qu'on ne pût savoir encore quelle direction il avait prise, ni calculer par

conséquent la portée et les chances de succès de sa tentative. L'un des plénipotentiaires anglais au congrès, lord Clancarty, rendit compte en ces termes à lord Castlereagh de cette première émotion : « J'étais à la cour le soir de l'arrivée de la lettre de lord Burghersh. Malgré tous les efforts qu'on faisait pour cacher l'inquiétude sous une indifférence apparente, il n'était pas difficile de voir que la crainte était le sentiment qui dominait tous ces personnages impériaux et royaux; leurs principaux serviteurs feignaient de prendre très légèrement la chose, mais cette dissimulation affectée était évidemment une tâche trop pesante pour eux. » Le duc de Wellington pensait que Napoléon s'était laissé abuser par de faux renseignemens sur l'état de la France, et que le gouvernement du roi viendrait à bout de lui très facilement et en très peu de temps. Il ajoutait pourtant que si, contre son attente, on n'en avait pas fini promptement, l'affaire deviendrait fort sérieuse, et exigerait de l'Europe un effort puissant, dont le succès d'ailleurs ne lui semblait pas douteux.

On sait quelles furent les résolutions prises par le congrès de Vienne à mesure que lui parvinrent les nouvelles de la marche et des succès de Napoléon. Le 13 mars, les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris, c'est-à-dire de la France elle-même, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de l'Espagne, du Portugal et de la Suède, déclarèrent par un acte solennel que *Napoléon Bonaparte, en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe,* avait *détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée;* qu'il s'était *privé de la protection des lois, s'était placé hors des relations civiles et sociales,* et, *comme ennemi et perturbateur du repos du monde,* s'était *livré à la vindicte publique,* et que les puissances, *fermement résolues à maintenir intact le traité de Paris,* emploieraient *tous leurs moyens, réuniraient tous leurs efforts pour que la paix générale ne fût pas troublée de nouveau.* Le 25 mars, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, pour donner suite à cette déclaration, conclurent un traité auquel Louis XVIII, déjà sorti de France, donna son adhésion aussi bien que tous les autres gouvernemens européens. Aux termes de cet acte, les quatre parties contractantes s'engagèrent à préserver de toute atteinte l'ordre de choses établi par le traité de Paris et par les résolutions du congrès de Vienne, à forcer Napoléon à se désister de ses projets, et à le mettre hors d'état de troubler à l'avenir la paix générale.

Vainement Napoléon, en même temps qu'il organisait avec son activité ordinaire des moyens de défense contre la formidable attaque dont il était menacé, essaya-t-il de dénouer les liens de la coalition : elle était trop puissamment cimentée par la terreur qu'il inspirait aux rois, aux hommes d'état et aux peuples de l'Europe. Ses envoyés, ses

courriers même, furent partout repoussés, on ne voulut pas même prendre connaissance des propositions dont ils étaient chargés. Trouvant dans les archives du ministère des affaires étrangères le traité secret conclu à Vienne, le 3 janvier, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, dans la prévision d'une rupture avec la Russie et la Prusse, Napoléon eut soin d'en faire donner connaissance à l'empereur de Russie. Il espérait par là le brouiller avec des alliés qui avaient été si près de devenir ses ennemis. Ce calcul fut trompé : Alexandre, sans dissimuler la pénible surprise, l'indignation même, qu'une telle découverte lui faisait éprouver, affecta de se mettre, dans l'intérêt de la cause européenne, au-dessus de ses justes ressentimens.

Il y avait unanimité absolue pour ne consentir à aucune transaction avec Napoléon, et pour hâter autant que possible, par les plus prodigieux armemens dont l'Europe eût jamais eu le spectacle, le commencement des hostilités; mais l'esprit dans lequel elles devaient être conduites, les moyens que l'on devait adopter pour établir en France, après avoir renversé l'ennemi commun, un ordre de choses qui donnât des garanties à la paix européenne, n'étaient pas également déterminés. Bien que Louis XVIII, retiré à Gand, continuât à être traité en roi de France, et qu'on eût admis ses plénipotentiaires à signer avec ceux des autres cours les actes dirigés contre le détenteur actuel de sa couronne, la question de son rétablissement ne se présentait pas à tous les cabinets avec une telle netteté, qu'il n'y eût pas à s'inquiéter des obstacles que pourrait y apporter le cours des événemens. L'empereur Alexandre surtout témoignait à ce sujet une incertitude qui pouvait tenir à son caractère et à la tendance générale de ses idées, mais qu'avait sans doute augmentée son mécontentement de la politique suivie à son égard par la maison de Bourbon, dont il se croyait en droit d'accuser l'ingratitude. L'ambassadeur que l'Angleterre avait accrédité auprès de lui, lord Cathcart, présentait ainsi, dans une lettre écrite à lord Liverpool, les dispositions dont ce prince lui paraissait animé : « Je n'ai aucune raison de supposer que l'empereur ait en vue la substitution d'une dynastie particulière quelconque à celle des Bourbons, mais je crois qu'à présent, comme en 1813, il a des doutes sur la possibilité de la restauration du roi. Il ne m'a pas parlé du duc d'Orléans, mais je sais que certaines personnes pour l'opinion desquelles il a beaucoup de déférence considèrent le duc comme étant, de toute la famille, le plus en mesure de se concilier la confiance et la bonne volonté des différens partis. L'empereur m'a souvent, et tout récemment encore, exprimé sa détermination de n'intervenir dans les affaires de France que pour exiger l'éloignement de Bonaparte, et pour empêcher qu'il ne soit remplacé par un de ses maréchaux ou généraux, parmi lesquels il

n'a pas manqué de nommer le prince héréditaire de Suède. Je ne l'ai jamais entendu parler de régence. » Lord Clancarty écrivait de Vienne, quelques jours après, à lord Castlereagh : « Talleyrand m'a dit qu'il savait que l'empereur Alexandre est contraire à la restauration. »

Il y avait pourtant, parmi les conseillers de l'empereur de Russie, un homme en qui il plaçait une très grande confiance, et qui, sur cette question, professait des sentimens absolument opposés : je veux parler du général Pozzo di Borgo, cet ardent ennemi de Napoléon, qui, en ce moment, résidait à Gand, auprès de Louis XVIII, comme envoyé du gouvernement russe. Recherchant, dans une lettre qu'il écrivait à lord Castlereagh, les moyens auxquels il conviendrait de recourir, après qu'on se serait débarrassé de Napoléon, pour tirer de la victoire un résultat utile et durable : « Je persiste à croire, disait-il, que le roi est le seul que nous devons reconnaître et mettre en avant. Si nous sortions de cette règle, on ne saurait plus où s'arrêter. Tout autre établissement, même s'il était tiré de la maison de Bourbon, ne serait qu'un pacte avec les jacobins, et ce chef, quel que fût le titre qu'on lui donnerait, un instrument entre leurs mains. La nature de ce gouvernement continuerait à être révolutionnaire. » Le général Pozzo s'attachait ensuite à justifier le gouvernement de Louis XVIII des accusations nombreuses dont il était l'objet, ou du moins à les atténuer, tout en reconnaissant qu'il avait manqué d'initiative, et il ajoutait par forme d'apologie : « Nous l'avons laissé front à front avec les démons de la révolution, et nous l'avons chargé de nos imprudences et des siennes... Si nous voulons notre repos, il faut mettre le roi à même de disperser l'armée, d'en créer une nouvelle, et de purger la France de cinquante grands criminels dont l'existence est incompatible avec la paix. »

Ces sentimens étaient à peu près ceux du duc de Wellington, dont la correspondance avec lord Castlereagh atteste à cette époque un grand attachement à la cause des Bourbons. Son ferme bon sens lui faisait apercevoir très distinctement que, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, Napoléon une fois écarté, les intérêts de l'Europe, comme ceux de la France, ne pouvaient trouver une garantie que dans le rétablissement de la famille des Bourbons, et qu'il n'y avait pas lieu à des intermédiaires. Il plaidait donc leur cause avec une grande chaleur. « Toutes les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Paris, disait-il, m'ont donné la conviction que c'est le roi seul qui a maintenu la paix de l'Europe, et que le danger le plus immédiat qui a menacé ce prince doit être attribué à son désir de conserver cette paix, contrairement aux vœux, non-seulement de l'armée, mais de la majorité de ses sujets, de quelques-uns de ses

ministres, et même de quelques membres de sa famille. » Les mêmes idées se retrouvent avec plus de développement dans une lettre que le duc de Wellington écrivit quelques semaines plus tard au prince de Metternich. Après lui avoir exprimé une entière confiance dans le succès de la campagne qui allait s'ouvrir, il lui disait :

« Nos difficultés commenceront le jour où nous aurons complétement triomphé. Il y a certainement plusieurs choses à regretter dans la conduite du gouvernement français et des princes au mois de mars; mais en prenant le tout en gros, je voudrais que notre gouvernement et le vôtre se fussent trouvés en mesure de faire connaître à leurs peuples pour quelle cause ils allaient combattre, et que nous n'eussions pas été amenés à leur donner lieu de concevoir la possibilité que le peuple français, ayant eu en 1814 l'occasion de choisir librement qui il lui plairait pour le gouverner dans la forme qui lui conviendrait le mieux, pourrait accomplir la même cérémonie en 1815... La seule chance de paix pour l'Europe consiste dans l'établissement en France des Bourbons légitimes. Celui de tout autre gouvernement, soit dans la personne du duc d'Orléans, soit dans une régence au nom du jeune Napoléon ou dans tout autre individu, soit enfin par la proclamation d'une république, conduirait forcément à la nécessité de maintenir un grand pied de guerre qui achèverait de ruiner tous les gouvernemens européens, en attendant le jour où il plairait au gouvernement français de recommencer une lutte qui ne pourrait être dirigée que contre vous ou contre d'autres états auxquels nous portons intérêt. »

C'étaient là, on ne saurait en douter, les dispositions du cabinet de Londres; mais il n'est pas possible à un ministère anglais, alors même qu'il est composé des tories les plus ardens, d'énoncer hautement l'intention d'imposer un gouvernement à un peuple contre sa volonté. A cette époque surtout, c'eût été fournir des armes trop puissantes à l'opposition qui, dans le parlement, se prononçait contre le renouvellement de la guerre. Le langage officiel adopté par le gouvernement britannique, langage difficile à concilier avec l'accession de Louis XVIII à l'alliance conclue contre Napoléon, fut donc fondé sur ce principe, que cette alliance avait uniquement pour but de renverser l'homme du 20 mars, et non pas de forcer la France à accepter un gouvernement ou un prince particulier. En expliquant au duc de Wellington la nécessité d'une telle phraséologie, lord Castlereagh s'efforça de lui faire comprendre que l'intérêt bien entendu des Bourbons autant que les convenances du ministère anglais exigeaient cette précaution.

Les alliés avaient soin d'ailleurs de répéter en toute rencontre qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à l'ennemi de l'Europe, au perturbateur de la France elle-même. On espérait tourner ainsi contre Napoléon l'opinion de la grande majorité du peuple fran-

çais et l'empêcher de trouver des auxiliaires parmi les hommes qui, sans aimer sa domination, pouvaient craindre pour leur pays les conséquences d'une invasion étrangère. Les Prussiens seuls, entraînés par ce patriotisme haineux et révolutionnaire dont leur gouvernement subissait l'impulsion, ne se prêtaient pas à cette tactique. Les proclamations de quelques-uns de leurs généraux et de leurs commissaires étaient écrites dans un style qui inquiétait parfois la prudence de leurs confédérés, en leur rappelant l'effet produit en 1792 par le manifeste du duc de Brunswick. Les Prussiens au moins avaient dans les emportemens auxquels ils s'abandonnaient le mérite de la franchise; on voyait clairement que la France et Napoléon leur étaient également odieux. Les protestations amicales des autres gouvernemens alliés étaient-elles du moins complétement sincères? Il est permis d'en douter, lorsqu'on voit lord Castlereagh écrire dès le 26 mars au duc de Wellington que la guerre ne pouvait plus être faite d'après les principes adoptés l'année précédente, que les Anglais, en s'opiniâtrant à y porter la même modération, ne réussiraient qu'à être *honnêtes* pour leur propre compte et à rendre leurs confédérés plus odieux, et qu'à son avis la France devait cette fois payer le prix de sa libération.

Un trait qui peint les sentimens dont les Prussiens étaient animés contre tout ce qui portait le nom de Français, c'est le refus fait par leur généralissime, le vieux prince Blücher, qui commandait l'armée dirigée par eux sur la Belgique, de recevoir à son quartier-général le commissaire que Louis XVIII avait cru devoir y envoyer comme il en avait envoyé d'autres auprès des autres généraux étrangers. Il ne voulait permettre à aucun Français, pas même à ceux qui étaient restés attachés au service du roi exilé, de résider sur le territoire occupé par ses troupes. Le prince de Wrède, commandant en chef des forces bavaroises, crut devoir imiter ces procédés blessans, que le duc de Wellington désapprouvait et déplorait.

Au milieu de ces mauvais vouloirs et de ces équivoques bienveillances, c'était une triste situation que celle de Louis XVIII, qui, retiré à Gand, entouré de quelques courtisans, d'un petit nombre de réfugiés appartenant à toutes les nuances de l'opinion monarchique, de quelques débris de sa maison militaire, et ne pouvant espérer un retour de fortune que des succès des étrangers, s'attachait à faire encore acte de royauté, nommait des ministres, tenait conseil avec eux, recevait leurs rapports, et affectait d'entretenir avec les gouvernemens alliés les relations ordinaires de la diplomatie. Ces exilés n'étaient pas même d'accord entre eux. Tandis que les uns pressaient de leurs vœux, de leur insistance, la marche des troupes étrangères et se permettaient même de stimuler la prétendue lenteur du duc

de Wellington, qui avait beaucoup de peine à leur faire comprendre la nécessité de quelques semaines de retard, tandis qu'ils concevaient le projet, auquel heureusement il ne fut pas donné suite, d'organiser l'émigration en un corps militaire qui se serait réuni à l'armée anglaise, d'autres, comme le maréchal Marmont, s'éloignaient pour ne pas se trouver compromis dans ces entraînemens. Jusque dans le sein de la famille royale, de graves dissentimens se manifestaient. Le duc d'Orléans, qui s'était retiré en Angleterre au lieu d'aller se ranger à Gand auprès de Louis XVIII, lui écrivait pour le dissuader de se montrer au milieu des armées alliées ou d'y laisser paraître les princes; il lui représentait qu'en retombant ainsi dans les fautes de 1792, on jetterait bien inutilement sur la cause de la royauté un funeste discrédit; il s'efforçait de lui faire comprendre la nécessité d'adopter, lorsque la restauration serait accomplie, un système différent de celui qui, l'année précédente, avait porté de si tristes fruits; il prêchait la conciliation; il allait jusqu'à soutenir qu'on devait essayer avant tout de regagner cette armée, objet en ce moment de tant d'anathèmes et de malédictions, parce que c'était là seulement qu'on pouvait trouver une force véritable, et qu'il serait à propos de substituer au luxe parfaitement inutile de la maison militaire une véritable garde organisée sur le modèle de la garde impériale. Plusieurs de ces conseils n'avaient rien de contraire aux idées personnelles de Louis XVIII, et ils sont même conformes à la politique qu'on le vit suivre plus tard; mais d'autres étaient de nature à le blesser, et ni la forme dans laquelle ils étaient présentés, ni la source dont ils émanaient ne devait en adoucir l'amertume. Louis XVIII répondit qu'en s'éloignant des armées alliées, il semblerait accréditer les bruits répandus par Bonaparte sur les intentions hostiles dont elles étaient animées contre la France, qu'il approuvait complétement le principe de conciliation, mais qu'il n'en tirait pas les mêmes conséquences que son neveu; il l'invita enfin à venir à Gand, promettant de lui faire connaître ses vues et ses intentions avec plus de détail. Le duc d'Orléans ne se rendit pas à cet appel : dans une lettre dont le ton était celui de l'irritation, il déclara au roi qu'il ne lui était pas possible d'aller le trouver avant de savoir précisément quels étaient ses projets, parce qu'il ne voulait pas s'exposer à la fâcheuse nécessité de s'éloigner de nouveau après en avoir été informé; il se plaignit d'avoir été traité avec peu de confiance après la première restauration, d'avoir été exclu du conseil, où d'ailleurs il ne désirait pas être admis, mais où siégeaient les autres princes, de n'avoir pas même été autorisé à prendre place à la chambre des pairs; il rappela, non sans aigreur, la distance qu'on s'était plu à établir, par des règlemens d'étiquette,

entre les simples princes du sang comme lui et les parens plus proches du roi. Revenant ensuite à des questions plus générales, il se livra à de nouvelles accusations contre les folles exagérations des émigrés, et conjura Louis XVIII de ne pas se présenter de nouveau à son peuple entouré de ces dangereux amis. Le roi ne répliqua pas.

Ces idées, si hardies pour le temps, sont exprimées avec plus de force encore dans une lettre écrite quelques jours après par le duc d'Orléans à sir Charles Stuart (depuis lord Stuart de Rothsay), que le cabinet de Londres avait accrédité à Gand auprès de Louis XVIII, et qu'il ne faut pas confondre, malgré une identité de nom presque complète, avec le frère de lord Castlereagh. Après avoir témoigné sa satisfaction de la sagesse des conseils donnés au roi par le gouvernement britannique, après avoir dit qu'il désirait les voir suivre plutôt qu'il ne l'espérait, le prince entrait dans de longs raisonnemens sur les motifs qui devaient porter Louis XVIII à se tenir momentanément à l'écart, pour éviter de reparaître en France à la suite des armées étrangères et entouré d'émigrés; il disait qu'au lieu de provoquer, comme en 1792, des émigrations utiles seulement à Bonaparte, au lieu de travailler à gagner quelques corps de l'armée, qui ne pouvait être utile que si on la gagnait tout entière, on ferait mieux de chercher à pratiquer des intelligences dans la chambre des représentans qui allait se réunir à Paris. « Mais, ajoutait-il, on préfère à Gand le moyen anodin d'un million de baïonnettes. »

Le duc d'Orléans avait communiqué au ministère anglais sa correspondance avec Louis XVIII. Il en avait aussi donné connaissance au duc de Wellington. Ce dernier, tout occupé alors des préparatifs de la campagne qui allait s'ouvrir dans quelques jours, trouva cependant le temps de lui faire une réponse assez remarquable pour qu'il me semble à propos de l'insérer ici presque en entier :

« Mon opinion est que le roi a été renversé de son trône parce qu'il n'a jamais eu d'autorité réelle sur son armée. C'est un fait que votre altesse et moi nous connaissions très bien, que nous avons souvent déploré, et lors même que les fautes ou plutôt les folies de son administration civile n'auraient pas été commises, je crois que l'on aurait vu les mêmes résultats. Nous devons donc considérer le roi comme la victime d'une révolte heureuse de son armée et de son armée seulement, car, quels que puissent être les opinions et les sentimens de quelques hommes qui ont pris une part éminente à la révolution et quelle qu'ait été l'apathie de la grande masse de la population française, nous pouvons, je pense, tenir pour certain que les premiers eux-mêmes n'aiment pas l'ordre de choses aujourd'hui existant, et que la population, si elle l'osait, s'y opposerait par la force. Cela étant ainsi, quelle doit être la conduite du roi? D'abord il doit demander à ses alliés de le

mettre en état de tenir tête à son armée rebelle; il doit, par son appui personnel et par l'action de ses serviteurs et adhérens, faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter leurs opérations, diminuer par le bon ordre et les arrangemens bien concertés les charges que la guerre va faire peser sur ses sujets fidèles et les engager à recevoir ses alliés comme des amis et libérateurs. Le roi devrait intéresser les alliés à soutenir sa cause, et il ne peut le faire qu'en se mettant lui-même en avant. Votre altesse voit que je ne partage pas son sentiment sur la conduite du roi. Quant à ce qui regarde votre altesse, j'avoue que je ne vois pas comment, jusqu'au moment actuel, elle aurait pu agir autrement qu'elle ne l'a fait. Il n'est pas nécessaire que j'énumère les diverses raisons que vous avez eues de vous tenir à distance de la cour depuis qu'elle est à Gand, mais je les sens toutes, et je crois qu'il en est quelques-unes dont le roi ne méconnaît pas la force; mais si, comme on peut s'y attendre, l'entrée en France et les premiers succès des alliés amenaient le peuple à se mettre en mouvement, si un grand parti venait à se prononcer en faveur du roi sur différens points du royaume, votre altesse considérerait certainement alors comme son devoir d'offrir ses services à sa majesté. Je me hasarde à lui suggérer ce plan de conduite, en lui donnant d'ailleurs l'assurance que je n'ai eu à ce sujet aucun entretien avec le roi... »

Tous ces plans, toutes ces spéculations de la prudence humaine devaient, comme il arrive si souvent, être mis en défaut par l'événement. Déjà près d'un million d'hommes, soldés en grande partie à l'aide des subsides de l'Angleterre, accouraient de tous les points de l'Europe pour envahir la France. Napoléon, malgré son incroyable activité et son rare talent d'organisation, n'avait pu réunir, pour leur résister, que deux cent cinquante mille soldats, obtenus à grand'-peine de la France épuisée et mécontente. En butte aux soupçons et aux exigences de l'esprit révolutionnaire dont il avait cru devoir invoquer le concours, fatigué, humilié de la comédie de liberté qu'il jouait depuis trois mois avec autant de dégoût que de contrainte, et espérant retrouver sur le champ de bataille, au milieu de ses compagnons d'armes dévoués, la liberté d'action qui était le premier besoin de son âme impérieuse, il se hâta de courir à la frontière pour y combattre la coalition avant que la réunion de toutes les forces dont elle disposait n'eût rendu les chances de la lutte trop inégales. Le 15 juin, au moment où les alliés le croyaient encore à Paris et ne pensaient même pas qu'il dût en partir de si tôt, il forçait par un brillant combat d'avant-garde l'entrée du territoire belge; le 16, il battait à Ligny l'armée prussienne; le 18, la sienne se brisait à Waterloo contre la ferme et impassible résistance de l'armée anglaise, secourue au moment décisif par ces mêmes Prussiens qu'il avait vaincus l'avant-veille; — le 22, de retour à Paris pour essayer de s'y créer de nouvelles ressources, il se voyait contraint d'abdiquer sur l'injonction menaçante de la chambre des représentans, où do-

minaient les partis révolutionnaire et constitutionnel réunis contre lui dans des vues d'ailleurs bien diverses; — le 3 juillet, les Anglais et les Prussiens prenaient possession de Paris en vertu d'une capitulation militaire, et le 8 du même mois Louis XVIII rentrait aux Tuileries.

III.

L'année précédente, l'empereur Alexandre, par l'éloignement accidentel de la plupart des autres souverains ou de leurs ministres au moment de la prise de Paris, s'était trouvé investi d'une sorte de dictature pour la direction des négociations et des actes qui amenèrent la première restauration. Des circonstances analogues déférèrent cette fois le même rôle au duc de Wellington. Le généralissime prussien aurait pu le lui disputer, d'autant plus que les forces placées sous son commandement étaient de beaucoup les plus nombreuses; mais Blücher n'était qu'un soldat héroïque, incapable de comprendre aucune combinaison politique, et qui ne portait dans cette guerre qu'un seul sentiment, celui d'une haine aveugle et furieuse contre Napoléon et contre la France. Ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il avait formé le projet, dans le cas où Napoléon serait tombé entre ses mains, de le faire fusiller. On lit ce qui suit dans une lettre que le duc de Wellington écrivait à sir Charles Stuart le 28 juin, par conséquent quelques jours avant l'occupation de Paris : « Les Prussiens pensent que les jacobins veulent me livrer Bonaparte, parce qu'ils croient que je lui sauverai la vie. Blücher veut le tuer, mais je lui ai dit que je n'y consentirais pas et que j'insisterais pour qu'on ne dispose de lui que du consentement commun de l'alliance. Je lui ai dit aussi que, comme son ami, je lui conseillerais de s'abstenir d'un acte aussi odieux, que lui et moi nous avions joué dans les derniers événemens un rôle trop distingué pour qu'il nous convînt de devenir des bourreaux, et que, dans le cas où les souverains se décideraient à le faire périr, ils auraient à en charger un autre que moi. » Ce témoignage, on le voit, est bien positif; il est d'ailleurs confirmé par un document plus irréfragable encore qui se trouve consigné dans les *Mémoires* du baron de Müffling, un des généraux employés alors dans l'état-major de Blücher : c'est une lettre que le général Gneisenau, chef de cet état-major, écrivait, le 29 juin, à cet officier, et dont voici le texte : « Le feld-maréchal me charge de vous prier de faire savoir au duc de Wellington que son intention avait été de faire exécuter Bonaparte sur le lieu même où le duc d'Enghien a été mis à mort, que par déférence pour les vues du duc

il s'en abstiendra, mais que le duc doit prendre sur lui-même la responsabilité de la non-exécution de cette mesure. »

On voit que le général anglais ne considérait pas comme impossible que les souverains ordonnassent la mort de leur glorieux captif. Rien ne peint mieux le degré d'exaltation auquel les haines politiques étaient alors parvenues. Il résulte d'une lettre écrite à cette époque par lord Liverpool au duc de Wellington que, dans l'opinion du chef du cabinet britannique, le parti qu'on eût dû prendre, si des considérations tirées de la situation intérieure de la France n'y avaient mis obstacle, c'eût été de livrer l'ex-empereur au roi de France, qui l'aurait fait juger comme rebelle, ce qui ne lui aurait laissé, disait-il, aucune chance de salut,

La conduite du duc de Wellington dans cette grande crise lui fait beaucoup d'honneur. J'ai déjà dit que la restauration des Bourbons avait été l'objet constant de ses vœux, parce qu'il y voyait le seul moyen de rendre la paix à la France et à l'Europe. Il comprit, avec la droiture d'esprit qui le distinguait, que cette restauration, pour avoir des chances de solidité, devait avoir lieu dans des conditions de modération et de sagesse, qu'elle ne devait pas se lier à de trop pénibles souvenirs, et qu'autant que possible il fallait qu'elle parût l'œuvre des Français eux-mêmes. Tous ses actes furent dirigés dans ce sens. Au moment où Louis XVIII mettait le pied sur le territoire français, une rupture avait éclaté parmi ses conseillers. M. de Talleyrand, et avec lui les représentans des idées modérées et des intérêts nouveaux, s'étaient retirés devant l'influence de M. de Blacas et des émigrés. L'intervention du duc de Wellington eut beaucoup de part au revirement qui, avant même que le roi ne fût arrivé à Paris, reporta M. de Talleyrand à la tête du conseil et relégua M. de Blacas dans l'honorable exil d'une ambassade. D'un autre côté, lorsque le duc reçut les commissaires envoyés par le gouvernement provisoire pour lui demander la suspension d'armes qui précéda la reddition de Paris, il s'attacha à leur faire comprendre, tout en leur déclarant qu'il leur parlait comme individu et sans y être officiellement autorisé, que le meilleur moyen qu'eussent les dépositaires du pouvoir de gagner la confiance de l'Europe, c'était de rappeler le roi sans condition avant qu'on ne pût considérer ce rappel comme le résultat des exigences de l'étranger. Il leur dit que tout autre prince appelé au trône de France, quel que fût son rang et sa qualité, serait un usurpateur; qu'obligé pour s'affermir de distraire les esprits par de grandes entreprises, il n'offrirait pas aux puissances des garanties suffisantes de paix, en sorte qu'elles seraient obligées de lui imposer des conditions plus rigoureuses qu'au souverain légitime. Mettant sous leurs yeux la proclama-

tion que Louis XVIII venait de publier à Cambrai, il s'efforça d'en faire ressortir la preuve des intentions constitutionnelles et clémentes dont ce prince était animé. Les commissaires parurent comprendre la force de ces considérations; mais la majorité révolutionnaire, qui avait fini par prendre dans la chambre des représentans un ascendant décisif, était peu disposée à écouter de tels avis. Le duc de Wellington, pour les faire prévaloir, dut se concerter avec un homme que les circonstances avaient malheureusement placé alors en situation d'exercer une grande influence, avec Fouché, qui, ministre de Napoléon, avait contribué après la bataille de Waterloo à le renverser, s'était fait nommer chef du gouvernement provisoire, et n'avait en ce moment d'autre pensée que de se ménager la faveur des Bourbons en trahissant ses collègues de la commission exécutive aussi bien que les chambres dont il tenait ses pouvoirs.

Fouché s'était de longue main mis en rapport avec les royalistes, en leur persuadant que seul il connaissait les moyens d'enchaîner, de calmer le parti révolutionnaire, et d'écarter les obstacles qui s'opposaient encore à une restauration. Le duc de Wellington, qui tenait surtout à ce que la rentrée du roi dans Paris ne rencontrât pas une résistance matérielle et ne fût pas attristée par des violences, reçut donc avec empressement les offres de l'ancien terroriste. Ne connaissant peut-être qu'incomplétement son horrible passé et trompé par ses paroles artificieuses, il se laissa persuader que le concours d'un tel homme pouvait être utile, non-seulement pour surmonter les difficultés du moment, mais pour opérer la conciliation définitive des partis, pour fonder, pour consolider en France un régime de liberté et de monarchie légitime. Grâce à ses conseils, grâce à ceux des royalistes les plus ardens à qui Fouché avait su inspirer la conviction que rien ne pouvait se faire sans lui, l'homme de 93 fut admis au nombre des ministres de la royauté restaurée, et sa funeste présence ne contribua pas peu à paralyser l'action, comme aussi à hâter la chute d'un cabinet dont la sagesse et les lumières eussent peut-être contenu de déplorables réactions.

Louis XVIII était rentré dans sa capitale; mais, dès les premiers momens, de graves, d'innombrables difficultés vinrent l'assaillir, malgré les efforts bienveillans du généralissime anglais. Blücher, qui n'avait consenti qu'avec répugnance à accepter la capitulation de Paris, semblait peu se soucier d'en respecter les conditions. Il commença par imposer à cette ville une contribution de cent millions de francs, et par ordonner la destruction du pont d'Iéna, dont le nom lui rappelait de pénibles souvenirs. Les réclamations du gouvernement français eussent été impuissantes à repousser ces mesures d'une rigueur sauvage; ce ne fut pas sans peine que le duc de Wel-

lington vint à bout de faire comprendre à son collègue, non pas qu'elles étaient contraires à la justice et à la politique, mais que, les souverains alliés devant arriver sous peu de jours, il convenait de les attendre avant de rien décider sur de telles matières. Lord Castlereagh, qui s'était empressé d'accourir sur le continent après la bataille de Waterloo, seconda puissamment ces représentations. La présence des souverains et de leurs ministres ne tarda pas à préserver Paris des terribles caprices du vieux maréchal.

Malheureusement l'efficacité de cette protection ne s'étendait pas aux autres parties de la France livrées à l'invasion étrangère. La guerre était terminée, sauf le siége de quelques places, qui, sans se refuser à reconnaître le roi, ne voulaient pas ouvrir leurs portes aux alliés, et cependant chaque jour, de toutes les contrées de l'Europe, des myriades de soldats accouraient comme à la curée pour prendre leur part des dépouilles du vaincu. Jamais dans les temps modernes, ni peut-être à aucune autre époque, on n'avait vu un tel débordement de populations armées; partout, jusqu'aux portes de Paris, le pillage, les vexations les plus odieuses pesaient sur les infortunés habitans des campagnes, tandis que les villes se voyaient soumises à de lourdes contributions de guerre. Ceux des fonctionnaires français qui essayaient de s'y opposer devenaient l'objet des traitemens les plus rigoureux. Les Prussiens, qui avaient bien des injures semblables à venger; les Belges, les Hollandais, qui ne pouvaient pas alléguer cette triste excuse, se faisaient surtout remarquer par la brutalité de leurs procédés. Le duc de Wellington, impuissant à réprimer les désordres des troupes placées sous d'autres ordres que les siens, et parfois même ceux de ses propres soldats, en éprouvait une extrême irritation. Ce n'était pas seulement l'esprit de justice, l'amour de l'ordre et de la discipline qui se révoltaient en lui contre de tels excès; sa prudence en était grandement alarmée. Plusieurs passages de sa correspondance peignent avec de vives couleurs le tableau qu'il avait sous les yeux et les impressions qu'il en recevait. Dès le 14 juillet 1815, dix jours après la rentrée de Louis XVIII à Paris, annonçant à lord Castlereagh que deux officiers anglais avaient été tués la nuit précédente, il lui écrivait :

« Mon opinion bien arrêtée, que je dois exprimer à votre excellence pour qu'elle fasse aux ministres des cours alliées telles suggestions qu'elle jugera à propos, c'est que nous soulèverons tout le pays contre nous et que nous allumerons une guerre nationale, si on ne met pas un terme à l'oppression inutile (je dirais ridicule, si elle ne devait entraîner probablement des conséquences sérieuses) que l'on fait peser sur le peuple français, si l'on n'empêche les troupes des diverses armées de piller le pays et de détruire, sans avantage pour personne, les maisons et les propriétés, et si les contributions que

l'on perçoit partout ne sont pas régularisées par quelque autorité autre que la volonté de chaque commandant particulier. Je vous assure que toutes les informations que je reçois tendent à prouver que nous marchons à une véritable crise, et vous pouvez tenir pour certain que si un coup de fusil est tiré à Paris, tout le pays se lèvera en armes contre nous. »

Rien n'égale l'énergique indignation des réprimandes dont l'illustre général frappait ceux de ses subordonnés qui ne savaient pas maintenir la discipline parmi leurs soldats. Le contingent hollando-belge avait été placé sous son autorité. Un des corps qui en faisaient partie s'étant porté envers des prisonniers français à des actes de violence et de pillage, il écrivit au prince Frédéric des Pays-Bas, qui commandait ce contingent, que rien ne pouvait excuser ce *honteux et affreux* désordre, et qu'aucune armée ne pourrait subsister, si une telle conduite était soufferte. — On peut juger de l'exaspération que le duc éprouva en apprenant quelque temps après que des soldats d'une brigade de cavalerie anglaise stationnée à Beauvais, cédant à la contagion générale, s'étaient mis à voler sur le grand chemin. Il est juste de dire que les troupes britanniques se donnèrent bien rarement des torts de cette nature, et qu'il en fut toujours fait une rigoureuse justice.

Tandis que le nord et l'est de la France étaient ainsi traités par les alliés, les départemens du midi se voyaient livrés aux sanglans excès d'une réaction royaliste, et en quelques endroits les autorités furent réduites à demander qu'on y envoyât aussi des forces étrangères pour leur prêter main-forte. Le gouvernement français, forcé de licencier l'armée, dont les puissances exigeaient la dissolution et sur laquelle d'ailleurs il ne lui était plus permis de compter après l'épreuve du 20 mars, se trouvait dans une impossibilité égale de maintenir l'ordre intérieur et d'opposer une résistance tant soit peu énergique aux sacrifices que la coalition s'apprêtait à lui demander.

Les alliés, après leur victoire, avaient promptement oublié leurs déclarations tant de fois répétées, qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, que Napoléon était leur seul ennemi, qu'ils ne voulaient que son éloignement. L'idée de démembrer notre territoire, de nous enlever la première ligne de nos forteresses sous prétexte que, malgré la perte de toutes nos conquêtes, nous étions encore trop redoutables pour nos voisins, ne tarda pas à être mise en avant par plusieurs des cabinets confédérés. La Prusse et les Pays-Bas, qui, par leur position topographique, eussent été principalement appelés à recueillir nos dépouilles, se prononcèrent surtout dans ce sens avec beaucoup de vivacité. L'Autriche, qui n'y avait pas un intérêt aussi direct, mais dont la politique tendait naturellement à l'affaiblissement de la France, entrait aussi dans cette pensée, bien qu'avec moins

d'ardeur. L'empereur Alexandre, par générosité comme par calcul, s'y montrait contraire, mais on ne retrouvait plus en lui, en faveur du gouvernement français, cette bienveillance chaleureuse dont on l'avait vu animé l'année précédente; il conservait un souvenir pénible de la répugnance que la maison de Bourbon avait témoignée à contracter avec lui une alliance de famille et de la ligne de conduite suivie au congrès de Vienne par M. de Talleyrand. Tant que ce ministre resta à la tête des conseils de Louis XVIII, les rapports des deux états eurent quelque chose de froid et de contraint; il fut bientôt évident que, si Alexandre était bien décidé à ne pas laisser imposer à la France des conditions qui l'eussent fait disparaître du nombre des puissances de premier ordre, il n'était nullement disposé à se brouiller avec ses alliés pour lui épargner quelques sacrifices.

La France, qui naguère avait repoussé l'alliance russe pour se livrer à celle de l'Angleterre, pouvait-elle du moins se flatter de l'espérance de trouver dans l'appui du cabinet de Londres une compensation de ce qu'elle avait perdu dans l'amitié du cabinet de Saint-Pétersbourg? Il était permis d'en douter. Lord Castlereagh et le duc de Wellington, réunis alors à Paris, témoignaient, il est vrai, au gouvernement français des intentions bienveillantes; mais celles des autres ministres anglais, et particulièrement du premier lord de la trésorerie, de lord Liverpool, étaient bien différentes. Les lettres que cet homme d'état écrivit à cette époque à lord Castlereagh sur les affaires de France sont empreintes d'une haine passionnée qui fait un contraste singulier avec la modération habituelle de son esprit. L'irritation de la lutte, le souvenir des immenses dangers auxquels l'Angleterre s'était vue si longtemps exposée avaient en quelque sorte transformé son caractère. On sait avec quel regret il avait vu Napoléon échapper au dernier supplice : les vœux qu'il exprimait pour le châtiment de ses complices n'étaient pas moins ardens. En apprenant la capitulation de Paris, il disait que sans doute elle ne serait pas interprétée comme les mettant à l'abri des poursuites de la justice. Bientôt après il se plaignait d'un excès d'indulgence dans lequel il voulait voir une preuve de faiblesse; il n'osait pas espérer qu'une administration où l'on s'était cru forcé d'admettre *quelques-uns des membres du parti jacobin* fût en mesure de faire justice des conspirateurs, mais il le déplorait d'autant plus que des exemples sévères étaient, suivant lui, l'unique moyen d'affermir la restauration. Plus tard, après l'exécution de Labédoyère, mais avant celle de Ney, des frères Faucher, de Mouton-Duvernet, de Chartran, il parlait du mécontentement qu'excitait en Angleterre l'*impunité* qui, à une seule exception près, couvrait encore les au-

teurs du 20 mars. « Je suis persuadé, disait-il, que si, dans les deux ou trois premières semaines qui ont suivi le retour du roi, on avait pu établir un tribunal militaire pour le jugement des chefs de corps qui s'étaient joints à Bonaparte avant que le roi eût quitté le territoire français... et si on avait fait six ou sept exemples des coupables les plus marquans, les dispositions générales par rapport à la France seraient ici bien différentes de ce que nous les voyons, non-seulement en ce qui concerne le gouvernement du roi, mais aussi sur toutes les questions relatives à la réduction de la puissance et du territoire de la France. » On voit, par une lettre d'un autre membre du cabinet de Londres, de lord Bathurst, que le gouvernement britannique eut un moment la pensée de livrer au gouvernement français les généraux Savary et Lallemand, qu'une ordonnance de Louis XVIII traduisait devant un conseil de guerre. Une insinuation fut même faite dans ce sens au marquis d'Osmond, ambassadeur de France, qui ne montra aucun empressement à s'en prévaloir.

Dans la pensée de lord Liverpool, la question du plus ou moins de rigueur des conditions du traité de paix que la France allait avoir à subir était étroitement liée à celle du degré de sévérité que le gouvernement de Louis XVIII déploierait contre les bonapartistes vaincus. « Qu'advient-il de Bonaparte? écrivait-il à lord Castlereagh dès les premiers jours de juillet, lorsque Napoléon ne s'était pas encore rendu sur *le Bellérophon;* quel parti adoptera-t-on à l'égard de ceux qui l'ont aidé à reprendre son autorité? Que fera-t-on des armées françaises? Si ces trois points ne peuvent être résolus d'une manière satisfaisante, la nation anglaise s'attendra, et justement, je pense, à obtenir d'autres garanties pour le maintien de la paix au moyen d'une amélioration de la frontière; elle se croira surtout en droit d'espérer qu'après les énormes dépenses que lui a coûtées le renouvellement de la guerre, après tout le sang précieux qu'elle y a versé, on ne se dessaisira pas de la main mise que nous avons à présent sur la France jusqu'à l'entière conclusion des arrangemens jugés nécessaires pour établir un état de choses satisfaisant. »

Quelques jours plus tard, lord Liverpool insistait sur ces idées en termes plus pressans : « Plus je considère, disait-il, la situation intérieure de la France et le peu de chances de sécurité qui résulte pour l'Europe du caractère et de la force de son gouvernement, plus je suis convaincu que nous devons chercher notre sûreté... dans l'affaiblissement de la puissance française. Cette opinion gagne rapidement du terrain, et... toute paix qui laisserait la France telle que l'avait faite le traité de Paris ou même telle qu'elle était avant la révolution causerait ici une très pénible surprise. » Le 15 juillet,

revenant de nouveau sur le peu de solidité du gouvernement que l'on venait de rétablir en France, lord Liverpool en tirait encore une fois cette conclusion :

« Nous devons donc penser à nous procurer d'autres sûretés, et nous serions indignes de pardon, si nous quittions la France sans avoir pourvu, par une bonne frontière, à la protection des pays limitrophes. L'idée qui domine ici, c'est que nous sommes parfaitement en droit de nous prévaloir des conjonctures pour enlever à la France les principales conquêtes de Louis XIV. On dit, non sans raison, que la France ne pardonnera jamais l'humiliation qu'elle a subie, qu'elle saisira la première occasion d'essayer de rétablir sa gloire militaire, et que par conséquent notre devoir est de prendre avantage du moment actuel pour prévenir les dangereuses conséquences qui pourraient découler de la grandeur même de nos succès. Il a pu être à propos, l'année dernière, d'essayer les effets d'une politique plus magnanime; mais ses résultats nous ont complétement déçus, et nous nous devons à nous-mêmes de pourvoir le mieux possible à notre sûreté... »

Bientôt cependant le premier lord de la trésorerie put entrevoir qu'il serait difficile de donner au traité de paix des bases aussi dures; mais bien qu'il admît la possibilité de quelque tempérament fondé sur le démantèlement ou l'occupation prolongée de nos places fortes, il était loin, le 26 juillet, d'avoir entièrement renoncé à ses premiers projets. — L'empereur de Russie, disait-il, veut s'ériger en protecteur de la nation française, cela se conçoit; mais il est tout aussi naturel que les états limitrophes de la France pensent à restreindre son territoire pour se mettre à l'abri de ses attaques, et il doit avoir égard à leurs intérêts. « Une idée bien établie parmi nous, c'est que le maintien de l'autorité et du gouvernement du roi de France après la retraite des troupes alliées est très problématique, et s'il venait alors à être renversé, s'il était remplacé par un gouvernement jacobin ou révolutionnaire,... que penserait-on de ceux qui, ayant la France à leur merci, l'auraient laissée avec tout son territoire, enrichie du pillage de l'Italie, de l'Allemagne, de la Flandre, et n'auraient songé à donner aucune garantie au reste de l'Europe? »

Apprenant, un peu plus tard, que l'Autriche et la Prusse persistaient à exiger de la France des cessions territoriales, lord Liverpool écrivait, le 11 août, qu'il ne fallait pas oublier que ces deux puissances avaient plus d'intérêts communs avec la Grande-Bretagne que le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Une idée qui revient souvent dans sa correspondance, c'est qu'il importe d'en finir promptement, avant que le peuple français se réveille de l'abattement où il est tombé; c'est que si on laissait à la nouvelle chambre des députés convoquée par Louis XVIII le temps de se réunir, elle pourrait donner un point d'appui au gouvernement et à la nation pour repousser

les demandes de la coalition. Dans un mémoire annexé à cette correspondance, il est dit que sans doute, si la France eût répondu à l'appel qu'on lui avait fait en l'invitant à secouer le joug de l'usurpateur, on ne serait pas en mesure de lui appliquer le droit de conquête, mais que Napoléon n'ayant succombé que sous les coups des alliés, ceux-ci pouvaient sans scrupule exiger, dans l'intérêt de leur sûreté, tout ce que permettait une politique prudente.

Tels étaient les argumens inspirés à de médiocres hommes d'état par l'effroi qu'ils éprouvaient encore en présence d'un grand peuple accablé sous le poids des plus terribles désastres, foulé aux pieds par un million de soldats étrangers, et livré, pour surcroît de malheur, à de sanglantes dissensions civiles. A ces sophismes de la peur et de la haine, lord Castlereagh, moins absorbé dans les passions et les préoccupations du moment, opposait des conseils de modération qu'il appuyait sur des considérations d'équité, de prudence, d'intérêt bien entendu : il disait qu'on n'amènerait jamais l'empereur Alexandre à adhérer à des conditions aussi dures pour la France; il représentait que si l'on désirait sincèrement l'affermissement du trône des Bourbons, il ne fallait pas, après les avoir présentés à la nation française comme des médiateurs entre elle et l'étranger, comme un moyen de détourner les vengeances de l'Europe, se servir d'eux pour lui imposer des sacrifices trop pénibles et trop humilians. Il n'était pas, suivant lui, d'une bonne politique de laisser au gouvernement russe l'honneur et les avantages du rôle de protecteur exclusif de la France. Sans doute il y avait entre l'Angleterre et les deux grandes cours allemandes une identité d'intérêts qui n'existait pas au même degré avec la Russie; « mais, ajoutait-il, je dois pourtant vous faire remarquer que ces deux cours ont besoin d'être surveillées de près en ce moment quant à la manière dont elles poursuivent leurs fins particulières. Je soupçonne que ni l'Autriche, ni la Prusse, et je suis certain qu'aucun des plus petits états n'a le sincère désir d'arriver à un prompt arrangement. Aussi longtemps qu'ils pourront nourrir, habiller et payer leurs armées aux dépens de la France en mettant de plus dans leur poche les subsides de l'Angleterre,... vous ne pouvez supposer qu'ils soient très pressés d'en venir à un accommodement final. » Lord Castlereagh, développant sa pensée, montrait ces gouvernemens avides et pauvres appelant sans cesse sur le territoire français de nouveaux corps de troupes qui achevaient d'épuiser le pays; il affirmait que le nombre de ces soldats n'était pas au-dessous de neuf cent mille; il mettait de tels procédés en contraste avec ceux de l'empereur de Russie, qui, loin de faire venir de nouvelles forces, témoignait le plus grand empressement à renvoyer celles qu'il avait amenées avec lui aussitôt après la conclusion d'un traité qu'il hâtait

de tous ses efforts. Se plaçant ensuite à un point de vue plus élevé, le ministre anglais invitait son gouvernement à ne pas accéder sans un mûr examen au vœu manifesté avec tant de vivacité par les cours allemandes pour l'amoindrissement territorial de la France. A son avis, quelque facile qu'il pût être en ce moment d'atteindre un pareil résultat, il serait malaisé d'en assurer la durée. En dépouillant ainsi la France, on rendrait bien plus probable le prompt renouvellement de la guerre, et les états entre lesquels on partagerait ses provinces n'étant pas assez forts pour les défendre à eux seuls, lorsqu'elle essaierait d'en reprendre possession, l'Angleterre, par cela même qu'elle aurait contribué à les leur faire obtenir, se trouverait enchaînée à l'obligation onéreuse de leur prêter son appui pour les défendre. Que si l'on se bornait, comme le proposait la Russie, comme c'était aussi l'avis du duc de Wellington, à occuper temporairement, par mesure de précaution et en attendant l'affermissement de l'autorité royale, un certain nombre de places fortes françaises, on aurait pour soi contre les malintentionnés le roi, le gouvernement, le parti royaliste. Dans le cas au contraire où l'on se déciderait à démembrer le royaume, on forcerait le roi à protester devant son peuple contre les demandes des puissances, on le pousserait à la guerre et peut-être préparerait-on la chute de son trône. La cause du roi, bien conduite, n'était pas désespérée, quoi qu'on en pût dire : il dépendait de l'alliance européenne de la soutenir efficacement; mais si l'on ne croyait pas possible d'adopter la politique modérée qui pouvait seule conduire à ce résultat, alors il fallait entrer franchement dans la politique contraire et la suivre jusqu'au bout. Comme on devait tenir pour certain que la France ne se soumettrait pas longtemps à des conditions trop dures, il fallait les rendre plus dures encore, pour lui ôter, s'il se pouvait, la force de se révolter. Dans cette hypothèse, les exigences des Prussiens eux-mêmes n'allaient pas assez loin : elles laissaient à la France la grande masse de sa population et de ses ressources en lui infligeant cependant des pertes assez sensibles pour exciter dans l'âme de tout Français, à quelque opinion qu'il appartînt, le désir de recourir aux armes à la première occasion. Il n'y avait pas de moyens termes, il fallait opter. « L'objet que nous avons en vue, disait en finissant lord Castlereagh, ce n'est pas de recueillir des trophées, mais d'essayer de ramener le monde à des habitudes pacifiques. Je ne crois pas que ce but puisse se concilier avec la pensée d'altérer matériellement et d'une manière permanente la situation territoriale de la France telle qu'elle a été réglée par la paix de Paris; je ne crois pas non plus qu'il soit bien clair (pourvu que nous puissions, en lui mettant une camisole de force pendant un certain nombre d'années, la rendre à ses habitudes, et en tenant

compte d'ailleurs de l'agrandissement prodigieux d'autres puissances dans ces derniers temps, spécialement de la Russie), je ne suis pas convaincu, dis-je, que la France, même avec ses dimensions actuelles, ne puisse pas devenir un membre utile plutôt que dangereux du système européen. »

Cette dernière considération, par laquelle lord Castlereagh s'affranchissait des étroites préoccupations du moment pour peser les chances de l'avenir, n'est pas un des moindres témoignages de l'esprit de prévoyance élevée qui le distinguait. On a vu qu'il se prévalait de l'opinion du duc de Wellington pour s'opposer au démembrement de la France; le duc venait de lui écrire une très longue lettre où il lui disait :

« J'ai lu attentivement le mémorandum que vous m'avez envoyé, et j'ai bien considéré le contenu de ceux des ministres des autres puissances. Mon opinion est que la révolution française et le traité de Paris ont laissé la France trop forte pour le reste de l'Europe, à raison de l'affaiblissement de tous les autres états, par suite des guerres qu'ils ont dû soutenir contre elle, de la destruction de toutes les forteresses aux Pays-Bas et en Allemagne, et de la ruine des finances de toutes les puissances continentales. — Néanmoins... je doute qu'il soit à présent en notre pouvoir d'opérer dans les rapports de la France avec les autres puissances un changement qui soit vraiment profitable. — En premier lieu, je pense que nos déclarations, nos traités, et l'accession, bien qu'irrégulière dans la forme, que nous avons permis à Louis XVIII de faire à celui du 25 mars, doivent nous empêcher d'apporter aucune modification réellement importante à l'état de possession résultant du traité de Paris. Je ne puis admettre l'argumentation de ceux qui prétendent, soit que la garantie énoncée dans le traité du 25 mars ne s'appliquait qu'à nous-mêmes, soit que la conduite du peuple français depuis le 20 mars lui enlève le bénéfice de cette garantie. Le peuple français s'est soumis à Bonaparte; mais il serait ridicule de croire que les alliés seraient arrivés à Paris en quinze jours après le gain d'une seule bataille, si ce peuple en général n'avait pas été favorable à la cause qu'ils étaient censés appuyer... Le résultat des opérations des alliés a été très différent de ce qu'il eût pu être, si la disposition des habitans avait été de leur résister. — Dans mon opinion donc, les alliés n'ont pas le droit d'altérer matériellement les clauses du traité de Paris...; mais de plus je puis prouver que leurs intérêts bien entendus doivent les engager à tenir la conduite que la justice leur prescrit... Mon objection à la demande d'une grande cession territoriale de la part de la France... est qu'elle serait contraire au but que les coalisés s'étaient proposé dans la présente guerre et dans les précédentes... Les alliés avaient pris les armes contre Bonaparte, parce qu'il était certain que le monde ne pourrait être en paix tant qu'il posséderait ou qu'il serait en mesure de reprendre le pouvoir suprême en France. Nous devons donc avoir soin, en prenant les arrangemens qui sont la conséquence de nos succès, de ne pas laisser le monde dans la même situation malheureuse, par rapport à la France, où il se serait trouvé,

si Bonaparte eût gardé le pouvoir. Il est impossible de deviner quelle ligne de conduite adopteraient le roi et son gouvernement, si l'on demandait au pays une cession considérable. Il est certain cependant que, soit qu'il y consentît ou qu'il n'y consentît pas, la situation des alliés serait très embarrassante. — Si le roi refusait... et faisait un appel à son peuple, il est hors de doute que les divisions qui ont fait jusqu'à présent la faiblesse de la France cesseraient à l'instant. Les alliés pourraient prendre les forteresses et les provinces qui leur conviendraient, mais il n'y aurait pas de paix véritable pour le monde, aucune nation ne pourrait désarmer, aucun souverain ne pourrait détourner son attention des affaires de ce pays. Si le roi au contraire consentait à la cession demandée, ce qui n'est nullement probable d'après tout ce qu'on entend dire, les alliés, il est vrai, seraient satisfaits et devraient se retirer; mais j'en appelle à l'expérience des événemens de l'année dernière pour apprécier la situation où nous nous trouverions nous-mêmes. Nous devons..., si nous nous décidons à exiger des cessions considérables, nous bien persuader que la guerre n'est différée que jusqu'à ce que la France ait trouvé une occasion favorable de regagner ce qu'elle aura perdu, et après avoir épuisé nos ressources à entretenir un établissement militaire excessif en temps de paix, nous finirons par reconnaître combien peu les territoires ainsi obtenus nous donneront de moyens de repousser un effort national tenté pour nous les enlever. — ... La France en révolution serait, suivant toute apparence, plus dangereuse pour le monde que la France, même avec une forte frontière, sous un gouvernement régulier, et telle est la position où nous devons essayer de la placer. — Dans cette pensée, je préfère l'occupation temporaire de quelques-unes des places fortes et le séjour pour un temps d'un corps considérable de troupes alliées, le tout aux dépens de la France..., à la cession permanente même de toutes les places que, à mon avis, il est bon d'occuper pour un temps... »

On comprendra, en lisant cette lettre, que j'aie cru devoir la citer presque tout entière. Le duc de Wellington ne borna pas là ses efforts. Bientôt après, en réponse à une proposition d'un des ministres allemands, qui, tout en réduisant ses premières exigences, persistait à demander la cession de plusieurs places fortes et le rasement de quelques autres, il remit à lord Castlereagh un mémorandum dans lequel, après avoir reproduit les raisons de droit et de justice qui repoussaient cette prétention, il ajoutait ce qui suit :

« La convenance d'une telle demande dépendra d'une variété de considérations politiques et militaires dont voici quelques-unes : — Est-ce la possession des forteresses en question qui donne à la France la force redoutable dont on se plaint, et en les faisant passer entre les mains des alliés leur transférerait-on aussi cette force? N'est-ce pas une combinaison de population, de ressources pécuniaires et de force artificielle qui rend la France si formidable? Et transférer cette dernière force seulement à quelques-uns des alliés, tandis que la France garderait les deux autres dans leur entier, en d'autres termes, donner aux alliés les places fortes sans les ressources addi-

tionnelles en hommes pour former des garnisons et des armées capables de les défendre, sans les ressources pécuniaires qui procureraient les moyens d'entretenir ces garnisons et ces armées, ne serait-ce pas les affaiblir plutôt que les fortifier? Ne serait-ce pas en même temps fournir à la France un juste prétexte de guerre et exciter son orgueil national humilié à tout hasarder pour la pousser avec vigueur? Si la politique des puissances est d'affaiblir la France, qu'elles le fassent sérieusement; alors qu'elles lui enlèvent sa population et sa richesse en même temps que ses places fortes. »

Il fallait en finir. Le cabinet russe d'une part, et de l'autre lord Castlereagh et le duc de Wellington s'étaient assez promptement accordés sur des bases qu'une note de M. de Nesselrode résumait ainsi à la date du 24 août : — Un certain nombre de places françaises, désignées par le duc de Wellington, seraient occupées pendant cinq ans par les forces alliées; la ville de Landau, poste avancé que la France possédait depuis Louis XIV au milieu du territoire germanique, serait restituée à l'Allemagne; la place d'Huningue serait cédée à la Suisse ou démolie; la portion de la Savoie conservée à la France par le traité de Paris serait rendue au roi de Sardaigne; on céderait aussi au roi des Pays-Bas quelques districts de la Belgique, que ce même traité avait laissés à la France au-delà de ses anciennes limites; la France paierait en trois ans une contribution de 600 millions de francs, représentant alors une année de son revenu, et le tiers en serait consacré à construire, sur le territoire belge, des forteresses destinées à protéger ce pays. — Telles étaient les conditions que l'empereur, disait M. de Nesselrode, regardait comme les plus propres à concilier la sûreté future de l'Europe avec les ménagemens que les puissances devaient au gouvernement du roi, dont la consolidation était la première garantie d'un état de paix et de confiance. Le duc de Wellington, en adhérant à ces vues, recommandait, avec sa modération et sa prudence habituelles, de rendre l'occupation militaire qui faisait la base de ce système aussi peu inquiétante et aussi peu blessante que possible pour les Français, de déterminer bien positivement à cet effet l'époque où elle devrait finir, de laisser l'exercice de l'autorité civile aux agens du roi dans la partie du territoire occupée, et enfin d'avoir soin de ne mettre en garnison, dans chaque place forte, que des troupes appartenant aux états à qui on ne pourrait supposer l'intention de la garder définitivement.

Déjà le cabinet de Londres s'était décidé, non sans regret, à déférer aux représentations de ses deux plénipotentiaires; il les avait autorisés à accepter définitivement le plan proposé, en y ajoutant pourtant la condition aggravante du démantèlement des places de Lille et de Strasbourg. — Cette condition, disait lord Liverpool, était faite

pour donner sécurité aux alliés sans mortifier l'orgueil de la nation française, et il était impossible que la France n'y consentît pas lorsqu'elle saurait de quel sacrifice elle avait été préservée par la modération de l'Angleterre et de la Russie. — Lord Castlereagh et le duc de Wellington ne furent pas de cet avis. Sur leurs pressantes remontrances, lord Liverpool et ses collègues cédèrent aussi quant à ce point. Ils y furent surtout décidés par la crainte que de plus longs retards ne fissent naître des difficultés nouvelles, mais ils ne cachèrent pas qu'il leur en coûtait beaucoup de renoncer à leurs premiers projets.

D'accord pour protéger la France, l'Angleterre et la Russie devaient nécessairement l'emporter. Les autres cours avaient compris la nécessité de renoncer à leurs exorbitantes prétentions. On leur fit quelques concessions : outre Landau, donné à la Bavière, la Prusse obtint la place de Sarrelouis, les Pays-Bas celles de Philippeville et de Marienbourg. Le chiffre de la contribution de guerre imposée au gouvernement français et payable dans le délai de cinq ans fut élevé à 700 millions. Un corps de cent cinquante mille hommes, formé de contingens pris dans les diverses armées alliées et entretenu aux frais du trésor français, dut occuper pendant trois ans au moins, et cinq ans au plus, dix-sept de nos places fortes. Enfin le gouvernement du roi s'engagea à faire liquider, par une commission mixte et une commission d'arbitrage, toutes les réclamations qu'élevaient contre la France, par suite des événemens des vingt-cinq dernières années, les sujets des puissances coalisées. Bien qu'on ne prévît pas alors l'énormité de ces réclamations, la somme des sacrifices pécuniaires que ces stipulations diverses faisaient peser sur notre trésor était de nature à effrayer l'imagination. Le chancelier de l'échiquier doutait que la France pût y suffire, ses finances lui paraissant être tombées dans un tel état de ruine et de confusion, qu'il ne pensait pas que de longtemps elle fût en mesure d'acquitter les 5 ou 600 millions auxquels on évaluait alors son budget annuel. Les ministres allemands, les Prussiens surtout, témoignaient à cet égard plus de confiance; mais il n'est pas bien certain que cette confiance fût sincère, et qu'elle ne cachât pas la secrète espérance que la France, en n'accomplissant pas ses engagemens pécuniaires, fournirait un prétexte de prolonger l'occupation de son territoire.

Un des collègues de lord Castlereagh, lord Bathurst, lui écrivait que sans doute il était bon de régler le mode de paiement sur un pied qui le rendît aussi praticable que possible, mais qu'il fallait pourtant le faire peser assez lourdement sur les ressources de la France pour que les puissances trouvassent dans son épuisement une garantie du maintien de la paix.

Lord Liverpool, pensant que peut-être le gouvernement français aurait l'idée d'offrir au cabinet de Londres des cessions coloniales pour s'exonérer de la part de la contribution de guerre qui devait revenir à l'Angleterre, avait recommandé à lord Castlereagh de ne pas prendre l'initiative de cet expédient. On devait désirer, disait-il, que la France conservât quelques possessions au-delà des mers pour qu'elle eût quelque chose à perdre en cas de nouvelle guerre maritime. Si cependant le gouvernement français faisait lui-même cette proposition, il ne fallait accepter ni la Martinique, ni la Guadeloupe, qui, malgré leur richesse commerciale, n'avaient, à cause de leur position topographique, aucune importance pour l'Angleterre; les Saintes en auraient davantage, mais la France tenait à les garder; Pondichéry et Chandernagor étaient trop insignifians; Bourbon, à défaut de port, avait d'excellens produits en coton et en café; Cayenne, sans valeur en ce moment, pourrait en acquérir par la suite; mais ce que l'on devrait préférer, c'était le Sénégal, parce que la possession de ce pays faciliterait beaucoup la répression de la traite.

Les correspondances politiques dont je viens de faire quelques extraits ne peuvent laisser aucun doute sur les sentimens de défiance et de haine que portaient jusque dans l'œuvre de la paix quelques-uns des ministres anglais. Ces sentimens éclatent plus vivement encore dans une lettre que lord Liverpool écrivit à lord Castlereagh pour appeler son attention sur la nécessité de veiller à la sûreté des troupes anglaises qu'on allait laisser en France — et à celle du duc de Wellington lui-même, chargé du commandement de l'armée d'occupation : « Nous ne devons pas perdre un seul instant de vue, lui disait-il, qu'avec quelque humanité et quelque indulgence que nous ayons traité les Français, il nous haïssent beaucoup plus qu'aucune autre nation, et qu'ils se jetteraient avec empressement dans toute entreprise tendant à la destruction des forces mêmes qui les ont sauvés, s'ils croyaient seulement avoir quelque chance d'y réussir. »

On connaît maintenant l'esprit qui avait dicté les clauses du fameux traité du 20 novembre 1815; bien rigoureuses encore, malgré les adoucissemens apportés aux exigences primitives d'une partie des cours alliées, ces clauses le parurent d'autant plus au peuple français, qu'il ignorait de quels sacrifices bien autrement cruels il avait été menacé, et que le gouvernement lui-même n'en avait eu une connaissance précise que lorsque le danger était déjà presque passé. Le duc de Richelieu, qui venait de remplacer le prince de Talleyrand à la présidence du conseil et au département des affaires étrangères, dut se résigner, la mort dans l'âme, à inaugurer par la signature d'un tel traité l'exercice d'un pouvoir qu'il n'avait accepté qu'avec répugnance et par un devoir d'honneur. Les chambres votè-

rent, dans un morne silence, les crédits nécessaires pour acquitter les obligations que la France venait de contracter.

Un incident dont l'opinion publique n'avait pas été beaucoup moins affectée que de ce désastreux traité, c'est l'enlèvement des tableaux et des statues conquis dans les diverses contrées de l'Europe pendant le cours de nos victoires, et qui nous furent repris alors, bien qu'on nous les eût laissés en 1814. Longtemps cette *spoliation du Musée*, comme on l'appelait, a été en France le texte des déclamations les plus passionnées et a soulevé dans les esprits la plus vive indignation : il y avait dans ces déclamations une exagération évidente; mais, comme il arrive toujours parmi nous, elle n'a cessé que pour faire place à une exagération contraire. Aujourd'hui beaucoup de gens, dans les opinions les plus diverses, ne semblent plus même comprendre que la revendication faite par les alliés ait pu rencontrer une objection. On oublie, quel que fût notre titre primitif à la possession de ces monumens d'art, que l'Europe, en nous les laissant en 1814, avait validé cette possession, et que le moment était mal choisi pour revenir sur cette confirmation, alors que les étrangers reparaissaient au milieu de nous en qualité d'amis et d'alliés du roi; on oublie surtout que si bon nombre de ces tableaux et de ces statues n'avaient été acquis à la France que par la force et sans aucun consentement de leurs anciens propriétaires, d'autres nous avaient été cédés par des traités formels, après une guerre régulière, en déduction de sacrifices d'une autre nature, et que de nouvelles conventions eussent été nécessaires pour annuler le droit que ces traités nous avaient donné. Ce qui est certain, ce qui ressort d'une manière irréfragable de la correspondance de lord Castlereagh et du duc de Wellington, c'est que la question ne leur parut pas alors aussi simple qu'on a trouvé bon de le supposer depuis. C'est lord Liverpool qui en prit l'initiative peu de jours après l'entrée à Paris des armées anglaise et prussienne. Le 15 juillet, il écrivit à lord Castlereagh cette lettre, si profondément empreinte de la haine qu'il portait à la France : « ... Le prince régent m'a particulièrement chargé d'appeler votre attention sur les collections de statues et de peintures que les Français ont pillées en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. De quelque manière qu'on en puisse disposer, soit qu'on les rende aux pays où elles avaient été prises, soit qu'on les partage entre les alliés, les armées coalisées ont sur elles, par la conquête, les mêmes droits par lesquels les armées françaises les avaient acquises. Il est très désirable, au point de vue politique, de les faire sortir, s'il est possible, du territoire français, car tant qu'elles y resteront, elles ne peuvent manquer de faire vivre dans la nation française le souvenir

de ses anciennes conquêtes et d'entretenir son esprit militaire et sa vanité... Vous me direz en temps et lieu quels vous paraissent être à cet égard les sentimens des autres souverains alliés. »

Il semblerait que cette lettre prit lord Castlereagh tout à fait au dépourvu : il s'empressa de répondre que l'on n'amènerait jamais l'empereur Alexandre à appuyer de pareilles répétitions, et qu'il doutait même que l'Autriche s'y prêtât; il ajouta que le duc de Wellington les jugeait imprudentes, que lors de la capitulation de Paris il s'était refusé, il est vrai, à l'insertion d'un article demandé par les commissaires français pour la garantie des monumens et des objets d'art, mais qu'en même temps il les avait engagés à compter sur la bienveillance habituelle des souverains. Ces argumens ne parurent pas péremptoires à lord Liverpool. Dans une seconde lettre, non moins singulière que la précédente, et qui avait au moins le mérite d'une grande naïveté, il parla de la *forte sensation que produisait en Angleterre la question de la spoliation* des tableaux et des statues : « Le prince régent, dit-il, désire en avoir quelques-uns pour les placer ici dans un musée ou une galerie. Les gens de goût, les *virtuoses* encouragent cette idée. Les hommes raisonnables penchent en général pour la restitution aux anciens possesseurs, mais ils pensent avec raison que nous y avons de meilleurs titres que les Français, si une guerre légitime constitue un titre en pareille matière, et ils trouvent que ce serait une fort mauvaise politique que de laisser à Paris ces trophées des victoires françaises... Ne peut-il donc y avoir quelque compromis sur cette question? »

Lord Castlereagh dut céder à cette insistance. La question d'ailleurs n'était plus entière. La Prusse, les Pays-Bas, élevaient pour leur compte des réclamations qui se présentaient, surtout de la part du cabinet de La Haye, sous un aspect particulièrement favorable à raison des circonstances dans lesquelles avaient été enlevés les objets d'art dont ils réclamaient la restitution. Louis XVIII s'était laissé aller à faire au roi de Prusse des promesses qui rendaient difficile pour ses ministres une résistance absolue. Lord Castlereagh en prit occasion d'entretenir les ministres alliés de l'ensemble de l'affaire. Il les trouva unanimes à penser qu'il y avait une résolution à prendre, mais assez embarrassés pour établir le principe sur lequel elle serait fondée. « Leur disposition, écrivait-il le 17 août, est de faire beaucoup dans le sens de ce qu'on réclame, mais non pas cependant d'exiger une restitution totale. L'idée de distinguer ce qui est uniquement le fruit de la conquête de ce qui a été cédé par un traité ou acheté se présente comme une base que l'on pourrait adopter..... Il y a encore une autre question à examiner, c'est celle de savoir si les dépouilles des pays dont la réunion

à la France avait été reconnue par toute l'Europe, par exemple des Pays-Bas, ne lui appartiennent pas à meilleur titre que les autres. » Dans cet état de choses, il est probable que si le gouvernement français eût voulu se prêter à une transaction, il eût conservé une portion plus ou moins considérable de ce qu'on hésitait tant à lui reprendre. C'eût été le vœu de la Russie, qui semblait même disposée à protester contre l'emploi de la force de la part des alliés; mais M. de Talleyrand, qui, en ce moment, n'avait pas encore quitté le ministère, était d'avis qu'il valait mieux, dans l'intérêt du roi, paraître céder à la violence que de consentir au plus léger sacrifice; il le déclara formellement au duc de Wellington. Suivant toute apparence, prévoyant la nécessité où il allait se trouver lui-même d'abandonner le pouvoir, il voulut se donner l'honneur d'une résistance opiniâtre, dont les conséquences et les embarras retomberaient sur ses successeurs. Déjà les Prussiens avaient mis la main sur les tableaux appartenant soit à leurs anciennes possessions, soit même aux provinces que leur avait adjugées le traité de Vienne; ils avaient aidé les gouvernemens de la Hesse, du Mecklenbourg et d'autres petits gouvernemens germaniques à en faire autant pour leur compte. Lord Castlereagh jugea qu'il n'était plus possible au duc de Wellington, qui commandait l'armée du roi des Pays-Bas, de refuser à ce prince le concours qu'il réclamait pour le même but. Le gouvernement autrichien ne se décida qu'après tous les autres à intervenir, tant pour les provinces d'Italie que pour le saint père et les petits princes italiens. L'impulsion une fois donnée ne devait plus s'arrêter que lorsqu'il ne resterait rien au Louvre des trésors qu'on y avait amassés depuis vingt ans. C'est ce qu'avait prévu, ce qu'avait désiré lord Liverpool, qui craignait qu'une mesure partielle, en paraissant reconnaître à la France une sorte de droit sur les objets d'art qu'elle s'était appropriés, ne lui ménageât des prétextes pour s'en ressaisir un jour. Dans son opinion, on ne pouvait frapper d'une réprobation trop sévère les procédés par lesquels elle s'en était emparée, et il y aurait eu une impardonnable faiblesse à se laisser arrêter par la crainte de blesser les susceptibilités des Français. « Il est sans doute juste, disait-il, d'avoir égard à leurs sentimens, d'en tenir compte dans une mesure raisonnable en ce qui touche aux questions de l'intégrité du territoire, du démantèlement des forteresses et même de l'occupation temporaire, parce que, sur tous ces points, les sentimens dont il s'agit sont naturels, louables, et doivent être consultés autant que le permet la sûreté des états voisins; mais j'avoue que je ne suis aucunement touché de ceux que leur inspirent les produits du pillage auquel ils ont livré d'autres pays. Ce sont des sentimens de vanité, et de la pire espèce, et en les ménageant, nous ne ferions

qu'encourager des penchans qui, par la suite, aboutiraient à des agressions contre les droits des autres nations. »

Des idées analogues à celles qu'exprimait ainsi lord Liverpool se trouvent énoncées, avec plus de développement, dans une lettre que le duc de Wellington écrivit le 23 septembre à lord Castlereagh, et qui était destinée, selon toute apparence, à devenir, au besoin, l'apologie officielle d'une mesure dont l'illustre général s'était rendu l'exécuteur, bien que dans le principe il ne l'eût pas approuvée. Il rappelait que, malgré les instances des commissaires français chargés de négocier la capitulation de Paris, il s'était refusé à garantir par une clause expresse la conservation à la France des tableaux et des statues du Louvre; il trouvait dans cette circonstance une infirmation du droit tel quel que le silence du traité de 1814 avait pu créer à la France. A cette première époque, ajoutait-il, en nous laissant ces trophées de nos victoires, on avait pu être déterminé par le désir de se concilier le bon vouloir de l'armée française; mais après la conduite qu'elle avait tenue, de tels égards n'étaient plus de saison, et le devoir des souverains était de rendre justice à leurs sujets plutôt que de flatter une nation étrangère. « Les regrets des Français à ce sujet, disait-il, ne peuvent être inspirés que par la vanité nationale... Il est d'ailleurs désirable, sous bien des rapports, pour leur bonheur comme pour celui du monde, que s'ils n'ont pas déjà compris que l'Europe est assez forte pour les mettre à la raison, on le leur fasse enfin sentir, et qu'ils sachent que, quelle que puisse être à un moment donné l'étendue de leurs succès partiels contre une ou plusieurs des nations européennes, le jour de la rétribution ne peut manquer d'arriver. » Cette lettre ayant été communiquée à lord Liverpool, il en fut si satisfait, qu'il témoigna le désir de la voir publier. Je ne sais si je me trompe, mais elle me paraît écrite avec le sentiment de dépit et d'irritation qu'éprouve un esprit honnête et droit forcé de soutenir une opinion dont la vérité ne lui est pas pleinement démontrée. Il semble que le duc de Wellington ne soit pas bien convaincu de la validité des argumens qu'il développe en termes si amers, et qu'obligé de prêter son concours à des actes qu'il n'approuve pas, la mauvaise humeur qu'il ressent d'une telle contrainte s'épanche dans la violence inaccoutumée de son langage contre ceux mêmes qu'il se voit dans la nécessité de maltraiter.

C'est d'ailleurs la seule occasion où il ait pris, à cette époque, une attitude hostile et blessante à l'égard de la France. Sauf cette unique exception, il se montra constamment le défenseur de ses intérêts, l'adversaire des mesures de rigueur qu'on voulait faire peser sur elle. D'où vient donc que son nom n'a jamais été popu-

laire parmi nous, tandis qu'une certaine faveur n'a cessé, à travers tant de changemens et de vicissitudes, de s'attacher à celui de l'empereur Alexandre? Ce serait mal connaître l'esprit français que d'attribuer uniquement cette espèce d'ingratitude au souvenir pénible des échecs que le duc de Wellington avait fait éprouver à nos armées. Il n'est pas dans notre nature de conserver longtemps de semblables ressentimens. C'est dans le caractère même du héros britannique qu'il faut chercher la solution de ce problème. Doué d'un bon sens énergique, d'une intelligence droite et ferme plutôt que très étendue, d'une raison que les passions n'aveuglaient pas, mais qui n'était pas complétement à l'épreuve des préjugés et des habitudes d'esprit de son pays, juste, consciencieux, inébranlablement et scrupuleusement fidèle aux idées de devoir et d'honneur plutôt que bienveillant et généreux, il eût été difficile qu'il éprouvât beaucoup de sympathie pour la nation française, telle surtout qu'elle lui apparaissait dans ses incessantes révolutions, qu'il jugeât ses défauts avec indulgence, et même qu'il appréciât en elle des qualités d'enthousiasme et d'élan auxquelles rien ne répondait en lui. En réclamant pour la France ce que lui paraissaient demander la justice et la prudence, il obéissait à la voix du devoir et de la politique, mais nullement aux inspirations d'une bienveillance particulière. Il avait d'ailleurs trop de franchise et d'orgueil pour affecter des sentimens qu'il n'éprouvait pas. A la différence de l'empereur Alexandre, qui aimait la popularité, et qui comprenait très bien qu'on gagne le cœur des hommes en flattant leur amour-propre, en leur témoignant de l'estime et de la considération, bien plus encore que par les services qu'on peut leur rendre, le duc de Wellington, satisfait d'avoir accompli ce qu'il considérait comme une obligation morale ou officielle, ne faisait rien pour se concilier l'affection et la reconnaissance de ceux qu'il protégeait le plus efficacement. On aurait pu croire même, en quelques circonstances, qu'il préférait dissimuler ses bons offices, de peur qu'on ne se méprît sur les motifs qui l'avaient fait agir. Jamais homme public ne fut plus loin, en ce sens comme dans tous les autres, des manéges du charlatanisme. L'horreur qu'il en avait le poussait à un excès contraire, celui d'une sécheresse, on pourrait dire d'une rudesse, dont le curieux recueil de ses dépêches porte des traces nombreuses. Si, par exemple, pendant son commandement en Espagne, il rend compte à son gouvernement des précautions multipliées qu'il a prises pour assurer aux prisonniers français les meilleurs traitemens, les soins les plus recherchés, il se hâte d'ajouter, de peur sans doute de paraître courir après les honneurs de la philanthropie, qu'on doit bien penser que son *unique* but, en prescrivant ces bons traitemens, est d'en procurer de pareils aux prisonniers anglais. Si en France

les excès commis par les troupes alliées, et surtout ceux de quelques-uns des corps placés sous ses ordres, excitent chez lui une indignation, exprimée même, en certaines circonstances, avec une violence, un emportement qu'on peut trouver exagérés, il ne faut pas croire qu'il essaie de s'en faire un mérite auprès de ceux dont il défend les intérêts avec tant de vivacité : — bien loin de là, c'est sur un ton de colère, c'est avec des récriminations souvent outrageantes qu'il répond aux plaintes qui lui parviennent, et dont il se réserve pourtant, à part lui, de tenir bon compte. Il est évident que la dureté de son langage tient précisément au dépit qu'il éprouvait de n'être pas en mesure d'empêcher les excès qu'on lui signalait : ne pouvant les nier, il récriminait. De même, nous l'avons vu, après s'être d'abord montré contraire à la pensée d'enlever du Louvre les monumens d'art, avancer, à l'appui de cet enlèvement, lorsqu'il se vit forcé d'y prêter la main, moins des raisons que des injures. De même, pendant le procès du maréchal Ney, lorsqu'on lui allégua un article de la capitulation de Paris, qui, disait-on, lui imposait l'obligation d'intervenir pour le sauver, il repoussa les adjurations de la maréchale avec une sécheresse regrettable, et le mémorandum qu'il rédigea sur cette question si grave et si triste laisse trop voir qu'il n'était touché que du soin de dégager sa responsabilité.

La stricte justice plus ou moins bien entendue, le sentiment de ses devoirs envers son pays, le soin de sa propre dignité, que le duc de Wellington portait très haut, comme il en avait certes le droit, telles étaient les règles de sa conscience, les mobiles de toutes ses actions. Un semblable caractère, uni à de grands talens, mérite sans doute le respect, et, dans une certaine mesure, l'admiration de loyaux adversaires; mais il ne peut prétendre à leurs sympathies. On doit comprendre que celles de la nation française se soient portées de préférence sur l'empereur Alexandre, qui paraissait attacher tant de prix à ses suffrages, et par cela même lui donnait un gage non équivoque de bienveillance et d'estime. Il est digne d'un grand peuple de réserver ses prédilections, non pas précisément à ceux qui lui font le plus de bien ou lui épargnent le plus de mal, mais à ceux qui, dans les jours de mauvaise fortune, le relèvent à ses propres yeux par les sentimens qu'ils lui témoignent.

L. DE VIEL-CASTEL.

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

III.

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE[1]

RELIGION, POLITIQUE ET ART DES GUEUX.

XIII.

Sainte-Aldegonde venait de tirer à Anvers le dernier coup de canon pour l'indépendance de la Belgique; les conditions qu'il avait obtenues étaient les meilleures qui eussent été accordées par l'ennemi à aucun commandant de place : il pouvait donc s'attendre à être reçu à bras ouverts en Hollande; mais la perte d'Anvers était si grande, si irréparable! Bientôt on ne fut plus frappé que de l'étendue de ce désastre. On oublia ce qui l'avait rendu inévitable (2), et l'on vit en un moment les conséquences qu'il entraînait : le grand boulevard de l'indépendance occupé par l'ennemi, la Belgique à jamais perdue et asservie, le berceau de la réforme conquis par le papisme, les dix-sept provinces à jamais désunies, la Hollande découverte, la république frappée de mort. Le poids de tous ces malheurs, on le rejetait sur Marnix. C'étaient surtout ceux qui auraient pu les empêcher, — les Hollandais, — qui étaient le plus passionnés dans leurs accusa-

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 mai.

(2) « Un siége qui passa pour la merveille du siècle. » Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*, par l'ambassadeur de France, Auberi du Maurier, p. 181.

tions; ils disaient qu'ils étaient au moment de secourir la place quand elle avait capitulé, que ce n'était point ainsi que Leyde avait été défendue, que là le bourgmestre avait offert au peuple affamé son sang et sa chair, que treize mois de siége étaient peu de chose pour une ville telle qu'Anvers, que la faim n'était pas une excuse, que sans doute l'or de Farnèse avait été plus puissant. Et sans délibérer plus longtemps, les états de Hollande proscrivirent Aldegonde. Le mot terrible avait été prononcé, — *il était vendu au parti de l'étranger!* C'est avec ce mot que l'on tuera Barneveldt et les de Witt.

D'autre part, ceux qui avaient vu de près les événemens, et en général les Belges, faisaient une réponse que l'on entend encore de nos jours. Ils répétaient que si Anvers était réduit, c'est que les Hollandais l'avaient bien voulu, que leur assistance n'avait jamais été sincère, qu'ils s'étaient mis trop tard à la voile, et qu'ensuite ils étaient retombés dans leur inertie au mouillage de Lillo; que la condamnation de l'amiral Treslong n'avait été que feinte, puisqu'ils s'étaient bientôt hâtés de l'absoudre; que la cause de tant de contradictions et de tergiversations était évidente; que sans doute une ville telle qu'Anvers leur faisait ombrage; qu'ils étaient jaloux de sa prospérité, de sa magnificence, de ses cent mille habitans, de ses fabriques de draps, de serge, de son commerce, qui visitait le monde; qu'ils espéraient bien hériter de ses dépouilles, et agrandir de ses ruines leurs misérables villages de chaume, Amsterdam et La Haye, encore noyés dans la fange batave; que leur douleur était mensongère autant que leur amitié. L'injustice même dont ils poursuivaient Aldegonde prouvait assez qu'ils avaient quelque chose à cacher. Ces discours ont encore aujourd'hui des échos en Belgique.

Dans ce grand procès, un point reste établi : le témoignage de tous les hommes de guerre du XVIe siècle. Lanoue Bras de Fer, Maurice de Nassau, déclarent qu'il est impossible d'adresser un reproche sérieux à Marnix. Lanoue, dont la tête valait, dit-on, une armée, le comble d'éloges (1); il reconnaît que lui-même eût été incapable de sauver Anvers. Que pouvait Aldegonde, dont nous avons vu presque tous les ordres méconnus (2)? Prendre de vive force l'autorité, *commander absolutement à la française* (3), le jour où l'on refusa de rompre les digues? Quelques-uns lui proposèrent de mettre la main sur le conseil sans avoir la moindre intention de l'y aider, presque tous l'en soupçonnèrent et se tinrent dès lors sur leurs gardes; pour

(1) « Le sieur de Lanoue loua grandement Aldegonde, car il n'avait rendu la ville que lorsqu'il n'y avait point moyen de la secourir et de la tenir plus longtemps. » Meteren, liv. XII, fol. 251.

(2) *Annales Antverpienses*, t. IV, p. 92.

(3) Mot de Granvelle.

lui, il n'y pensa jamais; il jugea sagement l'usurpation impossible, et que, fût-elle aisée, elle serait désastreuse. Un pareil exemple de violence de la part du magistrat, un attentat si grave à la vie, aux traditions des communes de Flandres n'eussent-ils pas perdu la cause autant que la prise même de la ville? Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que ce siége *si âpre* fut soutenu par un simple gentilhomme, sans aucune autre force que l'autorité morale, en pleine révolution, au milieu d'un gouvernement populaire, sans qu'il en ait rien coûté à la liberté de personne, ni aux franchises des corps de métiers, qui n'avaient jamais été si vivantes. Ces libertés civiles, c'était l'inconvénient de la situation, mais elles en étaient aussi la grandeur; c'est pour elles que l'on combattait. Fallait-il l'oublier? A tout considérer, on ne céda qu'à la famine, à la nécessité criante, après treize mois, qui suffisaient de reste, si les Hollandais voulaient donner enfin un signe de vie.

Marnix lui-même démontre que ceux-ci n'ont point fait tout ce qu'ils pouvaient faire; il y avait longtemps qu'il avait écrit : « Je vois que la Hollande manque à son devoir. » Mais si elle resta sourde aux appels incessans du défenseur d'Anvers, fut-ce préméditation, jalousie? On avouera que c'eût été un jeu bien périlleux. La lassitude,la nonchalance, l'indifférence que le prince d'Orange reproche constamment aux Hollandais sont des explications suffisantes, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres. Une guerre interminable avait accoutumé les esprits à une sorte de fatalisme; à force de vivre au jour le jour, dans des situations extrêmes, on avait fini par se remettre du soin de vaincre au génie de la révolution. Ce n'était plus l'enthousiasme des premiers temps, mais une sorte d'endurcissement qui résistait au plus extrême péril. Chacun répétait le mot que l'on gravait sur les médailles : « Les destins trouveront leur voie; *fata viam invenient.* » On s'endormait en pleine tempête.

Si Orange eût vécu, il n'eût point permis qu'on abandonnât Aldegonde. Le Taciturne eût fait ce qu'il n'avait jamais omis dans des circonstances analogues; il eût harcelé les états, pressé les décisions, réveillé le sentiment public; il eût triomphé de l'inertie de tous. Prête cinq mois plus tôt, la flotte serait arrivée en temps utile; la volonté inflexible de Guillaume l'eût suivie, eût pesé sur les amiraux; ceux-ci auraient empêché à tout prix la construction du pont, ou ils l'auraient anéanti. Malheureusement ce grand homme manquait à tous, et son fils n'avait pas eu le temps de se révéler. Accoutumés à être entraînés, les états-généraux ne savaient plus vouloir; ils attendaient Maurice, qui lui-même ne se connaissait pas encore; c'est dans cet intervalle que le sort d'Anvers fut décidé.

Quand la nouvelle de la capitulation arriva en Espagne, à l'Escu-

rial, c'était au milieu de la nuit. Philippe II, ordinairement si impassible, se leva en sursaut. Il courut heurter secrètement à la chambre d'Isabelle, sa fille, et lui dit ces seuls mots : *Anvers est à nous!* Il sentait pour la première fois qu'il avait le pied sur la Belgique et qu'il la tenait écrasée. Les landes d'Espagne allaient s'étendre enfin pour deux siècles sur les grasses Flandres. Ces fiers bourgeois rebelles seraient changés en une population de mendians. Lorsque Bonaparte entra dans cette magnifique cité d'Anvers, il n'y trouva plus rien, selon ses paroles, qu'une sorte de *campement d'Arabes.*

Avant de sortir de la ville, Marnix écrivit une réponse à ses calomniateurs. Jamais il ne montra plus de fierté; mais c'est lui-même qu'il faut entendre :

« Je prierai tous les gens de bien qui se sont si vertueusement employés à la défense de ne m'imputer à présomption si, contraint par l'importunité, je charge sur moi seul et la gloire et le blâme de tout ce qui s'est fait. Et là-dessus, je demande au calomniateur si jamais, parmi les exploits de guerre qu'il a faits, ou aux histoires qu'il peut avoir lues, soit aux chroniques de ses Francs ou ailleurs, il a rencontré aucun exemple qu'une ville marchande et populeuse comme était celle d'Anvers, regorgeante de diverses nations, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, Wallons, Liégeois, Hollandais et naturels du pays, presque tous fondés sur le trafic, et même de diverses religions, de contraires volontés et partis, en un gouvernement populaire, ait été par l'espace de treize mois continuels, par un simple gentilhomme sans aucun titre autre que de premier bourgmestre, sans autre autorité que celle que ceux de la ville même de gré à gré lui ont voulu déférer, sans avoir un seul soldat gagé dans la ville, sans aucun moyen soit d'argent ou de munitions autre que ceux que les bourgeois lui ont volontairement contribués, ait, dis-je, été maintenue sans trouble ou sédition et sans effusion de sang ou exploit de justice, là où elle se trouvait assiégée par eau et par terre comme de trois armées conduites par un puissant, sage et victorieux prince, lieutenant d'un des plus grands rois de la terre (1). »

Sous cette attitude vigoureuse, il y avait une âme déchirée. Marnix confie ses sentimens les plus secrets à son ami van der Mylen (2), le président des états, qui lui reste toujours fidèle. Ces lignes sont écrites dans un de ces momens de crise intérieure où l'homme se montre jusqu'au fond. La douleur de l'ingratitude arrache des élans mystiques à l'âme si ferme, si pondérée de Marnix. Le réformateur, l'homme d'état vaincu et méconnu des siens, se réfugie en Dieu pour se renouveler et retrouver sa force. Je remarque principalement une chose dans cette lettre : c'est l'étonnement ingénu, toujours nou-

(1) Marnix est revenu plusieurs fois sur sa défense. J'emprunte cette citation à la *Réponse apologétique,* qui supplée ici son *Commentaire,* qu'on croit perdu.

(2) *Epist. select.*

veau, des âmes vraies, toutes les fois qu'elles découvrent combien la vérité a de peine et le mensonge de facilité à s'établir :

« Je t'envoie un commentaire sur les affaires d'Anvers (1) et sur la nécessité où la famine nous a réduits de traiter avec l'ennemi. J'avais, il est vrai, résolu de ne rien publier, parce que je comptais que la vérité, fille du temps, surgirait bientôt et facilement d'elle-même; mais quand j'ai vu que la méchanceté et la rage de mes ennemis ne pouvaient se reposer, et que des hommes de grande autorité et même excellens ajoutaient foi à tant d'indignités, j'ai pensé qu'il convenait de rompre le silence. Véritablement j'admire le jugement de ces états qui ont déclaré qu'ils ne souffriront pas que je me réfugie en Zélande! En quoi les ai-je donc offensés? C'est ce que je ne puis comprendre, à moins que servir fidèlement leurs intérêts ne soit les offenser. Mais j'abandonne à Dieu cette affaire, et j'espère qu'il plaidera ma cause. Cependant je pleure sur la patrie que je vois périr misérablement; rien ne subsiste de ces bases que nous avions jetées avec tant d'éclat et qui s'écroulent de fond en comble... Songe, je te prie, qu'il ne s'agit pas seulement de notre cause, mais de celle du Christ. Pour moi, du fond de l'exil (car j'ai résolu de me retirer je ne sais où, en Allemagne et peut-être en Sarmatie), je verrai de loin les calamités de mon pays. Ce qui m'est le plus douloureux, c'est de ne pouvoir l'assister ni par le conseil, ni par l'action. Quant aux armes, je ne vois pas ce que nous gagnons par là; au reste vous aviserez, et si je puis servir en quelque chose, je suis prêt. Adieu. Je travaille à me pénétrer de plus en plus de la vraie religion, afin que le monde soit crucifié en moi et moi au monde, et que ce ne soit plus moi, mais le Christ qui vive en moi.

« Anvers, 15 octobre 1585. »

Après cette lettre, il quitte d'un cœur ferme sa terre natale qui le repousse, qu'il avait fait tant d'efforts pour sauver et qu'il ne doit plus revoir. Il ne laisse percer jusqu'à son dernier jour aucun désir d'y rentrer tant qu'elle reste asservie. Et ce n'est ni insensibilité ni ostentation; mais il sait que le véritable exil n'est pas d'être arraché de son pays : c'est d'y vivre et de n'y plus rien trouver de ce qui le faisait aimer.

XIV.

Dans une situation aussi désespérée, Marnix déconcerta ses adversaires par une résolution hardie. Malgré le décret de bannissement lancé contre lui par les états de Zélande, c'est en Zélande qu'il vient se réfugier. Il se rend tranquillement à sa terre de West-Soubourg

(1) *Mitto ad te commentariolum de rebus antverpianis.* C'est ce *Commentaire* que l'on croit perdu. Je n'ai pu en retrouver la trace, malgré toutes mes recherches, dans lesquelles j'ai été aidé avec un rare empressement par M. Rullens, qui a bien voulu fouiller avec moi les collections de la bibliothèque de Bruxelles, précieuses surtout pour le XVIe siècle. Les Hollandais n'ont pas été plus heureux jusqu'ici. Il resterait à consulter, à Paris, la Bibliothèque nationale, ce qui sera facile à d'autres.

dans l'île de Walcheren, comme s'il y eût été appelé par la voix publique. Oserait-on le chasser ou le mettre à mort, lui l'auteur du compromis, l'âme de la révolution, qui depuis la mort de Guillaume était assurément le plus fort soutien de la république? Avec la conscience d'un grand citoyen, le défenseur d'Anvers vient en face de ses ennemis demander des accusateurs et des juges; il est prêt à répondre. Une contenance si fière impose à la calomnie : personne ne se présente pour l'accuser. Honteux du rôle auquel ils s'étaient prêtés et craignant néanmoins de se désavouer, les états le prient plutôt qu'ils ne lui ordonnent de rester confiné dans sa terre. Cette interdiction elle-même ne tarda pas à être levée, et l'on vit plus tard Marnix chargé par les états et par Maurice de Nassau de diverses ambassades qui le relèvent de son ban, sans pourtant le ramener aux affaires. De nouvelles passions s'étaient liguées pour l'en tenir éloigné. Ceux qui voyaient poindre de loin la dynastie des Nassau craignaient de la fortifier, s'ils ne brisaient d'avance l'ami de Guillaume et probablement, selon eux, le confident de son ambition. Quant à Maurice, plus puissant de jour en jour, il ne répugnait pas à punir Marnix de l'avoir si mal deviné, sans compter qu'il craignait de laisser une trop grande autorité aux souvenirs et à l'amitié de son père.

Avec cet abandon semblable à l'exil commence pour Aldegonde une vie toute nouvelle. Grande épreuve que la solitude pour les hommes qui ont longtemps commandé aux autres! Les plus fiers laissent échapper leur secret au milieu du silence qui se fait autour d'eux. Machiavel, jouant à la *cricca* avec les bûcherons de San-Casciano, pleure de rage d'avoir perdu son emploi de secrétaire. J'en estime mieux le calme de Marnix, qui, après avoir tenu dans sa main pendant vingt ans les fils d'une révolution, achève sa vie sans murmurer sur une grève déserte. Son élévation morale le sauva, surtout sa religion épurée, virile. D'abord l'idée de l'outrage fait à son nom, la crainte que la postérité même ne soit complice de ses ennemis, l'obsèdent; bientôt reparaît la confiance dans la justice de Dieu : il est prêt, s'il le faut, au sacrifice de sa mémoire. Ajoutons que le grand désespoir lui a été épargné : il n'a pas vu l'opprobre ineffaçable de la patrie; au contraire il la voit surnager quand elle semblait perdue. De tous ces sentimens divers se compose le stoïcisme chrétien qui respire dans ses lettres de cette époque :

« Je suis inquiet de la république; mais je m'abstiens pour de graves motifs, d'autant plus que je n'ai pas été sérieusement appelé,... et vraiment je n'ai pas à me plaindre de ne plus tenir le timon, car c'est en cela surtout que je puis me dire heureux. Quel plus grand bonheur imaginer que le genre de vie que je mène ici! Ce que j'avais appelé depuis si longtemps de tous mes vœux s'offre enfin librement à moi. Laboureur, je vis en moi parmi les miens;... mais pourtant je voudrais que cette tache fût effacée, car jamais

il n'y eut rien de plus inique. Après tant de travaux accomplis, tant de fidélité, tant de sacrifices à mes concitoyens, qui certainement, après Dieu, me doivent leur vie et leur salut, emporterai-je cette injuste récompense?... Il est beau, quand on a fait le bien, d'oublier le mal. J'entends et je consens, pourvu qu'après ma mort cette tache ne reste pas sur mon nom, ce qu'il est difficile d'espérer,... mais après tout je m'en remets au Christ;... en cela, je me réjouis et je célèbre au fond de l'âme dans une louange éternelle mon Dieu et mon père.

« Je donnerais volontiers un avis, s'il y avait place pour un sage conseil; mais je préfère m'abstenir, de peur d'embarrasser en intervenant. Présent ou absent, je servirai toujours l'église; mais, je l'avoue, mon esprit a été plus troublé qu'il ne fallait; peut-être suis-je en proie à une juste Némésis. Pourtant je me calmerai si je puis, et j'invoquerai le nom de Dieu.

« Les affaires publiques m'inquiètent encore, mais par d'autres raisons qu'auparavant. La sollicitude ne va pas jusqu'à troubler la tranquillité de l'âme. Je me repose dans le jugement de Dieu, je me recueille dans son sein; chose qui ne m'avait pas été possible jusqu'à ce moment. Ainsi ceux qui ont voulu me nuire m'ont rendu en réalité un immense service. »

Marnix était de ces hommes qui pour agir n'ont nul besoin d'espérer. Toujours prêts, même sans croire au succès, ils vont tête baissée où sont la vérité et la justice. Quand tout est perdu, eux seuls ne connaissent ni découragement, ni désenchantement; ils font entrer leur Dieu où d'autres mettent l'intrigue. Leur politique, très terrestre, très sensée, est pourtant au plus haut des cieux; les hommes sont impuissans à l'abattre. L'originalité de Marnix, c'est qu'à cette élévation il joignait le sens du monde le plus pratique, le plus délié, et je crois reconnaître l'empreinte de tout cela dans son portrait popularisé par les gravures du temps : une longue et vigoureuse figure, le front vaste et serein; sous des sourcils profondément arqués, de grands yeux noirs, épanouis, amoureux de lumière, d'où partent en même temps l'austérité et le sourire; des traits forts, des cheveux ondulés et touffus; une bouche prête à parler qui se contient sous d'épaisses moustaches; le menton effilé en pointe et perdu dans les plis de sa fraise; en tout, un singulier contraste de qualités fines et robustes; de la fixité et de la grâce, de l'audace et de la mesure, de la résolution et de la discrétion. On peut hésiter entre un homme d'état, un homme d'église, un philosophe et un poète; mais c'est la volonté qui domine.

Dans l'isolement de West-Soubourg, il entretenait une correspondance fréquente avec ses amis. C'était Vulcanus, le plus savant homme de Bruges, précepteur de son fils unique (1), qui devait être tué à la fleur de l'âge dans les rangs des confédérés (2); c'étaient Joseph Scaliger, Juste-Lipse, qu'il avait attirés à l'université de

(1) Tibique meum filium unicum unicè commendatum habeto. *Epist. select.*

(2) *Reidani Annales*, p. 217.

Leyde; il discutait avec eux l'authenticité d'un livre d'Aristote, ou un verset d'un texte hébreu; c'était le plus ancien de tous, le sage van der Mylen, son appui constant dans les mauvais jours; c'était Aggée Albada, qu'il avait converti. Une amitié plus éclatante, qui dut adoucir ses épreuves, fut celle de notre Duplessis-Mornay. Ils s'étaient connus dans les négociations relatives au duc d'Anjou. Il y avait entre ces deux hommes tant de ressemblance de caractère et de situation, que le lien n'eut pas de peine à se former : tous deux ministres de deux grands hommes protestans, Henri IV et Guillaume d'Orange; tous deux destinés à voir tomber leur héros sous un assassinat; chefs militans de leur église, hommes de plume et d'épée, de croyance surtout, que l'on a appelés les papes du protestantisme; raides et implacables dans la controverse, déliés et concilians dans les affaires, le premier avec plus d'amertume et de tristesse, le second avec plus de flamme et d'ironie; également pénétrés de la foi nouvelle; vrais philosophes évangéliques, celui qui a tout perdu console l'autre de sa bonne fortune. Rien de salutaire pour l'âme comme la correspondance de ces deux sages; on pourrait former des rares fragmens qui subsistent une sorte d'Épictète chrétien. Marnix écrit à Duplessis-Mornay : « Je n'attends que les occasions; de les chercher ambitieusement ne me permet mon naturel, mais je les embrasserai avidement quand elles s'offriront. Touchant votre état, j'en ai fort bon espoir à cause que, le voyant désespéré, j'espère que Dieu se souviendra de ses miséricordes; mais le nôtre me semble en danger, parce que ses ulcères sont cachés, et comme cicatrisés sous les ampoules de la prospérité. »

A cela Duplessis-Mornay répond d'un accent non moins profond et pénétré : « En ces ennuis publics, je ne trouve consolation qu'en la conférence des bons, et entre ceux-là, je vous tiens des meilleurs. Avec tels, j'aime mieux soupirer profondément que rire effusément avec les autres, parce que le plus souvent Dieu se rit de nos ris et au contraire exauce nos gémissemens et nos larmes. En particulier, faites-moi toujours cet honneur de m'aimer, et croyez que je vous honore uniquement. Faites-moi quelquefois part de vos solitudes, car j'estime vos déserts plus fructueux et plus fertiles que nos plus cultivées habitations. De moi, tenez-moi pour un homme noyé dans les sollicitudes de ce temps, mais qui désire nager, s'il est possible, jusqu'aux solitudes. »

Du fond de sa retraite, Marnix ne s'adresse pas seulement à ses amis privés; il publie des épîtres aux rois, aux princes, aux peuples qui continuent le combat pour la foi nouvelle. Cette voix partie de la solitude acquiert une gravité impérieuse qu'on ne lui connaissait pas; c'est le prêtre qui parle. A ce temps appartient l'*Exhortation loyale à ceux des Flandres, du Brabant, du Hainaut, qui gisent en-*

core sous la croix (1). Il les adjure de ne pas s'accoutumer au joug moral de l'invasion catholique, même entre les mains des Espagnols. « Regardons notre devoir, s'écrie-t-il, et fions-nous à Dieu! » Quant à ceux qui ont conquis ailleurs une patrie, en Hollande, il leur enseigne ce qu'il y a de plus difficile, à ne pas se dégoûter prématurément de la victoire parce qu'elle n'a pas donné incontinent tout ce qu'on avait espéré. « Se figuraient-ils par hasard que Dieu les conduisait dans un paradis terrestre? » Puis il prend à témoin tant d'empereurs, de rois, de princes qui n'ont pu dompter une poignée de gueux et de huguenots, signe manifeste que la main du Tout-Puissant est avec eux. Ainsi il célèbre le triomphe au milieu de l'exil. Proscrit, relégué, il soutient les victorieux contre les déceptions de la victoire. Au reste, nul retour personnel, nulle amertume de se sentir exclu de sa part dans le succès. Jamais l'instinct moral ne parut plus élevé chez Aldegonde. Ce moment de sa vie, qui ne laisse presque rien à raconter aux historiens, est celui de tous qui comptera le plus pour lui auprès de la justice éternelle.

Un événement acheva d'ouvrir les yeux sur l'iniquité commise contre Marnix. Les plus obstinés durent reconnaître que le parti catholique espagnol continuait de voir dans Marnix, même désarmé, un de ses plus dangereux ennemis. Un prêtre de Namur déguisé en soldat, Michel Renisson, fut arrêté à La Haye, convaincu d'avoir tenté d'assassiner Maurice. Le prêtre avoua avoir reçu d'avance pour le prix du meurtre deux cents philippus d'or; il déclara en outre que le même parti avait payé d'autres sicaires pour assassiner les plus grands hommes de la république, — Marnix, Barneveldt et le fils de Maurice, âgé seulement de dix ans. C'était le moment où le roi catholique offrait la paix aux confédérés. Les états firent frapper une médaille qui était la réparation la plus éclatante de l'injure faite à Marnix. On voyait le roi d'Espagne offrir une branche d'olivier à un habitant des Pays-Bas qu'un assassin poignardait par derrière. Au bas, on lisait : *Il offre la paix, et voilà ce qu'il fait.*

C'est ici qu'il faut remarquer, dans les origines de la république de Hollande, le parti que les pouvoirs politiques ont su tirer des médailles pour parler à l'imagination des masses, trait caractéristique de la révolution des Pays-Bas. Dans un temps où le peuple lisait peu, le gouvernement a su mettre constamment sous ses yeux les événemens importans, allumer son imagination, l'instruire en le passionnant. Pour chaque événement de la révolution, une bataille, un siége, un projet de traité, on frappait une médaille grossière, qui,

(1) Cette épître ne se trouve qu'en hollandais. 1589. *Eene trouwe vermaning.* Voyez Brandt, *Historie der Reformatie*, t. 1, p. 761, Broes, t. II, p. 273.

servant de monnaie, passait de mains en mains jusque chez les plus pauvres. C'était, avec une publicité incessante, ce que nous appelons aujourd'hui l'*illustration* appliqué comme mesure de salut aux grands intérêts d'un peuple. Les états, les communes même parlèrent admirablement cette langue. De courtes inscriptions accompagnaient les figures. C'était un mot presque toujours profond, énergique : le mot d'ordre de la révolution. Tel qui ne pouvait lire la légende s'attachait à l'image. C'était, au plus fort du danger, une main qui sort des cieux, armée d'une épée avec la devise : *Je maintiendrai,* ou encore : *Ne pas désespérer, nil desperandum.* Les époques étaient aussi représentées : 1568, sous le duc d'Albe, c'était un squelette; 1570, un Espagnol debout entre la mort et la famine; 1577, des épis qui renaissent sous les pas d'une armée; la pacification de Gand, un vaisseau qui entre dans le port; Harlem pendant le siége, un bourgeois accoudé et rêvant sur deux têtes de morts et des ossemens; Anvers, un pèlerin qui va demander assistance. Leyde criait sur ces médailles : *Plutôt turc que papiste;* la Hollande au milieu des eaux : *Je lutte et je surnage;* Middelbourg : *Ce n'est pas le roi, c'est la faim qui m'a vaincu;* la Zélande : *Veillez sur la terre, moi sur la mer.* Les individus avaient leurs emblèmes : celui du *père* Guillaume était un nid d'alcyons toujours tranquille au milieu d'une mer en furie. Pour marquer le ressentiment des Frisons, un homme armé d'un maillet entaille profondément un rocher, avec ces mots : *Il grave ses offenses dans le marbre.* Quelques médailles sont ironiques, telles que Granvelle sortant des Pays-Bas monté sur un âne, la Belgique foulée comme la vendange sous le pressoir des inquisiteurs et du roi. A mesure que la lutte s'invétère, l'ironie disparaît, le côté tragique et religieux remplit tout. *Dieu est avec nous* (*Goot met ons*), c'est le cri du triomphe depuis 1575. Quelle influence dut exercer un moyen ainsi répété de propagande! Où est le discours, le livre qui eût valu de pareils signes? Le soldat, le matelot, l'ouvrier n'était jamais abandonné à lui-même; il entendait partout autour de lui le cri des choses; il voyait, il touchait la plaie et le remède. La révolution parlait incessamment à la foule par des milliers de bouches de bronze.

XV.

Après une vie déjà si féconde, il restait à Marnix à composer le plus considérable de ses ouvrages, celui qui faisait dire à Bayle qu'Aldegonde avait arraché à l'église romaine plus d'esprits que Calvin. Aucun historien, ni aucun biographe, depuis la fin du XVIIIe siècle, ne paraît avoir eu connaissance du *Tableau des différends de la reli-*

gion (1), et il n'est pas étonnant que l'église catholique ait mis un zèle infini à faire disparaître le chef-d'œuvre de Marnix.

Comment en donner une idée? Rien de plus difficile dans le temps où nous sommes. Je ne sais par quel progrès du temps il arrive que les pages les plus vivantes de ce livre, les plus immortelles, sont précisément celles qu'il est impossible de citer aujourd'hui.

Arrivé à la fin de sa vie, qui était aussi la fin du XVIe siècle, Marnix entreprend de rassembler dans une seule œuvre (2), passionnée, savante, railleuse, toutes les armes que cette grande époque a fourbies contre l'esprit du moyen âge. Pour cela, il puise dans toutes les colères, dans tous les ressentimens, dans toutes les indignations de la réforme et de la renaissance. Il veut, de cette multitude de pamphlets sanglans que la foi, la raison retrouvée, les persécutions, l'échafaud ont accumulés, composer un immense pamphlet sacré qui ne laissera en oubli aucune des plaies de l'humanité morale au XVIe siècle : œuvre de bon sens et de justice, qui sera lue par les bourgeois et par le peuple dans les courts intervalles de repos, au milieu des guerres religieuses. Il rivalisera d'ironie avec Érasme, de fiel avec Ulrich de Hutten, de sainte colère avec Luther, de jovialité et d'ivresse avec Rabelais. Rien ne sera trop bas, trop hideux à son gré pour le supplice qu'il veut infliger, le *cautère d'opprobre*, l'*irrision* des gentils. Surtout il s'inspire de lui-même; il reprend son premier ouvrage écrit en hollandais en 1569 sous le couteau du duc d'Albe, et qu'une multitude d'éditions a consacré. C'est un premier plan qu'il développe; il y ajoute ce que lui a enseigné l'expérience de sa vie de combats, et comme il veut que ce livre ne soit pas enfermé en Hollande, mais que les coups en soient sentis à travers toute l'Europe, il l'écrit dans sa langue maternelle, en français, tantôt s'élevant avec le sujet jusqu'au langage des prophètes, tantôt descendant avec sa passion jusqu'aux peintures les plus burlesques, mêlant au besoin le français au wallon pour populariser, répandre, rallumer les colères de l'esprit. D'autres auront attaqué la foi du moyen âge avec plus de méthode sur un point, nul avec autant de hardiesse, une risée plus franche, une indignation plus sincère et plus soutenue.

(1) *Traitant de l'église, du nom, définition, marques, chefs, propriétés, conditions, foi et doctrines d'icelle*, deux volumes. Leyde, 1599. M. Broes, dans ses trois volumes, n'en cite pas même le titre.

(2) L'édition de Leyde (1605), très rare comme toutes les autres, contient vers la fin, en supplément, quelques pages qui manquent aux précédentes. L'éditeur donne de curieux détails sur l'état du manuscrit autographe par lesquels on peut juger du soin que mettait Marnix à limer ses ouvrages : « Ceux qui, comme moi, ont eu l'honneur de connaître et approcher familièrement, non-seulement de la personne, mais aussi des études de ce personnage, ont pu remarquer la singulière curiosité qu'il avait de ne rien mettre en lumière qui ne fût bien limé et poli d'une polissure très nette et exacte. » Advertissement au lecteur.

Marnix embrasse tout, il ravage tout en même temps : dogmes, institutions, traditions, sacerdoce, livres, culte, légendes, coutumes. C'est ici véritablement une guerre à outrance, sans merci ni vergogne; le sac de l'église gothique par la main du chef des gueux, au milieu du ricanement de tout un peuple. J'ajouterai, si l'on veut, que ce livre est une sorte de machine infernale à la Gianibelli, chargée de toutes sortes d'engins, de pierres sépulcrales, et placée, mèche allumée, sous le maître-autel de Saint-Pierre.

Dans sa force effrénée, souvent très fine, très déliée, Marnix a trouvé par instinct le fond comique des *Provinciales :* un personnage ridicule, que ses fourberies n'empêchent pas d'être naïf, fait devant la foule, au nom du catholicisme, l'exposition complète de la doctrine orthodoxe, et il se trouve que cette apologie est, malgré lui, la condamnation et la risée de sa propre croyance. Seulement le personnage mis ainsi en scène n'a pas le caractère discret et prudent du héros des *Provinciales;* il est bien plutôt de la famille effrontée des personnages de Rabelais. Que l'on se représente une sorte de Grangousier ou de frère Jean des Entommeures résumant au point de vue de l'église romaine le grand combat de doctrines livré par tout le XVIe siècle autour de la vieille église : « Courage, enfans, venons aux mains, et contemplons la souplesse des bras de nos athlètes catholiques ! » Là-dessus, avec une science énorme, mais qui semble ivre de la colère de tout le siècle, il rassemble, il étale sur chaque point les objections des adversaires; il s'apprête à les foudroyer, mais à mesure qu'il manie les armes de la raison, il en est lui-même effrayé, transpercé : « Ho ! ho ! qu'est-ce donc ? cet homme a-t-il entrepris de nous ruiner ? » Puis il se prépare de nouveau à triompher de l'adversaire, et l'immense et grotesque controverse continue, sorte d'Odyssée burlesque à travers les sophismes, les argumentations, les plis et replis de la théologie du moyen âge aux prises avec la renaissance. Quelquefois la mise en scène dont Pascal a tiré de si grands effets d'art est largement ébauchée :

« Pour Dieu, mon maître, puisque vous m'en faites souvenir, il faut que je vous conte une histoire sur ce propos, de ce qui se passa, un jour de la semaine en mon jeune temps, devant les dernières neiges, entre une troupe de beaux jolis petits huguenots, qui semblaient tous être camarades et étaient lestes et joyeux comme de jeunes cardinalins, sauf qu'ils ne portaient pas la livrée; et comme par aventure je me trouvai avec eux, croyez que je mordis bien ma langue, et fis belle pénitence d'être contraint de voir rire ainsi les ennemis de sainte mère église.

« Or il y avait un entre eux un peu plus grand de stature que les autres; je pense qu'il devait être ministre... Et notez qu'il avait sur un pupitre devant lui le premier tome des *Controverses* de Robert Bellarmin, ouvert au quatrième chapitre du quatrième livre. S'étant donc, ce beau prêcheur, mis sur

ses ergots, comme une chèvre qui broute une vigne rampante sur une muraille, et ayant achevé de lire tout le susdit chapitre : « Messieurs, dit-il, que vous en semble ? »

« Et avec cela il acheva son propos, et croyez qu'il n'y eut en toute cette compagnie un seul qui engendrât mélancolie, étant tous bien aises et joyeux comme de petits papes. Tout au contraire, de mon côté, je me trouvai camus et honteux comme un fondeur de cloches, et me souhaitais cent lieues arrière de là; car il me semblait avis que j'étais là comme un âne jouant des oreilles au milieu d'une joyeuse brigade de guenons, et qui pis est, jamais le cœur ne me donna la hardiesse d'ouvrir la bouche pour le contredire un seul mot, ni plus ni moins que si j'eusse été un malfaiteur oyant prononcer ma sentence de mort. »

La conclusion de ce combat de parole, c'est toujours d'augmenter la confusion du champion de l'église gothique; mais que lui importe? Une chose surtout est observée avec originalité dans ce personnage. Il se sent vaincu; sa raison est à bout; son orgueil ne diminue en rien pour cela; plus il est hué, plus il triomphe. Cette infatuation d'une tête de pierre est peinte avec une grande vigueur : « Pour dire vrai, cela nous fait penser à nos consciences, quand nous nous trouvons si rudement assaillis par tant et de si divers témoignages de l'Écriture, laquelle, comme un glaive tranchant à deux côtés, coupe la gorge à notre digne et vénérable prêtrise. Mais que voulez-vous? Il ne faut pas perdre courage au besoin, mais il faut trouver quelque bouclier pour mettre au-devant et garantir la marmite, à quelque prix que ce soit. »

L'historien de Thou disait à propos de cet ouvrage : *M. de Sainte-Aldegonde a mis la religion en rabelaiserie*, et l'on ne peut nier que cela ne soit vrai à l'égard du papisme. Chaque page, pleine d'une verve monstrueuse, donne l'idée d'une procession orgiaque à travers les mystères. Voyez la marche sacrée du *Silène* de Rubens au milieu des faunes et des satyres à jambes tortes, vous aurez pour la hardiesse et le coloris une idée de l'ouvrage de son compatriote le bourgmestre d'Anvers.

Mon étonnement fut grand, lorsque pour la première fois tomba entre mes mains un des rares exemplaires de ce livre, échappé, je ne sais comment, au bûcher. J'étais surpris que l'auteur d'un ouvrage où la langue française a servi à livrer de si terribles assauts fût entièrement inconnu dans mon pays. Une si impitoyable ardeur à déchirer du haut en bas le voile de l'église, c'est ce que je n'avais jamais vu. Il me sembla un moment que Voltaire même était craintif et repentant auprès de ce hardi ravageur qui secoue avec tant de fureur les colonnes du temple. Je découvris bientôt que ce qui autorisait Aldegonde à tout oser et à combattre sans masque, c'est qu'il avait gardé une foi profonde à travers les ruines; il extirpait en con-

science jusqu'à la dernière relique du moyen âge, sans s'inquiéter si son ironie corrosive ne brûlait pas jusqu'à la racine de l'arbre d'Éden, et par là je m'expliquai clairement, pour la première fois, comment chez les anciens des hommes tels qu'Aristophane ont pu conspuer les dieux sans cesser de croire à leur divinité. Marnix a souvent des traits de la fantaisie d'Aristophane; mais telle est la sûreté de sa foi, qu'au milieu de son ironie de bacchante, il ne craint jamais que les cieux des réformés en soient éclaboussés. Pour nous, à la distance où nous sommes, nous ne marquons plus assez bien ces limites. Quand nous voyons la moquerie déchaînée à travers l'infini, nous ne savons plus exactement où commence, où finit son empire légitime.

Voulez-vous avoir l'impression vraie de ce livre? Une église, celle du moyen âge, s'élève dans les ténèbres; vous en passez le seuil. Un ricanement aristophanesque, rabelaisien, sort des catacombes; il est répété d'échos en échos par les murailles; il s'élève jusqu'au faîte. Chaque figure sur les chapiteaux, en haut, en bas, dans les moindres recoins, gonfle ses joues dans un rire éternel. Des agencemens de mots monstrueux frappent vos oreilles, comme si les goules et les salamandres, rampant autour des chapiteaux, vous expliquaient leurs mystères barbares; au milieu de ces bruits moqueurs, l'église s'abîme dans un lac de boue; les lutins et les esprits follets sifflent sur les ruines. L'esprit même qui a soufflé sur elles a disparu; il ne reste qu'un vieux livre poudreux à demi consumé par le temps, avec cette épigraphe : *Repos ailleurs!*

Comment des paroles jaillissant d'un esprit si ému, si sincère, tant de flamme, de religieuse colère, une haine si éternelle, un dédain si profond, un écho si populaire, une risée si implacable, un coloris souvent si magnifique, un cri si puissant, tant de vie, tant d'impétuosité, un appel si véhément à la vérité, à la liberté d'esprit, à l'affranchissement de l'intelligence, à la lumière après les ténèbres, comment tout cela peut-il aujourd'hui être enfoui dans ces pages sous une si épaisse poussière? A peine si je puis découvrir les mots sous l'empreinte jaunie de deux siècles et demi. Quoi qu'il arrive de ce livre, soit qu'il retombe dans son obscurité après le bruit qu'il a fait, soit que les passions de nos jours aillent le chercher sous la poussière pour s'en repaître encore, il n'en est point où l'on sente, où l'on entende mieux le choc des esprits sous la cuirasse, à travers les guerres religieuses. Le XVIe siècle est là, non dans sa beauté, mais dans sa nudité, dans ce qui faisait sa passion et sa vie. Chez les historiens, vous n'entendez que le cliquetis des épées pendant une guerre de quatre-vingts années; ici, ce sont les cris, les grincemens de dents, les défis, les apologies, les malédictions de deux religions dans la mêlée.

Je m'étais toujours demandé comment il se pouvait que la langue française n'eût produit au XVIe siècle aucun de ces ouvrages hardis qui chez les autres peuples marquent les représailles de la renaissance contre la foi du moyen âge. Fallait-il arriver jusqu'à Voltaire pour trouver chez nous la guerre ouverte? Le protestantisme et la philosophie avaient-ils cédé le terrain après la Saint-Barthélemy sans pousser un cri? Notre *Satire Ménippée*, si ingénieuse, si charmante, n'était pourtant au fond qu'une satire très circonspecte, très orthodoxe des excès politiques de la ligue. Rabelais lui-même restait catholique. Soit prudence, soit indifférence épicurienne, il n'avait jamais poussé la guerre à outrance jusque dans le dogme; d'ailleurs ses personnages gardaient toujours leurs masques gigantesques. Chacun voyait ce qu'il voulait sous ce déguisement : philosophie peut-être très hardie, assurément très commode. Quoi donc! l'esprit français aurait-il gardé pendant tout ce grand siècle une réserve si prudente en face des échafauds! La langue française ne répondra-t-elle que par des épigrammes à la Saint-Barthélemy? Non. Le *Tableau des différends de la religion*, publié à La Rochelle aussitôt qu'à Leyde, remplit ce vide; il est pour nous ce que sont pour les Allemands les *Triades* d'Ulrich de Hutten, pour les Hollandais *la Folie* d'Erasme. L'ouvrage de Marnix ne parut qu'après sa mort, dédié par sa veuve à l'université et aux états (1). Le retentissement n'en fut que plus grand. Nos Français de La Rochelle firent écho aux acclamations parties de Leyde :

> Ce grand Marnix est mort....
> Ici gisent les os du grand Sainte-Aldegonde;
> Son esprit est au ciel, son lot par tout le monde (2).

Il y a dans le *Tableau des différends de la religion* toute sorte de styles, de langues et d'esprits différens. L'originalité la plus frappante est de voir les deux extrêmes du XVIe siècle s'unir : ce qu'il y a de plus élevé dans l'idée, ce qu'il y a de plus orgiaque dans la forme, Calvin et Rabelais, le puritanisme et le pantagruélisme; à travers tout cela, un esprit très fin, très lumineux, quelquefois l'espiéglerie, la malice d'un fabliau, et tout à coup une austère doctrine qui surgit du fond de ces *ténèbres marmiteuses*. En comparant au vocabulaire de Rabelais celui de Marnix, on voit combien là aussi il est créateur, combien il ajoute de mots heureux, pittoresques, à l'idiome de Gargantua; on pourrait former un glossaire de Marnix, et ce ne serait pas un ouvrage d'une médiocre étendue. J'y ai trouvé jus-

(1) La traduction en hollandais du *Tableau des différends de la religion* parut en 1601, deux ans après l'original, et fut dédiée aux états-généraux et au prince Maurice de Nassau.

(2) *Chant funèbre sur le trépas de Philippe de Marnix*, La Rochelle 1605.

qu'à des mots du patois de ma province que je n'avais plus rencontrés nulle part, souvenir de la longue union de la Bresse et de la Savoie.

Dès le commencement, Marnix rencontre l'objection que Pascal rencontrera près d'un siècle après lui. Voici comment il y répond dans une préface qui, pour la véhémence, ne reste peut-être pas très loin des *Provinciales*. On trouve déjà chez lui cette phrase vibrante qui se balance comme une fronde avant de jeter la pierre au but :

« Tu me diras (1) qu'il n'est pas convenable de railler en choses graves qui concernent l'honneur de la majesté du Dieu vivant et le salut des âmes chrétiennes. Je le confesse : aussi ne sera-t-il pas question de rire quand nous rechercherons la vérité; mais si par aventure nous trouvons que ceux que l'on a déjà réfutés et rembarrés un million de fois ne font que piper de nouveau les âmes chrétiennes, n'êtes-vous pas d'avis de découvrir leur vergogne à la vue de tout le monde, puisque leur obstination et impudence effrontée n'admet aucun remède?

« N'est-ce pas ici le cautère que ce grand prophète Élie appliqua jadis à la gangrène des prêtres de Baal par laquelle ils allaient infectant tout le peuple d'Israël? Ne voit-on pas qu'après leur avoir proposé la majesté de l'unique Dieu vivant, il expose les profanes contempteurs de Dieu et les marchands de consciences en opprobre et risée à tout le monde? Il étale leur infamie sur le théâtre de toute la postérité, disant à propos des hurlemens qu'ils faisaient en l'invocation de leurs Baals et faux patrons : « Criez! criez! Vos dieux sont-ils encore endormis, ou par aventure sont-ils allés en quelque lointain voyage? »

« Saint Paul même, voyant l'effrontée audace du sacrificateur qui tenait la place de Dieu, et cependant faisait profession de fouler toute justice et vérité sous les pieds, ne le flétrit-il pas d'une marque d'ignominie avec un sarcasme amer, lui disant *qu'il ne savait pas qu'il était sacrificateur?* Et de quelle façon accoutre-t-il, je vous prie, ces faux apôtres qui, sous ombre de sainteté, faisaient marchandise des âmes chrétiennes, usant de plusieurs ironies et risées? Et même en celle aux Philippiens, il les nomme chiens. Et les anciens pères ont du commencement écrit furieusement contre les païens et contre les hérétiques; mais, après avoir reconnu que toutes les exhortations et répréhensions étaient sans fruit, ne publièrent-ils pas des livres contre eux pleins de moqueries et sarcasmes par où ils mettaient leurs abominations en opprobre et diffame? J'en appelle à témoin les livres de Clément, de Tertullien, de Théodoret, de Lactance, et même de saint Augustin, qui en sont remplis et montrent que là où il n'y a point d'espoir de remédier au mal et que l'on voit qu'il gangrènerait le reste du corps, il y faut appliquer le cautère d'opprobre, pour leur faire honte de leur impudence ou pour en dégoûter les autres qui se laissent abuser; voilà pourquoi aussi le philosophe chrétien Herman a écrit un livre qu'il a intitulé *l'Irrision des Gentils*. Suivant donc ces exemples, je suis d'avis que, traitant les sacrés mystères de la vérité de Dieu avec toute révérence et humilité, nous ne laissions cependant de décou-

(1) *Tableau des différends de la religion*, t. Ier, p. 8.

vrir la honte et l'opprobre des sottes cavillations des hérétiques et profanes avec un style digne de leur impiété, puisque, se couvrant du masque de religion contre leur propre conscience, ils abusent de la parole de Dieu pour gagner crédit et réputation entre les hommes et faire marchandise des âmes rachetées au prix du sang du fils de Dieu; car puisque, ayant été si souvent convaincus, ils retournent toujours à leurs redites, qui sont sans grâce et sans sel, que saurions-nous faire autre chose que de leur arracher le masque dont ils se couvrent pour les faire paraître tels qu'ils sont à la vérité? Cependant je prie tous ceux qui craignent Dieu et cherchent la vérité en bonne conscience qu'ils ne se scandalisent de cela, puisque ce n'est que pour mettre mieux la vérité en évidence et rembarrer l'audace de ceux qui font profession de la tenir cachée. »

Je ne sais si dans la *Satire Ménippée* éclate nulle part un coloris plus vif que dans le passage suivant; il s'agit de la France et de l'Espagne au XVIe siècle :

« ... Ce roi-là est mort, et notre fleur de lys a depuis naguère reçu une terrible atteinte des griffes papagalliques; elle faillit bien d'être foulée et flétrie tout à coup, sans jamais s'en pouvoir relever... Ils pensaient du tout atterrer la couronne de France. Vrai est qu'à la fin on en est encore venu à bout; mais ça a été en y laissant des traces d'une effroyable puissance de la foudre vaticane, qui présentement semble donner plus de terreur panique au magnanime cœur de la France que jamais elle ait fait au moindre et plus vil recoin de toute l'Italie. Je sais bien que la main de Dieu n'est pas raccourcie; mais que voulez-vous? Croyez-moi, mon ami, ces mules papales sont mauvaises bêtes; elles ont du foin en corne et ruent comme chevaux échappés. Je suis d'avis que nous allions baiser le babouin et nous prosterner à la dive pantoufle; peut-être nous donnera-t-il quelque lopin d'une bénédiction égarée, et nous serons encore les meilleurs enfans, car certes notre *pragmatique sanction*, la bonne vieille demoiselle avec son large tissu de satin vert et ses grosses patenôtres de jais, ne nous peut garantir dorénavant. Elle n'a pas une dent à la bouche, et la chaleur naturelle commence à lui manquer; même sa bonne commère, la liberté de l'église gallicane, est longtemps passée à l'autre monde; on lui chante déjà force *De Profundis* et messes de *Requiem*. Ne nous vaut-il pas mieux servir le Catalan et humer l'ombre des doublons d'Espagne que d'avoir un roi huguenot? Je m'en rapporte à la sainte ligue, qui en a reçu des nouvelles toutes fraîches.

« Venons à l'Espagne, qui se piaffe du roi catholique et veut donner loi même au saint père et lui ménager ses bulles et bénédictions comme étant le seul soutien et le bâton de vieillesse de sainte mère église, l'arc-boutant de la sainte foi catalanique, apostolique et romaine.

« Mais encore, *por vida suya, sennor fanfaron!* depuis quand est-elle montée si haut? depuis quand s'est-elle émancipée du joug? J'ai bien vu ses fanfaronnades lorsque le vent lui donnait en poupe et que le bon san Jago raidissait les cordages de la sainte inquisition. Aussi suis-je bien averti que c'est sur son enclume loyolatique que la dernière ancre sacrée du navire se forgea; mais pour cela ne croyez jamais que le saint père veuille être chapelain du

roi catholique : aussi n'y aurait-il pas de raison, n'en déplaise à M. l'ambassadeur d'Espagne.

« Que vous semble? L'Espagne a-t-elle plus de priviléges que les autres? Faut-il pas qu'elle se laisse manier à courbettes aussi bien que la France? Je ne dis pas qu'elle ne puisse être réservée jusqu'au dernier mets comme Ulysse au banquet de Polyphème; mais croyez qu'elle aura quelque jour une atteinte des dents cyclopiques du grand Polyphème Lance-Foudre, car il entend qu'elle lui appartient comme son premier et principal partage.

« S'ils pensent faire bouclier de leurs Indes orientales et occidentales qui leur fournissent lingots d'or, ils doivent se souvenir que cela même leur est venu de la libéralité du saint-père.

« Quant au royaume d'Angleterre, il n'y a point d'acquêt pour nous : ils ont secoué le joug et se sont armés de foudres capitolines. Ne t'ébahis donc pas si ces béats pères sont acharnés contre la reine d'Angleterre, qui les empêche de jouir de leurs délices. Ils ont finalement vendu son royaume au dernier enchérisseur, lequel, pour faire boire de l'eau salée à tous ces braves dons Diègues et Rodrigues d'Espagne qui avaient entrepris de se rendre chevaliers de la Table-Ronde en la Grande-Bretagne, dressa cette formidable armée sur laquelle le Seigneur souffla du ciel. »

Ces citations ont été choisies parmi les moins significatives. Quant à celles qui marqueraient le mieux le génie de l'écrivain, il m'est impossible de les produire. Ce sont des armes que les hommes de nos jours ne peuvent plus porter. Je signalerai seulement le long morceau sur l'institution de la messe. « Il ramassa, dit Homère, et jeta une pierre que trois et quatre hommes tels qu'ils sont aujourd'hui seraient incapables de soulever. »

Ce livre marque mieux qu'aucun autre le chemin fait par la réforme en moins d'un siècle. Qu'il y a loin de là aux premières incertitudes de Luther, à ses violens assauts mêlés de retours subits et de repentirs! Que le ton a changé en Hollande depuis Érasme, et que celui-ci me semble glacé à côté des torches ardentes de Marnix! Sa moquerie donne à la victoire un caractère irrévocable. Il ose tout parce qu'il a la double audace de l'esprit et du caractère, et que de plus il parle, il raille, il provoque au nom d'une foi nouvelle. Là est le caractère qui marque son vrai rang dans l'histoire de la langue et des lettres françaises au XVIe siècle. Nos plus hardis écrivains, Montaigne, Rabelais, sont arrivés à l'indifférence, sinon au mépris de toute espèce de religion, ce qui ne les empêche pas, en apparence du moins, de conclure d'une tout autre façon. Quand le sage Charron a étalé son dédain, son aversion pour tous les cultes (1), il se ravise dignement, comme devait le faire un chanoine de Notre-Dame. L'auteur de l'*Ile sonnante* dit la messe à Meudon; Voltaire communiera à Ferney par-devant notaire. Cette diplomatie, ces ar-

(1) *De la Sagesse*, liv. II, c. 5.

rière-pensées portées dans la philosophie religieuse peuvent produire de fort beaux livres, une littérature brillante, difficilement des mœurs sûres et des institutions solides. Nous avons affiché un si grand dédain pour la réforme du XVIe siècle, que nous nous sommes fait une loi d'en ignorer l'histoire. Avouons modestement que cette révolution religieuse était la forme de la liberté au sortir du moyen âge, et reconnaissons que ceux qui n'ont pu conquérir cette liberté ont été jusqu'à ce jour impuissans à en établir une autre.

Ce qui ajoute à l'ouvrage de Marnix une force extraordinaire, c'est le parfait accord de sa vie et de ses paroles, de sa croyance et de ses conclusions. Son inspiration est celle des gueux, briseurs d'images; son ironie, c'est la colère de la Bible retrouvée par la renaissance; tempête de l'esprit qui disperse aux quatre vents tout ce que Luther, Zwingle, Calvin, ont pu laisser subsister par hasard de l'ancien édifice. Si l'on pouvait se représenter la moquerie d'un Voltaire plein de foi, on ne serait pas loin de Marnix. Il faudrait y joindre le pittoresque de Rabelais sur le fond sérieux d'une ébauche de Pascal; la manière abondante, le génie plantureux des Flandres, accompagnés des éclats de malédictions qui partent d'une âme éprouvée par quarante ans de combats en pleine mêlée. Il me semble que lorsqu'on n'a pas lu Marnix de Sainte-Aldegonde, on ne sait pas tout ce que renferme encore de flammes et d'ironie vengeresse la langue française. On trouve dans la même page un croyant, un profane, un homme d'état, un grand artiste; il restait à voir ces oppositions d'humeur, dont aucun de nos écrivains ne donne peut-être une juste idée, je veux dire le mélange de l'enthousiasme religieux et de la moquerie burlesque, David et Isaïe donnant la main à Téniers et à Callot.

Jusqu'ici on avait contesté à l'esprit français la faculté de réunir ces hardis contrastes dans une même œuvre : les Italiens citaient Pulci, les Espagnols Quevedo, les Anglais Butler, les Allemands Ulrich de Hutten. Nous pouvons leur opposer Aldegonde; il est de leur famille. Un Gargantua religieux, enthousiaste, sublime de foi et d'espérance, qui s'y serait attendu? Marnix complète ainsi le domaine de la langue française; elle nous gardait des trésors cachés pour les temps de disette.

A un autre point de vue, Marnix ôte au protestantisme son apprêt et sa raideur. Il a su concilier avec le tour d'esprit le plus populaire l'élévation continue de la doctrine. Vif, aventureux dans son style de cape et d'épée, osant tout, bravant tout, il répand sur le dogme une joie, une bonne humeur, une hilarité inépuisable. On ne peut guère le lire sans penser aux chaudes représentations de la Bible par les peintres hollandais; à travers les tavernes fumeuses, j'aperçois

dans le lointain, sur un ardent sommet, le Golgotha de Rembrandt.

Ce livre, véritable catapulte, le plus grand, le plus sanglant, le plus robuste des pamphlets que la langue française ait produits, parut en 1599. Ce fut le dernier mot du XVIe siècle : l'ironie en plein triomphe, non plus réservée et craintive comme dans Érasme, non pas amère et douloureuse comme dans Ulrich de Hutten, mais pleine, surabondante, rassasiée de butin, festoyant la victoire, enivrée de l'avenir. Le cadavre du passé est traîné sept fois au milieu d'un rire inextinguible autour de la vieille Ilion du moyen âge.

XVI.

L'ouvrier de la Bible, armé du glaive et de la truelle, c'est Marnix. Jamais il n'a ébranlé l'église du passé qu'il n'ait en même temps édifié la foi nouvelle. Les états-généraux de Hollande se souviennent de Marnix quand il faut donner une base à l'église nationale; ils le chargent officiellement par une loi de faire la traduction complète de la Bible en langue néerlandaise. Marnix quitte sa solitude de Zélande pour l'université de Leyde, qu'il a fondée; là, entre Joseph Scaliger et Juste-Lipse, il entreprend vers la fin de ses jours, accablé d'infirmités précoces, mais toujours serein et infatigable, le labeur que Luther a réservé à ses années de jeunesse et de force. La langue sacrée de la Hollande était née en quelque sorte des psaumes et des cantiques d'Aldegonde. On en critiquait çà et là les rimes frustes, les nombres imparfaits; lui, si Français de cœur et de langue, excluait systématiquement du hollandais tous les termes empruntés à la France. Cette réforme si féconde avait étonné; mais si c'étaient là les reproches qu'on lui adressait, la simplicité, l'énergie native, l'accent antique, la majesté qu'il savait trouver dans l'idiome jusque-là indomptable des Bataves, étaient admirés sans restriction. Que serait-ce du monument complet de l'Ancien et du Nouveau Testament, quand le même homme qui combattait depuis un demi-siècle pour ce livre l'aurait reproduit jusqu'à la dernière ligne? Cette gloire fut refusée à Marnix. Le vieux lutteur tomba épuisé sur la Bible comme il achevait les derniers versets de la Genèse.

Sa fin fut attristée par la nécessité de se défendre. Marnix n'eût pas été de son temps, s'il n'eût eu comme tous les autres son heure d'intolérance. Il avait étendu la liberté aux luthériens, aux calvinistes, aux puritains, même aux anabaptistes, qui partout ailleurs épouvantaient le XVIe siècle et le faisaient reculer; mais lorsque surgirent les mennonites et les *enthousiastes* (1), l'auteur du *Tableau*

(1) Qu'étaient ces *enthousiastes* ou *zélateurs spirituels*, et qu'est devenu l'ouvrage qu'Aldegonde publia contre eux?

des différends de la religion eut comme une vision anticipée du débordement des sectes dans les États-Unis d'Amérique. Cet avenir lui sembla le chaos; il en eut peur et voulut fermer violemment la porte aux derniers venus de la réforme, tant il est difficile que l'homme doué de l'esprit le plus intrépide n'ait pas son moment de stupeur, quand il voit face à face l'avenir que lui-même a évoqué. L'intolérance inattendue d'Aldegonde ne pouvait manquer de lui être reprochée. Pour mieux envenimer la querelle, on réveilla les anciennes calomnies sur la défense d'Anvers, sachant bien que c'était la plaie toujours vive. Aldegonde répondit (1) avec véhémence; il revint encore une fois douloureusement sur les opérations du siége et adressa aux états ce testament de pieuse colère qu'il termine par un appel suprême à la justice d'en haut. Ce fut sa dernière œuvre.

Il mourut à Leyde le 15 décembre 1598, âgé d'un peu plus de soixante ans; son corps fut porté à West-Soubourg. Il y avait trois mois à peine que Philippe II était dans son tombeau à l'Escurial.

Où est la *statue de Marnix?* demandait, il y a une vingtaine d'années, un des écrivains (2) de Hollande les plus estimés. Elle devrait être en face de celle de Guillaume le Taciturne. Pour moi, je demande : Où sont les ouvrages de Marnix? où sont un si grand nombre de ses écrits, qu'il m'a été impossible de découvrir dans son propre pays (3), et qui peut-être n'existent plus nulle part? où est son ouvrage de l'*Institution du Prince,* qui contenait sa politique? où est son *Commentaire sur le siége d'Anvers,* morceau si capital pour l'histoire, et que les derniers historiens de la ville d'Anvers déclarent perdu? où sont les ouvrages que lui attribuait Juste-Lipse, *Du Salut de la République* (4), *Avertissement aux Rois et aux peuples* (5)? Les uns sont irréparablement détruits; les autres, réduits à quelques exemplaires presque introuvables, disparaîtront bientôt.

(1) Réponse apologétique de Philippe de Marnix à un libelle fameux publié en son absence, sans nom de l'auteur ou de l'imprimeur, par un certain libertin s'attitrant gentilhomme allemand, et nommant son dit libelle : *Antidote ou Contre-poison.* Écrite et dédiée à messieurs les états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. A Leyde, chez Jehan Paedts. 1598. — Je n'ai eu sous les yeux que la traduction hollandaise de l'original français. Les biographes confondent à tort la *Réponse apologétique,* qui est de 1598, avec le *Commentaire sur le siége d'Anvers,* publié en 1585, ainsi qu'on l'a vu, c'est-à-dire treize ans auparavant.

(2) M. Scheltema.

(3) *De Institutione principis,* ouvrage posthume, 1615. — *De Cœnâ Domini, ad Galliarum Regis sororem Lotharingiæ duci nuptam,* 1590. — *Contra Libertinos,* 1598. — *Via veritatis,* 1620. — *Examen Rationum quibus Rob. Bellarminus pontificatum Romanum adstruere nititur,* 1603.

(4) *Commentatio ad Serenissimos Reges, principes, de Republicâ et incolumitate servandâ,* 1583.

(5) *Admonitio ad orbis terræ principes qui se suosque salvos volunt,* 1587.

Pour recomposer cette figure, j'ai été obligé de rassembler çà et là à grand'peine des fragmens épars, mutilés ou inédits; encore n'ai-je pu découvrir presque aucun détail intime et domestique sur Marnix, et c'est là mon excuse pour ce qui manque à cette vie. Tout ce que l'on sait par la tradition, c'est qu'il a été marié trois fois, que sa première femme s'appelait Philippe de Bailleuil, la seconde Catherine de Eeckeren, la troisième Josina de Lannoy. Il eut de ces mariages quatre enfans : un fils, Jacob, tué dès sa première campagne; trois filles, Marie, Amélie et Élisabeth, qui se fixèrent en Hollande, où elles épousèrent, l'une un des Barneveldt, les autres deux des principaux citoyens de la république.

Avant que la perte des écrits d'Aldegonde ne soit consommée et irréparable, une entreprise digne de la nation hollandaise serait de réunir et de publier ces œuvres, qui renferment pour ainsi dire sa raison d'être. Si l'esprit des Nassau vit encore quelque part, laissera-t-il périr tout entier l'ami, le champion, le défenseur, l'*alter ego* de Guillaume? Qui a contribué plus que Marnix, après Guillaume, à fonder la nationalité, à conquérir la liberté religieuse et civile, à établir l'église nouvelle, sur laquelle tout repose? Les œuvres de Marnix sont les titres de la nation hollandaise. Ces ouvrages auraient un intérêt sinon égal, au moins très grand pour ses compatriotes, les Belges, dont il a le premier et le dernier, par la plume et par l'épée, défendu l'indépendance durant quarante années sans pouvoir la sauver. Quant à nous, serions-nous devenus si indifférens à tout ce qui regarde la dignité humaine, que nous ne prêtions aucune attention à des monumens inconnus pour nous, pleins de l'esprit français, qui deux siècles avant notre révolution renferment une partie de son génie? A défaut de tout instinct moral, la vanité nationale nous obligerait, ce semble, de paraître nous intéresser à ce complément inattendu de notre littérature et de notre langue. Nous voudrions voir comment notre idiome a régi la grande tempête batave, et nous serions pour le moins curieux de savoir ce qu'est devenu notre Rabelais chez un Pascal wallon.

Une édition de Marnix conçue dans ce plan devrait comprendre : 1° ses ouvrages de théologie, controverses, catéchismes, traduction en prose et en vers de la Bible; 2° ses mémoires et ses lettres politiques : il serait facile d'en composer un recueil semblable à ce qu'on appelle les *Mémoires* de notre Duplessis-Mornay; 3° ses pamphlets, consolations, avertissemens, apologies; 4° *la Ruche romaine* en français et en flamand : il faudrait y joindre ses chansons populaires, qui, selon Bayle, furent aussi utiles à la république que de gros livres; 5° le *Tableau des différends de la religion*. J'ai moi-même préparé une édition de ce dernier ouvrage, sans contredit le plus important de tous.

XVII.

Marnix et Guillaume, c'était l'union intime des états et du prince, de la liberté et de l'autorité. Eux morts, qu'arrive-t-il?

On voit en Hollande une chose bien extraordinaire, et qui, je pense, ne s'est rencontrée que là : les masses du peuple, prises d'une superstition obstinée pour un nom, pousser pendant deux siècles tous ceux qui portent ce nom à usurper; ceux-ci dirigeant tout vers ce but et néanmoins incapables de l'atteindre; la conjuration ouverte du peuple et du prince pour fonder le despotisme politique; cette conjuration ajournée, déjouée, enfin vaincue par une certaine force intérieure plus puissante et surtout plus sage que le peuple et le prince. Quelle était cette force?

Maurice, successeur de Guillaume, ne fit aucune difficulté de laisser égorger juridiquement le vieux Barneveldt, qu'il tenait pour l'homme le plus respectable de la république. Guillaume III souffrit que le peuple mangeât le cœur des deux plus vertueux citoyens de son temps, les de Witt. Avec de si excellentes dispositions à devenir souverains absolus, comment les Nassau ne purent-ils y parvenir (1)?

Ce n'est pas que la nature humaine eût changé en Hollande en quelques années; elle tendait au contraire sans cesse à ramener l'ancienne servitude accoutumée. Les masses du peuple, selon l'ordinaire, poussèrent la reconnaissance aussi loin que l'ingratitude, et c'était une double cause d'asservissement; mais un obstacle invincible était là qui s'opposait, en dépit des hommes, au retour vers le passé. En abolissant l'ancienne religion, la nation avait brûlé ses vaisseaux. Rien ne put la ramener même pour un instant à son point de départ.

S'il n'eût dépendu que de la multitude, la république n'eût pas vécu un seul jour; mais (exemple unique peut-être!) il se trouva que, par la seule force d'une révolution religieuse, un peuple fut contraint de demeurer libre malgré lui. La petite bourgeoisie et la foule ne cessèrent un moment de redemander la souveraineté pour quiconque portait le nom de Guillaume. Les paysans, les ouvriers, les marchands, impuissans à maîtriser l'aristocratie des états, ou ignorant encore ce que c'était que la liberté, cherchaient leur sûreté dans la puissance d'un seul et s'abritaient dans l'ombre du Taciturne. Vous les eussiez crus dévorés d'une soif de domesticité. Ce n'était que le désir de jouir enfin de l'égalité dans l'abaissement de tous. Au moindre péril du dedans et du dehors, la nation presque

(1) Voyez les *Mémoires* d'Auberi du Maurier, p. 218, 219.

entière courait disparaître dans la maison des Nassau. De leur côté, ceux-ci s'offrirent ou tentèrent de s'imposer sans relâche. Tour à tour humbles ou menaçans, ils se glissèrent vers le trône à travers toutes les dignités républicaines. Et malgré cela, ni le prince, ni le peuple, n'osèrent jamais attenter par la violence sur la souveraineté et la liberté des états. C'est que ceux-ci étaient les témoins vivans de la révolution religieuse. Ils représentaient le principe d'examen sacré pour tous. La haine même furieuse vint battre le seuil, elle se prit aux individus, et mit en pièces les meilleurs; mais une certaine crainte, mêlée de pieux respect, ne permit pas que l'on mît jamais la main sur les états. La religion nouvelle veillait à la porte. Pour violer l'assemblée des états, il aurait fallu fouler aux pieds la Bible de Marnix. Je pense aussi que Guillaume Ier, par son exemple, retint ses descendans.

Il y avait dans la foi nouvelle des Hollandais trois principes qui ont engendré leur histoire : premièrement, l'horreur de l'église romaine, par où ils se sont affranchis de l'Espagne et ont constitué leur nationalité; — secondement, la doctrine calviniste des élus de la grâce, fondement de l'oligarchie des états, qui provoqua la jalouse inimitié des masses. — C'est là ce qui mit si souvent hors de lui le peuple le plus froid et le plus patient de la terre; il était dévoré d'envie et de haine contre une aristocratie bourgeoise dans laquelle il désespérait d'entrer. Moins elle était élevée par ses origines, plus elle était blessante. Le grand mal qui en résulta, ce fut une république où la liberté était impopulaire, et où chacun croyait gagner tout ce qu'il donnait à l'arbitraire d'un seul. — Il y avait enfin le principe d'examen, duquel naissait le principe républicain du contrat social; c'est par là que fut sauvée la souveraineté nationale, qui jamais, malgré tout, ne put être absorbée dans le prince (1).

Il faut avouer, d'autre part, que les états firent preuve d'un grand sens dans leur lutte avec la superstition populaire pour le nom de Guillaume. Que de fois ils ont arraché l'arbre à propos pour l'empêcher de s'enraciner, tantôt laissant tomber en désuétude la première dignité de la république, le stathoudérat, tantôt, quand ils y sont forcés, le relevant à demi, sans autre attribution réelle que le nom, puis tout à coup l'anéantissant pour un quart de siècle! C'est ainsi qu'ils prouvèrent, par le mouvement même, que la république pouvait marcher sans lisière. Après avoir été privé de la domination des Nassau, le peuple redemanda le joug avec fureur : il fallut céder; mais la liberté avait déjà près d'un siècle de durée,

(1) « Ces cœurs rogues et altiers n'étaient pas disposés à devenir ses esclaves. » Auberi du Maurier, p. 245.

un nom ne put l'étouffer, et voici la loi singulière qui en résulta : d'usurpation en usurpation, le stathoudérat se rapproche chaque jour de l'ancienne royauté, sans jamais pouvoir y atteindre. C'est en politique ce que sont en géométrie les asymptotes de l'hyperbole.

Les états montrèrent le même sens dans les choses religieuses. Souverains modérateurs entre les sectes, ils tinrent le catholicisme dans la dépendance et presque dans l'opprobre (1) tant qu'il fut à redouter; ils lui rendirent avec éclat une demi-liberté dès qu'ils le jugèrent impuissant.

Quoique la population grandît démesurément avec la liberté, la question économique se résolut d'elle-même dans la république de Hollande. On vit là sur une petite échelle ce que l'on voit aujourd'hui aux États-Unis : des bourgs devenir de grandes villes en quelques années, un empire croître à vue d'œil, tous les réfugiés des vieux états grossir la république nouvelle, et la propriété publique ou privée s'augmenter et s'étendre avec la population même. Le champ communal, c'était l'océan, la mer libre, *mare liberum*.

Un jour pourtant, cette puissance nouvelle, qui affranchissait l'océan, qui refoulait l'Espagne, imposait la paix à Louis XIV, et qui devait donner l'hospitalité à tout le XVIIIe siècle, fut prise d'une grande terreur. On venait d'apprendre qu'un petit ver (2) imperceptible s'était mis à ronger les pilotis des digues sur le bord de la mer. Les Provinces-Unies se crurent perdues; des prières publiques furent ordonnées dans toutes les églises. Il s'en fallut peu que cette nation victorieuse de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre ne disparût devant ce vermisseau qui, sans se déconcerter, s'avançait toujours en rongeant la barrière de l'océan. A la fin, le génie de l'homme triompha de cet éphémère et le força de reculer. L'empire qui avait failli un moment disparaître devant lui reprit orgueilleusement, depuis la Baltique jusqu'à l'extrémité des Indes, le cours de ses prospérités.

XVIII.

La même révolution religieuse qui a créé une Hollande politique a créé l'art hollandais, en sorte que l'on a ici le spectacle d'une nation qui, née d'une parole comme le chêne du gland, s'épanouit dans une unité vivante, où la religion, la politique, l'industrie, l'art, ne sont que les formes diverses d'une même pensée.

Depuis la réforme, les scènes de la Bible n'apparaissent plus à

(1) C'est l'éloge que leur donne Grotius. Voyez *Pietas Ordinum Hollandiæ*, p. 4.

(2) On l'appelait *ver de mer* ou *ver à pilotis*, 1732. Voyez *Histoire de la Hollande et des Provinces-Unies*, par Kerroux, t. IV, p. 1159.

travers les traditions accumulées de l'église. Tous les temps intermédiaires entre le christianisme primitif et l'homme moderne sont abolis; le moyen âge disparaît effacé comme par enchantement. La perspective du monde étant changée, l'antiquité chrétienne semble d'hier. De là une réalité saisissante dans la peinture hollandaise. Le divin s'est rapproché de seize siècles; il est descendu des hauteurs de la liturgie. L'homme s'imagine le rencontrer et le toucher à chaque pas. Le Christ n'est plus relégué dans le lointain obscur de la tradition ni enfermé dans le tabernacle du saint des saints. Il est là, il passe dans la rue, il monte dans la barque; le voilà qui traverse le lac de Harlem.

Et ce n'est pas seulement le temps qui disparaît, c'est tout ce qui servait d'intermédiaire entre le Dieu et l'homme. Plus de pompes ni de fêtes, à peine un reste de culte; le christianisme interprété non par les docteurs ou les pères, mais par le peuple; chacun marchant sans guide dans sa voie particulière, comme si le monde moral datait d'un jour, d'où la simplicité des Écritures poussée jusqu'à la trivialité; les objets plus vrais, plus réels, mais dépouillés de la perspective grandiose de l'éloignement dans le temps; non plus l'église, la maison du prêtre, mais la demeure, le foyer du pauvre laïque; son toit de chaume, ses meubles familiers, son champ, son bœuf, son cheval, ses vases de terre ou de cuivre, tout ce qui porte témoignage de l'individualité humaine. Là est la révolution du XVIe siècle, là est aussi la peinture hollandaise.

Comment les biographes de Rembrandt et ses interprètes ont-ils oublié jusqu'ici son caractère de réformé? Ce devait être le point de départ. Rembrandt est l'historien des Pays-Bas bien mieux que Strada, Hooft ou Grotius. Il rend palpable la révolution, il l'éclaire à son insu de mille lueurs. D'un autre côté, elle le montre tel qu'il est, elle le dévoile; sans elle, il resterait une sorte de monstre inexplicable dans l'histoire des arts. Sa Bible est la bible iconoclaste de Marnix; ses apôtres sont des mendians; son Christ est le Christ des gueux. Une partie de ses œuvres est même connue sous ce titre. Le peintre est arrivé le lendemain du sac de la vieille église par les briseurs d'images d'Anvers et d'Amsterdam. Au lieu des magnificences pontificales de la peinture italienne, il ne reste ici que l'offrande d'une église dépouillée, mise à nu, qui n'a d'autre faste que son humilité : monde de mendians, de paralytiques, de paysans déguenillés (*gheusii sylvatici, gheusii aquatiles*), Lazares qui semblent tous se lever et porter leurs grabats à l'appel du Christ renouvelé de la réforme. Quand je me mets à la suite de ce cortége de misérables, je reconnais le caractère que je viens de montrer dans la réforme des Pays-Bas; j'entends un écho de ces mots de Guillaume d'Orange : « Nous

ne sommes pas fournis suffisamment de personnages de qualité. »

C'est ici une cité de refuge. La multitude des bannis, des *outlaws*, des exilés de toute nation, de toute origine, qui affluent, dépouillés, ruinés, vers les Provinces-Unies, donne aux foules, dans Rembrandt, une variété de types, de physionomies, de races, qu'aucun peintre n'a égalée. Jamais hommes ne furent plus dénués; mais sous ces haillons ils gardent une singulière ténacité morale. On dirait qu'ils murmurent entre eux le *Wilhelmus-Lied* ou les psaumes de Marnix. Ces Samaritains blessés qui, de tous les coins de l'Europe, sont apportés sur le seuil de la Hollande, sont nus; ils ont froid. Rembrandt les couvre de ses haillons demi-flamands, demi-orientaux; il les réchauffe à la flamme inextinguible de ses rayons. C'est la récompense, le couronnement ici-bas de ces petits marchands, de ces manouvriers, de ces gens de trafic, de tous ces *pôvres gueux*, d'une âme si fortement trempée, qu'aucune adversité n'a pu les abattre. Ils faisaient l'admiration de Guillaume et de Marnix. Le peintre leur a ouvert son Panthéon populaire.

Rembrandt a rompu avec toute tradition, comme son église avec toute autorité; il ne relève que de lui-même et de son inspiration immédiate. Il lit la nature, comme la Bible, sans commentaires étrangers. Aussi donne-t-il l'impression d'un monde nouveau, d'une création spontanée qui vient d'apparaître, sans analogue dans les règnes précédens. Un état surgit tout armé d'une grève déserte; un art splendide naît de lui-même, sans ébauche, sous le pinceau du peintre. Quand Rembrandt peint les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, il peint ce que ses yeux ont vu. Il a vu le sermon de la montagne à l'écart, dans les prêches des protestans. Cette foule qui hurle et qui menace dans l'*Ecce Homo*, ne sont-ce pas les hommes qui viennent de demander la mort de Barneveldt? Ne demanderont-ils pas bientôt celle des de Witt? L'Évangile s'accomplit sous les yeux du peintre; tout est vie, réalité, histoire immédiate dans cette école nationale.

Quant à la magie du coloris sous un ciel de plomb, une pareille contradiction entre la nature et l'art est unique dans le monde. Pourquoi la pâleur ascétique de Lucas de Leyde et tout à coup l'éclat fulgurant de Rembrandt et de Rubens? Ces contradictions ne peuvent s'expliquer aussi que par le principe même de la vie nationale. La Hollande a une double existence, à la fois européenne et orientale. Elle vit surtout par les Indes, par ses colonies égarées à l'extrémité de l'Asie. Quand tous les yeux étaient tournés vers les flottes lointaines qui chaque jour découvraient une portion de la terre de la lumière, quand naissait à Amsterdam la compagnie des Indes orientales et occidentales, comment les peintres seuls seraient-ils restés

indifférens à ce qui tenait alors occupé l'esprit de toute une nation? Les colonies conquises dans un autre hémisphère, ce fut là le foyer éloigné et comme le verre ardent où s'alluma l'art flamand et hollandais. Une flamme jaillit d'un climat inconnu; le Midi éblouissant scintille dans la vapeur et dans l'esprit du Nord; un coin du ciel des Maldives se reflète dans un taudis des Flandres. De là l'effet fantastique et réellement magique de cette lumière composée qu'aucun œil n'a vue et que la nature n'a pas produite. Ce coloris flamboyant paraît sans cause, parce que la cause est éloignée : — un monde brumeux qui a entrevu sur ses vaisseaux la lumière orientale, et qui y aspire du fond de ses ténèbres natives; l'Asie aperçue et convoitée à travers le nuage; un Orient flamand, une Espagne batave, un Thabor hollandais, où tout objet se transfigure. D'où vient le rayon brûlant qui traverse ces fonds ténébreux? Peut-être, en rasant les mers nouvelles, a-t-il jailli de Sumatra et de Ceylan, où les flottes viennent d'aborder. Java éblouit Amsterdam.

Les peintures des peuples marins gardent ainsi, à travers l'Océan, un reflet du rivage opposé. Venise emprunte quelque chose de son coloris au ciel du Bosphore. A mesure que l'Orient rayonne dans la civilisation moderne par les comptoirs, les émigrations, les voyages, les conquêtes, les découvertes des Hollandais, il resplendit dans leur art. Réverbération de l'Asie sur la Zélande, de la colonie sur la métropole!

Les peintres bataves n'ont pas vu eux-mêmes la terre de la lumière; peu y ont abordé; mais ils voient chaque jour les vaisseaux, les matelots, les indigènes qui en arrivent; ils voient rentrer à Amsterdam les flottes chargées des dépouilles des colonies portugaises, depuis Ceylan jusqu'au Brésil; ils touchent les productions, les draperies, les costumes qu'on en rapporte, et qui tous gardent un rayon d'un ciel étranger. La pauvre, froide, triste nature du Nord est amoureuse de ce soleil entrevu. Désir du pays du jour dans le pays de l'ombre, tous ces traits sont au fond de la peinture hollandaise. Je voudrais la définir — une aspiration vers la lumière du fond de l'ombre éternelle.

Il est impossible de ne pas être frappé de la préoccupation constante de Rembrandt pour tout ce qui vient d'Orient; il s'entoure d'objets exportés d'Asie, turbans, ceintures, robes flottantes, cimeterres; il fait son portrait armé d'un yatagan; ses chasses sont des chasses au lion; il place des personnages orientaux débarqués de la veille sur le seuil des hôtelleries flamandes; ses batailles sont des batailles de mahométans. Il ombrage ses saints du parasol du Thibet; il ouvre l'immense Bible de saint Jérôme dans des forêts inextricables qui donnent l'idée d'un *paquis* de Java. Qu'est-ce que ce

paysage mystérieux aux trois arbres? Par-delà une ombre opaque s'étend au loin un horizon de flammes, une ville fantastique qui est elle-même la création de la lumière première. Rembrandt a précisé une fois sa pensée avec plus d'ingénuité. Un philosophe, enveloppé d'une robe orientale, vient d'apercevoir des lettres cabalistiques écrites dans les rayons du matin, à travers un vitrail de Flandre. Il épèle ces lettres flamboyantes qui ont jailli d'un soleil invisible; à ses pieds un globe terrestre est éclairé d'une ceinture de flammes, autour de la zone équatoriale.

Les Pays-Bas espagnols, tombés en servitude, respirent encore librement dans les peintures de Rubens. C'est dans ces peintures qu'éclate un reste de vie nationale après que la Belgique est perdue dans l'empire du Midi. Rubens règne bien mieux que Philippe II et les rois d'Espagne sur leur immense héritage; lui seul tient encore réunies les extrémités opposées de la monstrueuse monarchie espagnole, Parme et Goa, la Lombardie et le Pérou, Anvers et les Maldives, l'Escaut et le Gange. L'horizon de Rubens, c'est l'empire du soleil, c'est l'extrême Orient visité, fouillé, découvert, révélé à l'Europe. Du mélange des grasses Flandres et des colonies espagnoles ou portugaises se forme ce génie tout nouveau qui marque une époque et comme une journée nouvelle dans la peinture. Sous Raphaël, je sens Rome antique et la Grèce; sous Titien, Constantinople; sous Rubens, je crois sentir les deux Indes : un catholicisme indou, où la nature immense s'exalte et s'enivre, un panthéisme chrétien où se déchaînent et semblent rugir les forces de la vieille Asie, l'apothéose de la nature aux cent mamelles, le retour de Bacchus indien et sa marche enivrée vers les pâturages d'Anvers. Cependant les rois mages aux manteaux de pourpre se succèdent et se renouvellent sans intervalle; ils apportent aux pieds de la madone flamande l'or, la myrrhe, l'encens et surtout la lumière intarissable de leurs lointains royaumes.

Ainsi, avec une apparente impartialité, l'art jette son reflet sur les peuples qui s'affaissent comme sur ceux qui s'élèvent. Il couronne avec Rubens, chez les Belges, la liberté tombée, comme chez les Hollandais avec Rembrandt la liberté naissante : consolation pour les uns, triomphe pour les autres. C'est que l'inspiration de la vie nationale se prolonge encore chez quelques hommes même après qu'elle s'est éteinte pour la foule, et comme il y a des héros, il y a aussi des artistes qui survivent d'un jour à la patrie perdue. La réconciliation des deux races, où ont échoué Marnix et Guillaume, s'accomplit dans la peinture nationale des Belges et des Hollandais; la parenté des artistes marque, en dépit des passions rivales, la parenté des peuples.

EDGAR QUINET.

LA PISCICULTURE

On a souvent nommé la pêche l'agriculture des eaux, comme si les mers, les lacs et les fleuves étaient d'inépuisables magasins alimentaires où, sans crainte de les appauvrir jamais, l'homme n'a qu'à prendre et à détruire sans cesse en raison de ses besoins et au gré de ses désirs. C'est là une mauvaise définition, née d'une opinion fausse. La pêche n'est pas l'agriculture des eaux; elle n'en est que la moisson. Les eaux sont une source de production extrêmement puissante, mais non pas infinie, et, pour que la récolte fût toujours sûre et abondante, il faudrait la préparer par des semailles régulières, s'il est vrai qu'on puisse, selon l'expression de M. de Quatrefages, semer du poisson comme on sème du grain.

Ce soin semblera superflu, si l'on n'a égard qu'à la prodigieuse fécondité de presque tous les habitans des eaux. Une perche de moyenne taille renferme 28,320 œufs, et un hareng, 36,960. Thomas Harmer (1) et C.-F. Lund (2), qui se sont livrés à de patientes recherches sur ce sujet, ont obtenu avec d'autres espèces des nombres plus élevés encore, par exemple 80,388 et 272,160 pour le brochet, 100,360 pour la sole, 71,820 et 113,840 pour le rouget, 137,800 pour la brème, 383,250 pour la tanche, 546,680 pour le maquereau, etc. Une carpe pesant 3 kilogrammes contenait, d'après Petit, 342,140 œufs; un carrelet a donné le chiffre énorme de 1,357,400; on en a compté jusqu'à 7,635,200 dans un esturgeon, et Leeuwenhoek en a trouvé 9,344,000 dans une morue. Enfin M. Valenciennes vient de calculer qu'il en existe 9,000,000 dans un turbot de 50 centimètres, et qu'un muge à grosses lèvres en pond jusqu'à 13,000,000 (3). Si seulement le dixième des germes enfermés

(1) *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, t. LVII, p. 280. 1768.

(2) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Suède*, t. XXIII, édit. allemande, p. 192. 1761.

(3) Valenciennes et Fremy, *Recherches sur la composition des œufs dans la série des animaux*, mémoire lu à l'Académie des Sciences dans la séance du 20 mars 1854.

dans le corps de chaque poisson parvenait au terme de son développement, il n'y aurait que peu de craintes à concevoir sur la dévastation de nos côtes et le dépeuplement des eaux douces; mais de nombreuses causes de destruction tendent à réduire considérablement cette multiplication si richement préparée. Les unes sont inhérentes aux circonstances naturelles elles-mêmes, les autres proviennent uniquement du fait de l'homme. Nous devons les signaler toutes, s'il est possible, et les apprécier successivement avant d'arriver à l'exposé des moyens destinés à en prévenir l'action, qui formeront l'objet principal de cette étude.

Il ne faut pas oublier d'abord que, dans l'harmonie générale de la nature, la fécondité des animaux est réglée, ainsi que l'a fait remarquer si justement M. Milne-Edwards, non-seulement en vue des dangers auxquels les jeunes se trouvent exposés avant de devenir aptes à concourir eux-mêmes à la reproduction de l'espèce, mais aussi en raison des chances de non-fécondation que les œufs ont à subir. On sait en effet que l'immense majorité des poissons est ovipare, et que la fécondation s'opère par l'action de l'élément mâle sur l'élément femelle, en dehors du corps de ces animaux et au milieu de l'eau où ils vivent. Cette action est la condition nécessaire au développement de l'embryon, et tous les œufs qui n'ont pas reçu le contact des animalcules de la laitance s'altèrent et bientôt se décomposent. Or jamais la totalité du frai ne se trouve fécondée, et par cela seul il s'en perd toujours une portion plus ou moins considérable. La portion qui reste est à son tour exposée à une foule d'influences pernicieuses : elle peut être laissée à sec par l'abaissement du niveau de l'eau ou gâtée par les matières limoneuses que soulèvent et entraînent les crues. Le frai a d'ailleurs de nombreux ennemis; beaucoup de poissons le dévorent; divers crustacés, divers insectes s'y attaquent également; il peut être envahi par les algues ou byssus, et la plupart des oiseaux aquatiques en sont très friands.

Toutes ces chances de mortalité et de destruction empêchent que le poisson ne se multiplie autant que le grand nombre des œufs le ferait d'abord supposer, mais elles rentrent en quelque sorte dans les lois de la création animée, et ne suffiraient pas le plus ordinairement à dépeupler les eaux, si des causes d'une autre nature ne venaient s'y ajouter. Parmi celles-ci, il faut citer avant tout l'insuffisance de la législation des pêches et l'inobservation tolérée de tous les règlemens conservateurs qu'elle renferme. Dès la fin du dernier siècle, Duhamel signalait les déprédations des pêcheurs, qui tendent impunément leurs filets à toutes les époques de l'année, et journellement laissent périr sur le rivage une multitude de poissons trop petits pour être vendus. Il s'indignait avec raison de voir les habitans des côtes remplir des tonnes de frai pour en fumer leurs terres ou pour nourrir leurs pourceaux. Cette coupable imprévoyance s'est accrue encore, et l'on peut presque dire qu'aujourd'hui tous les dommages sont autorisés, tous les abus s'exercent librement. Vainement les plaintes les mieux fondées se sont élevées contre les braconniers de la pêche, les dévastations ont continué de toutes parts.

Il y a pourtant bien longtemps déjà que l'on a senti le besoin de prendre des mesures répressives contre la destruction du frai, et les historiens de la pêche ont consigné de nombreuses ordonnances rendues successivement dans cette vue à diverses époques et dans différens pays. Sans les citer toutes, il

nous suffira de rappeler celles qui ont eu le plus d'influence sur la législation actuelle. Dès l'année 966, Éthelred II, roi des Anglo-Saxons, interdit la vente des jeunes poissons. Malcolm II, en 1030, fixa la période de l'année où la pêche du saumon serait permise. Plusieurs autres rois d'Écosse ont confirmé ces décrets. Sous Robert Ier, les osiers des nasses durent être séparés au moins par deux pouces d'intervalle, de façon à laisser passage au fretin. En 1400, Robert III poussa la rigueur jusqu'à punir de la peine capitale toute personne convaincue d'avoir pris un saumon en temps prohibé. Cette loi cruelle fut rapportée par Jacques Ier; mais ce prince maintint l'interdiction pendant la même saison, et toute infraction à cette défense resta encore l'objet d'une répression très sévère. Les rois de France firent aussi de grands efforts pour assurer le libre développement de l'alevin. Une foule d'ordonnances furent rendues par eux pour déterminer la nature des filets dont l'usage serait permis et la longueur des poissons qu'on pourrait vendre sur les marchés. Enfin, en 1669, Colbert régla sur de nouvelles bases la législation côtière et fluviale. Il interdit de pêcher en rivière durant la nuit et pendant le temps du frai, à peine pour la première fois de 20 livres d'amende et d'un mois de prison, du double de l'amende et de deux mois de prison pour la seconde, du carcan et du fouet pour la troisième. Il n'y eut d'exception que pour la pêche des saumons, aloses et lamproies. Colbert défendit également de mettre des nasses d'osier à bout des dideaux (1) pendant le temps du frai à peine de 20 livres d'amende, et, après avoir déterminé les engins prohibés, il ordonna que les pêcheurs rejetassent en rivière les truites, carpes, barbeaux, brèmes et meuniers qu'ils auraient pris ayant moins de six pouces entre l'œil et la queue, et les tanches, perches ou gardons qui en auraient moins de cinq, à peine de 100 livres d'amende.

La législation qui nous régit aujourd'hui s'est inspirée des dispositions précédentes; malheureusement elle est restée en dehors des connaissances que lui offrait l'histoire naturelle, et n'atteint ainsi que très imparfaitement le but qu'elle se propose. Les règlemens relatifs à la pêche marine permettent par exemple de prendre tel poisson sur des côtes où on ne l'a jamais rencontré, et donnent pour la mesure des crustacés des indications contraires au plus simple bon sens. Le code de la pêche fluviale, qui nous intéresse principalement ici, n'est pas plus à l'abri de la critique. L'ordonnance du 15 novembre 1830, qui complète la loi du 15 avril 1829, laisse au préfet de chaque département le soin de déterminer, sur l'avis du conseil général et après avoir consulté les agens forestiers, les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau. Or combien de fois les préfets, peu versés dans les sciences naturelles ou mal conseillés par ceux qui sont chargés de les éclairer, n'ont-ils pas dû commettre des erreurs semblables à celle qui porta Colbert à interdire la pêche des truites depuis le 1er février jusqu'à la mi-mars, c'est-à-dire à une époque où presque toutes avaient déjà cessé de frayer! La même ordonnance prohibe tels et tels filets et engins, ce qui signifie que tous les autres sont autorisés et permet de changer impunément la forme et le nom des premiers sans qu'ils soient pour cela moins redoutables et moins nuisibles. L'article 30 du code de la pêche

(1) Filets destinés à barrer les rivières.

punit d'une amende de 20 à 50 francs quiconque pêchera, colportera ou débitera des poissons qui n'auront point les dimensions fixées par les ordonnances, mais il excepte de cette disposition les ventes de poisson provenant des étangs ou réservoirs : on conçoit dès lors combien il est commode, à l'abri de cette exception, de pêcher et de vendre des poissons de toute taille. L'article 24 interdit de placer dans les cours d'eau aucun barrage, appareil ou établissement quelconque de pêcheries ayant pour objet d'empêcher entièrement le passage du poisson, mais il autorise implicitement les digues et vannes d'usines qui produisent les mêmes effets. Nous ne pousserons pas plus loin ces objections. Il nous serait tout aussi facile de montrer qu'aucune mesure efficace n'assure l'exercice de la police de la pêche, et que la loi est par le fait aussi mal exécutée qu'elle est mal conçue. Cet état de choses est déplorable, et nul doute qu'il n'ait dû contribuer très puissamment à amener le dépérissement dont est frappée en France l'industrie des eaux (1).

Quelques chiffres puisés dans les archives du ministère des finances feront apprécier nettement la gravité du mal. Les cours d'eau de la France constituent une étendue totale de 197,255 kilomètres; ses lacs, ses étangs et ses viviers occupent une superficie de 220,000 hectares. Or le fermage de toutes les eaux régies par l'administration des forêts et par celle des ponts et chaussées donne à l'état un revenu de 661,000 francs. A elle seule l'administration des forêts afferme pour la pêche 7,570 kilomètres de cours d'eau navigables ou flottables qui produisent la somme annuelle de 521,395 francs. C'est en moyenne 69 francs par kilomètre. La faiblesse de ce chiffre est très frappante lorsqu'on songe à ce qu'il devrait être ,ou même quand on le compare à celui que fournissent encore quelques rivières plus favorisées que les autres. Ainsi le Doubs, dans le Jura, est affermé à raison de 159 francs le kilomètre; la Moselle, dans le département de la Meurthe, à raison de 182 francs. Pour une même étendue, la Loire rapporte 252 francs dans la Loire-Inférieure, la Sarthe 297 fr. dans le Maine-et-Loire, et le Loiret 309. La Mayenne produit 339 fr., et la Seine 498. Quant à la Maine, elle donne la somme exceptionnelle de 1,378 fr. A côté de ces chiffres plus ou moins satisfaisans, beaucoup d'autres au contraire attestent l'extrême rareté du poisson. L'Ain, dans le Jura, produit seulement 14 fr. par kilomètre; la Dordogne, dans le département de la Corrèze, 10 francs, l'Isère 8 francs, la Drôme 4, et la Durance 2. Enfin 219 kilomètres sont à ce point dépeuplés, qu'ils n'ont pu être affermés, à quelque prix que ce fût.

Cette inégalité si prononcée dans les revenus de plusieurs rivières, qui en général offrent aux poissons des conditions à peu près semblables, ou dont

(1) Le mal s'est encore accru par les envahissemens de l'industrie manufacturière ainsi que par les travaux de toute sorte qu'ils ont nécessités. Les usines se débarrassent dans les cours d'eau de leurs acides et de leurs sels devenus inutiles; les blanchisseurs y jettent leurs chlorures. Il faut souvent pour exécuter les dragages ou les curages mettre à sec le lit des rivières. Enfin les bâtimens à vapeur, par les brusques mouvemens qu'ils déterminent dans l'eau, soulèvent et portent sur les berges les jeunes poissons, qui bientôt s'y trouvent arrêtés et y périssent. Ces dernières causes de destruction sont peut-être plus funestes encore au développement de l'alevin que les pratiques coupables des braconniers.

les conditions diverses peuvent être différemment utilisées, semble indiquer que le mal, là même où il est le plus grand, n'est cependant pas irréparable. Les propriétaires, lésés par l'appauvrissement de la pêche, le gouvernement lui-même, plus intéressé que personne à l'abondance des produits fluviatiles, sont pourtant restés longtemps inactifs en présence du dommage qu'ils éprouvaient. On ne s'est enfin décidé à y remédier que sur les sollicitations réitérées des naturalistes, qui, maîtres depuis longtemps d'un procédé de multiplication artificielle, jugeaient utile de l'appliquer au repeuplement des rivières et des étangs. Les premières applications ont donné des résultats assez notables pour qu'on n'ait pas craint d'entreprendre de nouveaux essais. Les méthodes pratiques se sont promptement perfectionnées, et des recherches scientifiques très habilement conduites ont imprimé bientôt un caractère tout nouveau à la pisciculture, c'est-à-dire à cette branche de l'économie rurale qui s'occupe de l'aménagement des eaux. Un intérêt très général s'attache aujourd'hui à cette importante question de la multiplication des poissons, qui touche à la fois aux sciences naturelles, à l'agriculture et à l'économie politique. L'ensemble des expériences qui depuis la fin du dernier siècle jusqu'à nos jours ont pour but le repeuplement des rivières compose dès ce moment un chapitre curieux de l'histoire de la zoologie, et en attendant qu'il s'augmente de quelques pages nouvelles, il nous paraît déjà utile d'en réunir les élémens épars.

I.

Les premiers essais de pisciculture ont été tentés par les Chinois et par les anciens Romains, et il est probable que ceux-ci ont été devancés par leurs aînés en civilisation. Nous n'avons aucune donnée positive sur l'époque à laquelle les Chinois ont commencé ces pratiques; mais tout porte à croire qu'elles remontent à la plus haute antiquité. On trouve dans l'*Histoire générale des Voyages* (1748), dans Grosier, dans Davis, comme l'a déjà fait remarquer M. Chevreul, et dans la plupart des ouvrages qui traitent des coutumes chinoises, quelques détails curieux sur le transport du frai des poissons. Au rapport des missionnaires qui ont visité la Chine, une multitude de saumons, de truites et d'esturgeons remontent dans les rivières du Kiang-si et jusque dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs pour conserver l'eau nécessaire à la production du riz. C'est là qu'ils déposent leurs œufs, et les petits qui ne tardent pas à en naître sont pour les propriétaires riverains une source de profits considérables. Le père Jean-Baptiste Duhalde, jésuite, est le premier auteur français qui ait fait connaître (1) la manière dont s'opère ce commerce. Voici son récit, que la plupart des historiens ont copié en l'altérant : « Dans le grand fleuve Yang-tse-kiang, non loin de la ville Kieou-king-fou, de la province de Kiang-si, en certains temps de l'année il s'assemble un nombre prodigieux de barques pour y acheter des semences de poisson. Vers le mois de mai, les gens du pays barrent le fleuve en différens endroits avec des nattes et des claies dans une étendue d'environ neuf ou dix lieues et laissent seulement autant d'espace qu'il faut pour le passage des

(1) *Histoire de l'empire de la Chine*, t. Ier, p. 35. 1735.

barques; la semence du poisson s'arrête à ces claies; ils savent la distinguer à l'œil où d'autres personnes n'aperçoivent rien dans l'eau; ils puisent de cette eau mêlée de semence et en remplissent plusieurs vases pour la vendre, ce qui fait que dans ce temps-là quantité de marchands viennent avec des barques pour l'acheter et la transporter dans diverses provinces, en ayant soin de l'agiter de temps en temps. Ils se relèvent les uns les autres pour cette opération. Cette eau se vend par mesures à tous ceux qui ont des viviers et des étangs domestiques. Au bout de quelques jours, on aperçoit dans l'eau des semences semblables à des petits tas d'œufs de poissons, sans qu'on puisse encore démêler quelle est leur espèce; ce n'est qu'avec le temps qu'on la distingue. Le gain va souvent au centuple de la dépense, car le peuple se nourrit en grande partie de poissons. » A ces moyens très simples employés avec succès pour le repeuplement de leurs étangs, les Chinois en ont dû joindre quelques autres que les voyageurs n'ont indiqués que très imparfaitement; ils assurent que quand le jeune poisson commence à manger, on lui donne des lentilles de marais mêlées à des jaunes d'œufs.

Les Romains eurent des coutumes à peu près semblables à une époque fort reculée. « Les descendans de Romulus et de Numa, dit Columelle (1), tout rustiques qu'ils étaient, avaient fort à cœur de se procurer dans leurs métairies une sorte d'abondance en tout genre pareille à celle qui règne parmi les habitans de la ville; aussi ne se contentaient-ils pas de peupler de poisson les viviers qu'ils avaient construits à cet effet, mais ils portaient la prévoyance jusqu'à remplir les lacs formés par la nature même de la semence de poisson de mer qu'ils y jetaient. C'est ainsi que le lac Velinus et le Sabatinus, aussi bien que le Vulsinensis et le Ciminus, ont fini par donner en abondance non-seulement des loups marins et des dorades, mais encore de toutes les autres sortes de poissons qui ont pu s'accoutumer à l'eau douce. »

Ces habitudes ne tardèrent pas à être abandonnées, et l'on s'étonne, en voyant l'engouement extraordinaire dont les poissons ont été l'objet dans l'ancienne Italie durant les siècles suivans, qu'aucune mesure n'ait été prise alors pour assurer leur reproduction et leur libre développement. On sait en effet que les anciens ont eu pour la chair de ces animaux une prédilection toute particulière. Le principal luxe des festins de Rome consistait en poissons, et les poètes parlent de tables somptueuses qui en étaient exclusivement couvertes. Dans la période qui s'étend de la prise de Carthage au règne de Vespasien, ce goût devint une véritable passion, et pour la satisfaire les sénateurs et les patriciens enrichis des dépouilles de l'Asie et de l'Afrique se livrèrent aux plus folles dépenses. C'est ainsi que Licinius Murena, Quintus Hortensius, Lucius Philippus, construisirent d'immenses bassins qu'ils peuplèrent des espèces les plus recherchées, et que, nouveau Xercès, suivant l'expression de Pompée rapportée par Pline, Lucullus fit percer une montagne pour introduire l'eau de la mer dans ses viviers. Varron (2) rapporte que Hirrius tirait 12 millions de sesterces (3,360,000 francs) des nombreux édifices qu'il possédait, et qu'il employait cette somme tout entière à payer la nourriture de ses poissons. Les riches patriciens, dit le même auteur, ne

(1) *De Re Rusticâ*, lib. VIII, c. 16 (trad. Saboureux de la Bonneterie).
(2) *De Re Rusticâ*, lib. III, c. 17.

se contentaient pas d'un seul vivier; leurs piscines étaient divisées en compartimens où ils tenaient enfermés séparément les poissons d'espèces différentes; ils entretenaient un grand nombre de pêcheurs uniquement occupés de pourvoir à la nourriture de ces animaux. Ils avaient autant de soin de leurs poissons que de leurs propres esclaves quand ceux-ci étaient malades. On ajoute même qu'une expédition navale commandée par un amiral eut pour mission d'introduire sur les côtes de la Toscane une espèce de scare propre à la mer de Grèce (1).

Cette vogue extravagante, qui gagna les diverses classes de la société et amena la ruine de familles tout entières, eut aussi pour effet d'appauvrir les côtes de la Méditerranée. Juvénal se plaignit qu'on ne donnât plus au poisson de la mer Tyrrhénienne le temps de grandir. Le luxe scandaleux déployé dans ces piscines et l'attention soutenue dont les animaux marins étaient alors l'objet n'ont fourni d'ailleurs aucun résultat utile à la pisciculture. Le seul fait digne de remarque à cette époque de stériles prodigalités est l'introduction de la dorade dans des étangs artificiels, où l'on plaça des coquillages pour lui servir de nourriture.

On peut franchir brusquement cet immense espace de temps qui sépare la domination romaine du XVIIIe siècle sans trouver à y constater aucun progrès important pour l'aménagement des eaux. L'art du pêcheur s'étendit toutefois et se perfectionna pendant le moyen âge, et les viviers devinrent extrêmement nombreux en France et en Italie. Les rois et les princes avaient tous des étangs artificiels dans leurs domaines, et nous voyons Charlemagne lui-même prendre grand soin de réparer les siens, d'en faire creuser de nouveaux, et donner l'ordre de vendre les poissons qui en provenaient. Les communautés religieuses prélevaient un droit énorme sur le produit de presque toutes les pêches, et avaient des viviers considérables dans lesquels s'engraissait une multitude de poissons. L'entretien de ces nombreuses piscines nécessita des précautions et des soins particuliers, et le restaurateur de l'agriculture au XIIIe siècle, Pierre de Crescenze, indiqua ce qu'il convient de faire pour tirer le meilleur parti des étangs d'eau douce et des lacs d'eau salée. On ne trouve pourtant dans son ouvrage (2) aucune méthode digne d'être exposée ici, et ce traité ne nous semble pas avoir rendu plus de services à la pisciculture que celui de Florentinus dans le IIIe siècle de notre ère, autant toutefois qu'on peut juger de ce dernier par les extraits que nous a conservés Cassianus Bassus. Il paraît néanmoins que vers la fin du moyen âge on chercha des méthodes nouvelles destinées à accroître la production du poisson : un moine de l'abbaye de Réome, près Montbard, dom Pinchon, imagina de féconder artificiellement des œufs de truite, en faisant écouler tour à tour par la pression les produits femelle et mâle de cette espèce dans une eau qu'il agitait ensuite avec son doigt. Après cette opération, il plaça les œufs dans une caisse en bois dont le fond était garni de sable fin, et qui pré-

(1) Voyez, pour plus de détails, Noël de la Morinière, *Histoire des Pêches*, t. Ier, 1815, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I, 1828, et Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*, t. II, 1840.

(2) Les diverses éditions de cet ouvrage portent des titres différens : *Trattato dell' agricoltura*, 1305; *Opus ruralium commodorum*, etc. Charles V en a fait faire en 1486 une traduction française, qui est intitulée : *Proufficts champêtres et ruraux*.

sentait des grillages d'osier en dessus et à ses deux extrémités. L'appareil restait plongé dans une eau faiblement courante jusqu'au moment de l'éclosion. Ce procédé est décrit dans un manuscrit daté de 1420, et qui appartient à M. le baron de Montgaudry, petit-neveu de notre célèbre Buffon; il n'a jamais été publié et était demeuré secret jusqu'à ce jour (1). Dom Pinchon est donc, selon toute probabilité, le premier inventeur des fécondations artificielles; mais ses essais doivent être considérés comme non avenus, puisqu'il ne les a pas rendus publics. Ils n'ont eu nécessairement aucune influence sur les progrès de la pisciculture, et n'offrent d'intérêt qu'au point de vue historique.

La pêcherie de Commachio sur l'Adriatique, dont l'origine remonte aussi à une date probablement assez ancienne, offre des conditions naturelles qu'on pourra peut-être utilement imiter sur d'autres points du littoral méditerranéen. Déjà longuement décrite par Bonaveri, puis par Spallanzani, cette lagune mérite donc qu'on en dise quelques mots. Elle peut avoir cent trente milles de circonférence, suivant Spallanzani (2), et est divisée en quarante bassins entourés de digues, qui tous sont en communication avec la mer. Les anguilles y abondent à tel point que les habitans de Commachio en font commerce dans toute l'Italie. Pendant les mois de février, mars et avril, on ouvre les clefs et on laisse tous les passages libres; les petites anguilles y entrent spontanément et en quantité d'autant plus considérable que le temps est plus orageux. C'est ce qu'on appelle la *montée*. Une fois dans les bassins, ces poissons y trouvent une nourriture si abondante et si bien appropriée à leurs besoins, qu'ils ne cherchent plus à les quitter que lorsqu'ils sont adultes, c'est-à-dire au bout de cinq ou six ans environ. C'est pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre que les anguilles émigrent et qu'on en prend le plus grand nombre. Pour cela, les pêcheurs pratiquent au fond des bassins de petits chemins bordés de roseaux que les anguilles suivent de préférence, et qui les conduisent dans une sorte de chambre étroite où elles s'accumulent sans pouvoir en sortir. En moyenne, la récolte s'élève annuellement à un million de kilogrammes, et M. Coste nous apprend qu'elle rapporte, d'après les estimations de M. Cuppari, un revenu brut de 80,000 écus romains, c'est-à-dire 440,000 fr. environ.

Les pêcheurs de Commachio profitent, comme on le voit, des avantages que leur offre la nature, et ils n'ont que très peu de précautions à prendre pour assurer le développement du poisson dans cette grande piscine. Les conditions moins favorables dans lesquelles s'exerce la pêche sur les lacs de la Suède ont fait chercher vers le milieu du dernier siècle les moyens de prévenir la perte considérable qu'avait à y subir le frai. Déjà on prenait grand soin dans ce pays de ne pas troubler les poissons aux époques de leur reproduction, au point qu'il était défendu de sonner les cloches pendant tout le temps que dure la fraie de la brème. Un conseiller de Linkœping, Carl Fried-

(1) M. de Montgaudry a fait connaître la boîte à éclosion de dom Pinchon dans l'une des dernières séances de la Société zoologique d'acclimatation, et il a bien voulu nous renseigner en outre sur la manière dont le moine de Réome pratiquait la fécondation des œufs.

(2) *Voyage dans les Deux-Siciles*, trad. G. Toscan, t. XI, p. 141 et suiv.

rich Lund (1), remarqua que les trois espèces les plus estimées parmi celles qui habitent les lacs de cette contrée, la brème, la perche et le gardon, attachent leurs œufs près du rivage, soit aux rochers, soit plutôt aux ramilles de sapin et aux cages d'osier qu'on place dans l'eau pour les prendre. Ces œufs sont ainsi détruits par les pêcheurs ou dévorés par les insectes, les oiseaux, et surtout les poissons de proie, si bien, dit-il, que c'est à peine si sur dix un seul parvient à échapper. Il comprit que l'interdiction de la pêche à l'époque de la fraie n'empêcherait que très imparfaitement cette énorme destruction. Pour protéger la multiplication des poissons, il imagina un autre moyen, qui s'accorde complétement, comme il le remarque lui-même, avec les habitudes de ces animaux, le mode et les lois de leur reproduction, aussi bien qu'avec les règles de la logique et de notre propre devoir. Il fit faire de grandes caisses en bois, sans couvercle, percées de petits trous et munies de roulettes pour permettre de les descendre aisément dans l'eau. Il garnit l'intérieur de rameaux de sapin et y introduisit une certaine quantité de mâles et de femelles pris au moment de la fraie, en ayant soin de les séparer par espèces et de leur donner suffisamment d'espace. Après les y avoir laissés deux ou trois jours, c'est-à-dire le temps nécessaire à l'accomplissement de la ponte, il retira tous les poissons à l'aide d'un truble, et disposa les branches de manière à ce qu'elles ne fussent pas trop serrées les unes contre les autres. Les œufs arrivèrent à maturité au bout de deux semaines ou un peu plus, selon le degré de chaleur, et une multitude de jeunes poissons en sortit. Ce procédé très simple réunissait toutes les conditions nécessaires au succès, et nous ne doutons pas qu'on en puisse retirer de grands avantages pour la propagation des espèces dont les œufs sont adhérens. Lund réussit aussi à transporter d'un lac dans un autre des rameaux couverts de frai qu'il plaça dans un vase d'eau, en évitant seulement de les exposer au contact de l'air. En vue d'une première application de son procédé, il avait mis séparément dans trois grandes caisses, avec un petit nombre de mâles, cinquante brèmes femelles, qui lui donnèrent 3,100,000 éclosions; cent perches de la grande espèce produisirent 3,215,000 éclosions, et cent gardons donnèrent 4 millions de petits. Il obtint donc de la sorte plus de 10 millions de jeunes poissons qui se dispersèrent dans le lac de Raexen. Si l'on avait procédé en grand de la même manière sur tous les lacs de la Suède, il en serait résulté, dit-il, une véritable bénédiction pour le pays.

Les circonstances favorables que Lund avait su déterminer lui permirent d'observer quelques traits du développement de l'embryon. Un naturaliste allemand, Bloch (2), entra un peu plus avant dans cette voie en employant un moyen semblable. Il fit prendre dans la Sprée des herbes aquatiques couvertes d'œufs de perche, de brème, de rotengle, etc., et les garda dans un vase de bois dont il renouvelait l'eau tous les jours. Au bout d'une semaine, il obtint plusieurs milliers de petits poissons; mais il remarqua que les œufs n'étaient pas à beaucoup près tous fécondés, que ceux qui l'étaient restaient

(1) *Von Pflanzung der Fische in inlandischen Seen.* — *Mémoires de l'Académie des Sciences de Suède*, t. XXIII. 1761. Traduction allemande de Kästner, p. 184.

(2) Marc Eliezer Bloch, *Ichthyologie générale et particulière*, première partie, p. 94, 1795.

transparens et jaunes, et que ceux qui ne l'étaient pas devenaient de jour en jour plus troubles et plus opaques. Bloch conclut qu'en transportant le frai pris sur des herbes, ainsi qu'il l'avait fait lui-même, on empoissonnerait très facilement et à très bon marché les lacs et les étangs; mais il ne fit aucun essai, et, comme on le voit, n'imita Lund que très imparfaitement.

Pendant que l'ingénieux prédécesseur de Bloch cherchait les moyens d'accroître la population des lacs de Suède, un lieutenant des miliciens de Lippe-Detmold en Westphalie, J.-L. Jacobi, imaginait de féconder artificiellement les œufs de poisson, et essayait d'appliquer ce procédé au repeuplement des rivières et des étangs. A la vérité les curieux résultats de ses expériences furent consignés dans une lettre que *le Magasin de Hanovre* ne publia qu'en 1763 (1); mais dès 1758 Jacobi avait adressé à ce sujet à l'illustre Buffon des notes manuscrites que Lacépède a mentionnées dans le premier volume de son *Histoire naturelle des poissons*, et dans le courant de la même année il avait confié une autre rédaction de son travail au comte de Golstein, grand-chancelier de Berg et de Juliers. Golstein en fit faire une traduction latine qu'il remit à M. de Fourcroy, directeur des fortifications de la Corse, et l'un des ancêtres du célèbre chimiste. C'est cette version qui a été publiée pour la première fois en français, en 1773, dans le tome III de l'*Histoire générale des Pêches*, par Duhamel-Dumonceau. Duhamel ne nomme pas Jacobi; mais les faits contenus dans l'un et l'autre mémoire étant parfaitement identiques et exposés dans des termes semblables, il est impossible de ne pas reconnaître que ces deux écrits émanent du même auteur. La date de la première communication garantit complétement les droits de Jacobi, que confirment d'ailleurs les citations de Lacépède et une communication faite en 1764, par Gleditsch, à l'Académie des sciences de Berlin. Nous entrons dans ces détails, parce que, le nom de Golstein ayant été seul imprimé dans l'*Histoire des Pêches*, beaucoup de naturalistes lui ont attribué à tort le mérite de la découverte des fécondations artificielles.

Les essais de Jacobi ont porté sur deux des espèces de poissons les plus estimées, la truite et le saumon. Il nous apprend lui-même qu'avant d'obtenir de bons résultats il a dû employer seize années en recherches préparatoires et en tentatives incomplètes. Il remarqua d'abord que, depuis la fin de novembre jusqu'au commencement de février, les truites se réunissent dans les ruisseaux et se fixent sur le gravier où elles frottent leur ventre de manière à laisser de grandes traces. Les femelles se débarrassent ainsi de leurs œufs, sur lesquels les mâles répandent leur laitance. Il fit donc pêcher à cette époque des truites prêtes à frayer; prenant tour à tour une femelle et un mâle, il pressa légèrement leur abdomen au-dessus d'un vase à demi rempli d'eau, et y fit tomber les produits mûrs de l'un et de l'autre sexe, puis il agita le tout avec la main, afin de rendre le mélange plus complet, et d'assurer ainsi la fécondation de tous les œufs. Ces œufs une fois fécondés, il fallait réunir les conditions convenables à leur développement, et pour cela Jacobi imagina de les placer, dans une boîte grillée, sur le trajet d'un petit ruisseau d'eau vive. Il fit construire une grande caisse; vers l'une de ses

(1) Elle se trouve aussi *in extenso* dans William Yarrell, *History of British fishes*, t. II, p. 87, 1841, et à la fin des *Instructions pratiques sur la Pisciculture*, par M. Coste, 1853.

extrémités et à la surface supérieure, il laissait une ouverture carrée, fermée d'un grillage métallique dont les fils n'étaient pas éloignés les uns des autres de plus de quatre lignes; cette ouverture servait à l'entrée de l'eau. Une autre, semblablement grillée et pratiquée dans le pan vertical de l'extrémité opposée, servait à la sortie. Le fond était garni d'un pouce de sable ou de gravier. Jacobi plaçait cet appareil dans un lieu approprié, auprès d'un ruisseau ou, mieux encore, d'un étang nourri de bonnes sources, d'où il pouvait, par un canal de dérivation, faire couler à travers la caisse un filet d'eau non interrompu.

Ces dispositions, très simples et très sagement combinées, résolvaient complétement le problème qu'il s'était posé : soustraire les œufs fécondés à leurs ennemis habituels, en les laissant dans des circonstances semblables à celles où ils se seraient naturellement trouvés. L'expérience réussit : après trois semaines environ, Jacobi vit apparaître à travers l'enveloppe épaisse de l'œuf deux points noirs correspondant aux yeux du jeune animal, et huit jours plus tard il commençait à distinguer le corps lui-même, qui s'agitait et tournait dans l'intérieur. Enfin, au bout de cinq semaines, les petits poissons sortirent de leur coque et bientôt s'en séparèrent complétement, ne conservant plus sous leur ventre qu'une poche jaune pendante, qui est la vésicule ombilicale. Durant près d'un mois, les jeunes furent nourris de la substance de cette poche, qui disparaît à mesure qu'ils grandissent; mais alors ils eurent besoin d'une autre nourriture, et pour la chercher, ils sortirent de la caisse à travers le grillage, et tombèrent dans un réservoir rempli de sable et adapté pour les recevoir. Jacobi ajoute que, dans un bassin suffisamment grand, ils grossirent singulièrement dans l'espace de six mois, et qu'alors ils étaient arrivés à une taille convenable pour empoissonner les étangs; mais il ne dit pas de quelle manière il les a nourris pendant tout ce temps.

L'inventeur des fécondations artificielles paraît avoir répété souvent les expériences qu'il décrit, et il mit tous ses soins à en assurer le succès. Il s'aperçut que les œufs se gâtent aisément quand ils sont entassés, et il recommande d'éviter cet inconvénient en les séparant fréquemment à l'aide d'une baguette. On doit également empêcher qu'ils ne s'accolent les uns aux autres, lorsqu'on répand sur eux la laitance. Enfin il faut avoir soin d'en écarter de temps en temps les ordures que l'eau dépose, ce qu'on peut faire commodément avec les barbes d'une plume.

En ne négligeant aucune de ces précautions et en se mettant à l'abri des diverses chances d'insuccès, Jacobi est-il parvenu à un résultat final complétement satisfaisant au point de vue pratique? A-t-il réussi, à l'aide de son procédé, à repeupler convenablement des cours d'eau devenus improductifs, ou à accroître notablement la production dans ceux où le poisson était déjà abondant? Nous manquons de documens suffisans pour répondre positivement à cette question; mais on ne peut guère douter qu'il n'ait obtenu au moins des résultats partiels, car l'Angleterre le récompensa de ses services en lui accordant une pension, et dans un petit état de l'Allemagne ses pratiques ont été continuées avec succès par M. Schmittger (1).

(1) Ce fait est constaté par une lettre de M. le docteur Schutt, de Francfort, récemment écrite à M. Milne-Edwards. C'est dans la principauté de Lippe-Detmold qu'ont eu lieu les expériences de M. Schmittger.

La physiologie fit bientôt son profit de la découverte de Jacobi, et les fécondations artificielles ont été depuis fréquemment reproduites dans les laboratoires. Est-il besoin de rappeler tout le parti qu'ont su en tirer Spallanzani, Prévost de Genève et M. Dumas? Elles furent aussi d'un grand secours pour les études embryologiques, et c'est en employant ce moyen que deux zoologistes contemporains, MM. Rusconi et C. Vogt, ont pu suivre toutes les phases du développement de la tanche et de la palée; mais cette découverte marqua surtout un grand progrès pour la pisciculture, et pendant que la science se servait habilement de ce nouveau mode d'investigation, l'expérience pratique commencée par Jacobi fut reprise en Allemagne et en Écosse

Dans son *Traité de l'Exploitation des Étangs* (1), M. Hartig donne la description du procédé de Jacobi et ajoute que cette méthode a été employée avec succès par le forestier Franke à Steinberg, dans la principauté de Lippe-Schaumbourg, ainsi que par M. de Kaas à Bückebourg. Les mêmes faits sont confirmés par M. Knoche (2), qui assure en outre avoir complétement réussi lui-même à la ferme nommée Oelbergen. Ce dernier agronome plaçait d'abord les jeunes poissons dans un petit réservoir, et l'année suivante il les transportait dans un plus grand bassin. « J'ai obtenu par ce procédé, dit-il, depuis six ans que je le pratique, environ 800 jeunes poissons sur 1000 à 1200 œufs. Après une année, je ne retrouvais dans la petite piscine que la moitié des poissons, soit que les autres fussent morts ou qu'ils se fussent échappés. Sauf cette perte, ils réussissent très bien, et j'ai fait depuis trois ans, sur les poissons obtenus de cette manière, une récolte de trois à quatre cents truites par an, qui étaient âgées de trois à quatre ans, et dont les plus grosses pesaient de trois quarts à une livre. » M. Vogt, dans une lettre récemment publiée qui reproduit ce passage de M. Knoche, nous apprend en même temps qu'un arrêt du gouvernement de Neuchâtel, rendu en 1842, donnait aux pêcheurs une instruction complète pour féconder artificiellement les œufs de poissons.

Quelques essais ont également eu lieu en Écossse et en Angleterre. Après avoir étudié pendant plusieurs années la manière dont les saumons fraient naturellement, M. John Shaw (3) essaya de réunir les conditions qui lui parurent les plus essentielles dans des viviers qu'il fit construire près de la rivière Nith. Ces réservoirs étaient profonds de deux pieds seulement et garnis d'un lit épais de gravier. Ils étaient alimentés directement par l'eau d'une source dans laquelle abondaient des larves d'insectes. Un grillage serré était placé au-devant des conduits par où le trop plein de cette eau devait sortir pour aller gagner la rivière. Ces dispositions une fois prises, M. Shaw féconda les œufs immédiatement au-dessous des points où l'eau tombait dans ses bassins, et les laissa se développer à la même place. Cette mesure lui réussit, et il put élever de la sorte un certain nombre de jeunes saumons pendant deux années et même plus. Il en profita pour faire des observations sur leur accroissement et leurs changemens de coloration. A l'âge de six mois, les jeunes saumons avaient deux pouces de longueur (mesure anglaise ;

(1) Ernst Friedrich Hartig, *Lehrbuch der Teichwirthschaft*, p. 411, 1831.

(2) *Zeitschrift für die landwirthschaftlichen Verein des Grossherzogthums Hessen*, n° 37, p. 407, 1840.

(3) *Transactions of the Royal Society of Edinburgh*, t. XIV, p. 547. 1840.

à un an, trois pouces et trois quarts; à seize mois, six pouces, et à deux ans, six pouces et demi. A cette dernière époque, où ils revêtent la livrée d'émigration et où on les désigne dans la Grande-Bretagne sous le nom de *parr*, la laitance des mâles était arrivée à un état de maturité suffisant pour pouvoir féconder des œufs de femelles adultes. On doit encore à M. Shaw, ainsi qu'à M. Andrew Young (1) et au docteur Knox, la connaissance approfondie de diverses particularités relatives à la monogamie des saumons et aux manœuvres que la femelle exécute sur la frayère; mais ces recherches paraissent n'avoir eu aucun résultat pratique digne de quelque attention.

Un ingénieur de Hammersmith, nommé Gottlieb Boccius, a publié en 1848, à Londres, un court traité de l'*Aménagement des Rivières* (2); il y préconise la méthode des fécondations artificielles, mais sans produire aucun fait positif prouvant qu'il ait lui-même expérimenté avec succès. Depuis cette époque, il a assuré à M. Milne-Edwards qu'il avait opéré en 1841 sur les cours d'eau appartenant à M. Drummond dans le voisinage d'Uxbridge, puis dans les propriétés du duc de Devonshire à Chatsworth, chez M. Gurnie à Carsalton et chez M. Hibberts à Chalfort. M Boccius aurait déjà élevé environ deux millions de petites truites.

La découverte de Jacobi avait traversé heureusement, on le voit, l'épreuve de l'application en Angleterre comme en Allemagne. Jusqu'en 1848 cependant, la France était restée fort en arrière dans les essais de ce genre. Bien qu'elle eût, plus que tout autre pays peut-être, besoin de moyens capables de remédier à l'appauvrissement de ses eaux, les agronomes français ne se préoccupaient guère de cette question. Un seul, le baron de Rivière, présenta, en 1840, à la Société centrale d'Agriculture, des considérations très savantes et très sensées sur l'ichthyologie envisagée dans ses rapports avec les besoins de l'homme et les profits de l'agriculture (3). Il insista notamment sur les avantages qu'il y aurait à prendre au printemps les *bouirons* ou petites anguilles qui abondent à l'embouchure des fleuves et à les disperser dans les viviers, les étangs, les mares et jusque dans les fosses vaseuses, où elles vivent fort bien. Il s'assura qu'on pouvait les transporter vivantes dans des tonneaux pleins d'eau sans qu'elles parussent en souffrir beaucoup; mais si l'on avait à sa disposition des rivières ou des canaux, il trouvait préférable de se servir de ces bateaux percés de trous, en communication avec l'eau, qu'on appelle *boutiques* ou *bascules*, et dans le midi — *serves*. C'est dans le mémoire de M. de Rivière que se trouve prononcé pour la première fois le mot *pisciculture;* il l'emploie avec hésitation pour désigner cette nouvelle branche de l'économie rurale, qui, dit-il, est encore à créer.

II.

L'année 1848 vit commencer en France une ère toute nouvelle pour l'économie des eaux. Nous croyons juste de dire que, si l'application des fécon-

(1) *Natural History and habits of the Salmon.* Wick, 1848.

(2) *Treatise of the management of fish in rivers and streams.* 1848. — La traduction allemande de cet ouvrage par Arnold Gunderlich, 1851, contient en outre des extraits de MM. Loudon, de Quatrefages, Milne-Edwards, etc.

(3) *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, t. XLVIII, p. 171. 1840.

dations artificielles au repeuplement des rivières est due à un naturaliste allemand, c'est dans notre pays que la pisciculture a grandi, s'est perfectionnée, et est arrivée enfin à constituer une industrie véritable. Tous les progrès qui se sont accomplis depuis six ans dans cette branche de la science sont l'œuvre des savans français.

Le premier, M. de Quatrefages (1) fut conduit par des recherches purement scientifiques à s'occuper de la multiplication des poissons. Ce zoologiste, persuadé que les fécondations artificielles feraient disparaître les diverses causes qui nuisent au développement des œufs, conseilla d'employer la caisse à éclosion de Golstein (ou plutôt de Jacobi) pour les poissons d'eau vive. Pour ceux d'étang ou de vivier, il recommanda de déposer leurs œufs fécondés sur un fond d'herbes aquatiques dans un endroit où l'eau fût tranquille et peu profonde, et de les protéger par des treillis contre les attaques de leurs ennemis. Il fit voir combien l'emploi des procédés découverts par Jacobi faciliterait dans nos cours d'eau l'acclimatation des poissons étrangers. Enfin il indiqua la possibilité de rendre annuel le produit triennal et irrégulier des étangs en les divisant en trois ou quatre compartimens inégaux. Dans le plus petit, on ferait éclore les œufs, et on élèverait le fretin. Chaque année, on chasserait le poisson d'un compartiment dans l'autre, et le dernier bassin pourrait être pêché tous les ans.

Le mémoire de M. de Quatrefages eut un grand retentissement, parce qu'il répondait à un des besoins de l'économie rurale, et qu'il permettait d'entrevoir une prospérité toute nouvelle pour l'industrie des étangs et des cours d'eau. Tirant de l'oubli les résultats obtenus en Allemagne pendant le siècle dernier, il ramena l'attention des naturalistes et des agriculteurs sur une question trop longtemps négligée, et dont il serait superflu aujourd'hui de faire ressortir l'importance. L'auteur était sans doute loin de penser que les conclusions auxquelles l'avaient amené ses études seraient presque aussitôt justifiées et confirmées par des expériences entreprises quelques années auparavant, mais qui n'avaient pas encore été rendues publiques. En effet, dans les premiers jours de mars 1849, l'Académie des Sciences apprit par une lettre du docteur Haxo (2), secrétaire de la Société d'émulation des Vosges, que cette société avait récompensé dès l'année 1844 deux pêcheurs de La Bresse, MM. Rémy et Géhin, pour avoir fécondé et fait éclore artificiellement des œufs de truites. M. Haxo ajoutait que MM. Rémy et Géhin possédaient actuellement une pièce d'eau renfermant cinq ou six mille truites depuis l'âge d'un an jusqu'à trois, toutes élevées par ce procédé (3). Il est impossible de ne pas admirer la sagacité et la persévérance de ces pêcheurs, qui, complétement illettrés et étrangers aux progrès des sciences naturelles, ont trouvé en eux-mêmes la puissance de remédier au dépérissement de leur industrie,

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXVII, p. 413. 1848. — *Journal d'agriculture et de jardinage*, nº de décembre 1848. Voyez aussi la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1849.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXVIII, p. 351. 1849.

(3) Le tome V des *Annales de la Société des Vosges*, p. 235, 1844, contient un rapport où il est question des fécondations artificielles opérées par Rémy et Géhin, et de l'incubation des œufs dans des boîtes en fer-blanc percées de mille trous; mais on n'y trouve l'indication d'aucun des résultats pratiques signalés plus tard par M. Haxo.

et de lui donner un nouvel essor. Non-seulement ils ont refait à grand'peine les observations et les expériences qui occupèrent toute la vie de Jacobi, mais ils sont allés plus loin encore dans la voie de la pratique, et ont presque entièrement résolu le problème.

Quoiqu'ils aient tous les deux grandement participé au succès de l'entreprise, on sait aujourd'hui que les premiers efforts sont dus uniquement à Joseph Rémy, et qu'il ne s'associa Antoine Géhin qu'après avoir déjà à moitié réussi. Rémy étudia d'abord les manœuvres des truites femelles prêtes à frayer; il les vit écarter le gravier avec leur queue et se frotter le ventre pour faciliter la ponte. En ayant pris plusieurs dans cet état, il s'aperçut qu'en les serrant un peu dans la main, il en faisait sortir les œufs mûrs, et que la même chose arrivait pour la laitance des mâles. Alors il suspendit une femelle au-dessus d'un vase plein d'eau, et, au moyen d'une légère pression exercée de haut en bas, il fit tomber les œufs sur lesquels il répandit ensuite de la même manière le liquide fécondant du mâle jusqu'à ce que l'eau fût blanchie. Il mit ensuite ses œufs dans une boîte en fer-blanc percée de mille trous et garnie d'une couche de sable à gros grains, il plaça la boîte dans une fontaine d'eau pure ou dans le lit d'une rivière; au bout d'un certain temps, il vit les petits éclore en dégageant leur queue la première.

Ces faits, que Rémy rapporte lui-même dans une lettre adressée en 1843 au préfet des Vosges, sont, on le voit, presque identiques à ceux que Jacobi a consignés dans son mémoire, comme ceux-ci l'étaient aux essais de dom Pinchon; mais les deux pêcheurs de La Bresse ne s'en tinrent pas là (1). Ce n'était pas tout d'avoir soustrait les œufs aux chances de destruction qui les menacent lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, il fallait encore assurer le développement des jeunes et leur trouver une nourriture en rapport avec les besoins de leur âge : c'est ce que Rémy et Géhin surent faire. Après deux ou trois semaines d'un régime approprié à ces besoins, ils ouvrirent les boîtes qui contenaient le fretin, et le laissèrent courir librement dans une pièce d'eau ou dans une portion de la rivière disposée pour le recevoir. Ils avaient eu soin d'y élever à l'avance un grand nombre de grenouilles dont le frai est très recherché par les jeunes truitons. Plus tard, ils recoururent au procédé déjà employé pour l'entretien dans les viviers des poissons carnivores adultes (2).

Rémy et Géhin ont d'abord empoissonné deux étangs situés près du village de La Bresse, plusieurs ruisseaux de leur canton, les cours d'eau de la

(1) Haxo, d'Épinal, *de la Fécondation artificielle et de l'éclosion des œufs de poisson*, deuxième édition, p. 22, 1853, et *Guide du pisciculteur*, 1854. Voyez aussi le rapport du docteur Turck au comice agricole de Remiremont, 1850.

(2) « Pour nourrir leurs jeunes truites, dit M. de Quatrefages, ils semèrent à côté d'elles d'autres espèces de poissons plus petites et herbivores. Celles-ci s'élèvent et s'entretiennent elles-mêmes aux dépens des végétaux aquatiques; à leur tour, elles servent d'alimens aux truites, qui se nourrissent de chair. Ces pêcheurs sont ainsi arrivées à appliquer à leur industrie une des lois les plus générales sur lesquelles reposent les harmonies naturelles de la création animée. » En raison des nécessités de leur régime carnivore, il est important de ne mettre ensemble que les truites de même âge, autrement les petites deviendraient la pâture des grosses, et encore ne parvient-on pas toujours, en prenant cette précaution, à éviter complétement les funestes effets de leur voracité.

commune de Waldenstein, et ont jeté environ 50,000 jeunes truites dans la Moselotte, un des affluens de la Moselle. Ces résultats étaient trop considérables et promettaient trop d'avantages à l'industrie de nos rivières pour ne pas attirer l'attention publique et même celle du gouvernement. En 1850, M. Milne-Edwards fut officiellement chargé par le ministre de l'agriculture de s'assurer de l'exactitude des faits annoncés et d'en apprécier la valeur. Après avoir recueilli en Angleterre quelques renseignemens sur des expériences de même ordre, il se rendit dans les Vosges, et visita le petit établissement des pêcheurs de La Bresse. Dans un très remarquable rapport (1), il rendit compte des intéressans travaux de Rémy et de Géhin, et, tout en rappelant que la découverte des fécondations artificielles remontait au siècle dernier, il proclama que les pêcheurs de La Bresse ont été les premiers à en faire chez nous l'application, et qu'ils ont le mérite d'avoir créé ainsi en France une industrie nouvelle. Le savant doyen de la faculté des sciences de Paris concluait à une grande expérience d'empoissonnement des eaux de la France dont il regardait le succès comme probable, si les essais étaient conduits avec sagesse. Il lui semblait que charger de ce travail les deux pêcheurs de La Bresse serait la meilleure récompense que le gouvernement pût leur accorder. La Société Philomatique ne tarda pas à émettre un semblable vœu par l'organe de M. de Quatrefages (2).

La première note de M. de Quatrefages, la divulgation des succès obtenus par les pêcheurs de La Bresse, le beau rapport de M. Milne-Edwards, ont imprimé une impulsion puissante à la pisciculture et provoqué de toutes parts des applications variées. C'est sous l'influence de ces premiers travaux que commença sur beaucoup de points de la France la grande expérience qui se poursuit en ce moment. On n'en appréciera pleinement la valeur que lorsqu'elle sera terminée; mais elle est assez avancée déjà pour permettre d'espérer que dans la plupart des cas la méthode des fécondations artificielles produira d'importans résultats. Un certain nombre de savans éminens et d'habiles praticiens ont pris part à ce mouvement, qui, loin de se ralentir, s'accroît au contraire et se propage chaque jour davantage. Parmi ceux qui ont le plus contribué par leurs écrits ou par leurs études pratiques aux progrès toujours croissans de la pisciculture, outre Rémy et Géhin, outre M. Milne-Edwards et M. de Quatrefages, nous devons citer encore M. Valenciennes, dont les connaissances en ichthyologie sont si vastes et si profondes; M. Millet, inspecteur des eaux et forêts; M. Coste, professeur au Collége de France; MM. Berthot et Detzem, ingénieurs des ponts et chaussées; M. Paul Gervais (3) à Montpellier, M. J. Fournet (4) à Lyon, M. F. Defilippi (5) à Turin.

M. Valenciennes (6) a réalisé au moins en partie l'espoir qu'on a souvent

(1) *Annales des sciences naturelles*, troisième série, t. XIV, p. 53, 1850; *Journal d'agriculture pratique*, troisième série, t. I, p. 593, etc.

(2) *Journal d'agriculture pratique* du 5 juin 1852.

(3) *Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault*, juillet 1852.

(4) *Mémoires de la Société d'agriculture de Lyon*, mai 1853.

(5) *Importanza economica dei pesci e del loro allevamento artificiale.*

(6) *Rapport sur les espèces de poissons de la Prusse qui pourraient être importées et acclimatées dans les eaux douces de la France.—Annales agronomiques*, t. II, p. 213, 1851.

conçu de transporter et de faire vivre dans les eaux de la France les poissons les plus estimés des pays étrangers. Il a réussi à amener vivans, depuis la Sprée jusque dans les réservoirs de Marly, cinq espèces différentes représentées chacune par un certain nombre d'individus. Ce sont le *sander* (*perca lucioperca* de Linné), le *wels* ou *silure* (*silurus glanis* de Linné), l'*alandt* (*cyprinus jeses* de Bloch), la *lotte* allemande (*gadus lotta* de Bloch) et le *pitzker* (*cobites fossilis* de Linné). Cette expérience n'a été faite que sur une petite échelle, mais elle n'en est pas moins très importante, car elle prouve que, dans les circonstances ordinaires, la différence des eaux ne serait pas un obstacle absolu à l'acclimatation des espèces étrangères.

Le même savant a été chargé plus tard par le ministre de la marine d'inspecter les pêcheries de nos côtes. Le rapport où sont consignées les observations recueillies dans le cours de cette mission est resté inédit, et il est regrettable que le savant ichthyologiste n'ait pas pu continuer et étendre des recherches auxquelles l'appelaient si naturellement ses études antérieures.

On doit remarquer avec quelle sage circonspection M. de Quatrefages, M. Milne-Edwards et M. Valenciennes ont présenté les avantages que l'économie rurale devait retirer de l'emploi des fécondations artificielles. Ils ont engagé les propriétaires à des tentatives qui semblaient devoir être avantageuses, mais sans leur promettre toujours des résultats certains. M. Coste a procédé avec moins de réserve. Plein d'une confiance sans bornes dans l'avenir de la pisciculture, il n'a laissé échapper aucune occasion d'exalter les services qu'elle devait rendre. Dans son premier rapport, à la fin de l'année 1850, il affirmait déjà « qu'il n'y a pas une seule branche d'industrie ou de culture qui, avec moins de chances de pertes, offre de plus faciles bénéfices à réaliser (1). » Plus tard, c'est avec enthousiasme qu'il parle des moyens *éprouvés depuis un siècle* de pourvoir au repeuplement des eaux. Il annonce que dans le Rhône et ses affluens la production sera très prochainement *indéfinie*. Très certainement c'est dans une excellente intention, sans doute dans l'espoir d'entretenir les efforts des expérimentateurs, que M. Coste s'est fait ainsi garant des résultats à venir; mais n'est-il pas à craindre plutôt qu'en appréciant trop haut quelques succès partiels, il ne compromette le succès général de l'entreprise? En attendant, ces affirmations absolues semblent justifier jusqu'à un certain point quelques critiques dont le savant professeur a été l'objet, mais elles ne sauraient en rien diminuer la part qui lui revient dans les perfectionnemens récemment apportés à la méthode de Jacobi.

M. Coste a mis d'abord en pratique les moyens proposés par le baron de Rivière pour transporter la *montée* ou les jeunes anguilles et pour les élever dans des espaces restreints (2). Après avoir fait venir cette montée de l'embouchure de l'Orne au Collége de France dans des paniers plats garnis d'herbes aquatiques, il lui a donné pour nourriture un hachis composé de la chair des animaux qui ne servent pas à l'alimentation, de celle des mollusques et des insectes terrestres. Les petites anguilles qui en arrivant avaient en moyenne

(1) *Instructions pratiques sur la pisciculture*, p. 34.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXIX, p. 797, 1849, et t. XXX, p. 813, 1850. — *Instructions pratiques sur la pisciculture*, p. 84.

de 6 à 7 centimètres de long et 1 centimètre de circonférence avaient acquis, après vingt-huit mois de ce régime, 33 centimètres de long et 7 de circonférence. M. Coste fait remarquer avec raison qu'on pourrait utiliser de la sorte les cadavres des animaux vertébrés qui ne servent pas à la nourriture de l'homme. Il ajoute que les insectes nuisibles serviraient tout aussi efficacement à engraisser les poissons. « On rendrait ainsi un grand service à l'agriculture, dit-il, car on finirait par la délivrer de l'un de ses fléaux. » Il est à regretter que le savant professeur ne soit entré dans aucun détail sur la manière la plus propre à amener la capture de ces insectes, dont les cultivateurs auraient tant d'intérêt à se débarrasser, lors même qu'ils ne trouveraient pas à en faire un emploi profitable.

L'auteur des *Instructions pratiques sur la pisciculture* a été ensuite appelé à s'occuper de l'organisation d'un vaste établissement de fécondation artificielle. En 1850, les deux ingénieurs du canal du Rhône au Rhin, MM. Detzem et Berthot, après s'être rendus à La Bresse sur l'invitation du préfet du Doubs, avaient pratiqué à Huningue les méthodes de Rémy et Géhin. A la suite de leurs premiers essais, ils s'étaient livrés à des calculs hypothétiques, desquels il résultait que la population actuelle des eaux de la France ne s'élève pas à vingt-cinq millions de poissons et ne rapporte pas annuellement 6 millions de francs (ce chiffre est en effet beaucoup trop fort), mais que si l'on appliquait partout les procédés de fécondation artificielle, le nombre des poissons serait porté, au bout de quatre ans, à trois milliards cent soixante-dix-sept millions cinq cent mille, et donnerait un revenu de 900 millions de francs (1). A Lœchlebrunn, à quelques kilomètres d'Huningue, MM. Detzem et Berthot avaient posé les bases d'une grande piscine où en 1852 ils opérèrent de nombreuses fécondations en se servant d'une boîte à éclosion qui ne diffère en rien de celle de Jacobi. Ils assurent y avoir obtenu des métis de truite et de saumon (2).

Le ministre de l'agriculture chargea M. Coste de visiter le nouvel établissement. Dans un rapport favorable sur les travaux de MM. Berthot et Detzem (3), le professeur du Collége de France demanda et obtint qu'un développement considérable fût donné à la piscine ou plutôt à la *piscifacture* d'Huningue, comme il proposa de l'appeler. Il y fit appliquer en grand un appareil à éclosion que nous aurons à décrire, adopta toutes les mesures qu'il jugea les plus convenables, et, dans son *Mémoire sur les Moyens de repeupler les eaux de la France*, il s'engagea devant l'Académie des Sciences à faire en juin 1853 une livraison de six cent mille truites ou saumons assez développés pour être jetés dans nos fleuves. Nous n'avons pas visité l'établissement d'Huningue, et nous ignorons s'il est organisé de manière à tenir une partie des promesses que ses fondateurs ont souvent formulées; mais, d'après les renseignemens qui nous sont arrivés de plusieurs côtés, il paraîtrait que les succès n'ont pas toujours été aussi complets qu'on pouvait l'espérer d'abord. Il est donc fort à craindre qu'au bout de quatre ans et même

(1) *Fécondation artificielle des poissons* (Société d'émulation du Doubs), p. 18, 1851.
(2) Rapport sur les faits constatés à Huningue depuis le 8 mai 1851 jusqu'au 7 mai 1852.
(3) *Instructions pratiques sur la pisciculture*, p. 96.

plus Huningue n'ait pas encore réussi à repeupler à lui seul toutes les eaux de la France et à leur faire produire les 900 millions de francs promis par MM. Berthot et Detzem.

Quoi qu'il en soit, les rapports établis entre cette piscifacture et le Collége de France ont fourni à M. Coste l'occasion de faire de curieuses observations sur le transport des œufs et la durée de leur vitalité après qu'on les a tirés de l'eau. Des œufs de saumon et de truite, envoyés de Mulhouse par la diligence, sont éclos en très grand nombre au Collége de France. On avait eu eulement la précaution de les entourer d'herbes aquatiques humides, dans une boîte de fer-blanc percée de trous à sa paroi supérieure (1). D'autres œufs fécondés artificiellement, disposés dans une boîte de sapin par couches alternant avec du sable humide, sont restés ainsi deux mois dans une chambre froide. Au bout de ce temps, ils étaient seulement ridés; mais ayant mis la boîte dans l'eau pour les humecter à travers le sable, M. Coste les a vus reprendre bientôt leur apparence habituelle, et ils n'ont pas tardé à éclore.

Pour rendre possibles et praticables dans son laboratoire les expériences qu'il avait entreprises, M. Coste dut adopter un appareil n'occupant que peu d'espace, et auquel un simple filet d'eau pût suffire. Les dispositions qu'il a choisies sont très simples. Cet appareil, que du reste nous avons vu fonctionner plusieurs fois, est un assemblage de petites rigoles rangées en gradins de chaque côté d'une rigole supérieure qui sert à alimenter toutes les autres. Le fond de chacune de ces rigoles est garni d'une couche de gravier. Un robinet laisse tomber un filet d'eau continu à l'une des extrémités de la rigole supérieure. Un courant s'établit alors vers l'extrémité opposée, et là, une échancrure latérale lui offrant une issue à droite et à gauche, il se brise en deux chutes d'eau qui vont alimenter les deux rigoles placées immédiatement au-dessous. Celles-ci ont aussi des échancrures par où l'eau se précipite dans les rigoles inférieures, dont on peut accroître le nombre à volonté.

A la suite des éclosions obtenues dans cet appareil, M. Coste a pu parquer deux mille jeunes saumons dans un canal en terre cuite, ayant 55 centimètres de longueur, 15 de large et 8 de profondeur, où, dit-il, le courant est entretenu par un simple filet d'eau de la grosseur d'une paille. Il leur donna pour nourriture une *pâtée formée de chair musculaire réduite en fibrilles déliées*, de préférence au sang bouilli dont s'étaient servi Rémy et Géhin. Un saumon élevé de la sorte dans un ruisseau artificiel, long de 2 mètres et large de 50 centimètres, était, à l'âge de six mois, plus grand que ceux de même âge pris dans les rivières de l'Écosse et figurés dans l'ouvrage publié sous le pseudonyme d'*Ephemera* (2). Tels sont les principaux résultats dus à M. Coste. Il a dernièrement réuni ses mémoires et ses rapports en un volume sous le titre d'*Instructions pratiques sur la pisciculture*. Il expose dans ces instructions les connaissances antérieurement acquises et celles qu'il a retirées de son expérience personnelle, et il adopte quelques-unes des améliorations introduites par M. Millet dans l'exercice de la nouvelle indus-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXXIII, p. 124, 1852.

(2) *The Book of the Salmon*, by Ephemera assisted by Arthur Young. Voyez aussi *Annales agronomiques*, t. Ier, p. 234, 1851.

tric. Nous regrettons que l'auteur de ce petit livre, écrit d'ailleurs avec élégance et clarté, n'ait pas cité plus souvent les sources où il a puisé.

Le jour même où M. Coste présentait son ouvrage à l'Académie des Sciences, M. de Quatrefages lisait devant ce corps savant des recherches sur la laitance de quelques poissons d'eau douce (1). La question traitée dans ce mémoire est fondamentale, et avant qu'elle eût été résolue, il était impossible d'apporter toute la précision nécessaire dans les fécondations artificielles. Ce travail a donc une grande importance au double point de vue de la physiologie comparée et des applications de la zoologie. On sait, d'après les expériences de Prévost de Genève et de M. Dumas, que la laitance doit ses propriétés physiologiques à la présence d'animalcules (2) qui s'agitent d'une façon très caractéristique, et que tout pouvoir fécondant disparaît du moment que ces animalcules meurent. Or M. de Quatrefages montre que la durée de ces mouvemens est extrêmement courte chez les poissons, même dans les circonstances les plus favorables. Ainsi, dans la laitance du brochet délayée dans l'eau, toute vitalité s'arrête au bout de 8 minutes et 10 secondes. Les animalcules du gardon sont tous morts au bout de 3 minutes et 10 secondes, et ceux de la carpe au bout de 3 minutes seulement. Cette période d'activité est encore plus restreinte dans la perche et le barbeau, car elle n'atteint que 2 minutes 40 secondes chez celle-là, et 2 minutes 10 secondes chez le dernier. Elle n'est pas non plus la même chez tous les animalcules d'un même poisson, et la moitié d'entre eux périssent une fois plus vite. En outre, les chiffres précédens sont pris au degré de chaleur qui favorise le plus la durée des mouvemens, et des variations, même assez légères, au-dessus et au-dessous de ce point, les arrêtent avec une grande rapidité. La température qui entretient le plus longtemps la vitalité des animalcules est pour les poissons d'hiver, comme la truite, de 4 à 7 degrés; pour ceux de premier printemps, de 8 à 10; pour ceux de second printemps, comme la carpe et la perche, de 14 à 16, et pour les espèces d'été, de 20 à 25. Lorsque la température dépasse un peu ces diverses limites, le surcroît d'énergie des animalcules compense jusqu'à un certain point la moindre durée de leur vitalité. Ces résultats s'appliquent à ceux qui sont disséminés dans l'eau; lorsqu'ils restent unis par petites masses, ils meurent beaucoup moins vite. Les propriétés de la laitance se conservent aussi pendant un temps infiniment plus long, lorsqu'elle n'est pas délayée, et surtout lorsqu'on la maintient à une température très basse. Elle peut même être gelée sans que la mort des animalcules s'ensuive toujours. « M. Millet, qui m'a aidé dans toutes ces recherches, dit M. de Quatrefages, a imaginé de mettre des laitances avec de la glace dans une boîte de fer-blanc, de manière que l'eau puisse s'écouler à mesure que la glace fond, puis de disposer cette première boîte dans une caisse de bois percée de très petits orifices, et remplie elle-même de glace. » Grâce à ces précautions, le savant académicien a pu conserver des laitances

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 30 mai 1853, t. XXXVI, p. 936. — *Annales des sciences naturelles*, troisième série, t. XIX, p. 341, 1853.

(2) Nous employons ce mot pour être compris de tout le monde; il est aujourd'hui bien démontré que les corpuscules dont il est ici question ne sont pas de véritables animaux, mais seulement des *zoïdes* ou *pseudozoaires*.

en état de servir pendant 64 heures. Il est digne de remarque que la propriété fécondante disparaît d'abord dans la portion de l'organe mâle où le liquide est le plus complétement élaboré, et qu'elle persiste encore quelque temps après dans les parties profondes.

L'ensemble de ces faits explique la plupart des insuccès survenus à la suite d'opérations en apparence bien conduites. Ils montrent que les manœuvres doivent s'effectuer avec une extrême célérité, et qu'on doit tenir un très grand compte de la température de l'eau. On peut en conclure aussi que l'époque du frai dans certaines localités doit varier en raison des phénomènes atmosphériques, que la courte vitalité de la laitance est une des causes qui s'opposent au croisement des espèces dans la nature, et que l'instinct jusqu'alors inexpliqué qui porte les truites et les saumons à remonter vers la source des cours d'eau tient au besoin qu'éprouvent ces animaux de trouver un degré de température convenable à la fécondation et au développement de leurs œufs. M. de Quatrefages a encore déduit de ses recherches des données d'une grande valeur pour la pratique et éminemment propres à régulariser les méthodes de fécondation artificielle (1). Les résultats contenus dans le *mémoire* de M. de Quatrefages impriment à ces méthodes la rigueur scientifique dont elles manquaient jusqu'alors, et ils tendent à doter la pisciculture de règles fixes et précises.

Pour compléter le tableau sommaire des progrès que la pisciculture a accomplis depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et faire connaître l'état actuel de cette industrie, il nous reste à signaler les perfectionnemens nombreux et importans qui sont dus à M. C. Millet, inspecteur des eaux et forêts (2).

(1) Puisque le liquide mâle, complétement élaboré, perd le premier ses propriétés fécondantes, on ne devra employer dans les cas douteux que celui qu'on exprime des laitances elles-mêmes. La vitalité des animalcules n'étant pas détruite par le froid dans l'intérieur de l'organe mâle, il ne faudra pas rejeter comme inutiles les laitances gelées. Si la fécondation ne peut être opérée qu'après la mort de l'animal, il est bon d'enlever les laitances et de les conserver dans un linge mouillé. En raison de l'extrême brièveté de la vie des animalcules et de l'obstacle que le gonflement de l'enveloppe peut apporter à la fécondation, il est utile pour certaines espèces de faire couler simultanément dans le même vase les œufs et le produit mâle et de rendre ainsi le contact instantané. On s'abstiendra toujours de laitancer l'eau à l'avance.

(2) *Rapport au directeur général des eaux et forêts sur le repeuplement des cours d'eau navigables et flottables*, par M. de Saint-Ouen, administrateur des forêts, mars 1853 (autographié). — *Annales forestières*, p. 272 et 429, juillet et août 1853. — Indépendamment des divers mémoires sur la pisciculture que nous avons cités jusqu'ici, on consultera encore avec profit le rapport d'une commission du roi de Hollande ayant pour titre : *Handleiding tot de Kunstmatige Vermenigvuldigen van Visschen*, 1853; des notes de M. de Caumont dans l'*Annuaire normand* pour 1850, et dans le même recueil un *Essai sur la multiplication des poissons dans le département de la Manche*, par M. G. Sivard de Beaulieu, 1854, de même que des lettres de M. le marquis de Vibraye et de M. le comte de Pontgibaud, 1854; dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, une note de M. Bergasse *sur la fécondation artificielle appliquée au saumon*, 1853, et des *Recherches sur l'histoire naturelle du saumon*, par M. A. Bignon, 1853; enfin diverses observations de MM. Géhin, Richard, de Behague, dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de Paris*, t. VI, p. 461 et 469, 1851, de M. Noblet, *ibid.*, t. VII, p. 403, 1852, et de M. Quenard, *ibid.*, t. VIII, p. 95, 1853.

C'est un fait reconnu que les poissons ne déposent jamais tout leur frai en une seule fois. Les œufs n'arrivent pas tous ensemble à l'état de maturité. Lorsqu'elle est livrée à elle-même, la femelle revient à différentes reprises sur la *frayère*, où le mâle la suit constamment, et ce n'est qu'après un certain nombre de jours que l'expulsion des œufs est achevée. Quoiqu'on ait déjà remarqué que les œufs mûrs seuls quittent l'ovaire et se trouvent dans la cavité abdominale, on avait cependant toujours conseillé d'opérer les fécondations artificielles d'un seul coup, en pressant sur les côtés du ventre de la femelle pour en faire sortir le frai. Nul doute que dans bien des cas cette pratique, que rien ne venait régler, se soit effectuée avec une violence aussi nuisible au développement d'un grand nombre des produits qu'à la santé de l'animal ainsi opéré.

Frappé de ces inconvéniens et convaincu des avantages qu'on trouve toujours dans la stricte imitation de la nature, M. Millet a eu soin de ne récolter les œufs que par portions et en plusieurs jours à mesure qu'ils devenaient complétement mûrs, et de les faire tomber dans l'eau simultanément avec la laitance du mâle. Comme la captivité a souvent une influence fâcheuse sur les fonctions génératrices des poissons, M. Millet ne les prend qu'au moment même d'opérer la fécondation et les remet immédiatement après en rivière en les tenant à l'attache au moyen d'une ficelle passée dans les ouïes. Ils vivent très bien dans cet état et ne paraissent pas en souffrir notablement. Quelquefois aussi M. Millet s'est servi de frayères artificielles qui rappellent celles de Lund, mais qui sont plus parfaites. Ce sont des sortes de cages à deux fonds, le premier consistant en un châssis de barreaux à claire voie, le second en un tamis mobile en toile métallique. Les femelles, en se frottant sur les barreaux, lâchent leurs œufs, qui tombent sur le tamis. Les mâles étant introduits en même temps dans l'appareil, il arrive ordinairement que la fécondation s'effectue naturellement. Ce mode de récolte a l'avantage de ne laisser perdre aucune portion des œufs, tandis qu'on court ce risque en tenant les femelles à l'attache dans les rivières.

L'appareil d'incubation dont se sert M. Millet varie un peu suivant les circonstances, mais il reste toujours très simple, très commode et très économique. Si le développement de l'œuf doit avoir lieu hors de l'eau où vivent les parens, soit dans un appartement, soit sous un hangar, on se procure un vase quelconque dont la capacité soit de trente à trente-cinq litres, et au fond duquel on entasse du gravier, du sable et du charbon de manière à constituer un filtre. Une eau purifiée s'écoule de ce réservoir par un robinet situé à sa partie inférieure et tombe dans des rigoles placées en gradins qu'on peut multiplier à volonté. Cette disposition est tout à fait semblable, comme on le voit, à celle qu'avait déjà choisie M. Coste; mais M. Millet y a apporté un perfectionnement que du reste, hâtons-nous de le dire, le savant professeur du Collége de France s'est empressé d'adopter à son tour.

Si pure que soit une eau courante, elle entraîne toujours avec elle et dépose sur le fond qu'elle recouvre des molécules étrangères, qui, si elles s'arrêtaient sur les œufs, finiraient par les entourer d'une sorte de vase favorable au développement de byssus ou moisissures. Pour parer à cet inconvénient, M. Millet a imaginé de suspendre les œufs à une petite distance au-dessous de la sur-

face de l'eau. Déjà M. Vogt (1) avait eu soin de les mettre dans un sac de mousseline perméable de toutes parts, qu'il jetait au lac après l'avoir attaché à un pieu ou maintenu en place par une grosse pierre. En partant du même principe, M. Millet est arrivé à un résultat plus complet et plus sûr. Il place les œufs sur des tamis que de petites tringles glissant sur les bords des rigoles portent à la hauteur désirée. Cet habile expérimentateur a employé successivement des tamis de diverses substances, de crin, de soie, d'osier, etc., et a fini par donner la préférence aux toiles métalliques galvanisées, qui ont plus de solidité et de durée, ne s'altèrent pas, se nettoient très bien à l'aide d'une brosse et ne sont que très rarement envahies par les algues (2).

La dépense d'établissement d'un semblable appareil d'incubation est tout à fait insignifiante. Toute la main-d'œuvre consiste à remplir soir et matin le réservoir, à remuer le tamis une fois par jour et à enlever les œufs qui deviendraient opaques. Depuis plusieurs années, des œufs de truite, de saumon, d'ombre-chevalier, etc., se sont développés de la sorte et sont éclos en quantités considérables dans l'appartement même que l'expérimentateur occupe à Paris, au milieu de la rue Castiglione.

Lorsqu'on peut opérer dans l'eau même d'une rivière, d'un lac ou d'un étang, M. Millet recommande l'emploi de tamis doubles en toiles métalliques qu'on maintient à une hauteur convenable à l'aide de flotteurs, et qui suivent toutes les variations du niveau de l'eau. Pour les espèces qui fraient en eau dormante, il garnit le double tamis d'herbes aquatiques, ou se borne à placer leurs œufs dans de grands baquets avec des plantes qui empêchent l'eau de se corrompre. Lorsqu'on veut transporter les œufs fécondés à de grandes distances, M. Millet conseille de les placer dans une boîte plate en couches peu épaisses, entre deux linges mouillés. Il en a expédié dans ces conditions à Florence, qui sont arrivés chez M. Vaj et chez le professeur Cozzi après vingt ou vingt-cinq jours de route, et n'ont pas tardé à y éclore. L'usage des linges humides est préférable à celui des herbes aquatiques; les linges se dessèchent moins rapidement et facilitent le déballage, qui, dans l'autre cas, exige beaucoup de temps et de précautions. M. le marquis de Vibraye, à qui la Sologne doit tant d'améliorations utiles, et qui a déjà introduit dans ses propriétés de nombreuses truites provenant de fécondations artificielles, s'est également servi avec avantage de petits coussinets en ouate. Lorsqu'il s'agit d'œufs très délicats, et que le transport doit s'opérer pendant l'été, M. Millet emploie quelquefois la petite glacière portative dont nous avons déjà donné la description.

Une fois que les jeunes poissons ont résorbé complétement leur vésicule ombilicale, c'est-à-dire quelques semaines après l'éclosion, l'auteur de ces curieuses expériences est d'avis qu'il ne faut pas chercher à les nourrir en captivité, et qu'il vaut mieux les disséminer immédiatement dans les eaux où ils

(1) *Embryologie des salmones, Histoire naturelle des poissons d'eau douce*, par L. Agassiz, p. 16, 1842.

(2) Ces algues, désignées souvent sous le nom de moisissure ou de byssus par les différens auteurs, et que M. de Quatrefages a si heureusement comparées à la muscardine des vers à soie, appartiennent toutes, suivant M. Charles Robin, à l'espèce nommée par Nees d'Esembeck *achlya prolifera*.

sont destinés à vivre, en ayant soin toutefois de les placer dans des lieux convenables où ils trouveront du frai de grenouilles, des lymnées, des planorbes, etc. Ils doivent dès ce moment s'essayer à chercher leur proie, et ainsi ils n'auront point à souffrir des changemens d'eau, de nourriture et d'habitudes auxquels ils sont nécessairement soumis, si on les élève artificiellement dans des bassins ne communiquant pas avec les cours d'eau qu'ils habiteront.

C'est principalement dans les départemens de l'Eure, de l'Aisne et de l'Oise que M. Millet a mis en pratique ces diverses méthodes. Des procès-verbaux émanant des autorités locales constatent les résultats importans qu'il a obtenus. M. Millet s'est livré en même temps à des observations délicates qui l'ont déjà conduit à quelques applications heureuses (1). Il a recherché quelle était l'action de l'eau salée ou saumâtre sur les œufs des poissons qui quittent la mer pour frayer dans les eaux douces, et il a reconnu qu'elle est nuisible à leur développement dans les circonstances ordinaires, ce qui donne la raison d'être de l'émigration de ces animaux. Cependant le sel, qui ferait périr les œufs bien portans, a la singulière propriété de les guérir lorsqu'ils sont attaqués de taches blanches. Ces taches, qui probablement s'étendent de la surface au centre et qui amèneraient la destruction de l'œuf, si on les laissait grandir, disparaissent dans une eau très légèrement salée, et, quand on le traite à temps, le jeune poisson peut être ainsi sauvé. Il résulte encore des observations de M. Millet que la mortalité des œufs atteint toujours son maximum à l'époque où l'embryon commence à se constituer; en conséquence, il conseille de n'en effectuer le transport que lorsque les yeux deviennent visibles, ou bien immédiatement après la fécondation. Il a remarqué enfin que les taches blanches d'une part, et les algues ou byssus de l'autre, envahissent beaucoup plus rarement les œufs de truite et de saumon à une température basse que si celle-ci est portée au-dessus de 10 degrés.

Là se termine le rapide exposé des applications que la zoologie a fournies à l'économie des étangs et des cours d'eau, et des progrès que cette industrie a faits dans ces dernières années. Les travaux des pêcheurs de La Bresse, Joseph Rémy et Géhin, et ceux de M. de Quatrefages, de M. Coste et de M. Millet représentent l'état actuel de cette branche de la science agricole. C'est à eux que revient l'honneur d'avoir perfectionné et régularisé les méthodes, et d'avoir arrêté les bases d'une culture jusqu'alors fort vague et fort précaire (2).

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXXVII, séance du 26 décemb. 1853.

(2) Nous ne devons pas oublier de mentionner aussi les noms des propriétaires et des agriculteurs qui, guidés par les conseils de la science, ont pris l'initiative de l'expérience pratique qui se poursuit activement sur beaucoup de points de la France. Outre la piscifacture d'Huningue, entretenue par l'état, on a vu se former un grand nombre de piscines particulières, destinées à ensemencer des étangs ou des cours d'eau. Nous citerons, dans le département de l'Oise, les piscines de M. le baron de Pontalba à Mont-Lévêque, de M. le baron de Tocqueville à Beaugy, de MM. Davillier et Hartman à Saint-Charles, de M. Caron à Beauvais; dans l'Aisne, celles de MM. Millet et Cagniard à Chauny, de MM. Millet et Lefebvre à La Clopperie; dans l'Eure, celles de MM. Davillier et Hartmann à Gisors, de M. Victor Marchand à Saint-Paër, de M. Greenhill à Bezu-Saint-Eloi; dans le département de Seine-et-Oise, celles de M. le vicomte de Curzay à Enghien; dans le

III.

Les procédés que nous avons analysés ne se prêtent pas tous également à une application facile et profitable. Il reste donc à en comparer les avantages respectifs, pour arrêter l'ensemble de mesures que devront adopter les pisciculteurs.

Le premier soin à prendre, lorsqu'on veut peupler une rivière ou un étang, c'est de chercher quelles sont les espèces de poisson qui s'accommoderont le mieux des conditions qui s'y trouvent réunies. Si l'on ne veut pas s'exposer à de trop sûrs mécomptes, il faut avant tout que la nature, la température habituelle, la profondeur et les diverses qualités des eaux à ensemencer s'accordent avec les besoins, les instincts, les habitudes et le genre de vie des animaux qui s'y développeront. Ces recommandations se trouvent dans tous les livres, mais on ne saurait trop les rappeler : c'est bien certainement pour avoir négligé de telles convenances, ou pour les avoir mal appréciées, que certains pisciculteurs ont vu échouer leurs tentatives, alors qu'elles étaient d'ailleurs habilement exécutées.

Lors donc qu'on aura pour ainsi dire étudié son terrain à l'avance, et qu'on aura déterminé quelle sorte de poisson a le plus de chance d'y prospérer, on ne devra chercher à se procurer les étalons nécessaires à la multiplication des espèces choisies qu'à l'époque même de la fraie, car très souvent les produits s'altèrent dans le corps des poissons que l'on condamne à une étroite captivité. Cet inconvénient ne se présente pas si l'on peut mettre ces animaux en réserve dans des viviers attenant aux rivières ou aux étangs dans lesquels on les a pêchés. Autrement on les tiendra à l'attache dans les lieux mêmes où ils vivaient. Il est important, avant d'effectuer la fécondation, de tenir compte de la température de l'eau, qui influe si puissamment sur la propriété de la laitance, comme l'a si bien montré M. de Quatrefages, et probablement aussi sur la vitalité de l'œuf lui-même. Quoique M. Vogt ait vu prospérer des œufs de palée (1) après qu'ils avaient été pris dans la glace, ce froid extrême suffit ordinairement à les faire périr.

La récolte des élémens mâle et femelle doit se faire à diverses reprises et en plusieurs jours. Il paraît utile, dans beaucoup de cas, de soustraire les produits à toute influence extérieure, et de ne pas les tirer de leur milieu naturel. Pour cela, on prend une femelle et un mâle qu'on incline l'un auprès de l'autre à la surface de l'eau. On les arque faiblement en dessus, ce qui produit une contraction vive et suffit ordinairement à déterminer l'écoule-

département de Seine-et-Marne, celles de Mme la princesse Bacciocchi au Vivier, de Mme la baronne de Mouzin à Farcy, de M. Pauly à Nemours; dans l'Isère, celles de M. de Galbert à La Buisse, de M. Adolphe Périer à Vizille; dans les Ardennes, celles de MM. Millet et Barachin à Ligny-le-Petit; dans le département de Loir-et-Cher, celles de M. le marquis de Vibraye à Cheverny, etc. Enfin M. Levat en a organisé plusieurs pour les poissons d'eau douce et d'eau salée sur le littoral méditerranéen; son exemple a été suivi par MM. Boissière, Douillard, Festugières, Javal, etc., propriétaires du bassin d'Arcachon sur le littoral de l'Océan.

(1) Genre voisin des saumons.

ment des produits mûrs. Si cette sortie offre quelque difficulté, on peut la provoquer en passant le doigt sous le ventre, mais sans aucun effort. Le mélange simultané ou presque simultané des œufs et de la laitance est nécessaire dans la plupart des cas, car chez certains poissons, comme la truite, les animalcules de la laitance ne vivent pas même une minute, et chez d'autres, comme la carpe, l'enveloppe mucilagineuse de l'œuf se gonfle rapidement dans l'eau, et s'oppose ensuite à l'imprégnation. Pour ce dernier motif, il faut toujours s'abstenir de laver les œufs avant la fécondation, ainsi que quelques personnes avaient conseillé de le faire.

Les œufs une fois fécondés seront placés dans un appareil semblable à ceux de M. Coste et de M. Millet; mais il nous paraît toujours préférable, lorsqu'on peut le faire, d'employer le double tamis ou incubateur flottant de ce dernier expérimentateur. On opère alors la fécondation dans la partie inférieure de ce tamis, placée au milieu d'un baquet plein d'eau, et après l'avoir fermé avec le couvercle, on transporte le tout à la rivière qu'on veut ensemencer : de la sorte, le frai ne subit aucun changement d'eau depuis sa sortie du ventre de la femelle jusqu'au terme de son développement. Quand les œufs sont libres, on les laisse tomber au fond du tamis. Si l'on a affaire à des œufs adhérens, comme ceux de la carpe, de la tanche ou du barbeau, on a soin d'introduire préalablement dans le tamis des plantes aquatiques ou des brindilles. Le petit appareil est muni de flotteurs et retenu à des piquets par une corde, avec laquelle il est facile de le ramener au rivage, quand on veut le visiter. Après que les jeunes poissons sont éclos, et que leur vésicule ombilicale est complétement résorbée, on ouvre le tamis et on les répand ainsi dans les lieux mêmes où ils doivent vivre. On choisit pour cela des endroits peu profonds que préfère généralement l'alevin et que ne fréquentent pas les gros poissons, ou bien des viviers attenant à des cours d'eau. Les poissons de ce premier âge ont une grande agilité et échappent ordinairement aux poursuites de leurs ennemis en se blottissant entre les cailloux et en se cachant sous les herbes ou les racines des arbres. Ils se nourrissent alors naturellement de lymnées, de planorbes, de petits vers ou du frai des grenouilles, mais bientôt il devient utile de leur jeter aussi des détritus de boucherie et de cuisine, et généralement, comme l'a conseillé M. Coste, toutes les substances animales qui ne sont pas utilisées. Il paraîtrait toutefois que quelques-unes de ces substances peuvent devenir nuisibles aux poissons, et M. Sivard de Beaulieu a remarqué que ses truites mouraient toujours après avoir mangé des salamandres terrestres. La putréfaction des matières qui ne sont pas dévorées n'offre pas d'inconvéniens dans une masse d'eau fréquemment renouvelée comme l'est celle d'une rivière, tandis que pour cette raison et pour beaucoup d'autres l'alimentation artificielle des jeunes poissons dans d'étroits réservoirs est presque impraticable. On devra donc toujours les disséminer après la résorption de leur vésicule, sans chercher à les élever péniblement dans de petits appareils.

Ces diverses opérations sont, comme on le voit, très simples et très faciles, et peuvent être menées à bonne fin par tout le monde en peu de temps et à peu de frais; mais il est évident que la réussite dépend beaucoup du tact et de la prévoyance de l'opérateur, et qu'ici, comme dans toutes les industries,

l'habileté individuelle aura toujours une grande influence sur les résultats. Nul doute aussi qu'une pratique prolongée et suffisamment étendue n'arrive bientôt à perfectionner encore l'application des nouvelles méthodes et ne réduise beaucoup les chances d'insuccès. Tout fait donc espérer que dans un avenir prochain la pisciculture aura droit de cité parmi les sciences utiles et qu'elle est destinée à résoudre un des termes importans du grand problème de la vie à bon marché.

Ce résultat si désirable serait singulièrement hâté, si le gouvernement se décidait à prendre quelques mesures énergiques. Il faudrait qu'il fît réviser complétement par des hommes compétens la législation des pêches fluviale et marine, et fît opérer la fécondation artificielle dans toutes les eaux douces de la France, en même temps qu'un service d'observation et de surveillance serait organisé sur nos côtes. En émettant ce vœu, nous ne sommes que l'écho de tous les savans et de tous les économistes qui ont touché à cette question.

Déjà, à la vérité, l'état a fait un premier pas dans la voie où nous souhaitons de le voir entrer complétement. Il a décrété la piscifacture d'Huningue. Nous sommes loin de nier les services que cet établissement peut rendre par la suite; mais il est de toute évidence qu'il ne suffira jamais au repeuplement des eaux de la France tout entière, et qu'il ne répond que très imparfaitement aux besoins présens de la pisciculture. Si de trop grands obstacles s'opposent à la mise en œuvre de cette vaste expérience sur toute la surface du pays, il serait du moins facile à l'état de l'entreprendre dans des proportions plus restreintes, bien qu'encore considérables, et sans grever le budget d'aucune charge nouvelle. Il n'aurait pour cela qu'à profiter des ressources que lui offre l'administration des eaux et forêts. En effet, cette administration dispose d'une étendue de canaux et de rivières qui atteint presque 8,000 kilomètres, et elle possède un personnel tout prêt et déjà rompu aux diverses pratiques de l'aménagement des eaux. Le nombre de ses simples garde-pêches s'élève à quatre cent vingt-sept, sans compter les gardes généraux, sous-inspecteurs et inspecteurs qui les dirigent, et qui tous sont préparés par leurs études antérieures à des applications de ce genre. Voilà donc un service largement organisé qui se prêterait admirablement à des essais de pisciculture sur une grande échelle, et qui même ne serait point par-là détourné de ses attributions naturelles.

Il faut espérer qu'on ne tardera pas à être frappé de ces faciles avantages, et qu'on s'efforcera d'obtenir au moins une partie des résultats que promet la nouvelle industrie. Livrés à leurs propres ressources, les propriétaires n'ont pas hésité à tenter les risques de l'expérience; mais à côté de leurs efforts isolés et restreints, n'est-ce pas à l'état qu'il appartient de faire prospérer et d'étendre les méthodes imaginées par Jacobi, et que les savans français ont déjà portées à un haut degré de perfection?

JULES HAIME.

HISTOIRES INDO-ARMORICAINES

I.

LA LICORNE.

I. — PORTRAIT.

Merveilleux animaux, cerfs aux ramures d'or,
Vous, dragons écaillés veillant sur un trésor,
Oiseaux devins, poissons dont la voix étouffée
Éclatait pour répondre à la voix d'une fée,
Êtres évanouis, chers aux bardes anciens,
Vous viviez dans leurs vers : renaissez dans les miens!

Au féerique troupeau je mêle la licorne,
Cette fille des monts d'où sortit pour l'Arvor
L'idiome sacré que nous parlons encor :
Là, sur l'Himalaya, près du Gange sans borne,
Celle qui sur le front a pour arme une corne
Errait libre, sauvage, hostile à l'éléphant;
La trompe en vain bravait le glaive triomphant,
Car l'animal subtil, près de se mettre en guerre,
Aiguisait avec art son arme sur la pierre.
Puis elle revenait sous le rameau bénit
Où le ramier paisible avait posé son nid,
Et fermant ses yeux clairs, se couchant sur la mousse,
Heureuse elle écoutait roucouler la voix douce.

Belle innocence, tu charmais
Celle que le méchant n'épouvanta jamais!

Ta faiblesse domptait seule la noble bête :
Sous la main d'un enfant elle courbait la tête.

La vierge qui pleurait sous d'odieux soupçons
S'écriait : « Chassez-moi des temples, des maisons!
Sous l'arbre où le ramier gémit est mon refuge,
La licorne sera mon juge :
Coupable, de son glaive elle ouvrira mon cœur;
Pure, elle me suivra comme on suit une sœur. »

De la jeune Vali pareille fut l'histoire :
Vierge à la peau dorée, à la prunelle noire,
Ses cheveux reluisaient blondis par les safrans,
Couleur que l'Inde envie à la terre des Franks,..
Et sous ses lèvres de l'ivoire!

II. — LE ROI ET VALI.

Or dans Madras vivait un roi plein de savoir, —
Le grand poète indou le peint avec délice, —
Un prince hospitalier, ami de la justice,
Ayant sur tous ses sens un absolu pouvoir.
Esprit dénué d'artifice,
Sa promesse toujours ce roi l'accomplissait;
Les pauvres le nommaient père lorsqu'il passait;
Aimé des ignorans, des lettrés et des prêtres,
Il soignait l'animal, il relevait la fleur;
Ce sage avait mis son bonheur
Dans le bonheur de tous les êtres.

Au brahmane Asava le roi disait un jour :
« Dans la jeune Vali j'ai placé mon amour,
Et, si son cœur est pur, je la veux pour épouse. »
L'ermite souriant dit : « Pour l'âme jalouse,
Un défaut apparaît dans le plus pur cristal,
Il s'exhale un poison des parfums du santal.
Un roi juste est tombé dans ces craintes amères;
Mais la licorne est forte et combat les chimères :
Son œil clair et serein voit le bien, voit le mal. »

Où la licorne fait son gîte,
Voilà comme Vali vers le soir fut conduite.

III. — L'ÉPREUVE DE LA LICORNE.

Sous un tertre dont le jasmin
D'une neige de fleurs la parfume et l'inonde,
Elle faisait briller des pierres de Golconde
A ses doigts effilés tout roses de carmin;
Au-dessus de son front, dans les feuilles nouvelles,
Près d'un ramier chantait un bengali :
« Oh! je t'aime, Vali! Vali! »
Pour lécher ses deux mains accouraient les gazelles,
Et le soleil couchant, le radieux soleil
La montrait toute d'or dans un réseau vermeil.

Le brahmane et le roi, couchés dans la verdure,
En silence attendaient la fin de l'aventure.

Sur les pics d'alentour, terrible, aigre, perçant,
Un long hennissement est sorti de la nue,
Et la licorne, s'élançant,
Tombe les pieds en l'air et sur sa corne aiguë.
Bientôt elle aperçoit Vali
Sous les rêts d'or du crépuscule :
Le poil tout hérissé, d'abord elle recule,
Puis sous son corps tremblant ses jarrets ont faibli.
Pareille au lévrier qui voit trembler la verge,
Rampante elle s'approche, elle s'approche en rond;
Enfin aux genoux de la vierge,
Amoureuse et soumise, elle pose son front.

Et le ramier, l'ami fidèle,
Le ramier, messager d'amour,
Sur la corne venant s'abattre à tire d'aile,
Roucoula!... Dans l'air bleu disparaissait le jour.

IV. — VALI REINE.

Entre le roi très sage et le pieux brahmane,
Comme Vali rentrait pure dans sa cabane,
Enlacé par une liane,
L'animal la suivait, l'animal merveilleux
Dont le cœur bien-aimant voit plus clair que nos yeux;
Il la suivit jusqu'à la tombe,
Terrible à l'éléphant et doux à la colombe.

II.

LE MISSIONNAIRE.

I. — BRETAGNE.

Filles de l'Ile-d'Arz, filles aux coiffes blanches,
Qui venez près des flots, les beaux soirs des dimanches,
Chastement vous nourrir de pieuses douleurs,
Faisant (vous l'avez dit) une *partie-de-pleurs*,
Des voyageurs martyrs les sublimes annales
Épanchent en amour vos âmes virginales;
J'ajoute un doux récit aux *Actes de la Foi :*
Devant les flots déserts, vierges, écoutez-moi. —

Pâles et revêtus de leurs noires soutanes,
Ils viennent d'arriver dans le vieux port de Vannes;
Le brick où monteront ces messagers de Dieu
Appareille. — O famille, amis, pays, adieu! —
Qu'importe! Ils sont là tous, silencieux et calmes,
Des martyrs pour la foi rêvant au loin les palmes :
Les fatigues, la faim, les supplices hideux
Et la mort ne feront reculer aucun d'eux.
Le livre universel, de naïves images,
Quelques outils de fer, appâts pour les sauvages
Ou des jouets d'enfans, — voilà pour les combats
Quelles armes suivront ces paisibles soldats.
Le plus jeune des douze, Évèn, portait encore
Pendant à sa ceinture un violon sonore.
Bien avant la prêtrise et l'âge régulier,
C'était le plus aimé de ses jeux d'écolier.
Après les longs travaux, chaque soir, dès novembre,
La musique amenait la gaîté dans la chambre;
Et l'on dansait, légers, pour épargner le bois,
Ces passe-pieds bretons si vantés autrefois;
Puis, avril fleurissant, quand la joyeuse bande
Volait, comme un essaim, par les prés, par la lande,
Barde mélancolique armé de son archet,
Le solitaire Évèn sur la grève marchait;
Et ses doigts s'animant sur les cordes vibrantes,
Leurs sons clairs se mêlaient aux vagues murmurantes.

Mais les jeux sont bien loin : aux grands devoirs soumis,
Ils partent, embrassant leurs parens, leurs amis.

LES PÈRES ET LES MÈRES.

Pour la dernière fois, hélas! je vous embrasse!
Dans les pays lointains songez à nous, de grâce!
Quand vous serez au ciel, mon fils, priez pour nous,
Vos parens désolés, qui vieillirons sans vous!

LES FRÈRES ET LES AMIS.

Que vous êtes heureux, que nous sommes à plaindre!
Vous, pour votre salut, vous n'avez rien à craindre;
Nous restons sur la terre, et vous allez au ciel :
Du ciel versez sur nous une goutte de miel.

LES MISSIONNAIRES.

Quel cœur peut oublier ses amis, sa famille?
Quand tout amour s'éteint, leur penser dure et brille :
Si la mort nous appelle, oui, nous en faisons vœu,
Notre sang descendra sur vous des mains de Dieu.

— Adieu donc, chers martyrs! — Et les pères, les mères
Inondaient les partans de leurs larmes amères;
Mais le calme rentra dans ce monde affligé :
L'évêque s'avançait suivi de son clergé.

L'ÉVÊQUE.

Enfans, soldats du Christ, héros dignes d'envie,
Quel chemin glorieux vous prenez dans la vie! —
Approchez, ô pasteurs, de ces saints envoyés,
Et faites comme moi, qui leur baise les pieds.

Et devant les pasteurs, les clercs et les vieux maîtres,
Le pontife baisa les pieds des jeunes prêtres;
Puis, les yeux vers le ciel où montaient leurs pensers,
Tous fraternellement se tenaient embrassés...
Moi, poète, je sens défaillir ma parole!
Que la voile se gonfle et que le vaisseau vole!
A ce sublime adieu mon cœur s'est enivré :
Vers le sud, vers le nord, vaisseau, je te suivrai!

II. — AMÉRIQUE.

Profonde est la savane, immense, impénétrable :
Des cimes du palmier aux branches de l'érable
La liane déploie en tous sens ses réseaux;
Troncs énormes, cactus, broussailles et roseaux,
Tout se croise, s'unit; sur des mares infectes
Tournoie en bourdonnant un million d'insectes,
Ces vampires ailés; là, sur des flots dormans,
Surgissent au soleil les hideux caïmans
Et vingt monstres sans nom, monstres squammeux et glauques.
Leurs fétides gosiers éclatent en sons rauques;
Un jaguar passe et crie; au blanc magnolia
Silencieux s'enroule un immense boa.

Oh! la nature ici commande en souveraine,
Et l'homme avec bonheur la reconnaît pour reine,
L'homme enfant, chasseur nu, ses flèches à la main,
Souple comme un serpent, agile comme un daim,
Qui dans sa liberté sans frein se développe,
Et s'indigne, et frémit, lorsqu'un sage d'Europe,
Faible et dont chaque trait accuse un mal souffert,
Veut l'enlever, lui fort, aux charmes du désert!...

Pour élever cette âme et la faire des nôtres,
D'Europe cependant sont venus les apôtres.
Oh! climat dévorant! ils ne sont plus que deux.
Le plus jeune survit pour soigner le plus vieux :
C'est Évèn, le chanteur, le doux missionnaire,
Et des prêtres martyrs le chef octogénaire.
Sur les bords d'un grand fleuve, au milieu des forêts,
Les voilà seuls, perdus, et pour derniers regrets,
Ceux qui venaient vers eux quand leurs mains étaient pleines
Les ont tous délaissés, légers catéchumènes;
Mais le vieillard, aimant ces naïfs Indiens,
Disait : « Restons, mon fils, nous les ferons chrétiens. »

Or, tandis que le saint priait dans sa cabane,
Évèn, par un beau soir, entra sous la savane;
Le violon fidèle, il l'avait à son bras;
Sur les notes bientôt se mesuraient ses pas,
Quand de l'épais feuillage une tête emplumée
Sortit, la bouche ouverte, attentive et charmée;

Puis d'autres, des vieillards, des femmes, des enfans,
— Et devant le chanteur les voilà tous dansans!
Lui, promenant l'archet sur la corde échauffée,
Reculait, les menant, joyeux, nouvel Orphée,
Vers l'autel de gazon où, devant le ciel bleu,
L'image rayonnait de la mère de Dieu.

Et chaque soir ainsi : des danses, des prières,
Puis des peuples errans fixés dans leurs chaumières.
Un temple fut construit, et l'Amphion chrétien
(Gardons les mythes purs de ce beau monde ancien)
Vit naître à ses accords la chapelle bénie...
O divine unité, fille de l'harmonie!

III.

LA FLEUR DE LA TOMBE.

A MISTRESS AUGUSTA HOLMES.

Des rives de l'Indus, des savanes lointaines,
Me voici de retour, plages armoricaines;
Et déjà du passé vers moi je sens venir
Plus d'un amour pieux, d'un tendre souvenir.

Un soir je rencontrai, traversant la prairie,
Sulia, svelte enfant, compagne de Marie;
Une fleur dans sa main brillait comme de l'or;
Grave, elle murmura : « C'est l'âme de Grégor!
Bientôt viennent les froids : ce soir, au cimetière,
J'ai retiré la plante et sa motte de terre,
Et je veux l'abriter près de notre maison,
Pour la voir refleurir à la belle saison. »
Sous ses cheveux dorés, le pâtre au blanc visage,
Je l'avais bien connu : son âge était mon âge;
Comme j'aimais Marie, il aimait Sulia;
Le plaisir d'en parler tous les deux nous lia.
Pendant le catéchisme ou les libres dimanches,
Tout en cherchant des nids sous les épines blanches,
Oh! les longs entretiens sur nos chères amours!
Récits toujours pareils, pleins de charme toujours!
Et les grands amoureux, les belles amoureuses,
Dont les yeux échangeaient des flammes langoureuses,

Quand près d'eux nous passions légers, faisant les fous,
Ne portaient pas des cœurs plus sérieux que nous.
Il mourut le matin de sa treizième année!
Mais sur son tertre vert, la treizième journée,
Une fleur apparut jaune comme de l'or,
Et chacun s'écria : « C'est l'âme de Grégor! »
Et tous, dès qu'ils voyaient la tombe merveilleuse,
De ralentir leurs pas; puis, d'une main pieuse,
En passant chaque ami soulevait son chapeau,
Et les filles jetaient sur la fleur un peu d'eau.
Cette fleur, Sulia, l'enfant grave et fidèle,
La tenait sur son cœur quand j'arrivai près d'elle;
Mais à l'air vif du soir les feuilles d'or s'ouvrant :
« Voici qu'il meurt encor! » cria-t-elle en pleurant;
Et la fragile fleur, de ses pleurs arrosée,
Sembla se ranimer comme sous la rosée.
Dans la prairie alors reprenant son chemin,
La vierge s'éloigna, son trésor à la main;
Mais pour la contempler bientôt elle s'arrête,
Et vers le doux parfum elle incline la tête.
Non loin de la maison, à l'ombre du courtil,
J'ai vu la tige croître et briller en avril :
Aux yeux de Sulia (riantes destinées!)
Grégor fleurit toujours dans ses jeunes années...
Religion des morts! N'ai-je pas vu plus tard
Un lait pur arroser le cercueil d'un vieillard,
Nuit et jour la prière à genoux sur sa tombe?
N'ai-je pas vu languir de douleur la colombe?
Hélas! s'il est des cœurs prompts à se délier,
D'autres veulent mourir plutôt que d'oublier.

*

Au milieu de nos jours turbulens ou moroses,
Il est donc une voix pour les plus douces choses,
Nature, celles-là qui ne lassent jamais
Et qu'avec tant d'amour, dès l'enfance, j'aimais!
Quand nos flottes partaient sous leurs voiles, naguère
Je faisais éclater moi-même un chant de guerre;
L'idylle me rappelle, et je réponds encor :
La flûte mêle bien sa plainte aux sons du cor.

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1854.

S'il est un fait de nature à saisir vivement l'attention, c'est la marche lente, mais irrésistible, suivie par cette crise orientale au bout de laquelle l'Europe s'est trouvée placée en présence de toutes les perspectives de la guerre; c'est en outre cette espèce de force des choses qui a fait entrer la politique occidentale dans une voie nouvelle, en scellant des alliances inattendues, en réunissant, sous l'impulsion d'un intérêt commun, les gouvernemens en apparence les moins préparés à agir ensemble sur le même terrain. Il a pu y avoir des hésitations, les gouvernemens ont pu ne pas juger la question d'Orient du même point de vue à tous les instans : dans le fond, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse n'ont cessé d'être moralement d'accord sur le principe même de cette complication; les liens de leur politique n'ont fait que se resserrer, et aujourd'hui la Russie se trouve diplomatiquement isolée, en attendant qu'elle se trouve seule pour soutenir contre tous, les armes à la main, une cause désespérée. Nous voudrions préciser cette situation qui peut donner à la politique occidentale une infaillible efficacité par l'union de toutes les volontés et de toutes les forces, ou qui peut devenir le point de départ d'une série de faits nouveaux, peut-être de négociations nouvelles, ou du moins de tentatives de négociations, si l'empereur Nicolas s'arrête un moment à considérer l'extrémité où il s'est placé.

On n'a cessé de l'observer, la question d'Orient depuis son origine se développe, au point de vue diplomatique, sous un double aspect. Entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, il y a une entière conformité de vues et de principes sur les conditions essentielles de l'équilibre général, sur la moralité des entreprises russes contre l'empire ottoman, et en même temps il y a un accord particulier entre l'Angleterre et la France pour tirer des conséquences plus directes, plus effectives de ces principes adoptés en commun. C'est la même politique, seulement avec un caractère plus tranché. La France

et l'Angleterre marchent en avant. L'Autriche et la Prusse, anciennes et intimes alliées de la Russie, ayant d'ailleurs à combiner les intérêts les plus complexes, sont plus lentes à se décider et à agir, plus persévérantes dans leurs tentatives conciliatrices et dans leurs vœux pacifiques; puis, à mesure que les circonstances se déroulent et viennent leur révéler l'inutilité de leurs vœux et de leurs tentatives, elles rejoignent les deux puissances occidentales, et l'accord des quatre gouvernemens trouve son expression dans les actes réitérés de la conférence de Vienne.

A quoi viennent aboutir ces deux ordres de faits? D'un côté, l'accord particulier de la France et de l'Angleterre s'est changé en une alliance de guerre fondée sur le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman; de l'autre, la Prusse et l'Autriche ont signé le 20 avril, à Berlin, un traité spécial basé sur le même principe, et qui rapproche de plus en plus les puissances allemandes d'une action décisive. Aujourd'hui un dernier protocole, arrêté par la conférence de Vienne le 23 mai, vient de relier ces divers actes en constatant de nouveau l'unité de vues et d'efforts entre les quatre gouvernemens, et en assignant aux deux traités un même but, l'intégrité et l'évacuation par les Russes du territoire de l'empire ottoman. Ainsi que le dit *le Moniteur*, « la convention anglo-française pour une guerre actuelle se trouve rattachée au traité austro-prussien pour une guerre éventuelle. » Voilà comment, en cette phase suprême de la question, l'Autriche et la Prusse rejoignent encore l'Angleterre et la France dans la mesure d'une politique indépendante.

L'alliance spéciale de la France et de l'Angleterre n'en est plus à manifester son vrai caractère; elle s'est attestée dans la Mer-Noire par le bombardement d'Odessa, dans la mer Baltique par l'attaque récente qu'a exécutée l'amiral Napier contre les forts d'Hangoe. L'armée de terre anglo-française est arrivée tout entière aujourd'hui en Orient et est en marche peut-être vers le théâtre de la guerre, tandis que l'armée russe, passée sur la rive droite du Danube, assiége Silistrie, où elle vient, dit-on, d'échouer. De toutes parts, les hostilités entre les puissances occidentales et la Russie sont donc en pleine voie d'exécution, et quant aux succès des opérations de nos flottes, le cabinet de Saint-Pétersbourg a la ressource de les transformer en défaites.

C'est dans ces conditions et en présence de ces faits que s'est produite la convention austro-prussienne du 20 avril. Or quelle est la portée réelle de ce traité dans les circonstances présentes? La stipulation principale consacre une alliance offensive et défensive, par laquelle l'Autriche et la Prusse se garantissent mutuellement leurs territoires respectifs allemands et non allemands. En même temps les deux puissances se considèrent comme obligées de protéger les droits et les intérêts de l'Allemagne contre toute espèce d'atteinte, et s'engagent à une défense commune dans le cas où l'une d'elles se verrait forcée de passer à l'action pour protéger les intérêts allemands. L'application de ce principe est réservée à un article additionnel qui spécifie le but de l'alliance et le cas d'une action commune. En vertu de cet article additionnel, la Prusse ayant déjà adressé une communication au cabinet de Saint-Pétersbourg afin d'obtenir de lui l'assurance d'une prompte sortie des troupes russes du territoire turc, l'Autriche de son côté doit adresser des ouvertures semblables à la cour de Russie pour lui demander de suspendre tout nouveau mouvement

de son armée et de fixer l'époque de la prochaine évacuation des principautés danubiennes. Faute d'une réponse satisfaisante, le cas de l'action prévue par l'alliance du 20 avril existerait par ce fait même. Toutefois encore l'offensive pour l'Allemagne ne serait déterminée que par l'incorporation des principautés à la Russie ou par une attaque de la ligne des Balkans. Enfin une disposition principale stipule que les autres états de la confédération germanique seront invités à adhérer à l'alliance.

De là est née la conférence tenue à Bamberg par les états secondaires de l'Allemagne pour délibérer sur une résolution commune. Cette réunion avait lieu, à ce qu'il semble, sous l'inspiration de la Bavière, et elle paraissait au premier abord peu favorable à une adhésion sans conditions au traité du 20 avril. Le cabinet de Munich était principalement dirigé par la pensée de sauvegarder la couronne du roi Othon, prince bavarois, comme on sait, et dont la succession, faute d'héritier direct, est jusqu'ici dévolue à son frère, le prince Luitpold de Bavière. Ce qui a triomphé, assure-t-on aujourd'hui, dans ces délibérations des états secondaires germaniques, c'est une adhésion pure et simple à la convention austro-prussienne, qui reste le symbole de la politique de l'Allemagne.

L'Autriche, de son côté, d'après l'article additionnel du traité, s'est préoccupée d'adresser à la cour de Saint-Pétersbourg une note où sa politique paraît devoir se dessiner nettement. Dans cette note, dont l'envoi ne peut tarder après le dernier protocole du 23 mai, le cabinet de Vienne réclamerait la suspension de toute opération de l'armée russe et l'évacuation prochaine des principautés. Tout ce qui serait en dehors de ces deux points devrait être considéré par lui comme une attaque qui le mettrait dans le cas de légitime défense prévu par la convention du 20 avril. Le roi de Prusse, dit-on, s'est ému au premier instant du sens que l'Autriche donne au traité. Dans tous les cas, il est une chose faite pour le ramener à une appréciation plus exacte de la situation actuelle : c'est que l'empereur Nicolas paraît s'être montré également irrité de sa modération et de la netteté de l'Autriche. Les ouvertures de la cour de Berlin auraient même reçu à Saint-Pétersbourg un accueil peu obligeant pour le roi Frédéric-Guillaume personnellement. Il faut aller au fond des choses et se rendre compte du point où la convention austro-prussienne conduit la question qui tient actuellement l'Europe dans l'anxiété.

C'est de cette convention que dépend aujourd'hui en grande partie le tour que vont prendre les événemens. Ce qui en fait un acte important et décisif, c'est qu'à travers toutes les interprétations diverses dont peuvent être susceptibles certaines dispositions en effet assez vagues, il en ressort invinciblement deux cas de guerre qui mettent l'Allemagne en face de la Russie : l'incorporation des principautés et l'attaque ou le passage de la ligne des Balkans. L'Autriche n'en doutait pas quand elle a signé la convention du 20 avril. Ces cas de guerre se réaliseront-ils? Par le fait, on peut dire qu'ils existent dès ce moment. Quant aux principautés, la Russie ne pourrait évidemment donner à l'Autriche la satisfaction qu'elle réclame qu'en assignant un terme précis à son occupation. Si elle ne fixe point une limite de temps, si elle rattache l'évacuation des provinces moldo-valaques à une paix éventuelle, quelle différence y a-t-il, au point de vue pratique, entre une occupation indéfinie

et une incorporation pure et simple? Relativement à l'attaque de la ligne des Balkans, il n'est pas moins clair que tout progrès, toute marche en avant des troupes du tsar au-delà du Danube ne peut qu'avoir ce caractère aujourd'hui. Qu'on remarque bien que le traité ne parle pas seulement du passage des Balkans, il parle de l'attaque, c'est-à-dire de toute entreprise dirigée vers ce but. Il en résulte que si l'armée russe reste dans ses positions actuelles, sur la rive droite du Danube, ou poursuit ses opérations, le cas de guerre avec l'Autriche se trouve posé par ce fait. Mais dans cette hypothèse, on ne saurait en disconvenir, l'armée russe se trouverait étrangement compromise; elle aurait devant elle les Turcs, l'armée anglo-française, et derrière elle les Autrichiens, qui en quelques marches pourraient couper ses communications et atteindre la ligne du Pruth. Pour éviter cette extrémité, elle serait forcée de se replier et d'accomplir ce mouvement d'évacuation que la politique du tsar aurait refusé à l'Autriche, de telle sorte que le prétexte de la guerre disparaîtrait en réalité. La guerre ne continuerait que si la Russie, sous l'empire du ressentiment et de la vengeance, se détournait des Turcs pour se jeter sur l'armée autrichienne. Ce serait là certainement un état de choses singulier, une phase pleine de péripéties. Il en peut sortir les complications les plus inattendues, d'autres disent aujourd'hui qu'il en peut sortir une solution brusque et pacifique.

Quelle que soit en effet l'irritation ressentie par l'empereur Nicolas contre l'Autriche et contre la Prusse, quelque influence qu'ait prise dans ces derniers temps à Saint-Pétersbourg le vieux parti moscovite, les événemens, à mesure qu'ils se précipitent, ne laissent point d'inspirer quelque réflexion, et il est bien des Russes qui ne demanderaient pas mieux que de trouver un expédient propre à terminer cette formidable complication. Déjà, avant d'aller prendre le commandement de l'armée du Danube, le maréchal Paskevitch exprimait l'opinion qu'il se trouverait entouré d'insurmontables difficultés. Le comte Orlof et M. de Benkendorf passent pour incliner vers la paix. Il y a à Bruxelles toute une diplomatie russe, restée comme en observation et en attente, qui partage les mêmes dispositions. Il y a peu de jours encore, un agent de la Russie à Vienne s'exprimait assez hautement dans ce sens. Le difficile est de trouver une solution. Or cette solution, ceux qui la souhaitent le plus ont songé peut-être à la faire sortir des complications nouvelles créées par la convention austro-prussienne. — Pourquoi, disent-ils à peu près, l'armée russe ne ferait-elle pas, avant d'y être contrainte, ce qu'elle sera forcée de faire en présence d'une intervention décidée de l'Autriche? Si cette intervention devient imminente, nous n'attendrons pas qu'elle se manifeste par des actes, nous lui enlèverons au contraire tout prétexte de se déclarer; l'armée russe repassera le Pruth, et alors le cas de guerre prévu par le traité austro-prussien se trouvera annulé par le fait; l'Allemagne sera renfermée dans sa neutralité.

Nous donnons le moyen pour ce qu'il vaut, sans même faire remarquer que la Russie se trouverait tardivement conduite au désaveu le plus singulier des hautaines prétentions de sa politique. On peut demander seulement, si l'empereur Nicolas accepte cette perspective d'une retraite volontaire, quoique exécutée par un cas de force majeure, pourquoi il ne l'a point ac-

complie au moment où elle pouvait devenir le gage de la paix générale, où elle n'eût été qu'un acte spontané de conciliation. Si c'est une tactique politique, s'il s'agit pour la Russie de gagner du temps en se renfermant dans ses frontières, de séparer de nouveau l'Allemagne de l'Angleterre et de la France en créant à la première la tentation d'une neutralité périlleuse et en restant en état de guerre avec les deux puissances occidentales, est-il bien sûr que l'Autriche elle-même se laisse endormir par ces lenteurs nouvelles, qui auraient l'inconvénient de ne la délivrer d'aucune des charges d'une expectative armée et onéreuse? Après tout, dans la paix qui terminera cette crise fatalement engagée, l'Autriche a autant d'intérêt, plus d'intérêt peut-être que l'Angleterre et la France. Qu'on remarque au surplus que jusqu'à ce moment les faits ne semblent guère justifier ces plans, inspirés par le désir de la paix, puisque les opérations de l'armée russe se poursuivent sur le Danube, et que si elle n'a pas encore emporté Silistrie, c'est qu'évidemment elle ne l'a pas pu.

Ce qui est certain aujourd'hui, en dehors de ces combinaisons problématiques et de ces conjectures, c'est que la situation générale apparaît sous des couleurs de plus en plus tranchées. D'un côté, la Russie est seule, réduite à cet isolement qui est la condition fatale de toute politique incompatible avec la sécurité du continent; de l'autre, les quatre puissances européennes tendent chaque jour davantage à se rapprocher dans leurs vues et dans leur action. Ce n'est pas seulement en elles-mêmes que ces puissances trouvent leur force, c'est dans l'appui moral qu'elles rencontrent chez tous les peuples, chez la plupart des gouvernemens, si bien que là où les gouvernemens inclinent vers la Russie, c'est qu'ils sont en contradiction avec le sentiment public.

N'est-ce point là ce qui arrive en Danemark? Il y a à Copenhague un ministère obstiné à vouloir faire disparaître une constitution que l'immense majorité du pays s'obstine à vouloir maintenir, et que le roi lui-même ne veut pas réformer sans le concours de la représentation nationale. Le cabinet Œrsted a vu ses propositions repoussées dans les chambres par une véritable unanimité. Quelle est la force qui le soutient? C'est l'appui de la diplomatie russe. Le ministère danois avait été un moment obligé de quitter le pouvoir; il y a quelques jours, il a réussi à revivre, et s'il ne représente pas absolument l'influence russe, c'est du moins par elle qu'il se maintient au milieu d'un pays ouvertement favorable à la France et à la politique des puissances occidentales. La Suède nourrit des sympathies plus vives encore peut-être pour l'Occident. Il se manifeste parmi les Suédois un mouvement d'opinion remarquable; les vieux griefs contre la Russie se réveillent, et le sentiment national frémit au souvenir de la perte de la Finlande. Ainsi, dans la neutralité dont leur situation leur fait un devoir, la plupart des peuples de l'Europe sont par leurs sentimens favorables à la politique occidentale. Ce qu'il y a de singulier, c'est que si la Russie ne rencontre point ces sympathies qui naissent d'un instinct profond de solidarité, elle essaie du moins, à ce qu'il semble, de créer des diversions. On apercevait récemment les traces de son influence dans les agitations du miguélisme en Portugal; on pouvait, dit-on, les observer en Espagne, dans quelques désordres sans durée et sans caractère sérieux.

La triste chance de la Russie, c'est de compter au nombre de ses élémens de succès les assauts que peuvent être conduits à tenter tous les partis extrêmes. Il y a quelque temps, un journal radical de la Suisse ne se faisait-il pas l'auxiliaire de la politique russe? Existait-il quelque rapport entre cette influence et la tentative récente de quelques malheureux sur les côtes de l'Italie? On ne saurait le dire; dans tous les cas, ce serait à coup sûr le moyen le moins efficace de servir la cause italienne. Ce n'est point sans doute directement que s'établissent ces connivences; mais l'incertitude de l'Europe semble créer une issue, une occasion favorable d'agir. Certes, s'il est un peuple qui ait des droits à se montrer ardent, prêt à la lutte, c'est le peuple polonais, qui a péri victime des mêmes moyens que la Russie a cherché à pratiquer à l'égard de l'empire ottoman, et contre lesquels l'Europe se lève aujourd'hui. L'émigration polonaise, obéissant à une bonne inspiration, a senti cependant qu'elle ne servirait point sa cause en se jetant au travers de la politique occidentale et des nécessités que lui imposait l'accord de toutes les puissances, qu'elle ne ferait au contraire que favoriser la politique du tsar. A plus forte raison, des pays comme l'Italie doivent-ils voir le piége de tentatives qui ne contribueraient nullement à combler leurs espérances, et qui n'auraient d'autre résultat que de compromettre leur cause dans de périlleuses solidarités.

Tous ceux qui se croient en droit, au moment où se pèsent les destinées de l'Europe, de jeter dans la balance le poids de leurs vœux irréfléchis ou de leurs turbulentes ambitions, tous ceux-là ont un exemple sous les yeux : c'est la Grèce. Il est évident que, si les puissances occidentales ne se sont point arrêtées devant la Russie, elles ne s'arrêteront pas devant ses auxiliaires, et ne laisseront pas leur politique flotter au souffle de toutes les passions. La Grèce a été vainement avertie de la situation extrême où elle se plaçait par ses connivences avec les insurgés de l'Épire. Elle n'a cessé de s'engager dans cette voie sans issue. Récemment encore, dans les bagages du général Tzavellas, l'un des chefs des insurgés, le commissaire turc en Épire, Fuad-Effendi, trouvait une correspondance qui mettait à nu la complicité des ministres du roi Othon. Qu'en résulte-t-il? Les Grecs avaient rêvé la pâque célébrée à Sainte-Sophie en 1854 : ils ont aujourd'hui une division anglo-française au Pirée et à Athènes. L'Angleterre et la France ne vont point déclarer la guerre à la Grèce, qui vit sous leur protectorat; elles ne vont pas enlever sa couronne au roi Othon : elles vont replacer le royaume hellénique dans la situation d'où il n'aurait dû jamais sortir. Si le roi Othon n'a fait que céder à un mouvement populaire dont il n'était pas le maître, on lui donnera le moyen de dominer ce mouvement; s'il partage les entraînemens des hommes qui ont précipité la Grèce dans cette extrémité, et qu'il se refuse aux mesures réclamées par les puissances occidentales, il est infiniment probable qu'on les prendra pour lui, dans l'intérêt même du royaume hellénique, comme déjà nos vaisseaux ont pris l'initiative de la répression de la piraterie dans l'Archipel. Ainsi donc se présente au moment actuel, dans ses élémens complexes, avec ses perspectives diverses, cette question immense, la plus puissante qui se soit élevée dans l'Occident depuis un demi-siècle, et dont le péril n'est tempéré que par l'union de toutes les forces de l'Europe agissant ou prêtes à agir dans leur indépendance.

Quant à la France dans son état intérieur, si l'on pouvait douter des changemens opérés depuis un demi-siècle dans les directions de l'esprit public, il suffirait d'observer les dispositions universelles. Ce n'est point aujourd'hui uniquement par un instinct belliqueux, ni même sous l'empire d'une ambition nationale que les peuples se jettent dans la guerre; il faut une considération plus puissante, celle de la sécurité et de l'ascendant moral de l'Occident, pour qu'on se résolve à cette nécessité suprême qui met sur pied toutes les armées, toutes les forces. Trop d'intérêts sont liés à la paix pour que les gouvernemens aient pu être tentés de les risquer légèrement, et c'est là ce qui s'élève le plus contre la politique russe, qui est venue interrompre cet immense mouvement pacifique. La France particulièrement n'a-t-elle point tous ses travaux intérieurs à poursuivre, ses finances à restaurer? N'a-t-elle point à côté d'elle, sur l'autre rive de la Méditerranée, un empire à fonder, dont les progrès étaient récemment constatés par un rapport du ministre de la guerre? En ce moment même, n'y a-t-il pas à relever ce vieux Paris qui tombe chaque jour sous le marteau? Combien d'autres entreprises, combien d'autres intérêts dont la masse forme la vie matérielle du pays, qui ont besoin de sûreté et de ressources, et qui ne manqueront pas de subir l'inévitable influence d'une crise prolongée! Tout ce que peuvent les gouvernemens, c'est de tempérer cette crise, comme ils l'ont fait, par des mesures protectrices pour le commerce, et de l'abréger par un vaste déploiement de forces. Le gouvernement, on le sait, a demandé, il n'y a pas longtemps, soixante mille hommes de plus au recrutement annuel, et il annonçait, il y a peu de jours, que la France comptait maintenant quatre escadres, formant un ensemble de 105 bâtimens de guerre, dont 38 vaisseaux, 10 frégates à voiles, 19 frégates à vapeur, 30 corvettes ou bricks. En définitive, la force publique est toujours la première question.

Il y en a une autre qui n'est pas moins grave, c'est la question financière; là est le ressort de la guerre. Or quelle est aujourd'hui la situation des finances françaises? Elle vient d'être exposée dans le budget soumis au corps législatif. Telle qu'elle est présentée, cette situation n'a rien que de rassurant, elle est même basée sur la prévision d'un excédant de revenu pour 1855. Les dépenses sont fixées à la somme de 1,562 millions, les recettes au chiffre de 1,566 millions; mais ce sont là les prévisions d'un temps ordinaire. Il faut souhaiter que même dans sa combinaison normale de dépenses et de recettes le budget de 1855 conserve cet équilibre. Il restera encore assez des dépenses extraordinaires, dont la limite ne peut être fixée d'avance. Déjà l'emprunt de 250 millions introduit dans le budget une charge normale de 11 millions affectés aux intérêts. Quelles ressources nouvelles deviendront nécessaires et quelles charges en découleront pour l'état? C'est là ce que nul ne pourrait dire à coup sûr; c'est la part de l'imprévu, que les événemens peuvent diminuer ou accroître, mais qui constitue toujours dès ce moment un budget extraordinaire sous le titre de frais de la guerre. Certes, s'il y eut jamais une heure faite pour inspirer la pensée de prudentes économies, c'est bien l'heure actuelle. Cela n'est point cependant aussi aisé qu'on le croit. D'abord sur l'armée et la marine, il n'y a évidemment rien à retrancher, il n'y a qu'à ajouter. Diminuer les dépenses des travaux publics, c'est risquer de suspendre

un ensemble d'entreprises qui contribueront puissamment à la prospérité publique et doubleront les ressources du pays. Voilà comment le corps législatif s'est trouvé conduit à n'alléger que de 7 millions un budget de plus de 1,500 millions! Ce n'est point d'aujourd'hui d'ailleurs que date cette difficulté de réaliser des économies; elle remonte loin, elle tient à cette tendance universelle, qui existe depuis longtemps, à augmenter les dépenses, et quand ces dépenses ont pris un caractère en quelque sorte normal, il devient presque impossible de les diminuer, à moins de porter une atteinte subite à tous les intérêts qui s'y rattachent. Sous l'empire de cette tendance, les économies deviennent même quelquefois illusoires; c'est ainsi, selon le rapporteur du budget, que la réduction de 17 centimes accomplie, il y a quelques années, sur l'impôt foncier se trouve presque compensée par les contributions additionnelles dont les départemens et les communes grèvent leur budget. La crise actuelle ne doit point suspendre toutes les entreprises, tous les travaux d'utilité publique qui sont en cours d'exécution : elle ne peut que rendre plus manifeste la nécessité de les renfermer dans les limites d'une stricte prudence, afin de mieux laisser aux ressources de la France leur libre jeu et leur développement.

L'Algérie, on le sait, occupe une grande place dans le budget français, comme elle est au premier rang dans les préoccupations du pays. Elle est inscrite encore au budget de 1855 pour une armée de soixante-huit mille hommes et quatorze mille chevaux; mais cette armée est là pour achever une grande œuvre et en sauvegarder la sécurité. La conquête semble terminée aujourd'hui. Sans doute les événemens de l'Europe peuvent tenter quelques fanatiques et les pousser contre notre domination, dans l'espoir de la trouver affaiblie; mais ce ne seront plus que des tentatives isolées, et l'année qui vient de s'écouler a montré cet exemple singulier et nouveau d'Arabes soumis à la France marchant d'eux-mêmes à la répression de mouvemens de ce genre. C'est donc, on peut le dire, la période de la colonisation qui commence aujourd'hui pour l'Afrique française, et le rapport récent du ministre de la guerre ne fait que constater les premiers résultats de ce travail colonisateur. Un des plus remarquables épisodes, c'est l'établissement de cette compagnie genevoise dont nous parlions l'an dernier, et qui a obtenu du gouvernement une concession de vingt mille hectares aux environs de Sétif. Un plein succès semble répondre à cette entreprise. Deux ans avaient été accordés à la compagnie pour commencer les travaux des dix villages qu'elle doit construire en dix ans, et après huit mois un premier village se trouvait non-seulement construit, mais peuplé. Il s'était offert de la Suisse à la compagnie plus de familles de colons qu'elle n'en pouvait accueillir. Le ministre de la guerre exprime avec raison le désir que, cette expérience faite, les conseils généraux de France reprennent un projet, qui leur avait été soumis, tendant à créer en Afrique des villages départementaux peuplés d'habitans d'un même département et portant son nom. Ce serait comme une seconde France transplantée au-delà de la Méditerranée, y portant ses usages, ses mœurs, et y enracinant son esprit au milieu des populations d'origine diverse.

Ce n'est pas du reste sur ce point seulement que les progrès de la colonisa-

tion algérienne ont un caractère remarquable; la production s'y est accrue d'une manière sensible. C'est ainsi que l'Algérie, qui tirait il y a peu d'années presque tout son blé de l'étranger, a donné à la France, en 1853, un million d'hectolitres de céréales. Les plantations de tabac ont doublé dans la même période; les ensemencemens de coton ont décuplé dans le département d'Alger, et l'Afrique peut arriver par la suite à devenir un marché rival des États-Unis. Le mouvement commercial suit la même progression. En définitive, l'Algérie, bien que n'étant point soumise encore à l'impôt foncier ni à l'impôt personnel, va procurer au trésor des recettes qui couvriront ses dépenses, sauf celles de de l'armée. Tout tend ainsi à faire de l'Afrique une possession sérieuse et féconde. L'esprit d'industrie, les travaux agricoles s'y développent à la fois, et plus ils se développeront, plus ils affermiront la sécurité en entraînant la population arabe elle-même dans ce mouvement nouveau, en lui faisant quitter la vie de la tente et du désert pour la vie sédentaire. Dans le fond, cette grande œuvre de la conquête et de la colonisation de l'Algérie se rattache plus qu'on ne le dirait au premier aspect à l'ensemble du développement général de l'Europe et de la France; elle s'est présentée à un moment où notre pays, nourrissant encore le souvenir de ses gloires militaires, semblait avoir besoin de se frayer un chemin. La France a trouvé là un aliment à son activité; elle y a concentré ses forces, elle a eu un champ de mâle exercice pour ses soldats; elle a détourné, en un mot, vers l'Afrique cet esprit guerrier qui l'eût peut-être poussée à quelque entreprise en Europe, et aujourd'hui elle a sur l'autre bord de la Méditerranée les élémens d'un nouveau royaume qui, sans troubler les autres peuples et au grand profit de la civilisation commune, ne pourra, en grandissant, que fortifier sa puissance. Ce sera à coup sûr le témoignage viril de l'énergie créatrice de cette société française qu'on accuse souvent de se perdre en théories et en paroles.

Lorsqu'on observe cette société depuis un siècle, au milieu de son activité fiévreuse, de ses péripéties et de ses perpétuelles transformations, lorsqu'on la voit passer par toutes les épreuves, sombrer dans l'anarchie, puis se relever victorieuse et traverser inquiète tous les régimes pour recommencer sans cesse son histoire, il n'est pas surprenant qu'il se trouve des esprits tentés de chercher le secret de ce travail, toujours puissant dans sa mobilité. La société française a eu déjà bien des historiens, elle en aura encore après M. Malpertuy, l'auteur d'une récente *Histoire de la Société française au dix-huitième et au dix-neuvième siècle.* Chacun la peindra à un point de vue différent, et le mystère n'en sera peut-être pas mieux éclairci. Il semble souvent à ceux qui ont à raconter les grandes aventures de la vie publique de la France que tous les événemens se coordonnent pour aboutir à ce moment où ils se trouvent et où ils écrivent. Au triomphe de chaque cause, c'en est fait, la France a trouvé son abri, la solution définitive du problème qui la tourmente. Elle n'a qu'à s'asseoir et à goûter en paix les bienfaits d'un état qui réalise toutes les conditions de la durée. Puis il vient un jour où l'indéfini cesse tout à coup, où on se retrouve en présence du sphinx redoutable. N'est-ce point ce qui est arrivé bien des fois déjà? Étrange destinée que celle d'une nation pour qui la gloire et la liberté ne sont que des haltes! L'intérêt

de ce drame permanent naît de ce que le héros, c'est toujours la France, c'est-à-dire cette race vive et forte aussi prompte à se relever de ses revers qu'à oublier la sagesse qui les détourne. Le livre de M. Malpertuy est une nouvelle et rapide esquisse de ces annales d'un peuple. Il ne pénètre pas à une grande profondeur, il marque des jalons. Il y domine surtout une sage pensée, celle de montrer que la société française, dans son développement légitime, ne va pas au but que lui assignent les révolutionnaires, que la démocratie n'est point l'égalité chimérique des sophistes, que la civilisation moderne est chrétienne et doit rester chrétienne. Après cela, il resterait sans doute à analyser les élémens constitutifs de la société française, à les représenter dans leur travail ardent et souvent confus. Qu'on le remarque en effet, la société a son histoire, qui n'est point tout entière dans les événemens politiques, dans les chutes des gouvernemens et les révolutions matérielles : elle est dans la lutte des idées, dans le mouvement des mœurs, dans toutes ces nuances de la vie sociale à travers lesquelles on aperçoit tous les problèmes qui agitent la France depuis le XVIIIe siècle. C'est un vaste et puissant tableau tracé jusqu'ici par fragmens plutôt que dans son ensemble.

S'il est un élément inséparable de cette histoire, c'est certainement la littérature. L'esprit littéraire est de moitié dans tous les efforts, dans toutes les luttes de notre temps. Il est l'expression d'un mouvement social auquel il contribue à donner son caractère. Il a partagé toutes les fortunes d'un siècle qui en a compté déjà de si contraires. Comment s'étonner qu'il finisse par se lasser, qu'il ait, lui aussi, ses périodes de faiblesse et d'incertitude? Telle est en effet l'heure actuelle, qu'il serait difficile de caractériser ce qui domine dans la littérature. Ce n'est point l'enthousiasme novateur et quelque peu révolutionnaire d'il y a trente ans : ce serait plutôt une réaction; mais cette pensée de réaction, vague dans certains esprits, a une peine singulière à se formuler, à se traduire en œuvres fécondes, fruits d'une inspiration épurée et rajeunie. Entre ce qui n'est plus et ce qui naîtra sans doute dans ce domaine de l'imagination, fleurissent les petites écoles. Il faut rendre justice à M. Champfleury, il reste inébranlable dans la passion du réalisme, il s'y obstine comme on s'obstine dans les plus heureuses conquêtes de l'esprit. Qu'on ne parle point à M. Champfleury d'un art qui combine ses moyens, qui épure et transforme les élémens dont il se sert, qui cherche à faire sortir du spectacle de la vie humaine quelque lueur de vérité idéale : M. Champfleury, tout entier à la réalité crue et vulgaire, ne veut y rien changer; il en reproduit les minuties, souvent les grossièretés, puis il croit avoir fait une peinture fidèle. L'école réaliste se moque volontiers des livres qui prouvent quelque chose, qui enseignent directement, comme dit M. Champfleury, l'auteur des nouveaux *Contes d'Automne*. M. Champfleury ne remarque pas que, pour prouver quelque chose, une œuvre d'imagination n'a nullement besoin de tirer la moralité de chaque page et de procéder par démonstration. La démonstration vivante et palpable, elle ressort de la peinture des passions et des sentimens, de leur juste combinaison. C'est ainsi que toutes les œuvres d'une inspiration véritablement littéraire ont toujours prouvé quelque chose, en quoi elles diffèrent souvent des œuvres de l'école réaliste, malheureusement pour celle-ci. Soit donc, les *Contes d'Automne* ne prouvent rien; c'est

un ensemble de contes, de fragmens liés par un récit humoristique dont l'auteur tient le fil. Les souvenirs d'une campagne faite autrefois par M. Champfleury aux Funambules y dominent. L'auteur n'a-t-il pas été en effet un jour le restaurateur, le poète de la pantomime? C'est ce bulletin de ses anciennes victoires qu'il reproduit en lui donnant une forme toute personnelle, et en l'entremêlant d'histoires de tout genre, qui se ressemblent, il nous paraît, en ce qu'elles n'ont pas plus que tout le reste la prétention de rien prouver. Ce n'est pas que dans les *Contes d'Automne*, comme dans les autres ouvrages de M. Champfleury, il n'y ait par moment la marque d'un talent réel; mais ce talent est aujourd'hui plié à un système, il s'est créé un petit monde d'observations et de peintures d'où il ne peut sortir, il s'est fixé sur un sol ingrat qui ne produit pas toujours des fleurs, il s'en faut; mais qu'importe? C'est là encore le triomphe du réalisme de ne pas peindre toujours des fleurs. L'inconvénient de ce genre est de finir par n'être plus de la littérature, de n'être qu'une sorte de daguerréotype où manque toute expression vive et idéale.

C'est là cependant que tombe le génie passionné et inventif des fictions romanesques, et par malheur ce n'est pas seulement dans le roman que se fait sentir cette faiblesse d'imagination. On a beau chercher dans la poésie quelque germe près d'éclore, quelque symptôme d'inspiration nouvelle, quelque talent inconnu jusqu'ici : rien ne se révèle. La poésie n'est pas morte sans doute, mais elle se repose, et en attendant M. de Belloy publie les vers du *Chevalier d'Aï*, accompagnés du récit de sa vie et de ses aventures. Le chevalier d'Aï paraît être une réminiscence de Joseph Delorme, seulement le personnage est ici bien différent. C'est un mousquetaire de bonne humeur, datant de l'autre siècle, jeté sur toutes les routes du monde par la révolution, et ayant des aventures à Tunis, où il trouve un pacha de sa connaissance au milieu de son harem. Le malheur du chevalier d'Aï, dont les aventures n'ont pas laissé d'autre trace dans l'histoire, c'est que, sans y être aucunement forcé, il faisait de petits vers qui avaient tout juste l'originalité de sa vie, malheur d'autant plus grand que M. de Belloy a eu l'idée de reproduire ces vers en les illustrant de commentaires. Le chevalier d'Aï faisait des madrigaux, des parodies de nos grands poètes, et même des comédies qui heureusement n'ont point été représentées. Il est mort paisible, après une vie facile, sans avoir fait parler de lui, et destiné sans doute à n'en pas faire parler davantage après sa mort, même par la divulgation de ses œuvres poétiques. Après tout, ce chevalier d'Aï est encore un galant homme dont l'épicuréisme, comme il arrivait souvent autrefois, conserve un certain air de légèreté distinguée. L'épicuréisme grossier, il faut l'aller chercher dans un petit volume qui s'intitule *Au fond du Verre*. L'auteur paraît se consoler de déceptions démocratiques en chantant ce qu'il appelle *les voluptés brutales* et en demandant sa *part de soleil et d'or*. Il paraît croire qu'il n'y a point de milieu entre les effervescences d'un temps révolutionnaire et l'oubli au sein des plus matérielles ivresses. Se servir de la langue des vers pour chanter ces choses, parler ainsi durant tout un volume, quelque court qu'il soit, quand on paraît être jeune, il n'y a de quoi rehausser ni le cœur ni l'esprit, et il vaudrait mieux croire que ce n'est là que la fantaisie d'une imagination surexcitée. L'auteur des *Contes parisiens*, M. Léon Bernis, n'en est pas là, pas plus que

que M. de Morgny, qui chante ses *Échos du Cœur* sur un mode plus doux. M. Bernis a eu une idée singulière, celle de grouper un certain nombre de poèmes sous le titre des différentes rues de Paris. C'est de la poésie de grande voirie. On y trouve des vers faciles, peu d'invention, peu d'originalité et des personnages que l'auteur nous montre *truffés de caprices*. Quant à l'auteur des *Échos du Cœur*, ses vers ne diffèrent point essentiellement sans doute de tous ceux qui ont paru sous le même titre depuis quelque trente ans. Les *Poésies françaises d'une Italienne* ont du moins une originalité, elles sont l'œuvre d'une étrangère écrivant dans notre langue et maniant les rhythmes français sans effort. La mélancolie, l'illusion, le désenchantement, ce sont là des thèmes souvent reproduits; l'auteur, Mlle Sasserno, les développe, sinon avec nouveauté, du moins avec une certaine mollesse italienne qui n'est point sans grâce. Piémontaise d'origine, Mlle Sasserno montre l'influence qu'exerce encore la langue de la France dans ces pays où elle a régné, et auxquels elle ne se rattache plus que par sa sympathie pour leur indépendance. C'est le signe des transformations de la politique, qui en est aujourd'hui à d'autres préoccupations.

Quelque gravité qu'il y ait dans les questions nouvelles qui sont venues prendre une si grande place en Europe, de quelque hauteur qu'elles dominent les faits secondaires, il n'en reste pas moins dans chaque pays des incidens qui offrent parfois comme un reflet de leur caractère et de leur esprit politique. L'Angleterre elle-même, tout absorbée qu'elle soit par les affaires de la guerre, vient d'avoir un épisode de ce genre. C'est une discussion des plus vives qui a eu lieu dans la chambre des communes au sujet du bill pour l'admission des Juifs dans le parlement. Ce qu'il y a de plus particulier, c'est que ce bill est périodiquement présenté depuis longtemps. Tous les ans, il est voté par la chambre des communes, et tous les ans aussi la chambre des lords l'écarte avec la même régularité. Cette fois, la chambre des communes s'est chargée elle-même de repousser le bill, dont le vote du reste ne changeait rien en fait à la position des Juifs, puisqu'il n'arrivait jamais à passer en loi. Le cabinet s'est trouvé en minorité de quatre voix sur un point presque personnel à lord John Russell, promoteur et défenseur habituel du bill. On sait que, pour arriver à l'admission des Juifs dans le parlement, il s'agissait de modifier pour eux une partie de la formule du serment qui constitue un engagement « sur la vraie foi d'un chrétien. » Si les Juifs eussent été seuls en question, peut-être le bill eût-il été adopté comme d'habitude; mais lord John Russell y avait joint la suppression d'une autre formule du serment encore imposée aux catholiques, et par laquelle ceux-ci s'engagent à ne rien faire qui puisse porter un dommage à l'église établie, en d'autres termes à l'église protestante. Enfin lord John Russell avait profité de la circonstance pour faire disparaître du serment une autre formule par laquelle les membres du parlement jurent de ne pas reconnaître les Stuarts comme rois d'Angleterre. Lord John Russell avait jugé sans doute que les Stuarts n'étaient pas essentiellement dangereux aujourd'hui. Il paraît cependant que toutes ces suppressions n'ont pu trouver grâce auprès des consciences timorées. La discussion a été une occasion nouvelle de sorties contre le pape et contre Rome. M. Disraéli s'est levé pour combattre le ministère, tout en défendant

les Juifs, et finalement le bill s'est trouvé rejeté aux grands applaudissemens de l'opposition; lord John Russell en est pour un échec personnel. Si cet incident indique à quel point en est toujours l'esprit religieux en Angleterre, il peut montrer aussi que dans des circonstances différentes, où la guerre ne dominerait pas tout, le ministère pourrait trouver plus d'une difficulté dans le parlement. Aujourd'hui de tels faits disparaissent nécessairement dans l'ensemble d'une situation qui tient à des considérations plus puissantes.

Ce mouvement singulier et toujours actif de la vie des peuples peut revêtir sans doute bien des formes, les unes saisissantes, les autres plus simples et plus naturellement propres à chaque pays. Ce n'est pas sur un seul point qu'il se poursuit, c'est dans toutes les régions du globe, dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien. Après tout, sous quelque forme et sur quelque théâtre que ce soit, — sur le Danube et dans la Mer-Noire ou aux États-Unis et dans l'Amérique du Sud, — n'est-ce point toujours la question de la civilisation qui s'agite? Seulement l'importance des intérêts, la nature des événemens, le caractère moral des crises qui éclatent, varient d'un continent à l'autre. Aussi bien, aux États-Unis même il y a une question qui pourrait avoir son importance dans l'état actuel de l'Europe, c'est celle de ce navire américain, le *Black-Warrior*, qui a été l'objet des sévérités de la douane de Cuba. Bien loin de s'apaiser, cette affaire semble plutôt s'aggraver par l'insistance du cabinet de Washington à réclamer des réparations que l'Espagne se croit fondée à ne point accorder. On a parlé aux États-Unis de bloquer Cuba; en Espagne, on songe naturellement à défendre cette possession, de telle façon qu'il pourrait bien en sortir quelque conflit, à moins qu'une intervention médiatrice ne vienne à propos dénouer cette difficulté.

Quant à l'Amérique espagnole, il y a toujours malheureusement un certain nombre de ces pays qui ne cessent de flotter entre l'insurrection de la veille et l'insurrection du lendemain, lorsque la révolution n'est point permanente. Au Mexique, le général Santa-Anna en est à se débattre contre un soulèvement à la tête duquel s'est placé le général Alvarez, tandis que la république se trouve démembrée par le traité Gadsden, signé avec les États-Unis. Au Pérou, voici déjà quelques mois qu'une insurrection tient le pays en attente. Cette insurrection, commencée par un des hommes influens de Lima, M. Elias, a fini par avoir pour chef le général Castilla, ancien président, qui est à Aréquipa, à la tête des forces soulevées. Le général Castilla, par tous les souvenirs d'une administration éclairée et honnête, exerce une grande influence au Pérou. Il n'est donc point impossible que le président actuel, le général Échenique, ne se trouve menacé, d'autant plus que jusqu'ici il n'a opposé qu'une assez visible impuissance à l'insurrection. Mais de tous les pays de l'Amérique du Sud, les états de la Plata sont peut-être ceux dont la situation est la plus singulière. Il y a plus de deux ans déjà que Rosas vaincu a été obligé de quitter Buenos-Ayres. Qu'est-il résulté de cet événement, qui semblait devoir ouvrir l'ère d'une régénération de ces contrées? On en est à compter les révolutions, les guerres civiles qui se sont succédé, et aujourd'hui encore la Confédération Argentine se trouve dans l'état le plus bizarre. Douze provinces forment un corps organisé sous la présidence du général Urquiza, qui a été installé le 6 mars 1854 à Santa-Fé. C'est dans la ville de Parana, déclarée territoire fédéral, qu'est le siége du gouvernement. De son côté, Buenos-

Ayres forme un état à part. Elle s'est donné une constitution, elle a repris l'entier usage de sa souveraineté intérieure et extérieure, en attendant qu'elle la délègue à un gouvernement général, — et chose étrange, depuis cette séparation entre Buenos-Ayres et les provinces, une sorte de paix s'est rétablie, ce qui ne veut point dire qu'elle soit durable. Après deux ans et plus, le gouvernement de Buenos-Ayres a mis en cause l'ancien dictateur Rosas; on a instruit son procès, et il sera certainement condamné. Seulement Buenos-Ayres se trouvera-t-elle mieux en mesure de fonder un ordre régulier? La Bande Orientale n'est guère plus heureuse que la République Argentine. Il y a déjà quelques mois que le président Giro était renversé à Montevideo. Le pouvoir restait aux mains de quelques officiers, dont l'un était le général Rivera, l'ancien antagoniste de Rosas; un autre était le colonel Venancio Florès. Rivera est mort, et le colonel Florès a été nommé président; mais tel était le désordre du pays, que tous les partis se sont unis pour demander au Brésil d'intervenir, et c'êst ce qu'a fait le cabinet de Rio-Janeiro en envoyant un corps d'occupation de quatre mille hommes, qui devait entrer à Montevideo le 30 mars. Voilà où en sont en ce moment quelques-unes de ces républiques sud-américaines, déchirées par les insurrections, vivant dans une espèce de dissolution, ou contraintes d'invoquer l'intervention de la force étrangère pour se donner un peu d'ordre et de paix! CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

QUE DIRA LE MONDE? — LE MARBRIER.

A quelques exceptions près, deux choses nous frappent dans les œuvres du théâtre actuel, et parmi celles-là même qui, soit par le choix du sujet, soit par le nom de l'auteur, éveillent un moment la curiosité : d'abord une stérilité d'invention qui, comme toutes les pauvretés vaniteuses, se déguise tant bien que mal en vivant d'emprunt, en se parant du bien d'autrui, en maraudant partout où se révèlent un semblant d'idée et un semblant de succès; ensuite une propension singulière à dépayser la morale et la vérité dramatiques en les plaçant tantôt en-deçà, tantôt au-delà du vrai et du bien, et en demandant au spectateur bénévole de se prêter également à ces deux extrêmes, d'accepter ou ce paradoxe d'indulgence, ou ce paradoxe de rigorisme. Ainsi, pour nous en tenir aux plus récens exemples, l'auteur du *Marbrier*, autrefois plus inventif, n'eût certainement pas eu l'idée de sa pièce, si la vogue, un peu exagérée peut-être, de *la Joie fait peur* ne lui eût donné l'envie de traiter un sujet analogue, de chercher le pendant ou la contre-partie de cette douleur maternelle prête à se changer en une joie meurtrière. D'autre part, tandis que la poétique de nos drames et de nos romans les plus applaudis ouvre aux pécheresses de tous les rangs et de tous les étages non-seulement les inépuisables trésors du pardon céleste, mais la réhabilitation passionnée des cœurs généreux, et même les bénéfices immérités d'une amnistie mondaine, voici un jeune écrivain, moraliste apostillé déjà par des récompenses académiques, qui prête à la société des rigueurs insolites, et à cette impérieuse question : *Que dira le monde?* répond de la façon la plus

décourageante pour les amours sincères et les âmes sentimentales. Ajoutons, afin de compléter l'ensemble de ces fâcheux symptômes, que si *le Marbrier* démontre ce que nous savions déjà, la décadence et l'épuisement définitifs de talens et de noms qui eurent leurs jours de verve et d'éclat, des œuvres telles que la comédie de M. Serret ne démontrent pas suffisamment encore l'avénement de talens nouveaux propres à nous dédommager de la déchéance des anciens.

Pourtant, hâtons-nous de le reconnaître, cette pièce de M. Serret, *Que dira le monde?* est intéressante, et il serait d'autant plus injuste de lui refuser cette qualité, que c'est à peu près la seule. La donnée a le grand défaut d'être à la fois paradoxale et vulgaire, et de ressembler à ces avocats médiocres qui se servent de moyens usés pour arriver à des conclusions contestables. L'effet de jalousie rétrospective et le principal épisode qui s'y rattache rappellent trait pour trait un des plus saisissans récits de M. Prosper Mérimée : *le Vase étrusque;* on peut signaler çà et là des réminiscences de plusieurs ouvrages bien connus : *Une Chaîne, Antony, la Calomnie;* enfin il est peu de ces situations et de ces caractères qui, à l'aide d'un très léger changement d'optique, ne pussent se retourner contre l'auteur, et plaider une thèse exactement contraire à la sienne. Cependant tout cela forme un ensemble, une succession de scènes auxquelles on assiste sans ennui, et l'on peut en définitive ne pas se montrer aussi sévère envers M. Serret qu'il l'a été lui-même à l'égard de sa romanesque héroïne, pourvu qu'il soit permis de demander comme le géomètre assistant à *Andromaque :* « Qu'est-ce que cela prouve? » Et de répondre comme le vieil adage : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. »

Hermann de Courtenay, un héros quelque peu arriéré du roman ou du drame d'il y a vingt ans, est l'amant d'une belle veuve, la comtesse de Verneuil : elle l'a aimé, elle lui a cédé avant la mort de son premier mari, et, s'il ne l'a pas épousée dès qu'elle a été libre, c'est qu'il était pauvre et qu'il ne voulait pas que *le monde* pût voir une affaire dans son mariage et un calcul dans son amour. Dès la première scène, on est forcé de convenir que M. Serret a la main malheureuse en fait de délicatesses et de scrupules, et de comparer cet esprit honnête et sage, en veine de paradoxes, à ces hommes rangés qui, une fois en train de faire des sottises, ne savent pas les faire avec grâce. Comment admettre, entre une femme qui s'est donnée et qu'on estime encore et un homme dont l'amour a survécu à cette première épreuve, ces considérations d'argent, d'inégalité de fortune, acceptables tout au plus entre gens qui se rencontrent pour la première fois et n'ont aucun droit l'un sur l'autre? Quoi qu'il en soit, Hermann vient de recueillir un héritage inattendu qui égalise les fortunes. Sorti le matin de chez Mme de Verneuil en amant mystérieux et furtif, il rentre chez elle, quelques heures après, en prétendant officiel, et lui demande sa main. Cette demande librement faite, acceptée avec transport, cette promesse échangée entre deux cœurs que n'a atteints aucune des méfiances ou des lassitudes de l'amour heureux pourra-t-elle s'accomplir? Le monde n'y mettra-t-il pas obstacle par la sévérité de ses arrêts ou l'aigreur de ses médisances? Voilà toute la pièce.

Que dira le monde? écrivez-vous au seuil de votre drame. Mais quel monde? Il y en a de plusieurs sortes, et il ne vous était pas permis de les confondre : il y a le monde des honnêtes gens qui ne demandent pas au cœur humain des austérités et des sacrifices au-dessus de ses forces, qui épargnent la faiblesse pourvu qu'elle se respecte elle-même, et qui encourageront toujours un homme d'honneur offrant à la femme qui s'est compromise, — et compromise pour lui seul, — la plus loyale et la plus décisive des réparations; il y a aussi le monde des mœurs tarées, des liaisons équivoques, des existences aventurées, des fausses élégances et des fausses vertus, et, si nous rappelons cette distinction importante, c'est qu'elle constitue, selon nous, le vice radical de la donnée et de la pièce de M. Serret. Dans le fait, il peut bien nous dire que Mme de Verneuil appartient à la société la plus exquise, qu'elle n'a jamais eu de faiblesse que pour Hermann, que cette liaison même, devinée plutôt que surprise par les médisans, a été soigneusement recouverte de ce voile discret, dernière marque d'estime qu'un amant puisse donner et une maîtresse recevoir. Il nous dit tout cela, et cependant il nous présente son héroïne de façon à nous faire croire qu'elle a réellement mis le pied dans ce monde équivoque où une femme n'a plus l'ombre d'un droit, parce qu'elle n'observe plus l'ombre d'un devoir. Tous les détails accessoires, tous les personnages épisodiques qu'il a groupés autour de Mme de Verneuil ne font que confirmer cette première impression. C'est que l'auteur, dès le début, s'était fatalement placé entre ces deux écueils : ou bien rendre Mme de Verneuil trop intéressante, entourer son unique faute de palliatifs et de respect, convaincre le spectateur qu'elle est digne encore de porter le nom d'un honnête homme, et qu'une fois mariée, la sagesse la plus rigide comme la jalousie la plus ombrageuse n'aura rien à lui reprocher, — et alors le jugement du monde devenait décidément trop inique, l'acharnement de la médisance trop odieux, l'hésitation d'Hermann trop choquante pour que la thèse restât soutenable; — ou bien faire de la comtesse une de ces *patriciennes* suspectes telles que le roman et le théâtre aiment à nous les montrer, ayant laissé déjà aux buissons de la route bien des lambeaux de sa réputation, mêlée à une société dont le contact est un commencement d'ignominie, habituée à jouer au bord des abîmes en attendant que l'irrésistible pente la fasse rouler jusqu'au fond : alors Hermann cesse d'être coupable et le monde d'être injuste, mais alors aussi il n'y a plus de pièce. L'auteur a confusément entrevu cette difficulté; malheureusement, au lieu de la résoudre, les incidens qu'il a appelés à son aide ne servent qu'à la faire ressortir.

Hermann est le neveu d'un général chargé de représenter toutes les rigueurs, toutes les rudesses de la vie réelle et de la sagesse mondaine, de même qu'Hermann personnifie les illusions et les enthousiasmes de la vie romanesque. Le général s'acquitte fort mal de sa tâche, et lorsqu'au dénoûment M. Serret, pour relever son héroïne, nous montre ce vieux grognard passant *à l'ennemi* avec armes et bagages, rendant hommage à celle qu'il a insultée pendant tout le cours de la pièce, on ne s'explique pas mieux cette espèce de réparation *in extremis* que ses brutalités précédentes. Si Hermann avait un peu de cœur, s'il aimait sincèrement Mme de Verneuil, s'il était autre chose qu'un mannequin habillé en héros de roman pour le besoin de la

cause, les brutalités de son oncle, au lieu d'ébranler sa résolution, l'y raffermiraient : c'est du moins l'effet ordinaire que produisent les réactifs violens sur les passions vraies.

Hermann se laisse entraîner à un déjeuner de viveurs d'assez mauvais ton et d'assez bas étage, et il y entend des propos outrageans pour Mme de Verneuil. Là nous nous retrouvons en plein *Vase étrusque*, et si nous voulions nous donner le plaisir de comparer ce qu'un esprit supérieur et un esprit commun peuvent faire de la même idée, l'occasion serait excellente. M. Mérimée avait concentré tout l'intérêt de son récit sur un seul point : la jalousie rétrospective d'Auguste Saint-Clair. Auguste aime une jeune veuve, Mathilde de Coursy; il doit l'épouser, dès que son deuil sera fini. On lui dit, dans un déjeuner de garçons, que Mathilde a aimé une espèce de bélâtre, nommé Massigny, mort depuis quelques années, et en effet Auguste se souvient qu'elle a chez elle un vase étrusque que Massigny lui a donné, et auquel elle paraît tenir beaucoup. De tout ce que le monde peut dire pour empêcher son mariage, de ce qu'il résoudra lui-même dans le cas où il aurait été trompé, Saint-Clair ne se préoccupe nullement. Tout pour lui se réduit à ceci : une femme qu'il aime, le souvenir d'un homme qui a peut-être été son amant, et qu'il ne peut ni interroger, ni tuer, et entre Mathilde et lui, comme témoignage de ce souvenir et de cet amour, ce vase, seule pièce de conviction qui puisse absoudre ou condamner sa maîtresse. Le drame est émouvant et complet par sa simplicité même, et lorsque Mathilde, dans une explication qu'elle a provoquée, lui dépeint ce pauvre Massigny sous des couleurs assez ridicules pour dissiper ses doutes et rendre sa jalousie impossible, on sent que tout est fini, que rien, excepté peut-être la balle d'un duelliste, ne peut empêcher Saint-Clair d'épouser Mme de Coursy. L'auteur de *Que dira le Monde?* s'est emparé de ce vase étrusque. Même souvenir légué par un amant défunt, même jalousie d'Hermann, même explication de Mme de Verneuil, même ridicule versé à pleines mains sur la mémoire du mort; mais quand Hermann est rassuré, quand le vase est brisé, le drame n'a pas fait un pas; les obstacles subsistent, le monde maintient son cruel *veto* sur ce roman légitimé, et nous n'avons eu qu'un épisode inutile au lieu d'un récit rapide, plein d'émotion et de vie. Cet épisode n'est pas le seul; il en est un autre dont l'influence est plus visible sur la détermination d'Hermann et le dénoûment de la pièce, et qui peut aussi donner lieu à quelques réflexions plus sérieuses et plus générales.

Par un de ces hasards qui n'arrivent qu'au théâtre, et qui se composent de chevaux emportés, de voiture versée, de jeunes femmes évanouies que le héros secourt et sauve à point nommé, Hermann retrouve un ami de collége, Félicien Raimbaud, récemment marié, et si heureux, si enivré, si imprégné des béatitudes de la lune de miel, qu'il se livre avec un zèle de novice à une propagande matrimoniale; la femme de Félicien a une jeune sœur, une petite pensionnaire de dix-sept ans, ingénuité classique affublée du tablier traditionnel, et voilà tout ce monde, si acharné contre Mme de Verneuil, qui entreprend, le général en tête, de marier Hermann à cette petite fille! Si le drame cherchait ses élémens d'intérêt dans l'étude et l'analyse intérieure des passions et des caractères, et non pas dans des indications et des effets

tout en dehors, il y avait là le germe d'une idée qui pouvait fournir des développemens intéressans : la différence des caractères expliquant la différence des destinées. On comprend aisément que ce Félicien ne voie rien au-delà du bonheur d'être le mari d'une espiègle ou d'une ingénue qui lui fait la vie douce et lui arrange le nœud de sa cravate : c'est un imbécile, un être trivial et borné pour qui les joies de l'imagination et du cœur seront éternellement lettres closes; mais vous voulez que nous acceptions Hermann comme un homme d'une intelligence élevée et d'une âme romanesque; vous nous le montrez au début ayant savouré, auprès d'une femme spirituelle et passionnée, les délices d'un de ces amours dont le péril le plus évident est de frapper de monotonie et de fadeur tout ce qui ne leur ressemble pas, et lorsqu'une société de sots et de méchans s'avise de le condamner au même genre de bonheur que celui de Félicien Raimbaud, rien en lui, ni autour de lui ne proteste contre cette absurde manie de ne compter pour rien les contrastes d'organisations et de sentimens, et de soumettre au même niveau les natures les plus différentes? Et parmi ces défenseurs si pointilleux du *qu'en dira-t-on*, ces austères gardiens de la morale mondaine et de l'honneur d'Hermann, il n'en est pas un qui se demande si sa liaison avec cette femme brillante qui lui a tout sacrifié ne le prépare pas bien mal à apprécier les douceurs du foyer domestique, les innocentes caresses de cette gracieuse enfant? Voilà quel eût été le sujet réel de la pièce, si l'auteur en eût abordé le côté vrai au lieu du côté factice. Les combats intérieurs d'une âme chevaleresque et enthousiaste, ayant demandé à la vie d'autres émotions que celles du vulgaire, ayant rencontré une femme capable de comprendre et de partager ses illusions et ses ivresses, et arrivant à ce moment critique où il faut choisir entre la poésie et la prose, la passion et le ménage, l'héroïne et l'ingénue : voilà un thème bien autrement large et fécond que de puérils accès de jalousie, provoqués par les impertinences d'un domestique, les déclarations d'un prince moldave ou les commérages d'un salon,—sans compter qu'un poète sincère, aussi ennemi des hypocrisies du rigorisme que des bravades du désordre, eût pu profiter de l'occasion pour remettre à leur rang et à leur place ces notions élémentaires du roman et du drame, qui, si l'on n'y prend garde, finiront par être, dans le bien comme dans le mal, également éloignées de la vérité.

Il semble, nous le répétons, que l'imagination de nos auteurs ait pris en haine l'*in medio virtus* d'Horace, ce *juste-milieu* dont on s'est moqué en politique, et qui avait pourtant bien son mérite. Du moment qu'il ne s'agit plus de réhabiliter une courtisane, de prêter au vice ou au crime un idéal de grandeur poétique, de convier les *hommes supérieurs*, comme dit M. Dumas fils, à se faire les régénérateurs des âmes souillées de boue, il n'y a plus de salut qu'à l'extrémité contraire. On a tant dépensé de miséricorde et d'indulgence pour les créatures avilies et dégradées, qu'il n'en reste plus pour ces faiblesses, fort répréhensibles sans doute, mais à qui certaines conditions de décence, de respect extérieur et de réparation légitime peuvent ramener plus tard le respect et le pardon. On passe brusquement, et sans gradation, des Marguerite Gautier ou des Diane de Lys à de jolies poupées d'une candeur enfantine, et peu s'en faut qu'on n'accuse de dépra-

vation ou d'extravagance l'homme qui, après avoir bu aux philtres de la passion romanesque, hésiterait à regarder ces adolescentes comme le dernier mot des félicités et des tendresses humaines. Or, si l'on a pu remarquer qu'il y a deux manières d'être inexact, arriver trop tôt ou trop tard, ne peut-on pas dire aussi qu'il y a deux façons d'être immoral, trop accorder ou trop refuser à l'imagination et au cœur, placer le but trop au-dessous ou trop au-dessus de l'honnêteté véritable et de la juste mesure de nos forces? N'y a-t-il pas lieu de se méfier quelque peu de ces réactions subites qui saisissent, à certains moments, les littératures mal réglées, et font succéder d'excessives austérités à d'excessives tolérances, donnant ainsi à la glorification de la vertu le même air de sophisme qu'à l'apothéose du vice? Ces réflexions, que suggère presque à chaque scène la pièce de M. Ernest Serret, nuisent également à l'effet dramatique qu'il a voulu produire et à la leçon morale qu'il a prétendu donner, et tout en avouant que quelques parties de son œuvre sont traitées avec habileté, et qu'il est parvenu, sinon à convaincre, au moins à intéresser, nous sommes forcé de résumer notre opinion sur sa comédie en rappelant qu'elle nous a fait l'effet d'un paradoxe étayé sur des lieux communs.

Que dire et que penser du *Marbrier?* Nous aurions vivement désiré n'avoir qu'à approuver; car il y a quelque chose de plus triste que de discuter un talent nouveau, c'est de critiquer un talent vieilli; mais, en vérité, la plus robuste indulgence reculerait devant cette grossière ébauche qui commence par serrer le cœur et finit par le soulever. *Le Marbrier*, tout le monde l'a reconnu, a été inspiré par *la Joie fait peur*. Mme de Girardin, en décrivant avec une exactitude trop anatomique la douleur d'une mère qui croit que son fils est mort, et la progression insensible par laquelle on conduit cette âme brisée du désespoir au doute, du doute à l'espérance, et de l'espérance à la certitude, avait eu au moins le bon goût de ne mêler à cette étude artificielle, mais émouvante, aucun élément hétérogène, de ne grouper auprès de ce jeune homme tour à tour pleuré et ressuscité que les tendresses d'une mère, d'une sœur, d'une fiancée et d'un vieux serviteur. L'idée primitive se maintient, le drame se noue et se dénoue dans toute sa simplicité. Voici ce que l'auteur du *Marbrier* a fait de la contre-partie de cette idée. Un père de famille revient dans sa maison après dix ans d'absence pendant lesquels il a rétabli sa fortune. Quand il est parti, son fils et sa fille étaient encore deux enfans, et d'avance son cœur bondit de joie en songeant qu'il va se dédommager, dans une première étreinte, du long exil, de la longue immolation de son amour paternel. Trois jours avant son arrivée, sa fille meurt, et, au lever du rideau, sa femme et son fils en grand deuil se demandent avec effroi comment ils s'y prendront pour le préparer au coup affreux qui l'attend. M. de Gervais, — c'est son nom, — a écrit qu'il arriverait le jour même. En ce moment survient une pauvre orpheline vivement recommandée par un ami intime de la famille, et qui espérait devenir l'institutrice de celle-là même qu'on pleure. Elle est à peu près du même âge; elle s'appelle Clotilde, comme Mlle de Gervais. Qu'elle consente à mettre une de ses robes, et il y aura un instant d'illusion pour la mère désolée. Bien qu'invraisemblable et d'une teinte par trop sépulcrale, cette scène est touchante et faisait mieux augurer du reste de la pièce.

On entend au dehors la voix de M. de Gervais; voilà le moment redoutable! Il entre; il embrasse sa femme et son fils, et, sans s'apercevoir qu'ils sont en grand deuil, il demande Clotilde, d'abord avec une tendre impatience, puis avec un commencement d'angoisse. Clotilde paraît sur le seuil de la chambre que M. de Gervais sait être celle de sa fille; il avait laissé une enfant; il voit une belle jeune personne de dix-huit ans vêtue de sa robe des jours de fête. Avant qu'on ait pu dire un mot pour le détromper, il s'est élancé vers Clotilde, il la presse dans ses bras avec une telle ivresse paternelle, que l'on n'a pas le courage de lui dire que la vraie Clotilde est morte, et que celle-là n'est qu'une étrangère.

Par malheur, nous ne sommes encore qu'à la fin du premier acte, et pour défrayer les deux autres, l'auteur s'est avisé d'un incident dont la seule pensée rend la pièce monstrueuse ou impossible. Edmond de Gervais, qui sait très bien que Clotilde n'est pas sa sœur, ne peut manquer de devenir amoureux d'elle. Le public, qui est aussi dans la confidence, ne songe point à s'en formaliser; mais ce qui dépasse toute idée, c'est que le père, M. de Gervais, qui n'est pas encore détrompé et ne le sera qu'au dénouement, surprend les premiers indices de cet amour d'Edmond et de Clotilde, que ses soupçons, éveillés dès le milieu du second acte, vont s'aggravant jusqu'à la fin, et que sans l'intervention fortuite du marbrier à qui Edmond a commandé le tombeau de sa sœur, et qui vient réclamer le prix de sa facture, nul, sous ce toit où tout respire les chastes affections et les vertus de famille, ne l'avertirait qu'il se trompe, qu'Edmond et Clotilde peuvent s'aimer, et qu'au lieu d'avoir à s'effrayer d'un crime, il n'a qu'à pleurer un malheur.

Voilà le principal ressort de cet ouvrage, à la fois lugubre comme un enterrement et révoltant comme un cauchemar immoral. Pour que le drame existe, il faut que l'erreur de M. de Gervais soit, pendant une heure, prise au sérieux par le spectateur; pour qu'il soit tolérable, il faut que le public compte pour rien le soupçon de M. de Gervais, et se rappelle constamment qu'Edmond et Clotilde ne sont pas frère et sœur. De ces deux effets, qui se contrarient sans cesse, résulte non-seulement diffusion ou absence d'intérêt, mais impossibilité complète. Rien ne saurait exprimer la sensation de stupeur et de dégoût que l'on éprouve en voyant ce père honnête homme, présenté comme un abrégé des vertus patriarcales, promener d'un acte à l'autre son imagination sur cette monstrueuse idée d'un amour incestueux, s'y acclimater peu à peu, nous faire part de tout ce qui confirme ses soupçons, et finalement trouver son fils aux pieds de celle qu'il croit sa fille. Nous savons bien que, dans le paroxisme de désespoir et de honte que cette vue lui cause, il finit par s'écrier : « J'aimerais mieux que ma fille fût morte! » mais il devrait commencer par là. Évidemment, au lieu de cet impassible marbrier dont l'auteur a fait son *deus ex machinâ*, il faudrait que le premier soupçon de M. de Gervais au sujet de l'amour d'Edmond et de Clotilde fût le trait de lumière qui lui révélât la vérité. Autrefois, à l'époque où M. Dumas avait du talent, où il excellait à sauver les situations scabreuses avec une si heureuse audace que le pas difficile était franchi avant même qu'on s'aperçût qu'il existât, il n'eût pas manqué de comprendre que c'était là le seul salut possible de sa pièce, le seul moyen d'éviter la plus horrible dissonance dans le ton général du drame et dans le caractère principal :

faire pour cette âme honnête et pure, du plus léger indice de l'amour de Clotilde et d'Edmond, la preuve la plus péremptoire que la vraie Clotilde est morte; établir entre ces deux faits non-seulement une affinité lointaine, mais une nécessité immédiate et logique; ne pas laisser à l'infâme pensée d'une passion incestueuse le temps d'apparaître en entier ni à l'esprit du spectateur, ni à l'esprit de M. de Gervais, sans être aussitôt suivie d'une certitude qui rassure le père en le désolant. Voilà tout ce qui pouvait sortir de ce sujet, en admettant qu'il fût bien nécessaire de grossoyer et de gâter l'idée et le succès de Mme de Girardin, et de nous apprendre que *la douleur fait peur*, ce qui est moins original et plus triste.

En prolongeant outre mesure une situation qui ne devait et ne pouvait être qu'un éclair, l'auteur du *Marbrier* nous a donné le droit de douter même de cette habileté matérielle et vulgaire qui avait, disait-on, survécu à ses autres facultés, ou plutôt il nous a prouvé que le manque de sens moral équivaut parfois au manque d'habileté. Le débutant le plus novice dans l'art d'enchevêtrer et de débrouiller une intrigue eût évité cette faute, pourvu qu'il eût deviné d'avance les répugnances du spectateur en consultant les siennes. Un vétéran, aguerri par vingt-cinq années de succès et de chutes, vient se briser contre cet écueil, parce que, habitué à ne plus compter ni avec le public ni avec lui-même, pareil à ces joueurs épuisés, mais incurables, qui, à bout de combinaisons et de ressources, n'ont plus que la superstition du hasard, il a perdu, dans ce jeu incessant et rapide, même le temps et la force de réflexion nécessaires pour se souvenir des plus simples notions de son art, pour prévoir les plus infaillibles conséquences de ses étourderies. Les étourderies du déclin! elles sont plus tristes, hélas! que celles de l'apprentissage, parce qu'elles renferment une espérance de moins et un regret de plus. En voyant à quel excès ou à quel néant vient aboutir un talent dont nul ne contestait autrefois l'éclat et la verve, en assistant à ce lamentable drame dont le sujet est lugubre, l'idée empruntée et le ressort révoltant, nous nous demandions s'il n'y avait pas dans certaines aberrations et certaines décadences quelque chose de plus funèbre que dans ce *Marbrier* même et dans les paternelles douleurs de M. de Gervais. ARMAND DE PONTMARTIN.

REVUE MUSICALE.

LES THÉATRES ET LES CONCERTS.

La saison musicale qui vient de finir assez paisiblement n'aura pas été féconde en incidens mélodiques, et ne comptera guère dans l'histoire que pour avoir vu s'élever *l'Étoile du Nord* de M. Meyerbeer, dont le succès se continue et confirme nos prévisions. Le départ de Mlle Cruvelli, la rentrée de Mme Tedesco et la reprise de *la Reine de Chypre* de M. Halévy, voilà tout ce qui s'est passé de nouveau à l'Opéra depuis la triste exhibition de *la Vestale* de Spontini. Dans *la Reine de Chypre*, où Mme Stoltz n'a pas été plus remplacée que dans *la Favorite*, il n'y a eu de remarquable que le jeune Bonnehée, qu'une belle voix de baryton, quoiqu'un peu courte, et un bon sentiment musical ont fait applaudir dans le duo du troisième acte, où il a été parfaitement secondé par M. Roger. Si M. Bonnehée persévère dans la voie où il est entré, et s'il écoute toujours les conseils du maître qui l'a si bien guidé

jusqu'ici, il pourra fournir une belle carrière et servir d'exemple à tant de pauvres égarés. Qu'il se raidisse seulement contre les éloges des entrepreneurs de succès! C'est là le commencement de la sagesse pour un artiste de notre temps.

Depuis *l'Étoile du Nord*, le théâtre de l'Opéra-Comique n'a signalé son activité que par la reprise du *Songe d'une nuit d'été* de M. Ambroise Thomas et quelques débuts sans importance sur lesquels nous n'avons point à insister. Quant à la campagne du Théâtre-Italien, elle n'a pas été à beaucoup près aussi brillante qu'on avait lieu de l'espérer d'abord. Des débuts malheureux, l'exhumation de plusieurs ouvrages médiocres qui auraient dû rester ensevelis dans l'oubli dont ils sont dignes, une exécution très imparfaite, ont refroidi peu à peu la curiosité des amateurs. N'était-ce pas abuser un peu de l'indulgence bien connue du public parisien que de lui faire entendre le *Don Juan* de Mozart, parodié par MM. Tamburini, Dalle Aste et Mlle Cambardi? Pouvait-on espérer que *la Donna del Lago*, où Mme Alboni a eu la fantaisie de chanter le rôle d'Elena, qui ne convient ni à sa voix ni à sa personne, ferait longtemps illusion à un public familier avec les plus beaux morceaux de cette partition, qui exige un grand spectacle pour produire tout l'effet désiré? Il est triste d'être obligé de reconnaître qu'avec une voix admirable et une facilité merveilleuse, Mme Alboni manque tout à la fois d'imagination et de sentiment. Elle ne varie pas suffisamment la combinaison de ses *gorgheggi*, qui sont toujours les mêmes, et rarement elle fait jaillir de son organe généreux une étincelle d'émotion. Aussi Mme Alboni a-t-elle beaucoup perdu, depuis un an, dans l'estime des connaisseurs, tandis que Mme Frezzolini, dont nous n'avons jamais méconnu la distinction, s'est élevée au premier rang des cantatrices dramatiques.

Née à Orvietto, dans les États-Romains, Mme Frezzolini, qui est la fille d'un artiste qui a eu de la réputation comme chanteur bouffe, a reçu une excellente éducation. Elle débuta très jeune encore dans les opéras de M. Verdi, et, pendant vingt ans, fit les délices de l'Italie. Douée d'une physionomie charmante, l'esprit orné et femme de bonne compagnie, Mme Frezzolini a porté sur la scène cette distinction de manières et ce goût délicat qui donnent un si grand prix à la fiction dramatique. Sa voix est un soprano d'une assez grande étendue, et qui a dû être d'un timbre délicieux avant que la mauvaise influence de la nouvelle école italienne l'eût terni et fatigué prématurément. Telle qu'elle nous est apparue cet hiver à Paris, Mme Frezzolini, qui n'est plus d'une extrême jeunesse, nous a révélé un talent d'une rare perfection aussi bien comme comédienne que comme cantatrice. Dans la *Lucia*, dans *les Puritains*, et surtout dans le troisième acte de *Beatrice di Tenda* de Bellini, Mme Frezzolini a prouvé qu'avec des ménagemens elle pouvait encore attirer la foule et satisfaire les plus délicats. Son goût est parfait, et bien qu'elle soit forcée d'employer trop fréquemment les notes suraiguës, qui seules ont conservé un peu de sonorité, Mme Frezzolini parvient à faire oublier à force d'art et de sentiment que sa voix a subi un irréparable outrage. Il n'en est pas ainsi de Mme Alboni, qui, malgré sa belle voix, son talent et sa jeunesse, a été presque ridicule dans la *Nina pazza per amore* du maestro Coppola, qu'elle a voulu absolument nous faire entendre. Cet opéra médiocre, composé à Milan en 1837 pour une cantatrice à la mode, Adelina Spech, qui

depuis a épousé le tenor Salvi, n'a de commun que le titre avec le chef-d'œuvre de Paisiello. C'est une mauvaise imitation de la manière de Bellini, et qui n'était pas digne de figurer au Théâtre-Italien de Paris, où Mme Alboni n'a pu le soutenir que pendant deux seules représentations.

Au troisième théâtre lyrique, on rit, on chante, on s'amuse, et tout le monde a du succès, jusqu'au public, qui mérite vraiment qu'on l'encourage, puisqu'il trouve que *la Promise* de M. Clapisson est un chef-d'œuvre et que Mme Cabel est une grande cantatrice. Dieu nous garde de troubler cette fête de famille par des observations chagrines! Nous sommes plutôt disposé à reconnaître l'utilité d'un établissement public où les écoliers et les enfans terribles peuvent faire toute sorte de tours sans risquer de se casser le cou. Le dernier ouvrage exécuté au Théâtre-Lyrique s'appelle *Maître Wolfram*, petit opéra en un acte, improvisé par M. Méry pour le compte de M. Reyer. Le sujet est emprunté à cette lithographie si connue de M. Lemud, où l'on voit un jeune organiste allemand plongé dans l'extase de l'inspiration. Le libretto est écrit avec facilité, et, sans offrir un bien grand intérêt, il présente une ou deux situations qui suffisent à éprouver la veine d'un compositeur. M. Reyer, qui en a écrit la musique, est un jeune homme connu pour avoir réuni tant bien que mal trois ou quatre mélodies boiteuses sous ce titre oriental — *le Selam*. — *Le Selam*, dont les paroles sont de M. Th. Gautier, est au *Désert* de M. F. David ce que M. F. David est à Mozart, auquel certains amateurs de critique musicale ont bien voulu le comparer! N'ayant pas excité l'enthousiasme que lui avait prédit M. Th. Gautier, M. Reyer fut obligé d'abdiquer ses prétentions de conquérant et de se faire le drogman musical de quelques hommes d'esprit auxquels il enseigne la *solmisation* d'après la méthode de Gui d'Arezzo :

Ut queant laxis *re*sonare fibris
*Mi*ra gestorum *fa*muli tuorum,
*Sol*ve polluti *la*bii reatum,
Sancte Joannes.

C'est en remplissant ces fonctions d'Égérie auprès de trois ou quatre feuilletonistes à la mode que M. Reyer s'est acquis une réputation discrète qui lui a valu l'honneur de faire représenter au Théâtre-Lyrique *Maître Wolfram*, où nous avons remarqué une fort jolie ballade chantée avec émotion par Mme Meillet, une romance de ténor, un duo pour ténor et soprano, qui ne manque pas de distinction, un beau chœur où l'on reconnaît facilement l'imitation de Weber, et la scène finale, qui renferme d'agréables détails. Si, au lieu de faire le docteur dans les journaux, M. Reyer allait tout bonnement trouver M. Barbereau, l'un des plus savans professeurs d'harmonie et de composition qu'il y ait à Paris, lui demander des conseils dont il a grand besoin, peut-être pourrait-il réparer le temps perdu et devenir un artiste sérieux. M. Reyer a des idées, un bon sentiment musical et l'intuition de certains effets d'ensemble qu'il a puisés en partie dans le *Freyschütz* de Weber; mais il ignore les premiers élémens de l'art d'écrire, qu'il n'apprendra certainement pas des beaux esprits qui l'adulent.

Les concerts n'ont pas été cette année moins nombreux que les années précédentes. Ceux du Conservatoire, toujours suivis par la foule empressée,

n'ont rien offert de particulièrement intéressant. C'est toujours le même répertoire, composé des symphonies de Beethoven, de Mozart, d'Haydn, entremêlées de quelques morceaux de Weber et de Mendelssohn, qu'on y entend imperturbablement depuis vingt-sept ans. N'y a-t-il donc qu'un seul psaume de Marcello qui soit digne d'être mal chanté par les chœurs de la société des concerts, et ne pourrait-on choisir un autre morceau que le double chœur de Leisring, *O Filii*, pour donner une idée de la musique religieuse du XVIe siècle? Pourquoi la société du Conservatoire dédaigne-t-elle Palestrina, Roland de Lassus, les vrais créateurs de cette musique placide et touchante dont le chœur de Leisring n'est qu'une pâle imitation? Et Scarlatti, Leo, Jomelli et Sébastien Bach, si profond et si prodigieux, pourquoi donc n'essayez-vous pas de les faire connaître à ce public docile qui admire sur parole les fragmens d'un mauvais ballet de Beethoven, *Gli Uomini di Prometeo?* Il est évident pour tout le monde que M. Girard, le chef d'orchestre de cette société, qui a été créée et mise au monde par l'illustre Habenek, n'est point à la hauteur de sa mission. Il manque d'initiative, de savoir et de ce degré de divination sans laquelle on n'est point un véritable artiste. Si la société du Conservatoire n'y prend garde, elle sera bientôt dépassée par les sociétés rivales qui s'épanouissent à l'ombre de sa vieille réputation.

Celle de Sainte-Cécile, que dirige avec tant d'ardeur et de dévouement M. Seghers, est certainement la plus digne d'intérêt. Parmi les ouvrages curieux qu'elle a exécutés cette année, nous citerons surtout *Preciosa*, mélodrame que Weber fit représenter à Berlin en 1822, après l'immense succès du *Freyschütz*. Dans ce mélodrame, composé d'une ouverture et de huit morceaux, où l'on remarque surtout la marche des Bohémiens, une délicieuse ballade et un chœur admirable — *Aux bois*, Weber a mis toute la fraîcheur, l'originalité et l'élégance chevaleresque de son génie mélancolique. Le succès de *Preciosa* a été très grand aux concerts de la société Sainte-Cécile, tant il est vrai que la musique inspirée n'a pas besoin de longs commentaires pour toucher les masses et ravir les créatures privilégiées. Nous n'en dirons pas autant de l'ouverture d'*Athalie*, de Mendelssohn, ni du finale du premier acte de *Loreley*, opéra inachevé du même compositeur, qu'on entendait pour la première fois à Paris. Nous laissons dire les Allemands, qui depuis quelques années disent de bien étranges choses en musique, et nous persistons à soutenir que Mendelssohn n'est point un demi-dieu à mettre à côté d'Haydn, de Mozart, de Beethoven, de Weber et de Rossini. C'était un esprit méthodique, un compositeur d'un immense talent, qui arrive souvent à l'inspiration, mais dont l'œuvre tout entière accuse le labeur et parfois l'impuissance. La société Sainte-Cécile n'en mérite pas moins les remercîmens de la critique pour ses efforts et ses excursions dans les régions inexplorées, et s'il était vrai que M. Seghers, contrarié dans ses vues par des médiocrités jalouses, songeât à abandonner la direction d'une société qu'il a fondée et qui n'existe que par lui, on ne tarderait pas à s'apercevoir que le public ne confond pas une réunion de manœuvres avec un chef intelligent.

Après la société Sainte-Cécile, nous devons signaler la petite escouade commandée par MM. Maurin et Chevillard pour l'exécution des dernières œuvres de Beethoven. Les six séances qu'ils ont données cet hiver ont été suivies par un grand nombre d'amateurs, de femmes distinguées et d'hommes éclai-

rés, qui étaient heureux enfin de pénétrer sans fatigue dans le labyrinthe de ces compositions étranges et colossales. On ne pourra plus maintenant arguer de l'ignorance du public pour juger les derniers quatuors de Beethoven, et les fanatiques auront beau s'exclamer et se frapper la poitrine, leur dieu n'est point supérieur à la raison, dont il enfreint assez souvent les lois. Grâce aux efforts de MM. Maurin et Chevillard, Beethoven n'a plus de mystères pour nous, ni pour tout homme de bon sens qui, en accordant au génie la plus grande liberté possible, veut cependant pouvoir comprendre ce qu'il doit admirer.

Parmi les pianistes qui se sont fait entendre cet hiver à Paris, l'un des plus remarquables est sans contredit M. Adolphe Fumagalli. M. Fumagalli est Italien; il est né à Milan, où il a fait ses premières armes. Jeune encore (il n'a pas trente ans), doué d'une physionomie originale qui annonce la vivacité de son esprit, M. Fumagalli porte dans l'exécution de quelques fantaisies de sa composition la fougue, la netteté et le *brio* d'un improvisateur. La bravoure de sa main gauche est vraiment prodigieuse. En lui entendant exécuter des variations sur *Robert le Diable* sans le concours de la main droite, qu'il tenait gantée pour mieux convaincre l'auditoire de son inutilité, on aurait dit un prestidigitateur accomplissant sans le moindre effort les plus grandes difficultés de mécanisme. Il y a quelque chose de la *virtuosité* de M. Listz dans M. Fumagalli, et nous voudrions pouvoir affirmer aussi qu'il n'y a pas les mêmes défauts dans ses compositions légères. Que M. Fumagalli ne perde pas ses belles années à courir ainsi des aventures, et, sans renoncer au plaisir de produire de temps en temps quelques morceaux de sa composition, qu'il se hâte de mettre son beau talent au service de la musique des maîtres. Les sonates et les concertos de Weber, qui ont fait la réputation de M. Listz, pourraient également offrir à M. Fumagalli l'occasion de se classer au premier rang des pianistes de notre époque.

M. Henri Herz est revenu au bercail après avoir visité les deux Amériques, où il a été le héros de mille aventures musicales. Il a repris la direction de sa classe au Conservatoire, où il est professeur de piano depuis une quinzaine d'années. M. Herz, dont la célébrité précoce remonte à l'année 1820, est l'un des premiers virtuoses qui aient propagé ce style facile et brillant qui caractérise l'école moderne. Ses compositions légères ont eu une vogue étonnante, et son enseignement a été fécond en bons résultats. Sans être un musicien bien profond ni très passionné, M. Herz a du goût et l'habitude d'écrire, et son jeu n'a rien perdu de la fluidité élégante qui lui a valu tant de succès. Le concerto (le cinquième) à grand orchestre de sa composition qu'il a fait entendre cet hiver renferme plusieurs parties remarquables, l'*andante* surtout, qui est heureusement traité. Il y a plus d'une analogie entre le talent de M. Herz et celui de M. de Bériot, le célèbre violoniste. Ils sont de la même époque, et tous deux glissent sur la corde de la sensibilité plus qu'ils n'appuient. Ce sont deux virtuoses *di mezzo carattere*.

En fait de pianistes célèbres, l'événement de la saison est l'apparition de M. Schulhoff, qui a donné trois concerts où il a excité l'enthousiasme des connaisseurs. Virtuose admirable, compositeur ingénieux et charmant, M. Schulhoff, qui est né à Prague, rappelle un peu la manière de Chopin, dont il possède la grâce avec plus de force et plus d'entrain. Son exécution rapide, élégante et nerveuse sans ostentation, semble plutôt une improvisation de

génie que le résultat de longues et patientes études. Sa sonate en *si bémol*, ses idylles, ses barcarolles et ses caprices sont de petits tableaux poétiques que Chopin n'aurait point désavoués, et qui se recommandent par une qualité qu'on ne trouve pas toujours dans les chefs-d'œuvre du compositeur polonais : un rhythme franc et bien accusé. Il n'y a de comparable au succès qu'a obtenu M. Schulhoff que celui de M. Servais, le plus grand violoncelliste peut-être qui ait jamais existé. Nous qui n'aimons pas à prodigue les éloges qui dépassent la mesure de la vérité, nous ne pouvons rendre l'émotion produite en nous par M. Servais que par une seule expression : c'est un virtuose de génie. Il en a la grandeur, la fougue et l'émotion profonde. Quel coup d'archet! comme il chante sur cet admirable instrument qui tressaille, rit et pleure sous sa main puissante! A la bonne heure, voilà un artiste, un artiste presque aussi merveilleux que Paganini, dont il imite la pantomime et dont il a l'*humour*, la fantaisie idéale et la passion. Il faut entendre jouer à M. Servais ses caprices sur l'air populaire : *Maître Corbeau*, pour avoir une idée de son talent de compositeur, qui est fort distingué, et de son exécution étonnante, où l'imagination s'ajoute au sentiment.

Un concert vocal et instrumental donné par Mme Abel, pianiste distinguée, qui a exécuté avec intelligence un concerto-quintette de Sébastien Bach d'une grande difficulté, une soirée musicale pleine d'intérêt où M. René Baillot, professeur au Conservatoire et fils de l'illustre violoniste qui a laissé une mémoire vénérée et une école qui est la première de l'Europe, a fait entendre plusieurs compositions posthumes de son père, méritent aussi qu'on en tienne compte. M. René Baillot, M. Sauzay, son beau-frère, et M. F. Delsarte, artiste et professeur de chant d'un mérite incontestable, forment une sorte de cénacle où règne un goût sévère, mais exclusif. Ce sont des jansénistes qui n'admettent guère qu'on puisse se sauver en musique que par la grâce de Gluck, de Mozart et de Beethoven. Voilà de bien grands saints en effet; mais il y en a beaucoup d'autres qui ne sont pas moins glorieux, et que le bon Dieu, qui a au moins autant d'esprit que ces messieurs, admet volontiers dans son paradis. MM. Sauzay, René Baillot, Delsarte et leurs amis sont à la musique ce que M. Ingres et ses disciples sont à la peinture, des rigoristes qui forment une petite église au milieu de la grande communion des intelligences humaines qui chantent, peignent, écrivent sur un ton différent l'hymne de la vie. L'humanité est assez sotte pour préférer ce magnifique concert de voix diverses à n'importe quelle sérénade, fût-elle exécutée par l'ange Gabriel lui-même. Quoi qu'il en soit de ces petites églises, qui n'empêcheront jamais le monde de marcher, M. Delsarte a donné une matinée musicale du plus grand intérêt où il a chanté de ce style déclamatoire et profond qui le caractérise plusieurs vieilles chansons françaises, des airs de Lulli, de Rameau et de Gluck. Secondé par Mlle Favel, de l'Opéra-Comique, qui nous a révélé des qualités charmantes que nous étions loin de lui supposer, M. Delsarte a captivé pendant trois heures l'auditoire choisi qui était accouru à son appel. Il a promis de recommencer l'année prochaine et de donner une série de six séances où il fera entendre un choix des meilleurs morceaux de chant des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles qu'il publie sous ce titre : *Archives du Chant*. Cette publication, précédée d'une introduction sur les

chants du moyen âge, formera un livre curieux qui servira de thème aux leçons de l'habile professeur.

L'Orphéon a donné le 21 et le 28 de ce mois deux séances solennelles sous la direction de M. Gounod, et en présence d'un nombreux auditoire qui remplissait la vaste enceinte du cirque des Champs-Élysées. Cette belle institution, fondée il y a trente ans par le zèle et l'intelligence d'un homme de bien, Wilhem, qui a consacré sa vie à faciliter au peuple la connaissance d'un art admirable, est aujourd'hui en pleine prospérité. Il s'agit, on le sait, d'une méthode de *solmisation* simultanée applicable aux écoles primaires de la ville de Paris. Les élèves qui fréquentent ces écoles y apprennent séparément des morceaux choisis par l'autorité municipale, aidée d'un conseil de surveillance, et puis ils se réunissent et forment un chœur de douze à quinze cents exécutans sous le nom d'orphéonistes. Des enfans des deux sexes, des adultes et de pauvres ouvriers consacrent ainsi à l'étude de la musique les quelques instans de loisir dont ils peuvent disposer. C'est un spectacle touchant que de voir ces enfans et ces petites filles du peuple vêtus de leurs habits de fête, qui trahissent l'effort qu'on a dû faire pour se les procurer, chantant avec bonheur et s'initiant peu à peu au sentiment des belles choses, qui est le pain quotidien de l'âme. Aussi ne faudrait-il pas oublier, dans le choix des morceaux qu'on leur fait étudier, ce beau précepte de la morale antique :

Maxima debetur puero reverentia.....

On doit aux enfans et aux pauvres le plus grand respect. — Et si nous faisons cette remarque, c'est que nous avons été attristé d'entendre chanter à ces enfans des morceaux d'un style misérable qui ne devraient jamais souiller l'oreille de l'innocence. Nous sommes bien convaincu que M. Gounod, qui est un homme de talent et de goût, partage notre avis, et que les morceaux auxquels nous faisons allusion lui auront été imposés par l'autorité administrative, qui n'est pas plus éclairée dans ces matières délicates que le clergé. L'exécution aux deux séances solennelles données par les orphéonistes a été satisfaisante. Nous y avons remarqué un beau chœur d'hommes, *le Forgeron*, de M. Halévy, une symphonie vocale, un grand chœur de M. Chelard, musicien de mérite, qui est aujourd'hui second maître de chapelle à la cour de Weimar, un chœur de M. Ambroise Thomas, *la Vapeur*, et surtout l'admirable morceau *Alla Trinita beata* du XVIe siècle, qui rappelle si fortement la douce *religiosité* de la musique de Palestrina. M. Gounod a dirigé l'exécution des onze cents orphéonistes avec énergie, et nous faisons des vœux pour que l'autorité municipale lui laisse une entière liberté dans le choix des morceaux qui doivent composer le répertoire de cette belle institution, car il pourrait arriver que l'opinion publique, mieux éclairée, s'écriât un jour à propos de cette simple jeunesse :

..... J'aime à voir comme vous l'instruisez!

Le 26 mai dernier a eu lieu à l'église Saint-Eustache l'inauguration du grand orgue, qui sort des ateliers de M. Ducroquet, où il a été construit par un ouvrier de génie, M. Barker, qui n'en est point à son premier chef-

d'œuvre. Touché successivement par M. Lemmens, organiste du roi des Belges, qu'on avait fait venir de Bruxelles, et par MM. Cavallo, Franck et Bazile, organistes de Paris, l'orgue de Saint-Eustache, dont le buffet est de la composition de M. Baltard, architecte, nous a paru digne de la belle église dont il est l'ornement. On aurait pu désirer que M. Lemmens, qui est un artiste de grand talent, employât un style plus vigoureux et plus approprié à la circonstance. La science qui se cache sous les grands effets qui émeuvent les masses en satisfaisant les connaisseurs est la vraie science des maîtres. Cette vérité nous semble avoir été méconnue par M. Lemmens et par ses confrères comme par les personnes chargées de présider à cette solennité, qui n'avait pas précisément le caractère d'une cérémonie religieuse.

Parmi les livres assez rares qui se publient à Paris sur la musique religieuse, nous avons remarqué un *Dictionnaire de plain-chant*, par M. d'Ortigue. M. d'Ortigue est un écrivain laborieux qui depuis vingt-cinq ans s'occupe de littérature musicale dans un esprit qu'il nous serait assez difficile de qualifier, puisqu'on trouve dans ses écrits les idées les plus contradictoires. Catholique de conviction et respectueux à l'excès pour tous les monumens de la civilisation chrétienne, M. d'Ortigue n'en a pas moins eu le malheur de prendre au sérieux trois ou quatre esprits aventureux, qui, par un beau jour qu'ils allaient à l'école buissonnière, se sont dit : Si nous faisions une petite révolution dans l'art de Palestrina, de Jomelli, de Mozart et de Beethoven! Éconduits par l'indifférence de l'opinion publique, ces messieurs, dont le courage dépassait le nombre des années, sont devenus de vieux enfans auxquels M. d'Ortigue est resté fidèle, en preux et loyal chevalier qu'il est. Le *Dictionnaire* dont nous parlons offre plus d'un témoignage des contradictions de M. d'Ortigue et de ses admirations naïves. Que veut donc prouver M. d'Ortigue dans ce gros livre, qu'il nous est impossible de ne pas confondre avec une compilation qu'on pourra consulter avec fruit, mais qui manque le but que se proposait l'auteur? Que la tonalité du plain-chant est incompatible avec la musique moderne, et que les efforts qu'on fait depuis quelques années pour rappeler à la vie cette vieille forme de l'art catholique resteront impuissans. « La tonalité moderne, dit M. d'Ortigue, s'est tellement emparée de notre organisation, qu'elle nous a en quelque sorte rendus sourds à l'égard de la tonalité ecclésiastique comme à l'égard des autres tonalités, lesquelles peuvent être considérées, par rapport à la tonalité régnante dans l'Europe, comme autant d'idiomes étrangers ou éteints en présence d'une langue vivante et de plus en plus envahissante. » Cette remarque judicieuse méritait que M. d'Ortigue la fortifiât par des considérations moins vagues qui nous fissent au moins entrevoir par quelle loi l'auteur s'explique la constitution de la gamme diatonique, qui est la base de la musique moderne. Malheureusement l'auteur ne s'explique pas plus sur ce chapitre important que sur beaucoup d'autres, et la conclusion qui termine l'article sur la *tonalité* n'est pas la contradiction la moins frappante qu'on trouve dans le *Dictionnaire de plain-chant*, qui a dû coûter beaucoup de peine à M. d'Ortigue, et qui fait honneur à son érudition.

P. SCUDO.

THE DODD FAMILY (ABROAD), by Charles Lever (1).— S'il fallait donner à des lecteurs mal préparés une idée prompte et sommaire de ce qu'est en Angleterre le spirituel écrivain qui, après s'être fait connaître sous le pseudonyme d'*Harry Lorrequer*, se révèle depuis quelques années sous son vrai nom, Charles Lever, nous dirions que ses récits, où la raillerie philosophique se mêle à des charges ultra-grotesques, procèdent tour à tour des romans de M. Paul de Kock et du *Jérôme Paturot* de M. Louis Reybaud. *Les Dodd en voyage* (ainsi devrait-on traduire le titre du dernier roman de M. Ch. Lever) réveillent encore d'autres souvenirs dans l'esprit de ceux qui ont quelque teinture des lettres anglaises contemporaines. Ce livre fait songer à une des fantaisies les plus amusantes de *Little* Moore, à cette correspondance poétique de la famille Fudge (*Fudge Family*), qui égaya presque aussitôt après la réouverture du continent, en 1816, les loisirs de l'aristocratie lettrée. Ceci se passait à une époque où on ne s'occupait guère en France de ce qui s'imprimait au-delà de la Manche, et les drôlatiques aventures de la famille Fudge, nonobstant leur haut goût de libéralisme, n'ont eu de notoriété que chez nos voisins. *La Famille Dodd* a plus de chance, à l'heure présente, de trouver parmi nous des lecteurs, et soit qu'on y cherche la peinture satirique de l'Anglais en voyage, soit qu'on l'accepte comme un joli album de caricatures à outrance, rehaussées d'un texte qui les fait valoir, il est à parier que ce magnifique volume aura sa place sur plus d'un guéridon, pêle-mêle avec les publications à images, les petits romans du jour, les collections de costumes cosaques, les voyages dans la Mer-Noire, les biographies militaires, et autres éphémères primeurs dont se repaît la curiosité opulente et blasée.

Si nous résumons la substance de cette longue série de lettres, elle nous offre, avec des centaines d'épisodes plus ou moins heureux, le tableau des méprises, des mésaventures, des bévues, des déceptions que peut rencontrer sur tous les grands chemins de l'Europe une famille irlandaise, soudainement transplantée, du domaine où elle règne et prospère, dans les auberges, les tables d'hôte, les salons, les établissemens thermaux de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. La France cette fois se trouve, — nous ignorons comment, — hors de jeu. Peut-être est-ce un des résultats de l'entente cordiale actuelle.

Dodd *père*, — ou « le gouverneur, » deux surnoms sous lesquels son fils le désigne assez irrévérencieusement, — est un excellent type de propriétaire irlandais, impétueux, irascible au dehors, mais dans le fond complaisant et docile chef de famille, qui se laisse aller tête baissée, — son premier feu de résistance venant à s'user, — dans toutes les extravagances que sa femme et ses enfans entreprennent de lui faire accepter. Grondant toujours, toujours menaçant de reprendre le chemin du logis, aggravant par ses *vivacités* milésiennes les situations, déjà fort critiques, où le jette son ignorance complète des mœurs continentales, il épanche ses angoisses, ses appréhensions, parfois ses remords, dans le sein de l'ami chargé de gérer ses affaires. Cet ami, — Thomas Purcell, — représente le coffre-fort, et, mieux que pas un confesseur, il doit être initié à toutes les peccadilles de nos voyageurs. Ne faut-il pas

(1) London, Chapman and Hall, 1854, 1 vol. petit in-4°, illustré par Phiz.

que Thomas Purcell s'ingénie à trouver les fonds de toutes les traites tirées sur lui par Kenny J. Dodd? Ne faut-il pas qu'il fasse attendre les créanciers, qu'il harcèle les débiteurs, qu'il négocie les valeurs hypothécaires? Et cela étant, que lui cacher? Kenny J. Dodd d'ailleurs, en brouille réglée avec sa revêche moitié, obligé de sauvegarder vis-à-vis de ses enfans la majesté paternelle, ne saurait se décharger ailleurs du fardeau de ses doléances, ni choisir un autre confident de ses frasques et fredaines.

Puisque le mot est lâché, il faut bien avouer que Dodd *père* n'est pas toujours irréprochable. Entre autres faiblesses, à peine pardonnables chez un *country-gentleman* qui a passé la cinquantaine, ne s'avise-t-il pas de se laisser aller aux séductions d'une sirène errante, mistress Gore Hampton, qui, après l'avoir fasciné, l'enlève un beau jour, et, après l'avoir promené sous un faux nom qu'elle lui persuade de prendre, le livre, pieds et poings liés, à un sien époux armé d'un de ces procès en *crim. con.* si redoutés de quiconque, en Angleterre, braconne sur les terres d'un voisin marié. Au fait et au prendre, mistress Gore Hampton n'est autre chose qu'une spéculatrice aux dehors fashionables, et dans les affaires de laquelle un indigne mari joue le rôle de commanditaire. Dodd *père,* tombé dans le traquenard qu'ils lui ont tendu de concert, en est réduit à une transaction ruineuse, tout innocent qu'il soit au fond du crime qu'il rachète ainsi,—et c'est là sa plus terrible épreuve.

Mistress Dodd, — Jemima Dodd, née M'Carthy, — petite-fille de M'Carthy More, qui, en l'an 1006, tua de sa main Shawn-Bhuy na Tiernish,—se sent, par sa noble origine, bien au-dessus de son époux. Elle le traite volontiers de haut en bas, méprisant, comme un instinct essentiellement roturier, l'esprit d'économie qu'il voudrait introduire dans leurs arrangemens de voyage. Ce qui la ravit pendant cette tournée sur le continent, c'est d'y voir réaliser enfin le rêve aristocratique de sa jeunesse. En Angleterre, et même en Irlande, le poids de sa mésalliance la retient dans les régions inférieures de la caste bourgeoise; mais à peine hors de son pays, elle peut tout à son aise marcher de pair avec les ducs, les comtes, les marquis qu'elle rencontre, et auxquels elle accorde naïvement toute l'importance que la hiérarchie anglaise donne à ces titres. De cette confusion, comme chacun peut le pressentir, doivent sortir de graves désappointemens. Princes polonais, *graffs* allemands, marquis ou barons de France et d'Italie foisonnent sur les grands chemins où passent les touristes anglais; mais sous ces écussons trompeurs que de faux chevaliers! et combien de manans s'inscrivent sans contrôle possible sur les tableaux héraldiques de Baden-Baden ou de Hombourg! Aussi Jemima Dodd, née M'Carthy, tombe-t-elle de déception en déception jusqu'à ce point d'accepter pour fiancé de sa fille aînée, de la brillante Mary Anne Dodd, le baron Adolf von Wolfenschæfer, *Freiherr* von Schweinbraten et *Ritter* de l'ordre du coq de Tubingen, lequel au fond n'est que l'intendant du magnifique *Schloss,* où les Dodds éblouis lui avaient déjà conduit son orgueilleuse fiancée.

Nous plaindrions volontiers Mary Anne, qui ne devrait pas être victime du travers maternel, si, toute accomplie qu'elle est d'ailleurs, cette jolie enfant n'avait pas la tête un peu tournée par le beau monde où elle vit, et les

romans qu'on lui laisse lire. Mary Anne a laissé en Irlande un infortuné *sweet-heart*, jeune médecin de mérite et d'avenir, avec qui elle a échangé les serments les plus tendres. Or à peine six mois écoulés, et déjà la petite folle en est à se persuader de très bonne foi qu'on a surpris sa candeur, abusé de son jeune âge, et qu'une personne comme elle peut aspirer aux plus brillans mariages. *Orgueil, tu perdis Troie!...* et peu s'en faut que Mary Anne Dodd ne subisse le sort d'Ilion. Après avoir vu s'évanouir son beau rêve de baronnie allemande, elle prête l'oreille aux insinuations sentimentales d'un *nobleman* anglais, — celui-là de bon aloi, du moins quant au titre, — lequel s'est peu à peu impatronisé chez les Dodd, qui voient en lui le prétendu de leur fille aînée. Mais quand l'heure est venue de s'expliquer, lorsqu'il pense pouvoir faire accepter à Mary Anne, entraînée à de tendres aveux, ce qu'une révélation pareille a d'effrayant pour elle, le perfide lui avoue qu'il est... déjà marié. Il ajoute à la vérité, correctif excellent, qu'il a été fort malheureux en ménage, et qu'il croit avoir tous les droits possibles de faire prononcer son divorce. Sur cette fragile assurance, Mary Anne, le croira-t-on? risquerait fort bien le bonheur de toute sa vie, — tant il est vrai que « les voyages forment la jeunesse, » — si un heureux concours de circonstances ne venait faire découvrir à temps que ce misérable lord George Tiverton est complice de Gore Hampton et de sa perfide moitié.

Les aventures du jeune James Dodd, racontées par lui à un de ses camarades d'université, sont à l'avenant de celles de sa sœur aînée. Dès son arrivée sur le continent, il se crée, à l'insu de Dodd *père*, un budget particulier alimenté par les complaisances intéressées de l'usure, et qui suffit mal à ses dispendieuses fantaisies. Du *turf* où il a débuté sous la direction de lord George Tiverton, il se trouve naturellement conduit aux salles de jeu, où l'attendent tour à tour les périlleuses hostilités et les faveurs plus périlleuses encore de la déesse Fortune. Cette vie de fièvre continuelle et d'excitations sans cesse renouvelées le dégoûte bien vite de toute occupation régulière, et lorsque son père, après bien des sollicitations restées inutiles, finit par lui faire obtenir une position officielle, notre jeune étourdi, au lieu d'en aller prendre possession, court s'installer en face des croupiers de Hombourg. Il rencontre là, dans un moment où le tapis vert vient de l'enrichir, une belle comtesse aux façons excentriques, écuyère excellente, et dont il s'éprend en la voyant galoper seule dans les bois. Elle paraît aussi riche que belle, et Dodd fils, dont elle accueille les soins avec une faveur marquée, se croyant en passe de terminer par un excellent mariage les folies de sa jeunesse, risque sur cette chance un peu hasardée tous les bénéfices du *trente-et-quarante;* mais il apprend bientôt à ses dépens que l'amour et l'hymen, aussi bien que la roulette, ont leurs revers imprévus. La comtesse, bien peu de jours avant la noce, fausse brusquement compagnie à la famille de son prétendu et à son prétendu lui-même. On est quelque temps à savoir qui elle était au juste, et ce qu'elle peut être devenue, lorsqu'un beau jour les Dodd, arrivés à Gênes, entendent retentir de tous côtés le nom de l'incomparable Sofia Bettrame, la reine des cirques, la déesse de la voltige et du saut périlleux. Ce nom magique les attire au spectacle, et là, dans les bras du signor Annibale, le grand Hercule moderne, qui porte, en se jouant, ce léger

fardeau, leur apparaît, les cheveux épars et dans l'espèce de toilette que comporte une exhibition de ce genre, l'incomparable Sofia Bettrame!... Et Sofia Bettrame, — ne vous en doutiez-vous pas? — c'est la comtesse, qui se donnait pour « la nièce d'un cardinal, » et dont le crédule James ne baisait le bout des doigts qu'avec un frisson de respect.

Dans cette famille Dodd, dont les travers et les mésaventures sont, il faut le croire, singulièremeut exagérés, une seule personne a pour mission de représenter le bon sens et le bonheur : c'est miss Caroline, la plus jeune des deux sœurs. Attachée à son pays, à la simple existence qu'elle y menait, lasse du bruit menteur et du faux éclat après lesquels sa mère et sa sœur vont courant à l'envi, celle-ci ne se trouve vraiment à son aise qu'auprès de sa compatriote mistress Morris, dont le fils a quitté le service pour se consacrer tout entier aux soins qu'exige la santé de cette excellente femme. Morris, qui n'a qu'une fortune médiocre, s'est déjà vu refuser la main de Caroline, lorsque, par une de ces péripéties qui dénouent tant de romans anglais, la mort inattendue d'un cousin le met en possession d'un riche héritage, substitué de mâle en mâle. Le refus qu'il a éprouvé, — refus émané de mistress Dodd, à l'insu de son mari et de Caroline, — est désormais l'unique barrière qui sépare deux cœurs faits l'un pour l'autre. Or il ne faut être ni un romancier bien inventif pour la faire tomber, ni un lecteur bien pénétrant pour deviner que l'ex-capitaine Morris, devenu sir Penrhyn de Penrhyn-Castle, joue à la fin de ce drame de famille le rôle du *Jupiter ex machinâ*. C'est lui qui, par sa haute influence, déconcerte les intrigues spoliatrices dont allait être victime son futur beau-père; c'est lui qui rend un peu de bon sens à Jemima, née M'Carthy; c'est lui qui réconciliera, sans nul doute, la pauvre Mary Anne avec son fiancé d'autrefois, le jeune docteur Belton; c'est lui qui désabuse James sur le compte de lord George, et qui se chargera de ramener dans la bonne voie cet enfant prodigue dont il y a, malgré toutes ses erreurs, bon parti à tirer.

Nous avons donné de cette œuvre légère une idée assez complète pour qu'on nous dispense de la caractériser plus longuement. C'est bien là le roman irlandais avec ses qualités, — l'entrain, la sève, la fougue, la liberté d'improvisation, — et aussi avec ses défauts, — l'irréflexion, l'absence de tact et de mesure, l'exagération à fond de train, la gaieté vulgaire, le rire obtenu *vi et armis*. — Il faut l'accueillir avec l'indulgence due, vers la fin d'un dessert, aux bons compagnons qui le veulent égayer. De cette façon, et, comme on dit vulgairement, en « prêtant un peu le collet, » il y a là plus d'une aimable qualité à découvrir, plus d'une observation délicate à surprendre, plus d'un aperçu curieux à noter. Il a paru plus d'un volume tout aussi gros, — et ce n'est pas peu dire, car celui-ci a 640 pages petit texte, — au nom duquel nous n'oserions autant promettre. E.-D. FORGUES.

V. DE MARS.

LE

ROI CHARLES-ALBERT

LE PIÉMONT ET L'ITALIE

I.

CHARLES-ALBERT ET L'AUTRICHE EN ITALIE.

I. *Gli Ultimi Rivolgimenti italiani, memorie storiche con documenti inediti*, di F.-A. Gualterio; 4 vol., Florence. — II. *Del Rinnovamento civile d'Italia*, per Vincenzo Gioberti; 2 vol., Turin. — III. *Guerra dell' independenza d'Italia nel* 1848, per un ufficiale piemontese; 1 vol., Turin. — IV. *Milano e i Principi di Savoja*, di Antonio Casati; 1 vol., Turin. — V. *Storia del Piemonte dal* 1814 *ai giorni nostri*, di A. Brofferio; 3 vol., Turin. — VI. *Memorandum storico-politico* del conte Clemente Solaro della Margarita ministro del re Carlo-Alberto, dal 7 febbrajo 1835 al 9 ottobre 1847. — VII. *Ricordi d'una Missione in Portogallo, al re Carlo-Alberto*, per Luigi Cibrario; 1 vol., Turin.

Il y a des peuples qui offrent un spectacle frappant dans l'histoire; leur destinée semble visiblement marquée, et dans cette destinée même cependant il reste toujours quelque chose d'incomplet et d'inachevé qui laisse flotter sur elle une sorte de poésie émouvante et triste, comme sur tout ce qui ne peut arriver à ses fins. Chacune des tentatives de ces peuples est suivie de prompts revers; mais en compensation aucune de leurs défaites n'est définitive et irréparable. La constance de leur malheur n'est égalée que par l'incorruptible et vivace puissance de leurs instincts. A travers leurs vicissitudes, ils restent l'énigme de l'histoire, l'embarras des gouvernemens, la déception perpétuelle de toutes les combinaisons de la politique. N'est-ce point le secret des destinées de l'Italie? La nationalité est

dans le génie comme dans les traditions du peuple italien; par malheur aussi, tout ce qui peut faire avorter une pensée pratique et féconde d'indépendance se retrouve dans ces mêmes traditions, de telle sorte que l'Italie, toujours en flagrant délit d'insurrection morale contre ses maîtres, n'est jamais plus près de quelque catastrophe que lorsqu'elle se sent le plus entraînée à quelque revendication suprême. Les révolutions de 1848 ne sont qu'une péripétie nouvelle de ce drame permanent qui se déroule depuis douze siècles au-delà des Alpes. En ces années qui sont à peine derrière nous, l'Italie a vu ses populations et ses princes s'unir dans un même sentiment de régénération; elle a vu son réveil intérieur inauguré par un pape et son indépendance nationale mise au bout de l'épée d'un roi patriote. L'Europe elle-même a vu sa vieille organisation se décomposer un moment et ses vieux pouvoirs tomber en faiblesse. Il s'est trouvé un espace de temps durant lequel toutes les lois constitutives de la société européenne ont été suspendues comme pour rendre tout possible. Qu'en est-il résulté? Rien n'a été fait, si tout fut tenté. Les vieux liens se sont renoués et resserrés. Naples, Rome, Florence, ont rétrogradé bien au-delà de 1847, tandis que le drapeau levé dans les plaines lombardes rétrogradait de Goïto à Novare. Et de ce roi qui a été un instant la personnification guerrière de l'indépendance italienne, que reste-t-il aujourd'hui? Un tombeau dans la basilique de Superga, sur les coteaux qui dominent Turin.

Ces faits ont assurément une explication naturelle, qui n'est point l'obstination d'un capricieux hasard à se jouer des vœux d'une race ingénieuse et brillante. Il n'y a que les esprits étroits et fanatiques qui imaginent imposer à la réalité la dictature de leurs rêves, prétendent tout ramener à leurs combinaisons occultes, et, après avoir tout empêché et tout perverti, expliquent par les surprises ou les trahisons vulgaires les désastres qu'ils ont provoqués. La vérité est que les révolutions dernières de l'Italie sont une vaste mêlée où viennent se résoudre dans des conditions agrandies toutes ses aspirations généreuses, toutes ses tendances, tous ses antagonismes, comme aussi toutes ses passions et toutes ses erreurs. Et dans cette lutte, une fois encore ce sont les impossibilités qui l'emportent. Tous les dissolvans se réunissent, l'explosion des passions révolutionnaires vient rompre l'union des populations et des princes, l'esprit de secte suit à la trace l'esprit d'indépendance pour le harceler ou l'asservir; le génie, le fatal génie des divisions sort tout armé de cet ardent foyer et se promène de Naples à Milan, de Rome à Florence. La fortune de l'Italie n'a un moment d'autre refuge qu'un camp, et c'est ce qui donne à l'intervention du Piémont dans les affaires italiennes un prestige que ses défaites n'ont pu détruire. Le Piémont après tout, dans cette con-

fusion immense, c'est l'action virile et résolue allant droit à un but que tout le monde veut et que tout le monde conspire à obscurcir.

Comment l'Italie est-elle retombée une fois de plus dans le piége de ses vieilles erreurs? Quelle série de circonstances a fait un instant du Piémont l'instrument désigné de l'indépendance italienne, et de son dernier roi, Charles-Albert, le résumé vivant des espérances, des contradictions, des poignantes vicissitudes de la péninsule, la victime expiatoire d'une entreprise avortée? C'est le mystère de la civilisation italienne elle-même; c'est le problème de cette tragique histoire qui n'a point eu encore le temps de se refroidir, dont M. Gualterio trace les prolégomènes saisissans dans ses *Rivolgimenti*, et Gioberti les complications confuses dans son *Rinnovamento civile*, que d'autres encore montrent sous ses faces diverses, dans ses épisodes multipliés. En apparence, le dernier mouvement italien, tel qu'il se déroule dans les Deux-Siciles et en Toscane, dans les états de l'église et en Lombardie ou à Turin, ce mouvement commence aux tentatives de réformes dont les princes prennent l'initiative dès 1846; il se poursuit par la guerre de l'indépendance en 1848, il trouve son véritable dénouement à Novare en 1849 : c'est un drame qui semble enfermé entre ces dates récentes. En réalité, il plonge dans l'histoire, il a ses racines dans le passé. L'indépendance est la passion immortelle de l'Italie, passion aussi immortelle que difficile à satisfaire. La révolution française, en se répandant au-delà des Alpes, est venue y joindre le goût, l'invincible ardeur des innovations civiles. Il faut que l'Italie vive avec ces deux sentimens qui couvent invariablement dans l'âme des générations contemporaines. Mais de ces deux sentimens quel est celui qui prévaudra d'abord, qui le premier devra rallier toutes les pensées et toutes les forces? Sera-ce l'indépendance? sera-ce la révolution des pouvoirs intérieurs et des institutions? Là est le nœud de toutes les luttes entre les partis depuis un demi-siècle. La nécessité une fois admise de tout subordonner à cette première et vitale condition de l'indépendance nationale, sous quelle forme se présentera la réalisation la plus simple de cette indépendance? Ici le Piémont intervient, et il jette dans la balance le poids de ses traditions, de son épée, de sa force compacte de cinq millions d'hommes agglomérés au pied des Alpes, à quelques marches de Milan.

Ce n'est point le hasard qui a jeté dans la politique cette idée de la création d'un royaume de la Haute-Italie, sous le sceptre de la maison de Savoie, comme la forme la plus propre à réaliser et à compléter l'indépendance italienne, pas plus que ce n'est le hasard qui a fait tourner en défaites gigantesques les dernières révolutions. C'est la loi de l'histoire qui semble conduire aux tentatives contem-

poraines à travers les événemens et les luttes de quatre siècles, en faisant grandir, à côté de la portion de la péninsule restée la plus désarmée et la plus livrée à la domination étrangère, un petit peuple mâle et vigoureux. Une des plus heureuses fortunes du Piémont, c'est d'avoir une vie propre, un mouvement distinct dans l'ensemble du développement de l'Italie. Il n'était encore qu'un petit état enfermé dans ses vallées de la Maurienne et du Chablais, de la Tarantaise et d'Aoste, quand la civilisation italienne marchait déjà à ses destinées. Seulement, ce qui a manqué à l'Italie pour l'arrêter sur le penchant de la décadence, le Piémont l'a eu. Tandis que l'Italie périt par l'excès des divisions et des morcellemens se combinant avec la domination étrangère, le Piémont a son unité morale et politique, sa force secrète de concentration. Tandis qu'on ne voit sortir de l'obscurité, dans le reste de l'Italie, que des pouvoirs disputés, des familles d'une originalité en quelque sorte toute locale, représentant la commune, la ville, un parti, et point de ces familles ayant le caractère royal, personnifiant à un degré élevé la vie nationale, le Piémont a une dynastie à la fois ancienne et populaire, se rattachant par les souvenirs à la vieille Italie, et trouvant dans une noblesse fidèle des appuis et pas de rivalités. Quand les sophistes déclament contre les dynasties, ils ne s'aperçoivent pas que ces dynasties sont l'instrument le plus puissant de la grandeur d'un peuple, qu'elles ne sont que des dépositaires plus invariables des traditions publiques, que leur ambition même n'est le plus souvent que l'expression du rôle historique d'un pays. C'est ce qui a manqué à l'Italie, et cela est si vrai, que les autres états italiens sortis indépendans de la mêlée de l'histoire n'ont assuré leur indépendance qu'en se rangeant sous des familles étrangères. C'est la maison de Bourbon qui règne à Naples; c'est la maison de Lorraine qui, à l'extinction des Médicis, au XVIIIe siècle, allait régner à Florence.

Enfin, tandis que l'Italie, submergée de siècle en siècle par toutes les invasions étrangères, reste seule désarmée, sans force militaire nationale, répugnant aux mœurs guerrières et se servant de soldats mercenaires, de *condottieri*, le Piémont a une armée et se discipline dans les camps. Le fond même de ce peuple est essentiellement différent; il n'a ni l'éclat ni les séductions des autres populations italiennes; il est rude et opiniâtre; c'est une population de mœurs graves et simples, sans ardeur pour les nouveautés. Aujourd'hui même encore, plus on descendrait dans le peuple, plus on trouverait cet élément primitif et conservateur pour qui toute la politique se résume dans la fidélité à la maison de Savoie. C'est par cet ensemble d'élémens et de forces que le Piémont a grandi, noyau toujours accru d'une puissance nouvelle au-delà des Alpes. Il se forme par des

agrégations successives : un jour le Montferrat, la Lomelline, Alexandrie; un autre jour Novare, Tortone; une autre fois Vigevano, Bobbio, Arona; puis Gênes en 1815. Dernier né de la civilisation italienne, le Piémont a échappé aux causes de sa décadence, et lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle, la Lombardie, restée définitivement à l'Autriche depuis 1713, s'énerve dans cette corruption dont Parini a laissé la peinture dans son poème du *Giorno*, c'est sur le sol piémontais qu'Alfieri fait retentir l'accent du patriotisme italien renaissant. Le Piémont entre à son tour dans la civilisation italienne avec Alfieri et Lagrange.

Représentez-vous l'Italie, dans la complexité de ses intérêts et le mouvement de ses antagonismes, comme la Grèce ancienne ou l'Allemagne moderne : le Piémont en sera la Macédoine ou la Prusse, — peuple façonné à l'action, élevé dans les camps et tendant à ce que les savans appellent l'hégémonie. « Il a plu à Dieu, disait un jour le roi actuel de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, de former la monarchie prussienne par l'épée. » Ainsi il en a été du Piémont. Il y a plus d'un siècle, un ministre français, le marquis d'Argenson, le pressentait en disant : « Il est à l'Autriche en Italie ce que la Prusse lui est en Allemagne. » La vérité de ces paroles n'a-t-elle point éclaté en 1848? Et comment l'Autriche, héritière de toutes les dominations étrangères au-delà des Alpes, et le Piémont, toujours en voie d'agrandissement, ne se seraient-ils pas rencontrés dans les plaines lombardes pour disputer l'indépendance du nord de l'Italie? Depuis quatre siècles, la maison de Savoie tend vers Milan et la Lombardie, et telle est la véritable politique du Piémont, la politique italienne, celle d'Emmanuel-Philibert, de Charles-Emmanuel Ier, de Charles-Emmanuel III, non la politique qui a cherché parfois des accroissemens du côté de la France. Dès le XVe siècle, il y a entre les Milanais et le duc Louis de Savoie une ligue où on dirait que se retrouvent toutes les espérances de Charles-Albert, et même déjà toutes les causes qui l'ont fait échouer. Dans le plan fameux de Henri IV pour la réorganisation européenne, les ducs de Savoie devenaient rois de Lombardie. Quand, il y a un siècle, Charles-Emmanuel III s'alliait avec Marie-Thérèse dans la guerre de la succession d'Autriche, par une subtilité diplomatique singulière il réservait ses droits sur le duché de Milan dans la convention provisoire d'alliance.

Au moment même où un intérêt commun semble rapprocher de nouveau le Piémont et l'Autriche pour soutenir ensemble le choc des armées républicaines françaises à la fin du XVIIIe siècle, c'est encore un des plus curieux spectacles de voir se dessiner à travers les événemens le jeu secret de ces tendances et de ces antagonismes déguisés en alliances. Le Piémont signe la paix de 1797 après trois ans de brave résistance, et en même temps il négocie auprès du di-

rectoire, il cherche à lui montrer l'intérêt qu'il y aurait pour la France à limiter la puissance de l'Autriche au-delà des Alpes, et à lui opposer la barrière naturelle d'un état italien compacte et fort au lieu de ce corps hétérogène d'une république cisalpine. Que fait l'Autriche de son côté? Elle cherche, avec une perspicacité rare, dans les conférences de Seltz, à sauver un intérêt d'avenir en évinçant le Piémont, fût-ce au prix d'une extension de la république cisalpine, création artificielle qu'elle sait bien être sans durée. Le directoire tranche la question en annexant simplement le Piémont à la France une première fois. Survient l'éphémère triomphe de la coalition européenne en 1799, et lorsque Souvarov, descendu du Nord en Italie, rappelle les princes de Savoie de l'île de Sardaigne, dernier asile de leur royauté dépossédée, l'Autriche gourmande les manies restauratrices du rude Cosaque, sans dissimuler que le conseil aulique avait d'autres vues sur les états piémontais. La politique autrichienne ne faisait ainsi que désigner elle-même son véritable antagoniste, ce qui devait être le sérieux et perpétuel danger de sa domination au-delà des Alpes le jour où, après une interruption de règne, l'Autriche et le Piémont personnifié dans la maison de Savoie se retrouveraient en présence en Italie. Que sera-ce en effet lorsque la révolution et l'empire se seront répandus pendant quinze ans des Alpes au Phare, ne fondant rien de durable, il est vrai, mais créant partout des intérêts nouveaux et des forces nouvelles, lorsque le travail des idées et des partis sera venu se joindre à la fermentation permanente des instincts d'indépendance, lorsque l'ambition traditionnelle d'une maison royale italienne pourra devenir à un moment donné le centre naturel d'un mouvement plus large de nationalité? Qu'on dégage ces lignes essentielles de l'histoire, qu'on rapproche ces divers ordres de faits, et on aura le secret de ce duel récent engagé dans les campagnes de la Lombardie entre le Piémont et l'Autriche. L'antagonisme se poursuit, les événemens ne font que le transformer et l'agrandir, et il vient une heure où le Piémont, par esprit de race autant que par l'impulsion des temps, se trouve chargé du premier rôle dans une tentative nouvelle d'affranchissement.

Telle est la lutte que résumait dans sa destinée Charles-Albert, personnage étrange lui-même au milieu des dernières révolutions italiennes. S'il est une figure originale en effet, n'est-ce point celle de ce prince au caractère plein de mystères et de contrastes, héroïque et irrésolu, passionné et impénétrable, chevaleresque et capable de longues préméditations, qui concentre dans sa vie, dans cette vie que lui-même il appelait un roman, l'histoire du Piémont, presque de l'Italie, aux heures les plus décisives de ce siècle depuis l'empire, — en 1821, pendant son règne et en 1848? Lorsque Charles-Albert

se jetait au-delà du Tessin avec son armée au mois de mars 1848, il y a des esprits qui n'ont vu dans cette extrémité qu'une ambition vulgaire. Lorsqu'un an plus tard il allait sans illusion et sans espoir jouer sa fortune et sa vie à Novare, ils ont imaginé cette hâblerie révolutionnaire, qu'il avait besoin d'une défaite pour conserver un trône à sa famille. Ils n'ont pas vu dans cette série de faits couronnés par l'abdication et la mort le dénoûment tragique d'un drame qui se déroule avec une sorte d'unité singulière et mystérieuse à travers tous les événemens contemporains. Cette unité, lien secret de toutes les contradictions de la vie de Charles-Albert, elle est tout entière dans une passion invariable d'indépendance qui se fait jour par la révolution sans avenir de 1821, qui couve dans l'âme du roi monté au trône en se dissimulant sous toutes les nécessités du règne, et n'éclate en 1848 que pour se confondre avec les malheurs de la péninsule. Dans ces trois époques est le triple nœud de cette destinée dont le terme fatal est l'exil d'Oporto et le tombeau de Superga.

I.

Ce n'était pas un bon moment pour l'Italie et le Piémont, pour les princes et les couronnes, que celui où naissait Charles-Albert de Savoie-Carignan; c'était le 2 octobre 1798. Deux mois encore, et la monarchie piémontaise allait disparaître. La paix de 1797 avec la France n'était qu'une halte entre une lutte de trois années et un interrègne de quinze ans. L'Italie elle-même fourmillait de toute sorte de républiques factices et capricieuses, depuis la république cisalpine jusqu'à la république parthénopéenne. Le Piémont était peut-être le pays de l'Italie le mieux en garde contre les influences révolutionnaires; il avait encore, au moment où s'ouvrait la lutte, des mœurs fortes, un peuple intact, une maison royale aimée. Le Piémont devait résister plus que les autres états italiens; il ne pouvait tenir contre la force qui allait faire plier l'Europe. Après la première campagne d'Italie et la dépossession violente de 1798, une restauration passagère pouvait encore se réaliser à Turin; après la seconde guerre d'Italie, commencée et finie par le coup de foudre de Marengo, le Piémont n'était plus possible. Dès lors les princes de Savoie sont définitivement relégués dans l'île de Sardaigne. Pauvre petite cour de Cagliari, qui passe son temps à courir après toutes les espérances, qui a encore dans son exil ses souvenirs et sa dignité, ses ministres et ses ambassadeurs, dont l'un est Joseph de Maistre, — ministre du roi d'une petite île de la Méditerranée à Saint-Pétersbourg! Quant à Charles-Albert, à peine est-il né au milieu de ces désastres d'un peuple subjugué et d'une monarchie brisée par la force, il est trans-

porté en France, il perd son père, le prince de Carignan, qui s'était montré un vigoureux soldat dans les guerres de la révolution, et il reste confié aux soins de sa mère, princesse de Saxe. C'est en France qu'il est élevé, tantôt à Paris, tantôt à Genève, où il est placé sous la direction d'un ministre protestant. C'est en France qu'il grandissait au spectacle de la reconstitution civile d'un grand pays et des merveilles d'une puissance militaire inouïe. Il était même tout près de courir la fortune des princes dépossédés, on le faisait entrer comme lieutenant au 8e régiment de dragons français, — il avait quinze ans. Cet officier adolescent, violemment transplanté hors de son pays, n'avait point atteint l'âge viril, qu'il avait eu déjà le temps de voir naître, grandir, s'étendre et décliner le plus colossal empire du monde. Les événemens de 1814 venaient en effet changer la face de l'Europe, transformer encore une fois l'Italie, faire revivre la monarchie piémontaise agrandie de l'état de Gênes, et rouvrir à Charles-Albert la perspective d'un trône. Toutes les conditions de la politique se trouvaient subitement déplacées et renouvelées.

La révolution et l'empire par les germes profonds qu'ils ont laissés au-delà des Alpes, les traités de 1815 par les distributions territoriales et les conditions organiques qu'ils ont créées, sont, à vrai dire, le double principe de l'histoire de l'Italie dans notre siècle. C'est la révolution française qui a donné naissance aux partis italiens, et les a constitués tels qu'ils se sont produits, avec leur caractère, leurs opinions et leurs excès. Elle a fait à l'Italie le triste présent de cette vie politique convulsive et impossible que l'empire venait comprimer et replonger dans l'ombre sans la détruire. C'est de la révolution et de l'empire principalement que datent ces exaltations ténébreuses, ces habitudes de conspirations occultes qui ont fait des sociétés secrètes la plaie de la péninsule, et qui, en se développant, en passant par toute sorte de transformations, sont venues aboutir à *la Jeune-Italie*, œuvre de ce terrible hiérophante Mazzini. Au milieu de tout cela cependant, ce qu'il y a de certain, c'est que l'empire avait pour effet d'améliorer singulièrement l'état intérieur de l'Italie. Il simplifiait l'administration, créait des habitudes nouvelles, régularisait la vie civile, de telle sorte qu'à l'issue de l'empire, la révolution française existait au-delà des Alpes dans ce qu'elle avait de plus funeste et dans ce qu'elle avait de plus sainement civilisateur, dans ses violences démocratiques, doublées par le mystère des conjurations, et dans les bienfaits réalisés par une législation civile et administrative qui répondait à une multitude de besoins et d'idées d'un progrès légitime. Ainsi, d'un côté, des passions révolutionnaires encore menaçantes, des intérêts nouveaux nombreux, des institutions utiles, ayant pour elles la sanction du temps et d'une

certaine adhésion publique, des réformes modérées, mais justes et déjà enracinées; de l'autre, des gouvernemens renaissans portés à confondre le bien et le mal, des pouvoirs de réaction qui tendaient à tout dater de l'époque de leur disparition et à ne laisser rien subsister de ce qui s'était fait depuis quinze ans : tel était, au point de vue intérieur, l'ordre de faits et d'antagonismes que les catastrophes de 1814 et de 1815 venaient inaugurer.

Les traités de Vienne étaient de nature à compliquer encore cette situation, sous d'autres rapports, par l'organisation générale qu'ils décrétaient. L'Autriche rentrait en Italie. Ce n'était plus, il est vrai, le saint-empire avec le prestige du vieux droit féodal. Ce titre même de saint-empire, le temps l'avait moralement détruit; la main victorieuse de Napoléon l'avait fait disparaître en 1805 (1), et les traités de 1815 ne le faisaient pas revivre. L'Autriche n'était plus qu'une puissance allemande ayant des possessions en Italie; mais d'abord ces possessions étaient autrement étendues qu'en 1789. Aux duchés de Milan et de Mantoue venaient se joindre Venise, Bergame, Brescia, Vérone, Vicence, les plus fortes positions, les plus fertiles provinces, un royaume tout entier embrassant la Haute-Italie et peuplé de six millions d'hommes. En outre, l'Autriche devait être nécessairement conduite à rétablir en fait sur les autres états italiens cette haute suzeraineté qu'aucun droit ne lui attribuait. N'était-il point évident en effet que le jour où l'un de ces états se sentirait assez indépendant pour devenir un foyer de mouvement, le point de ralliement des instincts patriotiques de l'Italie, la domination étrangère serait sans sécurité? De là pour l'Autriche une politique dont on ne saurait lui faire un crime. Il n'y a que les esprits oiseux qui imaginent qu'un grand empire va abandonner de grandes possessions sans combat, sans tout épuiser pour les garder. La politique de l'Autriche a été ce qu'elle ne pouvait manquer d'être d'après la position qui lui était faite par les traités de 1815. Elle n'a vu dans l'ensemble de la péninsule qu'un vaste système dont l'empereur serait le centre et le régulateur. Dans cette pensée souvent manifestée, le Piémont, par exemple, n'était que l'avant-garde de l'Autriche au-delà des Alpes. Dès 1815, le cabinet de Vienne signe un traité d'alliance avec Naples, et par un article secret le roi des Deux-Siciles s'engage à ne réaliser dans les institutions du pays aucun changement qui ne se concilierait pas « avec les principes adoptés par sa majesté impériale

(1) L'empereur François, comme on le sait, avait abdiqué dès 1804 le titre d'empereur d'Allemagne pour prendre celui d'empereur d'Autriche; mais il est évident que le souverain autrichien n'avait accompli volontairement ce sacrifice qu'afin de ne point y être contraint par Napoléon, dont les vues sur la confédération germanique étaient assez claires.

et royale apostolique pour le régime intérieur de ses provinces italiennes. »

Cette pensée a été si constamment fidèle à elle-même, qu'en 1824, à la mort du grand-duc de Toscane Ferdinand III, le ministre autrichien à Florence, le comte de Bombelles, demandait que l'exaltation au trône du nouveau souverain n'eût point lieu sans un concert préalable avec le cabinet impérial. Partout où éclate une étincelle, les forces de l'Autriche sont en marche; de là ces interventions qui se sont succédé à divers intervalles à Naples, dans les États-Romains, en Toscane, à Modène et dans le Piémont lui-même : politique, au reste, sanctionnée un moment par l'Europe de la sainte-alliance à Laybach! Lorsque l'empereur François Ier allait visiter sous la restauration ses provinces de la Haute-Italie, lorsque son successeur, l'empereur Ferdinand, allait en 1838 se faire couronner à Milan, ces voyages, en montrant les princes italiens empressés autour du maître impérial de la Lombardo-Vénétie, n'avaient d'autre but que d'accoutumer les peuples et l'Europe elle-même à ce spectacle du protectorat autrichien. Le prix de cette subordination des princes italiens vis-à-vis de l'Autriche, c'était la sécurité promise aux trônes, l'appui des forces impériales assuré aux gouvernemens menacés, la garantie contre toute tentative révolutionnaire. L'Autriche au-delà des Alpes, c'était la domination étrangère forcément envahissante et la représentation armée de toutes les traditions d'immobilité politique. Il en résulte que, dans les autres états italiens, tous les hommes dévoués aux doctrines absolutistes, à la monarchie pure telle qu'elle existait avant 1789, ont eu des inclinations autrichiennes plus ou moins déguisées, et que, d'un autre côté, il y avait une affinité naturelle entre ceux qui poursuivaient l'indépendance de l'Italie et ceux qui méditaient ses progrès politiques intérieurs. C'est dans cette situation, observée au double point de vue des mouvemens d'opinion légués par la révolution française et des antagonismes dont les traités de 1815 cachaient le germe, qu'est le secret du travail contemporain de l'Italie et de ses complications. Une multitude de nuances se feront jour sans doute dans le jeu des partis et des hommes; mais là, dès l'origine, est le principe de toutes les luttes.

Le Piémont offrait, dès 1815, un théâtre particulier au développement de cette situation. Qu'arrive-t-il en effet? A peine la monarchie piémontaise est-elle restaurée, une sorte de courant fatal de réaction semble emporter les esprits au milieu d'un pays qui, tout en se replaçant avec entraînement sous le sceptre de la maison de Savoie, avait vu cependant depuis quinze ans son existence se transformer, l'égalité civile pénétrer dans ses mœurs, une administration plus simple présider à ses intérêts. L'almanach de la cour de 1798 est

pris pour souverain arbitre de l'organisation du gouvernement. Dans l'armée, soumise à des remaniemens profonds, les hommes qui ont servi sous l'empire sont éliminés pour faire place à des chefs sans expérience, et par là se trouve énervée la force militaire du Piémont. Dans l'ordre civil, c'est bien autre chose encore. Les majorats, les fidéicommis, les tribunaux d'exception, la confiscation, reparaissent à la fois; le code civil est supprimé, le régime hypothécaire aboli; à la place des simples et rationnelles juridictions des tribunaux français, il y a à Turin quinze juridictions s'enchevêtrant, agissant dans la confusion, au point que les magistrats eux-mêmes ont besoin d'un guide pour se reconnaître dans leurs attributions. Un des plus curieux épisodes de cette entreprise impossible est l'intervention du pouvoir royal dans l'administration de la justice, dans le règlement des intérêts civils. Un simple billet royal suffit pour exonérer un débiteur, pour enlever à un créancier le bénéfice de garanties acquises; un acte du roi change les peines, suspend les transactions, annule un jugement. Cette réaction piémontaise n'était point une œuvre de vengeance haineuse, c'était l'œuvre d'une candeur aveugle qui reportait aux vieux temps comme à l'idéal du gouvernement national et légitime. Naturellement, en face de ces tendances, il devait se former bientôt une opposition grossie de tous les intérêts violentés, de tous les instincts les plus justes refoulés, auxquels venait se joindre une irritation nationale croissante contre l'Autriche. Le mécontentement pénétrait dans l'armée, une partie de l'aristocratie piémontaise elle-même résistait à ce mouvement de réaction; dans les universités, bouleversées sous prétexte d'épurations, l'esprit d'agitation se propageait, le carbonarisme enfin, sans être aussi puissant dans les états sardes que dans les autres parties de l'Italie, trouvait là de merveilleuses occasions de s'étendre.

Tout tendait ainsi à mettre les partis en présence, et ces partis, selon l'habitude, avaient leurs personnifications. L'homme préféré de la réaction piémontaise n'était point le souverain lui-même, le roi Victor-Emmanuel, cœur simple et loyal, resté d'ailleurs, par instinct militaire, jaloux de l'indépendance nationale vis-à-vis de l'Autriche; c'était plutôt le prince qui devait lui succéder sous le nom de Charles-Félix, son frère, le duc de Genevois, esprit honnête, mais étroit et inflexible, et que rien ne gênait dans ses inclinations absolutistes et autrichiennes. C'est dans ces conditions, au milieu de ce mouvement naissant des partis, que commence à se dessiner la figure de Charles-Albert, prince de Carignan. Dernier né de la seconde branche de la maison de Savoie, Charles-Albert se rattachait par sa filiation au prince Eugène, et l'absence de descendance mâle de Victor-Emmanuel et du duc de Genevois le désignait au trône. Jeune encore, avec sa

grande taille, son regard pénétrant et sa dignité chevaleresque, il semblait faire revivre quelqu'un de ses aïeux du moyen âge, ce comte Vert, dont il prenait plus tard la devise, et pour lequel il avait un culte particulier. Il avait été nommé successivement colonel du régiment de Saluces, puis grand-maître de l'artillerie. Il avait tous les instincts militaires de sa race, et s'occupait de l'armée en homme qui l'aimait. C'en était assez pour ne point plaire aux zélateurs de la réaction sarde, et pour fixer sur lui les regards des libéraux épars dans le Piémont et dans le reste de l'Italie. Les esprits les plus éminens, le poète Monti, avec son imagination ardente, et des écrivains plus graves, tels que Pietro Giordani, Angeloni, étaient d'accord pour saluer en lui le dernier espoir de la patrie italienne. « Vous êtes heureux, vous, jeunes Piémontais, disait Monti, vous avez Carignan; c'est un soleil qui s'est levé sur votre horizon, adorez-le, mes amis, adorez-le. » Ce jeune homme aux manières martiales, habilement familier et déjà maître de lui pourtant, voyait venir la faveur publique, et savait la retenir par ses paroles, par ses encouragemens à toutes les idées généreuses, par ses sympathies pour tout ce qui faisait battre l'âme italienne. Le palais Carignan avait ses réunions, où accourait tout ce qui était jeune et mécontent du présent, où on ne se faisait faute de critiquer le gouvernement, et où on s'exaltait surtout dans le sentiment d'une lutte patriotique contre l'Autriche. Et, comme pour ajouter à cette différence d'attitude politique de Carignan et du duc de Genevois, il y avait, disait-on, entre les deux princes de vives animosités personnelles. — Des mécontentemens réels, mais trop vagues encore pour devenir la passion d'un peuple, des instincts de progrès civils excités par la compression, des ardeurs mal contenues de patriotisme anti-autrichien, la popularité d'un prince apparu un moment comme le chef possible d'une libérale et nationale réaction, voilà l'origine de ce qu'on pourrait appeler cette grande étourderie de 1821, si elle n'eût été le fruit d'illusions qui n'avaient rien de vulgaire, et trop cruellement expiées.

La révolution piémontaise de 1821 est à coup sûr un des incidens les moins connus ou les plus oubliés de l'histoire contemporaine, comme il arrive de toutes les révolutions avortées. Elle se présentait dans les circonstances en apparence les plus favorables. L'Europe était dans une fermentation politique singulière; l'Espagne venait d'accomplir une révolution couronnée d'un succès momentané; Naples avait suivi le même mouvement, et l'Autriche se préparait à marcher avec une armée sur la Basse-Italie pour étouffer la révolution napolitaine : belle occasion offerte au Piémont de se jeter sur les derrières de l'Autriche et de reprendre des desseins séculaires sur la Lombardie, au moment où les forces impériales étaient divisées! De

secrètes intelligences se nouaient entre les patriotes milanais et les libéraux des états sardes. Le gouvernement piémontais lui-même, éclairé par de nombreux symptômes, n'était point éloigné de s'arrêter sur la pente où il avait été entraîné depuis cinq ans; le roi Victor-Emmanuel avait pris de nouveaux ministres qui, sans dépasser certaines limites, poursuivaient quelques réformes, — le comte Prospero Balbo, le marquis de Saint-Marsan, le comte Alexandre de Saluces. Dans de telles conditions, que restait-il à faire? C'était la question ardemment agitée dans les conseils du libéralisme piémontais. Les plus sages disaient qu'il était mieux d'attendre, que dans dix ans les hommes intelligens rempliraient les charges publiques, le prince de Carignan serait sur le trône, et l'avenir était gagné, tandis qu'un défi jeté aux événémens allait tout compromettre. A cela Santa-Rosa répondait : « Dix ans, c'est trop attendre; l'heure est sonnée, il faut saisir l'occasion. » C'était l'impatience qui l'emportait, et ce qui n'était jusque-là qu'une pensée vague devenait un complot noué entre quelques hommes dont les principaux étaient le comte Santorre Santa-Rosa, successivement major d'infanterie et sous-adjudant général; le comte Lisio, capitaine aux chevau-légers du roi; le major d'artillerie Collegno; le colonel de Saint-Marsan, fils du ministre des affaires étrangères : tous militaires quelques-uns attachés au prince de Carignan, en qui ils voyaient leur chef naturel.

Ces cœurs généreux oubliaient qu'on n'enlève pas un peuple, eût-il des griefs, avec un complot concerté entre quelques imaginations ardentes, que d'ailleurs on n'arrête pas une révolution à volonté. Or Santa-Rosa, Lisio, Collegno, Saint-Marsan, n'étaient pas des carbonari décidés à tout pousser à l'extrême : ils étaient de ce qu'on appelait le parti des fédéraux, ils voulaient surtout la guerre contre l'Autriche et certaines réformes politiques, un régime constitutionnel, sans cesser d'être strictement fidèles à la maison de Savoie; mais il est malheureusement vrai que le carbonarisme était derrière eux, prêt à les servir et à les dépasser. Le caractère militaire des chefs du mouvement montrait assez où ils comptaient trouver leur point d'appui. Déjà, dans les premiers jours de 1821, des scènes à demi révolutionnaires avaient eu lieu à Turin, vagues indices de l'état du pays. Lorsque, le 10 mars, une partie de la garnison d'Alexandrie se soulevait, Santa-Rosa et Lisio, de leur côté, couraient à Pignerol enlever les chevau-légers du roi. Collegno et Saint-Marsan agissaient de même sur d'autres points. Enfin, à Turin même, le 12 mars, après deux jours d'émotions et de péripéties, trois coups de canon partis de la citadelle annonçaient que la garnison s'était prononcée, et le drapeau italien aux trois couleurs était hissé au sommet de la forteresse. Le mot d'ordre de ce mouvement, c'était la guerre contre l'Autriche — et la constitution.

Faire la guerre à l'Autriche et proclamer la constitution, cela était facile à mettre sur un drapeau d'insurrection. Pour se jeter dans la Lombardie au moment où l'armée autrichienne venait de franchir le Pô, se dirigeant sur Naples, il fallait au moins compter sur une résistance assez prolongée de l'armée napolitaine, et c'était là une prévision des plus chimériques, que n'admettait pas même un des plus éminens militaires piémontais, qui avait servi avec éclat sous l'empire, le général Giflenga. En outre, sans compter les soixante-dix mille hommes qui marchaient sur Naples, l'Autriche avait des garnisons à Milan, à Mantoue, à Vérone, soixante mille hommes sur le Tagliamento, et une réserve prête à descendre de la Carinthie. En peu de temps, l'Autriche pouvait réunir en Italie cent cinquante mille hommes. De son côté, sur quoi pouvait compter le Piémont livré à lui-même pour faire face à cette situation? Il avait sous les armes peut-être vingt-cinq mille hommes. Et pour faire concorder une révolution politique avec une guerre contre l'Autriche, quel était le drapeau choisi ou plutôt subi par les premiers promoteurs de l'insurrection? C'était une constitution, véritable idéal de l'anarchie, la constitution espagnole de 1812, c'est-à-dire ce qui était le plus propre à ajouter aux divisions du pays et de l'armée, lorsque le peuple restait froid et étonné, lorsque déjà la brigade de Savoie avait refusé de se joindre aux insurgés, quand Santa-Rosa et Lisio, pour entraîner leurs soldats, avaient été obligés de leur persuader qu'ils agissaient au nom du roi! Les chefs du mouvement le voyaient eux-mêmes, ils se sentaient dépassés par le carbonarisme, qui leur mettait dans les mains une constitution que leur esprit jugeait sévèrement. Cette révolution n'était point née, que toutes les impossibilités se révélaient à la fois, et elle allait tourner brusquement dans le plus triste impasse.

Le 10 et le 11 mars, le roi Victor-Emmanuel flottait entre toutes les résolutions, tenté parfois de se présenter à ses troupes et retenu par ses amis. Le 12 mars encore, il n'eût point été loin peut-être de faire quelques concessions; — dans la nuit du 13, il avait abdiqué subitement. Que s'était-il passé dans ce court intervalle? Le marquis de Saint-Marsan, ministre des affaires étrangères, arrivait du congrès de Laybach, rapportant l'engagement, pris par lui au nom du roi, de ne consentir à aucun changement dans les institutions politiques du pays. Victor-Emmanuel se trouvait dans l'alternative de manquer à ce qu'il considérait comme un engagement d'honneur pris avec l'Europe, ou de se voir contraint peut-être d'appeler l'Autriche à son aide pour comprimer les mouvemens du Piémont : alternative également cruelle pour lui, et devant laquelle sa loyauté se réfugiait dans une abdication! Mais il s'ensuivait un fait singulier, c'est que cette malheureuse révolution avait justement ainsi pour premier résultat d'a-

mener au trône le successeur immédiat de Victor-Emmanuel, le duc de Genevois, personnification plus nette de la politique absolutiste et autrichienne. Les chefs du mouvement allaient-ils reculer et se soumettre? Alors leur tentative n'avait été que la plus puérile des témérités. — Iraient-ils au-delà? Alors ils se trouvaient en face de l'Europe coalisée à Laybach. Voilà ce que n'avaient point vu les auteurs de la révolution piémontaise de 1821, et ce que n'avait point tardé à apercevoir, quant à lui, le prince de Carignan.

Quelle était en effet la part de Charles-Albert dans ces péripéties? Il n'est point douteux que jusqu'au 10 mars il avait écouté les confidences de toutes les aspirations patriotiques des auteurs de la révolution, mais il n'avait point été le complice de leurs actes. L'abdication de Victor-Emmanuel venait le placer dans la situation la plus critique en le mettant comme régent à la tête de l'état jusqu'au retour du nouveau roi, qui se trouvait en ce moment à Modène. S'il tentait de briser brusquement avec la révolution, il risquait d'être emporté à son tour, laissant un interrègne d'anarchie; s'il pactisait avec elle, il glissait dans l'usurpation, et jetait le Piémont dans la plus effroyable catastrophe en présence de l'Europe ennemie et armée. De là une politique d'ambiguïté et d'expédiens : d'un côté, sous la pression du carbonarisme débordant, il était forcé de proclamer la constitution espagnole; de l'autre il laissait à l'insurrection d'Alexandrie le caractère d'une rébellion en l'amnistiant, il dissolvait les juntes révolutionnaires et se mettait en communication avec le duc de Genevois. Il avait à la fois à soutenir le choc de la réaction absolutiste, qui se réveillait d'un moment de surprise, et des conjurations secrètes, qui le dévouaient aux poignards de leurs sicaires. L'âme de ce prince de vingt-deux ans avait à passer dans ces journées par les anxiétés les plus terribles, et ces anxiétés s'accroissaient encore lorsque le marquis de Costa, envoyé à Modène auprès du nouveau roi, en rapportait une foudroyante réponse. Charles-Félix déclarait hautement et fièrement qu'il ne reconnaissait rien de ce qui se faisait en Piémont, que le premier devoir pour tous était de se soumettre, et que l'armée devait se concentrer à Novare sous les ordres du général de La Tour. En même temps, dans une lettre particulière, Charles-Félix disait au prince de Carignan : « Je verrai par la promptitude de votre obéissance si vous êtes encore un prince de la maison de Savoie, ou si vous avez cessé de l'être. »

On voit combien le terrain se rétrécissait à chaque pas. Il ne restait plus qu'une résolution suprême, et cette résolution, le prince de Carignan la prenait secrètement le 21 mars. Son dernier acte, comme pour livrer l'insurrection à elle-même, était la nomination de Santa-Rosa au ministère de la guerre, et dans la nuit il quittait Tu-

rin, trompant la vigilance des chefs du mouvement, de Santa-Rosa lui-même. La dernière chance était ainsi enlevée à cette révolution, demeurée seule et réduite à mourir avec héroïsme. Dictateur de l'insurrection piémontaise dans cette période extrême, Santa-Rosa multipliait vainement les efforts; vainement il illustrait de quelques mâles accens cette entreprise désespérée dans un ordre du jour où il cherchait encore à se couvrir de l'autorité du régent : il ne parvenait qu'à réunir un petit corps de troupes de moins de trois mille hommes sous le nom d'armée constitutionnelle, tandis que le reste de l'armée, rentrant dans l'obéissance, se replaçait sous les ordres du comte de La Tour, appuyé d'un contingent autrichien qui s'approchait du Tessin. Le 8 avril, tout se dénouait à Novare par une rencontre entre ces forces inégales, — et cette révolution de trente jours avait vécu. De ceux qui y avaient pris part, les uns subissaient des peines cruelles, d'autres étaient dispersés dans l'exil; Santa-Rosa devait aller mourir en Grèce. Supposez une révolution de juillet survenant en France vers 1821, aboutissant à l'abdication de Louis XVIII, à l'avénement de Charles X, et ajournant indéfiniment le libéralisme de cette époque : la révolution piémontaise n'est guère autre chose sur un plus petit théâtre.

Le prince de Carignan avait-il été un conspirateur, comme l'ont laissé croire les partisans de la réaction piémontaise? Était-il un traître au dernier moment, comme l'ont dit les révolutionnaires dans leur défaite? Il n'était ni l'un ni l'autre. C'était simplement un jeune homme agité d'instincts généreux et cachant certaines irrésolutions naturelles au milieu de ses entraînemens les plus passionnés, qui, une fois jeté à l'improviste dans des circonstances où bien d'autres auraient faibli, s'était trouvé impuissant à concilier ses aspirations patriotiques avec ses devoirs de prince. Après avoir par son attitude, par ses paroles, froissé le sentiment des absolutistes, éveillé les espérances des libéraux, il devait rencontrer les injustices des uns et des autres : c'était la fatalité de sa situation. Transportez-vous vingt ans plus tard, vers 1839 : seul, renfermé dans son château de Raconis avec la tournure religieuse que son âme avait prise, Charles-Albert revenait sur cette période amère de sa vie qui était son tourment, et lui-même il déposait sa pensée dans quelques pages inscrites sous ce titre : *Ad majorem Dei gloriam* : «... J'ai été accusé de carbonarisme! J'avoue que j'aurais été plus prudent si j'avais gardé le silence sur les événemens qui se passaient sous mes yeux, si je n'avais point blâmé les lettres-patentes qui étaient accordées, les formes judiciaires et administratives qui nous régissaient; mais ces sentimens de ma jeunesse n'ont fait que s'affermir et s'enraciner dans mon cœur... J'ai été accusé de conspiration! J'aurais été du moins conduit à cela par

un sentiment plus noble et plus élevé que celui des carbonari. Je confesse que j'aurais été plus prudent, si, malgré ma grande jeunesse, je me fusse tu quand j'entendais parler de guerre, du désir d'étendre les états du roi, de contribuer à l'indépendance de l'Italie, d'obtenir au prix de notre sang une force et une extension de territoire de nature à consolider le bonheur de la patrie; mais ces élans de l'âme d'un jeune soldat ne peuvent même encore être reniés de mes cheveux gris... Je le sens, jusqu'à mon dernier soupir mon cœur battra au nom de patrie et d'indépendance de l'étranger... » Ainsi Charles-Albert se parlait à lui-même de cette aventure de sa jeunesse au milieu des réserves d'un règne qui ne s'éclaire que par ces deux dates, 1821 et 1848.

Qui ne se trompa point sur ce qu'il y avait de plus grave dans ce mouvement avorté et dans l'intervention du prince de Carignan? Ce fut l'Autriche, et ici commence un autre drame qui, pour être moins connu, ne laisse point de jeter quelque jour sur la politique contemporaine. A peine avait-il quitté Turin et le Piémont, le prince de Carignan passait à Milan, et là il était reçu par le général Bubna, qui disait ironiquement à ses officiers en le montrant : « Voilà le roi d'Italie! » Il allait à Modène auprès de Charles-Félix, et le nouveau roi refusait injurieusement de le recevoir; il se rendait auprès du grand-duc de Toscane, dont il avait épousé la fille, et il trouvait à Florence un accueil affectueux comme homme, mais peu d'appui comme prince. Partout c'était l'hostilité ou une timide réserve. Le mot de cette phase nouvelle, c'est l'Autriche qui pouvait le dire. L'Autriche avait clairement démêlé le plus vivace mobile de Charles-Albert; elle avait vu dans ce jeune homme destiné à régner l'esprit d'indépendance, la haine de la domination étrangère, tout ce qui, en devenant la pensée d'un souverain, pouvait être l'obstacle de sa politique en Italie. Pour le moment, la présence de Charles-Félix sur le trône de Sardaigne garantissait la subordination de la cour de Turin à ses directions; mais l'avenir! Aussi dès cet instant la pensée fixe de l'Autriche était-elle de rompre avec cet avenir en brisant dans le germe la royauté de Charles-Albert; les agens autrichiens répandus en Italie le proclamaient hautement, plus hautement même qu'il ne le fallait. « Nous lui enlèverons son droit héréditaire à la couronne, » disait sans détour M. de Ficquelmont au marquis de La Maisonfort, ministre français à Florence. — Et son fils? reprenait celui-ci. — Son fils (1)! nous verrons. Cela pourrait bien embarrasser pour une régence; mais on a le temps d'y penser. »

(1) Le roi actuel, Victor-Emmanuel II; il avait alors quatorze mois. Les fragmens des dépêches du marquis de La Maisonfort publiés par M. Gualterio révèlent pleinement ce côté fort peu connu des affaires d'Italie à cette époque. Tous les agens français en

Ce qu'on voulait, le marquis de La Maisonfort le disait, c'était surtout « écarter du trône le prince de Carignan, et se tracer, derrière une régence de quinze ans, un chemin pour s'emparer de toute l'Italie. » Ceux qui voyaient plus loin encore allaient jusqu'à une dépossession complète de Charles-Albert et de sa descendance. L'Autriche marchait à son but avec une étrange persistance, épiant les moindres démarches du prince de Carignan, commentant et envenimant ses moindres actes, cherchant jusque dans les procès instruits en Lombardie et en Piémont la trace de ses connivences révolutionnaires pour élever ces connivences à la hauteur d'un crime d'état, barrière infranchissable entre le prince et le trône. Le principal instrument de l'Autriche dans cette œuvre était le duc de Modène, François IV, à la cour duquel se trouvait Charles-Félix au moment de la révolution, et qui avait dès l'origine poussé le nouveau roi aux mesures les plus inflexibles. Ce prince ambitieux, qui toute sa vie a couru après une royauté, avait épousé la fille de Victor-Emmanuel; l'exclusion du prince de Carignan pouvait lui frayer une route au trône de Sardaigne. L'Autriche en effet proposait au congrès de Laybach d'abolir la loi salique pour le Piémont, et même après avoir échoué à Laybach, cette intrigue se poursuivait assez longtemps, jusque vers 1830, par l'intermédiaire du cardinal Albani, pensionné du prince de Metternich et parent du duc de Modène. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce prince modenais, en conspirant avec l'Autriche pour arriver au trône de Piémont, ne laissait point de conspirer avec d'autres contre l'Autriche pour mettre la main sur la couronne de Lombardie. Comment toutes ces menées échouèrent-elles? Par la loyauté de Charles-Félix, qui, tout en restant irrité et sévère à l'égard du prince de Carignan, se refusait à démembrer sa maison, — par l'habileté, la patience, le tact de Charles-Albert lui-même au milieu d'épreuves souvent rudes pour sa fierté, et surtout par la politique de la France, qui intervenait en sa faveur et le couvrait de sa protection en face de l'Autriche. Là est le lien du prince de Carignan avec la France; là est sans doute la première explication de la part qu'il prenait en 1823 à l'expédition française en Espagne, où nos soldats lui décernaient au Trocadéro les épaulettes de laine de premier grenadier de France. Le besoin de faire honneur à la protection qu'il recevait se confondait évidemment dans son esprit avec un certain désir de réhabilitation politique aux yeux de l'Europe.

Rassemblez les traits divers de cette situation, conséquence fatale d'une aventureuse révolution due au concours de deux choses éter-

Italie, jusqu'à M. de Chateaubriand, ambassadeur à Rome en 1829, n'ont cessé de suivre cette intrigue, en partie déjouée certainement par leurs efforts.

nellement périlleuses : l'entraînement de quelques imaginations ardentes et la puissance de l'occasion. — Les libéraux vaincus et dispersés allaient expier l'audace d'une entreprise impossible, les uns dans les supplices, d'autres dans l'exil, cet autre supplice. — L'Autriche, avec un mélange de patience et de hardiesse, étendait sur l'Italie le réseau de son influence; elle avait ses soldats à Naples, elle régnait à Modène et à Parme, elle laissait à peine à la Toscane l'illusion de son indépendance, en dépit des généreux efforts du ministre Fossombroni pour conserver du moins les apparences. Le Piémont retombait sous le joug d'une réaction victorieuse fortement organisée et personnifiée dans un prince d'une grande droiture de caractère, mais d'une volonté de fer, et systématiquement hostile à toute pensée de patriotisme italien et de libéralisme. Charles-Félix se déguisait à lui-même sa dépendance vis-à-vis de l'Autriche sous le voile d'une identité de politique. Le prince de Carignan enfin échappait à cet orage meurtri et désabusé, menacé dans ses droits, suspect aux royalistes purs pour avoir trop fait, suspect aux constitutionnels parce qu'il n'avait pas fait assez, parce qu'il avait semblé déserter la cause au moment du péril, comme il semblait la trahir plus ouvertement encore en allant en Espagne combattre une constitution qu'il avait proclamée à Turin. Ce n'est que par un effort de dextérité qu'il se sauvait; mais les événemens devenaient pour lui la source du plus singulier travail intérieur. Trahi par la fortune, méfiant pour les hommes et les partis qui le suspectaient, il se repliait en lui-même. L'amère expérience venait donner un aliment à des germes naturels de dédain et de sarcasme. Sa physionomie même, mâle et fière, contractait je ne sais quelle impassibilité mêlée de pénétration qui le rendait aussi habile à cacher sa pensée qu'à surprendre celle des autres. Les poursuites de l'Autriche amassaient en lui un immortel levain qu'il nourrissait en le dissimulant. Déjà aussi, vers cette époque, comme pour ajouter aux complications de ce travail moral, son esprit inclinait vers une sorte de mysticisme religieux où se tempéraient et se disciplinaient ses amertumes. De 1821 à 1831, le prince de Carignan disparaissait, en quelque façon exilé du pays où l'attendait un trône. Que faisait-il durant ces années? Il écrivait pour ses enfans des *contes moraux*, que quelques confidens seuls ont pu connaître. Ce n'était point une œuvre d'une grande littérature : elle était écrite suffisamment en français, et la singularité de ces contes, c'est que la moralité pouvait aisément se tourner en épigramme contre certaines parties de la vie de l'auteur. C'est à peine si vers 1830 les rigueurs commençaient à fléchir pour le prince de Carignan. Il visitait l'île de Sardaigne et observait ses besoins; il reparaissait après dix ans sur la scène, et lorsque bientôt

la mort de Charles-Félix allait faire définitivement passer sur sa tête la couronne de la maison de Savoie, ce prince, qui avait eu sa part dans la révolution de 1821 et qui avait fait la campagne de 1823 en Espagne, qui jeune encore avait eu des conduites et des fortunes si différentes, — ce prince ne laissait point d'être une figure énigmatique, un sphinx curieux à interroger pour l'Europe, pour l'Italie, pour le Piémont. Qu'allait-il faire? à quelles tendances allait-il donner des gages? Il n'était pas dans la nature de Charles-Albert de se rendre si promptement à aucune attente, et peut-être la condition des temps ne s'y prêtait-elle pas.

II.

C'est le 27 avril 1831 que Charles-Albert commençait à régner, séquestré jusque-là des affaires d'état et n'ayant d'autre expérience que l'expérience acquise dans une rapide tempête, ayant à se concilier toutes les opinions et ne trouvant de point d'appui qu'en lui-même, formé au dédain et à cet art qu'un de ses plus intelligens biographes, M. Cibrario, appelle l'art de dissimuler. Du 27 avril 1831, jour de son avénement, au 23 mars 1849, jour de son renoncement après Novare, quel espace pour un règne dans un siècle comme le nôtre! Et dans cet espace, que d'événemens ont eu le temps de s'accomplir! A vrai dire, le règne de Charles-Albert est un composé des choses les plus diverses, les unes terribles, d'autres pleines d'obscurité et de mystère, celles-ci puériles et petites comme les solennelles minuties des royautés absolues, celles-là utiles et grandes. Sur ce petit théâtre du pays subalpin, un drame permanent se déroule; tout marche et tout se mêle; les passions révolutionnaires ont leurs chocs tragiques en 1833 et en 1834; les tendances des partis ont leurs luttes secrètes jusque dans les conseils. Du mystère des conspirations et des intrigues de cour, le mouvement transformé et épuré passe au grand jour et au pays tout entier. Le Piémont voit s'accroître ses intérêts et ses conditions intérieures s'élever; un esprit nouveau travaille les peuples, et l'Italie elle-même un moment change de face. Au centre de ce mouvement se tient le roi Charles-Albert, une main dans les répressions sanglantes, l'autre dans les réformes, observant tout et ramenant tout à lui, balançant les influences et les neutralisant l'une par l'autre. Guéri par les aventures de sa jeunesse de la précipitation et des illusions, il tombe plutôt dans le piége opposé, il déconcerte les espérances à l'instant où il les provoque, laissant toujours comme un voile sur sa pensée secrète et finissant par dire à ses confidens : « N'est-ce pas que je suis un homme incompréhensible? » Dès les premiers jours de son

règne, il crée un conseil d'état, abolit la confiscation, fait de quelques actes mesurés une sorte de point de départ d'un régime nouveau, et en même temps il laisse debout tout le mécanisme et les traditions du gouvernement absolu, il ne touche à aucune des influences régnantes autour du trône, si bien qu'on peut se demander encore : Est-ce un prince réformateur? est-ce simplement le continuateur de la politique de la veille?

Tout n'était point facile d'ailleurs dans ces premières années. L'Europe entrait dans une situation nouvelle, la révolution de 1830 s'était accomplie en France et était venue poser le plus redoutable problème, celui de surexciter l'esprit de liberté et d'indépendance parmi les peuples, en laissant subsister les règlemens généraux de 1815. Ce n'est que par un effort d'habileté et de sagesse que la France résolvait ce problème pour elle, en se réfugiant dans le patriotisme de la paix, et en y cherchant le moyen d'étendre ses frontières morales par l'influence de ses principes, sans sortir de ses frontières matérielles. Pour l'Italie, liberté, indépendance, nationalité, tout cela ne faisait qu'un, et tout cela ne pouvait se réaliser que par l'exclusion de l'Autriche, c'est-à-dire par l'abolition des traités de 1815, c'est-à-dire enfin par une guerre universelle. De là l'impossibilité des révolutions tentées en 1831 à Modène, dans la Romagne, tentatives d'autant plus impossibles qu'elles coïncidaient avec l'apaisement de la première ébullition révolutionnaire en France. Ce qui rendait la situation de l'Italie plus difficile encore, c'était l'absence de tout élément modérateur entre le libéralisme violent des conspirations secrètes et toutes les doctrines d'immobilité fortement organisées, disciplinées elles-mêmes dans les associations particulières et menées au combat par l'Autriche. C'est dans ces conditions que Charles-Albert commençait à régner à Turin; il se trouvait entre le carbonarisme et toutes les influences absolutistes concentrées dans la société dite la *Cattolica*. La question, dans la pensée du nouveau roi, n'était pas de faire un choix entre ces deux tendances, mais de s'en affranchir également.

Voyez en effet : d'un côté, aux premiers momens, le carbonarisme, transformé dans *la Jeune-Italie*, se présente sous la figure inconnue encore de M. Mazzini comme pour sonder Charles-Albert; il murmure à son oreille le mot magique : « Tu seras roi d'Italie! » — Mais à quel prix? A la condition de tout bouleverser, de se faire le régénérateur de toute la péninsule, d'édifier l'avenir; « sinon, non! » Ainsi parlait M. Mazzini dans une lettre adressée au nouveau roi de Sardaigne et habilement propagée. C'était se méprendre étrangement. Charles-Albert n'aimait pas le carbonarisme; dans l'appel perfide de ce tentateur, il voyait comme un souvenir ironique de

ses premières années, qui venait embarrasser son présent et son avenir; dans ce prétendu auxiliaire, il flairait l'ennemi. Aussi, lorsqu'en 1833 la propagande de *la Jeune-Italie* se faisait sentir à Gênes, à Chambéry, dans l'armée elle-même, elle était subitement arrêtée par les répressions les plus sévères. C'étaient là les momens terribles de ce règne naissant. Partout des commissions militaires étaient organisées; il y avait des victimes qui inspiraient l'intérêt, le jeune officier Effisio Tola, Andrea Vocchieri. Lorsque peu après, en 1834, M. Mazzini rassemblait une légion de réfugiés de tous les pays pour les jeter en Savoie, sous les ordres de Ramorino, qui, par une coïncidence singulière, devait périr fusillé après Novare sous le soupçon de trahison, cette entreprise, dictée par l'impuissance et la folie finissait par le ridicule, et ne faisait qu'ajouter aux répressions. Dès lors la question était tranchée; — l'esprit révolutionnaire était pour longtemps vaincu dans le Piémont, et le nouveau roi sortait de la lutte, libre de toute solidarité avec un ennemi qu'il haïssait et qu'il redoutait à la fois comme par un secret pressentiment.

D'un autre côté, quelle était dans ces premières années la situation de Charles-Albert vis-à-vis de cet autre genre d'influences léguées par le règne précédent? Il était roi, mais roi suspect et observé, en défiance aux hommes que leurs inclinations poussaient à chercher un appui dans le patronage autrichien aussi bien qu'à ceux dont les croyances monarchiques et religieuses s'alliaient à un certain sentiment d'indépendance; il était toujours à leurs yeux le prince de Carignan, le complice secret ou avoué de la révolution de 1821. Il n'ignorait pas qu'au temps de Charles-Félix, un père de la compagnie de Jésus disait en montrant un portrait de la duchesse de Modène, fille de Victor-Emmanuel : « Prions pour que ce soit cet ange qui nous gouverne, car si Charles-Albert montait sur le trône!... » De la part de l'Autriche, la confiance ne pouvait être grande, et les autres cours du Nord ne laissaient point ignorer au nouveau roi qu'elles étaient d'accord avec l'Autriche pour ne supporter aucun changement de direction politique dans le Piémont, surtout aucune réparation donnée aux hommes de 1821. Toute précipitation pouvait devenir périlleuse, principalement au début d'un règne encore mal affermi, et il n'y avait qu'à compter avec le temps et avec les circonstances. De là toute une œuvre de diplomatie singulière poursuivie avec obstination à travers toutes les méfiances conjurées. Qu'on songe qu'il fallait un an et la mort du ministre titulaire pour faire arriver le portefeuille de la guerre entre les mains de M. de Villamarina, esprit intelligent et habile, enclin aux réformes, et qui avait été ministre pendant la courte régence du prince de Carignan en 1821! C'était bien autre chose encore pour amener au mi-

nistère des finances un autre homme également capable et également marqué à cette terrible effigie de 1821, M. Gallina. Il fallait quatre ans et un incident étrange où se peint tout entière cette politique.

Le membre du conseil le plus opposé à la nomination de M. Gallina était le ministre de l'intérieur, M. de la Scarena, et c'est par lui que tout arrivait. M. de la Scarena était un homme entièrement dévoué à toutes les influences absolutistes et particulièrement docile aux impulsions du ministre d'Autriche à Turin. Pour tout dire, sa police commençait par s'exercer sur Charles-Albert lui-même. M. de la Scarena avait même, dit-on, l'imprudence de laisser échapper cet aveu, en exprimant les opinions les plus injurieuses sur le roi, et en ajoutant qu'à la première folie le maréchal Radetzky serait à Turin pour le forcer à abdiquer. Par malheur, M. de la Scarena, dans ses œuvres de police, avait l'idée d'employer un personnage qui avait joué un grand rôle dans la police romaine en 1814, et qui avait disparu un jour pour les motifs les moins politiques, — Tiberio Pacca. Le chef-d'œuvre de Tiberio Pacca fut d'imaginer une vaste conspiration où était enveloppé tout ce qui était soupçonné d'inclinations plus ou moins libérales, jusqu'aux amis les plus dévoués de Charles-Albert, jusqu'à M. César de Saluces, gouverneur du duc de Savoie. C'est là qu'échouait cette œuvre, imaginée en réalité pour effrayer le roi et suivie par lui d'un œil froid et silencieux dans tout son développement. M. de la Scarena se croyait sûr encore de tout tenir dans la trame de Pacca, qu'il était subitement évincé du ministère. « J'en ai assez de celui-là, » disait le roi. M. de la Scarena avait pour successeur le ministre des finances, M. Pralormo, — et à la place de ce dernier M. Gallina arrivait définitivement. C'est ainsi que Charles-Albert marchait pas à pas, frayant un chemin à des hommes qui répondaient mieux à sa pensée, qui représentaient au degré le plus modéré un certain libéralisme de vues. Il est vrai qu'en même temps le comte Solar della Margarita, nommé secrétaire d'état aux affaires étrangères, restait le champion des tendances absolutistes, — de telle façon que l'intérieur du ministère était un conflit permanent entre deux influences nettement prononcées et antipathiques.

Réunir des hommes divisés d'opinions, les équilibrer, les opposer les uns aux autres, ce n'est point un système nouveau de gouvernement. Charles-Albert le rajeunissait en lui donnant un autre nom; c'était ce qu'il appelait *faire tordre le museau* aux hommes. Mais enfin de quel côté était la véritable pensée de Charles-Albert? Le prix qu'il attachait à faire arriver au pouvoir M. de Villamarina et M. Gallina ne l'indique-t-il pas? M. della Margarita lui-même ne se faisait point d'illusions. Il le dit dans l'histoire qu'il a tracée de son ministère sous le titre de *Memorandum historico-politique* : « Je n'étais point

l'homme du cœur et de la pensée du roi... Il ne m'avait pas fallu une grande pénétration pour voir qu'outre un juste désir d'être indépendant de toute influence étrangère, il nourrissait dans l'âme une profonde aversion pour l'Autriche, et il était plein d'illusions sur la possibilité de soustraire l'Italie à sa domination. Pas une fois il ne prononça le mot de *chasser les barbares,* mais chacune de ses paroles trahissait son secret... » Voilà le mot de cette situation.

C'est alors, — vers 1835, — que Charles-Albert se sent plus libre dans ses mouvemens, et alors commençait aussi en réalité ce règne où tout se mêle, dont les serviteurs ne connaissaient point à coup sûr tous les replis, et qui garde la plus originale empreinte personnelle. Au milieu des complications dans lesquelles il vivait, je voudrais peindre cet homme, curieux par ses œuvres, plus curieux encore par lui-même, indécis et obstiné, inquiet de toute domination et très expert dans l'art de temporiser quand il le fallait. S'il trouvait une résistance ouverte dans ses projets, il était rare qu'il la brusquât, et il était rare aussi qu'après avoir longtemps agité une pensée dans son esprit, il n'y revînt pas jusqu'à ce qu'elle eût prévalu. Il n'était pas faux, comme on l'a dit; seulement il le paraissait, justement parce qu'il avait l'air de céder, et qu'il poursuivait inébranlablement ses desseins. Roi dans une petite cour pleine d'anciennes traditions, Charles-Albert aimait l'étiquette, et il en résultait même des incidens qui n'étaient pas toujours sérieux : témoin la grande affaire des *barbes* de Mme d'Obrescof, femme du ministre de Russie. Mme d'Obrescof avait paru à la cour de Turin avec des dentelles blanches qui avaient l'avantage de rehausser sa beauté peut-être, mais qui avaient le tort d'usurper une couleur spécialement réservée pour la reine et les princesses. Le lendemain, sur l'ordre du roi, le maître des cérémonies rappelait au corps diplomatique les lois souveraines de l'étiquette. De là émotion dans la diplomatie, notes échangées, courriers expédiés sur toutes les routes de l'Europe, — une tempête enfin heureusement apaisée sans autre catastrophe! Comme homme au contraire, Charles-Albert poussait à l'extrême la simplicité et l'austérité de sa vie. Ses habitudes étaient celles d'un anachorète; il couchait sur la dure, dormait peu, prenait une nourriture frugale, du riz, des racines, quelques poissons, ne touchant à rien dans les banquets de cour. A mesure que le feu de la jeunesse s'éteignait, la pensée religieuse devenait de plus en plus l'aliment de son âme. Sa religion, sincère et pratique d'ailleurs, était une sorte d'ascétisme ardent et profond. Par ces dispositions religieuses, on croyait le tenir souvent et l'enchaîner à un système; on ne le tenait pas du tout, et lui-même il se disait un jour « entre le poignard des carbonari et le chocolat des jésuites, » ne voulant ni de l'un ni de l'autre.

Dans cette vie, comme dernier contraste, n'y avait-il point de place pour ces entraînemens plus intimes, plus humains, qui se créent toujours une issue dans le cœur? C'est là sans doute le côté le plus mystérieux et le plus délicat de la vie de Charles-Albert. Le plus durable de ces sentimens avait fini par participer de l'ascétisme de son âme; il s'était transformé en un culte réciproque, en une sympathie épurée. On se voyait, dit-on, on était toujours séparé par une table, le roi baissait les yeux comme un enfant. Charles-Albert a laissé entre des mains fidèles un livre d'oraisons où il déposait parfois quelques-unes de ses pensées. Ces notes n'ont rien de saillant, elles trahissent seulement les préoccupations les plus diverses. Sur une page est écrit ce mot : « Jouis, toi qui as la victoire! » — Plus loin, une forte empreinte marque un passage qui exprime les ivresses de l'amour mystique, en rappelant quelques paroles de saint Bernard sur le cantique des cantiques : « L'amour chante dans ce cantique, et si quelqu'un veut le comprendre, il faut qu'il aime,... etc. » C'est sans doute cette ardeur intérieure, jointe à l'instinct fixe de Charles-Albert en politique, qui contribuait à mettre quelque réserve dans ses relations avec la reine, la plus digne des femmes, mais d'un caractère différent, en même temps qu'elle était Autrichienne par le sang et par les inclinations. Par bien des traits, Charles-Albert est un homme du moyen âge dans notre temps. Aux yeux de ceux qui ne voient que les apparences, c'était un prince absolu, jouant avec les hommes, donnant à tous des gages et ne contentant personne. Au yeux du penseur, c'est un phénomène moral des plus curieux. A la lumière de 1848, c'est un de ces taciturnes qui, à travers les mystères et les contradictions de leur vie, ne cessent de tendre à un même but.

De quelques voiles que Charles-Albert s'enveloppât en effet, quelques traces qu'il y eût en lui d'un homme d'un autre temps, il y avait deux points par lesquels il était, si je puis ainsi parler, en intelligence avec son siècle et avec l'Italie. Il y avait un certain ordre de progrès qu'il aimait, et il avait ce qu'on pourrait appeler la fibre de l'indépendance italienne. Charles-Albert n'était point un prince libéral de propos délibéré, nourrissant l'idée préconçue d'arriver à la réalisation d'un régime constitutionnel; c'était un prince qui devait peut-être à son éducation française de sentir quelques-unes des nécessités les plus essentielles de la civilisation moderne. De là un des côtés sérieux et utiles de son règne, — le développement intérieur du Piémont. C'est par lui que tous les intérêts grandissaient dans le pays, comme aussi c'est à son initiative incessante et obstinée qu'est due la réforme de la législation piémontaise. Des travaux d'une commission composée des hommes les plus éminens sortait un code nouveau, — le

Code *Albertino*, — qui a le mérite de résumer quelques-uns des progrès les plus notables, de simplifier les transactions, d'appliquer des règles communes à tout le pays, de créer l'égalité devant la loi civile et devant la loi pénale. Charles-Albert dépouillait la royauté de ce triste droit, revendiqué et exercé sous les règnes précédens, de suspendre par un simple billet royal l'action de la justice, et il assurait l'indépendance de la magistrature. Il créait les conseils provinciaux, cet élément premier du régime représentatif, « pour pouvoir, disait-il, entendre la voix et les désirs de son peuple. » Dans l'île de Sardaigne, il abolissait le droit féodal, qui régnait encore et qui pesait sur cette petite population. Sur tous les points du Piémont, il multipliait les travaux et les entreprises, créant des industries nouvelles et fécondant par une intelligente protection celles qui existaient. A Turin, il élevait des monumens grandioses comme celui d'Emmanuel-Philibert, dans la double pensée d'ouvrir aux arts une nouvelle carrière et de raviver le souvenir des gloires nationales.

On pourrait dire que dans ces années le Piémont, sans nulle apparence d'agitation, marchait lentement dans une voie laborieuse et féconde de transformation. C'est dans ce sens qu'on peut reconnaître, comme le disent M. Cibrario et M. Gualterio, que les réformes accomplies plus tard par Charles-Albert étaient dès le premier moment en germe dans son esprit, comme la conséquence simple et logique d'un travail patient poursuivi au milieu de nombreuses et puissantes résistances. Vienne après cela l'occasion d'étendre le champ de l'action publique, d'élargir la base des institutions, de compléter les réformes civiles par des réformes d'un autre genre : — le Piémont, graduellement acheminé vers un ordre nouveau, y pourra marcher non sans danger, mais sans aller sombrer dans la plus triste anarchie, de telle manière que, sous des formes absolutistes, le principe du gouvernement de Charles-Albert était réellement une pensée de progrès civil, explicitement avouée par le roi lui-même, et qui devait tendre à un résultat politique en brisant l'enveloppe dans laquelle elle était enfermée encore.

La passion de l'indépendance italienne était l'autre mobile fixe et tout-puissant de l'âme de Charles-Albert. Et comment cette passion ne se serait-elle pas résumée dans un sentiment prononcé d'hostilité contre l'Autriche? Que M. della Margarita, dans son *Memorandum*, montre le cabinet de Turin prenant parti pour don Carlos et dom Miguel; que le roi sarde lui-même se plaise à favoriser les tentatives de Mme la duchesse de Berry en France dans les affaires de 1832, — ce n'est qu'une énigme de plus de ce singulier caractère. Rien de tout cela n'est la politique de Charles-Albert, parce qu'en tout cela il n'y a nulle passion, et que la véritable politique de Charles-Albert, c'est

sa passion concentrée sur un seul point, — la lutte possible avec l'Autriche, le royaume de l'Italie du nord, l'accomplissement des destinées du Piémont et de la maison de Savoie. C'est dans ce duel avec l'Autriche, longuement préparé, souvent dissimulé, toujours latent, qu'est l'intérêt saisissant du dernier règne piémontais. Aussi quels sont les premiers objets des préoccupations de Charles-Albert à son avénement? Ce sont les deux points de l'administration intérieure faits pour attirer éternellement les esprits qui méditent quelque dessein, — les finances et l'armée. On a ici l'explication de la ténacité du roi à mettre à la tête de ces deux parties du gouvernement des hommes pleins de sa pensée, M. Gallina et M. de Villamarina. Les finances! elles étaient en quelques années sur un si bon pied, que le trésor avait des réserves avec lesquelles on songeait à créer une caisse militaire, et qui servaient, en attendant, à secourir des industries, à subventionner des travaux. « Introduire dans les finances une régularité, une économie, une intégrité et une sévérité telles *que nous puissions être en mesure d'entreprendre de grandes choses,* » voilà la politique que Charles-Albert se traçait à lui-même. Mais l'armée, c'était l'armée surtout qui était la préoccupation fixe du roi. Par un système nouveau, celui des contingens, qui était une sorte de landwehr, il se proposait de faire du Piémont une population de soldats. Nul plus que lui, du reste, n'avait les goûts militaires; il se plaisait aux jeux de la guerre, il se mêlait aux soldats, prenait part à leurs travaux, à leurs fatigues, et en était aimé. Qu'on songe que sur un budget de 75 millions l'armée piémontaise absorbait 27 millions. On ne s'y méprenait pas dans le fond. Un adversaire de cette politique, qui représentait pourtant Charles-Albert dans une cour d'Italie, disait : « Le roi rêve un avenir impossible, et en attendant il ruine l'état par les dépenses d'une armée qui n'est pas nécessaire. »

L'Autriche pouvait encore moins s'y méprendre, et un incident curieux venait mettre en présence les défiances de la politique impériale et la pensée secrète de Charles-Albert. C'était en 1838, dans un camp d'instruction formé à Cirié, et où s'étaient rendus divers officiers étrangers. L'officier envoyé par l'Autriche, dans un rapport secret adressé à son gouvernement, louait la remarquable tenue des troupes sardes : il disait du roi qu'il était le premier élément militaire de son armée; mais il y avait une chose qui frappait son attention : c'était l'organisation de cette armée, constituée, selon lui, sur des bases disproportionnées avec le pays, tandis qu'à ses yeux il eût fallu en diminuer l'effectif, faire des camps moins nombreux, réduire les brigades, c'est-à-dire supprimer pour les officiers supérieurs les occasions de se former à manier des masses, ou, en d'autres termes, ramener l'armée piémontaise au rôle que lui assignait la politique

impériale, celui d'être une avant-garde de l'armée autrichienne en Italie. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ce rapport était communiqué à Charles-Albert, comme pour flatter son amour-propre par l'éloge et faire passer le conseil. Le roi souriait à ces remarques. Au fond, on s'entendait de part et d'autre. Survenaient les événemens de 1840 et les menaces de guerre européenne. Le ministre impérial à Turin, le prince de Schwarzenberg, pressait le Piémont de se prononcer, ou plutôt il feignait de considérer comme si peu douteuse l'adhésion de la cour de Turin à la politique autrichienne, qu'il parlait de faire occuper les positions du Pô par les forces impériales. Ce personnage altier et acerbe était le moins fait pour dissimuler les prétentions de la politique qu'il représentait. Ces prétentions, Charles-Albert les repoussait nettement en déclarant la neutralité du Piémont, non sans avoir cherché peut-être à savoir ce qu'il pouvait attendre du côté de la France. Et quel était le commentaire secret de cette neutralité? C'est ce mot que M. Gualterio prête à Charles-Albert : « Il n'est pas temps encore! » C'est cet autre mot que M. della Margarita rapporte lui-même en voulant infirmer le récit de M. Gualterio : « Tout ce que l'on fait se réduira probablement en fumée; mais *le grand jour finira par arriver*, et il ne faudrait pas que nous eussions d'avance gâté notre position. » Pourrait-on douter des véritables sentimens de Charles-Albert en voyant, dans les pages que je citais, écrites vers cette époque sous le titre : *Ad majorem Dei gloriam*, cet esprit étrange s'ingénier à chercher une justification religieuse de son immortelle passion dans un verset du Deutéronome : « Tu ne feras point roi d'une autre nation un homme qui ne soit un frère? »

Lorsque la pensée d'un tel antagonisme vit au plus profond de l'âme d'un homme, il est tout simple qu'elle se manifeste sous toutes les formes, qu'elle s'étende à tous les terrains. Il ne faut que l'occasion, et les occasions sont nombreuses dans des pays comme l'Italie, où la lutte est la condition la plus intime des peuples. De 1840 à 1846, tout semble se coordonner à cette pensée et concourir au même but par les voies les plus diverses. Que les chemins de fer deviennent la fièvre nouvelle des peuples, aussitôt la lutte s'organise sur ce point, les esprits se passionnent, les systèmes ennemis naissent d'une sorte de force des choses et se font la guerre : — d'un côté le système autrichien, de l'autre ce qu'on pourrait appeler le système national italien. Subordonnant tout à l'intérêt impérial sur le terrain matériel comme sur le terrain politique, l'Autriche, en isolant les états sardes, veut relier l'Italie centrale à la Lombardie par Bologne, Ferrare, Rovigo, et rattacher Naples par Manfredonia au système autrichien et à la ligne commerciale de l'Adriatique; elle est le centre des rap-

ports nouveaux qui naissent des chemins de fer entre les diverses parties de la péninsule. L'Autriche était logique et fidèle à sa politique, comme les économistes italiens étaient logiques et fidèles à leurs espérances en poursuivant un autre système. Il s'agissait dans leur pensée de relier entre eux tous les états indépendans de l'Italie, de Naples à Turin, pour arriver à compléter cette œuvre par une union douanière à l'exclusion de l'Autriche. C'était là l'ordre d'idées que développait dans un remarquable ouvrage le comte Ilarione Petitti, conseiller d'état sarde. Charles-Albert y joignait une autre conception qui n'était point sans grandeur, et qui, en révélant l'obstination de ses vues secrètes, n'était point faite pour atténuer cet antagonisme dans ce qu'il avait de menaçant pour la prépondérance autrichienne. Il voulait, au moyen de traités internationaux, créer une ligne qui aurait eu pour base le réseau piémontais, aurait traversé la Suisse, les pays du Rhin, et serait allée déboucher à Ostende, — ouvrant ainsi une grande artère entre la Mer du Nord et la Méditerranée, et faisant du port de Gênes le rival de Trieste. Il poursuivait même avec passion cette idée, et partout il rencontrait l'Autriche dans ses négociations en Suisse. Les chemins de fer, cela se voit aisément, ne sont ici qu'un prétexte. Le côté le plus sérieux, c'est celui que tout le monde apercevait et que Charles-Albert n'avait point été le dernier à saisir, celui qu'indiquait le président du conseil actuel du Piémont, M. de Cavour, dans un travail publié en France, en disant que les chemins de fer étaient ce qui pouvait le plus favoriser l'esprit de nationalité italienne. Sous l'apparence de chemins de fer et de commerce, c'était la guerre politique qui s'agitait.

Cette lutte ne faisait que devenir plus nette et plus directe entre la cour de Vienne et le roi de Sardaigne par un simple différend commercial né à l'improviste en 1846. Il y avait un vieux traité de 1751 entre l'Autriche et le Piémont, par lequel les états sardes renonçaient au commerce actif des sels avec les cantons suisses, obtenant de l'Autriche le libre transit par la Lombardie des sels qu'ils tiraient de Venise. Le Piémont ne tirait plus de sels des états vénitiens : la première cause du traité disparaissant, le traité conservait-il la même force? C'était un doute pour quelques jurisconsultes piémontais. Toujours est-il que, sans se prévaloir de cette interprétation et sans consentir à un commerce direct dans ses propres états, la cour de Turin accordait au canton du Tessin le transit des sels de France. Tel était le point de départ de réclamations pressantes de l'Autriche, réclamations qui n'avaient rencontré jusque-là qu'une résistance décidée à Turin, lorsque le 20 avril 1846 la *Gazette de Milan* publiait un décret du conseil aulique qui, *par représaille*, frappait d'un droit

exorbitant les vins piémontais à leur entrée en Lombardie. C'était là une faute de l'Autriche; pour une question douteuse, elle faisait à Charles-Albert le rôle le plus beau et qui répondait le mieux à ses désirs, — celui d'un prince italien soutenant dans une lutte ouverte avec la politique impériale les droits et les susceptibilités légitimes de son indépendance.

Tel était le spectacle dangereux pour l'Autriche offert à l'Italie pendant quelques mois par le roi de Sardaigne. L'illusion du cabinet de Vienne était de croire, dans les circonstances où se trouvait l'Italie, qu'il pourrait tirer une victoire politique d'une guerre de tarifs qui frappait un des premiers intérêts matériels du Piémont. C'est dans ce dessein qu'il faisait marcher de front une double négociation, — peu éloigné peut-être dans le fond de faire quelques concessions sur le différend commercial, et d'un autre côté cherchant à agir sur le roi, mettant en suspicion ses tendances, lui représentant le danger de l'agitation et tentant un dernier effort pour reconquérir un peu d'ascendant à Turin. Charles-Albert résistait inébranlablement sur ce double terrain. Vainement les absolutistes, alarmés de cette crise, essayaient-ils de faire prévaloir une dernière proposition de l'Autriche, qui offrait de retirer le décret du conseil aulique sur les vins à la condition que le Piémont suspendrait le transit des sels du Tessin, pour déférer la question intacte à l'arbitrage d'une grande puissance : — ils n'obtenaient rien de Charles-Albert, et M. della Margarita raconte assez naïvement, ce me semble, qu'il se laissait emporter jusqu'à dire au roi : « Il ne me reste plus, pour satisfaire votre majesté, qu'à proposer au ministre d'Autriche de se jeter aux pieds du roi et à lui demander excuse de tout ce qui est arrivé. »

Tout ne transpirait point de ces faits; on en savait assez pour qu'une vive émotion se répandît dans le Piémont et dans le reste de l'Italie, si bien qu'un jour le roi fut obligé de contremander une manœuvre et de se renfermer dans son palais pour éviter une démonstration populaire qui l'attendait. Charles-Albert se vengeait de sa réserve officielle en écrivant dans une lettre particulière, au sujet d'une autre mesure peu faite pour plaire à l'Autriche : « Ce pauvre prince de Metternich en fera bien du mauvais sang. Je le regrette pour lui; mais, quant à moi, malgré le petit, fort petit parti autrichien ou rétrograde, je suis bien résolu à avancer dans le progrès, dans tout ce qui peut tendre au bonheur du peuple et au développement de notre esprit national... Au reste, si on voulait éliminer de notre pays l'esprit anti-autrichien, il faudrait commencer par m'expulser moi-même. » Tout, dans les correspondances familières du roi de Sardaigne, semble révéler cette pensée unique et absorbante. Le 3 mai 1846, il écrivait : « Ce que je souhaite le plus après le bien que je désire pro-

curer de toutes façons à notre patrie, c'est de voir s'y développer l'esprit de *dignité* et d'*indépendance nationale* qui nous donnera une force immense, si jamais nous sommes assez heureux pour être appelés à défendre notre nationalité. » Ce sentiment se faisait jour de la manière la plus imprévue parfois, comme dans ses querelles avec l'archevêque de Turin, Mgr Franzoni, qui avait paru croire que le roi le redoutait. « Je ne crains point l'Autriche, disait brusquement Charles-Albert dans une lettre à ce sujet, je suis prêt à entreprendre seul une guerre d'indépendance, et je craindrais le marquis Louis Franzoni! Oh! ce serait par trop bouffon... » Tel était l'état de son esprit, et au milieu de ces préoccupations sait-on quel était le héros contemporain qui allait parler à cette âme ardente et la remplissait d'admiration? C'est Schamyl, l'indomptable chef du Caucase, luttant pour l'indépendance et la nationalité de sa race. « Ah! ami ***, écrivait un jour le roi sarde, que les nouvelles de la Circassie sont bien faites pour exalter l'âme! » C'est vers cette époque que paraissait dans un journal français un article d'une origine toute royale, écrit par Charles-Albert, dit-on, et où on parlait des *glorieuses destinées de la maison de Savoie* (1). Taciturne et froid en apparence, dédaigneux de la popularité et attiré par elle, Charles-Albert laissait échapper son secret moins dans ses paroles publiques que dans ses confidences et dans ses actes, qui tous semblaient tendre au même but, soit qu'il saisît l'occasion d'une lutte avec l'Autriche sur une question matérielle, soit qu'en faisant frapper une médaille pour les artistes, il y inscrivît cette devise d'un de ses ancêtres, d'Amédée VI : *J'attends mon astre!* Autant de faits, autant de symptômes recueillis par l'opinion de l'Italie et par la police autrichienne.

III.

Ce n'eût été rien en un autre temps et dans d'autres conditions qu'un différend de commerce sur les sels ou une lutte de tracés de chemins de fer. En 1846, ces questions elles-mêmes n'étaient déjà plus isolées, elles se confondaient dans un mouvement plus profond et plus général dont elles n'étaient qu'un aliment, et qui emportait l'Italie. Ce mouvement ne devait rien aux conjurations secrètes qui de temps à autre envoyaient encore à la mort de jeunes et malheu-

(1) Il s'agit ici d'un article publié dans le *Journal des Débats* en mai 1846. Cet article, selon ce qui m'est assuré, avait été écrit par Charles-Albert; il avait été communiqué à M. le chevalier Giovanetti de Novare, jurisconsulte de beaucoup de mérite, qui en avait approuvé le contenu, puis, par l'intermédiaire de M. de C., ami intime du roi, il était expédié à Paris, où il trouvait sa place dans le journal français, qui peut-être ne se doutait pas d'avoir en ce cas un collaborateur royal.

reuses victimes comme les frères Bandiera; il était au contraire une réaction contre elles, contre M. Mazzini, le premier des conspirateurs, et sa grande machine de destruction, *la Jeune-Italie*. Il tendait à faire passer au grand jour tous ces vœux, tous ces besoins moraux, toutes ces espérances d'un peuple, dont les conciliabules secrets avaient eu jusque-là le privilége de se faire une arme envenimée et impuissante. C'était un esprit nouveau qui se formait et qui, en poursuivant son œuvre à la lumière du jour, était conduit à se pénétrer d'un sens plus modéré et plus pratique. Chercher les causes des catastrophes italiennes, étudier l'histoire, faire comparaître le passé, le présent, les conditions, les intérêts, les besoins de l'Italie, sans oublier ses fautes, tel était le caractère de ce mouvement, servi par une légion d'écrivains et de publicistes, soit dans l'émigration, soit dans la péninsule même.

Il y avait surtout trois œuvres qui étaient venues remuer fortement les esprits, et qui, par une singularité remarquable, émanaient de trois Piémontais : c'étaient le *Primato civile degli Italiani*, de Vincenzo Gioberti (1843); les *Espérances de l'Italie*, du comte César Balbo (1844), et les *Casi di Romagna*, de M. Massimo d'Azeglio (1846). Prêtre piémontais et réfugié en Belgique, jeté par la politique hors de son pays dans les mouvemens de 1833, Gioberti ne partageait point les idées des sectaires des associations secrètes. Là où ceux-ci voulaient détruire, il voulait régulariser et affermir. Il parlait avec modération aux princes de leurs devoirs, avec gravité aux Italiens de leurs fautes et de leurs passions, à tous des moyens de travailler en commun à une régénération nationale. Mais quels étaient ces moyens? Au milieu des divisions de l'Italie Gioberti, voyait sa force, son unité morale dans la papauté, sa force matérielle et défensive dans le Piémont, dans Charles-Albert. De là l'idée d'une confédération d'états placée en quelque sorte sous l'autorité morale du saint-siége, et ayant pour bouclier la force militaire la plus imposante de la péninsule. Ce que Gioberti disait du roi de Sardaigne ne laissait point d'être étrange et de ressembler à une habile flatterie. « Charles-Albert, disait-il, a devancé de vingt ans les récens écrivains sur l'idée italienne. Ce sont ceux-ci qui ont mis ses actes en paroles; ce n'est point lui qui mettrait en action la parole des écrivains. » Mettre la nationalité italienne debout par cette confédération d'états, tuer l'esprit révolutionnaire par un système de progrès civil dirigé par les princes eux-mêmes, c'était là la pensée du *Primato*, enveloppée dans des théories parfois confuses, souvent neuves et frappantes.

César Balbo, âme loyale de gentilhomme monarchique et libéral, caractère élevé et pur, rappelait par son nom un des hommes les plus estimés du Piémont, son père le comte Prospero Balbo, qui

s'était montré habile diplomate dans les difficiles négociations de 1797, puis ministre prudent et réformateur en 1820, sous Victor-Emmanuel. L'auteur des *Espérances de l'Italie* éliminait successivement tous les rêves, toutes les chimères, toutes les utopies, et il en venait à une conclusion singulière peut-être : il rattachait l'affranchissement italien à la dissolution de l'empire ottoman, qui offrirait à l'Autriche des compensations sur le Danube; mais dans le fond il partait d'un principe immuable, c'est que l'Italie était mal organisée. *Porro unum est necessarium*, disait-il; une chose est nécessaire, l'indépendance. Et, dans un langage d'une gravité émue et sincère, il laissait pressentir ses vœux d'émancipation nationale et de monarchie constitutionnelle.

Esprit d'une nature différente, poète, peintre, publiciste, ayant la facilité de tous les arts et l'intelligence des questions politiques, M. Massimo d'Azeglio, dans une esquisse spéciale d'une récente tentative révolutionnaire de la Romagne, développait les mêmes principes. — Point d'insurrection, disait-il en résumé dans les *Casi di Romagna*, point de tentatives à main armée. Exposer les injustices, signaler les abus, faire ressortir les intérêts de l'Italie, c'est le seul mode d'action. — « La grande œuvre de notre régénération, ajoutait-il avec une familiarité pittoresque, peut se conduire les mains dans les poches. » Ce qu'il y avait de remarquable dans ces ouvrages, c'est qu'ils étaient l'expression d'une force intelligente et modératrice qui, pour la première fois, prenait une place imposante dans la vie politique en Italie. Ils signalaient l'avénement d'une opinion modérée, et cette opinion elle-même était une garantie pour les princes italiens, placés jusque-là dans l'alternative de devenir les prisonniers de guerre du radicalisme, ou de se rejeter vers l'absolutisme le plus inflexible et vers l'Autriche.

Ce n'est pas que les divisions eussent disparu tout à coup du sein de l'Italie comme par enchantement. C'est la plaie invétérée de la péninsule italique, on le sait, d'avoir beaucoup de partis, et les ouvrages eux-mêmes de Gioberti, de Balbo, de M. d'Azeglio, en cherchant à réunir toutes les pensées, ne faisaient que constater la diversité de leurs tendances, l'étrange amas de leurs contradictions. A travers tous les prestiges d'un mouvement chaque jour plus puissant, on pouvait distinguer bien des nuances qui variaient selon les pays, souvent selon les villes. Il y avait l'esprit républicain fanatique et creux, entretenu dans les conciliabules de *la Jeune-Italie*, disciplinée par M. Mazzini, rêvant une péninsule unitaire, l'*Italie du peuple* après l'Italie des rois, la *Rome du peuple* après la Rome des papes, mots éternellement vides et dépourvus de tout sens réel. — Il y avait aussi des républicains fédéralistes, chez qui vit plus fortement

enraciné l'esprit local ou municipal. Le parti modéré lui-même n'était point sans avoir ses nuances, qui correspondaient assez à celles du parti républicain. L'idée d'une monarchie unitaire, embrassant l'Italie tout entière, avait ses sectateurs; d'autres tournaient leur pensée vers une confédération d'états qui, en laissant à chacun son indépendance, eût créé une force nationale collective, et eût superposé une sorte d'autonomie italienne à l'autonomie individuelle de chaque pays. Il en était qui n'étendaient point leurs vues au-delà de ce qui existait, en l'améliorant par des réformes intérieures. En un mot, aspirations républicaines, tendances constitutionnelles, traditions municipales, — ce mouvement créait une issue à tout, il était comme la mêlée confuse de toutes les opinions. M. Mazzini, par son action sur les sociétés secrètes, conservait indubitablement une puissance réelle; des passions sinistres fermentaient dans l'ombre, mais ces passions étaient obligées de se dissimuler, et telle était l'impopularité de *la Jeune-Italie*, surtout depuis la malheureuse aventure des frères Bandiera, que les disciples de M. Mazzini étaient réduits à supplier leur oracle de se taire (1).

Pour le moment, les dissentimens s'effaçaient par habileté chez les uns, par instinct de patriotisme chez les autres. Une idée dominait tout, l'idée de nationalité et d'indépendance qu'avaient exprimée Gioberti et Balbo, — fascination des cœurs et des intelligences! C'était le temps merveilleux pour l'Italie contemporaine. Il y a dans la vie des peuples, comme dans la vie des hommes, des instans qu'on voudrait fixer : ce sont ceux où les espérances ne sont pas corrompues, où règne encore l'illusion des vœux légitimes qu'on aspire à satisfaire, et où les haines des partis exaspérés n'ont pas eu le temps de pervertir les situations les plus belles. M. Mazzini, dans ses confidences, parlait avec une souveraine et railleuse pitié de ce merveilleux accord, qui avait le tort de se produire sous un autre drapeau que le sien; il n'y voyait que cette politique sentimentale de quelques néo-catholiques, « qui pardonne tout, espère tout de tous, embrasse roi, peuples, fédéralistes, unitaires, et entend que la résurrection de l'Italie s'accomplisse en Arcadie ! — La concorde! poursuivait-il dans une lettre au sujet d'un journal fondé à Turin sous ce nom, — le titre même du journal est arcadique..... la concorde! entre qui ?... » Ne dirait-on pas le génie des divisions forcé de se tenir à l'écart, mais sûr d'avoir son heure, et jusque-là jetant son sarcasme à l'illusion universelle?

Ainsi, par ce double courant des questions matérielles qui surgis-

(1) Voir l'*Archivio triennale*, recueil où sont racontés tous les événemens de l'Italie à cette époque.

saient et du mouvement d'opinion qui se propageait, l'Italie entrait dans une voie singulièrement nouvelle. Rien n'était changé en apparence dans les gouvernemens, le vieil organisme des pouvoirs absolus ne cessait point d'exister, mais il s'établissait une sorte de liberté tacitement consentie d'abord. Des congrès scientifiques, qui s'étaient succédé de ville en ville, avaient été la première issue ouverte aux préoccupations des esprits. Les ouvrages de Gioberti, de Balbo, étaient-ils tolérés, étaient-ils interdits? On ne le savait, ils circulaient et parlaient vivement aux imaginations. Charles-Albert lui-même, dit-on, connaissait le livre des *Espérances de l'Italie* avant sa publication. Une presse nouvelle, aux allures plus libres, pleine d'appels aux souvenirs nationaux, se formait peu à peu, représentée par *l'Italia* de Pise, *la Patria* de Florence, le *Felsineo di Bologna*, le *Mondo illustrato* de Turin, l'*Anthologie italienne*, où écrivaient MM. d'Azeglio, Cavour, Boncompagni, Farini, Scialoja. Il n'y avait point de parlemens; la tribune était un peu partout, sur les places publiques. Le peuple le plus impressionnable et le plus enthousiaste de la terre se faisait une politique qui était une fête perpétuelle. Contraint de la dissimuler encore, il lui donnait le masque du plaisir. A vrai dire, là était le danger, dans cette coexistence de pouvoirs demeurés absolus en principe, investis de prérogatives dont ils n'usaient plus, et de libertés irrégulières, de manifestations publiques indéfinies. Il eût été mieux de voir que ces périodes d'ivresse n'ont rien de normal et de durable, que lorsqu'un peuple en est venu à ce point, il faut se hâter de faire un choix entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas; il faut préciser son action et rallier les esprits incertains.

L'Autriche s'effrayait de cette situation, elle en avait le droit : c'était la destruction lente, graduelle, pacifique de sa prépondérance en Italie d'abord, de sa sécurité dans ses propres provinces de la Lombardo-Vénétie ensuite, et au bout c'était son exclusion définitive de la péninsule. Placée par les traités de 1815, comme je l'ai dit, dans l'alternative de dominer en Italie ou de se sentir menacée jusque dans ses possessions, elle se trouvait rejetée vers cette dernière extrémité. Son influence s'était fortifiée et accrue jusque-là de tout le péril que le radicalisme, son fidèle et involontaire complice, créait aux princes italiens, et ses efforts étaient subitement tournés, pour ainsi dire, par une agitation pacifique qui se plaçait sous la sauvegarde des princes eux-mêmes, en se ralliant à leurs droits et à leur autorité. C'est surtout par ce caractère modéré que le mouvement italien était dangereux pour l'Autriche, et le directeur de la police de Venise le faisait remarquer dans un rapport au comte Palfy. « On a transporté la *bataille du progrès*, disait-il, du terrain de la violence

sur le terrain moral d'un travail pacifique et continu... Le venin de la propagande littéraire s'infiltre goutte à goutte dans les esprits; il opère lentement, mais il s'empare d'une manière irrésistible des hommes les plus paisibles et amis de l'ordre, surtout de la jeunesse, si accessible aux impressions de nationalité... Quand on sera parvenu à nous aliéner la population tout entière, notre situation en Italie deviendra pour le moins assez difficile... » Dans le fait, la Toscane elle-même, où régnait un archiduc, mais où existaient de vieilles traditions de gouvernement modéré, était pleinement acquise à l'esprit nouveau qui dominait en Italie, et le prince de Metternich adressait vainement une lettre comminatoire au grand-duc. A Naples, le roi résistait encore, pour aller bientôt du premier coup jusqu'à la proclamation d'une constitution. Dans la Lombardie, les sentimens qui ne pouvaient se faire jour fermentaient secrètement.

Mais les deux foyers principaux étaient Rome et Turin : — Rome, où un pape réformateur sorti du conclave du 17 juin 1846 avait ouvert l'ère d'un pontificat généreusement inspiré; — Turin, où vivait Charles-Albert, le prince engagé avec l'Autriche dans un démêlé commercial rapidement aggravé. Cette simple question des sels du Tessin n'avait pas seulement remué les esprits dans le Piémont, elle était allée particulièrement retentir en Lombardie, en réveillant les pensées de 1821. Il en était de même de tous les actes que Charles-Albert, sans sortir d'une sorte d'impassibilité extérieure, jetait de temps à autre comme une énigme à l'opinion attentive et ardente. Ce travail était si avancé en peu de temps, à mesure que le système des réformes prévalait plus manifestement dans le Piémont, que vers la fin de 1847, à Milan, lorsqu'on voulait parler du souverain piémontais, on l'appelait simplement *le roi*. Tous les regards se fixaient de plus en plus sur lui. « On eût dit, selon un des narrateurs des événemens de ce temps, que le destin de l'Italie s'agitait dans la conscience de Charles-Albert. De son pays, on ne doutait pas; on épiait l'homme, on cherchait des nouvelles de son antichambre, de son cabinet, de son cœur... »

Dans ses débats intérieurs avec lui-même, Charles-Albert n'hésitait pas sur le but; il hésitait sur les moyens, sur l'heure, sur la nature extraordinaire de ce mouvement qui emportait l'Italie. Ce qui l'effrayait, ce n'était pas la pensée de réformes civiles et administratives, ni même d'un régime constitutionnel; c'était M. Mazzini et la secte radicale qu'il entrevoyait toujours devant lui comme par un pressentiment secret. Un jour, un des hommes qui l'approchaient à cette époque se trouvait au palais, revenant du congrès scientifique de Gênes. Charles-Albert se montrait fort curieux de détails qu'on n'était pas pressé de lui donner, peut-être par défiance. « Et

que dit-on tout bas au congrès? finit-il par ajouter avec un sourire malicieux. — Tout bas, sire, reprit l'interlocuteur, on dit : Vive Charles-Albert, roi d'Italie! » La figure du roi s'épanouit singulièrement, puis se rembrunit tout à coup quand l'interlocuteur ajouta : « Plus bas encore, sire, tous ces gens-là disent : Vive Mazzini! » — Ainsi tout lui renvoyait sa pensée sous l'aspect le plus séduisant et sous la forme la plus odieuse pour lui. Dans le fond, il comptait bien avoir raison des révolutionnaires. S'il était permis de fixer l'instant où les résolutions du roi sarde durent prendre dans son esprit un caractère plus arrêté et plus net, on pourrait dire que ce fut au moment de la brusque occupation de Ferrare par les Autrichiens. Une lutte dans ces conditions se présentait sous les couleurs les mieux faites pour frapper une âme agitée d'instincts religieux et chevaleresques; il y avait quelque chose d'une croisade. Pie IX, on le sait, protestait contre l'occupation de Ferrare, et Charles-Albert écrivait à un de ses confidens que, si le pape avait besoin de secours, il était prêt à combattre *jusqu'à extinction*. Dès lors tout se précipitait, et cette histoire n'est plus qu'un enchaînement d'actes décisifs propres à Charles-Albert ou délibérés en commun entre les gouvernemens italiens, — les uns et les autres également inspirés par cette double pensée d'indépendance nationale et de rénovation intérieure qui entraînait la péninsule.

C'est dans l'automne de 1847 que vient se résoudre pour le Piémont ce long et ardent travail. Charles-Albert dénouait d'abord ce singulier conflit d'influences rivales qu'il avait organisé dans son conseil. Quelques rudesses de police avaient amené la démission du ministre de la guerre, M. de Villamarina, et le roi choisissait ce moment pour éloigner du ministère des affaires étrangères M. Solar della Margarita, qui mettait une conscience rare à ne point comprendre que son jour était passé, et croyait devoir à ses principes d'attendre une révocation. Avec M. della Margarita disparaissait du conseil le dernier élément absolutiste. C'était le 9 octobre 1847, et le 30 la gazette officielle publiait une série de décrets de réformation qui simplifiaient l'administration de la justice, instituaient la publicité dans les causes criminelles, créaient un tribunal de cassation en abolissant les juridictions exceptionnelles, posaient les bases d'une organisation nouvelle des municipalités et des provinces, fondée sur l'élection, et réglaient l'action de la police. Une révision des lois sur la presse était promise. Le 4 novembre, un fait d'une autre portée se produisait à Turin. Rome, représentée par Mgr Corboli, la Toscane et le Piémont se liaient par une union douanière qui, dans les circonstances où on se trouvait, était comme la pierre d'attente d'une alliance politique. Quelques jours plus tard, le 27 novembre, de nouveaux

décrets complétaient ceux du 30 octobre. Que manquait-il à cette politique, si ce n'est de faire un pas de plus et de toucher à une réforme constitutionnelle? C'est ce qui arrivait le 8 février 1848, un mois à peine après les premiers jours de cette terrible et mystérieuse année qui venait de s'ouvrir par une insurrection en Sicile. Le 8 février, Charles-Albert promulguait les dispositions essentielles qui sont devenues le *statut* actuel du Piémont, et tous ces actes s'accomplissaient au milieu de l'effervescence croissante de l'Italie, au milieu des ovations enthousiastes où se mêlaient les acclamations à Pie IX, à Charles-Albert, roi d'Italie. Bien d'autres cris s'échappaient du sein de ces populations frémissantes et étaient de nature à faire réfléchir.

Une des scènes les plus extraordinaires de ce temps sans nul doute, une de celles où se révèle l'exaltation des esprits et qui semble marquer la fin d'une période, c'est une manifestation qui avait lieu à Turin le 27 février pour la convocation de la garde civique. Les corporations, la magistrature, l'université, les académies, étaient représentées. L'appareil des fêtes se déployait partout. Des députations des provinces, de Gênes, de Chambéry, de Nice, de Novare, d'Alexandrie, d'Aoste, de Pignerol, marchaient précédées de leurs bannières diverses. Dans cette procession se faisait remarquer un groupe d'hommes, la plupart jeunes encore, portant les signes du deuil, et sans drapeau : c'était une députation des réfugiés lombards, qui affluaient à Turin depuis quelque temps. Placé au milieu de son cortége royal, Charles-Albert, la tête grisonnante, la figure pâle et sérieuse, voyait défiler devant lui ces masses d'hommes qu'il semblait sonder du regard, lorsqu'un bruit se répandit tout à coup dans cette foule avec une rapidité électrique : c'était la nouvelle de la révolution qui venait d'éclater à Paris le 24 février. Révélation foudroyante d'une situation nouvelle! Pour tous ces élémens incandescens qui s'agitaient en Italie, qui se trouvaient en quelque sorte résumés là, sur la Place d'Armes de Turin, il ne restait plus qu'à se confondre, et de cette confusion allait sortir Charles-Albert l'épée dans une main, le drapeau de l'indépendance dans l'autre. Certes le roi piémontais avait le droit de répéter alors aux faiseurs d'ovations et de manifestations ce qu'il disait d'eux, non sans dédain, dans une de ses confidences intimes du 6 mai 1846 : « Quand le temps sera venu, au lieu de crier, qu'ils viennent verser leur sang avec le mien pour la patrie! »

CH. DE MAZADE.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LORD CASTLEREAGH

ET

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE DE 1812 A 1822.

III.

LA CONFÉRENCE DE PARIS ET LE CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE [1].

Correspondence, Despatches and other Papers of viscount Castlereagh, second marquess of Londonderry, etc. London 1853, John Murray.

I.

Je n'ai encore raconté que les trois premières des dix années du ministère de lord Castlereagh. Pendant cette période, les faits éclatans, les catastrophes retentissantes, ce qu'on appelle les coups imprévus de la fortune, s'étaient succédé avec une rapidité sans exemple. L'époque que j'ai maintenant à retracer présente un tout autre caractère. Les événemens y sont moins accumulés, l'action de la force matérielle y occupe moins de place, et une plus large part y est faite, au moins en apparence, aux calculs de la prévoyance humaine. L'ère des grandes guerres et des conquêtes était fermée pour longtemps, pour beaucoup plus longtemps que personne ne le supposait alors. On entrait dans une nouvelle sphère d'activité, celle des négociations, des innovations constitutionnelles, des luttes parlementaires, des développemens du commerce, de l'industrie, du crédit public, toutes choses difficiles à concilier, au gré de certains esprits, et qui cependant, depuis quarante années, ont marché presque simultanément

(1) Voyez les livraisons du 15 mai et du 1er juin.

dans la plus grande partie de l'Europe. Si je ne me trompe, cette phase nouvelle de l'histoire, si différente de celle qui l'avait précédée, n'est pas, pour les esprits sérieux et réfléchis, d'un intérêt moins puissant. Je vais essayer d'en esquisser le tableau en continuant à puiser mes matériaux principaux dans la correspondance de lord Castlereagh.

Les traités de Paris et de Vienne, en réglant la situation générale de l'Europe et l'état de possession des divers gouvernemens, avaient laissé à déterminer quelques points de détail sur lesquels on n'avait pu s'entendre immédiatement, par exemple la délimitation du royaume de Bavière. L'Autriche s'était réservé de demander à la cour de Munich certains échanges territoriaux qu'elle jugeait nécessaires pour l'établissement de sa frontière. Cet arrangement, où intervinrent les grandes puissances qui s'étaient placées à la tête de l'alliance européenne, ne se termina pas sans beaucoup de difficultés et de temps. La Bavière, qui, en accédant, en 1813, à la grande coalition, avait formellement stipulé le maintien de la contiguïté de diverses parties de son territoire, ne put obtenir que ce principe fût respecté; elle parut un moment vouloir opposer la force à l'injustice dont elle était l'objet, mais elle finit par se résigner à la nécessité. Le parti militaire, qui exerçait alors à Vienne une grande influence et dont les conseils l'emportèrent, dit-on, en cette circonstance sur la politique plus modérée de M. de Metternich, était résolu à ne pas céder, et la question en elle-même n'avait pas assez d'importance pour que les autres grandes cours crussent devoir appuyer à tout prix le droit incontestable de la Bavière.

La grande affaire de l'Europe à cette époque, c'était encore la situation de la France. Pouvait-on espérer que la royauté des Bourbons s'y affermirait assez pour mettre le pays à l'abri de nouveaux bouleversemens, maintenir la paix au dehors aussi bien que la tranquillité intérieure, et assurer ainsi aux autres états le repos dont ils avaient tant besoin? Tel était le problème qui se présentait à tous les esprits et qu'ils étaient loin de résoudre tous dans un sens affirmatif.

L'anxiété était d'autant plus grande qu'un nouveau motif d'inquiétude venait de se joindre à tous ceux qui existaient déjà. Jusqu'alors les craintes n'avaient porté que sur la force et la persistance des passions révolutionnaires et bonapartistes et sur les inimitiés implacables qu'elles suscitaient à la maison de Bourbon. Ces passions n'avaient certes pas cessé d'exister; mais, comprimées maintenant sous le poids de l'indignation presque universelle qui poursuivait les auteurs du 20 mars, contenues par les mesures exceptionnelles et rigoureuses du gouvernement royal, elles avaient laissé le champ libre aux exagérations du parti contraire, et ce parti, maître enfin du pouvoir après vingt-cinq années de souffrances et d'humiliations,

semblait à son tour prendre à tâche de compromettre par ses vengeances odieuses, par ses prétentions insensées, le trône dont il se disait, dont en effet il était l'ami. Les *ultra-royalistes*, c'est le nom qu'on ne tarda pas à donner à ces hommes imprudens, dominant à la cour, investis des principales fonctions publiques, réunissant la majorité des voix dans la chambre des députés, dont les membres venaient d'être élus au milieu de circonstances peu faites pour favoriser la libre expression de l'opinion publique, les *ultra-royalistes* se livraient contre leurs adversaires à une violente et terrible réaction. Le sang des bonapartistes ou de ceux qu'on désignait comme tels coulait dans les départemens du midi sous le fer des assassins; l'échafaud politique se dressait déjà, les prisons étaient encombrées, et la chambre, loin de penser à arrêter ces excès, demandait des supplices, des confiscations, l'abolition des lois nouvelles, le rétablissement de la plupart des institutions de l'ancien régime. Le gouvernement n'opposait encore à de telles fureurs qu'une molle résistance; les alliés s'en effrayaient d'autant plus qu'ils connaissaient et peut-être même s'exagéraient la faiblesse réelle du parti qui abusait ainsi d'un ascendant passager. Aussi craignaient-ils qu'en entraînant la royauté dans ces témérités déplorables, en la mettant ainsi en butte aux ressentimens de la grande majorité de la nation française, on ne préparât une nouvelle et prochaine catastrophe.

Les lettres dans lesquelles lord Castlereagh et le duc de Wellington rendaient compte à leur gouvernement de cet état de choses sont remarquables surtout parce qu'on y trouve l'expression significative de leur bon vouloir pour la dynastie qu'ils venaient de replacer sur son trône et qu'ils défendaient contre des hostilités de toute nature, comme aussi des inquiétudes qu'ils éprouvaient sur son avenir et des efforts qu'ils faisaient pour se rassurer et pour rassurer le cabinet de Londres, plus inquiet encore :

« Le roi, écrivait lord Castlereagh le 14 septembre 1815, par conséquent quelques jours avant la réunion des chambres et même avant la retraite de M. de Talleyrand et de Fouché, le roi, avec de la fermeté, une politique franche et droite et en contenant les royalistes, peut trouver dans les hommes qu'a élevés la révolution de quoi former un parti capable de gouverner; mais du parti de la cour et des royalistes de haute volée, il ne peut tirer, dans les conjonctures actuelles, que faiblesse et confusion. — On ne peut mettre en doute le dévouement royaliste de la nouvelle représentation nationale : s'il pouvait être modéré au lieu d'être surexcité par la cour, les ministres y puiseraient une force qui les mettrait en état de surmonter tous les obstacles... Les bonapartistes et les jacobins, contenus et surveillés, tomberaient bientôt dans l'insignifiance. — Mais je crains que le jeu ne prenne une autre direction. La cour, c'est-à-dire Monsieur et la duchesse d'Angoulême, — va probablement avant tout exciter les royalistes à courir sus à Fouché, comme au membre le plus odieux du cabinet, et puis au gouvernement tout entier.

Elle sera soutenue dans ces tentatives par les jacobins, qui ne désirent rien tant que de voir les royalistes appelés au pouvoir, parce qu'ils pensent que c'est un moyen infaillible de coaliser contre la cour toutes les forces de la révolution et d'augmenter les chances du renversement des Bourbons ou au moins de la branche aînée de cette maison. — En réalité, on me semble créer à plaisir le parti d'Orléans, qu'avec un peu d'habileté on aurait bientôt fait complétement évanouir, le duc n'ayant pas beaucoup d'adhérens qui lui soient attachés pour des motifs tenant à sa personne. Ce qu'on voit en lui, c'est une ressource éventuelle contre les vues connues ou supposées des autres branches de sa famille... — Je vois cette situation avec d'autant plus de peine que, dans ma conviction, elle conduira à des troubles intérieurs et à des luttes de détail qui tourneront bientôt au désavantage de la cause royale, à moins qu'on ne mette en avant les forces alliées, et, bien qu'un des grands objets pour lesquels on maintient sur pied une forte armée du côté de la Flandre soit indubitablement d'appuyer le roi dans le cas d'une nouvelle convulsion, tout autre chose serait d'être amené, par la conduite déraisonnable de la cour, à s'immiscer dans la police du pays. La force qui suffirait amplement à atteindre le premier de ces deux buts et à couvrir l'Europe contre une agression deviendrait insignifiante et complétement impuissante, s'il fallait la disperser dans l'intérieur de la France. »

Le tableau que traçait ainsi lord Castlereagh était bien sombre. Peut-être faut-il y voir en partie l'inspiration de M. de Talleyrand et de Fouché, qui, prévoyant leur chute prochaine et luttant encore, avec l'appui des représentans de l'Angleterre, pour se maintenir au pouvoir, ne pouvaient manquer de leur présenter toute combinaison qui le leur ferait perdre comme le principe infaillible des plus grandes calamités. Cependant quelques jours après l'événement était accompli. Fouché succombait sous la juste répugnance des royalistes, et, on pourrait dire, de tous les honnêtes gens. M. de Talleyrand, en qui ils n'avaient pas beaucoup plus de confiance, mal vu depuis longtemps de l'empereur de Russie et se sentant peu en mesure de travailler utilement à l'œuvre de la paix qu'on négociait encore, se retirait aussi avec le reste du cabinet, non sans espoir d'un prochain retour, et le loyal duc de Richelieu, appelé malgré lui, comme je l'ai déjà dit, à prendre la direction des affaires, travaillait péniblement à former une administration nouvelle où il se vit forcé de faire entrer des élémens assez disparates. Voici comment, le 25 septembre, lord Castlereagh présentait ce moment de transition :

« Il y a certainement une violence extrême d'un côté, et de l'autre la crainte très marquée d'une réaction... Monsieur est dans l'enivrement de la joie. Le duc de Richelieu voit les choses avec beaucoup de modération... Il a un très grand bon sens, et il serait un excellent ministre dans un pays honnête; mais il n'a jamais rempli d'autres fonctions publiques que celles de gouverneur de Crimée. Il m'a dit hier soir qu'il ne connaissait pas la figure d'un seul de ses collègues, et qu'il n'avait jamais été en France

depuis 1790 (1)... L'assemblée, à ce que je puis comprendre, soutiendra le parti de la cour... La grande différence entre l'ancienne et la nouvelle administration, c'est qu'avec les ministres qu'on vient de renvoyer, le roi pouvait rester à Paris, les alliés se tenant sur la frontière; avec ses nouveaux serviteurs, on semble s'accorder à penser que si les troupes alliées se retiraient, sa majesté ne resterait pas une semaine sur son trône... C'est une sérieuse épreuve... Les relations du duc de Richelieu avec l'empereur de Russie et le fait que Pozzo est fort avant dans tout ce qui se passe donnent au nouveau cabinet une forte couleur russe, et déjà on commence à l'attaquer sous ce rapport. Jusqu'à présent pourtant, malgré le ton de protection qu'affecte l'empereur et qu'il aime tant à prendre, je ne pense pas que nous ayons aucun motif de nous plaindre de la conduite de sa majesté impériale par rapport à aucun des points de la négociation. »

On voit que lord Castlereagh prenait assez patiemment la substitution d'un ministère animé de tendances russes à un autre ministère dont la politique extérieure était fondée sur l'alliance anglaise. Lord Liverpool, en lui répondant, qualifia avec plus de sévérité le changement qui venait d'avoir lieu. Suivant lui, le roi avait fait preuve d'un défaut absolu de jugement en congédiant ses conseillers dans de pareilles conjonctures, et on avait peine à concevoir que pour se défaire d'hommes qu'il n'aimait pas, il n'eût pas attendu la signature d'une paix humiliante dont ils auraient emporté avec eux la responsabilité. Lord Castlereagh n'en persista pas moins dans ses appréciations indulgentes : « Vous entendrez parler, écrivait-il le 1er octobre à lord Liverpool, de beaucoup de coquetteries entre les Français et les Russes. Le duc de Richelieu est certainement un lien entre les deux pays, mais je ne vois pas que ni d'un côté ni de l'autre on ait, au moins quant à présent, de motifs raisonnables pour former une liaison qui vraisemblablement changerait l'état des affaires, et je crois que nous aurions tort de nous laisser entraîner, par la jalousie que nous pourrions en éprouver, à affaiblir le gouvernement du duc de Richelieu. Le grand objet est de maintenir le roi sur son trône. Un système de modération est, je pense, le meilleur moyen d'y parvenir, et je ne crois pas que le duc veuille se jeter dans les extravagances; mais il aura de grandes difficultés à vaincre. Néanmoins j'augure mieux de son avenir que je ne le faisais d'abord. »

C'était aussi le sentiment du duc de Wellington, bien qu'il en donnât d'autres raisons : « Mon opinion, écrivait-il à lord Liverpool, est que le roi et son gouvernement sont en meilleure condition qu'ils n'étaient il y a un an, parce qu'il n'y a plus personne qui se présente comme pouvant se mettre à la tête d'un mouvement contre eux, parce que personne n'inspire assez de confiance et ne possède assez

(1) Cela n'était pas tout à fait exact. M. de Richelieu était venu un moment en France pendant le consulat.

de talens pour en devenir le chef, parce qu'on s'est enfin rendu compte du danger réel, qui consiste dans la désaffection de l'armée, et qu'on travaille à former une armée fidèle s'il est possible. Il y a sans doute ici beaucoup de mécontentemens, de dissentimens, de bavardages, de rapports plus ou moins alarmans, mais rien qui ressemble à une conspiration sérieuse, et j'ai la conviction que le roi se soutiendra, si ses courtisans et sa famille ne le forcent pas à prendre certaines mesures qui inquiéteraient les propriétaires de biens nationaux. »

Ces espérances, tempérées seulement par l'inquiétude qu'inspiraient les dangereuses exagérations de l'entourage de Louis XVIII, se trouvent reproduites dans une lettre que le duc de Wellington écrivait à l'empereur Alexandre : « Je crois, y disait-il, que nous réussirons à fonder le gouvernement du roi en France, et je suis sûr que si nous ne réussissons pas, ce sera faute de sagesse, non du roi, mais de sa famille et de ceux qui l'entourent. » Dans une autre lettre du duc adressée à lord Exmouth, commandant des forces navales anglaises à Toulon, il s'exprimait ainsi à l'occasion d'un de ces actes arbitraires qui attristaient alors le midi : « Quoi qu'un homme puisse avoir fait pendant une révolution qui a duré vingt-cinq années, il ne peut être arrêté et emprisonné arbitrairement, si l'on veut mettre fin à la révolution et donner enfin à la France un gouvernement juste et légal... Mais je crains bien que l'opinion que j'énonce ne soit fondée sur des principes que les habitans de ce malheureux pays, et particulièrement les royalistes, ne comprendront jamais. »

Ce qui donne plus de poids aux jugemens rigoureux que le duc de Wellington, à l'exemple de lord Castlereagh, portait alors sur les torts des royalistes, c'est qu'il n'entrait nullement dans sa pensée d'exagérer ces torts, et qu'il était plutôt disposé à les atténuer dans les cas où il pouvait le faire sans manquer à sa conscience. Ainsi, lorsque la nouvelle du massacre de quelques protestans dans le midi et de la fermeture violente des temples de Nîmes, parvenue à Londres avec beaucoup d'exagérations, eut répandu parmi nos voisins la crainte que leurs coreligionnaires de France ne devinssent l'objet d'une persécution générale, il s'empressa d'écrire au président d'une société religieuse qui les avait recommandés à sa protection que ces alarmes étaient mal fondées, que les assassinats du Languedoc étaient en réalité des actes de vengeance politique, et que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour y mettre fin. Ces atténuations prirent, ou peu s'en faut, le caractère d'une apologie dans une lettre qu'il écrivit peu de jours après à l'un des sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, Edward Coke : «... Les protestans, y disait-il, à Nîmes et dans les environs, sont et ont été, depuis le commencement de la révolution, jacobins et bonapartistes. Ce sont

eux qui ont commencé la guerre contre les royalistes et les catholiques romains... Il n'est pas vrai que le gouvernement et la famille royale aient encouragé la guerre civile et n'aient pas fait tout ce qui était en leur pouvoir pour... protéger les protestans; mais le catholicisme de Monsieur, de Madame et du duc d'Angoulême a donné un prétexte pour ces accusations... Notre intervention ne ferait qu'empirer les affaires. »

L'horreur du jacobinisme, c'était là le sentiment dominant de l'illustre guerrier, et parfois il croyait le voir là où des esprits moins prévenus ne l'eussent certainement pas aperçu. Dans la lettre dont je viens de citer quelques phrases, il signale avec une sorte d'effroi une réunion, ou, comme il l'appelle, un *club* de députés qui se rassemblaient dans une maison de la rue Saint-Honoré. Il prétend qu'elle est fondée sur le *jacobinisme*, et que si elle venait à se consolider, elle constituerait un véritable danger. On aura peine à croire que le *club jacobin* dont il s'épouvantait à ce point, c'était un certain nombre de députés très-monarchiques, grands amis de l'ordre, qui, effrayés des premiers emportemens de la majorité de la chambre introuvable, se concertaient dès lors à petit bruit pour essayer de la contenir, et qui, s'organisant bientôt après en une minorité imposante sous l'habile et sage direction de MM. de Serres, Pasquier, Royer-Collard, devaient prêter un si utile appui au duc de Richelieu.

En résumé, la politique de l'Angleterre, comme celle des autres cours alliées, était alors tout à la fois de soutenir le gouvernement du roi contre les attaques de ses ennemis et de le maintenir dans le système de prudens ménagemens qui seul, à ce qu'elles pensaient, pouvait, avec le temps, lui donner les moyens de se consolider en lui ramenant l'opinion du pays. L'affermissement du régime constitutionnel, qui offrait des garanties à tous les intérêts contre une réaction aveugle, était considéré par les gouvernemens absolutistes eux-mêmes comme la condition essentielle de la tranquillité de la France et par conséquent de la paix de l'Europe. Aussi, le jour même de la signature du traité de paix qui réglait l'occupation des places fortes et des frontières par 150,000 soldats étrangers, le 20 novembre 1815, un autre traité fut-il conclu entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, pour renouveler les stipulations offensives et défensives des traités de Chaumont et de Vienne, à l'effet d'assurer l'ordre de choses établi en France sur la base du maintien de l'autorité royale et de la charte constitutionnelle, ainsi que sur l'exclusion à perpétuité de Napoléon Bonaparte et de sa famille du pouvoir suprême. On y convint aussi de renouveler à des époques déterminées des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures qui seraient jugées salutaires. Ce traité fut communiqué au duc de Richelieu par une note collective dans laquelle les minis-

tres des quatre cours recommandaient au gouvernement français la modération, la sagesse, l'union et l'attachement aux institutions constitutionnelles.

Les souverains et les ministres étrangers avaient quitté Paris; mais pour accomplir avec plus de régularité et d'efficacité le devoir de protection et, jusqu'à un certain point, de tutelle dont les circonstances les avaient investis à l'égard du gouvernement de Louis XVIII, les envoyés des quatre cours prépondérantes avaient eu l'ordre de se former en une conférence permanente dans laquelle on examinerait fréquemment l'état du pays, les mesures qu'il pouvait rendre nécessaires de la part des alliés, et les conseils qu'il convenait de donner au cabinet des Tuileries. Le duc de Wellington, commandant en chef de toute l'armée d'occupation, était parfois invité à prendre part aux délibérations, et rien d'important ne se faisait sans son concours.

Le plus éminent des membres ordinaires de la conférence était certainement le général Pozzo di Borgo, ministre et plus tard ambassadeur de Russie. Les relations amicales que l'avénement du duc de Richelieu avait établies entre les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, la part qu'il avait prise lui-même aux événemens de la restauration, contribuaient, non moins que ses talens, à lui faire parmi ses collègues une position toute particulière. Il était évident que la Russie ne pouvait avoir qu'un but dans l'action qu'elle exercerait sur les affaires de notre pays, celui de hâter le rétablissement des forces de la seule des grandes puissances qui fût pour elle une alliée naturelle, de la seule qui, dans l'ordre des vraisemblances, ne pût avoir avec elle aucun point de collision et d'antagonisme. Il était, s'il est possible, plus évident encore que le général Pozzo, dont l'existence, longtemps incertaine et équivoque, n'avait pris un caractère vraiment considérable que depuis qu'il était devenu l'organe habile et influent des relations des deux gouvernemens, mettrait tous ses soins à les rendre plus intimes encore, et qu'il travaillerait avec d'autant plus de sincérité et d'ardeur à l'amélioration de l'état de la France, que son importance personnelle devait croître avec cette amélioration. La notoriété même de cette communauté d'intérêts, l'agrément de son esprit et de ses manières, l'apparence de franchise impétueuse qui s'unissait en lui à une extrême finesse, le rendaient particulièrement propre à intervenir dans les affaires du gouvernement du roi sans exciter les susceptibilités du sentiment national. Son attitude était celle d'un ministre français dévoué à son pays presque autant que celle d'un diplomate russe zélé pour le service de son maître. Sa tâche semblait être de confondre de plus en plus ces deux causes, entre lesquelles il existait en réalité tant de motifs de rapprochement, de les faire prévaloir contre la jalousie malveillante des autres cabinets, et, au besoin, de s'interposer pour prévenir tout malen-

tendu, tout différend entre son pays d'adoption et le pays où il se trouvait maintenant accrédité comme représentant d'un monarque étranger après y avoir jadis exercé ses droits de citoyen. On eût dit qu'il avait pris une position intermédiaire entre ces deux patries, et en effet cette position était si peu déterminée, qu'il fut sérieusement question à plusieurs reprises de le faire entrer dans le ministère de Louis XVIII et dans la chambre des pairs, avec l'agrément de l'empereur Alexandre.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart, avait une tout autre attitude. Bien inférieur en capacité au général Pozzo, quoiqu'il ne manquât ni de pénétration ni d'esprit, d'un caractère peu bienveillant, capricieux et très accessible aux préventions, animé outre mesure de ces préjugés et de cet égoïsme britanniques qui rendent un bon nombre de ses compatriotes si intraitables dans le maniement des affaires, il ne voyait qu'avec une défiance presque hostile le nouveau cabinet français, précisément parce que ce cabinet était en bonnes relations avec la Russie, et dans le jugement qu'il en portait, il subissait plus peut-être qu'il ne s'en rendait compte à lui-même l'influence de M. de Talleyrand, déjà fatigué de ses loisirs et tout occupé à discréditer, à ébranler un ministère dont il se croyait certain de recueillir prochainement l'héritage. Les envoyés d'Autriche et de Prusse, l'honnête et sensé général Vincent, et M. de Golz, se tenaient, entre ceux de l'Angleterre et de la Russie, sur une ligne intermédiaire, et ne paraissaient aspirer à aucune influence, à aucune action personnelle.

On était loin d'ailleurs, à cette époque, du moment où les dissentimens dont je viens d'indiquer le germe pourraient se manifester avec quelque liberté. Ils étaient alors dominés et contenus par une grande et unique préoccupation, celle des périls auxquels les exagérations du parti dominant dans la chambre des députés exposaient la France et l'Europe. Les propositions imprudentes qui se succédaient dans cette assemblée, avec l'assentiment marqué de la majorité, pour le rétablissement d'une grande partie des institutions abolies par la révolution, les cris de vengeance, les discours sanguinaires qui y retentissaient journellement, les vives attaques dirigées du haut de la tribune contre des ministres coupables de ne pas seconder assez vivement cette réaction, tous ces symptômes d'agitations nouvelles effrayaient la sagesse des cabinets. Bien que Louis XVIII ne partageât pas les passions de la plupart des princes de sa famille et de presque tout son entourage, on trouvait qu'il n'y opposait pas une résistance assez énergique et qu'il soutenait trop faiblement ses conseillers officiels. Sa réputation, justifiée en apparence par tout ce qui s'était passé depuis la première restauration, était alors celle d'un prince faible et sans volonté, à qui un favori était absolument

nécessaire pour fixer ses résolutions, pour lui donner la force de se défendre contre les obsessions dont il était entouré.

Cet état de choses donna naissance à une combinaison fort singulière dont sir Charles Stuart rendait compte en ces termes à lord Castlereagh le 1er janvier 1816 :

« La certitude qu'il existait une intrigue soutenue par les princes pour amener par leur influence le retour de M. de Blacas a engagé le duc de Wellington à en parler à M. Pozzo di Borgo et au duc de Richelieu dans les diverses communications qu'il a eues avec eux la semaine dernière sur les affaires publiques. Le premier a paru comprendre très bien les raisons qui militent en faveur du retour de M. de Blacas; mais, n'ignorant pas que cette mesure serait peu agréable à l'empereur de Russie, il a suggéré la convenance d'un délai de six semaines pour qu'il eût le temps de recevoir des instructions à ce sujet. Les objections de M. de Richelieu sont plus décisives, et il n'hésite pas à dire que ses ennemis prendraient avantage de l'impopularité qu'on avait soulevée contre M. de Blacas pour renverser le ministère qui se hasarderait à conseiller son rappel... Sachant avec certitude que le parti du pavillon Marsan et celui de M. de Talleyrand sont décidément d'accord sur l'opportunité de ce rappel, j'incline à penser que l'opinion de M. de Richelieu, appuyée comme elle peut l'être par la Russie, ne prévaudra pas sur ce qu'on sait être le désir du roi à ce sujet. Le prince de Talleyrand m'a dit hier en effet qu'à moins que le retour de M. de Blacas ne vienne donner aux sentimens du roi la force et l'énergie qu'il considère comme absolument nécessaires dans les circonstances actuelles, non-seulement il déclarera, avec tous ses amis, qu'il ne consentira en aucun cas à reprendre des fonctions officielles, mais qu'avec M. de Jaucourt et quelques autres qui sont attachés à sa fortune, il quittera le pays et voyagera pendant quelques années. »

Pour comprendre tout ce qu'il y avait d'étrange, on pourrait dire de scandaleux dans cette coalition du prince de Talleyrand et des ultra-royalistes travaillant de concert à ramener M. de Blacas, il faut se rappeler que M. de Talleyrand, collègue de l'ancien favori dans le premier ministère de la restauration, s'y était montré son constant adversaire, qu'au retour de Gand, c'est-à-dire il y avait à peine six mois, Louis XVIII avait dû opter entre eux, et qu'enfin quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis que le cabinet présidé par ce même M. de Talleyrand était tombé sous les attaques du parti auquel il s'unissait maintenant dans l'espoir de renverser M. de Richelieu.

La situation s'aggravait de jour en jour. M. de Richelieu et ses collègues, poussés à bout par les attaques de la majorité de la chambre introuvable, s'étaient enfin décidés à lui tenir tête, et avaient planté leur drapeau dans les rangs de la minorité. Ils luttaient courageusement, mais ils éprouvaient échec sur échec. Sir Charles Stuart, dans une nouvelle lettre du 29 janvier, les présentait comme hors d'état de faire prévaloir leur avis dans aucune des

questions où ils étaient en désacord avec les ultra-royalistes, et il attribuait leur faiblesse à ce qu'ils n'avaient pas su conserver l'appui des amis de M. de Talleyrand, qui, à l'en croire, constituaient un parti puissant. Suivant lui, l'existence du cabinet était sérieusement menacée, celui qui le remplacerait ne durerait probablement pas au-delà de quelques jours, le pays tomberait dans l'anarchie, et les alliés ne pourraient plus compter sur le paiement de la contribution imposée à la France. La conférence, ajoutait-il, en avait délibéré; elle avait appelé dans son sein le duc de Wellington, et le duc, sur l'invitation qu'elle lui avait faite, avait écrit au roi pour lui exposer les vives inquiétudes dont elle était saisie et le supplier d'intervenir à l'effet de rendre l'influence de la cour utile aux vrais intérêts de son gouvernement; mais sir Charles Stuart doutait du succès d'une pareille démarche : « Le roi, disait-il, n'a, en aucune circonstance, montré assez de caractère pour dominer le parti que toute sa famille a décidément embrassé, à l'unique exception du duc de Berry, et si sa majesté se résout à maintenir le ministère en place sans lui donner l'appui nécessaire, le duc de Richelieu n'a d'autre alternative... que de dissoudre la chambre, malgré la crainte qu'on doit avoir d'encourager le parti des anciens ennemis de la couronne et de favoriser des élections anti-royalistes. Si nos efforts pour soutenir les ministres ne réussissent pas,... je suis disposé à penser que le retour de M. de Blacas est la seule mesure qui puisse donner au roi, à l'égard des princes, l'influence nécessaire pour contenir le parti agissant sous leur direction. »

Les prévisions de sir Charles Stuart furent trompées par l'événement. M. de Blacas ne fut pas rappelé, et un nouveau favori, dont personne n'avait prévu la haute fortune, M. Decazes, alors ministre de la police, devint entre le roi et le cabinet le lien d'un accord qui devait assurer le triomphe de la politique modérée. La chambre des députés, qu'on n'osait pas encore dissoudre, fut prorogée. On congédia le ministre de l'intérieur, M. de Vaublanc, qui était en communauté de sentimens avec la majorité opposante, et il eut pour successeur le président même de la chambre, M. Lainé, que cette majorité avait au contraire fort maltraité. Malheureusement, au moment même où le gouvernement prenait ces graves mesures, une insurrection révolutionnaire éclatait à Grenoble et venait fournir de déplorables argumens aux hommes qui prétendaient que le trône ne pouvait se soutenir que par un système de sévérité et d'exclusion. Le ministère, ainsi compromis et accusé d'avoir encouragé la révolte en se séparant des royalistes ardens, dut pour un temps s'arrêter dans les voies meilleures où il commençait à marcher; le sang recommença à couler sur les échafauds.

L'anxiété des alliés était toujours grande. L'empereur de Russie particulièrement se prononçait avec une extrême vivacité contre ce qu'il appelait la faiblesse du gouvernement français et contre l'influence désastreuse de Monsieur, frère du roi, qui, en sa qualité de colonel-général de la garde nationale, exerçait sans responsabilité, dans toute l'étendue du royaume, au profit de l'opinion ultra-royaliste, une action contraire à celle des conseillers constitutionnels de la couronne. La chambre introuvable existait encore, elle devait prochainement reprendre sa session, et personne ne doutait qu'elle ne se livrât aux dernières violences contre les ministres qui, en la prorogeant, l'avaient arrêtée au milieu de ses tentatives réactionnaires. On voyait en perspective le triomphe passager des ultra-royalistes s'emparant pour quelques mois du pouvoir et bientôt renversés par une révolution nouvelle que leurs excès auraient provoquée, et qui n'épargnerait pas même le trône. Déjà les esprits inquiets se demandaient quel nouvel ordre de choses sortirait de cette crise. Certains réfugiés français retirés en Belgique, où ils trouvaient asile et protection et où la connivence du pouvoir leur permettait de publier contre Louis XVIII et son gouvernement les pamphlets les plus outrageans, avaient conçu la pensée d'appeler à régner sur la France le prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas et beau-frère de l'empereur Alexandre. Ce jeune prince, d'un caractère léger et facile autant que brave et ambitieux, s'était laissé enlacer dans leurs intrigues; il paraît même certain que des insinuations avaient été faites dans ce sens à l'empereur de Russie, qui sans doute ne les avait pas formellement accueillies, mais ne les avait pas non plus absolument découragées, parce qu'il commençait à désespérer de la consolidation de la royauté légitime, qu'il avait toujours cru difficile de faire coexister en France avec le régime constitutionnel, objet de toutes ses prédilections.

L'ordonnance du 5 septembre 1816, que M. Decazes arracha enfin aux irrésolutions de Louis XVIII et du duc de Richelieu, mit un terme à cet état d'anxiété, qui n'aurait pu se prolonger sans péril. Le gouvernement français, en dissolvant la chambre des députés, en proclamant que la charte ne pouvait être modifiée et en rompant d'une manière absolue avec le parti ultra-royaliste, se plaça sur le terrain où les conseils de l'Europe l'appelaient depuis longtemps, non pas qu'on n'aperçût aussi de ce côté de grands dangers, mais parce que dans la voie contraire on ne voyait qu'une ruine certaine. Par un appel hardi à la nation, il réussit, non sans peine, à faire sortir d'un système électoral organisé pour de tout autres besoins une chambre nouvelle animée en majorité de l'esprit qui avait inspiré cette espèce de coup d'état. Le premier usage qu'il fit de sa vic-

toire fut d'obtenir de cette assemblée une loi d'élection dont les dispositions, trop exclusivement dirigées contre le parti qui venait de succomber, trop favorables à l'opinion libérale et démocratique, avaient au moins, pour le moment, l'avantage de mettre à l'abri de tout retour un succès si laborieusement conquis. L'année suivante, une autre loi non moins importante et conçue dans le même esprit organisa la force militaire sur des bases qui devaient la soustraire à l'ascendant du parti de la cour et lui donner un caractère vraiment national, mais qui peut-être, dans les conjonctures où l'on se trouvait alors, ne la mettaient pas suffisamment à l'abri des influences hostiles à la royauté restaurée.

Les événemens postérieurs ont pu inspirer à beaucoup d'esprits qui avaient d'abord approuvé la conduite du gouvernement de Louis XVIII des doutes sur la sagesse de cette politique ou tout au moins des développemens qu'elle ne tarda pas à recevoir, mais il faudrait méconnaître l'évidence pour nier que son premier résultat ait été de rétablir le calme dans le royaume, livré alors aux plus mortelles angoisses, et de rendre confiance aux gouvernemens étrangers dans l'avenir d'un pouvoir qu'ils avaient cru menacé des plus extrêmes périls. L'empereur Alexandre commença lui-même à espérer que l'œuvre de la restauration pourrait s'affermir, et l'intimité de plus en plus étroite des rapports que son envoyé entretenait avec le duc de Richelieu ne pouvait manquer de dissiper peu à peu les préventions dont ce prince avait été si longtemps animé contre la royauté bourbonienne. A partir de ce moment, l'empereur de Russie se montra constamment, dans les conseils de l'alliance, le défenseur des intérêts français. Les complots, les intrigues qui s'ourdissaient en Belgique furent réprimés par les mesures de police que le roi des Pays-Bas se décida enfin à prendre contre les réfugiés et contre les journaux incendiaires par lesquels ils attaquaient le gouvernement de Louis XVIII. Longtemps il avait résisté aux réclamations de ce gouvernement, trop faible encore pour être en mesure de se faire respecter. Les représentations énergiques des cours alliées, de la Russie surtout, le déterminèrent enfin à ne plus tolérer des agressions qui d'ailleurs, par suite de l'amélioration de l'état de la France, présentaient de jour en jour moins de chances de succès.

La conférence de Paris se donna beaucoup de mouvement pour arranger cette affaire délicate; elle y intervint même parfois avec une vivacité impérieuse qui, en blessant les susceptibilités du roi Guillaume, eût pu créer des difficultés nouvelles, et que le cabinet de Londres n'approuva pas complétement. Cette conférence, comme toutes les réunions de cette espèce, avait une tendance naturelle à étendre ses attributions, et se considérant, ce qui était vrai, comme préposée à la surveillance des plus grands intérêts de la paix et de

l'ordre européen, elle eût volontiers fait entrer dans le cercle de son action tout ce qui se rattachait de près ou de loin à ces intérêts. Sa permanence, sa position centrale paraissaient l'y inviter. Les puissances qu'elle représentait avaient en elle un instrument commode et toujours prêt pour toutes les négociations où il leur convenait de s'interposer en commun, et elles semblèrent en effet lui conférer une aptitude universelle en la chargeant d'une médiation entre l'Espagne et le Portugal, qui, par suite d'un incident survenu dans l'Amérique du Sud, étaient alors sur le point d'en venir aux mains. Cet essai de conciliation échoua, et cependant la guerre n'eut pas lieu.

Une autre tentative de médiation, d'un caractère plus singulier et plus hardi, échoua également. L'empereur Alexandre, dont l'imagination se complaisait dans la pensée de gouverner et de pacifier le monde au moyen d'une espèce de conseil amphictyonique où il espérait jouer toujours le premier rôle, avait conçu le projet de faire comparaître en quelque sorte devant la conférence de Paris la monarchie espagnole et ses vastes colonies américaines, déjà insurgées depuis quelques années, et d'opérer entre elles une réconciliation. Il voulait, à ce qu'il paraît, que, si ces colonies ne consentaient pas à se replacer sous le sceptre de leur souverain légitime moyennant des garanties conçues dans un esprit libéral, l'alliance européenne prêtât au cabinet de Madrid une coopération effective pour les mettre à la raison. Un tel projet était plus grandiose que pratique. Le cabinet de Berlin, tout en témoignant une vive sympathie pour les sentimens généreux qui l'avaient inspiré, tout en affectant de penser qu'il était suffisamment justifié de la part de la Russie par sa puissance maritime, déclara que la Prusse n'était pas en mesure de prendre un semblable engagement, qu'elle ne pouvait offrir que ses bons offices, et que le gouvernement du roi, en promettant éventuellement de concourir à une guerre de cette nature, mécontenterait au plus haut point l'opinion publique. Le cabinet de Londres n'avait pas jugé nécessaire d'apporter tant de ménagemens à son refus : il avait, dès le premier moment, interdit à sir Charles Stuart de participer à aucune délibération sur la question des colonies; ses vues, ses intérêts dans cette question étaient trop absolument différens de ceux des puissances continentales pour qu'il consentît à la traiter avec ces puissances en commun et sur un pied d'égalité, d'autant plus que, par la supériorité de ses forces navales, il était seul en état d'y porter un véritable poids. Ce refus fut très sensible à l'empereur, et on peut le considérer comme la première atteinte officielle portée à cet accord européen qui constituait la grande alliance.

Alexandre occupait alors dans le monde politique une position que son caractère rendait, sinon dangereuse, au moins inquiétante et

surtout incommode pour les autres gouvernemens. Deux grandes influences remplissaient et agitaient sa mobile imagination, celle du mysticisme, qui lui avait dicté en 1815 l'inconcevable et ridicule traité de la sainte-alliance auquel la complaisance de ses alliés n'avait pu sans doute souscrire qu'en souriant, comme on se prête parfois aux fantaisies d'un malade qu'il serait imprudent de contrarier, et celle du libéralisme, qui lui faisait rêver pour toutes les contrées de l'Europe l'établissement de chartes constitutionnelles. En ce moment même, il en accordait une à la Pologne et il recherchait sérieusement, dit-on, sur quelles bases il pourrait fonder celle de la Russie; il favorisait de toute son influence le développement de celles qui régissaient déjà la France et les Pays-Bas; il encourageait les princes secondaires de l'Allemagne, presque tous unis à lui par les liens du sang, à se jeter aussi dans des essais de cette nature qui effarouchaient tant soit peu la méticuleuse prudence de l'Autriche. Les prodigieux événemens qui, en renversant Napoléon, l'avaient élevé lui-même à un si haut degré de puissance avaient amené en lui un grand changement. L'espèce de timidité et d'incertitude qui, dans les premiers temps de son règne, paraissait un des traits distinctifs de son esprit avait fait place à une grande confiance en ses propres lumières. Le rôle qu'il avait joué pendant trois ans, la suprématie presque dictatoriale dont il s'était vu investi sur les destinées de l'Europe, les hommages enthousiastes, les flatteries, on pourrait presque dire l'adoration, qui lui avaient été prodigués, l'avaient laissé dans une sorte d'enivrement auquel des têtes plus fortes que la sienne auraient eu peine à résister. Il lui en était resté un besoin de mouvement et d'émotion qui s'accommodait mal des erremens ordinaires de la politique. Il se croyait appelé, par une sorte de mission divine, à la double et glorieuse tâche de maintenir l'ordre dans le monde et de frayer partout la voie aux changemens, aux améliorations exigés, comme on disait alors et comme il le répétait sans cesse, par le *progrès des lumières*. Dans ce travail continuel d'un esprit exalté, les conceptions les plus hardies, les plus téméraires, les plus contraires même aux droits établis, pouvaient par momens trouver faveur, pour peu qu'elles lui parussent en accord avec certaines notions vraies ou chimériques de justice absolue et de bien public. On comprend ce que de telles dispositions d'un prince aussi puissant avaient d'alarmant pour les gouvernemens étrangers. Dans l'intérieur de son empire, elles se manifestaient par des symptômes qui devaient effrayer les hommes prévoyans et sensés : plus d'un projet enfanté ainsi par des sentimens peu éclairés de patriotisme ou de philanthropie était devenu presque à son insu un moyen de tyrannie et d'oppression. L'immensité des forces militaires qu'il s'opiniâtrait à garder sur pied après le rétablissement de la paix, les

dépenses excessives auxquelles elles donnaient lieu, la manie dont il était possédé, comme tant d'autres souverains absolus, de tout voir, de tout diriger par lui-même, et qui n'avait d'autre résultat que d'entraver l'expédition des affaires les plus urgentes, toutes ces circonstances entretenaient en Russie un état de souffrance et d'inquiétude dont il ne se doutait pas, parce qu'au milieu des flatteurs dont il était entouré, aucun de ses conseillers les plus sages n'avait assez de résolution ou de crédit pour lui faire entendre la vérité, parce qu'il mettait souvent son amour-propre à suivre ses inspirations personnelles sans écouter aucun avis, parce qu'enfin on ne pouvait exercer sur lui quelque influence qu'en flattant ses passions et ses rêves.

Tels sont les traits sous lesquels l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, lord Cathcart, représentait à son gouvernement le puissant monarque du Nord; il rendait d'ailleurs hommage à la sincérité, à la droiture de ses intentions, et il ajoutait que ses sentimens pour la Grande-Bretagne étaient ceux d'une véritable prédilection, bien qu'en général la nation russe fût animée d'une grande jalousie de la puissance et de l'influence anglaises. Lord Castlereagh ne se préoccupait pas outre mesure des dispositions que lui signalait lord Cathcart; il en concluait que sans doute elles devaient être surveillées, mais qu'en usant des ménagemens convenables, on pouvait trouver dans le caractère même de l'empereur les moyens de neutraliser le danger des tendances envahissantes du cabinet russe.

L'esprit clairvoyant du ministre anglais s'inquiétait davantage de l'état intérieur de la Prusse, où un gouvernement imprudent et faible avait toléré, avait encouragé même, comme arme de guerre contre la France et comme moyen d'influence en Allemagne, les manifestations d'un ardent libéralisme auquel maintenant il paraissait peu pressé de donner satisfaction. Voici ce que lord Castlereagh écrivait dès les derniers jours de 1815 au représentant de l'Angleterre auprès de la cour de Berlin :

« Quelque admiration, quelque reconnaissance que j'éprouve de la conduite de la nation prussienne et de son armée dans la guerre qui vient de finir, je ne puis cacher que je vois avec beaucoup d'anxiété la direction imprimée à sa politique. Il y a sans aucun doute une grande fermentation dans tous les ordres de l'état; des notions très libres en matière de gouvernement, pour ne pas dire des principes vraiment révolutionnaires, ont pris le dessus, et l'armée n'est nullement subordonnée à l'autorité civile. Il est impossible de dire où s'arrêteront de telles impulsions, lorsque l'établissement du système représentatif leur permettra de se développer. Au surplus, si j'appelle votre attention sur cet état de choses, ce n'est pas pour vous engager à y intervenir, mais pour vous pénétrer de l'importance qu'on doit mettre, spécialement dans l'intérêt de la Prusse, à maintenir la bonne intel-

ligence entre les états voisins sur lesquels les principes désorganisateurs ont fait moins d'impression, jusqu'à ce que la situation intérieure de la France et du nord de l'Allemagne soit plus assurée... Pour le moment, la meilleure attitude que vous puissiez prendre est de vous tenir tranquille... J'aurais soin de vous donner des directions, s'il me semblait qu'il y eût lieu d'agir; mais en général mon système n'est pas d'encourager, de la part de l'Angleterre, une ingérence non absolument nécessaire dans les affaires du continent. Son intervention aura d'autant plus d'autorité qu'on ne la compromettra pas en la prodiguant hors de propos dans les difficultés journalières des divers états. »

On voit par cette lettre que lord Castlereagh, tout en se préoccupant des conséquences que le régime constitutionnel pourrait entraîner en Prusse, ne doutait pas de son prochain établissement. Cependant le cabinet de Berlin, qui apparemment partageait ces inquiétudes, laissa voir des hésitations. L'impatience du parti libéral s'en irrita; il commença à croire qu'on l'avait trompé par de fallacieuses promesses, et le pays fut bientôt livré à une agitation dont l'Europe allait avoir à se préoccuper.

Le royaume des Pays-Bas, auquel le cabinet de Londres prenait plus d'intérêt encore qu'à la Prusse, lui causait également, bien que pour d'autres motifs, d'assez vives alarmes. Là le régime constitutionnel existait déjà; mais le roi Guillaume, dominé par un désir immodéré d'action personnelle, l'avait fondé sur des bases singulières, qui n'offraient de garanties suffisantes ni au peuple, ni au souverain lui-même. Comme l'écrivait le 10 février 1816 le chargé d'affaires d'Angleterre, le roi, avec des idées très libérales, avait donné une constitution qui n'assurait ni à lui-même ni à son gouvernement le degré de force nécessaire; en n'assignant à ses ministres aucune part de responsabilité, il avait fort compromis sa propre popularité sans les mettre le moins du monde à l'abri de la censure publique, et par la manière dont il avait organisé les états provinciaux chargés de l'élection de la seconde chambre, il s'était ôté les moyens d'exercer aucune influence sur la formation de cette chambre, qu'il ne s'était pas non plus réservé le droit de dissoudre. Les Belges étaient d'ailleurs mécontens de la faveur exclusive témoignée à une petite oligarchie hollandaise qui accaparait presque toutes les fonctions publiques, et ils ne devaient pas tarder à trouver un nouveau grief dans le régime tracassier et malveillant auquel un prince protestant eut l'imprudence de vouloir soumettre l'église catholique. Enfin l'accueil trop favorable fait aux réfugiés français, et qui ne pouvait guère s'expliquer que par des arrière-pensées assez peu loyales, avait dû nécessairement propager dans le pays les germes révolutionnaires que ces réfugiés portaient avec eux. L'intervention des grandes puissances avait, comme nous l'avons vu, mis fin à ce dés-

ordre, ou du moins en avait restreint la portée, mais n'avait pu en détruire les effets. Le gouvernement britannique était d'autant plus inquiet de cet état de choses, qu'il craignait toujours que la France, lorsqu'elle aurait repris ses forces et son indépendance, ne dirigeât encore une fois de ce côté son ambitieuse activité. Dès le premier mois de l'année 1818, l'ambassadeur d'Angleterre auprès du roi des Pays-Bas, lord Clancarty, encore tout animé des passions et des souvenirs de la coalition européenne, représentait au roi Guillaume la nécessité de se mettre en mesure contre les chances d'une attaque soudaine de la France, dans le cas où, le territoire français venant à être évacué par les forces alliées, le gouvernement du roi se trouverait entraîné à porter la guerre chez les nations voisines, soit parce qu'il ne pourrait résister aux passions effrénées d'un peuple accoutumé à ne tenir compte d'aucun principe, soit parce qu'il croirait devoir faire ainsi diversion aux sentimens hostiles qui fermentaient contre lui au sein de ce peuple.

L'Europe, on le voit, recélait dès lors bien des causes de perturbations futures, et la paix générale était loin de lui avoir assuré le repos absolu qu'elle avait cru acheter au prix de tant d'efforts. Les états du Midi, replacés presque tous sous de faibles gouvernemens et sous les institutions décrépites, impuissantes, que la domination française y avait momentanément renversées, couvaient en quelque sorte des révolutions nouvelles. L'Espagne surtout, où une cruelle et stupide réaction confondait dans une proscription commune les partisans et les adversaires de l'usurpation napoléonienne, où l'administration la plus malhabile achevait d'épuiser les dernières ressources du pays, l'Espagne, troublée et ensanglantée par des conspirations continuelles, était devenue pour le reste de l'Europe un objet de scandale et d'effroi.

II.

Tandis que de tous côtés apparaissaient ainsi des signes menaçans pour la tranquillité du monde, tandis qu'en Angleterre même les tories, tout-puissans pendant la guerre, se voyaient en butte sur les places publiques aux agressions violentes des radicaux, et dans le parlement aux vives attaques des whigs réclamant des réformes libérales, la France, par un singulier contraste, semblait revenir à la vie et reprendre son rang parmi les nations. Une harmonie qu'on a vue rarement aussi complète unissait depuis le 5 septembre 1816 le gouvernement et les chambres. Les dernières traces du régime exceptionnel et rigoureux de 1815 s'effaçaient peu à peu. La nation, rassurée sur le maintien des conquêtes essentielles de la révolution, se livrait déjà, avec la vivacité qui lui est habituelle, au travail, au

commerce, à l'industrie. Malgré les souffrances passagères d'une disette presque équivalente à une famine, le produit des impôts s'élevait au-dessus de toutes les prévisions. A l'appel d'un gouvernement qui, pour la première fois, malgré les déclamations sophistiques de l'esprit de parti, proclamait le respect scrupuleux de tous les engagemens de l'état, le crédit renaissait dans des proportions encore bien modestes sans doute, si on les compare à ce qu'on a vu depuis, mais que personne un peu auparavant n'aurait osé espérer. Ce qui eût été impossible à Napoléon vainqueur et maître de l'Europe, la France, encore occupée par l'étranger, mais librement gouvernée, le pouvait déjà : elle trouvait à emprunter les sommes énormes dont elle avait besoin pour entretenir l'armée d'occupation et pour payer les contributions qu'on lui avait imposées, et les puissances alliées s'étonnaient, quelques-unes s'effrayaient peut-être de l'exactitude avec laquelle s'accomplissaient de tels engagemens.

En présence d'une telle amélioration, elles crurent pouvoir, dès la seconde année qui suivit le traité du 20 novembre, diminuer d'un cinquième la force du corps d'occupation qui garantissait à l'Europe l'exécution de ce traité. C'était tout à la fois un moyen d'augmenter la force morale du ministère à qui on donnait ce témoignage de confiance, et de faciliter sa tâche en allégeant tant soit peu les charges du pays. La Russie et l'Autriche, jalouses de se donner le mérite de cet allégement, semblèrent s'en disputer l'initiative. Le cabinet de Londres s'y prêta aussi d'assez bonne grâce; mais son ambassadeur, sir Charles Stuart, et le duc de Wellington lui-même y avaient mis moins d'empressement. Ils pensaient qu'on agissait avec un peu de précipitation. On peut croire que leurs rapports habituels avec M. de Talleyrand n'étaient pas sans influence sur le jugement qu'ils portaient de l'état de la France. Cet ancien ministre, déçu dans l'espérance de revenir promptement au pouvoir et ne pouvant supporter la perte de la grande position qu'il avait eue pendant les premiers temps de la restauration, en avait conçu un si violent dépit contre le ministère du duc de Richelieu et s'était livré à des manifestations d'une opposition si peu mesurée, que le roi s'était cru obligé de lui interdire momentanément l'entrée des Tuileries. Dans son impatience, il se rapprochait de plus en plus des ultra-royalistes, ses anciens adversaires, comme lui en guerre ouverte avec le cabinet. Il s'efforçait de faire croire que sa disgrâce était le résultat de l'influence russe, à laquelle il s'était toujours montré hostile, et que le gouvernement britannique désirait au contraire le voir reprendre place au conseil. Pour accréditer ce bruit et aussi pour se ménager en réalité l'appui de l'Angleterre, il affectait de tenir sir Charles Stuart au courant de toutes ses démarches, et il en écrivait même à lord Castlereagh. Ce manége et les calculs qui l'inspiraient n'échappaient pas à la péné-

tration de l'ambassadeur anglais; mais, comme il arrive souvent, tout en se défiant des assertions et des intrigues de M. de Talleyrand, il ne pouvait se soustraire complétement à l'effet d'insinuations, sans cesse renouvelées, qui flattaient ses passions et venaient à l'appui de ses soupçons jaloux contre la Russie. Le mécontentement qu'il éprouvait de l'intimité toujours croissante du général Pozzo avec les ministres français le disposait d'ailleurs à accueillir facilement tous les rapports défavorables à la politique de ces ministres, et il en vint bientôt à croire que l'envoyé russe était l'inspirateur de tous leurs actes comme de tous leurs choix. Il ne paraît pas que ces préventions de sir Charles Stuart trouvassent accueil dans l'esprit plus élevé de lord Castlereagh.

Trois ans s'étaient déjà écoulés depuis le traité du 20 novembre. On touchait au terme auquel les puissances s'étaient réservé d'examiner si la situation de la France permettrait de mettre fin immédiatement à l'occupation, ou s'il conviendrait de la prolonger encore pendant deux années. Cette situation continuait à se présenter à leurs yeux sous un aspect satisfaisant. Les progrès rapides de la prospérité matérielle et l'affaiblissement continu du parti ultra-royaliste, dont chaque tour d'élection éclaircissait les rangs dans la chambre des députés, leur persuadaient que le gouvernement du roi avait surmonté tous les obstacles vraiment sérieux. Exclusivement préoccupés des dangers si grands et si réels que ce parti avait fait courir naguère à la France, les alliés ne semblaient pas se préoccuper beaucoup de ceux que pouvait dès lors faire craindre la résurrection des partis révolutionnaire et bonapartiste, dont les coryphées, se déguisant sous les couleurs du libéralisme et cachés d'abord parmi les défenseurs sincères de la modération et de la liberté, commençaient à prendre dans la chambre élective, où ils ne siégeaient pourtant encore qu'en très petit nombre, un langage altier et menaçant. Quelques hommes prévoyans soupçonnaient le péril, mais les pronostics alarmans auxquels ils se livraient étaient peu écoutés, parce qu'on les confondait avec les déclamations insensées des ultra-royalistes contre tout ce qui se passait depuis le 5 septembre 1816.

Le parti ultra-royaliste, bien que fort mécontent des cabinets alliés et de l'appui qu'ils accordaient au ministère du duc de Richelieu, n'entrevoyait pas sans effroi le moment où la France se trouverait livrée à elle-même. Il s'efforça, par ses intrigues, de retarder le départ de l'armée d'occupation. C'est dans cette vue qu'il fit parvenir aux quatre grandes cours la fameuse *note secrète* dont la découverte et la publication jetèrent sur lui tant d'impopularité. Ce parti entretenait quelques relations avec la cour d'Autriche. Il y a lieu de croire que M. de Metternich, en se prêtant à ces communications équivoques avec les adhérens de Monsieur, se proposait sur-

tout de les modérer et de les contenir; mais lord Castlereagh, qui en était informé, n'y voyait que des inconvéniens. « Je n'attends pas beaucoup de bien, écrivait-il, de la négociation secrète de Metternich à Paris, et je ne voudrais pas m'y mêler. Le moins qu'un ministre anglais peut avoir à faire avec la politique de Monsieur, c'est le mieux. »

Cependant les manœuvres des ultra-royalistes, favorisées par les symptômes d'une certaine agitation qui commençait à se manifester en France, n'avaient pas été absolument sans résultat. L'Autriche et la Prusse, inquiètes de ces symptômes, peu bienveillantes d'ailleurs pour le gouvernement du roi, peu empressées à lui rendre son indépendance et sa liberté d'action, inclinaient à prolonger l'occupation. Leurs hésitations durent céder à la volonté de l'empereur Alexandre, dont le bon vouloir éclata d'autant plus en cette circonstance qu'il n'était pas lui-même complétement rassuré sur les conséquences de la retraite des forces alliées. Il eût désiré que l'armée d'occupation, en quittant le territoire français, fût pendant quelque temps maintenue sur pied en Allemagne pour être prête à tout événement; mais cette combinaison, qui tendait en quelque sorte à remplacer l'occupation de la France par celle de l'Allemagne, ne pouvait convenir aux deux grandes cours germaniques. Il fallut y renoncer, et grâce à la patriotique insistance du duc de Richelieu, fortement appuyée auprès du monarque russe par son envoyé, M. Pozzo di Borgo, et par son secrétaire d'état, le comte Capodistrias, dont les tendances libérales balançaient alors avec avantage la politique autrichienne du comte de Nesselrode, grâce aussi aux bons offices du duc de Wellington, qui, dans tout le cours de cette grande affaire, se montra constamment favorable à la France, l'évacuation pure et simple du territoire français fut résolue. Déjà une convention, préparée aussi par l'influence de l'empereur Alexandre et conclue sous la bienveillante médiation du duc de Wellington, venait de restreindre dans des limites fixes les répétitions pécuniaires que les sujets des puissances élevaient contre le gouvernement français en vertu du traité du 20 novembre, et qui menaçaient de prendre des proportions auxquelles personne ne s'était d'abord attendu. Pour compléter la libération de la France, pour lui rendre son indépendance et la replacer au rang des puissances appelées à influer sur toutes les grandes affaires de l'Europe, il y avait quelques arrangemens à prendre, quelques formalités à accomplir. On pensa que c'était le cas de recourir à une de ces réunions de cabinets prévues par le traité que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient conclu le 20 novembre, le jour même de la signature du dernier traité de paix. Les deux empereurs et le roi de Prusse se rendirent donc à Aix-la-Chapelle dans le courant du mois de septembre 1818.

Alexandre amenait avec lui, pour prendre part aux conférences, MM. de Nesselrode et Capodistrias; M. de Metternich devait y représenter l'Autriche; le chancelier prussien prince de Hardenberg était assisté du comte de Bernstorff, appelé tout récemment à la direction du département des affaires étrangères; lord Castlereagh et le duc de Wellington étaient munis des pouvoirs de l'Angleterre; enfin le duc de Richelieu se transporta aussi sur le théâtre où l'on allait décider du sort de la France, ou plutôt proclamer la décision déjà rendue. Pour empêcher que cette réunion n'excitât la jalousie et la défiance des autres états, encore peu habitués à voir les gouvernemens principaux s'ériger en une sorte d'oligarchie politique investie, pour ainsi dire, du droit de représenter l'Europe, on avait eu soin de leur faire expliquer qu'il ne s'agissait pas d'un congrès proprement dit, qu'on ne s'occuperait, suivant toute apparence, que d'une seule question, celle de l'évacuation de la France, et que dès lors les puissances qui n'avaient pas pris une part directe au traité de Paris n'avaient aucune raison de désirer prendre part aux délibérations.

Les conférences s'ouvrirent le 30 septembre 1818. Dès la troisième, qui eut lieu le 2 octobre, le principe de l'évacuation fut résolu à l'unanimité. Le 9, une convention fut signée entre les ministres des quatre cours et le duc de Richelieu. Elle portait que les troupes composant l'armée d'occupation quitteraient, le 30 novembre, le territoire français, et elle réglait avec beaucoup de détails la forme et les termes des paiemens que la France avait encore à faire aux alliés.

Le 1er novembre, les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie remirent au duc de Richelieu une note qui avait pour objet de constater les motifs et la portée de cette convention. Il y était dit que « l'état intérieur de la France, ayant été depuis longtemps le sujet des méditations des cabinets, et les plénipotentiaires réunis à Aix-la-Chapelle s'étant mutuellement communiqué les opinions qu'ils s'étaient formées à cet égard, les augustes souverains, après les avoir pesées dans leur sagesse, avaient reconnu avec satisfaction que l'ordre de choses heureusement établi en France par la restauration de la monarchie légitime et constitutionnelle, et le succès qui avait couronné jusqu'alors les soins paternels de sa majesté très chrétienne, justifiaient pleinement l'espoir d'un affermissement progressif de cet ordre de choses si essentiel pour le repos et la prospérité de la France et si étroitement lié à tous les intérêts de l'Europe; » qu'aucun doute ne pouvant plus subsister quant à l'exécution des engagemens pris par la France, « leurs majestés impériales et royales s'étaient félicitées de n'avoir plus qu'à écouter les sentimens et les vœux personnels qui les portaient à mettre un terme à une mesure que des circonstances funestes

et la nécessité de pourvoir à leur propre sûreté et à celle de l'Europe avaient pu seules leur dicter; » que « dès lors les augustes souverains s'étaient décidés à faire cesser l'occupation;... » que « la convention du 9 octobre avait sanctionné cette résolution, et qu'ils regardaient cet acte solennel comme le complément de la paix générale. »

Le 15 novembre enfin, un document formel constata la rentrée de la France dans le concert européen et son admission au nombre des puissances qui, depuis cette époque, ont formé, pour ainsi parler, le directoire de l'Europe. Le duc de Richelieu signa, avec les représentans des quatre cours, un acte par lequel ils déclarèrent que « les cinq grandes puissances étaient fermement décidées à ne s'écarter, dans aucune de leurs relations, du principe d'union intime qui avait présidé à leurs rapports; » que « cette union n'avait pour objet que le maintien de la paix générale fondé sur le respect religieux pour les engagemens consignés dans les traités et pour la totalité des droits qui en dérivent; » que « la France, associée aux autres puissances par la restauration du pouvoir monarchique, légitime et constitutionnel, s'engageait à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui avait donné la paix à l'Europe et qui pouvait seul en assurer la durée, et que des réunions particulières, soit entre les souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres plénipotentiaires respectifs, pourraient avoir lieu, si elles étaient jugées nécessaires. »

Le jour même où cet acte reçut la signature du ministre de France à côté de celle des ministres de la coalition, ces derniers, par une sorte de contradiction qu'expliquent sans doute les inquiétudes renaissantes sur l'état intérieur de la France et la nécessité de donner une satisfaction aux cours germaniques, signèrent entre eux deux autres traités qui renouvelaient, pour le cas où de nouvelles révolutions viendraient à éclater parmi nous, les engagemens du traité de Chaumont et du traité secret du 20 novembre. Il n'est pas besoin de dire que ces derniers arrangemens ne furent pas publiés.

Je viens de rapporter les actes principaux du congrès d'Aix-la-Chapelle. Ils semblaient proclamer la consolidation définitive d'un système fondé sur un parfait accord de vues entre toutes les grandes puissances, et cependant on touchait à l'instant où l'apparence même de cet accord devait commencer à s'altérer. Dès ce moment, pour qui eût pu lire la correspondance de lord Castlereagh avec les autres membres du cabinet britannique, il n'eût pas été difficile de prévoir que la force des choses entraînerait un peu plus tard ce cabinet à se séparer de l'alliance continentale, à s'ériger en antagoniste de la Russie. Il est probable que ce résultat aurait été obtenu beaucoup plus tôt, si tout autre que lord Castlereagh eût dirigé la politique extérieure de l'Angleterre. La grande part que ce ministre avait prise

aux triomphes et aux traités de 1814 et de 1815 l'attachait fortement au maintien de l'alliance qui les avait produits. Habitué à traiter directement avec les princes et les ministres alliés, à recevoir d'eux les avances, les hommages, les flatteries qui ne pouvaient manquer au représentant de la puissante Angleterre, il aimait à se retrouver dans cette atmosphère diplomatique; il s'y sentait plus à l'aise qu'au sein du parlement, en face d'une opposition qui ne lui ménageait pas les plus rudes attaques, ou même que dans le conseil, où il avait à compter avec des collègues moins accessibles que lui aux considérations purement européennes et plus préoccupés de la nécessité de ménager l'opinion ou les préjugés du pays. Il essayait de les amener à voir les choses comme il les voyait, et de les faire revenir de ce qu'il regardait comme des préventions. A peine arrivé à Aix-la-Chapelle, il écrivit le 4 octobre à lord Liverpool qu'autant qu'il en avait pu juger, il y avait eu plus de faiblesse que de calcul dans certains procédés assez suspects de l'empereur Alexandre; que si, comme on l'affirmait, ce souverain avait écouté quelques propositions d'alliance faites par ses agens dans un esprit contraire aux intérêts anglais, si même il n'avait pas repoussé péremptoirement les ouvertures des révolutionnaires français réfugiés dans les Pays-Bas, il était maintenant tout à fait revenu de ces entraînemens, que ses protestations d'union et de bienveillance étaient sincères, et qu'il serait tout à fait hors de propos de lui témoigner de la défiance. Quelques jours après, lord Castlereagh, annonçant la prochaine conclusion des délibérations du congrès et rassurant son gouvernement, qui, à ce qu'il paraît, avait craint qu'on ne voulût donner à ces délibérations une extension dont il se serait trouvé embarrassé, s'exprimait ainsi : « Il est satisfaisant de remarquer combien peu d'embarras et combien d'avantages réels et solides résultent de ces réunions dont on se fait à distance un si terrible épouvantail. Il me semble que c'est une découverte nouvelle des gouvernemens européens, qui tout à la fois *éteint* les fils d'araignée à l'aide desquels la diplomatie a coutume d'*obscurcir* l'horizon, met toute la portée du système dans son véritable jour, et donne aux conseils des grandes puissances l'efficacité et presque la simplicité des délibérations d'un seul état. »

J'ai reproduit les paroles mêmes de lord Castlereagh, qui, dans leur incorrection bizarre assez semblable à celle de ses discours parlementaires, peignent d'une manière assez vive l'enthousiasme avec lequel il se laissait aller aux erremens de la politique continentale. Le cabinet de Londres, qui ne partageait pas cet enthousiasme, crut devoir le réprimer. On s'occupait en ce moment à Aix-la-Chapelle de la rédaction de la déclaration qui replaça la France au nombre des puissances dirigeantes, et dont j'ai tout à l'heure rapporté les

termes; cette rédaction n'était pas encore complétement arrêtée, plusieurs projets étaient en discussion, et celui qui émanait du gouvernement russe effarouchait à plusieurs égards les ministres anglais. Ils répugnaient surtout à consacrer pour l'avenir un système de congrès fréquens et en quelque sorte périodiques dont la Russie eût voulu faire, pour ainsi parler, les états-généraux de l'Europe. Lord Bathurst, dans une lettre du 28 octobre, rendait compte ainsi à lord Castlereagh d'un débat qui avait eu lieu à ce sujet dans le conseil :

« Nous avons tous été plus ou moins frappés de la crainte qu'il ne sortît de graves inconvéniens d'une décision qui annoncerait publiquement une suite de réunions de cabinets sur des points déterminés. Il est parfaitement naturel que vous éprouviez un vif désir de voir continuer ce système dont vous avez tiré si bon parti; mais, lors même que nous aurions la certitude que les réunions subséquentes seraient animées d'un égal esprit de cordialité, quel avantage y aurait-il à prendre pour l'avenir une détermination précise, excepté pour ce qui regarde la prochaine réunion que nous sommes tous d'accord de fixer et d'annoncer dès à présent? Si je vous comprends bien, il serait question, après avoir décidé que les réunions projetées auraient lieu à des époques précises, de l'annoncer aux autres gouvernemens par une circulaire qui renfermerait des explications propres à les satisfaire. Pensez-vous qu'aucune déclaration générale pût avoir cet effet? Dans la circonstance actuelle, nous avons pu atteindre ce but (et non pas sans difficulté) en leur donnant l'assurance que nous n'avions à nous occuper que de l'évacuation; mais en leur faisant connaître l'adoption du système des réunions périodiques, nous devrons ajouter qu'elles se rapporteront uniquement à tel ou tel objet déterminé, ou même à une seule puissance, à la France, et aucun engagement de n'intervenir en aucune façon dans des matières où le droit des gens ne justifierait pas notre intervention ne suffirait pour les rassurer, parce qu'ils pourraient craindre que de grands souverains, avec de nombreuses armées, ne se conformassent pas toujours aux décisions des jurisconsultes. — Vous comprendrez que l'objection que je viens de vous exposer ne s'adresse pas au système, mais à l'opportunité qu'il peut y avoir à le déclarer dans une lettre circulaire. Dût-elle se borner à annoncer simplement une autre réunion, je douterais de cette opportunité, car de semblables lettres font rarement un bien quelconque et suscitent pour l'ordinaire dans le parlement des débats très fâcheux. On peut donc recourir à tout autre moyen pour annoncer la chose. — Mais les objections de Canning (1) ne portent pas seulement sur le mode de la déclaration à faire, elles s'attaquent au système même des réunions périodiques. Il ne pense pas que le neuvième article (du traité du 20 novembre), sur lequel on s'appuie pour les demander, ait été conçu comme s'appliquant à d'autres réunions que celles qui seraient nécessaires pour surveiller l'état intérieur de la France en tant qu'il pourrait mettre en danger la tranquillité européenne. Il croit que le système de réu-

(1) George Canning, qui avait été quelques années auparavant secrétaire d'état pour les affaires étrangères et était ensuite sorti du cabinet, venait d'y rentrer comme président du bureau de contrôle.

nions périodiques des grandes puissances en vue des intérêts généraux de l'Europe appartient à une politique nouvelle et très contestable, qu'il aura pour conséquence nécessaire de nous engager profondément dans la politique du continent, tandis que notre vraie politique a toujours été de n'intervenir que dans les très grandes circonstances et de le faire alors avec des forces décisives. Il a la conviction que tous les autres états protesteraient contre la tentative de les réduire ainsi à un état de sujétion, que les réunions projetées deviendraient un théâtre de cabale et d'intrigue, et que le peuple anglais en arriverait bientôt à s'alarmer pour ses libertés, si notre cour entrait en délibérations réglées avec les grandes monarchies despotiques sur la question de savoir quel degré d'esprit révolutionnaire peut mettre en péril la sécurité publique, et par suite exiger l'intervention de l'alliance. Il n'a pourtant produit cette raison que comme un argument populaire. — Je ne partage pas l'opinion de Canning, et aucun des membres du conseil n'y adhère non plus; mais si c'est là son sentiment, il n'est pas déraisonnable de présumer que ce sera aussi celui de beaucoup d'autres personnes, sans compter nos adversaires habituels. Et dans quelle intention, je vous le demanderais, prendre le taureau par les cornes? Pourquoi voudriez-vous, par une promulgation prématurée, appeler un parlement nouveau, dont les inclinations sont encore douteuses, à se prononcer immédiatement sur le principe d'un système qui, si l'expérience le démontre bon, s'établira de lui-même, chaque réunion donnant naissance à une autre, si on en éprouve d'heureux effets? Et comme tous les systèmes politiques ont leur époque, il y aura cet avantage à ne pas rendre les réunions périodiques, que, le jour où il faudra y renoncer, elles finiront naturellement sans qu'un tel changement fixe l'attention publique. — Il ne peut y avoir aucune objection à ce que les cabinets conviennent entre eux de continuer à se réunir, et le neuvième article (du traité du 20 novembre) y a même si complétement pourvu, que tout engagement additionnel dans ce sens serait superflu. Tout ce que vous avez besoin de faire, c'est de fixer le moment de la plus prochaine réunion, et vous verrez que Canning lui-même ne s'y oppose pas... — Je suis sûr que vous connaissez trop nos sentimens envers vous pour ne pas être certain que nous serions bien vivement affligés, si cette dépêche vous trouvait tellement engagé dans la résolution de fixer des réunions périodiques, qu'il vous fût difficile d'y demander quelque modification; mais vous comprendrez très certainement qu'elle nous susciterait tout à fait gratuitement de grandes difficultés parlementaires... Si vous écrivez une lettre circulaire aux autres cours, il est à désirer pour vous-même que vous puissiez nous en envoyer d'avance la minute, car les documens de cette espèce deviennent souvent l'occasion de discussions fort inutiles dans le parlement quand ils ne sont pas rédigés avec beaucoup de soin. »

Cette lettre de lord Bathurst est importante. On y voit que le cabinet le plus tory et à certains égards le plus aveuglément conservateur qu'ait eu l'Angleterre depuis le commencement du siècle, ce cabinet si fortement lié à la politique des cours continentales, se sentait déjà pourtant dans l'impossibilité d'y persévérer en présence des réclamations de l'opinion publique, à moins qu'on n'y apportât

des modifications. On y voit que dans ce cabinet même l'homme le plus éminent, ou pour mieux dire le seul éminent par son éloquence et par la vivacité hardie de son esprit, Canning, si antipathique à ses collègues, qui ne pouvaient ni s'accoutumer à lui, ni, lorsqu'une rupture les avait séparés, se passer longtemps de l'appui de ses talens, préludait déjà à la scission éclatante par laquelle il devait, quatre ans après, rompre définitivement les liens de la grande coalition formée en 1813.

Une seconde lettre de lord Bathurst, écrite trois jours après la précédente, complète le développement de cette situation.

« La dépêche que je viens de recevoir, y dit-il, me donne lieu d'espérer que l'affaire prend une direction qui nous tirera de nos difficultés. Je pense, je l'avoue, que ce qu'on aurait pu faire de mieux eût été de se séparer sans faire aucune déclaration. Nous savons en effet avec quelle rudesse on a coutume de manier ces papiers d'état dans le parlement, et pour peu qu'en les défendant ou en les interprétant, les divers membres du gouvernement tombent, les uns à l'égard des autres, dans la plus légère contradiction, l'opposition en prend avantage pour découvrir et signaler des dissentimens qui, en pratique et pour le moment du moins, seraient autrement sans aucune importance. Je comprends cependant combien il serait difficile à une assemblée constituée comme la vôtre de se séparer sans nous avoir fait une déclaration quelconque : aussi me bornerai-je à dire que plus elle sera générale, mieux cela vaudra... — La grande difficulté consiste dans la manière d'inviter le roi de France à prendre part à ces réunions en tenant compte de ce principe, que le grand objet auquel elles se rapportent, c'est la France elle-même. Si vous leur assignez un objet plus général, nous donnons par là à la quadruple alliance un caractère nouveau, et nous exciterons la jalousie des autres puissances, qui... auront le droit de se plaindre, si elles sont exclues. »

Le jour même où lord Bathurst écrivait cette lettre à lord Castlereagh, lord Liverpool lui envoyait des observations conçues dans le même esprit. Il ne fallait, lui disait-il, rien ajouter aux engagemens antérieurement pris par l'Angleterre, et qui, s'ils n'étaient pas déjà contractés, ne seraient probablement pas acceptés aujourd'hui par certaines personnes; il fallait même autant que possible éviter de mettre trop en relief les points douteux de ces engagemens : à cet égard, les idées de l'empereur de Russie étaient complétement erronées et inadmissibles; le projet autrichien au contraire atteignait à peu près le but qu'on devait se proposer.

« En un mot, ajoutait lord Liverpool, tout ce qu'il est nécessaire de dire, c'est simplement que nous adhérons aux traités existans et aux stipulations qui en découlent, et que, toutes les fois que les souverains ou leurs ministres auront occasion de délibérer collectivement sur quelqu'une des questions se

rattachant à la dernière paix, le gouvernement français sera invité à participer aux délibérations. Si, pour mieux assurer le maintien de l'ordre en France, on a jugé à propos de fixer un terme auquel les souverains se réuniront de nouveau, je n'y ai pas d'objections, et bien que cette fixation puisse prêter à quelque interprétation fâcheuse, les bons effets en balanceraient peut-être les inconvéniens, mais il est parfois aussi peu sage de vouloir porter sa vue trop loin dans l'avenir que de la restreindre dans un horizon trop limité. — Vous devez aussi être très circonspect en matière de stipulations secrètes à insérer aux protocoles. Il peut être convenable de soustraire à la connaissance du public les détails d'exécution d'engagemens connus, mais on nous demandera sans doute dans le parlement si nous avons pris d'autres engagemens que ceux qui sont publiés, et nous serions dans une position bien fausse, si nous nous trouvions réduits à équivoquer en pareill matière. — Nous devons nous rappeler dans tout le cours de cette affaire et faire sentir à nos alliés... que le parlement britannique discutera toutes ces questions dans le sens le plus étendu, que nous avons à aborder une nouvelle chambre des communes qui n'a pas encore été éprouvée, dont les tendances sont douteuses, et qui très certainement n'est pas préparée à considérer les questions étrangères du même point de vue que le faisait le parlement, il y quelques années, lorsqu'il était placé sous la pression ou sous le souvenir encore tout récent des grands dangers extérieurs. »

Une autre lettre de lord Liverpool, écrite le même jour, après l'arrivée d'un courrier de lord Castlereagh, contient les passages suivans :

« ..... Nous venons de recevoir vos dépêches. Nous avons à peine eu le temps de les parcourir; mais la possibilité d'un nouveau traité auquel la France prendrait part a appelé toute notre attention. Nous sommes persuadés qu'une telle mesure deviendrait la matière des débats les plus pénibles, et nous ne pourrions empêcher le parlement de prononcer une opinion sur ce fait nouveau, tandis qu'en nous en tenant aux engagemens existans, nous sommes couverts, pour tout ce que nous faisons, par l'autorité du dernier parlement. — De plus, cette manière de procéder pourrait créer entre nous-mêmes des dissentimens sérieux, attendu qu'on peut certainement la présenter comme contraire à l'esprit évident, sinon à la lettre de vos instructions, et comme n'étant justifiée par aucune nécessité pressante qui eût pu vous empêcher de soumettre un document de cette nature à l'opinion du gouvernement... Il faut faire comprendre aux Russes que nous avons un parlement et un public envers lesquels nous sommes responsables, et que nous ne pouvons pas nous laisser entraîner à partager les vues d'une politique entièrement incompatible avec l'esprit de notre gouvernement. »

Quelques jours après, lord Liverpool, discutant le texte de plusieurs projets de déclarations envoyés à Londres par lord Castlereagh, lui disait : ... « Ma seule objection importante se réfère à la partie du projet n° 2, qui exprime sur l'état intérieur de la France une opinion plus affirmative que la nécessité ne l'exige, et peut-être

que la prudence ne le permet. Cela pourrait, dans certaines éventualités, devenir pour nous une source d'embarras. »

Lord Castlereagh répondit, le 9 novembre 1818, tant à la précédente lettre qu'à d'autres que je n'ai pas sous les yeux, et qui étaient conçues dans le même sens :

« Je me suis arrangé, dit-il, pour éviter, dans le cours de la négociation, les commentaires sur les affaires intérieures de la France; mais lorsque nous en sommes venus à la rédaction, et qu'elle s'est trouvée remise entre les mains de Capodistrias, il a été impossible de prévenir ces épisodes et difficile de retrancher certaines expressions une fois introduites dans un projet. Il en est d'ailleurs, par exemple celles de *légitime* et *constitutionnelle*, qui, vous pouvez vous le rappeler, ont déjà été employées dans quelques-unes de nos notes de 1815, et qui sont devenues pour la chancellerie russe des termes sacramentels dont elle use aussi souvent que possible. Je me suis pourtant efforcé de leur persuader, sinon d'y renoncer entièrement, au moins d'en faire un usage plus sobre; mais vous ne pensez pas, j'espère, que ce soit là un point dont il y ait lieu de faire une condition *sine quâ non*, d'autant plus que ces projets ont été communiqués, pour gagner du temps, au duc de Richelieu, bien que confidentiellement, et qu'en ce moment ils sont connus à Paris. Je n'insisterai donc sur aucun changement de cette nature auquel il aurait des objections, mais en vérité il doit désirer comme nous arranger les choses de telle manière que les affaires de France deviennent aussi peu que possible un sujet d'attaque pour l'opposition anglaise. Je crois qu'il peut désirer quelque témoignage de confiance de la part des puissances envers le roi. C'est dans cette vue, et pour fortifier son gouvernement, qu'on avait placé dans la note adressée au duc de Richelieu le passage qui a attiré l'attention de Canning. J'aurais beaucoup préféré qu'il n'y fût pas, mais si vous l'examinez attentivement, je ne pense pas que les deux propositions qu'il contient puissent nous embarrasser beaucoup dans la discussion à laquelle il donnerait lieu, alors même que les choses viendraient à mal tourner. — Nous déclarons que des progrès ont été faits dans les trois dernières années, et que nous comptons sur la sagesse du roi pour la consolidation progressive de l'ordre de choses établi en France. La vérité de la première de ces assertions ne peut être mise en doute : c'est par elle que nous pouvons justifier l'évacuation de la France. La seconde est fondée sur une espérance dont l'expression est peut-être utile au roi, et qui, lors même qu'elle viendrait à être déçue, ne peut nous faire encourir une bien grave responsabilité. Tant que nous maintenons la quadruple alliance, nous prouvons assez que notre vigilance n'est pas en défaut... Quant à l'allusion faite à la sainte-alliance, je crois que Canning, s'il veut relire la lettre écrite en 1815 par le prince régent aux souverains réunis à Paris, reconnaîtra que nous ne pouvions y rien objecter, et j'ajouterai que si nous voulons marcher encore quelque temps avec la Russie, nous devons prendre notre parti d'un vocabulaire tant soit peu anormal. »

Tels sont les argumens que lord Castlereagh opposait aux méticu-

leux scrupules de ses collègues. Nous avons vu comment fut définitivement rédigée cette déclaration, qui leur causait tant de soucis; lorsque lord Liverpool en connut le texte, il s'en montra satisfait.

Cette grande affaire était donc terminée. La France était rentrée dans la plénitude de son indépendance, elle avait même repris dans les conseils de l'Europe le rang qui lui appartenait. Certes il eût été difficile, trois ans auparavant, de lui prédire une aussi prompte résurrection. Le roi devait s'applaudir de la politique qu'il avait suivie, et le duc de Richelieu, qui venait d'apposer son nom à des actes si honorables et si utiles, que les souverains et les ministres étrangers avaient comblé des témoignages de leur estime et de leur confiance, le duc de Richelieu semblait pouvoir compter sur un long avenir de puissance, qu'au surplus il désirait peu. Les choses tournèrent tout autrement.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle n'était pas encore terminé, que déjà les nuages s'amoncelaient sur l'horizon de la France, naguère si serein. Une crise financière, conséquence naturelle de la surexcitation factice qu'on avait imprimée pendant quelques mois au crédit public renaissant, mit le gouvernement français dans l'impossibilité d'accomplir aux termes fixés les derniers paiemens qui étaient la condition de la libération du territoire. Comme cette impossibilité provenait évidemment de circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, d'une véritable force majeure, comme d'ailleurs sa solvabilité n'était pas douteuse et que quelques délais assez courts devaient le mettre en mesure de satisfaire à ses engagemens, les alliés, dans leur intérêt comme dans le sien, s'empressèrent de les lui accorder. Ainsi cet embarras, dont le gouvernement français s'était vivement préoccupé, ne tarda pas à disparaître; mais des difficultés politiques d'une tout autre gravité surgissaient en ce moment.

Pendant la durée même du congrès d'Aix-la-Chapelle, des élections avaient eu lieu en France, pour le renouvellement d'un cinquième de la chambre des députés. C'était la seconde application de la loi électorale votée près de deux ans auparavant, et cette nouvelle épreuve n'avait pu qu'aggraver les inquiétudes que la première avait déjà éveillées dans certains esprits. Cette fois encore, les rangs du parti ultra-royaliste avaient été fort éclaircis, et si les choses continuaient de la sorte, on pouvait prévoir le moment où il aurait à peu près disparu de l'assemblée populaire. Par malheur, à la place de ces amis compromettans, les colléges électoraux d'un trop grand nombre de départemens avaient envoyé des ennemis déclarés du trône, des révolutionnaires dont le nom et les antécédens étaient pour la royauté et pour l'Europe monarchique un véritable sujet d'effroi. A Paris même, le gouvernement n'avait pu qu'à grand'peine éviter la

nomination d'un de ces hommes redoutés, en portant toutes les voix dont il disposait sur un adversaire moins violent. Presque au même moment les opérations du recrutement militaire, pratiqué pour la première fois d'après la loi libérale votée dans la dernière session, donnèrent lieu, sur plusieurs points, à des manifestations dans lesquelles on crut voir le réveil du bonapartisme et de l'esprit de guerre.

Les souverains et les ministres, qui n'avaient pas encore quitté Aix-la-Chapelle, ne dissimulèrent pas leur pénible surprise d'un tel résultat du système auquel ils avaient jusqu'alors prêté leur appui. M. de Richelieu lui-même, qui déjà depuis quelque temps craignait de s'être laissé entraîner trop loin, manifesta plus que jamais l'intention de s'arrêter dans la voie où l'on marchait depuis le 5 septembre 1816, de tendre la main aux ultra-royalistes, déjà trop affaiblis pour qu'on ne dût pas compter de leur part sur plus de modération, et, avec leur appui, avec celui des hommes sages, ennemis de tous les excès, d'opposer, pendant qu'il en était temps encore, une barrière aux progrès du parti de la révolution, malheureusement aidé par d'imprudens théoriciens. Tel était le point de vue du duc de Richelieu et de quelques-uns de ses collègues; mais d'autres, parmi lesquels M. Decazes tenait le premier rang, crurent qu'il ne serait pas sans danger d'aller chercher des auxiliaires dans le parti même qu'on avait si longtemps et si vivement combattu, qu'une pareille alliance, en jetant l'alarme dans la masse de la nation encore tout animée des frayeurs et des ressentimens que lui avait inspirés le régime de 1815, donnerait aux agitateurs de la démocratie des prétextes spécieux pour remuer les esprits, et que le meilleur moyen qu'eût le gouvernement de déjouer leurs efforts malveillans, c'était de se placer avec plus de résolution qu'il ne l'avait fait jusqu'alors dans la ligne constitutionnelle.

Il n'est pas de mon sujet de raconter les incidens de la lutte qui s'engagea ainsi dans le cabinet, de montrer les ressorts très divers et encore aujourd'hui très peu connus qui en déterminèrent la naissance et en amenèrent la conclusion. J'ai dû seulement expliquer sous quel aspect elle apparaissait alors au public et aux gouvernemens étrangers. On sait qu'après de nombreuses vicissitudes, elle se termina par la retraite du duc de Richelieu et de presque tous les autres ministres, et qu'un nouveau cabinet, formé sous l'influence de M. Decazes, mais dont le général Dessolle était le président nominal, prit la direction des affaires.

L. DE VIEL-CASTEL.

DE LA RÉFORME

ET

DU PROTESTANTISME

Histoire de la Réformation du seizième siècle, par J.-H. Merle d'Aubigné; Paris, quatrième édition, 1853.

I.

Parmi les choses qu'on a voulu mettre à la mode dans ces dernières années, il faut compter le dédain du protestantisme. On a dit et répété avec la plus grande assurance que ce n'était pas une religion. Si, dans leur ferveur, des catholiques orthodoxes avaient seuls tenu ce langage, il n'en serait pas plus juste, mais il serait excusable : une foi ardente se fait pardonner l'intolérance spéculative; seule, elle peut, sans trop de contradiction, se permettre les condamnations absolues. Mais des politiques épris du principe d'autorité, des conservateurs indifférens, des sceptiques que la discussion lasse, et qui aiment que la force les décide, ne sachant pas se décider par la raison, ont imaginé un jour qu'une croyance fortifiée dans les épreuves de la guerre et de la persécution, et qui, propagée et soutenue par tant de sages et fermes esprits, échauffe et maîtrise de grandes nations, était, comme on dit, une simple critique, une controverse sans terme, une pure négation. Il serait étrange cependant qu'une vide combinaison d'analyse et de polémique eût suffi si longtemps au gouvernement moral des sociétés où le frein religieux demeure le plus puissant, et que trouble le moins l'esprit destructeur

de l'incrédulité moderne. Malheureusement il y a des gens qui ne voient plus que désordre là où règne une certaine liberté: l'unité obtenue à tout prix, l'unité silencieuse, peut seule rassurer l'égoïsme pusillanime et la frivolité sceptique, faiblesses dominantes de notre époque. Ceux qui ne voudraient en ce monde que *dormir leur sommeil* ont depuis un temps conçu une aversion générale pour les choses qui agitent la conscience humaine. La réformation a partagé le sort de tout ce qui, dans le passé, a troublé la quiétude sociale, et la rancune d'une réaction irréfléchie a remonté jusqu'au XVIe siècle.

Comme ce rigorisme futile est ordinairement accompagné d'une grande paresse d'esprit et fait profession d'être sans curiosité, on a généralement négligé et même ignoré, en dehors des communions protestantes, les travaux intellectuels qui s'opéraient dans leur sein. On ne connaît guère toute une littérature réformée qui se publie à côté de nous. Sermons, apologies, controverses, romans religieux, monographies, biographies, livres d'histoire enfin, il s'est composé entre Genève et Paris, depuis quinze ou vingt ans, bon nombre d'ouvrages de toutes sortes, nullement indignes de l'attention publique. Dans ces écrits, le bon et surtout l'excellent est rare comme partout, mais il y a très peu de mauvais. On y peut critiquer une certaine monotonie d'idées et de manières, de la raideur, de la froideur, moins d'imagination que de sens, enfin, pour le fond, plus d'élévation que d'étendue dans la pensée; mais le ton de la sincérité et de la conviction, la gravité, un profond sentiment moral, une instruction solide, une constance intellectuelle qui se défend des engouemens et des dérèglemens de la fantaisie contemporaine, une honorable fidélité aux vrais intérêts de l'humanité, à ces intérêts dont le premier est la dignité de l'homme, voilà ce qui recommande ces productions, et même les plus médiocres. Quelques-unes doivent être particulièrement distinguées. Par exemple, l'*Histoire des Protestans de France*, par M. de Felice, est un ouvrage bien pensé, bien écrit, dont le seul défaut est le manque de nouveauté d'une grande partie du sujet. Nous ne louerons pas après M. Villemain la remarquable *Histoire de la Littérature française à l'étranger*, par M. Sayous. Sur un sujet analogue, M. Weiss vient de publier deux volumes très intéressans (1). Avec des talens divers, un esprit de véritable sagesse brille dans tous ces ouvrages. On trouvera plus de défauts peut-être, mais bien plus d'originalité et d'éclat, dans l'*Histoire de la Réformation*, par M. Merle d'Aubigné. Cette histoire, un des livres distingués de notre temps, a obtenu un grand succès en Angleterre et en Amérique. Souvent réimprimée et traduite, elle pourrait bien être plus connue

(1) *Histoire des Réfugiés protestans de France*, 2 vol. in-12.

dans le reste du monde que dans le pays où se parle la langue de l'auteur. La sympathie religieuse a sans doute contribué à faire rechercher une histoire qui manquait sous cette forme à ceux qu'elle intéresse le plus. Tous les protestans ont loué un ouvrage qui les instruit et les édifie. Il a pu avoir un succès de secte, mais il en mérite un plus étendu. D'ailleurs, quand les sectes sont des nations entières, des nations éclairées et sages, leur suffrage est une recommandation puissante à laquelle nul lecteur apparemment ne se repentira d'avoir déféré.

M. Merle d'Aubigné, pasteur, je crois, aux Eaux-Vives, près Genève, n'est pas un écrivain ordinaire. Il réunit, avec les connaissances nécessaires pour l'œuvre qu'il a entreprise, quelques-unes des meilleures qualités de l'historien, l'ordre, la clarté d'esprit, le talent de raconter, une imagination forte qui se représente vivement les choses, une sévérité éclairée qui juge, une résolution d'esprit qui conclut. Son style est coloré, animé, parfois éloquent; il sait peindre. La couleur peut paraître forcée par places, les tours sont quelquefois plus oratoires qu'on ne voudrait, les traits ne sont pas constamment heureux, et l'auteur ne se préserve pas assez de la déclamation. La diction, en général grave et correcte, manque de souplesse et de facile élégance. Elle ne descend pas toujours avec grâce à la familiarité. On peut critiquer du néologisme, des locutions qui sentent le terroir, des traits enfin d'un goût hasardé. Les réflexions, nécessaires chez un véritable historien, surtout chez un historien religieux, sont trop prodiguées, ou laissent désirer plus de brièveté. A part ces taches légères, qui même pourraient disparaître, il reste un beau livre, écrit avec talent et avec passion.

La passion est un mérite littéraire, souvent même une condition du talent. Elle ne manque point au nouvel historien de la réformation, parce qu'elle anime l'homme lui-même. En retraçant les scènes du XVIe siècle, il s'émeut, il s'indigne, il s'attendrit comme ses héros. Avec leur foi, il partage leurs affections, leurs espérances, leurs douleurs et souvent leurs colères. Ce serait le méconnaître pourtant que de lui refuser toute impartialité. S'il n'a pas celle de l'indifférence, s'il manque de cette flexibilité d'esprit qui s'intéresse à toutes les causes et s'identifie avec tous les caractères pour rendre ses tableaux plus vivans, il a les sentimens d'un honnête homme, le ferme propos de ne pas calomnier ses adversaires, de ne pas flatter son parti. Plus d'une fois il juge les siens avec une sévérité consciencieuse; mais cette impartialité péniblement cherchée ne réussit point à inspirer une équité parfaitement intelligente pour des croyances que l'on combat par devoir. Elle est un fruit de la volonté, et M. Merle d'Aubigné sait mieux que personne combien la volonté humaine est impuissante.

Elle ne peut se donner cette justice qui ne va pas sans la bienveillance, — grâce de cette sorte de justice. Il raconte une guerre dans laquelle il eût voulu combattre, que dis-je? dans laquelle il combat encore. C'est le *bon combat*, croit-il; Dieu est avec lui; les ennemis de sa foi sont donc les ennemis de Dieu. C'est beaucoup que de ne les pas outrager, mais comment ne pas les méconnaître? Comment rendre pleine justice à leurs doctrines, à leurs motifs, à leurs sentimens? On ne peut lire M. Merle d'Aubigné sans un vif intérêt, sans une sérieuse estime, ni pourtant avec une aveugle confiance. Il faut mettre à l'épreuve ce noble esprit avant de l'en croire. *Probate spiritus.*

La réformation du XVIe siècle est un événement européen; elle a éclaté presque au même instant dans les principaux pays de l'Europe. En moins de dix ans, elle avait envahi l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Angleterre. Son apparition presque simultanée et son prompt développement sur des points divers prouvent qu'elle venait d'une cause générale, et partout elle s'est montrée avec des caractères communs qui attestent une certaine unité. C'est donc à quelques égards une seule et même révolution qu'on peut embrasser dans son ensemble, et qui comportait une histoire générale; mais, née en même temps sur des terres diverses, elle n'est pas née d'un germe unique. Ce n'est pas un mouvement qui, partant d'une seule origine, se soit propagé de proche en proche. A une certaine époque de l'esprit humain, à un certain âge de la société moderne, tout était mûr en plusieurs contrées pour qu'elle vînt au monde, et de là, à proprement parler, plusieurs réformations, qui par leurs ressemblances ont constitué la réformation générale. Cependant la diversité des circonstances, des symboles, des institutions, des individus, des conduites, a suivi la différence des nationalités. L'esprit de système pourrait seul ramener les événemens, considérés soit en eux-mêmes, soit dans leurs principes, soit dans leurs résultats, à une parfaite identité. Dans une histoire, il faut nécessairement comprendre autant de récits qu'il y a eu de nations réformées : c'est la difficulté comme le défaut inévitable d'un tel ouvrage, quoique ce fût une idée juste que de rassembler tous ces sujets dans un seul cadre, de les unir par leurs rapports évidens et par leurs liens naturels; mais c'était en même temps une grande idée, et la tâche était vaste. Aussi l'ouvrage de M. Merle d'Aubigné, commencé en 1835 et parvenu à son cinquième volume, ne contient-il encore que la série des événemens de 1517 à 1531; l'histoire en est divisée en vingt livres, dont, après un livre d'introduction, onze sont consacrés à l'Allemagne, trois à la Suisse, un à la France et quatre à l'Angleterre. Autant de pays, autant de réformations différentes, ayant chacune leur

drame et leurs personnages particuliers. L'indépendance de ces événemens les uns à l'égard des autres est telle que si, par des causes accidentelles, l'un eût manqué de se produire, les autres n'en auraient pas moins éclaté. Aucune des quatre réformations n'est entièrement l'effet d'une autre, quoique toutes se soient mutuellement secondées. Si cependant il en est une qui n'ait rien emprunté et qui doive tout à elle-même, c'est celle de l'Allemagne. C'est ce mouvement commencé par un pauvre moine saxon, aboutissant à la conquête d'un vaste empire spirituel qui s'étend du nord de la Suède aux frontières de la Bohême, et des bouches de l'Escaut aux bords du Niémen. Sur ce théâtre s'est accomplie la plus grande révolution du christianisme, et Luther est l'homme le plus important de son siècle.

II.

Les mots de révolution religieuse sont pris à la lettre par M. Merle d'Aubigné. Que la réformation ait été autre chose encore, il ne le nie pas. Elle a été une révolution politique, puisqu'elle a rompu l'uniformité de l'Europe, créé des états nouveaux ou restauré d'anciens états sur de nouveaux principes, enfin divisé les gouvernemens et les peuples par de nouveaux intérêts. Elle a été une révolution philosophique, puisqu'elle a inauguré, bien qu'en le limitant, le droit d'examen individuel, affranchi la pensée de toute autorité extérieure, et déterminé ou favorisé le plus grand mouvement connu de l'esprit humain. M. Merle d'Aubigné ne ferme pas les yeux à ce double point de vue; mais au fond ce n'est pas là son affaire. Les caractères et les effets temporels de la réformation lui laissent même quelque regret. Il ne les accepte qu'avec réserve, il n'y applaudit qu'avec restriction. Ami des principes libéraux de gouvernement, admirateur plus que froid des anciennes formes sociales, il avoue sa répugnance et ses scrupules, toutes les fois que pour abolir une oppression le bras de chair se montre et que la sagesse humaine intervient dans les affaires. Il voudrait que tout fût spirituel dans l'établissement du règne de l'esprit. Il semble persuadé que si les hommes, jusque dans les révolutions, laissaient faire leur divin Sauveur sans y joindre leurs propres œuvres, *tout leur serait donné par surcroît,* et le monde n'en irait que mieux. Ne cherchez donc pas dans son ouvrage un tableau de la réforme sous tous ses aspects. En tant qu'elle touche la constitution européenne et la marche de l'esprit humain, vous serez encore obligé de recourir à l'ouvrage distingué, mais superficiel, de Charles Villers. Il faudra vous contenter de cette esquisse tant que notre habile et savant ami M. Mignet le voudra bien. En attendant, le côté

religieux aura été observé et décrit à la lumière d'une foi raisonnée et fervente, et sous ce rapport nous croyons qu'il reste peu de chose à dire après le nouvel historien.

A ce point de vue également, la révolution luthérienne domine encore toutes les autres. Zwingle donna à sa réforme un caractère républicain et guerrier comme lui. En France, l'aristocratie s'empara presque aussitôt de la cause évangélique pour en faire non pas un prétexte, mais un motif et une absolution de la guerre civile. Dans la pratique Angleterre, une révolution ne saurait se borner à l'ordre spirituel, et la politique y joue bientôt le grand rôle; mais Luther, malgré la sagacité qu'il portait dans les affaires humaines et l'appui qu'il sut se ménager parmi les puissans du monde, tint toujours l'esprit et la parole pour ses premières armes, brisa les autres autant qu'il le put, n'en souffrit qu'à regret l'emploi, et, véritable enfant de la méditative Allemagne, ambitionna constamment de rester, dans toute la rigueur du terme, un réformateur religieux. Quoique zélé calviniste, M. Merle d'Aubigné, qui du reste n'est pas encore arrivé à l'époque du législateur de Genève, se complaît dans la peinture du grand moine de Wittemberg, et, sans dissimuler quelques-unes de ses fautes, il ne cache pas pour lui une prédilection pleine d'admiration et d'enthousiasme.

On commence ordinairement la réformation à la querelle des indulgences; on oublie qu'à l'époque où cette querelle prit naissance (1517), Luther et même Zwingle avaient déjà conçu, chacun de son côté, mais Luther avec une plus claire conscience de son œuvre, la pensée fondamentale de la doctrine évangélique.

Cette pensée, ou le principe de la réformation, ce n'est pas une certaine théorie de la constitution de l'église, ce n'est pas telle ou telle doctrine touchant l'eucharistie et les autres sacremens, ce n'est pas davantage la haine des excès de la puissance pontificale, encore moins un esprit général d'innovation et de résistance à l'oppression, encore moins, s'il est possible, l'idée d'opposer la raison à la foi, ou même l'examen à l'autorité. Le principe de cette révolution religieuse est religieux et non révolutionnaire. C'est le principe de la justification par la foi, et seulement par la foi. Sans faire de théologie, nous sommes forcé de rappeler brièvement ce que signifient ces mots, car on parle aujourd'hui de la religion plus qu'on ne la connaît.

Tout le monde a entendu dire : « Il n'y a que la foi qui sauve. L'Évangile nous prescrit de nous haïr nous-mêmes, de nous humilier dans notre néant. Il nous enseigne que nous ne sommes que corruption et péché, que nous ne pouvons rien par nos propres forces, que tout nous est donné par le Sauveur. » Ces expressions et d'autres semblables sont, je crois, chrétiennes. Cependant, si on les prenait

au pied de la lettre, si on les entendait dans un sens absolu, il paraîtrait en résulter que l'homme ne contribue en rien à son propre salut. Dès que tout ce qui vient de lui est péché, le salut vient tout entier de Jésus-Christ; nos actes propres ne peuvent à aucun degré contribuer à nous en rendre dignes. Rien n'est mérite dans le salut, tout est grâce. Il n'y a de mérite, il n'y a de justice que dans le Rédempteur, et c'est par grâce que sa justice et ses mérites nous sont imputés; c'est par la foi seule que l'homme se les approprie, et cette foi même est une grâce encore.

Cette interprétation littérale et absolue de certains principes communs à tous les chrétiens constitue la doctrine de la justification selon les protestans, ou du moins celle dont se rapprochent toutes les confessions de foi protestantes. Je ne prétends pas l'exprimer ici avec une exactitude rigoureuse, mais en donner seulement une idée. J'avouerai qu'elle ne paraît pas absolument contraire à l'esprit du christianisme, et qu'elle semble ressortir des termes des épîtres de saint Paul. S'il n'y avait certains versets de l'épître de saint Jacques, j'oserais ajouter qu'aucun texte de l'Écriture ne la contredit formellement.

Cependant tous nos catéchismes nous apprennent que la foi sans les œuvres est une foi morte, qu'après la foi et avec la foi les œuvres servent au salut. L'Évangile, dans son divin récit, ne tend nullement à rabaisser le prix des bonnes actions et des bons sentimens. Aussi l'église catholique se garde-t-elle d'une interprétation ultra-littérale qui fait une sorte de violence à la conscience humaine. Elle ne refuse pas toute valeur à la vertu, bien entendu dans les conditions de la foi. L'interprétation protestante, celle du moins de Luther et de Calvin, peut avoir des textes pour elle. Elle s'appuie de quelques passages de saint Augustin; elle est, ou peu s'en faut, augustinienne, du moins est-elle bien voisine des idées du jansénisme, qui lui aussi invoque saint Augustin, et le jansénisme jouit d'une grande autorité dans les lettres françaises. Cependant la doctrine de la justification gratuite, portée à cette extrémité, demeure incompatible avec trois idées fondamentales de notre raison, qu'il est difficile d'appeler des illusions : d'abord notre idée du mérite et du démérite, puis notre idée de la justice de Dieu, enfin notre idée du libre arbitre. C'est déjà, dans l'ordre de la nature, une certaine difficulté que d'accorder la prescience divine avec le libre arbitre. Cette difficulté, je trouve qu'on l'exagère, mais je ne saurais contester qu'elle existe. Dans l'ordre de la foi, la doctrine de la grâce reproduit cette difficulté, et assurément ne l'atténue pas; les plus grands théologiens s'y sont trouvés embarrassés. Seulement la doctrine protestante aggrave la difficulté au point de la rendre accablante. Il se peut qu'elle soit

la conséquence extrême du dogme de la chute de l'homme et de celui de la rédemption; mais toute conséquence extrême nous est suspecte et tourne contre son principe. C'est une faiblesse de l'esprit humain que de s'y laisser emporter. Quel profit et quelle apparence y a-t-il à prétendre que les bonnes actions sont encore des péchés? Que sert de pousser à ses dernières limites le dogme de la prédestination, et d'en faire un choix gratuit et par conséquent arbitraire des élus? C'est par ces deux points que le calvinisme et même le jansénisme ont des analogies avec le fatalisme des stoïciens, et avec leur principe si connu et si outré de l'égalité de toutes les fautes.

Notre intention n'est point de provoquer de controverse; nous parlons d'analogie et non d'identité. La doctrine que nous attribuons aux réformateurs du XVIe siècle, nous savons comment on la disculpe dans l'application, comment même on la rend si favorable à la piété, qu'elle cesse d'être inquiétante pour la morale. Nous n'ignorons pas que, dans le sein même du protestantisme, elle a été modifiée en sens divers, et surtout que la critique moderne, la délivrant de certaines formules augustiniennes et d'un reste de théologie scolastique, prétend à une interprétation plus pure, plus exacte, plus historique de la sainte Écriture. Il nous suffit ici de caractériser d'une manière générale l'esprit du luthéranisme, d'en dégager le principe, tel que Luther ne fut pas seul à l'établir, quoique nul ne l'ait établi avec plus de force et de succès. Et maintenant, ce principe étant connu, nous demanderons s'il est vrai qu'il se réduise à une simple négation? Est-ce là une vue critique et polémique qui ne fonde rien? Est-ce une conception rationnelle substituée à un dogme révélé? Tout au contraire, c'est plutôt un retour à certains termes de l'Écriture; c'est un démenti donné aux suggestions de la morale naturelle et de la philosophie dite du sens commun; c'est l'affirmation et l'extension de deux dogmes fondamentaux : le péché originel et la rédemption par le divin médiateur. Bien loin de nier ces vérités capitales du christianisme, il semble que les protestans les exagèrent. Avec eux, il y a pour ainsi dire un accroissement de dogme, et certainement un accroissement de foi; car, chez eux, la foi hérite de tout ce qui est enlevé aux œuvres, et contracte en quelque sorte une vertu miraculeuse de plus.

Cette réforme doctrinale n'a donc nulle ressemblance avec les systèmes de naturalisme et de rationalisme dont on veut que le protestantisme soit l'équivalent. Comme réformateurs, les protestans sont plus absolus que les catholiques, et demandent au moi humain, dans son orgueil ou dans sa raison, un plus grand sacrifice; mais ce qu'ils sont comme réformateurs, ils ne le sont pas comme novateurs. Autre est leur doctrine par son essence, autre elle est par ses effets.

Elle était contraire à celle de l'église établie; elle en combattait avec des textes l'enseignement et les traditions : elle supposait donc, et elle fut bientôt obligée de soutenir, que l'Écriture sainte, lue avec foi, interprétée avec sincérité, était une règle supérieure à toute autre. L'autorité de l'Écriture devenait ainsi plus grande que celle de l'église. En cas de conflit, la première devait être préférée. C'était détruire ou tout au moins limiter la seconde, c'était ébranler, c'était nier la doctrine érigée en dogme, qui place la religion sous la garde d'une autorité visible, divinement inspirée; c'était surtout rompre avec une opinion extrême, soutenue alors comme aujourd'hui, et d'après laquelle la religion ne serait vraie qu'en vertu de cette autorité; il n'y aurait, hors de l'église, aucune raison de croire. L'infaillibilité cessait d'être constituée quelque part, dans les supérieurs ecclésiastiques, dans le saint-siége, dans l'église romaine. L'Esprit saint, exprimé par l'Écriture, se donnait à la prière. Pour posséder la vérité, il suffisait de lire et de comprendre, pourvu qu'on le fît sincèrement et pieusement. Ce n'était pas en principe et dans l'intention des novateurs le pur examen, puisqu'il fallait en outre de certaines dispositions intérieures; mais ce pouvait être, en dernière analyse, un examen du texte, opéré librement par la raison individuelle. Ainsi la foi pouvait tomber en fait dans la dépendance de la raison.

Ce point admis, on devait être conduit à mettre d'autres traditions catholiques en question, celles du moins qui se fondaient principalement sur les décisions de l'autorité, celles surtout qui pouvaient être regardées comme des conséquences de la doctrine de la justification par les œuvres. En effet, si les œuvres servent au salut, elles ne sauraient être trop multipliées. Tout sacrifice, toute observance, toute privation acceptée en vue de Dieu acquiert une valeur propre, et devient un acte satisfactoire. De là le grand prix attaché aux pénitences, aux aumônes, aux pratiques, aux formalités enfin que prescrit l'église. Ce n'est plus la foi seule qui en fait le mérite, puisqu'elles ajoutent au mérite de la foi. Autrement de quoi serviraient-elles? On conçoit que l'examen, en s'avançant sur ce terrain, s'ouvrait un champ très vaste. L'église, en qualité de pouvoir extérieur et visible, ne peut se défendre d'attacher une excessive importance à tout ce qui est extérieur et visible. La spiritualité ne peut dominer toute pure chez tous ses ministres, non plus que chez tous les fidèles. Il est plus facile de prescrire et d'accomplir certaines pratiques que de changer le cœur et l'esprit. De là un penchant inévitable à outrer la vertu des actes matériels de dévotion. Le moyen âge avait fini par mettre la forme au-dessus du fond, le procédé au-dessus du but, et certains pays de l'Europe en sont encore au moyen âge; la

fantaisie de quelques beaux-esprits est même aujourd'hui de nous y ramener. Le XVe siècle avait, sans grande opposition de la part de l'église, réduit souvent toute la piété à un vain formalisme, et la doctrine catholique ainsi défigurée ne prêtait que trop à la critique des réformateurs. Malheureusement cette critique une fois lancée ne pouvait s'arrêter à quelques pratiques, à quelques coutumes insignifiantes; les œuvres de la pénitence en général n'y devaient pas échapper, et par suite l'attaque devait porter jusqu'au sacrement de la pénitence. Ce sacrement n'est pas en effet sans rapports avec la doctrine de la justification par les œuvres. La confession, telle qu'elle est pratiquée, la rémission des péchés par le prêtre sont dans le même cas. Le tout se lie à l'idée du purgatoire, qui elle-même ne résulte pas avec une pleine évidence de la lettre de l'Écriture. Le tout ne pouvait manquer d'être traité de doctrines purement sacerdotales, de traditions établies ou conservées dans l'intérêt du clergé. Quand on en est là, comment s'arrêter devant un sacrement plus auguste? La messe était, à quelques égards, considérée comme une œuvre satisfactoire. La dire, l'entendre, la demander, la fonder à prix d'argent, était un acte de piété qui pouvait servir à délivrer un fidèle des peines du péché en ce monde ou dans l'autre. Or la célébration de la messe est assurément la première des fonctions du saint ministère, et le pouvoir de consécration, que le droit de la dire suppose dans le prêtre, est ce qu'il y a de plus grand dans ses prérogatives. C'en était assez pour que le protestantisme retrouvât dans la messe les principaux caractères qui excitaient ses doutes et sa sévérité; il y voyait une institution de l'église et non de l'Évangile.

Enfin la communion elle-même pouvait avoir été souvent comprise par le vulgaire comme ayant pour la sanctification une vertu indépendante de la foi de celui qui la donne ou qui la reçoit. C'était d'ailleurs l'église qui, sans se fonder sur aucun texte, avait supprimé la communion sous les deux espèces. Et, chose plus grave, c'était l'église, on le prétendait du moins, qui avait dans le sacrement de l'autel augmenté la part du miracle extérieur aux dépens du miracle intérieur de la foi. Ainsi amenée, une interprétation plus ou moins spécieuse de l'Écriture conduisit les réformés à concevoir dans la consécration du pain et du vin — soit la présence réelle du Sauveur sous les espèces visibles sans transsubstantiation, — soit un signe extérieur institué en souvenir de la pâque évangélique, pour exciter et pour accroître la foi du chrétien dans le divin sacrifice de la croix. En effet, ces deux interprétations ont eu cours dans le protestantisme, et il est évident qu'elles sont nées encore du dogme de la justification par la foi. Elles viennent d'un besoin de spiritualité peut-être excessif; elles témoignent d'une aversion consciencieuse et pas-

sionnée pour toute forme extérieure du culte, dès que l'imagination peut, en la divinisant, retourner en apparence à l'idolâtrie.

C'est ainsi que la doctrine nouvelle, attaquant tantôt l'autorité de l'église à cause de son enseignement, tantôt son enseignement à cause de son autorité, renfermait, dans le principe de la soumission la plus étroite à la parole de Dieu, le principe des droits de la foi individuelle, et même de la délivrance générale de l'esprit humain; car elle se produisait en présence d'un clergé qui, souvent plus amoureux de la puissance que de la vérité, avait fini dans certaines contrées par sacrifier l'esprit au corps, la réalité à l'apparence, et qui, par routine ou irréflexion, cessait de s'inquiéter de l'état des âmes, pourvu que les pratiques fussent observées, et son empire reconnu. Il lui était arrivé, comme à tous les pouvoirs qui durent longtemps, de négliger ses devoirs pour ses droits. Dans son sein, la règle s'était affaiblie, la discipline s'était énervée; tout avait baissé, excepté la passion du commandement. Les études bibliques, que la tradition rendait superflues, étaient négligées. L'Écriture tombait en oubli. La connaissance des langues, la critique, l'histoire, tout ce qui est nécessaire à la théologie formée sur la parole sainte avait peu à peu disparu devant la seule science qui dominât dans les écoles. La théologie scolastique, façonnant à la fois l'aristotélisme pour le christianisme, ou le christianisme pour l'aristotélisme, transformait la religion en une science de formule qui exerçait encore l'esprit, mais touchait à peine le cœur. Les scolastiques, et surtout celui que l'église regardait comme le plus grand, saint Thomas d'Aquin, ayant encadré toutes les traditions orthodoxes dans les formes de l'argumentation syllogistique, la nouvelle foi se posait en ennemie du syllogisme, de la scolastique, de saint Thomas et d'Aristote. Ramenée à l'interprétation libre et spontanée du texte sacré, elle l'était à l'étude des langues, surtout du grec et de l'hébreu, à l'étude de l'histoire et de la critique, sans lesquelles eût été impossible son travail de contrôle sur la tradition. Elle en venait ainsi peu à peu à faire alliance avec l'esprit nouveau que signalait la renaissance des lettres. Comme les écrivains du siècle avaient fait la guerre aux moines, comme les doctes interprètes de l'antiquité retrouvée une seconde fois commençaient à prendre en mépris la science des écoles, il devait advenir que le protestantisme, si peu rationaliste dans ses principes, s'appuierait sur la littérature et sur la philosophie profanes pour saper l'édifice de l'église romaine, et favoriserait ainsi dans une certaine mesure la liberté illimitée de penser.

En même temps, dans sa lutte contre le pouvoir ecclésiastique, le protestantisme combattait à côté du pouvoir temporel. Les gouvernemens et les réformateurs avaient le même adversaire. Les pré-

tentions de la cour de Rome excitaient chez les premiers des ressentimens et des défiances dont s'aidaient les seconds. Malgré l'indépendance de leurs sentimens religieux, ceux-ci étaient disposés à prendre le prince pour arbitre entre eux et leurs contradicteurs. Ils espéraient de sa neutralité plus de justice ou plus de modération, et tendaient à soumettre à la loi civile les questions organiques de l'église. Ils favorisaient donc la marche de la société vers la sécularisation universelle. Demander la tolérance, c'était au fond reconnaître au gouvernement une attribution de plus et le placer au-dessus des cultes; c'était lui accorder tout ce que lui contestait l'église. Leurs idées sur la pénitence réduisaient à peu de chose ce pouvoir des clés, ce pouvoir de lier et de délier, sur lequel la papauté avait jadis fondé le rêve de sa monarchie universelle. En même temps, la rupture de leurs liens avec Rome, leur mépris des traditions, leur disposition à concevoir le magistrat comme chargé de la police entre toutes les sectes, le besoin de s'entendre, de se concerter, de se réunir, l'inquisition portée sur les titres d'une autorité dès longtemps établie, la guerre allumée entre la conscience et la force, tout devait faire des réformateurs religieux les précurseurs des réformateurs politiques. Quiconque réclame un droit est libéral en cela.

On voit donc comment, par une conséquence imprévue, mais naturelle, du dogme de la justification par la foi, les protestans ont pu être amenés à transformer dans l'ordre religieux presque tous les dogmes sur lesquels sont fondés les sacremens, — à détruire dans l'ordre ecclésiastique toute autorité traditionnelle en changeant la constitution de l'église visible,—à encourager dans l'ordre philosophique l'esprit de la littérature moderne et l'émancipation des sciences et des opinions, — enfin, dans l'ordre politique, à favoriser l'indépendance des gouvernans, la nationalité des institutions religieuses, le développement du droit commun, l'avénement futur de la liberté civile. Toutes ces conséquences pouvaient résulter de l'adoption du principe dogmatique de la réformation, et elles ont été effectivement manifestées par les événemens. Le raisonnement les indique et l'histoire les confirme.

III.

Ulrich de Hütten, ce guerrier spirituel qui devança la réforme par ses philippiques licencieuses contre la papauté, avait raison de s'écrier à l'aspect du mouvement universel : « O siècle ! les études fleurissent, les esprits se réveillent : c'est une joie que de vivre. » Le commencement du XVIe siècle dut être pour les esprits de cette trempe une de ces époques privilégiées où la pensée, sentant sa force,

voit devant elle le trône du monde et se promet d'y monter; mais ce n'est pas ainsi que leur temps et leur œuvre apparaissaient à ces esprits humbles et fiers, pleins de mélancolie et d'espérance, qui devaient tant faire pour ce monde en pensant à l'autre, et changer le royaume de la terre en cherchant le royaume des cieux. La place manquerait ici pour esquisser la vie de ces premiers réformateurs. Quelques années de celle de Luther, résumées en quelques pages d'après la partie publiée de l'ouvrage de M. Merle d'Aubigné, suffiront pour justifier cette vue générale de la réformation du XVIe siècle.

La vie de Luther est avant tout une vie spirituelle et religieuse. C'est dans l'intérieur de son âme que s'accomplissent peu à peu des révolutions qui provoquent ensuite dans la société des révolutions correspondantes. Ce n'est nullement l'observation raisonnée des circonstances contemporaines, ce n'est point la connaissance des dispositions des gouvernemens et des peuples, ni le dessein prémédité de changer la face du monde qui ont fait de lui le grand agitateur que l'esprit se représente dès que son nom est prononcé. S'il eut l'audace, l'orgueil, l'ambition du révolutionnaire, ce fut bien à son insu. Il crut et voulut être toute sa vie un docteur, un prédicateur, un chrétien; mais sa foi entraîna ses œuvres après elle, et elle suffit pour lui donner la puissance de tout ébranler autour de lui.

« Il est vrai, dit Bossuet, qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait, une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec une autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples, de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites. » — Ce portrait est beau; il est digne de Bossuet. Il est digne de cette élévation d'esprit qui lui tenait lieu d'impartialité. Sensible à la grandeur partout où il l'aperçoit, il se serait, à la vue de Luther, reproché la bienveillance, il se refusait peut-être à la justice; il ne savait pas se défendre de l'admiration.

Mais ce portrait n'est pas complet. Luther est un véritable Allemand. Ce qui domine dans son esprit, c'est la méditation et l'imagination. Ses idées s'élèvent jusqu'à la sublimité, son langage descend souvent de la bonhomie à la grossièreté, de la verve à la violence. Il est rêveur et même un peu mystique, capable de réaliser sous forme d'apparition les fantômes de son esprit. En même temps il prend avec vivacité aux choses réelles de la vie. Ses sensations sont franches et fortes, et comme son goût n'est pas délicat, il ne choisit pas mieux ses plaisirs que ses expressions. C'est une nature puissante qui respecte en général les devoirs, rarement les convenances, et sa conduite a plus de dignité que ses propos; sa condition

et son tempérament luttent avec son génie. Longtemps agité et combattu, il ne parvint que par la force de la réflexion à se mettre en paix avec lui-même, et lorsqu'il se sentit l'âme en repos, sa sécurité dans sa foi le rendit indifférent aux ménagemens et aux réserves par lesquels de moins forts veillent à la décence de leur attitude et à la majesté de leur pensée. Animé et dominé par un enthousiasme intime, qui sanctifiait jusqu'à ses colères, il brava tout, dédaigna tout, maîtrisa tout; son impétuosité eut de la persévérance, sa passion vit clair dans les choses, sa confiance absolue dans la vérité s'unit avec l'habileté et la prudence. Il fut même un grand politique en détestant la politique, et se conduisit comme un homme d'état en croyant laisser faire le Saint-Esprit.

On sait qu'il était d'une pauvre famille. Son père était un bûcheron d'Eisleben en Saxe, et qui devint mineur dans les forges de Mansfeld. Élevé religieusement et durement, Luther passa par diverses écoles, où il étudiait en mendiant son pain. Enfin à dix-huit ans il entra à l'université d'Erfurt. Ni les sciences scolastiques ne satisfaisaient son esprit, ni la dévotion du temps ne contentait son cœur. On le destinait à la jurisprudence, mais il trouva une Bible qui l'émut profondément. Une maladie grave et la mort d'un jeune ami le tournèrent vers la vie monastique. Par là seulement il espéra calmer l'inquiétude de son âme; il entra au couvent des ermites de Saint-Augustin d'Erfurt, et connut tous les tourmens, toutes les austérités du cloître. Mécontent de lui-même, troublé, repentant, il éprouvait cette anxiété que doit avoir traversée tout chrétien avant de trouver la paix, et il cherchait vainement sa régénération dans les rigueurs ascétiques destinées à éteindre le feu des passions. Il se croyait perdu devant Dieu et ne savait où reposer sa tête. C'est le vicaire-général des Augustins, Jean Staupitz, qui le premier lui dit de renoncer à d'impuissantes macérations et de se jeter dans les bras de Jésus-Christ. Jusque-là il ne connaissait Dieu que par la crainte. Il apprit à l'aimer en méditant le bienfait de la rédemption. Dans une maladie dangereuse, cette simple parole du *Credo : Je crois la rémission des péchés*, lui parut d'une telle douceur, qu'il connut par expérience cette puissance rassurante de la foi dont il a fait un dogme spécial. C'est pour l'avoir ainsi éprouvée qu'il devait un jour aller jusqu'à prétendre que pour être délivré, il suffisait au chrétien de croire que le péché lui était remis en Jésus-Christ.

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il fut nommé professeur à l'université de Wittemberg. Il y commença ses leçons de théologie par l'explication de l'épître aux Romains, c'est-à-dire de l'ouvrage où saint Paul expose de la manière la plus forte la doctrine de la foi justifiante. Appelé ensuite à la prédication, il fit de cette doctrine

l'objet de ses sermons, et son éloquence obtint un succès populaire.

C'est à cette époque (1510 ou 1512) qu'il fut envoyé à Rome pour les affaires de sa communauté. Sa dévotion fut un peu surprise de la liberté de propos des Italiens. Leurs mœurs élégantes et faciles étonnèrent la simplicité d'un moine élevé dans l'austérité d'une humble pauvreté. Il revint peu édifié, mais gardant sa fidélité générale au saint-siége, quoiqu'à Rome même le dogme de la justification en Jésus-Christ eût pris encore dans son esprit plus de clarté et de puissance et fût devenue la pensée dominante de sa vie. A son retour à Wittemberg, il fut reçu docteur. Enhardi par ce titre, il commença véritablement la prédication des idées réformatrices. Ses sermons sur les dix commandemens ont été publiés sous le titre de *Déclamations populaires*. Ils sont encore catholiques, en ce sens qu'ils ne contiennent aucune agression contre l'église et ses croyances; mais l'esprit théologique du protestantisme y respire. L'autorité de l'Écriture et le salut par la foi s'y retrouvent à chaque page. « Je préfère aux scolastiques les mystiques et la Bible, » écrivait Luther, et il publiait un écrit anonyme d'un mystique allemand. Son talent et sa doctrine commençaient à faire du bruit. Ses correspondances s'étendaient. Il s'efforçait de convertir pleinement à ses idées le célèbre Érasme, qui les avait effleurées en attaquant les préjugés et l'ignorance des moines, et dont avec toute l'Europe il admirait la science et le génie. Érasme était le Voltaire de son siècle, mais un Voltaire discret et prudent, qui cherchait la louange, évitait les contradictions et désirait la renommée en craignant le bruit. Bientôt Luther devait le dépasser et l'offenser. Dès ce moment, il autorisa un de ses disciples, Bernard de Feldkirchen, le premier des ministres de l'Évangile qui se soit marié, à soutenir des thèses où les nouveaux principes sont explicitement professés. Enfin il publia lui-même quatre-vingt-dix-neuf propositions qu'on peut appeler le premier manifeste de la réforme. On n'en saurait douter en lisant des propositions telles que les suivantes : — L'homme ne peut que vouloir et faire ce qui est mal. — La volonté laissée à elle-même n'est pas libre, mais captive. — L'unique préparation à la grâce est l'élection et la prédestination éternelle de Dieu. — Il n'y a point de vertu morale sans orgueil et sans tristesse, c'est-à-dire sans péché. — Nous ne devenons pas justes en faisant ce qui est juste; mais étant devenus justes, nous faisons ce qui est juste. — Celui qui dit qu'un théologien qui n'est pas logicien est un hérétique et un aventurier tient un propos aventurier et hérétique. — Aristote est à la théologie comme les ténèbres à la lumière.

Ces thèses dirigées contre ce que les protestans appellent le pélagianisme et le rationalisme scolastiques, Luther s'apprêtait à les

soutenir ou faire soutenir à Wittemberg, à Erfurt et dans les diverses universités d'Allemagne, lorsqu'en vertu d'une bulle du pape Léon X, contre-signée par le docte et facile Sadolet, le dominicain Jean Tezel, inquisiteur de la foi, vint prêcher en Saxe une indulgence plénière aux fidèles qui contribueraient de leurs aumônes à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre. Cela se passait au mois d'octobre 1517, et la veille de la Toussaint, Luther affichait à la porte d'une église de Wittemberg, où une grande affluence de pèlerins venait adorer des reliques, quatre-vingt-quinze thèses ou propositions contre la doctrine des indulgences.

C'est de ce moment qu'on date le commencement de la réformation, et l'on a raison de dire que la question des indulgences fut l'occasion des premières hostilités; mais on va plus loin, et l'on conclut que cette querelle fut la cause de la réforme. Ainsi le voyageur qui s'arrête avec tous les transports d'une admiration classique devant Saint-Pierre de Rome pourrait se dire que ce magnifique monument coûte à la papauté plus d'un tiers de son empire, et que si un Médicis n'avait aimé le luxe des arts au point de se ruiner pour couronner l'œuvre de Bramante et de Michel-Ange, l'hérésie n'eût point morcelé le royaume du prince des apôtres. Ces rapprochemens peuvent être piquans, et ils ne sont pas absolument sans vérité; on ne saurait cependant tout ramener à cette unique explication, pas plus qu'on ne doit attribuer la levée de boucliers de Luther au mécontentement de son couvent, privé de l'honneur de prêcher les indulgences. Voltaire n'a pas manqué de dire : « Quand on eut donné aux dominicains cette ferme en Allemagne, les augustins, qui en avaient été longtemps en possession, furent jaloux, et ce petit intérêt de moines dans un coin de la Saxe produisit plus de cent ans de discordes, de fureurs et d'infortunes chez trente nations. Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'esprit humain et dans le système politique de l'Europe commença par Martin Luther, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. » Permis à Voltaire de parler ainsi; mais dans un autre langage Bossuet ne dit-il pas un peu la même chose? « Qui ne sait, lisons-nous dans l'*Histoire des Variations*, la publication des indulgences de Léon X et la jalousie des augustins contre les jacobins qu'on leur avait préférés en cette occasion? Qui ne sait que Luther, choisi pour maintenir l'honneur de son ordre, attaqua premièrement les abus que plusieurs faisaient des indulgences et les excès qu'on en prêchait? »

Ces expressions d'ailleurs sont remarquables, — des *abus*, des *excès!* La probité de Bossuet ne lui permet pas de méconnaître qu'il y eût lieu à réforme, et tel est en effet le point de vue de l'éloquent

historien, suivi en cela par l'abbé Fleury ou plutôt par son continuateur. L'*Histoire des Variations* débute par cette remarquable phrase : « Il y avait plusieurs siècles qu'on désirait la réformation de la discipline ecclésiastique. » C'est d'un seul mot donner raison, non assurément au luthéranisme, mais au principe d'une certaine réforme.

Les Bossuet de notre temps ne font plus de ces aveux. Ouvrez l'histoire de l'église que l'on recommande aujourd'hui; le même récit commence par ces mots dans M. l'abbé Rohrbacher : « En 1517, l'église de Dieu se voyait dans une position bien mémorable;... » et ces mots sont suivis du tableau le plus brillant de l'état de l'église à cette époque, en sorte qu'elle aurait chancelé au moment même de sa perfection. Aussi le même écrivain, qu'une grande partie du clergé préfère maintenant à Fleury, et, j'en ai peur, à Bossuet, n'explique-t-il pas comme ce dernier la naissance de la réforme : « *Sous ce rapport,* dit-il, *l'Histoire des Variations est à rectifier.* » On sait que M. Rohrbacher est l'auteur d'une *Histoire universelle de l'Eglise,* consacrée à la glorification de l'infaillibilité pontificale. Il ne concède rien sur ce point, excepté quand il voit le pape Adrien VI avouer à la diète de Nuremberg la corruption de la cour de Rome; il ne lui reconnaît d'autre tort que de confesser des torts. D'ailleurs point d'excès, point d'abus, point de réforme. Il soutient intrépidement ces doctrines absolues d'autorité si bien venues aujourd'hui et toujours d'un si funeste présage pour les causes spirituelles qu'elles défendent. Son immense ouvrage, composé avec une célérité qui ressemble à l'improvisation, est important, comme profession de foi d'une école qu'on dit près d'être dominante; mais le système de cet historien ne permet de rapporter la réformation qu'à l'inspiration directe du démon, et, suivant M. Rohrbacher, Luther n'a cru, dans son imagination germanique, voir si souvent Satan auprès de lui que parce que Satan l'obsédait en effet, et le dominait dans les momens mêmes où il ne se laissait plus apercevoir. Dans ce système, le protestantisme serait l'œuvre gratuite et spontanée de l'esprit du mal. Il faut des explications pour les intelligences de toutes les tailles (1).

Les jugemens divers que nous avons rapportés sur l'origine de la réformation nous donnent deux points de vue principaux, dont aucun ne doit être écarté. Si l'on remonte, en suivant M. Merle d'Aubigné, aux premiers enseignemens de Luther et de Mélanchton en Saxe, de Zwingle et d'Ecolampade en Suisse, de Lefèvre et de Farel en France, même de Bilney et de Latimer en Angleterre, on trouve une conception dogmatique passée à l'état de croyance religieuse : c'est la doc-

(1) *Histoire universelle de l'Église catholique,* t. XXIII, l. LXXXIV, p. 3 et 7.

trine absolue du salut gratuit conduisant à une certaine interprétation de l'Écriture, doctrine qui ne pouvait s'accréditer sans modifier la religion même et l'église, en ébranlant la tradition et la constitution catholique. Supposé que la réformation n'eût été que cela, ou fût venue dans un temps où elle n'aurait pu être autre chose, l'événement purement religieux n'eût pas laissé de bien grands résultats; il y aurait eu parmi les hommes une doctrine, une secte de plus, peut-être étouffée par la force et usée par le temps, ou subsistant obscurément sur quelques points de la terre, comme jadis les Vaudois ou les Lollards, comme les églises jansénistes qu'on voit encore en Hollande. Si au contraire le mouvement du XVIe siècle s'était réduit à une agression contre le régime ecclésiastique motivée par des abus, provoquée par de justes ressentimens, secondée par la renaissance des sciences et des lettres, une partie des conséquences sociales et politiques de la réforme se serait encore réalisée; l'église romaine aurait même perdu quelque chose de sa puissance et retouché quelques-unes de ses institutions, mais il n'y aurait pas d'églises réformées, et le protestantisme ne serait pas aujourd'hui une religion.

IV.

C'est du moment où Luther s'éleva contre les indulgences que la réforme, cessant d'être une affaire de pure spiritualité, devint ce qu'on peut appeler une chose du siècle. La doctrine se fit événement. Le feu prit de proche en proche à toutes ces mines que forment les mécontentemens accumulés sous la pression des pouvoirs excessifs. Les idées et les ressentimens, les lumières et les passions, la foi et la moquerie, l'esprit et la colère, tout ce qui avait été blessé, indigné, étouffé pour le bien comme pour le mal, éclata presque en même temps, et l'explosion fut irrésistible. Le monde prit l'aspect révolutionnaire.

Ce dernier mot était inconnu de Bossuet; mais il comprenait parfaitement la chose, et il la peint de main de maître. Seulement il ne faut pas lui demander de faire aux révolutions leur part légitime. En toutes choses, Bossuet est un pur conservateur. Il est de ceux qui aiment et défendent admirablement l'ordre établi quand il est bon, et qui, lorsqu'il ne l'est pas, le défendent encore parce qu'il est l'ordre et qu'il est établi. Telle fut sa constante politique, et il l'applique avec d'autant plus d'empressement à l'église, que l'église est pour lui l'ordre suprême. N'espérons donc pas désormais qu'il ménage beaucoup Luther, ni même qu'il s'abaisse à le pleinement comprendre. Le peu de mots que nous avons cités de son *Histoire*

des Variations épuisent à peu près la mesure des concessions que sa sagesse arrache à son zèle. Luther et la plupart des chefs de la réforme ne sont par la suite que des hérésiarques à qui il n'arrive plus d'avoir raison. Bossuet donne bien quelques regrets à la réforme modérée, vœu des saint Bernard, des d'Ailly, des Gerson. « Il y avait, dit-il, deux sortes d'esprits qui demandaient la réformation : » les uns, *vraiment pacifiques*, qui *la proposaient avec respect; au milieu des abus, ils admiraient la Providence qui savait, selon ses promesses, conserver la foi de l'église;* mais il y avait des *esprits superbes* qui, « frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'église,... ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus. » Rien ne pouvait *arracher* les uns *de l'unité,* les autres *ne respiraient que la rupture.* Bossuet se trouve ici dans un milieu qui nous est connu. Ce qu'il vient de dire se peut répéter de toute révolution. Il n'en est guère qu'on ne pût prévenir ou retarder par une réforme partielle et modérée. Les esprits *pacifiques* la souhaitent, cette réforme, ils la conseillent, mais ils ne la font pas. Ils en *tolèrent,* comme il dit, *humblement le délai;* puis, le délai passé, arrivent les *esprits superbes,* et la réforme devient révolution. C'est un malheur et souvent pis qu'un malheur; mais les choses humaines marchent aussi par cette voie. Sans ces *esprits superbes* qui ne craignent pas les *ruptures,* où en serait le monde? Entre autres choses, comment, après que son divin fondateur eut disparu de la terre, comment se serait établi le christianisme? Sans doute *bienheureux les pacifiques,* mais aussi le royaume des cieux est *ravi par les violens.* Seulement il y a superbes et superbes, violens et violens. Ces distinctions sont faciles en politique, quoique souvent méconnues. Il y a des constituans de 89, mais il y a des conventionnels de 93. De même il y a des protestans et des anabaptistes; il y a Luther et Muncer, Mélanchton et Jean de Leyde. C'eût été trop prétendre que d'exiger que Bossuet tînt grand compte de ces nuances. L'évêque juge la réforme comme le politique jugeait la révolution d'Angleterre.

Dirons-nous quelque chose de cette opinion sans nuance qui met tout le mal d'un côté et tout le bien de l'autre? Dans son sens, M. Merle d'Aubigné s'en rapproche quelquefois, malgré de louables efforts pour y échapper; dans un autre sens, M. Rohrbacher s'y jette et s'y complaît. Si l'un ou l'autre avait raison, il est plus que douteux que le catholicisme se fût maintenu, ou que le protestantisme se fût jamais établi.

Cet établissement si rapide et si durable suppose au moins l'existence de grands abus dans l'église du XVIe siècle. Pour les nier, on recourt à un artifice, ou plutôt on commet une méprise qu'il faut

signaler. On expose sur les points attaqués la doctrine de l'église telle qu'elle a été établie dans les meilleurs conciles, telle que le concile de Trente lui-même, éclairé par le danger, l'a rédigée et quelquefois rectifiée, telle enfin que d'éminens docteurs ont su la concevoir et l'écrire. Puis on suppose qu'elle était ainsi comprise et prêchée dans toutes les églises et tous les couvens du XVIe siècle, et l'on triomphe aisément de l'exagération et de l'injustice des attaques. Bossuet lui-même n'est pas exempt de cette méprise. Il présente et discute les doctrines dans ce langage mesuré et sensé qu'il employait avec Leibnitz pour lui montrer qu'on pouvait s'entendre, qu'il adressait à Turenne pour lui rendre sa conversion facile, et le lecteur est alors confondu que des choses si simples, au moins si plausibles, aient pu susciter une si injurieuse agression. Mais, encore une fois, tous les interprètes de la religion ne sont pas des Bossuet, et l'église du commencement du XVIe siècle n'était pas l'église de France de la fin du XVIIe. On sait combien la réforme a moralement amélioré le clergé catholique. Pour nous borner à la question des indulgences, origine de la querelle, on peut concevoir que, puisque dans la confession, l'église, pour remettre les péchés, exige, outre le repentir et la contrition, l'accomplissement de quelques peines qui en sont les signes extérieurs, le saint-siége, dans certains cas, substitue d'autres pratiques aux pénitences ordinaires, et décrète que le pécheur sincèrement repentant qui s'imposera les unes sera exempté des autres. Or c'est là proprement l'indulgence, et dans ces limites, où serait le scandale? Outre qu'il est singulier, peut-être dangereux pour la discipline morale de faire pénitence pour des péchés à venir, un inconvénient est fort à redouter : c'est que les masses crédules et passionnées à qui l'on remet par avance la peine temporelle du péché entendent qu'on leur remette le péché lui-même. Si cette peine est une aumône recueillie par les soins du prédicateur d'indulgences, celui-ci semble vendre et le pécheur acheter l'absolution. Si le produit de ces dons doit être rendu au saint-siége pour une œuvre un peu mondaine, mais qui lui tienne autant à cœur que la construction de Saint-Pierre de Rome, comment empêcher que des émissaires zélés qui désirent faire preuve de dévouement et de succès ne tolèrent ou même n'encouragent les illusions superstitieuses qui réduiraient la pénitence à un trafic? Enfin, comme les peines du purgatoire sont temporaires, on peut finir par les assimiler aux peines temporelles, c'est-à-dire extérieures et disciplinaires, et moyennant quelques pratiques matérielles, quelques redevances pécuniaires, le pape semblera revêtu envers les fidèles ou leurs parens, car tout est reversible, d'un droit de grâce au-delà de ce monde, et passera pour leur remettre avec autorité, avant même le péché com-

mis, une portion déterminée du temps d'épreuve réservé au pécheur que la mort traduit devant Dieu. Et cette doctrine dangereuse, rarement avouée par le clergé de France, mais admise ailleurs, engendrera des erreurs, des illusions funestes à toute vraie morale, et que n'ont pas moins souffertes ou professées les prédicateurs d'indulgences de la fin du moyen âge. De là les abus que Rome n'a pu ignorer; mais elle n'a rien fait pour y mettre un terme.

Ces excès, il faut en convenir, étaient bien propres à servir la doctrine de la justification par la foi. Avec quelle ardeur Luther, témoin de ces applications exorbitantes du principe des œuvres satisfactoires, dut tomber de nouveau sur ce principe et demander que l'on *jugeât l'arbre à ses fruits!* Ce n'est pas une manière bien sévère ni toujours bien légitime de raisonner; mais c'est une des plus spécieuses, des plus persuasives, des plus entraînantes pour celui qui s'en sert et pour ceux avec qui l'on s'en sert. Luther, armé de cette argumentation, dut sentir se doubler sa conviction et son influence. Pour allumer l'incendie, ses adversaires eux-mêmes lui avaient mis la torche à la main.

Dans cette guerre aux abus de la cour de Rome, et bientôt à la cour de Rome elle-même, il avait pour le soutenir au dedans l'Écriture et sa foi. Pour l'appuyer au dehors, il avait des savans, dont le premier fut Mélanchton, qui n'était pas prêtre, et qui vint par les lettres au nouvel évangile. Il avait des princes, dont le premier fut l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, le prince le plus considérable de l'empire et le chef de cette maison qui a donné des héros à la réforme. Il eut bientôt un peuple, et c'était le peuple saxon, qui unissait un certain mouvement intellectuel à la simplicité des mœurs et la faculté de raisonner au besoin de croire. Le premier combat de Luther fut contre Tezel. Il le dénonça en chaire et institua contre les indulgences une controverse réglée. Tezel répondit en faisant brûler les thèses de Luther, qui brûla les siennes et le força à se replier sous la protection de l'autorité romaine. C'est alors qu'un maître du sacré palais publia une première réfutation dédiée à Léon X. Le débat fut porté de la question des indulgences sur celle de l'autorité infaillible; mais la prudence de Rome imposa silence à son défenseur.

En Allemagne, la guerre ne cessait pas. Les adversaires se succédaient et ne faisaient qu'animer l'ardeur du réformateur. Il avait ce don nécessaire aux hommes qui doivent changer le monde, le don d'être excité par la contradiction et enhardi par l'obstacle. Il rebondissait pour ainsi dire au moindre choc. Ainsi, après une dispute publique à Heidelberg, il fit un résumé de ses doctrines qu'il adressa à son supérieur, l'évêque de Brandebourg, et au pape lui-même. Il

cherchait un débat solennel ou même un jugement dont il pût appeler. Le pape le déféra à une cour ecclésiastique qui le somma de comparaître à Rome dans soixante jours. Si l'on eût persisté dans cette manière de procéder, on le mettait dans un mortel embarras. Faire défaut eût été une faiblesse, comparaître une témérité que l'exemple de Jean Huss rendait insensée; mais le légat du pape à la diète germanique obtint le renvoi de l'affaire en Allemagne, avec pouvoir de requérir l'assistance de l'empereur Maximilien et des autres princes de l'empire. Luther fut cité à l'assemblée d'Augsbourg. Cette fois encore le souvenir du concile de Constance, où le sauf-conduit impérial n'avait préservé personne ni des fers ni de la mort, aurait effrayé un moins intrépide. Luther n'hésita pas, il partit. On attendait de lui une rétractation, au moins un acte de soumission. Il demanda de quoi il était accusé, et ne promit de se soumettre que s'il était convaincu d'erreur. Le convaincre, c'était discuter, et discuter, c'était abaisser l'autorité apostolique. Le légat Cajetan, homme savant et modéré, ne put s'empêcher de discuter un peu, tout en protestant contre le débat. Luther répondit. Cette lutte était déjà un immense événement, et l'impression qu'elle produisit fut profonde. Luther avait la supériorité de la science et du talent. Il montra de l'assurance et de la mesure, ce qui ne lui manquait guère dans les circonstances solennelles. Le légat termina la quatrième conférence par ces mots : « Rétracte-toi, ou ne reviens pas. » Luther sortit, et ne revint pas.

Ainsi ce grand procès n'avait rien produit. C'était une réelle victoire pour un simple moine — mis en présence de la papauté et de l'empire. Dans l'état des esprits, toute controverse servait les réformateurs. La nouveauté était pour eux. Pour eux, ils avaient l'originalité de leurs études et de leurs pensées, et cet enthousiasme communicatif qu'inspire la découverte récente de ce qu'on croit la vérité. Il est remarquable que dans toute cette querelle la liberté de citer et de discuter l'Écriture en public fut habituellement regardée comme un avantage pour la réforme et un échec pour l'église. Il régnait d'ailleurs en Allemagne une répugnance assez générale pour l'emploi des moyens violens, et le caractère du légat ne le portait pas à la persécution. Il était modéré, et parut indécis. Luther triomphait. « Ma plume est prête, disait-il, à enfanter de plus grandes choses. Je ne sais moi-même d'où me viennent ces pensées. A mon avis, l'affaire n'est pas même commencée. » La cour de Rome, mal satisfaite de son légat, publia du moins une bulle où la doctrine des indulgences était maintenue dans tous les points attaqués, tandis que Luther, dans la chapelle du Corps-du-Christ à Wittemberg, en appelait du pape au concile général.

Cependant il protestait encore contre toute idée de séparation, il consentait même à laisser tomber la dispute, pourvu qu'on ne la relevât pas; mais l'empire de ses idées s'était déjà trop étendu pour que son silence rétablît la paix. De toutes parts, on s'élevait pour ou contre lui. Une dispute publique, provoquée par ses adversaires, eut lieu à Leipzig, et là, entre docteurs et la dialectique aidant, les opinions se déployèrent avec plus de liberté. Comme il arrive souvent, le débat amena chaque parti à se prononcer avec plus de netteté et de hardiesse, et donna au réformateur lui-même une conscience plus distincte de la portée de ses principes et de la grandeur de son entreprise. On dit que de ce jour il se sentit dans son cœur affranchi de l'obédience romaine.

Les conséquences de la réforme se développent rapidement. Des points de discipline, comme le célibat des prêtres, sont débattus, et ces sortes d'innovations touchent plus la foule que les plus grandes témérités dogmatiques. Le saint-siége sent qu'il ne peut se taire plus longtemps, et le 15 juin 1520 une bulle célèbre ordonne de brûler les écrits de Luther; s'il ne les brûle lui-même, elle le condamne comme hérétique, ainsi que ses adhérens, avec ordre de saisir leurs personnes et de les conduire à Rome. Ce coup d'autorité agite toute l'Allemagne. Le bûcher s'élève dans plusieurs villes pour consumer les œuvres de l'hérésie, et semble menacer les hérétiques. Quelques mesures de police et de répression annoncent que le pouvoir se réveille, et le nouvel empereur Charles-Quint se montre disposé à soutenir l'église orthodoxe. Néanmoins le 10 décembre on dresse près d'une porte de Wittemberg, en présence de l'université de cette ville, un échafaud chargé d'écrits publiés en faveur de Rome; un maître ès-arts y met le feu, et Luther jette de sa main la bulle du pape dans les flammes. Il soutient cet acte d'audace par des écrits audacieux. Désormais la révolte contre Rome est ouvertement prêchée. Elle se propage dans tous les rangs, et quand le 28 janvier 1521 Charles-Quint réunit à Worms la première diète de l'empire qu'il ait présidée, il peut voir qu'il n'est plus dans le royaume de Ferdinand le Catholique, et que la politique doit compter avec ce qui est tout autre chose qu'une rébellion.

Le tableau de la diète de Worms, dans l'ouvrage de M. Merle d'Aubigné, forme, je crois, avec le récit de celle d'Augsbourg, les deux plus beaux morceaux de son histoire. Tout y est peint vivement et clairement expliqué. Le récit est dramatique, et cependant l'auteur, en racontant, garde une mesure et une justesse d'appréciation auxquelles on voudrait qu'il ne manquât jamais. Nous renonçons à donner même une courte analyse des débats de ces congrès d'une nouvelle sorte, où s'agitaient les destinées de l'Europe chrétienne.

Une seule chose nous frappe, c'est la lenteur systématique avec laquelle tous les partis conduisirent cette grande contestation. La crainte d'une rupture, et après la rupture, d'une guerre de religion, semblait peser sur toutes les âmes. Je trouve que cette obstination patiente à maintenir autant que possible la querelle dans la sphère spirituelle fait grand honneur à la consciencieuse Allemagne. A Worms, devant une assemblée de rois, Luther se fit écouter. Tantôt ménagé, tantôt menacé, il partit sans qu'on essayât rien contre sa personne; il était en sûreté, quand l'empereur rendit un édit contre lui, sans se montrer d'ailleurs fort empressé de le faire exécuter. Luther avait été mystérieusement enlevé en traversant les forêts de la Thuringe et transporté dans le château de Wartbourg, où il resta neuf mois retenu, ou plutôt caché sous le nom du chevalier George. Dans cette prison, que la protection de l'électeur de Saxe lui ouvrait comme un asile, il conserva la liberté d'écrire, et ne cessa pas de diriger le mouvement du dehors par ses lettres et ses livres, ses exhortations et ses commandemens.

Quand il reparut, quand, malgré les supplications de l'électeur et quoique mis au ban de l'empire, il quitta sa retraite, appelé par le désordre qui éclatait de toutes parts, il n'éleva la voix que pour rétablir la paix, car il n'aurait voulu qu'une agitation spirituelle. Ses ennemis n'osèrent rien de sérieux contre lui, et il s'opposa longtemps à tout emploi de la force dans l'intérêt de sa cause. Ennemi de la sédition et de la violence, il osa se retourner contre l'extrême gauche de son parti; il condamna les excès des anabaptistes avec sa vigueur ordinaire. Intolérant même pour les doctrines des sacramentaires, qui réduisaient les paroles de la Cène au sens figuré, tant il était loin de pousser au rationalisme philosophique, il refusa de s'associer aux efforts des réformateurs helvétiques, recommandables tout au moins par leur sincérité et leur courage. Il montra cette force rare de savoir s'arrêter dans une révolution sans reculer d'un pas. Charles-Quint, absent d'Allemagne, commençait à s'indigner que l'édit de Worms ne fût pas exécuté. Il envoya aux deux diètes qui se réunirent à Spire l'ordre de le mettre en vigueur. La première temporisa, la seconde obéit; mais cinq princes et quatorze villes *protestèrent* contre la décision de la majorité. Le *protestantisme* fut déclaré, l'Allemagne divisée en deux camps. De là les deux Allemagnes que nous voyons encore. Cette division ne fut pas d'abord la guerre, mais un antagonisme d'où résulta pour un temps une certaine liberté religieuse. Une lutte de négociations remplaça le conflit des doctrines. La diète d'Augsbourg fut un congrès de pacification. La fameuse confession écrite par Mélanchton n'était qu'une tentative d'accommodement. Peu s'en fallut qu'on ne la vît acceptée par les représen-

tans du catholicisme. Il fallut que la cour de Rome intervînt pour y mettre ordre, et cette fois encore on se sépara sans rien terminer, mais sans courir aux armes.

Plus de quinze années s'écoulèrent, pendant lesquelles les royaumes de Suède et de Danemark devinrent luthériens, avant que les princes protestans missent leurs troupes en campagne. A cette époque, Luther était mort (1546); il ne vit point la guerre religieuse en Allemagne. Jamais il ne l'avait désirée, et quand il avait approuvé la ligue définitive formée à Smalkalde par les princes protestans, son hésitation et sa répugnance montrèrent assez que sa vraie pensée était dans ces paroles d'un de ses sermons : « Je veux prêcher, je veux parler, je veux écrire; mais je ne veux contraindre personne, car la foi est une chose volontaire. Voyez ce que j'ai fait : je me suis élevé contre le pape, les indulgences et les papistes, mais sans tumulte et sans violence. J'ai mis en avant la parole de Dieu, j'ai prêché, j'ai écrit; je n'ai pas fait autre chose. Et tandis que je dormais, ou qu'assis familièrement à table avec Amsdorff et Mélanchton, nous buvions en causant de la bière de Wittemberg, cette parole que j'avais prêchée a renversé le papisme, tellement que jamais ni prince ni empereur ne lui ont causé tant de mal. Je n'ai rien fait; la parole seule a tout fait. Si j'avais voulu en appeler à la force, l'Allemagne eût été peut-être baignée dans le sang; mais qu'en fût-il résulté? Ruine et désolation pour l'âme et pour le corps. Je suis donc resté tranquille, et j'ai laissé la parole elle-même courir le monde. » Bossuet, à propos de ce passage, ne remarque que l'extravagance de Luther à vanter son pouvoir. Ainsi le génie ne sait pas toujours être clairvoyant contre sa propre cause, et cette fois le grand écrivain méconnaît le grand homme.

Arrêtons-nous ici. La partie publiée de l'histoire de M. Merle d'Aubigné ne dépasse point l'année 1531. En Suisse, en France, en Angleterre, le mouvement qu'il décrit suivit une progression analogue, mais en général plus rapide et plus troublée; la persécution et l'insurrection vinrent plus vite; les supplices suivirent de plus près les argumens, et provoquèrent plus tôt les représailles : la guerre civile ne tarda pas. Cependant en tout lieu le mouvement commença par un enseignement dogmatique, qui, de la discussion sur la valeur des œuvres recommandées par Rome, conduisit à l'agression contre l'autorité, la tradition et la discipline romaine. Partout il y eut un développement méthodique de doctrine et une marche correspondante vers une complète indépendance. Ce mouvement était naturel, nécessaire, et il a produit en partie ces variations successives qui étaient dans la nature des choses et comme la condition de toute réforme qui ne se fait pas d'un seul coup.

V.

Quelque admiration littéraire que mérite en effet l'*Histoire des Variations*, on se prend à douter que le sublime écrivain se fût pleinement rendu raison du génie du protestantisme. Bossuet pense réduire la réforme au silence en lui prouvant qu'elle a varié. L'argument peut avoir sa force contre les prétentions de certains théologiens ou contre de certaines confessions de foi présentées comme l'expression complète et parfaite de la vérité, non comme l'acte d'adhésion commune d'une société de fidèles aux principes de leur croyance; mais que prouve-t-on contre une hérésie quand on lui dit qu'elle a varié, comparée à l'église de Rome? Si celle-ci se trompe, comme le veulent les hérétiques, que leur importe son inflexibilité? Autant qu'on n'a pas démontré l'infaillibilité de l'église, la divinité de son institution actuelle, la présence non interrompue de l'esprit de Dieu dans son sein, sa perpétuité, contestable ou non, n'est qu'un fait historique, et les protestans, qui la contestent, pourraient l'admettre impunément. Voici pourquoi.

On dit, et avec raison : La vérité est perpétuelle, universelle, invariable, et l'on en conclut que tout ce qui n'est pas tel n'est pas la vérité. Soit, mais la vérité n'est qu'en Dieu, elle est Dieu même. C'est pour cela qu'on dit encore : La vérité est éternelle. — Sur la terre, parmi les hommes, ce qu'on appelle la vérité, c'est la connaissance de la vérité. Or peut-on dire que la connaissance de la vérité soit perpétuelle, universelle, invariable? Non, assurément. On pourra le dire quand l'homme sera devenu infaillible. La connaissance de la vérité est, suivant les temps, les lieux et même les individus, plus ou moins parfaite, plus ou moins conforme à la vérité elle-même. La variation n'est donc pas le signe certain de l'erreur, elle n'est que le signe de l'imperfection de la nature humaine. Voilà ce dont tout le monde convient, au moins quand il ne s'agit pas de religion.

Cependant la religion elle-même est comme la vérité : elle est en soi, dans son objet, la vérité religieuse ou Dieu même; elle est dans l'homme la connaissance religieuse, la connaissance de la vérité divine, une certaine connaissance de Dieu. Or dire que cette connaissance dans l'homme est parfaite, qu'elle est égale à son objet, qui l'oserait? Comme connaissance humaine et imparfaite, la religion n'est donc pas rigoureusement invariable. Elle participe à la nature de l'être qui la conçoit dans son intelligence et qui la porte dans son cœur. Rien d'étrange alors qu'elle soit atteinte par les révolutions de l'esprit humain, qu'elle ait ses lumières et ses ombres, ses vicissitudes et ses progrès.

Tout ceci, je le sais, n'est entièrement vrai que de la religion philosophiquement comprise. La foi chrétienne nous en dit davantage, elle nous enseigne une révélation, c'est-à-dire que la vérité elle-même s'est montrée à la connaissance. Tous les chrétiens sont d'accord sur ce point : Dieu s'est révélé à l'homme. La vérité religieuse, en descendant sur la terre, a donc laissé après elle une vraie connaissance religieuse, et c'est la religion chrétienne; mais elle aussi, parfaite dans son objet, elle ne le saurait être dans l'esprit de l'homme. Manifestée à travers la chair, exprimée en langage humain, encadrée dans les formes de notre intelligence relative et limitée, elle ne peut être en nous ce qu'elle est dans sa source divine. Elle se diminue, si j'ose ainsi parler, à notre mesure. Tout l'espoir, tout l'orgueil de notre foi ne peut que nous persuader, non pas que notre croyance est toute la vérité, mais qu'il y a vérité dans notre croyance. La grâce même ne transforme pas le fidèle d'une manière absolue. Jusque dans le saint l'homme reste, c'est-à-dire un esprit faible et un cœur fragile. Ce qu'on dit des saints se doit dire à plus forte raison de tous les hommes. Les chrétiens, même en possession de la vérité, ne sont pas infaillibles. Il suit que le christianisme peut être vrai sans que les chrétiens soient exempts d'erreur. C'est déjà une précieuse grâce que d'avoir reçu une croyance dans laquelle on est sûr que réside la vérité. Cette certitude, cette foi tout ensemble générale et limitée, est celle de plus d'un protestant. Elle serait celle de tout le monde, si, à côté des dogmes fondamentaux du péché, de l'incarnation, de la rédemption, ne se plaçait une foi particulière dans un témoignage toujours subsistant de la révélation chrétienne. La religion que le Christ a enseignée n'a pas été, comme d'autres connaissances de la vérité, confiée uniquement à la tradition plus ou moins fidèle de l'humanité. Le dépôt en a été divinement placé, — suivant les protestans, dans le texte des Écritures, — suivant les catholiques, dans une hiérarchie interprète inspirée des Écritures. Là est le point de dissidence profonde, et la cause de l'impuissance commune des catholiques et des protestans à se convaincre réciproquement.

Cependant l'autorité de l'Écriture pour les uns, l'autorité de l'église pour les autres, réduit sensiblement, mais ne supprime pas les sources d'erreur ni le principe des variations. Seulement ces variations, attachées à la nature de l'esprit humain, doivent être plus rares dans la constitution catholique, quoiqu'on ne puisse réussir à prouver qu'il n'y en ait jamais eu. Elles sont naturelles, elles sont inévitables dans le protestantisme. Là, le fidèle n'est mis pour ainsi dire en contact avec la vérité que par l'intermédiaire des Écritures. Ces Écritures inspirées sont conçues dans le langage de l'homme, lues par des yeux d'homme, comprises par une intelligence humaine,

et la parole tombe dans une âme dont la religion ne nous dissimule pas les infirmités. La foi en Jésus-Christ, suivant les protestans, donne le salut, elle ne donne pas l'infaillibilité. C'en est assez pour les pénétrer d'amour envers la suprême bonté et pour calmer les tourmens de leur esprit, mais pas assez pour les élever à une conception totale et à une expression définitive de la vérité chrétienne. La parole de Dieu nous a été donnée pour nous justifier, non pour nous illuminer de la vision céleste. Il s'agit de salut et non pas de science, d'effacer le péché et non de transformer l'intelligence, et par conséquent les variations de doctrines qui se produisent nécessairement, les différences d'organisation, de langage et même de dogmes, qui ne portent point atteinte à ce dont il est dit : *Unum est necessarium*, peuvent être des preuves de la petitesse ou de la mobilité de l'esprit des chrétiens, mais nullement de la fausseté du christianisme.

Voilà la défense qui peut être opposée du côté des protestans au plus commun reproche de leurs adversaires. Et ce qui prouve que ce reproche est loin d'avoir tant de gravité, c'est que le protestantisme est resté une religion. A entendre nos apologistes, cette instabilité perpétuelle devrait affaiblir la foi, lui interdire la durée avec l'uniformité, la briser, la broyer en quelque sorte en fragmens impalpables, et pulvériser le ciment et la pierre de l'église du Christ. Cela devrait être, mais cela n'est pas. On reconnaît dans son action sur le monde une religion à de certains caractères. Il faut d'abord qu'elle produise pleinement sur l'âme humaine le double effet de satisfaire la raison et d'exciter l'imagination, de réaliser ce mélange de sécurité et d'exaltation qui ne paraît résulter d'aucune science et d'aucune croyance humaine. Il faut encore et surtout qu'elle soit pour la conscience la règle et la sanction sacrée des devoirs, et qu'opposant une armure merveilleuse aux traits des passions, elle divinise en quelque sorte la morale. Il faut enfin qu'elle s'empare assez puissamment de l'esprit de la société pour lui commander un respect général et durable, et pour la dominer comme une loi invisible qui confirme et protége toutes les autres lois. C'est par ces caractères spirituels, moraux et politiques qu'une religion diffère d'une science, d'une philosophie, d'une institution, choses avec lesquelles cependant elle a quelques analogies. Eh bien! à tous ces titres, par tous ces caractères, le protestantisme est une religion, et j'ajouterai que du consentement universel il est un christianisme.

Chercher sincèrement et selon ses lumières sa foi dans l'Écriture, c'est, j'en conviens, un libre examen, et le libre examen peut entraîner à tout, j'en conviens encore. Il est possible qu'en le pratiquant dans de certaines dispositions, avec de certaines facultés, quelques esprits soient conduits à trouver dans l'Écriture des rai-

sons de ne pas croire à la divinité de la religion qu'elle enseigne. Le libre examen peut produire des libres penseurs; j'avoue qu'il en a produit parmi les protestans, mais certes pas en plus grand nombre qu'il ne s'en est montré parmi les catholiques, et c'est notre église qui a nourri dans son sein les plus célèbres ennemis de la foi. En second lieu, des conséquences possibles ne sont pas des conséquences nécessaires. De ce que la lecture des livres sacrés peut engendrer des incrédules, il ne s'ensuit pas qu'elle soit une école d'incrédulité. D'abord ce n'est pas à cette fin que les réformés prescrivent cette sainte lecture. C'est en général au nom de la foi, c'est en vertu d'une foi antérieure qu'ils recommandent l'étude des deux Testamens. Ils pensent que la foi par là se développe et se fortifie, et que c'est dans ce commerce avec l'esprit révélateur que s'accomplit éminemment cette inspiration surnaturelle qui rend l'homme croyant et justifié, en un mot le miracle de la grâce, le seul miracle à vrai dire qu'ils admettent depuis les temps apostoliques. Maintenant, que l'esprit humain, flexible et changeant, puisse être affecté diversement par les mêmes pensées et les mêmes recherches, qu'il puisse dériver l'incrédulité de la source où il devrait puiser la foi, on sait que le vent de la grâce souffle où il lui plaît. Ériger les résultats éventuels en résultats inévitables, ou, comme je l'ai dit, des conséquences possibles en conséquences nécessaires, est une des exagérations, tranchons le mot, un des sophismes les plus usités en théologie comme en politique. Par opposition à cette logique étroite qui falsifie les faits et réduit la religion à une science abstraite où il ne s'agirait que de principes et de conséquences, considérons plutôt les croyances dans l'âme humaine, et voyons dans la religion un état intérieur de l'humanité. Il n'y a point dans cette vie de religion en dehors de l'homme religieux. Avant tout, la conscience et le salut des individus, voilà ce qui importe; le reste n'est que de la dialectique sur le papier. Or la nature humaine est telle qu'une certaine diversité dans la foi est loin d'en affaiblir l'empire. Lorsque toutes les sortes d'esprits et de caractères peuvent rencontrer dans le même ensemble de textes, de faits et d'idées, des motifs différens, mais appropriés à leurs besoins, de se donner une règle religieuse et morale, lorsque sans contrainte et sans formulaire on peut à son gré se soumettre par déférence pour la tradition ou par respect pour l'église établie, par l'étude rationnelle d'un texte ou par cette action intérieure et mystique qui est plus proprement l'inspiration, la foi en est souvent plus sincère, plus intime, plus fervente, plus générale. Ces variations tant accusées sont peut-être des liens qui rattachent un plus grand nombre d'appelés au centre de l'Évangile. L'uniformité rigoureuse des symboles en est peut-être altérée, mais la somme de piété en

est accrue. Divine dans son origine, la religion est humaine dans l'homme, c'est-à-dire comme croyance et comme sentiment. A ce titre, elle comporte toutes les diversités de notre nature. Celles-ci sont tellement puissantes, tellement indestructibles, que l'inflexibilité même, ou réelle ou prétendue, du catholicisme les admet en une certaine mesure.

Dans les jours heureux de l'église, aux siècles qui ont précédé le nôtre, la variété des églises nationales ouvrait un large champ à l'inquiétude de la pensée religieuse. Le temps n'est pas loin où l'on eût assurément noté plus de différence entre un catholique français et un catholique espagnol qu'entre quelques-unes des sectes qui divisent l'Angleterre. Dans le même pays, on pouvait d'un diocèse à l'autre changer d'enseignement, et, sous quelques rapports, de liturgie et de discipline morale. Des ordres nombreux, mais tous respectés, étaient animés d'esprits différens. L'élève de l'Oratoire entendait d'autres leçons que l'élève des jésuites. Le janséniste, le gallican, le sulpicien, le moliniste, représentaient des nuances assez marquées pour ressembler à des sectes diverses. Quand Pascal dit que l'inquisition et la société de Jésus sont les deux plus grands ennemis de la vérité, lorsqu'il tient pour condamné dans le ciel ce que condamne son livre condamné à Rome, quand M. de Maistre déclare Bossuet protestant, s'il n'a pas abjuré la doctrine exposée dans sa défense du clergé français, on ne peut prétendre qu'il y eût dans l'ancienne France une rigoureuse unité en matière spirituelle. Cette diversité, selon moi, c'était richesse et non pauvreté de sainte croyance et de sainte passion; et si la puissance publique n'avait jamais pris parti dans la controverse, on peut croire que cette liberté de fait eût tourné au profit de la religion. On l'entend autrement aujourd'hui; on fait la guerre à toute diversité. La nationalité des églises est honnie. La moindre dissidence même dans le rituel est proscrite. Sous les auspices de Rome, partout s'étale un retour au moins extérieur vers l'unité absolue. C'est l'effort ou, si l'on veut, l'affectation de tous. On croit ainsi faire preuve de force. Ce pourrait bien être tout le contraire, et l'avenir nous en apprendra davantage.

On ne saurait se tenir assez en garde contre une argumentation par dilemme, bonne dans l'ordre scientifique, mais souvent trompeuse quand il s'agit de l'ordre moral, c'est-à-dire des hommes. La prétention de cette logique est que tout soit, comme on dit, tout un ou tout autre; or rien n'est ainsi dans le monde, rien sur la terre n'est absolu. De même que les partisans outrés de l'unité ne parvinrent pas à la réaliser, puisqu'au moyen âge même la catholicité était l'empire de la discorde, la liberté n'a pas non plus engendré la division sans terme, et l'examen, pour avoir osé choisir, n'a point

abouti à la négation. On nous dit que le principe protestant doit conduire à l'individualisme dans la religion, et par suite à la destruction de toute religion. Il y doit conduire, dit-on; qu'importe s'il n'y conduit pas? L'homme n'est point un système qui se dévide comme un fil jusqu'à son dernier bout. Il n'est point une force mécanique qui se prolonge en ligne droite à l'infini. C'est une créature composée de besoins et de facultés multiples, sollicitée à la fois et diversement par sa raison, sa conscience, sa sensibilité, son imagination, ses passions. Quelque penchant qui l'entraîne par momens à se jeter dans un excès, il s'arrête souvent, il se contient, il ne s'asservit pas longtemps à un principe exclusif, et cette raison moyenne qu'on apelle le sens commun le gouverne plus constamment que la logique abstraite. C'est ce que l'esprit de parti, amoureux comme on sait de la logique abstraite, s'obstine à ignorer. Le fanatisme en toutes choses est la réduction de l'intelligence par la passion sous le joug d'une idée exclusive; mais le fanatisme est une exception, et quand malheureusement il devient un peu commun, au moins est-il passager. Ce n'est point à sa balance qu'il faut peser l'humanité. En politique, n'a-t-on pas dit souvent qu'on ne pouvait s'écarter de l'autorité sans tomber dans l'anarchie? Et les nations qui respectent le plus les lois, celles qui se sont élevées à la plus grande puissance, au milieu d'un calme profond, ont vingt fois foulé aux pieds ce qu'on appelait ailleurs le principe de l'autorité. L'opposition démocratique se récrie, dès qu'on lui parle des conditions d'un gouvernement régulier; en dehors de la démocratie illimitée, elle ne voit et ne présage que l'absolutisme, et pourtant la liberté ne s'est jamais réalisée que dans les limites posées par la modération politique. La philosophie, qui a donné au monde des Platon, a enfanté des Épicure. La méditation, qui a dicté à Fénelon le *Traité de l'Existence de Dieu*, a pu conduire Spinoza à l'*Éthique* ou au *Traité théologico-politique*. C'est par l'emploi des mêmes facultés que les uns s'élèvent aux pures croyances de toute religion, et que les autres s'égarent jusque dans l'athéisme. Les uns ont raison et les autres ont tort; mais de ce que les uns comme les autres réfléchissent et raisonnent, les controversistes modernes infèrent que les philosophes religieux ne valent pas mieux que les philosophes athées, et l'argumentation appelée sorite se déduit comme il suit : le gallicanisme, c'est le jansénisme; le jansénisme, c'est le protestantisme; le protestantisme, c'est le libre examen; le libre examen, c'est la philosophie; la philosophie, c'est l'athéisme. — Avec cette manière de raisonner, comme pour faire un gallican il faut d'abord prendre un catholique, on prouverait aussi bien, ou plutôt aussi mal, que le catholicisme est l'athéisme. En coûterait-il donc tant de dire tout simplement,

avec le sens commun : Fénelon est un catholique ultramontain, Bossuet un catholique gallican, Arnauld un catholique janséniste, Mélanchton un protestant (et tous les quatre sont chrétiens); Leibnitz est un philosophe religieux, Spinoza un panthéiste, Vanini un athée, mais aucun d'eux n'est ce qu'est l'autre. Cette manière de classer les hommes et de juger les croyances est un peu vulgaire; mais pour être plus conforme à la charité, elle ne l'est pas moins à la vérité et à la justice.

Je connais la grande objection des systèmes exclusifs. « Il n'y a point de halte dans la voie des concessions; un premier pas en amène d'autres; quand on cède sur un point, on ne sait plus où s'arrêter. La logique est une fatalité irrésistible. » C'est le lieu commun qu'on oppose à toutes les réformes, je l'ai entendu réciter sur d'autres théâtres; mais à ce lieu commun on peut répondre par un autre qui le vaut pour le moins : « La réaction est égale à l'action; un extrême en amène un contraire. Par la compression absolue des consciences, on arrive à la licence illimitée, et ne rien concéder est le moyen de tout perdre. » — L'histoire et la raison montrent en effet que les principes trop absolus ne peuvent régner longtemps, et que des institutions irréformables seraient les plus menacées de révolutions. Considérez les faits. On ne saurait prétendre que le protestantisme ait fermé la porte à la liberté de penser. Sans aucun doute, chez les nations réformées, il s'est élevé des philosophies que le christianisme est en droit de trouver téméraires. Qui peut nier pourtant que dans la plupart des sociétés protestantes l'incrédulité ne soit moins passionnée, moins hardie, moins répandue? Qui peut nier que le rationalisme ne s'y soit préservé davantage de tout ce qui ressemble à l'impiété? Qui peut nier que les excès de la pensée irréligieuse n'y aient été moins encouragés, moins tolérés par l'opinion publique? Toute réforme ou, si l'on veut, toute réformation est modérée au moins par ses principes. L'examen qui choisit et se limite est un acte qui suppose sagesse et réflexion, et tôt ou tard, malgré les écarts des passions humaines, l'esprit de liberté répand autour de lui l'esprit de modération. Aujourd'hui que les besoins d'indépendance et de nouveauté ont pris une autre forme et se manifestent dans une sphère plus étendue, il suffit d'un regard jeté sur le monde pour voir où, devant les dangers du vieil ordre social, se montre la sécurité et se trahit l'inquiétude. Le socialisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, le jacobinisme, pour mieux dire, n'est pas né en terre protestante, et il est triste de penser que, s'il fallait nommer le pays du monde où le danger est peut-être le plus imminent, on citerait plutôt les États Romains que la Hollande ou l'Écosse.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LE MATACHIN

SCÈNES DE LA VIE FRANC-COMTOISE. [1]

I. — JOSILLON CLAIRET.

I.

Il est dix heures du matin, on est au mois de mai, il fait un temps superbe. Les rues de Salins ont un air de fête. Le Mont-Poupet se carre au loin dans ses broussailles verdoyantes. La brise souffle sans relâche, mais caressante et douce comme une brise de printemps, et chacun s'empresse de l'aspirer par tous ses pores et par toutes ses fenêtres, car, en passant à travers les grands tilleuls fleuris de la promenade Barbarine, elle a eu soin de s'y parfumer de son mieux avant de venir souhaiter le bonjour à la population salinoise.

Les hirondelles, toutes ravies de se revoir aussi en pays de connaissance, tirent, de la Place-d'Armes à la Porte-Haute, les bordées les plus insaisissables, puis reviennent en arrière, puis repartent en avant, sans parvenir à se rassasier de toutes ces enivrantes haleines, de toutes ces émanations printanières, de toutes ces lumineuses splendeurs. Dans le ciel pur tourbillonnent en longues troupes les martinets criards, enfermant dans un cercle sans fin le clocher de Notre-Dame, celui de Saint-Maurice et la coupole de l'hôtel de ville. Le fort Saint-André, inondé de lumière, regarde le soleil face à face avec l'air reconnaissant et sénile d'un invalide qui étale enfin au chaud ses rhumatismes, tandis que la côte de Belin, encore complétement dans l'ombre, semble déjà pourtant franger de feu toute sa crête de rochers, où les petits œillets rouges ne tarderont pas à fleurir.

(1) Berthold Auerbach, Jérémie Gotthelf, ont donné en Allemagne et en Suisse l'exemple d'une heureuse application du roman à la peinture des mœurs villageoises. C'est à cet ordre de tentatives que se rattache le récit qu'on va lire, et ainsi s'explique la place qu'y tiennent certains détails de langage et de vie locale qui sont ici un élément d'intérêt.

Si le soleil et le printemps portent la joie et sont les bienvenus de tout le monde, leur retour, simple surcroît de bien-être pour le riche, devient tout un événement pour le pauvre; c'est une véritable transfiguration de son entourage, de son habitation, de sa pauvreté même. Il n'est si triste masure qu'un rayon de soleil ne puisse faire resplendir, et les plus beaux effets de lumière sont presque toujours dus à ces douloureux contrastes. Ce sont là de ces compensations mystérieuses comme la nature se plaît à les prodiguer, et qui certes auraient bien leur prix, si l'amer sentiment de la réalité ne finissait toujours nécessairement par reprendre le dessus.

Aujourd'hui donc tout brille et tout semble sourire dans le pauvre quartier du Matachin aussi bien qu'ailleurs. Pendant que les hommes sont à la vigne et profitent du beau temps pour achever leurs labours, les femmes au logis semblent tout remettre en ordre pour la saison d'été. Les fenêtres, toutes grandes ouvertes, dégorgent avec un plaisir extrême l'air étouffant et vicié dans lequel ont vécu depuis six mois ces pauvres familles. Partout les literies mêmes sont déployées et battues de verges au soleil, puis bientôt chaque fenêtre se garnit d'un rosier nain ou d'un pot d'œillets soigneusement gardé à l'intérieur pendant l'hiver. Les conversations se croisent d'une fenêtre à l'autre, et la bonne humeur de chacun se manifeste ainsi par ces sourires et par ces saillies, autres fleurs de l'âme, tout aussi réjouissantes à voir.

Le quartier du Matachin, le plus pauvre de la petite ville de Salins, en est aussi tout naturellement le plus pittoresque. Il commence à la Porte-Basse, et comprend toute la rue d'Olivet, rue qui doit son nom à l'abbé d'Olivet, que Voltaire appelait son *maître en grammaire*, et qui naquit dans cette rue même. Il paraît qu'autrefois un grand seigneur avait dans ce quartier un *chenil à chiens*. La tradition populaire a appelé cela une *meute a chiens*, ce qui a fini par devenir ce mot de *Matachin*, dont la provenance étymologique ne fait du reste nullement disparate avec la physionomie du pauvre quartier ainsi désigné aujourd'hui. Une rue étroite, montueuse et sale, quelques misérables boutiques aux portes basses et cintrées, au-devant desquelles se montrent à peine quelques paires de gros sabots, quelques pipes de terre blanche et quelques chandelles de suif jaune dans un pot de terre rouge; — plus loin, quelques pieds de veau encore en poil, accusant timidement dans ces parages l'existence d'un de ces bouchers au rabais qu'on appelle *margandiers* à Salins; — puis, dans cet angle à gauche, la fameuse fontaine de l'Échilette, ainsi nommée de l'escalier en échelette qui conduit de ces profondeurs à l'église de Saint-Maurice, la fontaine de l'Echilette, autour de laquelle bavardent en ce moment les laveuses; — puis l'étalage d'un fripier, où les vieux pantalons garances tout rapiécés sur les genoux, les vieilles guêtres à chaînettes, les vieux coffres, les vieux chaudrons et les vieilles ferrailles de toute espèce se heurtent et s'entrecroisent dans le plus lamentable pêle-mêle; — puis enfin, à mesure qu'on arrive dans le haut, c'est-à-dire qu'on se rapproche du courant de la circulation générale, quelques cordonniers battant leur semelle et quelques cloutiers dont un chien fait manœuvrer le soufflet en tirant la langue dans la roue..., — voilà le Matachin. Non cependant. Comme complément, il nous reste à mentionner encore l'enseigne d'un vieux magasin

depuis longtemps fermé, sur laquelle on lit à travers les éclaboussures et les toiles d'araignées ces touchantes paroles : — *Tabé, mécanicien en tous genres, raccommode les soufflets.* Si les premiers mots de cette légende sont coupables d'un peu de prétention, n'est-il pas vrai que cela est bien racheté par cette conclusion naïve et prévoyante : — *Raccommode les soufflets?*

Parmi les maisons voisines de la fontaine, il en est une qui se fait remarquer tout d'abord par un certain air de propreté. D'apparence humide et sale par le bas, comme tout le reste de la rue, cette maison, recrépie à neuf dès le premier étage, devient littéralement blanche comme neige aux étages supérieurs. Cette propreté du dehors, qui contraste si complétement avec tout l'entourage, semble être un indice de la propreté du dedans. La maison n'a que deux fenêtres par étage, mais on sent que ces grandes fenêtres carrées sont assez larges pour desservir de lumière et d'air deux pièces d'assez belle dimension. En bas, deux portes inégales correspondent à ces deux fenêtres, — la porte de la cave, ferrée de gros clous à large tête, et la porte de l'escalier. Entre ces deux portes se trouve le *larmier*, soupirail étroit garni de deux barreaux de fer, destiné à maintenir le courant d'air dans la cave. Des fenêtres supérieures de cette maison, la vue s'étend librement sur les pentes de Saint-André, sur les vignes du château de Rans, sur le rocher du Gros-Talus et jusque sur la côte boisée de Salgret. De l'une de ces fenêtres déborde une caisse de sapin remplie de terre, espèce de jardin en miniature, dont l'intérieur est semé de persil, de cerfeuil et de ciboules, et à la circonférence duquel s'épanouit une superbe guirlande de résédas. Au-dessus de la caisse, deux crochets de fer surgissent du mur, destinés à recevoir ces belles gourdes vertes qu'en automne les vignerons salinois ont l'habitude de faire sécher à l'air.

Derrière cette plate-bande aérienne se dessine le profil d'une jeune fille qui semble fort appliquée à sa couture. L'embrasure de la fenêtre est de taille à contenir facilement, — outre sa chaise, — le petit banc de bois où reposent ses pieds et sa large table à ouvrage, sur laquelle on aperçoit déjà une pile de chemises confectionnées, les pièces éparses de celle en travail, les ciseaux, la pelote hérissée d'aiguilles, les petits boutons de nacre symétriquement fixés sur leur plaque de carton, les pelotons de fil blanc, la *limoge* rouge pour le marquage, et, dans un vase à fleurs évasé par le haut, quelques branches de lilas.

La pièce où coud ainsi cette jeune fille est une de ces chambres-cuisines si communes chez les vignerons francs-comtois. A gauche, en entrant, on trouve le dressoir avec ses plats d'étain par le haut, ses *seilles* (seaux) d'eau au centre, et ses marmites rangées selon leur taille par-dessous. Plus loin vient la crédence à hauteur d'appui, où l'on met les vivres, avec un tiroir pour les cuillers, les oignons et les bouts de ficelle. Au mur pendent la poêle à frire toute noire et la bassinoire en cuivre rouge. Le pétrin est à sa place à côté de l'horloge. Vis-à-vis de la fenêtre se déploie en saillie le manteau carré de la cheminée, sur la corniche de laquelle figurent la lampe d'étain, deux chandeliers de cuivre, un autre de fil de fer à crochet pour aller à la cave, deux fers à repasser et autres menus ustensiles de même nature. Dans le coin à gauche de la cheminée est le four, où s'entassent ordinairement les pa-

niers à terre, les pioches et les *bigots* (1), tout l'arsenal du vigneron; par-dessous, on aperçoit au milieu des brindilles le tronc de bois sur lequel, en hiver, on aiguise les échalas. Le coin vis-à-vis du four, du côté de la fenêtre, est occupé par un grand lit à ciel carré et à rideaux de cotonnade bleue largement rayée, tombant perpendiculairement du plafond jusqu'à terre. Entre le lit et le four se trouve la porte de l'autre pièce. La colonne supérieure du lit correspond à l'angle d'évasement intérieur de la fenêtre. Un peu plus loin, une grande armoire en noyer noirci, à deux battans, sert de vestiaire à la famille. Quelques chaises de bois dur sont rangées autour de la chambre, d'autres sont engagées sous la grosse table à pieds tors qui en occupe le milieu. Le plancher, quoique de couleur terreuse, n'en témoigne pas moins de bonnes intentions de propreté par les rosaces encore fraîches dont l'a ouvragé l'arrosoir. Tout est d'une simplicité extrême dans cette cuisine aux murailles jaunes, mais tout y est rangé avec tant d'ordre, et le printemps y envoie du dehors un air si pur, qu'on s'y sent réellement tout à fait à l'aise.

La jeune fille qui coud auprès de la fenêtre semble être l'âme de cette grande pièce. Sur toute sa physionomie se reflète la satisfaction intérieure que procure le travail. C'est une brunette de vingt à vingt-cinq ans, aux joues un peu maigres, mais au teint ferme, au nez correct, aux lèvres résolues et aux grands yeux à la fois doux et malins. Ses cheveux bien peignés retombent en modestes bandeaux sur ses tempes pour disparaître sous une cornette bigarrée qui lui recouvre encore l'arrière de la tête. Sa robe d'indienne violette laisse deviner une structure saine et solide plutôt qu'élégante. Cette jeune fille s'appelle Fifine Clairet.

Tout à coup elle quitte sa couture, ôte le dé de son doigt et se dispose à allumer le feu en fredonnant à demi-voix cette douce ballade franc-comtoise :

Derrière chez mon père,
Vole! mon cœur, vole!
Derrière chez mon père,
Il y a t'un pommier doux...
Il y a t'un pommier doux,
  Tout doux et iou!
Il y a t'un pommier doux.

Trois jolies princesses,
Vole, mon cœur, vole!
Trois jolies princesses
Sont assises dessous,
Sont assises dessous,
  Tout doux et iou!
Sont assises dessous.

La Fifine va prendre une marmite sous le dressoir, y verse de l'eau et la suspend à la crémaillère, puis elle prend sous le couvercle du pétrin des légumes apprêtés pour la soupe, et les met avec précaution dans la marmite sans discontinuer de chanter :

(1) Pioche à deux cornes.

Çà, dit la première,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la première,
C'est le point du jour,
Tout doux et iou!
C'est le point du jour!

Çà, dit la seconde,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la seconde,
J'entends le tambour,
J'entends le tambour,
Tout doux et iou!
J'entends le tambour!

Çà, dit la troisième,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la troisième,
C'est mon ami doux...
C'est mon...

— Entrez! fait tout à coup la Fifine en interrompant son couplet et en recouvrant sa marmite. La porte de l'escalier s'ouvre, et une vieille femme, coiffée d'un ancien bonnet à grandes passes, entre avec un panier couvert d'une serviette suspendu à son bras.

— Bonjour, madame.

— Bonjour, mam'zelle Fifine. Vous êtes déjà éveillée! Oh! oh! *c'est comme on dit des fois,* j'ai bien reconnu votre voix tout de suite.

— Tiens! c'est la Jeanne-Antoine! Je vous aurais bien laissé manger au loup; mais c'est qu'aussi vous devenez bien rare, dites donc.

— Ah! mon Dieu! mam'zelle Fifine, voyez-vous, on n'a pas rien à faire qu'à venir se promener à Salins. Sans compter que de Villeneuve ici il y a une fameuse trotte, et mes jambes n'ont plus vingt ans...

— Ah çà, vous êtes donc venue au marché, à ce qu'il paraît?

— Eh! ma foi, mam'zelle Fifine, on est bien obligée de faire deux ou trois sous avec la denrée qu'on a.

— Le beurre était-il bien cher aujourd'hui, Jeanne-Antoine?

— Bien cher..., bien cher, mon Dieu! toujours trop cher pour celui qui achète et jamais assez pour celui qui vend. Moi, j'en avais là douze livres, du beau beurre des sapins! Eh bien! j'ai eu assez de *maux* d'en avoir dix-huit sous...

— Douze livres à dix-huit sous, ça fait presque douze francs. Asseyez-vous donc, Jeanne-Antoine. Mais ce n'est pas vous qui avez apporté tout cela depuis là-haut?

— Oh! pour ça non, mam'zelle Fifine; je suis venue avec notre *grand* sur une *pièce de marine* (1) qu'il a descendue ce matin. On profite des occasion qu'on a. Une fois au-dessus de la côte du Châlême, on n'a plus que deux heures de descente pour venir à Salins.

(1) Grand sapin destiné au flottage.

— Oh! oh! vous voyagez donc en carrosse, Jeanne-Antoine?

— Oui, un joli carrosse! Un grand sapin de cent pieds de long avec deux bœufs maigres qui tirent la langue. Après ça, quand une fois on est assise là au milieu, ça fait ressort.

— Mais qu'est-ce que vous déballez donc là, Jeanne-Antoine? Vous nous apportez des œufs, je crois?...

— Ah! mon Dieu, ne m'en parlez pas. Nous n'avons qu'une poule qui en fasse; l'autre *quiouppe* (glousse)... Chez nous, on n'a pas de tout douze; aussi n'en voilà-t-il que six...

— C'est justement pourquoi, Jeanne-Antoine, il fallait les vendre! Vous mériteriez, tenez!... Je vous demande un peu si cela a du bon sens? Des œufs superbes encore!

— Et le père, mam'zelle Fifine, il se porte toujours comme un pont-neuf, lui?

— Mais oui, Jeanne-Antoine, il va assez bien. Il est à la vigne. Allons, asseyez-vous là. Vous le verrez à midi. Ou plutôt, tenez, je crois que le voici qui revient déjà. Qu'est-ce que cela veut dire?

En effet, l'on entend des pas dans l'escalier. La porte s'ouvre, et le père Josillon Clairet entre, la tête nue et rasée, les manches de chemise retroussées et la poitrine au large, sa pioche d'une main et le manche brisé de cette pioche de l'autre.

— Tiens! voilà la Jeanne-Antoine!

— Votre très humble servante, monsieur Josillon... Ah! ah! vous avez fait des *briques*, à ce qu'il paraît?

— Pardié oui, Jeanne-Antoine. Tant va la pioche à l'eau... non, à la vigne...

— Père, figurez-vous que la Jeanne-Antoine nous a apporté des œufs.

— Des œufs, Jeanne-Antoine? Pour nous rendre amoureux!

— Oh! Josillon!

— Euh!... Où est le temps, hein, Jeanne-Antoine?

— Mais vous êtes toujours le même, vous, Josillon; c'est bon pour moi de me plaindre.

— Pourquoi vous plaindre, Jeanne-Antoine? Faute de blé, on mange de l'avoine. Il ne faut jamais se plaindre. Quel âge avez-vous?

— Neuf et puis cinquante, combien cela fait-il?

— Ça fait cinquante-neuf en tout pays, Jeanne-Antoine. Un bel âge, ma foi! le même âge que moi. Tiens, toi, Fifine, va-t'en voir chez Coindet s'il a avalé le manche de pioche que je lui avais dit de me faire.

— Mais, père, vous irez bien chez Coindet vous-même en retournant à la vigne. Vous n'avez pas besoin de votre manche pour dîner.

— Allons, soit! Ce que femme veut, Dieu le veut; pas vrai, Jeanne-Antoine? Eh bien! alors, si c'est comme ça, dépêche-toi; donne-moi le pain que je le coupe. La Jeanne-Antoine dînera avec nous.

— Oh! pour ça, Josillon, je vous suis bien obligée : voyez, j'ai apporté du pain dans ma poche; je n'ai pas faim.

— Vous remercierez après, Jeanne-Antoine. Tenez, il ne faut pas que les jeunes gens restent comme ça les bras croisés. Prenez-moi cette miche, et

vous couperez le pain pendant que la Fifine mettra la nappe et que je mettrai à la broche.

— Père, n'oubliez pas d'essuyer la poêle avec du papier, au moins, avant d'y mettre votre beurre!

— L'entendez-vous, celle-là qui voudrait apprendre à sa mère à faire les enfans? Donne-moi d'abord le saladier à fleurs, que je casse dedans les œufs de la Jeanne-Antoine : ça va nous faire un dîner de chanoine.

— Attendez donc, père, que j'y mette encore ces ciboules! Voilà le beurre qui chante. Tenez, prenez la queue de la poêle, et je verserai.

— Donne. Verse tout d'un coup. Allons! As-tu mis du sel?

— Pardi!

— Venez, Jeanne-Antoine; je vais vous montrer comme on tourne les omelettes au Matachin... Un... et deux! Hein! avez-vous vu!

La soupière blanche bien couverte fait le gros ventre sur la table, Josillon s'établit d'un côté, et signifie à la Jeanne-Antoine d'en faire autant de l'autre; puis il découvre d'un air grave la soupière, d'où part brusquement une superbe colonne de vapeur qui va heurter le plafond et s'évanouit en retombant en parapluie, comme un feu d'artifice. La soupière est remplie jusqu'au bord; dans le milieu surgit une dernière *pochée* de quartiers de raves et de pommes de terre que les larges tranches de pain dilatées par le bouillon empêchent de couler à fond.

— Mais, pour l'amour de Dieu, que faites-vous donc là, Jeanne-Antoine? s'écrie Josillon dès que chacun est servi. Est-ce que vous avez peur que votre assiette enfonce la table?

— *Jeu* (1)! elle mange sur ses genoux, la Jeanne-Antoine.

— Mais, oui, mam'zelle Fifine; je ne suis pas habituée à manger à table, moi. Ah bien oui! chez nous, les femmes ne s'y mettent qu'une fois par an, le jour de la fête, pour trinquer avec les *fétiers* (2).

— Jeanne-Antoine, vous êtes aujourd'hui chez Josillon, et chez Josillon on ne mange pas sur ses genoux.

— Allons, mon Dieu, puisque vous l'exigez... Qui est maître est maître.

— Ah!... maintenant il faut boire un petit coup là-dessus, Jeanne-Antoine. N'ayez pas peur! Il ne grise pas celui-là; c'est du *boire* (3). A la vôtre, Jeanne-Antoine! A présent, second service! Avancez votre assiette.

— Encore de la soupe? Mais j'en ai déjà jusqu'aux oreilles, Josillon.

— Allez toujours! Un capucin ne s'embarque jamais seul. Ne vous imaginez pas au moins que nous allons vous servir des ortolans ou des perdrix. Mais à propos, et votre *grand*, Jeanne-Antoine, où est-ce que vous l'avez laissé?

— Lui! Eh pardi! il dîne au faubourg, par-là, au *Cheval-Blanc*, avec les autres de Villeneuve.

— Il est donc toujours aussi enragé après son voiturage?

— Ah! mon Dieu, ne m'en parlez pas. J'ai beau dire et beau faire, il ne m'écoute pas plus que si je chantais.

(1) Diminutif de Jésus.

(2) Invités de la fête.

(3) Piquette que font nos vignerons en jetant de l'eau sur leurs marcs après qu'ils en ont tiré le vin.

— Il fait pourtant là un mauvais métier. Tous ces gaillards-là ont beau croire qu'ils gagnent une masse d'argent; ce n'est pas en courant ainsi les auberges qu'on fait fortune...

— Mais je le sais bien, Josillon.

— Et puis, dit Fifine, c'est qu'ils sont vraiment faits comme des voleurs, tous ces voituriers de marine. Quand je rencontre ceux de Chamblay par Saint-Maurice, ils me font toujours une peur affreuse... De grandes figures toutes couvertes d'écorchures et de boue, des chapeaux qu'on dirait ramassés dans un *gouillat* (1), et puis leurs pauvres bêtes, il faut voir comme ils les battent... Oh! tenez, voyez-vous, Jeanne-Antoine, quand je les vois quelquefois, là, près de la fontaine d'Arion, vous savez bien... où cela monte... quand je les vois, ces pauvres bêtes, maigres comme des lanternes, qui s'abattent sur le pavé à force de tirer, et que ces monstres leur tapent à grands coups de manche de fouet sur le nez pour les faire relever... oh! alors je voudrais pouvoir les prendre au collet pour les mettre eux-mêmes à la limonière en place de leurs bœufs, et pour leur en donner une fois, là! mais... à mon appétit!

— Mais je le sais bien, mam'zelle Fifine.

— Et dire qu'il n'y a pas un bouchon sur la route où ces horreurs-là n'aillent boire, pendant que leurs bêtes restent la tête basse à les attendre dehors, dévorées par les mouches en été, et grelottant de faim et de froid en hiver! Et dire que chez eux, pendant ce temps-là, leurs pauvres femmes et leurs pauvres enfans n'ont parfois rien pour se nourrir, rien pour s'habiller, rien pour se chauffer! Oh! non, voyez-vous, Jeanne-Antoine; c'est du vrai brigandage tout cela!

— Mais à qui le dites-vous, mam'zelle Fifine? Et l'argent que coûtent le foin, les chaînes, les voitures, le charron, le maréchal! Et le fumier qu'on perd par le monde, et les habits qu'on use, et les membres qu'on se casse, et les malheurs même qui peuvent arriver à tout moment, comme à mon pauvre vieux qui a été écrasé là sous sa voiture, au bas du Châlème, un jour qu'il avait trop bu à Cernans en s'en revenant, — vous n'en parlez pas de tout cela. Ah! mon Dieu! allez, mam'zelle Fifine... (La Jeanne-Antoine ne peut plus retenir ses larmes.) Je ne suis pas venue... à mon âge... sans avoir mangé... ma bonne part... de *vache... enragée* (2)... allez!

— Pauvre Jeanne-Antoine!

— Ah bah! ne pleurons pas, Jeanne-Antoine. Voyez-vous, qui est mort est mort...

— Euh! qu'est-ce que vous me versez là?

— C'est du *maquevin* (3), c'est doux!

— Ouais! que c'est donc fort!

— Tout de même, pourquoi ce diable de *grand* n'est-il pas venu avec vous? On aurait bien tâché d'en faire façon. Quand il y a pour trois, il y a pour quatre, avec cela qu'il est encore maniable, lui, et sans compter qu'il est fort

(1) Mare d'eau.
(2) De malheur.
(3) Mélange d'eau-de-vie et de vin cuit.

comme une *malbroug* (1). Ah! dites donc, de longtemps je ne l'oublierai, de quelle passe il m'a tiré, allez!

— Vous, Josillon? Il ne m'a rien dit.

— Comment! il ne vous a rien dit?

— Pas la queue d'un mot.

— Eh bien! il venait donc de charger une *bosse* (tonne) de vendange à Chauviré. Pour lors, comme nous allions partir, voilà un brigand de cheval qui prend le mors aux dents, et qui s'élance en bas de la ruelle de vignes où nous étions avec sa voiture. Les bœufs s'épouvantent et font un écart. Notre bosse n'était pas encore serrée avec la chaîne, remarquez bien; nous étions à côté pour la serrer. Cependant le *boutecamp* (2) était ôté et le tampon remis. Tenez, je ne sais par quel miracle, mais enfin, au mouvement des bœufs, voilà la roue de devant qui tombe dans un trou jusqu'au moyeu, et la bosse toute pleine, une grande bosse de neuf *carris* (3), qui s'apprête à nous tomber dessus, ni plus ni moins. Tenez, Jeanne-Antoine, je ne suis pas peureux; mais du diable si je n'ai senti le froid au dos dans ce moment. Le *grand*, lui, ne fait ni une ni deux. Il reçoit la bosse à temps sur une épaule, puis se retourne comme il peut, se plante les pieds contre le mur en faisant le demi-cercle, et me dit : — Josillon, tâchez de vous glisser entre les jambes des bœufs, ils ne *gipent* (ruent) pas. Vous prendrez le fouet, vous irez en avant, et vous taperez dur. N'ayez pas peur pour la bosse, la voûte est solide. — Je vais, je fouette, les bœufs se crampent, la roue sort du trou, la bosse retombe sur les brancards, et nous voilà partis drus comme des pinsons.

— Pauvre grand, va! sans lui pourtant, hein! père!

— Voyez-vous, il y a tout de même du bon dans ce grand diable. C'est seulement dommage qu'il soit enfilé dans un si vilain commerce.

— Mon Dieu, je le sais bien, Josillon; mais qu'y faire? Il n'a pas d'idée pour le labourage, il ne veut pas aller domestique, il ne veut pas entendre parler de prendre en fermage quelques journaux de terre, qui, joints à nos deux ou trois coins, suffiraient pour nous faire vivre... Que voulez-vous que j'y fasse?

— Mais il n'est cependant pas méchant avec vous, Jeanne-Antoine?

— Pas méchant, pas méchant! Je ne puis pas dire qu'il soit méchant; mais il ne m'écoute pas.

— Et si vous lui trouviez une femme?

— Ah bien oui! une femme! Où voulez-vous que je la prenne?

— Pardié! il n'en doit pas manquer par là-haut.

— Oui, des propres! des paresseuses, des glorieuses. Que le bon Dieu l'en préserve et moi aussi! Celles qui ont quelque chose ne sont pas pour son bec, et des autres, j'aime autant qu'il s'en passe.

— Mais enfin, Jeanne-Antoine, vous avez votre petite maison, vos bœufs, votre vache, vos deux ou trois champs. Cela doit valoir quelque chose déjà? Voyons, comptons. Votre petite maison vaut combien?

(1) Grosse voiture.

(2) Entonnoir.

(3) Un *carri* contient soixante-quinze litres.

— Oh! ma foi, la maison n'est déjà pas tant *peute* (laide); je ne la donnerais pas encore pour quinze cents francs.

— Allons, mettons quinze cents francs. Et les bœufs, combien?

— Oh! ma foi, les bœufs, quand ils avaient encore leurs quatre cornes pour les deux, ils pouvaient bien valoir cinq ou six cents francs; mais maintenant qu'ils sont maigres et qu'ils n'ont plus que trois cornes...

— Allons, pour la maigreur en plus et la corne en moins, mettons-les à quatre cents francs. Quatre cent cinquante, tenez! Quatre cent cinquante et quinze cents font mille neuf cent cinquante. Mettons deux mille pour faire un compte rond. Ensuite... vous avez votre vache...

— Oh! pour notre Bouquette, celle-là, c'est moi qui la soigne. Il faut voir le poil qu'elle a! Et avec ça un pis qui est gros comme une seille. Ah! pour la vache, je vous garantis qu'à moins de cinquante écus elle ne sortira pas de mes mains. Ah bien oui! qu'est-ce que je ferais sans elle? je n'aurais rien pour entretenir le ménage et rien pour fumer un peu nos deux ou trois coins...

— Allons, va pour cinquante écus! cela fait deux mille cent cinquante francs. Et vos champs maintenant. Voyons, combien en avez-vous?

— Oh! pour les champs, nous en avons... c'est-à-dire non!... c'est-à-dire si!... Voyez-vous, pour les champs, c'est qu'il y en a un qui ne compte pas; il n'y pousse que des rochers et des prunelles...

— Belle récolte! oui, mais les autres?

— Eh bien! les autres; il y a notre champ du Frite-à-l'Ane. Autrefois les pommes de terre y allaient encore, maintenant on n'en parle plus; j'y ai mis un peu de blé.

— Allons, voyons; le champ du Frite-à-l'Ane, combien vaut-il?

— Peut-être deux ou trois cents francs.

— Mettons deux cent cinquante, et deux mille cent cinquante, cela fait deux mille quatre cents. Après?

— Eh bien! après... nous avons encore le pré du Couti-Oudet. Il n'y en a guère large; mais c'est le rognon. C'est là que je vais faucher pour ma vache.

— A combien le Couti-Oudet?

— Pour le Couti-Oudet, vous pouvez le mettre hardiment à huit cents francs.

— Huit cents et deux mille quatre cents, ça fait trois mille deux cents. Après?

— Eh bien! après... il n'y reste plus que le champ près de la maison, là où j'ai une petite chenevière avec deux carrés de choux; le reste est en trèfle pour la vache. Oh! ma foi, je ne sais pas, moi. De la chenevière, c'est cher, ça. Il me semble que ça vaut bien... huit cents francs!

— Trois mille deux cents et huit cents font quatre mille francs tout ronds, Jeanne-Antoine, sans compter le reste du mobilier. Ainsi donc vous voilà, vous et votre garçon, à la tête d'une fortune de quatre mille francs, ayant tous les deux avec cela bon pied, bon œil, et vous n'arrivez pas à être heureux ensemble? Mais je n'en ai pas plus, moi, avec ma Fifine, et cependant elle ne se plaint pas, ni moi non plus.

— Oh! mais vous, Josillon, c'est bien différent.

— Comment, c'est bien différent! J'ai ma vigne de Chauviré, celle des Poils-

de-Chien et celle de Saint-Nicolas; puis la moitié seulement de cette maison-ci, remarquez-le bien, ce qui est déjà assez embêtant pour l'entretien de la toiture. Par exemple, la cave est toute à moi, avec cette petite cour sombre qui donne là, sur la place de Saint-Maurice. Puis voici la chambre de notre Fifine. L'avez-vous déjà vue, la chambre de notre Fifine? Tenez, entrez donc, Jeanne-Antoine.

La Jeanne-Antoine essuie d'abord ses pieds sur le plancher comme on le ferait sur un paillasson, et entre avec un air d'étonnement respectueux, les deux bras croisés l'un sur l'autre à la hauteur de la ceinture. — *Jeu!* mais c'est un petit paradis ici, Josillon. Comme ce plancher est bien lavé! puis voilà une commode, des chaises de paille, un joli miroir, un beau lit blanc! C'est du calicot, les rideaux, n'est-ce pas, mam'zelle Fifine? Oh bien! Dieu merci, il en a fallu des aunes! Avec un beau buffet de noyer, une jolie petite table, et puis tous les murs avec du joli papier qu'il y a des bouquets dessus, et des oiseaux encore! Ainsi donc c'est là que vous couchez, mam'zelle Fifine? Oh bien! vous n'êtes pas à plaindre; mais, après tout, vous le méritez bien.

— Pardié! je crois bien, une princesse comme elle! Qu'est-ce qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi? Pour moi, Jeanne-Antoine, je couche là, à la cuisine. J'aime les marmites. C'est un goût comme un autre.

— Mais voilà les deux heures qui sonnent.

— Rien ne vous presse, Jeanne-Antoine. Attendez-moi là. Je vais d'abord chercher mon manche, puis je reviendrai vous prendre pour aller à ma vigne de Saint-Nicolas.

— Allons, soit! mais ne restez guère.

II.

Josillon sort. La Jeanne-Antoine vient s'asseoir auprès de la Fifine, qui, sa vaisselle une fois lavée, s'est remise à sa couture.

— C'est du fin que vous cousez là, dites donc! Ouais! quels petits points; ça me tire les yeux. Ce n'est pas pour des paysans des chemises comme ça?

— Non, Jeanne-Antoine, c'est pour le docteur Girod.

— Comme ça, vous n'allez donc plus travailler en journée? Chez nous, toutes les tailleuses y vont cependant.

— Oh bien! moi, je n'y vais plus. J'en ai assez comme ça, d'y être allée pendant mon apprentissage. Ce n'est pas bien amusant, allez, Jeanne-Antoine, de courir comme ça chez les gens, quand on ne veut pas colporter d'une maison à l'autre tous les cancans de la ville. Une ouvrière, c'est comme une servante; on ne se gêne pas de montrer devant elle toutes ses misères cachées, et je vous assure que pendant mon apprentissage j'en ai vu de rudes. Aussi je reste chez moi; je ne vais plus chez personne. J'ai quelques bonnes pratiques qui me restent fidèles parce que je les soigne de mon mieux. Je gagne ainsi mes trois ou quatre cents francs par an; mon père en gagne autant avec sa vigne, quand les récoltes vont un peu. Avec cela, nous vivons tous les deux libres comme l'air et gais comme des pinsons...

— Ah! ah! voyez-vous! Mais alors pourquoi ne vous mariez-vous pas, mam'zelle Fifine?

— Moi, me marier? Eh bien! vous avez là une drôle d'idée, Jeanne-Antoine. Pourquoi me marier, et avec qui? Pour me mettre dans la misère, tandis que je suis ici comme un roi dans la mousse. Me marier avec un pauvre vigneron ou un pauvre ouvrier qui aura déjà assez de maux de gagner sa vie à lui, et qui par conséquent ne pourrait pas gagner celle de toute une famille, une fois qu'il faudrait renoncer à mon aiguille pour soigner un tas d'enfans. Se marier! se marier! c'est bientôt dit, ça; mais combien avez-vous déjà vu de ménages heureux, Jeanne-Antoine? Croyez-vous que tous les hommes ressemblent à mon père? Vous savez bien le proverbe : — Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les ânes se battent. — C'est la misère qui fait le malheur de bien des ménages parmi nous autres, tandis que c'est l'oisiveté qui fait celui des gens riches. Bien souvent les pauvres ne sont méchans que parce qu'ils sont pauvres, et les riches que parce qu'ils sont bêtes ou désœuvrés. Je sais bien que parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres il y a des exceptions, il y en a partout; mais enfin cela n'empêche. J'ai besoin d'air, moi, j'ai besoin de gaieté, j'ai besoin de travail, j'ai besoin de propreté. Tout cela, je l'ai en ce moment, et je m'y tiens.

— Moi aussi, fait Josillon en entrant brusquement. Qu'est-ce qu'elles *jacassent*, mes deux gaillardes?

— Ah! ma foi, père, vous êtes trop curieux.

— Allons, allons, maintenant, mam'zelle Fifine, il faut partir. Bonne santé! Au revoir!

— Au revoir, Jeanne-Antoine. Ne soyez pas si rare. Au revoir, père, ne restez pas trop tard à la vigne. La soupe sera prête à sept heures.

II. — LE GRAND MANUEL.

I.

Villeneuve-d'Amont est un village de cinq ou six cents âmes, sur la route de Pontarlier, à trois lieues de Salins. Il appartient au département du Doubs, et on l'appelle *Villeneuve-d'Amont* pour le distinguer de *Villeneuve-d'Aval*, qui est aux environs d'Arbois, dans le département du Jura.

De même que Lons-le-Saunier, Poligny et Arbois, Salins se trouve situé sur la base même du versant occidental de la grande chaîne du Jura. Ces montagnes, qui s'escarpent presque perpendiculairement du côté de la Suisse, en s'alignant en bataille comme une armée noire devant la grande chaîne des Alpes blanches, s'affaissent au contraire, du côté de la France, par gradins successifs, pendant une dizaine de lieues. Salins se trouve aux confins de la plaine et de la montagne, dont le plateau de Cernans forme le premier gradin, et celui de Villeneuve le second. C'est à Villeneuve que commencent les sapins.

Quand on arrive au-dessus de la côte du Châlème, on voit à une demi-lieue le village grouper ses toits de tuiles blanches à une portée de fusil de la route, sur une légère crête qui garantit ses habitations de toute humidité. A droite, en avant du village, s'étend une vaste tourbière qui reste entourée pendant tout l'été de tas de tourbes noires que les habitans y font sécher au soleil pour

leur consommation d'hiver. En prolongement de la tourbière, on embrasse à peu près d'un seul coup d'œil tout le territoire de la commune, encadré en amont par une des plus splendides forêts de sapins que possède la France. Ce sol, marneux et blanchâtre, serait susceptible d'une fertilité moyenne. Par malheur, le manque d'eau courante, qui y oblige les habitans à se contenter d'eau de citerne, y rend impossibles les irrigations, et le voisinage des forêts y détourne depuis longtemps les populations d'une culture opiniâtre et régulière par l'appât de petits gains en numéraire à peu près journaliers.

Ce dernier inconvénient, du reste, n'est point spécial à la commune de Villeneuve. Toutes les communes voisines des forêts en sont également atteintes; nulle part seulement il n'entraîne des conséquences aussi funestes qu'ici, parce qu'aucune commune des environs n'a été aussi radicalement dépouillée par l'état de ses avantages forestiers à la fin de l'autre siècle. Plusieurs communes voisines sont si riches en forêts, qu'elles ne savent réellement qu'en faire, et se laissent entraîner à bâtir des églises absurdes de luxe et de mauvais goût, par la simple raison que le régime de minorité perpétuelle qui pèse sur les communes en France ne leur permet pas d'emploi plus fructueux de leurs fonds. Indépendamment de ces avantages généraux qu'on pourrait souvent mieux utiliser, les habitans de ces communes ont dans leurs droits d'affouage et dans leurs droits de *rémanens* (1) une source d'avantages personnels qui leur constitue parfois une rente assurée de plus de cent francs par famille. Quiconque sait, par expérience ou par observation, combien d'efforts représente la production d'une pareille somme en agriculture pourra se faire une idée de l'importance d'un avantage communal de cette étendue. De tout cela, les habitans de Villeneuve sont complétement privés, ou bien peu s'en faut. Leurs voisins viennent exercer leurs droits de *rémanens* jusqu'à leurs portes, sans qu'ils aient mot à dire, et leurs droits d'affouage sont souvent si onéreux, qu'ils y renoncent complétement.

Le voisinage des grandes forêts présente avec le voisinage de la mer plus d'une analogie. Comme la mer, les forêts ont leurs golfes, leurs caps, leurs îlots, leurs proies faciles, leurs richesses toujours renaissantes, leur roulis, leurs orages, leurs dangers, leurs mugissemens sans fin et leurs immenses solitudes. Aux époques primitives, le droit de pêche et le droit de cueillette ne font qu'un seul et même paragraphe au code de la loi de nature; aussi le même attrait mystérieux qui emporte l'habitant des côtes à travers les vagues emporte-t-il ici le paysan, la hache à la main, au milieu des bois. Les habitans du voisinage des forêts ne sont guère meilleurs cultivateurs que les habitans des côtes. Ici toutefois s'arrête l'analogie. Il nous a été donné de voir de près les pêcheurs de Normandie. Ces gens nous ont semblé forts comme des chênes, graves comme des statues et doux comme des agneaux. La contemplation de la mer a quelque chose de saisissant. Dans le regard d'un pêcheur fixé sur l'océan, il y a quelque chose de vraiment étrange. Est-ce de l'amour? est-ce du défi? est-ce de la convoitise? est-ce de la terreur? Nous ne savons. Peut-être y a-t-il de tout cela ensemble. En tout cas, les pêcheurs

(1) On appelle *rémanens* les abattis de l'ébranchage dans les forêts sur lesquels certaines communes ont conservé en partie leurs anciens droits.

de Normandie nous ont semblé bons et doux. Entre les bûcherons du Jura et les pêcheurs normands, il y a une différence de caractère qui s'explique par la différence des industries. La pêche en Normandie vit d'efforts collectifs; le bûcheronnage au contraire s'exerce dans la solitude. Quand il fait beau, la pêche est une affaire de patience, d'adresse et de contemplation. Les tempêtes et les coups de mer sont des accidens qui ne font point partie de la pêche en elle-même. Le bûcheronnage est, par tous les temps, une lutte à main armée contre cette partie du domaine de la nature qui ressort de son exploitation. Le pêcheur vit entre le ciel et l'eau; il a continuellement devant lui des horizons immenses. Le bûcheron vit au milieu de fourrés sans perspective, quelquefois même presque sans lumière. Les pêcheurs rentrent le soir tous ensemble comme ils sont partis le matin, avant même le coucher du soleil; leurs femmes et leurs enfans les attendent sur la grève. Le bûcheron, lui au contraire, ne quitte sa tâche qu'à la nuit noire. Il semble se glisser alors le long des haies comme un être fantastique. Le passant attardé, en voyant se dessiner sur le fond du ciel gris la silhouette de cet homme avec sa hache sur l'épaule, ne sait s'il osera l'aborder, ou s'il doit attendre qu'il ait disparu pour continuer sa route.

On peut se demander maintenant pourquoi le travail de la terre n'est pas préféré par tous les paysans du Jura au travail dans les bois? Nous en avons donné tout à l'heure la cause affirmative, — le salaire à courte échéance, bien différent de celui de la culture, qui se fait d'ordinaire attendre une année, — indépendamment de l'attrait qu'une certaine vie sauvage peut avoir pour certaines natures. Les contrebandiers et les braconniers sont aussi dans ce dernier cas. Il y a d'autres causes encore : on ne peut aimer la terre qu'à la condition d'en avoir assez pour y implanter largement ses vanités et ses affections. Il faut avoir ici bas non-seulement son pain du jour assuré, mais aussi la certitude de celui du lendemain, et ce n'est certes point là le cas du plus grand nombre. Au lieu d'aimer ainsi la brebis pour elle-même, combien de malheureux sont obligés au contraire de la tondre si près et si souvent, qu'elle ne va pas loin sans y laisser toute sa peau! Quand la pauvre bête est épuisée, il faut bien chercher fortune ailleurs. Telle est, à ce qu'il nous semble, l'histoire de la plupart des gens qui se livrent, soit par le bûcheronnage, soit par le voiturage, à l'exploitation de nos forêts.

Comment s'étonner d'ailleurs de l'avarice et de la rudesse de mœurs des paysans de nos contrées, quand on réfléchit à la dureté impitoyable de la terre dans nos montagnes, qui, elle non plus, ne leur donne certes rien pour rien? Les élémens du travail de l'homme ont une influence forcée sur son caractère. Les sculpteurs tiennent tous plus ou moins, dit-on, du marbre ou de l'airain qu'ils façonnent. On comprend aisément qu'un tailleur de pierre n'ait pas tout à fait l'humeur d'un maître de danse. Pourquoi nos paysans ne se ressentiraient-ils pas de même de la dureté et de l'avarice des champs qu'ils cultivent?

II.

Du haut du Châlème, la route blanche se déroule à peu près en ligne droite à travers la plaine comme impatiente de s'engager dans la forêt. Quelques

haies d'aubépines, quelques lignées de frênes et une longue file de mètres de pierre en forment tout l'ornement. En ce moment, on n'y aperçoit qu'un cantonnier avec son enseigne rouge et blanche fichée à côté de lui dans la terre, et deux voitures d'Arboisins qui ramènent de Pontarlier des planches, sur lesquelles se trouve hissée une masse de tonneaux vides. La poussière que soulèvent les pieds des chevaux voltige devant eux en léger nuage. A la cime de leur collier, recouvert d'une grande peau de mouton teinte en bleu, avec toute sa laine, s'agite un énorme grelot, au bruit monotone duquel le voiturier s'endort sur sa petite banquette de cordes, au flanc de la première voiture. Non loin de l'entrée de la route, dans la forêt, s'embranche un des chemins qui conduisent au village. C'est sur la lisière droite de ce chemin que se trouve la maisonnette de la Jeanne-Antoine.

La porte d'entrée de la cuisine et les fenêtres donnent du côté du village, c'est-à-dire au midi, sur les deux carrés de choux qui viennent d'être plantés depuis peu et qui ont fort bien repris. Du côté de la rue, le toit, presque plat et en gros bardeaux, forme une forte saillie sous laquelle une voiture peut aisément trouver place, indépendamment de la pile de bois qui donne artistement la main à une autre pile de tourbes sèches par-dessus la porte de l'étable. Du côté du nord, voici la porte du grenier à foin, qui se trouve sur l'écurie même. La Jeanne-Antoine n'a pas de grange. Elle était obligée d'aller battre son blé chez les voisins avant l'invention des battoirs mécaniques. La Jeanne-Antoine n'a pas non plus de citerne, c'est-à-dire pas de citerne complétement à elle, comme il est facile de le voir par cette *chainette* (chenal) en sapin qui part du toit de la maison voisine pour aboutir au même trou que la sienne, derrière cette auge en bois où vient boire le bétail. La citerne de la Jeanne-Antoine n'a pas de pompe. L'eau s'en tire tout simplement au moyen d'un grand balancier formé d'un jeune sapin tout entier, encore habillé de son écorce et fixé par une cheville entre les deux cornes que forme un autre grand sapin en Y planté dans la terre. A l'un des bouts de ce balancier pend une grosse pierre, et à l'autre un *seillot* (seau) qui va puiser l'eau dans les profondeurs du réservoir.

Dans l'écurie de la Jeanne-Antoine, il y aurait certainement place pour plus des trois bêtes qui y logent; mais si elles y prennent toutes trois aussi bien leur aise que la *Bouquette* le fait en ce moment, il est évident qu'il n'y en a pas de trop. Cependant l'on aperçoit dans le fond une brouette, un trident et deux gros balais. La Jeanne-Antoine n'a ni herse ni charrue. Pour labourer ses champs, elle est aussi obligée d'attendre que les voisins veuillent bien lui prêter leurs outils. Aux solives rondes du plafond est clouée une latte qui sert de perchoir aux poules.

La cuisine de la Jeanne-Antoine, qui communique à l'écurie au moyen d'une porte, n'est pas luxueuse. Faute d'argent, hélas! on a oublié de la *cadetter* (daller) lors de la bâtisse, et plus tard on s'est si bien accoutumé à la terre nue qui lui sert de plancher, qu'on en est resté là. La bande de la cheminée est formée d'une grosse solive de sapin qui court d'un mur à l'autre. A cette solive pendent quelques ails et une vessie de porc; cette vessie n'indique pas du tout que la Jeanne-Antoine puisse se permettre le luxe d'un porc; c'est tout simplement une vessie qui provient de chez son voisin, et qu'elle a gonflée

en soufflant de toutes ses entrailles en prévision des besoins qu'on pourrait en avoir, tant pour les gens que pour les bêtes. Le foyer n'a pour chenets que deux gros cailloux. Bien qu'il soit aujourd'hui sans feu, on dirait cependant qu'il s'en dégage tout de même des odeurs de résine. La batterie de cuisine se résume en un crochet de fer, une vieille pelle percée comme une écumoire, et un soufflet asthmatique au piston de fer-blanc. De l'autre côté pend au mur un vieux sabot, duquel on voit sortir des allumettes. A gauche de la cheminée s'ouvre la gueule du four, dont le dos fait saillie sur le jardin. Vis-à-vis, la seille d'eau à larges cercles de cuivre prend ses aises sur un rayon de pierre incrusté dans le mur. A côté de la seille se trouve le *seillot* de sapin blanc dans lequel la Jeanne-Antoine trait sa vache, et la *taille* de bois sur laquelle le *fruitier* marque à la craie rouge la quantité de lait qu'elle lui apporte. Au-dessus de la seille s'étagent quelques écuelles, puis vient la petite armoire où Jeanne-Antoine loge les provisions de bouche. En bas se trouvent deux marmites à base en pointe, deux marmites de fourneau. En fait de chaises, voici la sellette sur laquelle on s'assied pour traire la vache, puis ce gros tronc de sapin sur lequel on scie le bois. Au mur pend la poêle à frire à un clou, et deux chaînes de voitures à une muraille, et puis..... plus rien.

Passons au *poêle*, c'est-à-dire à la chambre à manger et à coucher de la Jeanne-Antoine. Un pauvre lit à rideaux de cotonnade rouge occupe l'angle voisin de la fenêtre, vis-à-vis de laquelle un vieux buffet, dont elle a toujours la clé dans sa poche, renferme son linge, ses cotillons et sa bourse. Sur le buffet, on aperçoit une quenouille et une *filette* couchée sur le flanc. La table longue touche par un bout le seuil intérieur de la fenêtre, avec un banc de bois de chaque côté. Sur cette table se trouve une salière blanche et une grosse nappe à rayure rouge, dans laquelle on conserve la miche de pain. Vis-à-vis le lit s'ouvre dans le mur une espèce de niche, au fond de laquelle on aperçoit par le dos la platine du foyer de la cuisine. Contre cette platine se trouve une perche sur laquelle on peut faire sécher le linge quand il y a du feu de l'autre côté. Le mur au-dessus de la platine est percé d'un trou, par lequel s'engage le tuyau du fourneau de fonte qui ne bouge pas du milieu de la chambre pendant toute l'année. A l'embrasure intérieure de la fenêtre figurent d'un côté un almanach, et de l'autre une image d'Épinal, aux couleurs fortes, représentant *le Jugement dernier*. Deux autres images de même fabrique ornent les deux côtés de la platine : l'une est *le Degré des âges*, et l'autre *la Mort de saint François-Xavier sur une plage des Grandes-Indes*. Au plafond enfin pendent deux énormes paquets de fil qui attendent le tisserand.

La chambre du fils de la Jeanne-Antoine, le *grand Manuel*, vient ensuite; elle n'a pas d'autres ornemens que son lit de *paillettes*, deux paires de bottes qui jouent à cache-cache par dessous, ses habits des dimanches accrochés à un clou au mur, deux sacs de graines et un sac de farine qui rêvent dans un coin, à côté du pétrin de la Jeanne-Antoine; un petit miroir à barbe à l'espagnolette de la fenêtre, un paquet d'oing blanc pour graisser les voitures au plafond, et quelque vieilles ferrailles éparses dans un autre coin, avec une grande hache d'équarrissage. La cave touche à cette chambre du *grand*, en prolongement de l'écurie. Quand il y avait encore des pommes de terre, la Jeanne-Antoine logeait là les siennes. Aujourd'hui cette cave ne sert plus à

rien. C'est dans cette maisonnette que le *grand* a toujours vécu jusqu'à ce jour. On l'appelle maintenant le *grand*, parce qu'effectivement il est d'une superbe taille. Quand il était petit, on l'appelait par son nom de baptême raccourci d'une syllabe : Manuel.

L'enfance de Manuel n'a rien eu de bien extraordinaire. Tant que vécut son père, il fut obligé de se résigner à servir comme berger des vaches chez des étrangers; mais une fois son père mort, il revint de lui-même auprès de sa mère, qui n'eut plus le courage de le renvoyer. Dès qu'il fut en âge de travailler dans les bois, Manuel, qui ne voulait point aller au service comme domestique, se livra à l'ébranchage, ou plutôt, comme l'on dit en argot forestier, au *montage* des sapins marqués pour la coupe et vendus par l'administration des forêts aux marchands de bois qui les font exploiter eux-mêmes. Le montage est un métier qui a bien ses dangers; mais le danger n'était qu'un attrait de plus pour Manuel. Grimper comme un écureuil jusqu'à la cime de ces arbres géans dont la base a quelquefois dix ou douze pieds de circonférence, c'est-à-dire échappe à une étreinte humaine, et dont la tête seule est garnie de quelques branches, sans autre secours que celui d'une corde pour se retenir à l'arbre, et de deux ergots de fer, assujettis aux jambes comme ceux d'un coq, à faire entrer dans la rugueuse écorce, puis une fois à la cime, c'est-à-dire à plus de cent pieds du sol, tout scier et tout abattre autour de soi, avec une tête assez solide et une présence d'esprit assez constante pour être sûr qu'on ne se laissera jamais tomber : — voilà ce que c'est que l'ébranchage.

Dès les premiers jours, Manuel trouva à ce travail un attrait des plus vifs. Il éperonnait son arbre avec une telle ardeur, qu'en deux élans il arrivait à moitié chemin. Là, c'est-à-dire à la hauteur d'une maison de quatre étages, il respirait un instant en mesurant alternativement du regard l'espace qu'il avait déjà franchi et celui qu'il lui restait à franchir encore, puis il repartait, plein de zèle, et ne s'arrêtait plus que quand sa tête dépassait la plus haute branche du sapin. A cette hauteur l'attendait un spectacle analogue à celui dont jouit le plongeur qui, du fond de la mer, revient brusquement à fleur d'eau. Toutes les cimes de cet océan de grands arbres n'y sont-elles pas vertes, sombres, plaintives et houleuses, comme les vagues de la mer? Tous ces grands corbeaux ne tournoient-ils pas à grands coups d'ailes autour de lui, comme les goëlands sur la mer? Toutes ces grandes mousses, qui pendent à ces grandes cimes, n'ont-elles pas aussi quelque rapport avec les algues de la mer?

Vienne un vent d'orage à passer maintenant sur cette plaine immense, qui s'appelle ici le Grand-Jura, là le Petit-Jura, plus loin le Maublin, la Joux et la Fresse, et toute cette plaine va se tordre dans des convulsions, dans des rugissemens, dans des rages à faire pâlir un marin. Quels sont donc ces craquemens qui partent de tous côtés comme une canonnade? Est-ce la mâture d'une flotte innombrable qui se rompt au-dessus des vagues? Quels sont ces cris humains, ces juremens, ces clameurs entrecoupés par le tonnerre et la pluie? Sont-ce les dernières malédictions ou les dernières prières des passagers près d'être engloutis? Quels sont même ces beuglemens sourds et confus qui sortent du sein des vagues? Sont-ce peut-être les cris de joie des monstres marins qui s'apprêtent à faire curée de tout le pauvre équipage? Non,

ce n'est rien de tout cela. Ce qui craque ainsi de tous côtés, ce ne sont point les mâtures d'une flotte en péril, ce sont les sapins du Grand-Jura, que la tempête tord et brise au loin comme des baguettes. Ce qui crie et blasphème, ce ne sont point des passagers près d'être engloutis. Ce qui beugle dans ces profondeurs, ce ne sont pas des monstres marins prêts à faire curée d'un équipage. Ce sont les voituriers de marine qui chassent leurs bœufs à grands cris et à grands coups de trique hors de la forêt de peur qu'un sapin déraciné ne les écrase dans sa chute.

Quant à Manuel, lui, tout cela ne l'épouvante guère. Il ne se rappelle même pas que le tonnerre pourrait le frapper là-haut le mieux du monde. Il présente avec délices sa tête nue aux averses de la pluie. Il suit avec ivresse les ondulations de son sapin. Il aspire l'éclair des yeux et des narines. Tout cela l'enchante, tout cela le transporte dans un monde inconnu; puis bientôt voici que la nue s'éloigne, le vent se calme, les oscillations s'adoucissent, le ciel redevient bleu, la pluie cesse, le soleil se remontre; les arbres se secouent, et aux lueurs du soleil couchant chaque goutte d'eau qui tombe scintille comme une topaze.

Quand Manuel devint plus grand, il prit une scie et une hache et se mit à l'*abattage*. L'abattage est une opération qui a bien aussi sa solennité et qui demande également sa part d'adresse et de justesse de coup d'œil. Ce n'est pas tout que d'avoir préparé au grand arbre la place où il doit s'étendre, en élaguant même toutes les branches de ses voisins qui pourraient déranger sa chute; il faut encore que l'incision par la base soit si bien calculée, que cette chute s'opère exactement dans la direction voulue, car le marchand de bois est responsable, sous peine d'amende, de tous les dégâts que pourrait entraîner une chute irrégulière. Une fois le côté de la chute décidé, il ne faut plus que des efforts musculaires pour faire manœuvrer horizontalement la scie en attaquant l'arbre par le côté opposé à celui de la chute, et en fait de vigueur, Manuel n'était pas en peine. Naturellement il faut être deux pour faire manœuvrer la scie. A mesure qu'elle entre, on enfonce sur sa trace, à grands coups de tête de hache, d'énormes coins qui soulèvent insensiblement l'arbre dans toute sa masse; puis voilà que tout à coup un craquement se fait entendre, l'air siffle et la terre tremble : le géant est terrassé malgré sa taille, et l'homme, appuyé sur sa hache, reste debout à côté.

Après l'abattage vient l'équarrissage. C'est une affaire de charpentage plus ou moins adroit. Quand les bois sont équarris, il faut les tirer de la forêt. Pour cela, l'époque des neiges est naturellement la plus commode, mais on ne l'attend pas toujours. On plante une forte cheville de fer à la tête actuelle du sapin, qu'on appelait son pied quand il était debout; à cette cheville, on accroche une chaîne, et au bout de cette chaîne on attèle autant de paires de bœufs qu'il en faut pour enlever la charge par le simple glissement sur la terre humide ou sur la neige.

Le montage d'un sapin de cent pieds se paie un franc, l'abattage cinquante centimes, l'équarrissage cinq ou six francs, et le voiturage à Salins, de huit à douze francs. Les arbres brisés par l'orage se divisent en trois catégories. Ceux qui sont complétement déracinés s'appellent les *chablis;* ceux qui sont brisés par le milieu s'appellent les *étoques,* et enfin ceux qui ont séché sur

pied s'appellent les *séchons*. On appelle *rémanens*, nous l'avons dit, les abattis de l'ébranchage. Ces rémanens sont vendus par les marchands de bois aux maîtres de forges jusqu'à concurrence de la quantité qu'ils sont tenus d'en livrer cependant aux communes qui ont conservé intacts leurs anciens droits de rémanens.

Les forêts du Jura sont traversées en tous sens par des routes d'exploitation superbes. Rien de magnifique à voir en ce genre, par exemple, comme la croisade des routes du Pré-au-Maire. A aucun autre endroit de la forêt ne se dégage mieux le sentiment de ce mystérieux grandiose des sapins qu'au point d'intersection de ces quatre routes allant, l'une à Levier, l'autre à Villeneuve, celle-ci à Villers-sous-Chalamont, et celle-là à L'Abergement-du-Navois. Cependant, si belles et si multipliées que soient ces routes, elles se trouvent encore parfois bien éloignées des pièces de marine que l'on a à y conduire.

Manuel était un jour ainsi dans la forêt, avec ses deux bœufs bien muselés, en société de plusieurs autres voituriers de marine. La pièce qu'il s'agissait d'enlever avait plus de cent pieds de long et mesurait à la tête un mètre d'équarrissage. Un pareil arbre dans toute sa séve représente une formidable pesanteur. Comme le terrain semblait difficile, on avait été obligé de mettre trois paires de bœufs à l'attelage. Dans ce cas, la première place est toujours la plus dangereuse; cependant Manuel n'avait pas hésité à l'accepter pour lui et pour ses bœufs. Une fois la pièce ébranlée, l'on comprend aisément qu'il faut lui faire continuer sa marche glissante à grands coups de fouet, si l'on ne veut être obligé de faire halte à chaque pas; mais courir ainsi d'une seule traite à travers un fourré rempli de ronces, de rochers, de troncs d'arbres et de faux niveaux, est une chose qui rend bien difficile la direction précise de l'attelage. C'est une marche saccadée des plus fatigantes pour les gens et pour les bêtes. Tantôt l'arbre glisse par la seule force de sa pesanteur, et tantôt les efforts opiniâtres de tout l'attelage suffisent à peine à le maintenir en mouvement. Les bœufs par conséquent ne savent au juste ni quand ils peuvent ralentir le pas, ni quand ils vont être obligés de concentrer tous leurs efforts. Manuel, lui, fouettait, fouettait toujours en marchant à reculons, la main crampée à la corne de son bœuf de droite, le pauvre et vigoureux Dsaillet. Un moment il interrompit son fouettage et lâcha la corne pour aller au-devant des explications que semblaient lui donner ses collègues et que le bruit de la marche l'empêchait de comprendre. Tout à coup il se retourne et veut ressaisir la corne, mais, hélas! cette corne avait disparu. Le pauvre Dsaillet, abandonné à lui-même, était allé donner sur un sapin, et, sous la vigueur de son élan, la corne avait sauté comme si elle eût été de verre. Et cependant le pauvre animal marchait, marchait toujours sans s'apercevoir seulement, dans son zèle de travail, que son front commençait à se couvrir de sang et que sa corne venait de rouler sous son pied.

La pièce de sapin une fois sur la route, il ne reste plus qu'à la charger sur voiture. Les paysans du Jura s'en tirent d'ordinaire avec une habileté remarquable. Un homme seul y suffit parfois sans autres auxiliaires qu'un cric à manivelle qu'on appelle une *signôle*, une forte chaîne de voiture et une forte perche qu'on appelle une *pallanche*.

III.

Pendant que Manuel est ainsi dans les bois, que fait la Jeanne-Antoine? La pauvre femme, hélas! mène une vie à peu près pareille à celle que mènerait une poule à qui l'on n'aurait donné qu'un œuf à couver, et qui, au lieu du poussin qu'elle attendait, en aurait vu sortir un canard. Elle a beau glousser de tout son bec et gratter de toutes ses pattes sur le bord de la rivière, l'ingrat n'en suit pas moins en toute tranquillité d'âme ses instincts de nageur. La Jeanne-Antoine eût été la plus heureuse des femmes toute sa vie durant, si en se mariant elle avait eu la chance de rencontrer dans son mari un homme tant soit peu doué de ses goûts casaniers et travailleurs.

Ce qu'elle aimait, la Jeanne-Antoine, ce n'étaient point les forêts et les sapins, c'étaient ses champs, sa vache et son petit ménage. Les prodiges de fermeté et de résistance qu'elle avait été obligée de faire contre son mari pour le préserver d'une ruine complète pendant sa vie étaient incalculables. Bien longtemps elle avait essayé de le ramener au travail régulier de la culture en lui démontrant clair comme le jour que toutes ses prétentions de profit par le voiturage n'étaient que des chimères, et que tout ce qui venait ainsi *de la flûte* s'en retournait *au tambour;*... elle n'avait abouti qu'à se faire traiter de vieille radoteuse. Sitôt qu'il lui fut démontré que tout ce qu'elle pourrait dire ne servirait à rien, elle renonça à cette guerre d'offensive et ne s'appliqua plus qu'à réparer dans la mesure de ses forces les maux qu'elle ne pouvait prévenir. Qui sondera jamais quel abîme de douleurs secrètes une créature simple et résignée comme la Jeanne-Antoine renferme bien souvent dans son âme? Si tous les ans la récolte d'un seul de ses champs fournissait à la famille de la graine pour au moins six mois, c'est à elle seule qu'on en était redevable. Elle seule songeait à ensemencer tous les ans une petite chenevière, afin d'avoir du chanvre à teiller en automne et de l'œuvre à filer en hiver. Elle seule aussi, avec une vache unique, trouvait moyen d'avoir toujours une petite somme à toucher à la *fruitière* chaque fois que revenait la pesée du fromage.

Manuel, pas plus que son père, ne se sentait fait pour la vie paisible que rêvait la Jeanne-Antoine; seulement ses raisons à lui étaient un peu différentes. Le père n'avait guère vu dans le voiturage qu'un moyen d'avoir un peu d'argent frais au gousset, afin de remplacer par le dîner à sa guise de l'auberge la soupe à l'oseille et la tranche de vieux *cérat* grillé qu'aurait prétendu lui servir sa femme. Chez Manuel au contraire, c'était l'exiguïté de ce pauvre intérieur qui lui faisait chercher autre part un champ d'occupation plus en rapport avec ses forces. Il négligeait le soin de ses petits avoirs, parce qu'il lui semblait toujours que sitôt qu'il voudrait s'y mettre, il n'en aurait là que pour une bouchée, et parce que cela ne lui *progerait* (ferait effet) pas plus, disait-il, qu'une fraise dans la gueule d'un loup. Ajoutons aussi que la parcimonie sévère et forcée de la Jeanne-Antoine n'était guère faite non plus pour lui concilier à tous les instans les sympathies exclusives d'un pareil garçon dans tout le bouillonnement de la jeunesse. Manuel sans doute aimait sa mère, et le lui prouvait quelquefois à sa manière, mais il lui était devenu évident aussi qu'en cela seul ne pouvait se

résumer sa vie. Placé à temps au milieu d'une grande ferme, Manuel n'eût pas manqué de devenir un excellent cultivateur, car nul mieux que lui ne se rendait compte des tristes côtés du voiturage, dont les propriétaires ont si peur, et à bon droit, dans le Jura, que tous les baux de fermage l'interdisent expressément aux fermiers; mais où trouver cette ferme, à lui tout seul avec sa vieille mère? Un paysan ne peut réellement songer à s'établir que quand il est marié; réduit à ses seules forces, il ne saurait entendre à tout. De tout cela il résultait que pour quitter le voiturage, Manuel aurait eu besoin d'une ferme, et que pour le mettre à même de chercher quelque part une ferme il lui fallait préalablement une femme. Quant aux échantillons du beau sexe qu'il avait à sa portée, on sait ce qu'en pensait la Jeanne-Antoine. Nous ne prétendons pas que la brave créature fût tout à fait exempte des préventions que les vieilles femmes ont assez souvent contre les jeunes, surtout quand l'idée se dresse devant elles qu'elles pourraient devenir leurs brus; cependant, tout en réduisant à de justes proportions les appréciations de la Jeanne-Antoine, nous ne pouvons affirmer non plus qu'elle se trompât complétement. Il fallait bien d'ailleurs que Manuel fût aussi un peu de son avis, car personne ne se débattait plus énergiquement que lui à l'idée de prendre femme.

Le mécontentement du présent et l'incertitude de l'avenir, fermentant dans son âme en société de sa fougue de vingt-cinq ans, donnaient parfois à sa physionomie quelque chose de fiévreux, d'irrité et de provocateur, quand le tapage d'un festin d'auberge ne venait pas lui servir d'échappatoire. Ce qui manquait à Manuel, c'était non-seulement une assise selon ses goûts dans le moment actuel; c'était aussi un but, un stimulant pour le lendemain.

De Villeneuve à Villers-sous-Chalamont, il y a une demi-lieue par le joli sentier *groisé* (1) de la forêt. Un jour, Manuel s'était dirigé vers ce dernier village, où l'on célébrait la fête du patron de Villers, le glorieux saint Hilaire. Dès le matin, tous les garçons du village étaient au jeu de quilles avec leurs *fêtiers* des communes environnantes, la pipe à la bouche, les pièces de cinq francs à la main et les manches retroussées. Le bruit des quilles attira Manuel, et il alla se camper, les deux mains dans ses goussets, auprès du *quiller* (endroit où l'on joue aux quilles). Comme on était après dîner, les têtes étaient un peu chaudes, et les boules semblaient avoir les idées aussi confuses que ceux qui les lançaient. Manuel remarqua la maladresse des joueurs, et il laissa échapper une réflexion à laquelle un de ceux-ci répondit par une injure. Le fils de la Jeanne-Antoine appliqua aussitôt un soufflet au joueur mécontent. Tous les *requilleurs*, enchantés d'être délivrés de leur ennuyeuse partie par un prétexte honnête, se précipitèrent sur les quilles, avec lesquelles ils se mirent à taper sur Manuel comme on tape sur une voiture de fumier qu'on va mener aux champs. Manuel, sans trop s'émouvoir, s'avança à travers cette grêle de coups et d'imprécations vers un des gros *piquets* (pieux) de chêne de la palissade voisine, l'arracha de terre d'un seul effort, puis, se retournant brusquement, il étendit d'un seul coup trois de ses adversaires sur le carreau.

— Ah! c'est comme ça que vous vous y prenez, messieurs de Villers; neuf

(1) Sablé de gros sable.

contre un, rien que ça! Attendez, attendez un peu, c'est moi qui vais vous requiller... à la mode de Villeneuve!

Les six autres assaillans avaient jugé prudent de jouer des jambes malgré les cris de vengeance des trois écloppés. Manuel, l'œil poché et l'habit en lambeaux, attendait tranquillement la suite, appuyé sur sa massue, au milieu même du jeu de quilles. Aux clameurs des blessés et des fuyards, toute la population était accourue et commençait à faire cercle autour de lui, en le menaçant du geste et de la voix, avant de bien savoir même de quoi il s'agissait. A ce spectacle, Manuel pensa qu'il était temps de partir à tout prix. Relevant donc sa massue sur son épaule, il s'avança résolument vers la foule dans la direction de Villeneuve, et se mit à crier de toutes ses forces : — Gare les têtes! La foule intimidée s'entr'ouvrit et livra passage à Manuel, qui continua sa retraite, sauf à lui faire payer la frayeur qui venait de la saisir par une grêle de pierres et de malédictions sitôt qu'il serait à distance convenable.

Manuel voulut attendre la nuit dans le bois pour rentrer dans son village. Il se sentait le cœur plein d'une tristesse amère; il se demandait ce qu'il avait fait à ces gens, qu'il connaissait presque tous personnellement, pour être ainsi traité par eux, et à cette question il ne savait que répondre. Un instant il fut sur le point de retourner à Villers pour se venger un peu mieux qu'il ne l'avait fait; puis bientôt, reportant sa pensée sur sa mère, il se prouva à lui-même qu'une vieille femme comme elle était aussi incapable de comprendre ses ennuis qu'un morceau de vieux drap serait incapable de servir à raccommoder les déchirures de la veste neuve qu'il avait sur le dos. Le jeune voiturier se prit à maudire pour la première fois les hommes et la vie. Il s'était assis sur la mousse entre deux sapins contigus qui lui servaient de dossier. Il avait le cœur si lourd, qu'il crut un instant qu'il allait pleurer; mais bientôt la fraîcheur de la forêt eut son influence: sa fièvre se calma, ses paupières s'appesantirent, sa tête s'inclina vers sa poitrine, ses deux bras retombèrent inertes à ses côtés... Manuel dormait.

Il faisait nuit depuis longtemps quand il se réveilla. Un rayon de lune descendait jusqu'à lui à travers les branches des sapins. Il se leva et reprit le sentier de Villeneuve en se demandant quelle heure il pouvait être. Une fois hors du bois, il regarda le cadran de sa grosse montre d'argent, et reconnut alors qu'il était minuit. Le ciel était ouaté de nuages blanchâtres. Il soufflait un de ces doux vents d'automne qui font tomber les dernières feuilles. Manuel écouta un instant les mille bruits confus qui semblaient gémir dans les sapins. Tout à coup un chien se fit entendre. C'était le chien de la grange des Narbaux qui aboyait au grelot d'un roulier qui passait sur la route. Manuel arrivait en ce moment au village par le chemin qui aboutit près de la maison commune. Comme la fenêtre de sa chambre était entr'ouverte, il rentra par là pour ne point éveiller sa mère; puis bientôt, le sommeil ne lui revenant pas, il se releva, alla donner à manger à ses bœufs, et à trois heures du matin il partit avec sa voiture chargée seulement de deux brancards et d'un pliant pour Salins, où l'on était alors en pleines vendanges.

Deux jours après, Manuel, comme nous l'avons vu, sauvait la vie au père Josillon Clairet dans le chemin de desserte des vignes de Chauviré.

III. — AMOROSO.

I.

Le *Cheval-Blanc* est une petite auberge du faubourg de Salins, où dînent presque journellement les voituriers de marine. L'enseigne, formée de deux planches, saillit angulairement sur la rue, en invitant de son mieux les passans d'amont et d'aval à vouloir bien se donner la peine d'entrer. Cette enseigne est surmontée d'un petit cheval blanc, qui a l'air de très bien se porter, et qui, depuis un temps immémorial, s'élance dans les airs sans jamais bouger de place, ce qui est fort heureux pour lui, car il est évident qu'il n'irait pas loin sans se casser horriblement le nez. La salle à manger du *Cheval-Blanc* est une petite pièce au niveau de la rue. Elle est éclairée par une porte vitrée qui peut à l'occasion s'ouvrir à deux battans. C'est immédiatement au-dessus de cette porte que sont placés l'enseigne angulaire et le petit cheval blanc. L'intérieur de la pièce a pour tout ameublement des chaises et des tables. Les murs sont tapissés de papier considérablement défraîchi, sur lequel dansent une multitude de bayadères qui partent toutes en lignes obliques du plafond pour descendre jusqu'au niveau des tables. Là commence une planchette circulaire que l'on semble avoir chargée dans le principe de la préservation du papier, mais qui n'a rien préservé du tout, car à plusieurs endroits on aperçoit le mur à nu. Huit lithographies coloriées pendent aux murs de droite et de gauche en se faisant vis-à-vis. D'un côté, c'est *le Printemps*, *l'Été*, *l'Automne* et *l'Hiver*, représentés par quatre donzelles hautes en couleur. *Le Printemps* a des joues comme des pommes d'api; *l'Été* fait jouer son éventail avec un laisser-aller qui touche à l'effronterie; *l'Automne* croque un raisin de l'air que devait avoir Ève en mangeant sa pomme, et *l'Hiver* enfin a l'air d'avoir horriblement froid malgré le superbe boa qui lui sert de collier. De l'autre côté viennent du même front *la Belle Française*, *la Belle Anglaise*, *la Belle Allemande* et *la Belle Portugaise*. Le fond de la pièce est occupé par un grand vitrage qui la sépare de la cuisine, de telle sorte que tout en veillant à ses réchauds, l'hôtesse peut toujours avoir les yeux sur ce qui se passe dans la première pièce.

Aujourd'hui toutes les tables de la salle à manger sont garnies. Pendant que la Jeanne-Antoine est en visite au Matachin, les voituriers de Villeneuve occupent ici en commun la grande table de droite, leur grand chapeau de feutre gris sur l'oreille, la corde du fouet passée en cravate autour du cou, avec le manche ramené entre les cuisses, et la roulière bleue d'ordonnance. Manuel est à un bout de la table. Il a l'air plus triste et plus bourru que jamais. Il ne répond que par monosyllabes aux questions qu'on lui adresse, il semble avoir ses pensées ailleurs.

A l'autre bout de la table est assis Coulas Bousson. C'est un petit trapu, à larges épaules, qui paraît très sûr de lui-même et qui tortille de temps en temps sa moustache d'un air de satisfaction. Tous les convives ont les deux coudes bien appuyés sur la table et font le gros dos en se repliant sur leur assiette d'une certaine façon, qui n'appartient qu'à eux. La table est déjà encombrée de bouteilles qui doivent être vides, si l'on en juge à l'animation

des figures et aux marbrures rougeâtres dont est ouvragée la nappe. Tous les regards se retournent vers Coulas, qui est d'habitude le bel esprit de la bande, et qui a déjà bien des fois promis à ses confrères en voiturage de leur bâcler une chanson faite tout exprès pour eux. Coulas a annoncé ce matin qu'il avait son affaire en poche, et les voituriers de Villeneuve ne le perdent plus de vue, impatiens qu'ils sont de prendre chacun pour eux une part de son triomphe, qui va faire jaunir d'envie, à ce qu'ils prétendent, les voituriers des communes voisines.

— Allons, Coulas! hardi!

— Tout à l'heure. Quand chacun aura fini de manger et que Mme Martin pourra quitter sa cuisine.

— Madame Martin!... venez donc vite, voilà Coulas qui en va chanter une chanson comme vous n'en avez encore point entendu. On n'attend plus que vous!

— Chantez toujours, j'entendrai bien d'ici.

— Non, non. Il faut que vous soyez ici. Un peu de silence, voyons donc, vous autres. Voilà Coulas qui va commencer. Venez donc vite, madame Martin.

Mme Martin arrive en assujétissant un des coins de son tablier de cuisine sous son bras, à la hauteur de la ceinture, afin d'en dissimuler un peu l'état de propreté. C'est une forte matrone, à riche devanture et au bonnet de dentelles passablement enfumé, dont elle rejette les bandes en arrière, de manière à laisser voir, pendant à ses oreilles, deux boucles d'or aussi larges que des roues de voiture. Elle plante ses deux poings sur ses fortes hanches et s'apprête à écouter d'un air moitié naïf et moitié furieux.

— Madame Martin, il faut d'abord boire un coup à la santé du chanteur.

— Vous boirez après. Dépêchez-vous, ou je retourne à ma besogne.

— Et la Jeannette! Est-ce qu'elle ne vient pas écouter aussi, la Jeannette? Jeannette, venez donc vite! on n'attend plus que vous.

— On y va! on y va!

La Jeannette vient s'appuyer discrètement contre la porte de la cuisine, en essuyant à son tablier ses mains rouges qui fument encore, comme pour prouver qu'elles ne sortent pas de l'eau froide.

— Allons, maintenant, hardi, Coulas!

Coulas se lève donc d'un air sérieux, toussotte deux ou trois coups en mettant délicatement ses doigts devant sa bouche, promène lentement ses regards sur toute l'assistance, et dit : — Messieurs, mesdames, je vais donc avoir l'honneur de vous chanter pour la première fois la chanson des *Voituriers de marine*. Il faut d'abord vous dire que cette chanson se chante sur un air connu. C'est sur l'air :

Quand nous fûm's arrivés
Sur la plac' de Quingey...

Si vous me le permettez, je commencerai par vous chanter le premier couplet de cette chanson-là. Ça nous donnera le ton, et ensuite nous passerons à la nôtre.

— Oui, oui. Il a raison; c'est cela. Vive Coulas!

— Silence, là-bas!

— Ainsi donc voilà comme cela va :

Quand nous fûm's arrivés
Sur la plac' de Quingey,
On nous a fait former
Le bataillon carré...
Nous étions tous de beaux jeun' hommes
De vingt-et-un ans,
Qui s'en vont à la guerre
Tambour battant,
Drapeau volant.

Dès les premiers mots du couplet, toute l'assistance, qui connaît la chanson *comme sa poche*, s'est mise à chanter. — Eh bien donc! silence maintenant, ou je me tais.

— Non, non; nous y voilà. Silence! Allons, hardi, Coulas!

— Ainsi donc, messieurs, vous avez bien compris?

— Oui, oui!

— Alors, nous allons passer à la chanson des voituriers de marine.

Tant que dans l' grand Jura
Des sapins il y aura,
Nous viendrons au *Ch'val-Blanc*
Dîner pour notre argent...
Qu'il pleuv', qu'il grêl', qu'il vent', qu'il tonne,
Avec nos grands bœufs
Nous sommes sur la route
Soir et matin
Le fouet en main!

— Bravo! bravo! Vive Coulas! A boire, madame Martin! Hein! comment trouvez-vous ça? A la santé de Coulas!

— Silence!

— Chut! chut!

— Chut! chut! Fermez la porte!

D' la soupe et du bouilli,
Du lard et du rôti,
Du poulet, du jambon,
Pour nous n'y a rien d' trop bon!

— Bravo!

Servez-nous vite, madam' l'auberge,
D' votre bon vin vieux;
Puis viendra la d'mi-tasse
De bon café
Et l' pouss' café!

— Bravo! bravissimo! Ah! ce tonnerre de Coulas, va! Où diable est-ce qu'il va pourtant chercher tout ça?

— Fermez la porte!

— Silence donc, là-bas!

Quand nous somm' en chemin
Pour venir à Salins,
Nous prenons en pitié

Les pauvres *labouriers*...
Des routes toujours la marine
Tient le beau milieu,
Et d'un roi le carrosse
Ne la f'rait pas
Bouger d'un pas!

— Bravo! vive Coulas! Hein, Jeannette, comment trouvez-vous la chanson!

Quand le marchand de bois
Nous paie ce qu'il nous doit,
Avant de remonter
On pense à sa beauté.
Parlez-moi, pour aller *en blonde* (1),
D'avoir l' gousset plein,
Et de faire à sa Rosalie
Tout aussitôt
Un p'tit cadeau!

— Bravo! Vive Coulas! vive la Rosalie! vive Mme Martin! A boire, madame l'auberge! Allons, Jeannette, de votre bon vin vieux. Coulas, il faut boire! Vive la Rosalie!

— Chut! chut! ce n'est pas fini. Il y a encore un couplet.

— Ah!... Voyons un peu le dernier!

— Silence donc, qu'on vous dit.

Qui est-c' qui a fait cett' chanson?
C'est Coulas d' chez Bousson,
Qui gagne très bien son pain
A mener des rondins...
Celui qui l'a faite est d' Vill'neuve,
De Vill'neuv' d'amont.
Qu'ceux qui n' la trouv' pas belle
Essaient seul'ment
D'en faire autant!

Le couplet de Coulas est à peine achevé, que la surexcitation de toute l'assemblée n'a plus de bornes. Les plus près voisins de Coulas, ne trouvant plus d'autre moyen de lui exprimer dignement leur enthousiasme, ont pris le parti de lui sauter au cou. Le pauvre Coulas a ainsi des bras croisés jusque par-dessus la tête. On dirait un collégien trente-six fois couronné à la distribution des prix. Cependant, comme tout le monde ne peut participer à ces étreintes, l'idée vient enfin à ceux qui sont en arrière de faire lâcher prise aux privilégiés en réclamant la priorité des embrassades pour le beau sexe en la personne de Mme Martin. Mme Martin, pressentant que le nom de son auberge va voler à la postérité sur les ailes de la chanson de Coulas, ne demande pas mieux que de lui en prouver aussi sa reconnaissance, et Coulas, venu à bout de se débarrasser des étreintes de ses camarades, tombe dans les bras de la digne hôtesse. Au spectacle de ce groupe charmant du poète et de la beauté, une nouvelle tempête de bravos et de trépignemens part de tous les coins de la chambre. Les tables, les chaises et les bouteilles se mettent de

(1) Voir sa belle.

la partie. Les bayadères de la tapisserie et les huit donzelles lithographiées semblent regarder avec stupeur et avoir envie elles-mêmes de se boucher les oreilles au milieu de cet affreux vacarme.

— Vive Coulas Bousson!

— Vive Mme Martin!

— Encore une fois la chanson de Coulas!

— Jeannette, va-t-en chercher quatre bouteilles de *bouché* pour arroser la chanson de Coulas; c'est moi qui régale.

— Vive Mme Martin! vive Coulas! vive la Jeannette!

— Allons, messieurs, tendez vos verres!

Manuel a écouté la chanson en grattant avec un couteau une couenne de fromage restée sur son assiette, et en faisant une mine à moitié triste et à moitié souriante. Il sourit parce que c'est la première fois qu'il s'aperçoit que la terrible profession de voiturier peut être ainsi chansonnée, et il est triste parce qu'il ne peut oublier combien de souffrances réelles sont tout de même cachées sous l'hilarité tumultueuse de ses confrères. Jamais la vie de voiturier ne s'est offerte à lui sous un aspect aussi *crâne*, et jamais cependant il n'en a si bien analysé à part lui toutes les misères. Tout à coup il se lève et disparaît par la porte de la cuisine, sans que personne s'en aperçoive.

La chanson de Coulas a du reste obtenu un succès si unanime, que la salle du *Cheval-Blanc* est devenue trop petite pour contenir la foule, et qu'on finit par hisser de force le chanteur sur les épaules des deux plus vaillans, pour le porter en triomphe au *Café du Nord*, de l'autre côté de la rue, où l'on doit prendre le café. Là, on renverse une table les pieds en l'air sur le billard, on installe Coulas sur cette table renversée, et on le force à recommencer devant un auditoire décuplé son chant, que tous ses premiers auditeurs savent déjà presque par cœur.

Au moment où cette marche triomphale traverse la rue, la Jeanne-Antoine, qui vient de quitter Josillon, arrive tout étonnée vis-à-vis la boutique du fripier de Manuel.

II.

Sitôt que la Fifine a pris congé de son père et de la Jeanne-Antoine, elle revient près de la fenêtre, flaire un instant les résédas de sa plate-bande, prend la branche de lilas qui est toujours dans le pot de fleurs sur la table, et se la promène deux ou trois fois sous le nez avant de se rasseoir en regardant vaguement au loin les vignes du château de Rans, où quelque chose de bleu semble attirer ses regards. Sans se rendre bien compte ni de ce qui se passe en elle, ni de ce qu'elle aperçoit ainsi dans les vignes, elle se met à reprendre machinalement sa chanson, interrompue ce matin par l'arrivée de la Jeanne-Antoine, juste au couplet où elle en est restée :

Çà, dit la troisième,
Vole, mon cœur, vole!
Çà, dit la troisième,
C'est mon ami doux...
C'est mon ami doux,
  Tout doux et iou!
C'est mon ami doux.

Il va-t-à la guerre,
Vole, mon cœur, vole!
Il va-t-à la guerre
Combattre pour nous,
Combattre pour nous,
Tout doux et iou!
Combattre pour nous!

S'il gagne bataille,
Vole, mon cœur, vole!
S'il gagne bataille,
Il aura mes amours...
Il aura mes amours,
Tout doux et iou!
Il aura mes amours!

Qu'il gagne ou non gagne,
Vole, mon cœur, vole!
Qu'il gagne ou non gagne,
Il les aura toujours...
Il les aura toujours,
Tout doux et iou!
Il les aura toujours!

Tout en chantant, la Fifine s'est assise et a repris sa couture; cependant elle ne peut s'empêcher de jeter par momens un coup d'œil à la dérobée, du côté des vignes du château de Rans, sur cet étrange point bleu qui exerce sur elle une espèce de fascination. Plus de cent fois déjà elle a ainsi chanté à cette fenêtre les couplets qu'elle vient de répéter aujourd'hui, et cependant il lui semble ne les avoir jamais si bien chantés. Elle se sent émue, et ne sait à quoi attribuer cette étrange émotion qui l'envahit. C'est à peine si elle ose se regarder dans les vitres miroitantes de la fenêtre ouverte qui lui font vis-à-vis, tant il lui semble que cette maudite chanson, si inoffensive en apparence, a fait monter de couleurs à ses joues et d'animation à ses yeux noirs. Elle repasse dans son souvenir toutes les paroles échangées depuis le matin entre son père, la Jeanne-Antoine et elle. Il lui semble voir la Jeanne-Antoine descendre le mont de Cernans, montée avec son panier de beurre sur une pièce de marine, puis les œufs, puis la soupe, puis son père rentrant tout à coup avec son manche de pioche, puis ses imprécations à elle contre les voituriers de marine, puis les lamentations de la Jeanne-Antoine suivies de l'énumération de ses richesses, puis les théories de la bonne femme contre le mariage de son fils, et les raisons par lesquelles elle a démontré ensuite à Fifine quelle sottise elle ferait de se marier. Ce sont là autant de choses nettes, raisonnables et positives. Comment donc cela peut-il la mettre, elle si gaie, si ferme et si rieuse, dans un pareil état?

Pendant tout un quart d'heure, elle s'impose à elle-même l'obligation de ne plus regarder du côté des vignes du château de Rans. Elle a commencé ce quart d'heure à l'instant où l'horloge de Saint-Maurice sonnait les trois heures moins un quart. Plus de dix fois pendant ce quart d'heure elle est tentée de rompre la consigne qu'elle s'est donnée ainsi à elle-même; mais elle lutte, elle résiste à la tentation avec toute son énergie de Fifine Clairet. Ce quart

d'heure lui semble une éternité. A bout de ses forces, haletante et rendue, elle entend enfin le marteau de l'horloge sonner sur les petits carillons les quarts qui précèdent la sonnerie des heures. Voilà les trois heures arrivées. La Fifine a tenu bon, elle a gagné avec elle-même son pari. Ses yeux se retournent avidement vers le château de Rans sans plus de scrupule... Le point bleu a disparu; mais au bas de la vigne elle voit descendre un homme qui semble avoir ramené sur sa tête sa blouse bleue de voiturier.

Pendant ce temps-là, Josillon, enchanté de son manche neuf, achève à tour de bras le labourage de sa vigne de Saint-Nicolas. Tout à coup, à l'instant où sa pioche, levée de toute la hauteur de ses bras, allait retomber à terre, une grande forme bleue apparaît au coin du mur de sa vigne, et la pioche retombe presque inerte sur le sol. Josillon reste un instant en observation, et arrive à se rendre bientôt à peu près compte de ce dont il s'agit.

— Tiens! c'est toi, Manuel!... Que diable est-ce que tu fais donc par-là?... Est-ce que tu te crois encore en carnaval, dis donc?

— Bonjour, Josillon, répond sèchement l'homme à la blouse, et il continue sa course à travers les vignes.

Josillon reste longtemps debout à le regarder aller.

— Mais est-ce qu'il devient fou? dit-il enfin en reprenant sa besogne, qu'il interrompt toutefois à chaque instant pour regarder dans la direction de Bracon, par où la blouse a disparu.

Le soir, tout en rentrant, Josillon s'écrie : — Ah çà, dis donc, Fifine, est-ce que le grand Manuel a décidément perdu la tête, ou bien va-t-il peut-être *en blonde* à Salgret, que je viens de le voir courir comme un fou à travers les vignes?

— Le grand Manuel?... Je ne sais pas, répondit la Fifine avec embarras et à moitié suffoquée par cette idée de son père que Manuel pouvait aller *en blonde* à Salgret.

— Pardié oui, le grand Manuel! Je suis bien sûr que c'est lui, puisqu'il m'a répondu en continuant sa course. J'étais là bien tranquillement à ma besogne, quand tout à coup je vois arriver un homme à blouse bleue qui courait bien comme un diable. Je ne savais réellement pas si c'était un fantôme ou un revenant. Je m'arrête, lui s'arrête justement aussi, et qu'est-ce que je reconnais? le grand Manuel!...

— Ah bah! vous aurez peut-être mal vu.

— Mais quand je te dis qu'il m'a parlé!

— Alors je n'y comprends rien.

— Ni moi non plus; mais n'importe, tout cela me paraît bien singulier. Et la soupe, est-elle prête?

— Oui, père, la voilà qui trempe.

III.

C'était effectivement Manuel qu'avait aperçu Josillon. Ce n'est pas aujourd'hui la première fois qu'il vient contempler de loin la fenêtre de la Fifine. Toutes les fois qu'il l'a pu depuis le mois d'octobre dernier, il est venu passer là quelques instans dans la même pièce de vigne. Ç'a été pour lui toute une

révélation que la première rencontre de cette jeune fille. Quand au retour de la vigne de Chauviré, avec la bosse de vendange, il s'était vu l'objet des actions de grâces de la Fifine et de son père, une espèce de nuage lui avait semblé passer tout à coup devant ses yeux, en même temps qu'un délicieux frisson s'était mis à courir dans toutes ses veines.

Il n'avait alors rien trouvé à répondre, c'est vrai, aux éloges du père et de la fille, mais il s'était abandonné au charme de les entendre comme on s'abandonne au charme d'une douce musique. Jamais il n'avait senti comme en ce moment le prix de sa force musculaire. Si on lui eût dit d'emporter ce jour-là dans sa poche la cloche de Saint-Maurice, il n'est pas bien sûr qu'il ne se fût pas aussitôt frotté les mains pour se mettre à l'œuvre. Cette voix claire, ces yeux noirs, cette mine avenante et mutine de la jeune fille, la propreté de ce petit ménage, l'air de cordiale gaieté qui semblait y sourire de tous les coins de la chambre, tout cela, Manuel l'avait contemplé sans la moindre gêne, sans le moindre embarras, pendant une heure, grâce au nuage dans lequel il se croyait réellement enveloppé; mais, hélas! une fois dehors, le charme avait été bien vite rompu. De retour auprès de ses bœufs qu'il avait laissés manger un bout de leur botte de foin derrière l'église de Saint-Maurice, le pauvre Manuel, tout à l'heure aux anges, s'était retrouvé brusquement un gros voiturier de Villeneuve comme auparavant. Son bœuf Dsaillet le regardait tout en mâchant sa bouchée et en remuant la queue d'un air narquois qui semblait dire : — Allons! Manuel, reprends vite ton vieux collier de misère. Nous autres, vois-tu, nous sommes faits pour nous escrimer dans les forêts et sur les grandes routes après les bois de marine, et non pas pour venir ici faire les yeux doux aux jeunes filles. Regarde plutôt tes mains, Manuel; regarde tes pieds et tes épaules, et tu reconnaîtras vite que tu n'es décidément pas du bois dont on fait les amoureux. Prends exemple sur nous. Résigne-toi à la vie qui t'est faite : tu verras que tu ne t'en trouveras pas plus mal.

Voilà à peu près ce que disaient les regards de Dsaillet, ou plutôt voilà ce que Manuel, en le contemplant tristement, s'était imaginé y lire. Tout cela lui semblait si net, si clair, si bien raisonné, qu'il avait baissé la tête, remis les bœufs à la limonière et s'en était allé en cherchant à répliquer quelque chose à tous ces propos; mais les idées ne lui venaient pas toujours très vite, à Manuel. Voilà bientôt sept mois qu'il cherchait, et il n'avait trouvé encore rien de plus ingénieux que d'envoyer de temps en temps sa mère chez Josillon sans avoir osé s'y représenter lui-même. De tout ce qui se passait en lui, la Jeanne-Antoine n'en savait pas le moindre mot, cela va sans dire; seulement il était bien aise de savoir qu'elle y allait. Il lui semblait que c'était toujours un petit lien quelconque entre lui et cet heureux ménage, d'autant mieux que chaque fois il avait soin de questionner la Jeanne-Antoine sur tout ce qui s'y passait. Sans doute il aurait dû être plus osé, je le sais bien; peut-être, s'il avait osé, ne s'en serait-il pas trouvé plus mal, car après tout c'était une bonne fille que la Fifine, et il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre ses anathèmes contre le mariage. Il faut bien que les jeunes filles disent comme cela. Mais Manuel, qui sentait ses vilains côtés, sentait aussi en même temps sa véritable valeur. Il voulait bien oser, oui, mais seule-

ment quand il se croirait à peu près sûr de réussir, car il était trop fier pour supplier, trop gauche pour faire la cour autrement qu'en tordant le coin du tablier, et il ne voulait pas traiter la Fifine comme une fille de village, pas plus que s'exposer lui-même à un refus.

Et d'ailleurs la Fifine une fois à lui, ce serait beaucoup sans doute, mais enfin ce ne serait pas tout. Que deviendraient alors la Jeanne-Antoine et les champs de Villeneuve? D'un autre côté, la Fifine ne peut réellement pas aller à Villeneuve, parce qu'alors il lui faudrait renoncer à un gagne-pain qui n'est jamais de trop dans un ménage. D'ailleurs elle ne pourrait pas s'y voir, même en peinture, à Villeneuve, c'est très probable. On voit donc bien que les choses ne sont cependant pas encore aussi simples qu'elles le semblent au premier abord, et que Manuel a bien matière à réfléchir.

Le jour de sa visite au Matachin, la Jeanne-Antoine, après avoir inutilement cherché Manuel au *Cheval-Blanc* et au *Café du Nord*, avait pris le parti d'aller l'attendre auprès de ses bœufs, sur le chantier du *Plan des Carmes* (1). Dès que Dsaillet vit arriver la Jeanne-Antoine, il se mit à mugir à demi-voix en signe de satisfaction.

Le pauvre bœuf s'est opiniâtré à rester sur ses jambes, tandis que son confrère a jugé bon de se coucher, il est obligé de tordre la tête au gré de la rigidité du joug, ce qui donne encore à sa physionomie quelque chose de plus touchant qu'à l'ordinaire. La Jeanne-Antoine fait relever le paresseux, puis elle ramasse les débris de foin qui sont tombés sous la voiture, pour en faire une dernière bouchée à ses bêtes, après quoi elle s'assied sur le haut de la limonière et se met à regarder autour d'elle d'un air pensif.

Devant elle se dressent dans le ciel bleu les grandes murailles jaunes du fort Belin, qu'à cette heure du jour le soleil enveloppe encore de toutes parts; un peu plus bas viennent les vignes de Pré-Moureau, qui commencent à verdoyer; puis ce sont les jardins du faubourg, dont les arbres en fleurs laissent emporter par la brise leurs exhalaisons suaves et leurs doux chants d'oiseaux. Les pelouses du chantier sont partout étoilées de petites marguerites et de pissenlits. De l'autre côté de la route, tout un essaim d'enfans s'ébat au soleil et savoure avec ivresse les délices du printemps. Devant les maisons, les vieilles femmes causent en tricotant leurs bas; les matelassières cardent leur crin, ou encadrent leurs étoffes pour monter une couverture piquée. L'enfance, la vieillesse, le travail, les fleurs, les prairies et les oiseaux, tout semble aujourd'hui d'accord pour profiter de ce beau jour.

La Jeanne-Antoine se sent remuée jusqu'au fond de l'âme. Elle repasse dans sa tête cet examen rétrospectif de sa vie qu'elle a fait chez Josillon sans s'y attendre, et voilà que tout à coup, elle d'ordinaire si calme et si résignée, elle se prend à envier le bonheur des gens de Salins. Quatre heures se met-

(1) Le Plan des Carmes est une prairie à la sortie du faubourg, que la ville de Salins amodie aux marchands de bois, et qui sert d'entrepôt aux sapins des montagnes jusqu'à ce que les voituriers du pays bas, c'est-à-dire de Chamblay et des villages voisins, viennent les chercher pour en faire des radeaux sur la Loue, qui les transmet au Doubs à Parcey près de Dôle; le Doubs les reporte à la Saône, qui les descend à Lyon, d'où le Rhône les emporte d'une seule traite jusqu'à Beaucaire, Marseille et autres grands centres commerciaux du midi.

tent à sonner à l'église des Carmes; Manuel ne revient pas. Comme pour échapper aux pensées pénibles qui la gagnent, la Jeanne-Antoine charge le commis du chantier de dire à Manuel qu'elle est partie; puis elle remet effectivement les bœufs à la voiture, s'installe de son mieux à l'arrière, dans un nid que forment les chaînes et les plians, et laisse les bœufs suivre à leur gré cette route de Villeneuve qu'ils savent, dit-elle, comme leur *Pater*.

Manuel, tout honteux d'avoir été surpris par Josillon en flagrant délit de mascarade, a été obligé de s'arrêter un instant derrière les haies pour se remettre de son trouble. Il sait que ni Josillon ni la Fifine ne sont bien sympathiques aux voituriers de marine, et jamais il n'a si nettement compris qu'aujourd'hui combien cette vie tumultueuse doit déplaire à des gens tranquilles comme eux; cette pensée l'obsède d'une horrible façon, et il fait des efforts inouïs pour la chasser, quand tout à coup, en rentrant au faubourg par le pont du Moulin-Patouillet, il entend un gamin qui tape à grands coups de bâton sur un cercle intérieurement garni de petits morceaux de fer-blanc, tout en chantant à gorge déployée un des couplets de la chanson de Coulas. En approchant de Bleigny, il aperçoit le mendiant Jacques Mélin qui danse au milieu de la route, tantôt en plein soleil et tantôt perdu dans l'ombre des grands peupliers du moulin.

Jacques Mélin est un pauvre fou vagabond que tout le monde connaît à plusieurs lieues à la ronde dans les environs de Salins. Il vit de l'amour du bon Dieu, comme les oiseaux du ciel. Jacques Mélin a pour spécialité de porter des chapeaux sans fond, des vestes sans manches et des bottes sans semelles. En voyant arriver Manuel, il interrompt sa danse, et vient à pas de loup au-devant de lui; il joint ses mains, il incline la tête d'un air tendre, puis il se met à déclamer à voix basse, avec une rapidité incroyable et d'un ton de récitatif, des lambeaux de complaintes auxquels il mêle quelques vers de la chanson de Coulas. Cette maudite chanson poursuit Manuel avec une ténacité terrible. Le voiturier redouble de vitesse afin de s'en débarrasser plus tôt. Il arrive à Cernans, et déjà il est auprès de la fontaine communale, quand il entend la voix du maréchal-ferrant qui l'appelle par son nom :

— Eh! dis donc, Manuel! tu fais bien le fier aujourd'hui? Tiens, voilà ta note...

— Ha! ha! Voyons un peu. Et combien cela fait-il?

— Ça fait vingt-cinq francs soixante.

— Diable! c'est bien cher.

Manuel, qui ne s'est pas attendu à ce quart d'heure de Rabelais, n'a que onze francs sur lui. Il les remet au maréchal, en lui demandant quelques jours de répit pour le reste, et rentre bientôt à Villeneuve en maudissant de plus en plus le *Cheval-Blanc*, les chansons et les maréchaux.

De son côté, la Fifine est dans des dispositions d'esprit singulières depuis le jour du dîner avec la Jeanne-Antoine, qui a été aussi le jour de l'apparition de la blouse bleue dans les vignes du château de Rans, et des interprétations de son père à propos de cette apparition. C'est en toute sincérité d'âme qu'elle a ainsi raconté à la Jeanne-Antoine son peu de goût pour les hommes en général et pour les voituriers de marine en particulier; aussi se

trouve-t-elle toute désorientée par l'intérêt si subit que lui a inspiré cette maudite blouse, et elle a d'abord bien cherché à se faire accroire qu'elle eût très facilement triomphé de cet intérêt de surprise, si le malheur n'avait pas voulu que Josillon vînt précisément glisser dans son cœur un levain de jalousie, en émettant la supposition que Manuel pouvait aller *en blonde* à Salgret, et faire fermenter par-là un premier faux-semblant d'amour qui, sans cela, se fût affaissé de lui-même.

La pauvre fille a perdu sa gaieté. Au lieu des chansons qui s'exhalaient jusqu'ici de son cœur aussi naturellement que le vin jaillit du tonneau plein quand on ouvre le robinet, elle se surprend maintenant souvent à monologuer et à rêver toute seule, sans s'apercevoir même qu'alors elle ne travaille plus, et que ses mains croisées restent inertes sur sa besogne. Elle cherche à se rendre compte de ce qui se passe en elle, mais ses recherches sont vaines; elle y perd son latin. Tantôt elle soutient avec elle-même de longues thèses au fond de sa pensée, pour se prouver qu'elle a eu jusqu'ici parfaitement raison de rester fille, et qu'elle serait bien sotte d'admettre aucun changement dans sa vie; puis, un instant après, elle s'avoue humblement que, si elle est restée fille, cela pourrait bien tenir un peu, après tout, à ce que personne n'a encore osé lui faire la cour : — les plus riches qu'elle, parce que sans doute ils ne la trouvaient pas assez riche, — et les plus pauvres, parce qu'ils la croyaient trop satisfaite de son sort actuel pour en changer très facilement à leur profit. Et puis ce Manuel, à supposer que ce soit bien réellement lui qui court ainsi les vignes avec sa blouse sur la tête, ce dont elle prétend n'être pas encore bien sûre, ce Manuel, tout gros voiturier qu'il est, n'en a pas moins sauvé à peu près décidément la vie à Josillon, et la Fifine aime trop son père, cela se comprend, pour ne pas vouer une profonde reconnaissance à celui qui a eu la chance de le lui conserver.

IV. — D'UNE PIERRE DEUX COUPS.

I.

Le mois de juin n'est plus aussi beau qu'a été le mois de mai; tous les jours, c'est un nouvel orage qui fait tomber du ciel des torrens de pluie. Les gens du pays bas ne savent comment s'y prendre pour récolter leurs foins. Les vignerons, eux non plus, ne peuvent entrer dans leurs vignes. Il est deux heures de l'après-midi. On avait cru un moment à Salins que le temps *se lèverait* dans la journée, mais il n'en est rien; aussi les gens fatigués d'être seuls au logis commencent-ils à venir faire la causette sous le péristyle de l'hôtel de ville, en se glissant le long des maisons, les mains cachées en arrière sous les poches de leurs vestes, ce qui dispense de parapluie, et en clignant de l'œil chaque fois qu'une goutte de pluie leur tombe sur la paupière. Tous les tuyaux de descente des maisons dégorgent sur le pavé l'eau des toits avec une hâte furieuse. La rue commence à se changer en ruisseau. De petits brouillards, gonflés comme des éponges, se traînent lourdement sur les rochers de Belin. En y regardant du péristyle de l'hôtel de ville, on n'aperçoit bientôt plus dans l'air que de grandes cordes de pluie que le vent fait ondoyer comme des vagues.

Josillon se trouve aussi sous le péristyle; on s'en aperçoit aux éclats de rire que provoquent ses remarques sur toutes les femmes qui passent en tenant leur parapluie d'une main et en retroussant leur jupe de l'autre. Tout à coup l'on voit déboucher, à l'angle supérieur de la place, une voiture à bœufs chargée d'un énorme rondin destiné à être scié en planches. Les bœufs sont littéralement trempés comme des soupes. Le voiturier est affublé d'un grand sac qui lui sert d'abri. A mesure que l'attelage approche, Josillon s'aperçoit que l'un des bœufs n'a plus qu'une corne.

— Eh! c'est Manuel! Eh bien! est-ce que tu vas encore à Salgret comme ça?

— Moi, à Salgret? Où est-ce que c'est ça, Salgret?

— Tu ne venais donc pas de Salgret l'autre jour, avec ta blouse sur ta tête?

— De Salgret! moi? Jamais de la vie! Ah! vous pensez encore à ça, Josillon? Eh bien! attendez-moi là; je vais décharger mon rondin, et nous irons prendre une demi-tasse au *Café-Pompiers*.

Le *Café-Pompiers* se trouve vis-à vis de l'hôtel de ville. Un instant après, Manuel et Josillon parviennent effectivement à s'y installer tant bien que mal à une petite table, au milieu d'un nuage de fumée et d'un affreux vacarme. Grâce au mauvais temps, la salle est aujourd'hui garnie comme une barrique de harengs.

— Voyons, sucre-toi donc, grand, dit Josillon, pendant que c'est chaud. Où as-tu dîné aujourd'hui?

— J'ai dîné au *Cheval-Blanc*, pour laisser passer la pluie; mais j'ai compté sans mon hôte.

— Ainsi tu disais donc que tu ne venais pas de Salgret l'autre jour?

— Jamais de la vie. Que voulez-vous que j'aille faire à Salgret, par hasard?

— Ma foi! que sais-je, moi? Faire l'amour peut-être. A ton âge, il n'y a rien là de bien étonnant. Après ça, tu entends bien, c'est ton affaire. Ça n'empêche pas que tu avais une drôle de mine toujours... avec cette blouse.

— Écoutez, Josillon, je voudrais vous demander quelque chose. Si je ne vous avais pas trouvé là, je voulais justement aller chez vous.

— Voyons ce que c'est. Si ce n'est pas dix mille francs à fonds perdus, je pourrai peut-être...

— Oh! vous pourrez très bien; il s'agit d'une affiche...

— Ah! s'il s'agit d'une affiche...

— Parbleu, oui, d'une affiche que j'ai lue l'autre jour sur un mur au faubourg.

— Et qu'est-ce qu'il y avait sur cette affiche?

— Il y avait... il y avait que le maire de Salins invitait les gens qui voudraient entreprendre le balayage de la ville à déposer leurs soumissions à la mairie dans le délai d'un mois.

— Et puis, en quoi cela te concerne-t-il?

— En quoi ça me concerne? Parbleu, je m'en vais vous le dire; mais dites-moi, Josillon, est-il vrai, comme je me le suis laissé dire, que la ville paie ainsi une somme de sept à huit cents francs à celui qui se charge du balayage, sans compter toutes les balayures, qui sont encore pour lui?

— Mais, ma foi! je ne suis pas bien au courant de ces choses-là, moi. Et cependant,... tiens, si, je crois que si, tout de même. Oui, oui, je me rap-

pelle très bien maintenant en avoir entendu parler. Pourquoi? Est-ce que tu as envie de te mettre sur les rangs?

— C'est-à-dire oui et non, Josillon; vous entendez bien.

— Ah! quant à ça, je t'en fais mon compliment. Depuis Villeneuve, ce serait vraiment dommage de t'en priver, car tu es là tout à la main pour une pareille besogne. Rien que trois lieues pour aller et trois lieues pour revenir, c'est une bagatelle! Mais, par exemple, si c'est comme cela, je te conseille de faire faire des bœufs à la vapeur.

— Mais, bon Dieu! il ne s'agit pas de tout cela, Josillon; vous comprenez bien qu'une idée en peut amener une autre.

— Ah bien! voyons un peu l'autre, maintenant.

— Eh bien! l'autre... c'est-à-dire, Josillon, tenez... avec vous, on peut parler franchement, n'est-ce pas? Je sais bien que vous n'aimez pas trop les voituriers ni le voiturage.

— Tu l'as dit, mon ami.

— Eh bien! à vous parler franchement,... ni moi non plus.

— Ah çà! mais, si tu n'aimes pas le voiturage, pourquoi donc est-ce que tu voitures ainsi tous les jours que le bon Dieu donne?

— Pourquoi? pourquoi? Mon Dieu! voyez-vous, Josillon, il faut bien faire quelque chose; mais maintenant c'est dit. J'ai mon idée. Si je peux en venir à bout, vous verrez que je ne plaisante pas.

— Et ton idée, c'est pour le balayage?

— Justement, Josillon.

— Ah bien! par exemple, il me tarde de voir comment tu vas t'y prendre?

— Oh! ma foi, je sais bien que ça n'ira peut-être pas du premier coup comme sur des roulettes. Vous comprenez qu'il faut d'abord avoir l'adjudication, primo; secundo, il faut venir s'établir à Salins;... tertio, pour venir s'établir à Salins...

— Et tes champs de là-haut?

— Oh! les champs, ils sont aussi dans l'affaire... Quand je vous dis que j'ai mon idée.

— Eh bien! voyons ton idée. Tertio? tu en étais à tertio.

— Tertio, pour venir s'établir à Salins, il me faut... Savez-vous bien quoi, Josillon?

— Une femme peut-être?

— Vous avez mis le nez dessus, Josillon.

— Oh! s'il ne te manque plus qu'une femme, il y en a partout à revendre.

— C'est-à-dire,... Josillon, vous comprenez bien. Ce n'est pas tout à fait une de celles qui sont à revendre que je voudrais...

— Oh! pour cela, je ne dis pas.

— Vous comprenez bien, je voudrais une femme rangée...

— C'est juste.

— Travailleuse...

— Est-ce que tu comptes la mettre au balayage, par hasard?

— Oh! jamais de la vie. Moi, je suis d'avis qu'il faut que les femmes restent au logis. Les gros ouvrages ne sont pas faits pour elles. Je voudrais une femme qui eût aussi quelques petites choses...

— C'est juste.

— Parbleu, oui, Josillon; je vous dis ce qui en est, et vous savez bien aussi nos petits avoirs...

— Oh! j'ai compté cela sur le pouce avec ta mère; nous avons trouvé quatre mille francs tout ronds, sans compter le mobilier meublant...

— Eh bien! oui, quatre mille francs. Il n'y a pas de quoi rouler carrosse, je le sais bien; mais encore ça ne se trouve-t-il pas dans le pas d'un bœuf.

— Pardié! je n'en ai pas plus, moi.

— Eh bien! Josillon, c'est donc pour vous dire... Voulez-vous encore un petit verre?

— Allons, verse; une fois n'est pas coutume.

— Si pourtant vous aviez su quelqu'un, Josillon? J'avais pensé que peut-être vous pourriez me donner un mot de conseil, ou peut-être même une indication...

— Eh bien! est-ce que tu me crois maquignon de filles à marier?

— Mais non, Josillon, il ne s'agit pas de cela. Seulement je me disais que peut-être il pourrait vous venir quelqu'un en idée,... ou bien même... à mam'zelle Fifine...

Manuel prononce ces dernières paroles avec un visible embarras. Josillon le regarde finement d'un air narquois qui le fait rougir comme une jeune fille. — Ah çà! dis donc, je crois, Dieu me pardonne, que tu as envie de m'entortiller?

— Moi, Josillon, jamais de la vie!

— Oui, oui, c'est bon! Je te vois venir, beau masque.

— Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? Est-ce parce que je vous parle de mam'zelle Fifine?

— Oui, oui, mam'zelle Fifine! Ne fais pas ainsi l'âne pour avoir du son, va! j'ai flairé ta *meurette* (1) tout de suite. Après ça, vois-tu, il faut que je te dise une chose : je veux être plus franc que toi, moi. Vois-tu, je n'ai pas encore oublié la bosse de vendange de Chauviré, moi; aussi, si la Fifine est d'avis, moi je te déclare tout net que je n'ai rien contre...

— Vraiment! Josillon; eh bien! tenez, vous êtes un brave homme!

— Oh! je crois bien maintenant; mais, mon cher, tu comprends bien que ce n'est pas moi qui épouse. La Fifine est bien maîtresse de s'arranger comme elle voudra. Quant à moi, vois-tu, je ne me mêle pas de ces choses-là.

— Oh! ça, c'est juste, Josillon; mais tout de même il me semblait que vous pourriez bien peut-être toujours dire un petit mot...

— Ah çà! tu as donc peur des filles, toi, à ce qu'il paraît?

— Ah bah!... Tenez, Josillon, je vois bien que vous ne savez pas ce que c'est. Je n'aurais pas peur de trois loups, ni de trois *grandvaliers* (2); je me chargerais de maîtriser un bœuf rien qu'en le tenant par les cornes, et pourtant, voyez-vous, devant mam'zelle Fifine, je ne sais pas ce qui fait ça, mais il n'en est pas moins vrai que je ne suis plus moi...

— Mais, malheureux, est-ce que tu t'imagines donc que de mon temps je

(1) Ruse. *Meurette* équivaut à *matelote de poisson*.

(2) Rouliers de Grandvaux, dans les montagnes du Jura.

n'aie pas aussi passé par là? Je suis pourtant obligé de t'avouer que je n'étais pas tout à fait aussi bête que toi.

— Mais, vous, Josillon, c'était bien différent!

— Allons, bon! en voici encore un avec son *bien différent!* Je ne vois pourtant pas ce qu'il y a de différent là-dedans, moi. Je suppose... voilà une fille qui me plaît; je m'appelle le grand Manuel, et je veux me marier. Eh bien! sais-tu ce que je fais? Je vais trouver cette fille tout droit; je lui dis: — Mam'zelle, je suis le grand Manuel; je suis, à ce qu'on dit, un assez bon enfant. J'ai quatre mille francs à prétendre de ma mère; je voudrais me marier. Et vous, voudriez-vous de moi? Décidez-vous vite, car si vous dites non, j'irai chercher ailleurs.

— Justement! Josillon, voilà justement la différence! c'est que si mam'zelle Fifine dit non, moi je n'irai pas chercher ailleurs, je resterai garçon, et c'est aussi pour cela que je voudrais savoir d'abord...

— Eh bien! mon cher, si tu veux savoir d'abord, viens-t'en avec moi. Nous allons éclaircir les affaires tout chaud, tout bouillant...

— Non pas, non pas! Pas encore, Josillon. Si vous voulez d'abord avoir la bonté de parler à mam'zelle Fifine et de m'écrire un mot de réponse, je vous serai bien obligé.

— Comme tu voudras, grand poltron! Et moi qui croyais qu'il allait *en blonde* à Salgret! Est-ce qu'il serait peut-être allé guetter la Fifine?

Quoique très préoccupé au fond de la confidence qu'il vient de recevoir, Josillon rentre chez lui avec l'air dégagé qui lui est habituel. La Fifine est toujours à coudre près de la fenêtre.

— Oh! père, dit-elle, comme vous sentez le tabac! Je parie que vous avez été au café?

— Oui, mam'zelle, parce qu'on m'y a mené. Figure-toi que le grand Manuel a l'idée de quitter son voiturage...

— Eh bien! ma foi, je ne vois pas le grand mal.

— Pour venir rester à Salins...

— Qui est-ce qui vous a dit cela?

— Ha! ha! qui est-ce qui vous a dit cela? Eh bien! c'est quelqu'un qui le sait de bonne part.

— Mais qui enfin?

— Lui-même!

— Comment, lui? C'est donc avec lui que vous avez été au café alors?

— Il veut entreprendre le balayage de la ville.

— Le balayage!

— Oui, ma chère, le balayage, et s'y marier encore. Après tout, cela fera un mari qui en vaudra bien un autre, va, le grand Manuel!

— Oui, surtout pour celles qui mesurent les gens à l'aune.

— Sa mère lui laissera bien quelques petites choses au grand Manuel.

— Oui, elle lui laissera le champ Linglet, où il ne pousse que des rochers et des prunelles.

— Sans compter qu'il est adroit, ce garçon, et une fois qu'il sera en train de quelque chose, je suis sûr qu'il est dans le cas de s'en tirer très bien. Figure-toi qu'il lui était venu une drôle d'idée, à Manuel!

— Ah! ah!... Et laquelle?

— Eh bien! il me disait de te prier de lui chercher...

— Quoi?

— Une femme...

— Une femme, moi!

— Oui, une femme, et pour te faciliter les recherches, voici comment il la veut.

— Ah! il sait déjà comment il la veut? Mais dans ce cas, le plus sûr serait de la faire faire de commande.

— Il ne la veut... pas trop jeune.

— Oh! je pense bien qu'il n'ira pas la chercher en nourrice...

— Ni trop vieille, ni trop riche...

— Oh! cette précaution!

— Ni trop pauvre ni trop bête.

— Pardi, je crois bien, lui qui a tant d'esprit!

— Ni ni... trop... trop fi... fine...

Malgré lui, Josillon se sent gagné par l'émotion, et il se met à balbutier. La Fifine, ne sachant si elle doit attribuer à un balbutiement involontaire ou à une malice intentionnelle de son père l'arrivée de son nom au bout de cette kyrielle, tourne vers lui un regard interrogateur, et s'aperçoit que les yeux de Josillon commencent à devenir humides. A cette découverte, elle s'élance à son cou en cachant sa tête dans sa poitrine, et s'écrie: — Père, père, je vous en prie, ne vous moquez pas de moi!

— Mais pardié! je ne me moque pas non plus; je te dis ce qu'il m'a dit de te dire. Veux-tu que je lui écrive de venir demain?

— Père, vous savez bien que tant que je vous aurai, je n'ai besoin de personne...

— Oui, mais quand tu ne m'auras plus?

— Père, vous êtes le maître, faites ce que vous croirez pour le mieux.

— Allons, allons, fillette, il n'y a pas là de quoi pleurer; il n'y a pas grand danger à le laisser venir, quand ce ne serait que pour voir la drôle de mine qu'il va faire! Pardié, tu garderas toujours ton *quant à toi* tant que tu voudras! Eh bien donc! je vais lui écrire un mot, comme je le lui ai promis; apporte-moi de l'encre et du papier.

En fait de papier, la Fifine n'a guère que les pages restées blanches sur ses cahiers au temps où elle allait à l'école. Elle déchire donc une page à un de ces cahiers et la donne à son père; puis elle va prendre sur un des rayons du dressoir son vieil encrier de verre dans lequel une vieille grosse plume de coq d'Inde est censée tremper dans l'encre. L'origine de cette plume se perd dans la nuit des temps, et cependant son tuyau robuste et blanchâtre semble lui garantir encore une durée bien longue, car Josillon ne se met pas souvent en frais d'écriture. Josillon trempe sa plume, et voici ce qu'il écrit:

« Mon cher Manuel,

« Je mets la main à la plume pour te faire savoir par la présente que je viens de mettre les pommes de terre sur le feu. Il me semble qu'elles cuisent à gros bouillon. Si tu veux venir voir si elles sont cuites, il ne tient plus

qu'à toi. La présente nous laisse en bonne santé; je souhaite qu'elle vous trouve aussi de même.

« Je suis pour la vie ton fidèle

« JOSILLON CLAIRET. »

— Ah!... voilà!

— Comment est-ce que vous avez mis, père?

— Oh! maintenant... ça ne te regarde plus. Donne-moi seulement un peu de mie de pain, que je cachette...

Josillon plie sa lettre à la façon des cuisinières, c'est-à-dire de telle sorte que la place du cachet se trouve juste au bord même de son petit carré épistolaire, puis il va la jeter à la poste et revient en attendre les suites en toute tranquillité d'âme.

II.

C'est par des actes, bien plus que par des paroles, que Josillon exprime sa tendresse à la Fifine. La première pêche de ses pêchers, la première grappe de ses raisins, la première reine-claude de ses pruniers, tout cela, c'est toujours pour elle. Et il faut voir avec quel air triomphant il vient lui offrir ces délicieuses primeurs. Dans son zèle en ce genre, Josillon va même à l'occasion jusqu'au maraudage. En automne, quand les *turquies* (maïs) mûrissent, il faut être doué dans nos pays d'un stoïcisme bien robuste pour passer alors auprès d'un beau champ de *turquies* sans en cueillir une grappe, surtout quand on a au logis une personne chère que l'on sait être friande de ce régal. Or c'est précisément là le cas de la Fifine. C'est toujours pour elle une joie nouvelle de voir sortir de la poche de Josillon une de ces belles grappes seulement à moitié mûre, d'en enlever l'une après l'autre les feuilles, vertes par-dessus et blanches par-dessous, entremêlées de longues barbes flottantes, pour découvrir enfin ces jolis petits grains si laiteux et si blanchâtres, auxquels il fait si bon mordre à belles dents quand on les a grillés sur les charbons. La Fifine, une fois en train de mordre à son *rôt*, ne s'informe plus de sa provenance. Nous devons ajouter, à la décharge de Josillon, qu'un pareil maraudage n'est pas considéré dans le Jura comme un délit beaucoup plus grave que celui de cueillir un raisin quand on a bien soif, en passant dans une vigne à l'époque de la vendange.

Pour les dimanches de pluie ou d'hiver où il est impossible de sortir, Josillon a soin d'avoir toujours une provision de vieux journaux que lui prête son cordonnier, et au moyen desquels la Fifine s'initie à sa manière à la politique et à la littérature. Si tôt qu'il arrive des *Franconi* à la promenade Barbarine, des comédiens au théâtre, une ménagerie sur la place Lilot ou des sauteurs sous la halle du marché, Josillon trouve toujours une pièce de dix sous au coin de son gousset pour y mener la Fifine. Jamais enfin il ne vend un *carri* de vin sans réserver en sus du prix convenu des *épingles* pour elle. Comme la Sainte-Fifine et la Saint-Josillon ne constituent qu'une seule et même fête, la Saint-Joseph, — tous les ans, ce jour-là, il y grande liesse au logis. Dans les années de bonne récolte, on y tient même

quelquefois un petit cercle, et alors Josillon n'est certes pas le moins dégourdi de la bande. C'est qu'il n'est pas, lui, de ces vieillards atrabilaires qui semblent faire les jeunes gens responsables de leurs cheveux blancs et de leurs catarrhes. Il sait que le seul moyen pour se faire aimer, c'est d'être toujours aimable. C'est là sa maxime à lui; toute sa vie, il l'a mise en pratique et s'en est bien trouvé.

Clairet a écrit sa lettre le vendredi. C'est le dimanche suivant que Manuel doit descendre, probablement avec sa mère. Dès le bon matin, Josillon se lève et allume le feu, pendant que la Fifine fait les lits et les chambres. Josillon pend une marmite d'eau sur le feu, et sitôt qu'elle est un peu chaude, il en puise dans une écuelle pour faire sa barbe devant le petit miroir suspendu au clou de la fenêtre. Quand son menton est bien ratissé, il n'a point à peigner sa tête, par la bonne raison que ses cheveux sont coupés tout ras. Pendant qu'il essuie et remballe son rasoir, la Fifine lui apprête sa bonne chemise de toile blanche, ses bas de coton bleus, sa cravate et un pantalon de drap bleu de roi. Une fois sa chemise propre enfilée et ses souliers sans clous noués, Josillon serre sur sa hanche la boucle de ceinture de son pantalon, et se dispose ainsi, en manches de chemise, à procéder à une opération qu'il se réserve tous les dimanches matins, et à laquelle il s'entend parfaitement : c'est la confection de son pot-au-feu.

Josillon dépend la marmite de la crémaillère, l'installe dans les cendres chaudes contre la platine et la découvre ; puis il va chercher dans la crédence un joli morceau de bœuf bien rouge, qu'il glisse dans l'eau chaude avec une précaution d'artiste. A ce premier morceau de bœuf il ajoute un bon os que le boucher l'a obligé de prendre pour faire le poids. La braise couve doucement autour de la marmite; Josillon prend une petite chaise et vient s'asseoir, l'écumoire à la main, aux aguets du mystère qui va s'accomplir. Comme la marmite se trouve perpendiculairement sous la cheminée et qu'on est au troisième étage, il en résulte que le jour descend d'en haut jusqu'au fond de l'eau qui se met à bouillir peu à peu. Bientôt la chaleur de cette eau, pénétrant la viande, en fait sortir bon gré mal gré les molécules viciées qui montent à la surface. Dès que la couche d'écume est assez épaisse, Josillon y promène légèrement son écumoire et rase le tout d'un seul mouvement, avec la grâce d'un barbier émérite. Au milieu de la large platine de fonte qui lui fait vis-à-vis, et qui date de 1740, s'il faut en croire le millésime qui s'y trouve, se dessine en relief un gros Amour tout nu forgeant un de ses traits sur une enclume. Cet Amour semble plus attentif à la besogne de Josillon qu'à la sienne propre, et lui sourit narquoisement à travers la forte couche de suie qui l'habille du haut en bas. L'écumage bien et dûment terminé, Josillon se relève, et va chercher sur la table les légumes apprêtés par la Fifine. Ces légumes consistent d'abord en quelques petits nœuds de choux précoces ; puis viennent des poireaux coupés en bâtonnets, deux raves coupées en quatre, et deux carottes rouges destinées à donner une belle couleur au bouillon. Josillon met le tout dans la marmite avec du sel, la recouvre, ranime un peu le feu par devant, et va reprendre sa toilette où il l'a laissée, car aujourd'hui il prétend, dit-il, se mettre sur son *trente et un* (se parer).

Pendant que Josillon est à son potage, la Fifine, elle aussi, est à sa toilette. Elle peigne de son mieux ses cheveux bruns devant son miroir, tout en restant, à de fréquentes reprises, à s'y regarder pensive. — Oui, mais quand tu ne m'auras plus? lui a dit avant-hier Josillon, et depuis avant-hier elle se répète à chaque instant ces paroles, qui lui semblent résumer à la fois tout le passé et tout l'avenir. Le passé, pour elle, se personnifie tout entier dans son père, dont la visible émotion d'avant-hier l'a d'autant plus frappée, que Josillon est moins habitué à des manifestations de cette nature. Dans l'avenir, elle pressent enfin, comme elle ne l'a jamais pressenti, que son père ne sera plus continuellement auprès d'elle, qu'un autre le remplacera, et cet autre va arriver tout à l'heure pour recevoir d'elle-même son assentiment à cette transformation si solennelle de sa destinée.

Autant la curiosité naturelle à son sexe et à son âge lui a fait trouver Manuel lourd et maladroit depuis le jour où elle a cru le reconnaître dans les vignes du château de Rans, autant la brusque démarche faite par lui auprès de Josillon l'étonne et la désoriente maintenant. Il faut donc qu'il y ait chez cet homme certains côtés qu'elle n'a ni entrevus, ni soupçonnés. La pauvre fille se trouve buttée contre quelque chose d'inconnu, et c'est aujourd'hui que cet inconnu va se révéler à elle. Elle se sent inquiète, impatiente et tourmentée. Une chose cependant la rassure : c'est l'assentiment anticipé que son père semble avoir donné à la démarche de Manuel. Elle se dit que les cœurs aussi bons et aussi aimans que celui de Josillon doivent avoir une pénétration infaillible pour apprécier leur monde, sitôt qu'il s'agit du bonheur de ceux qu'ils aiment. Voilà ce sur quoi elle se repose en toute confiance, la pauvre fille, en même temps que le doux rayonnement de tout son passé lui semble aussi une garantie pour l'avenir. Comparée à Manuel, elle se sent, il est vrai, petite de taille et délicate; mais cette différence même n'est qu'une attraction réciproque de plus dans les arrangemens ordinaires de la nature. Cet homme grand et fort, elle le sait cependant doux et bon. Peut-être ses rudesses de formes ne tiennent-elles qu'à la vie qu'il mène un peu forcément. Cette vie lui déplaît, à ce qu'il paraît: preuve nouvelle qu'il lui suffira de changer de position pour changer aussi, jusqu'à un certain point, de nature. Et puis, en définitive, il faut être juste, ajoute la Fifine au milieu de toutes ses réflexions, ce n'est pas la Jeanne-Antoine qui est bien faite pour amadouer un gaillard pareil et le tenir en bride.

Sa toilette finie, la Fifine rentre à la cuisine à l'instant où Josillon tire de la marmite la croûte de pain qu'il y a fait *gommer* (tremper) pour son déjeuner. Elle a mis sa belle robe de mousseline-laine qui lui monte jusqu'au cou, avec un petit collet de dentelle de la largeur de deux doigts. Ses manches retroussées et son tablier de cuisine blanc, tout en contrastant avec sa robe, n'en accusent pas moins l'intention d'être prête à toute éventualité, sans cependant laisser en souffrance aucune de ses obligations de bonne ménagère.

Quant à Josillon, il a mis, lui, son grand gilet d'étoffe à côtes bigarrées, son vieil habit de drap brun à queue de morue, dont les devans laissent le gilet découvert à la hauteur d'une bonne main.

Il est neuf heures. On sonne à Saint-Maurice le premier coup de la messe.

Tout à coup la porte s'ouvre, et la Jeanne-Antoine, avec un panier au bras, entre, suivie de son Manuel. La Jeanne-Antoine a mis un beau grand bonnet repassé tout frais, dont les ailes empesées se raidissent sur ses tempes comme un béguin de sœur hospitalière. A son cou pend une petite croix d'or retenue par une ganse de velours noir. La bavette de son tablier de cotonnade rouge est fixée par deux épingles à la hauteur de ses épaules sur un petit châle de laine à fleurs dont la pointe, par derrière, ne dépasse pas le niveau de la ceinture. Manuel, lui, a mis une veste de drap bleu foncé qui a l'air d'être neuve, un gilet clair à boutons de cuivre, un pantalon de drap gris clair un peu court qui laisse voir un peu plus qu'il ne conviendrait ses bottes fortes, aux talons desquelles on entend qu'il doit se trouver de petits fers. Le collet de sa chemise de calicot se rabat sur un foulard à couleurs éclatantes dont les deux pointes retombent en avant, comme des oreilles de chien de chasse.

— Ah! voici la Jeanne-Antoine. Bonjour, Jeanne-Antoine; bonjour, Manuel.

— Bonjour, Josillon; bonjour, mam'zelle Fifine.

— Eh bien! eh bien! qu'est-ce vous cherchez donc déjà dans votre panier? Une poule saignée et plumée, Jeanne-Antoine!

— Mais oui, mam'zelle Fifine. Le grand m'a dit que nous dînerions probablement chez vous, et j'ai pensé qu'il serait encore assez tôt pour la mettre cuire.

— Eh bien! Jeanne-Antoine, vous pouvez vous vanter d'être une femme de précaution. Asseyez-vous donc, monsieur Manuel.

— Oh! ne faites pas attention, mam'zelle Fifine; je ne suis pas fatigué.

— Ah! çà, Josillon, il y a notre grand que voilà qui m'a dit que vous lui aviez parlé pour une femme.

— Vous ferez pardon, Jeanne-Antoine, c'est lui qui m'a parlé de ça le premier. Pas vrai, grand?

— Oui, oui, c'est vrai; mère, vous vous trompez.

— Enfin c'est toujours pour revenir au même.

La Fifine vient de se glisser furtivement dans sa chambre. Manuel, qui semble tout radieux malgré son mutisme, ne quitte plus des yeux la porte entrebâillée de cette chambre.

— Est-ce que vous avez réellement trouvé quelque chose qui convienne, Josillon?

— Euh! euh! vous entendez bien, Jeanne-Antoine, des goûts ni des couleurs on ne peut discuter.

— Enfin ça n'empêche. Je m'imagine bien que vous ne lui auriez pas mis en tête quelqu'un qui ne conviendrait pas.

— Mais, pardié! je ne lui ai rien mis en tête du tout, Jeanne-Antoine. Il est bien assez grand pour faire sa besogne tout seul, sans compter qu'il n'est déjà pas si bête qu'il en a l'air; pas vrai, grand?

— Enfin ça n'empêche. Il me tarde bien de la voir. Vous comprenez qu'il y a femme et femme. Un homme comme notre *grand*, ça ne connaît pas une miette dans un ménage, par conséquent ça ne peut pas se connaître en femmes. Pour moi, si je dois vivre avec une bru, ce que je ne sais pas encore, pour lors vous comprenez que j'aimerais voir un peu la personne d'avance.

— Eh bien! Jeanne-Antoine, je vous promets que vous la verrez tout à votre aise.

— Allons, bon! Maintenant il faudrait aller à la messe; je crois que voilà le dernier coup qui sonne.

— Ah! vous voulez aller à la messe? Eh bien! ma foi! ne vous gênez pas. Vous irez avec la Fifine, tenez. Moi, je suis de cuisine. Fifine, dépêche-toi, voilà la Jeanne-Antoine qui t'attend pour aller à la messe.

— Me voilà, me voilà, je suis prête.

La Fifine arrive avec un joli petit bonnet et un petit châle d'été sur les épaules. Le trouble de son cœur se lit de reste sur sa figure. A l'instant où elle entre dans la cuisine, ses yeux rencontrent ceux de Manuel, et elle se met à rougir comme braise. Pour cacher son embarras, elle se précipite vers la marmite en faisant à son père toute sorte de recommandations relativement à la poule. Manuel, qui n'a garde de manquer la messe, se met à suivre sa mère et la Fifine en faisant résonner ses fers de bottes sur le pavé.

Au retour de la messe, le couvert est sur la table.

— Mais, dites donc, Josillon, est-ce qu'elle ne vient plus?

— Qui?

— La particulière.

— Pourquoi, Jeanne-Antoine?

— Parce que ne voilà que quatre couverts de mis.

— Ça ne fait rien, Jeanne-Antoine. Quand je vous dis qu'elle sera là! Allons, asseyez-vous là, Jeanne-Antoine, à côté de la Fifine. Toi, grand, viens te mettre ici, près de moi.

— Mais enfin...

— Un peu de patience, Jeanne-Antoine. Elle m'a fait dire qu'elle viendrait pour la poule. Comment avez-vous trouvé mon bouillon?

— Oh! ma foi, Josillon, c'est comme on dit des fois, c'est affaire à vous.

— Personne ne veut plus de *bouilli?*

— Oh! merci, merci.

— Eh bien! alors, donne-moi cette bouteille que voilà sur la crédence, et tu nous serviras la poule.

La Fifine sent le cœur lui battre comme un marteau de forge. Manuel, lui, quoiqu'il s'y retienne des deux mains, danse sur sa chaise comme un pilon dans un mortier. Quant à la Jeanne-Antoine, elle ne quitte plus des yeux la porte de l'escalier.

— Ah! pour le coup, Jeanne-Antoine, nous allons boire un petit coup de 34 de Chauviré. Fifine, viens t'asseoir.

— Oui, mais... cette demoiselle?

— A la vôtre, Jeanne-Antoine! A ta santé, grand!

— A la vôtre, Josillon! A la vôtre, mam'zelle Fifine!

— Oui, mais, Josillon...

— Quoi?

— Cette demoiselle?

— Cette demoiselle?... Eh bien! pardié! ne la voilà-t-il pas?

— Où? qui?...

— Là, à côté de vous...

— Quoi! c'est donc...

— Mais, oui, Jeanne-Antoine, ce n'est que moi, balbutie la Fifine en sautant au cou de la Jeanne-Antoine pour cacher son bouleversement et ses larmes. Manuel, qui pleure lui-même comme un veau, et qui ne sait plus que faire de ses bras ni de ses jambes, prend le parti de sauter aussi au cou de Josillon et de l'étreindre de toutes ses forces.

— Aïe! aïe! dis donc, toi, grand brigand! tu m'étrangles!

A cette exclamation de Josillon, les deux groupes se séparent, et ces quatre figures se mettent à se regarder en souriant à travers les larmes. Manuel, hors de lui, tend sa grosse main à la Fifine par-dessus la poule. La Fifine y met résolument la sienne, que Manuel couvre d'un gros baiser.

— *Jeu!* c'était donc vous... mam'zelle Fifine?

— Mais oui, c'était moi, Jeanne-Antoine. Est-ce que ça vous fait regret?

— Si ça me fait regret à moi, mam'zelle Fifine?... Mais, mais! voyez-vous, Josillon, si ce n'était pas vrai, voyez-vous... si ce n'était pas là pour tout de bon... il ne faudrait pas plaisanter avec moi, parce qu'il me semble déjà que ma tête, ma tête...

— Mais, mère, quand je vous le dis, moi! Pas vrai, mam'zelle Fifine?

— Eh bien! par exemple, Jeanne-Antoine! Est-ce que vous ne voulez donc pas de moi pour votre bru,... pour votre fille?

— Ma fille! J'aurais donc une fille, moi! une bru! et ce serait vous, mam'zelle Fifine! Mais tout cela, c'est-il donc bien possible, dites-moi? Mon Dieu, si mon pauvre vieux était au moins encore là pour voir tout ça!...

— Ah! çà, Jeanne-Antoine, c'est à la noce que nous avons envie d'aller, nous autres, et pas à l'enterrement, entendez-vous? Voyons, encore un petit coup de 34 de Chauviré.

— Arrêtez donc! Vous savez bien que je ne peux pas boire tout cela!

— Il faut boire! il faut boire! je vous le dis, moi. Tiens, Fifine, changeons de place.

La Fifine prend son couvert et cède la place à Josillon. Celui-ci, une fois assis près de la Jeanne-Antoine, lui passe galamment une main autour de la taille et fait semblant de vouloir lui porter de l'autre le verre aux lèvres; mais tout à coup il repose le verre sur la table, et, sans retirer son bras de la taille de la Jeanne-Antoine, il se met à regarder les deux fiancés d'un air tout pensif.

La jeune fille semble heureuse, mais recueillie. Quant à Manuel, il n'ose encore étendre son grand bras que sur le dos de la chaise de la Fifine. Son admiration craintive a quelque chose de pareil à celle d'un enfant devant les merveilles de la bulle de savon qu'il vient de gonfler au bout de sa pipe de terre. Au moindre mouvement, il tremble que tout ne s'évanouisse. Pour la Jeanne-Antoine, l'étreinte caressante de ce bras la reporte malgré elle à quarante ans en arrière. Tout cela, à elle aussi, lui semble un rêve dont le moindre choc va la réveiller. Et cependant Josillon regarde toujours la Fifine. En voyant ce bras de Manuel étendu derrière elle d'un air de possession naissante, il sent poindre dans son cœur de père un étrange sentiment de jalousie. Cette bonne fille pour qui jusqu'à présent il a résumé le monde et qui a aussi été tout pour lui, un autre va donc l'en séparer. Pour elle, d'autres pré-

occupations vont naître, d'autres affections, d'autres soucis. Une fois qu'elle est mariée, une fille n'appartient plus à son père, mais à son mari : — le mari d'abord, puis les enfans, et le père ensuite. Jusqu'à présent, il s'est laissé entraîner sans calcul et avec joie même dans la direction de ce but où la Fifine devait vraisemblablement trouver son bonheur. Maintenant le but est atteint; il n'y a plus à reculer, car déjà elle paraît heureuse, et voilà que tout à coup Josillon s'est senti seul... Sans doute il se peut que la Fifine continue à vivre non loin de lui, et même tout près de lui et avec lui; mais jusqu'à présent elle y est restée parce que lui seul pouvait lui donner la tendresse dont elle avait besoin, tandis que si elle continue à y rester, ce sera peut-être par reconnaissance, par devoir ou même par pitié. Or Josillon ne veut accepter la pitié de personne, pas même celle de la Fifine. Il s'arrête donc au seul parti qu'il ait encore à prendre pour continuer à vivre plus au profit des autres qu'à leur charge et ne pas quitter sa fille. Un profond soupir s'échappe de sa poitrine, et il finit par dire : — Jeanne-Antoine!

— Quoi, Josillon?

— Que dites-vous de la mine de nos deux gaillards?

— Mais, ma foi, Josillon, je trouve qu'en voilà un qui a bien plus de bonheur qu'il n'en mérite.

— Ça n'empêche, allez, mère; ce qu'on n'a pas mérité avant, on peut le mériter par la suite. Pas vrai, mam'zelle Fifine?

— Mais, monsieur Manuel, il ne faut pas croire que j'aie oublié que c'est à vous que je le dois s'il n'est pas arrivé malheur à...

— Ah bah! c'est bon, c'est bon! Vous vous inquiétez bien de nous autres pauvres vieux, maintenant que vous avez votre affaire!

— Mais, père, père!

— C'est bon! c'est bon! Laisse-moi dire ce que j'ai à dire. Jeanne-Antoine?

— Quoi, Josillon?

— Si nous faisions comme eux?

La Jeanne-Antoine, encore complétement sous le coup de sa surprise de tout à l'heure, relève brusquement vers Josillon sa figure livide comme un linge. Ses yeux tout grand écarquillés semblent devenus stupides; ses lèvres s'agitent comme si elle allait rendre l'âme : — Qu'est-ce que vous dites, Josillon?

— Pardié! je dis qu'il nous faut faire d'une pierre deux coups... Ce sera une noce de moins à faire.

Les deux jeunes gens, qui n'ont d'abord écouté qu'en souriant, commencent à comprendre que Josillon parle sérieusement. A cette découverte, ils se précipitent d'abord irrésistiblement dans les bras l'un de l'autre, puis ils courent se jeter, les bras étendus, aux genoux des deux vieillards.

— Oui, oui, c'est cela, bravo, père, mon bon petit père! Oui, oui! Pour le coup, c'est le bon Dieu qui s'en mêle; c'est impossible autrement. Oui, plus qu'une noce, plus qu'une famille! Père, mère, Jeanne-Antoine!

La Jeanne-Antoine n'entend plus rien. Elle est étendue raide comme une barre de fer dans les bras de Josillon.

— Ah! çà, mais! ah! çà, mais, est-ce que c'est donc pour tout de bon, ma pauvre Jeanne-Antoine?

— Mon Dieu! mon Dieu! sainte vierge Marie! au secours! Monsieur Manuel, donnez-moi vite la bouteille de vinaigre que voilà sur la crédence,.... là,.... près du saladier. C'est cela. Versez vite là, dans cette assiette. Bon. Maintenant voici mon mouchoir. Là! D'abord sur le front, sous le nez, sur les tempes. Pauvre mère, va! pauvre, pauvre Jeanne-Antoine!

— Tiens, Fifine, dit Josillon, il me semble que je la vois revenir. Il faut la mettre sur mon lit.

— Non, non, pas sur le vôtre, sur le mien. Attendez, je vais vite le découvrir, réplique la Fifine d'un ton pudique.

— Ma pauvre mère! Attendez, c'est moi qui vais la prendre. Jamais de la vie je ne l'ai pourtant vue comme ça!

— Posez-la là bien doucement, monsieur Manuel! Un peu plus haut sur le coussin. Ses pauvres mains sont toutes froides. Mais c'est qu'aussi il faut la desserrer. Allez-vous-en donc! C'est mon affaire.

La Fifine, redevenue tout à fait maîtresse d'elle-même, dénoue en toute hâte les cordons de la Jeanne-Antoine, qui bientôt se met à soupirer péniblement. La Fifine la débarrasse de tout ce qu'elle peut lui ôter sans la tourmenter, lui recouvre la poitrine avec le drap de lit, et s'incline sur elle comme une mère sur son enfant, aux aguets du moindre signe. Bientôt la Jeanne-Antoine tourne contre le jour ses grands yeux égarés et cherche à étendre les bras en s'écriant : — Manuel!

— Monsieur Manuel, monsieur Manuel, venez vite, la voilà qui vous appelle!

— Me voilà, mère, ma pauvre mère!

— Où suis-je?... Qui est-ce... tout ce monde?

— Vous êtes chez vous, Jeanne-Antoine, oui, chez vous pour toujours! dans le lit de votre Fifinette qui veut bien vous aimer, bien vous soigner.

— Ah! c'est donc vrai, mam'zelle Fifine? Mais ces rideaux, cette chambre... Josillon,... Manuel!... Où suis-je donc, mon Dieu, mon Dieu?

La Jeanne-Antoine se soulève péniblement sur un coude, regarde encore une fois autour d'elle avec égarement et se met enfin à fondre en larmes avec des soulèvemens de poitrine des plus violens.

Pendant que la Fifine s'ingénie à la consoler de son mieux, Josillon, qui a regardé jusque-là tout interdit, tire Manuel par le bras en lui faisant signe de le suivre. — Pour le coup, elle pleure, la voilà sauvée. Viens-t'en de l'autre côté, Manuel.

Ne trouvant rien de mieux à faire, Josillon et Manuel se remettent bravement à découper la poule.

— Eh bien! voyons, toi, comment trouves-tu mes pommes de terre?

— Quelles pommes de terre, Josillon?

— Pardié donc, celles de ma lettre...

— Ah! celles-là! Tenez, Josillon, c'est-à-dire non, tenez père, je puis bien vous dire déjà père, n'est-ce pas? Eh bien donc! père, voyez-vous, voilà mes deux bras. Quand vous voudrez que je m'ouvre pour vous les deux veines, tenez, il ne faudra pas vous gêner; vous n'aurez qu'à le dire... Allez, si je puis vous rendre un peu de bien pour tout ce que vous avez fait à ma vieille mère, n'ayez pas peur!

— Ta vieille mère. Pardié! elle n'est pas plus vieille que moi; ainsi il me semble que tu n'as déjà pas tant à dire... mais il ne s'agit pas de cela maintenant; soigne ta femme, je soignerai la mienne. Seulement, à présent que voilà les affaires emmanchées, voyons un peu ton idée? Tire-moi cela au clair, car je t'avoue que je n'y ai pas encore compris grand'chose.

— Eh bien donc, enfin, père, c'était pour vous dire, je suppose, voilà que j'ai l'adjudication du balayage : eh bien! ça me fait de huit à neuf cents francs de gagnés par an, le revenu d'une ferme. Pour ça j'aurai à aller ramasser deux ou trois fois par semaine, le long des rues, les tas que les gens sont obligés de balayer eux-mêmes, devant chez eux. Pour faire ce commerce-là, qu'est-ce qu'il me faut? Mes deux bœufs, ma voiture, une pelle et un balai...

— Ah ça! mais tu ne pourras pas faire cela tout seul?... Il te faut quelqu'un pour garder les bœufs. Je suis là, moi.

— Eh bien! père, topez là, je ne demande pas mieux. Pour lors, vous comprenez, je cherche un petit coin par-là, au faubourg, où j'entasse toutes mes marchandises pendant l'année; puis, en automne, avant la neige, j'emmène tout cela là-haut, sur nos champs qui donneront ensuite de l'herbe *tant qu'à la brousse* (en quantité).

— Oui, mais comment est-ce que tu emmèneras tout cela là-haut? Est-ce par la malle-poste ou par le télégraphe?

— Père, quand je vous ai dit que j'avais mon idée. Pour cela, n'ayez pas peur.

— Enfin soit. Mais tes bœufs, qu'est-ce que tu vas en faire par ici? Comptes-tu les faire coucher sous ton lit?

— Pour les bœufs, voyez-vous, père, j'ai pensé à votre petite cour qui donne sur la place de Saint-Maurice et qui ne vous sert à rien comme cela. Parbleu, ce sera bientôt fait d'y faire une écurie, que je me suis dit.

— Mais elle est à peine large comme un confessionnal, cette cour. Tu seras obligé d'y mettre tes deux bœufs l'un sur l'autre.

— Oh! que non. Je suis sûr qu'elle a plus de trois mètres de large.

— Oh! quant à ça, je ne dis pas.

— Eh bien! alors, vous voyez donc bien. Ainsi donc, père, voilà notre budget tout clair. Je gagne huit à neuf cents francs avec le balayage; vous, vous en gagnez quatre cents avec vos vignes; nos champs de là-haut nous donnent un peu de blé et presque assez de foin pour nourrir les bœufs. La Fifine continue à gagner ses trois ou quatre cents francs avec son aiguille...

— Oui, mais si la Jeanne-Antoine n'était pas là pour la remplacer dans les soins du ménage, où est-ce qu'elle les prendrait, ces trois ou quatre cents francs, avec son aiguille? Et s'il arrive un enfant? Ha! ha! tu vois bien que la Jeanne-Antoine ne sera pas de trop. Elle avait, ma foi, bien raison de dire que tu n'entends rien au ménage.

— Enfin, père, ça n'empêche. Mes huit cents francs, vos quatre cents francs et les quatre cents francs de la Fifine, savez-vous combien ça fait?

— Pardié, huit et quatre font douze, douze et quatre font seize; ça fait seize cents francs.

— Oui, seize cents francs, sans compter le loyer de notre petit logement

de là-haut. Croyez-vous qu'il y a bien des gens à Salins qui soient logés à pareille enseigne?

— Ce n'est pas là l'embarras tout de même... Tiens, puisque c'est ça, attends-moi là, je vais encore chercher une bouteille de 34.

III.

Nous sommes au 1er juillet, Manuel a son adjudication de balayage en poche, au prix de huit cents francs. C'est Josillon qui lui a servi de caution. Il doit entrer en fonctions le 1er août. L'écurie des bœufs se prépare, le petit logement de Villeneuve a été loué pour quarante francs, sans écurie ni grenier, à un cantonnier. Reste à faire la publication des bans, puis enfin la double noce. Par égard pour la Jeanne-Antoine, on a décidé qu'on irait se marier à Villeneuve.

Cependant les joies les plus complètes ont toujours quelques vilains revers. La Jeanne-Antoine s'en aperçoit bientôt. Il n'y a pas eu moyen de faire une petite place pour sa vache dans l'écurie de la place de Saint-Maurice. D'ailleurs une vache de plus à nourrir nécessiterait un magasin à fourrage tel qu'il n'est pas aisé d'en avoir en ville. Xavier, le voisin de la Jeanne-Antoine, s'étant offert à acheter la Bouquette, la Jeanne-Antoine se résigne, mais sous la condition formelle qu'on la soignera bien, et qu'on ne s'en défera pas sans lui en donner avis d'avance. Dans le fait, la vache de la Jeanne-Antoine est une superbe bête. Ses deux cornes, pointues comme des aiguilles, se cambrent avec une grâce parfaite des deux côtés de la tête; une magnifique étoile blanche orne le milieu de son front; ses oreilles frangées de longs poils touffus se dressent à tout venant comme celles d'un lièvre aux aguets; ses yeux et ses naseaux respirent à la fois on ne sait trop quelle charmante coquetterie sauvage; elle a la jambe fine comme celle d'une biche, et cependant son fanon pend à son cou comme un superbe jabot; ses flancs sont vastes et forts, son poil luisant et doux, ses cuisses intactes de toutes souillures; son pis a réellement quelques airs de corne d'abondance. Quand elle se trouve à la crèche avec les deux bœufs de Manuel, si fatigués, si mornes, si couverts de la poussière funeste des grandes routes, le contraste devient des plus frappans. On dirait une précieuse bien nippée à table avec deux pauvres tailleurs de pierre.

— Allons, va-t'en, pauvre Bouquette! Ils auront bien soin de toi aussi, va! Et puis, moi, je reviendrai te voir.

La Bouquette, qui n'a encore que la moitié du corps hors de l'étable, se met à beugler pour toute réponse, en agitant la queue.

La vache une fois casée, il ne reste plus que la poule. C'est la seule et unique de la Jeanne-Antoine; mais elle prétend qu'elle fait des œufs comme quatre, et Josillon prend lui-même parti pour elle. Il est décidé qu'on la gardera à Salins. — Toujours autant de sauvé! pense à part elle la Jeanne-Antoine. Quant au reste du mobilier, il n'y a pas besoin de s'y prendre tant à l'avance. Une seule voiture emmènera facilement le tout d'un seul voyage; mais auparavant il faut bien que la noce se fasse.

Le beau temps est revenu pour les foins de la montagne. La récolte a été

superbe. Le grenier à foin de la Jeanne-Antoine est plein comme un œuf. Les blés et les avoines finissent de mûrir. Comme il ne pleut plus depuis quinze jours, l'air devient lourd; la terre des sentiers se gerce en mille et mille crevasses. Les mouches tourmentent les bestiaux, et le soir, quand du haut du village on se met à regarder, dans la direction du Châlême, le soleil couchant, on ne sait vraiment plus si l'on est à Villeneneuve ou en Afrique, tant le ciel et la terre semblent tous deux chauffés à blanc.

Josillon, lui aussi, a fini de rebiner et d'ébourgeonner ses vignes. Entre foins et moissons, on peut faire la noce tout à l'aise. C'est la Fifine qui a pourvu et avisé à toutes les toilettes, mais avec la réserve qui convient à des gens qui ne veulent pas s'endetter. Josillon en a été quitte pour un chapeau et un gilet. Son pantalon bleu est encore bon, et il n'y a pas eu moyen de le faire renoncer à son habit à queue de morue. C'est avec cet habit-là qu'il s'est marié la première fois, il y a trente ans. Il ne voit pas pourquoi il en changerait cette fois-ci, et prétend même que si dans trente ans il faut recommencer, il n'aura pas non plus d'autre habit, pourvu que Dieu lui prête vie. Est-ce à lui ou à l'habit qu'il entend que Dieu prête vie? Il n'y a pas moyen de le faire s'expliquer plus clairement.

Pour la Jeanne-Antoine, elle a de toute éternité sa belle robe de drap vert; avec un beau grand tablier de soie toujours à bavette et un joli bonnet neuf façonnés par la Fifine, puis une paire de gants de soie noire, la voilà prête. On a aussi acheté à Manuel un pantalon de drap noir, qu'on a eu soin de faire assez grand pour qu'il recouvre convenablement la botte par le bas. Un beau gilet de soie à fleurs, une cravate de taffetas, une belle chemise de toile fine qui a été cousue par la Fifine en personne, et des gants de coton blancs pas chers, voilà son affaire. Il n'a pas besoin de veste ni d'habit, par la bonne raison que la veste qu'il a été obligé d'acheter après la bataille du *quiller* de Villers est encore comme toute neuve. La Fifine, elle enfin, ne veut pas d'autres supplémens de toilette que sa petite bague d'or et sa couronne d'oranger. Elle a sa robe blanche de la Fête-Dieu, et le petit voile de mousseline claire que lui avait donné sa mère à l'époque de sa première communion. Qu'a-t-elle besoin d'autre chose? Le bonheur immense dont son âme est pleine ne sera-t-il pas son plus bel ornement?

IV.

A quatre heures du matin, Manuel arrive au Matachin avec un char-à-bancs traîné par une grosse jument qu'il est parvenu à découvrir dans son village. On installe derrière le char-à-bancs un grand baril de soixante litres que Josillon a rempli à son tonneau de vin de Chauviré. On fourre dans le coffre toute sorte de petits paquets, parmi lesquels se trouve celui de la robe blanche. Josillon s'assied sur la banquette de manière à surveiller son baril. La Fifine fait monter sa fille d'honneur à côté de son père, et prend pour elle la troisième place, de manière à être aussi près que possible du cocher. Manuel s'établit à l'avant, sur la botte de paille qu'il a eu soin d'y attacher, et les voilà partis dans la fraîcheur du matin.

Une fois qu'on est en route, la Fifine ne tarde pas à glisser sa main dans

celle de Manuel, à qui elle donne des distractions qui pourraient devenir compromettantes pour sa réputation de voiturier, si la jument n'était fort heureusement d'un âge où l'on ne *bezille* (1) plus. De temps en temps, Manuel se retourne complétement sur lui-même du côté de son personnel. On voit qu'il n'a pas peur aujourd'hui d'attraper un torticolis.

Il est cinq heures du matin. On arrive à Cernans. Manuel aperçoit de loin un homme qui se lave au piston de la fontaine. Tout à coup l'homme se retourne, et Manuel reconnaît le maréchal. Comme il s'est complétement acquitté auprès de lui depuis quelques jours, il sourit désormais sans arrière-pensée aux baisers que le maréchal envoie sur le bout de ses doigts noirs à la Fifine qui rougit.

Nous voici à l'entrepôt de Dournon. Là-bas, sur la gauche, à une portée de fusil de la route, on aperçoit les cheminées du village qui commencent à fumer. Les bestiaux vont à la fontaine en agitant leurs clochettes, et les gens nettoient pendant ce temps-là les étables, si l'on en juge par le *maltras* fumant qu'ils apportent à la civière sur les tas de fumier déjà énormes qu'on voit devant les maisons. Dans la plaine, les blés jaunissans ondoient comme un lac au souffle de la brise matinale, qui fait frissonner aussi le feuillage des frênes de la route. De loin en loin, on entend une caille qui s'éveille dans les avoines, tandis qu'en haut, dans les airs, les alouettes s'égosillent déjà depuis le point du jour. Au fond du tableau se dresse la cime du Mont-Mahoux, déjà tout ensoleillée du côté de l'orient; puis voilà tout à coup qu'on voit apparaître au-dessus de la côte la grande figure du soleil levant.

La Fifine sent ses yeux s'humecter malgré elle. Elle ne sait si cela vient de l'émotion de son cœur ou de la fraîcheur du matin. En tout cas, elle serre de toutes ses forces la main de Manuel, qui cherche à velouter autant qu'il peut cette main calleuse pour répondre dignement à son étreinte. Nous voici au bois du Châlème. Les glands verts pendent aux branches des grands chênes, d'où le bruit de la voiture fait partir les geais criards. Les chardons fleurissent dans les fossés de la route, et l'on commence à rencontrer des pièces de marine qui descendent à Salins.

Nous sommes au-dessus de la côte, c'est-à-dire à la limite des deux départemens, le Jura et le Doubs; bientôt on aperçoit Villeneuve.

— Ah! enfin... nous y voilà, père! dit Manuel. Voyez-vous là-bas Villeneuve? Tiens, Fifine, vois-tu là-bas cette fumée qui sort d'une cheminée qu'on dirait à fleur de terre? Je parie que c'est ma mère qui fait déjà cuire sa marmite de riz.

— Mais, Manuel, qu'est-ce que c'est donc, cette grande ligne noire qu'on voit là-bas... dis?

— Cette grande ligne noire? Parbleu! c'est les sapins, ma petite.

— *Jeu!* c'est les sapins!

Aux premières maisons du village, on aperçoit Coulas Bousson dans ses habits de fête. C'est lui qui doit être le garçon d'honneur. Sitôt qu'il reconnaît la voiture, il tire deux coups de pistolet; puis il accourt au-devant de la jeune épouse, auprès de laquelle il prétend entrer en fonctions tout de suite

(1) Folâtrer à la manière des veaux.

en la forçant à descendre pour venir lui donner le bras. La Fifine s'exécute de bonne grâce.

Sur les portes de toutes les maisons, les jeunes filles viennent guetter la nouvelle arrivée en souriant d'un air de dépit : — Ah! pardié, ce n'est que ça! Il avait, ma foi, bien besoin de tant faire ses embarras. Ah! pardié, le voilà bien refait! Il paraît qu'ils ne sont pas seulement dans le cas de se procurer une voiture à Salins, ces gens, puisque ce gros Manuel est obligé d'avoir recours à celles de Villeneuve!

Josillon, lui, n'a pas de garçon d'honneur. Il prétend désormais ne plus donner le bras qu'à la Jeanne-Antoine, qui n'a pas besoin non plus d'un autre appui que le sien.

Comme la chambre de la Jeanne-Antoine est trop petite pour contenir aujourd'hui tout son monde, on a dressé avec des planches une grande table dans la grange du voisin Xavier. Les deux *boudzons* (tas) de foin nouveau forment la décoration de cette salle. Coulas Bousson a eu cependant la précaution d'orner le cintre de la porte de grange de magnifiques *ailes* (branches) de sapin. Au milieu de la table, on voit pendre des *ébauches* (1) quatre couronnes de fleurs naturelles au bout de quatre grandes ficelles. A droite et à gauche se trouvent les étables. Dans l'une sont dix vaches, au nombre desquelles est maintenant la Bouquette, et dans l'autre six bœufs. Ces pauvres bêtes suivent avec inquiétude depuis le matin les arrangemens insolites de la grange; aussi, à chaque trou des nœuds de sapin qui ont abandonné leur planche, est-on sûr de rencontrer un gros œil qui guette ou un gros naseau qui souffle.

Manuel détache le baril de vin et l'emporte dans ses bras sur un chevalet au fond de la grange, où Josillon ajuste au ventre de ce baril un petit robinet qu'il a eu soin d'apporter avec lui dans sa poche. Manuel n'a invité à la noce que six de ses anciens amis de voiturage, et la Jeanne-Antoine autant de vieilles femmes.

Le double mariage terminé devant le maire, on se rend à l'église au bruit d'une nouvelle décharge de pistolets. Coulas Bousson, qui a transmis ce dernier soin à un autre, ouvre partout la marche avec la Fifine, en frisant toujours de son mieux le bout de sa moustache. Bientôt les deux couples vont s'agenouiller au pied de l'autel. M. le curé s'avance pour réciter sur eux la première partie des prières d'usage, après quoi il retourne continuer son office. En ce moment, le maître d'école apporte une nappe dont il donne un bout à Coulas Bousson en lui faisant signe de l'étendre de concert avec lui sur la tête des quatre époux. On prétend dans le Jura qu'il n'y a pas de bon ménage possible, si à ce moment solennel on ne heurte pas l'une contre l'autre la tête des époux. Josillon, qui sait la chose sur le pouce, commence à se demander à quoi pensent donc Colas Bousson et le maître d'école, qui ne font pas mine de s'en souvenir. Il les regarde alternativement l'un et l'autre; puis, quand il voit qu'il n'y a plus rien à attendre d'eux, il se met à donner brusquement de la tête à droite et à gauche comme un bélier contre les têtes de la Fifine et de la Jeanne-Antoine, entre lesquelles il se trouve, de ma-

(1) La partie de la grange qui lui sert de plafond.

nière à faire carambolage jusqu'à l'épaule de Manuel. Les deux pauvres femmes, qui ne s'attendaient à rien, regardent Josillon tout ébahies pendant que l'assistance, qui a parfaitement deviné l'affaire, se tord le ventre de rire au bas de l'église. Le maître d'école n'ose plus lever les yeux de peur d'éclater en rencontrant ceux de Coulas Bousson, et M. le curé lui-même est obligé de se mordre les lèvres, quand il se retourne, pour conserver le calme que réclament les circonstances.

La messe finie, Manuel entre enfin en possession officielle de la Fifine, qui se pend à son bras pour aller signer à la sacristie l'acte de mariage religieux, comme elle a signé déjà tout à l'heure à la mairie l'acte de mariage civil. Au sortir de l'église, la Fifine tressaille de nouveau au bruit des pistolets. La table est prête dans la grange de Xavier. Comme on a été obligé de faire un peu les choses à l'économie, le service n'est pas fort compliqué. Vingt couverts garnissent le tour de la table. Devant chaque couvert, on aperçoit une blanche assiette à soupe pleine de riz qui fume encore un peu. Aux deux bouts de la table surgissent deux piles de gâteaux, puis viennent deux jambons fumés, deux gigots de mouton rôtis au four, et un énorme saladier en clé de voûte au milieu de ce joyeux ensemble. Six bouteilles seulement ont l'air de monter la garde le long de la table, mais le baril est là pour tranquilliser les gosiers *égrélis* (1). Le foin nouveau jette à travers tout cela ses odeurs saines et fortifiantes. Les deux couples prennent place sous les couronnes apprêtées pour eux, et la cérémonie commence. Coulas et Manuel ont l'œil à tout.

A l'instant où tout le monde est encore occupé à manger, la Jeanne-Antoine fait signe du doigt à la Fifine, qui est assise vis-à-vis d'elle de l'autre côté de la table, puis elle va ouvrir un des volets par lesquels on donne à manger aux vaches, et la belle tête de la Bouquette s'avance comme à une fenêtre. — Tenez, Fifine, il faut pourtant que vous fassiez aussi connaissance avec notre Bouquette. N'est-ce pas que c'est une belle bête?

— Oh! elle est superbe! Attendez, mère, je vais lui donner un morceau de gâteau; il faut bien qu'elle fasse aussi la noce.

La Bouquette, qui semble avoir compris, suit des yeux la Fifine. Aussitôt que celle-ci lui présente le gâteau, elle sort de sa bouche une langue longue comme le bras et déjà retroussée par le bout d'un air de convoitise. La Fifine effrayée pousse un cri et laisse tomber le gâteau.

— Ah! mon Dieu! Fifine, n'ayez donc pas peur; allez, c'est une bonne bête, qui ne ferait pas de la peine à un enfant. Regardez plutôt comme elle me lèche. Tenez, je vais fourrer ma main jusqu'au fond de sa gorge, si vous voulez : elle ne me fera point de mal. Hein! avez-vous vu? Eh bien! maintenant donnez-moi le gâteau.

La Jeanne-Antoine tend le gâteau à la Bouquette, qui l'absorbe d'une seule bouchée à la barbe de ses deux voisines, qui essaient aussi de passer leur gros nez à travers la palissade de leur *caboulot* (compartiment).

— Allons, allons, mesdames, en place, s'il vous plaît! Nous allons boire à la santé des mariés!

(1) Se dit d'un tonneau qui coule.

La Jeanne-Antoine referme le volet et reprend sa place ainsi que la Fifine. Les bouteilles sont déjà retournées bien des fois au baril. Le vin de Chauviré fait son effet, et les cœurs s'épanouissent à l'avenant, chacun dans la direction de la nature, c'est-à-dire les vieilles femmes autour de Josillon, et les jeunes *nociers* à l'adresse de la fille d'honneur et de la Fifine. Voilà que tout le monde a rempli son verre, Coulas Bousson se lève :

— Messieurs, mesdames, répète-t-il, nous allons boire à la santé des époux.

A peine a-t-il fini de parler, qu'un énorme coup de pistolet part sous la table. Deux ou trois des vieilles femmes, déjà passablement émues par le vin de Chauviré, tombent à la renverse. Tout le monde, étourdi d'abord, se remet de sa frayeur et part d'un grand éclat de rire. Les bravos et vivats se suivent en feu de file. Plus le baril se vide et plus les langues s'animent. Dès que l'animation est arrivée au point où l'on ne peut plus s'apercevoir de leur sortie, Manuel et Josillon s'échappent pour aller charger la voiture de bagage. On met les bois de lit et les buffets d'abord dans le fond des échelles de la voiture, puis les literies et les menus détails du ménage, puis enfin la quenouille de la Jeanne-Antoine. A l'avant est réservée une place entre la table et le bois de lit pour la fille d'honneur, la Jeanne-Antoine et la Fifine. Voilà la maison vide et la voiture prête. Josillon et Manuel rentrent à la grange pour vider le reste du tonneau en buvant le coup de l'étrier. En les voyant reparaître, la Fifine respire enfin plus à l'aise à l'espoir de pouvoir échapper bientôt à ce vacarme si nouveau pour elle. Dans le fait, les heures ont marché depuis le matin, et voilà le soleil qui baisse.

— Allons! allons! au revoir, les gens! Il faut partir...

— Au revoir, Jeanne-Antoine! Manuel! Josillon! madame Fifine!

— Au revoir tout le monde! Bien des pardons, Xavier, pour tous les maux que nous vous avons donnés, et pour tous vos ustensiles que nous vous laissons là en désordre. N'oubliez pas de venir nous voir quand vous descendrez à Salins, et puis, soignez bien la Bouquette au moins!

La Fifine, la Jeanne-Antoine et la fille d'honneur sont hissées l'une après l'autre sur la voiture. Josillon va chercher son tonneau vide, et Manuel ses deux bœufs. Dsaillet ouvre des yeux tout surpris en voyant tant de monde. Voilà les bœufs en flèche; on s'embrasse une seconde fois au bruit d'une nouvelle décharge de pistolets, et les deux couples, les hommes à pied et les femmes sur la voiture, se mettent en route pour Salins. Manuel marche en avant; Josillon suit la voiture. Ils ont tous deux le cœur et la tête trop remplis pour avoir quelque chose à se dire. Sur la voiture, la Fifine tient les mains de la Jeanne-Antoine tendrement pressées dans les siennes. Ni l'une ni l'autre non plus ne sont en train de parler.

Les voilà bientôt revenus au-dessus du Châlême. Toute la plaine de Dournon se déroule devant eux avec sa route blanche le long de laquelle s'éparpillent quelques maisons, — la plaine, avec ses moissons jaunes, son village groupé ici sur la droite, à l'ombre de quelques grands frênes; les vaches rouges au large des pâtures, ses landes hérissées de pointes de rochers, de buissons, de noisetiers et de tiges de gentiane, et enfin son ancien entrepôt de sel, dont la vaste toiture, pareille à la carcasse d'un grand vaisseau renversé sur le port, s'aperçoit ici de partout; puis au fond de tout cela, sur la

ligne de l'horizon, le clocher de Cernans dressant sa morne silhouette dans le ciel illuminé par le soleil couchant.

C'est là-bas, dans la direction de la lumière, que Salins se cache entre les sinuosités de ces montagnes; c'est là-bas que ces quatre braves époux vont enfouir leur modeste et paisible bonheur. Il semble que Dieu ne retarde en ce moment le coucher de son soleil que pour leur témoigner plus longtemps combien il est content lui-même de la bonne journée qu'ils viennent de faire.

V. — PAUVRE DSAILLET.

Dès le lendemain, Manuel et Josillon font leur tournée dans les rues de Salins. Josillon se promène en agitant continuellement sa grosse sonnette de balayeur, et Manuel le suit avec sa voiture. Le bœuf Dsaillet semble prendre assez bien son parti de cette vie nouvelle. Comparativement à ses corvées d'autrefois, cette tournée ne lui fait guère l'effet que d'une promenade du matin pour le mettre en appétit; son vieux poil s'adoucit un peu; il repousse même à deux ou trois places où il manquait complétement.

Quatre mois se sont passés depuis que Manuel mène ses balayures et le fumier de ses bœufs au tas d'engrais formé dans le petit coin qu'il a amodié au bas d'une vigne derrière le faubourg de Salins, pour en faire son entrepôt. Le jour est venu où l'on doit recevoir à dîner les six *nociers* de Villeneuve, qui, en descendant une pièce de marine, ont eu l'obligeance gratuite d'amener en même temps des planches à fumier. Dès le matin, la Jeanne-Antoine et la Fifine sont *en cuisine;* Manuel et Josillon sont allés avec les bœufs attendre les *nociers*. En un clin d'œil, les sept voitures se trouvent chargées. Coulas Bousson, qui est toujours le grand maître des cérémonies, n'a eu garde de rester aujourd'hui en arrière de lui-même; il a trouvé moyen de se procurer sept petits sapinaux que l'on plantera tout à l'heure dans le trou de rechange de la limonière, en avant du joug. Il a aussi apporté des branches de sapins pour enguirlander les cornes de tous les bœufs. Ces pauvres bêtes ainsi affublées ont l'air de cerfs à toute ramure; Dsaillet est le seul qui dérange un peu la symétrie : avec tous les efforts possibles, on n'arrive pas à remplacer sa corne. Si cette corne était là, on n'y ferait pas plus attention qu'à celles de tous les autres; mais elle n'y est plus, et chacun regarde avec regret le pauvre bœuf mutilé.

Pendant que les maîtres dînent au Matachin, Dsaillet, à force de secouer sa tête, parvient à déboucler la chaîne qui le retient, comme les autres, lui et son compagnon à la voiture. Une fois libre de toute entrave, il force bon gré mal gré son collègue à venir dire bonjour, en les flairant sympathiquement, à tous les anciens camarades. On dirait un maître de maison présentant bon gré mal gré son épouse *rechignarde* à tous ses amis qu'il a invités à son bal. Mais voilà tout à coup qu'on entend claquer au loin des coups de fouet superbes; ce ne sont pas là des claquemens ordinaires; on s'aperçoit tout de suite que ceux qui les font retentir y mettent aujourd'hui une certaine crânerie de virtuoses qui ont bien dîné. A ce bruit, Dsaillet vient vite reprendre sa place sans faire semblant de rien.

On remet les bœufs à la voiture. Coulas Bousson prend la tête de la colonne; les cinq autres viennent à la suite; Manuel et Dsaillet suivent à l'arrière-garde. Aussitôt que toutes les voitures se retrouvent en ligne dans le milieu de la grande rue de Salins, dans la direction de Villeneuve, Coulas Bousson se met à entonner de sa plus belle voix la chanson des *Voituriers de marine*, et tout le reste de la bande l'accompagne aussitôt à pleins poumons. Les gens du faubourg, qui n'ont jamais rien vu de pareil, accourent sur la porte de leurs boutiques et aux fenêtres des étages. Mme Martin, elle aussi, arrive avec ses poings sur les hanches, et regarde le convoi d'un air qui semble dire : — Ah çà! vous autres, je voudrais bien savoir pourquoi vous n'êtes pas venus dîner chez moi?

Chacun se demande ce que c'est, et ce que cela veut dire. Ce que c'est, braves gens du faubourg? Attendez un peu, c'est moi qui vais vous l'expliquer. Ce qui part là sur ces voitures, c'est le produit des tournées de balayage faites par Manuel et Josillon, qui va là-haut s'enfouir dans les sillons d'un champ bien maigre pour renaître au printemps prochain en un superbe carré d'esparcette rouge, où les abeilles du bon Dieu viendront se régaler. Ce qui part là sur ces voitures, c'est la certitude d'un beau champ de blé et d'un beau champ d'avoine à moissonner au profit de Manuel pour l'année prochaine, si bien qu'il n'est pas sûr que le grenier à foin qu'il s'est réservé dans la maisonnette amodiée au cantonnier pourra tout contenir. Le tas n'a été qu'entamé aujourd'hui, c'est vrai, mais on y reviendra demain.

Ce qui part là sur ces voitures enfin, c'est peut-être la régénération d'un pauvre village qui a été dépouillé, il y a un demi-siècle, de tous ses avantages forestiers, grâce à l'inertie et à l'ineptie de ceux qui auraient dû le défendre alors, et qui finirait peut-être par sortir bientôt de sa misère, si l'entraînement de l'exemple de Manuel parvenait à y ramener sérieusement les bras à la culture. L'entraînement de l'exemple, ce n'est pas le fort des paysans, on le sait bien. L'agronome qui a découvert que le gypse faisait pousser l'herbe a été obligé d'écrire sur un pré maigre avec des poignées de gypse ces mots devenus célèbres, en caractères de vingt pieds de haut : *Ici, on a semé du gypse*, de façon qu'à la poussée de l'herbe, tous les gens du pays ont eu sous les yeux une démonstration à laquelle n'eût pas résisté saint Thomas lui-même, tant l'herbe drue, haute et veloutée qui formait ces six mots, contrastait avec la pauvreté de tout le reste du champ. Ceux qui virent cela se rendirent à l'évidence et en firent leur profit. Plaise à Dieu que la démonstration de Manuel réussisse de même!

La Jeanne-Antoine navigue désormais à pleines voiles dans un océan de béatitude; cependant il lui reste toujours au cœur un regret qui la ronge, c'est le regret de sa vache. Une vache, c'est la providence d'un ménage. La Jeanne-Antoine, qui en a toujours eu une sous la main, ne peut se résigner aux privations que ce manque de vache lui impose, surtout quand elle voit le lait bleu que les laitières vendent au marché de Salins. Toutes les fois que Manuel revient de Villeneuve, elle s'informe de la Bouquette comme une mère s'informerait de sa fillette mise en pension depuis peu dans une localité éloignée. A la longue, Manuel finit par comprendre l'intensité des regrets de sa mère, et cette intelligence lui met la tête en travail pour aviser au moyen de

la satisfaire. En y réfléchissant un peu, Manuel reconnaît que pour la besogne qu'ils ont à faire, ses bœufs sont réellement beaucoup trop forts, et finissent par avaler beaucoup trop de foin. Les gens du pays bas attèlent bien des vaches; pourquoi ne ferait-il pas de même? La Bouquette à elle toute seule serait, parbleu! dans le cas de faire le service du balayage. D'ailleurs, si elle n'est pas assez forte, il y a place à l'écurie pour loger aussi sa compagne. Quant à l'argent pour cette emplette, il n'y a pas à s'en tourmenter. La vente des bœufs y suffira de reste. Il y aura même là au moins cent cinquante francs à retirer de *boni*. Oui, mais la première chose à faire, c'est de vendre les bœufs. Manuel se sent bien un peu contrarié à l'idée de se séparer de Dsaillet; sitôt pourtant qu'on y voit quelque avantage, il n'y a plus de regret qui tienne, et d'ailleurs Manuel, pour se consoler, pense au joli commerce de lait frais qu'avec ces deux vaches pourra réaliser la Jeanne-Antoine.

Une fois son idée tirée au clair, Manuel se décide à terminer l'affaire le plus tôt possible, afin de ne pas se laisser le temps de changer d'avis. Il a trouvé à Bleigny quelqu'un qui prendra ses bœufs pour un prix raisonnable. Manuel les lui livre un beau jour sans en souffler mot, afin de simplifier l'opération; puis il monte du même coup à Villeneuve, où l'approche de l'hiver décide Xavier à lui vendre la Bouquette, accompagnée d'une autre vache, à un prix modique. Le soir, Manuel revient au Matachin avec ses deux vaches et cent francs d'économie au gousset. La Jeanne-Antoine, hors d'elle-même, s'enquiert alors pour la forme si ces pauvres bœufs seront au moins bien soignés; puis elle s'abandonne, sans plus de scrupule, au bonheur de fêter les deux arrivantes.

Le bonheur de nos gens du Matachin n'a plus de bornes, surtout depuis qu'on a surpris la Fifine préparant en secret un petit trousseau. Tous les dimanches, Josillon donne le bras à la Jeanne-Antoine, Manuel à la Fifine; on emporte le goûter, et l'on va jouir du printemps qui est revenu, tantôt dans les rochers de Gouailles, tantôt dans les bosquets de Tout-Vent, ou sous la treille de la vigne de Chauviré. Il n'est pas rare que les deux couples, en traversant alors la promenade Barbarine, y trouvent la poule et le coq devenu son époux par les soins de Josillon faisant déjà, eux aussi, leur promenade de digestion. Quant au pauvre Dsaillet, on a fini, comme toujours, par le vendre au boucher; mais il avait mené une vie si rude, que sa dépouille n'a pas valu grand'chose.

MAX BUCHON.

ÉCRIVAINS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE

M. VARNHAGEN D'ENSE.

I. *Musen-Almanach für* 1804, 1805, 1806 (*Gemeinschaftlich mit Chamisso und Fichte*). — II. *Erzaehlungen und Spiele* (*mit Wilhelm Neumann*), Hambourg 1807. — III. *Die Versuche und Hindernisse Karls*, Berlin 1808. — IV. *Geschichte der Kriegszüge des Generals Tettenborn* 1813 *und* 1814, Stuttgart 1814. — V. *Vermischte Gedichte*, Francfort 1816. — VI. *Biographische Denkmale*, Berlin 1824-1830. — VII. *Rahel*, Berlin 1833. — VIII. *Leben des Generals von Seydlitz*, Berlin 1835. — IX. *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften*, Mannheim 1836, 4 vol.; 2e édit., Leipzig 1845-1847, 7 vol. — X. *Galerie von Bildnissen aus Rahels Umgang und Briefwechsel*, Leipzig 1836. — XI. *Leben der Kœnigin Sophie Charlotte*, Berlin 1837. — XII. *Hans von Held, ein preussisches Charakterbild*, Berlin 1845. — XIII. *Schlichter Vortrag an die Deutschen über die Aufgabe des Tages*, Berlin 1848. — XIV. *Leben des Generals Grafen Bülow von Dennewitz*, Berlin 1853.

La période classique des lettres allemandes vient à peine de finir. Arrêté prématurément au milieu de ses triomphes, Schiller n'a vu que les premières années du siècle qui remplaçait celui de Lessing; mais Goethe, son aîné de dix ans, a prolongé jusqu'en 1832 sa majestueuse vieillesse. La génération qui a grandi avec ces hommes d'élite n'a pas disparu tout entière, et à travers un mouvement d'idées tout différent, à travers la confusion et le bruit d'une littérature tourmentée, ces témoins d'un autre âge semblent emprunter à la tradition dont ils font partie une dignité sereine qui commande le respect. Je n'ai qu'à citer M. Alexandre de Humboldt, et la pensée que j'exprime sera facilement comprise. Certes, le peintre de la Nouvelle-Espagne, l'auteur des *Tableaux de la Nature* et du *Cosmos* n'a pas besoin d'être protégé par les brillans reflets de la période

où s'est formé son génie; qui niera cependant que l'ami de Goethe et de Schiller ne doive quelque chose à de tels souvenirs? Qui niera que ce passé ne lui compose un cadre glorieux et ne rehausse encore l'éclat de cette figure respectée? Tieck lui-même a profité de cette position heureuse; en vain, du vivant de ces grands maîtres, était-il séparé d'eux non-seulement par la distance du génie au talent, mais par je ne sais quelles prétentions jalouses : on ne songeait plus à ces détails, on oubliait que l'auteur de *Sternbald* avait rayé Schiller du livre des poètes, on oubliait que l'ami de Novalis avait condamné la prosaïque inspiration du *Wilhelm Meister;* il était le contemporain de ces éminens artistes, cela seul suffisait pour faire briller autour de son nom une poétique auréole, et quand il mourut il y a deux ans, il sembla que l'Allemagne venait de perdre un des derniers écrivains de son siècle d'or. Voyez aussi l'attitude de ces vieillards illustres, réunis aujourd'hui à Berlin : Schelling, Savigny, Jacob Grimm, Cornélius lui-même! Ils appartiennent par leurs débuts à une période dont l'Allemagne est fière; de là une sorte de noblesse morale qui vient naturellement s'ajouter à la distinction de leurs travaux. On dirait, sauf les différences des contrées et des littératures, on dirait le groupe des Rollin, des Fleury, des d'Aguesseau au lendemain des grands jours de Louis XIV.

On comprend le vif intérêt qui s'attache à des traditions de cette nature. Il a paru dans ces derniers temps d'innombrables écrits consacrés aux héros de la pensée allemande. Ce sont des lettres de Goethe, de Schiller, de Herder, de Fichte, de Schleiermacher, de Guillaume de Humboldt; ce sont aussi des notes, des commentaires, des témoignages de toute sorte. Quand Boccace composait son livre sur Dante, et expliquait publiquement à Florence les trois cantiques de la *Divine Comédie*, il ne déployait pas une activité plus pieuse et plus dévouée. Quand Voltaire écrivait son *Siècle de Louis XIV*, il n'était pas plus ébloui par les splendeurs de l'époque dont il voyait les dernières lueurs mourir à l'horizon. Il y a désormais au-delà du Rhin, pour employer la formule admise chez nos voisins, toute une série de *littératures* spéciales, une littérature de Goethe, une littérature de Schiller, une littérature de Guillaume de Humboldt, c'est-à-dire toute une bibliothèque d'études, de portraits, d'explications, de scholies, de supplémens, de correspondances retrouvées, de vers et de fragmens inédits, bibliothèque enrichie de mille façons par un peuple de lettrés enthousiastes, et dont le dernier volume, il s'en faut bien, n'est pas encore sous presse. Ces publications, quoique multipliées de jour en jour, ne lassent pas l'attention avide de la foule. Mais qu'il se rencontre un

homme dont la jeunesse ait été mêlée à ces grands événemens littéraires, un homme qui, encore enfant, ait salué dans les rues de Hambourg la tête blanchie de Klopstock, qui, à l'âge de vingt ans, ait vu de près les derniers jours et les dernières victoires de Schiller, qui ait été l'élève de Kant, le collaborateur de Fichte, l'ami de Schleiermacher, qui plus tard, accueilli par Goethe comme une des espérances de la patrie, ait reçu du patriarche de Weimar une sorte de consécration, un homme enfin qui, comme Alexandre de Humboldt, avec moins de grandeur et de gloire assurément, mais dans un centre d'idées plus spécialement littéraires, exprime par ses écrits, par son entretien, par sa personne tout entière, la tradition même des jours illustres, aussitôt, à l'annonce d'un livre, à l'apparition d'un volume de mémoires, comme la faveur s'éveille! comme l'intérêt s'accroît! et pour peu que l'écrivain veuille bien s'y prêter, quelle place d'élite lui est naturellement marquée au dessus des partis et des écoles! En vain remarquerait-on qu'il n'est ni un penseur inspiré, ni une imagination souveraine, comme les hommes dont le souvenir est associé à son nom ; qu'importe? il n'en représentera que mieux la culture générale du temps qui l'a vu naître. Ce sera une intelligence élevée, un littérateur ingénieux, un esprit fin, ouvert, sympathique, admirablement façonné par toutes les influences secrètes ou éclatantes d'un âge privilégié; ce sera M. Varnhagen d'Ense.

I.

M. Charles-Auguste Varnhagen d'Ense est né à Düsseldorf d'une vieille famille saxonne et westphalienne où la noblesse, acquise il y a bien des siècles par des travaux utiles, a toujours été dignement soutenue. Investie dès le XIIIe siècle de hautes dignités féodales, *l'antique, illustre et chevaleresque race des Ense,* comme l'appelle le chroniqueur westphalien Steinen, n'hésita pas à se transformer courageusement selon l'esprit des temps nouveaux; elle accrut dans les fonctions civiles et les travaux de la pensée le rang que lui avaient légué ses chefs. Depuis le XVIe siècle particulièrement, les Ense ont fourni à l'état des savans, des théologiens et des médecins célèbres. L'un d'eux, Jean d'Ense, fut médecin de Gustave-Adolphe et de la reine Christine de Suède. Le grand-père de M. Varnhagen d'Ense, distingué aussi par ses talens dans l'art de guérir, occupa un poste élevé à la brillante cour de l'électeur palatin Charles-Théodore. Son père suivit la même carrière; il étudia la médecine à Heidelberg, à Strasbourg, à Paris, et marié à une jeune fille de Strasbourg qu'il avait aimée pendant ses années

d'université, il alla se fixer à Düsseldorf. C'est là que M. Varnhagen d'Ense vint au monde le 21 février 1785.

Quelle féconde et terrible époque pour entrer dans la vie! Après les premières années d'enfance, le jeune Varnhagen grandit au milieu des émotions de toute nature que le XVIIIe siècle finissant communiquait au monde. En vain la tranquille solitude de sa ville natale semblait-elle protéger l'épanouissement de ses facultés; placé au bord de ce grand fleuve qui roula longtemps avec ses ondes l'écho de nos idées et de nos armes, il recueillit, bien jeune encore, les confuses clameurs de la révolution française, et toutes les alternatives d'espoir et d'épouvante que faisaient naître ces orageuses années eurent un contre-coup dans son cœur. Qu'on se figure à travers de pareilles secousses les premiers enchantemens des lettres, l'influence naïvement sentie des chefs-d'œuvre qui se succédaient avec éclat au sein de la poésie allemande, l'effet de ces grands noms, Goethe, Schiller, Herder, Jean-Paul, en un mot tous les charmes des choses de l'esprit associées à toutes les tragédies de la réalité. De Düsseldorf le jeune Varnhagen avait suivi son père à Hambourg : c'est là qu'il voyait l'auteur de la *Messiade*, grave, doux, silencieux, passer dans les rues de la cité, et quand, le soir venu, il se rappelait l'apparition du mystique chantre et résumait ses lectures chéries, tout à coup, au milieu de ses rêves, il entendait retentir pour la première fois le nom du général Bonaparte. Et que de récits, que de détails sur Lodi, Arcole, Castiglione, Montenotte! Que de commentaires sur cette héroïque campagne d'Italie qui éblouissait l'Europe! C'est là aussi qu'en 1797 il lisait dans un *Taschenbuch* récemment paru les scènes si pures d'*Hermann et Dorothée*, et qu'il en recevait une impression extraordinaire; la même année, il voyait le général Lafayette, délivré enfin de sa prison d'Ollmütz, accueilli à Hambourg par une population enthousiaste. Ces contrastes se renouvelaient sans cesse. A Hambourg comme à Düsseldorf, on ne parlait que de la France. Imaginez la surprise de l'enfant, quand il voyait les émigrés français fraterniser sans peine avec les libéraux de Hambourg dans les salons de son père! On se croyait bien audacieux à Hambourg, et l'on prenait encore des leçons auprès de ces brillans gentilshommes qui parlaient si bien de Voltaire et de Montesquieu. Des émotions si variées, des enseignemens si clairs, si pénétrans, si dramatiquement imprévus, assoupliront de bonne heure cette fine intelligence. Tout dévoué qu'il est à l'Allemagne, M. Varnhagen d'Ense gardera toujours le souvenir le plus vif du mouvement littéraire et social de notre pays. Ce double XVIIIe siècle, l'un si élevé, si enthousiaste, si poétique, avec Lessing, Klopstock, Goethe, Herder, Schiller, l'autre si audacieux dans sa grâce frivole

et si humain à travers ses légèretés impies, le XVIIIe siècle de Voltaire et de Turgot, ce seront là, sans qu'il s'en aperçoive, les deux maîtres qui formeront sa pensée. Personne ne sera mieux préparé à unir les contraires pour en composer un ensemble harmonieux.

Destiné à l'étude de la médecine, qui depuis plusieurs générations avait fourni à sa famille une renommée héréditaire, le jeune Varnhagen arriva à Berlin au commencement du siècle. L'université n'existait pas encore, mais déjà la ville de Frédéric le Grand était la capitale de l'esprit germanique, et l'enseignement des sciences médicales y était professé avec éclat. C'était une sorte d'école libre, illustrée par des praticiens éminens, et qui attirait de tous les points de l'Allemagne l'élite de la jeunesse studieuse. M. Varnhagen y rencontra plusieurs des hommes qui devaient être les meilleurs confidens de sa pensée. Les lettres cependant l'attiraient plus que la science. Un jour, à Charlottenbourg, il fit connaissance d'un jeune officier prussien dont la vie avait quelque chose d'étrange et de romanesque. Fils d'un émigré français, né lui-même en France et venu de bonne heure en Allemagne, Chamisso s'était donné de cœur à sa nouvelle patrie, sans renoncer à certains traits distinctifs de sa race. Affectueux et ardent, plein de feu, plein de verve, et pénétré cependant d'une mélancolie involontaire, il écrivait des vers allemands où ces dispositions de son âme se traduisaient avec grâce. Varnhagen fut bientôt le plus intime compagnon de Chamisso, et à peine âgé de vingt ans, il publiait avec lui, sous le titre d'*Almanach des Muses*, un recueil qui a sa place marquée dans le mouvement de Berlin au début de l'âge nouveau qui s'ouvrait. Alors de jeunes esprits, moins rapprochés par l'âge que par une franche communauté d'études et d'espérances, s'empressent de se réunir à nos deux poètes. Toute une société littéraire se forme. C'est Wilhelm Neumann, qui occupera plus tard un rang supérieur dans l'administration de l'armée prussienne; c'est le célèbre criminaliste Hitzig, le biographe ingénieux de Chamisso, de Zacharias Werner et d'Hoffmann. Ce sont d'autres compagnons, moins célèbres depuis, mais aussi dévoués aux lettres : Bernhardy, Koreff, Franz Theremin, le comte Alexandre de Lippe, et surtout Louis Robert, le frère de cette audacieuse Rachel qui jouera un rôle si considérable dans la destinée de M. Varnhagen d'Ense.

On ne saurait rien imaginer de plus vif et de plus brillant que la société de Berlin dans les premières années du XIXe siècle. De 1800 à 1806, entre les guerres de la république et cette terrible bataille d'Iéna qui mit la Prusse à la merci de Napoléon, Berlin était le foyer d'une vie sociale pleine d'élégance et de hardiesse. Les deux Schlegel

ouvraient aux esprits les horizons éblouissans de la critique renouvelée, Fichte communiquait avec feu son grave enthousiasme de citoyen et de philosophe, et au milieu de ce juvénile essor des systèmes, celle qui portera plus tard le nom de M. Varnhagen d'Ense, Rachel Levin, apparaissait déjà comme la muse ingénieuse et fantasque d'une société de penseurs. Des hôtes glorieux venaient souvent rehausser l'éclat de ces réunions : c'était Mme de Staël, qui s'initiait aux travaux de l'esprit allemand et méditait ses chapitres sur l'enthousiasme; c'était Schiller, qui, peu de temps avant de mourir, faisait un voyage à Berlin pour y diriger la représentation de *Guillaume Tell;* c'était Jean de Müller, qui venait d'abandonner sa haute position à Vienne, et que le roi de Prusse chargeait d'écrire la vie de Frédéric le Grand. M. Varnhagen ne négligeait aucune de ces fêtes de l'esprit. On lui a reproché depuis une sorte de finesse défiante, de réserve diplomatique; ce n'est pas ainsi qu'il s'annonce en ces ardentes années. Introduit auprès de Fichte, il croit *entendre parler un homme divin*, et le généreux Fichte, charmé de ces honnêtes ferveurs de la jeunesse, veut être le collaborateur de Varnhagen et de Chamisso à *l'Almanach des Muses.*

Ces calmes loisirs ne devaient pas durer. Varnhagen se rendit à l'université de Halle au printemps de l'année 1806; il y vit les maîtres les plus illustres, il entendit professer le grand critique Wolf, qui apparaissait, dit-il, comme un roi majestueux, au milieu de tant de savans hommes qui semblaient lui former un cortége : surtout il se lia intimement avec les jeunes *privat-docent;* Schleiermacher, Steffens, Emmanuel Becker, accueillirent en ami celui qui était déjà le collaborateur de Fichte et de Chamisso. Avec quel étonnement et quelle joie il suivait dans son vol l'ardente imagination de Steffens! Comme il était heureux de voir se déployer à la fois la ferveur religieuse et la socratique finesse de Schleiermacher! Mais tout à coup, de ces brillans voyages dans le monde de l'esprit on est rappelé à la réalité la plus triste. L'armée française a franchi les frontières, toutes les forces de la Prusse sont écrasées à Iéna, et l'empereur fait son entrée à Berlin. M. Varnhagen assiste à ces désastres de la Prusse; il voit l'université de Halle, si prospère la veille encore, dissoute par un décret du vainqueur, il voit ses maîtres chassés et ses ennemis dispersés de toutes parts. Telle est cependant la confiance de la jeunesse qu'au lendemain même de ces catastrophes terribles les cercles littéraires se reformaient, et les poétiques rêveries recommençaient leur cours. Qu'y avait-il à faire dans cette Prusse de 1807 et de 1808, si durement humiliée sous la main des vainqueurs? Ce que faisait le noble Fichte, ce que faisait l'impétueux baron de Stein, ce que faisaient enfin tant de mâles esprits,

publicistes et poètes, un Jahn, un Maurice Arndt, un Joseph Goerres, un Niebuhr : relever la conscience nationale et sauver ce peuple tout près de disparaître au fond de l'abîme. Or on rencontrait aussi, chose étrange, de brillans et hardis rêveurs qui bravaient une réalité ennemie en se plongeant dans le royaume des songes. Cette école romantique, formée déjà vers la fin du XVIIIe siècle, ne se dispersa pas sous le canon d'Auerstaedt et d'Iéna. Tous les amis de M. Varnhagen appartenaient à ce groupe, et, réunis bientôt à Berlin, ils renouèrent le fil d'or de leurs rêves, comme s'il y avait pour la jeunesse une patrie idéale où les bruits et les gémissemens de ce monde n'arrivent pas. Il faut connaître les bizarreries de l'esprit germanique, il faut se rappeler toutes les excuses que peut alléguer le romantisme de Berlin au commencement de ce siècle, si l'on veut comprendre les premiers écrits de M. Varnhagen d'Ense. C'est le moment où il publie avec ses amis, avec Chamisso, avec Neumann, avec Bernhardy et Louis Robert, un recueil intitulé *Récits et jeux*, et un roman, *les Entreprises et les mésaventures de Charles*, où la verve humoristique et la fantasque imagination de l'école romantique se donnent gaiement carrière.

M. Varnhagen d'Ense n'est pas un romantique à la manière de Tieck et de Novalis; son originalité, à ce qu'il semble, est d'avoir su traverser d'un pied discret les principales écoles de son temps. Esprit sympathique et circonspect, s'il s'engage dans une école, il se garde bien de s'y livrer tout entier, et si bientôt il se retire, ce sera sans briser ses liens. De nombreux partis divisent la littérature de son pays; il les a tous connus et pratiqués, gardant avec tous cette réserve affectueuse qui dès sa jeunesse lui assignait une place à part. Les romantiques sont les adversaires de Goethe; M. Varnhagen a été un des collaborateurs de l'école romantique, et il sera au premier rang parmi les amis dévoués de l'auteur de *Faust*. Les romantiques se réfugient dans le monde des rêveries fantasques, tandis que les hommes d'action s'appliquent à réveiller le patriotisme allemand. Voyez M. Varnhagen : il vient de publier des romans et des contes avec les jeunes coryphées du romantisme; aujourd'hui, à peine âgé de vingt-quatre ans, il demande un brevet d'officier dans l'armée autrichienne et fait ses premières armes contre nous dans la campagne de 1809.

Blessé à Wagram et fait prisonnier de guerre, M. Varnhagen avait été transporté à Vienne, où les Français venaient d'entrer en maîtres. Il y passa plusieurs mois prisonnier sur parole, et ce temps ne fut pas perdu pour l'éducation de son esprit. Au milieu des douloureuses préoccupations du patriotisme, le jeune officier gardait l'originalité de ses goûts et le culte des loisirs intelligens. Ces Français

qu'il avait combattus la veille, il les retrouvait avec joie dans les salons. Homme du monde et homme d'étude, il se liait d'amitié avec les esprits d'élite de la France impériale, officiers, administrateurs, conseillers d'état, dont l'entretien ouvrait de nouvelles perspectives à sa pensée. Je suis vraiment touché quand je vois dans ses *Mémoires* cet harmonieux accord du sentiment national et de la fraternité humaine; c'est là le génie même de cette calme et pénétrante nature. Bientôt, échangé avec un prisonnier français, il recouvre sa liberté. La paix de Vienne venait d'être conclue, et le prince Schwarzenberg était allé comme ambassadeur d'Autriche à la cour de Napoléon. Le colonel comte de Tettenborn, auprès duquel le jeune officier avait débuté dans la vie militaire, suit le prince Schwarzenberg à Paris. M. Varnhagen va y retrouver son chef. Pendant les cinq dernières années du grand drame dont l'Europe entière était le théâtre, M. Varnhagen est mêlé aux plus pathétiques événemens. Attaché à l'ambassade autrichienne à Paris en 1810, il assiste à ce bal du prince Schwarzenberg que rendit célèbre un désastreux incendie, et ses *Mémoires* nous en reproduisent en traits saisissans les terribles épisodes. Il voit de près la cour de Napoléon, il s'incline comme les autres, à la fois plein d'admiration et de terreur, devant le génie du maître, et si quelque symptôme de lassitude, si quelque signe de mécontentement et de haine éclate çà et là au sein de la société française, il le recueille dans ses notes avec la curiosité d'un historien et le sang-froid d'un juge.

Deux ans après, Napoléon déclare la guerre à la Russie. Le colonel de Tettenborn fait partie de ces officiers allemands qui s'engagent au service du tsar, et M. Varnhagen l'accompagne. Il était capitaine autrichien, le voilà maintenant capitaine russe. Il faut qu'il voie tous les aspects du drame et que l'éducation de sa pensée soit complète. Mais avant d'arriver en Russie il traversera l'Allemagne, il s'arrêtera à Prague, à Tœplitz, et le baron de Stein essaiera de lui communiquer ses formidables colères. C'était le moment où le baron de Stein commençait à soulever l'Allemagne; l'impétuosité de ses ressentimens patriotiques s'exaltait surtout dans ces libres entretiens, et M. Varnhagen fut plusieurs fois effrayé lorsque l'ancien ministre de Frédéric-Guillaume III lui vantait l'énergie de la convention et glorifiait le comité de salut public. Il était plus à l'aise dans ses longues causeries avec Beethoven; c'était là aussi un grand et passionné patriote, mais M. Varnhagen n'avait pas à craindre avec l'illustre musicien ces explosions de haine qui donnaient souvent un caractère odieux aux paroles de M. de Stein. Rien de plus expressif que le patriotisme généreux et humain de M. Varnhagen à côté de ces fureurs insensées. « Vous êtes un *metaphysicus!* » lui disait un jour le violent baron,

à peu près comme le maître de la France traitait d'*idéologues* les nobles intelligences qui avaient gardé le goût de la tradition philosophique et un sentiment élevé de la dignité humaine. Curieux rapprochement qui nous montre dans des camps si opposés, sous la main de l'empereur comme en face de M. le baron de Stein, une même élite dévouée, généreuse, libérale, l'élite à qui il sera donné de relever la civilisation littéraire et morale au lendemain des catastrophes dernières!

Pendant les années 1812 et 1813, M. Varnhagen ne quitta pas le comte Tettenborn, qui gagnait vaillamment son grade de général au service de la Russie et de la coalition européenne. Je ne crois pas cependant, malgré la sincérité de son patriotisme, que nous ayons jamais eu dans le brillant aide de camp du général Tettenborn un ennemi très acharné. C'était là pour lui, ses *Mémoires* nous le disent assez clairement, une occasion précieuse d'étudier le monde et les hommes; il se garda bien de la négliger. M. Varnhagen n'est pas de ceux qui laissent l'histoire se faire sous leurs yeux sans en recueillir les leçons toutes vivantes. Et quelle histoire que celle-là! Que d'enseignemens douloureux et d'émouvans spectacles! Il a surtout, — c'est le philosophe Hegel qui lui a décerné cet éloge, — il a surtout l'instinct des choses particulières, le sentiment de l'individu, de la personne, de la monade, sentiment rare dans cette Allemagne si éprise des généralités ambitieuses. Au milieu du tumulte de ces terribles années, M. Varnhagen prenait le plus vif plaisir à étudier le caractère de son chef. Ce noble comte Tettenborn, si brave, si ardent, si riche d'inspirations spontanées, M. Varnhagen le voyait à l'œuvre, et, notant les traits variés de sa physionomie à mesure qu'elle s'éclairait tout entière sous le feu des champs de bataille, il s'exerçait déjà à cet art des biographies qui devait être plus tard son meilleur titre comme écrivain. Le tableau des campagnes du général Tettenborn en 1812 et 1813, écrit et publié au milieu même des événemens (Stuttgart, 1814), est à la fois un excellent chapitre d'histoire et le cadre d'un portrait plein de vie. « L'existence des soldats, dit l'auteur en commençant, a ce charme particulier que c'est le caractère surtout qui s'y déploie. Le caractère! où se produirait-il ailleurs avec autant de liberté et de soudaine énergie? » La suite du récit justifie l'inspiration de ces paroles; en trouvant si bien dans les campagnes du comte Tettenborn la vive peinture d'un caractère qui grandit toujours avec les obstacles, M. Varnhagen préludait noblement à ses belles biographies militaires du maréchal Keith et du général de Dennewitz.

On voit comme les travaux littéraires s'associaient sans peine au mouvement de cette vie agitée. M. Varnhagen emportait dans son

âme un talisman plus doux encore, qui le soutenait victorieusement à travers ces épreuves. A l'âge des premières émotions du cœur et des premiers enthousiasmes de l'esprit, l'ami de Chamisso et de Fichte avait rencontré à Berlin cette brillante Rachel dont j'ai déjà prononcé le nom. C'était vers 1803; M. Varnhagen avait à peine dix-huit ans. Ce fut pour lui comme une apparition merveilleuse. Rachel Levin ne possédait ni le prestige du rang ni l'éclat de la beauté; mais son esprit lumineux, son imagination riche et ardente, la franche et gracieuse audace de son intelligence, en avaient fait déjà un personnage extraordinaire. Les plus nobles penseurs et les écrivains les plus charmans, M. de Gentz, Frédéric Schlegel, Louis Tieck, Guillaume et Alexandre de Humboldt, aimaient les entretiens de ce libre esprit qui planait d'un vol si léger sur les cimes; les cœurs découragés se relevaient à sa voix. On disait qu'elle avait inspiré une passion platonique à ce voluptueux prince Louis-Ferdinand, qui, arraché par elle à d'indignes amours et rendu à lui-même, racheta vaillamment ses fautes en tombant un des premiers aux avant-gardes d'Iéna. Ce que fut plus tard Mme de Krudener au nom d'un protestantisme mystique, Rachel Levin l'était pour la société de Berlin au nom d'une philosophie bien indécise, il est vrai, et parfois singulièrement aventureuse, mais où dominaient en définitive les plus nobles instincts de l'intelligence et de l'âme. M. Varnhagen, dès l'heure où il la vit, professa la plus tendre, la plus entière, la plus religieuse admiration pour cette femme. Elle lui représentait, — je cite ses propres paroles, — le type idéal de l'humaine nature dans l'épanouissement complet de ses facultés. Il recherchait avidement les occasions de la voir et de l'entendre; il s'adressait à elle comme à un être supérieur. C'était pour lui un conseiller, c'était un directeur spirituel. Au milieu de ses courses et de ses voyages, elle était le point fixe où s'attachait sa vie. C'est par elle qu'il était introduit au sein des domaines philosophiques et poétiques dont il n'avait encore touché que le seuil. En 1807, il la retrouvait parmi les auditeurs de Fichte, quand l'ardent patriote prononçait ses admirables *Discours à la nation allemande,* et les commentaires de Rachel l'aidaient à pénétrer plus avant dans le cœur du philosophe. C'est elle aussi qui lui expliquait le génie universel de Goethe. Elle avait un culte pour Goethe, non pas ce culte à la fois exalté et naïf, non pas ces adorations si gracieuses, si follement enfantines de Bettina, mais une adoration grave, mâle, respectueuse. Elle pensait une des premières ce que M. Henri Heine devait formuler plus tard avec une singularité piquante : « La nature, afin de donner aux Anglais une complète image de leur génie, produisit l'auteur de *Macbeth* et d'*Othello;* mais un jour, voulant se voir elle-même dans un miroir, elle créa

Goethe. » C'était le prêtre de la nature qu'elle vénérait dans le poète de *Faust*.

M. Varnhagen était devenu ainsi peu à peu l'élève le plus dévoué de Rachel. « Elle avait alors quatorze ans de plus que moi, écrit-il dans ses *Mémoires*, et cet obstacle aurait dû nous séparer, s'il n'avait été plus apparent que réel; mais non, en vérité, je n'étais pas aussi jeune que cette créature d'élite. Oh! miracle de vie! par son développement même et ses richesses acquises, elle était entrée en possession d'une jeunesse inaltérable. Elle était jeune, non pas seulement par la force de l'esprit, mais par le cœur, par le sang, par la merveilleuse union de l'âme et du corps. Comment la pensée d'un attachement durable nous eût-elle été interdite? Vainement maintes barrières semblaient-elles se dresser entre elle et moi; ni les années que j'ai passées dans les camps, ni mes voyages continuels, ni mes dissipations au sein du monde, ni les entraînemens de l'ambition, ni les malentendus même auxquels donnaient lieu parfois des absences si longtemps prolongées, rien enfin ne put dénouer les liens qui m'attachaient à Rachel, rien ne put ébranler en moi la conviction que tout le bonheur de ma vie était là. Enfin, après la conclusion des grandes affaires qui tenaient le monde en suspens, après la victoire et la délivrance de la patrie, dès que ma liberté me fut rendue, je quittai Paris, je me rendis en Bohême où m'attendait mon amie bien-aimée, je passai auprès d'elle l'été le plus heureux et le plus beau, et bientôt, à Berlin, le 27 septembre 1814, j'enchaînai pour toujours mon existence à la sienne. »

Ce mariage n'est pas un épisode indifférent. Uni à cette femme ingénieuse, qui était comme le centre de la société philosophique dans l'Allemagne du nord, M. Varnhagen vit s'agrandir de plus en plus son rôle de médiateur entre le monde et les lettres. C'est là décidément l'originalité de sa carrière. Pendant plusieurs années encore, à Vienne, à Bade, à Bruxelles, partout où les événemens rassemblent l'élite de la société européenne, M. Varnhagen s'initie avec joie à la pratique des hommes et des choses de son temps. Connaissez-vous ce moraliste ingénieux, ce critique subtil et pénétrant, qui ne peut se lasser d'étudier l'humanité dans ses manifestations les plus diverses? Il va de la grande dame du XVIIe siècle à l'artiste du XIXe; il va du poète au savant, du soldat au romancier, et les portraits qu'il trace comme en se jouant sont toujours pleins de fraîcheur et de vie, tant il y a sous ces études multiples une constante et féconde inspiration, le sentiment de la vérité humaine. Tel est M. Varnhagen d'Ense; ce que d'autres font la plume à la main, il le fait au sein même du monde; il étudie l'humanité dans ses représentans les plus variés et les plus dignes. Voyez-le à Paris, aux premiers mois de la

restauration, au milieu de tant de célèbres personnages russes, allemands, français, que la tragique disparition du maître a rassemblés de tous les points du monde; voyez-le au congrès de Vienne, à côté des plus spirituels diplomates de l'Europe; voyez-le à Bade, dans l'hôtel du général Tettenborn, qui est aussi le rendez-vous d'une société d'élite! Depuis Mme de Staël jusqu'au plus modeste écrivain de l'Allemagne, depuis le baron de Stein et l'intrépide comte Schlabrendorf jusqu'à ce barbare Rostopchin, *qui alluma*, disait-il, *dans le cœur du peuple russe les torches incendiaires où Moscou prit feu tout seul*, il interroge avec une curiosité avide tous ceux qui ont joué un rôle dans la vie active, ou qui continuent les conquêtes de l'esprit dans le monde de la pensée. C'est l'époque où, nommé conseiller de légation, il représente le gouvernement prussien auprès du grand-duc de Bade, et reçoit une mission pour les États-Unis; c'est l'époque enfin où il se lie avec Goethe. Jusque-là il n'avait fait qu'échanger des lettres avec lui. Le 19 mars 1817, date précieuse dans sa vie, il alla lui rendre visite à Weimar. Comme il tremblait au moment de franchir le seuil vénéré! Et bientôt quelle surprise devant la simplicité cordiale du grand artiste! Avant d'entrer, il ne songeait qu'au poète, il songeait à Werther, à Faust, à Méphistophélès, à Marguerite, à Hermann, à Dorothée, à Wilhelm Meister, à toutes ces créations charmantes et fortes comme la nature, compliquées et profondes comme la vie, et ce qu'il voyait tout à coup, ce n'était ni le poète ni l'artiste, c'était bien plus en vérité, c'était l'homme, l'homme tout entier dans sa dignité simple et sincère. Le récit de cette première entrevue avec Goethe ajoute plus d'un trait nouveau à cette grande physionomie, et ce vivant portrait, une des meilleures pages des *Mémoires* de M. Varnhagen, ne fait pas moins d'honneur au peintre qu'au modèle. Feuilletez maintenant les *Annales* de Goethe, et à la date de 1817 vous trouverez ces paroles : « La visite de mon ami de Berlin, Varnhagen d'Ense, a été pour moi, comme disent les âmes pieuses, pleine de bénédictions; car quelle bénédiction meilleure que de voir un contemporain bienveillant, sympathique, occupé à perfectionner et lui-même et les autres, et qui de jour en jour avance noblement dans cette voie? »

Préparé par des expériences si diverses, il est bien temps que M. Varnhagen se recueille et que son intelligence porte ses fruits. Il aime l'étude de l'homme, il a, comme dit Hegel, le sens des choses particulières, et ce sens précieux s'est aiguisé chez lui au milieu des scènes les plus vives du drame qui remplit notre âge; pourquoi n'écrirait-il pas des biographies où se déploierait ce sentiment de la vérité? Pourquoi ne serait-il pas le peintre de quelques figures choisies? Il y aurait là, en Allemagne surtout, une place heureuse à prendre. Ce

qui a le plus manqué jusqu'ici aux compatriotres de Hegel, c'est l'art de détacher de vivantes figures, et nulle part assurément l'idée du genre humain n'a plus étouffé l'idée de l'homme. M. Varnhagen comprit que c'était là son vrai domaine, et il s'en empara du premier coup : les *Monumens biographiques* le mirent au rang des maîtres.

II.

Le premier volume des *Monumens biographiques*, qui parut à Berlin en 1824, contient trois études animées d'un dramatique intérêt. Les héros de M. Varnhagen sont des personnages diversement célèbres qui ont joué un rôle brillant dans de singuliers épisodes des deux derniers siècles. Ils appartiennent tous les trois à l'Allemagne, mais c'est hors de l'Allemagne, c'est en de lointaines expéditions et au service de nations étrangères qu'ils ont attiré les regards étonnés de l'Europe. On reproche souvent aux peuples germaniques les inclinations rêveuses de leur esprit; M. Varnhagen a eu l'idée de peindre pour ses concitoyens tout un groupe illustre d'aventuriers allemands. L'audacieuse intrépidité de leur caractère, les dramatiques épisodes de leur destinée disparaissaient au sein de l'histoire générale; il a pris plaisir à les détacher du tableau où ils étaient trop confondus avec le mouvement du siècle pour les produire de pied en cap et réveiller dans les cœurs le sentiment de la vie active.

Le personnage qui inaugure ce groupe est un des princes souverains de l'Allemagne au XVIIIe siècle, le comte Guillaume de Schauenbourg-Lippe. Sa mère, la comtesse d'Oynhaussen, était fille naturelle de George Ier d'Angleterre et de la duchesse de Kendal, et quoique mariée à un prince allemand, elle passa à Londres la plus grande partie de sa vie; c'est là qu'elle mit au monde, en 1724, le jeune Guillaume, qui devait, sous le nom de comte de Schauenbourg, tenir si vaillamment sa place dans la guerre de sept ans et devenir, en 1761, généralissime de l'armée portugaise. M. Varnhagen décrit avec une simplicité magistrale l'enfance du comte Guillaume, son éducation anglaise, ce mélange de gravité et d'intrépidité aventureuse qui était son génie, ses premiers actes comme souverain de la principauté de Lippe, ses relations avec Frédéric le Grand, son activité dans les camps de l'armée hanovrienne et anglaise de 1755 à 1761; tous ces détails pourtant ne sont que les préliminaires de son sujet. Ce que l'auteur veut surtout nous montrer, ce n'est pas le lieutenant de Frédéric II, c'est le brillant *condottiere* auquel le Portugal du XVIIIe siècle, comme les républiques italiennes du XVe et du XVIe, confia le soin de sa défense. On touchait à la fin de la guerre de sept ans. Soumis déjà à l'influence anglaise, le Portugal venait d'être

attaqué subitement par l'Espagne, aidée des renforts de la France. Que faire en ce pressant péril? Avant de conduire l'armée portugaise à l'ennemi, il fallait un chef énergique pour la discipliner et la mettre en état de soutenir le feu. Désigné par les Anglais au choix du cabinet de Lisbonne, le comte de Schauenbourg accueillit avec joie l'éclatante occasion qui s'offrait à lui. Il n'ignorait pas, certes, quels dangers et quelles difficultés l'attendaient, mais la lutte plaisait à ce caractère résolu. Ce que devint le jeune souverain allemand au milieu de troupes désorganisées et d'officiers jaloux, il faut le demander au vivant récit de M. Varnhagen. Les plus redoutables ennemis du généralissime n'étaient pas sur les champs de bataille. Jamais le sang-froid, l'audace, l'autorité, la vigilance, une vigilance de tous les jours et de toutes les heures, ne furent plus nécessaires à un chef.

Ce sont les mêmes difficultés de situation, avec des qualités plus précieuses encore et de plus dramatiques aventures, qui recommandent le second héros de M. Varnhagen, le comte Mathias de Schulembourg. Le comte de Lippe s'est illustré en 1762 comme généralissime des Portugais; quarante-cinq ans auparavant, le comte de Schulembourg était venu du fond de l'Allemagne à l'appel de Venise menacée par les Turcs, et il avait sauvé l'Italie tout entière par d'héroïques faits d'armes. Pendant la dernière période du XVIIe siècle, on voit le comte de Schulembourg prendre part aux guerres de l'Allemagne contre la France; au commencement du XVIIIe, il est, au service de la Saxe, un des plus habiles adversaires de Charles XII; en 1705, il combat de nouveau contre les armées de Louis XIV dans la guerre de la succession d'Espagne, et ses talens nous sont funestes puisqu'il partage avec le prince Eugène la gloire de Malplaquet; tous ces titres cependant semblent surpassés encore par cette brillante expédition de Venise. Libérateur de la république de Saint-Marc et de l'Italie entière, c'est à Venise ou à Vérone qu'il passe la fin de sa vie, couvert d'honneurs, environné d'hommages; c'est à Venise que Voltaire s'adresse à lui, lorsque, préparant en 1740 une seconde édition de l'*Histoire de Charles XII*, il veut de nouvelles informations sur les événements de 1703 et remercie publiquement l'illustre capitaine dans une de ces lettres élégamment flatteuses qui étaient déjà la consécration de la renommée. On devine avec quelle joie sévère l'aide de camp et l'historien du général Tettenborn ranime pour l'Allemagne du XIXe siècle les traits effacés de ces mâles physionomies; le portrait du comte de Lippe et le portrait du comte de Schulembourg ouvrent d'une façon expressive la galerie de M. Varnhagen d'Ense.

M. Varnhagen affermira de plus en plus les fines qualités de son

esprit dans ce cadre des biographies militaires; ici, ce qui l'inspire avant tout, c'est le désir de montrer à l'Allemagne, en manière de leçons et d'encouragement, les plus vifs témoignages de l'esprit d'entreprise. Dans l'ordre moral assurément cette énergique audace n'a pas manqué aux compatriotes de Luther; pourquoi faut-il que, dans le domaine des choses politiques, ce noble pays ne puisse dépenser qu'en rêves ou en délires l'inquiète activité qui le consume? Si l'histoire moderne de l'Allemagne avait offert à M. Varnhagen des chefs comme nos généraux de la république ou des soldats comme ceux de notre armée d'Algérie, combien il eût aimé ces figures où éclate, en son complet essor, toute l'énergie de la nature humaine! C'est pour cela qu'il va chercher ses héros loin de cette Allemagne où leur génie étouffe. Il a suivi un prince allemand à Lisbonne et un général prussien à Venise pour les voir se développer au soleil; il ne dédaignera pas un aventurier, si cet aventurier, tour à tour homme de plaisir ou chef de partisans, vagabond misérable ou assis sur un trône, a déployé dans ces extrémités de la fortune toutes les ressources d'une âme intrépide.

Vous rappelez-vous le souper de Candide à l'hôtellerie de Venise, et ces six majestés déchues qui se rencontrent à table d'une façon si comique? « ... Il restait au sixième monarque à parler. Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre; je suis Théodore; on m'a élu roi de Corse, on m'a appelé votre majesté, et à présent à peine m'appelle-t-on monsieur; j'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier; j'ai eu deux secrétaires d'état, et j'ai à peine un valet; je me suis vu sur un trône, et j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu comme vos majestés passer le carnaval à Venise. — Les cinq autres rois écoutèrent ce discours avec une noble compassion. Chacun d'eux donna vingt sequins au roi Théodore pour avoir des habits et des chemises... » Ce Théodore qui régna sur la Corse était un Westphalien, et puisque M. Varnhagen demandait aux annales de son pays de hardis coureurs d'aventures, la place du personnage que Voltaire a bafoué était marquée d'avance aux premiers rangs de sa curieuse galerie. Les détails de cette dramatique destinée étaient confusément épars dans des mémoires incomplets ou perdus dans le tableau de l'histoire générale; l'habile écrivain a voulu savoir la vérité, et recueillant les lettres du roi de Corse, confrontant avec soin les témoignages en sens contraires, rassemblant des pièces importantes dont on n'avait pas profité avant lui, il a recomposé tout entière l'étrange figure de l'aventurier devenu roi. Expressive comme la réalité, fantasque et pathétique comme un roman, la biographie du roi Théo-

dore, qui éclaire une partie mal connue de l'histoire du XVIIIe siècle, a tout l'attrait d'une découverte.

Fils d'un gentilhomme westphalien qui était venu chercher fortune en France à l'époque où la princesse palatine, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, pouvait tendre une main secourable à ses compatriotes, Théodore-Étienne, baron de Neuhof, était né aux environs de Metz dans les dernières années du XVIIe siècle. Après la mort prématurée de son père, il est attaché, comme page, au service de la duchesse d'Orléans, et bientôt, enivré de la lecture de Plutarque, en proie à cette sorte d'ambition fiévreuse qui veut du premier coup le pouvoir et la renommée, il va se jeter à corps perdu dans le tourbillon des hasards. A peine pourvu d'une lieutenance au régiment d'Alsace, il offre son épée à Charles XII. Compagnon de guerre du héros, il est son ambassadeur en Espagne auprès du cardinal Alberoni et prend part à la vaste conspiration ourdie par le comte de Goertz pour l'abaissement de l'Angleterre. La conspiration échoue; Charles XII est tué à Frédéricshall, et le comte de Goertz est décapité à Stockholm. Théodore retourne auprès d'Alberoni et se marie avec une duchesse anglaise dont l'influence à la cour d'Espagne devait venir en aide à sa fortune; mais la chute du puissant ministre renverse tout son échafaudage, et, menacé par je ne sais quelles intrigues de cour, il quitte précipitamment l'Espagne, laissant à Madrid sa femme sur le point d'accoucher. Le voilà à Paris, où un autre aventurier exerçait sur la pensée publique d'irrésistibles séductions. Il y a des affinités morales dont l'influence est immédiate : Théodore est bientôt l'intime ami de Law, et enveloppé dans sa ruine, poursuivi à outrance par des créanciers irrités, il sauve sa liberté à grand'peine, quitte furtivement la France, parcourt l'Angleterre, la Hollande, passe de là en Orient pour quelque confuse entreprise en société avec des Juifs d'Amsterdam, et reparaît ensuite à Florence, investi, on ne sait comment, de fonctions diplomatiques au nom de l'empereur d'Allemagne, Charles VI.

C'est de Florence que le baron de Neuhof commença à donner une attention particulière aux révolutions qui agitaient la Corse. Soumis depuis longtemps aux Génois, les Corses venaient de se révolter, et, au milieu des alternatives de la lutte, ils avaient eu recours plusieurs fois à l'empereur d'Allemagne. Théodore eut l'occasion de leur rendre quelques services. Honoré comme un bienfaiteur par les principaux chefs de l'insurrection, il s'applique surtout à relever leur courage. Au lieu de changer de maîtres, pourquoi ne fonderaient-ils pas leur indépendance? Quelle contrée que la Corse! quel royaume! Comment ne se trouve-t-il pas un homme qui puisse réunir tous les partis dans le sentiment de la liberté commune? — Vous serez cet homme, lui répondent les Corses,

fascinés par son éloquence et son audace. Théodore procède avec lenteur à son œuvre; il emploie plusieurs années à s'assurer des alliances, à ramasser de l'argent et des troupes. Deux hommes d'une rare intrépidité, — le prince hongrois Ragoczi, qui avait été sur le point d'arracher son pays à l'Autriche, et un célèbre aventurier français, le comte de Bonneval, qui, sous le nom d'Achmet-Pacha, était devenu un personnage puissant auprès du sultan Mahmoud Ier, — associent à l'ambition du baron de Neuhof leurs intérêts particuliers, et tous les trois combinent un plan de campagne à bouleverser l'Europe entière. Ce grand projet échoue, mais bientôt, encouragé en secret par la Porte-Ottomane et ouvertement soutenu par le bey de Tunis, Théodore aborde dans l'île le 13 mai 1736 au moment même où la détresse des Corses devait le faire apparaître aux yeux de tous comme un libérateur impatiemment attendu. Il est salué du titre de roi. — Vive Théodore Ier, roi de Corse et de Capraja! s'écrient des milliers de voix enthousiastes. On lui met au front une couronne de feuillage; les plus illustres chefs de la Corse le portent sur leurs épaules, et, accompagné d'une escorte de vingt-cinq mille hommes, il parcourt triomphalement le pays. La royauté de l'île lui est donnée à titre héréditaire. Un conseil de vingt-quatre membres décidera avec lui des affaires de l'état, et un comité de trois membres, choisis dans le conseil, résidera constamment à la cour. Aussitôt le nouveau monarque crée son gouvernement avec une vigoureuse célérité; un avocat influent, nommé Costa, est le chancelier du royaume, Giacinto Paoli est trésorier général, Giafferi commande les forces militaires. Les factions sont réprimées; deux chefs de partis sont jugés et pendus. Une milice nationale s'organise; partout se communique l'ardente activité du chef. Cependant les Génois occupent encore une partie considérable de l'île; maîtres de Bastia, ils déclarent Théodore usurpateur et traître et mettent sa tête à prix. La division ne tarde pas à éclater parmi les siens. La rigueur nécessaire de son administration lui aliène insensiblement les esprits, et bientôt le libérateur n'est plus qu'un despote. Le peuple le soutient encore, mais les patriciens n'en veulent plus, et Théodore est obligé de quitter le pays. Un gouvernement provisoire, composé des principaux nobles, s'installe le 10 novembre 1736. Le lendemain, dans cette même ville d'Aleria, où il avait débarqué six mois auparavant au milieu des acclamations de la foule, le roi Théodore monte à bord d'une tartane provençale, accompagné du chancelier Costa et de son fils, de deux pages, de quelques amis, et fait voile pour Livourne. Jusqu'au dernier moment, les gens du peuple se pressaient autour de lui, baisaient ses habits en pleurant, et lui faisaient promettre qu'il reviendrait bientôt.

Théodore voulut revenir en effet; pendant plus de dix ans, il

ne perdit pas de vue cette couronne éphémère et essaya maintes fois de la ressaisir : toutes ses tentatives furent vaines. Retiré en Angleterre, vers le milieu de l'année 1749, il y trouva d'implacables ennemis. Pour accomplir de telles choses, il avait été obligé de contracter bien des emprunts en Angleterre et en Hollande; l'ambassadeur de Gênes à Londres n'eut pas de peine à ameuter contre lui des créanciers trompés dans leur espoir de gain, et le roi de Corse, qui avait déjà été emprisonné à Amsterdam, fut obligé de passer sept années dans le cachot des prisonniers pour dettes. L'Angleterre s'émut de cette infortune; Horace Walpole écrivit d'éloquentes pages en sa faveur, l'acteur Garrick lui consacra le profit d'une soirée dramatique, d'illustres personnages imitèrent cet exemple, et l'on procura au roi déchu le moyen de vivre, pauvre et solitaire, mais libre, dans un obscur réduit. Il suivait toujours des yeux les vicissitudes de la Corse et s'obstinait dans ses chimériques illusions, quand la mort vint le frapper le 11 décembre 1756, à l'âge de soixante et un ans.

Tel est le personnage dont M. Varnhagen a retrouvé les titres avec une attrayante habileté. L'auteur voulait d'abord proposer ce tableau comme un exemple d'audace et de constance opiniâtre; arrivé à la fin de son histoire, il est visible qu'il éprouve plus d'un doute. Le bien domine-t-il le mal dans cette singulière existence? Est-ce là un héros devenu un aventurier, ou un aventurier qui aurait pu devenir un héros? On ne peut nier que Théodore Ier ait une triste position dans l'histoire; il y a longtemps que la Corse a oublié son nom. Effacé presque immédiatement de la tradition de ce pays qu'il croyait inféodé à sa fortune, s'il reparaît plus tard dans la mémoire des hommes, c'est pour s'asseoir au souper de Candide ou pour amuser la cour de Joseph II dans le célèbre opéra de Paisiello. On aimerait qu'il eût laissé en Corse un souvenir plus durable, et que des bienfaits sérieux eussent justifié ses prétentions; ne faut-il pas reconnaître cependant avec le biographe que cette âme où l'intrigue avait tenu tant de place se montra supérieure à l'infortune, que cet esprit vaniteux et mobile conçut plus d'une ambition généreuse? Qu'on décide ce point comme on voudra, il y a une conclusion qui nous plaît mieux : le nom de ce souverain exprimera surtout les vicissitudes du sort dans les jeux ténébreux de la force et du hasard : « En 1736, dit M. Varnhagen, un Westphalien fut roi de Corse; soixante-treize ans plus tard, un Corse était roi de Westphalie. »

Ce premier volume des *Monumens biographiques* avait obtenu un grand succès; le second, qui parut l'année suivante avec une dédicace au prince royal de Prusse, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV, contient le portrait de deux maréchaux prussiens, le baron George

Derfflinger et le prince d'Anhalt-Dessau; ajoutez-y le troisième volume consacré à Blücher, et vous aurez un groupe de soldats représentés dans toute leur brutale énergie. M. Varnhagen a raison de demander grâce au lecteur pour la grossièreté de ses héros; il a raison surtout de ne pas chercher à adoucir ces physionomies sauvages : grâce à cette franchise de peinture, il nous est permis de contrôler ses jugemens. La rusticité de Derfflinger, l'altière audace de ce prince d'Anhalt, dont Frédéric le Grand a signalé les *mœurs féroces,* les basses et brutales vengeances de ce Blücher qui voulait pendre Napoléon vaincu aux arbres du chemin, de ce soldat ivre qui, installé au palais de Saint-Cloud en 1815, recevait la pipe à la bouche les envoyés du gouvernement provisoire, M. le baron Bignon, M. le général Guilleminot, M. le comte de Bondy, et leur soufflait la fumée au visage, — tout cela est peint dans les tableaux du biographe avec une impartialité magistrale. En vain M. Varnhagen s'efforce-t-il d'excuser ses héros; il les peint, cela suffit. L'éloge même contient parfois un blâme savamment combiné. « La bravoure, s'écrie M. Varnhagen, est l'éternelle condition du maintien des peuples et des états. Associé aux progrès de la culture générale, l'art de la guerre transforme cette vertu toute brutale d'abord; il la raffine, il l'épure, il en fait une force intellectuelle, et celui en qui se personnifie cette force, c'est le chef d'une grande armée, le chef qui gouverne ces féroces ardeurs et les asservit aux conceptions de la pensée. Mais il arrive souvent aussi que cet ordre est bouleversé tout à coup; il arrive que des époques de culture très délicate sont obligées de recourir à ces grossiers et primitifs élémens, et leur soumettent volontairement les forces même de l'esprit. On voit paraître alors des héros populaires, chez lesquels les puissances démoniaques des masses prennent comme une forme mythologique. Ce sont eux qui décident de la vie et de la mort des nations. Telle est la grandeur de Blücher. »

Ce ne sont pas seulement des hommes d'action que M. Varnhagen a voulu peindre dans ses *Monumens biographiques;* après le groupe des aventuriers et le groupe des maréchaux prussiens, voici le groupe des poètes. Cette belle suite d'études est certainement une des œuvres les plus distinguées de l'histoire littéraire chez nos voisins. Entre la vive période que domine le nom de Luther et celle où Lessing et Klopstock donnent l'essor au génie de l'Allemagne, il y a toute une période ingrate qui semble le royaume de l'ennui; l'habile biographe y a découvert, à la grande surprise de l'Allemagne et aux applaudissemens de Goethe, bien des trésors cachés. Un poète dont la vie semble un roman d'aventures, un poète doux, aimable, religieux, qui prend part à une expédition diplomatique auprès du schah de Perse, qui parcourt les pays les moins hospitaliers, qui visite la Crimée, la Tur-

quie, la Tartarie, et qui, associé pour cette tâche à des hommes violens et hautains, traverse en chantant de gracieuses strophes les plus sombres et les plus dramatiques péripéties, — tel est Paul Flemming. Voyez aussi l'élégant baron de Canitz et le Courlandais Jean de Besser, tous les deux poètes et hommes d'état, natures bien allemandes et cependant façonnées à la culture française, rappelant en maints endroits les diplomates lettrés de Louis XIV, les Guilleragues, les Seignelay, les Pomponne, tous ces esprits d'élite à qui Boileau dédiait ses vers et qui goûtaient si bien Racine.

Ces trois portraits, animés du plus vif sentiment du passé, furent une révélation. Goethe, dès le premier volume des *Monumens biographiques*, avait salué l'auteur d'un éloge enthousiaste. « J'ai lu, écrivait-il alors, j'ai lu cet excellent travail avec un plaisir infini. Il rappelle la manière de Plutarque, il rappelle cet art ingénieux de confronter des existences analogues, à cette différence près que les trois personnages mis en scène ici ont plus de rapports entre eux. Le comte de Lippe, le comte de Schulembourg, ainsi que le baron de Neuhof, sont les variations d'un thème unique. Entre le XVe et le XVIe siècle, ils eussent été des *condottieri;* entre le XVIIe et le XVIIIe, leur conduite est plus douce, plus morale, et l'égoïsme même y prend un caractère plus noble. » Mais ce fut le quatrième volume surtout, le volume consacré aux poètes, qui fit une impression extraordinaire sur le glorieux écrivain de Weimar; il prit la plume aussitôt pour confier au public les émotions et les enseignemens lumineux qu'il devait à cette lecture. Ces trois poètes du XVIIe siècle, c'étaient ceux précisément qu'on lui proposait, dans sa première éducation, comme les maîtres par excellence; leurs strophes, expression d'un siècle tout différent du sien, lui avaient été dès sa jeunesse profondément antipathiques, et plus on lui vantait ces écrivains comme des modèles, plus il voyait en eux les geôliers de son imagination. « Aujourd'hui encore, s'écrie-t-il, quand je lis ces biographies, je vois se dresser devant moi ces fantômes du passé, et je sens de quel poids ils pesaient alors sur mon esprit. » Goethe, novateur et révolutionnaire poétique à ses débuts, aspirait alors à cet éclectisme supérieur qui veut tout comprendre et tout s'assimiler. Il sent que des œuvres comme ces biographies de M. Varnhagen lui viennent en aide pour accomplir sa tâche. « Combien une telle critique, dit-il encore, m'eût été salutaire aux heures de ma jeunesse ! » Ce qui le frappe ici, en un mot, c'est surtout cette inspiration sereine si conforme à son propre génie, la force calme de la pensée, l'intelligence lucide et victorieuse, l'intelligence qui se possède et qui possède les choses. Ainsi s'explique ce cordial remerciement qui jette un jour si vif sur l'esprit de Goethe et qui est un beau titre pour M. Varnhagen : « Tout le

monde lira ces *Biographies;* pour moi, qu'il me soit permis de remercier particulièrement le digne biographe. Depuis longues années, il s'associe à ma tâche de la façon la plus amicale, et il excite mes efforts en les prévenant. Je le range parmi ceux qui ont le talent et la volonté de fonder l'unité littéraire de notre nation. »

Un historien pénétrant et sympathique, un biographe habile à détacher de vivantes figures, un écrivain appelé, selon le témoignage de Goethe, à fonder mieux que personne l'unité littéraire de la nation, tel se montrera de plus en plus M. Varnhagen d'Ense. Comme le dernier volume des *Monumens biographiques* justifie avec éclat les éloges du poète de Weimar! Ce volume contient un magnifique portrait du comte Zinzendorf. Le comte Zinzendorf, dont le nom est à peine connu en France, a exercé en Allemagne une influence extraordinaire. C'est lui qui a fondé cette société des frères Moraves où tant d'âmes pieuses ont trouvé depuis cent ans et trouvent aujourd'hui encore de si précieuses consolations. L'institution des frères Moraves est certainement un des grands faits de l'histoire intellectuelle et morale de l'Allemagne pendant le XVIIIe siècle. Habitué à associer tous les contraires et à comprendre toutes les manifestations de l'humaine nature, M. Varnhagen d'Ense a peint la papauté mystique du comte Zinzendorf comme si la sympathie et la foi, éclairant son esprit, lui eussent livré tous les secrets de cette grande âme. Ce qui l'inspire, ce n'est pas la foi aux idées particulières du comte Zinzendorf, à son monachisme protestant, à cette espèce de communisme social placé sous l'invocation de l'Évangile, et où toutes les actions humaines, celles-là même qui exigent le plus chaste mystère, sont réglées et surveillées par une autorité jalouse; non, ce n'est pas cette foi-là qui l'inspire, mais la foi à tous les élans de l'âme vers la Divinité, la sympathie pour tout ce qui tend à réveiller, à fortifier, à organiser ici-bas la vie religieuse.

M. Varnhagen ne pouvait mieux terminer ses *Monumens :* des aventuriers il était allé aux chefs d'armée, et de ceux-ci aux poètes; il lui restait à parler des hommes qui ont vécu surtout de la vie de l'âme. Et là encore, c'était l'action qui l'intéressait plutôt que la contemplation stérile : si le comte Zinzendorf est un mystique, c'est un mystique qui a voulu pratiquer ses doctrines, un mystique qui a cherché le gouvernement des âmes et qui, au prix de sacrifices inouïs, s'est créé sur une communauté nombreuse une dictature sans exemple. Depuis le comte de Lippe et le roi Théodore jusqu'au fondateur des frères Moraves, les *Monumens biographiques* de M. Varnhagen nous montrent, comme dans une lumineuse progression, tous les degrés de la vie active. Nous étions partis du camp de l'aventurier; nous voici dans les mystiques splendeurs avec un

conquérant des esprits. Telle est l'ingénieuse unité et l'intérêt croissant de cette belle œuvre.

III.

Une fois maître de cette forme de la biographie où ses propres idées pouvaient se traduire en de dramatiques symboles, M. Varnhagen continua son travail avec joie, tantôt éclairant d'une vive lumière l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècle dont il sait tous les secrets, tantôt donnant la vie à ses souvenirs et retraçant en portraits animés le drame moral et politique de nos jours. Une de ses meilleures biographies historiques, c'est le docte livre qu'il a consacré à la première reine de Prusse, à cette noble Sophie-Charlotte de Hanovre, l'amie dévouée de Leibnitz comme sa tante Élisabeth avait été le disciple de Descartes, et qui porta si dignement sur le trône qu'elle inaugurait les traditions littéraires de sa race. Parmi les biographies militaires, celles de Hans de Held, du général de Seydlitz, du maréchal Schwerin, du maréchal Keith, plus intéressantes pour la Prusse que pour le lecteur européen, reproduisent pourtant les sérieuses qualités qui distinguent les portraits du prince d'Anhalt et du vieux Derfflinger; mais les plus vives pages qu'ait tracées M. Varnhagen, ce sont celles où sa pensée nette et précise est échauffée par les émotions du cœur et l'intérêt des souvenirs.

M. Varnhagen avait quitté vers 1830 ses fonctions diplomatiques; il avait terminé à Cassel une mission spéciale dont le gouvernement prussien l'avait chargé en 1829, et il était revenu à Berlin, où il avait repris avec une ardeur croissante ses travaux littéraires. Animée par la présence de Mme Varnhagen, sa maison était de plus en plus un centre où les jeunes esprits qui commençaient dès lors à s'enhardir venaient recueillir des traditions et des encouragemens. L'enthousiasme brillant de Mme Varnhagen, la sympathique finesse de son mari devaient former un lien tout naturel entre le monde des guerres de l'empire et les générations nouvelles qui se déclarèrent surtout vers la fin de la restauration. Celui qui avait été le disciple de Kant et de Fichte, celui que Goethe chérissait comme un confident et un collaborateur prenait plaisir à patroner Louis Boerne et Henri Heine. L'aventureuse Rachel n'était-elle pas la muse qui devait présider dignement aux débuts de *la jeune Allemagne?* Aussi discret, mais plus bienveillant que Fontenelle, M. Varnhagen avait eu sa part dans le mouvement de la grande période qui venait de finir; il souriait maintenant, il souriait avec décence et réserve au juvénile espoir d'une école turbulente. Un cruel malheur vint l'arracher tout à coup

à ce rôle de patron qu'il aurait pu rendre si efficace : Mme Rachel Varnhagen d'Ense mourut le 7 mars 1833.

C'est alors que M. Varnhagen se réfugia dans le culte des souvenirs, et qu'à ces doctes études sur les deux derniers siècles succédèrent tant de biographies, tant de portraits, tant de scènes charmantes ou dramatiques empruntées au tableau même de sa vie. De 1803 à 1814, pendant douze années de courses errantes et d'épreuves de toute sorte, il avait été fidèle à la pensée de Rachel; Rachel morte, il remonta avec elle le cours des choses passées, et, guidé par ses regrets comme il l'avait été par son amour, il revit dans son imagination ce drame de vingt-cinq ans dont il avait traversé de si curieux épisodes. Son premier travail fut pour Rachel, et ce travail pieux n'intéresse pas seulement une douleur domestique, il appartient à l'histoire littéraire. *Rachel*, tel est le titre même de l'ouvrage, et l'auteur publie sous ce nom, avec une biographie touchante, toute une série de lettres écrites par la morte chérie, lettres familières où se révèlent la grâce, la hardiesse, l'originalité brillante de l'esprit qui charmait Frédéric de Gentz et Guillaume de Humboldt. Un autre ouvrage, intitulé *Galerie de Portraits empruntés à la société et à la correspondance de Rachel*, est le complément du premier. Ces portraits, ébauchés en quelques coups de crayon, ce sont ceux de Frédéric Schlegel, du prince de Ligne, d'Adam Müller, d'OElsner, du comte de Tilly, de Frédéric de Gentz, du prince Louis-Ferdinand de Prusse, de plusieurs autres personnages moins connus, bien qu'appartenant aussi à l'élite intellectuelle de l'Europe, et surtout de deux femmes qui portent des noms célèbres, l'une fille d'un grand israélite platonicien, l'autre femme d'un homme d'état et d'un écrivain illustre, Henriette Mendelssohn et Caroline de Humboldt. On voit à côté de ces fines esquisses les lettres des correspondans de Rachel, on voit le prince de Ligne lui adresser en français de jolies fables et des billets spirituellement folâtres; on voit Caroline de Humboldt lui écrire de Paris et de Vienne de charmans détails de famille où brille l'âme heureuse d'une jeune mère. Le comte de Tilly, qui veut représenter les brillans émigrés dans ce tournoi littéraire, aiguise des complimens entortillés, mais il est visible qu'il doute de lui-même; OElsner est grave, Adam Müller est pieux, Frédéric de Gentz est enthousiaste; Frédéric Schlegel l'entretient de ses ouvrages et des projets de son imagination; le prince Louis-Ferdinand dépose dans ce cœur fidèle les confidences de ses douleurs; tous l'appellent une âme, un esprit, un pur esprit de lumière qui charme les heureux et rend l'espoir aux désolés.

C'était encore pour M. Varnhagen un moyen sûr de retrouver Rachel que de rédiger ses propres *Mémoires*. Il en publia quatre vo-

lumes en 1836, et il y ajouta neuf ans après, dans une seconde édition, trois volumes de portraits, d'esquisses, d'études biographiques, qui auraient pu nuire à l'unité du récit, mais qui, rassemblés en galerie, complètent un des plus curieux tableaux de l'esprit germanique pendant les trente premières années de ce siècle. C'est là que se retrouvent, dessinées de face ou de profil, étudiées avec amour ou marquées rapidement d'un trait sûr, tant d'intéressantes physionomies empruntées à la scène politique et littéraire. Voici les amis ou les maîtres de sa jeunesse, Louis Robert, Wilhelm Neumann, Adalbert de Chamisso, Philippe de Marwitz, Frédéric Schleiermacher; voici les penseurs et les sages, le docteur David Veil et le médecin et philosophe Erhard, voici les brillans prophètes du romantisme, Adam Müller et Louis Achim d'Arnim; voici les aventuriers de l'esprit, ce Merck qui a posé devant Goethe pour le personnage de Méphistophélès, et ce Wiesel bien plus digne encore d'un tel honneur, ce Wiesel, l'ami du pieux Adam Müller, et qui passa toute sa vie à détruire chez ses amis l'idée d'un Dieu personnel, — esprit malade qui était arrivé tout à coup, il y a trente ans déjà, à ces hideuses théories que nous avons vues logiquement se développer sous la plume des Bruno Bauer, des Feuerbach et des Stirner. Voici plus loin les patriotes, rêveurs généreux ou vaillans hommes d'action; à leur tête est l'intrépide comte Schlabrendorf, qui joua un rôle si curieux dans les tragédies de la révolution et de l'empire. Arrivé à Paris à la veille de 89, Schlabrendorf fut comme fasciné par les événemens. Austère et enthousiaste, il venait de parcourir l'Angleterre pour y étudier le jeu d'une constitution libre; la révolution française lui apparut comme le prodigieux enfantement de l'avenir, et il se mêla vaillamment à ses orageuses destinées. En vain faillit-il laisser sa tête sous le couteau de la terreur, en vain l'établissement de l'empire et l'humiliation de l'Allemagne sous Napoléon remplissaient-ils son âme de douleur : il ne put se résoudre à quitter Paris. A l'invasion des alliés, la modeste demeure de Schlabrendorf était devenue un centre où bien des Allemands célèbres, officiers et diplomates, venaient interroger l'expérience du profond observateur; mais sa haine pour l'empire ne le disposait pas à aimer la restauration, et toujours sombre, rigide, gardant sous ses cheveux blancs l'ardeur puritaine de sa jeunesse, à la fois rêveur et misanthrope, il se composait à la veille de sa mort cette mélancolique épitaphe qui résume toute sa vie : *Civis civitatem quærendo obiit octogenarius.*

M. Varnhagen excelle dans ces portraits rapides où se reflète le mouvement d'une époque. Il est surtout préoccupé de mettre en relief les épisodes qui honorent la nature humaine, et s'il fouille dans une correspondance secrète, c'est pour en extraire des trésors. A côté

du vieux Schlabrendorf, que j'aime le jeune et chevaleresque Bollmann! Sans autre motif que l'enthousiasme de la bonté, comme dit si bien Mme de Staël, un généreux Hanovrien avait sauvé M. de Narbonne au lendemain du 10 août, et l'avait conduit à Londres à l'aide d'un faux passe-port : c'était le docteur Bollmann. Ce Narbonne, qu'une plume prestigieuse a pris plaisir à transfigurer, avait accepté le dévouement du jeune docteur avec son spirituel égoïsme et sa grâce impertinente; qu'importe à Bollmann? D'un seul mot Mme de Staël l'a bien dépeint, et cette bonté enthousiaste n'est pas de celles qu'un ingrat décourage. Deux ans après, Lafayette est en prison à Ollmütz, et Bollmann jure de le délivrer. Il va à Vienne et de là à Ollmütz; il étudie les lieux, il prépare son coup de main avec l'ardeur et la précision d'un conspirateur exercé. Un seul auxiliaire se joint à lui; c'est un jeune Américain, nommé Huger, qui est heureux d'acquitter la dette de sa patrie en sauvant le compagnon d'armes de Washington. A force d'adresse et de ruse, Huger et Bollmann correspondent avec le prisonnier; ils savent les jours, les heures, le lieu où Lafayette sort en voiture sous la conduite d'un gardien et de deux soldats. On est au 8 novembre 1794. Accourir à cheval, arrêter la voiture, s'emparer du gardien, mettre les soldats en fuite, tout cela est l'affaire d'un instant. Cependant le tumulte a effarouché les chevaux; il n'en reste plus qu'un, l'autre s'est enfui à travers champs, tandis que la voiture est partie au galop vers la ville. Le temps presse, il faut que Lafayette monte à cheval sans attendre l'ami qui devait guider sa fuite. On lui laisse quelques indications rapides, une bourse bien garnie; il n'a qu'à rester une demi-heure dans un lieu prochain et sûr qu'on lui désigne, c'est là que Bollmann le rejoindra. Il ne le rejoignit que dans la prison. Trompé par un renseignement inexact, Lafayette est pris, reconnu, ramené à Ollmütz, et Bollmann, enfermé à son tour, est livré le lendemain à des geôliers irrités. Vainement l'Allemagne entière demandait-elle la grâce du généreux jeune homme, il resta près d'un an dans le plus sombre des cachots. Ce n'est là qu'une page de la vie de Bollmann, vie héroïque, chevaleresque, pleine d'épisodes charmans, et qui se termine avec une gravité républicaine lorsque le libérateur de Narbonne et de Lafayette, accueilli à bras ouverts en Amérique, devient un utile citoyen de Philadelphie.

Les souvenirs et les curiosités littéraires tiennent aussi leur place dans ces intéressans mémoires. On a vu quelle sympathie sérieuse attachait Goethe à l'auteur des *Monumens biographiques;* M. Varnhagen a donné sur *Werther,* sur *Wilhelm Meister,* sur la traduction du *Neveu de Rameau,* sur *la Fille naturelle,* sur les héroïnes romanesques du poète, une série d'études très fines. La littérature slave l'at-

tirait; il apprit en 1838 la langue de Pouchkine, et traduisit plusieurs tableaux de la société russe empruntés à des conteurs, *la Sylphide* du prince Wladimir Odojefskii et *Bela* de Michel Lermontof. Mais c'étaient surtout les lettres françaises, prédilection très vive de sa jeunesse, qui se mariaient naturellement pour lui avec les lettres germaniques. Ce XVIIIe siècle allemand qu'il connaissait si bien, il ne le séparait pas du nôtre, et de là toute une source d'analogies imprévues ou d'expressifs contrastes. Tour à tour auditeur de Fichte, de Schleiermacher, de Steffens, de Hegel, et au fond kantiste très déclaré, non-seulement il aimait Diderot et Rousseau, dont l'influence fut si grande en Allemagne, mais il lisait Voltaire comme Goethe seul aurait pu le lire. L'esprit allemand ne perdait pas ses droits au milieu de ce large éclectisme; passionné pour l'auteur de *Candide*, M. Varnhagen n'était pas moins dévoué à ce profond et bizarre penseur qui, sous le nom de *philosophe inconnu*, releva en France le mysticisme au lendemain de la mort de Voltaire et en face même de la révolution. Un spirituel critique indiquait dernièrement le moyen de rendre à Saint-Martin la place qui lui est due. Il faudrait pour cela laisser de côté le chef de secte et ne chercher en lui que l'écrivain et le moraliste. Saint-Martin deviendrait alors « une sorte de Joubert, mais un Joubert agrandi et obscurci, échangeant contre un Sinaï quelque peu allemand le jardin français de Savigny, dont M. de Chateaubriand nous a donné dans ses *Mémoires* une si délicieuse peinture. » L'ingénieux écrivain ne savait pas que ce travail avait déjà été fait chez nos voisins. Mme Rachel Varnhagen savourait avec délices les œuvres de Saint-Martin, et elle y associait un autre mystique, uni au *philosophe inconnu* par la parenté de l'intelligence et du cœur, ce pieux songeur de Silésie, Jean Scheffler, qui emprunta le nom d'un de ses maîtres, du célèbre franciscain espagnol *Johannes ab Angelis*, et publia ses éblouissantes poésies sous le pseudonyme d'*Angelus Silesius*. Angelus Silesius et Saint-Martin étaient les guides vénérés de Rachel et les intimes confidens de ses aspirations idéales; elle aimait leur piété hardie, leurs mystérieux éclairs, et néanmoins, ingénieuse et primesautière comme elle était, que de fois il lui arrivait de discuter avec ses maîtres, de les réfuter çà et là en de vives paroles, ou de les commenter librement! M. Varnhagen a eu l'heureuse idée de réunir tous les passages de Silesius ou de Saint-Martin, toutes les maximes profondes, tous les aphorismes de morale et d'expérience intérieure qui avaient provoqué les réflexions de Rachel, et il les a publiés avec les précieuses remarques de ce rare esprit. Ce petit livre est précisément le recueil de pensées du Joubert germanique. M. Varnhagen avait déjà traduit en allemand quelques écrits de Saint-Martin, entre autres la *Lettre à un Ami sur la Révolution française;* ici c'est le

texte même du *philosophe inconnu* que nous avons sous les yeux, accompagné des notes allemandes de Rachel.

Ajoutez à ces notes les gracieuses pages que M. Varnhagen consacre à la duchesse de Bourbon : c'est encore là un curieux épisode de cette histoire du mysticisme que domine le nom de Saint-Martin. Sœur du duc d'Orléans Philippe-Égalité et mère de l'infortuné duc d'Enghien, la duchesse de Bourbon avait connu Saint-Martin avant la révolution, et elle avait puisé dans ses entretiens une ferveur de mysticisme qui s'accrut encore sous les coups du grand orage. La duchesse fut arrêtée pendant la terreur; emprisonnée d'abord à Marseille jusqu'en 96, puis internée à Moulins, elle reçut en 1797 l'ordre de quitter la France et fut conduite à la frontière d'Espagne par un agent du directoire. Cet agent était jeune, spirituel, bienveillant; la duchesse entreprend de dissiper ses préjugés voltairiens, elle discute avec lui, elle attendrit son âme, puis elle l'adresse à Saint-Martin, et, après une longue correspondance que les tristesses de l'exil n'interrompent pas, elle le ramène au christianisme. Les lettres françaises doivent des remerciemens à M. Varnhagen pour le soin qu'il a mis à retrouver cette singulière et touchante aventure; personne n'était plus digne que lui de mettre en lumière ce curieux livre, imprimé sans doute à Barcelone et publié sans nom d'auteur : *Correspondance entre madame de B. et M. R. sur leurs opinions religieuses.* MDCCCXII.

C'est ainsi que, de 1833 à 1848, M. Varnhagen agrandissait chaque jour son rôle d'écrivain; c'est ainsi que, représentant d'une belle période évanouie, il maintenait le culte des souvenirs, et travaillait sans pédantisme à l'éducation de son temps. Son attitude dans les débats littéraires et les transformations sociales marquait plus vivement son influence sur la société de Berlin. A l'apparition de l'école turbulente et fantasque qui prenait le nom de *jeune Allemagne,* une rupture s'était faite entre le monde des lettres sérieuses et les aventuriers de l'imagination. Fidèle aux traditions de sa jeunesse ainsi qu'aux exemples de Rachel, M. Varnhagen d'Ense, tout en gardant cette réserve décente qui fait partie de son originalité, ne dissimula pas ses sympathies pour les tentatives et les espérances de l'esprit nouveau. Un écrivain de cette jeune école aujourd'hui dispersée, M. Charles Gutzkow, a raillé la circonspection de M. Varnhagen et ce qu'il appelle la dignité officielle et diplomatique de son style. Plus juste et plus intelligent, M. Henri Heine voit en lui le cardinal d'Este souriant aux étincelantes créations de l'Arioste. « Où diable, messer Ludovico, avez-vous pêché ces folles histoires? » s'écria le cardinal d'Este en achevant de lire l'*Orlando furioso.* « Vous aussi, dit M. Heine à M. Varnhagen en lui dédiant son *Atta-Troll,* vous aussi,

mon vieil ami, vous poussez la même exclamation, et je vois le même fin sourire sur vos lèvres. Parfois vous riez aux éclats, parfois la méditation plisse tout à coup votre front rêveur; vous recueillez vos souvenirs et vous dites : N'est-ce pas l'écho de mes rêves de jeunesse avec Chamisso, Brentano et Fouqué, quand les rayons de la lune faisaient resplendir les belles nuits bleues? »

Les événemens de 1848 ranimèrent chez M. Varnhagen les idées libérales qui faisaient le fond de ses croyances intellectuelles. Il pensa que sa longue expérience des hommes et des choses de son temps l'autorisait à donner un conseil à l'Allemagne sur la crise qu'elle allait traverser; il publia au mois d'août une brochure pleine de sages avertissemens et de patriotiques espérances; mais déjà les passions étaient soulevées, et mille folles chimères enivraient les esprits. Trompé comme tant d'autres dans un légitime espoir, M. Varnhagen n'a gardé de ces épreuves qu'un attachement plus fidèle à sa cause. Il lui est même arrivé de dépasser la mesure. Ce n'était pas lui qui pouvait prendre goût à ces restaurations du moyen âge essayées par Frédéric-Guillaume IV et son conseil de piétistes, et quand M. de Radowitz imagina je ne sais quel compromis bizarre entre le monde féodal et le monde moderne, il ne fut pas dupe non plus de ces mots de liberté et de constitution arborés comme une bannière par l'éminent orateur. Toutes ces réactions singulières l'affermirent dans sa foi aux principes de 89, et, poussé à bout par l'exaltation des Stahl, des Léo, des Gerlach, il ne craignit pas de s'allier à un parti qui n'est pas le sien. Cet homme qui avait été au service de l'Autriche et de la Russie, l'aide de camp du général Tettenborn; ce diplomate qui avait été le ministre du gouvernement prussien auprès de plusieurs cours d'Allemagne, et qui avait dû le représenter aux États-Unis; cet homme enfin si grave, si naturellement réservé, qui n'avait eu toute sa vie qu'une passion, la passion de savoir et de comprendre, on n'était pas médiocrement surpris de l'entendre parler dans les salons de Berlin comme un des patrons de la démocratie. La démocratie de M. Varnhagen, on le pense bien, ce n'est pas celle qui a effrayé l'Allemagne et l'a ramenée en arrière; c'est surtout une aversion décidée pour ces restaurations du moyen âge, plus fausses, plus trompeuses et plus intolérables à Berlin que partout ailleurs. Cette franchise d'un esprit droit, alors même qu'elle s'emporte au-delà des justes limites, ne sied pas mal au disciple de Kant, à l'ami de Fichte, au biographe de Schlabrendorf et de Bollmann, à l'homme dont Rachel a porté le nom.

M. Varnhagen est surtout le digne représentant de la tradition allemande au XVIIIe comme au XIXe siècle. Tout récemment encore, il complétait ses études sur l'histoire militaire de son pays par une

biographie du général Bulow de Dennewitz. On sait quelle part le général Bulow a prise aux guerres de la Prusse contre la république et l'empire; on sait qu'il fut un des lieutenans de Blücher; et quand les Prussiens nous prirent de flanc à Waterloo et décidèrent le sort de la bataille, c'est sous son commandement, — ce triste souvenir n'est pas effacé, — que les premières colonnes débouchèrent dans la plaine. Quelle différence toutefois entre les fureurs *démoniaques* de Blücher, si bien décrites par l'auteur, et la généreuse humanité de Bulow! C'est là un de ces héros qui plaisent au patriotisme de M. Varnhagen sans blesser ses sympathies pour la France. On ne sent dans ce beau récit aucune trace des défaillances de l'âge; l'habile biographe a toujours la même ardeur au travail, la même netteté de pensée et de style. Ce n'est pas là pourtant, osons-le dire, ce que nous attendions de lui après un long silence; si nous avons fidèlement reproduit cette curieuse destinée d'écrivain, il est évident que M. Varnhagen d'Ense a de plus précieux souvenirs à commenter. Il y a deux parties distinctes dans l'œuvre qu'il a commencée et qu'il lui reste à poursuivre : ici les guerres nationales de 1812 à 1815, là tout le mouvement littéraire et moral des cinquante premières années de notre siècle. Sur les luttes patriotiques de l'Allemagne, l'historien de Blücher, de Tettenborn, de Bulow, et de tant d'autres généraux et maréchaux prussiens, a certainement payé sa dette; qu'il abandonne cette matière épuisée, qu'il revienne aux choses de l'esprit, qu'il ranime par ses tableaux cette noble société intellectuelle où l'Allemagne et la France, quoique divisées par la politique et la guerre, contractaient de si précieux échanges. Pourquoi retracer éternellement une lutte qu'il faudrait plutôt ensevelir dans l'oubli? L'esprit si libéral et si droit de M. Varnhagen ne comprend-il pas que sa fidélité à de tels souvenirs a cessé d'être opportune? Ce n'est pas l'heure assurément de raconter les divisions de l'Europe occidentale; ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut rappeler à l'Allemagne ses luttes avec la France. Nous avons des traditions meilleures, et il vous appartiendrait de les faire aimer. N'est-il pas vrai que l'union des races germanique et romane a été resserrée au commencement de ce siècle par l'échange des littératures? N'est-il pas manifeste qu'il y a eu d'un peuple à l'autre, malgré tant de causes de haine, une influence réciproque produite par les idées et les mœurs? Montrez-nous ce généreux travail, vous qui y avez pris une part si efficace; poursuivez l'éducation de votre pays, dites-lui quels liens l'attachent à nous, délivrez-le du fantôme de 1813, et signalez-lui au contraire l'ennemi réel, grandi dans les steppes du Nord, et qui déjà le presse et l'enveloppe; telle est la conclusion nécessaire de votre œuvre.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

DE LA FRANCE AVEC LA BELGIQUE

La Belgique occupe sur la carte de l'Europe un territoire peu étendu; sa population dépasse à peine quatre millions d'âmes. Cependant son alliance a un grand prix pour nous. C'est la France qui a le plus énergiquement contribué, dans la conférence de Londres, à constituer le royaume belge; il est donc naturel qu'elle tienne à consolider son œuvre. En outre, la Belgique est située sur notre frontière la plus vulnérable, qu'elle couvre de sa neutralité, proclamée par le droit public européen. S'il est vrai que cette neutralité ait été reconnue par les grandes puissances comme une garantie contre nous, elle nous donne également, en cas de guerre européenne, un gage de sécurité et un élément de défense. Enfin la Belgique est un pays où la production et la consommation ont atteint un développement très remarquable; elle figure au troisième rang parmi les peuples avec lesquels nous entretenons des relations de commerce. A ces divers titres, au point de vue politique comme au point de vue commercial, une alliance étroite est également nécessaire à la prospérité des deux pays.

La royauté de 1830 avait sainement compris, dès l'origine, ce grand intérêt. Lorsque la révolution de 1848 eut brisé les liens de famille qui unissaient les deux couronnes, les considérations politiques et commerciales, échappant à la mobilité des passions révolutionnaires, conservèrent toute leur influence. Si, dans le courant de 1852, les gouvernemens de France et de Belgique se virent entraînés à échanger quelques vives paroles, les conseils de la paix ne tardèrent point à prévaloir, et la conclusion récente d'un traité de commerce, signé à Bruxelles le 27 février 1854, vient d'effacer les traces de ces difficultés passagères.

Aujourd'hui on ne compte pas moins de quatre traités ou conventions en vigueur entre la Belgique et la France : un traité de navigation, conclu le 17 novembre 1849; une convention littéraire et une convention commerciale en date du 22 août 1852; enfin le traité du 27 février 1854. Il n'est pas inutile d'examiner le sens et la portée de ces différens actes diplomatiques. Cet exposé nous permettra de considérer dans leur ensemble les négociations qui ont été, à plusieurs époques, engagées entre les deux gouvernemens, d'apprécier la politique commerciale suivie à Paris et à Bruxelles, et de faire ressortir la gravité des intérêts qui, de part et d'autre, viennent de recevoir satisfaction.

I.

Avant la révolution qui triompha à Bruxelles en septembre 1830, le tarif hollandais, appliqué aux produits français sur les frontières de la Belgique, était très rigoureux. Si le gouvernement des Pays-Bas n'avait consulté que l'intérêt de ses anciennes provinces, il serait demeuré fidèle, en matière de législation douanière, aux traditions nationales qui s'étaient de tout temps prononcées en faveur de la liberté des échanges : en effet, la Hollande, nation maritime, pays d'entrepôt et de transit, devait naturellement ouvrir ses ports et ses frontières aux produits étrangers; mais, après l'annexion des provinces belges, le gouvernement eut à tenir compte des nombreux intérêts manufacturiers qui invoquaient son appui. Les Pays-Bas n'étaient plus seulement une nation maritime; ils étaient devenus nation industrielle, et ils se virent peu à peu, par la force des choses, conduits à employer, au profit des manufacturiers belges, le mécanisme de la protection. Lors même que les convenances politiques ne leur auraient point conseillé de ménager, dans leurs nouvelles possessions, une industrie qui était née et qui avait grandi sous la domination de l'empire, ils auraient eu un intérêt direct à favoriser en Belgique le développement de la richesse manufacturière, qui devait faciliter sur le marché de la métropole le placement des produits de Java. Il existait donc entre la Hollande et les provinces belges une sorte de contrat, dont l'exécution pouvait blesser les opinions économiques des armateurs d'Amsterdam, mais qui en même temps cimentait par la fusion des intérêts l'alliance des deux peuples que les destins de la guerre et la volonté de l'Europe avaient replacés sous les mêmes lois.

Aussi le cabinet de La Haye s'empressa-t-il de saisir le premier prétexte qui s'offrit à lui pour écarter du marché belge la concurrence française. Les mesures de douane prises par la France en 1822 et 1823 avaient aggravé le tarif des bestiaux et des laines, et les chambres de la restauration ne dissimulaient pas leurs tendances prohibitionistes. Cette politique regrettable, dont aujourd'hui encore nous portons la peine, devait provoquer des représailles. L'Allemagne riposta à la législation de 1822 par l'établissement de droits très élevés sur nos produits. Les Pays-Bas s'émurent de même, et un arrêté du 20 août 1823 dressa contre nous une barrière de prohibitions et de surtaxes que nos principales marchandises ne pouvaient plus franchir. Dès ce

moment, les fabriques belges furent énergiquement protégées contre l'industrie française. Telle était la situation en 1830.

Les révolutions, qui bouleversent tant de choses, ne déplacent pas les intérêts. Sans doute, la Belgique se trouvait, dès le lendemain de son triomphe, rattachée à l'alliance française : la France seule était en mesure de plaider avec succès et sans arrière-pensée, dans les conseils de l'Europe, la cause de la nationalité belge; mais les sympathies politiques ne détruisaient pas l'antagonisme industriel qui existait entre les deux pays. Après comme avant 1830, les tarifs établis par la Hollande en 1823 repoussèrent les marchandises françaises. La révolution qui venait de renverser la domination de la maison d'Orange laissa debout les droits de douane, et l'on vit alors cette anomalie singulière, que de toutes les nations avec lesquelles la Belgique entretenait des relations commerciales, la France, son alliée la plus intime, était en même temps la plus maltraitée. Ce fut seulement en 1838 que la plupart des dispositions restrictives de l'arrêté hollandais de 1823 disparurent de la législation belge.

Lorsque pour la première fois les cabinets de Paris et de Bruxelles songèrent à négocier un acte diplomatique destiné à asseoir sur des bases durables les rapports commerciaux des deux peuples, on découvrit les difficultés sans nombre qui devaient s'opposer à la réalisation de ce projet, si naturel pourtant et dicté par les considérations les plus évidentes de bonne politique et d'équité mutuelle. D'un côté, la France déclarait qu'elle n'était pas en mesure de lever les prohibitions de son tarif et d'offrir à l'exubérance de la production belge l'écoulement que celle-ci réclamait; d'autre part, sitôt que nous sollicitions un dégrèvement quelconque en faveur d'un article de notre industrie, les intérêts belges se soulevaient avec indignation; ils se prétendaient sacrifiés, se posaient en victimes et reprochaient à la France d'exploiter, dans des vues égoïstes, l'influence politique dont elle jouissait à Bruxelles. Ces récriminations étaient assurément fort injustes, car, malgré le maintien de nos prohibitions, la Belgique obtenait en France, pour ses fontes et ses houilles notamment, des avantages de tarif qui contrastaient avec l'élévation exceptionnelle des taxes qu'elle imposait à nos marchandises; mais elle se sentait forte de sa faiblesse même : ses ministres savaient que le cabinet français ne s'obstinerait pas à exiger des concessions qui auraient pu compromettre la popularité du roi Léopold, en sorte que les négociations, engagées dès 1831, n'aboutissaient qu'à des ajournemens.

On discuta pendant plusieurs années. Fatigués de ne pouvoir s'entendre sur l'échange de concessions partielles, les négociateurs furent amenés à élargir l'horizon du débat et à examiner le projet d'une union douanière. On eût ainsi tranché d'un seul coup toutes les difficultés de détail, en opérant une fusion complète entre les intérêts commerciaux, industriels et financiers des deux pays. C'était une grande pensée. Justifiée par l'exemple du Zollverein, elle se recommandait par la raison politique. Elle donnait satisfaction à la Belgique, qui acquérait pour ses manufactures un marché de trente-quatre millions d'âmes, et elle coupait court aux tendances qui s'étaient plusieurs fois déjà manifestées à Bruxelles en faveur d'une alliance plus étroite avec

l'Allemagne. Il y avait en outre, dans la suppression des frontières de douane et dans la communauté du régime commercial, une garantie de bonne entente et d'union qui devait faire tourner complétement à notre profit le principe de neutralité proclamé contre nous lors de la constitution de la nationalité belge. Conçu dès 1835, ce projet fut tour à tour abandonné, repris, ajourné sous la pression des influences si diverses qui, soit à l'intérieur, soit au dehors, s'agitaient en présence d'une telle éventualité. L'Angleterre et l'Allemagne n'étaient pas indifférentes, on le pense bien, à la réalisation d'un plan qui reculait jusqu'à l'Escaut les frontières commerciales de la France. Cependant les deux gouvernemens, d'accord avec les penchans et avec les intérêts dynastiques de leurs souverains, ne se seraient point arrêtés devant les susceptibilités inquiètes des cours étrangères, et tout porte à croire que l'union douanière eût été définitivement consommée, si l'opposition la plus violente n'était venue de certains partis qui, en France et en Belgique, par des motifs très différens, croyaient apercevoir dans la mesure projetée la source de graves périls. En Belgique, les représentans des principales industries, sauf ceux de la contrefaçon, acceptaient l'union douanière; mais les politiques prétendaient qu'elle porterait une atteinte à l'indépendance nationale, et qu'elle réduirait le royaume de Belgique à l'état de département français. En France au contraire, les esprits politiques la désiraient ardemment comme une force nouvelle pour le pays, tandis que les industriels la repoussaient de tous leurs efforts, en alléguant qu'elle exposerait les manufactures, et en particulier les usines métallurgiques, à une concurrence mortelle. Il est superflu de reproduire aujourd'hui les argumens qui furent invoqués de part et d'autre au sujet de cette grave question. A deux reprises, en 1840 et en 1842, l'union, triomphant des objections secondaires que les intérêts lui opposaient, fut à la veille d'aboutir; mais, au moment de signer l'acte, le courage manqua, et rien ne fut fait. Ce fut une lourde faute. Déjà, en 1838, les chambres belges, dans un accès de mauvaise vouloir, avaient refusé de ratifier un traité de navigation que l'on avait conclu à grand'peine, et dont les stipulations paraissaient des plus simples; en 1842, à la suite du dernier échec subi par le projet d'union, l'opinion publique à Bruxelles, à Gand, à Anvers, pressait le ministère de rompre avec l'alliance française, et de se tourner définitivement vers l'Allemagne.

Ce mouvement de conversion vers le Zollverein était, en effet, représenté comme la solution inévitable de la crise. On reconnaissait que la Belgique, avec son immense production industrielle, ne pouvait se contenter de son propre marché, et qu'elle avait absolument besoin de se procurer au dehors un débouché régulier et considérable. Dépourvue de marine, elle renonçait aux échanges transatlantiques; il fallait donc qu'elle trouvât ce débouché sur ses frontières, et, la France lui échappant, elle devait nécessairement se retourner vers l'Allemagne. De son côté, le Zollverein, éclairé par l'expérience sur les avantages de l'association, se montrait tout disposé à s'unir intimement avec un pays qui lui offrait, par le port d'Anvers, une ouverture plus directe sur l'Océan. Aussi, bien que cette nouvelle alliance rencontrât également de graves objections, les esprits l'envisageaient assez volontiers, et le

gouvernement belge exploitait habilement vis-à-vis du cabinet français l'épouvantail d'une union conclue avec le Zollverein. Une circonstance imprévue vint fort à propos au secours de notre politique.

Par l'ordonnance du 26 juin 1842, le gouvernement français éleva dans une proportion très sensible les droits d'entrée sur les fils et les tissus de lin et de chanvre. Cette mesure était universellement réclamée par notre industrie. Les importations étrangères offraient, depuis plusieurs années, un accroissement très considérable; de 5 millions de kilogrammes en 1830, elles s'étaient successivement élevées à 15 millions de kilogrammes. L'ordonnance du 26 juin était particulièrement dirigée contre la Grande-Bretagne, où le travail du lin, favorisé par les merveilleux progrès de la mécanique, avait pris un développement extraordinaire; mais elle frappait du même coup les importations de la Belgique, qui, sans égaler celles de l'Angleterre, concouraient à notre approvisionnement. Elle devait surtout exercer une influence désastreuse sur la situation des Flandres, car ces provinces, autrefois si prospères, étaient presque ruinées par la concurrence récente du tissage mécanique, et la fermeture de notre marché allait plonger leur population dans la plus affreuse détresse. Effrayé, le cabinet belge se rapprocha immédiatement de la France. Il sollicita le maintien de l'ancien tarif pour les fils et les tissus de la Belgique, et il offrit en échange certaines faveurs de douane ou d'accise pour les vins, les soieries et les sels importés de France. De plus, il s'engagea à établir sur les fils et tissus de lin introduits par ses autres frontières un tarif analogue à celui que la France appliquait exceptionnellement aux produits liniers de la Belgique. Tel fut l'objet de la convention du 16 juillet 1842.

Cette convention, signée d'urgence et en face d'un péril pressant, fut critiquée par les industriels des deux pays. En France, les filateurs du département du Nord se plaignirent très amèrement des faveurs concédées à la Belgique. Quant aux Belges, ils faisaient observer que la France, en élevant, par l'ordonnance du 26 juin, le tarif des produits liniers, s'était donné les premiers torts, et que le dégrèvement prononcé par le traité était purement et simplement le retour à un régime dont la Belgique était depuis longtemps en possession; ils déploraient donc les concessions que l'on venait de nous accorder pour n'obtenir que le maintien d'un ancien tarif; enfin ils prétendaient que l'obligation d'imposer aux fils anglais un tarif égal à celui que les fils belges rencontraient à la frontière française serait très onéreuse pour les tisserands des Flandres, qui allaient payer plus cher leur matière première. Ces critiques, émanées de l'égoïsme industriel, n'avaient aucune portée. En effet, l'industrie du lin s'était établie assez solidement en France pour n'avoir point à redouter la lutte avec les Flandres; il lui suffisait d'être protégée contre la concurrence anglaise, la seule qui fût de nature à lui inspirer de légitimes inquiétudes. Pour la Belgique, il était certain que la convention de 1842 lui rendait un immense service en conservant à l'une de ses principales industries un marché qui lui était plus que jamais indispensable, et le cabinet de Bruxelles devait tenir compte des embarras diplomatiques que se préparait le gouvernement français en lui accordant le bénéfice d'un tarif différentiel le lendemain du jour où il avait surtaxé très fortement les fils et tissus im-

portés d'Angleterre; car on était fondé à supposer que le cabinet de Londres, d'ordinaire si susceptible quand les intérêts du commerce sont en jeu, ne verrait pas sans déplaisir cette faveur nouvelle concédée à la Belgique, qui jouissait déjà d'un tarif réduit pour l'importation en France des houilles et des fontes.

La Belgique ne se borna pas à méconnaître les avantages incontestables de la convention; elle nous devint presque hostile. Dès le mois d'août 1842, elle étendit au Zollverein les dégrèvemens stipulés en faveur de nos produits, et en 1844 elle conclut un traité de commerce avec la Prusse. Dans l'intervalle, elle avait élevé les droits sur les tissus de laine, sans excepter de cette surtaxe les tissus français. L'ensemble de ces actes, et surtout les tendances allemandes du cabinet de Bruxelles, furent énergiquement dénoncés au sein de la chambre des députés, lorsqu'elle fut appelée en 1845 à sanctionner par son vote les clauses douanières contenues dans le traité. Le ministère lui-même avoua que la Belgique n'était point demeurée fidèle à l'esprit qui avait inspiré les négociateurs, et que le traité devait être révisé. La chambre des députés ne ratifia la convention que sous cette réserve, et dans l'intérêt exclusif de notre politique étrangère.

Le traité expirait le 10 août 1846. Dans le courant de 1845, on entama de nouvelles négociations, et un second traité fut conclu le 13 décembre. Les débats qui avaient eu lieu au sein de la chambre des députés imposaient au gouvernement français le devoir d'exiger de la Belgique des conditions plus équitables, et en particulier la suppression de la contrefaçon. Sur ce dernier point, les résistances furent invincibles. Pour les clauses commerciales, on parvint à s'entendre. Le tarif différentiel accordé aux fils et tissus de lin belges fut maintenu, mais seulement pour l'importation de quantités déterminées. Toutefois cette limitation, établie en vue de calmer les inquiétudes de l'industrie française, était, à vrai dire, nominale, car elle dépassait les chiffres que pouvait atteindre, même dans les conditions les plus favorables, l'importation belge. Un dégrèvement pour les machines et mécaniques et pour les ardoises compléta l'ensemble des concessions faites à la Belgique. De son côté, la France obtenait, indépendamment du maintien des clauses de 1842, relatives aux vins et aux soieries, certaines faveurs ou garanties applicables aux sels, aux fils et tissus de laine et de coton.

Ce second traité provoqua en France et en Belgique des objections analogues à celles qui s'étaient déjà produites lors de l'examen de la première convention. Par une fatalité étrange, ces actes, qui étaient destinés à resserrer l'union des deux peuples, ne semblaient propres qu'à soulever des discussions irritantes et à envenimer les rapports mutuels. Et cependant, de part et d'autre, les intérêts les plus essentiels avaient reçu pleine satisfaction : pour la Belgique, l'intérêt des Flandres; pour la France, l'intérêt politique. Il n'en fallait pas davantage pour justifier un traité qui réalisait à ce double point de vue la pensée des négociateurs, et l'on s'explique difficilement, surtout en présence des échanges prospères qui se maintinrent entre les deux pays, les critiques dont il fut l'objet. Quoi qu'il en soit, les chambres ne consentirent à le sanctionner que pour un terme de six annéss.

Nous nous bornons à enregistrer le traité de navigation du 17 novembre

1849, qui a stipulé la réciprocité du traitement national pour les marchandises importées dans l'un ou l'autre pays sous les pavillons respectifs, ainsi que la fixation d'un droit de tonnage égal. Ce traité est encore en vigueur. Nous avons hâte d'arriver aux conventions plus récentes qui ont enfin consolidé nos rapports commerciaux avec la Belgique.

II.

L'exposé qui précède a fait ressortir les difficultés que rencontrait de 1830 à 1848 la négociation de traités de commerce entre les cabinets de Paris et de Bruxelles. A cette époque, cependant, le bon vouloir des ministres et des souverains n'était point douteux. Il était donc aisé de prévoir qu'à l'expiration du traité de 1845 les mêmes obstacles se représenteraient, et que l'on verrait se réveiller, en Belgique comme en France, les anciennes agitations de l'antagonisme industriel. De plus, la situation politique était bien différente en 1852. Non-seulement la révolution de 1848, en renversant la maison d'Orléans, venait de rompre l'alliance dynastique qui avait si puissamment contribué à maintenir à travers les incidens les plus difficiles la bonne harmonie des relations internationales, mais encore le coup d'état du 2 décembre avait excité en Belgique de vives défiances contre le gouvernement français, et ces défiances s'exprimaient publiquement, dans un langage très hostile, grâce au libéralisme extrême de la loi belge en matière de presse. Les élémens de concorde qui existaient de 1831 à 1848 avaient disparu pour faire place à des sentimens fort opposés. Ce n'est pas tout : l'opinion d'une partie du peuple belge s'était singulièrement refroidie à l'égard des traités de commerce, dont on contestait avec plus ou moins de raison les avantages, et le ministre de l'intérieur à Bruxelles, M. Charles Rogier, ne dissimulait pas son éloignement pour ce genre de conventions. Enfin la France ayant nettement déclaré qu'elle réclamerait désormais, par une clause formelle, la suppression définitive de la contrefaçon littéraire, des influences très puissantes combattaient de tous leurs efforts la reprise de négociations qui pouvaient avoir pour résultat de ruiner une industrie sérieusement décorée du titre pompeux d'*industrie nationale*.

Dans de semblables dispositions, il n'est pas surprenant que les conférences ouvertes à Paris pour la discussion des bases d'un nouveau traité n'aient point abouti d'abord. Aussi, à la date du 10 août 1852, la convention de 1845 prit fin, et les marchandises pour lesquelles elle avait stipulé un régime de faveur dans l'un et l'autre pays rentrèrent, quant aux tarifs de douane, sous l'application du droit commun. Toutefois, en même temps qu'on laissait tomber le traité de 1845, on signa, le 22 août, deux arrangemens ayant pour objet, l'un de consacrer dans chaque pays le principe de la propriété littéraire et artistique; l'autre, d'accorder à la Belgique, à titre de compensation, des dégrèvemens de tarifs sur le houblon, les bestiaux et certains tissus de laine. La question de la contrefaçon, si longtemps ajournée, se trouvait donc tranchée malgré l'opposition des représentans de la typographie belge.

Dans la pensée du cabinet de Bruxelles, la signature de ces deux arrange-

mens, si limités qu'ils fussent, devait clore les négociations; dans la pensée du gouvernement français, elle n'était au contraire qu'un acheminement vers une entente générale. Cette dissidence d'appréciation s'explique par la situation différente que créait à la France et à la Belgique l'application réciproque du droit commun en matière de tarifs En effet, les produits français, ayant à supporter en Belgique les droits du tarif général, allaient être moins favorablement traités que les marchandises allemandes; au contraire les principaux produits de l'importation belge en France, les fontes et les houilles, demeuraient, comme par le passé, en possession de droits différentiels qui leur facilitaient l'entrée sur notre marché. Évidemment les conditions n'étaient pas égales, et l'équilibre se trouvait complétement rompu au préjudice de la France.

Aussi, dès le 9 septembre, M. le ministre des affaires étrangères invitait M. Firmin Rogier, ministre du roi des Belges à Paris, à lui faire connaître « si le cabinet de Bruxelles était disposé à replacer immédiatement les rapports commerciaux des deux pays sous le régime du traité de 1845, sauf à discuter ultérieurement les mesures destinées à améliorer ou à étendre les clauses douanières renfermées dans ce même traité. » M. Drouyn de Lhuys ajoutait que, si cette ouverture était repoussée, il se verrait forcé de modifier, à l'égard des houilles et des fontes belges, le système de taxes établi dans la zone de notre frontière du nord. Cette mise en demeure, qui ne tarda pas à être suivie d'effet (décret du 14 septembre), fut le point de départ d'une correspondance très aigre entre M. le ministre des affaires étrangères et M. Firmin Rogier (1). Le gouvernement belge affecta de s'en montrer fort surpris. La modification du système des zones devait être évidemment considérée comme un acte hostile; or la Belgique pouvait-elle s'attendre à cette déclaration de guerre après la signature des conventions du 22 août, qui avaient consacré la paix? Aurait-elle accédé à la suppression de la contrefaçon, si elle avait pensé un seul instant que le lendemain même elle serait frappée dans ses intérêts les plus essentiels? Enfin le gouvernement français avait eu le choix entre diverses combinaisons, dont l'une impliquait la prorogation provisoire de la convention de 1845 jusqu'à la conclusion d'un traité définitif, sous la condition que, pendant le délai, le droit de 15 centimes serait maintenu en faveur des houilles belges : pourquoi, étant libre d'accepter cette combinaison, l'avait-il rejetée pour adopter la combinaison plus restreinte qui ne comprenait que les bases des traités conclus le 22 août? — Tels étaient en résumé les argumens de la Belgique, et l'on doit reconnaître qu'à première vue ils semblaient assez plausibles, car d'ordinaire on ne signe pas un traité de paix la veille d'une bataille; mais la situation n'était pas aussi nette que l'indiquait l'exposé, fort habile d'ailleurs, de M. Firmin Rogier.

Le principal ministre du cabinet belge ayant à plusieurs reprises exprimé sa répugnance contre les traités de commerce et son peu de confiance dans le succès de nouvelles négociations, il était naturel que le gouvernement français ne s'exposât pas à un échec, et qu'il se contentât de la seule combi-

(1) Voyez cette correspondance dans l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1852-53, p. 898 et suiv.

naison qui, dans la circonstance, pouvait réussir. Les conventions du 22 août s'appliquaient à un objet distinct sur lequel on était parvenu à tomber d'accord, c'est-à-dire à la suppression de la contrefaçon; mais, ce point vidé, chacun recouvrait, pour l'ensemble des tarifs de douane, sa liberté de mouvement, et la Belgique ne devait pas être surprise que, traités défavorablement chez elle, nous fussions peu disposés à continuer de la traiter favorablement chez nous. On lui disait d'ailleurs que les mesures dont elle se plaignait n'avaient d'autre but que de l'amener à reprendre sérieusement, dans son propre intérêt comme dans le nôtre, les négociations auxquelles M. Ch. Rogier n'avait point concouru avec l'empressement nécessaire. Mais il y avait probablement dans cette lutte épistolaire, engagée entre les deux cabinets, autre chose qu'un débat commercial : le style acerbe des dépêches indiquait assez clairement que la querelle suscitée à propos des houilles était surtout une querelle politique, et que l'ensemble des rapports diplomatiques était gravement compromis. De là des appréhensions très sérieuses qui heureusement ne furent pas de longue durée. M. Ch. Rogier fut renversé, M. H. de Brouckère devint ministre des affaires étrangères de Belgique, et, par un traité signé le 9 décembre 1852, la convention de 1845 fut remise en vigueur à partir du 15 janvier suivant jusqu'à la conclusion d'un traité définitif; l'échange des ratifications des deux conventions du 22 août fut ajourné à la même époque. Les négociations se suivirent à Bruxelles, et elles aboutirent enfin, après tant de retards et de vicissitudes, au traité du 27 février 1854!

Voici en peu de mots l'économie de ce traité. La Belgique a obtenu de la France : 1° le maintien des clauses de la convention de 1845 pour les fils de lin et de chanvre, une réduction nouvelle de 15 pour 100 sur les droits d'entrée des tissus, mais jusqu'à concurrence de 2 millions de kilogrammes par année, l'adoption de types plus favorables pour le classement des toiles et l'admission au transit par la France des toiles fabriquées en Belgique avec des fils étrangers, faculté qui n'était antérieurement accordée qu'aux tissus fabriqués avec des fils belges; 2° la garantie d'une réduction de 10 pour 100 sur le tarif général dans le cas où les droits appliqués en France aux bestiaux étrangers par le décret du 14 septembre 1853 seraient exhaussés; 3° la levée de la prohibition sur les faïences de terre de pipe et de grès fin, et l'établissement d'un tarif représentant environ 30 pour 100 de la valeur; 4° des suppressions ou abaissemens de droits sur les écossines, la chaux, les glaces, les machines et mécaniques, les tresses et chapeaux de paille; 5° l'admission des denrées coloniales, qui sont prohibées à l'entrée de la frontière de terre par notre loi du 28 avril 1816; 6° la réduction à 2 francs du droit de tonnage applicable au pavillon belge dans les ports d'Algérie; 7° la garantie, conditionnelle toutefois, que les droits sur les houilles et les fontes belges ne seront pas augmentés.

En échange de ces avantages, la Belgique a concédé à la France : 1° le maintien des faveurs accordées par la convention de 1845 aux vins et aux tissus e soie, une bonification de 7 pour 100 pour les sels bruts à titre de déchet (1),

(1) La convention de 1845 avait fixé le déchet à 12 pour 100; mais ce taux ne pouvait

le retrait de certaines surtaxes qui frappaient les fils et tissus de laine ainsi que les ouvrages de mode; 2° la liberté de transit, à travers la Belgique, pour les marchandises expédiées de la France ou vers la France; 3° la jouissance du traitement maritime accordé à la Grande-Bretagne par le traité du 27 octobre 1851; 4° l'abolition des droits différentiels sur les cotons, les bois d'ébénisterie et de teinture, les huiles d'olive et le soufre; 5° la réduction des taxes d'entrée sur les plâtres et les houilles; 6° la suppression ou l'abaissement des droits de sortie sur les charbons de bois et le pyrite de fer, ainsi que la garantie que les droits à l'exportation des étoupes, des chanvres et des lins ne seront pas exhaussés.

De plus, le traité contient diverses clauses communes aux deux parties, à savoir : l'application d'une taxe uniforme de 4 francs par 100 kilogrammes sur les ardoises importées de chacun des deux pays dans l'autre, la fixation d'un droit de patente de 20 francs pour les commis-voyageurs, et l'engagement pris par le gouvernement belge de présenter aux chambres législatives un projet de loi pour autoriser les sociétés anonymes françaises à ester en justice devant les tribunaux belges, par réciprocité de la faculté analogue dont jouissent en France les sociétés belges.

Enfin, pour se former une idée complète du nouveau droit conventionnel qui régit aujourd'hui les relations commerciales entre la France et la Belgique, il faut ajouter aux stipulations qui précèdent les clauses qui sont inscrites dans les deux conventions du 22 août 1852, et que nous avons analysées plus haut.

Nous ne saurions entrer ici dans l'examen détaillé des trois traités. Les personnes familiarisées avec l'étude des législations douanières auront aisément compris, à la simple énumération des concessions réciproques, la portée des garanties et des faveurs nouvelles qui doivent assurer le développement des échanges commerciaux entre la France et la Belgique. Qu'il nous suffise de signaler les points saillans, et de mettre successivement en relief les avantages les plus essentiels que vient d'obtenir chacun des deux pays.

Pour la France, il est incontestable que le résultat le plus précieux de l'ensemble des négociations, c'est la suppression de la contrefaçon belge. En 1842 et en 1845, le gouvernement français n'avait pu arracher cette clause aux résistances obstinées du cabinet de Bruxelles. On dut alors poursuivre la contrefaçon sur un autre terrain; on l'attaqua sur les principaux marchés d'Europe où elle écoulait ses produits, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. De là les nombreuses conventions littéraires que notre gouvernement a conclues avec ces différens pays, surtout depuis que le décret du 28 mars 1852 a proscrit en France, à titre général et sans condition de réciprocité, la contrefaçon des ouvrages étrangers. Privée ainsi de ses débouchés, la Belgique entrevit la ruine prochaine d'une industrie déloyale, dont les bénéfices, considérables dans l'origine, se trouvaient notablement restreints par l'effet de la concurrence. D'ailleurs, il faut le dire, la contrefaçon rencontrait en Bel-

être maintenu, par suite des engagemens pris par la Belgique envers la Grande-Bretagne dans un traité de navigation et de commerce conclu en 1851.

gique même de puissans adversaires. Dès 1849, les principaux écrivains belges sollicitèrent, par des pétitions adressées à la chambre des représentans, l'interdiction de la réimpression des ouvrages non autorisés; ils firent ressortir le préjudice que cette industrie causait à la littérature nationale dont elle arrêtait l'essor. Voici comment s'exprima, dans la séance du 4 juin 1849, le rapporteur de ces pétitions : « La question que soulèvent les pétitionnaires a perdu de son importance depuis que la réimpression des livres étrangers a détruit en grande partie, par l'excès de la concurrence, l'avantage qu'elle avait à ne pas payer de droits d'auteur... Cependant la contrefaçon, justifiable au point de vue purement légal, n'en est pas moins contraire à tous les principes d'équité internationale. Il serait à désirer que le gouvernement belge cherchât, par la voie des négociations diplomatiques, à en procurer l'abolition. » La chambre des représentans adopta sans opposition les conclusions du rapport. Ce vote était significatif; il donnait pleine liberté au ministère pour accueillir, à la première occasion, les vœux du gouvernement français, et dès ce moment l'on devait s'attendre à voir l'abolition définitive de la contrefaçon figurer au nombre des clauses consenties par la Belgique lors de la reprise des négociations commerciales.

Par conséquent, en abandonnant enfin la contrefaçon, le cabinet de Bruxelles ne faisait plus un grand sacrifice, et nous-mêmes, en obtenant cette clause, nous ne faisions plus un grand profit, puisque nous avions déjà trouvé le moyen de resserrer dans des limites étroites le débouché de la typographie belge. Toutefois, au point de vue moral, il ne nous était pas indifférent d'éteindre la contrefaçon dans son propre foyer et d'en finir avec cette production déloyale qui avait trop longtemps défié les efforts de notre diplomatie. Il faut donc accueillir avec empressement la satisfaction qui nous est donnée, et la placer au premier rang des concessions qui viennent de nous être faites par la Belgique.

Quant aux autres stipulations, elles assurent aux principaux articles français sur le marché de la Belgique un traitement favorable. Nous avons exporté pour ce pays, en 1852, une valeur de 30 millions de francs en tissus de soie, 13 millions de tissus de laine, 8 millions de vins; pour ces trois articles notamment, nous conservons le régime avantageux qui avait été concédé à la France en 1845; nous jouirons même de faveurs nouvelles par suite de l'abolition de diverses surtaxes qui frappaient depuis 1845 quelques-uns de nos produits.

La Belgique a obtenu des avantages marqués en retour. Le débouché que nous offrons à son industrie linière lui est de nouveau garanti. On sait que la faculté d'exporter les produits liniers est pour les Flandres une question de vie ou de mort. C'est en vue de cet intérêt si pressant que le cabinet de Bruxelles a conclu les traités de 1842 et 1845, traités si violemment attaqués dans l'ensemble par l'opinion publique en Belgique, mais acceptés cependant ou plutôt subis par la chambre des représentans, parce qu'ils assuraient l'écoulement des produits des Flandres. Le traité du 27 février 1854 confirme ce qui avait été précédemment stipulé pour les fils, et il augmente dans une proportion notable les concessions applicables aux toiles, puisqu'il

accorde un nouveau dégrèvement de 15 pour 100. Il est vrai que la quantité des toiles admissibles au droit privilégié a été réduite à 2 millions de kilogrammes, alors que le traité de 1845 avait fixé cette quantité à 3 millions; mais comme les importations de toiles belges en France atteignent à peine, depuis plusieurs années, la moyenne de 1,200,000 kilogrammes, leur situation, sous le régime du traité de 1854, sera beaucoup meilleure qu'elle ne l'était sous l'application des conventions précédentes, et M. de Brouckère a dit avec raison : « Mieux vaut un crédit moins large avec la chance de le remplir qu'un crédit, fût-il illimité, mais sans les moyens d'en user (1). »

La levée de la prohibition qui frappait en France les cotonnettes et étoffes à pantalon ainsi que la poterie de grès fin (2) constitue au profit de la Belgique un avantage d'autant plus appréciable que ce pays obtient, quant à présent du moins, une faculté d'importation qui n'est partagée par aucun autre. Pour la poterie, il y a près de vingt ans que l'on songe en France à abolir la prohibition, et notre industrie reconnaît elle-même qu'elle est en mesure de soutenir la concurrence étrangère. Quant aux étoffes de laine, les manufacturiers de Roubaix, qui fabriquent particulièrement les articles similaires de ceux que le traité admettra désormais à l'entrée en France, ont exprimé des plaintes très vives contre la faveur accordée à l'industrie belge; cependant il faut remarquer que la prohibition est remplacée par un droit de 25 pour 100, et ce droit semble assez élevé pour protéger nos manufactures, que défendent en outre le bon goût et la solidité de leur fabrication.

Les réductions de droits accordées à la Belgique pour l'importation en France des livres, papiers, estampes, encre et caractères d'impression sont la conséquence naturelle de la suppression des contrefaçons. Elles ouvrent à la typographie belge une carrière nouvelle. Au lieu de contrefaire les œuvres de nos écrivains, les imprimeurs de Bruxelles pourront se livrer désormais à la réimpression loyale, soit même à la publication des livres français, et ils trouveront sur notre marché le placement d'une partie de leurs produits (3).

Les stipulations relatives au houblon, aux glaces, aux machines et mécaniques n'ont pas une moindre importance, et elles doivent exercer une influence assez sensible sur les envois de la Belgique à destination de la France. Le tarif du houblon notamment est abaissé de plus de 40 pour 100 (40 fr. par 100 kilog. au lieu de 72 fr.). Néanmoins l'une des clauses qui ont été le plus remarquées dans le traité du 27 février 1854 est sans contredit celle qui règle

(1) Exposé de motifs du traité de 1854, présenté à la chambre des représentans.

(2) La prohibition sur la poterie de provenance belge ne sera levée qu'un an après l'échange des ratifications du traité.

(3) De 160 et 107 fr. 50 cent. par 100 kilos, ce droit sur les livres français ou étrangers imprimés en Belgique est abaissé à 20 fr.; pour les papiers, le droit qui variait de 86 à 160 fr. est ramené au taux uniforme de 25 fr. Le gouvernement français a donc reculé la limite de ses concessions aussi loin que possible. Le tarif belge sur les mêmes articles a été en même temps réduit; il demeure encore au-dessous du nouveau tarif français. Les conditions de l'industrie du papier et des impressions étant plus favorables en Belgique qu'en France, la différence qui subsiste dans les chiffres des deux tarifs est parfaitement justifiée.

le traitement des houilles et des fontes belges à leur entrée en France. Nous avons déjà dit que ces deux produits jouissent, en vertu de notre tarif général, d'un droit de faveur, lorsqu'ils entrent par la frontière du nord. Lors des négociations de 1842 et de 1845, le gouvernement français, tout en affirmant qu'il n'avait point l'intention de modifier cet état de choses, s'était refusé à consacrer par un engagement diplomatique le maintien du régime des zones; il entendait ainsi ne point aliéner sa liberté d'action. En 1852, le cabinet de Bruxelles insista de nouveau pour que le traité destiné à remplacer la convention de 1845 renfermât une disposition précise sur le tarif des houilles et des fontes. Cette prétention fut péremptoirement écartée, et l'on a vu plus haut par quel enchaînement de circonstances le gouvernement français se vit amené à élever ce tarif, afin de déterminer le gouvernement belge à renouer les négociations qui ont abouti au traité de 1854. La difficulté devait se représenter lors de la discussion de ce traité; mais comme de part et d'autre les sentimens étaient devenus plus concilians, elle fut aisément résolue au moyen de la rédaction suivante : « ... Le taux des droits actuellement en vigueur pour les houilles et les fontes d'origine belge importées en France par les frontières de terre ne sera pas exhaussé. — Toutefois, si un grand intérêt national et des circonstances de force majeure imposaient au gouvernement de sa majesté l'empereur des Français l'obligation d'élever son tarif de douanes à l'égard des deux produits précités, il est convenu que le gouvernement de sa majesté le roi des Belges aurait le droit de dénoncer le présent traité et d'en faire intégralement cesser les effets dans les trois mois qui suivront la date de cette dénonciation. » (Article 17.) — Cette rédaction n'engage point l'avenir, et elle est conçue en termes tels que les deux gouvernemens pouvaient s'y rallier sans paraître démentir leurs anciennes prétentions, sans éprouver dans leur dignité ni dans leurs intérêts matériels aucune atteinte.

On s'explique l'insistance avec laquelle le cabinet de Bruxelles s'est attaché à stipuler pour les houilles le maintien du régime favorable qui leur est actuellement appliqué. La Belgique possède 134,000 hectares de terrains houillers, qui représentent environ 5 pour 100 de l'étendue totale de son territoire, et elle ne cesse d'accroître sa production. En 1831, l'extraction des houilles dépassait à peine 2 millions de tonnes, et en 1851 elle s'est élevée à plus de 6 millions. Or la consommation intérieure n'emploie que les deux tiers de cette production toujours croissante, et sur les 2 millions de tonnes qui ont été exportées en 1852, la France a pris 1,800,000 tonnes. Qu'arriverait-il, si ce débouché important faisait défaut aux houillères belges? La Prusse ne demande à la Belgique que d'insignifiantes quantités de charbon, et aucun autre marché ne remplacerait, pour l'écoulement des produits du Hainaut, le marché français. Il est vrai que la houille anglaise, qui en 1835 ne figurait dans nos approvisionnemens que pour un chiffre relativement minime, se place aujourd'hui avec avantage sur notre littoral, et que son importation a atteint, en 1852, 560,000 tonnes, soit près du tiers de l'importation belge; mais, bien que le décret du 22 novembre 1853 ait abaissé le tarif des houilles introduites par mer et diminué ainsi l'écart qui existait au

profit de la Belgique entre les taxes des diverses provenances, les mines du Hainaut n'en demeurent pas moins protégées contre la concurrence anglaise par un droit différentiel assez élevé pour leur assurer un facile écoulement sur notre sol. Quant à la fonte, il était également essentiel pour la Belgique d'obtenir les garanties que lui assure le traité, car nous voyons une production excessive en présence d'une consommation limitée; de là un besoin continuel de débouchés extérieurs. Le Zollverein, qui en 1850 avait acheté à la Belgique 76,000 tonnes de fontes brutes, ne lui en a demandé en 1852 que 40,000; c'est un marché qui se resserre, tandis que celui de la France tend au contraire à s'élargir par suite du développement énorme que prend la fabrication des rails. Cependant, pour la fonte comme pour la houille, l'importation belge doit lutter en France contre les progrès de l'importation anglaise, et elle est par conséquent très intéressée au maintien du régime différentiel, qui lui procure une protection efficace.

Aussi les traités de 1852 et 1854 ont-ils été généralement approuvés en Belgique, où jusqu'alors on n'avait subi qu'avec une certaine répugnance, bien mal fondée il est vrai, l'alliance commerciale avec la France. Divers intérêts se sont récriés, suivant l'usage, contre les sacrifices qu'on leur imposait; les représentans de la contrefaçon belge ont protesté contre la ruine de leur industrie, et en désespoir de cause ils ont sollicité une indemnité pécuniaire. On devait s'attendre à ces réclamations; mais, dans l'ensemble, l'opinion publique a accueilli très favorablement le nouveau régime, et son approbation s'est exprimée par le vote empressé de la chambre des représentans et du sénat. — En France, si l'on excepte les craintes émanées de l'industrie de Roubaix, les traités du 27 février 1854 ne paraissent avoir soulevé aucune opposition sérieuse, et la convention du 22 août 1852, qui a consacré dans les deux pays le principe de la propriété littéraire et artistique, a rencontré un assentiment unanime.

III.

Si, pour apprécier exactement le développement des relations commerciales entre la France et la Belgique, on veut bien consulter les tableaux de douane, on remarquera que, de 1835 à 1852, l'ensemble des échanges s'est accru entre les deux pays de plus du triple (95 millions de francs en 1835 et 245 millions en 1852). Les importations de Belgique en France ont plus que doublé; les exportations de France en Belgique ont presque quadruplé. Et ce progrès si marqué s'est accompli dans une période de dix-sept ans! Le commerce français exporte en Belgique une quantité considérable de produits fabriqués, tandis que nous recevons principalement des produits bruts ou naturels, tout en offrant aux manufactures belges un débouché qui leur est nécessaire pour écouler l'excédant de leur fabrication. La nature des échanges est donc avantageuse de part et d'autre. Dès lors il n'est plus absolument indispensable de rechercher si les concessions réciproques qui résultent des traités de 1852 et 1854 présentent, au point de

vue industriel, une égalité parfaite, si elles s'équilibrent avec une précision mathématique. Il faut le répéter : dans les négociations engagées entre la Belgique et la France, c'est l'intérêt politique qui tient incontestablement la première place. Les divers gouvernemens qui se sont succédé en France depuis 1830 ont compris qu'il devait en être ainsi, et ils ont conformé leur conduite à cette intelligente appréciation des faits. Au nord comme au sud-est, les destins de la guerre ont enlevé à la France ce que l'on est convenu d'appeler ses frontières naturelles : il faut reconquérir moralement, en quelque sorte, le terrain que nous avons perdu et nous faire un rempart d'alliances. C'est au moyen des traités de commerce que le but peut être atteint. Le temps n'est plus où les souverains des deux nations s'engageaient à confondre l'ensemble de leurs intérêts politiques et dynastiques, à n'avoir partout et toujours que les mêmes amis et les mêmes ennemis; on ne contracterait plus aujourd'hui de pactes de famille. Ces traités ont été remplacés par les conventions commerciales, qui donnent aux alliances entre les peuples un but plus précis et un caractère plus pratique. Depuis 1815, la diplomatie européenne s'épuise à l'étude peu attrayante des tarifs; la suppression d'un droit de tonnage, la levée ou la réduction d'une taxe de douane, voilà ses conquêtes. Alors même qu'elle semble ne discuter qu'un intérêt économique, elle travaille, plus efficacement peut-être que par le passé, à la consolidation des liens internationaux. Pour la France par exemple, les traités de commerce successivement conclus avec les états sardes, qu'est-ce autre chose que la consécration, sous une nouvelle forme, d'une alliance politique destinée à garantir de ce côté la paix de nos frontières et à nous procurer un point d'appui pour contrebalancer en Italie l'influence autrichienne? De même les traités de commerce conclus avec la Belgique ont eu et auront toujours pour objet la défense de notre frontière du nord contre la pression que l'influence anglaise ou l'influence allemande pourrait exercer, à notre détriment, sur la population d'un territoire où nous avons intérêt à ne rencontrer que des sentimens amis. Lorsque de pareilles questions sont en jeu, les détails purement industriels et la formule technique des traités de commerce ne conservent plus qu'une importance secondaire, car il s'agit moins pour nous d'obtenir un avantage matériel dans la balance des échanges que de faire éclater aux yeux de l'Europe le triomphe de notre politique et la réalité de notre influence sur les nations qui vivent autour de nous.

Ces considérations générales s'appliquent à la Belgique plus directement encore qu'aux autres états limitrophes de la France. Tant que les destinées de la Turquie ne seront point fixées, il y aura toujours une question d'Orient; on pourrait dire avec autant de raison que si les destinées de la Belgique se trouvaient en péril, il naîtrait tout de suite une question d'Occident, non moins menaçante pour le repos du monde. Les armées se heurteraient de nouveau sur ce sol qu'elles ont déjà tant de fois ensanglanté, et qui redeviendrait le champ de bataille de l'Europe.

En décrétant l'existence de la nationalité belge, la diplomatie européenne n'a pas tout fait : il faut de plus que la Belgique trouve en elle-même et au dehors l'aliment nécessaire de son génie industriel, c'est-à-dire le placement

de ce qu'elle produit. Si les ressources de sa propre consommation ne lui suffisent pas, il faut qu'elle s'adresse aux marchés étrangers, et qu'elle y répande le trop plein de sa production; autrement, en proie à d'affreuses crises intérieures, mourant de faim au milieu de ses richesses, la Belgique n'aurait plus qu'une vie précaire, et cette nationalité, constituée après tant d'efforts, à la suite de si grosses complications, étoufferait infailliblement dans ses étroites limites. Voilà le péril que la politique conseille de prévenir et qui doit tenir en éveil la sollicitude des puissances occidentales, particulièrement de la France. Enfin il ne suffit pas, dans l'intérêt de la paix du monde, que la Belgique jouisse des conditions de prospérité matérielle qui seules aujourd'hui garantissent l'indépendance des peuples; il faut encore, dans l'intérêt de la France, que ces conditions, elle les obtienne de nous, et qu'elle n'ait aucun prétexte pour les demander à d'autres alliances. Depuis 1830, le gouvernement belge a toujours oscillé entre la France et la Prusse : il se sentait naturellement entraîné vers la France, qui pouvait lui ouvrir un plus vaste marché; mais en cas d'échec il était prêt à se tourner vers le Zollverein. Supposons que ce mouvement de conversion se fût opéré : la Belgique aurait sans doute beaucoup moins gagné à s'unir avec l'Allemagne qu'à se rattacher à la France; mais, de notre côté, n'aurions-nous pas beaucoup perdu en influence, en considération et même en sécurité? Les affinités politiques étant aujourd'hui plus que jamais subordonnées aux intérêts commerciaux, l'Allemagne aurait conquis sur la rive gauche du Rhin et de l'Escaut l'influence que nous aurions maladroitement laissé échapper. Ce résultat eût été fatal, et il eût gravement compromis, dans le présent comme dans l'avenir, la responsabilité du gouvernement qui n'aurait point su, même au prix de quelques sacrifices industriels, le conjurer.

Il ne faut pas en effet se fier plus qu'il ne convient au grand principe de neutralité qui a été inscrit dans les protocoles consacrés par la diplomatie à la reconnaissance de la nationalité belge. La neutralité absolue est impraticable pour un pays qui ne peut vivre qu'à la condition de s'étayer sur un allié plus puissant. Le mot reste, stéréotypé dans le langage officiel; mais la chose disparaît. Pour la France, la neutralité de la Belgique n'existerait plus le jour où le cabinet de Bruxelles se laisserait définitivement entraîner dans le courant des intérêts allemands ou britanniques : lors même que le territoire, garanti par les traités, demeurerait intact et que les institutions politiques sembleraient fonctionner avec indépendance, le voisinage de cet état proclamé neutre, mais prêt à se prononcer contre nous dans un moment décisif, provoquerait inévitablement de légitimes défiances qui aboutiraient tôt ou tard à l'hostilité déclarée. On ne doit se faire à cet égard aucune illusion. Qu'est devenue la neutralité de la Grèce? Hier la Grèce faisait cause commune avec la Russie, aujourd'hui les troupes anglo-françaises campent aux portes de sa capitale. De même, par la force des choses et en dépit des engagemens diplomatiques, le sol belge serait foulé par les armées étrangères dès que la France, obligée de protéger ses frontières du nord, ne croirait plus pouvoir compter elle-même sur les dispositions amicales de la elgique, ni par conséquent sur l'inviolabilité de l'Escaut.

N'a-t-on pas vu d'ailleurs, à travers les crises qui ont marqué les vingt dernières années, la neutralité belge prendre tour à tour à l'égard de la France les formes les plus diverses? Tantôt c'était une alliance intime et presque exclusive, tantôt une attitude réciproque de mécontentement et de malaise, parfois même un dissentiment profond qui se traduisait par des récriminations amères, dont les correspondances diplomatiques ont conservé la trace, récente encore. On se souvient des embarras sérieux qui ont troublé les rapports officiels des deux pays à la suite de la révolution de février et le lendemain du 2 décembre. On sait quelle a été l'impression produite en France par le rapprochement inattendu qui s'est opéré entre la cour de Bruxelles et la cour de Saint-Pétersbourg, ainsi que par le mariage du duc de Brabant avec une princesse d'Autriche. Par ces actes, la Belgique, obéissant au sentiment de son propre intérêt, ne transgressait, à vrai dire, aucune des obligations que lui impose sa neutralité; cependant, par cela seul qu'elle cherchait et trouvait en dehors de nous des alliances nouvelles, on s'est vivement ému en France, et les esprits inquiets ont entrevu comme un danger presque imminent le réveil d'une coalition européenne. En un mot, l'histoire des dernières années démontre de la façon la plus évidente que, si l'existence de la Belgique est nécessaire à la paix de l'Europe, l'alliance de la France avec la Belgique importe à notre sécurité.

Le traité du 27 février 1854 est donc surtout un acte politique : il resserre les liens, un moment relâchés, qui doivent unir la Belgique et la France, et il donne à cette réconciliation la forme authentique et solennelle que les circonstances réclament. Sans aucun doute, le cabinet de Bruxelles ne se départira pas des efforts qu'il a déjà tentés pour renouer avec le Zollverein ses négociations commerciales. La neutralité, qui forme la base de sa politique extérieure, lui commande d'entretenir sur toutes ses frontières, à l'est comme au sud, de bienveillantes relations. L'intérêt commercial de la Belgique se prête d'ailleurs aux combinaisons libérales qui peuvent favoriser le transit des produits allemands destinés à l'exportation transatlantique, et son intérêt industriel l'invite à solliciter de la Prusse certaines concessions de tarif sur les produits manufacturés, principalement sur le fer. Il ne faudrait donc pas s'étonner que la Belgique, après avoir traité avec la France, en vînt également à traiter avec la Prusse. Quoi qu'il en soit, notre pays a pour le moment atteint le résultat auquel il était en droit de prétendre : il a obtenu, ce qui est le point le plus essentiel, que la neutralité, récemment défiante et peu sympathique de la nation belge, reprît à notre égard le caractère de neutralité amie; nous venons de relever le rempart que notre diplomatie avait si laborieusement édifié sous le dernier règne, et que les révolutions avaient ébranlé.

C. LAVOLLÉE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1854.

Il en est de la question qui agite aujourd'hui l'Europe comme de toutes les grandes affaires, qui s'aggravent à mesure qu'elles se prolongent, et dont les conséquences finissent inévitablement par réagir sur toutes les conditions de la politique. Plus les intérêts qu'elles embrassent sont nombreux et considérables, plus ces conséquences sont décisives, et le jour où à travers toutes ces étapes marquées par des négociations et des protocoles inutiles, on se prend à observer le point d'où on est parti, le point où l'on est arrivé, il se trouve qu'on est en face d'une situation entièrement nouvelle. Un simple coup d'œil jeté sur cette situation nouvelle révèle le chemin qu'on a fait.

Il y a quinze mois, lorsque le tsar envoyait à Constantinople un ministre porteur d'une sommation hautaine, c'était un acte d'intimidation qui n'affectait encore qu'un point spécial dans les rapports entre la Russie et la Sublime-Porte; aujourd'hui c'est l'ensemble des relations des deux états, c'est la prépondérance de la Russie en Orient qui est en question. Non-seulement il ne s'agit plus d'une interprétation plus ou moins large des traités, mais il s'agit de l'existence de ces traités. A l'origine, la démarche de la Russie trouvait une Europe préoccupée et attentive, nullement ennemie et encore moins disposée à saisir l'occasion de créer des combinaisons nouvelles; en ce moment, c'est le système tout entier de la politique européenne qui se transforme sous nos yeux. Lorsqu'il y a un an l'empereur Nicolas envahissait le territoire ottoman et faisait marcher ses troupes vers le Danube, la Turquie n'avait point d'armée à lui opposer, les puissances occidentales retenaient leurs flottes et leurs soldats, pour mieux laisser à la diplomatie toute son efficacité; actuellement la Turquie a une armée courageuse, campée sur le Danube; nos vaisseaux sont dans la mer Baltique et dans la Mer-Noire, nos soldats sont sur la route d'Andrinople ou de Varna.

Nous savons bien des hommes en Europe et même en France peut-être qui

ne conçoivent point encore deux choses : l'une, c'est que l'Occident, relié par tant de souvenirs d'ancienne protection et tant de considérations morales aux populations chrétiennes de l'Orient, se soit pris tout à coup d'un si beau feu pour le pouvoir musulman; — l'autre, c'est que la France, unissant ses forces navales à celles de l'Angleterre, aille détruire la seule marine qui, jointe à la sienne, puisse balancer la puissance maritime anglaise. — Ces deux faits ne sont-ils pas naturels? Le premier ne s'explique-t-il pas par la nécessité impérieuse de ne point laisser l'intérêt chrétien servir de prétexte à une prépondérance menaçante pour l'Occident? Quant au résultat qu'on veut rattacher à l'alliance de la France et de l'Angleterre, les dispositions désintéressées, conciliantes, manifestées par les deux gouvernemens, les concessions mêmes du cabinet anglais sur le droit des neutres, n'indiquent-elles pas le sentiment qui a entraîné les puissances occidentales à mettre une question de civilisation au-dessus de leurs rivalités éventuelles? Ce qu'il y a de remarquable au contraire et ce qui donne à cette crise un caractère particulier, c'est l'esprit qui a présidé aux conseils du continent, et qui, à l'aide de concessions mutuelles, est parvenu à nouer la coalition de toutes les forces européennes dans une pensée de résistance aux empiétemens de la Russie. C'est, si l'on peut ainsi parler, la moralité qui ressort de toutes les phases qu'ont traversées les affaires d'Orient. La Turquie, engagée la première pour sa propre défense, a été bientôt suivie de l'Angleterre et de la France, lesquelles à leur tour seront bientôt suivies indubitablement de l'Allemagne. Ce mot mystérieux et définitif que l'Autriche n'a point prononcé encore, il est vrai, plus que jamais il s'échappe de toute sa politique. Ainsi se seront groupés tous les intérêts, toutes les forces qui ont leur place et leur rôle dans la question orientale. Or, au moment où peuvent se produire d'un jour à l'autre des événemens décisifs, observons encore cette grande crise dans ses élémens principaux, sur les divers théâtres de la guerre, dans les dernières délibérations de l'Allemagne et dans ce triste épisode de la Grèce qui est venu contraindre les puissances occidentales à sauver par une intervention le royaume hellénique d'un plus grand désastre.

S'il est un fait de nature à prouver la ferme volonté de l'Angleterre de pousser la lutte avec vigueur, c'est la résolution que vient de prendre le cabinet de Londres en créant un ministère spécial de la guerre, qui n'existait pas jusqu'ici. On sait d'ailleurs sur combien de points cette lutte est engagée; elle se poursuit dans le Nord et en Orient, et elle s'étend même jusqu'en Asie. Dans la mer Baltique, la flotte commandée par l'amiral Napier n'a point entrepris encore d'opération décisive. Le plus remarquable fait d'armes est un acte d'audace de deux bâtimens anglais qui se sont aventurés pour aller démonter quelques batteries russes. Il n'y a point eu d'autre attaque depuis celle du fort d'Hangœ. Il peut y avoir parfois dans l'opinion publique quelque impatience de voir la guerre prendre un caractère plus décidé. C'est que l'opinion publique ne raisonne pas toujours sur les difficultés d'attaquer l'escadre russe, qui ne sort pas de ses ports, ou d'attaquer ces ports eux-mêmes, pourvus d'immenses moyens de défense.

Les flottes de la Mer-Noire ont pu tenter quelques opérations plus effectives. Après avoir inutilement offert le combat à l'escadre russe enfermée

dans Sébastopol, elles se sont tournées vers les côtes de la Circassie. Les principaux établissemens russes sur ces côtes ont été évacués, notamment ceux de Soukoum-Kalé et Redoute-Kalé, que sont venues occuper des troupes turques. Si l'on songe que Schamyl, agissant de concert avec les forces alliées, se disposait à attaquer les Russes, il est facile de comprendre à quels périls se trouve exposée cette œuvre de conquête si laborieusement accomplie par la Russie. L'abandon même de quelques-uns de ses établissemens de la côte est un échec pour ses armes et pour son ascendant dans ces contrées. Mais il est évident que le plus grand intérêt de la guerre se concentre aujourd'hui sur le Danube, où se trouvent en présence les armées de la Russie et de la Turquie, et où ne peuvent manquer d'arriver prochainement celles de l'Angleterre et de la France. Un conseil de guerre réunissait récemment à Varna le maréchal Saint-Arnaud, lord Raglan et Omer-Pacha. C'est là que se sont décidées sans doute les opérations militaires qui vont être exécutées. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a à remarquer, c'est la ferme et vigoureuse attitude de l'armée turque, jusqu'ici livrée à elle-même dans sa lutte contre les forces du tsar. Depuis sept mois, elle s'est soutenue sans faiblir, obtenant au contraire des avantages, soit à Oltenitza, soit dans sa défense de Kalafat. En ce moment encore, elle vient de repousser victorieusement plusieurs attaques dirigées contre Silistria, et l'armée russe qui assiége cette place a eu à essuyer d'assez sérieuses pertes. On pourrait dire qu'Omer-Pacha a conduit cette campagne avec autant d'habileté militaire que de sagacité politique, gagnant du temps pour laisser se développer les événemens, tenant les Russes en échec, formant son armée et l'accoutumant à la guerre, relevant son esprit par quelques succès, sans engager de bataille décisive. Aujourd'hui la lutte sans doute va prendre un caractère nouveau. L'armée russe attendra-t-elle, dans les positions qu'elle occupe sur la rive droite du Danube, la présence des forces combinées de la France et de l'Angleterre? Toujours est-il que dès ce moment son plan d'opérations semble changé. Par une extrémité de sa ligne, elle occupe encore le Danube et fait le siége de Silistria; par l'autre extrémité, elle touche à Iassy, où le maréchal Paskevitsch a établi son quartier-général. On pourrait y voir un mouvement de retraite vers le Pruth, mais il est infiniment plus probable, dans les circonstances actuelles, que cette évolution n'a d'autre but que de rapprocher l'armée russe de la Bukovine et de la Transylvanie, afin de faire face à l'Autriche, de telle façon que le mouvement accompli par le maréchal Paskevitsch ne serait qu'un des signes des complications nouvelles créées par la politique plus décidée de l'Allemagne, un système adopté dans la prévision d'hostilités imminentes avec l'Autriche.

Là est en effet aujourd'hui la question qui peut aggraver singulièrement la situation de l'armée russe dans les principautés, en achevant d'assurer à l'Europe la dernière garantie de sa défense. Or cette question, est-elle douteuse? On connaît les faits par lesquels s'est manifestée depuis quelque temps la politique allemande. Le traité austro-prussien est intervenu d'abord. L'Autriche a adressé une note au cabinet de Saint-Pétersbourg pour réclamer l'évacuation des principautés. C'est la réponse du tsar qui va fixer évidemment la nature des relations qui existeront entre les deux empereurs. On peut

croire que le cabinet de Vienne se fait peu d'illusions sur le sens de cette réponse, et c'est parce qu'il lui reste peu de doutes qu'il a multiplié ses armemens dans ces derniers temps. Par le fait, l'Autriche se trouvera en mesure d'agir au moment où les armées de la France et de l'Angleterre paraîtront de leur côté sur le Danube. L'empereur François-Joseph et le roi de Prusse ont voulu sans doute donner à leur alliance un caractère plus personnel par l'entrevue récente qu'ils ont eue à Tetschen en Bohême. La rencontre des deux souverains n'avait probablement pour but que de se concerter au moment où ils vont être obligés de prendre une résolution. Quant à la pensée même des deux principales puissances allemandes sur les bases de la paix définitive avec la Russie, on pourrait la trouver peut-être dans la communication qu'elles ont adressée à leurs représentans près la diète de Francfort. L'Autriche et la Prusse posent dans ce document une des conditions de la paix : c'est la garantie de la liberté des relations commerciales avec l'Orient par le Danube. On n'ignore point en effet que depuis quelques années les restrictions de toute sorte dont la Russie embarrassait la navigation du bas Danube rendaient le commerce à peu près impossible. La liberté des communications par ce grand fleuve assurée, c'est là ce que l'Autriche et la Prusse proclament justement un des premiers intérêts de l'Allemagne. Il faut en conclure que leur politique ne se bornerait plus au rétablissement de l'état des choses avant la guerre. On voit donc par combien de points les puissances allemandes se rapprochent de l'Angleterre et de la France. Comme celles-ci, en assurant l'indépendance de l'empire ottoman, elles veulent asseoir une paix solide sur la garantie des intérêts européens. Est-ce là, en vérité, ce que les partisans de l'alliance russe appellent encore une politique malheureuse, une politique qui livre l'Allemagne à la France? — Les intérêts allemands sont très distincts des intérêts français dans la grande question qui se débat, nous écrivait à peu près récemment un homme politique d'outre-Rhin; nous avons plus à craindre de la prépondérance française que de la prépondérance russe. Pour l'Autriche en particulier, la question se réduisait à se demander si la Turquie peut être sauvée, et, la Turquie ne pouvant être sauvée, comment elle devait faire pour s'assurer la part qui lui revient dans la succession de cet empire. La réponse n'était pas douteuse. Ce n'est qu'avec l'appui de la Russie, de concert avec la Russie, que l'Autriche pouvait s'assurer une part légitime. Elle ne l'a pas voulu. Le sentiment auquel elle a obéi en s'unissant à la coalition contre la Russie, c'est uniquement la peur de la France et de la révolution!

Il y aurait beaucoup à dire, on le comprend, sur ces appréciations, et d'abord l'honorable personnage nous paraît se faire une singulière illusion au sujet de la possibilité d'un accord entre la Russie et l'Autriche sur le partage de la Turquie, dont la succession n'est point d'ailleurs ouverte. La question est de savoir au contraire comment cet accord pourrait s'établir, les intérêts des deux empires étant opposés. Aussi l'intégrité de l'empire ottoman a-t-elle été toujours un des principes de la politique autrichienne. Ce qui nous semble surtout injuste, c'est ce qu'on nous dit de l'Autriche et de la France. Après tout, que demande la France à l'Allemagne? Elle ne demande point autre chose que de défendre un intérêt vital pour elle. Elle lui demande d'avoir

une politique allemande et non une politique russe. Que l'Allemagne ne soit ni russe ni française, c'est là son intérêt, et c'est aussi l'intérêt de notre pays. L'erreur est de croire que la France ait l'ambition de dominer au-delà du Rhin : elle ne peut souhaiter rien d'autre que de voir l'Allemagne indépendante et forte. Non-seulement la France n'a nul intérêt à vouloir absorber l'Allemagne, mais il n'est point même dans sa politique de chercher à détruire la Russie. Ce qu'elle combat résolument aujourd'hui, ce n'est point l'influence légitime de l'empire russe, c'est une ambition démesurée, une tendance envahissante. Quand le chef de l'état en France disait, il y a quelques mois, que le temps des conquêtes était passé, il disait le mot de la situation. Mais si le temps des conquêtes est passé pour la France, il est passé aussi pour la Russie. S'il reste en Europe une ambition qui puisse être une menace pour l'indépendance morale des peuples, pour la sécurité du continent, pour l'intégrité de la civilisation occidentale, cette ambition doit s'attendre à rencontrer une formidable coalition. Entrer dans cette coalition, ce n'est nullement de la part de l'Allemagne se subordonner à la France, c'est combattre librement et en toute indépendance pour l'intérêt allemand en même temps que pour l'intérêt européen.

Que le patriotisme russe cherche à dénaturer le caractère de cette situation, qui tend à détruire toutes les neutralités pour faire passer l'Europe unie dans un camp en face de la Russie, cela ne saurait rien changer; et s'il n'y a plus de *terrains neutres*, comme s'en plaint l'homme remarquable de Saint-Pétersbourg dont nous avons recueilli des témoignages précieux, qui donc a poussé le plus à cette extrémité? Le même homme ne nous dit-il point encore aujourd'hui dans une dernière communication : « ... Il n'y a plus rien de neutre entre *eux* et *nous*. La séparation s'est faite, et elle ira en s'aggravant de jour en jour... La bataille est engagée, quelle en sera l'issue? C'est le secret de l'avenir... Quoi qu'il en soit, la lutte finie, dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, ce n'est plus à la Russie, je le répète, qu'on aura affaire dans l'Occident; c'est à ce quelque chose de formidable et de définitif qui n'a pas encore de nom dans l'histoire, mais qui existe déjà et qui grandit à vue d'œil dans toutes les consciences contemporaines, amies ou ennemies, n'importe... » Qu'on tienne compte de l'exagération évidente de telles paroles : ne reste-t-il pas encore dans le fond de cette pensée cent fois de quoi mettre les armes dans les mains de l'Allemagne, et justifier absolument la politique suivie par l'Autriche?

Tel est donc aujourd'hui l'état de l'Allemagne. Entre la délibération et l'action, il n'y a plus qu'un mot à prononcer, et ce mot, c'est la réponse du tsar à la dernière note autrichienne qui va le dire. A mesure que la situation se dessine plus nettement en Europe, elle se débarrasse de quelques-uns des élémens qui étaient venus la compliquer en Orient. La Grèce s'est réveillée de ses illusions en présence d'un corps d'occupation anglo-français. Le roi Othon a cédé à la nécessité : il s'est déclaré prêt à maintenir la neutralité du royaume hellénique; il a nommé un nouveau ministère où entrent le vieil amiral Canaris et M. Mavrocordato; il rappelle les fonctionnaires qui étaient allés se jeter dans les insurrections de la Thessalie et de l'Épire. Dans tous les actes, dans toutes les paroles du souverain hellénique comme de ses nou-

veaux ministres, on distingue un ton de résignation attristée. S'il est quelque chose d'étrange, c'est cette espèce d'exaltation maladive à laquelle semblait céder le roi Othon, lorsque les ministres de France et d'Angleterre cherchaient à l'arrêter sur la pente fatale où il s'engageait. Il n'est point de scène plus curieuse que celle que rapporte le représentant anglais, M. Wyse, dans une de ses dépêches. Le ministre de France, M. Forth-Rouen, et M. Wyse passèrent quatre heures à épuiser tous les moyens de conviction. « Le roi, raconte le ministre anglais, a dit qu'il avait mission de Dieu de protéger la race grecque contre l'oppression des musulmans par tous les moyens dont il disposait, et qu'il considérait tout avertissement relatif au danger dont il était menacé comme une atteinte à sa dignité et à son indépendance. » La reine était plus emportée encore, et se livrait aux plus violentes invectives au moindre soupçon émis sur la nationalité du mouvement grec. Si le roi semblait hésiter un moment, la reine était auprès de lui, et le ranimait de son éloquence, de son influence irrésistible. — Le résultat, c'est l'occupation de la Grèce, et, pour le moment du moins, l'abandon de cette triste politique, qui n'avait d'autre effet que d'être une diversion favorable à la Russie.

Il y a un autre fait douloureux dont les dépêches récemment publiées en Angleterre sur toute l'affaire grecque rendent tristement témoignage, c'est que les insurrections des provinces turques ont donné lieu à des scènes de véritable barbarie, à des violences inouïes exercées sur des populations souvent inoffensives. Plus que jamais aujourd'hui, en occupant la Grèce et en la ramenant à une stricte neutralité, la France et l'Angleterre se doivent à elles-mêmes de protéger ces malheureuses populations chrétiennes, livrées au fanatisme turc, rançonnées par les insurgés. Il est de leur honneur autant que de leur intérêt de travailler énergiquement, efficacement, à l'amélioration réelle des conditions auxquelles restent soumis les chrétiens orientaux. De cette lutte, s'il doit sortir une victoire sur la prépondérance russe en Orient, il faut aussi qu'il résulte un bienfait pour la civilisation, la garantie plus complète de tous les droits des populations chrétiennes. C'est le double but que la France et l'Angleterre ne sauraient cesser de poursuivre, et qui se trouve du reste inscrit dans les protocoles de la politique européenne. Quant à présent, l'occupation de la Grèce est restreinte au Pirée, où ont été laissés deux mille hommes appuyés par une force navale. Cela suffit, avec les dispositions nouvelles manifestées par le gouvernement grec. Ces dispositions dureront-elles? C'est une autre question, et les puissances occidentales ne se méprennent pas sans doute sur la nécessité d'entretenir les agitateurs grecs dans le sentiment de leur impuissance. Ainsi les forces ennemies se rapprochant chaque jour davantage sur les divers théâtres de la guerre, la coalition européenne se nouant de plus en plus, l'Allemagne prête à agir, la Grèce pacifiée, ce sont là, pour aujourd'hui, les traits principaux qui marquent le point où est arrivée la question d'Orient.

Tandis que se déroule partout en Europe cette crise de la politique universelle, qui est une épreuve pour les vieux systèmes d'alliances autant que pour tous les intérêts, la France reste dans le calme de sa vie intérieure. Les événemens abondent peu, il n'y a pas même d'incidens, et il y a encore moins de luttes d'opinions. Le corps législatif a seulement terminé la session

qui commençait, il y a trois mois, par le vote de l'emprunt de 250 millions, et qui vient de finir par le vote du budget. Dans cet intervalle, quels ont été les travaux du corps législatif? Un rapport récent de son président le dit. Deux cent dix-neuf lois ont été votées. Deux cent dix-neuf lois ajoutées à nos codes! Ce serait beaucoup, si la plupart ne se rapportaient uniquement à des intérêts locaux. Il en reste cependant un certain nombre qui touchent aux questions les plus sérieuses et règlent des intérêts généraux. Au premier rang est la loi sur l'instruction publique, qui a pour but, comme on sait, de remplacer les quatre-vingt-six académies qu'avait créées la loi de 1850 par seize académies nouvelles, foyers plus concentrés d'action intellectuelle. Le droit de propriété littéraire a été aussi consacré de nouveau et étendu. Dans un autre d'ordre d'idées, le corps législatif a sanctionné par une loi l'abolition de la mort civile, et a voté un projet sur l'exécution de la peine des travaux forcés, substituant le système des colonies pénitentiaires au régime des bagnes supprimés. L'agriculture a sa part dans le contingent législatif par la loi sur le libre écoulement des eaux au moyen du drainage. A ces divers travaux viennent se joindre toutes les lois de finances. Des discussions nombreuses et instructives ont certes donné la preuve que le savoir et les lumières ne manquent point au corps législatif pas plus qu'aux assemblées précédentes de la France. M. Billault y ajoute l'assurance de l'efficacité complète du droit actuel de contrôle et d'amendement. Nul n'a plus de raisons que lui de savoir toutes les conditions nécessaires pour l'efficacité de l'action législative. C'est surtout dans les finances aujourd'hui, il nous semble, que cette action peut s'exercer utilement. Il n'y a point de place pour les passions dans les débats de chiffres, et il peut y avoir profit pour le pays, en face du surcroît de charges qu'imposera nécessairement une longue et laborieuse guerre. Le corps législatif a voté à l'unanimité le budget, puis il a disparu modestement, comme il avait commencé et comme il a vécu, participant peu des passions du dehors et ne leur offrant à son tour aucun aliment.

Sans bruit aussi, et d'une manière tristement définitive, viennent de disparaître de cette société française qu'ils ont honorée deux hommes éminens à divers titres, l'amiral Baudin et M. Vivien. Vaillant homme de guerre, nature énergique, pleine de patriotiques instincts et faite pour le commandement, l'amiral Baudin s'était illustré par quelques-uns des plus remarquables faits d'armes de notre temps, notamment par la prise de Saint-Jean d'Ulloa. Il avait fait plus en 1848 : dans le désordre immense de l'époque, il avait sauvé de toutes les contagions la flotte de la Méditerranée, en l'animant de son esprit. Livré à lui-même devant Naples, au plus fort des révolutions italiennes, il avait su, avec une sagacité rare, distinguer les vrais intérêts de la France, et ne les avait point laissé compromettre, même par les agens républicains officiels, qui imaginaient peut-être se servir de son escadre pour proclamer la république dans le royaume des Deux-Siciles. Il y a peu de jours encore, l'amiral Baudin venait de recevoir la première dignité de l'armée navale, ce grade d'amiral qu'il n'a pu porter que devant cet inexorable ennemi, la mort. Ce n'est point dans ces scènes de guerre qu'a figuré M. Vivien. Acteur de la vie politique, ministre, conseiller d'état, administrateur, partout il avait laissé voir un caractère éprouvé et un esprit plein de ferme loyauté. Il

s'était trouvé dans les positions les plus hautes, et toujours il en était sorti avec ce lustre que donnent une probité intacte et une fidélité simple à ses opinions. Retiré de la vie politique et de toute fonction active depuis deux ans, il s'était réfugié dans des travaux utiles, où s'exerçait son intelligence sérieuse et pratique. Cet esprit si habile à étudier les questions administratives savait avoir au besoin du reste toute la souplesse d'une observation pénétrante et ingénieuse. On en a la preuve dans de piquantes esquisses de mœurs politiques qui ont paru ici même, sans que la modestie de l'auteur consentît d'abord à les signer de son nom. M. Vivien appartenait à une génération devant laquelle s'ouvrait un horizon immense, et qui y marchait avec cet entraînement que communique une ardente conviction politique, sans savoir encore ce qui pouvait se cacher derrière cet horizon, sans se demander même si ce régime qui avait ses préférences pouvait finir.

S'il est un résultat amer et triste des révolutions qui viennent secouer périodiquement un pays, c'est qu'elles éteignent ce feu, ces convictions qui sont le ressort tout-puissant des âmes; elles troublent bien des notions et jettent l'incertitude dans bien des esprits par le spectacle de tous les succès et de toutes les chutes. Il finit par se développer un certain scepticisme qui fait qu'on se plie à toutes les conditions. Ce qu'on adorait, on le brise; ce qu'on répudiait, on est prêt à l'adorer. Les choses dont on avait le plus l'orgueil et le culte autrefois, on voudrait presque n'en plus voir vestige, comme si ce qui en reste encore était un reproche vivant. Lorsqu'une révolution est passée, réveillant cet amour du repos qui n'est jamais plus terrible que quand il renaît, il s'élève aussitôt un besoin universel de jeter d'abord à la mer le plus qu'on peut, puis de chercher les coupables de ces orages qu'on vient de traverser; on les cherche partout, hors en soi-même, bien entendu. La presse s'est trouvée ainsi avoir à expier bien des péchés, non-seulement ceux qu'elle avait commis, mais encore ceux qui étaient l'œuvre de tout le monde. Un des plus ingénieux esprits de ce temps, M. Saint-Marc Girardin, le remarquait l'autre jour avec un piquant bon sens. Il défendait la presse contre une brochure qu'il soupçonnait à dessein peut-être d'origine allemande; il la défendait contre l'Allemagne en se tournant du côté de la France et en lui disant : « C'est à vous que je parle, ma sœur... » Non, en vérité, ce n'est point la liberté de la presse qui tue les gouvernemens et la société; la presse aurait beau se remplir d'orages révolutionnaires : si elle ne répondait à rien dans le pays, elle resterait sans écho et périrait dans l'abandon; la presse n'aurait point multiplié les publications immorales, les fictions corruptrices, si au lieu d'un goût dépravé de lectures irritantes elle eût trouvé dans la société la discipline d'un goût sévère et d'un instinct moral vigoureux. Mais aussi il ne faudrait pas répondre à l'optimisme du pays, qui rejette tout sur la presse, par un autre genre d'optimisme qui rejetterait tout au nom de la presse sur le pays. Il y a surtout en France un point où se manifeste la responsabilité du journal et de l'écrivain, c'est celui où cesse ce qu'on pourrait appeler l'expression d'une opinion générale, et où commence cette action intellectuelle, ce prosélytisme qui ont toujours caractérisé la presse française. Ce que nous voulons dire, c'est que la presse ne crée point les élémens révolutionnaires dans un pays où ils n'existeraient point, mais elle peut leur com-

muniquer un redoublement sinistre, et c'est ici que se pose la question de responsabilité. Il y a un autre point que traite M. Saint-Marc Girardin, toujours en répondant au publiciste allemand, ou aux objections qu'il a plus d'une fois entendues sans passer le Rhin. La presse a-t-elle pour effet de porter atteinte au travail littéraire, de mettre en poussière l'esprit humain, en empêchant les œuvres longuement mûries? Grande question, comme on voit, qui touche à l'essence même de notre temps!

Le danger ne consiste pas à faire de la presse un instrument d'action littéraire, il est dans la confusion qui s'établit entre les nécessités de cette improvisation permanente et les conditions plus particulièrement propres à la littérature, il est surtout dans les habitudes singulières que cette confusion développe. On écrit des articles dont on fait des livres. De quoi se composent ces livres et ces articles? Ce sont le plus souvent des critiques d'autres ouvrages; en peu de temps, il n'est point impossible que nous n'ayons une littérature offrant le souverain intérêt d'une collection d'articles sur d'autres articles. Ce n'est pas tout encore, et c'est bien le moins que la presse n'ait point de rigueurs pour cette littérature. Il se forme alors, qu'on nous passe le mot, une sorte de garantie mutuelle; on s'exalte réciproquement, on se traite de grand esprit, et on marche à l'Académie. S'il se trouve par hasard quelque esprit morose porté à exprimer simplement quelques réserves, on lui dira qu'il n'est point de son temps, que dans un siècle de chemins de fer la littérature ne doit point s'attarder dans les longues entreprises. Non, assurément, il n'est point nécessaire, pour s'élever aux plus sérieuses conditions de l'art, de remplir les pages d'un in-folio et de passer quinze ans à méditer un ouvrage. C'est se donner trop aisément raison. La vérité est que, même dans un recueil de fragmens, de mélanges, d'articles, — le nom importe peu, il doit y avoir un art de composition, sans lequel il ne reste plus qu'un incohérent assemblage de choses sans lien et sans unité.

C'est là par malheur un inconvénient que ne peut racheter tout le talent de M. Cuvillier-Fleury dans son nouveau livre de *Voyages et Voyageurs*. De quoi se compose l'ouvrage de M. Cuvillier-Fleury? De quelques lettres écrites autrefois durant ses voyages en Belgique ou en Espagne, et d'articles sur les écrivains qui ont eux-mêmes raconté leurs voyages, depuis Jacquemont jusqu'à M. Th. Gautier. Comme plusieurs de ces fragmens sont d'une date assez ancienne, on ne saurait disconvenir que leur intérêt ne soit un peu effacé. Quant aux articles sur les voyages des autres, où les impressions de l'auteur n'ont plus la valeur d'une observation personnelle et spontanée, il semble plus simple au premier abord de recourir aux livres des voyageurs eux-mêmes. On conçoit une étude sur un homme, sur un caractère, l'analyse de la pensée morale d'une œuvre; tout cela peut former un livre où l'unité de l'inspiration se joigne à la variété des sujets. La critique de M. Cuvillier-Fleury n'a point tout à fait ce caractère. Veut-on une preuve de l'inconvénient qu'il y a à rassembler ainsi des fragmens de toute date? Dans une de ses lettres écrites de Madrid, il y a bientôt dix ans, M. Cuvillier-Fleury représente presque M. Alexandre Dumas comme le plénipotentiaire des lettres françaises à la cour d'Espagne. L'auteur de *Voyages et Voyageurs* pense-il encore aujourd'hui ce qu'il pensait à l'époque où il écrivait cette lettre? S'il ne

le pense plus, pourquoi le redire? S'il le pense encore, cela tendrait à donner de la sûreté de son goût une idée peu avantageuse, et diminuerait nécessairement le prix des éloges que M. Cuvillier-Fleury accorde à d'autres écrivains. Que conclure de ces diverses observations? C'est que M. Cuvillier-Fleury peut être un critique fort sérieux; seulement il lui manque ce quelque chose qui ne se donne pas, l'art de faire un livre avec des fragmens. Quoi qu'il en soit, dans le long exercice de la critique, l'auteur de *Voyages et Voyageurs* a sans doute appris à peu s'émouvoir des remarques dont ses livres peuvent être l'objet; mais est-il bien sûr que les critiques eux-mêmes ne ressemblent pas sur ce point aux poètes? Ne leur arrive-t-il pas parfois d'ignorer cet art suprême qui consiste à supporter la contradiction avec esprit?

Si nous revenons maintenant à la politique, au milieu des changemens accomplis depuis quelques années, quels sont en Europe les pays où les réactions se sont fait le moins sentir, où elles étaient le moins possibles? Ce sont ceux qui n'ont point cédé en 1848 à un vertige de république, résistant à l'exemple parti de France. N'étant point sortis de l'ordre, ils n'ont pas eu à y rentrer; n'ayant point cessé d'être conservateurs, ils n'ont point eu à abdiquer l'esprit libéral qui animait leurs institutions; ils sont restés ce qu'ils étaient, tandis qu'autour d'eux tout changeait, — et la Belgique s'est trouvée tout à coup devenir l'un des plus anciens états constitutionnels du continent. Dans ses institutions mêmes, le peuple belge a trouvé sa sauvegarde et la garantie d'un remarquable travail d'accroissement. Depuis quelques années en effet, tous les efforts de la Belgique sont tournés vers les progrès réels, effectifs; les agitations, jeu naturel des institutions les plus larges, n'y sont que d'un jour, et tiennent à des circonstances exceptionnelles, comme aujourd'hui à l'occasion du renouvellement de la chambre des représentans.

En ce moment même se termine la crise électorale que vient de traverser la Belgique. On connaît les divisions tranchées des partis belges. Le parti libéral et le parti catholique se sont naturellement retrouvés en présence à Bruxelles, comme à Anvers, comme à Liége. Si les fractions exclusives des partis se sont donné carrière par le choix de leurs candidats, sur plusieurs points aussi on a vu percer une tendance à la conciliation par le maintien, sur les listes électorales, des représentans sortans, et peut-être les listes mixtes étaient-elles dans le fond celles qui répondaient le mieux à l'opinion générale. C'est à Bruxelles que se livre le combat électoral le plus vif. Là comme partout, il y a l'antagonisme des partis politiques; mais cette fois la vivacité de la lutte s'accroît d'une circonstance toute particulière, toute locale. Il y a peu de jours encore, la chambre des représentans avait à discuter une loi qui avait pour but d'annexer les faubourgs de Bruxelles à la ville elle-même, comme cela avait été déjà fait pour le quartier Léopold. Cette loi avait malheureusement pour résultat de soulever les plus fortes répulsions dans les faubourgs, qui jouissent de l'avantage de leur situation sans en supporter les charges. L'instinct des libertés communales a été habilement surexcité, et finalement la loi d'annexion a été repoussée par la chambre après une discussion où les représentans de Bruxelles et des faubourgs se sont trouvés naturellement divisés. Les élections survenant dans cet état d'irritation encore mal apaisé, le choix des candidats s'en est forcément ressenti; il n'y a

plus eu seulement les listes des libéraux et des catholiques, il y a eu surtout les listes des faubourgs et de la ville de Bruxelles. Les faubourgs ont repoussé la candidature de ceux des représentans sortans qui ont voté l'annexion, notamment de MM. Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, Thiefry, Anspach, n'admettant que les noms de MM. Verhaegen, Orts, qui ont repoussé la loi, et créant de nouvelles candidatures anti-urbaines. Bruxelles à son tour a maintenu les noms frappés d'une telle exclusion, et au milieu de ce conflit a surgi une candidature assez imprévue, celle de M. Jules Bartels, dont les opinions passaient autrefois pour républicaines, et qui, par une coïncidence singulière, s'est trouvé porté à la fois sur la liste du parti catholique et sur la liste des faubourgs. Que sortira-t-il de là? ou plutôt qu'est-il déjà sorti du scrutin? On le saura bientôt. Dans tous les cas, c'est une lutte d'un caractère évidemment plus local que politique. Le résultat ne saurait influer sur la situation générale de la Belgique, ni même sur la situation particulière du cabinet de Bruxelles.

Le ministère belge actuel, quand il se formait il y a deux ans, ne se rattachait par son origine à aucun parti exclusif. Il avait plutôt pour mission de tempérer les irritations des partis intérieurs, en faisant prévaloir une politique de conciliation. C'est ce qui explique l'espèce de neutralité qu'il a conservée entre les opinions opposées. Le cabinet de Bruxelles se formait surtout pour tirer la Belgique d'une situation internationale difficile. Il y a réussi, il a mené à une heureuse fin les différends commerciaux qui existaient par le traité récemment conclu avec la France. Entre les deux gouvernemens de Bruxelles et de Paris, il y a eu des rapprochemens que tout le monde a remarqués, et dans les circonstances où se trouve actuellement l'Europe, M. H. de Brouckère, le chef du ministère, a pu en toute sécurité caractériser la situation libre et simple de la Belgique. Cette situation est celle que la loi même de son existence lui impose, une situation de neutralité permanente. Liée à l'Autriche par le récent mariage de l'héritier du trône avec une archiduchesse, rattachée depuis longtemps à l'Angleterre par tous les intérêts aussi bien que par des liens plus intimes, rapprochée de la France, avec laquelle elle a tant de points de contact, indépendante vis-à-vis de tous les états, la Belgique, au milieu des conflits de l'Europe, a la fortune de pouvoir poursuivre en paix le cours de ses travaux intérieurs et appliquer sans danger ses libres institutions. La crise électorale, dans de telles conditions, n'est que la pratique régulière de ces institutions mêmes.

Le Danemark se trouve engagé depuis quelque temps dans une crise dont l'issue reste encore un problème et qui a un double caractère. En apparence, c'est une lutte tout intérieure entre la politique constitutionnelle libérale et la politique absolutiste. Dans le fond, à cette question il vient s'en joindre une autre, qui n'est pas moins grave : il s'agit de savoir de quel côté la politique danoise inclinera au point de vue extérieur. Subira-t-elle l'influence de la Russie? se rapprochera-t-elle des puissances occidentales? On sait en quoi se résume cette lutte et quels en sont les élémens. D'une part, le pays tout entier s'est prononcé avec une vivacité et une unanimité singulières pour le maintien de la constitution du 5 juin 1849, ou du moins, afin de parler plus exactement, pour le principe d'une constitution nouvelle con-

sentie par les chambres; de l'autre, le ministère seul ne veut ni maintenir l'ancienne constitution, ni laisser discuter les bases de celle qu'il médite. Livré à ses propres forces, mal soutenu par le roi lui-même, le cabinet de Copenhague n'a qu'un appui naturel en pareille circonstance, celui de la Russie, qui poursuit le double avantage de seconder la destruction du régime constitutionnel et de retenir le Danemark dans la voie d'une politique plus ouvertement favorable aux puissances occidentales. Le ministère Œrsted, vaincu par les circonstances, a disparu un moment, puis il s'est recomposé, et il s'est retrouvé naturellement en face des mêmes difficultés et de la même opposition : c'est le caractère extrême de cette situation qui faisait accueillir récemment le bruit d'un coup d'état. Ce n'était point un coup d'état accompli contre la constitution même, c'était plutôt un essai dirigé contre la plupart des journaux du pays, à l'occasion d'une fête qui devait être célébrée le 5 juin, pour l'anniversaire de la promulgation de la constitution. Cette fête, un moment interdite, a fini par avoir lieu près de Copenhague; elle a été célébrée au milieu d'un concours immense de population, sans trouble et sans désordre. Le roi lui-même avait été invité à y assister par les organisateurs de la fête, mais il avait refusé d'y paraître. Quelque significative que soit cette manifestation, les difficultés n'en restent pas moins entières, et le Danemark demeure divisé et incertain.

Tout consiste, comme nous l'indiquions récemment dans l'exécution du *Helstat* ou dans l'application d'une même constitution à toutes les parties de la monarchie danoise. Est-il possible d'exécuter le *Helstat* proclamé dans la publication royale du 28 janvier 1852? Si cela est possible, pourquoi le ministère refuse-t-il de faire connaître quelles seraient dans son opinion les bases de la constitution commune? Pourquoi persiste-t-il à donner au Slesvig d'une part, au Holstein de l'autre, des constitutions particulières, avant de s'être mis d'accord, conformément aux prescriptions de la loi fondamentale, sur les principes de la constitution commune? Du système suivi jusqu'ici par le ministère, on est induit à conclure, ou qu'il veut faire *octroyer* cette constitution par le roi, comme on l'a dit, ou qu'il juge impossible de réunir sous une loi commune un état composé d'un royaume constitutionnel et de trois duchés, — Slesvig, Holstein et Lauenbourg, — restés soumis au gouvernement absolu. La forme de *l'octroi* royal pour le *Helstat* serait une violation formelle de la constitution de 1849, et la question est de savoir si le roi Frédéric VII, qui s'est montré jaloux de son serment, consentirait à cette violation. Si le ministère considère aujourd'hui comme impossible une constitution commune en raison des élémens si divers qui composent la monarchie danoise, il faut donc renoncer au *Helstat;* ce n'est après tout que pour mettre fin aux embarras intérieurs du Danemark que les chambres danoises, sous la pression des circonstances générales, se résignaient à accepter cette combinaison, remontant à 1848. Ce n'était pas sans regret, car elles voyaient par là le Holstein, dont elles redoutaient l'influence tout allemande, devenir partie intégrante de la monarchie, et le Slesvig, dont tout le pays souhaitait l'annexion pure et simple, placé au contraire vis-à-vis du royaume de Danemark dans la même situation que le Holstein, forcé d'accepter, comme ce dernier, des états provinciaux et un gouvernement absolu. Quelque répugnance que les chambres danoises eussent à cette combinaison, le correctif

était du moins dans une constitution commune qui viendrait relier les diverses parties de la monarchie. Si cette constitution n'est pas donnée, aucun lien ne retient plus le Slesvig, qui reste avec le Holstein dans l'orbite de l'Allemagne. C'est parce qu'elles ont pressenti ce danger que les chambres danoises ont engagé une lutte ouverte contre le ministère, en le sommant de remplir la promesse du 28 janvier 1852, c'est-à-dire de proposer à leur délibération un projet de constitution commune, ou de faire nommer, pour discuter ce projet, une assemblée générale de représentans des différentes parties de la monarchie. Le ministère a répondu par une double dissolution des chambres, par un projet de réforme de la constitution danoise de 1849, par la publication de la constitution particulière du Slesvig et par la préparation de celle du Holstein. La division de la monarchie se trouvera ainsi accomplie, et si elle n'a pas même ce lien général d'une constitution commune, la nationalité danoise est entamée, le royaume de Danemark n'est plus qu'une province scandinave d'une monarchie dont les deux autres portions sont allemandes.

C'est ici justement que peut s'exercer d'une manière favorable au Danemark l'influence des puissances occidentales. La France et l'Angleterre sont intéressées à ce que le Danemark, qui garde le Sund, conserve une intégrité politique indépendante et forte; elles sont intéressées à ce que les institutions libérales, reçues avec reconnaissance, il y a bientôt six ans, par la nation danoise, et dont elle n'a nullement abusé, forment au nord de l'Europe, contre les envahissemens de la Russie, une barrière morale plus forte encore que l'indépendance politique. Puisque le *Helstat* rencontre tant d'obstacles intérieurs ou extérieurs, pourquoi la France et l'Angleterre n'aideraient-elles point le Danemark à le supprimer? S'il est vrai, comme cela n'est pas douteux, que les états secondaires offrent par leurs sympathies secrètes aux puissances occidentales un concours précieux dans la lutte contre la Russie, pourquoi ne point seconder tout ce qui peut fortifier le Danemark en lui assurant la possession définitive du Slesvig, le Holstein restant comme il doit l'être, selon le droit public de 1815, un état allemand régi par des états provinciaux consultatifs? La Prusse, il est vrai, peut offrir quelque obstacle : l'Allemagne, on ne l'ignore pas, tend à envahir aujourd'hui le Slesvig, demain le Jutland; mais qui ne voit aussi que tout affaiblissement de la nationalité danoise, toute brèche à cette forteresse de la Scandinavie, est une issue et un triomphe pour la politique russe? Au moment où l'Europe unit ses forces pour limiter les empiétemens de la Russie en Orient, on ne saurait oublier les points par où elle tend à peser sur l'Europe du nord, sur l'Allemagne, et par suite sur l'Occident tout entier.

C'est un ordre tout autre de problèmes qui s'agite de l'autre côté de l'Atlantique au moment où l'Europe est en armes pour soutenir son vieil et chancelant équilibre. S'il est aux États-Unis une question de nature à passionner les esprits, et qui touche d'ailleurs aux plus puissans intérêts, c'est assurément celle de l'esclavage. Depuis longtemps déjà, la question de l'esclavage est le grand élément de discorde entre les états du nord et les états du sud. Plusieurs fois elle a été sur le point d'entraîner une véritable dissolution de l'Union, et si elle n'a point eu ce résultat en 1850, cela est dû peut-être uniquement au patriotisme de M. Clay, qui fit triompher alors son fameux com-

promis, sorte de concordat entre les partis. La question de l'esclavage s'est posée de nouveau récemment à l'occasion de l'organisation du territoire de Nebraska; il en est résulté une lutte ardente au bout de laquelle le bill de Nebraska a fini par être adopté dans la chambre des représentans comme dans le sénat. Or le bill a une importance facile à comprendre; il enlève au congrès la question de l'esclavage; c'est aux territoires à décider souverainement en ce qui les concerne, quand ils sont admis dans l'Union. Voilà justement ce que ne voulait pas le parti abolitioniste; il voulait maintenir au congrès le droit de prononcer sur ce point, en considérant l'esclavage comme une de ces questions générales qui sont au-dessus de la souveraineté individuelle des deux états. Le bill de Nebraska vient donc marquer une phase nouvelle; c'est la défaite des *free soilers* et le triomphe du parti démocrate, ou plutôt encore c'est une victoire des états du sud sur les états du nord. Il ne faut point cependant s'y méprendre, le bill de Nebraska ne serait une véritable révolution que si la question de l'esclavage se trouvait définitivement tranchée pour l'avenir; mais il est évident que la même difficulté se représentera, et une solution nouvelle peut venir effacer la solution actuelle. Le parti abolitioniste ne restera point sans doute inactif sous le coup de sa défaite. Quoi qu'il en soit, il y a une chose remarquable : c'est le parti démocrate qui triomphe aujourd'hui aux États-Unis.

On connaît les tendances de ce parti. Son idéal, c'est la souveraineté individuelle. Tout ce qui peut être enlevé au pouvoir fédéral, il le lui retire pour en doter le pouvoir particulier de l'état. Tout ce qu'il peut enlever à l'état lui-même, il le lui enlève pour le transporter au pouvoir de la commune, et la commune elle-même, il la dépouille le plus possible au profit de l'individu. C'est une succession de démembremens de l'autorité poursuivis au profit de la souveraineté individuelle. Et à quoi va aboutir cette doctrine de la liberté universelle? Au maintien de l'esclavage comme triomphe de la liberté elle-même! Au milieu de tous les progrès des États-Unis et de l'incontestable puissance de cette civilisation, on ne saurait méconnaître qu'il se laisse voir un singulier mélange de barbarie et de violence. Le droit international lui-même n'est pas toujours respecté. C'est ce qui vient d'arriver en Californie, à San-Francisco, où le consul de France, M. Dillon, a été tout simplement emprisonné pour avoir refusé de comparaître comme témoin dans une affaire où était engagé le consul mexicain. Or le refus de M. Dillon se fondait sur le texte formel d'un traité. La cour du district a fini, il est vrai, par relâcher le consul de France; mais c'est là un acte de violence pour lequel le gouvernement français demandera probablement une réparation, et peut-être d'ailleurs le gouvernement de Washington accordera-t-il lui-même cette réparation avant toute demande formelle à cet égard. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra ne prodigue pas les nouveautés, et il est grand temps que la direction de ce théâtre prenne l'initiative d'une réforme reconnue nécessaire par tout le monde. On vient d'y donner un ballet en deux actes, *Gemma*. Le *scenario* est de la composition de Mme Cerrito et de M. Th. Gautier; il présente une succession de tableaux où le magnétisme joue le rôle d'un agent

mystérieux et fascinateur. La scène se passe dans le royaume de Naples, où Gemma doit épouser un prince de Tarente qu'elle déteste, parce qu'elle aime de tout son cœur un peintre célèbre nommé Massimo. — La lutte se termine par un coup d'épée, qui précipite le marquis de Santa-Croce du haut d'un rocher. C'est là l'épisode le plus intéressant de l'histoire, parce qu'il en est le dénouement. La musique est du comte Gabrielli, de Naples, qu'on assure avoir quelque célébrité dans ce genre de composition où se sont exercés, en France, des musiciens d'un vrai mérite. Quant à Mme Cerrito, l'héroïne de ce drame, elle aurait pu être mieux inspirée comme chorégraphe en nous offrant l'occasion d'apprécier l'agilité, la vigueur et la morbidesse de ses pauses. On dirait que la fatigue a un peu alourdi déjà ses jarrets d'acier.

Le théâtre de l'Opéra-Comique ne s'endort pas sur ses lauriers. Avec un personnel très ordinaire, où l'on chercherait vainement une voix naturelle qui sente l'herbe fraîche et le serpolet, il obtient des succès profitables et souvent légitimes. Le nouvel opéra en trois actes qu'il vient de donner, *la Fiancée du Diable*, n'est pourtant pas un chef-d'œuvre d'invention et d'intérêt. C'est une vieille histoire de revenans que M. Scribe, a contée mille fois et qui ne fait plus peur même aux enfans. Écoutez un peu. Il y avait autrefois dans le Comtat-Venaissin une jeune fille très gentille qui s'appelait Catherine Baju. Demandée en mariage une, deux et jusqu'à trois fois, on avait vu manquer ces combinaisons matrimoniales, sans qu'on pût s'expliquer la cause d'un pareil mystère. La veille du jour où Catherine Baju doit épouser son second fiancé — Pistoïa, le plus riche fermier de l'endroit, celui-ci reçoit une lettre menaçante qui lui enjoint de ne point accomplir cet hymen, s'il tient à la vie. Pistoïa y tient beaucoup, et abandonne à regret un projet qui lui souriait à cause d'une bonne dot de deux mille *écus à la rose* qu'il se voit obligé de restituer au grand-père de Catherine. Mais quel est donc le mystère qui fait manquer encore une fois l'union d'un couple si bien assorti? Apprenez que Catherine Baju a été depuis son enfance promise au diable par son père, vieux soldat, qui, ne sachant plus à quel saint se vouer, s'adressa à Satan, toujours disposé, comme on sait, à faire du commerce. Après beaucoup de pourparlers, après un troisième mariage, conclu cette fois, mais non pas consommé, avec Andiol, pauvre armurier qui aime Catherine depuis longtemps sans oser le lui avouer, on découvre que le diable qui écrit de si belles lettres sur du papier couleur de flamme n'est autre que le marquis de Langeais, grand seigneur et libertin fieffé, qui a rencontré un diablotin plus rusé que lui dans la personne de Gilette, sœur de l'armurier Andiol. L'histoire finit par un double mariage qui satisfait la morale et la sainte inquisition, dont il est beaucoup question, on ne sait trop pourquoi, dans cette pièce de MM. Scribe et Romand.

La musique de *la Fiancée du Diable* est de M. V. Massé, jeune compositeur qui s'est fait depuis dix ans une réputation gracieuse par trois opérettes qui sont restées au répertoire, *la Chanteuse voilée, Galatée* et *les Noces de Jeannette*. On avait remarqué dans la manière de M. Massé une certaine recherche, — dans le choix de ses mélodies des accompagnemens ingénieux, une harmonie finement burinée et de louables efforts pour éviter les lieux communs et les formes qui vont enrichir la défroque du vaudeville. M. Massé n'avait sans doute encore ni un style suffisamment mûr ni assez d'origina-

lité dans les idées pour s'imposer de haute lutte et promettre au public des jouissances vives et nouvelles. Nous avons été même jusqu'à émettre ici le doute que M. Massé pût supporter sans défaillance le fardeau d'un opéra en trois actes. *La Fiancée du Diable* confirme-t-elle nos prévisions, ou nos craintes étaient-elles chimériques?

L'ouverture manque complétement de caractère. C'est la juxtaposition de trois ou quatre petites phrases écourtées qui ne forment point un tout homogène, et que le compositeur aurait dû mieux choisir et développer davantage. Ce n'est point une œuvre à dédaigner qu'une bonne ouverture, et l'école française n'en possède pas un assez grand nombre pour qu'il n'y ait quelque gloire à savoir écrire un morceau de symphonie. Les couplets de Gilette et ceux de son frère Andiol, qui, après avoir été entendus séparément, se réunissent en un très joli duo, ouvrent le premier acte d'une manière piquante. Le duo qui suit entre le marquis de Langeais et Gilette, dont il a trompé la bonne foi, renferme de jolies phrases qui ne parviennent point à maturité, et il a le même défaut que l'ouverture. Nous préférons la romance chantée par l'armurier Andiol, elle est d'une forme élégante et facile que M. Masini ne désavouerait pas. Le finale qui termine le premier acte, que le jeune compositeur a voulu évidemment traiter *con impegno*, comme disent les Italiens, n'est-il pas d'une carrure trop forte pour un opéra de genre où il ne s'agit, après tout, ni des conquêtes d'Alexandre ni de la destruction de Jérusalem? C'est un défaut bien commun de nos jours que ce fracas intempestif et ces exclamations héroïques dans une simple histoire de village. M. Massé n'a pas voulu laisser échapper l'occasion de prouver qu'il savait écrire un morceau d'ensemble vigoureux, et il l'a fait *con amore*, au risque de crever la toile sur laquelle il a jeté ses couleurs criardes et un peu confuses.

Le second acte est infiniment mieux réussi que le premier. On y remarque un assez joli trio entre Andiol, sa sœur Gilette et Catherine la fiancée. Ce trio gagnerait beaucoup à être raccourci d'une trentaine de mesures, car il est évident que la gaucherie d'Andiol auprès de la femme qu'il aime, en se prolongeant trop, choque la vraisemblance. Le quatuor qui vient ensuite entre les mêmes personnages et Mathéo, sorte d'inquisiteur manqué que les scrupules de la censure n'ont pas laissé passer sous le grave costume de dominicain, ce quatuor est très bien réussi, et s'il ne s'y trouvait quelques petites phrases parasites qui distraient l'attention, il serait mieux encore et mériterait tout le succès qu'il obtient. Le duo entre le marquis de Langeais et Gilette pourrait être supprimé sans grand dommage, et cette suppression d'un morceau inutile ferait encore mieux ressortir le beau chœur syllabique pour voix d'hommes qui précède le finale. Ce chœur très remarquable, qui revient deux fois, et dont le compositeur aurait dû faire le thème de son second finale, est suivi des couplets que chante le familier de l'inquisition, et qui rappellent un petit duo de *Richard Cœur-de-Lion* de Grétry. Ces couplets, d'un rhythme piquant, avec la réponse du chœur qui en répercute la cadence, sont redemandés, et deviendront promptement populaires. Au troisième acte, on remarque encore un agréable trio dont la phrase principale, confiée à la voix onctueuse de M. Bussine, est d'un beau caractère qui aurait produit un effet plus saisissant, si le personnage équivoque de Mathéo avait conservé l'habit

religieux sous lequel il a posé devant le compositeur. Trop long de moitié, ce trio est accompagné d'une harmonie fine, ingénieuse et souvent exquise. Le duo qui suit, entre le pauvre Andiol et Catherine, devenue sa femme, mais qu'il croit ne pouvoir posséder qu'un instant, puisqu'il s'attend à voir le diable venir bientôt l'arracher de ses bras, ce duo, plein de passion, est un petit chef-d'œuvre et le meilleur morceau de la partition. L'opéra finit heureusement par un autre duo très piquant entre Gilette et le marquis de Langeais, qu'elle vient de démasquer et de transformer en un mari obéissant.

On voit que *la Fiancée du Diable* renferme plus de morceaux distingués qu'il n'en faudrait pour obtenir un succès durable : les couplets entre Andiol et Gilette, la romance de tenor et le finale du premier acte, dont la *stretta* ne manque certainement pas de vigueur, un trio ingénieux, un quatuor charmant, un très beau chœur pour voix d'hommes, et les couplets de Mathéo au second acte; au troisième acte, un duo remarquable pour tenor et soprano, qui produirait un très grand effet, s'il était chanté par des voix franches et naturelles. On pourrait sans doute signaler dans le nouvel ouvrage de M. Massé de nombreuses réminiscences où se trahit la perplexité de sa muse. On y sent l'influence de la manière de M. Auber, celle d'Hérold plus fortement encore, et *l'Étoile du Nord* de M. Meyerbeer semble aussi avoir eu quelque action sur l'auteur de *la Fiancée du Diable;* mais ce sont là moins des imitations véritables que les élémens d'un style qui n'est pas encore formé, et qui flottent un peu à l'aventure, comme les globules d'un sang généreux. M. Massé est jeune, laborieux, noblement ambitieux de se faire un nom durable. Si *la Fiancée du Diable* n'a pas entièrement touché le but désiré, elle n'en constate pas moins un très grand progrès sur les trois petits ouvrages qui ont fait la réputation de M. Massé.

L'exécution de *la Fiancée du Diable* est très défectueuse. Ni M. Puget ni Mlle Boulart n'ont la voix et le talent nécessaires pour les rôles qu'on leur a confiés. La pièce est jouée avec entrain par Mlle Lemercier, MM. Sainte-Foy et Couderc; il n'y a que les chœurs qui chantent véritablement.

Jeunes compositeurs qui voulez régénérer la scène française, laissez donc là les vieilles ruses de guerre, qui ne trompent et n'amusent plus personne; adressez-vous aux vrais poètes, car il vaut mieux un rayon de poésie dans un drame lyrique que toutes les finesses de Voltaire!

Avant de quitter Paris, où il était venu pour l'inauguration de l'orgue de Saint-Eustache, M. Lemmens a donné, dans les salons de M. Érard, une matinée musicale du plus grand intérêt. Il a exécuté sur le piano ordinaire différens morceaux des maîtres, entre autres l'admirable sonate en *la* bémol de Weber. M. Lemmens, qui est un artiste d'un rare mérite, ne joue pas moins bien du piano que de l'orgue, et nous avons pu apprécier à cette matinée, qui avait réuni un grand nombre de musiciens et d'amateurs distingués, la souplesse et la vigueur de son talent. Ce qui nous a particulièrement intéressé à cette séance, c'est l'audition d'un nouveau piano à pédales que vient de construire M. Érard. Ce piano n'est point, à vrai dire, un instrument entièrement nouveau, mais la restauration d'un vieil instrument du XVIIIe siècle, pour lequel le grand Sébastien Bach a composé un grand nombre de chefs-d'œuvre qu'il serait impossible d'exécuter sur le piano ordinaire. Ce bel instrument, d'une puissante sonorité, a été touché pour la première fois à Paris par M. A-

kan aîné, professeur éminent qui n'est pas du Conservatoire parce qu'il a tous les titres imaginables pour diriger une classe et fonder une école. M. Lemmens a exécuté sur le piano à pédales de M. Érard la grande *fugue en sol mineur* de Sébastien Bach avec un brio et une netteté admirables. Nous aurions sans doute quelques observations à faire sur le jeu particulier des pédales et l'espèce de sonorité confuse qui en résulte; mais ce défaut, auquel on pourra peut-être remédier, n'affaiblit en rien le beau talent de M. Lemmens, qui pendant deux heures a constamment excité l'intérêt d'un auditoire choisi.

P. SCUDO.

ESSAI SUR L'ACTIVITÉ DU PRINCIPE PENSANT CONSIDÉRÉE DANS L'INSTITUTION DU LANGAGE, par P. Kersten (1). — Comment se sont formées les premières langues en usage parmi les hommes? Comment aujourd'hui encore chaque enfant, sous la direction de sa mère, de sa nourrice, de ses instituteurs, parvient-il à s'approprier le système de signes, la langue en usage dans le pays où il est né? Sur cette question comme sur tant d'autres, l'esprit humain a débuté par des erreurs. On a d'abord l'*invention purement arbitraire du langage*, enseignée par Condillac et ses disciples, qui imaginent une longue suite de siècles où les hommes auraient d'abord vécu dispersés, sans intelligence, sans société et sans langage; d'heureux hasards les ayant rapprochés, la pensée, la société et le langage seraient nés un jour de cette rencontre fortuite. Contre ce roman philosophique, Jean-Jacques Rousseau avait déjà présenté de vives objections, mais sans conclure. M. de Bonald en releva ingénieusement les invraisemblances et se livra à de nouvelles recherches. Toutefois il fut moins heureux dans l'invention que dans la critique, et après de vains efforts pour concevoir la nature et la formation du langage, il dut appeler je ne sais quelle révélation primitive au secours d'un système qui ne choque pas moins la théologie chrétienne que la philosophie spiritualiste.

De ces opinions extrêmes, des discussions et des recherches qu'elles provoquèrent, s'est peu à peu dégagée la véritable théorie, celle de la *formation naturelle du langage*. Elle se résume dans les propositions suivantes : « L'homme pense naturellement, spontanément, et la pensée précède toujours l'expression, qu'elle crée, qu'elle change, qu'elle remplace à son gré. La société est l'état naturel de l'espèce humaine, et le langage est naturel à l'homme en société.» Cette théorie est la seule vraiment spiritualiste, la seule conforme à l'expérience, à la foi et à la raison.

Il est facile de comprendre l'affinité de chacun de ces trois systèmes avec les doctrines politiques et sociales répandues de nos jours. L'invention arbitraire du langage aboutit au sensualisme; la révélation primitive aboutit à la théocratie. Enfin la théorie spiritualiste correspond à la doctrine des droits naturels, imprescriptibles, antérieurs et supérieurs aux lois positives, tels que les proclama l'assemblée nationale de 1789.

L'auteur de l'*Essai sur l'activité du Principe pensant*, M. Kersten, intervient à son tour dans un débat où il reste encore tant de points à éclaircir, et il y intervient avec l'autorité de sérieuses études. Il défend la théorie spiritualiste, la formation naturelle du langage. Il est ainsi l'athlète de la raison

(1) 2 vol. in-8°; Paris, Leroux et Jouby, 1853.

contre les disciples de M. de Bonald. Les coups vigoureux qu'il leur porte doivent leur être d'autant plus sensibles, que M. Kersten appartient lui-même au parti théocratique, improprement appelé catholique, et qu'il est un des plus éminens publicistes de ce parti en Belgique.

M. Kersten a fortement embrassé son sujet, et s'il exécute le plan qu'il s'est tracé, il aura épuisé la matière. Le premier des deux volumes déjà publiés de son livre renferme une introduction philosophique sur le langage en général; le second, accompagné de planches gravées avec soin, traite des élémens du langage parlé. La démonstration philosophique de M. Kersten est saisissante. Il établit avec une grande vigueur de raisonnement que l'homme pense de lui-même avant de parler ou de pouvoir comprendre la parole. Il revendique partout l'activité essentielle et primitive du principe pensant, il la met dans une lumière nouvelle; mais il n'a pas aussi bien compris que tout être réel doit également posséder une activité et des forces propres, et que même dans le règne inorganique tout ne se réduit pas à l'étendue et au mouvement. A plus forte raison, faut-il reconnaître autre chose que de la mécanique dans l'économie vivante des corps organisés. C'est ce que n'a pas vu M. Kersten; il méconnaît complétement l'activité de la matière, et ses explications sur les rapports du physique et du moral se ressentent de cette erreur.

Le second volume de l'*Essai sur l'activité du Principe pensant* est un traité spécial où l'auteur fait concourir au même but les ressources combinées de la physique, de la physiologie, de la linguistique comparée et de la grammaire générale. Les élémens du langage avaient rarement été analysés avec cette exactitude et cette profondeur. Plusieurs chapitres peuvent passer pour des modèles d'exposition scientifique. L'auteur se montre ingénieux à la façon de Thomas Reid dans ces recherches délicates sur les perceptions sensibles, domaine intermédiaire entre la physiologie et la philosophie pure. Ce n'est pas un faible mérite que d'intéresser et d'instruire en traitant des voyelles et des consonnes, des diphthongues et des *dissymphones* (bivoyelles et biconsonnes). Dans ses explications, M. Kersten tire un heureux parti de la distinction du chant et de la parole, comme de celle des bruits et des sons. Le style, généralement pur et correct, pourrait gagner encore en précision; mais il se distingue par une clarté soutenue, qui atteste la maturité des idées. Digne de l'attention du philosophe, du grammairien, du physiologiste même, l'œuvre de M. Kersten est accessible à toute personne instruite.

Comme conclusion, M. Kersten présente un alphabet raisonné et des vues de réforme sur l'art le plus élémentaire, l'art d'épeler et de lire. Voilà, pourra-t-on penser, d'assez minces résultats. Tel n'est point notre avis. C'est toujours une satisfaction pour l'esprit de pénétrer jusqu'aux principes simples des choses, et c'est un gain considérable pour l'éducation de ne livrer dès l'origine à l'intelligence des enfans que des notions claires et distinctes. Il y faut une philosophie plus profonde qu'on ne pense, et de laquelle seule peut dériver le véritable perfectionnement de la première instruction. Aussi l'important travail de M. Kersten, dont la partie publiée jusqu'à ce jour révèle une remarquable aptitude intellectuelle, nous paraît-il mériter tous les encouragemens du public éclairé.

F. HUET.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 298